











Digitized by the Internet Archive  
in 2019 with funding from  
Getty Research Institute

# L'ANTHROPOLOGIE

---

ANGERS, IMP. BURDIN ET C<sup>ie</sup>, 4, RUE GARNIER.

---



MATÉRIAUX POUR L'HISTOIRE DE L'HOMME  
REVUE D'ANTHROPOLOGIE — REVUE D'ETHNOGRAPHIE  
RÉUNIS

---

# L'ANTHROPOLOGIE

Paraissant tous les deux mois

PRINCIPAUX COLLABORATEURS

MM. D'ACY — BOULE — CARTAILHAC — COLLIGNON — DENIKER — HAMY  
MONTANO — M<sup>is</sup> DE NADAILLAC — PIETTE — SALOMON REINACH  
PRINCE ROLAND BONAPARTE — TOPINARD — VERNEAU

SECRÉTAIRES DE LA RÉDACTION

MM. BOULE — VERNEAU

---

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE, PAR M. DENIKER

---

TOME SIXIÈME

ANNÉE 1895

---

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN



# L'ANTHROPOLOGIE

---

## MÉMOIRES ORIGINAUX

---

### NOTE

SUR

## L'AGE DE LA PIERRE EN UKRAINE

PAR

Le Baron de BAYE

---

Les séjours que j'ai faits en 1893 et en 1894 dans le gouvernement de Kief m'ont permis d'étudier l'archéologie de la Petite-Russie (1). Un examen détaillé du Musée impérial historique de Moscou m'a fourni un complément aux documents réunis sur place. Je me propose, dans cet article, de résumer mes observations, de faire connaître les principaux gisements de l'âge de la pierre en Ukraine, me réservant de traiter ensuite des époques moins anciennes, appartenant néanmoins aux temps préhistoriques.

### PALÉOLITHIQUE

Le Musée archéologique de l'Université de Kief possède des

(1) La Petite-Russie comprend actuellement les territoires des anciens Sévérianes et Polianes, agrandis par la colouisation, c'est-à-dire les gouvernements de Kief, Tchernigof, Poltava, Kharkof, Volhynie et Podolie.

échantillons de quatre gisements de la Russie d'Europe considérés comme paléolithiques :

I. Karatcharovo (gouvernement de Vladimir, district de Mouron). Découverte du comte A. Ouvaroff. Alluvions des plateaux.

II. Kostenskoïe (gouvernement de Voronège). Découverte de M. Kelsief. Éclats, petites lames de silex trouvées avec des ossements de Mammouth dans le loess (argile jaune). Alluvions des plateaux.

III. Stoudenitza, district Ouchitza, gouvernement de Podolie. Éclats, lames et nucléus en silex recueillis avec des ossements de Mammouth dans le loess (1).

IV. Gouvernement de Poltava, au bord de la rivière Soula. Silex associés à des ossements de Mammouth conservés au lycée de Loubny (2). Fouilles de M. Kaminsky.

V. Le gisement nouvellement découvert à Kief dans le faubourg du Padol par MM. Antonowitch et Armachewsky, professeurs à l'Université de Kief. Silex associés à des ossements de Mammouth (3).

Les trois derniers gisements seulement appartiennent à la Petite-Russie. Les premiers ne sont mentionnés qu'à titre de mémoire.

## ÉPOQUE NÉOLITHIQUE

### CAVERNE ARTIFICIELLE

A Kief même, l'existence d'une caverne artificielle creusée dans le loess a été constatée sur les pentes de terrain voisines de l'église Saint-Cyrille (faubourg Kourenewka). Elle avait la forme d'un corridor long de 100 mètres environ et large de 1 mètre à peine. A l'entrée de ce souterrain se trouvait un amas considérable de terre renfermant une quantité de coquilles fluviales comestibles, *Anodonta cygnea*, *Unio pictorum*, mélangées avec des ossements de Bœuf sauvage, de Cheval, de Sanglier et avec des tessons d'une poterie très grossière. M. Antonowitch a remarqué, toujours à l'en-

(1) M. Th. Volkov a mentionné cette découverte dans *L'Anthropologie*, t. V, n° 4, p. 506.

(2) *Compte rendu du Congrès russe d'archéologie tenu à Kief en 1878*, t. I, p. 147 et suivantes. Atlas, pl. VI et VII.

(3) *L'Anthropologie*, t. V, n° 4, 1894, p. 506.

trée de cette grotte, huit blocs de granit calcinés qui formaient un âtre.

Les recherches faites dans l'intérieur n'ont donné que des objets en pierre par exemple : un de ces couteaux à lame recourbée semblable à ceux que nous figurons plus loin, et un broyeur ou pilon en grès poli par l'usage.

#### TROUVAILLES ACCIDENTELLES

Les objets rencontrés en grand nombre à l'état sporadique se rapportent généralement aux deux types suivants :

I. Haches polies, presque toujours en silex. — Sauf de rares exceptions, les tranchants en sont droits, les deux faces plates et les deux côtés carrés. Les spécimens, en diminuant graduellement de dimension, deviennent des ciseaux. Par leurs formes anguleuses, ces instruments rappellent ceux de la Scandinavie. La matière première qui a servi à la confection de ces haches provenait de la Volhynie occidentale (1).

Les haches de diorite se rencontrent en petit nombre; leurs contours sont plus arrondis.

II. Les haches-marteaux perforées sont principalement en diorite, elles offrent une extrémité tranchante et l'autre convexe et ronde. — Dans quelques rares spécimens, les deux extrémités sont obtuses. Parfois, on constate des exemplaires en forme de bateau appartenant au type nommé naviforme par M. de Mortillet, type qui se trouve davantage dans les gouvernements plus septentrionaux.

#### KOURGANES

La Petite-Russie a fourni trois sortes de tumulus de l'âge de la pierre.

I. Petits tumulus. Inhumation (fig. 1). — Ils contiennent un seul squelette reposant sur de l'argile ou du sable blanc et enveloppé d'écorces de bouleau. Le squelette était accompagné d'éclats, de lames, de pointes de flèches en silex de dimensions réduites, rarement de poteries et jamais d'instruments en pierre de grande taille.

II. Tumulus avec incinération. — Cistes construites en dalles du pays, renfermant des vases d'argile remplis de cendres et d'os cal-

(1) La ville de Kremenets tire son origine du mot *kremen* (silex), à cause de l'abondance, dans cette localité, de cette matière première qui servait à la fabrication des armes et des outils de l'homme préhistorique.

cinés. Près de ces récipients on a recueilli des haches polies en silex de la forme carrée que nous mentionnions tout à l'heure. Ce second mode de sépulture est peut-être plus récent que celui précédemment décrit.

Ces deux premières catégories de kourganes se trouvent dans la partie septentrionale et boisée de la Petite-Russie.

Kourganes de l'âge de la pierre en Petite-Russie,  
d'après M. Sisow.

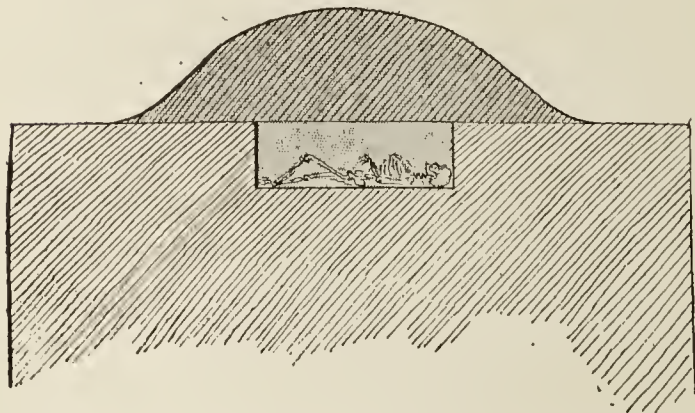


FIG. 1. — Wychygorod, près Kief. Fouilles du professeur Antonowitch.

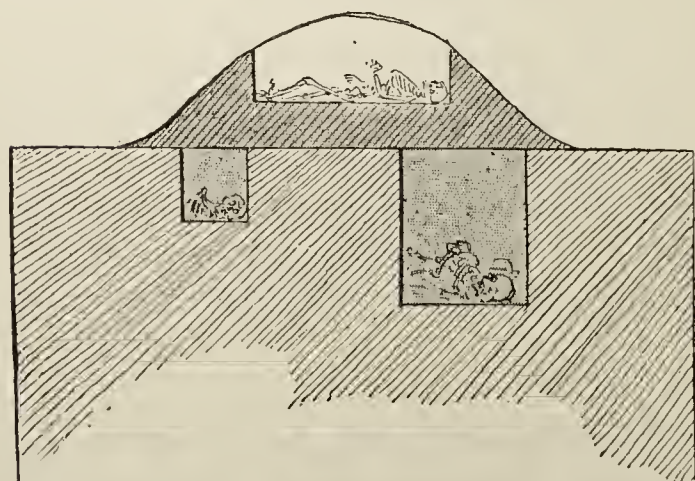


FIG. 2. — Environs de Sméla. Kourgane dont les deux squelettes sous-jacents portaient des traces de couleur rouge. Fouilles du comte A. Bobrinskoy.

III. Tumulus recouvrant des squelettes avec certaines parties osseuses peintes à l'ocre rouge, plus particulièrement les os du crâne (fig. 2). — Les mobiliers funéraires sont rares; dans certains cas, quelques silex ou des poteries (1). L'un de ces tombeaux contenait un vase de terre cuite, d'une pâte fine et d'une forme élégante, bien qu'il ait été fabriqué à la main. Ce vase, conservé au Musée de l'Université de Kief, est couvert d'ornements en creux remplis de chaux.

Sur soixante de ces kourganes scientifiquement explorés par M. le professeur Antonowitch, trois seu-

lement ont donné quelques débris de bronze. Il semble rationnel de les placer à la fin de l'âge de la pierre (2).

(1) Pendant mon séjour à Sméla, l'an dernier, j'ai constaté que le comte Bobrinskoy a recueilli seulement sept vases dans l'exploration de soixante kourganes de cette catégorie. Ces vases sont de forme conique, faits à la main; leur pâte, grossière et peu homogène, est additionnée de petits graviers. Les parois internes sont noirâtres, et les parois externes plus lisses semblent avoir subi quelques atteintes du feu.

(2) Dans la séance du 17 août du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques tenu en 1892 à Moscou, M. le professeur W. Sisow a classé les



FIG. 3. — Squelette avec traces de coloration.  
Kourgane de l'âge de la pierre. Fouilles du comte A. Bobrinskoy. Environs de Sméla (gouvernement de Kief).

Deux opinions ont été émises pour expliquer la présence de cette couche de teinte rouge sur les ossements. Selon la première, les corps étaient enduits de cette couleur qui, après la décomposition des chairs, se serait reportée sur les os. Le comte A. Bobrinskoy (1) et le professeur Antonowitch (2) partagent cette manière de voir. La seconde opinion semble judicieuse : d'après elle, les os, après avoir été débarrassés des parties charnues, soit par une opération, soit par la destruction naturelle, soit par tout autre procédé, ont été colorés. M. Sadovsky (3) pense ainsi et nous avons émis un semblable avis (4). Nous reproduisons ici le seul squelette complet (fig. 3) exhumé par le comte Bobrinskoy dans les kourganes de cette catégorie.

N'oublions pas que l'exploration de plusieurs sépultures de l'âge de la pierre en Occident a révélé la présence de matières colorantes. Nous pouvons citer les découvertes du D<sup>r</sup> Rivière à Menton, celles du professeur Pigorini près d'Agnani (5). Des morceaux d'une matière jaune, très compacte, ont été recueillis dans les grottes artificielles de la Champagne. Il est évident qu'elle était destinée à colorer, puisque l'ornement d'un de nos bas-reliefs en est teinté.

Nous reproduisons ici deux vases provenant des kourganes fouillés dans le gouvernement de Kief, près de Sméla, par le comte A. Bobrinskoy, et portant les nos 56 et 70 dans le cahier de ses procès-verbaux d'exploration. Voici les notes que nous y avons prises.



FIG. 4. — Kourgane n<sup>o</sup> 56. Environs de Sméla (gouv. Kief). Coll. Bobrinskoy.

*Kourgane n<sup>o</sup> 56.* — Hauteur, 2<sup>m</sup>,60; circonférence, 144 mètres environ. Dans le remblai, ossements d'animaux. Au centre, fosse de 1 mètre carré, profonde de 0<sup>m</sup>,35. Squelette d'enfant couché sur le côté droit, dans la position accroupie. Près du crâne, le vase figuré ci-joint (fig. 4) et une quantité de couleur rouge pulvérulente.

*Kourgane n<sup>o</sup> 70.* — Hauteur, 2<sup>m</sup>,30 ; circonférence, 136 mètres.

kourganes de la Russie méridionale contenant des ossements peints, dans l'époque de la pierre.

(1) *Antiquités de la Petite-Russie. Collection du comte A. Bobrinskoy.* Saint-Petersbourg, 1892, p. 7. — Comte A. BOBRINSKOY, *Kourganes et trouvailles archéologiques près de Sméla.* Saint-Petersbourg, 1887, p. 58 et suivantes.

(2) ANTONOWITCH, *Les types d'ensevelissement dans les kourganes du gouvernement de Kief* 1890. (Congrès russe d'archéologie tenu à Moscou.)

(3) M. SADOVSKY, *Les types de sépultures dans les kourganes près de Biélozerski (district de Kherson)* (même Congrès).

(4) BARON DE BAYE, *Rapport sur le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques tenu à Moscou en 1892.* Paris, 1893, p. 35.

(5) CARTAILHAC, *La France préhistorique,* Paris, 1889. p. 302.



Dans le remblai, une sépulture plus récente que celles sous-jacentes, composée de deux squelettes près desquels de légères traces de cuivre ont été constatées. Au-dessous, se trouvait la sépulture primitive, consistant en quatre fosses dont trois contenaient chacune un squelette avec vestiges de couleur rouge pulvérulente. L'un d'eux était accompagné d'un vase reproduit ci-joint (fig. 5).



FIG. 5. — Kourgane n° 70.  
Collection  
du comte Alex. Bobrinskoy.

#### GISEMENTS ET ATELIERS

Il existe en Petite-Russie de nombreux gisements et ateliers de la période néolithique, où les objets se trouvent répandus à la surface du sol sur une plus ou moins vaste étendue. Ces produits de l'industrie primitive sont mis à découvert par le vent qui déplace le sable, ou par les pluies torrentielles.

Cinq ateliers, d'un caractère tout à fait particulier, ont été constatés dans le gouvernement de Volhynie et sont groupés dans le district d'Owroutch. L'homme préhistorique y fabriquait des fusaiöles en schiste rose qui caractérisent la période néolithique en Petite-Russie. Dans cinq localités situées sur les bords de la rivière Noryne, la matière première affleure le sol. Les fusaiöles provenant de ces centres de fabrication étaient importées et on les retrouve à l'état achevé, dans tous les gisements néolithiques de la région. Voici la liste des cinq ateliers en question :

Nahorany;  
Koptevschina;  
Khaytcha;  
Kamenchtchina;  
Mikhaelouvka.

J'ai pu rapporter une série d'échantillons provenant de l'avant-dernière de ces localités, série qui indique parfaitement comment on procédait jadis pour faire les fusaiöles (fig. 6). En effet, les pièces s'y trouvent représentées dans leurs divers états de transformation. On coupait d'abord dans une petite table de schiste de petites plaques à peu près carrées, dont on abattait les angles. Ensuite, on les perforait; ce forage occasionnait quelquefois une brisure, à cause de la texture lamellaire de la roche. Si cette opération réussissait, on

traçait, par le frottement d'un corps dur, un sillon circulaire en prenant le trou comme centre, de telle sorte que la fusaiöle terminée apparaissait débarrassée de toutes les parties angulaires.

Les paysans, ignorant l'emploi primitif de ces objets, les recueillent néanmoins et les nomment : *kamen wid jivota*, ce qui veut dire : *Pierre de santé*. Ils s'en servent comme de médicament, de la manière suivante : après avoir versé de l'eau-de-vie dans une soucoupe, ils y frottent une de ces pierres de santé, jusqu'à ce qu'il s'en détache une poudre qui, mélangée à l'alcool, est absorbée par les malades. Aussi trouve-t-on dans les maisons des fusaiöles très réduites ; dans leur épaisseur, parce qu'elles ont été longtemps et beaucoup employées comme moyen curatif.

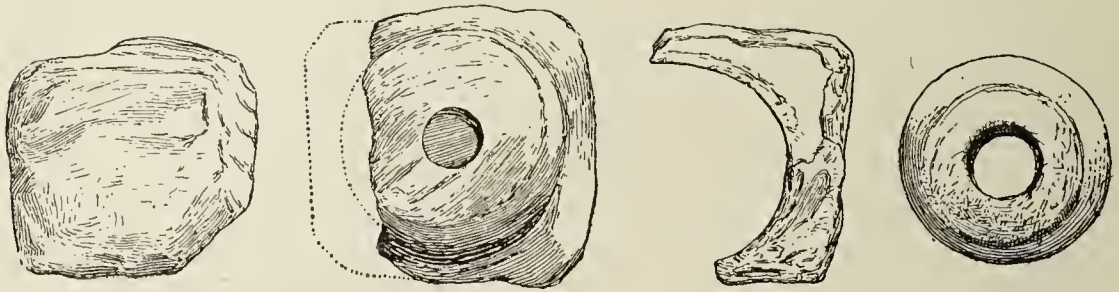


FIG. 6.

Atelier de fabrication des fusaiöles en schiste rose. Gisement de Kamenchtchina, district d'Owrouth (gouvernement de Volhynie).

Énumérons maintenant les gisements où l'industrie de l'époque néolithique de la Petite-Russie se trouve le mieux représentée.

*Sméla* (gouvernement de Kief). — Ce gisement est situé près de Sméla au lieu dit : *Juriéva gora*, c'est-à-dire *montagne de Georges* (1), vers la base d'une colline sur les bords d'un marais nommé *Irdyn* (2). Le comte A. Bobrinskoy, président de la Commission impériale d'archéologie de Saint-Pétersbourg, a découvert et exploré lui-même cette station, dont il a tiré une importante collection. Grâce à l'hospitalité qu'il m'a gracieusement offerte, j'ai pu pratiquer avec lui des fouilles dont j'ai rapporté les produits (3).

(1) Comte A. BOBRINSKOY, *Kourganes et trouvailles archéologiques près de Sméla*. Saint-Pétersbourg, 1887, pl. I et II et p. 122 ; — BARON DE BAYE, *Objets de l'âge de la pierre provenant de fouilles en Ukraine* (*Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1894, p. 702, séance du 7 décembre 1893).

(2) District de Tcherkassy.

(3) J'ai gratifié le Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain de cette collection qui figure dans la salle de comparaison.

Les vestiges de l'homme préhistorique se trouvent dans une couche d'humus, divisée par des zones horizontales de sable fin semblable à celui des rives du Dniéper. Ces vestiges consistent en charbons, ossements d'animaux fendus, tessons de poteries et silex taillés.

M. M. Boule a déterminé les ossements d'animaux que j'ai rapportés. La faune est bien néolithique (1). Il en est de même de l'industrie. L'absence de la hache polie ne doit pas être invoquée comme un argument contraire. Du reste, un des silex rapportés de Sméla porte des traces de polissage, indiquant qu'il a été détaché d'un instrument poli.

Le silex faisant défaut dans la contrée, les instruments sont très petits, quelquefois même minuscules. Plusieurs échantillons portent encore la croûte du caillou roulé dont ils ont été détachés. Les éclats et les nucléus, par leur abondance, prouvent que la fabrication était locale. Les nucléus assez régulièrement prismatiques sont semblables, comme l'a fait remarquer le D<sup>r</sup> Capitan, à ceux en obsidienne trouvés dans l'île de Milo (2).

Les lames en silex ou en jaspe sont nombreuses, très petites et rarement retouchées sur les bords. L'une d'elles est munie, dans sa partie tranchante, de trois encoches régulières.

Nous signalerons encore de petits grattoirs ronds et des perceurs en granit. La céramique est représentée par des fusaïoles et de nombreux tessons de vases faits d'une pâte grossière. Quelques poteries étaient ornées par l'application des doigts, ou de morceaux de bois, ou bien d'herbes sèches.

Ce gisement était à la fois un atelier et une station préhistorique.

*Zbranki* (gouvernement de Volhynie). — Ce gisement est un des plus importants de la région. Parmi les nombreux objets qu'il a fournis au Musée de l'Université du Kief, nous mentionnerons : un très petit nombre de haches polies ; une quantité de lames de toutes dimensions parmi lesquelles plusieurs sont terminées par une pointe aiguë ; des grattoirs ronds ; des éclats innombrables ; des scies ; enfin des flèches finement ouvragées appartenant à trois formes : triangulaires, triangulaires avec échancrure à la base, trian-

(1) Le nom de période de la pierre polie a été abandonné, justement à cause de l'absence d'instruments polis à l'époque désignée maintenant comme période néolithique.

(2) *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris*, 1893, p. 705.

gulaires avec ailerons et pédoncule ; ajoutons à cette énumération des ciseaux et des haches non polis. Une de ces haches affecte la forme dite acheuléenne.

Enfin les fusaïoles en terre cuite et en schiste rose sont nombreuses.

*Vaskovitchi* (gouvernement de Volhynie). — Ici les objets en pierre polie sont en majorité, mais ils se trouvent néanmoins associés à des couteaux éclatés et à des flèches obtenus par un délicat

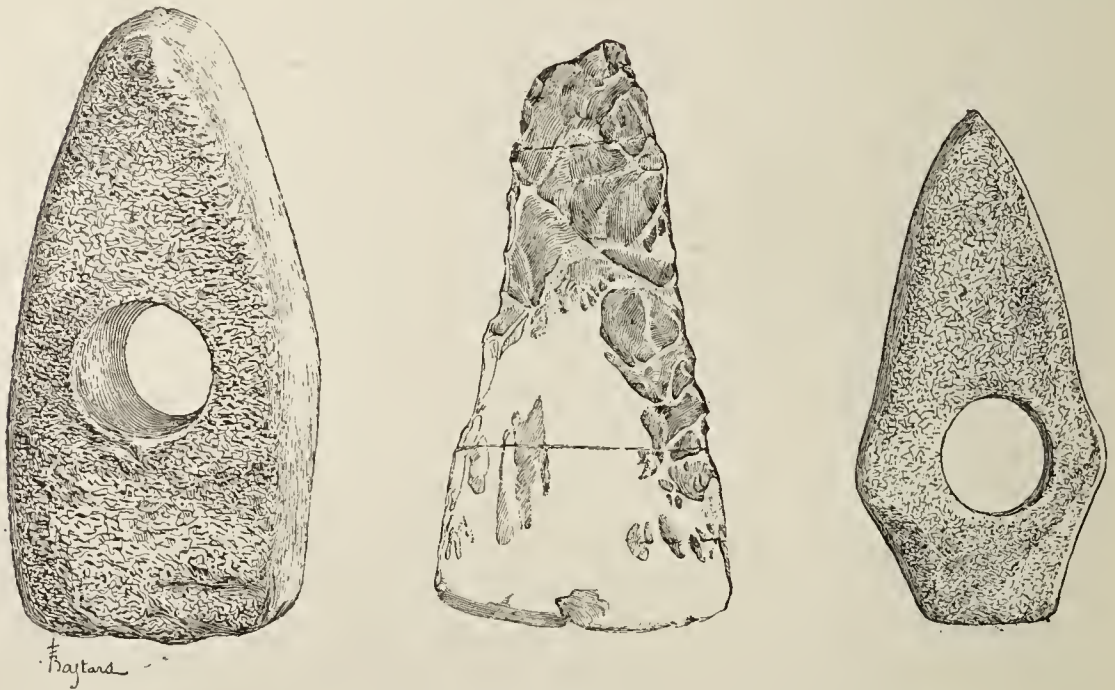


FIG. 7.

Gisement du plateau d'Awratyn (gouvernement de Volhynie).  
Collection de M. Luba Radziminski.

travail de retouches. On y trouve également une quantité de fusaïoles en schiste rose.

*Gisement du plateau d'Awratyn* (gouvernement de Volhynie). — M. Luba Radziminski a fait connaître, au Congrès russe d'archéologie tenu à Vilna, une importante localité située dans le district d'Ostrog et habitée à l'époque néolithique (1). Il y a exploré un riche gisement et recueilli une nombreuse collection. Non seulement cet archéologue a rencontré des nucléus, des lames, des ciseaux,

(1) Baron J. BAYE, *Compte rendu des travaux du IX<sup>e</sup> Congrès russe d'archéologie tenu à Vilna*. Paris, 1894, p. 53 et suiv.) ; S. LUBA RADZIMINSKI, *Z nowych poszukiwan archeologicznych w Radziminie na Wolyniu*. Krakowie, 1882,

des pointes de flèches en silex taillé ; mais aussi des instruments polis, par exemple : des haches, des ciseaux en silex et des haches-marteaux en diorite (fig. 7). Outre ces pièces qui se retrouvent également dans les divers gisements de la Petite-Russie, il a réuni une série de spécimens taillés à petits éclats sur les deux faces, confectionnés avec une telle perfection, qu'ils rappellent les plus beaux objets de la Scandinavie (fig. 8). Dans cette série, quelques échantillons, comme les scies en forme de croissant, se rapprochent même par leur forme des produits scandinaves. D'autres objets, d'un travail aussi remarquable, affectent des formes entièrement locales, surtout les admirables couteaux tranchant des deux côtés, larges à la base et terminés par une pointe recourbée. Ces couteaux n'ont été signalés que dans cette région. M. le comte A. Bobrinskoy en a recueilli quelques-uns près de Sméla (gouvernement de Kief) (1). M. Antonowitch à Mochtchanitza et à Matwiewtzi (gouvernement de Vollandie) et nous connaissons deux exemplaires dont un rapporté par nous, provenant de Vichenky (gouvernement de Tchernigow). Mais assurément les plus beaux spécimens ont été présentés au Congrès de Vilna par M. Luba Radziminski.

*Mochtchanitza* (gouvernement de Vollandie). — Un véritable atelier néolithique a été découvert à Mochtchanitza (district de Doubno). On y a ramassé des instruments polis en silex et en diorite. L'abondance de cônes provenant de la perforation des marteaux et les nombreuses haches-marteaux brisées, pendant ou après leur fabrication, indiquent que nous sommes en présence d'un centre industriel. On y trouve également des marteaux que les chocs répétés avaient fendus dans leurs parties les plus minces, de chaque côté de la perforation. La moitié tranchante de ces instruments était, pour être utilisée, soumise à un nouveau travail. On martelait les parties brisées pour obtenir autant que possible une forme triangulaire, ensuite on perçait le centre de ce fragment transformé de la sorte en instrument plus petit, mais complet (fig. 9). Le Musée de l'Université de Kief possède aussi des instruments taillés à petits éclats tels que : haches, ciseaux, couteaux à pointe recourbée, poignards, provenant de Mochtchanitza.

*Vichenky* (gouvernement de Tchernigow). — Le gisement de

(1) Comte A. BOBRINSKOY, *Kourganes et trouvailles archéologiques près de Sméla*. Saint-Petersbourg, 1887, pl. XVI, fig. 6.

Vichenky est connu par ses pointes de flèches si variées et si bien faites. En visitant les musées et les collections privées de la Russie,



FIG. 8.  
Gisement du plateau d'Awratyn (gouvernement de Volhynie).  
Collection de M. Luba Radziminski.

on est tenté de supposer que l'industrie préhistorique n'est représentée à Vichenky que par des flèches.

Nous avons voulu connaître cette localité située à plus de 20 vers-tes de Kief sur l'autre rive du Dniéper. Deux fois nous nous sommes rendus à Vichenky au mois de juillet dernier, malgré une température de 29° à 33° au-dessus de zéro. Une certaine distance sépare le village d'un plateau élevé à 60 sa-gènes environ au-dessus du niveau du Dniéper (428 mètres environ). En cet endroit, où l'homme néolithique a laissé de nombreuses traces de son séjour, on se croi-rait en un désert, le sol est recouvert d'un épais lit de sable dont le vent déplace constamment la surface. Point de végétation, excepté sur les bords d'un petit lac nommé *Oseriany*, autour duquel ont été trouvés de nombreux vestiges du travail et du séjour des habitants primitifs. Les tessons de poteries, les ossements d'ani-maux jonchent le sol. Le vent, soulevant les sables, met aussi à découvert de nombreux silex, ramassés par les enfants et vendus par eux au prêtre de Vi-chenky. Les pointes de flèches attirent surtout l'at-tention des chercheurs et des collectionneurs. C'est pour cela que les beaux spécimens deviennent fort rares.

Les séries que j'ai pu rapporter de Vichenky (fig. 10 et 11) renferment vingt-quatre spécimens de pointes de flèches qui représentent les diverses variétés et in-diquent la perfection de taille, la délicatesse de forme, enfin les dimensions graduées de ces projectiles. Les flèches triangulaires plus ou moins allongées, plus ou moins échancrées à la base, dominant; celles avec pédoncules sont relativement rares. Quelquefois on observe une fine dentelure sur les deux côtés tranchants qui forment le sommet du triangle.

L'un des objets que j'ai rapportés est particulièrement intéres-sant, il m'a même semblé unique. Peut-être l'ai-je rangé à tort avec les flèches à cause de la similitude de son exécution. C'est un croissant muni d'une très petite pointe formant saillie à sa partie la plus large, au milieu de la ligne extérieure.

Contrairement à l'opinion admise, on rencontre à Vichenky, en dehors des flèches, beaucoup d'autres objets de silex tels que : éclats, couteaux, grattoirs discoïdaux et allongés et enfin quelques-unes de ces lames typiques à pointe recourbée, dont la silhouette rappelle vaguement celle d'une faucille. Les tessons de poterie sont petits. Les fusaiöles sont en terre cuite ou en schiste rose.

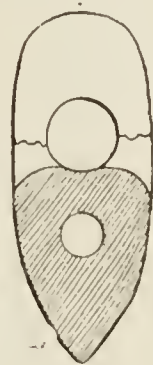


FIG. 9.

Hache - marteau  
brisée et re-  
taillée. Motchi-  
chanitza (gouv.  
de Volhynie).  
Col. de l'Uni-  
versité impé-  
riale de Kief.

Comme je l'indiquais en commençant, cette localité a fourni des pointes de flèches à un grand nombre de musées de la Russie.

*Kamenka* (gouvernement d'Ékatérinoslaw). — Ce gisement, station ou atelier, situé plus au midi que les autres, se trouve au sud des cataractes du Dniéper. L'industrie du silex à Kamenka est représentée par les formes les plus communes et abondantes dans les localités précitées, mais on y trouve de plus les instruments de

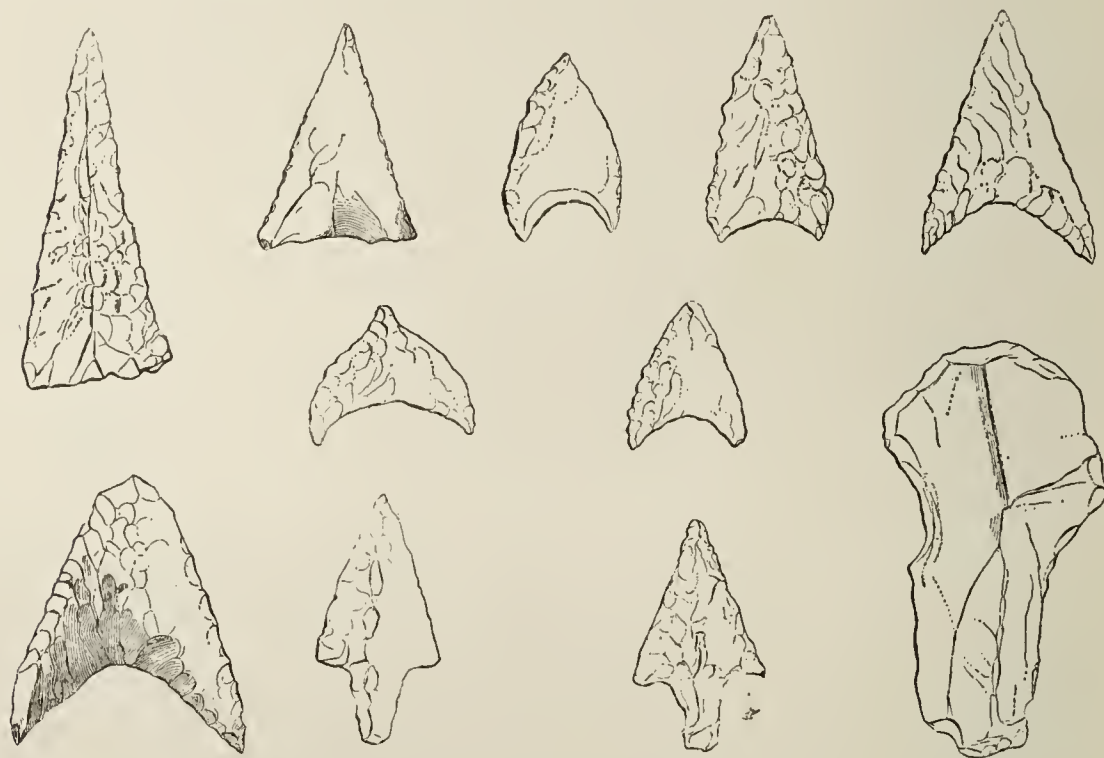


FIG. 10.

Vichenky (gouvernement de Tchernigow).

Échantillons de la collection rapportée par le baron de Baye.

grès et de granit particuliers à cette région, par exemple, les polisseurs (1) en grès très fin, sortes de cylindres dont les deux extrémités sont arrondies et dont la base est légèrement élargie. Ces polisseurs sont plus ou moins long, selon qu'ils ont servi à un usage plus ou moins prolongé; parfois, ils se trouvent considérablement réduits dans le sens de la longueur.

M<sup>lle</sup> Melnik a figuré plusieurs de ces objets dans son catalogue de la collection de M. Pol, dont les éléments proviennent surtout du gouvernement d'Ékatérinoslaw (2). Il a été aussi trouvé à Ka-

(1) En russe *polirovotchnik*, c'est-à-dire instrument qui sert à polir.

(2) M<sup>lle</sup> MELNIK, *Catalogue de la collection d'antiquités de M. Pol d'Ékatérinoslaw*. Kief, 1893, pl. III, n<sup>o</sup> 358 et 363.



menka une série de haches et d'instrument en granit, qui diffèrent de tout ce que nous venons de passer en revue. Nous devons mentionner spécialement une sorte de marteau percé au milieu et muni sur son pourtour de quatre saillies disposées en forme de croix.

*Kief.* — A Kief même, j'ai fait une exploration sur la colline qui domine le faubourg de Saint-Cyrille dans la propriété du peintre Sviétoslavski. Sur ce point, très élevé au-dessus de la vallée du Dniéper, se trouve un gisement néolithique. Vers la base de la couche de terre végétale nous avons constaté un mélange de sable, de charbons, de cendres, de coquilles, d'ossements d'animaux feu-

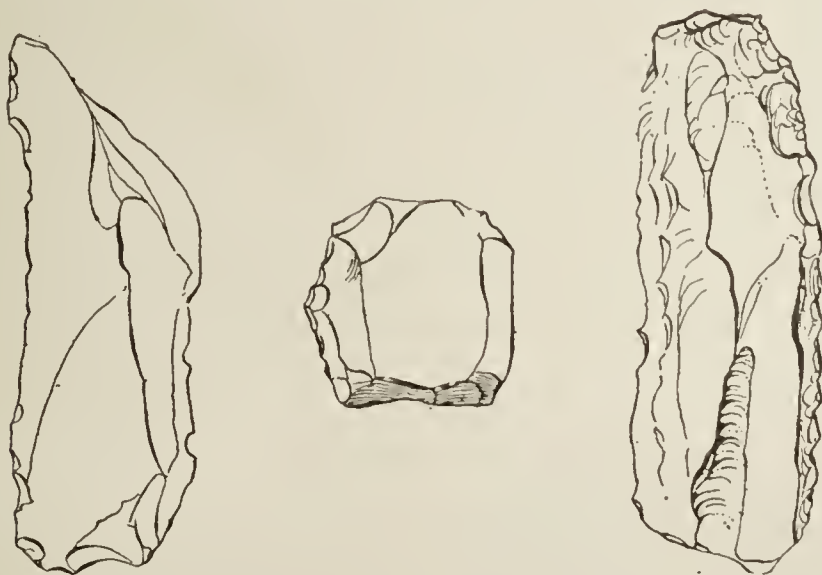


FIG. 11.

Vichenky (gouvernement de Tchernigow).

Échantillons de la collection rapportée par M. le baron de Baye.

dus, parfois même brûlés. Les hommes préhistoriques, prédécesseurs des Kiéviens, ont séjourné en cet endroit si favorable à l'habitat. Ils se nourrissaient en partie de coquilles transportées de la vallée du Dniéper; leurs débris amassés rappellent les kjökkenmöddings. Les Mollusques, les vertèbres des Poissons, les os fendus dans la longueur sont des restes de repas. Les innombrables tessons proviennent de poteries souvent très grandes et indiquent généralement une fabrication grossière; ceux qui portent des ornements méritent une mention spéciale. Quelques échantillons de céramique plus soignée se retrouvent néanmoins. Je serais tenté de les rapporter à une époque plus récente, si l'absence d'objets métalliques n'était pas un des traits caractéristiques de ce gisement.

Le peintre Sviétoslasvki, depuis qu'il fait des recherches, n'a découvert en ce lieu que des fragments d'os, de poteries, des instruments en silex et une petite idole en terre grossièrement modelée (1). Dans notre fouille du 23 juillet dernier, nous avons trouvé, comme témoins de l'industrie de la pierre, quatre grattoirs en silex et une lame pointue portant des traces de l'action du feu.

L'emplacement où s'élève aujourd'hui la ville haute de Kief a donc été habité dès les temps préhistoriques. L'existence de ce gisement et de la grotte artificielle mentionnée au début de ce travail l'atteste éloquemment.

*Hatnoye* (gouvernement de Kief). — Cette localité offre un intérêt exceptionnel, puisqu'elle a fourni de précieux vestiges de la transition de l'âge de la pierre à celui des métaux. Il s'agit d'un groupe de sept kourganes très rapprochés les uns des autres.

Chaque tumulus recouvrait un seul squelette, celui qui se trouvait au centre faisait exception par sa taille plus grande et parce qu'il renfermait huit inhumations. Au milieu de cette sépulture gisaient les ossements d'un homme adulte entourés d'une dizaine de poteries; aux pieds de ce principal squelette, se trouvait celui d'une femme très jeune.

Le mobilier funéraire de ces kourganes explorés par M. Antonowitch est composé de pièces métalliques, se rattachant à la civilisation scythique, mélangées à des représentants de l'âge de la pierre. Les premiers consistent en lances de fer, en miroir, en plaques de bronze; les seconds, en haches de silex très allongées ayant la forme de ciseaux, en flèches de silex et de plus en haches-marteaux de diorite avec perforation. Nous avons constaté la présence d'objets semblables à ces derniers dans les milieux néolithiques.

Parmi les poteries de Hatnoye, il en est de fort grossières avec des cordons en relief marqués de l'empreinte des doigts, cette ornementation était fréquemment usitée à l'âge de la pierre. Les autres vases sont plus soignés, ils portent des dessins composés de lignes géométriques tracées en creux (fig. 12). Parfois même ces traits semblent avoir été obtenus par l'application de cordes sur la pâte molle, dans d'autres cas cette décoration en creux est remplie de chaux pour mieux faire ressortir l'ornement. Ce procédé a déjà été observé sur un vase exhumé d'un kourgane renfermant des ossements peints en rouge.

(1) Elle est conservée par M. Adrien Prachoff, professeur à l'Université de Kief.

Il convient de noter que les sept kourganes de Hatnoye constituent des faits exceptionnels. Cette réunion d'instruments métalliques et de spécimens de l'âge de la pierre méritait d'être signalée à la fin de cet article. Sommes-nous en présence de tombeaux postérieurs à l'âge de la pierre dans lesquels des objets en silex et en diorite auraient été déposés dans un but superstitieux ou à titre de souvenirs? Sommes-nous plutôt en présence de sépultures d'une époque de transition? Cette dernière hypothèse pourrait être admise si, comme le suppose le savant professeur Antonowitch, l'âge du bronze n'a pas existé en Petite-Russie. Il a démontré, au Congrès de Vilna, que sur de vastes espaces de la Russie d'Europe, principalement dans la Petite-Russie, entre le Dniester et le Dniéper, l'âge du fer a succédé immédiatement à celui de la pierre (1). Le comte Bobrinskoy, après avoir posé cette question au Congrès international de Moscou en 1892 : « Un âge du bronze a-t-il existé en Petite-Russie? », propose de lier l'époque du bronze, qui, si elle a existé, a certes été de courte durée, à l'âge de la pierre, qui a dû compter plusieurs siècles (2).

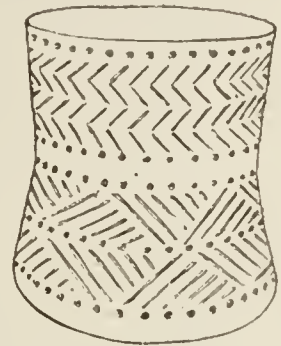


FIG. 12. — Poterie d'un des kourganes de Hatnoye (gouv. de Kief). Coll. de l'Université impériale de Kief.

(1) Communication de M. Antonowitch sur l'industrie du bronze dans le bassin du Dniéper (Congrès russe d'archéologie tenu à Vilna en 1893).

(2) *Antiquités de la Petite-Russie, collection du comte A. Bobrinskoy*. Saint-Pétersbourg, 1892.

# LA SCULPTURE EN EUROPE

## AVANT LES INFLUENCES GRÉCO-ROMAINES

PAR

M. Salomon REINACH

---

(Suite) (1)

### XII

Ce que nous avons à dire maintenant des poignards anthropoïdes ne constitue ni une parenthèse ni un hors-d'œuvre, mais se rattache directement à notre sujet. Il s'agit, en effet, d'une série d'objets très singuliers qui, considérés isolément, éveillent d'une façon assez naturelle l'idée d'une influence orientale, en particulier d'une influence phénicienne ; mais cette illusion disparaît lorsqu'on replace cette série dans le groupe plus compréhensif où elle ne forme, pour ainsi dire, qu'une variété. C'est ce que nous nous proposons d'essayer ici, en commençant par un catalogue descriptif des objets en litige, que l'on trouvera tous reproduits par la gravure (2). Pour ne point avoir à nous répéter, disons une fois pour toutes que, dans ces armes, la poignée est en bronze et la lame en fer.

N° 1. *Poignard de Salon (Aube)*. — L'original (long. 0<sup>m</sup>,465) appartient à la collection de M. Morel ; il y en a un moulage à Saint-Germain (n° 21213). La poignée affecte la silhouette d'un personnage levant les bras et écartant les jambes ; le bouton qui relie les deux parties divergentes de la poignée pourrait être considéré comme une ceinture. La tête seule est modelée de manière à ne laisser aucun doute sur les intentions anthropomorphiques du sculpteur ; bras et jambes ne sont encore que des éléments décoratifs (fig. 142) (3).

N° 2. *Poignard de Neuchâtel (Suisse)*. — L'original (long. 0<sup>m</sup>,446) a été trouvé dans les travaux de la Thièle et a passé dans la collec-

(1) Voir *L'Anthropologie*, 1894, p. 15-34, p. 173-186, p. 288-305.

(2) Les dessins des figures 142-150, 176, 177, 180, sont de M. Devillard.

(3) MOREL, *Champagne souterraine*, pl. XXXIII, fig. 1 ; LINDENSCHMIT, *Allerthümer*, t. IV, 25, 4 ; *Centralmuseum*, pl. XXXIV, 4 ; *Matériaux*, t. X, p. 177.

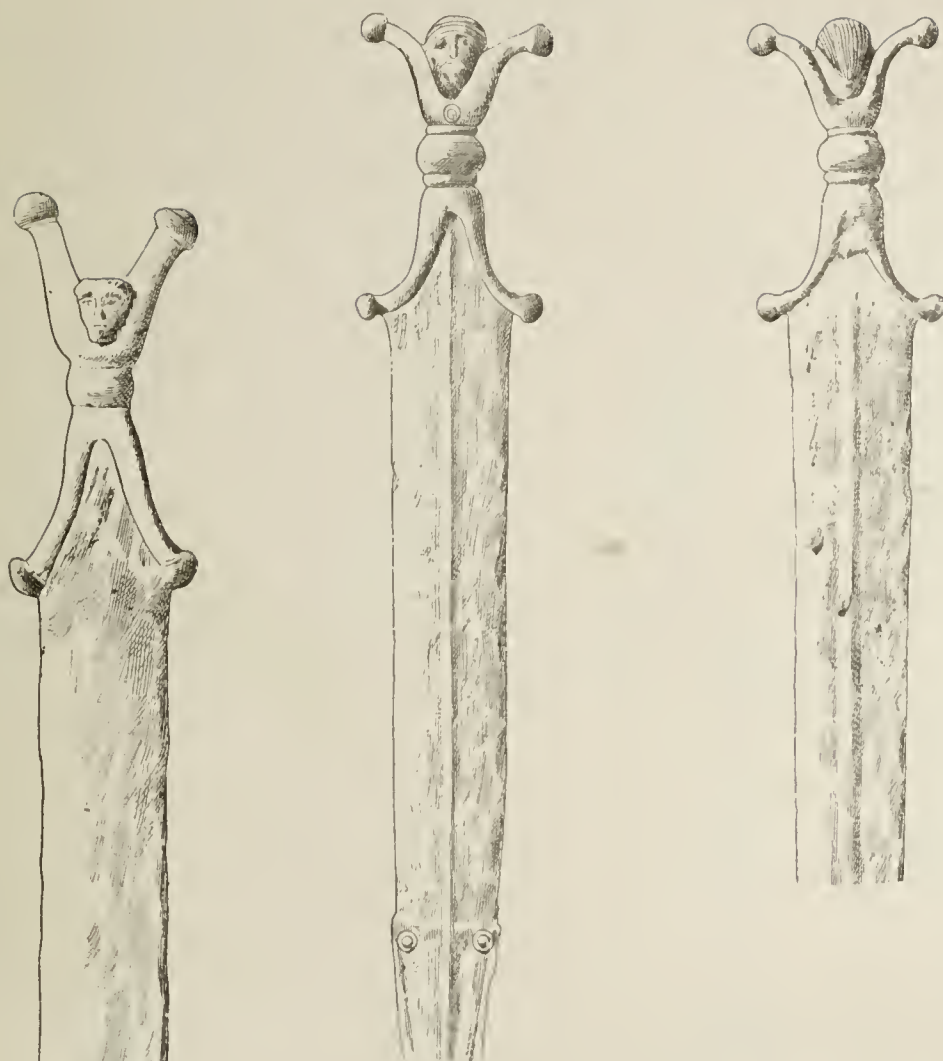
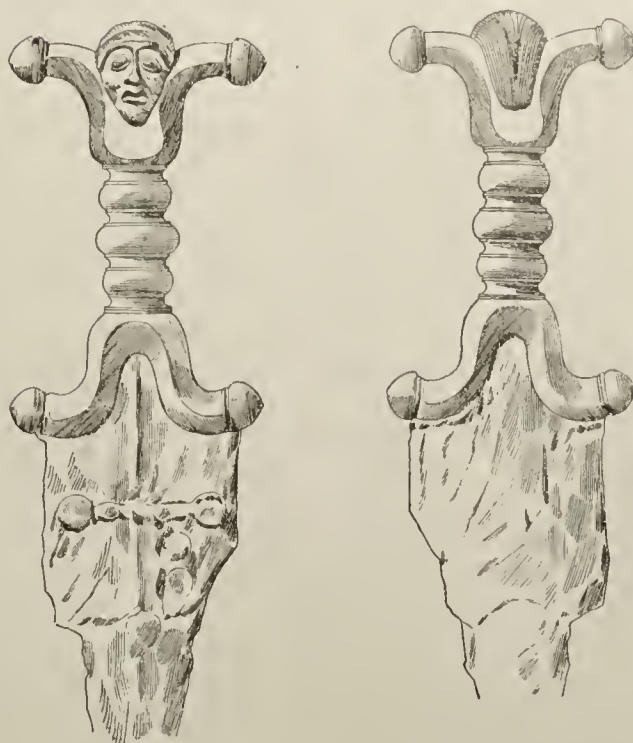


FIG. 143 et 144. — Neuchâtel (bronze et fer).

FIG. 142.  
Salon (bronze et fer).



[FIG. 145 et 146. — Chaumont (bronze et fer).

tion de l'ingénieur Ritter ; il y en a un moulage à Saint-Germain (n° 27348). Le type est analogue au précédent, mais la tête est modelée avec plus de soin (fig. 143, 144) (1).

N° 3. *Poignard du canal de la Marne au Rhin*. — L'original (long. 0<sup>m</sup>,415), découvert au cours des travaux du canal de la Marne au Rhin, près de Chaumont, a été donnée au Musée de Saint-Germain par le Ministère des Travaux publics (n° 28216). Il y a trois boutons superposés entre les deux parties divergentes de la poignée et la tête présente un type caractéristique, avec des sourcils épais et de gros yeux affleurant (fig. 145, 146) (2).

N° 4. *Poignard de Mouriès (Bouches-du-Rhône)*. — L'original (long. 0<sup>m</sup>,580) est au Musée de Saint-Germain (n° 14626) (3). Ici, les deux bras se terminent par des têtes de béliers et l'on distingue de petites têtes humaines à l'extrémité des rameaux qui représentent les jambes. Il y a là une tendance barbare à la fantaisie qui se retrouve d'un bout à l'autre du domaine celto-scythique, dans l'art sibérien et scandinave comme sur les monnaies gauloises. La taille est formée par une superposition de boutons (fig. 147, 148) (4).

N° 5. *Poignard de Tesson (Charente-Inférieure)*. — L'original (long. 0<sup>m</sup>,505) a été découvert vers 1881 à Tesson près de Saintes et acheté en 1887, au prix de 1000 francs, à M. de Thézac de Saintes par le Musée de Saint-Germain (n° 31046). Type analogue au précédent, sans les petites têtes accessoires. Le travail de la tête est assez soigné ; les cheveux sont ornés de ciselures et les yeux, comme dans le n° 3, sont à fleur de tête. Le fourreau en bronze du poignard s'est conservé (fig. 149, 150).

N° 6. *Poignard de la rivière Witham*. — L'original (long. 0<sup>m</sup>,45) a été découvert dans la rivière Witham en Angleterre et appartenait à Henry Thorrold esq. ; il est aujourd'hui au Musée de Guildhall à Londres (5). Le type diffère tout à fait de celui des objets précédents,

(1) LINDENSCHMIT, *Alterthümer*, t. IV, 25, 2 ; *Centralmuseum*, pl. XXXIV, 8 ; *Antiqua*, 1887, pl. IV, p. 14.

(2) LINDENSCHMIT, *Alterthümer*, t. IV, 25, 1 ; *Centralmuseum*, pl. XXXIV, 6.

(3) LINDENSCHMIT, *Alterthümer*, t. IV, 25, 3 ; *Centralmuseum*, pl. XXXIV, 9.

(4) Cet objet a été envoyé à Napoléon III, en compagnie d'une dizaine d'autres, par M. Revcoil, architecte, au château de Servanes (Mouriès). Il y avait d'abord trois *simpulum* en bronze, renfermés dans une urne en terre avec ossements brûlés ; puis deux petites patères en terre, trouvées dans l'urne funéraire à côté des *simpulum* ; un bout de fourreau en fer ; une monnaie d'Auguste, moyen bronze ; une pointe de lance à douille, très allongée ; une lame de couteau en fer ; un *umbo* circulaire en fer. Les trois derniers objets avaient été découverts à Mouriès avec le poignard ; les autres proviennent de trouvailles diverses dans la même région.

(5) *Antiqua*, 1887, p. 14.

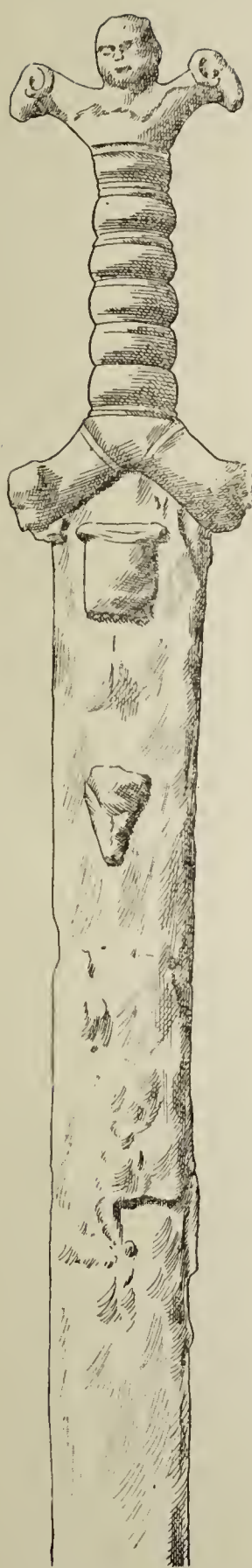


FIG. 147. — Mouriès (bronze et fer).



FIG. 148. — Mouriès (bronze et fer).

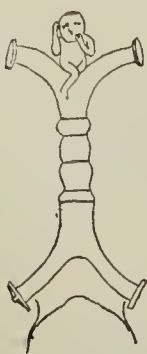


FIG. 151. — Witham (bronze et fer).

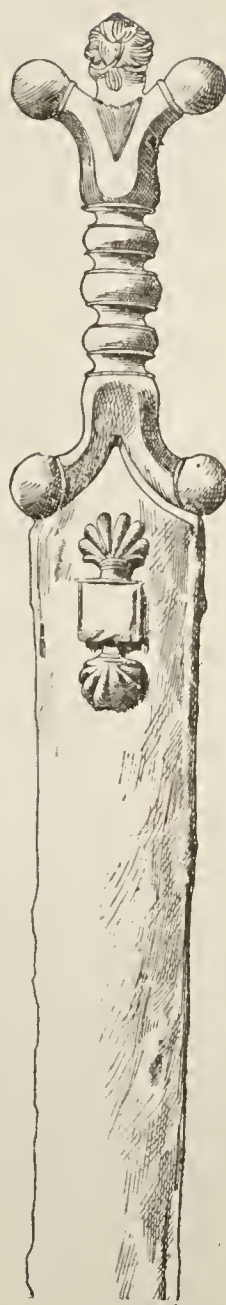


FIG. 149 et 150. — Tesson (bronze et fer.)

car la figure humaine, au lieu d'être constituée par la poignée, est juchée à la partie supérieure de l'arme, à la manière d'un simple ornement (fig. 151). Cette figure est assez indistincte; Kemble et Franks ont pensé qu'elle tenait un masque (*figure holding apparently a mask to its head*), Thurnam s'est contenté de la décrire comme une espèce de gnome (*a little imp-like figure*). On distingue, dans les yeux, des traces d'émail (1).

### XIII

La distribution géographique des exemplaires que nous venons de décrire laisse entrevoir que leur centre de fabrication devait être en pays helvétique. Le spécimen de la Charente-Inférieure ne contredit pas cette conclusion. On sait par César (2) que les Helvètes, lorsqu'ils quittèrent leur pays, voulurent se diriger vers le territoire des Santones (Charente-Inférieure), et l'on s'est demandé pourquoi ce peuple avait pris la résolution de traverser ainsi toute la Gaule et de s'établir sur la côte déjà très peuplée de l'Atlantique (3). C'est probablement qu'il existait, entre ce pays et celui des Helvètes, des relations politiques, religieuses ou commerciales; le poignard découvert à Tesson prendrait, si notre hypothèse est fondée, une certaine importance historique.

Lindenschmit, qui s'est occupé à diverses reprises des poignards anthropoïdes, a émis à leur égard en 1889 une théorie qui nous semble tout à fait erronée. Voici la traduction du passage où il l'a fait connaître (4).

« Nous avons autrefois (pl. 2 du tome IV) publié une arme de ce genre, sans avoir alors connaissance de l'extension de ce type et sans nous être fait une opinion précise sur son caractère. Maintenant, grâce à la découverte de plusieurs spécimens analogues, tant poignards qu'épées, nous pouvons exprimer à leur sujet un avis formel, fort différent de celui auquel nous nous étions rangé d'abord (5). *Nous considérons ces objets comme des restes épars des armes carthaginoises, qui, distribuées parmi les bandes de mercenaires septentrio-*

(1) KEMBLE et FRANKS, *Horae ferales*, pl. XVII, 2; THURNAM et DAVIS, *Crania Britannica*, p. 91; FORRER, *Antiqua*, 1887, p. 14.

(2) CÉSAR, *Bell. Gall.*, I, 40.

(3) GEORGES LONG, dans le *Dict. of Geography*, t. II, p. 903.

(4) *Allerthümer*, t. IV, 5<sup>e</sup> cahier, texte de la pl. 25.

(5) Lindenschmit croyait alors (1883) que ce type de poignard était italien.



naux, ont été transportées dans la patrie de ces derniers au cas rare où il leur a été donné d'y revenir. Ces épées, comme les casques pointus, dont on connaît déjà neuf spécimens découverts en Gaule, un sur le Rhin près de Mayence, un en Bavière (voir t. III, I, 2 et XII, 1), sont d'une forme particulière qu'on ne peut retrouver qu'en Asie et qui ne se rencontre en Europe que là où le commerce phénico-carthaginois a laissé des traces certaines. La forme singulière de ces armes, ainsi que les curieux boucliers découverts en Angleterre (*Horae ferales*, 14 et 15), peuvent aussi peu être attribués à l'industrie d'un peuple à demi-sauvage que le goût particulier des ornements qu'on y constate. Il n'y a ici que deux hypothèses possibles. Ou bien nous devons considérer ces armes comme un témoignage



FIG. 153.



FIG. 154. — Lyon (bronze).



FIG. 152. — Égypte (or). Égypte (bronze et bois). FIG. 155. — Concise (bronze).

tout à fait exceptionnel du développement de l'habileté technique et du goût chez les Celtes ; ou nous devons y voir l'héritage d'un peuple étranger qui, bien qu'ayant été pendant des siècles en relations avec le nord, n'a encore été l'objet, chose incompréhensible, d'aucune attention à cet égard. *Nous n'avons pas le choix, nous devons attribuer ces armes au peuple qui a si puissamment agi sur l'Europe par le commerce d'abord, puis par les grandes guerres qu'il a soutenues.* » Lindenschmit termine en promettant de revenir sur cette question « si insuffisamment traitée » ; la mort ne lui a pas permis de tenir parole.

On reconnaît ici l'influence des idées de M. Helbig, qui avait été le premier, en 1884, à insister sur l'importance du commerce carthaginois avec l'Europe occidentale. Mais, d'abord, nous n'avons

encore découvert, dans aucun milieu punique, un seul poignard anthropoïde ; en second lieu, le style de ces poignards et des têtes qui les décorent est absolument celtique, ne ressemblant en rien à celui des œuvres carthaginoises. Le poignard découvert en Angleterre, dont Lindenschmit n'a pas invoqué le témoignage, serait justement le seul où l'on pourrait reconnaître une influence phénicienne, car la petite figure qui la surmonte n'est pas sans analogies avec les patèques de l'art phénicien (1). Mais les poignards anthropoïdes découverts en Gaule ne se prêtent pas à des rapprochements de ce genre. En émettant la singulière hypothèse que les figures constituant les poignées peuvent représenter des captifs en croix (2), Lindenschmit a voulu attacher une signification précise à un geste qui n'en a point, parce qu'il n'est que la traduction de nécessités constructives et décoratives. Des erreurs analogues, commises par différents antiquaires, ont été déjà plusieurs fois signalées au cours du présent travail.

Dans tout l'ensemble des monuments orientaux, je ne connais que deux poignards anthropoïdes, tous les deux découverts en Égypte. Le premier spécimen, recueilli dans la célèbre tombe d'Aahho-tep et actuellement au Musée de Gizeh, est une arme avec lame en or, surmontée d'une poignée que décorent quatre têtes de femme en or repoussé (3). Le croquis ci-joint, calqué sur la photographie publiée par Mariette, montre assez qu'il n'existe pas d'analogie entre ce poignard et nos spécimens gaulois (fig. 152). Un second exemplaire appartenait en 1886 à M. le professeur Sayce, chez lequel je l'ai dessiné à Oxford (4). D'un caractère analogue à celui de Gizeh, il s'éloigne tout autant des nôtres et je le signale seulement pour être complet (fig. 153).

La véritable explication du type de nos poignards a été indiquée, dès 1887, dans une note de M. Forrer (5) ; sa manière de voir est conforme à celle que nous allons exposer, et qui paraîtra, croyons-nous, préférable à la théorie *carthaginoise* de Lindenschmit.

(1) Cf. PERROT et CHIZEZ, *Histoire de l'art*, t. III, p. 418 et suiv.

(2) Voici comment LINDENSCHMIT (*Alterthümer*, IV, 25) décrit le poignard de Chaumont : « La tête humaine a les sourcils relevés par la douleur et les coins de la bouche abaissés... Le tout fait l'impression d'un homme mis en croix. »

(3) MARIETTE, *Album du Musée de Boulaq*, pl. XXXI ; DALY, *Revue générale de l'architecture*, 1860, pl. IV-IV (en couleurs).

(4) Le poignard est en bronze, le manche de bois. La provenance indiquée est Panopolis.

(5) FORRER, *Antiqua*, 1887, p. 14. Je regrette de n'avoir pas sous la main le XI<sup>e</sup> *Pfahlbaubericht* de M. HEIERLI, où il a été question de ces objets à la p. 76 ; cf. *Indic. d'antiq. suisses*, 1890, p. 319.

## XIV

Dès la seconde partie de l'âge du bronze — le *bel âge* de Desor, le *larnaudien* de M. de Mortillet — les fabricants d'armes montrent un goût marqué pour les poignées à antennes. On peut distinguer les types suivants :

- 1° La poignée se termine par deux enroulements (fig. 154) (1);
- 2° La poignée se termine par deux enroulements entre lesquels le prolongement de la poignée forme une saillie de forme pyramidale (fig. 155) (2);
- 3° La saillie médiane est un cône étroit (fig. 156) (3);
- 4° La saillie médiane est modelée et présente l'aspect de boutons ou de segments superposés (fig. 157) (4);
- 5° Une pièce transversale réunit les deux antennes ou enroulements (fig. 158) (5).

Les armes que nous venons de figurer sont des épées; mais les poignards affectent des types analogues, dont nous citerons les spécimens suivants :

- 1° La poignée forme deux enroulements sans saillie médiane; il y a des gravures sur la lame (fig. 159) (6);
- 2° La poignée présente la forme d'une double antenne; à la naissance de la lame, on distingue une encolure stylisée d'oiseau (fig. 160) (7);
- 3° La poignée présente la forme d'une double antenne ou d'une demi-lune surmontée d'un demi-cercle ajouré (fig. 161) (8).

La nécropole de Hallstatt a fourni deux poignards en bronze dont les poignées, beaucoup plus compliquées, se rattachent néanmoins aux types précédents. Dans l'un (9) (fig. 162), les extrémités des an-

(1) Spécimen trouvé à Lyon, conservé au Musée de Rennes (*Musée préhistorique*, n° 909).

(2) Spécimen trouvé à Concise (TRÖLTSCHE, *Fundstatistik*, n° 87 a).

(3) Spécimen d'Upland (Suède), appartenant au deuxième âge du bronze (MONTELIUS, *Antiq. suédoises*, n° 155; cf. NAUE, *Das Schwert*, pl. II, F).

(4) SACKEN, *Das Grabfeld von Hallstatt*, pl. V, 10.

(5) Spécimen du lac de Luysel (Vaud), au Musée de Berne (*Musée préhistorique*, n° 910).

(6) Spécimen de Halland (Suède); MONTELIUS, *Antiq. suédoises*, n° 187.

(7) Scanie (MONTELIUS, *Antiq. suédoises*, n° 186; UNDSER, *Auftreten des Eisens*, pl. XXX, 4).

(8) Wollishofen (station lacustre près de Zurich). Voir *Antiqua*, 1886, pl. II, p. 22 et 27.

(9) LINDENSCHMIT, *Alterthümer*, t. II, 2, 4, 6.

tennes sont devenues des têtes d'oiseaux (cf. les fig. 147 et 148) ; dans l'autre (1), qui est une arme de grand luxe, rehaussée de verrieres, deux petits bonshommes, les bras étendus, se font face,



FIG. 156.  
Upland (bronze).

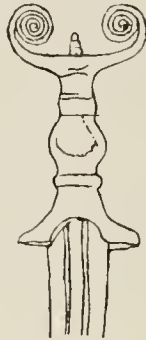


FIG. 157.  
Hallstatt (bronze).

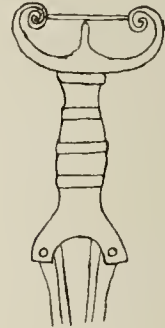


FIG. 158.  
Luysel (bronze).



FIG. 159.  
Halland (bronze).

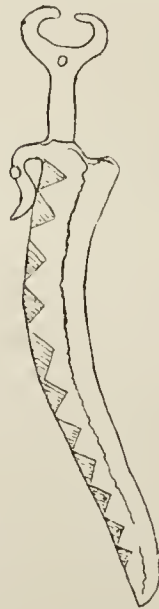


FIG. 160.  
Scanie (bronze).



FIG. 161.  
Wollishofen (bronze).

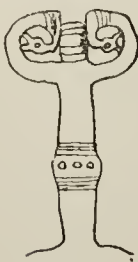


FIG. 162.  
Hallstatt (bronze).



FIG. 163.  
Hallstatt (bronze).

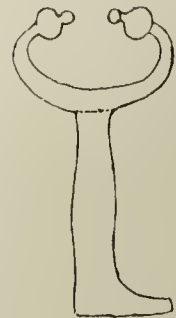


FIG. 164.  
Thalheim (bronze).

placés horizontalement de part et d'autre d'une saillie médiane (fig. 163).

(1) LINDENSCHMIT, *Allerthümer*, t. II, 2, 4, 3; KEMBLE-FRANKS, *Horae ferale*s, pl. XVII, I a; SACKEN, *Hallstatt*, pl. VI, 4.

Si nous passons des armes de bronze aux armes de fer et à celles dont la poignée seule est de bronze, nous constaterons que le type à antennes est très fréquent, alors que le type à enroulements ne se trouve plus.



FIG. 165.  
Bellune (bronze et fer).



FIG. 166.  
Niederaunau (bronze et fer).

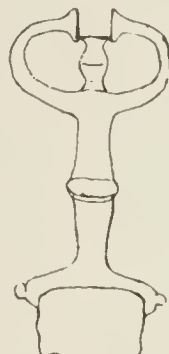


FIG. 167.  
Hallstatt (bronze et fer).



FIG. 168.  
Alaise (fer).

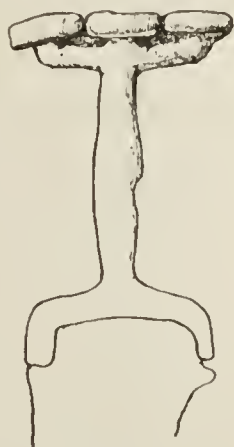


FIG. 169. — Salem (bronze et fer).



FIG. 170.  
Väringenstadt (bronze et fer).

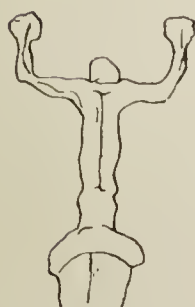


FIG. 171.  
Zurich (fer).

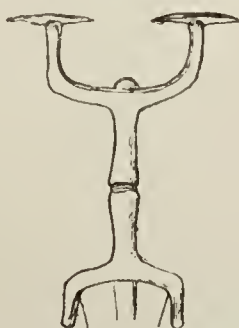


FIG. 172.  
Hallstatt (bronze et fer).

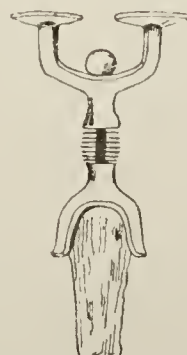


FIG. 173.  
Hallstatt (bronze et fer).

Dans un livre récent intitulé *Les Celtes et les Gaulois dans les vallées du Danube et du Pô*, que j'ai publié en collaboration avec M. Bertrand, j'ai dressé la liste d'une trentaine de poignards à antennes, à laquelle je puis renvoyer le lecteur (1). Ce qui nous im-

(1) *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, p. 86 et suiv.

porte ici, c'est d'en préciser le développement « typologique ». Nous distinguerons à cet effet les modèles suivants :

1° La poignée se termine en forme de double antenne, sans saillie médiane (fig. 164) (1).

2° Il existe une saillie médiane présentant l'aspect d'un bouton (fig. 165) (2).

3° Les antennes se rejoignent en haut et présentent, à la partie la plus élevée de leur cours, trois petits disques verticaux (fig. 166) (3).

4° Même type avec saillie médiane (fig. 167) (4).

Dans les exemplaires suivants, les antennes, au lieu d'affecter une forme circulaire, présentent un aspect plus ou moins coudé qui fait songer à des bras humains. On entrevoit dès lors l'évolution anthropomorphique du type.

5° Les antennes sont coudées, mais il n'y a point de saillie médiane (fig. 168) (5).

6° Les antennes coudées se terminent par des boutons rectangulaires, entre lesquels se trouve un autre appendice de même forme dans l'axe de la lame (fig. 169) (6).

7° Les antennes coudées se terminent par des boutons ; un très petit bouton central fait saillie dans l'axe de la lame (fig. 170) (7).

8° Le bouton central devient plus grand et commence à suggérer l'idée d'une tête (fig. 171) (8).

9° Les antennes coudées se terminent par des disques plus ou moins aplatis à leur partie supérieure, avec bouton dans l'axe de la lame. C'est le type dont la nécropole de Hallstatt a fourni des variétés assez nombreuses ; nous en reproduisons quelques-unes (fig. 172-174) (9).

Avec ce dernier modèle, nous sommes déjà bien près du poignard

(1) Thalheim (Wurtemberg). Cf. LINDENSCHMIT, *Alterthümer*, t. II, 2, 4, 7.

(2) Bellune (*Antiqua*, 1892, p. 15, pl. IX).

(3) Niederaunau en Bavière (LINDENSCHMIT, *Alterthümer*, t. II, 2, 4, 8).

(4) LINDENSCHMIT, t. II, 2, 4, 5 ; SACKEN, *Hallstatt*, pl. V, 14.

(5) Alaise en Franche-Comté (*Revue archéol.*, 1858, pl. 348). C'est une courte épée toute en fer.

(6) Salem, dans le pays de Bade (WAGNER, *Grabhügel und Urnenfriedhöfe in Baden*, 1855, pl. VI, 17).

(7) Tumulus de Väringecustadt près de Sigmaringen (LINDENSCHMIT, *Alterthümer* pl. IV, 2, 2).

(8) Musée de Zurich, LINDENSCHMIT, t. III, p. 15 de la *Beilage* au 1<sup>er</sup> cahier.

(9) Fig. 171, SACKEN, *Hallstatt*, pl. VI, 5 (cf. *Centralmus.*, pl. XLVI, 12). — Fig. 172, SACKEN, pl. V, 11 (cf. LINDENSCHMIT, *Alterthümer*, t. II, 2, 4, 2 a ; CHANTRE, *Age du bronze* t. II, p. 48, fig. 23). — Fig. 173, SACKEN, pl. V, 12.

anthropoïde et nous avons vu que ce type était le produit d'une évolution dont on peut retracer les débuts jusqu'en plein âge du bronze. L'intervention de modèles étrangers est inutile pour l'expliquer ; mais cela est trop peu dire, *car le monde égyptien, grec ou phénicien ne nous a encore fourni rien d'analogue.* Une découverte faite

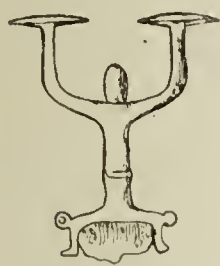


FIG. 174.  
Hallstatt (bronze  
et fer).



FIG. 175.  
Carthage (fer).



FIG. 176 et 177.  
Rastel (bronze et fer).

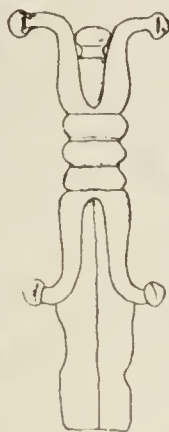


FIG. 178.  
Schwadernau  
(bronze et fer).



FIG. 180.  
Hongrie (bronze  
et fer).



FIG. 179.  
Schlieren  
(bronze et fer).



FIG. 181. — Alsace  
(bronze et fer).

par le P. Delattre en 1881, dans une tombe très ancienne de l'acropole de Byrsa (VIII<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), nous prouve que les premiers habitants de Carthage ont possédé des épées de fer à antennes (fig. 175) (1) ; mais c'est là un type tout à fait banal qui se retrouve,

(1) *Bulletin des Antiquités africaines*, 1885, p. 242, pl. XXV. En 1886, étant à Mayence, j'avais signalé cette trouvaille à Lindenschmit : il s'écria aussitôt qu'elle résolvait le

pour ne citer que quelques exemples, à Alaise (1), à Sainte-Foy dans le Tarn (2) et dans le Caucase (3). Les développements ultérieurs de ce modèle très simple ne se sont produits, à ma connaissance, que dans l'Europe occidentale et la thèse de l'importation est encore plus inadmissible ici qu'ailleurs.



FIG. 182.  
Worms (bronze).



FIG. 183.  
Hissarlik (bronze).



FIG. 184.  
Tenebüttel (bronze).



FIG. 185.  
Kreuznach (bronze).



FIG. 186.  
Mayence (bronze).



FIG. 187.  
Sulzbach (bronze).



FIG. 188.  
Urexweiler (bronze).

## XV

Entre les derniers types de Hallstatt et les poignards anthropoïdes proprement dits, il y a encore un intervalle à franchir, une lacune à combler. Or, ce *hiatus* est précisément rempli par une série de poignards qui se rapprochent beaucoup des types de nos figures 142-148, sauf que la tendance anthropomorphique y est encore comme latente ou réprimée. Je connais les exemplaires suivants, avec poignée de bronze et lame de fer :

problème des poignards anthropoïdes, que ces poignards étaient carthaginois, etc. J'étais alors trop ignorant pour le détromper.

(1) CHANTRE, *Age du fer*, pl. XXXIX, 2.

(2) *Matériaux*, t. XIV, p. 483; CHANTRE, *Caucase*, t. II, p. 48.

(3) CHANTRE, *Caucase*, pl. VII, 2.



1° Au Musée de Mayence (moulage à Saint-Germain, n° 29906) (1). L'original (long. 0<sup>m</sup>,45) aurait été découvert à Rastel (fig. 176-177); sur la lame sont incrustés, en or, un croissant lunaire et une étoile (ou soleil), où il faut bien se garder d'aller chercher des symboles religieux puniques, puisque nous savons par César que les Germains adoraient le soleil et la lune (2). Ce ne sont peut-être d'ailleurs que des ornements.

2° Spécimen analogue découvert à Schwadernau (Suisse) et conservé au Musée de Berne (fig. 178) (3).

3° Spécimen découvert à Schlieren dans le canton de Zurich et conservé au Musée de cette ville (fig. 179) (4).



FIG. 189.  
Nassau (bronze).



FIG. 190.  
Luneringen (bronze).



FIG. 191.  
Franconie (bronze).



FIG. 192.  
Ingoldstadt (or).

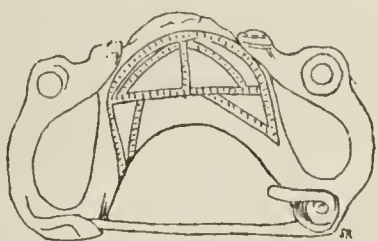


FIG. 193.  
Schwabsburg (bronze).

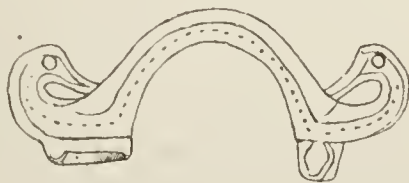


FIG. 194.  
Prozor (bronze).

4° Spécimen découvert en Hongrie et conservé au Musée de Pesth (moulage à Saint-Germain, n° 16066). La lame a été repliée intentionnellement (fig. 180) (5).

Cette fois encore, la géographie des exemplaires énumérée plus haut semble autoriser l'hypothèse d'un atelier helvétique.

A quelle époque appartiennent ces poignards? La réponse, à notre avis, ne saurait être douteuse. Il faut les attribuer au début de

(1) LINDENSCHMIT, *Alterthümer*, t. IV, 2, 3; *Centralmuseum*, pl. XXXIV, 7; BAUMEISTER, *Denkmäler*, fig. 2254.

(2) CÉSAR, *Bell. Gall.*, VI, 21. Les mêmes emblèmes figurent sur le bouclier d'un auxiliaire germain, représenté sur la colonne Trajaue (SAGLIO, *Dictionnaire*, fig. 1580).

(3) LINDENSCHMIT, *Alterthümer*, t. IV, 25, 6; HEIERLI, *IXter Pfahlbaubericht*, pl. XVIII, 1.

(4) LINDENSCHMIT, *Alterthümer*, t. IV, 25, 5; *Indic. d'antiq. suisses*, 1890, pl. XIX, fig. 8, p. 319.

(5) LINDENSCHMIT, *Alterthümer*, t. IV, 25, 7; *Centralmuseum*, pl. XXXIV, 5 (avec lame redressée).

la période de La Tène, qui précède celle de la conquête romaine, et la direction du Musée de Saint-Germain ne s'est certainement pas trompée de beaucoup quand elle a fait figurer les poignards anthropoïdes de notre collection dans la salle d'Alesia. Ce qui n'est pas moins certain à nos yeux, c'est que le type du poignard anthropoïde, créé par quelque atelier helvétique, n'a pas trouvé faveur auprès des populations gauloises, ce qui explique la rareté de ces objets et le peu de variété de leurs types. Il y a là une tentative intéressante d'émancipation, de réaction contre la décoration géométrique, mais, par des raisons qui nous échappent, cette tentative n'a pas eu de lendemain.

Ceux qui ont bien voulu suivre ce travail comprennent où nous avons voulu en venir. Le poignard anthropoïde, où l'on a reconnu à tort l'influence d'une civilisation étrangère, est un produit celtique, où la représentation conventionnelle de la forme humaine n'est que le résultat presque fatal de la *suggestion* exercée sur les artistes par une forme géométrique appropriée. C'est le pendant exact de ce que nous avons déjà observé en étudiant le développement de la pendeloque en forme de triangle (1). En présence de deux groupes de monuments comme ceux des figures 142-150 d'une part, des figures 175-179 de l'autre, on se pose naturellement la question : Le géométrique est-il sorti de l'anthropomorphique, ou l'anthropomorphique est-il sorti du géométrique ? Il nous semble que la réponse ne saurait être douteuse et que la vérité, ici comme ailleurs, est du côté de la seconde alternative. Il en résulte que des types comme celui du personnage aux bras levés et aux jambes écartées ne comportent nullement une explication *monogéniste* et que, lorsqu'on les rencontre sur divers points, dans le bassin de la Méditerranée ou sur le Danube, il y a non seulement témérité, mais manque de méthode à vouloir en ramener l'origine à un centre unique de diffusion.

## XVI

Nous avons dit que les poignards anthropoïdes étaient le résultat d'une tentative, faite à l'époque de La Tène, pour animer la forme géométrique par des motifs empruntés au monde vivant.

(1) *L'Anthropologie*, 1894, p. 297.

Il s'en faut que cette tentative ait été isolée, ni qu'on puisse la considérer comme la plus ancienne.

A côté de la tendance géométrique et décorative, qui en est comme l'essence, on reconnaît, en effet, dans l'art primitif de l'Europe centrale, les traces d'une tendance anthropomorphique et zoomorphique. Ce sont surtout les décorations terminales qui ont inspiré aux artisans des pays celtiques, comme à leurs successeurs de l'époque des invasions, l'idée de les transformer à l'imitation des formes animales. J'en ai réuni un assez grand nombre d'exemples que je donne ici, classés sous quatre chefs; des images juxtaposées étant plus éloquentes que des commentaires, je m'abstiendrai d'insister sur les détails.

1° *Poignées de couteaux*. — L'objet le plus intéressant de cette série (fig. 181) a été découvert, dit-on, en Alsace; M. Forrer l'attribue à l'époque de La Tène et me paraît avoir reconnu très justement que ce n'est pas un objet romain (1). Un couteau découvert près de Worms, en compagnie d'objets du style de La Tène, présente une poignée en forme d'une tête d'animal cornu (fig. 182) (2). Nous reconnaissons ici le rôle des antennes, *suggérant* l'idée de la forme humaine ou animale. On peut rapprocher de ce dernier spécimen un petit poignard découvert par Schliemann dans la seconde ville d'Hissarlik (fig. 183) (3). Une tête humaine orne le sommet de la poignée d'un couteau découvert à Tenebüttel (fig. 184) (4); le Danemark a fourni plusieurs objets analogues, remontant à la fin de l'âge du bronze, parmi lesquels nous citerons le couteau de Skanderborg (5) et l'épingle découverte à Horne, près de Faaborg (6).

2° *Fibules*. — Je laisse de côté les fibules en forme d'animaux, qui n'appartiennent guère à l'industrie primitive, pour m'occuper de celles où la forme humaine ou animale paraît seulement comme une modification presque accidentelle des éléments constitutifs de l'objet. Je distinguerai à cet égard plusieurs classes :

A. L'une des extrémités de la fibule affecte la forme d'une tête d'oiseau à bec recourbé (tumulus de Kreuznach, fig. 185 (7); envi-

(1) *Antiqua*, 1890, pl. IV, p. 27.

(2) *Antiqua*, 1888, pl. XIV, 17, p. 74.

(3) SCHLIEMANN, *Ilios*, fig. 998.

(4) *Antiqua*, 1888, pl. VI, 4, p. 21.

(5) *Aarboger*, 1871, pl. IX, 2; *Mémoires des Antiquaires du nord*, 1872, p. 70; UNDET, *Auftreten des Eisens*, p. 363, fig. 47; *Antiqua*, 1888, pl. IV, 2. Remarquer les ornements en S.

(6) *Aarboger*, 1871, pl. IX, 1; *Mémoires des Antiquaires du nord*, 1872, p. 70; UNDET, *Auftreten des Eisens*, fig. 46; *Antiqua*, 1888, pl. VI, 1.

(7) LINDENSCHMIT, *Allerthümer*, t. I, 4, 3, 8.

rons de Mayence, fig. 186 (1); tumulus de Sulzbach en Bavière, fig. 187 (2); tumulus d'Urexweiler près de Wendel, fig. 188 (3);



FIG. 195.  
Taunus (bronze).



FIG. 196.  
Hallein (bronze).



FIG. 197.  
Hesse (bronze).

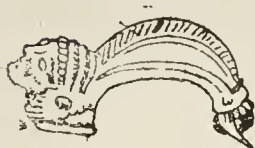


FIG. 198.  
Zerf (bronze).

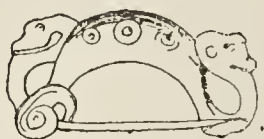


FIG. 199.  
Budenheim (bronze).



FIG. 200.  
Darmstadt (bronze).



FIG. 201.  
Weisskirchen (bronze).



FIG. 203.  
Wiesbaden (bronze).



FIG. 202 (Cf. fig. 201.)  
Mycènes (bronze).



FIG. 204. — Wiesbaden (bronze).



FIG. 205.  
Niederschärhausen (br.).



FIG. 206.  
Langenlonsheim (bronze).



FIG. 207.  
Klein-Aspergle (or).

(1) LINDENSCHMIT, *Alterthümer*, t. II, 4, 2, 10.

(2) *Ibid.*, t. III, 9, 1, 10.

(3) *Ibid.*, t. III, 9, 1, 9. Les ornements sont en filigrane; il y a des traces d'émail dans l'œil de l'oiseau. La même localité a donné une fibule dont une extrémité affecterait la forme d'une tête de singe, mais cela me paraît très douteux (*Alterthümer*, t. III, 9, 1, 8). On peut rapprocher le type de l'oiseau sur notre fibule de celui d'une monnaie d'or, trouvée près d'Ingoldstadt (*Indic. d'antiq. suisses*, 1860, pl. 1, 1;

tumulus de Nassau, fig. 189 (1); tumulus de Nienburg sur le Weser (2); tumulus d'Inneringen, fig. 190 (3); tumulus de Francoinie (fig. 191) (4).

B. Les deux extrémités de la fibule se terminent par une tête d'oiseau (tumulus de Schwabsburg près de Selzen, fig. 193 (5); Prozor en Croatie, fig. 194) (6).

C. Une extrémité de la fibule affecte la forme d'une tête d'oiseau, l'autre la forme d'une tête d'animal (Taunus, fig. 195 (7); Hallein, fig. 196) (8).

D. Une des extrémités se termine en tête d'animal (Hesse, fig. 197) (9).

E. Une des extrémités se termine par une tête humaine (tumulus de Zerf près Trèves, fig. 198) (10).

F. Les deux extrémités se terminent par des têtes humaines (tumulus de Budenheim près de Mayence, fig. 199) (11).

G. Têtes humaines aux extrémités et petite tête au milieu (environs de Darmstadt, fig. 200 (12); tumulus de Weisskirchen, fig. 201 (13); de Wiesbaden, fig. 203) (14).

H. La fibule se termine d'un côté par une tête d'oiseau; de l'autre, elle présente une tête humaine en relief (Wiesbaden, fig. 204) (15).

I. La fibule se termine par une tête de bélier; à l'autre extrémité elle offre deux têtes humaines en relief et une petite figure en re-

*Antiqua*, 1884, pl. II, fig. 19); c'est évidemment (fig. 192) le prototype de l'oiseau de proie des fibules mérovingiennes, mais les formes intermédiaires nous échappent encore.

(1) LINDENSCHMIT, t. II, 4, 2, 2.

(2) *Ibid.*, I, 4, 3, 9.

(3) *Ibid.*, I, 4, 3, 5.

(4) *Ibid.*, III, 9, 1, 7.

(5) LINDENSCHMIT, t. I, 4, 3, 1, *Centralmuseum*, pl. XXX, 21. On en connaît une semblable de Bavière, *Allerthümer*, I, 4, 3, 7; *Centralmuseum*, pl. XXX, 22.

(6) *Mittheilungen* de Vienne, t. XXII, p. 114.

(7) LINDENSCHMIT, t. IV, 14, 1.

(8) MUCH, *Atlas*, pl. XC, 5.

(9) LINDENSCHMIT, t. III, 9, 1, 2.

(10) LINDENSCHMIT, t. III, 9, 1, 3. Il est possible que cet objet soit romain, bien que je n'en connaisse pas d'analogues.

(11) LINDENSCHMIT, t. III, 9, 1.

(12) *Ibid.*, t. II, 4, 2, 5.

(13) LINDENSCHMIT, t. I, 4, 3, 3. Remarquer les coiffures, qui n'ont rien de grec ni de romain, mais qu'on peut rapprocher du bonnet que porte une figurine de Mycènes, *Revue archéol.*, 1892, I, p. 91 (fig. 202).

(14) *Ibid.*, t. II, 4, 2, 4.

(15) *Ibid.*, t. II, 4, 2, 3.

lief (?) sur la panse (Niederschärhausen près de Berlin, fig. 205) (1).

Je signalerai encore deux spécimens exceptionnels, dont le premier seul appartient sans conteste aux temps pré-romains : c'est une fibule en arbalète, découverte à Luvis (Grisons) avec une chaînette *marnienne* (2), et remarquable par une *protomé* humaine qui fait saillie entre la panse et la queue (3). La seconde fibule, découverte dans un tumulus à Langenlousheim, représente un animal poursuivant ou dévorant un griffon (fig. 206) (4).

Rappelons enfin, puisque les antennes ont été notre point de départ, que les fibules à antennes ou à cornes sont fréquentes dans les gisements hallstattiens (5).

3° *Terminaisons zoomorphiques d'objets divers.* — A côté des cornes d'or du Petit-Aspergle (Wurtemberg), qui sont certainement de travail indigène (fig. 207) (6), on peut énumérer un assez grand nombre d'anneaux de chaîne terminés par des têtes d'oiseaux ou



FIG. 208.  
Hongrie (bronze).



FIG. 209.  
Argers (bronze).



FIG. 210.  
Kreuznach (bronze).

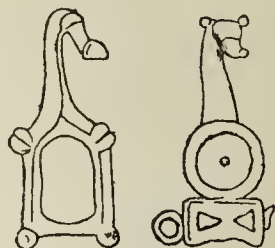


FIG. 211 et 212.  
Mayence (bronze).

d'animaux (Hongrie, fig. 208 (7) ; Argers près de Sainte-Menehould en Champagne, fig. 209 (8) ; environs de Kreuznach, fig. 210 (9) ; environs de Mayence, fig. 211, 212 (10) ; Voigtland, fig. 213) (11).

4° *Ornements transformés en têtes humaines sur des bijoux.* — Cette série est principalement constituée par les torques découverts en Champagne, sur lesquels on a déjà plusieurs fois insisté, mais

(1) LINDENSCHMIT, t. II, 4, 2, 5.

(2) Un des anneaux de cette chaînette est surmonté d'une tête d'animal très grossière.

(3) *Mittheilungen* de Vienne, t. XXII, p. 92\*, fig. 38.

(4) LINDENSCHMIT, *Allerthümer*, t. IV, 1, 4, 2.

(5) *Mittheilungen* de Vienne, t. XIII, p. 178.

(6) LINDENSCHMIT, *Allerthümer*, t. III, 12, 5, 2.

(7) *Congrès de Pesth*, t. II, pl. LXIX, 4 a.

(8) *Mémoires de la Soc. des Antiquaires*, 1883, p. 130.

(9) LINDENSCHMIT, t. II, 6, 1, 6.

(10) *Ibid.*, II, 6, 1, 3 ; II, 6, 1, 10 ; voir aussi II, 6, 1, 9 et II, 6, 1, 11.

(11) *Ibid.*, t. III, *Beilage zu Heft I*, p. 13, fig. 9. On y distingue, à la partie supérieure, deux protomés de taureaux adossés.

sans rattacher ces objets aux groupes similaires dont nous nous occupons ici. L'ornement *donnant prétexte* à l'indication de traits humains se voit clairement sur un torques de l'Aube, appartenant à la collection Morel (fig. 214) (1). S'il y a encore ici place pour le doute, il n'en est plus de même pour le torques de Bussy-le-Château, aujourd'hui à Saint-Germain (fig. 215) (2), ni pour les torques de Courtisols (fig. 216) (3) et d'Aulnizeux près de Vertus (fig. 217) (4). Le torques de Dormans (Mareuil-le-Port) ne présente



FIG. 213.  
Voigtland (bronze).



FIG. 214.  
Aube (bronze).



FIG. 215.  
Bussy-le-Château (bronze).

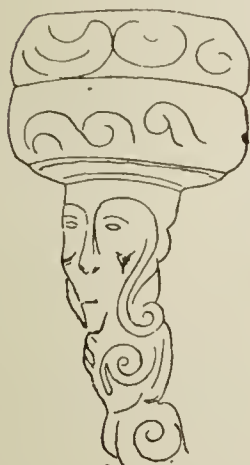


FIG. 216.  
Courtisols (bronze).



FIG. 217.  
Aulnizeux (bronze).



FIG. 218.  
Cernay-les-Reims (bronze).

plus que des vestiges des têtes que l'on reconnaît clairement sur celui d'Aulnizeux (5). Sur un torques inédit de Loizy-en-Brie, appartenant à M. de Baye, les têtes humaines se distinguent aisément ; il en est de même d'un torques découvert à Rouillerot (Aube) et conservé au Musée de Troyes, où l'on voit trois fois répété un groupe

(1) MOREL, *Champagne souterraine*, pl. XXXVII, 2.

(2) DE BAYE, *Mémoires de la Soc. des Antiquaires*, 1885, p. 113.

(3) MOREL, *Champagne souterraine*, pl. XXXVII, 1 ; *Mémoires de la Soc. des Antiquaires*, 1883, p. 124 ; 1885, p. 118 ; *Congrès archéol. de Vienne (Isère)*, 1879, p. 316.

(4) *Mémoires de la Soc. des Antiquaires*, 1883, p. 126.

(5) *Mémoires de la Soc. des Antiquaires*, 1883, p. 129.

formé d'une tête de face encadrée d'ornements en S (1). Je signalerai encore le torques de Cernay-les-Reims, appartenant à M. Boisteaux (fig. 218) (2) et celui de Mareuil-le-Port, où l'on croit distinguer deux têtes de cygne (3); ce dernier objet présente un caractère exceptionnel qui pourrait autoriser l'hypothèse d'une importation.

Plus à l'est, nous rencontrons les mêmes motifs sur un collier d'or (fig. 219) (4) et sur un bracelet de bronze du tumulus de Waldalgesheim (fig. 220). Le collier en or de Rodenbach offre déjà une décoration beaucoup plus compliquée, où paraissent des influences



FIG. 219.

Waldalgesheim (or).



FIG. 220.

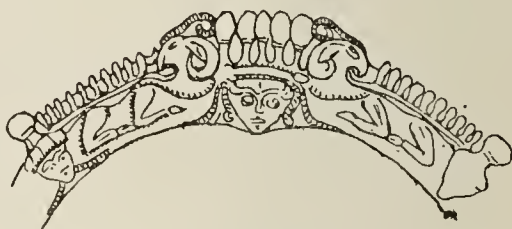


FIG. 221.

Rodenbach (or).



FIG. 222.

Weisskirchen (bronze).



FIG. 223.

Waldalgesheim (bronze).



FIG. 224.

Marson (bronze).

dont on suit la piste vers la mer Noire (fig. 221) (5); il en est de même du crochet de ceinturon de Weisskirchen (fig. 222) (6). On peut encore alléguer l'amortissement de l'anse d'un vase en bronze de Waldalgesheim, bien qu'ici encore l'hypothèse d'une importation soit soutenable (fig. 223) (7). Enfin, les cercles dont on décorait les

(1) Le Clerc, *Bull. archéol. du Comité*, 1894, p. 79, pl. II, A. Les « boules en forme de têtes » du torques de Barbuise (*ibid.*, pl. II, B) sont très douteuses.

(2) *Mémoires de la Soc. des Antiquaires*, 1885, p. 116.

(3) *Bulletin archéol. du Comité*, 1884 et à part (DE BAYE, *Cimetière gaulois de Mareuil-le-Port*).

(4) LINDENSCHMIT, *Allerthümer*, t. III, 1, 1, 6 c.

(5) *Ibid.*, t. III, 1, 1, 2 b.

(6) *Ibid.*, t. III, 5, 3, 3-4. Cf. EVANS, *Archæologia*, t. LII (1890), p. 368.

(7) *Ibid.*, t. III, 1, 2, 4.



pièces de métal ont pu inspirer l'idée des trois têtes humaines que l'on voit indiquées sur une sorte d'écusson en bronze découvert dans la nécropole *marnienne* de Marson (fig. 224) (1). Mais, avec les objets qui viennent d'être figurés, en particulier avec les n<sup>os</sup> 221-223, nous ne sommes plus en présence des premiers balbutiements de l'art et l'étude des monuments de ce genre ne doit pas nous occuper ici. Notre but est d'ailleurs atteint : il consistait à rendre vraisemblable l'origine indigène d'un système décoratif qui, une fois constitué en place, n'est pas resté inaccessible aux influences du dehors.

(A suivre.)

(1) MOREL, *La Champagne souterraine*, pl. II, fig. 9.

---

# DE L'ART DU POTIER DE TERRE

## CHEZ LES NÉO-CALÉDONIENS

PAR

M. GLAUMONT

---

Le Néo-Calédonien est potier de terre. Il confectionne lui-même sa marmite. Celle-ci est en terre, de forme sphéroïdale, à large ouverture ; ses bords sont renversés et présentent deux ou quatre petits trous pour recevoir un lien quelconque destiné à la transporter d'un lieu à un autre (fig. 1). Elle n'a jamais de pieds, on la pose sur deux ou trois pierres fichées en terre (fig. 2), ou on la suspend à une branche enfoncée obliquement en terre au-dessus du foyer (fig. 3). A Kunié, île des Pins, les indigènes la nomment *ürü* ; à Ni, dans la chaîne centrale, on l'appelle *ka-é*. Il y en a de grandes et de très petites. Quelques-unes ont un petit guillochis, d'autres sont ornées de poissons, de tortues en relief, etc. (fig. 4 à 6). Celles-ci présentent de simples barres ou des losanges en creux, d'autres enfin sont entièrement lisses. Quelques-unes, dans le nord de l'île, reproduisent le facies humain en relief, mais assez grossier (fig. 7).

Pour modeler une marmite, les femmes (car ce sont les femmes qui sont chargées de ce travail) choisissent d'abord une terre glaise propice et la triturent convenablement.

Les vases façonnés sont disposés sous un hangar construit en bois léger. Lorsque la poterie est suffisamment sèche pour la biscuiter, les Canaques emploient un moyen aussi intelligent que simple pour la cuire : ils mettent tout bonnement le feu au hangar. Les vases reçoivent d'abord la chaleur à distance, puis la légère charpente en combustion s'affaisse sans rien briser, et, quand le bois et la paille sont consumés, la cuisson est achevée.

Pour l'opération du vernissage, le Canaque fait fondre, à la surface de chaque vase avant son refroidissement, la résine de kaori, que l'on rencontre abondamment à l'état fossile dans certaines parties de la colonie.

On voit que les Canaques, sans être précisément des artistes,

connaissent les premiers principes de l'art céramique, qui consistent partout à bien choisir une terre propice, à la triturer, la sécher, l'essuyer, la biscuiter et enfin la vernir.

Toutes les tribus calédoniennes ne savent pas confectionner leurs marmites; quelques-unes seulement possèdent cet art et échangent ce produit manufacturé par elles contre d'autres qu'elles n'ont pas.

Aux Nouvelles-Hébrides, mais dans certaines îles seulement, on fait de la poterie plus fine qu'en Nouvelle-Calédonie et plus ornée. On joint même aux marmites une sorte de plat grossier quelquefois orné de guillochis. Dans le nord de Spiritu-Santo, par exemple à Talamaco, les montagnards font des marmites très fines, très élégantes et couvertes de dessins réguliers. On y fait aussi de très jolis plats en bois dur. Les plus beaux que j'aie vus venaient des îles Salomon et de la Nouvelle-Irlande. Le Musée de Sydney en possède qui sont vraiment remarquables par l'élégance de leurs formes, leur originalité, et l'incrustation de nacre qui les rehausse encore.

Aux Nouvelles-Hébrides, les indigènes semblent s'être inspirés, pour la forme de leurs plats en bois, de la tortue. Les trois quarts de leurs plats ont eu la tortue comme forme génératrice; quelques-uns ont même les quatre pattes ou nageoires figurées sous le plat.

Les Salomon, au contraire, se sont inspirés de la forme du poisson, ce qui donne un plat plus élégant, plus élancé.

La poterie semble appartenir en propre à la race mélanésienne.

On n'en fait point aux îles Tonga, aux Samoa, etc., mais bien dans la courbe reliant la Nouvelle-Calédonie à la Nouvelle-Guinée, et habitée par une race papoue, plus ou moins métissée à l'heure actuelle de Polynésien. Nous avons vu le Néo-Calédonien potier de terre.

L'art de terre, comme le dit le grand Bernard Palissy, est de tous les arts, le plus ancien, le plus noble, le plus utile (*De l'art de terre, Dialogue entre Théorique et Pratique*).

Mais à quelle source les premiers potiers ont-ils puisé l'idée des formes qu'ils ont données à leurs vases?

Les auteurs de l'antiquité prétendent que la première coupe fut moulée sur le sein d'une femme. Cette idée ne pouvait venir qu'à

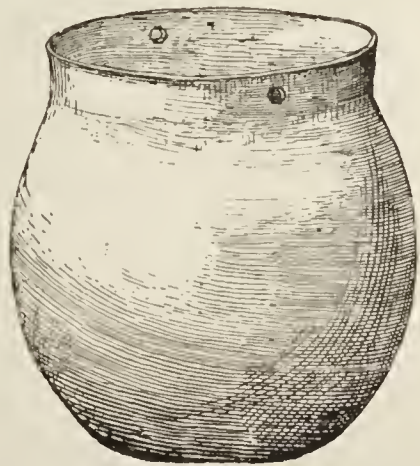


FIG. 1.  
Marmite calédonienne.

des poètes, il faut la rejeter comme trop idéale et inexacte. Quelques anthropologues ont prétendu que le crâne d'un ennemi, scié en deux, fut le premier bol.

Si nous avons éliminé la première hypothèse comme trop poétique, il nous faut rejeter cette dernière comme trop cruelle.

Le Polonais Lelewel dit que les formes génératrices des vases durent naître toutes de l'imitation du règne végétal. Pour se convaincre de la vérité de cette proposition, il suffit d'examiner la céramique égyptienne dont les vases ne sont que pistils et étamines. Le lotus a joué un grand rôle dans la forme des vases de ce pays. Il en a été de même dans l'Inde.



FIG. 2. — Marmite calédonienne posée sur trois pierres.

La céramique chinoise, elle, nous montre des vases en forme de fleurs et des bouteilles en forme de gourdes naturelles.

En Nouvelle-Calédonie, où nous avons vu qu'existe la poterie, la forme a dû être donnée en général par celle du coco et de la courge simultanément.

Il est prouvé d'une manière presque irrécusable que le Néo-Calédonien a trouvé la forme de son vase dans le règne végétal et chez lui. Cette preuve, la voici: Dans certaines tribus, on confectionne des marmites de terre par un procédé que j'ai vu de mes yeux. La terre bien battue, bien pétrie par les femmes, est collée, appliquée, par petits coups à la main, tout autour d'une noix de coco servant de moule; on n'y ménage qu'une ouverture de quelques centimètres de diamètre au sommet, on laisse sécher, puis on cuit de la manière

que l'on sait. Quand la cuisson est achevée, on retourne le vase et les morceaux carbonisés du coco tombent d'eux-mêmes.

Cela se fait encore dans quelques tribus du nord de l'île.

On retrouve également, mais altérée, cette façon primitive d'opérer dans la confection des grandes jarres.

Tous les fragments de ces grandes et anciennes jarres (fig. 8 à 15), que j'ai trouvés enfouis dans la terre à 1<sup>m</sup>,50 de profondeur, montrent à leur seule inspection qu'ils ont été faits en deux fois par application, c'est-à-dire qu'on avait déjà fait la marmite telle qu'on la voulait comme grandeur sur un moule, une courge, et que pour avoir une épaisseur plus considérable, on a plaqué sur cette première couche de glaise une nouvelle couche avant la cuisson. Quelquefois le collage a été mal fait, s'est détaché après coup, et il s'est produit un vide entre les deux plaques de glaise. Quoi qu'il en soit, le Néo-Calédonien est, comme nous l'avons vu, potier

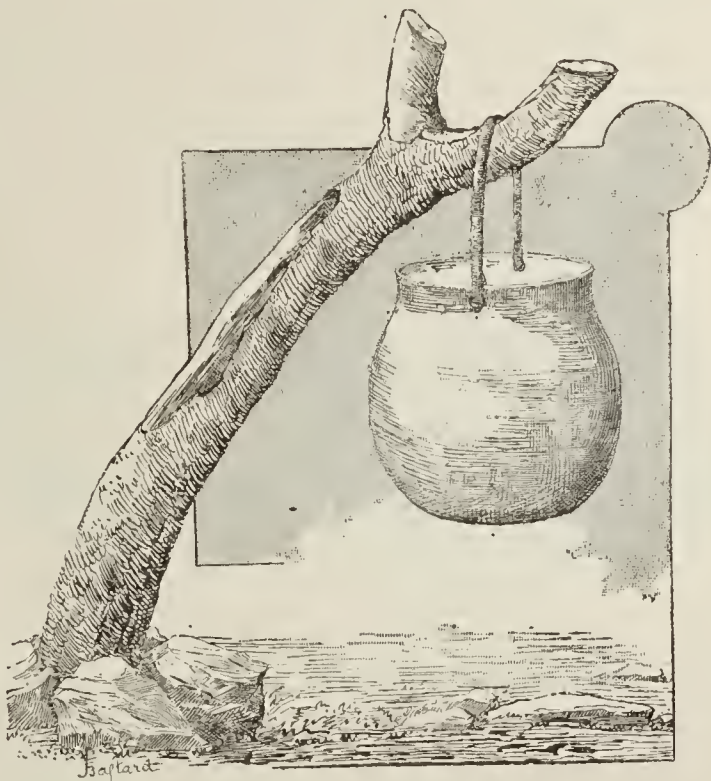


FIG. 3.

Marmite calédonienne suspendue à une branche.

de terre; son procédé, le plus primitif du monde, consiste d'abord à appliquer de la glaise bien battue et bien pétrie, sur un moule, noix de coco ou grosse courge, qui se carbonise pendant la cuisson. Il obtient ainsi un vase ayant grossièrement la forme du moule.

Ce fut son premier pas dans l'art céramique. Il y fit des progrès, car ensuite vint le façonnage à la main, c'est-à-dire que la femme (car c'est toujours la femme qui est la prêtresse de cet art), la femme pétrissait l'argile en amincissant avec la main les deux côtés du vase qu'elle voulait confectionner et en élevait les parois en tournant tout autour de ce même vase.

C'est ainsi que font encore les Hottentots, les Boschimans, les Bretons de Malansac en Morbihan, etc.

Les Chinois agissaient primitivement de la même façon, mais ils

inventèrent la batte, sorte de petite pelle courte qu'ils appliquaient alternativement sur la surface extérieure et sur la surface intérieure du vase, pendant qu'ils la frappaient légèrement avec un petit maillet.

Les Calédoniens ont un procédé un peu analogue, mais ils se servent souvent, pour remplacer la batte, d'un gros caillou lisse et ovale, en forme de gros haricot.

C'est un lissoir qui leur sert à égaliser et polir les parois intérieures et extérieures de leur marmite.

C'est là qu'ils se sont arrêtés.

Maintenant, qui a montré au Néo-Calédonien l'art du potier ?

Cette industrie lui est-elle particulière, est-elle autochtone ou a-t-elle été importée ? La poterie est caractéristique des Mélanésiens en général ; elle n'a pu leur venir des Malayo-Polynésiens, ceux-ci

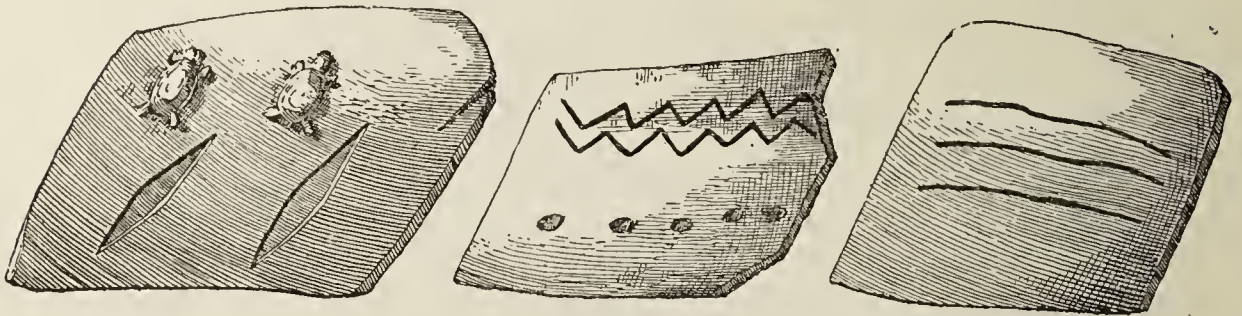


FIG. 4 à 6. — Ornementation des poteries calédoniennes.

ne la connaissant pas. Je crois cet art bien indigène. Si, du reste, cette industrie avait été importée en Nouvelle-Calédonie, elle y eût été importée dans un état de perfection relative qui n'eût pas permis le retour ancestral à l'usage du coco comme moule.

On a bien cherché à savoir à quelle source le premier potier de terre avait puisé l'idée de donner à ses vases la forme qu'ils affectent généralement.

On a trouvé qu'il avait dû copier la nature, ce qui semble prouvé par la forme même des vases ; mais cette idée première de façonner la terre, où l'a-t-il prise ?

Comment l'idée primordiale lui est-elle venue ? Comment est-elle éclosée en son cerveau ?

Imiter une forme, au lieu de telle autre, cela se conçoit facilement par la vue constante des objets qu'on a sous les yeux ; mais l'invention ?

Je crois pouvoir indiquer comment cette idée primordiale de façonner un vase en glaise a pu prendre naissance chez le Néo-Calédonien tout au moins.

Disons tout de suite, du reste, que cette idée, il ne l'a pas eue de lui-même, qu'elle lui a été donnée, révélée par un autre, et que c'est son esprit observateur, et surtout imitateur, qui l'a poussé à agir comme il l'avait vu faire.

Le premier vase du Néo-Calédonien dut être la noix de coco brisée ou une courge; il se sert encore, du reste, de ces deux récipients. Mais ces vases, il lui faut les renouveler souvent, ils pourrissent, se brûlent. L'homme voudrait bien les remplacer par quelque chose de mieux.

Un jour, son regard tombe sur *un vase de terre* tout construit. Celui-là est complètement fini, d'autres à côté sont en voie de construction.

L'homme s'arrête, réfléchit. Ce vase en terre, qui l'a fait? qui l'a construit?

Il s'approche alors et regarde attentivement, et l'homme, l'homme observateur, va prendre d'un petit insecte sa première leçon dans l'art du potier de terre.

Le roi de la création va devenir l'élève et l'imitateur d'un simple insecte, d'une bestiole. Et voici ce qu'il voit: une mouche vient d'arriver sur le pot en construction, elle a entre ses mandibules une petite boulette de terre grasse.

L'homme voit cette mouche appliquer la petite boule de terre sur un point du pot, l'humecter, la pétrir, la coller, l'étendre et repartir à tire-d'ailes. Elle revient bientôt avec une nouvelle provision, l'applique sur la première et râtisse un fond avec ses mandibules en tournant tout autour du vase.

Nouveaux voyages, nouveaux apports, même travail. L'insecte applique sur les bords du vase de nouvelles boulettes, les triturant, les amincissant, les plaquant sur les parois nouvellement édifiées et qui se haussent d'autant. Peu à peu, la forme apparaît, c'est celle d'un vase, d'une noix de coco, d'une gargoulette même, car il y a un col à ce vase, une collerette élégante (fig. 16 et 17).

L'homme, intéressé, regarde, observe et prend note en sa mémoire.

Puis il voit l'insecte arriver avec une nouvelle boulette, la dernière celle-là, qu'il pose sur l'ouverture du vase, en fermant ainsi



FIG. 7. — Vase du nord de la Nouvelle-Calédonie, avec figure humaine en relief.

l'accès aux intrus. Il l'a vu auparavant y déposer sa larve et des chenilles destinées à servir de nourriture à celle-ci. Mais pour le moment cela l'intéresse peu ; ce qu'il a surtout compris c'est qu'il lui faut de cette terre qui se laisse ainsi façonner et pétrir sans effort.

Aussi, quand l'insecte repart pour chercher une nouvelle provision de terre devant servir à l'édification d'un nouveau nid pour ses larves, il le suit, court vers l'endroit où il l'a vu se poser et décou-

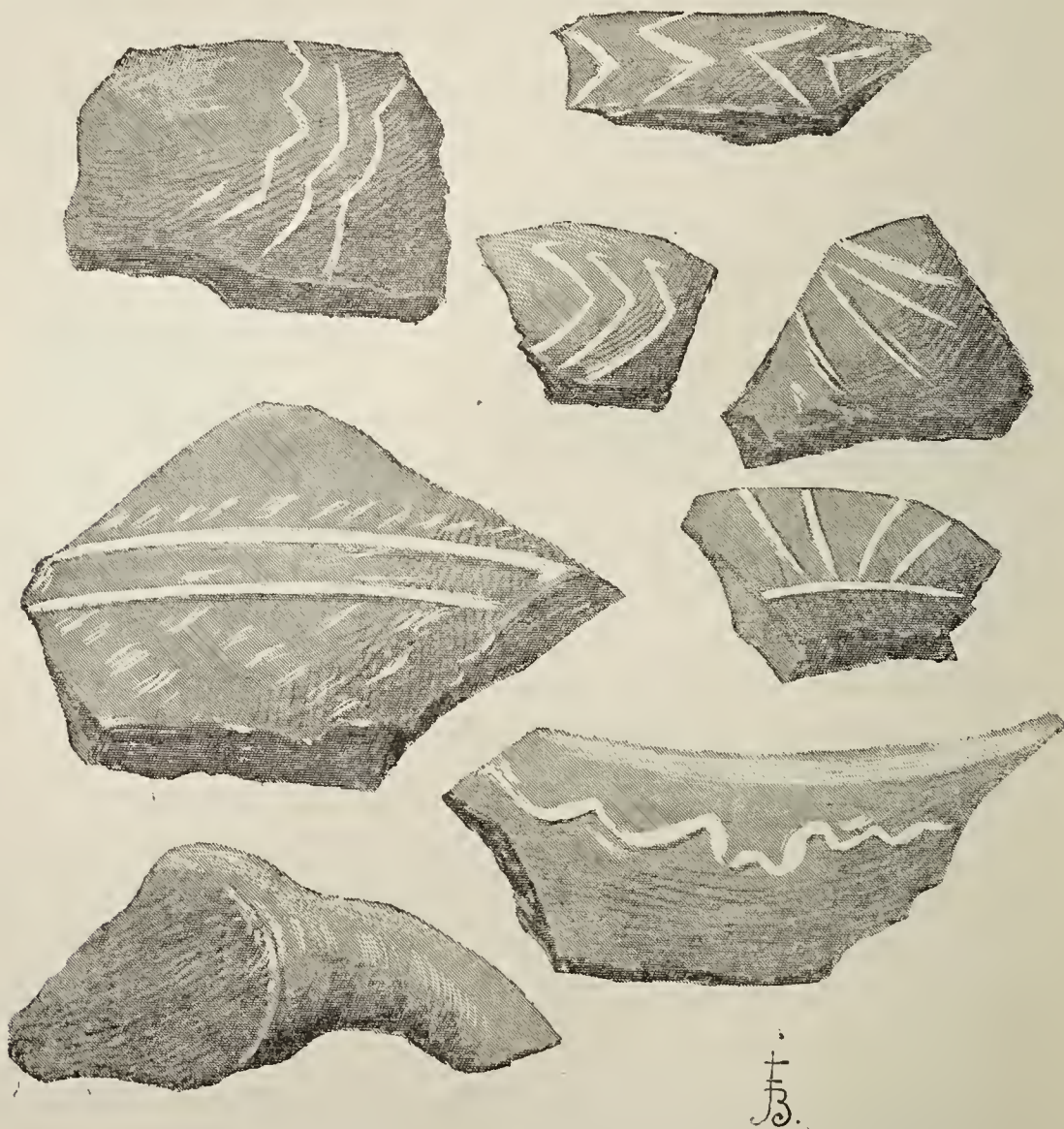


FIG. 8 à 15. — Débris de poteries trouvés dans les alluvions, à la Nouvelle-Calédonie.

vre la terre à potier, l'argile qu'il avait probablement déjà remarquée comme happieuse, collante, mais sans songer à l'utiliser.

Il ne l'oubliera plus maintenant cette terre, il la reconnaîtra partout. Il en prend immédiatement un morceau, le mouille, le pétrit, comme il l'a vu faire tout à l'heure, il le rend malléable et revient à l'endroit où l'insecte continue à travailler.



Il met sa glaise devant lui et imite les mouvements de son maître ailé.

Comme lui, d'abord il commence par boulettes et par petits morceaux qu'il colle les uns aux autres et qu'il étend en tournant tout autour. Pour outil, le maître a ses mandibules, l'élève ses doigts encore mal habiles, et peu à peu, ce dernier voit, lui aussi, s'élever les parois de son vase, ébauche grossière de ce qu'il fera plus tard.

Le vase est fait, il a même une collerette comme celui de la mouche; l'imitation est complète.

Voilà, à mon avis, comment a pu naître cet art en Nouvelle-Calédonie. L'homme a dû copier ce que, chaque jour, il voyait faire à un insecte.

Ces insectes appartiennent à l'ordre des hyménoptères. Ce sont des guêpes, des sphégidés; mais ils ne font pas comme le *Sphex*



FIG. 16 et 17. — Vase fabriqué par la mouche-gargoulette.

*sabulosa* leurs nids dans le sable; ils confectionnent de véritables gargoulettes en terre. Ces guêpes pullulent en Calédonie, on les appelle mouches-gargoulettes.

J'ignore si elles ont été décrites, car il n'y a en Nouvelle-Calédonie aucun livre d'entomologie. Ces mouches attirèrent mon attention et je les observai attentivement.

Je les voyais journellement et sans trêve arriver avec une petite pelote de glaise, la pétrir, l'humecter et la coller dans une anfruosité de muraille, à une branche d'arbre sur un coin de mes contrevents, sur les crochets des auvents, partout enfin.

Quand la petite boulette de terre était collée à l'endroit choisi et bien étendue, la mouche repartait, restait absente deux minutes environ et revenait bientôt avec une nouvelle boulette de terre entre ses pattes; elle la collait à celle déjà en place, la pétrissait de même et formait ainsi un fond de vase.

Après six ou huit voyages, le pot se dessinait déjà et à coups de

ses mandibules, lui servant de raclette, la mouche en régularisait les parois intérieures et extérieures.

Un quart d'heure après, le vase était terminé et donnait la figure ci-contre (fig. 16 et 17).

J'appelle l'attention sur le col qui est nettement indiqué.

Je comprenais le vase, puisque celui-ci devait servir de maison à la larve et la mettre à l'abri de ses ennemis, mais qu'était-il besoin de ce col? Ce ne pouvait être un simple ornement. Je continuai à observer l'insecte. Quand il fut assuré que tout était fini et parfait, qu'il n'y avait aucune fissure, aucun défaut, je le vis repartir et revenir bientôt après, tenant une chenille verte entre ses mandibules; il se planta alors sur la gargoulette et commença à faire entrer la chenille dans le petit orifice resté ouvert. Ce ne fut pas chose toujours facile; mais à force de peine et de travail, de coups de mandibules agissant comme des coins, tournant tout autour du trou comme un tonnelier qui enfonce à coups de maillet un cercle de barrique, elle finit par faire entrer la malheureuse chenille dans le trou. Elle fit loger ainsi dans une seule gargoulette douze chenilles vertes, que j'y trouvai du reste plus tard quand j'ouvris la prison pour examiner la larve.

Cela fait, la guêpe fut chercher une dernière boulette de glaise, pondit son œuf sur les chenilles déposa sa boulette sur le col de la gargoulette et tournant autout du vase se mit à rabattre avec ses mandibules le collet de glaise sur la boulette. Cette collerette qui m'intriguait n'était qu'une amorce et n'avait qu'un but, rendre parfaite la fermeture de la gargoulette. Toute communication était ainsi interceptée entre la larve et le monde extérieur.

J'observai plusieurs de ces mouches et les vis toujours opérer de même.

Ce sont ces insectes, qui, à mon sens, ont pu être les initiateurs des Néo-Calédoniens dans l'art du potier de terre.

L'homme, poussé par son esprit d'observation et d'imitation, a pu copier son maître ailé et faire ainsi ses premiers pas dans cet art de la terre. Mais ce n'était pas tout que d'avoir trouvé la glaise et d'en avoir confectionné un pot plus ou moins grossier, il fallait lui donner une consistance qu'il ne possédait pas.

Comment a pu venir au Canaque, à cet homme primitif, l'idée de cuire son vase pour lui donner plus de solidité et lui permettre de retenir de l'eau, par exemple?

Ce dut être un simple hasard, l'homme a dû profiter de ce hasard et de ses observations tout à la fois.

Nous nous trouvons en face de plusieurs hypothèses aussi vraisemblables les unes que les autres.

Le sol de la Nouvelle-Calédonie est en général rempli, dans les vallées, de glaise, d'argile provenant de l'effritement et du délitement des schistes argileux qui y sont représentés sur une grande échelle.

Le Calédonien a pu allumer un de ses feux ou creuser un de ses fours canaques dans un de ces bancs d'argile, et s'apercevoir, la cuisson de ses vivres terminée, que la terre était devenue dure et qu'elle ne se laissait plus déliter par l'eau ; il se servit de cette observation pour cuire ses vases.

Ces petites gargoulettes dont nous avons parlé se trouvent partout en Calédonie, sur les rochers, les arbres, les poteaux de case, etc. Est-ce qu'après un incendie qui les aurait cuites par hasard, le Néo-Calédonien n'aurait pas remarqué quelques-unes de ces gargoulettes ayant subi l'action du feu, et ne se serait-il pas aperçu de leur changement de couleur, de leur solidité plus grande et de leur faculté de retenir ainsi l'eau du ciel.

L'idée de ce qu'il voyait n'a-t-elle pu le conduire à en faire autant pour les vases de sa fabrication, c'est-à-dire à les cuire. Le mode de cuisson qu'il emploie semblerait l'indiquer, car son four à poterie n'en est pas un, c'est un incendie savamment aménagé et conduit.

D'un autre côté, comme il savait pétrir l'argile, qu'il en fabriquait des vases par application de glaise sur un coco, n'a-t-il pu, rien que dans l'intention de faire sortir les morceaux du coco, mettre celui-ci entouré de son enveloppe de glaise sur un foyer et s'apercevoir qu'une fois le coco carbonisé, il avait un vase solide allant au feu.

Toutes ces hypothèses sont vraisemblables.

Quoi qu'il en soit, la poterie en Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides doit remonter à une haute antiquité.

Tous les anciens campements canaques abandonnés depuis bien longtemps et recouverts par de vieilles forêts d'arbres gigantesques sont pleins de débris de poterie. On en trouve des éclats à 1 mètre, 1<sup>m</sup>,50 de profondeur.

Dans la rivière Néra, sous 6 mètres d'alluvion, on a trouvé trois marmites entières. La pioche les brisa.

Il est vrai que ces 6 mètres d'alluvion ne signifient pas grand-chose quand on saura que la rivière Néra, qui passe à Bourail, a changé plusieurs fois de lit, comblant l'ancien pour s'en ouvrir un autre à travers les sables.

Une preuve plus convaincante m'a été fournie, dans l'île d'Aoba,

une île des Nouvelles-Hébrides, habitée actuellement par des Polynésiens ou métis de Polynésiens et de Mélanésiens et où actuellement la poterie est tout à fait inconnue, au dire de tous les voyageurs.

J'étais à bord de la *Marie*, petite goélette qui me ramenait de Spiritu-Santo ; voici ce que je lis dans mon journal du bord.

« Le 28 août 1890, je vais à terre, accompagné du capitaine Gaspard et du matelot canaque Katcho.

« Nous nous engageons dans une sorte de gorge de gave, complètement à sec à l'heure actuelle, mais qui doit être un torrent impétueux pendant la saison des pluies.

« Nous marchons sur des galets et des blocs énormes de roches éruptives ayant des angles aigus ; pas une autre pierre ne s'offre à nos regards.

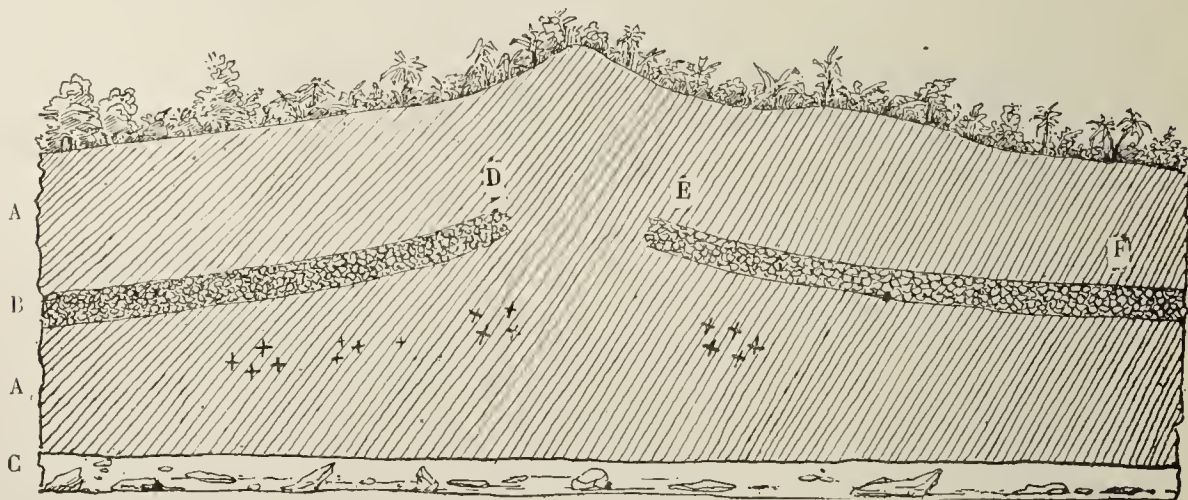


FIG. 18. — Berge d'un ravin de l'île d'Aoba (Nouvelles-Hébrides).

AA. Argile. — BDEF. Couche soulevée de scories volcaniques. — C. Lit du torrent.  
(Les croix indiquent les gisements des poteries.)

« La berge de la rive droite est une haute muraille argileuse, verticale ; en m'approchant, je constate qu'elle a de 5 à 8 mètres de hauteur.

« En l'examinant de plus près, nous voyons qu'à 2<sup>m</sup>,50 de hauteur, il règne un cordon noirâtre, large de 0<sup>m</sup>,25 ; j'en détache un morceau, et je constate que cette tranche noirâtre n'est qu'une couche de scories volcaniques, de grenaille de fer, etc. (fig. 18).

« Enfin la chose la plus remarquable est qu'au-dessous de cette tranche de scories de 0<sup>m</sup>,25 d'épaisseur, le capitaine Gaspard, Katcho et moi, nous avons détaché, dans la couche argileuse inférieure, des fragments d'une poterie grossière, sans dessins ni gravures d'aucune sorte.

« Le fait me paraît d'autant plus digne d'être signalé que les in-

digènes actuels, au su de tous les voyageurs, ignorent absolument la poterie.

« Les Aobas, du reste, sont de race polynésienne, ayant détruit ou absorbé les anciens habitants mélanésiens de l'île, frères des Canaques de Santo qui font encore de la poterie. Ce sont, sans aucun doute, ces anciens habitants disparus ou leurs ancêtres, plutôt, qui ont fait ces poteries que je découvris sous la couche de scories. Bien mieux, en examinant la figure ci-contre (fig. 18), qui donne une coupe de la colline où se trouvaient les débris de poterie, on remarque un fait, c'est que le cordon de scories n'est pas rectiligne, mais coudé, brisé même, qu'il va en montant de B en D, et en descendant de E en F.

« Ce cordon n'a pu se former ainsi ; bien évidemment il a été formé soit horizontalement, soit obliquement, mais continu, rectiligne, dans la même direction.

« S'il est brisé et en discordance, c'est que postérieurement à sa formation, une poussée est venue qui a soulevé le terrain et brisé le cordon de scories.

« La poussée a dû venir verticalement de bas en haut, puisque cette ligne, primitivement horizontale, est devenue oblique ; ou latéralement de chaque côté, ce qui a donné une résultante verticale de bas en haut.

« Le résultat est le même.

« Puisque les Canaques actuels ne connaissent pas la poterie, qu'ils n'en ont même aucune idée, nous pouvons dire qu'à une époque indéterminée, mais certainement très reculée, vivait sur la terre d'Aoba un peuple qui savait fabriquer la poterie. Cette poterie était primitive, grossière ; on n'y voit ni dessin, ni gravure ; elle est mal cuite et noirâtre.

« Ces poteries furent couvertes d'abord d'une couche argileuse provenant sans doute du délitement des rochers des collines voisines et atteignant 2<sup>m</sup>,50 de hauteur.

« Plus tard, cette alluvion fut elle-même recouverte d'une couche horizontale ou oblique de scories volcaniques, épaisse de 0<sup>m</sup>,25, provenant d'un des volcans du voisinage.

« Les deux lacs actuels, qui se trouvent sur le sommet des montagnes d'Aoba, ne doivent pas être autre chose que les anciens cratères aujourd'hui éteints.

« Dans la suite encore, se déposa pendant une longue période de temps une couche d'argile qui atteint de 2<sup>m</sup>,50 à 4 mètres d'épaisseur au-dessus de ces scories, ce qui indique un certain laps de temps

pour sa formation et dans cet intervalle eut lieu un léger soulèvement de la croûte terrestre qui brisa la ligne jusque-là horizontale du cordon de scories, mouvement qui se fit sentir verticalement de bas en haut, comme le prouve la direction actuelle des deux tronçons.

« Et par dessus tout cela, d'immenses et vieilles forêts ont pris naissance sur le sol argileux. Tout cela indique un laps de temps que nous ne saurions évaluer exactement, mais qui vieillit considérablement ceux qui ont fait ces poteries gisant sous 5 mètres d'alluvion, 2<sup>m</sup>,50 plus bas que la couche de scories. »

Nous voilà bien loin des mouches-gargoulettes et du Néo-Calédonien. Nous avons trouvé en Calédonie des preuves aussi convaincantes de son antiquité et de celle de la poterie.

Notre but principal était surtout d'indiquer comment cette idée de façonner la terre avait pu lui venir, nous nous sommes laissé entraîner loin de notre sujet, mais nous avons cru cependant bien faire en citant cette preuve d'antiquité qui n'avait été ni observée ni citée jusqu'alors.

---

# LES RACES DE L'OGOOUÉ

NOTES ANTHROPOLOGIQUES

PAR

**M. LIOTARD**

Pharmacien de la Marine,  
Commissaire du gouvernement dans l'Oubanghi.

---

Il ne faut pas être un bien grand observateur pour reconnaître, seulement après quelques jours, que la population du Gabon est composée de populations de types différents, possédant chacun leur caractère spécial. Ainsi, à côté des nègres du pays, on distingue très aisément le type des Sénégalais qui se différencie de tout autre type de la région. Que ce Sénégalais soit un Soninké, un Bambara, un Toucouleur, sa figure est marquée d'un cachet, d'un caractère spécial, qui parfois rappelle l'Arabe et se reconnaît de prime abord. C'est l'impression qui se dégage à première vue quand on a vécu dans notre colonie du Sénégal où les variétés de la race noire sont nombreuses.

Parmi les nègres désignés communément sous le nom de Gabonais, à cause de la région qu'ils habitent, on en distingue quelques-uns dont les formes élégantes et les traits réguliers révèlent un M'Pongwé. D'une stature uniformément élevée, les M'Pongwés, dont le nombre diminue d'une manière constante, se promènent paresseusement, jouissant d'une existence facile, à l'abri des tribulations de la misère.

La décadence a frappé cette peuplade jadis industrielle; l'abus de l'alcool et les plaisirs des sens achèvent son extinction. C'est à peine si quelques M'Pongwés travaillent encore à confectionner des filets pour la pêche. Ils habitent les villages de Glass, de Pira et de Louit sur la rive droite de l'estuaire du Gabon; ils comptent surtout sur leurs femmes pour subvenir aux besoins de la vie. Ils émigrent en partie sur l'autre rive de l'estuaire, où leur roi, jadis comblé d'honneurs et maintenant dépouillé de toute autorité, reste isolé des blancs dont il craint le voisinage.

Les Oroungous ont beaucoup d'analogies avec les M'Pongwés; il serait même difficile de les distinguer entre eux, si on ne les voyait occupés à leurs travaux ordinaires. Ils forment un quart de la population de Libreville, mais leur nombre subit des fluctuations incessantes à cause de leurs habitudes. Ils sont sans cesse en déplacement, voyageant entre le cap Lopez et l'estuaire du Gabon. Entassés dans des pirogues munies d'une voile des plus primitives, ils ne craignent pas de passer au large de la pointe Pongara où la mer est quelquefois très dure et dangereuse pour de si petites embarcations. De leurs nombreux voyages, ils rapportent du poisson, des œufs, du manioc, des nattes qu'ils vendent sur les marchés.

Les Oroungous s'engagent facilement comme payeurs dans les petites factoreries de la côte. Ils sont d'un caractère très maniable, ce qui les fait rechercher par les traitants. D'un naturel peu belliqueux, ces noirs rendent de grands services au commerce, d'autant plus qu'ils cherchent à ramasser par un travail quelconque un petit pécule qui leur permettra de faire vivre leur famille et souvent de payer les femmes qu'ils ont épousées..... à crédit.

Les femmes Oroungous se réunissent les sourcils par un trait noir marqué au charbon. Cette coutume se retrouve parfois chez les femmes M'Pongwées et fait partie des dessins dont elles se parent pour exécuter les danses de l'Iwanga.

En résumé, aucune différence bien marquée ne distingue ces deux peuplades confondues depuis longtemps sous le nom de M'Pongwé, nom dont on a aussi qualifié les Galoas afin d'indiquer la similitude des caractères.

Les Oroungous sont intelligents et vigoureux; la couleur de leur peau est d'un noir ardoisé.

D'après les mesures que nous avons pu prendre sur un certain nombre de sujets, on peut voir que la taille des Oroungous présente des différences assez grandes d'un sujet à l'autre. Quatre individus adultes ont donné comme taille moyenne 1<sup>m</sup>,672, avec un minimum de 1<sup>m</sup>,580 et un maximum de 1<sup>m</sup>,740. Le rapport de la grande envergure à la taille = 100 présente une moyenne de 106,3 avec un minimum de 103,5 et un maximum de 109,1. De même les indices céphalométriques qui varient de 71,90 à 80 donnent une moyenne de 77,00.

Plus grandes encore sont les différences de l'indice nasal. Les deux extrêmes sont 70 et 91, la moyenne est de 80.

Chez les femmes les écarts entre le minimum et le maximum sont moins marqués. Sur six femmes mesurées, la taille la plus faible



est de 1<sup>m</sup>,510, la plus grande 1<sup>m</sup>,670, la moyenne atteint 1<sup>m</sup>,591. La moyenne des rapports de la grande envergure à la taille est de 106, avec une variation de 102,5 à 108,4. L'indice céphalométrique oscille entre 74 et 92, avec une moyenne de 77,80. Enfin les différences que présente l'indice nasal, bien moins grandes que chez les hommes, sont de 72 à 86, le rapport moyen étant de 81.

Nous retrouverons pour d'autres peuplades un indice nasal du même genre, et quelquefois nous le verrons dépasser 100. Ces différences, jointes à celles que présente la taille seraient inexplicables si la présence de populations naines, qui ont subi elles-mêmes des modifications, n'affirmait pas la possibilité d'un mélange avec les nègres de taille plus élevée.

Les Oroungous paraissent être parvenus à un plus haut degré de civilisation que leurs voisins. Dans ces dernières années, quelques enfants de cette race élevés dans les écoles de la colonie ont acquis une instruction suffisante pour leur permettre d'aborder des fonctions assez délicates dans les services de l'administration du Gabon.

Après de longs rapports avec les Oroungous, on arrive à reconnaître qu'ils possèdent une idée de ce qu'était primitivement le Gabon, ainsi que le témoigne la tradition suivante racontée par des indigènes, les plus âgés qui aient visité Libreville.

Dans des temps très reculés, dont on ne peut apprécier l'époque, le Gabon était habité par deux peuples autochtones, les Boulous et les Akoas. Les Boulous qui formaient la partie la plus importante de la population, réunis par villages au bord des rivières, vivaient des produits de la pêche et de la chasse.

Les Akoas préféraient les sombres abris de la forêt, ils y construisaient de minuscules cabanes, menant une existence en rapport avec leurs habitudes indépendantes, exemptes de toute sociabilité.

Les premiers étrangers qui vinrent dans le pays par l'Ogooué furent les Ombékés; plus grands, plus forts que les Boulous, ils étaient anthropophages et cruels. Ils ne trouvèrent sur la route aucun obstacle à leur établissement. Ils émigraient souvent et ne construisaient pas de villages, d'après les coutumes actuelles. La tradition rapporte qu'ils mangeaient souvent leurs propres enfants.

Quand leur nombre se fut suffisamment accru, les Ombékés se divisèrent en trois parties: l'une donna naissance aux Oroungous, une autre produisit les N'Komis ou Kamas, et la troisième, venant par le lac Azingo occuper le Gabon, forma la population M'Pongwée. Plus tard, une ramification des Oroungous donna naissance

aux Adjumbas ! Pendant ce temps les migrations se continuaient de l'intérieur vers la côte. L'une d'elles, très importante, celle d'une race ayant des affinités avec les Ombékés, s'arrêta sur les rives de l'Ogooué et produisit les Galoas.

Parmi les nombreux dissentiments créés par le partage du sol, on cite la grande guerre qui eut lieu entre les Oroungous et les Adjumbas. Ces derniers, moins nombreux, furent vaincus et mangés par leurs adversaires. Il ne resta, d'après la tradition, qu'un Adjumba et sa sœur qui se réfugièrent à N'Kangué. Ces deux infortunés s'unirent par le mariage et fondèrent une famille qui ne se multiplia guère, car les Adjumbas de nos jours sont en très petit nombre. Les Oroungous, au contraire, pullulaient et ils s'étendirent jusqu'au cap Lopez, à Mangi et jusqu'au lac Azingo.

Une autre guerre plus récente eut lieu entre les Oroungous et les N'Komis, guerre d'assassinats, suivis de scènes d'anthropophagie et de cruautés sans exemples. La fortune fut longtemps contraire aux Oroungous, et ils allaient de défaite en défaite, quand, s'unissant sous l'autorité d'un chef influent, Rogombé, ils reprirent courage et devinrent victorieux.

A cette époque commence l'histoire connue des Oroungous, coïncidant avec les premières visites des négriers espagnols. Rogombé se livra au commerce des esclaves avec une grande activité. Il donna même l'hospitalité à un Espagnol qui resta longtemps dans ses États. Les N'Komis agirent de la même façon de leur côté, si bien que la chasse à l'homme devint la plus grande occupation des gens de la côte.

Rogombé fut pendant longtemps le chef incontesté des Oroungous. Il avait acquis une grande réputation comme guerrier et comme homme politique. De nos jours, les chants indigènes célèbrent encore son règne. Rogombé mourut empoisonné par son fils Ekinda qui lui succéda.

Ekinda, pendant sa jeunesse, avait fait un voyage en Espagne. Quand il succéda à son père, on le considéra comme un traître, et il aurait été infailliblement tué si des navires espagnols n'eussent pris sa défense. On obtint par des cadeaux, non seulement qu'il ne serait pas inquiété, mais que tous les Oroungous le reconnaîtraient comme le successeur de Rogombé.

Les Ombékés n'existaient plus depuis longtemps, les Okoas, les Boulous et les Akélés n'étaient pas de force à lutter avec les Oroungous. Ekinda eut donc un règne bien tranquille. Mais s'il ne fit pas la guerre, il vendit aux Espagnols, dont il était devenu le grand

pourvoyeur, un nombre considérable d'esclaves. Pendant son règne tout pacifique, la prospérité des Oroungous s'accrut, on le vénérât et tout paraissait lui promettre une existence heureuse et une longue domination. Toutefois il ne jouit pas longtemps de sa situation privilégiée, il fut assassiné à son tour par un de ses frères, N'Tchiouga, qui, son forfait commis, se réfugia chez les N'Komis.

Ekinda avait cinq frères, N'Tchiouga, Dingui, Mayombé, Déboulia et Ranionouna; ce dernier, de beaucoup plus le jeune, vivait encore il y a une quinzaine d'années. Il paraissait extrêmement âgé.

A la suite des troubles qui suivirent la mort d'Ekinda, on décida qu'il n'aurait pas de successeur. N'Tchiouga fit cependant des tentatives pour prendre le pouvoir, et tua même son frère Mayombé, qui, lors des troubles qui suivirent la mort d'Ekinda, s'était montré hostile envers le fratricide. Dès lors les Oroungous se divisèrent complètement. Chaque village eut un chef particulier et indépendant et il advint même que les villages se firent la guerre entre eux. C'est la situation actuelle.

Ranionouna étant mort assez âgé, il y a une quinzaine d'années, on peut rechercher vers quelle époque a eu lieu la séparation des Ombékés. Les deux règnes assez longs de Rogombé et de Ekinda peuvent être évalués à trente ans chacun. En comptant une cinquantaine d'années pour les événements antérieurs à Rogombé, et en ajoutant trente ans pour ceux qui se sont déroulés depuis la mort d'Ekinda, on arrive au chiffre de cent quarante à cent cinquante années, ce qui placerait la disparition des Ombékés vers 1760.

**Galoas.** — Les Galoas sont des riverains de l'Ogooué. Décrits par le marquis de Compiègne, par Marche et divers voyageurs, ils ont toujours été cités comme les plus précieux auxiliaires de notre pénétration dans le bassin de l'Ogooué. Ils viennent en assez grand nombre à Libreville s'engager comme manœuvres, comme laptots sur les navires de l'État.

D'une taille un peu moins élevée que celle des Oroungous, ils ont avec eux beaucoup d'analogie. Les alliances sont du reste assez fréquentes entre ces deux peuples dont l'origine paraît commune. Les Galoas sont les plus grands piroguiers de l'Ogooué; les exercices constants auxquels ils se livrent ont naturellement influé sur leur musculature, élargi leur poitrine et augmenté la circonférence des membres. Ils sont plus trapus que les Oroungous et paraissent plus faits pour les travaux où il faut déployer plutôt de la force que de l'adresse. La couleur de la peau est la même, avec une nuance gris-

de-fer. Ils sont moins noirs que les Akoas, mais un Pahouin placé près des Galoas paraît presque avoir la teinte du mulâtre.

Sur huit Galoas examinés, quatre présentent un aplatissement des pariétaux en haut et en arrière; le frontal est légèrement bombé; deux ont la crête sagittale en forme de toit. Les apophyses zygomatiques sont saillantes. Ils sont remarquables par la petitesse des mains et des pieds. On n'observe pas de duvet sur le corps. Les adultes, ainsi que tous les nègres, ont, disséminés sur la surface de la peau, des poils rigides, irrégulièrement disposés.

La taille varie chez ces huit sujets de 1<sup>m</sup>,550 à 1<sup>m</sup>,780, donnant une moyenne de 1<sup>m</sup>,627. Les rapports de la grande envergure à la taille présentent une moyenne de 107,5, les extrêmes étant de 103,6 et 111.

L'indice céphalique moyen est de 76,3. Cette dolichocéphalie plus prononcée que sur les Oroungous est peut-être due à la déformation du crâne par compression des pariétaux. Les variations du reste sont très grandes : sur les huit sujets, il y a trois dolichocéphales, quatre mésaticéphales et un sous-brachycéphale. Les indices oscillent entre 70,9 et 82,5.

L'indice nasal est en moyenne de 81; il varie de 73 à 94.

Un crâne de Galoa, recueilli par le D<sup>r</sup> Rul à Lambaréné et qui fait partie de la collection que j'ai offerte au Muséum, a une capacité de 1,410 centimètres cubes. Les principaux diamètres sont : diamètre antéro-postérieur maximum 176; diam. transverse maximum 138; diam. vertical basilo-bregmatique 134, donnant les indices correspondants 78,41; 76,43; 97,10. Le diamètre frontal minimum est égal à 94 millimètres, le bizygomatique 132. L'indice orbitaire est 89,19, l'indice nasal 61,36. Ce crâne est celui d'un homme adulte.

**Inengas.** — Les Inengas se rapprochent également beaucoup des Oroungous. Ils ont de fréquentes alliances avec les Galoas et s'adonnent comme eux au pagayage sur l'Ogooué. Pendant longtemps les Inengas ont possédé le monopole commercial de la région; ils étaient les intermédiaires entre les factoreries du bas Ogooué et les peuplades en amont. Beaucoup de voyageurs en ont parlé, et un de leurs chefs, Rénoké, a même acquis une certaine célébrité par son adresse à franchir les rapides.

Malgré le lien de parenté qui semble rattacher les Inengas aux M'Pongwés, ils viennent bien rarement jusqu'à la mer. Il n'est donc pas bien étonnant de rencontrer entre eux des divergences de caractères encore plus manifestes que chez les Oroungous. Comme

eux, ils ont la taille élevée, le visage allongé, les apophyses zygomatiques peu saillantes.

Ils sont assez soigneux de leur personne, tiennent leur bouche propre, n'ont pas en général les dents limées. Nous en avons toutefois observé un qui avait sacrifié à cette mode.

Les formes sont assez élégantes, la taille mince, les épaules larges, le système musculaire très bien développé. Les mollets sont bien dessinés et assez gros.

Les Inengas sont sans aucun doute les descendants d'une peuplade mère des Ombékés et des Galoas, aujourd'hui éteinte ou inconnue.

Les sept Inengas mesurés donnent une taille moyenne de 1<sup>m</sup>.674 ; le plus petit ne dépasse pas 1<sup>m</sup>.590 le plus grand atteint 1<sup>m</sup>.745. Les indices céphaliques pris sur six d'entre eux varient de 75,2 à 82,4. Le rapport moyen de la grande envergure à la taille arrive à 107,7, dépassant un peu celui observé chez les Oroungous et les Galoas. Les extrêmes sont 102 et 110,2. L'indice nasal est très élevé, il atteint 92 comme moyenne sur sept sujets. Ici, les variations individuelles sont plus considérables. Les indices restent fixés entre 82 et 100, tandis que, chez les Oroungous, nous avons trouvé comme chiffres inférieurs 70 et 74.

Étant donné que par la langue, les coutumes, les traditions même, ces trois peuplades ont entre elles de très grandes analogies, on les réunit dans le même groupe M'Pongwé, auquel, d'après ce qu'ont rapporté les voyageurs, il faudrait aussi rattacher les Adjumbas, les N'Komis ou Kamas et les M'Pandjis.

Un deuxième groupe mal étudié et presque inconnu renfermerait trois peuplades qui vivent dans le Fernand-Vaz et qui, suivant les missionnaires établis dans cette région, auraient des habitudes communes. Ce sont les Ivilis, les Iveyas et les Ischiras.

Chacun de ces peuples possède un chef nommé par élection. On raconte qu'un homme élevé à la dignité de chef doit, après son élection, vivre pendant un an à l'abri de tous les regards. Dans une case toujours fermée, il reste assis sur une sorte d'estrade et donne des ordres qui sont scrupuleusement exécutés.

Après ce temps de réclusion, on le produit à la lumière et dans une grande cérémonie il est reconnu comme chef. Mais son règne est généralement de courte durée. Au bout de trois ou quatre années on l'empoisonne pour en nommer un autre.

Ceux qui ont été désignés par la faveur populaire sont parfaitement fixés sur le sort qui les attend ; ils sont résignés d'avance et

ne cherchent jamais à se soustraire à la mort. Mais pour si court que doive être leur règne, ils pensent à jouir du mieux qu'ils peuvent des quelques années qui leur restent à vivre. Ils s'adonnent aux plaisirs et cherchent à augmenter leurs richesses.

Le Père Picarda relate un fait qui montre à quel point va leur astuce et leur désir de lucre. Un de ces chefs, Thiali, venait d'être élu. Il ordonna que, chaque fois qu'un enfant ou une femme ferait entendre des cris par suite des coups qu'on leur administre généreusement, ceux qui les frappent seraient punis d'une amende consistant dans le don d'un cabri. Au bout de l'année le chef en avait ainsi réuni plus de cinquante.

Le jour de la cérémonie officielle de son avènement, le chef fit aux factoreries et aux personnes capables de lui donner des cadeaux, don de ses cabris. On lui remit en retour, comme c'est l'usage, des tissus, des objets divers, et il se trouva ainsi à la tête d'un véritable magasin qui constituait pour lui une grande richesse.

**Peuples nains et demi-nains.** — Lorsque Du Chaillu rapporta ses 93 crânes du Fernand-Vaz, il s'en trouva onze qui appartenaient à des sous-brachycéphales, et deux à des brachycéphales vrais. Les quelques mesures prises sur les Oroungous, les Galoas et les Inengas montrent bien aussi que la brachycéphalie est chose assez fréquente parmi les populations noires de l'embouchure de l'Ogooué. Mais ce caractère se retrouve surtout sur des gens de petite taille qui portent le nom de Babonkos (Hartmann), Akoas (Touchard et amiral Fleuriot de Langle), Bongos (Marche), Akkas (Schweinfurth). La présence de peuplades naines, reconnue en Afrique depuis la plus haute antiquité, est encore confirmée de nos jours non seulement dans la partie haute du bassin du Congo, mais sur la côte occidentale même. Ces nains, qui sont presque tous brachycéphales ou mésaticéphales, peuplaient autrefois en grand nombre les rives du Como et du Rhemboë.

**Les Akoas ou Okoas.** — Les Akoas ont été signalés sur différents points du bassin inférieur de l'Ogooué. Ils sont connus des Oroungous, des M'Pongwés qui prétendent que le pays des Galoas était primitivement habité par des gens de cette race. On rencontre des Akoas près des villages Oroungous ; ils constituent de petites familles habitant dans des forêts où ils construisent de petites huttes très primitives en herbe avec de petites portes d'entrée. Considérés comme des êtres inférieurs, les Akoas qui viennent dans les

centres habités végètent misérablement, souvent maltraités par les protecteurs noirs qui les emploient.

L'origine de cette population est inconnue. On peut rapprocher les Akoas des Akkas ou Tiki-Tikis découverts par Schweinfurth dans le pays des Niam-Niams, et des pygmées que Stanley dit avoir rencontrés dans l'Arouimi. Dans tous les cas, il paraît certain qu'ils constituent avec les anciens Boulous la plus ancienne couche autochtone de l'Afrique occidentale, les Négrilles de M. Hamy.

Nous avons pu observer à Libreville quatre sujets de cette race intéressante, trois garçons et une fille, tous originaires du Kama.

Comme caractères communs ces quatre Akoas sont remarquables par l'exiguïté de leur taille qui est au-dessous de la moyenne. A l'exception d'un dont la coloration de la peau est moins foncée, ils sont couleur de café faiblement grillé. Certains d'entre eux ont des formes très vigoureuses. Si on examine la tête, le frontal paraît assez développé en largeur, les apophyses zygomatiques sont saillantes, la mâchoire inférieure très forte. Le nez est large et aplati, les lèvres épaisses. Les cheveux sont très noirs, en touffes laineuses, enroulés en grain de poivre. On distingue sur la surface du corps, particulièrement sur les bras et les jambes des poils bruns, d'environ 5 millimètres de longueur, extrêmement fins, distants entre eux.

Les Akoas se nourrissent de fruits et de gibier. Ils vivent à l'état sauvage, ne possèdent que peu de coutumes faisant force de loi. Ils connaissent très bien les plantes vénéneuses de la brousse et de la forêt et s'en servent pour empoisonner leurs armes. Ils sont d'humeur peu guerrière. Les M'Pongwés du cap Lopez les regardant comme de race inférieure ne s'allient pas avec eux.

Cédant peu à peu la place aux envahisseurs dolichocéphales, les Akoas s'éteignent comme race pure ou se transforment au point de ne pouvoir plus être reconnus pour de véritables nains.

**Les Boulous.** — Tel est encore le cas des Boulous, appelés sur d'autres points Chékianis et Ossékanis (?). Cette transformation ne peut se faire sans que l'influence d'un des types ne porte sur l'autre le caractère de son empreinte. Chez les Oroungous ce caractère consiste dans le plus ou moins de brachycéphalie et la longueur exagérée de la grande envergure. Chez les Boulous et les Akoas il se révèle surtout dans la taille. C'est ainsi que l'on rencontre fréquemment des Boulous dont la taille atteint 1<sup>m</sup>,70 de haut, alors que le type primitif ne devait pas dépasser 1<sup>m</sup>,50.

Dans les environs de Libreville, particulièrement du côté de Mondah, on rencontre un certain nombre de petits villages isolés, habités par des gens qui se disent Boulous. Ils sont établis dans cette région depuis très longtemps, Ils parlent une langue spéciale, mais comprennent tous le pongwé qui est la langue la plus employée dans l'estuaire du Gabon et dans le bas Ogooué.

D'après la tradition, les Boulous étaient autrefois beaucoup plus nombreux, ils se sont en partie éteints et ce qu'il en reste est tellement fusionné avec les Oroungous et même avec les Bengas qu'il est maintenant difficile de les distinguer à première vue.

Cependant si les Boulous se sont en quelque sorte perfectionnés au contact des Pongwés, ils ont conservé quelques-unes de leurs anciennes coutumes : la façon de préparer les aliments, le peu de soin qu'ils apportent à leur personne et surtout une grande pratique des forêts. La plupart vivent des produits de la chasse et de la pêche. Ils apportent du poisson fumé dans les factoreries, et demandent en échange des liqueurs alcoolisées pour lesquelles ils ont une prédilection marquée. L'abus de l'alcool est une des causes de leur rapide extinction, mais elle n'est pas la seule.

Les Boulous ont une tendance toute particulière à s'unir avec des femmes à peine nubiles, quelquefois d'une très proche parenté. L'exiguïté des villages et le petit nombre des habitants en sont la principale cause. De fait, il n'est pas rare de rencontrer chez eux des jeunes femmes à peine développées et déjà flétries par la maternité.

Ils sont de plus très superstitieux et font usage des poisons d'épreuve pour les causes les plus futiles; ils deviennent féroces, quand, pour obéir à leurs coutumes, ils égorgent des victimes soupçonnées d'avoir causé par des sorcelleries la mort de quelqu'un.

Il serait difficile de classer maintenant les Boulous parmi les vrais négrières. Ils prendraient à peine place parmi les demi-nains, à côté des Apindjis, des Ossékianis, des Chékianis, des N'Javis décrits par l'amiral Fleuriot de Langle et Marche.

Quand on pénètre dans un village Boulon, on y remarque que les hommes de haute taille dominant, ceux de petite taille sont une exception. Les femmes sont au contraire petites ou de taille moyenne. Il est à prévoir que, dans les prochaines générations, ces petites tailles disparaîtront et qu'elles ne se reproduiront que par atavisme, à cause du contact permanent avec les M'Pongwés.

La moyenne de la taille sur six Boulous adultes que nous avons pu mesurer est de 1<sup>m</sup>,642, la plus haute étant de 1<sup>m</sup>,705, la plus



petite de 1<sup>m</sup>,550. Pour le rapport de la grande envergure à la taille, les variations vont de 106,6 à 112,2, la moyenne est de 108,7. Ce chiffre est supérieur à celui que nous avons trouvé chez les individus du type Pongwé. C'est un caractère important, dont il faut tenir compte dans la classification des races de l'Afrique.

La moyenne des indices céphaliques sur les six sujets est de 78. Le chiffre inférieur est 74, le plus élevé 87,2. L'indice nasal varie de 84,4 à 102 avec une moyenne de 90,3.

**Fans.** — Les Fans occupent un grand territoire qui s'étend depuis Franceville jusqu'au Bénito. Disséminés sur une grande surface au milieu des populations nègres de la rive droite de l'Ogooué, les Fans sont massés dans les montagnes de Cristal, le Como, les affluents du Mondah, le haut Muny et le Bénito. Dans l'Ogooué, ils prennent le nom d'Osshyébas, de Fans Makei. Partout ailleurs, ce sont les Pahouins ou Fans Batchis. Ce sont les nouveaux venus. Deux des Pahouins que j'ai examinés près de Lambaréné ont déclaré qu'ils sont arrivés dans le pays il y a plus de trente ans et qu'ils venaient de l'est à six mois de marche. Cette émigration est due aux luttes incessantes entre tribus voisines.

Attirés vers la côte, les Fans pénètrent par toutes les issues vers les centres commerciaux, c'est ainsi que par l'estuaire du Mondah, ils ont remonté la crique N'Cogo jusqu'au mont Bouet; par la rivière Abanda et ses affluents et par le mont Baudin, ils pénètrent à Libreville, échelonnant sur la route leurs nombreux villages. Surmontant leurs défiances causées par les contes fantastiques des indigènes jaloux du monopole commercial, les Fans se disputent maintenant la possession du sol, aux environs mêmes de Libreville. Ils y domineront avant longtemps aux dépens des autres peuplades, M'Pongwés et Boulous, incapables d'opposer une activité semblable à celle des Pahouins, pour les défrichements et les affaires commerciales.

L'Afrique a été le théâtre de bien des modifications de ce genre. Celle qui se passe sous nos yeux est intéressante à plus d'un titre, puisqu'elle amène dans des contrées fertiles de rudes travailleurs, merveilleusement doués pour la besogne difficile du déboisement. Nous laisserons de côté l'ethnographie de ce peuple, pour ne pas sortir du cadre restreint que nous nous sommes imposé, nous en tenant aux observations purement anthropométriques. Quand on observe attentivement la population d'un grand village pahouin, on remarque des dissemblances frappantes entre les individus. Certains

présentent les caractères spéciaux attribués à l'homme rouge de l'Afrique : leur physionomie douce, éclairée par deux yeux fendus en amande, leur front large feraient penser aux Peuls, si l'aspect général et les formes massives n'arrêtaient l'imagination sur ce type particulier qui les distingue. Avant tout le Pahouin est un guerrier doublé d'un chasseur. Tout en lui indique l'homme d'action, en lutte perpétuelle avec la nature pour les besoins de l'existence. Ce qui frappe le plus, c'est l'impression de rudesse sauvage et celle de force brutale qui sont encore plus exagérées quand le Pahouin se rapproche plus du nègre par l'ensemble de ses caractères. On reste alors stupéfait devant un pareil être.

Les mesures anthropométriques sur le vivant montrent encore mieux ces dissemblances, remarquables surtout dans les dimensions du nez et la largeur du visage.

Sur quatorze sujets adultes soigneusement choisis, la taille varie de 1<sup>m</sup>,58 à 2 mètres, l'indice céphalique de 74,3 à 84,7, l'indice nasal de 109 à 83. Un seul caractère présente une uniformité précieuse à enregistrer, c'est le rapport de l'envergure à la taille = 100. Il reste compris entre 100,8 et 109,3, donnant une moyenne de 105,2 inférieure à celle obtenue chez tous les autres nègres.

Ces divergences se retrouvent chez les femmes : la taille varie sur la femme adulte, de 1<sup>m</sup>,54 à 1<sup>m</sup>,66 ; l'indice céphalique de 72 à 79 ; l'indice nasal de 72 à 100, et le rapport de l'envergure à la taille, de 102 à 106. On voit que dans les deux cas c'est surtout pour ce qui concerne l'indice nasal que les différences sont les plus marquées. Quelquefois les narines sont projetées complètement en avant. Tous ne se liment pas les dents en pointe. Les cheveux sont très abondants et en toison crépue.

Les Pahouins de Lambaréné sont de coloration plus foncée que ceux de la région de Mondah, et une observation superficielle permet de se demander s'ils ne se sont pas mélangés avec des populations de race Bantou. — Tous les Pahouins ne viennent pas de la même portion de l'Afrique centrale et présentent entre eux des dissemblances. — On pourrait peut-être trouver des relations entre ceux de Lambaréné et les Osshyébas qui appartiennent aux Fans Batchis, dont on ne connaît pas les caractères anthropométriques.

---

## VARIÉTÉS

---

### Le *Pithecanthropus erectus*.

Au cours des recherches paléontologiques poursuivies en 1889-1893 sous les ordres du gouverneur général des Indes néerlandaises, le Dr Dubois, médecin de l'armée coloniale, a découvert à Java, dans des dépôts pléistocènes, des débris d'un Mammifère auquel il a donné le nom de *Pithecanthropus erectus* (1). D'après le savant hollandais, ce fossile établirait la transition entre les Anthropomorphes et l'Homme; le *Pithecanthropus erectus* « représente, suivant ses propres paroles, la forme évolutive intermédiaire entre l'Homme et les Anthropoïdes qu'implique la doctrine de l'Évolution; c'est le précurseur de l'Homme » (2).

On le conçoit sans peine, la découverte du Dr Dubois n'est pas de mince importance et mérite attention. Malheureusement, les débris récoltés par celui-ci ne sont représentés que par trois pièces en assez mauvais état de conservation; ce sont :

- 1° Une troisième molaire (droite);
- 2° La partie supérieure d'un crâne;
- 3° Un fémur gauche.

Encore faut-il faire observer que ces pièces ont été trouvées à des époques et en des points différents (3); aussi peut-on demander au Dr Dubois quelles sont les raisons qui lui permettent d'affirmer que la molaire et le crâne appartiennent au même individu que le fémur qu'il a recueilli un an plus tard et à 15 mètres de distance des deux premiers débris.

Le savant hollandais a d'ailleurs compris tout l'intérêt qu'il y avait à compléter ces recherches; il a en effet repris les fouilles en 1893, mais sans résultat; ce fait est d'autant plus regrettable que, comme on pourra en juger, l'insuffisance des pièces ne permet pas de résoudre certaines questions cependant capitales :

Le crâne, notamment, n'est représenté que par la portion de la ca-

(1) DUBOIS (Dr EUG.), *Pithecanthropus erectus, Eine menschenähnliche Uebergangsform aus Java* (Le *Pithecanthropus erectus*, Singe de Java intermédiaire entre les Anthropoïdes et l'Homme), in-4°, avec 2 planches, Batavia, 1894.

(2) P. 31, *loc. cit.*

(3) La dent a été trouvée en septembre 1891, sur la rive gauche du Bengawan, aux environs de Trinil, district de Ngawi, Java; le crâne, en octobre 1891, à 1 mètre de la pièce précédente; quant au fémur, il n'a été mis à jour qu'en août 1892, à 15 mètres en amont du crâne et de la molaire.

lotte cranienne limitée antérieurement par les arcades sourcilières et postérieurement par le trou occipital; il a une forme elleptique et est nettement dolichocéphale; son volume est considérable pour un Singe et la ligne occipito-glabellaire mesure 185 millimètres.

Par sa forme dolichocéphale le crâne du *Pithecanthropus erectus* se distingue au premier coup d'œil de celui de l'Orang-outang qui, comme on le sait, est brachycéphale; il est aussi complètement dépourvu de la crête osseuse caractéristique du Gorille et cependant la soudure parfaite des sutures indique un animal âgé; en revanche, par son aspect général, il offre une grande ressemblance avec celui de l'*Anthropopithecus* et encore plus avec celui de l'*Hylobates*. Néanmoins le Chimpanzé offre nombre de caractères différentiels (distance de la glabelle à la protubérance : 134 millimètres au lieu de 185 millimètres; largeur du front : 68 millimètres au lieu de 90 millimètres, etc.) qui empêchent d'identifier ces deux espèces. En somme, et le D<sup>r</sup> Dubois n'hésite pas à le reconnaître, par aucun caractère le crâne du *Pithecanthropus erectus* ne rappelle le même organe des Anthropoïdes. Au contraire, par sa conformation générale, ses dimensions, cette pièce présente des traits de ressemblance frappants avec l'Homme : la courbure prononcée de la voûte cranienne est un caractère humain et ce fait est d'autant plus remarquable que l'animal était âgé, si toutefois on en juge d'après la soudure complète des sutures : d'ailleurs le savant Hollandais fait observer qu'une telle disposition n'a d'analogue que chez un enfant de neuf ans et que ce crâne rappelle plus celui de l'Homme que celui du Chimpanzé. Le D<sup>r</sup> Dubois n'hésite pas à conclure que le *Pithecanthropus erectus* tient à peu près le milieu entre les Anthropoïdes et l'Homme; qu'on ne peut pas par conséquent le classer dans la famille des *Hominidæ*, et que d'autre part les dimensions de son crâne (doubles de celles du même organe chez les Singes les mieux doués) ne permettent pas de le ranger parmi les Anthropoïdes. Il croit devoir créer pour le *Pithecanthropus erectus* une nouvelle espèce et un nouveau genre dont voici la diagnose :

Classe : *Mammalia*.

Ordre : *Primates*.

Nouvelle famille : *Pithecanthropidæ*, *Pithecanthropus erectus* Dubois, 1894 (genus novum, species nova).

Crâne beaucoup plus volumineux (en valeur absolue et relativement à la masse du corps) que chez les *Simiidæ*, moins volumineux cependant que chez les *Hominidæ*; cavité cranienne égale environ aux deux tiers de celle de l'homme; inclinaison de la partie médiale du crâne beaucoup plus accusée que chez les *Simiidæ*. Dentition disposée suivant le type humain. Fémur analogue par ses proportions à celui de l'Homme et disposé comme dans l'espèce humaine pour la station verticale.

La figure ci-dessous, que nous empruntons à l'intéressant mémoire du savant hollandais, résume les affinités du fossile de Java.

Les arguments sur lesquels le D<sup>r</sup> Dubois se base pour affirmer qu'on ne peut songer à identifier le *P. erectus* avec aucun des Anthropoïdes nous paraissent péremptoires ; en revanche il nous semble plus difficile, d'après la description de l'auteur, de nier toute parenté avec l'Homme. En effet, d'après la courbure de la calotte cranienne, la configuration de la partie du front situé au-dessus des arcades sourcilières, enfin la disposition de la région occipitale, ce Singe, dit le D<sup>r</sup> Dubois, *doit prendre place dans la série des êtres un peu plus bas que les crânes humains de Néanderthal et de Spy*. La perpendiculaire abaissée du sommet de la voûte cranienne sur la ligne glabello-occipitale est contenu 2,5 fois dans cette dernière ; dans le crâne de Neanderthal, on sait

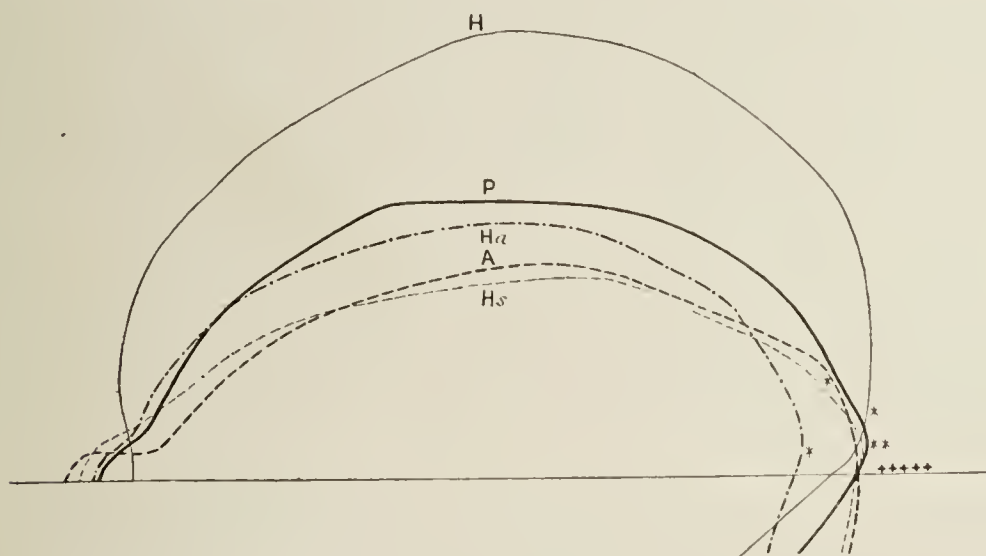


FIG. 1. — Profil du crâne du *Pithecanthropus* (P), comparé aux profils des crânes d'*Anthropopithecus troglodytes* (A), d'*Hylobates agilis* (Ha), d'*Hylobates syndactylus* (Hs) et d'un homme européen (H). — \* Protubérance occipitale externe ; + Ligne glabello-occipitale.

(Huxley) que ce rapport est de 2,4/1. Enfin l'angle que fait la surface de l'occipital avec la calotte cranienne est plus grand que chez tous les autres Anthropoïdes : c'est là encore, on ne peut le nier, un caractère humain en rapport avec une courbure plus forte de l'axe des centres nerveux, avec l'accroissement de volume de ces derniers et avec la station verticale. Pour ce qui est du trou occipital, le D<sup>r</sup> Dubois dit que l'état de la pièce permet simplement de constater « qu'il n'est pas beaucoup plus large que chez les Anthropoïdes. » Remarquons, en passant, que l'Homme et les Anthropoïdes ne permettent pas à ce point de vue des différences bien nettes : dans l'espèce humaine le trou occipital mesure dans le plus grand diamètre en moyenne 0<sup>m</sup>,03 ; d'autre part, nous avons relevé avec le D<sup>r</sup> Delisle les chiffres suivants chez deux Anthropoïdes : Chimpanzé : 0,0034 ; Gorille : 0,0265.

La cavité encéphalique est en grande partie remplie d'une masse pierreuse ; son diamètre sagittal est de 155 millimètres (108 millimètres chez un jeune Chimpanzé).

En somme, le crâne du *P. erectus* par ses dimensions, par la grandeur de l'angle de la surface occipitale ainsi que par la forte courbure décrite par la voûte crânienne, diffère nettement de celui des Anthropoïdes mais rappelle au contraire celui de l'Homme.

Néanmoins le D<sup>r</sup> Dubois pense qu'on ne peut identifier le *Pithecanthropus erectus* avec l'Homme; le crâne du fossile de Java ne jauge en effet que 984 c. c. et c'est là, croit-il, une capacité crânienne trop faible pour un Homme. Mais nous devons faire remarquer que l'état de conservation de la pièce s'oppose à toute détermination directe de la capacité; le D<sup>r</sup> Dubois a dû recourir à une méthode détournée : en se basant, d'une part, sur l'influence de la courbure de la voûte sur la capacité crânienne et d'autre part en évaluant celle-ci en fonction de ce premier facteur, le D<sup>r</sup> Dubois croit pouvoir donner le chiffre de 984 c. c. Sans vouloir discuter ce chiffre précis (?) de 984 c. c., on peut, avec une méthode aussi approximative, facilement admettre une erreur en plus ou en moins de 200 c. c. Dès lors, l'idée surgit involontairement que le *Pithecanthropus erectus* n'est peut-être bien qu'un Homme. A ce propos nous nous permettons d'invoquer en faveur de notre manière de voir l'autorité de M. Deniker, spécialement compétent en la matière. Le sympathique bibliothécaire du Muséum, en effet, n'est pas éloigné de partager cette opinion. C'est d'ailleurs ce que le tableau ci-dessous met nettement en relief.

ESPÈCES		CAPACITÉ CRÂNIENNE ÉVALUÉE EN CENTIMÈTRES CUBES	
Hommes .	{ Européen . .	1 400-1 500	
	{ Australien . .	1 200-1 300	
P. erectus . . . . .		984	(1 200 ?)
Anthropopithecus . . . . .	}	410	
Troglodytes . . . . .			
Hylobates syndactylus, I. .		135	
— — II .		140	

Quant aux autres pièces, il est difficile de ne pas voir en elles autre chose que des débris humains : la molaire, au dire même de l'auteur, rappelle son homologue chez l'Homme par la forme de sa couronne, sa conformation générale. Elle s'en distinguerait toutefois par son volume, par la grosseur des cuspidés et surtout par ce fait que la cuspidé postérieure, généralement absente dans l'espèce humaine, est fortement développée chez le fossile de Java. Ces derniers caractères nous semblent peu différentiels : M. le D<sup>r</sup> Verneau nous a, en effet, montré, au labo-

ratoire de M. le professeur Hamy, des dents humaines (crânes du Laos) où ces particularités semblent aussi accusées que chez le *Pithecanthropus*. En tous cas, ce n'est là qu'un point peu important; la conformation du fémur nous paraît fournir des arguments autrement probants en faveur de notre manière de voir : bien que cette pièce ne soit pas complète (une partie de la tête et du grand trochanter manque), son état de conservation est néanmoins suffisant pour pouvoir apprécier ses principaux caractères (1).

On ne peut songer, encore moins que pour les deux premières pièces, à rapporter ce fémur à aucun des Anthropoïdes; chez ceux-ci en effet cet os présente des caractères nettement différentiels : chez le Gorille, le fémur est beaucoup plus massif; il en est de même chez les *Simidæ*; l'*Anthropopithecus* a un fémur sensiblement plus long (en grandeur absolue et relative); enfin les surfaces articulaires ainsi que les condyles offrent une disposition toute autre chez les *Hylobatidæ* (2).

En revanche par ses dimensions, sa conformation générale le fémur rappelle celui de l'Homme; la diaphyse, il est vrai, est un peu moins convexe, mais sa section est triangulaire et la ligne àpre offre deux lèvres qui divergent inférieurement absolument comme dans l'espèce humaine; les condyles enfin présentent la même disposition. Le fémur de *Pithecanthropus erectus* ne diffère donc de celui de l'Homme que par des détails peu importants.

Le D<sup>r</sup> Dubois ne se dissimule pas, il faut le reconnaître, l'étroite analogie que présente ce fémur avec celui de l'Homme; en effet, d'après le savant hollandais, les articulations et l'axe des mouvements présentent une telle ressemblance chez le *Pithecanthropus erectus* et dans notre espèce qu'on doit admettre, en vertu du principe de la parfaite adaptation de la forme des os à leur fonction, que le Singe fossile de Java se tenait verticalement et marchait sur deux jambes comme l'Homme. On pourrait tout aussi légitimement, nous semble-t-il, invoquer cette analogie en faveur de l'identité du fossile de Java et de l'Homme.

A. PETTIT.

(1) Ce fémur présente sur sa face inférieure et au-dessous du petit trochanter une volumineuse exostose d'origine traumatique (?). Le D<sup>r</sup> Dubois fait remarquer que cette néoformation pathologique n'a aucun retentissement sensible sur les autres parties du système osseux : le *Pithecanthropus erectus* montre en effet dans toutes ses parties une harmonie parfaite (*vollkommensten Harmonie*), surtout au point de vue mécanique. D'autre part, il a pu constater que chez un *Macacus Cynomolgus*, qui présentait une exostose d'origine traumatique semblable, les parties non blessées présentaient une forme absolument normale (*vollkommen normaler Form*). C'est d'ailleurs ce qu'on peut admettre à priori en se basant sur les faits de la pathologie humaine.

(2) Le D<sup>r</sup> Dubois n'a pu examiner le *Dryopithecus*.

# MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

## EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

---

NOETLING (D<sup>r</sup> FRITZ). **On the occurrence of chipped (?) flints in the upper Miocene of Burma** (Sur la présence de silex taillés (?) dans le Miocène supérieur de Burma). (*Records of the Geological Survey of India*, vol. XXVII, part. 3, 1894, p. 101-103, avec 1 pl.)

RUPERT JONES (T.). **Miocene man in India** (L'homme miocène dans l'Inde). (*Natural Science*, November 1894, p. 345.)

Le D<sup>r</sup> Noetling, du Service géologique de l'Inde, a recueilli dernièrement une collection de Vertébrés fossiles dans un conglomérat de la contrée de Burma. Ce conglomérat, situé au-dessous des couches pliocènes, contient des ossements de *Rhinoceros perimensis* et d'*Hipparion antelopinum*. L'auteur y a trouvé une douzaine de silex paraissant présenter des caractères de taille intentionnelle. Le plus grand de ces silex mesure 45 millimètres de longueur sur 20 millimètres de large. Il a la forme d'un grattoir et ses bords sont garnis de retouches. Ce silex et quelques autres sont figurés dans le mémoire du D<sup>r</sup> Noetling. Le géologue de l'Inde n'est pas très affirmatif en ce qui concerne la taille intentionnelle de ces pierres.

M. Rupert Jones, qui fait connaître cette découverte dans *Natural Science*, ne conserve pas, au contraire, le moindre doute. Il insiste sur ce point que les silex du D<sup>r</sup> Noetling se trouvaient bien en place au sein du conglomérat, qu'ils en ont été extraits par un homme de science et que si ce conglomérat n'est pas miocène, il ne saurait être plus récent que le Pliocène le plus inférieur. Il rappelle que le sol de l'Inde est riche en objets préhistoriques en pierre appartenant à divers âges. Depuis longtemps déjà le célèbre paléontologiste Falconer avait exprimé l'opinion qu'on trouverait, un jour ou l'autre, des traces humaines dans les terrains tertiaires de l'Inde où se rencontrent les ossements de Mammifères tout à fait voisins des Mammifères actuels. Le travail du D<sup>r</sup> Noetling confirme cette prévision.

Je ne vois rien à ajouter au sujet de cette découverte. L'antiquité de la formation à silex paraît incontestable. Il est plus difficile d'avoir une opinion sur la taille de ces silex. Certains, notamment les plus grands, ont fort bonne figure. Et puis, ne devons-nous pas nous atten-



dre à trouver un jour ou l'autre, quelque part, les restes de l'ancêtre de nos Paléolithiques? En attendant, il faut enregistrer avec soin toutes les trouvailles du genre de celles du D<sup>r</sup> Noetling.

M. BOULE

BOULAY (L'abbé). *L'ancienneté de l'Homme d'après les sciences naturelles*, 80 p. in-8°. Lille, 1894.

C'est une œuvre de vulgarisation écrite clairement, et paraissant au courant de la science malgré la rareté des références bibliographiques.

L'auteur décrit d'abord les phénomènes glaciaires actuels : il parle ensuite des glaciers quaternaires en ayant soin d'exposer les traits caractéristiques des faunes et des flores contemporaines des extensions glaciaires et des phases interglaciaires. La grande compétence de l'auteur en botanique fossile donne à ses aperçus sur la flore une valeur toute spéciale. Puis vient une dernière partie consacrée à l'Homme et particulièrement à la chronologie humaine. M. l'abbé Boulay a écrit d'excellentes choses sur ce sujet et en un style très personnel.

« Si nous ne parvenons pas, dit-il, à établir des dates précises, nous pouvons du moins procéder par approximations, diviser la durée totale en périodes successives, chercher à circonscrire celles-ci entre un *minimum* et un *maximum*. Nous n'atteindrons peut-être pas l'exacte vérité, mais nous nous en rapprocherons, ce qui constitue déjà un résultat très appréciable. Nous ferons pour l'espèce humaine ce que nous faisons chaque jour pour tel homme en particulier dont nous ne possédons pas l'acte de naissance en bonne et due forme. A l'inspection de la taille, des traits, de la figure, de la démarche, à la façon de parler, nous arrivons très vite à reconnaître si nous sommes en présence d'un jeune homme, d'un adulte, d'un vieillard. Non contents de cette première approximation, nous reprenons la période admise comme vraie ; nous la subdivisons, à son tour, en périodes de plus en plus courtes, dont l'une finalement est adoptée comme plus probable que toutes les autres. Nous disons, par exemple, que telle personne doit avoir de vingt-cinq à trente ans, qu'elle approche de la quarantaine ou de la cinquantaine. Nous n'arrivons pas à connaître exactement, à une année près, de science certaine, l'âge de ces personnes ; toutefois nous en approchons et nous ne laissons à l'erreur, ou mieux à l'incertitude, qu'une part relativement minime. »

On ne saurait mieux répondre aux questions qu'adressent souvent aux géologues les personnes composant ce qu'on appelle le grand public.

M. Boulay, s'appuyant sur l'opinion de MM. Alex. Bertrand, d'Arbois de Jubainville, Duruy et sur les découvertes de MM. Siret, admet comme extrêmement probable que les débuts du Néolithique ne remontent pas au delà de 3,000 ans avant notre ère. Sur ces 3,000 ans, quinze siècles

environ peuvent être attribués au Néolithique, les quinze autres aux âges du bronze et du fer avant l'ère chrétienne. Les tourbières du nord de la France prouvent qu'il n'y eut pas de transition brusque entre le climat du Paléolithique et celui du Néolithique. Avec une grande compétence sur ce sujet tout spécial, M. Boulay nous apprend que la formation de ces tourbières correspond à un ensemble de circonstances physiques très différentes des circonstances actuelles. La flore de ces tourbières est une flore de montagnes. Mais il ne faut pas s'exagérer la durée que représentent les 9 mètres de tourbe qu'on rencontre sur certains points. Trois cents ans suffisent pour expliquer leur formation.

En arrivant au Quaternaire, l'auteur ne se dissimule pas les difficultés de toute tentative chronologique. Il se base sur la vitesse des glaciers actuels du Groenland pour évaluer à dix siècles au maximum la durée de la grande extension glaciaire.

Les phénomènes d'ordre biologique, changements de faunes et de flores, qu'on observe depuis le Pliocène supérieur, exigent un temps plus considérable, mais la plupart de ces phénomènes ont précédé l'arrivée de l'Homme en France. M. l'abbé Boulay accorde à l'âge du Renne une durée de 1,000 à 1,500 ans; à l'âge du Moustier et de Chelles 2,000 à 3,000 ans. Cela fait en tout environ 6,000 ans avant l'ère chrétienne pour la date de l'apparition de l'Homme dans nos pays. Mais, dit l'auteur, ce n'est là qu'un strict minimum, et il est amené à compléter sa thèse par la recherche de dates maxima. Il montre d'abord l'exagération des calculs de certains auteurs, de Lyell par exemple qui croyait à l'accroissement actuel des tourbières du nord de la France et qui évaluait à 3 centimètres par siècle le taux de cet accroissement; de M. G. de Mortillet qui parle de centaines de mille ans. M. l'abbé Boulay pense que les dates maxima ne sauraient s'écarter beaucoup des minima qu'il a établis. Il rappelle les essais chronométriques de divers auteurs français et américains et finalement il conclut, comme ces derniers, que l'Homme ne saurait remonter guère au delà de 10,000 ans.

M. B.

*The Journal of Geology.* Vol. II. 1894, Chicago, The University Press of Chicago.

J'avais depuis longtemps l'intention de présenter à nos lecteurs le *Journal de Géologie* de Chicago. Cette Revue se distingue des publications analogues des deux continents par une manière plus synthétique, plus spéculative et en même temps par une tournure plus didactique. Les articles généraux qu'elle publie sont toujours consacrés à l'exposé d'une grande question ou à la description de phénomènes locaux, ayant une importance générale. La Direction paraît vouloir laisser aux recueils des sociétés spéciales ou à d'autres publications le soin d'imprimer les mémoires de longue haleine ou les notes de détail. Dès son premier numéro, qui remonte à janvier 1893, elle affirmait sa prédilec-

tion pour les études de géologie pléistocène en consacrant trois articles originaux sur cinq à ces études. M. W. Holmes y donnait le résultat de ses investigations sur les graviers et les pierres taillées de Trenton. M. Chamberlin exposait le Quaternaire du bassin de Mississipi et M. Salisbury cherchait à établir les preuves de l'existence de plusieurs époques glaciaires distinctes.

Les travaux de ce genre publiés dans les numéros de 1894 sont nombreux. Je dirai un mot de chacun d'eux.

M. DILLER (n° 1, janvier-février) a étudié les graviers aurifères de la côte du Pacifique. Bien que son mémoire n'ait rien d'anthropologique, il nous intéresse, parce que c'est dans ces graviers qu'on trouve en Californie les fameux mortiers en pierre sur lesquels on a tant discuté. M. Diller confirme, par ses études, le fait de la très grande ancienneté de ces graviers, puisque plusieurs remontent au Miocène. Il nous apprend de plus que les chaînes côtières actuelles sont toutes récentes, que les mouvements orogéniques auxquels elles sont dues se rattachent aux dernières périodes géologiques.

M. A. M. HANSEN (n° 2) a exposé la succession des phénomènes glaciaires en Norvège. A l'époque préglaciaire, ce pays était un peu plus élevé qu'aujourd'hui au-dessus de la mer et les rivages étaient situés au large des rivages actuels. Pendant la première époque glaciaire, l'épaisseur maximum de la nappe glacée était d'environ 2,000 mètres au-dessus des mers actuelles. L'époque interglaciaire qui suivit n'a pas laissé beaucoup de traces en Norvège, où les quelques dépôts qui paraissent la représenter ne renferment que peu ou pas de fossiles. Ce n'est que par comparaison avec les contrées voisines, Danemark, bords de la Baltique, que l'auteur établit l'existence de cette époque interglaciaire. La seconde époque glaciaire se distingue de la première par une distribution différente des blocs erratiques. Elle fut suivie d'une période de réchauffement ou période *boréale* de l'auteur pendant laquelle la température moyenne était de 3° plus élevée qu'aujourd'hui. Le climat se modifia une fois de plus et de nouveaux glaciers firent leur apparition en même temps que se produisit un nouvel affaissement du sol (dépression post-glaciaire des géologues suédois). Cette nouvelle phase appartient en réalité aux temps post-glaciaires, mais l'auteur croit devoir la distinguer sous le nom de *période subglaciaire* (*subglacial period*). M. Hansen s'occupe aussi de la chronologie humaine et il expose des idées qui étonneront certainement beaucoup de préhistoriens. Pour lui, les *kjökkenmøddings* sont de l'époque interglaciaire. Ces gisements ne se trouvent en effet qu'en dehors des limites de la seconde extension glaciaire. Les Mollusques qu'ils renferment sont les mêmes que ceux des dépôts marins nettement interglaciaires. Quand les hommes aux débris de cuisine furent chassés par la nouvelle poussée des glaces, ils durent adopter un genre de vie analogue à ceux des Esquimaux actuels. La distribution des races actuelles s'accorde avec ce

fait. Les brachycéphales de l'est sont les descendants directs de ces Norvégiens interglaciaires, tandis que les dolichocéphales de l'ouest sont des Aryens venus dans le pays au début des temps post-glaciaires. Ces derniers sont les hommes de la pierre polie. Leurs instruments se trouvent en Suède dans des couches de tourbe surmontées par les dépôts de l'époque *subglaciaire*. Lorsque arriva le bronze, le niveau de la mer était encore plus élevé qu'aujourd'hui. A Smålenene, à l'est de Kristianiafjord, on observe 150 sculptures sur rochers de l'époque du bronze et ces sculptures sont toutes situées à 7 ou 8 mètres au-dessus de la mer; aucune n'est au niveau. Les objets en bronze sont absents dans la région occupée par les derniers glaciers contemporains de cet affaissement du sol. A l'âge du fer, le niveau relatif des terres et des mers était le même qu'aujourd'hui. De sorte qu'on peut affirmer, dit l'auteur, que la période géologique actuelle coïncide avec l'âge du fer, c'est-à-dire avec l'origine des temps historiques. M. Hansen termine son mémoire par quelques considérations chronologiques. Il évalue la durée des temps post-glaciaires à 7 à 9,000 ans. La seconde époque glaciaire exigerait 15 à 25,000 ans; l'époque interglaciaire 15 à 20,000 ans, ce qui ferait remonter l'âge des kjökkenmöddings à 30 à 45,000 ans. Enfin la première période glaciaire n'accuserait pas moins de 100 à 150,000 ans, ce qui ferait pour l'ensemble des temps post-tertiaires 140,000 à 200,000 ans.

Dans le n° 3, M. J. A. UDDEN étudie le rôle des vents au point de vue des phénomènes d'érosion, de transport et de sédimentation. Son travail, très documenté, devra être lu avec attention par toutes les personnes qu'intéressent les terrains quaternaires et la question de l'origine du loess. †

M. CHAMBERLIN (n° 5) a exposé une classification détaillée des formations glaciaires pléistocènes en se basant simplement sur leur origine. Il divise cette formation en six classes, chacune d'elles comprenant plusieurs groupes. Cette analyse minutieuse pourra rendre de grands services pour la distinction de certains dépôts quaternaires.

M. R. D. SALISBURY (n° 6) décrit avec détails les divers dépôts morainiques des glaciers et les divers mécanismes de la formation de ce qu'il appelle le *superglacial drift*.

Enfin M. CHAMBERLIN (n° 7) a commencé l'exposé de ses études récentes sur les glaciers du Groenland.

M. B.

JAMES GEIKIE. *The great Ice Age and its relation to the antiquity of Man* (La grande époque glaciaire et ses relations avec l'antiquité de l'Homme), 3<sup>e</sup> édition. Un vol. in-8° de 850 p. avec 18 cartes et 78 fig. dans le texte. Londres, Edward Stanford, 1894.

Voulez-vous avoir une excellente idée des progrès accomplis dans l'étude des phénomènes glaciaires et de la géologie quaternaire pendant

ces dernières années? Comparez cette troisième édition du *Grand âge glaciaire* de M. Geikie avec la première qui remonte à 1873. L'éminent professeur de l'Université d'Édimbourg a dû se livrer à un travail considérable pour tenir son œuvre au courant de ces progrès; mais il peut se flatter d'y avoir pleinement réussi. Le nouveau volume qu'il offre aujourd'hui au public scientifique renferme le résumé de tous les travaux importants publiés sur l'époque glaciaire, les terrains pléistocènes et d'excellentes références bibliographiques accompagnent ces résumés. La table des auteurs cités comprend près de 700 noms et le nombre des ouvrages est beaucoup plus considérable. Le livre de M. Geikie est donc, sous un format agréable et dans un ordre parfait, une véritable encyclopédie sur l'époque glaciaire. A ce seul point de vue, il mériterait de figurer dans la bibliothèque de tous les géologues et de tous les préhistoriens adonnés plus spécialement à l'étude du Quaternaire. C'est là un premier mérite que je tenais à faire ressortir. Mais le *Great Ice Age* en a un autre, celui d'être une véritable thèse. On sait que M. J. Geikie a de tout temps enseigné la pluralité des périodes glaciaires et que la première édition de son ouvrage avait été écrite à l'appui de cette opinion. Depuis lors, un grand nombre de publications, tant en Europe qu'en Amérique, n'ont fait que confirmer les vues du savant géologue écossais, sinon dans les détails, tout au moins dans les grands traits. De nouvelles observations, des découvertes paléontologiques ou archéologiques ont obligé M. Geikie à modifier profondément certaines parties de son livre, à refondre complètement certains chapitres. Aujourd'hui encore, toutes ses conclusions ne trouveront pas le même crédit, mais il n'est pas douteux que, dans son ensemble, l'œuvre ne soit appréciée par les spécialistes comme elle le mérite.

Dans cette analyse, il sera inutile de s'arrêter aux chapitres, d'ailleurs très bien faits et très nouveaux, qui traitent des glaciers actuels. Je ne m'étendrai pas davantage sur les questions d'intérêt purement géologique; j'insisterai plutôt sur la succession des événements telle que la comprend M. Geikie et sur les relations qu'il admet entre les époques glaciaires et l'antiquité de l'homme.

En Écosse, le savant professeur reconnaît les traces de cinq époques glaciaires. Mais en Angleterre, les crags de Weybourn et de Chillesford, avec coquilles arctiques, seraient contemporains d'une époque glaciaire plus ancienne que les précédentes et remontant au Pliocène. A cette époque, les parties montagneuses des îles Britanniques, les Alpes, les volcans du Massif central de la France avaient de grands glaciers.

Une première phase interglaciaire, marquée par un exhaussement du sol et le développement d'une faune et d'une flore de nature différente, sépare la première époque glaciaire de la seconde, laquelle fut la plus considérable. C'est le moment où la grande nappe scandinave, les grands glaciers des îles Britanniques, des Alpes, etc., atteignent leur plus grande extension.

Puis vint une deuxième époque interglaciaire. L'importance des phénomènes d'érosion sub-aérienne témoigne de la durée de cette époque. De nombreux fossiles montrent que le climat était tempéré et même, sur certains points, plus doux qu'actuellement. Les animaux, comme l'*Elephas antiquus*, l'Hippopotame et les plantes parlent dans le même sens. Il est probable que l'Angleterre était réunie au continent européen, lequel devait avoir des communications faciles avec l'Afrique. Cette époque correspond en France à ce que la plupart des auteurs appellent avec raison le Pléistocène ou Quaternaire inférieur, bien représenté par certains gisements du bassin de Paris, Chelles par exemple.

A la troisième époque glaciaire appartient, dans toutes les régions où le phénomène glaciaire ancien a été bien étudié, la zone dite des moraines *internes*.

La nouvelle phase interglaciaire est principalement démontrée par certaines couches des bords de la Baltique où s'observe un réchauffement du climat. En Angleterre et en Islande, cette phase est marquée par les argiles et les tourbes à *Megaceros*.

La quatrième époque glaciaire se signale par un affaissement de 100 pieds du sol de l'Écosse, dont les rivages furent habités par une faune arctique. La grande nappe scandinave était encore très importante. Ailleurs les glaciers se tenaient en deçà de leurs anciennes limites.

Pendant la quatrième époque interglaciaire, les îles Britanniques furent encore rattachées au continent. Un climat tempéré permit le développement de forêts à feuillage caduc. La mer Baltique était un grand lac.

La cinquième époque glaciaire est représentée par des dépôts morainiques locaux, dans les centres montagneux. Sur certains points de l'Écosse cependant les glaciers arrivaient jusqu'à la mer et édifiaient leurs moraines sur les plages de formation contemporaine.

La cinquième époque interglaciaire permet au continent de regagner les territoires perdus par les affaissements antérieurs. En même temps les forêts reprennent, dans le nord de l'Europe, le développement qu'elles avaient eu pendant la phase interglaciaire précédente.

A la sixième époque glaciaire appartiennent les plages soulevées les plus récentes. Les forêts décroissent tandis que se développent les tourbières. La limite des neiges se tient en Écosse à 3,500 pieds; on n'observe, dans les montagnes, que de petits glaciers.

Nous arrivons ainsi aux temps actuels marqués dans la Grande-Bretagne par la retraite des eaux marines jusqu'à leurs limites actuelles et par le retour d'un climat tempéré.

Les lecteurs remarqueront que les trois premières époques glaciaires de M. Geikie correspondent aux trois époques qu'admettent aujourd'hui la plupart des auteurs spécialistes. Les trois dernières pourront être considérées comme rentrant dans ce qu'on appelle souvent les temps post-glaciaires et comme ne représentant simplement que des temps

d'arrêt ou des oscillations dans la marche générale du retrait des grands glaciers de la troisième époque. M. Geikie a prévu l'objection. Il la signale et il y répond. Il fait remarquer qu'à partir de la seconde époque les autres périodes, tant glaciaires qu'interglaciaires, ont une importance régulièrement décroissante. Il semble absurde, dit-il, de parler de cinquième et de sixième époques glaciaires, puisque celles-ci ne correspondent qu'à de petits glaciers locaux ; il peut paraître plus raisonnable de les considérer comme des époques tempérées. Mais elles appartiennent à un même cycle de phénomènes marqués par le retour périodique de conditions climatiques alternativement douces et rudes et, en se plaçant à une point de vue élevé, on ne saurait donner des noms différents aux diverses périodes, en se basant simplement sur le degré d'intensité des conditions climatiques qui les ont caractérisées.

On remarquera encore que, pour M. Geikie, à chaque époque glaciaire correspond un affaissement du sol et à chaque époque interglaciaire un relèvement. Affaissements et exhaussements décroissent d'ailleurs régulièrement d'importance comme les époques elles-mêmes,

Plusieurs cartes en couleur représentent l'extension des glaces aux diverses époques glaciaires et la distribution des terres et des mers pendant les époques interglaciaires. Je regrette que l'espace me manque. J'aurais eu beaucoup de plaisir à analyser les chapitres qui traitent des dépôts des vallées, du loess, des cavernes, mais nous sommes bien forcés d'abrégier nos comptes rendus, si nous voulons signaler à nos lecteurs le plus grand nombre possible des ouvrages susceptibles de les intéresser. Je me contenterai donc d'ajouter quelques mots sur les idées de M. Geikie relativement à l'antiquité de l'homme. Il n'est pas démontré, dit l'éminent géologue, que l'homme ait habité notre continent avant la seconde époque glaciaire et il est au moins prématuré de parler actuellement d'un homme préglaciaire. On voit que M. Geikie se sépare nettement, à ce point de vue, d'un certain nombre de ses compatriotes. C'est pendant la seconde époque interglaciaire, l'époque de l'*Elephas antiquus*, que nous constatons sa présence pour la première fois et cet homme ne nous est connu que par des instruments de silex, du type de Chelles ou de Saint-Acheul. Il est plus difficile, d'après M. Geikie, de dire à quelle ou à quelles époques se rapporte l'âge du Renne. Il pense que certaines cavernes en Angleterre et en Belgique ont été abandonnées par l'homme avant la troisième époque glaciaire, car l'entrée de ces cavernes a été obstruée par des moraines. Mais l'abri sous roche du Schweizersbild montre que les Paléolithiques ont survécu à cette troisième période glaciaire et nous savons qu'ils chassaient le Mammouth et le Renne pendant la formation des loess récents de l'Europe centrale. A partir de ce moment, d'après l'auteur, nous perdons leurs traces. A se fier aux preuves négatives, on pourrait dire que l'homme paléolithique abandonna définitivement le nord-ouest de l'Europe après la troisième époque glaciaire, pendant laquelle il se retira dans le sud de la France. Rien ne prouve

qu'il revint dans le nord quand les conditions de climat s'améliorèrent, mais on peut affirmer qu'il se dirigea vers l'est et alla vivre de longs siècles dans la vallée du Danube en passant par la Suisse. Aucune trace paléolithique ne s'observe dans les terrains recouvrant les moraines de la troisième époque glaciaire dans le nord-ouest de l'Europe.

M. Geikie a consacré un chapitre spécial à l'étude du phénomène glaciaire en Asie, en Australie et dans l'Amérique du Sud. Il a demandé à un spécialiste éminent des États-Unis, M. Chamberlin, de résumer la question pour l'Amérique du Nord. Enfin le livre se termine par une étude des causes qui ont provoqué les changements climatiques et géographiques de la période glaciaire. L'auteur paraît avoir modifié singulièrement sa manière de voir depuis la première édition de son livre. C'est ainsi que l'hypothèse astronomique de Croll est reléguée en quelque sorte au second plan. La question est envisagée à un point de vue assez différent. La géographie et la météorologie jouent le rôle principal. D'ailleurs, M. Geikie déclare, en terminant, que si les diverses hypothèses proposées jusqu'à ce jour paraissent renfermer chacune une part de vérité, la vraie cause reste à découvrir. Pour le moment, nous devons nous contenter de travailler et d'attendre.

M. B.

D<sup>r</sup> J. G. GARSON. *Early British Races* (Les antiques races de la Grande-Bretagne).  
(*Nature*, nos des 15 et 22 novembre 1894.)

Cet article est le texte d'une conférence faite à la *Royal Institution*. L'auteur expose d'abord les phénomènes géologiques de l'époque quaternaire et des deux périodes glaciaires. Il considère que l'existence de l'homme préglaciaire, tant discutée ces temps derniers en Angleterre, n'est pas encore absolument démontrée. Après la période glaciaire, les traces de l'homme deviennent nombreuses, soit dans les alluvions, soit dans les dépôts des cavernes. M. Garson expose clairement, avec méthode, les données scientifiques relatives à l'époque de la pierre taillée. Les races humaines de cette époque sont très différentes de celles qui leur ont succédé et que caractérise la civilisation néolithique. L'auteur croit qu'on a fait jouer un trop grand rôle aux considérations pathologiques dans l'examen des restes osseux de l'homme quaternaire, car les diverses pièces trouvées successivement dans divers pays montrent un ensemble de caractères vraiment uniformes, que ces pièces proviennent d'ailleurs des alluvions ou des cavernes. L'étude de nombreux squelettes exhumés du sol de la Grande-Bretagne montre que les races représentées par ces squelettes, soit néolithiques, soit plus récents, n'ont aucun rapport de parenté directe avec les races paléolithiques. Cette conclusion peut d'ailleurs ne pas être applicable en dehors de la Grande-Bretagne.

Les peuplades néolithiques vivaient dans des camps fortifiés sur le



sommet des collines ou le flanc des vallées. Ces camps étaient traversés par de nombreux fossés, comme l'ont montré les fouilles du général Pitt-Rivers. Ces fouilles ont livré de nombreux objets parmi lesquels les haches polies sont les plus caractéristiques. Certaines de ces haches, en néphrite ou jadéite, proviendraient, d'après M. Rudler, de la Suisse, de la Silésie ou de la Styrie. Les hommes de la pierre polie construisaient des canots au moyen desquels ils pouvaient faire des voyages sur le continent. Suivent des détails sur les sépultures de cette époque. Les ossements des peuplades néolithiques sont distribués sur toute la surface de la Grande-Bretagne, depuis le sud de l'Angleterre jusqu'à l'extrême nord de l'Écosse. Ils sont particulièrement nombreux dans le sud-est, sur le territoire occupé par les Silures, au début des temps historiques. On les trouve aussi en Irlande, mais dans cette contrée ils paraissent remonter à une époque moins lointaine.

Les caractères de tous ces squelettes sont des plus nets. Le crâne est grand, bien formé, de forme ovale, avec un indice céphalique de 70. Les arcades sourcilières sont peu développées; les os malaires ne sont pas proéminents, la face a un contour ovale; son profil est vertical, sans prognathisme; le menton est saillant; les mâchoires sont grêles, les dents de grandeur moyenne et généralement bien conservées; la dernière molaire est toujours la plus petite. L'ensemble de la face est harmonieux; aucun de ces caractères n'est exagéré. Les Néolithiques étaient de petite taille. D'une manière générale, les os sont grêles; le fémur présente une ligne âpre bien marquée et le tibia une platycnémie prononcée, ce qui nous confirme dans l'opinion que ces hommes menaient une vie très active, probablement comme chasseurs. Le D<sup>r</sup> Thurmann a noté que parfois deux ou trois vertèbres cervicales avaient une tendance à s'ankyloser.

Cette race est connue sur le continent sous le nom de race de Cromagnon, mais elle ne paraît pas y avoir une importance aussi grande que dans la Grande-Bretagne où elle a occupé tout le pays pendant un laps de temps considérable. M. Garson est d'accord avec les anthropologistes qui considèrent que les Ibères des historiens et les Basques actuels sont les descendants de ces hommes de la pierre polie. Ceux-ci n'ont d'ailleurs jamais disparu complètement de la Grande-Bretagne et ils ont mélangé leur sang avec les envahisseurs ou Celtes, qui sont venus plus tard apporter la civilisation des métaux et des coutumes funéraires spéciales. A cette dernière période se rattachent les *lake-dwellings* de la Grande-Bretagne, les *picts houses* de l'Écosse et les *bee-hive houses* d'Irlande. La nouvelle race, dite des *round-barrows*, est nettement brachycéphale; les protubérances sourcilières sont fortes; le front est large, l'indice céphalique oscille autour de 81; les os malaires sont proéminents; les mâchoires sont puissantes et les dents sont souvent usées. La face a un contour losangique; les attaches musculaires sont saillantes; l'expression de l'ensemble est rude. La taille moyenne, de 1<sup>m</sup>,747, est supé-

rieure à la taille moyenne des habitants actuels des îles Britanniques. Les os des membres présentent les mêmes caractères de force. En dépit des nombreuses altérations qu'elle a subies depuis à la suite des invasions historiques, cette race constitue un des éléments principaux des populations actuelles.

Malgré le caractère élémentaire de cet exposé, j'ai cru devoir analyser avec détails la partie consacrée aux caractères des races préhistoriques, parce qu'on ne saurait trouver ailleurs un résumé plus clair et en même temps plus précis.

M. B.

SWYNNERTON (FRED.). *On some rude stone implements from Back Bay, Middle Colaba, Bombay* (Sur des pierres taillées grossièrement de Back-Bay, près de Bombay). (*The Journal of the Anthropolog. Society of Bombay*, vol. III, n° 4, p. 189.)

L'auteur a trouvé sur les bords de la mer, dans un gisement qui rappelle un peu les *kjökkenmöddings* danois, un certain nombre de silex taillés grossièrement, lames, grattoirs, perçoirs. Il compare ces formes à celles qu'on trouve en Europe et qui sont représentées dans les livres de Lubbock et d'Evans. L'usure, la patine, les altérations de surface de ces silex prouvent leur haute antiquité et montrent que cette région de l'Inde a été habitée, il y a bien longtemps, par des peuplades humaines dans un état de civilisation analogue à celui des Paléolithiques européens, sans qu'on puisse dire que ce soit à la même époque.

M. B.

M. SPERANSKY. *Raskopki kurganov v Rylksom ouiésdié* (Fouilles dans les kourganes du district de Rylsk, gouv. de Koursk) dans *Arkhéologitcheskia izviéstia i zamiétki* (Nouvelles et notes archéologiques) publiées par la Société Impériale archéologique de Moscou, nos 8-9. M. 1894.

Onze kourganes fouillés par M. Speransky appartiennent à une assez vaste nécropole contenant plus d'une centaine de ces tertres funéraires et située dans une plaine couverte autrefois d'une forêt de chênes et qui l'est en partie encore aujourd'hui. La hauteur ordinaire de ces kourganes, hémisphériques de forme, ne dépasse pas 1 mètre, mais quelques-uns ont de plus grandes dimensions. L'un des kourganes fouillés était construit en terres à briques jaune avec des taches rouges provenant, comme croit l'auteur, de l'action du feu, qui était probablement allumé après l'enterrement. Les ossements de couleur brun bleuâtre trouvés dans ce sépulcre étaient en partie endommagés; autour d'eux se trouvaient quelques petites perles en verre jaune et quelques perles de bronze en forme de grelots, ainsi qu'un vase en terre blanche ornementé de lignes ondulées. Les dix autres kourganes étaient faits de terre

noire avec un peu d'argile; chacun d'eux contenait un squelette (quatre masculins et six féminins) posé à fleur de sol sur le dos, avec les extrémités étendues et la tête tournée vers l'ouest, quelquefois avec une légère déviation de cette position ordinaire. Tous les crânes étaient très bien conservés, mais l'auteur ne nous donne pas leurs mensurations. Le mobilier funéraire des tombes de femmes était, comme presque toujours dans ce pays, plus riche que celui des tombes d'hommes. La tombe dont le mobilier était le plus riche contenait : près de l'oreille droite, trois boucles d'oreilles à sept pétales en bronze, enfilées sur un anneau de même métal non soudé avec un bout un peu effilé; près de l'oreille gauche, un anneau pareil avec deux boucles d'oreilles de même type; au cou, un torques en bronze fait d'une petite barre triangulaire arrondie d'un côté, avec des rosettes sur les bouts; plus bas au cou, un collier en perles de verre jaune avec un petit médaillon orné en métal blanc et une pendeloque en forme de croissant dentelée sur les bords; sur l'humérus droit un bracelet de bronze fait d'un fil assez fort de métal; enfin au poignet, un bracelet plat non soudé avec un ornement en relief représentant des branches de sapin. Dans les autres kourganes on ne trouva que quelques fragments de poterie, un bracelet en bronze, trois couteaux de fer (dans les tombes d'hommes) et un collier avec un objet indéterminé en fer sous le menton. Tous ces objets présentent une ressemblance très prononcée avec ceux recueillis dans les kourganes du district de Soudja (du même gouvernement) et près de Glinsk (gouv. de Poltava) fouillés par M. le professeur Samokvassov, dont l'époque est déterminée par une pièce de monnaie du ix<sup>e</sup>-x<sup>e</sup> siècle. Il est bien regrettable que le mémoire de M. Speransky ne soit pas accompagné de dessins des objets trouvés. L'emploi des mesures russes ne nous paraît non plus bien opportun dans un travail scientifique.

ТН. VOLKOV.

Mittheilungen der praehistorischen Commission der kais. Akademie der Wissenschaften (Mémoires de la Commission préhistorique de l'Académie royale des sciences de Vienne). I Bd., n<sup>o</sup> 3, Vienne, 1893 (180 p. et 149 grav.).

Le premier des quatre mémoires formant ce fascicule a pour auteur M. SZOMBATHY et présente les résultats des fouilles dans un *tumulus* près de Langerlebarne (Autriche inférieure) découvert en 1892 et situé sur la rive droite du Danube à 5 kilomètres de Tulln. Dans l'intérieur de ce tumulus, dégradé dans sa partie supérieure, l'auteur a trouvé une sépulture de forme carrée (2 mètres de côté) dont les parois étaient composées de morceaux de pierre et qui, étant remplie de sable, ne contenait qu'une petite quantité de charbon, de cendres, un fragment d'une épingle en bronze et vingt-six vases en terre cuite de diverses formes, très richement ornés. Parmi ces objets de céramique, une magnifique urne double, d'une forme et d'une richesse tout à fait extraordinaires,

attire particulièrement l'attention (fig. 1). Elle est composée de deux vases de couleur noire unie, dont le supérieur et le plus petit entre dans l'orifice de l'inférieur et, n'ayant pas de fond, forme avec lui une seule urne de 0<sup>m</sup>,62 de hauteur. Puis il faut citer six urnes noires de grandes dimensions aussi couvertes d'ornementations et noircies avec du graphite ; les autres vases peints en rouge et noir présentent des formes



FIG. 1. — Urne double, peinte au graphite, du tumulus de Langerlebarne (Autriche).

plus arrondies ou plates, quelquefois avec des anses, etc. A propos de l'urne double de cette fouille, M. Szombathy consacre quelques pages très érudités aux autres urnes pareilles trouvées en Orient et surtout en Bohême.

L'article de M. HOERNES, *Zur praehistorischen Formenlehre*, présente un compte rendu de ses visites aux musées d'Italie. Il fait une description très détaillée des objets remarquables qu'il a trouvés à Padoue, à Este,

et à Vérone. Il n'est pas besoin de dire que la connaissance de ce travail, si savant et accompagné de 63 dessins très soignés, deviendra obligatoire pour tout anthropologiste qui aura l'intention d'étudier les musées en question.

Très intéressant et très instructif au point de vue de l'histoire de la science est l'ouvrage de M. le professeur TRAMPLER, de Vienne : *Die aeltesten Grabungen im Brunner Hoehlengebiete* (Les plus anciennes fouilles dans la région des cavernes de Brunn). Les ossements des grands animaux quaternaires de ces cavernes étaient connus depuis quelques siècles déjà et exploités par les médecins et les alchimistes qui les employaient pour leurs drogues, par les amateurs de curiosités et enfin par les paysans qui en chargeaient des wagons entiers pour les vendre aux fabriques de sucre, etc. L'auteur a recueilli dans les vieux textes une série d'opinions extrêmement curieuses des anciens savants qui reconnaissaient dans ces ossements les restes de certains animaux légendaires et surtout des géants bibliques.

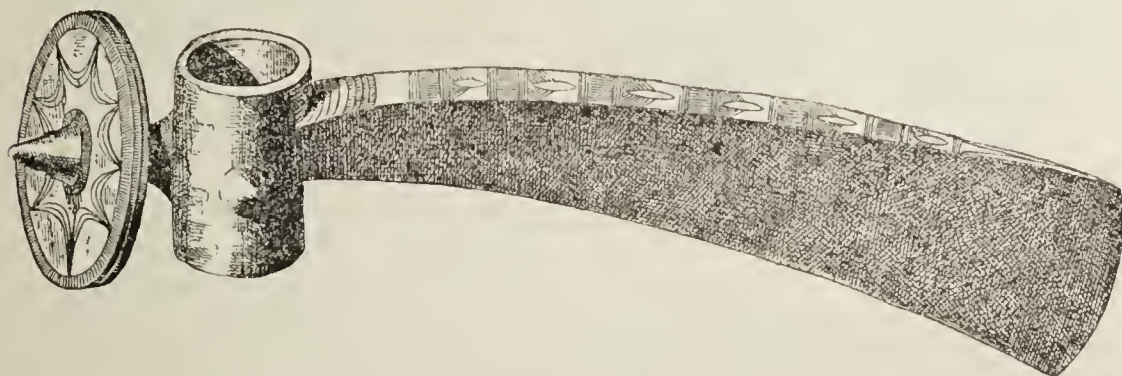


FIG. 2. — Hache de bronze d'un tumulus d'Amstetten (Autriche).

Le quatrième et le dernier mémoire, ayant pour auteur M. FRANZ HEGER, est consacré aux fouilles et aux explorations dans les stations préhistoriques et de l'époque romaine près d'Amstetten en Autriche inférieure (*Ausgrabungen und Forschungen auf Fundplaetzen aus vorhistorischer und roemischer Zeit bei Amstetten in Niederæsterreich*). La localité en question, située dans l'espace triangulaire entre le Danube et la rivière d'Ybbs, son affluent, présente trois types funéraires : les tumuli plats de l'époque du bronze, les tumuli romains et les grandes constructions en terre. Dans les tumuli du premier type, fouillés à diverses reprises, se trouvaient, sous un petit entassement de terre (de 0<sup>m</sup>,50 à 0<sup>m</sup>,75 de hauteur), deux cercles concentriques composés de pierres, dont l'intérieur renfermait toujours un sépulcre en dalles de pierre, contenant les ossements et divers objets. Parmi ces derniers trouvés dans dix-neuf tumuli, étaient en bronze : une hache à trou (fig. 2), une épée courte, trois lames de poignard, cinq pointes de flèche, quatre épingles, deux ceintures, trois bracelets, dix anneaux, quatorze tablettes d'ornement, trois spirales avec crochets, huit tubes spiralés, etc. La céramique était repré-

sentée par une urne couverte d'ornementations et plusieurs fragments de vases munis quelquefois d'anses.

L'auteur croit que ces sépultures appartiennent à l'époque pure du bronze et présentent un certain intérêt, étant très rares au sud du Danube. Après avoir passé en revue toutes les trouvailles de bronze en Autriche, il les compare très minutieusement aux objets de la station d'Amstetten et en conclut que ces derniers présentent un type de transition entre les objets de bronze trouvés dans le nord-est (en Bohême et en Hongrie) et ceux de l'ouest (en Bavière), qui se rapproche le plus aux bronzes de Bohême ayant en même temps une certaine ressemblance avec ceux de la Bavière. M. Heger exprime l'espoir que les fouilles ultérieures pour-

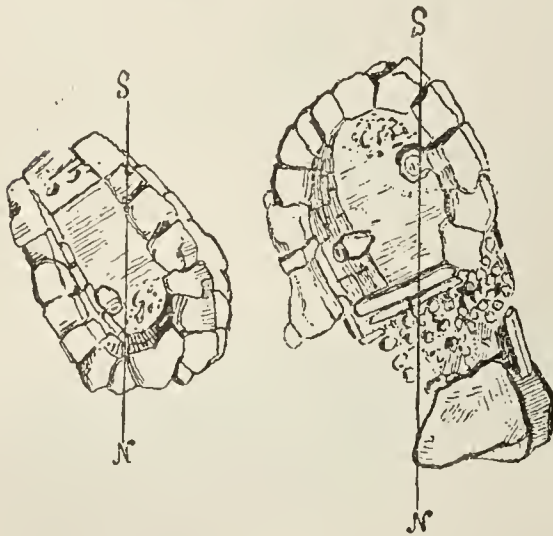


FIG. 3. — Constructions en forme de fer à cheval des tumuli entre Winklarn et Wassering (Autriche).

ront constater le développement de l'âge du bronze dans toute l'Autriche inférieure et supérieure.

Quant aux restes de l'homme dans les sépultures, on n'a trouvé que très peu d'ossements séparés. Mais au nord de ce groupe on a découvert, dans une tombe remplie de sable, des débris d'un squelette accompagnés de deux épingles en bronze qui se distinguaient un peu de celles d'Amstetten. Près d'Altersdorf, on a trouvé une urne en terre cuite contenant des os calcinés et pré-

sentant le même type que les trouvailles pareilles de la Bohême septentrionale. Dans cette urne se trouvait aussi un fragment d'une épingle en bronze très abimée par l'action du feu.

Les tumuli de l'époque romaine entre Winklarn et Wassering, groupés ordinairement deux par deux, sont beaucoup plus hauts et mieux conservés que les précédents. Deux de ces sépultures sont remarquables par la disposition des pierres formant les parois de la chambre funéraire en fer à cheval (fig. 3), dont les bouts sont moins élevés que la partie moyenne et dont l'entrée est barrée par de grandes dalles en pierre. Le troisième de ces tumuli (quinze ont été fouillés) avait la forme d'une pyramide fortement tronquée, à base rectangulaire. Dans toutes ces sépultures se trouvaient des ossements calcinés, traces d'incinération sur place, des fragments de céramique, quelques monnaies de cuivre des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> siècles de notre ère, des fibules romaines en quantité très restreinte, des clous en fer, un couteau de même métal et un lingot de verre. Les urnes conservées intactes accusent leur origine romaine par leur forme et la perfection de leur travail.

Enfin les grandes fortifications en terre dont quatre sont depuis long-

temps rasées n'ont donné que quelques fragments de céramique, beaucoup d'ossements d'animaux, quelques traces de feu, deux couteaux en fer et une grande pointe de lance en fer également.

ТН. VOLKOV.

Congrès international d'anthropologie. Chicago, 1893.

Parmi les nombreux congrès qui se sont réunis à Chicago, pendant l'Exposition de 1893, nous devons une mention spéciale au Congrès d'anthropologie. Le Dr Brinton, son éminent président, a prononcé à l'ouverture un discours d'une haute portée philosophique, dont j'ai déjà eu l'occasion de parler; il ne me reste donc plus qu'à dire quelques mots des principaux mémoires qui ont été lus. Nous ne pouvons malheureusement rien ajouter sur la discussion qui a dû nécessairement suivre leur lecture, cette discussion n'ayant pas été reproduite. Toutes les branches de l'anthropologie étaient représentées. Le Congrès a entendu de nombreux mémoires d'inégale valeur, il est vrai, sur l'Anthropologie proprement dite, sur l'Ethnologie, sur les Religions, sur le Folk-Lore et sur la Linguistique (1).

Dr F. BOAS, *The Anthropology of the North-American Indian*. — Le Dr Boas a entrepris l'étude physique et physiologique de l'Indien. Les difficultés sont grandes, car nombre de tribus ont complètement disparu et celles qui survivent se composent presque exclusivement de métis de Blancs et d'Indiens ou même, mais plus rarement, d'Indiens et de Nègres. Ce qui surprend et ce qui ressort cependant des statistiques dressées par le Dr Boas, les femmes de race pure sont moins fécondes que les femmes de race mêlée; les premières ont en moyenne six enfants, tandis que, chez les autres, le chiffre varie entre sept et huit. Il est difficile d'expliquer avec cette fécondité remarquable la rapide extinction des Peaux-Rouges. Il faut l'attribuer à une mortalité vraiment effrayante surtout chez les enfants du premier âge. Les métis des deux sexes ressemblent en général à leurs parents indiens par la couleur de leur peau et de leurs cheveux. Cependant ils sont plus grands que les Indiens pur-sang. Il est bien difficile d'attribuer cette taille plus élevée au milieu qu'ils habitent, ce milieu, par le fait des migrations, ayant changé trop souvent pour avoir pu exercer une influence durable. On reconnaît cependant que les Indiens de la plaine sont plus grands que ceux de la montagne. Il est probable que l'élévation de leur taille tient en grande partie à leurs

(1) Un travail lu par M<sup>me</sup> Zelia Nuttall doit être reproduit par les soins du Peabody Museum. Nous nous réservons d'en rendre compte quand il aura été publié. De nombreuses dames comptaient parmi les souscripteurs du Congrès et plusieurs d'entre elles, M<sup>mes</sup> Alice Fletcher et Mathilde Stevenson entre autres, ont présenté des mémoires qui ne manquent pas d'intérêt.

rapports plus fréquents avec les Américains de race blanche et au plus grand nombre de métis que l'on trouve chez eux.

H. E. MERCER, *Artificial flaked flint in the quaternary gravels of San Isidro, Spain.* — M. Mercer raconte la découverte, dans les carrières de San-Isidro auprès de Madrid, d'un silex évidemment taillé par l'homme. Il l'a reconnu *in situ* et retiré de ses propres mains ; nous avons donc toutes les garanties désirables de son authenticité. Les couches reposent sur une marne tertiaire et correspondent aux couches de Saint-Acheul, de Chelles ou d'Abbeville. M. Siret et d'autres avant lui avaient déjà retiré des silex taillés de ces carrières. M. Siret avait même constaté qu'à trois mètres de la surface les formes chelléennes, moustériennes et solutréennes étaient confondues. M. Mercer a reconnu des débris de poterie au même niveau et non loin du silex, mais il s'est assuré par un examen attentif du terrain que ces poteries avaient pu glisser de la surface ou des couches supérieures, tandis qu'aucun glissement n'avait pu se produire au point où gisait le silex. Nous avons donc là une preuve de plus, s'il en était besoin, de la présence de l'homme sur les rives du Manzanares, dès l'époque quaternaire.

OTIS MASON, *Aboriginal American mechanics.* — M. Otis Mason, le savant directeur du Musée national de Washington, nous donne un travail des plus importants sur les moyens mécaniques possédés par les anciens habitants de l'Amérique. Il faudrait le citer tout entier et malheureusement l'espace nous manque. Nous nous contenterons donc de signaler ses savantes recherches sur les modes de numération, sur les poids et mesures, sur les monnaies ou leurs équivalents comme moyen d'échange, sur le calendrier et les divers modes pour mesurer le temps. Toutes ces études sont, est-il besoin de le dire, du plus haut intérêt.

G. H. PERKINS, *Archaeological Researches in the Champlain valley.* — M. Perkins étudie depuis plus de vingt ans, au point de vue archéologique, la vallée du Champlain. Il a recueilli, sur les rives du lac, des instruments en pierre présentant tous les types connus jusqu'ici en Amérique, ceux des mounds de l'Ohio comme ceux des sépultures du Tennessee, ceux des kjökkenmöddings de la Floride comme ceux plus grossiers des côtes du Pacifique. Sans doute il est facile d'attribuer cette ressemblance à la similitude de l'intelligence de l'homme. Mais on a également trouvé des objets en cuivre du lac Supérieur, des ornements en test de coquille ou en corail des mers du Sud ; il faut donc bien conclure à un commerce d'échange important dès ces temps reculés, entre les différentes régions de l'Amérique. La poterie est remarquable par sa fabrication, la variété des formes et de l'ornementation ; elle a été faite sur place et, à la différence des pierres taillées, elle n'offre aucune ressemblance avec celle des autres États ; son ornementation ne rappelle en rien celle des poteries des mounds et jamais on ne rencontre ces repré-



sentations d'animaux si fréquentes dans l'Ohio. La poterie était trop répandue pour nécessiter l'emploi de plats ou de coupes en pierre comme ceux de la Californie. M. Perkins en a cependant recueilli quelques-uns principalement en stéatite. Ces hommes utilisaient aussi le schiste ardoisier que l'on rencontre en grande abondance, pour en tirer non seulement des gorgerets que les Indiens portaient encore à l'arrivée des Espagnols ou des ornements, mais aussi des racloirs et des couteaux qui mesuraient jusqu'à 5 ou 6 pouces de longueur. Les objets en pierre, armes ou outils travaillés sur les bords du Champlain, sont tirés d'un quartzite de couleur grise ou bleuâtre, très difficile à travailler; aussi sont-ils toujours médiocrement finis. M. Perkins les attribue aux Algonquins et aux Iroquois qui habitaient encore ces régions à l'arrivée des Européens; il les regarde donc comme d'origine relativement moderne.

CARL LUMHOLTZ, *Cave Dwellers of the Sierra Madre*. — Carl Lumholtz, après un long séjour dans la Sierra Madre, a rectifié au Congrès de Chicago toutes les assertions de Schwatka et nous donne cette fois des renseignements sérieux sur les Tarahumaris qui habitent dans le sud du Chihuahua.

La température dans les montagnes qui s'élèvent jusqu'à 10,000 pieds au-dessus du niveau de la mer est très supportable; on y voit même de la neige en hiver. Dans les vallées, la chaleur est extrême; elles sont habitées par l'once et le pecari; dans les montagnes on rencontre des lions, des ours, de nombreux cervidés; partout les écureuils et les rats abondent.

Quand l'année est pluvieuse, le maïs, les haricots, le tabac donnent des récoltes satisfaisantes; mais souvent la pluie fait complètement défaut et la famine sévit alors de la manière la plus rigoureuse.

Les Tarahumaris sont au nombre de 35,000 environ, dont 3,500 ou 4,000 encore payens. Tous, chrétiens ou païens, sont plongés dans la barbarie et paraissent n'avoir fait aucun progrès depuis la conquête espagnole. Comme les Cliff-Dwellers du Colorado ou du Nouveau-Mexique, ils habitent des grottes dans des montagnes souvent presque inaccessibles et fermées par un mur à hauteur d'homme en pierres sans ciment ou en adobes. A l'intérieur, on trouve des chambres tantôt carrées, tantôt circulaires; il est rare que plus d'une famille habite la même grotte.

Ces Indiens sont de taille moyenne, mais très vigoureux, très agiles, marcheurs intrépides et bien moins sensibles à la douleur que nos races civilisées. Leur couleur se rapproche du brun foncé; leurs cheveux sont noirs et droits. Leur vêtement est des plus simples: les femmes portent un court jupon, les hommes un pagne roulé autour de leur corps. Leur nourriture principale est le piñola, pâte faite avec du maïs; le maïs sert aussi à fabriquer une sorte de bière avec laquelle ils s'enivrent fréquemment. Leur nourriture animale consiste surtout en rats, en écureuils, en serpents; ils prennent les premiers à l'aide de

pièges ; leur arme unique est un arc et une flèche armée d'une pointe en bois, avec des moyens aussi défectueux, ils parviennent difficilement, malgré leur adresse, à atteindre le gros gibier.

Ils cultivent la terre et sèment des grains sur plusieurs points différents pour être ainsi à l'abri de la sécheresse ou du froid. Leur instinct les porte à changer fréquemment de place avec leurs animaux domestiques, bœufs, chèvres et moutons. L'époque de la moisson est le moment choisi pour ces migrations.

Quand la récolte est rentrée, ils vivent quelques mois dans l'abondance, sans se préoccuper de l'avenir ; au mois de février ou de mars, les provisions sont épuisées, il n'est plus question de piñola, ni de bière et souvent, et cela même dans les années d'abondance, ils sont soumis aux plus dures privations.

Les Tarahumaris sont d'humeur pacifique ; mais si l'on attaque l'un d'eux, tous accourent, quelquefois même de très loin et se réunissent pour punir l'agresseur. Superstitieux à l'excès, peu hospitaliers, ivrognes, menteurs, ils ont tous les vices des sauvages ; ils jouent aux dés avec passion pendant de longues journées. Le vol est cependant inconnu, surtout entre eux et Lumholtz vit pendre un jour deux Tarahumaris qui avaient dérobé un objet de mince valeur.

Le mariage se fait sans aucune cérémonie ; les jeunes filles font les premières avances et quand le garçon a consenti, après s'être fait souvent assez longtemps prier, il se rend avec la fille chez les parents de l'un d'eux et tous les deux s'assoient sur une natte sans dire un mot ; le père de la jeune fille offre un verre de bière au garçon, le père du garçon en offre un à la jeune fille et la cérémonie se complète par une soulerie générale.

E. VOLK, *Cache Finds from ancient village sites in New Jersey*. — La discussion sur la plus ou moins grande antiquité des silex taillés se poursuit, on le sait, avec ardeur aux États-Unis. M. E. Volk apporte de nouveaux éléments à cette discussion. Près des derniers villages habités par les Indiens, dans le New-Jersey auprès de Trenton, il a reconnu plusieurs puits creusés à une profondeur variant de 3 pieds et demi à quelques pouces. Dans ces puits, il a recueilli de nombreux outils en argilite rappelant par leur matière et par leur forme, ainsi qu'en témoignent les photographies, les célèbres silex de Trenton. De nombreux débris attestent que ces outils ont été fabriqués sur place. Aucun doute ne peut exister sur leur origine ; le soin minutieux avec lequel ils étaient déposés par rang de taille montre que ces puits doivent être rangés parmi les *caches* si fréquents dans le territoire Indien. Mais de ce que les Indiens ont fabriqué, dans des temps relativement modernes, des instruments en argilite et que ces instruments rappellent ceux de Trenton, on ne saurait en conclure que ceux-ci sont récents et les conclusions du D<sup>r</sup> Abbott, celles de M. Boule restent entières.

D<sup>r</sup> BRINTON, *On various supposed relations between the American and Asian Races*. — Le D<sup>r</sup> Brinton, dont nous n'avons pas à signaler la haute compétence aux lecteurs de *L'Anthropologie*, étudie le problème le plus difficile de toute l'antiquité américaine. Il recherche les rapports qui ont pu exister entre l'Asie et l'Amérique et ses conclusions sont que l'on ne possède absolument aucune preuve de l'influence que l'on prétend avoir été exercée par les Asiatiques sur les Américains. Il nie toute ressemblance de ces derniers avec la race mongole, appuyé en cela par Fritsch et par Virchow. Il arrive à la même conclusion pour les arts, les religions, les traditions, les langues. Sur toutes ces questions, il se refuse à voir une présomption de l'immigration asiatique et il combat avec une vigoureuse dialectique toutes les preuves qui lui ont été opposées.

STEPHEN PEET, *Secret Societies and Sacred Mysteries*. — Les sociétés secrètes et leurs rites toujours fondés sur un système religieux jouent un grand rôle parmi les Indiens. Catlin, nous a raconté, il y a quelques années déjà, les scènes dont il avait été témoin chez les Mandans. La cérémonie avait un triple but : la célébration du retrait des eaux qui couvraient la terre, une danse sacrée qui devait amener les buffalos en grand nombre et procurer aux Mandans une chasse fructueuse, enfin l'initiation des jeunes gens arrivés à l'âge viril. Cette dernière partie de la fête était révoltante pour un Européen, mais remarquable par la puissance d'endurance dont faisaient preuve ces jeunes gens. Au milieu de souffrances cruelles, aucune émotion ne se montrait sur leur visage, aucune plainte ne s'échappait de leur bouche ; et si, ce qui arrivait très fréquemment, ils tombaient évanouis sur le sol, nul ne devait venir à leur aide, seuls ils devaient se relever, seuls ils devaient regagner leur wigwam. L'attention fut vivement excitée par les détails donnés par Catlin, par les scènes que son pinceau retraçait. On les disait exagérées, mais d'autres savants, initiés à leur tour aux rites secrets des Indiens, vinrent les mettre hors de doute.

M. Cushing nous fait connaître les rites des Zuñis, le D<sup>r</sup> Washington Mathews ceux des Navajos, le capitaine Bourke ceux des Moquis, le D<sup>r</sup> Boas ceux des habitants de l'Alaska ; Miss Alice Fletcher, qui a longtemps vécu parmi eux, ceux des Dakotas. Partout existent des sociétés secrètes, souvent unies entre elles par des liens dont les Européens ne se doutent guère ; partout des rites cruels marquent l'initiation des jeunes gens.

Le Révérend S. Peet résume avec une science très sûre tout ce qui est connu de ces associations ; il montre chez les diverses tribus indiennes leurs différences et leurs ressemblances. On comprend l'impossibilité d'analyser un pareil travail ; il faudrait le reproduire tout entier ; nous ne pouvons donc qu'y renvoyer le lecteur ; il y trouvera à la fois intérêt et profit.

II. HALE, *The Fall of Hochelaga*. — M. Hale nous dit la tradition con-

servée chez les Indiens, sur la chute de Hochelaga, ville importante et fortifiée, demeure du grand chef des Hurons-Iroquois que Cartier visita en 1535 et dont les ruines elles-mêmes avaient disparu quelques années après en 1548, quand Champlain pénétra à son tour dans la région des Grands Lacs. M. Hale est pénétré de l'importance de ces traditions. Les rares survivants des Hurons-Iroquois, nous dit-il, ont gardé la mémoire des temps où ils vivaient sur les bords du Saint-Laurent et qui ne peuvent dater de moins de quatre siècles en arrière. Les Delawares possèdent le *Walam olum*, cette célèbre peinture historique que le Dr Brinton nous a fait connaître et qui rappelle des événements qui se sont passés il y a plus de douze cents ans. Des recherches faites avec grand soin parmi les représentants des cinquante-huit races primitives qui vivent encore entre l'Océan Arctique et le Mexique, ont donné une masse de faits d'une grande importance. L'attention des Américains se porte aujourd'hui très vivement sur ces questions; leur solution, si elle est possible, sera du plus haut intérêt pour la vieille histoire de l'humanité.

Je ne puis, sans prolonger indûment ces pages, mentionner même toutes les communications importantes faites au Congrès de Chicago. Pour ne citer que le Folk-Lore, Miss Alice Fletcher a réuni les chants d'amour des Omahas : on y retrouve cette langue si douce dans tous les temps et dans tous les pays. M. Chamberlain raconte une légende, *le Coyotte et le Hibou*, qui existe sous plusieurs formes chez les Kootenay; M<sup>mo</sup> Stevenson nous donne une page de la mythologie des Zuñis.

Disons cependant, avec le professeur Morris Jastrow (*The Scope and Method of the Historical Study of Religions*), que l'on a un peu trop abusé du Folk-Lore en voulant en faire sortir tout le développement des rites religieux. De là une disposition assez naturelle à lui refuser aujourd'hui toute valeur scientifique; une exagération entraîne fatalement l'exagération contraire.

En résumé, comme j'ai essayé de le faire ressortir, les communications faites au Congrès de Chicago sont pour la plupart d'un grand intérêt et mériteraient mieux que la rapide analyse que je viens d'en faire.

M<sup>is</sup> DE NADAILLAC.

DE WITT WEBB, M. D. **Les amas de coquilles de la côte orientale de la Floride** (The shell heaps of the East Coast of Florida). Smithsonian Institution, Washington, 1893, 4 p.; 7 planches.

De nombreux amas de débris provenant de villages et des traces d'habitations témoignent d'une population préhistorique dense sur la côte est de la Floride.

Certains monticules dépassent 3 mètres de profondeur. Il y avait là des pêcheurs et des chasseurs se nourrissant de produits variés tels que coquillages de toute sorte, poissons, tortues, différentes espèces d'oiseaux et de mammifères vivant actuellement dans la péninsule. Peut-

être, à en juger par la position de certains squelettes, étaient-ils anthropophages. Ils faisaient usage de nombreux ustensiles et armes façonnés en coquilles. La plupart de ceux-là sont taillés dans la coquille du *Busycon carica*; d'autres, trouvés en abondance, sont perforés et semblent avoir servi à l'apprêt des peaux ou comme pique emmanchée dans un bout de bois. Une espèce de *Strombus*, plus petite, se montre arrondie en forme de balle qui fut peut-être un joujou d'enfants. Certaines formes ont été utilisées pour faire cuire les aliments, comme vase à boire ou comme cuiller.

Quelques spécimens à bord très tranchant ont sans doute été aiguisés à l'aide d'un polissoir, parfois en granite. Les fragments de poteries sont abondants et montrent des pâtes, des formes et des ornements divers. Les trois quarts sont ornés de l'empreinte d'une sorte de cachet en quadrillé. Le nombre des dessins différents est d'une centaine. La plupart de ces vases ont servi à la cuisson des aliments, et les minces coquillages d'une espèce de *Donax*, très répandue, prouvent que ce mollusque a dû fournir une sorte de bouillon. Le nombre des foyers et la quantité des cendres sont considérables.

Les amas sont ou simples, restes de foyers isolés, ou composés, produits d'agglomération, de population. Ceux-ci, appelés communément « champs de coquillages », peuvent donner des indications sur la forme de l'habitation préhistorique. L'un des plus remarquables est celui de l'embouchure du Matanzas qui recouvre plus de 30 acres. La forme en est celle de cercles associés de 4 à 8 pieds de profondeur et d'un diamètre de 15 pieds à la base. Ces sortes de cavités circulaires ont servi de demeure, d'abri et de refuge à la fois, jusqu'à ce que la hauteur trop considérable du rempart engageât le propriétaire à n'en faire qu'un refuge en transportant son foyer sur une éminence des environs. Il y avait là, sur les bords de la mer et du Matanzas, un centre d'habitation important. D'autres monticules de même origine se voient un peu plus au nord et d'autres ont pu être utilisés comme postes de vigie. En effet, l'un d'eux a été surélevé intentionnellement jusqu'à la hauteur de 35 pieds d'où l'on peut inspecter la contrée à une certaine distance à la ronde. Un chemin couvert, sorte de fossé, va de la base au sommet, pouvant soustraire l'individu à la vue de l'ennemi. Quant à l'âge de ces dépôts, il serait difficile de le déterminer. Des arbres vieux de centaines d'années y croissent. Tous les instruments ou ustensiles en bois ont disparu depuis longtemps et il ne subsiste même aucune tradition. Les amas de coquillages paraissent être plus anciens à M. de Witt Webb que les monticules de terre qui parfois les accompagnent.

CAPUS.

BARON DE BAYE *Antiquités frankes trouvées en Bohême. Extrait du Bulletin monumental, 1894.*

Ces antiquités sont-elles frankes ou d'origine orientale? Le directeur

du Musée de Prague ne croit pas qu'elles soient venues de Hongrie, malgré de grandes analogies de type, par suite de relations commerciales, et M. de Baye considère les montagnes qui séparent la Hongrie de la Bohême comme un obstacle à des rapports entre les deux contrées. M. de Baye me semble fort exagérer cet obstacle : la vallée du Danube ne servait-elle à rien ?

Se basant sur un texte de Frédegair, M. de Baye parle d'une colonie de marchands franks qui auraient commercé en Bohême et qui y auraient introduit les pièces archéologiques de ce type rassemblées au Musée de Prague. C'est possible, mais elles présentent une très grande ressemblance avec les objets similaires trouvés en Hongrie et vers l'est.

Les localités des environs de Prague dans lesquelles ces antiquités ont été trouvées n'ont donné que peu de sépultures, sauf une, Podbaba, où se trouvait un important cimetière. M. de Baye ne nous fait pas connaître à quel genre de population il faut rattacher les anciens occupants de cette partie de la Bohême ; il reconnaît qu'il y a lieu de signaler cette absence de sépultures, qu'« elle ne doit pas, dès à présent, servir de base à des déductions qui seraient peut-être prématurées, etc. » et il conclut que les antiquités sont frankes.

Dr F. DELISLE.

BARON DE BAYE. *Compte rendu des travaux du neuvième Congrès russe d'archéologie 1893*, précédé d'une *Etude historique sur la Lithuanie et Vilna*. In-12, Paris, 1894.

Cette manière de présenter le compte rendu d'un congrès n'est pas précisément la plus simple et la plus facile pour celui qui veut, avant la publication des travaux, se rendre un compte exact des questions qui ont été traitées au cours des diverses séances. D'indications précises sur le titre des communications, pas une.

Dans le chapitre 1, M. de Baye résume une communication fort intéressante de M. Merjinski sur la divinité principale des anciens Lithuaniens, qui est l'occasion d'un échange d'idées sur les anciennes croyances religieuses de cette partie de l'Europe orientale. Puis au v<sup>e</sup> chapitre et dans les suivants il passe aux questions plus spéciales de l'âge de la pierre, etc.

Ce qu'il faut regretter, c'est que la question purement anthropologique ait été complètement négligée dans le Congrès de Vilna. Pas un seul des divers orateurs ne s'est occupé des restes humains pour nous dire les caractéristiques craniologiques. On dirait des fouilleurs de tombes qui se préoccupent avant tout de réunir des objets d'industrie et qui ne comptent pour rien les populations qui les pratiquaient. C'est, il nous semble, tout aussi important.

Le folklore russe est aussi l'objet de recherches qui sont communi-

quées au Congrès et, comme dans tous les pays, ce sont les mythes religieux et héroïques qui en constituent le fond. Il faut relever ce fait, c'est qu'il se produit une certaine décadence de ce genre de littérature.

La chanson populaire en Russie, qui avait le mieux conservé ces vieilles traditions, perd du terrain de jour en jour par suite des changements que la civilisation introduit, et M. Tikhovsky pense qu'il y a lieu de réunir tous les anciens contes populaires, toutes les anciennes chansons qui seront bientôt oubliées. C'est du reste ce qui se passe un peu partout, même en France. Nous avons pu reconnaître que les jeunes générations de certaines parties du Midi ne connaissent plus les vieux contes patois qui se racontaient le soir à la veillée par les vieillards, il y a vingt-cinq ou trente ans.

D<sup>r</sup> F. D.

F. SENF. **Kopfknochenfund in germanischem Brandgrab** (Os craniens trouvés dans un tombeau germain après incinération du cadavre) (*Archiv für Anthropologie*, t. XXIII, fasc. 1 et II, novembre 1894).

La découverte dont il s'agit a été faite dans une carrière de gravier à Jaenkendorf, dans la Lusace supérieure. Un vase renversé, de 0<sup>m</sup>,32 de diamètre, recouvrait une cruche à une anse, d'une belle ornementation, contre laquelle était appuyée une sorte de tasse. Le style général de ces objets indique qu'ils sont d'origine germanique. La cruche est recouverte, en dehors et en dedans, d'une couche de graphite. L'usure de ses bords montre qu'elle a dû servir de vase à boire. Le grand vase était recouvert non par du gravier sableux qui constitue le terrain environnant, mais d'une couche de terre mêlée de charbon, qui montre qu'il y a eu incinération.

Ce qui rend la trouvaille de M. Senf particulièrement intéressante c'est que la cruche dont nous avons parlé contenait des os craniens. D'après M. Welcker, qui les a examinés, ce seraient ceux d'un jeune homme de seize à dix-huit ans. Presque tous les os du crâne sont là, les uns brisés par leur milieu, les autres séparés suivant les lignes des sutures. Ils ont à peine subi l'action du feu, sauf le maxillaire inférieur, dont la partie inférieure est fortement entamée. A part un fragment d'omoplate, il n'y a pas trace d'os du squelette. Il semblerait donc que le cadavre ait été brûlé dans la position assise. Le crâne, resté intact grâce à cette circonstance, aurait été ensuite divisé pour en faciliter l'introduction dans la cruche. Celle-ci ne contenait, outre les os, que deux morceaux de bronze de 5 centimètres de long et de la grosseur d'une plume de corbeau. Des figures jointes au mémoire permettent de se rendre compte de la forme des vases et de leur position respective dans la sépulture.

D<sup>r</sup> L. LALOY.

ZABOROWSKI. **Anthropologie de l'Italie.** Extrait de la *Grande Encyclopédie*, t. XX, Paris, 1894.

C'est un résumé rapide, une analyse de tout ce qui a été publié sur le préhistorique en Italie. Cette période de la vie de l'humanité dans la péninsule est encore trop insuffisamment éclaircie pour qu'on puisse prétendre à une exactitude relative.

Les fouilles, faites de divers côtés, ont permis de reconnaître, qu'au point de vue du moment et de la durée, les époques paléolithique et néolithique ne sont pas en concordance absolue avec celles de la France. Aux recherches ultérieures de donner la véritable solution.

Quant à l'origine des diverses populations qui ont successivement paru en Italie, elle est fort brièvement indiquée, mais là encore il faut faire la part de l'incertitude. C'est particulièrement pour le sud de l'Italie que les renseignements sont tout à fait insuffisants.

D<sup>r</sup> F. DELISLE.

E. BEAUVOIS. **La découverte du Groenland par les Scandinaves au X<sup>e</sup> siècle.** Louvain, Ictas, éd., broch. 15 p., 1892.

M. E. Beauvois qui s'occupe avec succès d'archéologie scandinave et qui, dans le *Muséon*, a publié déjà un certain nombre de travaux d'érudition sur le passé des îles nord-atlantiques, examine ici, sur la foi des anciennes Sagas, les premières tentatives de pénétration des Scandinaves vers le nord-ouest atlantique. La découverte du Groenland a servi de préliminaire aux reconnaissances plus lointaines des Islandais jusque sur le littoral des États-Unis. Pour aller dans la Grande-Irlande ou colonie transatlantique des hommes blancs, les Gaëls ont dû passer par le Groenland et ce sont probablement eux qui ont donné à cette terre son nom de *Terre Verte* : ce nom fut celui de leur patrie, l'Irlande. Prenant à parti le récit succinct des Sagas, M. Beauvois reconstitue l'itinéraire suivi par le découvreur du Groenland, Eirik ou Éric, en même temps le premier colonisateur. En combinant les dates chronologiques fournies par l'histoire d'Islande d'Aré Frodé, la *Saga d'Eirik Raudé* et les *Annales islandaises*, on peut admettre, à une année près, que l'exploration d'Eirick avait eu lieu de 983 à 985. Cette exploration serait, de toutes celles qui ont été faites dans le Nouveau-Monde par des Européens du moyen âge, la plus ancienne qui ait date certaine ; de même, la colonie du Groenland, qui fut alors fondée et qui subsista jusque vers le milieu du xv<sup>e</sup> siècle, aurait été le plus durable des établissements de ce genre et en même temps le mieux documenté.

CAPUS.



DANIEL G. BRINTON. **Des relations supposées entre les races américaines et les races d'Asie.** (*Mem. Intern. Congr. of Anthr., Chicago.*)

Les mémoires rangés dans ce volume sous le titre d'Ethnologie sont au nombre de huit, parmi lesquels : *Les chansons d'amour chez les Indiens Omaha*, par Alice C. Fletcher; *Les gammes et rythmes primitifs*, par J. Comfort Fillmor; *Les sciétés secrètes et les mystères sacrés*, par Stephen D. Peet; *Le germe des poteries des rivages*, par Frank Hamilton Cushing; une communication de Otis T. Mason dont nous parlerons tout à l'heure et le mémoire ci-dessus du professeur Daniel Brinton.

Le passage suivant de ce dernier mémoire en est le résumé et la conclusion :

« Je maintiens donc que jusqu'à ce jour il n'y a pas un dialecte connu, ni un art ou une institution, ni un mythe ou un rite religieux, ni une plante ou un animal, ni un instrument, une arme ou un symbole en usage lors de la découverte de l'Amérique qui ait été auparavant importé d'Asie ou de tout autre continent de l'Ancien Monde. »

P. TOPINARD.

OTIS T. MASON. **L'exhibition ethnologique de l'Institution de Smithsonian à l'Exposition colombienne du monde.** (*Mém. Intern. Congr. of Anthr., Chicago.*)

Tandis que le professeur Putnam organisait l'exposition anthropologique générale dans le bâtiment propre de l'anthropologie, le professeur Otis T. Masson organisait celle de Smithsonian dans le bâtiment du gouvernement de Washington. Nous comptons que quelque rapport de M. Putnam nous donnera l'occasion de revenir sur l'exposition principale. En ce moment nous devons nous arrêter à la communication ci-dessus de M. Mason.

L'auteur commence par un aperçu sur les races. Lorsqu'on considère, dit-il, l'espèce humaine au point de vue « du sang et de la consanguinité » on est sur le terrain de la zoologie : l'homme est un animal (*Man are regarded as animals*). Dans son sein sous des influences connues et inconnues se forment des races. Une race est un groupe d'êtres qui ont vécu dans un même milieu assez longtemps pour y acquérir des traits distinctifs héréditaires. Plus son isolement s'est prolongé sans contact avec d'autres races, et plus la race est spécialisée. C'est la première phase ou de ségrégation. Dans une seconde, les races se dispersent, entrent en relation les unes avec les autres et dès lors se mélangent et affaiblissent leurs caractères.

Les langues prirent naissance dans la première phase, chaque race eut son type propre, la langue était alors un caractère de consanguinité. Les hommes qui parlaient une même langue étaient de même race. Dans la seconde phase ou de mélange des races, les langues ne subirent pas le

même sort (elles passèrent d'un groupe à l'autre suivant les événements ou se maintinrent, dirions-nous, pour compléter la pensée).

Les arts et industries furent aussi enfantés dans la phase primitive. Chaque race eut sa règle selon sa physiographie (*sic*) et selon ses milieux. Dans la seconde phase le même phénomène se produisit pour la langue, les arts et industries acquirent une certaine indépendance et se modifièrent à l'occasion suivant les milieux. En sorte qu'aujourd'hui l'ethnologue en présence d'un fait de consanguinité, de langue ou d'art, ne peut toujours dire si c'est une survivance du vieil âge ou une création nouvelle.

La nationalité signifie le gouvernement civil, c'est le lien social des nations civilisées ; elle n'a rien à faire avec le sang, la langue ou les occupations. Dans les tribus indiennes de l'Amérique la parenté est le lien social cependant.

Les croyances et philosophies des peuples sont le produit de leur vie entière et de leur expérience. Les divers types de croyances tiennent plus au milieu environnant qu'à la race et à la langue. Il y a donc une étroite relation entre les activités pratiques d'un peuple et ses productions artistiques, ses philosophies et ses mythes.

C'est d'après ces données, continue M. Otis Mason, que j'ai classé le fruit des travaux pendant cinquante ans, de Smithsonian et du gouvernement. Sur le mur est une copie agrandie de la carte linguistique des Indiens, des États-Unis, de M. Powell. Cinquante-sept souches linguistiques y sont représentées, mais seize seulement étaient réellement en usage lors de la découverte de l'Amérique. C'est d'après les seize familles de tribus ou fédérations auxquelles elles correspondent que j'ai fait mes classements. Cependant j'ai conservé quelques compartiments à des types spéciaux d'industrie, la considération de la tribu et de la langue ne venant qu'en sous-ordre.

Dans le bâtiment des Femmes, c'est le dernier classement au contraire qui a été exclusivement adopté. Là ce sont réellement les arts de la paix divisés en douze sections depuis la façon de préparer les aliments jusqu'à la façon de porter les fardeaux.

Ce que démontrerait, en somme, l'exposition d'ethnographie de M. Mason, c'est la prééminence du milieu sur la race, la langue et les idées. Les arts et la vie sont en rapport avec les ressources et la nature du sol. La classification ethnographique à préférer serait celle par genre de région. Dans tout produit humain, dit-il, il y a un élément intellectuel et un élément matériel ; le premier appartiendrait au peuple considéré subjectivement, le second au sol considéré objectivement. La langue, le gouvernement civil, la science et la religion, n'étant pas de nature matérielle et pouvant être transportés d'un pays à un autre, sont de la classe intellectuelle.

Dans la vie primitive c'est la région qui décide de l'aliment, du vêtement, de la maison et du coucher, mais par le progrès des temps la re-

lation entre les deux cesse. La dispersion avait déjà commencé avant Colomb. Le commerce avait répandu au loin les matières minérales. On ne sait d'où le peuple des Pueblos, les Mexicains, les Péruviens tiraient leur maïs, leurs melons et leurs nombreuses espèces de haricots. L'histoire des Indiens des plaines avec leurs habitations, leurs arcs et flèches et même leurs costumes serait difficile à écrire. Même leurs modèles artistiques, leurs formes idéales commençaient à se disséminer par tout le continent. On ne sait vraiment si tel objet a été fabriqué à l'endroit où on le trouve ou provient de tel ou tel point éloigné.

P. T.

D<sup>r</sup> H. TEN KATE. *Rapport d'un voyage au groupe d'îles de Timor et en Polynésie (Tijdschrift van het kon. Nederlandsch Aardrykskundig Genootschap)*, Leyde, E. J. Brill, 1894.

A la suite d'une mission scientifique que lui avait confiée la Société de géographie néerlandaise, le D<sup>r</sup> H. ten Kate quitta les Pays-Bas le 15 novembre 1890, afin de s'embarquer à Gênes pour Batavia, sur le paquebot *Prins Hendrik* de la Compagnie de navigation à vapeur « Nederland ». Il débarqua à Batavia le 20 décembre suivant.

Après avoir exploré les îles de Timor, Roti et Soumba en Malaisie et quelques îles polynésiennes, il revint en Europe, en 1893, en passant par l'Amérique du Sud. Son voyage est donc un véritable voyage autour du monde. Nous nous bornerons ici à lui emprunter les observations anthropologiques et ethnographiques qu'il contient.

Les premières ont porté sur 1,318 individus normaux se répartissant comme suit :

	Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	Total.
Insulindiens. . .	214	110	472	203	999
Polynésiens . . .	41	20	147	103	316
Mélanésiens . . .	5	»	»	»	5
TOTAL. . .	<u>263</u>	<u>130</u>	<u>619</u>	<u>306</u>	<u>1318</u>

En excluant les Macassars et les Boughis, comme appartenant, plutôt à la race malaise, quoique géographiquement ils fassent partie des Insulindiens, et sans compter les Mélanésiens proprement dits, nous pouvons résumer les principaux caractères du vivant des indigènes de l'archipel Timorien (Indonésiens dans le sens du D<sup>r</sup> Hamy) et des Polynésiens, pris en bloc, de la manière suivante :

Couleur prédominante de la peau : chez les Indonésiens, brun et bien foncé; chez les Polynésiens, brun clair et jaune.

Forte proportion des cheveux : chez les Indonésiens, ondes et frisés; chez les Polynésiens, droits.

Indice céphalométrique : chez les Indonésiens, mésaticéphale; chez les Polynésiens, brachycéphale.

Indice nasal : chez les Indonésiens, mésorrhinien; chez les Polynésiens, *idem*.

Prédominance des nez : chez les Indonésiens, concaves; chez les Polynésiens, droits et convexes à proportions presque égales.

Taille des Indonésiens, au-dessous de la moyenne; des Polynésiens, haute.

Chez les Indonésiens l'indice céphalométrique le plus fréquent est 78 chez les hommes et 79 chez les femmes. La moyenne totale est de 79,6 pour les premiers et 79,5 pour les dernières.

Quant aux enfants, les maxima de fréquence sont 78, tandis que les moyennes sont de 78,9 pour les garçons et de 77,9 pour les filles. Les enfants des Indonésiens sont donc, en moyenne, un peu plus dolichocéphales que les adultes.

Quant à l'indice nasal, les maxima de fréquence sont 79 pour les hommes et 78 pour les femmes; les moyennes 81,3 et 81,9. Les femmes sont donc un peu plus leptorrhiniennes que les hommes.

Chez les Polynésiens, l'indice céphalométrique le plus fréquent est 81 chez les adultes. La moyenne totale est de 82,3 pour les hommes et de 84,5 pour les femmes.

Les enfants présentent un maximum de fréquence de 87 et des moyennes de 88,1 pour les garçons et de 89 pour les filles. Il en résulte que la femme et la fille polynésiennes sont plus brachycéphales que l'homme et le garçon.

Les enfants, pris en bloc, sont beaucoup plus brachycéphales que les adultes.

L'indice nasal le plus fréquent des Polynésiens est 81. La moyenne générale est un peu moins élevée que chez les Indonésiens, étant égale à 80,1 pour les hommes et à 77 pour les femmes. La femme polynésienne est donc, en moyenne, également un peu plus leptorrhinienne que l'homme.

Si nous nous arrêtons un instant aux séries ethniques, nous trouvons que chez les Indonésiens, les Belos sont les plus dolichocéphales de toutes; ensuite viennent les Rotinçais, tandis que la série la plus brachycéphale est celle des Solorais.

Les séries les plus leptorrhiniennes sont celles des Rotinçais et des Savonnais; la plus platyrrhinienne celle des Lionais.

Chez les Polynésiens, les Tahitiens et les Polynésiens divers (archipels de Tubuai, de Cook et de Tuamotu) — à l'exception des habitants de l'île de Pâques — tant enfants qu'adultes, sont plus brachycéphales que les Tongans, ce qui est en contradiction avec les opinions jusqu'ici généralement admises.

Les Polynésiens divers forment la série la plus élevée de l'indice nasal; les Tongans la plus basse. Les variations moyennes et individuelles de l'indice nasal sont beaucoup moins considérables que chez les Indonésiens.

Chez les Indonésiens, la taille moyenne est de 1<sup>m</sup>,601 pour les hommes et de 1<sup>m</sup>,465 pour les femmes. La série de la plus haute taille est

celle des Atouli-Hélong pour les hommes, des Soumbanaises pour les femmes. Les tailles les plus petites appartiennent aux hommes savounais et aux femmes soloraises.

Chez les Polynésiens, la taille moyenne est de 1<sup>m</sup>,742 pour les hommes et de 1<sup>m</sup>,635 pour les femmes. La série de la taille la plus élevée est celle des Tongans (hommes et femmes). La série à la taille la moins élevée est celle des Polynésiens divers.

Il n'y a aucun caractère anthropologique aussi distinctif entre les Insulindiens en général et les Polynésiens, que la taille.

La série indonésienne dans laquelle l'élément mélanésien ou négroïde (papoua ou négrito) est le plus fort, est celle de Hokor, faisant ethnographiquement partie des Sikas, dans l'île de Flores. Après, au point de vue de la pureté de race, viennent les habitants des villages de Koting, Géhar, etc., dans l'isthme de cette île, entre Sika et Mauméri. Toutes les séries ethniques que le Dr H. ten Kate a étudiées dans l'archipel Timorien sont plus ou moins imprégnées de sang mélanésien ou négroïde soit papoua, soit négrito, à l'exception des Soumbanais, qui, à son avis, sont le peuple le plus franchement indonésien qu'il a étudié. Ensuite viennent les Savounais.

Quant aux Polynésiens, ce sont les Tongans qui présentent le plus de traces de mélange avec un élément mélanésien. Chez les Tahitiens et les Polynésiens des îles Tubuai, Cook, Tuamotu et de Pâques, au contraire, on ne trouve que rarement et sporadiquement l'évidence de sang mélanésien.

Les résultats ethnologiques du voyage du Dr H. ten Kate se trouvent dans sa collection importante actuellement au Musée national d'ethnographie de Leyde. Plusieurs des objets recueillis par lui sont nouveaux pour la science, et d'un grand nombre d'autres, le musée ne possédait jusqu'ici aucun spécimen. Cette collection montre à la fois les analogies et les différences qui existent surtout entre l'ergologie des divers peuples de l'archipel Timorien. Ce sont autant de pièces justificatives. Aussi jette-t-elle une lumière nouvelle sur la distribution géographique de certains objets, tels que l'oreiller de bois, l'escabeau, le masque, la sarbacane, l'arc, le javelot, la lance, les ornements de coquillages, de *Tridacna*, etc.

Mais en dehors de la collection, de nouvelles observations ont été faites relatives à la sociologie, aux croyances religieuses, aux modes funéraires, aux habitations, aux jouets d'enfants, au maniement de l'arc et des flèches, au caractère psychologique enfin.

La première description précise et la distribution des grands monuments funéraires mégalitiques dans l'île de Soumba et la trouvaille de poterie chinoise dans ces tombeaux méritent d'être mentionnées ici plus particulièrement.

La connaissance de la faune des îles de Flores, de Groot Bastaard, d'Adounara, de Solor, de Timor et de Roti a été enrichie, soit par un

certain nombre de spécimens nouveaux, soit par une indication plus exacte des limites géographiques de l'habitat de certaines espèces. Sous ce rapport, le fait que le *Felis megalotis* ait été retrouvé dans l'île de Timor et la découverte de ce carnassier dans l'île de Roti, valent une mention spéciale.

La faune de l'île de Soumba était, sauf celle des oiseaux et des lépidoptères, entièrement inconnue. Les collections et les observations du D<sup>r</sup> H. ten Kate ont considérablement comblé cette lacune sous presque tous les rapports, tandis que de nouveaux matériaux, pour servir à l'ornithologie de cette île, sont venus se joindre à ceux que nous possédions déjà.

Grâce aux échantillons géologiques rapportés par le D<sup>r</sup> ten Kate, notre connaissance du sol de l'ouest et du centre de Timor et de l'île de Saman a augmenté. La preuve de l'existence de la formation triasique (sus-alpine) à Timor est un fait assez important pour être plus spécialement relevé.

La géologie de l'île de Soumba était absolument inconnue. Le D<sup>r</sup> H. ten Kate a fourni les premiers matériaux pour cette étude et a démontré, par les échantillons rapportés, que l'île entière se compose de calcaires corallaires et de marne blanche. Cette dernière formation a fourni les premiers éléments à l'étude des foraminifères sous-fossiles qu'elle contient en si grande quantité et dont la connaissance, pour l'archipel Indien, était jusqu'ici un desideratum absolu.

Le D<sup>r</sup> H. ten Kate a fait la première ascension scientifique du Lakân, la plus haute montagne du Timor néerlandais et a acquis une connaissance plus exacte des régions avoisinantes, dont la non-existence du mont Atlas ou plutôt son identification presque certaine avec le mont Kabalaki est le fait le plus important.

Puis les premiers renseignements précis sur ces régions jusqu'ici inconnues dans le sud-est et le centre de l'île de Soumba, ainsi que des renseignements plus amples sur les régions déjà connues de cette île.

De nouveaux renseignements enfin sur la presqu'île de Landou (Roti) plus particulièrement sur le lac dit Tasi-Poko.

D<sup>r</sup> MEYNERS D'ESTREY.

W. VOLZ. **Beitraege zur Anthropologie der Sudsee** (Contribution à l'anthropologie de la mer du Sud) (*Archiv für Anthropologie*, t. XXIII, fas. I et II, novembre 1894).

L'auteur étudie 49 crânes provenant de l'île de Pâques et recueillis en 1872. La moitié appartient au Musée d'ethnographie de Berlin, le reste à celui de Dresde. Les mensurations ont été effectuées d'après les règles du Congrès de Francfort.

Voici comment ces crânes se répartissent au point de vue de l'indice céphalique : 6 hyperdolichocéphales; 22 dolichocéphales; 7 mésocé-

phales; 1 brachycéphale; 1 hyperbrachycéphale = 37 (les crânes d'enfant n'entrent pas en ligne de compte). Au point de vue de la hauteur, on trouve : 9 orthocéphales, 23 hypsicéphales et 5 hyperhypsicéphales. Combinant ces diverses données, l'auteur établit les divisions suivantes :

1° Quatorze crânes dolichocéphales et faiblement hypsicéphales (indices longueur-largeur = 72; longueur-hauteur = 76; hauteur-largeur = 106). Ces crânes appartiennent certainement à la race *mélanésienne* et plus spécialement à sa section *occidentale*, qui occupe surtout la Nouvelle-Guinée et l'archipel Bismarck. C'est ce que l'auteur s'attache à démontrer en comparant cette série avec 179 crânes de Nouvelle-Guinée et 190 de l'archipel Bismarck.

2° Sept crânes appartiennent au type *mélanésien oriental* répandu surtout aux îles Viti, aux Nouvelles-Hébrides. et en Nouvelle-Calédonie. Ils ont à peu près les mêmes indices que la série précédente (céphalique 68; hauteur-longueur 76; hauteur-largeur 110) et ne s'en distinguent que par des caractères secondaires.

3° Dix crânes doivent être rattachés au type *polynésien*. Leurs indices sont moyens (céphalique 76; hauteur-longueur 78; hauteur-largeur 103). A Tahiti les mêmes indices ont respectivement les valeurs de 77, 78 et 101.

4° Quatre crânes dolicho-orthocéphales (indice céphalique 72; hauteur-longueur 72; hauteur-largeur 100). Ce type, peu répandu dans les mers du Sud, n'est fréquent que dans l'Australie méridionale. On le rencontre également en Nouvelle-Zélande et Nouvelle-Calédonie. Ce seraient là, d'après l'auteur, les restes d'une ancienne population d'origine australienne.

Nous ne saurions entrer dans le détail de la discussion à laquelle l'auteur soumet chacune de ces catégories de crânes. On consultera avec fruit les tableaux qu'il donne de toutes les mesures relevées sur ceux de l'île de Pâques; d'autres tableaux indiquent les principaux caractères des crânes recueillis dans d'autres parties de l'Océanie et qui lui servent de termes de comparaison.

L'auteur étudie ensuite la répartition des races en Océanie. Nous nous contenterons de reproduire ses conclusions. Il distingue trois races principales :

1<sup>o</sup> La race *australoidé* constitue la population la plus ancienne et s'étendait probablement sur le continent, toute la Mélanésie actuelle et la Nouvelle-Zélande.

2<sup>o</sup> Les *Mélanésiens* ne sont pas autochtones. On peut distinguer trois grands courants d'immigration, dont le second a été le plus important : A. Mélanésiens orientaux; B. Mélanésiens occidentaux (archipel Bismarck et variété australe); C. variété de la Nouvelle-Guinée. Peut-être occupaient-ils autrefois toute la mer du Sud. Ils sont venus de la direction de l'archipel Malais.

3o Les *Polynésiens* sont les derniers venus. Partis de l'archipel Malais, ils ont fait plusieurs incursions successives, à peu près depuis le début de notre ère. Ils ont eu ensuite plusieurs centres de diffusion : les Samoa et Tonga, plus tard Tahiti.

On trouvera à la fin de ce mémoire une bibliographie très étendue de la question, classée par ordre géographique des sujets traités.

D<sup>r</sup> L. LALOY.

ARTHUR THOMSON. *Rapports du Comité de recherches de la Société anatomique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, de 1890 à 1894* (*Journ. Anat. and Physiol.*, dirigé par MM. J. M. HUMPHRY, W. TURNER et J. G. M'KENDRICH, Edimbourg).

Quelques mots préalables ne me semblent pas inutiles pour faire comprendre l'intérêt qui s'attache à ces rapports un peu techniques.

Ils reflètent le mouvement nouveau qui, depuis quelques années, s'opère au sein de la science de l'anatomie humaine, le point de départ de l'anthropologie. Les anatomistes qui ont dépassé la soixantaine se souviennent du temps où dans les traités classiques il semblait admis qu'il n'y eût qu'un type anatomique de l'homme et où les écarts de ce type, appelés anomalies, occupaient une place insignifiante à titre de simples curiosités, ou d'erreurs de la nature. Depuis lors les choses ont bien changé. Les nécessités de la pratique chirurgicale que ces anomalies troublaient, les progrès de l'anthropologie qui tendait à admettre à l'intérieur comme à l'extérieur du corps des différences de races, et par conséquent des types anatomiques multiples, ceux de l'embryogénie qui y voyaient des incidents et persistances de phases ontogéniques, et enfin la doctrine philogénique qui dans ces anomalies trouvait des ressemblances avec des états permanents dans des espèces moins élevées que l'homme; tout contribua à donner une vive impulsion à l'étude de cas jusque-là délaissés. Il ne suffit plus de les décrire en passant, il fallut en connaître leur degré de fréquence dans les races et leurs formes diverses. Quelques-uns devinrent des variations normales autour du type de l'homme européen pris pour jalon; d'autres, des hasards de développement; d'autres, des traits d'union entre les races humaines inférieures et les autres Primates; d'autres des réminiscences plus éloignées, dites ataviques ou régressives, mettant sur la voie des généalogies. Les anomalies des viscères et du squelette furent les premières étudiées, puis celles des muscles, enfin celles des vaisseaux et des nerfs dont la distribution, primitive ou secondaire, ne peut que jouer un rôle dans la théorie des adaptations débattue en ces termes : La fonction fait l'organe ou inversement l'organe fait la fonction. Nous ne rappellerons pas les noms qui s'attachent à la seconde étape de ces études; en France, ce serait notamment ceux de MM. Ledouble et Testut. La troisième étape s'est accusée en Angleterre surtout; le *Journal d'anatomie et de physiologie d'Edimbourg* a donné de nombreux mémoires sur ce sujet.



C'est évidemment sous cette influence que la Société anatomique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande a, dans sa séance du 6 mai 1889, institué un comité chargé d'organiser un système de recherches méthodiques et centralisé ses renseignements entre les mains de M. Arthur Thomson, professeur d'anatomie à l'Université d'Oxford. Des questions furent ainsi rédigées et envoyées aux trente-neuf universités, écoles, collèges, etc., s'occupant le plus d'anatomie dans le Royaume-Uni. Une moitié, en général, ont répondu. Cinq rapports annuels, en résumant les résultats matériels, ont déjà paru, le dernier à la date d'octobre 1894.

Les questions, chaque année au nombre de quatre ou cinq, sont, autant que possible, posées de façon à permettre la répartition des réponses en un tableau. Les descriptions ne s'y prêtent malheureusement pas toujours. Parfois on demande des mensurations. Des figures représentant les différents types sur lesquels on appelle l'attention sont souvent ajoutées. On recommande d'indiquer le sexe des sujets observés et si l'examen porte sur un ou sur les deux côtés du corps.

Suit un aperçu très sommaire des principaux résultats pouvant se résumer en quelques mots. Nous renvoyons aux descriptions. Notre but est de montrer la méthode et ce qu'on peut en attendre.

RAPPORT I. Oct. 1880, vol. XXV, fasc. 1, p. 89.

*Première question.* — Anomalies des artères afférentes du rein. Réponses portant sur 419 cas : État normal : 74 pour 100. Une seule artère se divisant immédiatement : 1,9 pour 100. Une artère rénale accessoire, allant de l'aorte à la face interne du rein, au-dessus du hile : 6,9 pour 100. Une artère rénale accessoire, allant de l'aorte à la même face interne du rein, au-dessous du hile : 4 pour 100. Une artère rénale accessoire allant de l'artère iliaque à la face interne du rein du même côté : 9 pour 100. Deux artères rénales accessoires : 7,6 pour 100. Trois : 3,3 pour 100. Quatre : 0,7 pour 100.

*Deuxième question.* — Situation de l'artère maxillaire interne à la face superficielle ou à la face profonde du muscle ptérygoïdien externe. Réponses portant sur 447 cas : A la face superficielle 54 pour 100 ; à la face profonde 44,7 pour 100.

*Troisième question.* — Tubercule latéral de l'apophyse postérieure de l'astragale. Constitue-t-il un os séparé ou fait-il un avec l'astragale ? Noter ses relations avec le ligament astragalo-calcanéen postérieur. Réponses sur le premier point portant sur 488 cas : Un seul os avec l'astragale 96 pour 100. Os distinct : 2,7 pour 100 Naissant par un centre d'ossification manifeste : 1,3 pour 100.

*Quatrième question.* — Manière dont la veine mésentérique inférieure concourt avec la veine splénique et la veine mésentérique supérieure à former la veine porte. Point où commence la veine porte ainsi formée. Réponses portant sur 118 cas : La veine mésentérique inférieure se jette dans la splénique à une distance variable du confluent de celle-ci avec la veine porte 60,1 pour 100. Elle se jette dans la mésentérique supérieure

à une distance variable du confluent de celle-ci avec la veine porte 33 pour 100. Elle se jette dans l'angle de confluence des veines splénique et mésentérique supérieure avec la veine porte 6,7 pour 100. Les variations d'origines de la veine porte ainsi constituée ne peuvent se résumer en quelques mots.

RAPPORT II. Oct. 1891, vol. XXVI, fasc. 1, p. 81.

*Première question.* — Origine des artères ci-après, habituellement regardées comme des branches de l'axe thyroïde (*thyroid axis*): thyroïde inférieure, sus-scapulaire, cervicale ascendante, et cervicale transverse. Réponses portant sur 544 cas. Variations nombreuses que le Rapport groupe en 36 types représentés par autant de figures auxquelles sont annexées les proportions des cas observés.

*Deuxième question.* — Distribution du douzième nerf dorsal et du premier nerf lombaire. Réponses portant sur 83 cas. Résumé sommaire impossible.

*Troisième question.* — Distance de l'extrémité inférieure du rein à la crête iliaque. Réponses portant sur 448 cas de l'un et l'autre sexe, chaque côté comptant pour un. Ici se trouvent deux ingénieux diagrammes que nous résumons ainsi: L'extrémité du rein est 395 fois au-dessus de la crête iliaque, 29 fois à son niveau et 24 fois au-dessous. Les variations de son emplacement vont de 88 millimètres au-dessus de la crête à 31 millimètres au-dessous. Une statistique en sus du D<sup>r</sup> Herbert B. Spencer porte sur 40 fœtus ou nouveaux-nés.

*Quatrième question.* — Distribution des nerfs cutanés du dos du pied, et des orteils. Réponses portant sur 229 cas. Elles se résument en 12 types de distribution, représentés dans le Rapport.

*Cinquième question.* — Fréquence du diverticulum iliaque de Meckel. 769 sujets examinés. Il a été rencontré 16 fois, soit 2 pour 100.

(A suivre.)

P. TOPINARD.

A. PANGRATZ. **Le dédoublement des veines caves supérieure et inférieure** (Ueber die sogenannte Verdoppelung der oberen und unteren Hohlvene), thèse inaugurale soutenue à Kœnigsberg, 1894 (3 planches).

L'anomalie décrite dans cette thèse est excessivement rare et mérite d'être signalée à ce titre. L'oreillette droite reçoit dans ce cas : 1° une veine cave supérieure droite constituée par la jugulaire, la sous-clavière et la vertébrale droite et par la veine azygos; 2° une veine cave supérieure gauche constituée par les mêmes veines venant du côté gauche et par la veine héli-azygos; 3° la veine cave inférieure; 4° une veine hépatique très volumineuse. Cette oreillette est en outre très dilatée.

Pour définir cette anomalie en termes absolument exacts, il faudrait dire que les deux troncs veineux brachio-céphaliques se jettent isolément dans l'oreillette droite, et que d'autre part la veine hépatique y pénètre également sans se jeter dans la veine cave inférieure. C'est

surtout cette dernière anomalie qui est d'une extrême rareté puisqu'on n'en connaît que cinq observations dans la science. L'auteur résume dans sa thèse tous les cas de dédoublement des veines caves supérieure ou inférieure que contient la littérature scientifique et entre autres un cas semblable à celui qu'il a observé, dû à Kadyi et à peu près inédit jusqu'à ce jour. Cette thèse contient aussi un aperçu des données embryologiques qui permettent de saisir l'origine de ces anomalies. On comprendra enfin l'intérêt de ce travail quand nous aurons dit qu'il a été fait sous la direction et sous l'inspiration du professeur Stieda.

D<sup>r</sup> L. LALOY.

F. REGNAULT. **Variations dans la forme des dents suivant les races humaines** (*Bulletin de la Soc. d'anthropologie de Paris*, 4<sup>e</sup> série, t. V, 1894).

Nous exposerons plus spécialement la partie de ce travail qui concerne la canine. Il résulte des mensurations de l'auteur que, de même que pour les incisives, la couronne de cette dent s'élargit dans les races inférieures, ce qui semble les éloigner du singe davantage que les races supérieures. La canine du gorille a en effet son maximum de largeur au collet et va en s'amincissant comme une arme défensive. En revanche, la pointe de la canine est plus développée dans les races inférieures que chez les supérieures. Mais cette pointe ne constitue que l'extrémité de la couronne, la partie qui va en s'élargissant à partir du collet est spéciale à l'homme.

La canine de lait du jeune gorille ressemble à celle du blanc : elle s'élargit au-dessus du collet, mais pour former presque immédiatement une pointe.

D<sup>r</sup> L. L.

DANIEL BRINTON. **Discours d'ouverture du Congrès international d'anthropologie de Chicago** (*Mem. of the Intern. Congr. of anthrop.*, 1 vol. par C. STANILAND WAKE, 1894. Chicago).

Le volume, édité, pour nous servir du mot usité en Angleterre et aux États-Unis, par l'un des secrétaires du Congrès, M. Staniland Wake, un vétéran de l'ancienne Société d'anthropologie de Londres, ne contient pas tous les actes du Congrès. Quelques mémoires manquent, ainsi que certaines communications, que nous aurons ailleurs, sur le Laboratoire d'anthropométrie installé dans le bâtiment de l'anthropologie et sur les diverses expositions dans ce bâtiment, ses environs ou à Midway Plaisance.

Néanmoins, il renferme trente-cinq mémoires, plus le discours d'ouverture du président, le professeur Daniel Brinton, auquel nous nous arrêtons.

Le sujet qu'il a choisi est double. D'une part, il définit la science qui

fait l'objet du Congrès qu'il ouvre; de l'autre, il réfute une proposition émise par nous au dernier Congrès de Moscou qu'il rend par la citation suivante : « La nationalité n'a rien à faire avec l'anthropologie, elle est un produit de l'histoire et ne concerne que l'histoire (1). »

Voici la définition : « L'anthropologie est la science de l'homme, l'étude de la nature de l'homme, sa recherche et l'expression correcte des lois, de toutes les lois qui gouvernent sa naissance, sa croissance, le développement et la décadence de ses traits, de ses forces et de ses facultés. » Aucune objection ! Mais plus bas il ajoute : « Faut-il que nous ayons le triste spectacle d'une certaine école d'anthropologistes qui prétend que l'homme n'est que le plus élevé des mammifères, que l'étude des relations anatomiques et physiologiques épuise la définition et que ceux qui vont plus loin ne sont que « des historiens et gens de lettres. » Là nous sommes directement visé.

Il faut cependant que le malentendu cesse. La vérité, la voici : Le mot « anthropologie » a deux acceptions : l'une, *restreinte*, synonyme d'histoire naturelle, de zoologie de l'homme, a pour parrains : Buffon, Blumenbach, Lawrence, Serres, etc.; l'autre, *large*, embrasse l'homme, sous toutes ses formes, dans toutes ses manifestations, à tous les points de vue.

Cette acception large étant admise et nous l'admettons, l'anthropologie se divise d'elle-même en deux branches : l'une qui a pour objet l'espèce *Homo* et ses variétés zoologiques appelées races; l'autre qui a pour objet les sociétés ou peuples tels qu'ils se présentent à nous. Cette dernière est caractérisée par le mot *ethnos* et porte le nom d'ethnologie ou d'ethnographie, lequel embrasse une foule de connaissances, notamment l'histoire et son annexe l'archéologie historique. La première reste ainsi caractérisée par le mot *anthropos* qui rappelle si directement son sujet propre, l'homme animal. N'ayant pas de dénomination particulière et constituant le point de départ, la base de la science de l'homme dans sa totalité, elle devient ainsi l'anthropologie proprement dite, l'anthropologie par excellence, l'anthropologie sans épithète. Sa culture exige, par dessus tout, des connaissances étendues en anatomie, physiologie, tératologie, etc., ressortant de la zoologie et de la médecine, tandis que celle de l'ethnologie exige surtout des connaissances littéraires.

Lorsque je dis que la nationalité n'a rien à faire avec l'anthropologie, j'entends avec l'anthropologie sans épithète, avec l'étude des éléments zoologiques appelés races qui entrent en proportions variées et fortuites dans la composition des groupes humains formant une nationalité, étude qui est son domaine et non celui de la seconde branche de l'anthropologie prise dans son sens large.

Et lorsque, d'autre part, j'ajoute que la nationalité ne relève que de

(1) P. TOPINARD, *De la race en anthropologie (Congrès internat. préh. et d'anthrop., t. I, p. 141. Moscou, 1892)*. Comparez avec : P. TOPINARD, *Le principe des nationalités (Revue d'anthrop., année 1886, p. 124, Paris)*.

l'histoire, j'entends de l'ethnographie, qui s'occupe, entre autres, des mouvements et de la distribution des peuples dans le présent et dans le passé, et dont l'histoire est l'une des mines de matériaux les plus fécondes.

Dans ces conditions, je n'ai pas à suivre les développements ultérieurs du D<sup>r</sup> Brinton. Il distingue la famille, la tribu et la nation. L'unité physique existe dans la première, peut exister dans la seconde, mais n'existe nulle part dans la troisième. M. Brinton confond la nation et la nationalité : le premier est un groupe, la seconde est une unité politique.

P. TOPINARD.

Comte DE CHARENCEY. *Le Folklore dans les deux Mondes*. Paris, Klincksieck, 1894, in-8 de 425 p.

L'étude des langues, qui est une des principales branches de la démographie, a, de bonne heure, conduit M. le comte de Charencey à s'occuper d'un rameau voisin, le *folklore* qui, malgré son nom un peu ambitieux, n'embrasse pas toutes les *connaissances* ( $\mu\acute{\alpha}\theta\eta$  = lore) relatives au *peuple* ( $\delta\eta\mu\omicron\varsigma$  = folk), mais se confine surtout dans l'examen comparatif des contes, traditions et locutions populaires. Grâce à une heureuse mémoire et à des lectures fort variées, le savant écrivain a pu comparer entre elles une foule de légendes recueillies chez les peuples les plus divers et, quoiqu'elles proviennent de pays fort éloignés l'un de l'autre, montrer qu'elles offrent d'étranges affinités, s'appuyant sur leur ressemblances et, partant du principe que ces analogies s'expliquent moins bien par la théorie du polygénisme que par celle d'emprunts successifs, il cherche en Asie l'origine de beaucoup de légendes américaines.

Pour lui, le folklore est un utile auxiliaire de l'anthropologie et de la linguistique pour la détermination des origines. Dans le dernier de ses douze chapitres, on verra quel parti il tire des noms de métaux chez différents peuples de la Nouvelle-Espagne. Mais il ne faut pas croire que tout le volume soit consacré à élucider des questions qui, malgré tout, resteront passablement obscures. A côté des recherches, des comparaisons, des inductions qui sont de la compétence des érudits, il y a nombre de récits fort bien contés qui vont mieux à la portée du grand public, et qui lui plairont les uns par l'originalité, d'autres par leur étrangeté, tels par leur ancienneté ou leur style archaïque, certains, comme l'Origine du maïs, par leur allure poétique.

On jugera de leur variété par cette simple énumération des onze premiers chapitres : Une légende cosmogonique, De l'origine souterraine de l'espèce humaine, Le serpent Python chez les Salibas, La sortie du soleil, *Lucina sine concubitu*, Les hommes-chiens, L'Orphée américain, Le mythe de Psyché en Amérique, L'enfant rouge-gorge, Les nymphes volantes, La découverte du maïs. La plupart de ces articles avaient déjà

été publiés à diverses dates dans des recueils de Paris, de province et même de l'étranger. Quelques-uns, comme *Le Fils de la Vierge* (Le Havre, 1879), *Les Traditions relatives au Fils de la Vierge* (Paris, 1881) et *Les Naissances miraculeuses* (Amiens, 1892), ont tous les trois été refondus dans *Lucina sine concubitu*. Il eût d'ailleurs à peine été possible de se les procurer, si l'auteur n'avait eu la bonne pensée de les réunir dans un beau volume où les amateurs de démomathie seront heureux de les retrouver. Les recherches y seront grandement facilitées par une copieuse table analytique des matières et des noms de personnes et de lieux, qui ne remplit pas moins de 56 pages.

E. BEAUVOIS.

DANIEL G. BRINTON. **L'origine des nombres sacrés** (The origin of sacred numbers, in *The American Anthropologist*, VII, 2).

Le très érudit M. Brinton a communiqué cette étude fort concise au Club oriental de Philadelphie. Les conclusions en sont nouvelles, dit-il, en dépit du grand nombre d'auteurs qui se sont occupés de ce sujet. On pourrait ajouter : et qui s'en occupent encore, car il n'y a tel que le mysticisme pour être sans limites, si jamais le positivisme en avait. M. Brinton, très scientifiquement, applique celui-ci à celui-là. Ses études ont porté exclusivement sur les nombres sacrés en usage dans les civilisations primitives et parmi les tribus qui vivent dans des conditions, également qualifiées de primitives, alors que le degré de culture a gardé son caractère ethnique distinct parce qu'il est largement indigène et spontané. Les conclusions, nettement formulées, sont les suivantes :

1. Les nombres sacrés sont éminemment 3 et 4, ou leurs dérivés.
2. Ces nombres représentent des notions symboliques par contraste ou antithèse et dérivent de perceptions mentales tout à fait opposées.
3. Le nombre 3 emprunte son caractère sacré à des opérations intellectuelles abstraites et subjectives et trouve son application principale au monde imaginaire en dehors du monde des phénomènes.
4. Le nombre 4 acquiert son caractère sacré de relations concrètes et matérielles, de perceptions du dehors ; il est appliqué au monde objectif et des phénomènes.
5. Les associations qui donnent à ces nombres leur valeur sacrée naissent dans l'esprit humain avec le même caractère, toujours et partout, de sorte qu'il est superflu de faire intervenir une théorie sur l'emprunt pour expliquer des identités ou des similitudes à ce sujet.
6. Le caractère ethnique, toutefois, tend fortement à développer plus particulièrement la conception de l'un ou de l'autre, soit le symbolisme abstrait du nombre 3 et de ses dérivés, soit le symbolisme concret du nombre 4 et de ses dérivés ; inversement, le développement prépondérant de l'une ou de l'autre de ces révélations indique, avec une précision instructive, le caractère ethnique des tribus et des nations.

M. Brinton, ensuite, passe en revue serrée l'application de la série *trois* avec ses dérivés de 9 et de 33 et de la série *quatre* avec ses dérivés de 7 et de 13 aux conceptions symboliques, parmi les civilisations, des lois fondamentales de la pensée, de la notion du temps et de l'espace, de l'espace et de la position, etc. Il arrive même à dégager, de la prédominance d'usage de l'une ou de l'autre des deux séries, un critérium ethnique qui permet d'inférer chez une nation à une tendance générale vers une vie, soit matérielle, soit spirituelle. C'est ainsi que dans les races américaines et mongoles, le nombre 4 et ses dérivés sont d'un usage presque exclusif, alors que les nombreuses triades et trilogies de la race blanche, représentée par les Égyptiens, Grecs, anciens Germains, Celtes, Slaves et Aryens de l'Inde, sont bien connues de tous les érudits. Les anciens Babyloniens semblent partout avoir préféré la série 4 et ses dérivés et c'est d'eux probablement que les Sémites primitifs ont pris le caractère sacré éminent qu'ils assignent, avec tant de netteté, à cette série dans l'Ancien Testament. Ce contraste ethnique profond, original ou dérivé, les a sans doute empêchés d'accepter la doctrine de la trinité bien qu'elle soit aussi élevée que la conception de l'unité. Chez certaines nations primitives, les deux séries se sont développées côte à côte, rarement avec une vigueur égale, alors que dans le symbolisme de civilisation très avancée apparaît un mélange des deux résultant d'emprunts faits à des idées étrangères. M. Brinton a voulu remonter en amont des philosophes anciens tels que Pythagore et Héraclitus, afin de surprendre chez l'homme primitif la genèse de ces phénomènes psychiques dont il nous donne une analyse très scientifique.

CAPUS.

G. SANDMANN. *Ueber das Verhaeltniss der Arteria mammaria interna zum Brustbein* (Rapports de l'artère mammaire interne avec le sternum). Thèse de Königsberg, 1894 (1 planche et 2 tableaux).

Les manières dont les divers auteurs envisagent les rapports de l'artère en question avec le sternum sont loin de concorder. L'auteur a entrepris d'établir exactement le trajet de la situation de cette artère et a étudié, dans ce but, près de 70 sujets. Il est arrivé aux conclusions suivantes :

L'artère mammaire interne a, dans 73 pour 100 des cas, une direction verticale. Dans 27 pour 100 des cas, elle est infléchie. La courbe qu'elle décrit alors est convexe en dedans dans 13 pour 100 des cas, elle est concave en dedans dans 9 pour 100 et sinueuse dans 5 pour 100 des cas.

La distance de l'artère mammaire interne au bord du sternum, est plus grande que la plupart des auteurs ne l'admettent. Elle varie suivant les espaces intercostaux et a une valeur moyenne de 11 à 20 milli-

mètres; soit, dans le premier espace intercostal 11 millimètres; 15 dans les trois suivants, 17 millimètres dans le cinquième espace et 20 dans le sixième.

D<sup>r</sup> L. LALOY.

P. LOEHR. Ueber den Sulcus præauricularis des Darmbeins und ähnliche Furchen anderer Knochen (Sur le sulcus præauricularis de l'os iliaque et sur des sillons analogues dans d'autres os) (*Anatomische Anzeiger*, t. IX, n<sup>o</sup> 17 (7 figures)).

Ce sulcus, signalé en 1866 par Zaaier sur des bassins de femmes javanaises, revu ensuite par Franque, West, Fritsch, Winkel, Verneau, Hennig, Turner, Tertuit, etc., est un sillon situé sur le bord antérieur de la surface auriculaire de l'os iliaque. Les opinions des auteurs sur la signification et la fréquence de cette particularité anatomique sont très divergentes. Si Zaaier semblait en faire presque un caractère distinctif des bassins javanais, Verneau et d'autres auteurs disent l'avoir rencontré constamment et dans toutes les races. Si les uns pensent qu'il sert à l'insertion des ligaments sacro-iliaques antérieurs, d'autres admettent qu'il marque le trajet des vaisseaux hypogastriques. Verneau a le premier signalé que ce sillon est d'ordinaire constitué par deux demi-gouttières situées l'une sur l'os iliaque, l'autre sur le sacrum; il pense qu'une moitié du sillon sert à l'artère, l'autre à la veine hypogastrique.

M. Loehr a entrepris des recherches, à l'Institut anatomique de Königsberg, afin de fixer les principaux points controversés. Voici les résultats qu'il a obtenus : sur 156 sacrum isolés, 54 portaient une gouttière, souvent des deux côtés, soit en tout 90 gouttières = 57 pour 100. Sur 163 os iliaques droits la fréquence était de 45 pour 100, de 44 pour 100 sur 163 os iliaques gauches. La fréquence était un peu plus grande sur les bassins masculins que sur les féminins; elle ne semble pas en rapport avec la race.

Quant à la signification de cette anomalie, elle ne peut être en rapport avec les vaisseaux hypogastriques : l'artère est séparée de l'os par le muscle psoas et ne saurait y creuser un sillon; quant à la veine, elle est située plus en dedans. D'ailleurs le sillon fait quelquefois tout le tour de la surface auriculaire. Il sert à l'insertion des ligaments unissant les deux os. C'est ce qu'une dissection minutieuse a montré à M. Loehr.

Du reste, dit-il, on rencontre sur presque tous les os du squelette des sillons qui entourent les surfaces articulaires et qui servent à l'insertion des fibres ligamenteuses profondes. Tel est le col anatomique de l'humérus. Il existe encore un « sulcus paraglenoïdalis » en dessous de la surface articulaire du tibia, un autre plus ou moins développé à la face antérieure de la symphyse du pubis. Ces sillons sont très fréquents aux os de la main et du pied, sur certaines vertèbres. Toujours ils servent à l'insertion des fibres profondes de la capsule articulaire.

D<sup>r</sup> L. LALOY.



## NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

---

### Nécrologie.

Nous apprenons avec douleur la mort, à l'âge de soixante-onze ans, de M. le marquis de Saporta, qui fut un grand naturaliste et un homme des plus aimables. Ses travaux sur les plantes fossiles forment un ensemble merveilleux qui honore la science libre et indépendante dont M. de Saporta était un des représentants les plus éminents. L'illustre paléophytologiste aimait beaucoup l'anthropologie et surtout la paléontologie humaine. Il avait écrit plusieurs articles remarquables sur ce sujet dans la *Revue des Deux-Mondes*. C'est également à M. de Saporta que nous devons la plupart de nos connaissances sur les flores fossiles de l'époque quaternaire.

M. B.

### Mort du docteur Jollet.

L'anthropologie vient de faire une véritable perte en la personne du Dr Jollet, décédé à Grand-Bassam.

Le Dr Jollet avait appartenu d'abord au corps de santé de la Marine; en 1890, il quitta la Marine, pour entrer dans le corps de santé des Colonies. C'est en qualité de médecin des Colonies qu'il résida à la Nouvelle-Calédonie. Là, il employa ses loisirs à récolter des collections anthropologiques. Il fit, au pénitencier de l'île Nou, une très importante collection de crânes de criminels. En même temps, il réunissait une série de têtes osseuses de l'archipel Calédonien et des Nouvelles-Hébrides; il s'était attaché à recueillir des crânes non déformés de Mallicolo. A son retour, nous avons pu espérer un instant qu'il décrirait lui-même les collections qu'il avait rapportées. Son état de santé l'obligea à quitter rapidement Paris, et, à la suite d'une saison dans une station balnéaire, il était parti de France avec l'espoir de se rétablir dans des climats plus chauds. Son espoir a été déçu. Il meurt à la fleur de l'âge sans avoir pu mener à bonne fin les travaux qu'il avait entrepris.

R. V.

### Société des Naturalistes du Muséum.

Le 29 janvier, il y avait foule dans l'amphithéâtre des galeries de zoologie du Muséum. Sur la convocation de M. Milne-Edwards, le zélé directeur de notre établissement d'histoire naturelle, les professeurs, les assistants, les préparateurs, les élèves des laboratoires, les boursiers, les correspondants et les voyageurs s'étaient réunis pour fonder une société scientifique, la *Société des Naturalistes du Muséum*. Des étrangers de marque, qui ont contribué à enrichir les collections, avaient été invités et avaient répondu à l'invitation; d'autres, empêchés, s'étaient excusés en promettant d'assister aux réunions futures.

Ce fut une véritable fête de famille. M. Milne-Edwards exposa d'abord le but de la Société : resserrer les liens qui rattachent les différents services, tracer la voie aux jeunes, les encourager, établir une union intime entre tout le personnel scientifique du Muséum. Les réunions mensuelles où chacun viendra exposer les résultats de ses recherches provoqueront une véritable émulation, et, en même temps, ce travail en commun sera fructueux pour tous. La Société aura son organe, le *Bulletin du Muséum d'histoire naturelle*.

A la suite de cette allocution, l'assemblée a procédé à la désignation des secrétaires et a entendu des communications fort intéressantes. M. Diguët a rendu compte en quelques mots du voyage qu'il vient d'effectuer en Basse-Californie. M. Rémy Saint-Loup a décrit des léporidés rapportés par M. Diguët et qui tiennent à la fois du lièvre et du lapin. M. Bouvier a parlé de curieux crustacés récoltés par le même voyageur. M. Milne-Edwards, en son nom et au nom de M. Grandidier, a fait la description d'ossements d'oiseaux découverts dans des alluvions à Madagascar. M. Filhol a présenté des observations sur les mammifères de la même île contemporains des *Æpyornis*. MM. Milne-Edwards et de Pousargues ont donné des détails sur le *Pithecheir melanurus*, petit rongeur dont le Muséum vient de recevoir deux spécimens de Java, et qui offre cette particularité de pouvoir, comme les singes, opposer le pouce des pattes postérieures aux autres doigts. M. Brongniart a fourni quelques renseignements sur une importante collection d'insectes offerte par M. Pasteur; M. Alluaud a décrit des coléoptères nouveaux ou peu connus de la région malgache; M. Oustalet a appelé l'attention sur une magnifique série d'oiseaux donnée au Muséum par M. Boucard. Enfin, M. Baillon, professeur à la Faculté de médecine, a parlé de plantes extraordinaires qui vivent à Madagascar et auxquelles il a attribué le nom de *Didierea*, en l'honneur de M. Grandidier.

En somme, on le voit, la séance a été bien remplie. Bien qu'il n'y ait eu aucune communication réellement anthropologique, nous avons entendu M. Milne-Edwards donner de bien intéressants détails sur la coexistence, à Madagascar, de l'homme et des oiseaux géants aujourd'hui disparus. Dans le sable limoneux où ont été rencontrés les ossements d'*Æpyornis* et de *Mullerornis* on a trouvé un fragment de vase en terre qui par sa forme et sa pâte se différencie des poteries malgaches mais qui, cependant, ne paraît pas ancien. Ajoutons que plusieurs ossements de *Mullerornis* et un tarso-métartasien d'*Æpyornis* présentent des entailles, des incisions nettes et profondes qui semblent avoir été faites par un instrument tranchant. Ces incisions prouvent, nous le répétons, la contemporanéité de l'homme et de ces grands oiseaux qui étonnent par leurs dimensions gigantesques.

R. V.

### Commission internationale pour l'étude des glaciers actuels.

Le dernier Congrès international des géologues, qui s'est tenu à Zurich au mois de septembre dernier, a nommé une commission internationale chargée d'étudier les glaciers actuels, leurs variations, toutes leurs propriétés physiques et de centraliser les documents relatifs à cette étude. Avec sa générosité ordinaire pour tout ce qui a trait aux progrès de la science, le prince Roland Bonaparte a levé la seule difficulté qui pouvait arrêter le développement de cette nouvelle création, en se chargeant des frais qu'elle entraînera. La commission est

composée de MM. le professeur Finsterwalder, de Munich, pour l'Allemagne; le professeur Richter, de Graz, pour l'Autriche; le professeur Reid, de Baltimore, pour les États-Unis d'Amérique; le prince Roland Bonaparte, de Paris, pour la France; le capitaine Marshall-Hall pour la Grande-Bretagne, et le professeur Forel, de Morges, pour la Suisse. M. Forel est en même temps, secrétaire du Comité. Celui-ci présentera un rapport sur ses travaux au prochain Congrès géologique international qui se tiendra, dans trois ans, à Saint-Pétersbourg.

M. B.

### Adresse présentée par la Société géologique à M. le Ministre de l'Instruction publique.

Le 12 décembre 1894, un certain nombre de membres de la Société géologique de France, délégués par leurs confrères et choisis parmi les plus hautes notabilités de l'Enseignement supérieur et du corps des Mines, se sont rendus chez M. le Ministre de l'Instruction publique et lui ont présenté l'adresse suivante :

« Monsieur le Ministre,

« La Société géologique de France croit devoir prendre la liberté de signaler à votre haute sollicitude la situation profondément regrettable, qui est faite à la Géologie dans l'enseignement public.

« Depuis cinquante ans, cette science a fait des progrès gigantesques, et c'est au moment de son plus complet épanouissement, qu'elle se voit frappée d'une exclusion d'autant plus douloureuse à nos yeux, que notre pays est seul à en souffrir.

« Autrefois, la Géologie figurait sur le programme du Baccalauréat ès sciences. On a commencé par ne plus l'exiger que pour le Baccalauréat restreint. Aujourd'hui que ce grade est supprimé, et qu'une nouvelle organisation a été donnée à la première année des études de médecine, la Géologie se trouve rayée du programme, en sorte que désormais elle ne rencontrera plus, dans les Facultés, d'autres disciples que les candidats à la Licence ès sciences naturelles.

« Quant à l'enseignement secondaire, la place qu'il fait à la Géologie, dans la classe de quatrième, peut être qualifiée d'illusoire. Comment une science, qui est le résumé de toutes les autres dans leur application à l'histoire du globe, pourrait-elle être comprise par des enfants qui n'ont encore aucune notion scientifique? Comment surtout pourrait-on compter sur l'efficacité d'un enseignement qui ne rencontre pas la sanction d'un examen, et dont, pour cette raison, bon nombre d'établissements se dispensent?

« Pourtant, l'utilité de la Géologie éclate tous les jours davantage. On sent de plus en plus la nécessité de règles fixes et précises pour la recherche des matières utiles, toutes renfermées dans le sein de la terre. L'art des mines, l'hydrologie, la médecine, l'hygiène, les travaux publics, l'agriculture, lui font constamment appel. L'introduction des considérations géologiques est, en ce moment même, en train d'opérer une véritable révolution dans la manière de comprendre la géographie. Enfin, par les lumières qu'elle jette sur le passé du globe, cette science est devenue la plus intéressante et la plus variée de toutes les histoires. En Angleterre, en Allemagne, en Amérique, en Belgique, en Suisse, etc., elle rencontre les plus grands encouragements. Seule, l'Université de France semble l'avoir frappée d'une sorte d'ostracisme.

« S'il est vrai que la rédaction vicieuse des anciens programmes ait contribué à faire naître, contre la Géologie, un préjugé défavorable, il appartient au Conseil supérieur de l'Instruction publique de remédier à ce mal autrement que par une suppression. La Société géologique de France qui, depuis soixante-quatre ans, groupe en un faisceau serré tous ceux qui s'occupent de cette belle science, a pensé qu'elle avait qualité pour intervenir, dans une matière, où son désintéressement ne saurait faire question. Elle s'estimerait heureuse et honorée, si son initiative pouvait faire naître chez le Grand-Maitre de l'Université le désir de réparer une injustice, en rendant du même coup un réel service au pays. »

Le Ministre a accueilli la députation avec la plus grande bienveillance et lui a promis de soumettre la question au Conseil supérieur de l'Instruction publique.

En se retirant, la députation a laissé entre les mains du Ministre un exposé plus détaillé des motifs à l'appui de sa démarche. Celle-ci, due à l'initiative de M. de Rouville, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Montpellier, ne peut qu'intéresser les lecteurs de *L'Anthropologie*, la science dont s'occupe notre Revue ayant de nombreux points de contact avec la Géologie. On se figure difficilement à quel point l'enseignement officiel a conservé en France, dans certaines branches tout au moins, un cachet archaïque. Je revenais il y a quelques mois d'une excursion géologique dans une chaîne de montagnes françaises. Je rencontrai par hasard un ami, professeur agrégé des sciences physiques et *naturelles* dans l'un des plus grands lycées de France. M. X... fut très étonné d'apprendre que je faisais des courses *scientifiques* dans la région; il me demanda avec le plus grand sérieux ce qu'on pouvait bien étudier dans une chaîne de montagnes! Ma réponse fut un peu brutale. Je dis à mon interlocuteur qu'une telle question ne pouvait être posée qu'en France dans ces conditions.

Si la Géologie est encore pleine d'obscurités, notamment en ce qui touche les origines, elle n'a pas moins enrichi l'esprit humain d'une foule de notions positives et aussi certaines que les notions fournies par d'autres sciences. Il est vraiment curieux que, dans notre pays, un jeune homme puisse terminer ses études sans avoir la moindre idée de la structure du globe qu'il habite. Ce jeune homme aura appris *par cœur* toutes sortes de formules de trigonométrie ou de chimie; il sera refusé impitoyablement au baccalauréat si sa mémoire se refuse à enregistrer la liste des monarques mérovingiens ou la date d'une bataille quelconque, mais il aura le droit de passer indifférent devant les merveilles naturelles du globe; il pourra ignorer l'histoire de la Terre même dans ses traits essentiels. Et en Anthropologie! Ouvrez les manuels classiques les plus récents; vous verrez comment est traitée la Préhistoire! Espérons pour le grand bien de notre pays que la démarche de la Société géologique sera couronnée de succès!

M. B.

### Société spéléologique.

Nous avons reçu de M. Martel, l'intrépide explorateur des cavités souterraines, la lettre circulaire suivante, que nous nous faisons un plaisir et un devoir de publier :

« Monsieur,

« Au cours des explorations souterraines que j'ai poursuivies chaque année, depuis 1888, en France, Belgique, Autriche et Grèce, j'ai acquis de plus en plus la conviction que l'initiative, les ressources et les efforts des chercheurs isolés ne

parviendront jamais à approfondir, comme ils méritent de l'être, les nombreux et variés sujets d'études qui subsistent, à peine effleurés, dans les cavités naturelles du sol.

« Les dévoués collaborateurs de mes travaux ont partagé cette conviction, et estimé, comme moi, que la *spéléologie* ou science des cavernes, arrivée au point où les perfectionnements de l'industrie moderne nous ont permis de la pousser, revêt un double caractère de nouveauté et de spécialité, qui rend éminemment désirable la formation d'une *Société spéléologique* : une telle association, en effet, ayant pour objet de préparer et de subventionner les investigations souterraines méthodiques, — d'en publier les résultats, — d'attirer et de centraliser à l'avenir, dans un cadre unique et autonome, toutes les productions et constatations originales de cet ordre éparpillées jusqu'à présent dans les recueils les plus divers, fournirait des appoints précieux à des branches multiples de la science.

« Mon mémoire sur *La Spéléologie* lu en 1893 au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences à Besançon, et mon récent ouvrage *Les Abîmes* ont cherché à démontrer comment la géographie, la géologie, la minéralogie, la zoologie, la botanique, la météorologie, la physique du globe, l'anthropologie, la paléontologie, l'agriculture, l'hygiène et les travaux publics sont théoriquement et pratiquement intéressés aux études souterraines de tout genre et comment la synthèse de ces études, opérée par une réunion d'adeptes spéciaux, pourrait rendre des services très appréciables.

« Plus tôt que je ne le pensais, l'idée ainsi émise a été bien accueillie par des personnalités dont le concours, dès maintenant assuré, permet d'escompter le succès de la fondation proposée, et de la préparer sans délai.

« Toutefois, avant de procéder à une organisation statutaire, il me paraît indispensable de dénombrer au moins les voix de ceux qui consentiraient à s'inscrire comme adhérents de la première heure.

« Je viens donc vous demander si je puis compter sur votre participation à la future *Société spéléologique* destinée à résoudre une foule de problèmes scientifiques et utilitaires, dans les profondeurs mystérieuses des abîmes, des cavernes et des sources.

« Dès que j'aurai reçu un nombre suffisant de réponses favorables à la présente demande, il sera procédé sans retard à la rédaction des statuts, et à leur examen par une réunion préliminaire des premiers adhérents qui deviendront les *membres fondateurs*. La forme de l'association projetée serait celle adoptée par la plupart des sociétés savantes. Quant à la cotisation annuelle, elle n'excèdera sans doute pas vingt francs.

« Espérant que vous voudrez bien m'adresser le plus tôt possible la promesse d'adhésion que je me permets de solliciter de vous, je vous prie d'agréer...

« E. A. MARTEL,  
8, rue Ménard, Paris. »

On ne peut qu'applaudir à l'heureuse initiative de M. Martel et faire des vœux pour la réussite de son projet (1).

M. B.

(1) Cette note, destinée au numéro de décembre 1894 de *L'Anthropologie*, n'a pas été publiée par suite d'une erreur de mise en pages. Aujourd'hui la Société spéléologique est fondée et a déjà commencé ses travaux.

### La section du Sud-Ouest de la Société Impériale russe de géographie (à Kiev).

Les journaux russes nous apprennent que la section du Sud-Ouest de la Société Impériale russe de géographie (à Kiev) dont la dissolution par ordre impérial, en 1876, avait interrompu d'une façon fâcheuse les études ethnographiques sur l'Ukraine, sera probablement bientôt rétablie, grâce à l'esprit plus libéral du nouveau régime en Russie. La suspension involontaire de cette Société, qui se signala par plusieurs travaux scientifiques très importants, a duré près de vingt ans.

TH. V.

### Nouvelle section de la Société Impériale russe de géographie.

Une nouvelle section de la Société Impériale russe de géographie vient d'être inaugurée à Troïtzkossavsk, près de Kiakhta, à la frontière même de la Russie et de la Chine, sous la présidence de M. Sabourov, directeur du lycée local. La jeune Société, comme les autres sections de la Société russe de géographie, s'occupera d'anthropologie et surtout d'ethnographie. Elle possède déjà un petit musée qui, dans la section d'archéologie, compte 105 objets et 328 dans celle d'anthropologie (35 objets d'anthropologie proprement dite et 293 d'ethnographie). Dans sa première séance, tenue le 4/16 septembre 1894, la Société a reçu un don qui comprend une hache, un couteau, une pointe de flèche (le tout en bronze) et un morceau de lapis-lazuli, arrondi, percé d'un trou de suspension. Tous ces objets ont été trouvés par les paysans de la commune de Tarbagataï dans le district de Verkhnéoudinsk pendant le défrichement des terres nouvelles qui étaient sous le bois. Probablement la nouvelle section, dont le secrétaire perpétuel, M. Talko-Hryniewicz, est connu déjà par son zèle pour l'ethnographie, ne tardera pas à faire paraître ses premières publications. Nous n'avons qu'à lui souhaiter longue vie et prospérité.

TH. V.

### « Nouvelles géographiques » et « Annales de géographie ».

La maison Hachette a décidé de cesser la publication des *Nouvelles géographiques*. Les amis des sciences naturelles ne peuvent que regretter la disparition de ce recueil, rédigé par d'éminents spécialistes. Dans les derniers numéros parus, plusieurs articles de M. Ch. Rabot nous ont fait connaître les résultats d'un certain nombre d'expéditions scientifiques en Islande et en Finlande. Nos lecteurs y trouveront des détails intéressants sur les phénomènes glaciaires actuels et anciens.

Par contre, les *Annales de géographie* de la maison Colin vont entrer dans une voie plus scientifique par suite de l'entrée de M. Emmanuel de Margerie, dans le Comité de direction. Nul, plus que notre excellent confrère, n'est capable de donner à la géographie physique son véritable caractère et la place qu'elle devrait occuper depuis longtemps en France dans l'enseignement à tous les degrés.

M. B.

### Anniversaire de la Société d'anthropologie de Vienne.

La Société d'anthropologie de Vienne a célébré, le 12 février 1895, le 20<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation.

L'ordre du jour de cette séance extraordinaire comprenait une allocution du président M. le baron von Andrian-Werburg, et une conférence de M. le professeur, conseiller à la cour, Dr Otto Benndorf, sur le monument d'Adam-Klissi dans la Dobrudscha.

M. B.

### Accroissement des collections d'anthropologie du Muséum d'histoire naturelle en 1894.

Le nombre des pièces entrées en 1894 s'est élevé à 1,138. Beaucoup de ces pièces présentent un intérêt de premier ordre.

M. *Steenackers* a continué à enrichir les séries du Japon; il a envoyé 15 squelettes, 58 crânes et 20 bassins, presque tous de provinces qui n'étaient pas représentées dans les collections antérieures. Son envoi comprenait en outre un beau crâne d'Aïno.

M. le Dr *Lapicque* a profité de son voyage à bord de la *Sémiramis* pour faire d'intéressantes récoltes, que nous avons déjà signalées à nos lecteurs (1). Rappelons qu'elles se composent de 29 crânes d'Abyssinie, d'un squelette et de 5 crânes du littoral de la Perse, de 6 crânes de Florès et de 1 crâne de la Nouvelle-Guinée.

M. le Dr *Jollet*, décédé récemment à Grand-Bassam, a offert au Muséum 33 crânes de Papous, parmi lesquels il convient de mentionner d'une façon spéciale 7 crânes de Mallicolo (Nouvelles-Hébrides) *non déformés*. Il a donné en outre 53 crânes de criminels morts au pénitencier de l'île Nou et un crâne de Griot de Dakar.

M. *Dybowski* a fait don d'un précieux squelette, celui d'un N'Komi du Fernand-Vaz.

Au Congo, M. *Liotard* a récolté 12 crânes sur les rives de l'Oubanghi et du Bangasso.

Dans l'Afrique orientale, M. *Lionel Dècle* a fait une collection dont l'intérêt ne le cède en rien à l'importance et qui comprend 33 têtes osseuses, appartenant à sept groupes distincts.

Les collections se sont encore enrichies d'un squelette ancien du Mexique (*don du Musée d'Ethnographie*), d'un squelette gallo-romain (*acquis de M. Coirnot*), d'un autre squelette du second siècle et d'un crâne de Boulogne-sur-Mer (*don de M. Hamy*).

Signalons encore parmi les pièces osseuses : 1 crâne Papou de l'île Maré (M. *Lengereau*) 5 crânes de Dahoméens (MM. *Blaise* et *Fonssagrives*), 3 crânes de Coréens (MM. *Frandin* et *héritiers Vurat*), 2 crânes de Persans (D<sup>rs</sup> *Fewrier* et *Tholozan*), 1 crâne de la côte occidentale de Madagascar (M. *Saurat*), 1 crâne ancien de Colombie (D<sup>rs</sup> *Garcès* et *Gutierrez*), etc.

Parmi les crânes de France, nous ne saurions oublier la collection recueillie

(1) *L'Anthropologie*, t. V, 1894, p. 376.

dans des sépultures anciennes du Pas-de-Calais par l'abbé *Debout* (1), ni celle ramassée dans les tombes mérovingiennes de Muids (Eure) par M. *L. Couils*.

M. le Dr *Lefèvre* a envoyé une tête de pirate chinois fort bien conservée dans l'alcool, et M. le Dr *Mondot*, 2 têtes d'Espagnols suppliciés en Algérie et dans un assez bon état de conservation pour qu'il ait été possible d'en faire des moulages.

Une véritable relique a été offerte par M. *Filhol*, professeur d'anatomie comparée : c'est le cerveau injecté de notre grand naturaliste Daubenton.

La collection de clichés et d'épreuves photographiques a continué à s'accroître d'une façon notable. M. le Dr *Collomb* a offert 123 clichés du Soudan et M. le Dr *Verneau* 95 photographies rapportées de Bosnie et d'Herzégovine.

Les positifs sur verre pour projections, exécutés en 1894, ont atteint le chiffre de 326, ce qui élève le nombre total de ces pièces de démonstration à 1,424.

On le voit, l'année a été bonne pour les collections anthropologiques du Musée, et le chiffre des entrées se maintient à peu près au même taux. Mais, étant donnée la richesse de certaines séries, il est nécessaire aujourd'hui de faire une sélection, et les pièces qui entrent actuellement dans les collections de notre grand établissement scientifique ont généralement une valeur exceptionnelle.

R. V.

### Les collections Hemenway aux États-Unis.

Nous apprenons que les incomparables collections recueillies dans l'Arizona et le Nouveau-Mexique par l'expédition dont tous les frais ont été payés par M<sup>me</sup> Hemenway, vont être « déposées » dans le Peabody Museum à Cambridge (Massachusetts). Ce dépôt sera fait avec l'expresse réserve que M. Walter Fewkes qui avait remplacé, en 1890, M. Cushing comme chef de l'expédition, conserve la haute direction des collections. Il est à espérer qu'un jour le « dépôt » deviendra un don. Comme on le sait, l'expédition a commencé ses travaux en 1887, et durant les trois premières années M. Cushing, secondé par un état-major de brillants savants parmi lesquels se trouvait notre collaborateur, le Dr Ten Kate, a pu fouiller des centaines d'anciens « pueblos » et étudier les Indiens Zuñis du Nouveau-Mexique dans lesquels il voyait les descendants directs des « Cliff-dwellers ». Mais ces travaux ont épuisé les forces de M. Cushing et il abandonna la direction de l'expédition pour des raisons de santé. Il fut remplacé en 1890 par le Dr Fewkes qui acheva l'œuvre magistrale des fouilles en 1893 et y a joint des études remarquables sur les Indiens Moquis et sur les cérémonies religieuses des Zuñis dont les chansons rituelles ont été à tout jamais fixées à l'aide du phonographe. Les cylindres phonographiques constituent le véritable « clou » des collections Hemenway. Une partie non moins curieuse de la collection est formée d'objets achetés à M. Kern, qui a vécu et fait du commerce plus de vingt années au milieu des Moquis. La collection Kern comprend tout ce qui se rapporte à la culture matérielle de cette tribu, jusqu'aux jouets d'enfants représentant en petit les principales idoles.

Jusqu'à présent les collections provenant de l'expédition Hemenway ont été dispersées un peu partout. Les objets retirés des fouilles de Phenix et de Tempe (Arizona) par M. Cushing se trouvaient en magasin à Salem (Massachusetts), tandis qu'une partie des trouvailles de M. Fewkes étaient déposées dans un logement

(1) Cette collection a été décrite dans le mémoire de M. le professeur Hamy publié dans *L'Anthropologie* (V, 1893, p. 513).



privé à Boston. Le reste est exhibé actuellement au Musée national de Washington. Certains objets ont été distraits de la grande collection et envoyés à l'exposition du IV<sup>e</sup> centenaire de Christophe Colomb à Madrid.

On ne peut donc qu'accueillir avec joie la décision qu'a prise la famille Hemenway de réunir en un seul tout et de rendre accessibles aux savants ainsi qu'au gros public, les richesses ramassées avec tant de peine et de privations par plusieurs explorateurs dévoués pendant sept années consécutives.

J. DENIKER.

### **L'anthropologie à l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg.**

En exécution d'un décret impérial, une nouvelle section vient d'être créée à l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg, c'est celle de géographie et d'anthropologie. Il est inutile de démontrer à nos lecteurs combien cette petite réforme répond aux progrès de la science : la place de l'anthropologie est tout indiquée depuis longtemps parmi les autres sciences représentées dans toutes les Académies ; mais, à notre connaissance, ce n'est qu'en Russie, pour le moment qu'elle occupe réellement cette place. Nous annonçons cette nouvelle avec d'autant plus de satisfaction que l'un des premiers académiciens élus dans cette section est notre confrère M. Anoutchin, aussi habile anthropologiste que géographe érudit.

J. D.

### **Nouveau gisement de Marmottes fossiles.**

M. Harlé a fait, le 7 novembre 1894, une communication à la Société d'histoire naturelle de Toulouse sur des restes de Marmottes trouvés dans la grotte de Lestélas, commune de Cazavet (Ariège). M. Harlé avait fait connaître précédemment trois autres gisements pyrénéens de Marmottes. Avant lui, cet animal n'avait pas été signalé dans la faune quaternaire du sud-ouest de la France.

Le même savant a signalé à l'Académie des sciences la présence de restes d'Hyènes rayées dans la brèche d'Es-Taliens, à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).

M. B.

### **Une nouvelle grotte de l'époque du Renne.**

MM. Ch. Guillon et Tournier ont fouillé récemment l'abri préhistorique des Hoteaux à Rossillon (Ain). Ils y ont trouvé de nombreux ossements fossiles qui m'ont été communiqués au Laboratoire de paléontologie du Muséum et qui appartiennent à la faune de l'âge du Renne. Parmi ces débris, j'ai cru reconnaître deux molaires d'Élan. A une profondeur de 2<sup>m</sup>,35, MM. Guillon et Tournier ont trouvé six foyers préhistoriques. Ils y ont recueilli de très nombreux silex et des os travaillés, parmi lesquels un bâton de commandement avec une belle gravure représentant un Renne. Sous le foyer le plus ancien, à 2 mètres de profondeur, ils ont rencontré une sépulture.

Les auteurs des fouilles annoncent, pour paraître au commencement de mars 1895, une publication détaillée avec de nombreuses photogravures sous le titre

de : *Les hommes préhistoriques dans l'Ain*. Le prix de la souscription à cet ouvrage est de 5 francs. S'adresser à M. Ch. Guillon, 7, rue des Écoles, à Bourg (Ain).

M. B.

### Un Herculanium dans l'Amérique centrale.

Dans la *Nature* du 3 novembre 1894, M. X. West nous apprend qu'on procède actuellement, dans la république de Guatemala, à des fouilles archéologiques importantes. Il s'agit d'un village préhistorique enfoui sous les cendres du volcan de Agua, à 3 kilomètre de Santiago-Amatilan.

Les fouilles ont déjà mis au jour des poteries rehaussées de couleurs vives et couvertes de fines ciselures; des verreries d'une grande délicatesse, des épées, des massues, de petits poignards en silex. On a également déterré plusieurs idoles en pierre extrêmement curieuses, parmi lesquelles une assez grande représente un soldat couché, sculpté dans un bloc de basalte noir. « Sur la tête, le guerrier porte une sorte de casque ayant quelque analogie avec la coiffure distinctive des préteurs romains ». Cette statue dénote une habileté considérable, d'autant plus que les seuls outils trouvés par les explorateurs sont des ciseaux et des marteaux en silex relativement grossiers. Non loin de ces sculptures gisaient des colliers, des bijoux, des perles, des turquoises, de jolies coupes de verre avec inscriptions en couleurs brillantes.

M. B.

### Les races germaniques au nord de l'Afrique.

Il y a plus de trente ans, Bertillon affirmait que les races germaniques ne s'acclimateraient pas au nord de l'Afrique. Les statistiques de Ricoux n'ont cessé de justifier cette prédiction, qui se trouve corroborée une fois de plus par ces chiffres donnés par M. Treille au Congrès de Budapest :

Après l'émigration prussienne en Algérie, dans la première partie de l'Empire, les Allemands étaient au nombre de 5,816, en 1861. Or ils ne sont plus guère que 3,189. L'accroissement momentané (6,513) au recensement de 1876 n'était dû qu'aux conséquences de l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine à l'empire allemand.

Le chiffre des naturalisations s'est, il est vrai, légèrement accru chaque année, mais ce n'est pas seulement à cette cause qu'est due la diminution des Allemands en Algérie, car, pour eux, la mortalité l'a toujours emporté, et parfois du double, sur les naissances. On peut donc prévoir le moment où, à moins de nouvelles émigrations peu probables, les Allemands disparaîtront à peu près complètement du nord de l'Afrique, qui ne leur est pas favorable. Ce sont encore eux qui fournissent le plus grand nombre, proportionnellement, de malades et d'hospitalisés, soit 1 sur 6.

Alors que les Allemands s'occupent activement de créer des établissements coloniaux dans les pays chauds, il n'est pas sans intérêt de constater ce qu'ils deviennent au nord de l'Afrique, dont les conditions climatiques sont cependant bien meilleures que celles d'autres contrées où ils se sont établis.

(Revue scientifique.)

### L'Antéchrist.

Les journaux russes annoncent qu'un des districts du gouvernement de Vitebsk fut horriblement ému, il y a quelques jours, par un événement bien extraordinaire. Le professeur V... y arriva pour mesurer la tête des Biélorusses locaux. Les plus sages des paysans conclurent que le savant anthropologiste n'était rien moins que l'Antéchrist en personne, qui voyage à travers le pays, applique sa « marque » sur les fronts des chrétiens, enregistre les seigneurs et les jeunes gens et ne néglige pas même les jeunes filles. La terrible nouvelle se répandit très rapidement dans toute la contrée et jeta toute la population dans une consternation profonde. Les paysans étaient surtout révoltés par ce fait que beaucoup de personnes instruites, quelques prêtres même, ont reçu la *marque* en prêtant leurs têtes à la mensuration. Les vieux baissèrent les leurs et poussèrent de gros soupirs, tandis que les jeunes pensèrent qu'en vue de la fin du monde imminente il ne leur restait qu'à vendre tous leurs biens et à se régaler pour la dernière fois d'eau-de-vie dans les cabarets. Quand M. V... se fut approché de la ville, les plus courageux parmi les paysans se rassemblèrent et prirent la résolution de recevoir la couronne du martyr en périssant dans la lutte contre l'Antéchrist, ou de tuer celui-ci. Le pauvre savant faillit être assassiné, mais l'*isppravnik* (espèce de sous-préfet) de la localité détourna la catastrophe en lui recommandant de s'esquiver au plus vite.

TII. V.

### Alcoolisme et tempérance.

Le *Quarterly Journal of Inebriety* (Revue trimestrielle de l'ivrognerie, ce qui est un titre assez plaisant) donne les chiffres suivants relatifs à 12 familles d'intempérants et à 12 familles de tempérants :

	Intempérants.	Tempérants.
Nombre total des enfants. . .	57	61
Morts dans la 1 <sup>re</sup> semaine. . .	25	6
Idiots . . . . .	5	0
Mal conformés, rabougris. . .	5	0
Épileptiques . . . . .	5	0
Choréiques et enfin idiots. . .	1	0
Déformés et malades . . . .	5	0
Ivrognes héréditaires . . . .	2	0

Ces chiffres ont une éloquence sinistre, et l'on comprend que, mis en présence de faits de cet ordre, un peuple plein de vie et d'énergie, et pourvu d'initiative comme les Américains, se mette résolument, sur tant de points, en campagne contre l'alcoolisme. Un jour viendra sans doute où le public, mieux éclairé, considérera chaque distillateur comme un malfaiteur public, chaque débitant de boissons alcooliques comme un empoisonneur : mais la conviction semble ne se faire que bien lentement à l'heure présente, et les progrès de l'alcoolisme sont évidents.

(Revue scientifique.)

## QUESTIONS

Plusieurs de nos lecteurs nous demandent d'insérer dans *L'Anthropologie* les questions d'ordre scientifique que pourraient nous adresser nos correspondants et de répondre à ces questions par la voie du journal. Il y a là une idée qui avait déjà été réalisée par M. Hamy dans la *Revue d'Ethnographie*, et qui nous a paru mériter d'être reprise. Souvent, en effet, un travailleur se trouve arrêté dans ses recherches par l'absence d'un document qu'il ne sait où se procurer. Il lui suffira dorénavant de nous signaler le fait, que nous porterons à la connaissance de nos lecteurs, et il est probable qu'il se trouvera quelque correspondant pour répondre à la question posée. Dès aujourd'hui nous insérons une question qui nous a été adressée par notre ami, M. Manuel Anton, professeur d'anthropologie à Madrid.

## 1. — Où se trouve le crâne du grand peintre espagnol Goya?

Goya est mort à Bordeaux en 1828 et a été enterré dans cette ville. Tout récemment, le Gouvernement espagnol, qui a élevé un monument à la mémoire du fameux artiste, a obtenu du Gouvernement français l'autorisation de transférer les restes de Goya à Madrid. Mais, à l'ouverture du tombeau, on s'aperçut que le crâne manquait. Il est à présumer que, peu de temps après la mort du peintre, quelque phrénologue aura recueilli la tête pour se livrer sur elle à des recherches qui étaient alors fort en vogue. Selon toute apparence, le crâne doit, à l'heure actuelle, se trouver dans quelque collection publique ou privée.

R. V.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE <sup>(1)</sup>

(avec notes analytiques.)

## Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, 1894.

N° 6 (juin). *Séance du 3 mai.* — LAPICQUE, Ethnographie des îles Andaman (présentation de vêtements et ornements de femmes). — DU MÊME, Sur les kjökkenmøddings des îles Andaman et la prétendue industrie de la pierre dans ce pays; 2 fig. (Les amas coquilliers sont formés par des débris répandus sur les flancs d'une élévation naturelle de terrain dont le sommet aplani a servi d'habitation; ils ne renferment que des tessons de poterie et des pierres à aiguiser. Pas d'outils en pierre chez les Andamans; actuellement ils taillent le verre de bouteille et le silx pour s'en servir comme d'un rasoir. — G. DE MORTILLET, Station paléolithique sous-marine du Havre (chelléenne?; s'est formée sur place et non par apport postérieur; devenue sous-marine probablement par suite d'un affaissement). — E. PIERRE, Races humaines de la période glyptique (solutréenne-magdalénienne; les caractères que montrent les statuettes de cette époque (stéatopygie, longinymphie, seins pendants) amènent l'auteur à rapprocher la race glyptique des Nègres et des Bochimans).

*Séance du 17 mai.* — P. DENJOY, An-nam; médecins et sorciers; remèdes et superstitions; psyllés; remèdes contre la morsure du serpent cobra-capcl. — F. REGNAULT, Suture lacrymo-ethmoïdale (est rarement remplacée chez l'homme par la suture fronto-maxillaire comme c'est le cas fréquent chez les Singes anthropoïdes; sa longueur par rapport à la hauteur de l'os lacrymal va en diminuant des races blanches aux Nègres passant par les races jaunes). — ARSÈNE DUMONT, Démographie des étrangers habitant en France (formant 3 p. 100 de la population totale; natalité faible, mais plus forte que celle des Français; mortalité extrêmement réduite; nuptialité plus faible que celle des Français; grand nombre de naissances naturelles. Étude particulière de chaque groupe: Belges, Allemands, Italiens, etc.). — G. DE MORTILLET, Priorité de la réforme de la chronologie (Lettre de J. Oppert réclamant la priorité pour sa « myriade » et signalant les erreurs, suivant lui, dans les calculs de G. de Mortillet; réponse de ce dernier).

*Séance du 7 juin.* — DYBOWSKI, Présentation des photographies des Nègres nains du Congo français. — *Discussion:* DENIKER fait l'histoire de la question des Négrilles et signale leurs caractères physiques; ZABOROWSKI croit aux affinités des Négrilles avec les Bochimans. — ARSÈNE DUMONT, Uchizy. Une colonie de Sarrazins en Bourgogne (toutes particularités de mœurs ou d'habillement ont cessé d'exister aujourd'hui dans cette localité de la Haute-Saône; le type physique des habitants ne diffère guère de celui des Bourguignons en général; même au commencement du siècle les Chizcrottes ne se mariaient pas exclusivement entre eux; supposition de l'établissement de quelques familles tsiganes). — DE BAYE, Quelques échantillons de l'âge de la pierre provenant du gisement de Volossovo (gouvernement de Vladimir, Russie. Présentation: poteries, grattoirs en silx, racloirs, flèches en pierre taillée, un ciseau en pierre polie, etc., de cette station néolithique). — CLÉMENT RUBENS, Le dieu Çiva (présentation d'une image de ce dieu). — L. BONNEMÈRE, Le dolmen de l'Ethiau (commune de Coutures, Maine-et-Loire; il porte des signes formant une sorte d'inscription de 1<sup>m</sup>,50 de longueur, n'ayant rien d'analogue avec ce que l'on a observé jusqu'à présent en fait de gravures sur monuments mégalithiques). — ZABOROWSKI, Deuxième

(1) A la demande d'un certain nombre de nos lecteurs, nous avons prié notre savant collaborateur M. Deniker de donner plus de développement au *Sommaire des périodiques* et d'en faire un véritable *Bulletin bibliographique* des sciences anthropologiques. A partir d'aujourd'hui, 6 à 8 pages de chaque numéro seront consacrées à ce Bulletin.

squelette de Thiais (crâne paraît être franc-germain; ind. céph. 68; âge de la sépulture incertain).

N° 7 (juillet-octobre). *Séance du 5 juillet.* — VAUVILLÉ, Réclamation concernant la discussion (du 15 mars) sur les poteries gauloises. — PAPILLAUT, Notes sur six crânes de Vellèches (Vienne) (déterrés autour d'une église datant du XII<sup>e</sup> siècle; ind. céph. varient de 77,2 à 91,5). — CAPITAN, Le menhir de Clamart; avec fig. (reproduites dans « L'Anthropologie » de 1894, n° 6, p. 740). — F. REGNAULT, L'âge de la pierre grossièrement taillée au Congo français (35 outils en silex et en grès trouvés dans la vallée du Niari, à 14 journées de marche dans l'intérieur, par P. Regnault et Wadon; sortes de coup de poing de 5 à 15 centimètres de longueur). — LE DOUBLE, Sur le muscle présternal (n'est pas d'origine ophidienne; il existe deux variétés de ce muscle: une dérivant du platysma et innervée par les nerfs intercostaux; l'autre dérivant des pectoraux et innervées par les filets thoraciques antérieurs).

*Séance du 19 juillet.* — TH. CUDZINSKI, Quelques observations sur le muscle jumeau de la jambe (un troisième chef de ce muscle, observé chez le décapité Campi; nombreuses mensurations de la longueur, largeur et épaisseur de la partie charnue de ce muscle dans différentes races; la longueur absolue est plus considérable dans les races noire et jaune que chez les blancs, etc.). — PIETTE, Sculptures en ivoire quaternaire (titre seulement, et observations de M. Zaborowski).

*Séance du 4 octobre.* — Crânes de forçats de la Nouvelle-Calédonie (don de 65 crânes, fait par le Dr Birolleau). — Bustes de la collection Esquirol (don de 150 bustes et masques d'idiots, criminels, aliénés, etc., fait par le Dr Luys). — TELESFORO DE ARANZADI, Le peuple basque, étude d'anthropologie (un résumé, par M. AZOULAY, du travail de l'auteur paru en espagnol en 1889 et analysé dans « L'Anthropologie » de 1890, p. 748).

#### Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris.

N° 11 (15 novembre 1894). — P. MAHOUEAU, Les caractères humains des Primates éocènes (exposé des travaux d'Ameghino sur les *Homonculidés*; à la fin du tertiaire « nous trouvons, au point de vue anatomique, le genre Homme entièrement constitué »). — CH. LETOURNEAU, L'esclavage dans le règne animal (castes ouvrières chez les fourmis et les termites; esclavage chez les fourmis, la servilité chez les Primates, la question sociale dans les sociétés animales). — G. DE MORTILLET, Chronique paléthnologique (le gisement de Villefranche [vallée de la Saône] près Lyon, à faune considérée comme chelléenne par Ch. Depéret et renfermant des silex taillés moustériens, est moustérien aussi par la faune (fig.). Silex taillés trouvés en Bretagne par le baron Hulna du Frctay (fig.). Analyse du mémoire de Szombathy sur les ceintures en métal ornées de figures de la Carniolie (fig.). Analyse de la note de Villenoisy sur le vase gallo-belge de Jupille, etc.). — *Varia* (Cours de géographie médicale confié à M. Capitan. — Deux crânes antiques du Musée anatomique de Bordeaux, de l'époque de la pierre polie, trouvés près Bordeaux (ind. céph. 72,2) et dans le département des Landes (ind. céph. 67,5).

N° 12 (15 décembre 1894.) — G. DE MORTILLET, Paléthnologie de la Bosnie-Hercégo-vine avec 10 fig. (historique du Musée de Séradjévo; gisements néolithiques de Debelobrdo et de Butmir; ce dernier est un atelier de poterie; les pointes de flèches différent de forme dans les deux stations; gisement de Sumetac et autres de l'âge du bronze; âge du fer. Sur 32 crânes de la station hallstattienne de Glasinac mesures par Gluck, 76 pour 100 sont dolichocéphales). — G. HERVÉ, Les brachycéphales néolithiques (étude critique et analytique des crânes trouvés dans les fouilles néolithiques en France et en Belgique; à suivre). — *École* (d'anthropologie, Cours d'anthropologie zoologique et d'ethnographie comparée). — *Livres et Revues*: Laroche, Questions chronologiques. — Studer et Bannwarth, Crania helvetica antiqua. — *Varia*: Institut d'ethnographie comparée (de Paris). — Weisbach, Les recrues de la Haute-Autriche (analyse). — Ethnologie de la Bohême (d'après L. Niederle).

The Journal of the Anthropological Institute, Londres, t. XXIII, n° 4 (mai 1894).

A. MC BELL, Remarks on the Flint Implements, etc. (*Observations sur les outils en silex du plateau crayeux de Kent*; 3 pl. Outils très grossièrement taillés de la collection de M. Harisson). — L. H. DUCKWORTH, A critical study of the collection of crania, etc. (*Étude critique de la série de crânes australiens qui se trouve au Musée de l'Université de Cambridge*; 38 crânes [dont 4 d'enfants] pour la plupart de l'Australie du Sud. Indice céph. moyen 70,5; ind. nasal, 55,6; ind. vertical 69,6. Tableaux individuels des 45 mesures. Poids du crâne, longueur de la rangée dentaire, etc.) — R. ETHERIDGE, JUN. On a unusual forme of rush basket, etc. (*Un panier en jonc d'une forme extraordinaire, très long, du territoire nord de l'Australie [golfe de Van-Diemen]*; fig.). — DU MÊME, On a modification of the Australian Aboriginal Weapon (*Variété d'une arme des indigènes de l'Australie [Victoria et Nouvelle-Galles du Sud] appelée Leonile, Bendi ou Buccan, sorte de boomerang*; fig.). — DU MÊME, An Australian Aboriginal musical instrument (*Un instrument de musique australien*; revue générale des instruments de musique chez les Australiens; description d'un chapelet de grelots en coquilles d'*oliva* attachés à une vertèbre de chien, trouvé chez les indigènes à 160 kilomètres de la côte nord-est du Queensland, au nord de la ville de Cairns; fig.). — P. W. BASSET SMITH, The Aborigines of North-West Australia (*Les aborigènes de l'Australie nord-occidentale*; mœurs et usages de la tribu Woolwonga, habitant près de Port-Darwin [vallée de la rivière Adélaïde], et dans la baie de Rœbuck. Mesures de 8 sujets; taille au-dessus de la moyenne, ind. céph. variant de 65 à 80; spécimens de dessins [2 pl.]; armes: lances en bois pointu, jetées avec ou sans « woomera »; « bâtons de jet » de 60 centimètres de longueur. Petits vocabulaires). — W. S. ASTON, Japanese Onomatopoes (*Les onomatopées dans la langue japonaise et l'origine du langage*. Exemples très nombreux. L'auteur ramène l'origine du langage aux cris, classés en grognements, sifflements et cris de joie; les consonnes viennent de l'imitation du soufflement, du crachement, de la toux, etc.). — B. T. SOMERVILLE, Ethnological Notes on New Hebrides (*Notes ethnologiques sur les Nouvelles-Hébrides*; suite. Observations faites à Faté, Api et côté est de Malicolo. Causes de la dépopulation; traditions et histoire; vêtements et tatouage; habitations, industrie; outils en coquillage; armes; instruments de musique; jeux d'enfants; rites funéraires. *Note supplémentaire* du Dr MAC NABB sur les maladies). — A. MACALISTER, Anniversary Address (*Discours annuel* du président; thème principal: nécessité d'un travail collectif sur l'ethnologie de l'Angleterre). — ANTHROPOLOGICAL MISCELLANEA, etc. (*Mélanges d'anthropologie et nouveautés bibliographiques*): Parasites du sang (filaires) et instructions pour recueillir le sang destiné à l'examen microscopique. — LIONEL DECLÉ, Rites funéraires des Tchinquï ou Tchinyoungoué (bas Zambesi, près Teté). — DU MÊME, Les cérémonies Aroungo et Marombo chez les Tchinyoungoué (exécutées sur les malades par les guérisseuses). — DU MÊME, Les Ma-Goa (peuplade du bas Zambesi habitant au voisinage de la gorge « Quebra baço »; elle se distingue de toutes les populations environnantes par sa couleur plus claire de la peau, par son orthognathisme, ses tatouages, etc.; 1 pl., 2 portraits). — DU MÊME, Les Va-Tousi ou Va-Hehe, (à l'est de Tanganyika, entre 3° et 5° lat. S.); type mixte intermédiaire entre Bantou et Éthiopien; taille variant de 1<sup>m</sup>,68 à 1<sup>m</sup>,73; cheveux frisés et pas crépus. Les Va-Tousi sont relativement civilisés; tableau de mesures de deux femmes). *Analyses*: Rapport annuel du Bureau d'ethnologie; De Clercq et Schmeltz, Ethnographie de la Nouvelle-Guinée; Finsch, Ethnologie de l'Océanie; Haviland, La distribution géographique des maladies dans la Grande-Bretagne; Nordenskiöld, Les Cliff-Dwellers; *L'Anthropologie*, n° 5; *Société de Borda*, n° 3, etc.

Archiv für Anthropologie, Braunschweig, t. XXIII, fasc. 1 et II (1894), in-4°.

AR. JACOBY, Ueber das Erlöschen der Naturvölker des hohen Nordens (*Sur la disparition des peuplades de l'extrême nord, notamment des Samoyèdes; et sur les mesures*

à prendre pour améliorer leurs conditions hygiéniques; le mode actuel de statistique ne permet guère d'évaluer exactement la diminution dans les chiffres des populations à demi sauvages données). — E. SCHMIDT, Die vorgeschichtlichen Indianer Nordamerikas (*Les Indiens préhistoriques de l'Amérique du Nord*; l'étude des « Mounds » conduit l'auteur à admettre pour les temps qui ont immédiatement précédé la conquête l'existence de quatre groupes de population : tout au nord, près de la baie Hudson, les Algonquins primitifs; plus au sud, autour des Grands Lacs les Tcheroki-Huron-Iroquois encore indivis; puis dans le bassin de l'Ohio les Dakota primitifs, et tout à fait au sud les Tchahita-Maskoki). — G. JACOB, Vorgeschichtliche Wälle und Wohnplätze, etc.). (*Les remparts et les lieux d'habitation préhistoriques dans des parties franconiennes des duchés de Saxe-Meiningen et Cobourg*; étude descriptive avec un plan). — W. VOLZ, Beiträge zur Anthropologie der Sudsee (*Contribution à l'anthropologie des îles du Pacifique*; I. 49 crânes de l'île de Pâques (Rapanoui) des Musées de Berlin et Dresde, recueillis en 1882 par le lieutenant-capitaine Geiseler. Mesures; dolichocéphalie marquée réunie à l'orthocéphalie; indice le plus fréquent, 72. II. *Origine des indigènes de l'île de Pâques*. De la comparaison des mesures avec celles obtenues dans le reste de la Polynésie, il ressort que l'île a reçu ses habitants par migration des îles Paumoutou ou de l'Australie. III. *Anthropologie de l'Océanie*; mesures de 1,500 crânes environ de différentes races océaniques. Les Australiens forment la base de la population du continent, de la Nouvelle-Zélande et de la Mélanésie; les Mélanésiens sont des immigrants de la Malaisie; les Polynésiens également, avec centres secondaires de dispersion : Samoa et Tonga. Listes bibliographiques). — FR. SENE, Kopfknochenfund in Germanischem Brandgrabe (*Trouvaille des os de crâne dans un tombeau german à incinération, à Jankendorf, près Görlitz, Haute-Lusace*; les os se trouvaient dans une urne). — L. LEITNER, Bildnereien und symbole, etc. (*Objets symboliques trouvés dans les palafittes du lac de Constance*; un pballus en bois de 38 centimètres; cornes de taureau). — C. MEHLIS, Archaeologisches aus den Mittelrheinlanden (*Archéologie de la région arrosée par la partie moyenne du Rhin, de Bâle à Mayence*; commerce préhistorique de cette région, carte; tumuli du Palatinat, fig.; camp fortifié romain de Donnersberg). — *Referate* (*Analyses de 9 ouvrages allemands, de 100 ouvrages français [par Buschan], de 2 ouvrages russes [par Stieda]*). — *Ein Schreiben, etc.* (*Lettre de M. G. de Mortillet sur la nécessité de photographier des sujets nus pour les études anthropologiques*).

**Correspondenz-Blatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte, 25<sup>e</sup> année (1894), in-4<sup>o</sup>.**

N<sup>o</sup> 5 (mai). — J. MESSIKOMMER, Die Pfahlbauten, etc. (*Les palafittes du lac Greifensee, à l'est de Zurich*). — Mittheilungen aus den Lokalvereinen (*Nouvelles des sociétés locales de Stuttgart, de Karlsruhe, de Göttingue [sur les enceintes fortifiées à l'est de Göttingue]*). — Kleine Mittheilungen (*Petites nouvelles : objets en antimoine trouvés dans les tombeaux de Carniole; amas coquilliers modernes dans la Prusse occidentale, etc.*).

N<sup>o</sup> 6 (juin). — O. AMMON, Die anthropologischen Untersuchungen in Baden (*Les recherches anthropologiques dans le grand-duché de Bade entreprises il y a 8 ans par une commission, sont aujourd'hui terminées; les résultats des mensurations sur 30,676 recrues seront bientôt publiés; les observations comprennent : la taille, la taille assis, l'indice céphalique, la couleur des cheveux et des yeux, le degré de pilosité. La Forêt Noire est le centre des brachycéphales à petite taille, tandis que les dolichocéphales se trouvent dans les pays francs du Neckar et du Main et à un moindre degré autour du lac de Constance*). — *Nouvelles des sociétés locales : Göttingue. — Analyses.*

N<sup>o</sup> 7 (juillet). — Dr B. ORNSTEIN, Noch einmal über die Vererbungs-Frage, etc. (*Encore sur la question de l'hérédité des caractères acquis; trois cas de reproduction*



des cicatrices de blessures des parents chez les enfants; un seul de ces cas a été constaté par l'auteur lui-même). — NOTES, etc. : Soc. de Munich : SEGGER, *Sur les yeux et l'acuité visuelle des Lapons et des Hawaïens* qui ont été exposés à Munich. Sur 15 Lapons, 8 avaient l'acuité plus forte que la normale et 4 plus faible; la fente palpébrale n'a que 25 millim. de longueur en moyenne, contre 29 millim. chez les soldats bavarois. Sur 4 Hawaïens, 3 ont l'acuité deux fois plus forte que la normale et un seul, l'acuité un peu plus forte que la normale). — *Petites nouvelles* : Les superstitions relatives aux pierres en Allemagne; trépanation préhistorique au Pérou; réclamation de priorité de M. Leitner à propos des objets symboliques des palafittes.

N° 8 (août). — F. VON ANDRIAN. Ueber einige Resultate, etc. (*A propos de quelques conclusions de l'ethnologie moderne*; généralités sur le développement de l'ethnologie, plus particulièrement en ce qui concerne les idées religieuses et sociales).

**Mittheilungen der prähistorischen Commission der k.k. Akademie der Wissenschaften.** Wien, t. 1, n° 3, 1893 [paru en 1894], in-4° avec 143 fig.

J. SZÓMBATHY, Ein Tumulus bei Langenlebar in Niederösterreich (*Tumulus hall-taltien près de Langenlebar* à l'est de Tullen, Basse-Autriche, sur la rive gauche du Danube; urnes doubles norcies avec du graphite). — M. HOERNES, Zur prähistorischen Formenlehre (*Contribution à l'étude des formes des objets préhistoriques*; rapport sur les visites faites dans les musées de la partie est de la Haute-Italie, 1<sup>re</sup> partie : Padoue, Este, Vérone). — R. TRAMPLER, Die ältesten Grabungen im Brünner Höhlengebiet (*Les plus anciennes fouilles dans la région des cavernes aux environs de Brunn* [Moravie]; revue des ouvrages du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècles). — FR. HEGER, Ausgrabungen und Forschungen, etc. (*Fouilles et recherches des gisements de l'époque préhistorique et romaine, près Amstetten, Basse-Autriche, sur les bords de l'Ybbs*: 34 sépultures et tumuli; nombreux objets de bronze, dont une hache de forme bizarre; poterie, urues portant des ornements, etc.; fig.).

**Archivio per l'Antropologia e la Etnologia,** Firenze, t. XXIV, fasc. 1 (1894).

S. BALZAN, Un po' piu di luce etc. (*Un peu plus de lumière sur la distribution géographique des tribus indigènes du centre de l'Amérique méridionale*; avec carte. Emplacements des *Payagouas*, des *Caingouas*, des *Gouayanas*, des *Toupis*, des *Charnacocos*, des *Mbayas*, des *Tobas*, des *Chiquitos*, des *Mojos*, des *Maropos* et d'autres tribus de la Bolivie, du Paragouais et des parties adjacentes du Brésil). — M. CARRARA, Studio su dieci crani indiani (*Étude de dix crânes de l'Inde*: 5 Hindous, 4 Mahométans et 1 Sikh; descriptions et mesures). — A. ONNIS, Crani umani della « Magenta » (*Crânes humains recueillis pendant le voyage de la « Magenta »* par Giglioli; descriptions et mesures de 7 crânes péruviens [surtout Quichoua, ind. céph. de 74,8 à 88,9 dans les crânes non déformés], de 3 crânes chinois et de 1 crâne de « Nègre d'Afrique »). — ADR. GARBINI, Evoluzione del senso cromatico, etc. (*Évolution du sens chromatique chez les enfants*. Expériences sur 12 à 20 enfants. Les 3 premiers jours après la naissance l'enfant est photophobe; de la 5<sup>e</sup> à la 30<sup>e</sup> journée il commence à distinguer la lumière de l'obscurité; du 2<sup>e</sup> au 16<sup>e</sup> mois a lieu le développement de la perception visuelle des objets et ce n'est qu'après, que commence la perception des couleurs. De 2 à 3 ans : perception parfaite du rouge et du vert; moins bonne du jaune et inexacte des autres couleurs. La perception parfaite de toutes les couleurs ne commence qu'à quatre ou cinq ans). — E. GIGLIOLI, Le età della pietra, etc. (*Les âges de la pierre en Australasie et plus spécialement dans la Nouvelle-Zélande*. Il n'y a pas d'époques distinctes dans l'âge de la pierre ni en Australie, ni en Mélanésie où les objets en pierre taillée sont encore usités aujourd'hui à côté de ceux en pierre polie. Par contre, en Nouvelle-Zélande on peut distinguer deux époques : une qua-

ternaire aux armes à type moustérien et une autre, moderne ou de pierre taillée ; on pourrait y joindre l'époque de néphrite). — J. DANIELLI, Contributo allo studio del tatuaggio, etc. (*Contribution à l'étude du tatouage chez les anciens Péruviens*; 2 pl. Observations sur les momies péruviennes du Muséum et du Musée ethnographique du Trocadéro. Peintures variées sur les bras, n'ayant pas le caractère de marques de tribus). — *Riviste (Analyses)*. Virchow, Transformisme et descendance, par Cl. Sforza. — *Rivista dei Periodici (Revue des périodiques : L'Anthropologie, t. III, 1892 ; Revue de l'École d'anthropologie, 1892 ; Bull. Soc. Anthropologie, 1892, par J. Danielli)*.

**Internationales Archiv für Ethnographie, Leide, t. VII, fasc. III, 1894, in-4°.**

E. DESHAYES, Quelques notes sur la cérémonie du thé au Japon (ensemble de prescriptions relatives à la manière de préparer et de boire le thé dans des réunions spéciales; fig., 2 pl.). — F. GRABOWSKY, Grundtypus und Endresultat (*Type fondamental et résultat final ; contribution à l'étude de l'ornementation chez les peuplades incultes, de la Mélanésie ; gravures sur des spatules à bétel et sur les peignes en bois ; 1 pl.*). — P. J. VETU, De Leer der Signatuur (*L'art de reconnaître la vertu curative des plantes, etc. ; suite. Le gui et le loranthus ; leurs propriétés curatives, etc. ; les fougères ; propriétés curatives des animaux et des minéraux. Trace de l'art de reconnaître les vertus curatives des objets en dehors de l'Europe*). — NOUVELLES ET CORRESPONDANCES : G. SCHLEGEL, A propos de la critique, par M. Wall, de l'article de Pleyte sur la distribution de l'arc et de la sarbacane en Malaisie (inexactitudes dans les dérivations des mots malais commises par M. Wall). — II. TEN KATF, Parallèles entre les civilisations Zouui (Arizona) et Calchaquis (Argentine) (les deux sont des « civilisations ou cultures du désert » ; analogies : système septennaire de la disposition des villes, ressemblances des œuvres sculpturales, connaissance des métaux, etc.). — FR. PARRY, Survivance de l'adoration des pierres, telle qu'elle était pratiquée par les anciens Mexicains, chez les Indiens des Missions dans la Californie méridionale ; fig. — SCHMELTZ, Notes additionnelles au mémoire de Sidney Hartland sur les clous et plaquettes fixés dans les murs et les trous d'arbres (notes lues au Congrès de la Brit. Assoc. à Nottingham, 1893) ; 2 fig. de fétiches nègres. — Représentation prochaine à Marseille de l'opéra de M. Guimet intitulé « Tai-Tsoung » traduit du chinois. — Collections ethnographiques des îles Flores, Timor, Saleier rapportées par M. Jacobsen au Musée ethnographique de Berlin. — MUSÉES ET COLLECTIONS. — Décadence du « Musée des costumes nationaux allemands » à Berlin. — Don, par la reine de Hollande au Musée ethnographique de Leide d'une collection de 400 poupées représentant les costumes nationaux de toutes les peuplades des Indes néerlandaises. Cette collection a été formée à Batavia où elle a figuré à la dernière exposition. — Musée Römer à Hildesheim. — Musée germanique à Nuremberg. — Le Musée de San-Paulo (Brésil) vient d'être installé dans un magnifique bâtiment ; directeur H. von Jhering. — REVUE BIBLIOGRAPHIQUE (« *L'antiquité vivante* » (en russe) analysée par Kern ; *Stubel et Uhle, Les ruines de Tiahuanaco dans le haut Pérou, 1892 ; Ehrenreich, Contribution à l'ethnographie du Brésil ; Fr. Parry, La pierre sacrée des Maya, 1893 ; Dumoutier, Les symboles et les accessoires du culte chez les Annamites Brinton, Nagualisme ; Haddon et Browne, Les îles Aran.*

J. DENIKER.

Le Gérant : P. BOUCHEZ.

# MÉMOIRES ORIGINAUX

---

## LA STATION DE BRASSEPOUY

ET

## LES STATUETTES HUMAINES DE LA PÉRIODE GLYPTIQUE

PAR

Ed. PIETTE

---

Quoique la science préhistorique soit depuis longtemps fixée dans ses grandes divisions, il n'est pas d'année qui n'apporte la solution de quelque problème des temps quaternaires, grossissant le faisceau des notions acquises par des découvertes qui manquent rarement d'intérêt.

Je vais entretenir les lecteurs de *L'Anthropologie* des races humaines qui ont habité le Midi de la France pendant la période glyptique. Les anthropologistes s'en sont occupés depuis longtemps. Ils ont étudié avec savoir et sagacité les rares ossements trouvés sous l'abri des cavernes, dans les couches archéologiques. Mais leurs travaux, quelque méritoires qu'ils soient, ne pouvaient leur donner des notions que sur le squelette ; et la reconstitution du squelette, si elle parle à l'esprit du savant, ne satisfait pas entièrement ceux qui n'ont pas fait de l'anatomie une étude spéciale. Ils désirent connaître avec précision les contours des chairs, des masses fibro-graisseuses et les caractères du système pileux. L'ostéologie est impuissante à les leur montrer, et nous les aurions ignorés toujours, si les hommes des temps glyptiques ne s'étaient adonnés aux arts plastiques et ne s'étaient représentés eux-mêmes par la gravure et par la sculpture. Leur art a été très sincère. Ils étaient profondément réalistes. Ils ont rendu les formes et les attitudes des animaux avec tant de vérité que l'on en reconnaît immédiatement l'espèce. On peut donc se fier à leurs statuettes. Elles

ne sont pas des œuvres d'imagination. Elles sont des copies de la réalité.

J'ai pu réunir entre mes mains toutes les figurines trouvées à Brassempouy. J'en avais déjà plusieurs provenant d'autres gisements. Cet ensemble est assez complet pour permettre une étude sérieuse et pour en déduire les caractères des races. Mais, avant de les décrire et de les comparer les unes aux autres, il est utile de faire connaître le gisement de Brassempouy dans lequel la plupart d'entre elles ont été recueillies.

La station de Brassempouy est située dans la Chalosse (Landes). Elle se compose d'une grotte dont toutes les ramifications n'ont pas encore été explorées et d'une avenue de 11 mètres de longueur, bordée de rochers abrupts et bas, qui aboutit à un chemin d'exploitation contigu au ruisseau du Pouy. La caverne est appelée *grotte du Pape*, du nom d'une métairie voisine. Le Pouy est un affluent du Luy de France qui coule dans une large plaine humide, couverte d'une riche végétation, se réunit au Luy de Béarn et se jette dans l'Adour.

En 1880, le comte de Poudenx, propriétaire des bois dans lesquels la grotte est située, faisait élargir le chemin qui passe près d'elle et aboutit à une carrière. M. du Moulin, en visitant les travaux, remarqua, dans les berges nouvellement remuées, des ossements d'espèces éteintes. Il fit part de sa découverte à M. de Poudenx qui résolut immédiatement de faire des fouilles, et, sur la proposition de M. du Moulin, en confia la direction à M. Dubalen. Les travaux de déblayement dégagèrent l'entrée de la grotte masquée par des éboulis. Elle renfermait, sous un lit de limon, des assises archéologiques d'où furent extraites des gravures sur os, des gravures à contours découpés et des sculptures en bas-relief, objets que l'on trouve habituellement dans les gisements magdaléniens. La faune était également magdalénienne. Elle se composait du cheval, du bœuf, du renne, du cerf élaphe, du renard, du loup, du blaireau, d'un *Sus*, d'un *Mus* et du brochet. Les ossements de cheval, de bœuf et de rat étaient très nombreux ; ceux de renne assez abondants ; les vestiges des autres espèces étaient plus rares. Les instruments en os, quoique l'on ne remarquât parmi eux ni aiguilles, ni harpons en ramure de renne, confirmaient les indications données sur l'âge de l'assise par la faune et les objets d'art. Quelques dalles paraissant avoir circonscrit des foyers portaient la trace de l'action du feu. Elles étaient semblables à celles que l'on rencontre habituellement dans les conglomérats à gravures de l'âge du renne.

Les silex appartenait aux types de la Madeleine et de Solutré. Quoiqu'il eût rencontré à toutes les hauteurs des outils retouchés à la façon de Solutré et qu'il eût même recueilli une flèche à cran, à un niveau qui lui parut supérieur à celui des gravures à contours découpés, M. Dubalen n'hésita pas à rapporter les couches qui contenaient ces objets à l'époque magdalénienne. Le progrès des fouilles fit disparaître cette assise. Elle reposait sur une seconde formation archéologique qui fut à peine affleurée en quelques endroits, d'où M. Dubalen retira des dents de mammoth, de rhinocéros à narines cloisonnées et d'hyène tachetée. M. de Laporterie et M. le Dr Léon Dufour, amis du comte de Poudenx, s'étaient intéressés à ces travaux ; ils les avaient suivis et ils avaient fini par fouiller eux-mêmes.

Les explorateurs m'invitèrent à visiter la station et à leur donner mon avis. Nous allâmes ensemble à Brassempouy. Je reçus toutes leurs explications. Après avoir examiné la collection des objets retirés de la grotte, je ne pus que les confirmer dans leur opinion. Il y avait cependant un point assez délicat. La formation supérieure était incontestablement magdalénienne. Mais était-il certain qu'elle contiât, à un ou plusieurs niveaux, des silex du type de Solutré et notamment des flèches à cran ? En principe, je ne suis pas hostile à cette manière de voir. En 1875, au Congrès de Nantes, dans la séance du 26 août, j'ai fait une communication sur les *Vestiges de la période néolithique comparés à ceux des âges antérieurs*, et j'ai prouvé que presque tous les types de silex taillés de Solutré se retrouvent dans l'outillage et l'armement des peuplades néolithiques. Il faut donc que, pendant l'époque magdalénienne, ils soient restés quelque part en usage ; et comme la grotte de Durfort m'avait fourni de nombreux arguments, j'étais porté à chercher dans le Gard et sur le littoral méditerranéen, jusqu'aux Pyrénées, les stations dans lesquelles cette persistance des formes de Solutré se serait manifestée. La grotte de Brassempouy est située loin de cette région ; mais elle est aussi dans le Midi de la France, à proximité de la mer. La caverne de Sordes, en Chalosse, avait livré à MM. Chaplain-Duparc et Lartet, au-dessus d'une couche magdalénienne, de beaux silex néolithiques taillés à la façon de ceux de Solutré. Celle du Pape contenait aussi, à la surface de l'assise magdalénienne, des silex remarquables par le même mode de taille et rappelant par leurs formes certains types du Danemark. D'autre part, on verra plus loin qu'entre les deux formations archéologiques de Brassempouy, il y a une couche de l'âge de Solutré, nette-

ment caractérisée par sa faune, ses pointes de lance en feuille de laurier et ses flèches à cran. L'assise magdalénienne y est donc intercalée entre deux strates renfermant des silex taillés à la façon de Solutré, l'un vraiment synchronique de Solutré, l'autre néolithique. Dès lors, rien d'étonnant à ce que l'on trouve ces mêmes silex dans le conglomérat intermédiaire. C'est un fait que j'ai eu le regret de ne pouvoir contrôler. Dans la collection du comte de Poudenx, les silex recueillis par M. Dubalen dans les diverses couches ont été mêlés ensemble.

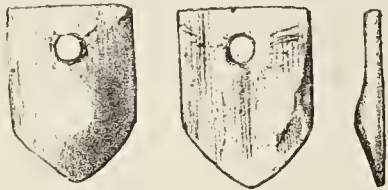


FIG. 1.  
Pendeloque en forme d'écusson.

Les fouilles n'avaient duré que quelques mois. Elles furent abandonnées en 1881. M. de Laporterie et M. le D<sup>r</sup> A.-Léon Dufour les reprirent en 1890. Ils entamèrent la formation inférieure mise à découvert par l'enlèvement des strates magdaléniens et relevèrent les vestiges d'une faune d'apparence mostérienne. Le renne n'y faisait pas défaut, mais il y était rare. Des outils en os et en ivoire

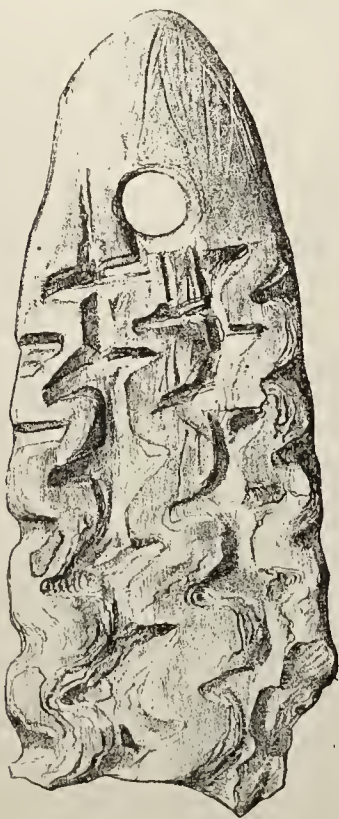


FIG. 2.  
Pendeloque à sillons onduleux.



FIG. 3.  
Pendeloque à encoches.

et des objets d'art en ivoire gisaient parmi les ossements. M. de Laporterie fit une collection de ces ivoires qu'il remit à M. de Pou-

denx. On y remarque trois pendeloques, l'une en forme d'écusson, l'autre à sillons onduleux, la troisième à encoches.

On y voit aussi un bel ivoire sculpté, qu'avec beaucoup de bonne volonté on pourrait prendre pour un bouton de fleur. Mais on n'y reconnaît aucune figuration d'animal. Il y avait donc eu, dans le passé, antérieurement aux temps magdaléniens dont les amas recouvraient l'assise à faune mostérienne, une époque jusqu'alors ignorée ou imparfaitement connue, pendant laquelle l'ivoire avait été la matière employée par les ouvriers et les sculpteurs. Je la nommai *époque éburnéenne* pour la distinguer de l'âge suivant, caractérisé par l'emploi de la ramure du renne ; mais je ne suis pour rien dans sa découverte. C'est à M. de Laporterie qu'il faut en reporter le mérite. Et il me reprendrait si je n'associais à son nom celui du D<sup>r</sup> A.-L. Dufour qui l'a secondé quand ses occupations professionnelles lui en ont laissé le loisir.

En septembre 1892, l'*Association française pour l'avancement des sciences* tint un congrès à Pau. M. Magitot, président de la section d'anthropologie, m'avait écrit, dès le 13 mars, pour me demander si

je ne connaissais pas, aux environs de cette ville, un gisement quaternaire non encore épuisé et présentant assez d'intérêt pour mériter d'être visité par les membres du Congrès. Je lui avais désigné la station de Brassempouy, l'informant que l'on y avait exploré des couches magdaléniennes, et qu'il y avait au-dessous une assise à faune mostérienne dont l'étude n'avait pas encore été faite d'une manière complète. Je lui fis savoir en même temps que MM. de Laporterie et Léon Dufour y faisaient des fouilles depuis deux ans. Il accepta avec empressement le projet d'une excursion dans cette station. A ma demande, M. de Laporterie consentit à suspendre son droit de fouille en faveur de l'*Association*, et il obtint, pour elle, du comte de Poudenx, l'autorisation nécessaire.

Le 10 septembre, M. Magitot, M. Cartailhac, M. de Laporterie, M. Dubalen et moi, nous fîmes une excursion préparatoire au gise-

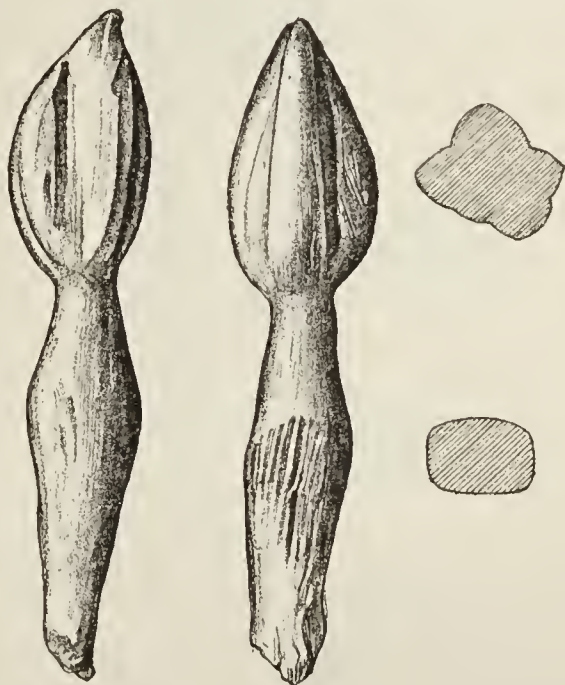


FIG. 4. — Ivoire sculpté.

ment, et nous y fouillâmes pendant une heure. Nous constatâmes que, dans l'avenue, il y avait une couche archéologique de l'âge de Solutré, dans laquelle nous recueillîmes des dents de mammoth, des débris de cheval et des silex taillés à la façon de ceux de Solutré, notamment un fragment de pointe en feuille de laurier. Cette couche n'avait rien de magdalénien, et sa faune comme ses silex lui donnaient un caractère indiscutable. Quelle était sa place dans la série des assises de Brassempouy ? nous n'eûmes pas le temps de nous éclairer à ce sujet ; mais nous comptions bien résoudre la question quand le Congrès viendrait sur les lieux.

Malheureusement, lorsque, le 19 septembre, les sections de géologie et d'anthropologie se rendirent à Brassempouy, le gisement avait été si mal préparé que les déblais masquaient les affleurements



FIG. 5. — Fragment de bague en ivoire.

et que toute étude stratigraphique sérieuse était impossible. Les fouilles de l'*Association* eurent cependant un résultat important. La station renfermait des statuettes humaines d'ivoire. Les ouvriers avaient relevé aussi plusieurs autres objets en ivoire, notamment une bague et un instrument d'usage inconnu, remarquable par son ornementation dans laquelle figurent les sillons profonds et onduleux. Ils avaient aussi recueilli des os d'ours des cavernes et de panthère ; j'ignore à quel niveau.

M. de Laporterie et moi, nous résolûmes d'étudier ensemble ce qui restait du gisement. Nous ne mîmes notre projet à exécution qu'au printemps dernier. C'est le résultat de nos fouilles et de nos observations faites en commun que je vais exposer ici.

Après avoir fait enlever les déblais laissés par les précédents explorateurs, nous reconnûmes qu'à droite (1), dans la grotte et dans l'avenue, l'assise éburnéenne avait été fortement entamée par les fouilles de nos prédécesseurs.

(1) Lorsqu'un auteur décrit une grotte, on ne sait pas toujours ce qu'il entend par le côté droit et le côté gauche. Il y a beaucoup de grottes traversées par des ruisseaux. Leur côté droit doit être, dans ce cas, identifié avec la rive droite du cours d'eau, afin de ne pas introduire dans le langage une source de confusion. Dès lors, le côté droit d'une grotte sans ruisseau doit être celui que l'on a à sa droite lorsqu'on en veut sortir.



Elle avait été détruite en quelques endroits, et dans ceux où elle subsistait encore, il n'en restait que la partie inférieure. C'était le côté le plus riche du gisement. Nous fûmes assez heureux pour y

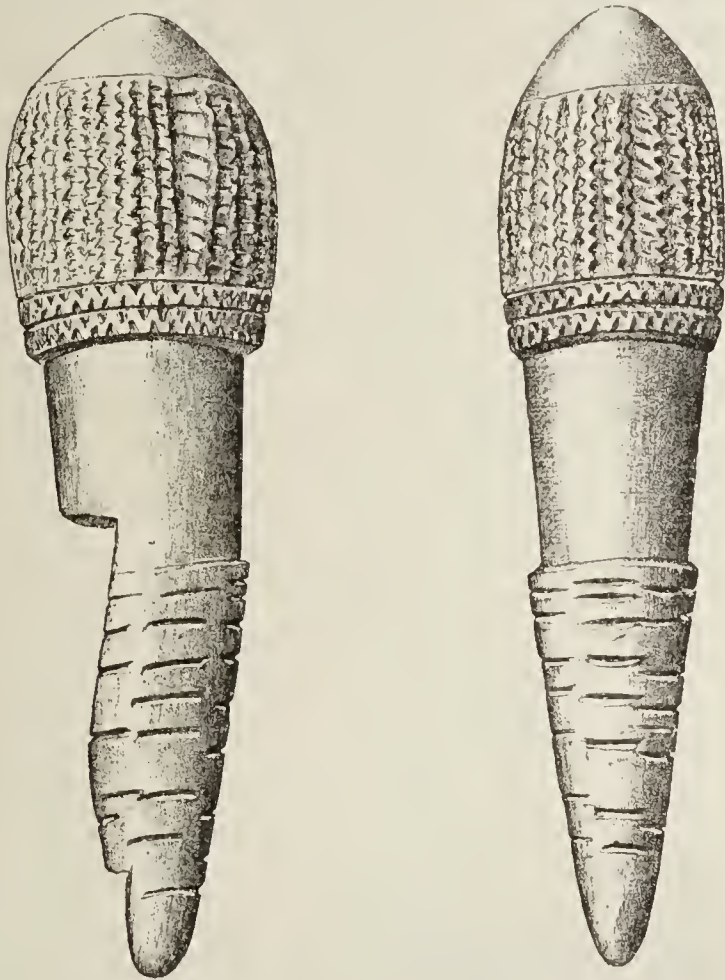


FIG. 6. — Instrument en ivoire sculpté (usage inconnu).

découvrir deux statuette et un ivoire sculpté de forme cylindrique, orné de profonds sillons en long et en travers. Je ne décris pas ici ces parcelles de l'assise, parce qu'elles ne présentaient rien de particulier, et qu'au point de vue de leur composition, de leur faune, de leurs silex, de leurs objets d'art, elles étaient tout à fait assimilables à la partie de la formation qui affleurerait encore à gauche. De ce côté il y avait un grand lambeau resté intact, s'étendant dans la grotte et dans l'avenue. Nous en dégagâmes le pied, en creusant la tranchée jusqu'au rocher formant l'aire de la caverne, de manière à bien mettre en vue les affleurements des couches superposées, et nous relevâmes la coupe suivante :



FIG. 7.  
Ivoire cylindrique sculpté.

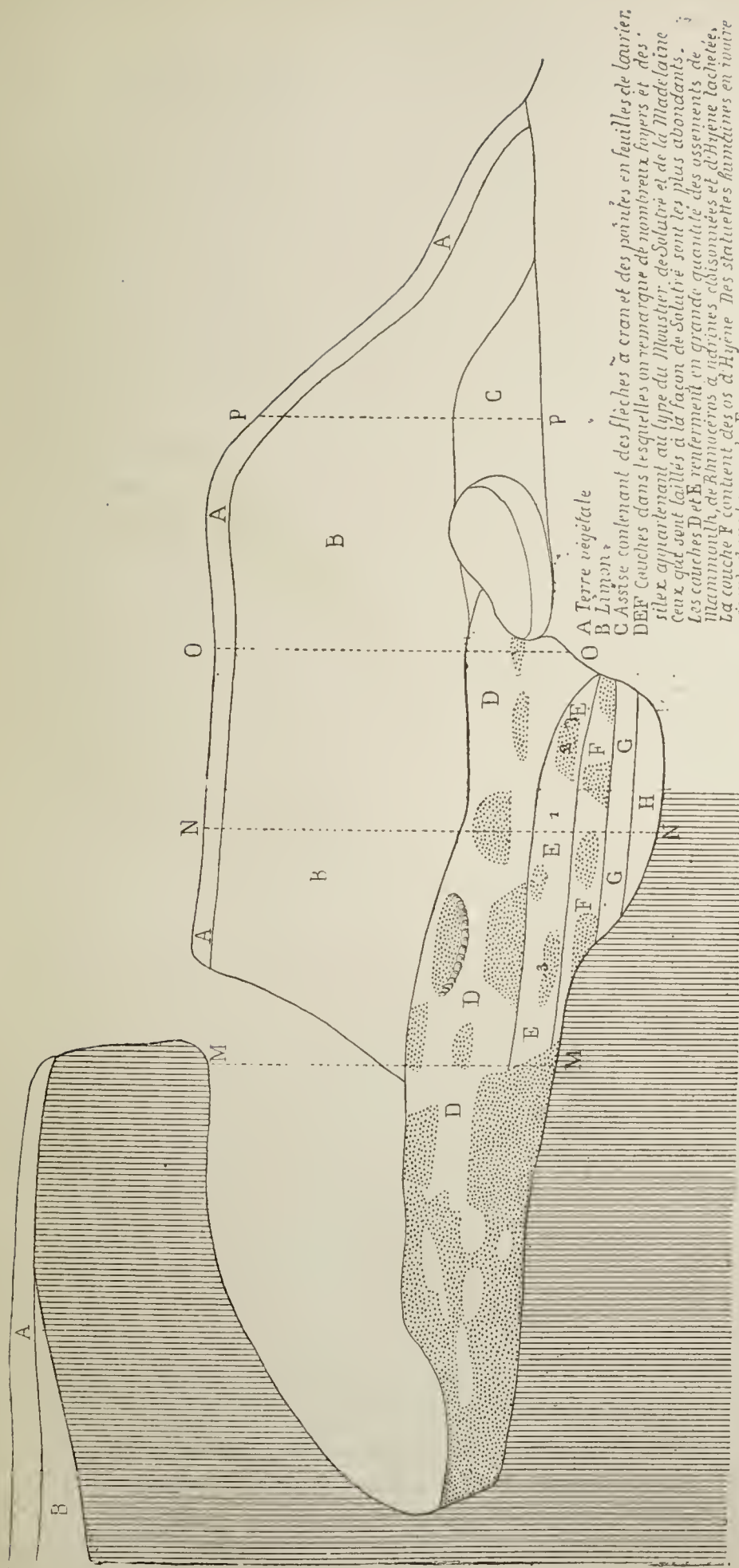
A, 0<sup>m</sup>,10. Terre végétale.

B, 2<sup>m</sup> à 2<sup>m</sup>,50. Limon jaune paraissant avoir emprunté ses éléments au loess.

C, 0<sup>m</sup>,90. Terre jaunâtre, remplie de pierrailles calcaires, contenant, dans sa partie supérieure, des flèches à cran, dans sa partie inférieure, des pointes en feuilles de laurier et, dans toute son épaisseur, des ossements de mammoth, de rhinocéros à narines cloisonnées, de cheval, de renne, de cerf élaphe, d'hyène tachetée.

Cette couche me paraît synchronique de celle qui renferme, à Solutré, les pointes en silex de même forme. Elle devait s'étendre dans toute la salle principale de la grotte au-dessous des strates magdaléniens; car on la retrouve, au delà de cette salle, dans une ramification de la caverne appelée la *galerie du Puits*. Elle affleurerait aussi dans l'avenue dont elle couvrait le côté droit et la partie médiane dans toute leur longueur, comme nous l'avons constaté quand nous sommes venus à Brassempouy, pour y faire une reconnaissance, le 10 septembre 1892, quelques jours avant le Congrès de Pau; mais elle ne s'étendait pas d'une manière continue sur le bord gauche de cette allée, là où nous avons relevé la coupe. Elle n'y apparaissait qu'à 4<sup>m</sup>,50 de l'entrée de la grotte et se prolongeait vers le chemin. Je pense cependant que l'on peut rapporter à sa partie inférieure le haut de l'assise archéologique que l'on voit sur le trajet de notre coupe près de l'entrée de la grotte. La terre, en cet endroit, est plus argileuse, plus ocreuse et moins remplie de pierres que vers le chemin, et si nous n'y avons pas recueilli de pointe en feuille de laurier, ce qui est une constatation négative sans importance, vu les faibles dimensions de ce lambeau de terre, nous y avons remarqué un foyer entouré de pierres, semblable à quelques-uns de ceux que l'on a découverts à Solutré. Je parlerai plus loin de ce foyer. Dans la coupe de l'avenue, je n'ai pas séparé la terre dans laquelle il se trouvait de la formation sous-jacente, parce qu'elle s'y lie intimement, et qu'il eût été difficile de tracer la ligne de démarcation. Nous n'avons recueilli aucun objet d'art dans la couche à pointes en feuille de laurier.

D, E, F, 1 mètre à 2<sup>m</sup>,20. Argile jaune, mêlée à quelques pierrailles calcaires. C'est l'assise que j'ai nommée éburnéenne. Elle renferme, en grande quantité, des ossements de cheval, de mammoth, de rhinocéros à narines cloisonnées, d'hyène tachetée et, en moindre abondance, des débris de bœuf ancien (*Bos priscus*), de cerf élaphe, de cerf du Canada, de renne, de loup, de renard, de blaireau, de lièvre, de rat, d'aigle, de coq de bruyère, de gélinotte. Les os de



Coupe d'une tranchée ouverte devant la grotte du pape et dans son intérieur;  
à BRASSEMPOUY.

Direction sud-est à Nord-ouest.



A Terre végétale  
 B Limon  
 C Assise contenant des flèches à cran et des pointes en feuilles de laurier.  
 DEF Couches dans lesquelles on remarque de nombreux foyers et des silex appartenant au type du Moustier de Solutré et de la Madeleine  
 ceux qui sont taillés à la façon de Solutré sont les plus abondants.  
 Les couches DE et E renferment en grande quantité des ossements de mammouth, de Rhinocéros à narines obsoles et d'Hyène tachetée.  
 La couche F contient des os d'Hyène. Des statuettes humaines en rogne se trouvent dans la couche E.

- iiii Foyers.
- o Foyer entouré de pierres.
- 1, 2, 3 Emplacements des figurines
- G Argile bleueâtre.
- H Pierres.
- MM, NN, OO, PP Rocher calcaire dans lequel est ouverte la grotte.
- Points où l'épaisseur des différentes couches a été prise.

renne étaient rares, surtout dans la partie inférieure de la formation. A sa base, sur une hauteur de 30 centimètres, les vestiges d'éléphant et de rhinocéros faisaient défaut. Il faut peut-être ajouter à cette liste la panthère et l'ours des cavernes dont les ossements ont été relevés par les ouvriers de l'*Association française*. Mais je ne sais s'ils provenaient de cette assise ou de celle qui contient les flèches à cran et les pointes en feuille de laurier. Les silex que nous avons recueillis dans les strates éburnéens appartiennent aux types de Moustier, de Solutré et de la Madeleine. Ceux du Moustier sont plus communs à la base de l'assise qu'à sa partie supérieure. Parmi eux, on remarque les grands racloirs, mais non les gros instruments amygdaloïdes, taillés des deux côtés, connus sous le nom de coups de poing. Les silex du type de Solutré sont les plus abondants. Ils sont généralement fort solides et paraissent faits pour travailler des matières dures. Nous en avons remarqué plusieurs de forme inédite, notamment une longue pointe plate d'un côté qui a été formé par l'enlèvement d'un seul éclat, présentant de l'autre plusieurs facettes, dont l'une retaillée à larges retouches est presque perpendiculaire au côté plat.

A toutes les hauteurs, nous avons recueilli des poinçons d'os et d'ivoire, des flèches d'ivoire à base en biseau, et des lamelles d'ivoire semblables à celles que M. de Vibraye a trouvées à Laugerie-Basse avec la figurine en plaquette qu'il a nommée *Vénus impudique*. Nous avons encore récolté, mais seulement dans la partie supérieure de la formation, des canines percées de cerf élaphe et de renard.

Dans toute l'étendue de l'assise, à toutes les hauteurs, on rencontre des foyers dont la cendre noire tranche sur la couleur ocreuse de la terre dans laquelle ils se trouvent. Leur diamètre varie de 0<sup>m</sup>,60 à 1<sup>m</sup>,50 et leur hauteur de 0<sup>m</sup>,40 à 0<sup>m</sup>,80. Quoiqu'ils ne soient pas toujours de forme très régulière, ils sont généralement circulaires et entourés d'un revêtement d'argile durcie par l'action du feu. Leur cendre solidifiée elle-même par quelques parcelles d'argile qui y sont tombées est remplie de charbon. Il est certain qu'on y brûlait beaucoup de bois. La végétation arborescente prospérait donc aux environs de la station. Cependant, il ne faudrait pas attribuer la couleur noire de la cendre à la présence du charbon. Elle est due à cette circonstance qu'on jetait au feu des déchets de chair dont on voulait se débarrasser. On trouve dans les foyers des esquilles d'os presque toujours indéterminables et de gros morceaux d'ivoire calciné. Nous y avons recueilli quelques dents de mam-

mouth et de rhinocéros noircies et à demi brûlées. Les instruments en os et les objets d'art que l'on y laissait tomber étaient détruits par le feu.

Près de l'entrée de la grotte, dans l'avenue, à la partie supérieure de l'assise, il y avait un foyer entouré de pierres de grosseur à peu près égale, contiguës, rangées en cercle, rappelant par ce mode de construction quelques-uns de ceux que l'on a observés à Solutré. C'est le seul de cette sorte que nous ayons rencontré. Il avait 1<sup>m</sup>,40 de diamètre, et la cendre y avait une épaisseur de 0<sup>m</sup>,15. Les esquilles d'os qu'il renfermait étaient indéterminables. Nulle part, dans cette station, nous n'avons vu des ossements humains. Les foyers étaient si nombreux dans le côté gauche de la grotte, que souvent ils se touchaient et que l'on avait peine à en déterminer les limites. Ils étaient plus espacés dans l'avenue, et c'est dans les intervalles laissés entre eux que l'on trouvait les ivoires épargnés par le feu. Il n'y avait aucune différence entre les foyers de la caverne et ceux de l'avenue; tous étaient entourés d'argile durcie, tous renfermaient de la cendre noire, du charbon, des os et des ivoires calcinés. On avait brûlé dans tous du bois et de la viande; on avait mangé autour d'eux; on avait habité à côté. Ceux de l'avenue n'étaient pas plus des restes de feux de préservation que ceux de la caverne. La présence de tous ces foyers intacts à toutes les hauteurs, dans toute l'étendue du gisement, et la superposition de quelques-uns d'entre eux prouvent que l'assise n'a été affectée par aucun remaniement. Elle a été formée lentement, s'exhaussant par les apports humains et les détritius de l'habitation.

Quoique la formation éburnéenne soit à peu près homogène dans toute son épaisseur, nous y avons établi trois subdivisions, parce que les statuettes d'ivoire ne gisaient que dans une couche E qui a 40 centimètres d'épaisseur. La couche inférieure F a 30 centimètres de hauteur et ne renfermait, dans la partie que nous avons explorée, aucun ossement de mammoth ni de rhinocéros. La couche supérieure D avait en moyenne 1 mètre d'épaisseur.

Ces subdivisions sont locales. Nous n'avons pas la prétention de les généraliser.

Au-dessous de la formation éburnéenne affleuraient les assises suivantes dont aucune ne contenait de vestige archéologique :

G, 0<sup>m</sup>,25. Argile plastique bleuâtre ou jaunâtre imperméable.

H, 0<sup>m</sup>,30. Pierrailles. (Les couches G et H n'affleurent pas dans la grotte. On ne les observe que dans l'avenue.)

Rocher calcaire, formant l'aire de la grotte et le sous-sol de l'avenue.

La formation éburnéenne de Brassempouy ne constitue pas un étage archéologique inédit. Elle n'est qu'un mode particulier de celui de Solutré. La différence de facies entre les deux stations est due à celle des climats. Solutré, situé dans le nord-est de la France, subissait les écarts d'un climat continental. Brassempouy, placé à une petite distance du golfe de Gascogne, jouissait d'un climat maritime; la vie y était plus facile, sous un ciel plus clément. De là sa supériorité au point de vue de l'art. Les nombreux ossements de chevaux trouvés dans les deux gisements prouvent l'abondance de l'herbe dans les pâturages, et cette abondance suppose une certaine humidité de l'atmosphère.

Les grandes tranchées creusées à Solutré sous la direction de M. Arcelin et de l'abbé Ducrost ont mis en lumière la complexité de ce gisement. Il renferme deux assises quaternaires superposées, séparées par une couche de terre et de pierrailles. La plus mince se trouve à la partie supérieure. Elle contient les belles pointes en silex caractéristiques de cette localité, des ossements de renne assez nombreux, et, selon M. Arcelin, les statuettes de pierre représentant des cervidés. L'assise inférieure a un cachet plus mostérien dû à sa faune et à la forme de ses silex. C'est le témoin laissé par une époque de transition et de transformation. — Trouve-t-on à Brassempouy l'équivalent de la formation quaternaire de Solutré tout entière? Les couches supérieures y sont certainement représentées. Il serait difficile de dire s'il en est de même de toutes les couches inférieures. A Brassempouy, les strates se succèdent sans interruption et se lient intimement les uns aux autres. Si l'on n'y rencontre pas de ces gros silex amygdaloïdes des temps chelléens et mostériens, il ne faut pas oublier qu'au témoignage de plusieurs observateurs, l'abandon des instruments de cette forme n'a pas eu lieu partout en même temps, et que l'usage s'en serait même conservé jusqu'au seuil de l'époque magdalénienne chez des tribus arriérées.

On considère généralement la faune où se trouvent le mammoth et le rhinocéros à narines cloisonnées comme ayant été celle des pays froids. Il serait plus exact de dire qu'elle fut celle de pays soumis à un climat humide. Il est certain que le mammoth s'avançait très loin dans les latitudes septentrionales. Mais il ne pouvait y demeurer toute l'année. Il n'aurait pu se nourrir dans des plaines dégarnies de végétation arborescente, quand l'hiver les cou-

vrait de neige. Les forêts de pins lui fournissaient des ressources abondantes pendant la mauvaise saison. En éléphant qu'il était, il devait se plaire dans les pays boisés. Son aire d'habitation était très étendue. Il supportait très bien le soleil ardent du Midi de la France, et il y a pullulé tant que le climat y est resté humide. La fusion progressive des glaciers mostériens a dû, pendant longtemps, entretenir l'abondance des pluies et des sources, même loin des régions qu'ils couvraient. L'humidité de l'atmosphère supprime à la fois les grandes chaleurs et les grands froids. Ce fut elle qui permit au mammoth et au rhinocéros de vivre dans notre région en même temps que l'hyène tachetée et la panthère, hôtes actuels des pays chauds; et ce fut le froid sec de la période magdalénienne qui amena l'extinction du mammoth et de toute la faune qui lui faisait cortège. L'époque éburnéenne eut donc le privilège de jouir d'un climat tempéré et relativement doux, entre les neiges du Moustier et la rigueur des froids magdaléniens. L'homme planta sa tente en plein air, à l'abri d'un escarpement, tout aussi bien que sous la voûte des grottes. Voilà pourquoi nous avons trouvé ses foyers à Brassempouy dans l'avenue à côté de ceux qu'il a laissés dans la caverne.

Si l'on voulait chercher des gisements analogues à celui de la station *du Pape*, ce serait aux deux extrémités des plateaux sous-pyrénéens, dans le voisinage du golfe de Gascogne et sur le pourtour méditerranéen, que l'on aurait le plus de chance d'en rencontrer.

Les fouilles de Brassempouy ont révélé, dans l'assise éburnéenne, la présence d'objets sculptés dont l'ornementation peu compliquée ne doit rien à l'imitation des formes animales. Ces œuvres sont assurément fort intéressantes. Mais l'art de cette époque reçoit surtout son cachet et une valeur véritable des statuettes humaines découvertes dans la même formation. La beauté de plusieurs figurines révèle des sculpteurs de talent.

L'artiste ne connaît pas encore la gravure; ou du moins, s'il grave, c'est accessoirement et sans le savoir. Ainsi, quand il veut figurer des poils, il creuse des lignes au burin, se servant ainsi inconsciemment des procédés du graveur. De même il ne fait du relief qu'accidentellement. Il a remarqué que les bras sculptés en ronde bosse et séparés du tronc sont d'une grande fragilité. Il les applique contre le torse, les replie sur la poitrine, et il est amené ainsi à faire du relief malgré lui, quand le morceau d'ivoire qu'il taille n'a pas une épaisseur suffisante. L'époque éburnéenne pré-

sente l'art à son début, et c'est une phase initiale bien particulière.

J'ai, dans ma collection de la période glyptique, neuf statuettes humaines. Sept proviennent de Brassempouy, une du Mas-d'Azil, et une autre de Laugerie-Basse. Lorsqu'on les place toutes ensemble devant soi, on reconnaît immédiatement qu'elles appartiennent à deux groupes différents, celui des femmes adipeuses, à seins pendants, à ventre volumineux, et celui des figurines élancées, à ventre plat.

Je vais faire la description de ces statuettes, en commençant par celles du premier groupe.

#### PREMIER GROUPE

1° *Le buste de femme du Mas-d'Azil* (voyez pl. IV, fig. 2, 2 a, 2 b). — Recueilli en 1888, au cours de mes fouilles dans la salle supérieure de la grotte magdalénienne du Mas-d'Azil, sur la rive droite de l'Arise, ce buste est taillé dans une dent incisive d'équidé. Le choix de la matière sculptable ne permettait guère d'en faire une œuvre d'art parfaite. Rien de plus dur ni de plus difficile à ciseler que l'émail. La racine de la dent, aplatie latéralement, n'avait pas assez d'épaisseur pour permettre au sculpteur de faire les épaules et les bras. Aussi les a-t-il supprimés. Il n'a pas dégrossi le dos, et il lui a été impossible de donner au crâne son véritable contour, parce que la racine de la dent se termine par une pointe obtuse dont il a fait la tête. Enfin le trou médullaire défigure un des côtés du visage.

Malgré ces imperfections inévitables, ce buste est intéressant. Les seins et le ventre sont bien sculptés, et le profil du visage a été taillé avec soin.

Le front presque droit occupe un peu plus du tiers du visage. Le nez est gros et arrondi, nullement épaté; les lèvres sont épaisses; la lèvre supérieure avance sur la lèvre inférieure. Le menton est fuyant, sans relief, comme celui de la mâchoire de la Naulette. Les pommettes des joues sont légèrement saillantes. L'oreille est grande, épaisse, mais bien bordée et pourvue d'un lobe inférieur étroit, adhérent à la joue. Trois entailles sur le cou figurent des colliers. Les seins sont allongés, pendants et terminés inférieurement par des bouts dont le sculpteur a peut-être exagéré la grosseur, car il leur a donné l'aspect de tettes. Malgré l'apparence bestiale causée par la longueur de ces bouts, la courbe du profil des seins est



harmonieuse. La poitrine est plus épaisse que large; mais peut-être ne faut-il pas attacher une grande importance à ce caractère qui me paraît avoir été nécessité par la forme de la dent. D'ailleurs l'épaisseur du corps aurait diminué si le dos avait été taillé. Le ventre volumineux et pendant est latéralement comprimé et proéminent en avant. Il est caréné entre le creux de l'estomac et le nombril; l'angle de sa carène est aplati, et forme un étroit méplat. Les flancs obliques et vastes se relient à angles obtus avec ce méplat. Le diamètre antéro-postérieur, à la hauteur des hanches et du bassin, est plus grand que le diamètre latéral. Cela tient à la proéminence du ventre. Des plis graisseux couvrent les hanches et les côtés.

Ce buste nous est parvenu intact, tel qu'il est sorti des mains de l'ouvrier. C'est la seule sculpture qui nous renseigne sur les traits du visage de la race adipeuse.

2° *La Vénus de Brasempouy* (voyez pl. I, II et III). — C'est un ivoire recueilli, en 1892, par les ouvriers de l'Association française qui l'ont surnommé *La poire*, en raison de l'énormité de la cuisse. Elle gisait dans la partie droite de la grotte, non loin du rocher qui en forme la paroi occidentale. C'est l'œuvre d'art la plus parfaite qui soit sortie des mains des sculpteurs éburnéens. Malheureusement elle a été mutilée et il n'en reste que le ventre, la hanche et la cuisse droite. Telle qu'elle est, elle donne des renseignements précis et très intéressants sur la race adipeuse quaternaire.

Une échancrure semi-circulaire à la place où se terminaient inférieurement les seins indique qu'ils étaient pendants. Le ventre est volumineux, pendant, presque replié. Il est comprimé latéralement, proéminent en avant et caréné entre le creux de l'estomac et le nombril. L'angle de la carène est émoussé. Les flancs sont obliques et vastes. La cuisse est énorme, en forme de cône renversé à très large base, comme il convient pour porter un ventre si développé et les fesses qui devaient lui faire contrepoids. Elle est bien modelée et très bombée en avant. Cette voussure qui forme une sorte de mollet est évidemment due à un revêtement de graisse pareil à celui des cuisses des femmes Bosjesmanes. La cassure des fesses semble indiquer de la stéatopygie. Mais cette conformation que l'épaisseur et le développement des tissus fibro-graisseux de la cuisse rendent probable ne doit pas être mentionnée comme certaine; et le fût-elle, il resterait à savoir si la stéatopygie de la femme éburnéenne était identique à celle des Bosjesmanes: car il y en a plu-

sieurs sortes. Celle des Bosjesmanes n'est pas la même que celle des femmes ouoloves.

Le pli de l'aîne décrit une courbe gracieuse, se dirigeant vers une légère dépression située entre la saillie formée par la tête du fémur et celle du bord supérieur du bassin. Le tissu graisseux qui recouvre la hanche n'a rien d'exagéré et n'est guère plus volumineux que dans notre race. Le mont de Vénus est vaste, triangulaire, peu saillant. Les organes sexuels sont remarquables par le développement des nymphes terminées par un appendice vulviforme. C'est un trait de ressemblance de plus avec les femmes Bosjesmanes, qui ont aussi un appendice beaucoup plus long, il est vrai et de forme cylindrique. Le système pileux paraît bien développé. Des rangées de poils disposés en bandelettes couvrent le ventre au-dessus du nombril.

Si l'on rapproche ce fragment de statuette du buste de femme du Mas-d'Azil, on voit qu'ils ont pour caractères communs la forme des seins et celle du ventre. Ce sont les seuls organes qui pouvaient être comparés, car le reste du corps manque chez l'un ou chez l'autre.

3° *Le manche de poignard de Brassem-pouy* (pl. IV, fig 1, 1a, 1b). — Cet ivoire a été recueilli en 1894, dans la partie gauche de l'avenue de la grotte, au cours des fouilles que M. de Laporterie et moi nous y avons faites. Il est en assez mauvais état, car il se trouvait dans de la terre mêlée de cendre, et les ivoires qui gisent dans ces conditions, à Brassem-pouy, sont moins bien conservés que les autres (1).

Il représente le tronc d'une femme adipeuse n'ayant ni bras ni tête et n'en ayant jamais eu. La lame formée par le prolongement du dos avait 0<sup>m</sup>,025 de largeur et 0<sup>m</sup>,005 d'épaisseur. Elle est brisée : sa longueur est donc inconnue.

Dans ces sortes d'œuvres d'art, la vérité des formes est souvent sacrifiée à la commodité de l'arme ou de l'instrument. Il faut avant tout que le poignard soit solide et bien en main. Le tronc de femme a les seins cylindriques, énormes et pendants. Il a aussi un ventre pendant et très volumineux, dont la partie supérieure paraît légèrement carénée. Le dos est presque sans épaisseur. La nécessité de le

(1) Tout ce qui tombait dans les foyers était détruit ; mais souvent on en a retiré de la cendre que l'on a jetée plus loin. De là, en beaucoup d'endroits, de la terre et de la cendre mêlées ensemble.

transformer en lame a empêché l'artiste de donner au thorax un diamètre antéro-postérieur suffisant. La dépression médiane qui suit la colonne vertébrale est bien indiquée. Sur les hanches sont deux énormes gibbosités qui ressemblent à des fesses, mais qui se terminent précisément un peu au-dessous de l'endroit où celles-ci devraient prendre naissance. En réalité il n'y a pas de fesses placées comme elles devraient l'être; et une femme constituée de la sorte aurait éprouvé de la peine à s'asseoir. — Quoi qu'il en soit, cette poignée nous donne deux caractères que nous avons déjà observés chez les deux statuettes précédentes : les seins allongés et pendants, le ventre volumineux et pendant, caréné à sa partie supérieure. Elle nous en fournit un troisième, que nous avons aussi remarqué mais à un bien moindre degré sur les deux premières statuettes : les gibbosités graisseuses des hanches. Le sculpteur qui a fait le manche de de poignard paraît avoir voulu représenter une femme déjà mûre. Les modèles des autres statuettes étaient certainement plus jeunes.

4° *La femme au renne* (voyez pl. V, fig. 4). — *La femme au renne*, plus connue sous le nom de *femme enceinte*, a été recueillie à Laugerie-Basse par l'abbé Landesque. Elle a été burinée sur une palme de renne. C'est, au point de vue de l'art, une œuvre médiocre. On y voit une femme couchée à côté de son renne. Le renne est au premier plan, la femme au second. Tous deux sont représentés par le procédé de la gravure au champlevé, plutôt que par celui de la sculpture. La tête de la femme, le dos et le devant du renne manquent par suite d'une cassure ancienne.

Elle a un ventre très volumineux qui a fait croire, peut-être avec raison, à une grossesse. Les seins ne sont pas indiqués, ou, s'ils le sont, c'est par de simples hachures. La poitrine est bombée; le bras est grêle; il va en diminuant d'épaisseur de l'épaule au coude. Les fesses sont épaisses, mais sans stéatopygie. Les cuisses ont à peu près le contour externe de celles de la Vénus de Brassembouy vue de trois quarts dans la figure 1<sup>re</sup> de la planche I. Mais elles ne sont pas bombées par devant. Il est probable que le graveur, tenant à rendre apparents les organes sexuels que l'on n'aurait pas dû voir dans la position où est la femme, n'a pas voulu les masquer par le mollet crural et l'a supprimé. Le sexe est indiqué par une simple raie. Système pileux très développé. Les poils figurés par des hachures, sont très longs sur les cuisses, courts sur le mont de Vénus. Ils sont disposés en bandelettes sur le ventre et sur la poitrine.

Ces bandelettes semblent indiquer des parties plus foncées et former de véritables zébrures. Celles de la Vénus de Brassempouy ne sont pas dirigées dans le même sens. Mais le pelage des animaux domestiques varie d'individu à individu. Pourquoi celui de l'homme aurait-il été uniforme sur tous? Il y a eu certainement, dans le passé, des races velues. De nos jours, l'atavisme en reproduit de temps en temps les types; et la Bible nous apprend qu'à côté du pasteur Jacob à la peau glabre, il y avait le chasseur Ésaü non moins couvert de poils qu'un animal.

La femme au renne est parée d'un collier de perles et de six bracelets au bras gauche.

5° *Fragments de sculpture* (voyez pl. V, fig. 3). — Ivoire trouvé à Brassempouy, au cours des fouilles de l'Association française, délaissé sur le gisement et recueilli par le comte de Poudenx.

J'ai fait phototyper ce fragment de sculpture dont je n'ai pu déterminer la signification d'une manière certaine. On dirait que l'on a voulu représenter des cheveux???. Je crois qu'il vaut mieux ne rien préciser. Dans une grotte comme celle de Brassempouy, il faut tout recueillir, tout figurer. De nouvelles découvertes peuvent donner l'explication de formes restées obscures; mais lorsqu'une interprétation n'est pas certaine, il vaut mieux s'abstenir et ne pas insister.

### *Résumé.*

L'étude des quatre statuettes, dont la description précède, prouve qu'aux temps glyptiques, il y avait, dans la région sous-pyrénéenne du pays de Gaule, une race humaine remarquable par le développement du système adipeux dans le bas du torse et dans les cuisses de la femme. On peut la caractériser de la manière suivante :

Front presque droit, occupant à peu près le tiers du visage. Pommettes des joues légèrement saillantes. Nez gros, arrondi, non épaté. Lèvres épaisses; la lèvre supérieure avance sur l'inférieure. Menton fuyant, sans saillie, comme celui de la mâchoire de la Naulette. Oreille épaisse et grande, mais bien bordée, ayant un lobe inférieur étroit, allongé, très distinct, adhérent à la joue. Seins longs, cylindriques et pendants. Ventre volumineux, proéminent et pendant. Comprimé latéralement, il est caréné entre le creux de l'estomac et le nombril. L'angle de la carène est obtus, émoussé ou même aplati. Plis graisseux sur les côtés et gibbosités graisseuses

plus ou moins développées sur les hanches. Cuisses épaisses, adipeuses, ayant par devant un mollet crural. Mont de Vénus large, triangulaire, peu saillant. Nymphes prolongées en un appendice vulviforme. Jambes grêles. Système pileux très développé. Le ventre et la poitrine sont couverts de poils disposés en bandelettes. Si l'on cherche, parmi les populations actuellement existantes, celles qui se rapprochent le plus de cette race, on reconnaît que ce sont les Bosjesmans. Eux aussi sont caractérisés par le développement du système adipeux, dans le bas du torse, chez la femme. La femme Bosjesmane a, comme celle des temps quaternaires de nos régions, des plis graisseux sur les côtés, des gibbosités sur les hanches; elle a le mollet crural; elle est longinympe. Sans doute on peut noter entre ces deux types de grandes différences : la forme du nez, celle du menton, la carène si remarquable du ventre des femmes glyptiques. Mais les caractères communs sont trop nombreux pour ne pas attirer l'attention. Les deux races sont adipeuses. Les Bosjesmans et les Somalis sont des rameaux survivants partis du même tronc que la race éteinte des cavernes.

#### DEUXIÈME GROUPE

Je range dans ce groupe la figurine à la ceinture, la fillette, la figurine à la pèlerine, l'ébauche et la figurine à la capuche. Toutes sont en ivoire et proviennent de Brassempouy.

1° *La fillette* (voyez pl. VII, fig. 2 et 2 a). — Cette figurine, la seule de ce groupe dont le sexe soit clairement indiqué, a été recueillie dans le côté gauche de l'avenue, près de l'entrée de la grotte, par M. Mascaraux qui est venu plusieurs fois nous assister, en 1894, quand M. de Laporterie et moi nous avons fouillé de concert le gisement du Pape. Elle n'a que 0<sup>m</sup>,047 de longueur. C'est un jouet d'enfant taillé en quelques coups de silex. Le visage est informe. Un éclat d'ivoire a été enlevé à la place des seins. Le corps est cylindrique. Le sexe est indiqué par une raie; les jambes sont jointes. La figurine n'a probablement jamais eu de pieds. Elle paraît avoir de longs cheveux; c'est presque le seul détail à retenir.

2° *Figurine à la ceinture* (voyez pl. VII, fig. 1, 1a, 1b), — Elle a été recueillie à droite, près de l'entrée de la caverne, au cours des fouilles que M. de Laporterie et moi, nous avons faites ensemble en

1894. Comparée aux statuettes du groupe précédent, elle est svelte et élancée. La tête, la poitrine et les épaules font défaut. Une ceinture lui enserre la taille. La dépression du dos, suivant la colonne vertébrale, est profonde. Les fesses à peine séparées par une très petite raie sont si exigües qu'il est évident qu'elles n'étaient pas ainsi faites. Il y a du convenu dans cette manière de les représenter. On dirait que l'artiste a voulu s'éloigner le plus possible des formes adipeuses. Les jambes dépourvues de pied sont jointes et terminées en pointe. Les cuisses et les hanches ont des contours féminins. Le ventre est plat comme celui d'un homme. A sa partie inférieure est une forte nodosité en losange, très saillante, placée plus bas et plus en avant que ne le sont les organes sexuels des femmes de notre race. Cette disposition et l'aplatissement du ventre font éprouver un certain embarras à indiquer le sexe de la statuette. Les hommes Bosjesmans sont exempts des gibbosités graisseuses de leurs femmes. Il devait en être de même de ceux de la vieille race adipeuse. Cette figurine ne représenterait-elle pas l'un deux? Mais s'il en était ainsi, pourquoi l'artiste éburnéen aurait-il remplacé les attributs masculins par une masse informe? Les sculpteurs de la Grèce et ceux même de notre époque les ont toujours représentés distinctement: et, en un temps où l'on allait nu, où les sentiments de pudeur n'étaient pas éveillés, puisque nul n'avait de pagne, on se serait évertué à dénaturer leurs formes! C'est invraisemblable. J'ai montré cette statuette à de nombreuses personnes: presque toutes ont été d'avis qu'elle représentait une femme dont le mont de Vénus ferait une saillie exagérée et se terminerait par une vulve restée cachée. Quand la femme est debout, on ne voit pas ses organes sexuels. J'enregistre ces opinions, après avoir exposé le pour et le contre; mais il suffit que de pareilles questions puissent être discutées pour montrer que les figurines du second groupe nous donnent, sur la race qu'elles représentent, des notions beaucoup moins précises que celles du premier.

3° *L'ébauche* (voyez pl. VII, fig. 3, 3a, 3b). — Cet ivoire a été recueilli par les ouvriers de l'Association française dans la partie droite de la grotte, en 1892.

C'est une statuette brisée au bas du ventre, dont nous n'avons que la partie inférieure. Les cuisses ont une ampleur et des contours féminins. Le sexe est indiqué de la même façon que sur la figurine à la ceinture. Les jambes sont jointes, assez fortes et d'une longueur proportionnée à celle des cuisses. Ce n'est qu'une ébauche. Les

pieds ne sont pas dégrossis. On voit les coups de gouge et de racloirs sur les membres. Telle qu'elle est, elle est très intéressante, car elle prouve que ces sculptures n'étaient pas importées et qu'elles étaient faites sur les lieux.

4° *Figurine à la pèlerine* (voyez pl. V, fig. 1, 1a). — Cet ivoire a été recueilli à côté de la figurine à la ceinture, au cours des fouilles que M. de Laporterie et moi nous avons faites en 1894. C'est un fragment de torse brisé en long. Une pèlerine ou un capulet descend sur les épaules. Le bras taillé en relief est appliqué contre le corps et replié sur la poitrine. Il est large à l'épaule et va en diminuant de grosseur jusqu'au coude.

Malgré cette forme féminine, il n'y a pas apparence de sein sur l'étroite portion de poitrine restée intacte. Il est donc très possible que ce fragment soit celui d'une statuette d'homme.

5° *La figurine à la capuche* (pl. V, fig. 2, 2a et pl. VI). — Cet ivoire a été recueilli dans l'avenue, du côté gauche, au cours des fouilles que M. de Laporterie et moi nous avons faites en 1894. Il est très bien conservé, comme tous ceux qui ont été trouvés dans la terre ocreuse non mêlée de cendre. C'est une tête convertie d'une capuche descendant jusqu'aux épaules, rappelant par sa forme la perruque égyptienne dont elle diffère par les plis drapés qui encadrent le visage et le cou. Voici sa description :

Visage en triangle, un peu plus large que long. Front large et bas. Sourcils droits, très longs, abritant des yeux allongés, un peu obliques et bridés. Nez long, étroit, aplati. Menton saillant et pointu. La bouche n'est pas indiquée. Cou allongé. L'aspect de cette figure est mongolique.

Quoique les œuvres des sculpteurs ne présentent pas les mêmes garanties d'exactitude que le vivant, j'ai prié M. Verneau de prendre les mensurations de cette tête. Voici le résultat de ses observations :

A. <i>Crdne.</i> — Diamètre antéro-postérieur maximum. . . . .	19 <sup>mm</sup> ,5
Diamètre transverse maximum. . . . .	18 <sup>mm</sup> ,5
Indice céphalique horizontal. . . . .	94.87

Dans les races mongoliques en général (abstraction faite des Chinois et des Japonais), l'indice céphalique varie, d'après les *Crania ethnica* du D<sup>r</sup> Hamy, entre minimum 83,13 chez la femme thaï (Siam et Laos) et maximum 88,09 chez la femme bouriate.

L'indice céphalique de la statuette montre donc une brachycé-

phalie plus accusée que chez la race mongolique la mieux caractérisée à ce point de vue.

B. <i>Face.</i> — Hauteur de la face. . . . .	43 <sup>mm</sup>
Diamètre bizygomatique maximum. . . . .	46 <sup>mm</sup>
Indice facial. . . . .	81.25
Nez : longueur . . . . .	5 <sup>mm</sup>
— largeur. . . . .	3 <sup>mm</sup>
Indice nasal . . . . .	60 <sup>mm</sup>

Par l'indice facial, la statuette révèle un type à face relativement plus large que celle d'aucune population vivant actuellement.

Par contre, le nez est remarquablement long et étroit.

Ainsi, la mensuration des parties osseuses confirme pleinement les indications données par l'aspect du visage.

En résumé, les statuettes du second groupe appartiennent à une race svelte, maigre, élancée, beaucoup plus voisine de la nôtre que celles du premier. Les membres étaient à peu près conformes aux nôtres. Le visage était très différent; et la nodosité saillante du bas du ventre fait soupçonner des dissemblances encore plus grandes. Les individus de cette race portaient des rudiments de vêtements (pèlerine, capuche, ceinture), moins pour se garantir du froid que pour se parer. Les femmes adipeuses n'avaient que des colliers et des bracelets. Il semble donc (s'il est permis de généraliser et de conclure, quand on possède un si petit nombre d'observations) que la condition sociale des personnes du second groupe ait été meilleure que celle des femmes du premier. Elles vivaient ensemble dans les mêmes grottes. De nombreux mélanges devaient résulter de cette cohabitation. La *Vénus impudique* de M. de Vibraye paraît être la représentation d'une métisse, et la *femme au renne* en était peut-être une également.

D'où venaient ces populations? Étaient-elles autochtones? Descendaient-elles de fugitifs du continent atlantique dont les dernières îles s'effondraient dans l'Océan? La race adipeuse paraît avoir été fort ancienne. La forme du menton permet de la rattacher à celle de la Naulette. Les rameaux du tronc auquel elle appartenait devaient couvrir, aux temps quaternaires, toute l'Afrique et une partie de l'Europe. A l'époque des Pharaons, elle était peut-être déjà éteinte dans nos régions; mais ses races-sœurs, quoique refoulées et en décadence, occupaient encore de vastes espaces, du Somal au Cap. Les Égyptiens qui les ont connues nous ont transmis l'image des femmes du pays de Poun, remarquables par leurs gibbosités fessières. De nos jours les races adipeuses sont partout en voie



d'extinction, malgré le goût des Nègres et même des Berbères pour les formes opulentes. Les Somalis et les Bosjesmans subsistent encore ; mais ils sont dans des conditions d'infériorité qui les placent au bas de l'échelle sociale.

Les races longinymphes non stéatopyges sont plus prospères. Les Coptes, les Maures, les Abyssins et diverses autres peuplades en sont les représentants en Afrique, et les lois de l'atavisme en reproduisent fréquemment le type en Europe.

Les découvertes de Brassempouy ouvrent de nouvelles voies à la partie de la science anthropologique basée sur l'ostéologie. Les tissus graisseux ne laissent pas de trace sur le squelette, et l'on s'était trop habitué à ne voir dans la plupart des ossements humains de la période glyptique que les vestiges d'individus plus ou moins voisins des Berbères. Le problème des populations anciennes du Midi de la France est plus compliqué. La race de Cro-Magnon n'est probablement qu'un apport humain des derniers temps magdaléniens. La race basque remonte, dit-on, dans la nuit des temps. Mais la nuit des temps enveloppe l'époque asylienne (1) et même l'époque néolithique tout entière aussi bien que l'ère quaternaire. La langue basque est incontestablement très ancienne. Les hommes qui la parlent aujourd'hui sont de sang très mêlé. Quelles furent les populations qui la parlèrent primitivement ? Quels furent leurs caractères physiques ? Le problème n'est pas encore résolu. Mais il n'y a guère apparence qu'elles aient été adipeuses et longinymphes. Les découvertes de Brassempouy font donc remonter l'histoire de l'homme du Midi de la France dans un passé plus lointain que celui où quelques-uns de nos savants semblaient vouloir l'arrêter.

(1) L'époque *asylienne* (d'*Asylum*, Mas-d'Azil) est celle qui sépare les temps quaternaires de ceux où les haches en pierre polie furent inventées. On est resté presque sans notion sur elle jusqu'en 1886, date à laquelle j'en ai découvert les vestiges dans la grotte du Mas-d'Azil. On l'appelait alors la lacune. Les assises qui la représentent reposent sur les dernières couches de l'âge du renne caractérisées par de gros lissoirs en ramure de cerf élaphe. Elles sont au nombre de deux : l'assise à galets coloriés et l'assise à escargots qui est l'équivalent des *kjoekkenmoeddings*. L'étude des objets qu'elles renferment nous fait assister aux progrès du polissage inventé dès la fin de la période tarandienne et appliqué aux racloirs, aux ciseaux et aux tranchets, avant de l'être aux haches. Elle nous renseigne sur les arbres fruitiers de cette époque et sur d'autres sujets très intéressants. La couche qui contient les haches en pierres polie, celle où l'on trouve quelques objets en bronze, au milieu de l'outillage néolithique encore employé par la masse de la population, l'assise protosidérique sont également très riches dans cette grotte et pleines d'enseignements.

# L'AGE DES SÉPULTURES DE LA BARMA GRANDE

PRÈS DE MENTON

(RÉPONSE A M. D'ACY)

PAR

Le D<sup>r</sup> R. VERNEAU

Les découvertes faites en 1892 par M. Abbo dans la Barma Grande furent le point de départ de discussions vives, souvent passionnées, qui n'eurent pas pour résultat — est-il besoin de le dire? — de mettre d'accord les anthropologistes. Mêlé moi-même à ces discussions, je n'avais pas cru devoir alors répondre à de violentes attaques, dont il m'eût été bien facile de montrer l'inanité; mais le parti-pris évident qu'elles dénotaient me dispensait de les réfuter.

Le débat paraissait épuisé lorsqu'au mois d'octobre 1894 la *Revue des questions scientifiques* de Bruxelles publia une note intitulée : *De l'âge des sépultures des grottes des Baoussé-Roussé*, note qui avait été communiquée d'abord au Congrès scientifique international des catholiques. Son auteur, M. d'Acy, n'est pas allé aux Baoussé-Roussé, il n'a rien vu lui-même, mais il n'en discute pas moins avec véhémence les arguments invoqués par ceux dont il ne partage pas la manière de voir. Il semble avoir surtout à cœur de réfuter les idées que j'ai émises dans un mémoire publié en 1892 (1), et, à l'appui de sa thèse, il réédite des insinuations, des erreurs dont il me semble utile de faire justice une fois pour toutes, la compétence de M. d'Acy en matière de préhistorique pouvant en imposer à ceux qui ne connaîtraient pas bien les raisons invoquées par ses adversaires.

Dès le début de son mémoire, M. d'Acy ne me paraît pas faire preuve d'une logique bien rigoureuse. Des savants avaient prétendu que les sépultures des Baoussé-Roussé étaient néolithiques, et, de mon côté, je faisais remonter celles de la Barma Grande à

(1) R. VERNEAU, *Nouvelle découverte de squelettes préhistoriques aux Baoussé-Boussé, près de Menton*, in *L'Anthropologie*, t. III, 1892.

l'époque intermédiaire entre le paléolithique et le néolithique. « Si je parviens, dit-il, à montrer que l'attribution à l'époque néolithique ne s'impose en aucune façon, j'aurai prouvé, du même coup, que celle à une époque intermédiaire ne le fait pas davantage (1). » Certes, voilà un raisonnement qu'on ne saurait donner comme exemple de logique. Toutefois je ne veux pas insister, et j'arrive de suite à l'examen des critiques formulées par l'auteur.

Avec beaucoup d'autres, je m'étais cru autorisé à dire que les sépultures n'étaient pas contemporaines des couches au milieu desquelles on les rencontre, que les individus dont elles renfermaient les restes avaient été « *inhumés* » dans un terrain plus ancien, et j'ajoutais que M. Rivière lui-même reconnaissait qu'il y avait eu *inhumation*. M. d'Acy s'empare d'une phrase de mon travail, la cite d'une façon inexacte et ajoute : « M. Verneau altère évidemment le sens du passage de l'ouvrage de M. Rivière auquel il fait allusion, auquel il renvoie. » Pour prouver son dire, il cite lui-même... un autre passage du livre dont il s'agit. Je passe encore sur ce procédé, et je reconnais volontiers que M. Rivière n'attache pas au mot « *inhumation* » le sens que tout le monde lui accorde. Ce que je maintiens, c'est que, dans la Barma Grande, une fosse avait été creusée pour y déposer les cadavres et qu'on en voyait les limites du côté opposé à l'entrée.

M. d'Acy soutient que le fait n'est pas possible parce que les squelettes gisaient à une trop grande profondeur : « Je ne crains pas, dit-il, de déclarer impossible que les hommes de l'époque néolithique aient creusé de pareilles fosses, de pareils *puits* (2). » Et les puits à silex du Bas-Meudon, du Petit-Morin, de Nointel, du Mur-de-Barrez? et les exploitations minières de Spiennes, de Cissbury, etc., ne doit-on pas les attribuer aux hommes de l'époque néolithique? Nous supposons tous les archéologues d'accord sur ce point; nous nous trompions sans doute, car si nos ancêtres de la pierre polie n'ont pu creuser de fosses dans le sol journallement foulé aux pieds, journallement tassé des grottes des Baoussé-Roussé, M. d'Acy ne peut les regarder comme les auteurs des travaux autrement remarquables que je viens de rappeler.

Mais pour creuser une fosse, il eût fallu remuer les couches supérieures, et notre auteur affirme « qu'il n'y a eu aucun remaniement des dépôts anciens » (3). Il invoque le témoignage de

(1) E. d'ACY, *De l'âge des sépultures des grottes des Baoussé-Roussé*, p. 8.

(2) E. d'ACY, *op. cit.*, p. 33.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 28.

M. Issel, qui viendrait dissiper les derniers doutes s'il en pouvait rester. « Chargé par le Ministre de l'Instruction publique d'Italie d'aller examiner les premières trouvailles de M. Abbo, il se rendit immédiatement à Menton; et il déclare que « de toute façon, les « restes humains étaient contenus dans un dépôt intact, situé sous « des stratifications régulières de terre charbonneuse et de cendres » (1). — M. d'Acy n'est vraiment pas heureux dans le choix de ses arguments. Comment, en effet, M. Issel aurait-il pu constater les stratifications régulières dont il parle quand il tombe sous le sens que, pour découvrir les squelettes, M. Abbo avait dû enlever toutes les couches sus-jacentes? M. d'Acy m'objectera, comme il l'a déjà fait, que j'ai reconnu moi-même « l'existence de petits foyers en place au milieu de couches limoneuses ». Le fait est absolument vrai, mais j'ai eu soin de faire observer qu'il a été constaté en dehors de la tranchée pratiquée pour l'ensevelissement des corps; et, ainsi que je l'écrivais en 1892, si le sol « n'a pas été remanié dans la totalité de la caverne, il ne s'ensuit pas que des remaniements partiels n'aient pas eu lieu ».

Ces remaniements partiels sont mis en évidence par le mélange des faunes rencontrées à un même niveau. Comme preuve de ce mélange, j'ai reproduit une liste d'espèces mammalogiques que j'avais empruntée à M. Rivière. M. d'Acy ne pouvait guère récuser l'auteur que je citais, car c'est presque exclusivement sur son ouvrage qu'il s'appuie pour réfuter mes conclusions; aussi admet-il d'abord ces mélanges, qu'on a observés « tout semblables, tout aussi extraordinaires », dans quelques gisements où des remaniements n'ont pu avoir lieu. « On a cru, il est vrai, que *Rhinoceros tichorhinus* et peut-être *Ursus spelæus*, s'étaient éteints de bonne heure. Mais il est établi aujourd'hui qu'ils vivaient encore pendant l'âge du renne et même à un moment avancé de cet âge (2). » Et, comme conclusion, il dit : « le mélange des faunes d'âges différents n'existe pas dans les dépôts de nos cavernes » (3). On ne saurait se contredire plus formellement. D'ailleurs, ce n'est pas seulement le *Rhinoceros tichorhinus* que cite M. Rivière, mais bien toute une faune ancienne; et, à côté de ces animaux éteints, il énumère un nombre tout aussi grand d'animaux qui, de nos jours, sont en pleine prospérité.

Il y a plus : à des niveaux supérieurs aux squelettes humains on a recueilli des ossements d'animaux quaternaires; dans le voisinage

(1) E. d'Acy, *op. cit.*, p. 29.

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 14.

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 15.

immédiat des squelettes on n'a plus trouvé aucune espèce mammalogique caractéristique de cette époque. « Ce n'est encore là, dit M. d'Acy, qu'une preuve négative », et « pour que l'absence de ces espèces auprès des débris humains fût réellement significative », il faudrait « que *tous* les animaux des derniers temps quaternaires aient appartenu à des espèces aujourd'hui éteintes ou émigrées. » C'est sans doute aller bien loin, et M. d'Acy sent si bien la valeur de mon argument, quoiqu'il dise le contraire (1), qu'il cherche à faire naître des doutes sur le fait lui-même. Les ossements, demande-t-il, « étaient-ils tous en contact avec les squelettes humains, ou dans leur voisinage immédiat? Cela me semblerait fort extraordinaire. Ce n'est pas M. Verneau qui les a recueillis... les fouilles de M. Abbo n'ont certainement pas été conduites avec le soin désirable », etc. (2). Pour satisfaire la légitime curiosité de M. d'Acy, je lui répondrai que les ossements déterminés par MM. Filhol et Boule ont été recueillis sur mes indications, dans le voisinage des squelettes, et que le jeune Abbo a eu le soin d'indiquer la distance qui séparait chacun de ces os des restes humains. Il ne sert à rien, d'ailleurs, d'attaquer à ce propos la bonne foi du maître carrier, ou de son fils, car ils auraient eu intérêt à vieillir les sépultures, et, en second lieu, personne n'admettra qu'ils aient eu les connaissances nécessaires pour faire une sélection et éliminer tous les animaux quaternaires. Il faut donc bien accepter les faits tels qu'ils sont, et quoi qu'en dise M. d'Acy, ils ont une importance et une signification.

« L'industrie est parfaitement homogène dans la masse des dépôts », affirme notre contradicteur. Mais pour trouver cette homogénéité, il lui a fallu laisser de côté un certain nombre de trouvailles : « Je laisse de côté, bien entendu, déclare-t-il, les quelques objets polis ou d'un âge douteux qui ont pu être trouvés, je l'ai déjà dit, dans certains endroits des couches superficielles. J'en fais autant pour quelques grandes lames en silex, qui étaient auprès des squelettes et aussi ailleurs, et, en général, pour les mobiliers funéraires (3). » C'est là un procédé commode : en laissant de côté tous les faits qui peuvent être gênants, on est certain d'arriver aux conclusions que l'on désire ; mais alors on ne fait plus de la science.

Ce mobilier funéraire, d'ailleurs, « n'a rien qui *oblige* à l'attribuer à l'époque néolithique » (4) ; mais rien non plus n'oblige à l'attribuer

(1) « L'absence, auprès des squelettes trouvés en 1892, des restes d'animaux caractéristiques de l'époque quaternaire, n'a aucune importance » (*op. cit.*, p. 28).

(2) E. d'ACY, *op. cit.*, pp. 16, 17 (note).

(3) *Id.*, *ibid.*, p. 15, note.

(4) *Id.*, *ibid.*, p. 28.

à l'époque paléolithique. Ni les grandes lames en silex, ni les poinçons ou la pointe de flèche en os, ni les objets de parure n'ont de signification aux yeux de M. d'Acy. Mais alors pourquoi cherche-t-il à jeter le discrédit sur les découvertes elles-mêmes? A propos des lames de silex, il écrit : « Des doutes sérieux ont été émis par M. Rivière, au sujet de l'origine de la première. M. Saige, archiviste de la principauté de Monaco, l'aurait vue entre les mains de M. Abbo, vers 1885, c'est-à-dire sept ans avant la découverte des squelettes (1). » Voici ma réponse. De la première lame, je ne puis rien dire; mais j'ai assisté à la découverte des deux autres et j'en ai extrait une moi-même, en présence de M. Delerot, bibliothécaire honoraire de Versailles. Or, cette lame gisait sous la tête brisée du jeune sujet, et tous les fragments de ce crâne broyé se trouvaient dans la position qu'ils devaient occuper. A qui fera-t-on croire qu'un faussaire ait pu placer cette lame là où je l'ai rencontrée et remettre par-dessus les fragments de la tête dans leur position vraie?

D'après M. d'Acy, des lames « fort analogues » auraient été recueillies dans des stations incontestablement quaternaires. Mais malgré les analogies qu'elles présentent, les unes sont loin d'être identiques aux autres. Il en est de même des poinçons en os.

Quant aux objets de parure, ils doivent nous arrêter un instant. J'ai montré que les pièces trouvées à côté des cadavres offrent des différences considérables avec celles recueillies dans les couches voisines ou dans les couches supérieures; j'en ai conclu que la sépulture datée par des objets élégants, bien travaillés, est plus récente que le dépôt au milieu duquel les cadavres ont été inhumés et qui renferme, lui, des objets beaucoup plus frustes. Que répond M. d'Acy? Ici, il me faut citer textuellement : « M. Rivière a déclaré formellement que M. Abbo a vendu « à différentes personnes, comme des pendeloques réellement préhistoriques, de nombreux objets en os *fabriqués tout récemment* », et analogues à ceux mentionnés et figurés par M. Verneau comme provenant des foyers anciens. M. Rivière a pu se procurer deux des pièces qu'il regarde comme ayant été fabriquées récemment; et leur fausseté a été reconnue, dit-il, par M. d'Ault du Mesnil, par M. Cartailhac et par les membres de la Société d'anthropologie de Paris, auxquels il les a montrées.

« Cette accusation n'a été réfutée par personne, que je sache; et je pourrais m'en prévaloir, comme d'une fin de non-recevoir, contre l'observation de M. Verneau (2). » — M. d'Acy ne procède que par

(1) E. d'Acy, *op. cit.*, p. 48 (note).

(2) *Id.*, *ibid.*, p. 23.

insinuations; M. Rivière, beaucoup plus catégorique, m'avait accusé d'avoir acquis une série de pendeloques fausses « *comme des pièces vraies* », bien qu'il ne les eût jamais vues; et avec la même bonne foi il accusait M. Hamy, qui n'a jamais rien écrit sur les découvertes faites dans la Barma Grande, d'avoir, comme moi, pris « des objets faux pour des pièces vraies, des pendeloques modernes fabriquées tout récemment pour des bijoux préhistoriques (1). » Or, au risque de déplaire à MM. d'Acy et Rivière, je maintiens l'exactitude des faits sur lesquels je me suis appuyé. Ce dernier a pu se procurer deux pièces fausses; il ne s'ensuit nullement que celles représentées dans mon mémoire doivent être rangées dans la même catégorie. A part quelques pendeloques qui m'ont été remises isolées, les autres étaient enchâssées dans des fragments de brèches si dures que plusieurs objets se sont brisés quand, à grand'peine, je les ai dégagés de leur gangue, au laboratoire d'anthropologie du Muséum, en présence de plusieurs personnes qui pourraient en témoigner. Est-ce qu'un carrier quelconque est capable de fabriquer des brèches de cette nature? Nous ne voyons pas d'ailleurs à quels caractères M. Rivière a pu reconnaître, *sur des dessins*, la fausseté de pièces qui consistent en fragments d'os à peine taillés, à peine un peu polis par places. Si c'est la forme seule qui l'a amené à cette conclusion, nous pouvons lui faire observer que plusieurs de nos pendeloques offrent les plus grandes ressemblances avec celle qu'il a lui-même représentée comme absolument authentique (2). Or, pour tout esprit non prévenu, une différence considérable ressort à la simple inspection des figures entre les objets des couches anciennes et ceux que *j'ai moi-même trouvés* auprès des squelettes. Je persiste donc à croire que les sépultures de Barma Grande ne sont pas contemporaines des couches qui les renferment.

M. d'Acy constate « l'absence d'objets en pierre polie ou en poterie » et remarque que ce fait est « en opposition avec ce que l'on voit ordinairement dans les sépultures néolithiques » (3). Il insiste sur l'existence, parmi les ossements qui m'ont été communiqués par M. Abbo, de débris d'un cerf qui, par sa taille, se rapprocherait du *Cervus canadensis*; et, à l'appui de sa thèse..., il me cite encore d'une façon inexacte (4). — Le cerf en question ayant disparu de la contrée,

(1) E. RIVIÈRE, *Sur l'âge des squelettes humains des grottes des Baoussé-Roussé in Assoc. franç. pour l'avancement des sciences*, compte rendu de la 21<sup>e</sup> session.

(2) Voy. E. RIVIÈRE, *Op. cit.*, fig. 80.

(3) E. D'ACY, *op. cit.*, p. 29.

(4) Voici un exemple de la manière scrupuleuse dont M. d'Acy cite ses auteurs. Il me fait dire que parmi les espèces animales figure un cerf qui « se rapproche du

c'est vraisemblablement à une époque antérieure à l'âge de la pierre polie qu'il faut faire remonter les sépultures de la Barma Grande. C'est précisément ce que j'ai dit : l'absence de poterie et de pierre polie m'a empêché de regarder ces sépultures comme franchement néolithiques ; la présence de nombreux animaux vivant à notre époque et l'existence de *variétés* disparues m'ont fait reporter leur âge à cette période indéterminée qui s'est étendue entre les temps quaternaires proprement dits et l'époque actuelle.

Cette période pendant laquelle l'homme ne polissait pas encore ses outils en pierre, tout en fabriquant des instruments qui différaient de ceux des temps quaternaires, je l'avais assimilée à l'époque miolithique de M. Issel ; il paraît que je me trompais. J'étais également dans l'erreur, d'après M. d'Acy, lorsque j'écrivais : « Nous sommes tenté de faire remonter l'âge de la sépulture à l'époque cervidienne de M. Piette, c'est-à-dire à cette période intermédiaire entre l'époque quaternaire et l'époque néolithique proprement dite. » Comme il me fallait mal connaître l'époque cervidienne de M. Piette pour tomber dans de semblables erreurs ! Et, pour me le démontrer, mon contradicteur me renvoie à un travail publié par M. Piette en 1894 (1). Eh ! bien, dans ce mémoire je lis ce qui suit à propos de l'époque élaphienne, qui forme la seconde moitié de l'époque cervidienne : « *La faune de cette époque fut à peu près celle de l'époque actuelle... Le renne était en voie d'extinction, le mammouth avait peut-être déjà disparu. Le loup, le lynx, le chat sauvage, le renard, le blaireau, l'ours commun, le chevreuil, le chamois, le bouquetin, les équidés, le lièvre, le rat d'eau... prospéraient alors dans la région pyrénéenne.* » Or, je le demande, cette faune n'est-elle pas une faune de transition comme le reconnaît implicitement M. Piette, et comme je l'avais dit moi-même ?

Je n'ai pu répondre à M. d'Acy que sur les points qui m'ont paru les plus importants ; il m'eût été plus facile encore de réfuter certaines allégations d'un intérêt moindre, mais il m'eût fallu allonger démesurément cette note déjà trop longue. Je ne saurais toutefois la clore sans citer les conclusions que M. d'Acy propose de substituer aux miennes ; elles méritent d'être rapportées.

*Cervus canadensis*, qui appartient à une race aujourd'hui disparue ». Or, j'avais écrit ce qui suit : « on se trouve en présence de cerfs de deux tailles : l'un est entièrement semblable à notre cerf actuel ; l'autre, plus grand, se rapprocherait du *Cervus canadensis*. Mais la stature seule permet ce rapprochement, car aucun détail anatomique n'autorise à séparer le grand cerf des Baoussé-Roussé du cerf ordinaire. »

(1) E. PIETTE, *Notes pour servir à l'histoire de l'art primitif*, in *L'Anthropologie* t. V, 1894.



« Il me semble, dit l'auteur, que, de plus en plus, l'âge des sépultures des grottes des Baoussé-Roussé apparaît comme remontant, d'une façon certaine, à l'époque quaternaire. A quel moment de cette époque convient-il de les rattacher? J'ai cru que c'était à une période intermédiaire entre l'âge du Moustier et celui de Solutré.

« Mais aujourd'hui, — *en raison de la composition de la faune*, dont j'ai parlé plus haut, — je crois devoir les rapprocher de nous.

« Ce rajeunissement s'accorde d'ailleurs, d'abord avec *la présence dans l'industrie d'objets dont la confection, sans être spéciale à l'époque néolithique, s'est beaucoup développée et généralisée pendant cette dernière période*; puis, avec *les ressemblances que, parmi plusieurs différences — nous les avons signalées — nos sépultures présentent avec celles — complètement néolithiques — des grottes voisines, situées dans les environs de Finale...*

« Selon moi, les sépultures des cavernes des Baoussé-Roussé appartiennent à *la fin* de l'époque paléolithique; et, pour préciser davantage, elles sont *contemporaines* du gisement de Reilhac, *des dépôts de la période élaphienne* de M. Piette; en un mot, *elles datent des derniers temps de notre âge du renne* (1). »

Ainsi, après avoir déclaré que l'absence, dans la faune, d'espèces « caractéristiques de l'époque quaternaire » n'avait « aucune importance » (2); après avoir nié toute valeur aux arguments tirés de l'industrie et soutenu qu'aucun des faits invoqués n'avait « la signification qu'on leur attribue » (3), M. d'Acy est bien obligé de tenir compte de nos observations. Et alors il en arrive à placer les sépultures des Baoussé-Roussé aux « derniers temps de notre âge du renne », à « la période élaphienne de M. Piette », car ainsi le veut la faune, ainsi le montrent ces objets dont la confection « s'est beaucoup développée » pendant l'époque néolithique et ces sépultures qui ressemblent à « celles — complètement néolithiques — des grottes voisines ». Allons, Monsieur d'Acy, encore un petit pas en avant et vous vous rangerez complètement à mon avis, que vous êtes d'ailleurs si près de partager. En attendant, je ne puis que vous savoir gré de vos critiques qui, tout en étant présentées souvent d'une façon un peu vive, sont venues corroborer mes conclusions.

Pour reprendre cette discussion il faudra des faits nouveaux, car, jusque-là, nous ne pourrions que nous livrer à des répétitions fastidieuses, ce que je crains bien d'avoir fait dans cette note, pour laquelle j'implore l'indulgence des lecteurs de *L'Anthropologie*.

(1) D'ACY, *op. cit.*, pp. 36 et 37.

(2) *Ib.*, *ibid.*, p. 28.

(3) *Ib.*, *ibid.*, p. 28.

## NOTE

SUR

# LA PICTOGRAPHIE DE LA BASSE-CALIFORNIE

PAR

Léon DIGUET

---

La première notion, concernant les peintures que l'on rencontre de place en place sur les rochers, les falaises et à l'intérieur des grottes de la sierra formant l'arête saillante de la péninsule californienne, date du milieu du siècle dernier et est due aux missionnaires jésuites qui en donnèrent une description sommaire (1). Depuis lors, la Basse-Californie, en raison de son accès difficile et de son aridité, resta en dehors des investigations archéologiques qui furent poursuivies à plusieurs reprises dans le Nouveau-Mexique, l'Arizona et la Haute-Californie.

Ce fut seulement il y a une dizaine d'années que le Dr ten Kate (2), après un voyage d'exploration en Amérique, vint, par la description de quelques spécimens de pictographies rencontrés dans la partie méridionale de la péninsule, tirer de l'oubli un pays qui, par l'étude approfondie des vestiges épars qu'il renferme, pourra jeter quelque jour sur le problème si obscur des races ayant évolué dans le nord des régions mexicaines. Ayant parcouru dans une grande partie de son étendue la Basse-Californie, j'ai pu examiner avec soin les peintures assez bien conservées que l'on rencontre fréquemment dans la sierra et rapporter une série de vues photographiques propres à donner un aperçu suffisant du genre pictographique employé.

(1) Les missionnaires qui, en 1697, prirent possession de la Basse-Californie, au nom du roi d'Espagne et en furent les premiers colonisateurs, se bornent principalement, dans leur *Histoire de Basse-Californie*, à démontrer que ces sujets appartenaient à une race beaucoup plus avancée en civilisation que celle qui occupait alors le pays et ayant séjourné dans cette même région à une époque antérieure (CLAVIJERO. *Historia de la Antigua o Baja California*).

(2) *Bulletin ethnographique*, 1883, p. 320 et 1887, p. 235.

A défaut de toute autre classification plus scientifique, la pictographie californienne peut se diviser en deux catégories qui sont : 1° les simples pétroglyphes ; 2° les peintures consistant soit en un simple frottis à teintes plates, soit en traits linéaires, soit en l'association de ces deux derniers genres. La nature des sujets représentés consiste en caractères idéographiques, en personnages, en animaux ; ces deux derniers genres sont souvent associés de façon à figurer des scènes de la vie active, telles que chasses, batailles, etc.

Les couleurs employées sont le rouge, le jaune, le noir, le blanc provenant de roches volcaniques finement porphyrisées et délayées dans un vernis.

Les endroits où ces peintures ont été exécutées sont, à peu d'exception près, situés dans le voisinage de l'eau soit d'une source, d'une mare, d'un torrent ou au moins d'une de ces nombreuses excavations que l'on rencontre fréquemment dans cette aride région où l'eau séjourne quelque temps après les orages diluviens qui constituent le régime pluvial des pays désertiques.

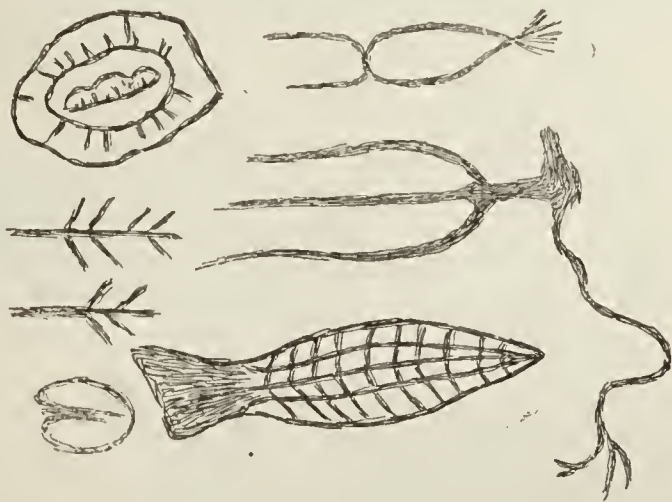


FIG. — Pétroglyphes de la cañada del Muerto.

Nous décrirons pour commencer les pétroglyphes : ces caractères sont gravés différemment suivant la nature de la roche sur laquelle ils sont pratiqués ; tantôt se sont de simples traits très déliés comme le montre la figure 1 (de la cañada del Muerto) exécutés sur un basalte dur coloré en roux à sa surface, paraissant avoir été pratiqués à l'aide d'un poinçon de roche plus dure, comme l'aurait fait un diamant sur le verre (1), tantôt sur une roche de même dureté. Les figures ont été fortement creusées à l'aide d'un martelage ; ces gravures s'appliquent aussi à la figuration des mêmes signes mais

(1) Les pétroglyphes de la cañada del Muerto se trouvent sur un éboulis de la coulée basaltique couvrant les plateaux environnants. Par cet effondrement l'accès était possible au fond du ravin qui, partout ailleurs, est bordé de falaises à pic. Les pierres, sur lesquelles les caractères étaient tracés, formaient de gros blocs dont les arêtes avaient été usées par le passage de l'eau et des graviers lors des pluies, de sorte que ces blocs avaient l'aspect de grosses pierres roulées.

principalement à la représentation d'animaux tels que des reptiles et même des cerfs qui sont alors exécutés de grandeur nature; ces



FIG. 2. — Pétroglyphes de la laguna de San Pedro.

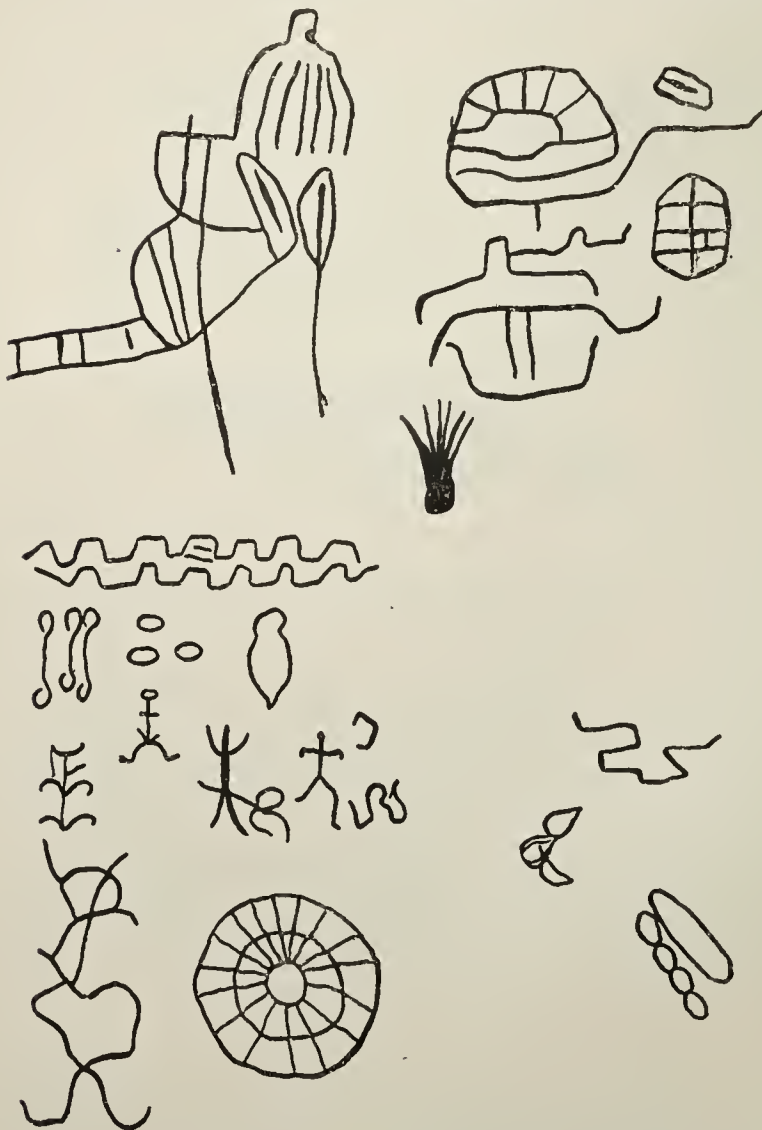


FIG. 3, 4 et 5. — Pétroglyphes de la cañada de Pinami.

de Santa Gertrudis, présentent quelques caractères qui se sont assez bien conservés (fig. 3 à 5).

signes se rencontrent dans l'arroyo de las Piedras pintas près de Mulege, à la Piedra pinta près de Comondu, à plusieurs endroits dans l'arroyo de Guajadami, à la laguna de San Pedro près du cerro de la Giganta (fig. 2). Presque toutes les parties fouillées de ces gravures paraissent avoir été constamment revêtues d'une couche colorée. Lorsque le travail s'adresse à des roches tendres telles que trachytes en voie de décom-

position, grès tendres ou tuf ponceux, etc., les traits sont gros, ont 1 ou 2 centimètres de large sur 1 de profondeur; ce type se rencontre assez fréquemment, mais vu l'état de désagrégation de la roche, il se trouve détérioré à un tel point qu'il est presque impossible de se rendre compte de la nature des sujets représentés. Toutefois, les falaises de la cañada de Pinami, situées environ à 8 kilomètres de l'ancienne mission

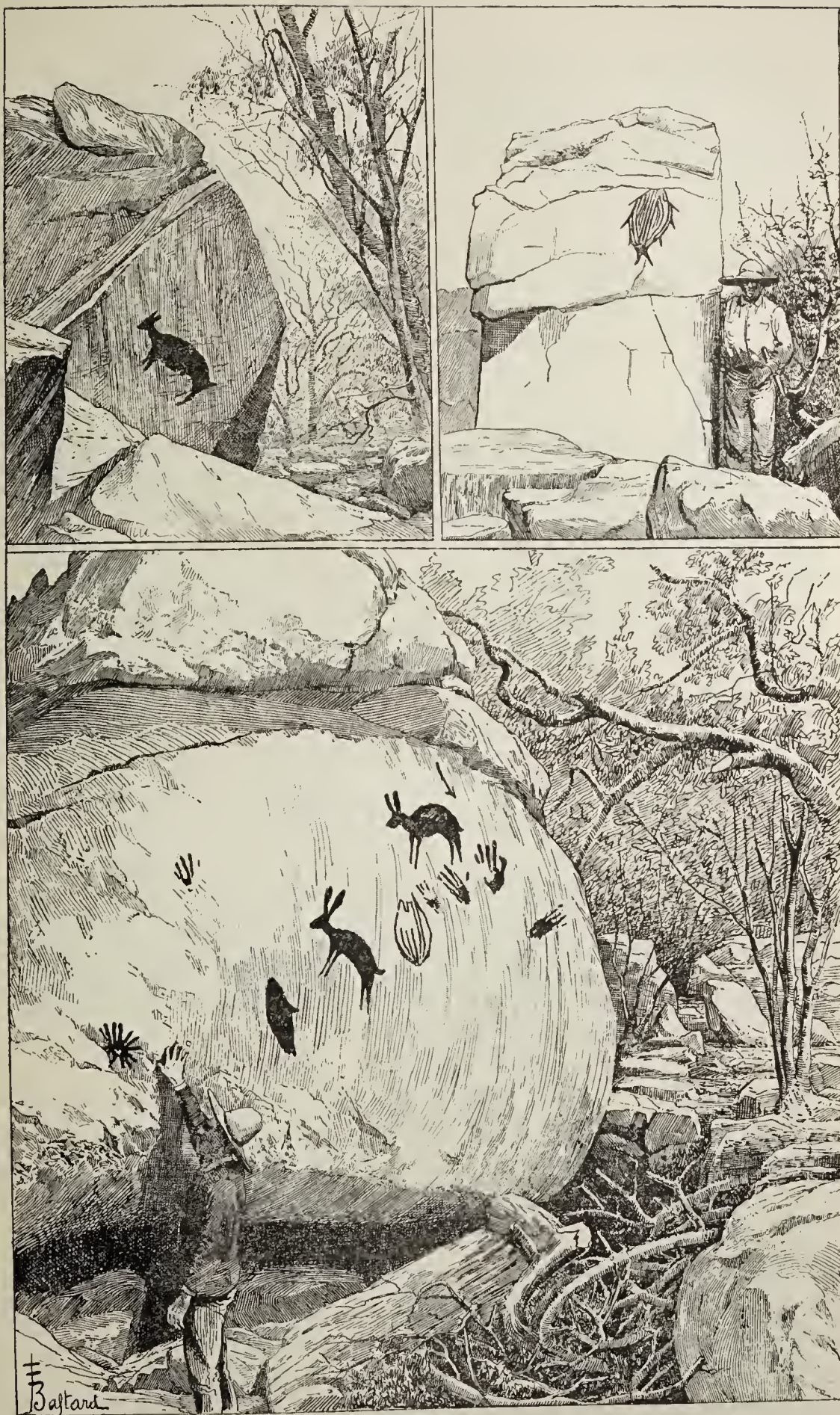


FIG. 6, 7 et 8. — Bloc granitique de la sierra de las Cacachillas, près du rancho del Palmarito.

Les peintures s'appliquent également au même genre de représentation que les pétroglyphes, et, en outre, à la reproduction des scènes animées : tantôt ce sont des blocs de rochers où se voient figurés en rouge des mains, des soleils, des signes divers, des animaux, etc. Telles sont par exemple les peintures d'un bloc granitique connu sous le nom de La Pintada (fig. 8) situé auprès du rancho del Palmarito, dans la sierra de las Cacachillas, à quelques lieues de



FIG. 9. — Peintures de la roche de los Pescaditos, sierra de las Cacachillas.

La Paz ; près du même rancho se trouve une pierre représentant un poisson (fig. 6). Ces pierres désignées généralement dans les localités sous les noms de Pinta, Pintada, Piedras pintas, se rencontrent assez fréquemment dans les sierras du sud ; ainsi, par exemple, un cerf est figuré sur un rocher dans la sierra voisine du village de San Bartolo (fig. 7). Des poissons se voient également sur un rocher de la sierra de las Cacachillas, près de l'arroyo de Santa Cruz, et l'endroit porte alors le nom de los Pescaditos (fig. 9). Toutes ces exécutions sont d'une facture grossière et primitive et semblent avoir été tracées à la hâte. Bien différentes de ces dernières sont celles que l'on rencontre en remontant vers le nord : là, la facture est plus soignée, et, quoique exécutées toujours à grands traits, les figures montrent, après quelque temps d'examen, un art qui n'était plus dans l'enfance et dont la décoration paraît avoir été le but cherché.

Les peintures précédemment mentionnées étaient sur roches isolées ou sur les flancs des falaises ; celles qui vont maintenant nous occuper composent l'ornementation des grottes ou des abris sous roche ; elles paraissent donc indiquer une habitation ou un lieu de réunion ; la disposition de l'endroit où elles se trouvent peut du moins le faire supposer.

Ces grottes sont presque toujours situées à une altitude assez élevée. Devant l'entrée une plate-forme est ménagée ; des indices de chemins, la reliant aux combles de la sierra, se remarquent de place en place, surtout aux endroits où la végétation s'est opposée à la destruction et au ravinement de cette voie ; quelquefois les déblais de la grotte sont amoncelés en monticule au devant dans le but pro-

nable d'en masquer l'entrée. L'intérieur n'offre rien de bien saillant; de place en place quelques excavations tantôt en forme de niche sur les parois, tantôt en simple creux pratiqué dans la roche dure du sol ayant dû servir de réservoir à eau ou de mortier à broyer.

Les peintures occupent généralement l'entrée de la grotte ou au moins les parties les plus éclairées; elles sont disposées de façon à ce qu'elles reçoivent la lumière solaire à certaines heures du jour. Les silhouettes, qui ne se présentent que sous l'apparence d'un schéma grossier lorsqu'on les examine de près et dans l'ombre, revêtent,



FIG. 10. — Personnages peints sur le frontispice de la grotte de San Borgita.

quand elles sont éclairées, une vigueur et un relief qui ne sont pas l'effet d'un simple hasard, mais bien d'une connaissance de l'art décoratif poussé à un degré assez raisonné. Telles s'offrent, à certaines heures du jour, les peintures décorant la grotte de San Borgita et les abris sous roche de San Juan (arroyos de San Pedro et du Palmarito dans la sierra de San Francisco).

*Grotte de San Borgita.* — La grotte de San Borgita, située près du rancho de San Baltazar, à environ 40 kilomètres de la petite ville de Mulege, se trouve dans la sierra à une altitude de 400 mètres au-dessus du niveau de la mer; elle est creusée dans un tuf

gréseux assez dur et paraît en partie avoir été travaillée de main d'homme. Sa profondeur est de 23 mètres; elle présente une ouverture de 25 mètres de large sur 5 d'élévation; une partie de l'entrée est masquée par un monticule paraissant provenir des déblais de la cavité.

La partie supérieure de l'entrée, formant le frontispice, est pour



FIG. 11. — Peintures de la grotte de San Borgita, près du rancho de San Baltazar.

ainsi dire uniquement affectée à la représentation d'une trentaine de personnages, pour la plupart percés de flèches, et paraît devoir figurer une scène de combat où les morts jonchent le sol (fig. 10 et 11).

Les personnages, presque tous d'une taille voisine de 2 mètres, sont figurés de face, les jambes écartées et les bras étendus hori-



zontalement, ou les bras tendus et les avant-bras relevés formant un angle droit. Les hommes sont tantôt colorés uniformément en rouge ou en noir par un frottis ou par des traits de couleurs, tantôt mi-partie d'une couleur, mi-partie d'une autre divisés dans le sens longitudinal. Quelques personnages de dimensions plus réduites se voient de place en place. Sur les parois, dans l'intérieur de la grotte, quelques petites excavations en forme de niche sont creusées comme il a été dit plus haut. Un certain nombre de signes rentrant dans la catégorie des caractères phalliques s'y remarquent également dans un coin avoisinant ces petites excavations.

Au fond de la grotte une faible source suinte du rocher et s'écoule au dehors; l'eau, jadis recueillie dans une excavation du sol de la forme mentionnée plus haut, servait aux gens ayant vécu sous cet abri. « Ce mode de recueillir une eau filtrant à travers la roche se retrouve actuellement dans les sierras de l'intérieur du Mexique où les Indiens préfèrent, avec raison, une eau offrant une garantie de pureté plus satisfaisante que celle des cours d'eau. »

*Peintures de San Juan.* — Les peintures de San Juan constituent la décoration d'un abri sous roche pratiqué sur les flancs d'une falaise de l'arroyo de San Pedro, lequel est situé sur le penchant de la sierra, à peu près sous la même latitude que Mulege.

Les peintures (fig. 12) sont en grande partie bien conservées; elles représentent une cinquantaine de personnages possédant un coloris et une attitude similaires à ceux de San Borgita, c'est-à-dire qu'elles sont rouges et noires, divisées longitudinalement, de face, les jambes écartées et les bras relevés; quelques individus portent sur leur tête des panaches. Des cerfs y sont figurés de place en place ainsi qu'un puma et un raton. Cette scène sans doute était la représentation d'une chasse au cerf, plusieurs animaux s'étant trouvés pris dans la battue. Deux renforcements occupent la partie centrale; on y trouve, comme dans la grotte de San Borgita, des cavités et des loges pratiquées dans la roche.

*Peintures del Palmarito.* — Vers le 28°, la partie centrale de la péninsule est occupée par un massif montagneux désigné sous le nom de sierra de San Francisco. Sur les flancs des montagnes composant les chaînons de cette sierra, on rencontre des grottes et des abris sous roche offrant souvent des vestiges pictographiques. La plupart de ces pictographies, vu leur mauvais état de conservation, ne purent être reproduites par la photographie. Mais sur le penchant oriental de cette sierra on découvre, d'une côte escarpée désignée sous le nom de cuesta del Palmarito, un certain nombre



FIG. 12. — Peintures de l'abri sous roche de San Juan, dans l'arroyo de San Pedro.

de représentations pictographiques composant l'ornementation d'un abri sous roche situé à la partie supérieure de la falaise sur laquelle il est pratiqué (fig. 15). Comme précédemment, ces peintures représentent des personnages et quelques animaux, tels que cerfs et pumas.

Les personnages sont, comme dans les peintures précédentes, représentés par le même dessin, par le même genre de coloris, c'est-à-dire par des traits ou des frottis, mais différent de ces dernières en



FIG. 13, 14 et 15. — Peintures de l'abri sous roche de la côte del Pamarito, dans la sierra de San Francisco.

ce que la séparation des couleurs ne se fait plus longitudinalement mais transversalement, de sorte que le haut du corps se trouve être rouge et le reste noir, à partir des hanches.

Le fond de l'excavation est entièrement revêtu de peintures, mais l'état de désagrégation de la roche sur laquelle elles sont exécutées ne permet guère de distinguer que quelques fragments épars. Cependant, dans une partie plus retirée, on distingue fort bien deux

images, l'une représente un dauphin (fig. 13), l'autre un caractère plus ou moins hiéroglyphique en forme d'écusson (fig. 14).

La peinture sur roche, comme il a été dit plus haut, n'était pas uniquement employée pour la représentation de scènes telles que celles qui viennent d'être décrites, elle servait aussi à figurer certains caractères idéographiques que l'on rencontre placés dans les mêmes conditions.

Ces caractères se rencontrent principalement dans deux endroits, l'un désigné sous le nom de cuevas Pintas, l'autre dans la cañada de San Matillita.

*Las Cuevas pintas* (fig. 16). — Les signes de couleur rouge, jaune et noir sont peints sur une roche volcanique formant la falaise d'une

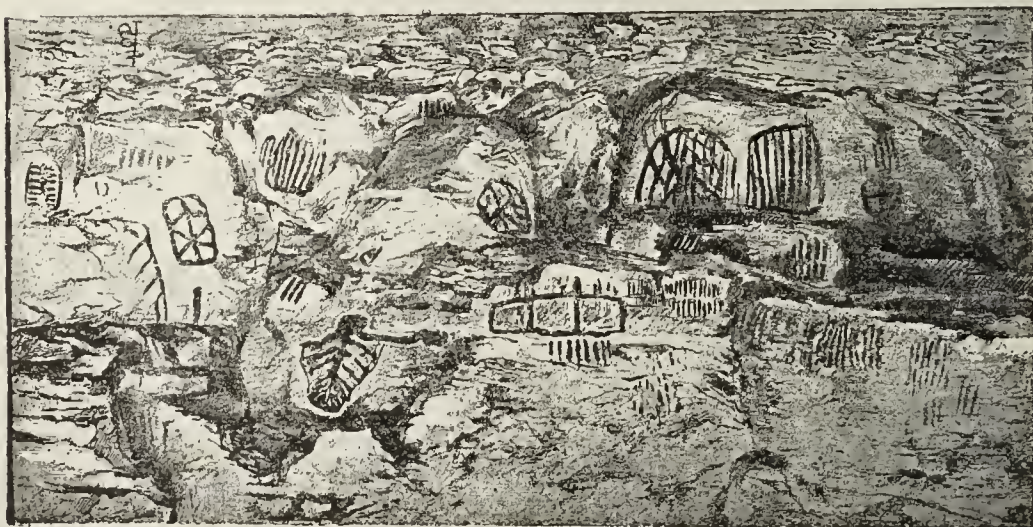


FIG. 16. — Caractères idéographiques figurés sous un abri sous roche d'une cañada de l'arroyo de Loreto.

cañada débouchant dans l'arroyo de Loreto. L'endroit où ils se trouvent, désigné sous le nom de Las Cuevas pintas, est à proximité d'une source et forme un abri sous roche, aujourd'hui en partie éboulé; ils constituent des caractères idéographiques.

*Peintures de la cañada de San Matillita.* — La cañada de San Matillita, située vers le 27°, sur le versant Pacifique de la sierra, débouche dans le grand arroyo de San Adeo. L'endroit occupé par les peintures se trouve exactement dans les mêmes conditions que le précédent, c'est-à-dire sur un abri sous roche à proximité d'une source. A la partie centrale est figuré un personnage (fig. 18) relié par des traits à un cerf, à un mouflon et à un scorpion. De place en place se voient des signes idéographiques qui, vu l'impossibilité de les représenter tels qu'ils étaient placés sur l'original, ont été

reproduits les uns auprès des autres au-dessus de la gravure. Ces dessins sont exécutés en rouge sur un fond noir.

L'origine de ces peintures rencontrées sur tout le parcours de la presqu'île californienne est absolument inconnue, et ce ne sera que



Fig. 17 et 18. — Peintures de la cañada de San Matillita.

par une étude plus approfondie de la Haute-Californie, du désert du Colorado et des régions situées au nord des frontières mexicaines, que l'on pourra être fixé sur leur provenance ethnique. En effet, des caractères semblables aux pétroglyphes de la cañada del Muerto et de

Pinami se rencontrent dans la Haute-Californie à Owens Valley (1). Des peintures ayant une facture identique sont connues dans l'Arizona, le Nouveau-Mexique et le Texas.

Les peintures figuratives empruntent les signes qui les constituent aux milieux dans lesquels elles ont été exécutées. Des poissons sont figurés à peu de distance de la mer, des lièvres dans les endroits avoisinant les grands arroyos, des cerfs sur les plateaux, le mouflon dans les endroits où habite cet animal, des lézards dans les lieux arides, etc. Enfin des personnages en grand nombre sur le frontispice d'une grotte ou d'un abri sous roche peuvent faire naître l'idée d'un séjour plus ou moins prolongé dans cette localité, surtout que la situation où ils se trouvent est habituellement dans le voisinage d'une source abondante et offre, par conséquent, les facilités d'existence pour l'étape d'une population nomade.

Quant à l'interprétation des caractères idéographiques, leur déchiffrement est jusqu'à présent impossible ; le sens que l'on voudrait leur donner ne serait qu'une conception fantaisiste ; ils ne peuvent donc nous servir que comme terme de comparaison.

Lorsque les missionnaires, après avoir établi les premières missions, commencèrent à pénétrer dans l'intérieur du pays, ils se trouvèrent en présence des grottes et des abris sous roche situés entre le 27° et 28° et portant les peintures dont il a été fait mention. Ils en furent étonnés et, soupçonnant que ces sujets devaient être l'œuvre d'un peuple arrivé à un degré de civilisation assez avancé, ils espèrent découvrir la trace du séjour de cette population dans la presqu'île en consultant la tradition des Indiens qu'ils évangélisaient ; ces derniers répondirent, lorsqu'on les interrogeait, que les auteurs de ces peintures appartenaient à une nation de géants venus du nord.

La croyance aux géants est générale chez presque tous les indigènes mexicains. En Basse-Californie elle était probablement due à la simple considération de la stature des personnages représentés et à la hauteur souvent à laquelle ils se trouvaient placés. En effet, ces sujets possèdent parfois une taille supérieure à 2 mètres ; ils sont placés sur les frontispices des abris sous roche, à des hauteurs surpassant quelquefois 40 mètres ; il n'en fallait pas davantage pour faire naître l'idée du surnaturel chez les Indiens californiens (2).

(1) GARRICK MALLERY, *Picture writing of American Indians in Annual Report of the Bureau of Ethnology*, 1888-89.

(2) La hauteur à laquelle sont placées ces peintures et la filtration de l'eau dont on a parlé plus haut, peuvent expliquer la formation des grottes peu profondes ou l'ex-

Quant à l'arrivée par le nord de cette race, elle paraît *a priori* assez plausible.

Une tribu appartenant aux races plus ou moins nomades, ayant séjourné dans les régions aujourd'hui désertiques de la partie nord, se serait aventurée dans la presqu'île cheminant par la Cordillère et l'aurait parcourue dans toute son étendue; puis, arrivé à l'extrémité et n'ayant pas rencontré de pays convenables pour s'y établir, elle aurait traversé le golfe pour gagner les terres du continent mexicain qui, du haut des pics de la sierra californienne, s'aperçoivent distinctement lorsque la transparence de l'atmosphère est suffisante.

La traversée du golfe ne présentait pas une difficulté insurmontable pour des Indiens. Mota Padilla parle dans son *Historia de la conquista de la Nueva Galicia* des Indiens de Sonora et principalement des Seris qui traversaient le golfe à l'aide de canots assez primitifs et qui venaient débarquer à la baie de la Conception.

Tout porte donc à croire que le séjour de cette race sur la péninsule ne fut pas temporaire, la pérégrination s'étant effectuée par les crêtes de la sierra de façon à disposer d'un vaste panorama permettant d'effectuer prudemment un voyage à travers une région inconnue au cas où un passage parmi les populations établies aurait eu à se faire.

Les vestiges pictographiques ne se rencontrent uniquement que sur les parcours de la Cordillère; les plaines où l'existence aurait été au moins aussi facile n'offrent point de roches présentant de peintures ou de caractères gravés. Les fouilles que j'ai pu pratiquer à plusieurs endroits ne m'ont amené à aucune trouvaille; il est vrai qu'au cas où des instruments auraient été laissés, ils seraient devenus la propriété des Indiens Cochimis, Guaycuras et Pericues venus postérieurement occuper le pays. Principalement à l'époque hivernale, ces derniers Indiens se servaient des grottes pour se mettre à l'abri du froid; aussi rencontre-t-on parfois en grand nombre des vestiges des Pericues, tels que pierres taillées et pierres plates désignées sous le nom de *metate* servant à moudre les graines, identiques à celles

cavation des abris sous roche. L'eau, en venant s'épancher à la base d'une falaise, entraîne les graviers formés par la décomposition de la roche; un vide se produit et un effondrement survient produisant sur une plus ou moins grande surface une excavation concave (ce cas s'observe fréquemment dans les tufs gréseux). Les indigènes, du haut de l'éboulis, ont pu entreprendre les peintures; puis ensuite, débarrassant la roche réduite en fragments par l'éboulement, ils arrivaient à obtenir l'excavation voulue. Ainsi s'explique l'édification du monticule masquant l'entrée et la formation de la plate-forme.

que l'on trouve dans les anciennes rancherias des Indiens. Néanmoins quelques pierres taillées très différentes de celles des derniers Indiens m'ont été offertes généreusement par M. Vives. Ces pierres provenaient d'une collection de curiosités trouvées dans une mission après le départ des missionnaires ; elles portaient une étiquette leur assignant comme provenance les grottes peintes de Loreto. Elles consistent en une hache de pierre polie analogue à celles trouvées par M. de Cessac dans la Haute-Californie, une molette en porphyre, deux boules perforées à leur centre et gravées, une figurine en serpentine ; tous ces objets sont aujourd'hui au Musée ethnographique du Trocadéro.

Avant de terminer cette note sur la pictographie californienne, je donnerai une liste des localités où on peut en observer des spécimens entre le 23° et 29°. Les habitants des villes et des villages souvent ne les connaissent que pour en avoir entendu parler et ce n'est pas sans difficultés que les rancheros de l'intérieur consentent à les indiquer à un étranger.

1. Grotte del Zalate vers le 29°, à une quinzaine de lieues de Calamahi, auprès de la route de Calamahi à San Borgia.
2. Grotte del Carmen, entre Calamahi et Santa Gertrudis.
3. Santa Gertrudis, une grotte dans une cañada débouchant dans l'arroyo, en face la mission.
4. Entre Santa Gertrudis et puerto Trinidad, vers le point culminant de la cuesta de San Juan.
5. Grotte à quelques lieues du rancho de San Pablo, vers le 28°.
6. Abri sous roche à une lieue du rancho de San Pablo, sur le chemin de Calamahi.
7. La sierra de San Francisco, abri sous roche du Palmarito et de la Cuesta blanca et grotte del Raton, au sommet de la sierra et à proximité du rancho de San Francisco.
8. Cañada del Muerto, vers le 27° : pétroglyphes et falaise avec peintures.
9. San Juan dans l'arroyo de San Pedro.
10. San Matillita cañada, débouchant dans l'arroyo de San Adeo.
11. San Adeo, abri sous roche près du rancho.
12. Petroglyphes dans l'arroyo de las Piedras Pintas, près Mulege.
13. Peintures dans une cañada, près du rancho de Trinidad, à une dizaine de lieues de Mulege.
14. Peinture de la sierra de Guadalupe, auprès des ranchos de Guadalupe, San Isabel et del Pozo.
15. San Borgita, près du rancho de San Baltazar, à 10 lieues de Mulege.
16. Arroyo de Guajadami, quelques cerfs peints dans des grottes et une pierre couverte de pétroglyphes.
17. Une falaise avec peintures près du rancho de San Jose, dans l'arroyo de Guajadami.
18. Peintures dans une cañada, près du rancho de la Purissima Vieja.
19. Arroyo de la Purissima, une falaise avec peintures ; un abri sous roche près du rancho Viejo et en haut de l'arroyo quelques pétroglyphes auprès de la laguna.
20. La Piedra pintada (pétroglyphes), près du village de Comondu.



21. Peintures et pétroglyphes de la laguna de San Pedro.
  22. Las Cuevas pintas, près de Loreto.
  23. Grotte de San Jacinto, près du rancho de San Lucas, à quinze lieues de Loreto.
  24. Falaises d'une cañada près du rancho de Guadalupe.
  25. Los Transudores et El-Palmarito dans la sierra de las Cacachillas, à quelques lieues de La Paz.
  26. La piedra de los Monos dans l'arroyo Hundo, près des mines du Triunfo.
  27. Une falaise près de Rincon de San Antonio (ten Kate).
  28. Signes idéographiques del Sauce et la Boca de San Pedro (ten Kate).
  29. La sierra de la Victoria, du côté de Santiago, offre quelques peintures.
  30. Entre Santiago et Todos Santos, on trouve une falaise où sont figurées des mains en rouge; cette falaise se nomme la Mano pintada.
-

# RACE ET CASTE DANS L'INDE

PAR

**Charles JOHNSTON**

Ancien fonctionnaire du *Royal civil Service*, membre de la *Royal Asiatic Society* (1).

---

Les difficultés que rencontrent les études d'ethnologie dans l'Inde sont très grandes, et il se trouve pour le moins un chapitre de la connaissance des races dont les progrès y sont irréalisables. En effet, nous ne serons jamais à même de pouvoir comparer, par l'étude des indices craniens et orbitaires, les races actuelles de l'Inde avec les races anciennes parce que, depuis de longs siècles, la plupart des tribus indiennes ont pratiqué la crémation de leurs morts.

Tout récemment, quelques séries de mensurations systématiques des races vivantes de l'Inde ont été entreprises par un certain nombre d'observateurs initiés aux méthodes de l'école française. Néanmoins, il faudra des années encore avant que ces observations deviennent suffisamment complètes pour pouvoir servir de base à une classification et avant qu'on puisse déterminer, ne serait-ce que grossièrement, les affinités de race que peuvent présenter les innombrables tribus de l'Inde entre elles ou avec les peuplades du dehors.

Cependant, alors que l'œuvre lente des mensurations se poursuit, nous pouvons envisager l'indice de beaucoup le plus utile dans l'étude des races de l'Inde : celui de la coloration. Sur la base des indications que fournit la coloration, nous pouvons déjà établir une classification presque complète des peuplades indiennes, quitte à l'amender plus tard d'après les données que fourniront les mensurations craniennes et faciales.

Cette classification reposant sur la coloration a un immense avantage : elle nous donne le seul moyen ethnique que nous possédions de mettre en rapport les races actuelles de l'Inde avec celles des temps passés, et cela grâce à ce fait que les documents sanscrits, jusqu'aux temps védiques même, nous fournissent de nombreuses

(1) Mémoire inédit traduit de l'anglais par M. G. Capus.

indications, très claires et très définies, sur la coloration des races indiennes.

Dans cet essai de description des grands types que les populations de l'Inde présentent au point de vue de la coloration, nous commencerons par la race claire, presque *blanche*, qui constitue le noyau de la caste brahmanique, de cette caste dont l'organisation sociale et religieuse célèbre a formé, durant des siècles, la puissance la plus remarquable dans la vitalité de l'Inde. Outre la peau blanche, cette race présente les caractères principaux suivants : taille moyenne ; poitrine aplatie ; extrémités petites ; tête grosse avec le front large et les yeux grands ; traits fins ; nez mince et recourbé ; barbe et cheveux abondants et souvent ondulés. Il n'est pas rare, également, de trouver des yeux bleus ou bleu gris, notamment dans le pays des Mahrattes et dans le Cachemire. Je m'abstiens de toute tentative d'expression numérique des caractères de cette race aussi bien que des autres, avant que le système des mensurations dans l'Inde n'ait atteint un degré de développement plus avancé. Quoique ce type très bien connu soit actuellement répandu dans l'Inde entière, la patrie primitive des Brahmes blancs semble cependant se placer dans le nord, peut-être dans le Panjab ou le Cachemire. La peau claire, presque blanche et les yeux bleus qu'on observe chez beaucoup de Brahmanes, indiquent peut-être une contrée plus froide, plus septentrionale, au delà des Himalayas. Le noyau seulement de la grande caste brahmanique appartient à ce type, et ce fait se trouve bien expliqué par les traditions indiennes qui mentionnent l'admission, dans les temps jadis, de peuplades étrangères, aux privilèges et aux honneurs du brahmanisme.

Un autre grand type par rapport à la coloration est le type *rouge* du Rajpoute. Et comme la présence d'un type rouge dans l'Inde commence seulement à s'affirmer, nous ne pouvons faire mieux que d'en appeler au témoignage d'une série d'observateurs très distingués, particulièrement qualifiés pour donner leur opinion sur les peuplades du Rajpoutàna et en ce qui concerne la question de la coloration.

L'une de ces autorités, sir George Birdwood, écrit : « Rouge, rouge-paille, est l'épithète appropriée à appliquer à un pur Rajpoute. »

Sir William Moore dit que les termes de « rouge, rouge-paille, couleur de suie, pourront définir le teint de la classe supérieure des Rajpoutes. »

Feu le général sir Richard Meade s'exprime ainsi : « La sous-

teinte de la coloration que j'ai observée chez beaucoup de Rajpoutes était d'un léger rouge-paille; chez d'autres, elle était plutôt d'un rouge pâle, et chez d'autres encore prédominait un ton d'un rouge plus foncé. »

Sir Richard Temple, en prenant acte de ces observations, ajoute : « Je suis amené à partager l'opinion d'après laquelle la coloration des vrais Rajpoutes est d'un brun rougeâtre, et il est possible ou probable que l'élément au teint brunâtre doit cette coloration à l'action du soleil; de sorte que la vraie couleur de la peau est le rouge. »

Le D<sup>r</sup> Fitz Edward Hall ajoute un point très intéressant : c'est que la couleur de la peau chez les vrais Rajpoutes est extrêmement voisine de celle des races rouges de l'Amérique.

En présence d'une telle concordance dans les témoignages, la question de la couleur de la peau des Rajpoutes est clairement élucidée. Les Rajpoutes sont une race rouge ou rougeâtre, dont la coloration varie depuis le rouge clair jusqu'au rouge sombre ou rouge brun, la teinte brune pouvant être attribuée à l'action du soleil. Parmi les autres caractères des Rajpoutes rouges on trouve : haute taille; grande force; symétrie; face longue et ovale; nez droit; cheveux droits. Mais je ne crois pas qu'on y rencontre des yeux gris ou bleus.

Le nom de « Rajpoute » ou « Rajapoutra » — « fils de roi », un synonyme de « Rajanya » « royalement » — est aussi ancien que les Védas. Avec ce terme, et concurremment, on employait celui de « Kshattriya » ou « guerrier » et cette race mâle et guerrière a donné des rois et des princes à bien des provinces indiennes à travers de longues séries de siècles. Les plus grands des anciens « Rajpoutes », ou Rajanya-Kshattriyas, furent : Vishvâmitra, l'auteur de la troisième partie des hymnes du Rig-Véda; Râma, le héros de l'épopée du Râmayana; Krishna, célèbre par la guerre du Mahâbhârata et les enseignements de Bhagavad Qitâ, enfin Gântama Buddha. Les trois derniers sont considérés comme des avâtaras, c'est-à-dire des incarnations divines — témoignage remarquable de l'ancienne éminence spirituelle à laquelle les Rajanya-Kshattriyas avaient pu atteindre.

La haute valeur que les Rajpoutes ont toujours attachée à la pureté de race peut justifier l'idée que ces héros indiens appartiennent à la même race que les Rajpoutes purs actuels, c'est-à-dire à un type rouge ou rougeâtre qui nous rappelle celui des Égyptiens.

Il est probable que ces deux types réunis, les Brahmes blancs

et les Râjpoutes rouges, ne forment pas plus des 2 ou 3 pour 100 de la population totale de l'Inde — peut-être même moins — bien qu'au point de vue social et politique leur influence soit demeurée prédominante pendant fort longtemps.

Le reste de la population de l'Inde, se chiffrant par plus de 250 millions d'individus, se partage en deux types extrêmes : l'un jaune et l'autre noir. Partout ces deux types passent l'un à l'autre par d'imperceptibles degrés de coloration, de sorte qu'il est impossible de les séparer nettement. Nous pouvons, cependant, dire avec certitude que nous avons la preuve d'un mélange de deux races, l'une noire et l'autre jaune, et qu'il existe un certain nombre de tribus parmi lesquelles on trouve encore des représentants purs ou presque purs de chaque type.

Les meilleurs exemples du type *jaune* sont les Koch et les Santali dans le Bengale inférieur et les Savara de Madras. Ils ont tous distinctement le type mongoloïde, c'est-à-dire qu'avec la coloration jaune de la peau, particulièrement visible chez les enfants, ils ont la face plate, en forme de losange, les pommettes saillantes, le nez large et aplati, les yeux obliques, et que tous sont presque imberbes. Leurs parents les plus proches sont, apparemment, les peuplades de la Birmanie septentrionale et du Tibet. Cette parenté est rendue plus probable par leur distribution géographique dans l'Inde. Les Koch occupent les territoires du côté de la frontière tibétaine ; les Santali, d'un côté, avoisinent les Koch, de l'autre, ils s'étendent jusqu'aux monts Vindhya. Les Savara se partagent en deux groupes dont l'un, au sud des Santali, habite les Ghats de Madras, tandis que l'autre se cantonne à l'est des Santali, dans les monts Vindhya. Ces séries de noyaux jaunes à peu près purs sont entourés de pénombres qui se fondent graduellement avec les teintes des autres peuplades.

Le type extrême de ces autres peuplades est le type *noir* dravidien de l'Inde méridionale. Du sud, cette race noire s'étend le long des côtes du golfe de Bengale et dépasse également vers le nord les monts Vindhya. Il est très possible que nous puissions être amenés, dans l'avenir, à distinguer deux types parmi les races noires de l'Inde : l'un pointant vers la Mélanésie ou l'Australie, l'autre vers l'Afrique ou Madagascar. Cette dernière idée est corroborée par la relation bien connue qui existe entre la faune de l'Inde et celle de l'Afrique ; mais il est beaucoup trop tôt pour qu'on puisse porter un jugement définitif sur la question.

Le type dravidien prédominant est caractérisé par une coloration

brune noirâtre, ou tout à fait noire de la peau ; la taille est petite, la face longue ; les cheveux et les poils de la barbe sont noirs et raides ; les yeux sont brun foncé ou noirs, mais non obliques ; le nez est aplati, long et large des ailes. Il faut attendre quelques années encore avant de pouvoir exprimer ces observations par des chiffres.

Il serait malaisé aussi de parler d'indices crâniens avant de posséder de nombreuses séries de mensurations prises soigneusement, vérifiées et classées. S'il nous était permis toutefois de hasarder une conjecture, nous inclinerions à dire que ces quatre types de races se suivront, vraisemblablement, par rapport à leur indice cranien, dans l'ordre que voici : noir, rouge, blanc, jaune, le type noir étant le dolichocéphale, et le type jaune le brachycéphale. Mais ceci n'est qu'une simple présomption.

Nous ne pouvons toucher que très légèrement la question concernant le caractère et le génie de la race de ces quatre types.

La race des Brahmes *blancs* se distingue par son esprit d'ordre qui en a fait les prêtres, les législateurs, les érudits et les diplomates de l'Inde ancienne.

La race des Rajpoutes *rouges* possède l'esprit du pouvoir ; leur force mâle en a fait les rois et les chefs de nombreuses peuplades indiennes ; elle en a fait également des initiateurs de religions tels que Krishna et Buddha le furent.

Les races *jaunes* mongoloïdes ou indo-chinoises sont caractérisées par leur propension à l'agriculture ainsi que le sont un grand nombre de peuplades mongoles et particulièrement les Chinois.

Les Dravidiens *noirs* se distinguent par leur habileté pour les arts mécaniques, et il est probable qu'il s'est développé d'abord, parmi eux, un système de *trade-guilds* ou associations commerciales d'où, graduellement, sont sorties des castes héréditaires d'artistes et d'artisans dont les plus importants sont les orfèvres et les ouvriers du fer, du laiton, du bois et de la pierre. Une grande partie de cette population est également adonnée à l'agriculture.

Voici donc, au point de vue de la coloration, quatre types principaux de races indiennes : blanc, rouge, jaune et noir, entourés chacun de populations auxquelles ils passent par des gradations dont il est impossible d'accuser les limites exactes.

Ainsi qu'il est facile de compter les sommités des montagnes sans pouvoir discerner la ligne où leur pied se confond dans la plaine, de même il est facile d'énumérer les types de coloration dans l'Inde sans pouvoir arriver à tracer les limites qui les séparent.

En gardant la notion de ces quatre races, reportons nos pensées en arrière vers le passé lointain, aurore de l'histoire indienne, alors que ces quatre races se sont rencontrées pour la première fois dans les plaines de l'Inde septentrionale.

Qui saurait dire l'époque de cette rencontre mémorable et le nombre d'années — cinq mille, dix mille, peut-être davantage ! — qui se sont écoulées depuis ?

Nous pouvons nous représenter le choc de ces quatre races, leurs guerres, leurs contestations et finalement leur fusion dans un état social plus consistant et plus policé. En nous rappelant le génie de l'ordre de la race *blanche*, le génie du pouvoir de la race *rouge*, le génie de l'agriculture de la race *jaune* et le génie de l'industrie de la race *noire*, nous pouvons comprendre aisément comment, par leur contact mutuel, la balance des forces a pu amener parmi eux un état d'équilibre stable. C'est de la sorte qu'a pu se développer le célèbre système de Chaturvarnya relatif à la constitution des quatre castes. Ce développement tout naturel s'est fait par degrés, d'une façon inévitable, alors que chaque race s'est graduellement approprié les énergies sociales les mieux adaptées à son caractère ; et, au fur et à mesure, l'instinct de la pureté de la race a élevé des obstacles de plus en plus grands aux mariages entre individus de couleurs différentes.

C'est ainsi que le système des quatre castes, si célèbre dans l'Inde ancienne, a pu se développer dans l'union des quatre races. Qu'il en a été réellement de la sorte nous est attesté par la tradition indienne ; écoutons le sage Bhrqu lorsqu'il dit :

« La couleur des Brahmes est *blanche* ; la couleur des Kshattriyas est *rouge* ; la couleur des Vaishyas est *jaune* ; la couleur des Shûdras est *noire*. . . . » « Les hommes deux fois nés qui aimaient les plaisirs sensuels, qui étaient ardents, irascibles, violents, qui ont abandonné leur devoir, qui avaient le corps *rouge*, sont devenus Kshattriyas ; les hommes deux fois nés qui retiraient jouissance du bétail, qui étaient *jaunes*, qui vivaient de l'agriculture et qui ont négligé de remplir leur devoir, sont devenus Vaishyas ; les hommes deux fois nés, adonnés au mal et à la fausseté, qui étaient concupiscents et ont vécu de toute sorte de travail, qui étaient *noirs* et qui ont déchu de la pureté, sont tombés à la condition de Shûdras (1). »

(1) Voir Mahâbhârata : *Shântiparvan*, 6934-6944.

## VARIÉTÉS

### La nécropole sicule de Finocchito.

M. P. Orsi a décrit avec détail, dans le *Bullettino di Paletnologia italiana* (1894, p. 23 et 37), une nécropole explorée par lui en 1893. Elle est située sur le mont Finocchito, à 10 kilomètres vers l'ouest de Noto, dans la province de Syracuse (altitude : 450 mètres). C'est un point d'accès très difficile, éminemment propre à la défense, d'où l'on jouit d'un magnifique panorama sur tout l'angle sud-est de l'île. Le village sicule occupait le sommet de la montagne ; la nécropole se développe au-dessous, vers le midi, formant de petits groupes sur une étendue de 2 kilomètres environ. Les tombes explorées, au nombre de soixante-onze, sont creusées dans le calcaire tendre ; à l'exception d'une seule, elles avaient été violées par des fouilleurs qui cherchaient seulement les objets de métal et laissaient tout le reste, ossements et poteries, plus ou moins bouleversé.

Voici d'abord les données générales qui se dégagent des longs procès-verbaux publiés par M. Orsi. Disons, à ce propos, que les archéologues italiens, chez qui l'on ne peut trop louer l'habitude de publier des procès-verbaux complets de leurs fouilles, feraient bien d'épargner à leurs lecteurs la peine d'en tirer eux-mêmes des conclusions. Il arrive souvent que ces conclusions sont assez minces et qu'il faut lire un grand nombre de pages avant de s'en assurer. Les auteurs ont doublement tort s'ils cherchent à dissimuler la pauvreté de leur récolte sous une abondance de détails insignifiants. Cette dernière remarque n'est pas à l'adresse de M. Orsi.

1° *Tombes*. — De forme généralement rectangulaire, rarement elliptique, elles sont fermées par une porte que précède un petit vestibule. La taille des pierres indique l'emploi d'outils en fer, et non plus, comme dans la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> période des nécropoles sicules, de haches en basalte. Les portes monolithes sont renforcées, comme aux périodes plus anciennes, par des murs de pierres brutes.

2° *Squelettes*. — Non plus accroupis, mais étendus sur le dos ou couchés sur le flanc, la tête reposant sur un chevet de pierre. Les sépultures contenant plusieurs squelettes deviennent rares ; il n'y a plus trace de *décharnement*.

3° *Poteries*. — Mélange de céramique indigène, grossière et faite sans l'aide du tour, avec une céramique importée, qui rappelle le style grec



géométrique. On reconnaît aussi l'influence des modèles importés sur les types indigènes, qui continuent ceux des deux périodes précédentes. Le méandre, ornement caractéristique des vases grecs du Dipylon, paraît sur le bord d'un pot de fabrique locale. Tandis que la céramique sicule de la période I est peinte, celle de la période II n'offre plus que des ornements incisés ; à la période III, il n'y a pas de peinture du tout et les incisions se réduisent à quelques faisceaux de lignes. Il semble donc que la poterie indigène soit devenue de plus en plus misérable, à mesure que des produits étrangers commençaient à lui faire concurrence. Les poteries importées ont la forme de l'*askos* (dérivant du vase à étrier mycénien), celles de l'œnochoé, de la coupe, de l'écuelle ; il y a une kylix et un skyphos. Sur le fond d'un de ces vases on lit un graffite grec, FI.

4° *Bronze*. — Outre des perles, des boutons, des anneaux, des chaînettes, il faut surtout signaler trente-deux fibules *en barque* et sept fibules serpentiformes. Un enroulement (diamètre 0<sup>m</sup>,08) paraît avoir appartenu à une fibule à double spirale.

5° *Fer*. — Un petit couteau ; six grandes fibules serpentiformes, dont l'une atteint la longueur de 0<sup>m</sup>,21 ; quelques anneaux.

6° *Ambre*. — Plusieurs disques et cylindres perforés.

7° *Divers*. — Trois petits scarabées avec pseudo-hiéroglyphes, objets évidemment importés qu'on peut attribuer à une fabrique grecque du VII<sup>e</sup> siècle ; on en a trouvé d'analogues dans la nécropole de Torre del Mordillo près de Sybaris. — Petites plaques carrées d'ivoire avec décoration de cercles à point central sur le pourtour.

Il est essentiel d'observer que la nécropole de Finocchito n'a pas fourni de poteries proto-corinthiennes, alors que celles-ci se rencontrent dans les tombes les plus anciennes des nécropoles grecques de Syracuse et de Megara Hyblaea. En revanche, ces dernières ne présentent rien de pareil aux œnochoés importées, se rattachant au style du Dipylon, que l'on a trouvées à Finocchito. La date de cette nécropole se placera donc entre 800 et 700 avant J.-C., d'après les critères, d'ailleurs assez vagues, fournis par la chronologie des vases grecs.

Le type de fibule à deux spirales, particulièrement fréquent en Hongrie, se rencontre dans toute la presqu'île des Balkans ; en Italie, il est assez ordinaire dans le nord-est et dans le sud, mais il manque à Este, à Bologne, en Étrurie et dans le Latium. Undset et M. Orsi ont conclu de là que ce type est grec, qu'il s'est propagé vers la Hongrie d'une part, vers l'Italie méridionale de l'autre. Je continue à le considérer comme danubien (cf. l'article *Fibula* dans le *Dictionnaire* de Saglio, p. 2007).

Les fibules serpentiformes, du type le plus simple, sont très fréquentes en Italie, rares en Grèce ; elles manquent dans les tombes grecques archaïques de la Sicile. Le type le plus ordinaire à Finocchito, celui de la fibule en barque, est très répandu tant en Italie qu'en Grèce ; il pa-

rait aussi dans les tombes grecques de Syracuse vers l'an 700. M. Orsi voudrait que toutes les fibules de Finocchito fussent des importations grecques, mais il ne s'explique pas sur ce qu'il entend par « importation ». Il n'y a pas, en effet, que les marchandises qui voyagent : il y a les artisans. Que des ouvriers grecs soient venus de bonne heure en Sicile, cela paraît certain ; mais une fois que l'on admet cela, il ne faut parler de produits « importés » que lorsque la matière première est étrangère à la région. M. Orsi, remarquant que les couteaux en fer de Finocchito sont à un seul tranchant et ne ressemblent pas aux lames de bronze des deux premières périodes sicules, ajoute : *quindi sono ancor essi articoli di importazione*. La conclusion n'est nullement justifiée ; M. Orsi n'a pas davantage le droit de considérer comme des importations grecques *stricto sensu* les vases à décor géométrique et les fibules. Les uns et les autres peuvent avoir été fabriqués par des Grecs établis sur la côte sicilienne et qui, venus par petits groupes dès le ix<sup>e</sup> siècle ou même plus tôt, ont préparé l'œuvre de colonisation du viii<sup>e</sup>.

Fort heureusement, M. Orsi paraît renoncer à abuser de l'hypothèse phénicienne. Il reconnaît, dans une note, qu'il a bien pu se tromper en attribuant aux Phéniciens l'importation des éléments mycéniens en Sicile, parce que l'on n'a toujours pas trouvé, dans l'île, une seule trace vraiment ancienne de ces prétendus civilisateurs. Je ne puis que souhaiter à mon savant ami de ne pas les prendre de nouveau sous sa protection.

SALOMON REINACH.

---

# MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

## EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

---

ZITTEL (KARL A.). *Traité de Paléontologie*, traduction française par CHARLES BARROIS.  
T. IV. Mammifères, in-8° de 806 p. avec 590 fig.

L'œuvre considérable entreprise par M. Zittel est aujourd'hui terminée. Les paléontologistes français doivent être reconnaissants au savant géologue de Lille, le Dr Barrois, pour la rapidité avec laquelle il leur a donné une excellente traduction du *Traité de Paléontologie*. Le dernier volume, consacré spécialement aux Mammifères, intéresse plus particulièrement les lecteurs de notre Revue. Ce dernier volume, rédigé sur le plan des premiers, sera d'un grand secours aux travailleurs. Il représente un tableau détaillé, aussi complet que possible, de l'état de nos connaissances sur les Mammifères fossiles. Il est illustré de nombreuses figures qui éviteront souvent de recourir aux mémoires originaux, parfois difficiles à trouver et d'un prix généralement très élevé.

Je dois dire quelques mots des chapitres consacrés à l'Homme et à ses plus proches parents, les Singes. L'auteur divise ces derniers en quatre familles. La première famille, celle des *Hapalidæ* (ou Arctopitèques de Geoffroy), et la deuxième famille, celle des *Cebidæ*, forment la section des Platyrrhiniens. Plusieurs fossiles appartenant à cette section ont été trouvés dans l'Amérique du Sud.

La famille des Cynopitèques, ou Singes de l'ancien continent, se révèle à l'état fossile par diverses formes tertiaires et quaternaires. *Oreopithecus*, Gervais, a été trouvé dans les lignites miocènes de Monte Bamboli, de Castenai et de Montemassi en Toscane. Il a des caractères qui le rapprochent à la fois des Cynocéphales et des Anthropomorphes.

Le genre actuel *Cynocephalus* se rencontre à l'état fossile dans les couches de Siwalik des Indes orientales.

Le *Mesopithecus*, trouvé par M. Gaudry à Pikermi, est intermédiaire entre les Macaques et les Semnopitèques. Les Semnopitèques existaient en France à l'époque pliocène. Il en était de même des Macaques qui ont continué à vivre dans les Pyrénées pendant le Quaternaire.

Le *Pliopithecus*, de Gervais, était un grand Anthropomorphe vivant en Europe pendant le Miocène moyen. On l'a trouvé à Sansan, à la Grive-Saint-Alban, dans l'Orléanais, en Suisse, en Styrie. C'était un animal très voisin des Gibbons (*Hylobates*).

Le *Dryopithecus*, du Miocène de Saint-Gaudens, est le plus grand Anthropomorphe fossile connu. C'est aussi un des plus voisins de l'Homme, bien que les travaux de M. Gaudry nous aient montré combien cette forme en est encore éloignée.

Le chapitre de Paléontologie humaine comprend à peine 8 pages. C'est peu pour un livre de 800 pages consacrées exclusivement aux Mammifères. Il me semble qu'un tel sujet méritait plus de développements. Le lecteur français trouvera d'ailleurs, dans ce résumé, des affirmations manifestement erronées, à côté de propositions vagues, conservant ce parfum de scepticisme qu'ont toujours eu les travaux de langue allemande à propos des découvertes préhistoriques faites dans l'Europe occidentale. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, qu'après avoir parlé des œuvres d'art trouvées dans les cavernes, M. Zittel ajoute que « leur valeur est malheureusement amoindrie par l'incertitude qui règne sur le mode et la nature de leur ensevelissement et sur les remaniements subis, comme aussi sur le moment et sur la durée de la première habitation de ces cavernes », etc., etc. Véritablement, le magnifique ouvrage de M. Zittel ne se termine pas par un chapitre digne de l'ensemble de l'œuvre.

M. BOULE.

STEINMANN (G.). **Das Alter der palæolithischen Station vom Schweizersbild bei Schaffhausen und die Gliederung des jüngeren Pleistocæn** (L'âge de la station paléolithique du Schweizersbild près de Schaffouse et la constitution du Pléistocène récent) (Extrait de *Berichte der Naturforschenden Gesellschaft zu Freiburg*, Band IX, Heft 2, p. 111.

M. le professeur Steinmann, de Fribourg, a étudié, au point de vue géologique, le gisement du Schweizersbild et ses vues, relativement à la chronologie de cette station par rapport à l'époque glaciaire, sont très différentes de celles que j'ai exposées dans mon mémoire sur le même sujet. Pour M. Steinmann, le gisement paléolithique de Schweizersbild est interglaciaire, tandis que, pour le signataire de ces lignes, il est post-glaciaire (1).

Les coupes que j'ai publiées de ce gisement me paraissent d'une clarté parfaite : j'avais observé que les couches archéologiques reposent sur une nappe de cailloux roulés, avec nombreux galets de calcaire alpin provenant de la moraine voisine remaniée. Toute la question était de savoir l'âge de ces moraines. Ma connaissance trop imparfaite du pays ne me permettait pas de décider à quelle période glaciaire remontent ces dépôts erratiques, bien que leurs dispositions topographiques et leurs caractères physiques me portassent à croire qu'ils datent

(1) MARCELLIN BOULE, *La station quaternaire du Schweizersbild...* (*Nouvelles Archives des Missions scientifiques et littéraires*, 1893). — Cf. aussi *L'Anthropologie*, 1893, t. IV, p. 99.

de la dernière grande extension des glaciers alpins. Je fus confirmé dans cette opinion par celle d'un spécialiste distingué, M. du Pasquier, qui dans ses travaux sur les alluvions fluvio-glaciaires du nord de la Suisse, a exprimé les mêmes idées sur les moraines des environs de Schaffouse.

M. Steinmann ne me paraît pas avoir apporté, dans son mémoire, des preuves *directes* en faveur de l'hypothèse interglaciaire. Il s'appuie sur un fait qui, à mon avis, n'est nullement démontré, à savoir que les lœss sont toujours des formations interglaciaires. Or, comme le Schweizersbild renferme la même faune que le lœss récent, dit *interglaciaire* (?), de l'Allemagne du Nord, le Schweizersbild est interglaciaire. Tel est, dégagé des détails un peu touffus qui l'accompagnent, le raisonnement de M. Steinmann. Et voici comment il classe les dépôts du Schweizersbild :

- |  |   |                                   |
|--|---|-----------------------------------|
| 1. Humus . . . . .   | } | Post-glaciaire.                   |
| 2. Dépôts néolithiques; faune forestière.  |   |                                   |
| 3. Couche supérieure à Rongeurs (faunes des forêts et des steppes mélangées).                          | } | Dernière période glaciaire.       |
| 4. Couche archéologique paléolithique avec faune des steppes ou couche inférieure à Rongeurs . . . . . |   |                                   |
| 5. Cailloux roulés. . . . .  | } | Avant-dernière période glaciaire. |
|  |   |                                   |

Cela revient à dire que ce que nous appelons en France l'*âge du Renne* est interglaciaire et que la dernière époque glaciaire confine au Néolithique. Je n'ai pas besoin d'insister sur la divergence de vues qui existe ainsi entre M. Steinmann et *tous* les savants français familiarisés avec les études préhistoriques ou de géologie quaternaire. Nous avons chez nous une foule de faits qui vont à l'encontre de l'interprétation proposée par le professeur de Fribourg. J'en ai rappelé un certain nombre dans un mémoire tout récent sur les terrains pliocènes et les pléistocènes de la région sous-pyrénéenne (1).

M. Steinmann termine son mémoire par des considérations sur le nombre des périodes glaciaires. L'accord est à peu près fait entre les spécialistes de divers pays pour en admettre trois. M. Steinmann en admet au moins cinq. C'est peut-être trop, d'autant plus que l'auteur ne fournit aucune coupe, ni aucune observation précise en faveur de sa manière de voir.

M. B.

SCHLOSSER (Dr M.). Ueber die Pleistocæn Schichten in Franken und ihr Verhæltniss zu den Ablagerungen am Schweizersbild bei Schaffhausen (Le Pleistocène en Franconie et ses relations avec les dépôts du Schweizersbild près de Schaffouse) (*Neue*

(1) MARCELLIN BOULE, *Le plateau de Lannemezan et les alluvions anciennes de la Garonne et de la Neste* (*Bulletin du Service de la carte géologique détaillée de la France*, n° 43).

*Jahrbuch für Mineralogie*, livraison I, 1895). — Ueber die prähistorischen Schichten in Franken (Sur les gisements préhistoriques en Franconie) (*Correspondenz Blatt der deutsch. anthrop. Gesellschaft*, 1895).

M. Schlosser vient de publier, sous ce titre, le résultat de ses recherches sur les dépôts préhistoriques de Franconie, effectuées pendant l'automne de 1895. Il a plus particulièrement exploré les environs de Rabenstein; M. Hösch l'a, dit-il, souvent accompagné.

Tout d'abord, quoique les ossements du Renne ou de la faune de Rongeurs des toundras et des steppes y soient rares, on peut constater l'analogie qui existe entre les dépôts de Franconie et les dépôts du Schweizersbild :

1. Humus.
2. Néolithique.
3. Couches supérieures à Rongeurs (faune des steppes).
4. Couches à ossements de Renne.
5. Couches inférieures à Rongeurs (faune arctique).

Il faut ensuite noter que si les vestiges et les restes de l'Homme néolithique sont abondants et caractéristiques (meules, fragments de poterie), l'Homme paléolithique n'a laissé aucune trace de son existence en Franconie.

Mais le fait qui a frappé MM. Schlosser et Hösch est la répartition différente des dépôts 1 et 2, d'une part, 3, 4 et 5, d'autre part. Alors que les restes de l'Homme néolithique se trouvent seulement sous les abris de rochers, les ossements de Rongeurs et de Renne n'ont été rencontrés que dans les cavernes. Il est vraisemblable que les dépôts les plus inférieurs ont existé dans les vallées et ont été ensuite enlevés par érosion. Les traces de transport intense par les rivières au moment des crues sont nettes dans le Jura de Franconie; on en a, comme témoins, les Ammonites du Jura blanc transportées dans la plaine jusqu'à Neunberg et la faible épaisseur de la couverture d'humus dans les vallées. La disposition même des ossements dans les cavernes paraît à M. Schlosser une preuve à l'appui de son opinion. Les trois assises inférieures que l'on rencontre au Schweizersbild étaient encore en place en Franconie à la dernière période glaciaire. Les crues des cours d'eau à la fusion glaciaire ont transporté tous les matériaux meubles jusqu'à les faire pénétrer, dans les cavités les plus profondes des cavernes.

Cette manière de voir serait justifiée en admettant, avec Steinmann, que les couches supérieures à Rongeurs correspondent à la dernière période glaciaire. Mais si au contraire, comme l'ont bien fait voir les recherches de M. Boule au Schweizersbild, toutes les assises de ce gisement sont post-glaciaires, puisque les plus inférieures sont postérieures aux moraines les plus récentes, il n'est pas possible d'imaginer des crues fluviales intenses à l'époque des steppes ou au temps où vivait la faune des forêts et les hypothèses de M. Schlosser doivent être abandonnées.

M. Schlosser indique un fait intéressant qui n'a pu être signalé dans ce résumé trop bref : c'est la présence, en Franconie, de l'*Ursus spelæus* var. *minor* Gaudry, qui jusqu'à présent n'était connu qu'en France.

A. THEVENIN.

CHARLES DAVIDSON. *On deposits from snowdrifts, with especial reference to the origin of the loess and the preservation of Mammoth-remains* (Sur les dépôts laissés par la neige, considérés spécialement au point de vue de l'origine du loess et de la conservation des ossements de Mammoth). (*Quarterly Journ. Geolog. Society of London*, août 1894, p. 472.)

Quand la neige est soulevée et chassée par un vent violent, des particules terreuses sont emportées avec elle. Neige et poussière vont s'amasser dans des endroits abrités et, après la fusion de la neige, il reste sur le sol une mince couche de boue. Tel est le phénomène, maintes fois constaté par tout le monde, qui est le point de départ du travail très curieux et fort original de M. Davidson. Il s'agit pour le géologue anglais de démontrer : 1° que le loess s'est formé de cette façon à l'époque quaternaire : que ce terrain est un *drift* formé par la neige, un *snowdrift* ; 2° que les Mammouths sont morts suffoqués par des ouragans de neige et recouverts ensuite par des dépôts formés de la même manière, ces dépôts ayant atteint dans certains cas une épaisseur suffisante pour empêcher la fusion des neiges qu'ils ont recouvertes.

L'auteur développe ses théories avec beaucoup de talent et d'érudition. Il nous montre la formation de *snowdrifts* en Angleterre et surtout dans les régions arctiques. La neige tombe rarement à l'état floconneux dans ces dernières contrées ; elle est formée de fines aiguilles que le vent transporte avec la plus grande facilité et qu'il accumule dans les dépressions en dénudant le sommet des collines. Ce sont ces parties dénudées, dépourvues de neige, qui fournissent les matériaux de transport du *snowdrift*. Neige et poussières seraient perpétuellement balayées par le vent si par l'action du soleil, du dégel et du regel, la neige ne se durcissait pas de manière à emprisonner les particules terreuses et à former une couche solide dont l'épaisseur vient s'ajouter à celle des dépôts formés les années précédentes. La présence de ces particules de couleur sombre facilite singulièrement la fusion de la neige ou de la glace.

Les dépôts ainsi formés sont remarquables par la finesse de leurs éléments, par l'absence de stratification. Ce dernier caractère résulte non seulement de l'observation, mais encore d'expériences faites par l'auteur.

La théorie de la formation du loess n'est que l'application des observations qui précèdent. Pendant la période glaciaire, les territoires voisins des grandes nappes de glace avaient des hivers rigoureux et des étés relativement courts. Pendant la belle saison, les accumulations de

neige formées en hiver, sous l'action de vents violents, abandonnaient en fondant des couches de *snowdrift*, principalement dans les vallées. Ces couches se superposaient année par année, sans laisser voir aucune trace de séparation.

Cette théorie n'est, on le voit, qu'une modification de la théorie éolienne de Richtofen. Elle explique aussi bien que celle-ci les caractères physiques, les caractères paléontologiques et la répartition géographique du loess. Elle ne se heurte pas aux mêmes objections. Elle explique aussi l'extinction du Mammoth et la conservation de ses restes dans un sol gelé composé d'alternances d'argile et de glace. Elle mérite qu'on s'y arrête et qu'on la discute avec soin.

M. BOULE.

CARLOS CAÑAL. *Sevilla prehistorica. Yacimientos prehistoricos de la provincia de Sevilla* (Séville préhistorique. Gisements préhistoriques de la province de Séville), avec une préface par le marquis de Nadaillac. In-8, 222 pages, 130 figures et une carte. Madrid et Séville, 1894.

Cette monographie d'une province, à peu près inconnue jusqu'à ce jour, au point de vue des découvertes préhistoriques, est très intéressante. Les lecteurs n'approuveront peut-être pas certaines des conclusions que M. Cañal croit pouvoir tirer de ses observations, mais ils s'associeront à M. de Nadaillac qui, dans une préface écrite avec un talent dont il serait déplacé de faire ici l'éloge, envoie à l'auteur les remerciements des préhistoriens pour la grande quantité de faits nouveaux que M. Cañal apporte à la science.

Les plus anciens documents recueillis sur le territoire de la province de Séville remontent à l'époque quaternaire. On a trouvé des silex taillés grossièrement dans diverses localités à la surface du sol et dans des cavernes. Certaines, parmi ces dernières (caverne de Santiago, dans la sierra de Guadalcanal), reproduisent les types du Moustier. Mais il y a beaucoup à chercher encore dans cette direction.

En arrivant à l'époque actuelle, M. Cañal commence par démontrer que les caractères distinctifs des divers âges préhistoriques, tels qu'ils ont été établis en France ou dans l'Europe centrale, ne sauraient s'appliquer à la péninsule espagnole. C'est ainsi que des molaires d'*Elephas antiquus* déterminées par Pohlig et de *Rhinoceros Merckii* auraient été trouvées dans la province de Séville dans des terrains récents, de sorte que, pour le savant espagnol, la période néolithique serait caractérisée, dans son pays, au point de vue anthropologique par la race de Cro-Magnon et au point de vue paléontologique par l'*Elephas antiquus* et le *Rhinoceros Merckii*. Ces espèces qui sont quaternaires dans le centre de l'Europe se seraient conservées jusqu'à l'aube de l'histoire sur les bords du Guadalquivir! C'est là une assertion bien hardie, demandant l'appui de preuves solides qui ne se trouvent pas dans le texte de M. Cañal.



Quoi qu'il en soit, parmi les gisements préhistoriques les plus importants de l'Espagne se trouve Carmona, auquel l'auteur consacre la plus grande partie de son volume. Carmona renferme les vestiges des nombreuses civilisations préhistoriques, phéniciennes, romaines, visigothes, arabes, chrétiennes. C'est là surtout qu'on peut suivre tous les passages des temps préhistoriques à ceux que raconte l'histoire.

Avec un grand dévouement pour la science, M. Peláez a formé un riche musée des antiquités de Carmona. Il faut distinguer les habitations des sépultures. Les premières sont des cavernes situées aux environs de la ville, dans lesquelles on a trouvé divers objets. Les secondes sont des tumuli ou *motillas* situés à la localité nommée *El Acebuchal*, à 4 kilomètres au nord-ouest de Carmona, et fouillés dans ces dernières années. Les dimensions de ces tumuli sont loin d'être uniformes; le diamètre varie de 5 à 30 mètres. Ils n'appartiennent pas à une seule et même époque et ils n'étaient pas construits de la même manière. Dans les sépultures où l'on ne rencontre que des objets en pierre, les squelettes sont accroupis à la façon des momies péruviennes. Dans celles qui correspondent à la période de transition de la pierre aux métaux, les squelettes sont complètement allongés. La crémation s'introduit peu à peu et cette pratique domine pendant l'âge du cuivre. Des tumuli analogues à ceux d'El Acebuchal se rencontrent sur d'autres points de la province de Séville. A côté de ces tumuli il y a une autre catégorie de sépultures construites avec des pierres cimentées par de l'argile et où les squelettes sont allongés.

Plusieurs chapitres de l'ouvrage sont consacrés à la description des objets recueillis par milliers dans les gisements de Carmona. Ce sont d'abord des pierres taillées, parmi lesquelles des formes que l'auteur rapproche des types de Saint-Acheul et du Moustier; des pointes, des grattoirs, des têtes de flèche, de simples lames, des perçoirs identiques à ceux de l'âge du Renne de notre pays, des silex à encoches ou scies, des tranchets, etc. Puis les objets en cuivre (et non en bronze, l'existence d'un âge du cuivre ne faisant aucun doute) comprenant des pointes de lance et de flèche, des clous à tête conique, des scies, des fibules, des harpons, des broches ou boucles de ceinturon. Des anneaux et des bracelets en or, quelques bijoux en une sorte de plomb argentifère complètent l'énumération des objets en métal. La céramique, à l'état de débris, paraît d'autant plus ornementée qu'elle appartient à des sépultures plus récentes. Les objets les plus intéressants sont des gravures sur os et sur coquilles marines représentant les unes des animaux (Ruminants, Félines, Oiseaux, Poissons), d'autres des fleurs de lotus, des animaux chimériques ou même des personnages humains. Ce sont là de vraies œuvres d'art d'une exécution très sûre et d'un dessin très savant. Une gravure représentant une tête humaine; d'autres figurant des lions accroupis ont un cachet assyrien très prononcé et dénotent sûrement une influence orientale. A l'entrée de chaque tumulus se trouvait aussi une

statue grossière, en pierre, représentant un animal, oiseau, carnassier ou d'autres types difficiles à reconnaître. Enfin le musée de M. Peláez renferme encore un grand nombre d'amulettes, d'ornements et d'objets variés.

M. Cañal, après une étude vraiment trop sommaire des crânes humains recueillis dans les sépultures de Carmona, pense que ces crânes ont appartenu à la race de Cro-Magnon. Cette race, quaternaire dans le centre de l'Europe, aurait émigré vers le sud au commencement de l'ère actuelle, aurait peuplé l'Espagne pendant toute la durée du Néolithique et de l'époque du cuivre et se serait conservée pendant les premiers temps historiques sous le nom d'Ibères. Elle serait passée de là en Afrique et aux Canaries où nous la trouvons encore aujourd'hui. Dans un chapitre spécial, l'auteur expose ses inductions sur le genre de vie, les mœurs, les croyances religieuses et l'organisation sociale des peuplades préhistoriques de Carmona.

Après avoir décrit longuement cette dernière localité, l'auteur donne des détails sur un grand nombre d'autres gisements moins importants, sur des trouvailles isolées et sur quelques monuments mégalithiques, dolmens, menhirs et cromlechs. Il traite ensuite des influences orientales et de l'introduction du bronze. Ces influences sont démontrées par les objets d'art (figures assyriennes, fleurs de lotus), certains bijoux revêtus de lames d'or à la manière égyptienne et même par le fameux tumulus de Castilleja de Guzman. Puis vinrent les Phéniciens qui introduisent le bronze; cet alliage continua à être en usage, concurremment avec le cuivre et la pierre, pendant toute la durée de la domination carthaginoise. Le fer ne fit son apparition qu'avec les Romains, de sorte que l'archéologie préhistorique espagnole ne se termine que peu de siècles avant l'ère chrétienne.

Le livre est illustré de figures très satisfaisantes pour la plupart. Il est accompagné d'une carte de la province de Séville où sont marqués tous les gisements préhistoriques. L'œuvre de M. Cañal n'est peut-être pas à l'abri de toute discussion; elle n'en est pas moins une contribution importante et originale à l'histoire préhistorique de la péninsule espagnole.

M. B.

HENRY MONTGOMERY. *Prehistoric man in Utah* (L'homme préhistorique dans l'Utah).

On vient de trouver, dans les cavernes du comté de San-Juan au sud-est de l'Utah, sept momies humaines et la tête d'une autre complètement desséchées et rappelant par leur aspect celles du Pérou. Toutes étaient enveloppées dans des robes et avaient aux pieds des sandales tirées des fibres du yucca. Le mobilier funéraire comprenait des instruments divers en bois, des paniers renfermant du maïs, des gourdes, des poteries, des pipes et de nombreux grains en os ou en test de coquilles.

La plupart de ces objets auxquels il faut ajouter quelques crânes complètement dépouillés, provenaient d'une grotte à 50 milles de Moab, mesurant 160 pieds d'ouverture sur 20 pieds de hauteur et 50 pieds environ de profondeur.

A l'intérieur de la grotte, les explorateurs purent reconnaître les ruines de plusieurs demeures bâties en pierre et c'est à une profondeur de 4 à 5 pieds au-dessous de ces demeures, que les premières momies furent découvertes. C'étaient celles d'un homme de taille élevée et dans la force de l'âge, d'une femme aussi très grande et de deux enfants pouvant avoir de treize à quatorze ans. Chez tous, les cheveux étaient noirs, grossiers et très abondants. A côté de la femme, on recueillait une couverture en peau lannée renfermant des sandales neuves et un peloton de fil de yucca; à côté de l'homme, plusieurs pointes de flèches en pierre d'une taille très inférieure, des alènes en os et une pipe en bois avec son tuyau tiré d'un os d'oiseau. Il faut encore mentionner une gourde remplie de grains et munie d'une corde de suspension tressée en fibre de yucca. Plus loin, on découvrait deux autres momies; comme les précédentes, elles étaient accroupies, leurs genoux touchant la poitrine.

Une autre grotte, à 1 mille de la première, renfermait une seule momie dont les cheveux déjà gris étaient rasés jusqu'au sommet de la tête et pendaient très longs par derrière. Cette momie, admirablement conservée, était celle d'un homme pouvant avoir de cinquante à soixante ans; il portait des favoris et des moustaches et ses genoux étaient relevés sur sa poitrine. Il était revêtu d'une robe en fibre de yucca et d'un manteau de peau d'ours; la tête était recouverte d'un large panier sur lequel on avait relevé un pan de la robe. Le mobilier funéraire rappelait celui que nous venons de décrire; il comprenait, outre une pipe en bois très courte, une pipe en catlinite semblable à celles que l'on a recueillies en très grand nombre dans le Dakota et le Minnesota. La catlinite ne se trouve que dans ce dernier État; les hommes de l'Utah avaient donc des relations suivies avec des voisins même éloignés.

Les crânes retrouvés sont pour la plupart dolichocéphales; l'indice céphalique varie de 70 à 78. Remarquons que ceux des Cliff-Dwellers, qui ont été recueillis en petit nombre, il est vrai, varient de 91 à 98; mais cette brachycéphalie extrême est due à l'applatissage artificiel de l'occiput imposé par une coutume générale chez eux.

Il nous reste encore beaucoup à apprendre sur ces vieux habitants de l'Utah; mais déjà nous savons qu'ils se rapprochaient des Cliff-Dwellers; que, comme eux, ils cultivaient le maïs, le yucca, les cucurbitacées, probablement aussi d'autres végétaux, qu'ils irriguaient leurs champs, qu'ils élevaient leurs demeures à l'abri des cavernes ou des rochers surplombants, qu'ils savaient fabriquer d'excellente poterie, qu'on n'a trouvé enfin jusqu'ici chez eux, aucune trace de l'emploi, de la connaissance même des métaux. D'autres découvertes viendront sûrement compléter nos connaissances actuelles.

M<sup>is</sup> DE NADAILLAC.

M. SPÉSSIVTZEV (PÈRE BASILE). *Sloutchaïnya archeologitcheskia nakhodki* (Trouvailles archéologiques éventuelles). [*Sbornik Kharkovskaho istoriko-filologitsheskaho obchtchestva* (Recueil de la Société d'histoire et de philologie de Kharkov)], t. VI, Kharkov, 1894.

M. Spéssivtzev, prêtre du village de Raïhorodok (district d'Isioum, gouvernement de Kharkov), a offert à la Société d'histoire et de philologie de Kharkov une collection entière d'objets préhistoriques trouvés presque tout à fait fortuitement aux environs de sa résidence. Ce don était accompagné d'un mémoire descriptif très intéressant. De la lecture de ce travail écrit sans prétentions par un homme intelligent, qui a recueilli des objets archéologiques sans être archéologue professionnel, nous pouvons conclure que l'auteur a découvert, outre les ruines d'une ancienne forteresse et d'un village tartare du XIV<sup>e</sup> siècle, deux stations néolithiques et peut-être des traces de l'homme quaternaire. L'une de ces stations néolithiques se trouve sur une pente sablonneuse près du village, et l'autre dans les tourbières voisines. L'auteur y a trouvé, sans faire des fouilles, beaucoup d'éclats de silex, des grattoirs, des lames, une dizaine de pointes de flèche, très habilement travaillées, des pointes de lance, quelques percuteurs et plusieurs fragments de haches polies à trou. Mais la trouvaille la plus intéressante a été faite dans un ravin dont les parois sont formées de terre à briques (loess) et dont le fond atteint la craie. Dans ce fond, dans le dépôt argileux, M. Spéssivtzev trouva une hache de pierre taillée en forme d'amande, un peu pointue à l'un des bouts et avec deux petites surfaces non taillées de deux côtés du bout le plus large. L'auteur croit que cette hache, ayant à peu près 0<sup>m</sup>,18 de longueur et 0<sup>m</sup>,10 de largeur, rappelle beaucoup le type chelléen. Malheureusement la savante rédaction du *Sbornik* où le mémoire de M. Spéssivtzev est inséré n'a pas jugé utile de donner ni la description plus scientifique de cet objet intéressant, ni sa photographie. Espérons que cette lacune fâcheuse sera comblée plus tard et que M. le professeur Bagaleï, qui est déjà connu par ses recherches sur l'archéologie préhistorique du pays, prendra soin d'explorer les lieux de cette trouvaille si importante et, ajoutons-nous, si rare encore dans les steppes de cette partie de l'Ukraine. Des fouilles régulières du gisement en question s'imposent d'autant plus que M. Spéssivtzev raconte que des paysans y ont trouvé des ossements humains.

TH. VOLKOV.

K. J. MASKA. *Nalez diluvialního cloveka v Predmosti* (Découverte de l'homme quaternaire à Predmost (*Ceski Lid*), IV, 2, 1894).

Dans notre compte rendu du travail de M. Kriz (*L'Anthr.*, t. V, p. 589) nous avons déjà signalé la découverte de charbons et de silex taillés, avec des ossements d'animaux de l'époque quaternaire, dans le loess de la station remarquable de Predmost (Pchedmost) près de Prerau en Moravie.

Malgré les recherches très soignées de plusieurs archéologues pendant quelques années, on n'avait pas encore découvert de restes humains dans ce gisement. Enfin l'été passé, M.K. J. Maska (Machka), archéologue tchèque très connu, a eu la chance d'en trouver. En fouillant, au mois de mai 1894, le gisement sur le côté occidental d'un rocher calcaire de Predmost, M. Maska remarqua un fragment de mâchoire inférieure humaine et quelques morceaux d'os des extrémités. Cette trouvaille l'encouragea à continuer les fouilles et en effet, le 7 août, il se trouva en présence d'ossements humains représentant les squelettes presque complets de dix individus au moins. Les squelettes de cette sépulture (puisque M. Maska considère ce gisement comme telle) appartiennent pour la plupart à des individus plus ou moins adultes dont les mâchoires étaient garnies de toutes les dents; il n'y avait que trois enfants et pas un seul vieillard. L'un des squelettes se distingue par sa taille extrêmement considérable (1<sup>m</sup>,80), les autres ont une taille beaucoup plus petite. Tous les ossements de chaque squelette se trouvaient dans leur position naturelle; quelques-uns seulement étaient un peu déplacés. Aucun crâne n'a été trouvé en état de conservation complète; tous étaient tombés en pièces, mais, comme tous les fragments et les pièces séparées ont été soigneusement recueillis, on peut espérer qu'il sera possible de restaurer quelques crânes et quelques squelettes. Les ossements, presque noirs après l'exhumation, sont devenus brun blanchâtre, après dessiccation, et ils présentent le même aspect extérieur que les os des animaux quaternaires (mammouth, etc.) trouvés dans le même gisement.

Tous ces restes humains ont été rencontrés à la distance de 4 mètres du bord actuel du gisement de loess, à la profondeur de 2<sup>m</sup>,30; ils occupaient une surface de 4 mètres de longueur, 2<sup>m</sup>,50 de largeur et 0<sup>m</sup>,30 de profondeur. Ils reposaient dans la terre à briques intacte sous la partie inférieure de la couche archéologique quaternaire, séparés d'elle par une couche ou plutôt une dalle de calcaire, forte de 0<sup>m</sup>,30 à 0<sup>m</sup>,50. Seulement vers l'extrémité méridionale, non couverte par la pierre, les ossements humains sortaient immédiatement dans la couche archéologique. Il n'y avait aucune trace de remaniement dans la couche archéologique, ni au-dessus de la tombe ni autour d'elle. Sur les restes humains se trouvait un crâne intact de renard glacial; du côté nord-ouest se trouvait une omoplate de mammouth couverte de traces laissées par des éclats de silex, et du côté sud-ouest une omoplate de mammouth également intacte. Dans le voisinage immédiat des ossements humains on a trouvé quelques fragments d'éclats de silex et de jaspe, ainsi que quelques morceaux de charbon animal. Toutes ces circonstances étant données, M. Maska en conclut que les restes humains trouvés appartiennent à l'homme quaternaire, à une famille, qui, après avoir péri dans une catastrophe quelconque, fut enterrée intentionnellement dans cet endroit, avant que la couche archéologique ne commençât à se former, c'est-à-dire au début

même des habitations de la station de Predmost. Un bloc de pierre était posé sur la tombe, évidemment dans le but de la préserver contre l'accès des bêtes fauves. Nous avons vu que ce but n'a pas été complètement atteint, puisqu'on a trouvé quelques ossements humains jetés hors de la tombe et portant des traces de dents d'animaux.

La forme des crânes montre que les habitants quaternaires de Predmost appartenaient à une race dolichocéphale, qu'ils avaient le front fuyant, surtout chez les individus mâles, avec les arcades sourcilières très développées et le nez assez saillant. Le développement des arcades sourcilières est en tout cas moins prononcé que celui du crâne de Néanderthal. Inutile d'ajouter que la découverte de M. Maska est d'une importance peu commune ; il ne nous reste qu'à attendre les détails concernant les mensurations des ossements recueillis (jusqu'à présent on a restauré onze crânes).

TH. VOLKOV.

J. HEIERLI. *Uebersicht ueber die Urgeschichte der Schweiz* (Aperçu sur le préhistorique de la Suisse. Zürich, 1894, 12 p. in-16).

Cette petite brochure n'est en somme qu'un questionnaire archéologique destiné à être distribué à tous les gens du pays qui peuvent fournir quelques renseignements utiles. Afin de faciliter la tâche pour ceux qui n'ont pas eu l'occasion de s'occuper d'archéologie et surtout de préhistorique, l'auteur a écrit, en onze pages, une préface contenant tout ce qui est nécessaire pour expliquer le but et les détails principaux des recherches archéologiques : les traits généraux du préhistorique de la Suisse, les indications des stations les plus importantes de l'âge de la pierre et de l'âge du bronze, des vestiges de l'âge du fer, de l'époque romaine, etc. ; l'énumération des objets trouvés et caractéristiques, etc. C'est très court, parfaitement clair et surtout très pratique. Assurément cette idée d'un questionnaire raisonné trouvera des imitateurs qui pourront peut-être la perfectionner encore ; elle donnera en tout cas des résultats très utiles.

TH. V.

R. v WEINZIERL. *Eine neolithische Ansiedelung der Uebergangszeit bei Lobositz an der Elbe* (Habitation néolithique de la période de transition près de Lobositz sur l'Elbe) (*Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXVI, 1894. Heft IV, Berlin, 1894).

Dans le dernier fascicule de notre Revue de l'année passée nous avons déjà signalé un travail de M. de Weinzierl sur les sépultures néolithiques près de Lobositz. Aujourd'hui ce savant nous donne un mémoire très intéressant sur les habitations néolithiques de la même localité. Il divise les traces de ces habitations en trois catégories : 1° *ustrines* ou fosses à détritiques de cuisine ; 2° habitations ; 3° sépultures. Les premières

ont une forme d'entonnoir ou beaucoup plus souvent de chaudière ou de poire. Elles renferment ordinairement beaucoup de cendres, avec des morceaux de charbon, des fragments de poterie quelquefois ornementée, des boules de terre à briques cuites, des os d'animaux, leurs cornes et sabots, des fuseaux et des fusaiöles, des meules, des pointes de flèche en os, etc. Dans une fosse seulement on a trouvé trois fragments de haches de pierre, un morceau de fil de bronze et deux bracelets du même métal sans ornementation. Des fragments de poterie ont permis de restaurer deux vases, d'une forme allongée avec deux trous de côté; ils ont servi, d'après l'auteur, comme encensoirs, objets que l'on trouve très souvent dans les stations néolithiques de la Bohême. Les restes de la faune prouvent qu'elle était très variée: le plus souvent on trouve des ossements de cerf; puis viennent le porc, le bœuf, le cheval, les chiens, une espèce de chat, de petits fauves et rongeurs, des oiseaux et des poissons. Les coquillages d'eau douce ont servi évidemment comme nourriture aux habitants néolithiques de cette station. L'absence presque complète d'armes montre que ces habitants menaient une existence pacifique, en s'occupant de la pêche et de la chasse.

Les lieux d'habitation reconnus par l'auteur se trouvaient ordinairement auprès des foyers qui sont disposés toujours plus bas que le niveau des constructions. Ils ont une forme elliptique, environ 5 mètres en diamètre long. Outre les couches de cendres on n'a presque rien trouvé d'intéressant si ce ne sont des empreintes de branches d'arbres sur la terre à briques dont étaient revêtues les parois des habitations faites en branchages entrelacés. Dans quelques foyers on a observé des couches de sable amoncelé, alternant avec les cendres et noircies par l'action du feu.

Toutes les tombes sont à incinération et par conséquent appartiennent à la dernière période de l'époque néolithique. Les pierres sépulcrales ne se rencontrent pas. Outre les sépultures en forme de chaudière, plus anciennes, l'auteur en a trouvé de plus modernes, où les cendres étaient renfermées dans des urnes placées dans des cistes en dalles de pierre. Ces dernières ont une forme régulière et se composent de quatre dalles latérales assez minces et d'une dalle supérieure. Le fond de ces cistes présente un lit en terre à briques battue, sur lequel sont placées les urnes. Dans un cas seulement on a trouvé de l'ambre noir et très rarement, d'une manière sporadique, des ossements d'animaux. On trouve aussi, dans la même station, les sépultures de la période de La Tène, mais l'auteur a constaté que ce sont les tombes plus récentes, parce qu'il a trouvé une fois une sépulture de La Tène contenant des objets en bronze et en fer dans une *ustrine* même. Évidemment pendant la période de La Tène la population elle-même s'étendait le long de la rivière et occupait tout l'espace où est située à présent la ville de Lobositz, car, dans cette ville même, l'on trouve des objets appartenant à cette période.

Quant aux urnes sépulcrales et aux autres poteries, leur ornementation a le caractère néolithique très prononcé. Des fragments les plus grossiers jusqu'aux vases élégants couverts de graphite, on voit partout la tendance de l'homme néolithique vers la beauté. L'ornementation consiste en rangs de points, en impressions, en lignes parallèles, en angles et même en rhombes. La terre est très soigneusement lissée et légèrement cuite. Il y a quelques rares ornements de l'époque suivante qui prouvent que nous sommes ici en présence de l'époque transitoire entre la pierre et le bronze, ce qui est confirmé par les vases plats sur quatre ou cinq pieds, étrangers à l'époque néolithique, ainsi que par les petites perles jaunes avec les points bleus et blancs, perles en ambre jaune, etc. Comme un type purement local (*Lobositzer Typus*) l'auteur indique une urne avec les anses horizontales et une crête ornementée autour de la partie la plus saillante.

ТН. VOLKOV.

LUDW. LEINER. *Bildnereien und Symbole in den Pfahlbauten des Bodenseegebietes* (Sculptures et symboles des stations lacustres de la région du lac de Constance) (*Archiv für Anthropologie*, t. XXIII, Braunschw., 1894).

La notice extrêmement intéressante de M. L. Leiner nous donne des détails sur quelques échantillons de sculptures primitives, si rares en

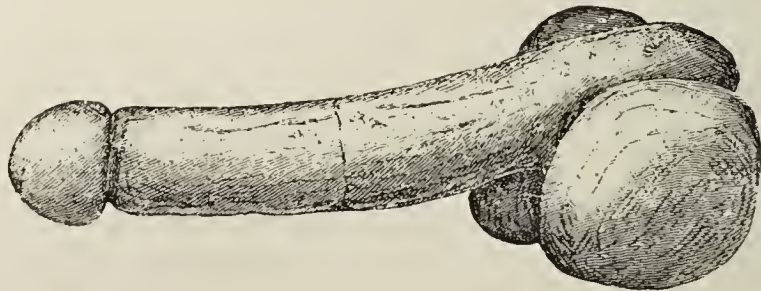


FIG 1. — Phallus en bois d'une station lacustre du lac de Constance (1/5 gr. nat.).

Suisse, trouvées tout récemment au bord du lac de Constance, près de Bodmann et conservées au Musée de Rosgarten à Constance. Parmi ces sculptures, c'est une représentation de phallus en bois, très bien conservée, qui attire le plus l'attention par la perfection du travail et par sa signification évidemment symbolique (fig. 1). Il a 0<sup>m</sup>,36 de longueur, 0<sup>m</sup>,06 de largeur dans la partie la plus mince, et 0<sup>m</sup>,085 dans la partie la plus large. Très soigneusement modelé, cet objet d'art primitif est sans doute un symbole de culte. Quoique jusqu'à présent rien de pareil n'ait été trouvé, M. Leiner croit permis de supposer que chez les habitants des stations lacustres la force génératrice était divinisée comme en Orient. C'est très vraisemblable, étant donné que le culte du taureau y existait. Que ces représentations phalliques n'aient



jamais été trouvées jusqu'à aujourd'hui, cela s'explique très facilement par ce fait qu'elles étaient sculptées en bois et ne pouvaient pas résister suffisamment à l'action destructive de l'eau.

Une autre représentation qui se rencontre assez souvent dans les habitations lacustres de la Suisse est celle des cornes du taureau. Au bord du lac de Constance dans la station de Raueneegg, dans un endroit où l'on a découvert beaucoup de fragments de poterie avec une ornementation remarquable, on a trouvé, avec quelques anneaux et épingles en bronze, une partie supérieure du crâne de *Bos primigenius* Boj., travaillée de telle manière qu'il était possible de la poser ou de la clouer au toit de la maison. Dans la station près de Bodmann, l'auteur a réussi à trouver un bout de corne de taureau en terre cuite, muni d'un trou de suspension. Près de Hagnau il a trouvé une figurine en bronze représentant une tête de taureau. Tout cela, ainsi que les représentations du croissant trouvées également aux bords du lac de Constance, prouve, selon l'auteur, que le taureau était considéré par les anciens habitants des stations lacustres comme un symbole de la force physique et que le croissant sur le ciel leur semblait être des cornes d'un animal divin quelconque.

TH. V.

TAYLOR (ISAAC). *L'origine des Aryens et l'homme préhistorique*, traduction de l'anglais par H. DE VARIGNY. Paris. Battaille et C<sup>ie</sup>, 1895.

Le livre de M. Taylor forme le tome V de la *Bibliothèque évolutionniste*. Il débute par un chapitre intitulé : *La controverse aryenne*, dans lequel l'auteur expose les diverses opinions émises au sujet de l'origine des Aryens depuis l'année 1786. A cette date, on le sait, sir William Jones fit connaître sa théorie sur l'origine commune du sanscrit, du grec, du latin, de l'allemand et du celtique. Parmi les partisans de l'origine asiatique des Aryens, il en est qui ont invoqué de singuliers arguments : ainsi Pott prétendait que les migrations avaient toujours suivi la marche du soleil, de l'orient à l'occident. Jusqu'en 1871 il fut admis presque sans conteste que la civilisation européenne avait été importée de l'est ; mais à cette époque Geiger et Cuno n'hésitèrent pas à combattre cette opinion, et depuis, ils furent suivis par un grand nombre d'auteurs. Rappelons seulement que dans *L'Anthropologie* M. Salomon Reinach a publié en 1893 un travail dont le titre : *Le mirage oriental*, indique suffisamment l'esprit général.

M. Taylor a cherché à réunir en un petit livre tous les arguments qu'on peut invoquer contre l'hypothèse de l'origine asiatique des Aryens. Il passe en revue les races préhistoriques de l'Europe et conclut que, physiquement, les Aryens se rattachent aux hommes qui vivaient chez nous pendant l'époque quaternaire. Industriellement et ethnographiquement, on constate les mêmes rapports : le progrès a été incessant depuis le début, et l'homme européen a perfectionné lui-même son industrie, mo-

difié sa manière de vivre, transformé son organisation sociale, sans qu'il ait eu besoin pour cela d'être guidé par des émigrants venus de l'est.

Les deux derniers chapitres du livre de M. Taylor sont consacrés à *L'évolution du langage aryen* et à *La mythologie aryenne*. Ce seraient les langues finnoises qu'il faudrait regarder comme étant « un reste de la forme primitive de langage qui a donné naissance aux langues aryennes. » Quant à la mythologie, elle ne prouve rien, et il est probable que les légendes aryennes ont, comme toutes les autres, été empruntées à bien des peuples différents.

Quoique l'ouvrage de M. Taylor soit rempli de faits, nous reprocherons à l'auteur, dont nous partageons d'ailleurs la manière de voir d'une façon générale, d'avoir trop souvent substitué une hypothèse à une autre hypothèse et d'avoir tiré des conclusions qui parfois ne paraissent pas suffisamment justifiées. Toutefois son livre sera consulté avec fruit, et nous en recommandons la lecture à tous ceux qu'intéresse la question encore si controversée de l'origine des Aryens.

R. VERNEAU.

TH. STUDER, professeur à l'Université de Berne, et E. BANNWARTH, privat-docent à l'Université de Berne. *Crania helvetica antiqua* (avec 117 planches en phototypie). Leipzig, 1894.

Cet ouvrage a pour but de reproduire en grandeur naturelle les crânes découverts dans les palafittes de la Suisse; les auteurs n'ont utilisé pour ce travail que les crânes dont l'origine archéologique a pu être nettement déterminée. Jusqu'à ce jour les publications concernant ces débris du passé étaient disséminées dans divers recueils, et, si quelques-uns de ceux-ci ont été dessinés, ces reproductions avaient été faites à des échelles différentes. Enfin les crânes sont dispersés dans les divers musées de la Suisse. Aussi était-il difficile d'acquérir des notions d'ensemble sur ces restes si importants pour l'étude des origines des peuples d'Europe. Le mérite des auteurs est d'avoir rassemblé et complété ces documents. Ils ont pris des vues photographiques en grandeur naturelle de trente-cinq crânes bien conservés et ont donné dans les planches qui accompagnent l'ouvrage les vues des quatre faces principales de chacun de ces crânes; ceux-ci ont été orientés suivant l'horizontale allemande. Les auteurs donnent en outre la description et la reproduction de quelques os caractéristiques du squelette.

Les planches sont classées dans l'ordre chronologique. On voit d'abord les crânes de l'âge de la pierre provenant des palafittes les plus anciennes: Schaffis, Meilen, Luscherz, Lattrigen; puis ceux datant de la première apparition du bronze: Sutz, Vinelz, Saint-Blaise; enfin ceux de la véritable période du bronze représentée par les palafittes d'Auvernier, d'Estavayer, de Mœrigen. Il est facile, de la sorte, de saisir sur le fait les modifications qu'a subies la population pendant la longue durée de la période des palafittes.

Après avoir fait un exposé succinct de l'état actuel de nos connaissances sur les palafittes et montré, d'après les données de l'archéologie, les modifications progressives subies par la civilisation de leurs habitants, les auteurs se demandent si ces modifications doivent être attribuées à l'immigration d'éléments nouveaux ou à des progrès effectués par un seul et même peuple. Voici les conclusions auxquelles les conduit l'étude des trente-cinq crânes qu'ils décrivent.

Ils distinguent deux types nettement caractérisés, l'un brachycéphale, l'autre dolichocéphale ou mésocéphale mais à la limite de la dolichocéphalie. Ils sont différents non seulement par leurs indices mais par l'ensemble de leurs caractères tant faciaux que craniens. Lorsqu'on a pu retrouver des os du squelette, ceux-ci diffèrent également, et le calcul montre que la taille n'était pas la même dans les deux races.

Les brachycéphales ont un indice allant de 79 à 84, le crâne est bas, la face peu élevée, les maxillaires légèrement prognathes, les insertions musculaires bien marquées. Les os des extrémités sont grêles mais pourvus de crêtes excessivement développées. La taille, calculée d'après les règles de Humphrey, était de 1<sup>m</sup>,41, chez une femme, de 1<sup>m</sup>,51 et de 1<sup>m</sup>,58 chez deux hommes.

Dans le type dolichocéphale, l'indice céphalique va de 68 à 76. Le crâne est élevé, d'une plus grande capacité que chez les brachycéphales. La face est leptoprosope, le nez étroit et allongé, les maxillaires orthognathes, les apophyses zygomatiques sont cryptozyges. Les os du squelette sont grêles, les insertions musculaires bien marquées. La taille est de 1<sup>m</sup>,58 chez une femme, et de 1<sup>m</sup>,65 chez un homme. Elle rentre donc dans la moyenne des peuples européens actuels.

Faisant ensuite la répartition des crânes suivant leur lieu d'origine et le degré de civilisation des palafittes d'où ils proviennent, les auteurs arrivent aux résultats suivants : Le type brachycéphale, de petite taille, se rencontre dans les établissements les plus anciens de la période de la pierre. Le type dolichocéphale appartient au deuxième étage de la pierre (apparition des métaux). Les mésocéphales sont surtout fréquents à l'âge du bronze en même temps que les dolichocéphales purs. Il semble donc qu'il y ait eu une modification progressive du type soit par infiltration lente soit par invasion : les dolichocéphales auraient apporté le bronze à la population primitive brachycéphale et auraient fini par la supplanter.

Les auteurs consacrent un chapitre à chacun des crânes représentés dans les planches. Ce chapitre contient l'indication du lieu d'origine celle du musée qui possède actuellement la pièce, celle enfin, s'il y a lieu, des mémoires où elle est décrite, la description du crâne, ses mesures et ses indices. Il va sans dire que cette partie de l'ouvrage de MM. Studer et Bannwarth ne saurait se prêter à une analyse. Qu'il nous suffise de dire que la clarté du texte, la beauté de l'impression et celle des planches

font de cette publication un livre des plus attachants en même temps qu'un véritable ouvrage de luxe.

D<sup>r</sup> L. LALOU.

A. JACOBY. *Ueber das Erlöschen der Naturvölker des hohen Nordens* (L'extinction des peuples non civilisés de l'extrême nord) (*Archiv für Anthropologie*, t. XXIII, fasc. I et II, novembre 1894).

L'auteur fait un tableau saisissant de la vie dans les régions polaires, spécialement sur les rivages septentrionaux de l'empire des tsars. Il décrit l'existence paisible des Samoyèdes qui s'occupent de l'élevage du renne ou de la pêche et qui, malgré les rigueurs du climat, sont très heureux à condition de n'avoir que le moins de contact possible avec les représentants de la civilisation. Ceux-ci en effet, malgré les lois restrictives, leur apportent l'alcool, détruisent le gibier et bouleversent, sous prétexte de colonisation, les vastes pâturages nécessaires aux troupeaux de rennes. Un autre fléau est le charbon qui fait parfois de grands ravages dans les troupeaux et qui a ainsi ruiné et réduit à la famine un grand nombre de familles. Quant aux Samoyèdes qui descendent vers le sud et cherchent à se louer comme journaliers, ils sont repoussés de partout et tombent rapidement dans la plus profonde misère.

Toutes ces causes réunies tendent à faire décroître rapidement la population. Afin d'y remédier, l'auteur propose les moyens suivants : vaccination anticharbonneuse des troupeaux de rennes, soins médicaux gratuits, application sérieuse des lois qui défendent les indigènes contre l'introduction de l'alcool, et peut être mainmise de l'État sur le commerce de la région : c'est ce qui a lieu au Groenland, où les missions et les comptoirs commerciaux sont sous la direction immédiate du gouvernement danois. La plupart de ces mesures (vaccination, secours médicaux) seraient plus facilement applicables qu'on pourrait le supposer. En effet les Samoyèdes viennent hiverner dans le sud, à la limite de la toundra et de la zone des forêts. C'est dans le voisinage de cette région également que l'auteur propose de créer un certain nombre d'asiles où les familles pauvres chassées de la toundra par la faim seraient assurées de trouver aide et protection. Les enfants recueillis dans ces institutions y seraient instruits aux frais de l'État et pourraient, une fois revenus au milieu de leurs compatriotes, devenir les agents très actifs de leur relèvement social.

L'auteur fait un pressant appel à la charité publique pour fournir les moyens matériels de créer ces diverses institutions de bienfaisance. Nous ne pouvons que souhaiter de voir ses efforts, couronnés de succès, permettre la conservation de ces peuples du nord qui savent tirer leur subsistance d'un pays aussi désolé et qui sont si dignes d'intérêt à la fois pour le sociologue et l'anthropologue.

D<sup>r</sup> L. LALOU.

Dr FRIEDRICH S. KRAUSS. **Le parrainage par coupe des cheveux chez les Slaves du sud** (Haarschurgodschaft bei den Sudslaven) (*Internat. Archiv für Ethnographie*, vol. VII, fasc. IV, 1894, 38 p.).

On sait que les modifications apportées à la coiffure et plus spécialement la coupe ou la tonte des cheveux et de la barbe ont été depuis fort longtemps, chez certaines populations, le signe extérieur, symbolique, de la sujétion, de la fidélité ou de l'association familiale. C'est ainsi qu'en France, aux v<sup>e</sup> et vi<sup>e</sup> siècles, il était d'usage de faire acte de dévotion envers les personnages de marque en leur offrant quelques poils qu'on s'arrachait de la barbe. Ne serait-on pas tenté de placer au terme extrême des modalités la mode subie par les condamnés d'avoir le crâne tondu ou les cheveux et la barbe coupés ras?

Le Dr Krauss s'est appliqué à étudier l'origine, la valeur et les modalités de la première et symbolique coupe de cheveux chez les Slaves du sud. Il ajoute de la sorte un chapitre monographique à une étude d'ensemble que le Dr Ploss avait consacrée à cette coutume chez les peuples anciens et modernes. D'après M. Krauss, le parrainage consacré pour la cérémonie de la première coupe de cheveux chez un enfant équivaut à une sorte d'adoption ayant, chez les Slaves du sud, la valeur qu'elle possède en droit germanique et indien. C'est une coutume consacrée par laquelle est symbolisée l'accession d'un enfant à une famille, à la communauté villageoise ou au *bratstvo*. Elle ne doit pas être confondue avec une cérémonie religieuse, quelque apparence qu'elle en ait. La coutume est certainement fort ancienne et remonterait chez les Yougo-Slaves avant l'introduction, et de l'islam, et du christianisme. Loin de vouloir la déraciner, ce qui aurait été malaisé et peu habile, les prêtres catholiques l'ont acceptée et corroborée par la consécration religieuse; les prêtres orthodoxes, allant plus loin, en ont fait une partie de la cérémonie du baptême. Le plus ancien témoignage de cette coutume, léguée par la tradition, se trouve dans un poème (*gouzlar*) remontant à la seconde moitié du xv<sup>e</sup> siècle. Ces poèmes, outre leur saveur littéraire si caractéristique et en plus de leur valeur au point de vue du folk-lore, présentent dans un cadre romantique le détail de la cérémonie, son application et ses effets. M. Krauss en donne plusieurs spécimens fort curieux que nous signalons aux ethnographes qui s'occupent de yougo-slavisme en général.

Parmi les circonstances qui sollicitent le genre de parrainage en question, d'aucunes sont pour le moins inattendues. C'est ainsi que naguère la fin d'une vendetta entre mulsumans et chrétiens fut consacrée par un parrainage de tonte de cheveux. La parenté adoptive contractée de la sorte fut même telle que les femmes musulmanes ne se voilaient plus en présence de ce nouveau membre de la famille.

D'autre part, le sacrifice des cheveux était souvent considéré comme un sacrifice expiatoire ou conciliateur et cela dans le sens de la partie

pour le tout. Le Dr Krauss donne à ce propos des aperçus fort intéressants sur la pratique intégrale, ou par substitution, des sacrifices humains chez différents peuples. Jusqu'à nos jours, en Bosnie par exemple, les maladies sont conjurées, chez les enfants, par le parrainage de la tonte et le parrain peut être le premier venu : la mère, en effet, a déposé son enfant malade avec une paire de ciseaux au carrefour de la route et le premier passant, fût-il tzigane, ne se soustrait pas au service à lui rendre en coupant les cheveux du bébé ; il en est récompensé sur l'heure, ou plus tard, par un festin à la mode du pays et la dignité de parrain.

Ailleurs encore, l'amitié entre deux familles est resserrée par un échange de parrainages du même genre. Enfin, le choix du parrain peut être déterminé par un songe considéré comme propice, d'après l'idée générale reçue chez les Slaves du sud, que les songes sont les manifestations des esprits auxquels on doit obéissance.

Somme toute, la coutume dont l'auteur de cette étude a fait une analyse approfondie est une survivance. Beaucoup plus répandue avant que les courants politiques et les tendances nationales, si destructeurs des vieilles traditions, n'eussent commencé à dissiper les traits caractéristiques de ces populations, elle ne s'est maintenue surtout jusqu'à nos jours que comme habitude sociale agréable, favorisant l'amical et joyeux commerce entre les membres de différentes familles. La façon dont M. Krauss a dégagé les parentés de cette coutume et ses lointaines réminiscences est remarquable ; peut-être aurait-elle gagné en clarté, à certains passages, à ne pas s'habiller de ce néo-style scientifique allemand qui ne nous donne le sens complexe d'une phrase qu'à la troisième lecture.

CAPUS.

MENDIAROV. **O tcherémisakh oufimskoi gubernii** (Sur les Tchérémisses du gouvernement d'Oufa [*Etnografitcheskoié obozriénié*] (Revue d'Ethnographie publiée par la Société des amis des sciences naturelles, d'anthropologie et d'ethnographie). Moscou, 1894, t. XXII, n° 3.

Malgré la haute valeur scientifique de plusieurs travaux publiés en Russie sur les Tchérémisses (travaux de MM. Smirnov, Veské, etc.), le mémoire de M. Mendiarov a sa raison d'être, car il ajoute à l'ethnographie de ce peuple des faits nouveaux concernant les tribus des Tchérémisses orientaux qui n'avaient pas été encore assez étudiés. Les Tchérémisses du district de Belebey, dans le gouvernement d'Oufa, ont fortement senti l'influence de la civilisation russe, mais ils conservent toutefois beaucoup de traces de leur ancien genre de vie et de leurs usages primitifs. La communauté du clan a cessé d'exister chez eux ; la cohabitation de plusieurs familles ensemble ne se rencontre plus, mais les liens de parenté persistent encore et tous les descendants d'une souche commune forment une espèce de clan connu sous le nom de *nassyl* ou *zat* et protégé par les esprits familiaux vénérés comme un être collectif, le *ke-*

*remet*. Chaque famille tchérémissse porte le nom de son chef et emploie son *signe*, espèce de totem qui remplace la signature et présente une marque de la propriété. Le pouvoir de ces chefs n'est pas absolu : chacun des membres de la famille peut être puni par lui, mais il ne dispose pas de leur propriété sans leur consentement. La parenté joue un grand rôle dans leurs relations. L'étiquette exige que deux tchérémisses, même inconnus l'un à l'autre, en s'abordant s'appellent non seulement par leurs noms mais par le degré quelconque de parenté. Les signes totémiques sont pour la plupart des figures géométriques ; quelquefois ils affectent des formes d'animaux ; souvent ils ressemblent même à certains caractères de l'alphabet russe. Si la famille se divise, le ménage qui s'en sépare conserve le signe de la famille-mère, en le changeant un peu, en prolongeant par exemple un des côtés du triangle, etc. Dans le cas où il n'y a pas d'enfant du sexe masculin, on introduit dans la famille un étranger, généralement le mari d'une des filles. Après la mort du chef le gendre le remplace, mais seulement dans le cas où il est du même village, sinon la famille cesse pour ainsi dire d'exister et se transporte dans le village et dans la famille du gendre. La liberté des relations sexuelles entre les jeunes gens n'existe plus, mais les garçons réussissent quelquefois à passer les nuits avec les jeunes filles, ce qui n'est pas très mal vu par les parents de celles-ci, parce qu'ordinairement c'est le préambule du mariage. Dans les usages nuptiaux de ces Tchérémisses du gouvernement d'Oufa, nous trouvons un fait étrange : la forme du mariage par achat cède sa place à présent à une forme plus ancienne, au mariage par enlèvement, parce que cela coûte moins cher et se fait plus vite. Les parents qui veulent marier leur fils de cette manière envoient « secrètement » un intermédiaire à la famille de la jeune fille pour qu'elle consente à l'enlèvement, ce qui, ordinairement, est déjà préparé par les jeunes gens eux-mêmes pendant les jeux du village. La mère de la jeune fille, qui ne doit, d'après l'étiquette, rien savoir, prend des renseignements, et si ces derniers ne sont pas satisfaisants, elle s'oppose au « rapt » ; dans le cas contraire, elle garde le silence et laisse faire. L'intermédiaire, après avoir obtenu la promesse de la jeune fille, lui demande des arrhes quelconques. Enfin l'enlèvement a lieu et une fois dans les mains de son adorateur, la jeune fille ne peut être séparée de lui : le mariage est pour ainsi dire contracté, quoique *de facto* il ne soit pas encore consommé. Le jeune couple se réfugie dans la maison d'un des amis du fiancé et celui-ci se met tout de suite à la recherche des personnages qui doivent assister à la noce. Il invite l'oncle ou le frère aîné, qui doit être marié, pour remplacer avec sa femme les parents pendant les cérémonies des noces ; il engage encore deux ou trois garçons d'honneur qui portent des essuie-mains en sautoir et de petites clochettes dans les mains. Le jour fixé, le fiancé réunit dans la maison de ses parents tout ce monde, on met la table au milieu de la chambre, la femme de l'oncle du fiancé prend dans la main droite un

pilon de cuisine, le couvre avec un mouchoir et enfile au-dessus l'anneau d'alliance; après cela elle fait trois fois le tour de la table, le garçon d'honneur récite une prière adressée à Dieu, aux prophètes, aux mères de la terre, de l'air, de la mer, du froid, etc.; puis tout le monde part, musique en tête, pour chercher la fiancée. En route on chante des couplets plus ou moins érotiques. Chez les amis où est cachée la fiancée on dîne; on fait ensuite paraître la jeune fille dont le visage est voilé. On se prépare à partir, et dans ce moment la jeune fille doit feindre de ne pas vouloir avancer; le garçon d'honneur doit l'y contraindre par force. Une fois dans la maison du fiancé, on fait trois fois le tour de la cour; enfin la fiancée descend de voiture sur un tapis de fourrure étendu sur le seuil. Avant de les introduire, le garçon d'honneur entre trois fois dans la maison en demandant aux parents du fiancé ce qu'ils donnent en cadeau pour les nouveaux mariés? Puis il prend un balai et fait le simulacre de balayer le chemin devant le jeune couple. En entrant la fiancée doit mettre sur le seuil une petite pièce de monnaie d'argent. Assis à table, le garçon d'honneur prend trois crêpes, les plie en deux et les présente trois fois, à tour de rôle, à chacun des fiancés qui doit en enlever un morceau avec les dents. C'est le *confarreatio*. Le garçon d'honneur emmène alors la fiancée vers la rivière pour y puiser de l'eau, et y jeter une petite pièce de monnaie. Enfin, au retour, le garçon d'honneur prend le même pilon qui a servi au commencement de la noce et s'en sert pour enlever le voile de la fiancée; ; on boit de la bière et on donne encore une fois des cadeaux. Les parents de la fiancée ne se présentent pas pendant les fêtes de mariage, mais ils reçoivent quand même une certaine rançon de la part du fiancé. Le mariage par achat est beaucoup plus compliqué. Parmi les originalités qu'il présente, il faut signaler l'usage qui veut que la fiancée donne en cadeau du linge à tous les parents de son futur, et lui change à lui-même tout le linge de ses propres mains. Après cela elle rentre déjà dévoilée et sert aux assistants l'hydromel. A partir de ce moment le jeune couple a le droit de consommer le mariage, mais le mari n'emmène sa jeune femme qu'au bout de six mois; jusque-là il va seulement chez elle chaque jeudi pour passer la nuit ensemble. Le mariage, une fois conclu, est considéré comme indissoluble. Si le mari, ou même le fiancé après l'échange des alliances, vient à mourir, c'est son frère cadet qui doit prendre en mariage la veuve, et celle-ci n'a pas le droit de lui opposer un refus. L'adultère est puni d'une manière originale : on lie les coupables ensemble avec les cordons de leurs pantalons (les femmes tchérémises comme les tartares et les turques portent le pantalon), puis on leur pend sur le dos et les épaules de vieux balais, des chaussures usées etc., et on les fait promener comme cela dans les rues. Mais si le mari n'a pas de postérité, il laisse très souvent sa femme entrer en relations avec n'importe qui et il garde les enfants.

Malheureusement M. Mendiarov ne nous parle que des usages nuptiaux



et ne nous dit rien des autres coutumes qui ne doivent probablement pas présenter moins d'intérêt.

TH. VOLKOV.

Dr FEDOR JAGOR. **Communications sur diverses tribus de l'Inde antérieure** (Berichte über verschiedene Völkerstämme in Vorder-Indien) (*Zeitschrift für Ethnologie*, 1894, cah. II et III, 63 p., 1 pl.).

Il n'y a guère de tribu hindoustanienne dont l'ethnologie ne prête à de nouvelles et intéressantes observations. En dépit de publications telles que l'*Indian Antiquary*, *People of India*, etc. la variété des groupements sociaux sinon des types anthropologiques, la difficulté fréquente de leur approche intime ou simplement de leur rencontre laissent aux observateurs un large cadre à remplir. Le Dr Jagor en comble certaines lacunes par la publication de notes qu'il a prises, soit personnellement d'après nature, soit par des tiers, sur les tribus des Kallans, Maravars, Katoumarathis, Nayadis, Waddars et Chanars du sud de l'Inde.

Un premier chapitre de ses communications se rapporte aux cérémonies qui accompagnent les exorcismes pratiqués par les *Panirs* de Wynad à Calicut. Il nous apprend la façon de chasser le *Bhouta* ou diable d'une maison hantée, la manière de préserver du dam diabolique la future progéniture des femmes enceintes, ainsi que le cérémonial en usage pour déposséder le diable des femmes malades supposées en son pouvoir. Les exorcismes se pratiquent en grand à certains jours de fête. Le culte du *Bhouta* est très répandu dans l'Inde méridionale.

Les Kallans (Colleries) constituent une caste de voleurs et de brigands sévissant dans l'extrême sud indien jusqu'à l'époque où la domination anglaise les força à s'adonner à l'agriculture. Aujourd'hui encore, cependant, le riche propriétaire ou fonctionnaire ne saurait mieux garder ses biens qu'en prenant comme domestique un Kallan. Leurs mœurs sanguinaires, leur esprit indomptable sont attestés par d'anciennes observations et, notamment, par le témoignage du P. Martin, qui écrivait au commencement du siècle dernier. Les Kallans de l'ouest sont polyandres.

Les Maravars ou Marvars, une des tribus les plus anciennes, les plus puissantes et les plus sauvages du sud indien jusqu'au siècle dernier, sont devenus, depuis la conquête anglaise, de paisibles et laborieux agriculteurs. Sivaïtes en apparence, ils sont en réalité adonnés au culte diabolique. Ils se nourrissent de viande, boivent de l'eau-de-vie et permettent à la veuve de se remarier. Parmi les particularités ethnologiques que rapporte le Dr Jagor, citons la déformation artificielle du crâne de l'enfant dans le but de l'arrondir. Souvent, pendant les trente premiers jours, le nouveau-né reçoit intermittemment une préparation à l'*Euphorbia tirucalli* et, après le trentième jour, une potion à l'huile de ricin.

Aux jeunes filles on élargit et on allonge le lobe de l'oreille jusqu'à ce qu'il vienne toucher l'épaule : cette coutume est en usage chez plusieurs castes du sud de l'Inde. Le déchirement du lobe est considéré comme une sorte de malheur et devient un objet de honte. L'astrologie joue un grand rôle dans la plupart de leurs cérémonies. A noter encore l'usage d'une espèce de « boomerang » en bois ou en fer dont les uns servent aux réjouissances sportives alors que ceux-ci s'emploient pour chasser les mauvais esprits ; naguère ils auraient servi aux chasseurs et aux guerriers. Un genre de sport très en faveur est celui des courses de bœufs à la façon des *corridas de novillos* d'Espagne. M. Jagor se contente d'enregistrer sans commentaire l'opinion du D<sup>r</sup> Callamand, d'après laquelle les Noirs de l'Inde ne sont nullement les représentants d'une race apparentée aux Negritos ou aux Australoïdes, mais peuvent, jusqu'à meilleure information, revendiquer une place autonome.

Les Katoumarathis (habitants des bois) ou *Djanglis* sont une tribu de chasseurs auxquels M. Jagor trouve, avec la beauté physique, la physionomie intelligente et l'humeur joyeuse ; certaines de leurs femmes rappelleraient le type de l'Italienne. Campés sous des tentes en nattes, ils se prodiguent volontiers à la danse. Habiles chasseurs et oiselleurs, ils approchent le gibier en se couvrant du corps d'une de ces vaches naines de la taille d'un terre-neuve qu'ils poussent adroitement devant eux. Leurs seules armes consistent en triques de bois garnies d'anneaux sonores en métal. Ils écartent les grands félins en émettant des cris particuliers et souvent ils les prennent dans des pièges. Notons que durant les cinq premiers jours, le crâne de l'enfant est déformé par la pression répétée afin qu'il s'arrondisse et acquière une forme hypsocéphale ; le nez est dévié unilatéralement et le visage comprimé d'avant en arrière à l'aide de la paume de la main fortement appliquée. Les *Djanglis* sont adonnés au culte de la déesse *Kali*.

La tribu des Nayadis est une des plus misérables des environs de Calicut. On les emploie à la garde des champs contre les déprédations du bétail et des fauves. Leur caste est tellement méprisée que même les esclaves évitent soigneusement leur contact.

Les Waddars sont considérés comme des descendants des tribus autochtones. Nomades, ils s'adonnent cependant volontiers et avec persévérance soit au travail de la pierre, soit à celui de la terre. Ils savent détacher sur les blocs de granit de grandes plaques à l'aide du feu, ainsi que des monolithes, à la façon des anciens Égyptiens. M. Jagor a trouvé les hommes pour la plupart solides et leurs enfants maladifs et atteints de conjonctivite. Leur carnation est très foncée (42, 41, rarement 31 de la table de Broca). A Madras ils font office surtout de balayeurs des rues, ce qui leur permet d'exercer le métier peu lucratif d'orpailleurs, en ramassant et en lavant la boue des rigoles desservies par les échoppes des bijoutiers et des changeurs.

A propos des Chanars de Madras, l'auteur nous décrit leur façon d'es-

calader, à l'aide d'une corde passée et tendue autour de la ceinture, le stipe des palmiers. Celle qu'emploient les Tiers et les Ilouvars n'en est que peu différente.

Le texte des communications du Dr Jagor est accompagné d'une planche chromolithographiée représentant les costumes et les accouplements des hommes et des femmes qui participent aux cérémonies de l'exorcisme. On y trouve également quelques bons croquis au trait de types maravars, katoumarathis pris de face et de profil, ainsi que de scènes caractéristiques de l'ethnologie des Waddars et des Chanars.

CAPUS.

F. MUÉLLER *Nang, siamesische Schattenspielfiguren im Museum für Völkerkunde zu Berlin* (Les silhouettes siamoises « nang » du Musée d'ethnographie de Berlin), avec 12 planches (*Internationales Archiv für Ethnographie*, supplément au t. VII). Leyde, 1894.

Ces figurines proviennent les unes de Ligor dans la presqu'île de Malacca, les autres de Bangkok. Elles sont désignées en siamois sous le nom de *nang* = cuir, peau, et servent à représenter au moyen d'ombres chinoises des scènes tirées du *Ramayana*. Ce sont des morceaux de cuir découpés de façon à simuler des personnages. Ils portent en outre des trous très rapprochés suivant les contours des lignes qui représentent les vêtements, parures, armes des personnages. Lorsqu'on les regarde à la lumière du jour on ne distingue rien. Mais la nuit, à la lueur d'un feu, tous les détails apparaissent par transparence et viennent se projeter sur une toile tendue à cet effet. On voit alors le personnage sous la forme d'une ombre noire sur laquelle les détails de costume, les contours de la face, les yeux, etc., se détachent sous la forme d'un pointillé lumineux. Les membres des personnages sont mobiles et manœuvrés au moyen de baguettes.

Une dizaine de personnes (quelquefois vingt et plus) s'occupent à manœuvrer les figurines, à les approcher ou à les éloigner de la toile. Une représentation nécessite en outre cinq musiciens, deux acteurs pour réciter le rôle des personnages, et un autre pour les intermèdes comiques. M. Müller a pu se procurer un des livrets destinés à ces représentations : c'est un extrait du *Ramayana* en vers siamois rimés. Il en publie une partie avec le texte original transcrit en caractères latins, les indications scéniques, et, en regard, la traduction allemande. Il donne en outre une planche en phototypie représentant quelques pages du texte en caractères siamois.

La seconde partie du mémoire est consacrée à l'explication des planches représentant les silhouettes en question, avec la traduction des indications en siamois qui les accompagnent. D'autres planches, coloriées, représentent des personnages en cuir peint, dont les membres ne sont pas mobiles ; d'autres encore donnent la reproduction d'or-

nements et de masques de théâtre, de peintures murales, etc. On lira avec le plus grand intérêt les commentaires linguistiques et ethnographiques dont l'auteur accompagne ces dessins. Disons en terminant que l'ouvrage est édité, surtout en ce qui concerne les planches en couleurs, avec le luxe et le soin auxquels nous a accoutumés l'*Archiv für Ethnographie*.

Dr L. LALOY.

DANIEL G. BRINTON. **Les alphabets des Berbères** (The Alphabets of the Berbers). Brochure, 41 p.

Le savant professeur d'archéologie américaine et de linguistique de l'Université de Pensylvanie a consacré une partie des deux visites qu'il fit en 1888 et 1889 au nord de l'Afrique, à l'étude de l'ethnologie des tribus berbères. Parmi les problèmes nombreux que suscitent les origines et l'évolution de la civilisation berbère, il en est un auquel M. Brinton s'est attaché plus particulièrement dans ce travail de synthèse : ce sont les méthodes d'écriture et notamment le *tifinar* des Touareg. D'après l'autorité de savants tels que Faidherbe, Hanoteau, Halévy, Rinn, Bissuel, Barth, Flamand, Berger, Hamy, Collignon, Verneau, René Basset, etc., il trace une image très nette, bien que très concise, des connaissances actuellement acquises sur la linguistique des tribus berbères. A propos de l'essai qu'a fait récemment M. Ch. Letourneau pour rattacher à une origine commune possible les inscriptions rupestres berbères les plus anciennes et les signes alphabétiformes des dolmens et des menhirs d'Espagne et de France, M. Brinton estime qu'il est fort possible que les primitifs Celtibériens aient participé de la même civilisation que les architectes des monuments mégalithiques, comme il est probable qu'ils ont participé de la même origine anthropologique. Il lui semble indispensable également de rechercher l'origine d'une partie de l'ancien alphabet libyen parmi les alphabets sémitiques qui ont sûrement laissé des traces originelles en Égypte. Grâce à une longue intercourse guerrière ou pacifique, par les soldats ou les caravanes, la connaissance de quelques méthodes égyptiennes a dû pénétrer jusque chez les Berbères. Il est probable aussi, d'après M. Brinton, que l'alphabet libyen et le carthaginois ont une origine indépendante, ce qui est également l'opinion de M. Berger.

CAPUS.

GÉRARD-M. WEST. **L'Anthropométrie des enfants des écoles, aux États-Unis** (*Mem. Intern. Congr. of Chicago, 1894*).

Ce mémoire porte sur la mensuration des enfants des écoles de Toronto, Canada et de Oakland, Californie, prises à l'occasion de l'Exposition de Chicago et sur celles précédemment prises à Boston par le pro-

fesseur H.-P. Bowditch, à Milwaukee par le Dr G. Peckam, à Saint-Louis par le Dr Porter et sous la direction du Dr Boas, à Worcester, Mass., au total sur 90,000 sujets environ.

Nous l'avions réservé, nous imaginant y trouver des renseignements considérables. Mais les tableaux et diagrammes y font défaut et, en leur absence, les descriptions très écourtées sont insuffisantes. Nous avons réussi cependant à en dégager quelques résultats.

L'intérêt de ces matériaux est tout entier, bien entendu, dans leurs applications à la recherche des lois de croissance soit du corps dans sa totalité, soit de ses différentes parties.

Les mesures adoptées sont la taille debout, la taille assis, la longueur et la largeur de la tête, la largeur bi-malaire de la face et le poids du corps. Elles ont donné des différences considérables suivant les individus, les âges, les sexes et les localités, cela va sans dire, mais qui en définitive se résolvent en moyennes à l'aide desquelles furent construites les courbes qu'il importe d'interpréter.

*Premier résultat.* — La taille s'accroît régulièrement jusqu'à l'âge de 11 ans chez les filles et de 13 ans chez les garçons, et alors s'accélère. A un certain commun, les deux sexes sont sensiblement de même grandeur parce que la croissance des filles se ralentit tandis que celle des garçons continue. Cette croissance est terminée à 17 ans chez les filles et beaucoup plus tard chez les garçons; M. West ne donne pas son chiffre personnel chez ceux-ci. C'est la confirmation de ce que nous avons décrit dans nos *Éléments d'Anthropologie générale*. M. West ajoute que, dans la taille définitive de l'adulte, le taux annuel de la croissance a plus d'influence que l'époque de sa terminaison; puis, que les enfants de nationalités diverses naissant en Amérique atteignent une taille plus élevée que ceux des mêmes nationalités naissant en Europe; ce que nous avons aussi noté. Il l'explique par l'influence des milieux; nous le rapportons à la sélection surtout; le mémoire du Dr Boas que nous avons analysé précédemment ouvre un autre horizon.

*Deuxième résultat.* — La portion du corps située au-dessus des membres inférieurs (rapport de la taille assis à la taille debout) est plus grande (ou plus haute) de 7 à 11 ans chez les garçons et, passé cet âge, devient plus grande chez les filles. C'est à 12 ans chez les filles et à 15 ans chez les garçons que cette portion est la plus courte relativement. Ce qui signifie que jusqu'à ces âges, de deux choses l'une: ou le tronc a cru faiblement, ou les membres inférieurs ont cru beaucoup; et qu'ensuite c'est l'inverse. Nous dirons, comme l'auteur, que ce sont les membres inférieurs qui se sont accrus le plus d'abord, et moins ensuite; c'est conforme à la logique physiologique.

*Troisième résultat.* — La longueur antéro-postérieure de la tête augmente d'une façon continue et régulière jusqu'à 17 ans chez les filles et bien au delà chez les garçons et est toujours plus grande chez ceux-ci. Il en est de même de la largeur de la tête. Le rapport des deux, ou

indice céphalique, tend à s'abaisser spécialement chez les garçons. Ce que l'auteur attribue à un accroissement plus grand de la longueur, particulièrement chez ceux-ci.

*Quatrième résultat.* — La largeur de la face croîtrait plus vite que la longueur de la tête et arriverait à être plus grande chez les filles.

Malheureusement des mesures utiles ont été négligées, par exemple : la hauteur de la tête par projection entre le vertex et le menton, qui certainement chez les Indiens donnerait un caractère de race aussi important que celui que M. Boas a noté dans leur largeur de face (cette hauteur étant rapportée à la taille) ; et la longueur des membres antérieurs ou à son défaut la grande envergure. Il ne parle pas de la longueur des membres inférieurs, car elle s'obtient au besoin en soustrayant la taille assis de la taille debout, ni de la hauteur du tronc qui s'obtient avec assez de justesse en soustrayant la hauteur de la tête de la taille assis.

P. TOPINARD.

D. D. GAILLARD. *Les Papagos de l'Arizona et de la Sonora* (The Papago of Arizona and Sonora) (*The American Anthropologist*, vol VII, juillet 1894. p. 293).

La tribu des Indiens Papagos nomadise sur une partie du territoire des États-Unis située à l'ouest de la rivière Santa-Cruz et s'étend vers le sud au Mexique jusqu'au golfe de Californie. Les « Papagos sauvages » se meuvent principalement entre les montagnes Baboquivari et Ajo. La fraction de la tribu qui occupe le territoire des États-Unis est estimée, au recensement de 1890, à 5,113 individus et on pense qu'un nombre égal appartient à la fraction mexicaine. Ils habitent une des régions les plus désertes et les plus pauvres de l'Amérique du Nord. Très peu d'Américains, sinon aucun, s'y sont établis et l'agriculture y est impraticable à cause du manque d'eau durant la plus grande partie de l'année. Néanmoins ces Indiens savent profiter rapidement des pluies temporaires de juillet, pour faire mûrir à la hâte, et avant que les eaux se soient entièrement écoulées, quelques cultures de blé, de melons, etc. Le reste de l'année est consacré à l'élevage de leurs troupeaux. M. Gaillard donne, sur la vie sociale, familiale et intellectuelle de ces Indiens, quelques renseignements intéressants qui montrent qu'on se trouve en présence d'une tribu inférieure, sans industries remarquables en dehors de leurs poteries et de quelques tissus à leur usage personnel, sans attachement à la vie conjugale et hantée par la peur des influences démoniaques. Les morts sont placés dans des excavations naturelles du sol, ou, à défaut, au centre d'un rempart de pierres couvert de blocs ou de dalles auxquels on ajoute le cheval tué du défunt avec son harnachement, les armes, etc., afin qu'il puisse s'en servir dans l'autre monde. Leurs danses se règlent en certaines contrées sur le cours des astres,

soleil et lune. Ils prétendent avoir habité de tout temps les territoires qu'ils occupent aujourd'hui.

CAPUS.

GEO. A. DORSEY. *L'étude de l'anthropologie dans les collèges américains* (The study of Anthropology in American colleges) (Ext. de *The Archaeologist*. Dec. 1894, Waterloo, Indiana).

Cette note est le complément des renseignements que nous-mêmes, dans notre travail sur *l'Anthropologie aux États-Unis* paru dans ce Recueil en 1894 et *L'Anthropologie*, çà et là, dans ses Nouvelles avons donné sur l'enseignement de l'anthropologie aux États-Unis.

Il y a trois centres principaux d'anthropologie dans ce pays, avons-nous dit : à Peabody Museum, Cambridge, à Philadelphie et à Washington. Un quatrième semble prêt à se créer à New-York, ajoutons-nous. Un cinquième s'organise à Chicago, aurions-nous dû ajouter.

M. Georges Dorsey, du Musée de Peabody, nous fait connaître huit autres collèges ou universités, en y comprenant Chicago, où se professe cette saison des matières touchant plus ou moins à l'anthropologie entendue dans son sens large.

Sa note, dont il écarte, dit-il, les sujets économiques, est remarquable par l'importance donnée aux sciences sociales et philosophiques, le peu de place qu'occupe l'anthropologie proprement dite et la place moindre que nous n'aurions pensé donner à la science des peuples (ethnologie).

Ces collèges sont ceux de Brown, de Bryn Mawr, de Clark, de Columbia, de Leland Stanford, de Western reserve et de Yale, auxquels l'auteur ajoute ceux de Chicago, Harvard et Pennsylvania.

Celui de Chicago est le plus riche en chaires et montre le mieux la nature et la répartition des matières traitées. En voici le programme, les titres des professeurs et les jours et heures des cours étant laissés de côté :

Professeur Albion W. SMALL. — Méthodes et bibliographie des sciences sociales; de la sociologie dans ses rapports avec les sciences sociales spéciales; anatomie, physiologie et psychologie des sciences sociales.

Professeur Charles R. HENDERSON. — Organisation sociale en vue du bien; institutions sociales de l'organisme chrétien; traitement social du crime et des criminels; la famille.

Professeur Frédéric STARR. — Travaux de laboratoire; anthropologie physique et générale; ethnologie; archéologie préhistorique.

Professeur Gérard M. WEST. — Anthropologie appliquée.

Professeur W. I. THOMAS. — Les sociologies historiques.

Voici quelques autres exemples pris çà et là :

Professeur A. F. CHAMBERLAIN, à l'Université de Clark (une seule chaire). — Anthropologie générale; Anthropologie et ethnologie du sexe; Histoire et sociologie de la femme; la femme dans les arts, la religion,

le langage, la civilisation; l'enfant chez les peuples primitifs; la mythologie comparée de l'Amérique et du Vieux-Monde; la psychologie des langues primitives; la littérature comparée; le commencement de l'art dans le langage; les idées esthétiques des peuples primitifs; les relations de l'anthropologie avec la psychologie et la pédagogie.

Professeur G. SUMMER, à l'Université de Yale. — Histoire du développement des « *organ* » industriels modernes; anthropologie; science sociale.

P. TOPINARD.

SIMON NEWCOMBE. **Les éléments qui font le citoyen le plus utile aux États-Unis.** — W. J. MCGEE. **Le citoyen** (*The American Anthropologist*, octobre 1894. Washington).

Ces deux mémoires montrent jusqu'où peut s'étendre le cercle de l'anthropologie lorsqu'on se rallie à son acception large, conforme à l'étymologie.

On se souvient qu'en 1891, le *Herald* de New-York adressa à un certain nombre de savants et de littérateurs une invitation à répondre à cette question : « Quelles sont les qualités de l'homme parfait ? » et que les réponses parurent en un volume, en 1892 (1). L'idée plut à la Société d'anthropologie de Washington qui, en mars 1893, fonda deux prix pour ceux qui traiteraient le mieux une question analogue, mais spécialisée à l'homme américain : « Quels sont les éléments qui concourent à faire le citoyen le plus utile aux États-Unis sans égard à son occupation ? » Quarante-deux essais ont été envoyés : trente-deux des États-Unis et neuf de l'étranger. Les deux mémoires couronnés en mai 1894 sont ceux dont nous allons rendre compte.

Le premier est du professeur Simon Newcombe, de la marine américaine.

Il peut se résumer ainsi :

D'une manière générale les hommes les plus utiles, dans les dernières cent années, sont ceux qui ont le plus contribué à engendrer la vie, la pensée et les activités du XIX<sup>e</sup> siècle : savants, inventeurs, chefs d'industrie, philosophes plaidant pour la liberté, administrateurs, jurisconsultes et membres des corps enseignant.

Mais en se renfermant dans les termes de la question, le citoyen le plus utile est celui qui possède, au plus haut degré, des qualités non seulement utiles en elles-mêmes mais si loin d'être universelles que le bien de la communauté exige qu'elles soient largement répandues. Notre prospérité et celle de nos enfants dépend de notre conduite sociale, industrielle et politique. Le citoyen le plus utile est celui qui peut infuser de

(1) P. TOPINARD, *Quelques conclusions et applications de l'anthropologie : l'homme animal et l'homme social*, in *L'Anthropologie*, p. 457, année 1893.



la sagesse pratique dans cette conduite et susciter chez ses concitoyens la plus profonde vue intérieure des conséquences de celle-ci.

Partant de ces données, l'auteur en développe les applications aux questions publiques de l'ordre le plus élevé, et édite une sorte de code de morale, l'inverse de celui de Machiavel, s'adressant évidemment à ce fâcheux état d'esprit et de mœurs que l'on nous signale dans la période actuelle d'évolution de la grande République américaine.

Le second essai est de W. J. McGee, du Bureau d'ethnologie américaine. Le passage suivant suffira :

« L'antagonisme entre l'individu et la nature est fondamental et inévitable entre les droits de chacun (*many*), entre l'égoïsme et l'altruisme. La nation, ou solidarité, la plus forte et la meilleure est celle dans laquelle les droits et bénéfices de chacun s'ajustent le mieux avec les droits et bénéfices de beaucoup ; dans laquelle le bien commun est obtenu avec le moindre sacrifice du bien individuel, et le bien individuel avec le moindre sacrifice du bien commun. Considéré comme citoyen, l'individu le meilleur et le plus utile est celui qui partage le plus exactement ses forces entre les fins égoïstes et les fins altruistes, qui fait le plus pour la nation avec la moindre perte de son individualité, et qui conserve la plus forte individualité avec la moindre perte pour la nation. »

Le mémoire s'est tenu, en somme, dans les généralités, tandis que le premier, qui a eu le premier prix, a serré la question de plus près et visé directement la conduite du citoyen américain à tenir dans les conditions actuelles de lutte sociale.

P. TOPINARD.

DR EHRENREICH (PAUL). Matériaux pour servir à l'étude des langues du Brésil (Materialien zur Sprachenkunde Brasiliens) (*Zeitschrift für Ethnologie*, 1894, cah. I, II et III).

Depuis le voyage de Castelnau en 1844, la tribu des Carayas (Goyaz) était restée fort peu connue à cause des difficultés d'accès du territoire qu'elle occupe autant que par les sentiments d'hostilité farouche qu'elle manifeste à l'égard des étrangers. C'est pour cette raison que l'expédition de M. von den Steinen ne put entrer en relation avec eux à l'époque de l'exploration qu'elle fit du cours moyen et inférieur du Xingou. Le Dr Ehrenreich pourtant, lors d'une descente sur l'Araguaya, en octobre 1888, parvint à se mettre en rapport avec les hordes de Carayahi et de Chambioa qui hantent les rivages du fleuve et il en profita pour rassembler, avec de nouveaux documents ethnographiques, des données complémentaires sur la langue particulière que parlent ces tribus indiennes. La conclusion à laquelle arrive l'auteur de cette étude est que la langue des Carayas diffère des idiomes gês autant que diffèrent entre eux les caractères anthropologiques, les us et coutumes de ces populations. L'idiome caraya accuse de singulières assonances avec le

groupe de ceux que parlent les tribus indiennes de la partie septentrionale de l'Amérique du Sud, et il serait intéressant de le comparer avec des vocabulaires à recueillir chez les Otomacos, Yarouros et Salivas.

Sans entrer dans le détail, nous signalerons l'existence chez les Carayas d'un dialecte spécial parlé par les femmes. Malheureusement le fait a été reconnu trop tard par M. Ehrenreich pour qu'il eût pu lui consacrer toute l'attention qu'il mérite. Le vocabulaire assez fourni qu'il a pu recueillir lui a permis de dégager un certain nombre de règles grammaticales caractéristiques.

Le mode de numération, qui mène si souvent sur la piste des parentés linguistiques, vaut d'être relevé ici. La numération est quinaire et n'emploie des vocables spéciaux que pour désigner les nombres de 1 à 4. Cinq = main = 5 doigts. Les nombres de 6 à 9 se donnent par le vocable *thebo* = main + 1 ... 4. Dix = main + main. A partir de dix, le pied intervient et on compte en commençant par le gros orteil. Un *pied* (*wa*) = 2 mains (10) + 5 doigts = 15. « De mon pied un doigt » = 11 ; « de nos pieds jusqu'au 4<sup>e</sup> doigt » = 15 + 4 = 19. Le Caraya n'a guère occasion ni besoin de compter au delà de 20. Les nombres au delà sont généralement indiqués symboliquement en ce que l'indigène fait semblant de s'arracher les cheveux. Le D<sup>r</sup> Ehrenreich signale encore, comme étant caractéristique, le manque de clarté et de netteté de la prononciation chez le Caraya, contrairement à ce qu'on observe chez le Cayapo.

CAPUS.

H. HILLYER GIGLIOLI. Notes on some remarkable specimens of old Peruvian « *Ars plumaria* » (Notes sur quelques spécimens remarquables de l'ancien « *Ars plumaria* » péruvien), avec 1 planche (*Internationales Archiv für Ethnographie*, t. VII, fasc. v et vi), Leyde, 1894.

Si la civilisation moderne nous fait assister journallement à l'écllosion d'inventions nouvelles surtout dans l'ordre scientifique, en revanche elle occasionne la décadence irrémédiable d'un certain nombre d'arts et non des moins gracieux. Tel est l'*ars plumaria* ou art de disposer d'une façon ornementale les plumes brillantes des oiseaux. Cet art qui n'est plus représenté chez nous que par les produits de nos modistes, avait atteint un haut degré de développement chez les peuples anciens d'Amérique et de Polynésie. Mais depuis la perte de l'indépendance de la plupart de ces nations, depuis leur conversion au christianisme et depuis qu'ils ont plus ou moins adopté les mœurs de leurs vainqueurs, cet art primitif est presque complètement tombé dans l'oubli. Ce n'est plus guère que dans les anciens cimetières du Pérou que l'on a chance de trouver des pièces de ce genre vraiment dignes d'intérêt. La sécheresse du climat et les propriétés particulières du sol ont assuré à ces

ornements — enterrés avec leur propriétaire — un état de conservation surprenant.

Aussi lira-t-on avec intérêt la description que fait M. Giglioli de quinze pièces recueillies par M. Mazzei dans les environs de Truxillo (sauf deux qui proviennent d'Ancon). Elles doivent être attribuées à la nation Yunca et spécialement à la puissante tribu Chimn. Une planche en couleurs donne la reproduction de deux de ces pièces qui sont de toute beauté et doivent avoir constitué la coiffure de chefs puissants. Plumes de perroquet et de divers autres oiseaux, cheveux humains, etc., sont entrelacés et cousus sur une trame solide de façon à former un ensemble réellement artistique.

Dr L. LALOU.

Dr H. TEN KATE. *Sur quelques problèmes anthropologiques de l'Insulinde et de la Polynésie.* E. J. Brill. Leyde, 1894.

Peu de régions de la terre présentent autant de problèmes anthropologiques et ethnologiques que ce monde d'îles et d'archipels que l'on appelle l'Insulinde. L'ethnographie proprement dite de ces contrées, qui ont été colonisées en majeure partie par les Hollandais, n'a pas trouvé parmi eux, jusqu'à cette heure, d'ardents investigateurs et l'anthropologie, la somatologie si étroitement liée aux problèmes ethnologiques, y est restée presque inconnue. Il faut en rechercher la cause dans ce fait que l'anthropologie est en Hollande une science plus ou moins méconnue et que peu de savants se donnent la peine de s'en occuper.

Il y a plus de douze ans que le Dr H. ten Kate a cherché à fixer l'attention en Hollande sur ce qu'il y a à faire en Insulinde au point de vue anthropologique (1) et depuis cette époque nous ne possédons que les travaux de B. Hagen, Jules Jacobs, Dubois et Lubbers qui ont fait avancer quelque peu cette science intéressante.

Parmi les questions soulevées à cette époque par le Dr H. ten Kate se trouvait l'étude de la diffusion géographique des Négroïdes (Papouas, Négritos).

Notre connaissance positive à cet égard a depuis lors augmenté considérablement à la suite des recherches sur les lieux de E. Modigliani, Anderson, Lapique, H. ten Kate et des travaux de Sergi. Même sur Timor on ne connaissait pas grand'chose, nonobstant les nombreuses informations fournies par S. Müller et J. G. F. Riedel qui nient l'existence, dans cette île, d'une race papoue, tandis que A. R. Wallace et l'expédition de la *Gazelle* sont de l'avis contraire.

Le Dr E. Hamy a traité cette question à fond il y a une vingtaine d'années et conclut à une population non mélangée de Papouas et de Négritos à Timor. Il avait à sa disposition deux crânes dont l'un avait été

(1) Voir *Tijdschrift v. h. nederlandsch Aardrykskundig Genootschap*, t. VI, p. 254.

apporté probablement par Péron et l'autre par Dumoutier, plus une foule d'informations d'autres voyageurs.

Le Dr H. ten Kate n'a pas trouvé dans les contrées du Timor qu'il a visitées, une race complètement identique à celle des îles Andaman et de l'intérieur de l'Inde, et il croit, ainsi que Crawfurd, que dans ces contrées il s'est formé un type transitoire où l'élément négrito domine dans l'ouest et l'élément indonésien au centre de l'île.

Il est incontestable que Négritos et Papouas ont joué un rôle important dans l'ethnogénie de Timor. Les indices physiques constatés par H. ten Kate confirment pleinement cette opinion (1).

Le Dr H. ten Kate qui a déjà donné lui-même dans *L'Anthropologie*, t. IV, 1893, p. 279, son opinion sur ce sujet, ajoute qu'il a remarqué clairement l'influence négrito même aux îles avoisinantes, Samau et Roti, quoique à un degré moindre que dans l'ouest de Timor. A Savou, cette influence n'est que sporadique et peu accentuée, à Soumba elle fait complètement défaut, excepté les immigrants d'Endene et leurs descendants qui cependant datent de plus tard. Selon lui, il a rencontré les plus purs Négroïdes, dans l'île de Flores, surtout à Hokor. Quoique déjà plusieurs auteurs eussent parlé de population au teint foncé et aux cheveux frisés, les observations nous faisaient défaut.

A Adounara et Solor le Dr H. ten Kate a constaté également l'influence négroïde et d'après ce qu'il a vu d'indigènes de Lomblen et d'Alor, il est certain que l'élément négroïde est très considérable dans ces îles.

Donc si notre connaissance de la question du Négroïde du groupe de Timor a augmenté, il en est de même pour quelques autres points quoique avec plus ou moins de certitude. Nous voulons parler des recherches de Modigliani, Anderson et Lopicque.

Von Rosenberg avait prétendu qu'il y avait des Négritos dans l'île d'Engano et cette opinion est restée debout jusqu'à ce qu'en 1891. Modigliani visita cette île, où il trouva que les habitants ont beaucoup de rapport, au point de vue ethnographique, avec ceux des îles Nicobar.

Il en est de même du groupe d'îles, jusqu'à présent peu connu, de Mergui, dans le golfe de Pegou. Giglioli émit, il y a des années, l'opinion que cette île était habitée par des Négritos. J. Anderson et plus récemment L. Lopicque qui visita l'archipel de Mergui avec la *Sémiramis* nous ont donné des renseignements plus positifs. Les habitants ressemblent plutôt à des Malais qu'à tout autre peuple, même au point de vue de leur langue. Cependant Lopicque croit qu'il y a un peu de sang négrito dans cette race; il se base sur le fait que quelques-uns ont le teint plus foncé avec des cheveux irrégulièrement crépelés. Il admet d'ailleurs un autre élément, plus grand de taille et dolichocéphale qui doit probablement être rattaché au groupe indonésien.

(1) P. A. LESSON, *Quelques mots sur les races noires de Timor* (*Revue d'anthropologie*, t. VI, 1877, p. 250) prétend que la population Négrito d'origine a été soumise et exterminée par des immigrants Papouas à Timor.

Ajoutons ici quelques observations du D<sup>r</sup> H. ten Kate au sujet du mot *Indonésien* qui est employé souvent aujourd'hui et en y donnant différentes significations, ce qui cause des erreurs.

Le mot *Indonésien*, qui a été employé la première fois par Logan et dont Hamy en 1877 se servit dans son article *Les Alfouros de Gilolo*, pour désigner les habitants malais et non négroïdes de l'archipel Indien, a perdu plus tard graduellement sa première signification, surtout depuis que Wilken, Schmeltz, Pleyte et autres s'en sont servis pour la population de tout l'archipel Indien. Ils ont même employé le nom d'Indonésie pour celui d'Insulinde ce qui a donné lieu à bien des erreurs, parce que l'on ne sait plus, en parlant d'Indonésiens, s'il s'agit d'habitants à chevelure frisée ou à cheveux plats y compris les Malais proprement dits et les Javanais. C'est fâcheux, il eût été préférable de conserver au mot Indonésien le sens que lui avait donné le D<sup>r</sup> Hamy. Quoique les Indonésiens de Hamy, à peu près synonymes avec les Battaks dans un sens plus large que Junghuhn, soient probablement à diviser en un nombre de variétés, on ne peut les considérer ni physiquement, ni anthropologiquement, comme parents des Polynésiens proprement dits. Quand Serrurier par exemple considère les Dayaks appartenant aux Indonésiens de Hamy, comme des Polynésiens typiques, il oublie une grande différence, c'est-à-dire la hauteur de la taille. Alors que, par exemple, les Dayaks, autant que l'on possède des données certaines, n'ont pas de taille au-dessus de la moyenne 1<sup>m</sup>,65, les Polynésiens ont une taille dépassant la moyenne et variant de 1<sup>m</sup>,72 à 1<sup>m</sup>,77 d'après la classification de Topinard.

Pour la forme du crâne également, on a trouvé trop de rapprochement entre les Indonésiens et les Polynésiens. D'après Hamy, les Indonésiens sont dolichocéphales et généralement les Polynésiens aussi, mais d'après D<sup>r</sup> ten Kate on rencontre dans les deux groupes beaucoup d'éléments très divers et en bloc ils sont respectivement mésati et brachycéphales.

Ce problème ethnologique n'est donc pas si simple que certains auteurs le veulent faire croire

Toutes les théories de descendance et de parenté des Malayo-Polynésiens et des Mélanésiens resteront donc incomplètes tant que l'on ne pourra disposer de grandes séries de recherches en détails sur les lieux et pas dans les cabinets de travail ou dans les muséums.

Si les recherches linguistiques ont eu pour conclusion que les Papouas et les Malais étaient autrefois le même peuple, cette théorie ne peut se défendre anthropologiquement, pas plus que par l'ethnographie comparée.

D<sup>r</sup> MEYERS D'ESTREY.

II. TEN KATE. **Beitraege zur Ethnographie der Timorgruppe** (Contribution à l'ethnographie du groupe de Timor) avec 5 planches (*Intern. Archiv für Ethnographie*, t. VII, fasc. v et vi), Leyde, 1894.

La collection d'ethnographie dont M. Ten Kate donne la description dans ce mémoire est le fruit d'un voyage fait en 1890-1891 dans diverses îles du groupe des Timor. Les résultats de ce voyage ont été publiés par l'auteur dans *Tijdschrift van het kon. neder. Aardrysk. Genootschap*, 2<sup>e</sup> série, t. XI, 1894. Dans le nouveau mémoire que nous avons sous les yeux il donne une description détaillée des principales pièces de la collection ethnographique, qu'il a recueillie dans ce voyage et qui est incorporée actuellement au Musée de Leyde. Cette collection ne comprend pas moins de 696 numéros, et l'auteur a dû se borner à faire un choix parmi les moins connus d'entre eux. La limitation forcée du sujet n'empêche pas le mémoire de Ten Kate d'être très complet et de nous faire pénétrer dans tous les détails de la vie des indigènes. Les objets sont classés sous les rubriques suivantes : préparation des aliments, vêtements et parures, architecture, chasse, sellerie, musique, attributs pour la danse, jeux, insignes, religion, etc. La description de chaque objet est suivie de commentaires très détaillés, sur son usage, son origine, sa fabrication, les mœurs et coutumes auxquelles il se rattache. Des planches, la plupart en couleurs, reproduisent ces pièces.

D<sup>r</sup> L. LALOY.

ARTHUR KEITH. **La croissance du cerveau chez l'Homme et les Singes** (The growth of brain in Men and Monkeys with a short criticism of the usual method of stating brain-ratio) (*Journ. Anat. and Physiol.*, Janv. 1895, Edimbourg).

Il est depuis longtemps reconnu, dit l'auteur, que la meilleure manière de résoudre les problèmes de l'anatomie humaine est de ne pas la séparer de l'anatomie des autres genres « du groupe des Catarrhiniens dont l'homme fait partie ». La question de la prédominance du cerveau de l'Homme fait un pas, lorsqu'on voit que de semblables différences sexuelles, la croissance ne différant que par sa rapidité, des variations individuelles presque aussi grandes, les mêmes relations avec le poids du corps se retrouvent, comme chez lui, dans les divers genres des Catarrhiniens.

Ces vues et quelques autres se dégagent, pour M. Keith, de son travail qui comprend un texte un peu court sur bien des points, et douze listes de cas individuels et douze diagrammes sur lesquels il compte surtout.

Dans son texte, l'auteur commence avec raison par rappeler combien est difficile la restitution du poids du cerveau lorsque celui-ci a séjourné plus ou moins de temps dans l'alcool et combien aussi est difficile cette même restitution à l'aide de la capacité crânienne. Ce n'est pas nous,

qui avons manié les deux systèmes et qui avons si peu de foi dans la possibilité de comparer les capacités craniennes obtenues par des procédés différents, qui dirons le contraire. On s'étonne donc qu'il ait ensuite eu recours si volontiers à la capacité cranienne pour les grands Anthroïdes et ait osé en tirer des conclusions parfois bien hardies. Pour les autres Catarrhiniens il en est autrement; le poids y est généralement donné d'après le cerveau frais.

Parmi ses douze listes de cas individuels, trois portent sur la capacité cranienne seule du Gorille, de l'Orang et du Chimpanzé et sont pris à différentes sources, non à toutes; il eût pu presque doubler ses listes. Les autres donnent, à différents âges, de l'état fœtal à l'état adulte, le poids du cerveau et le poids du corps (mais non leur rapport) chez quarante-sept Anthroïdes et trente-huit Pithéciens. Il y a là de très intéressantes données, notamment des pesées inédites faites par M. Keith lui-même sur le Gibbon, le Macaque et le Semnopithèque.

Les douze diagrammes ont tous trait à la croissance du cerveau, d'une façon absolue dans les huit premiers, et en la comparant au poids du corps dans les suivants. Je ferai ici quelques critiques. Les diagrammes IX et X sont très clairs, les autres le sont moins; dans ceux-ci les colonnes ombrées répondent-elles à des moyennes ou à des cas individuels? On l'ignore. Sur le côté des huit premiers diagrammes sont donnés les poids absolus du cerveau mâle adulte, comme il suit: Homme 1,360 grammes, Gorille 460, Chimpanzé 400, Orang 420, Gibbon 100, Macaque 97, Semnopithèque 67. Ce doivent être des moyennes; mais reposant sur combien de cas? et calculées avec la capacité cranienne ou non? La première moyenne, je la reconnais, m'est empruntée, elle comprend tous les cas réunis de Boyd, Bishoff et Broca, de 20 à 60 ans. Pour me rendre compte des autres j'ai fait le calcul avec les cas indiqués dans les listes de M. Keith; voici les résultats auxquels j'ajoute les femelles adultes:

Un seul Gorille mâle et adulte s'y trouve, un mâle, celui d'Owen, 426 grammes; un seul Orang mâle et adulte, celui de Milne Edwards, 400; aucun Chimpanzé mâle ou femelle; 3 Gibbons mâles adultes 110<sup>gr</sup>,8; 5 Gibbons femelles adultes 92<sup>gr</sup>,4; 4 Macaques mâles adultes 89<sup>gr</sup>,1; 1 Macaque femelle et adulte 78<sup>gr</sup>,4; 3 Semnopithèques mâles et adultes 67<sup>gr</sup>,8; 7 Semnopithèques femelles et adultes 62<sup>gr</sup>,8; 1 Mycète mâle et adulte 46<sup>gr</sup>,7.

Ces documents m'ont paru d'autant plus intéressants à reproduire que, lorsqu'en 1890 je rédigeai le chapitre: Poids absolu et poids relatif du cerveau chez les Anthroïdes, de mon livre sur *L'Homme de la nature*, j'eus à souffrir de la pénurie des matériaux sur le sujet. A vrai dire, il n'y a ici qu'un chiffre nouveau à ajouter à ceux dont j'ai fait usage pour les Anthroïdes, celui de M. Milne Edwards. Mais la plupart des autres sont nouveaux.

La conclusion la plus importante, j'allais dire surprenante, de M. Keith, est la suivante: Le cerveau se composerait de deux parties:

l'une typique, propre à l'espèce, qui se développe d'abord, l'autre éventuelle, variable qui s'ajoute après et est en rapport avec la masse du corps. M. Keith appelle celle-ci la portion « corporelle concomitante ». Elle ne servirait pas de substratum aux facultés mentales élevées et ferait comprendre comment à des cerveaux aussi volumineux que ceux de la Baleine et de l'Éléphant correspond une intelligente inférieure (voir dans mon *Homme dans la nature* une autre explication que j'en donne). Ainsi le Chien de Terre-Neuve a 23 grammes de cerveau de plus que le Chien de berger et cependant n'est pas plus intelligent. Ces 23 grammes seraient produits par les 16 kilogrammes de corps qu'il a en plus. M. Keith fait l'application de cette distinction du cerveau en deux portions aux phénomènes de croissance. Jusqu'à 11 ans, en se servant des tables du poids du cerveau de Boyd, la première se constituerait; de 11 à 25 la seconde s'ajouterait. Cette portion ajoutée serait de 60 grammes pour un supplément de 22 kilogrammes de corps. M. Keith, faisant intervenir d'autres considérations, arrive à calculer que chez l'Homme, pour un corps de 60 kilogrammes, il y a 4 grammes de cerveau par kilogramme à attribuer à cette influence après coup du corps. Pour les Anthroïdes ce serait 2<sup>sr</sup>,5, pour les petits Catarrhiniens 3 grammes. Déduisant alors cette portion « corporelle concomitante » du poids total du cerveau, il conclut que la portion purement cérébrale ou typique a le poids suivant : Homme 1120 grammes; Gorille 325; Chimpanzé 225; Orang 220; Gibbon 82; Macaque 75; Semnopithèque 50.

Vu le petit nombre et la nature des documents, ceux de l'Homme excepté, nous craignons qu'il n'y ait un peu d'imagination dans cette curieuse conception.

P. TOPINARD.

K. JESCHKE. *Ueber der Sulcus præcondyloideus des Hinterhauptbeines* (Sur le sillon précondylien de l'occipital). Dissertation inaugurale. Königsberg, 1894, chez Liedtke.

Signalons cette très scrupuleuse étude d'un point de détail de l'anatomie humaine entreprise sous l'inspiration du professeur Stieda, directeur de l'Institut anatomique de l'Université de Königsberg.

A la base de l'occipital, on trouve constamment une bande frontale (crista occipitalis transversa). Entre cette dernière et le condyle, il existe un espace qui est tantôt uni, tantôt légèrement déprimé, tantôt enfin creusé d'un véritable sillon (sillon précondylien). L'espace compris entre la crête transverse et la tête de l'articulation a en général une direction antéro-postérieure; une veine le traverse et la profondeur du sillon est en rapport avec le diamètre de ce vaisseau.

A. PETTIT.



## NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

---

### « Chronique d'Orient. »

Notre savant collaborateur, M. Salomon Reinach, nous envoie le tirage à part de sa dernière *Chronique d'Orient* de la *Revue archéologique*. Nous en extrayons les passages de nature à intéresser particulièrement nos lecteurs.

— M. Isaac Taylor a depuis longtemps émis l'idée que les runes, au lieu d'être un alphabet latin modifié transmis au nord de l'Europe par les Germains, dérivait d'un alphabet grec archaïque que le commerce de l'ambre fit pénétrer dans le nord. Cette thèse a été reprise et développée par M. Stephens, en opposition avec l'école *germaniste* de M. Wimmer. Le fait capital, c'est qu'en dehors des pays scandinaves, où l'on connaît dix mille inscriptions runiques, dix-neuf textes seulement de cette nature ont été trouvés dans l'Europe celtique et germanique. Ces textes sont insignifiants et, chose plus importante, gravés sur des objets mobiliers, d'un transport facile. Si les Germains avaient joué le rôle que leur attribue M. Wimmer, il en resterait cependant quelques traces. Je partage complètement l'opinion de M. Stephens (1).

— Rendant compte de la nouvelle édition des *Kulturpflanzen* de Hehn par Schrader et Engler (2), M. Sayce rappelle que Hehn, en 1880, saluait avec joie la tentative de Stephani qui voulait prouver l'origine barbare et hérulue des trésors de Mycènes. « La démonstration de Stephani, disait-il, a enlevé une pierre de mon cœur; mais Schliemann et ses Grecs, Gladstone et ses Anglais seront joliment fâchés! » Autant en emporta le vent, et voici ce qu'écrit maintenant M. Sayce : « Les modifications que nos connaissances nouvelles obligent d'apporter aux conclusions de Hehn sont presque innombrables. A chaque instant nous trouvons qu'une plante ou un animal à qui il assignait une origine orientale est, après tout, indigène en Europe. Ici, encore, ce que M. S. Reinach a appelé le « mirage oriental » s'est évanoui et les résultats auxquels le savant français est arrivé dans le domaine de l'archéologie et de l'art reçoivent une curieuse illustration du monde animal et végétal. » M. Sayce poursuit en disant que le nom du vin en hébreu, *ya'in*, lui semble maintenant apparenté au grec *οἶνος* et que ce mot appartient au rameau européen des langues indo-européennes, de même que la vigne est indigène dans la presqu'île des Balkans. Pour l'âne, qui est certainement un animal asiatique, M. Sayce conteste la conclusion de M. Schrader, qui cherche dans l'est de l'Europe la source commune des mots *ὄνος* et *asinus*. En terminant, il proteste contre l'erreur de Movers, reproduite par Hehn et Schrader, d'après laquelle *Rimmon*, dans *Hadad-Rimmon*, signifierait « grenade ». Le vrai nom du dieu serait *Ramman*, qui signifie peut-être le « tonnant ».

— Une Hongroise, M<sup>lle</sup> de Torma, qui a fait depuis 1875 des fouilles consi-

(1) Cf. *Acad.*, 1894, II, p. 258.

(2) *Acad.*, 1894, II, p. 283.

dérables à Tordosh, essaie d'établir que les Daces primitifs ont reçu leur civilisation de la Babylonie pré-sémitique et qu'ils honoraient un dieu solaire analogue à celui des Chaldéens (1). Un critique de l'*Academy* (1894, II, p. 309) remarque à ce sujet ce qui suit : « Il y a bien loin de Hongrie en Babylonie. Il est difficile de croire, avec M<sup>lle</sup> de Torma, que les marques sur poteries hongroises remontent vraiment aux signes cunéiformes et c'est une erreur de dire que la croix gammée ait jamais été connue en Babylonie et en Assyrie. Elle est caractéristique de l'ancien art égéen et sa présence sur les antiquités hongroises indique une relation entre elles et l'art préhistorique de la Méditerranée orientale. Les curieux parallèles entre quelques-uns des vases découverts à Tordosh et les *vases à chouette* d'Hissarlik sont un témoignage dans le même sens, de même que la ressemblance de certaines figures en terre cuite exhumées par M<sup>lle</sup> de Torma avec les idoles troyennes de Schliemann. » J'ajoute que l'on a récemment trouvé, à Butmir près de Sarajevo, des antiquités *égéennes* du même genre.

— M. A. B. Cook a publié un remarquable mémoire sur le culte des animaux à l'époque mycénienne, qui marque un stage intermédiaire entre le totémisme et l'anthropomorphisme (2). On peut contester telle ou telle de ses hypothèses (3), mais le fond de sa théorie me paraît plausible. Entre 1500 et 1000 avant J.-C., conclut-il, il a existé dans l'Archipel et sur ses bords un culte d'animaux très étendu : ces animaux étaient le lion, le taureau, le cerf, l'âne, le bœuf, le cheval, la chèvre et le porc. Les adorateurs de l'âne et du lion revêtaient des peaux asines et léonines ; leur rituel comportait une hydrophorie mystique et des danses mimétiques. Des *προτομαί* de taureaux, de chevaux et de chèvres étaient également adoptées par les ministres de leur culte ; une victime humaine, affublée d'une tête de cerf, était sacrifiée au dieu-loup sur le mont Lycée en Arcadie. En terminant, M. Cook a recherché les traces du zoomorphisme primitif dans la civilisation développée des Hellènes et en a classé les survivances sous deux chefs, croyances religieuses et usages sociaux.

— En terminant, devant la *British Association*, sa lecture sur l'épigraphie mycénienne, M. Evans a exprimé l'opinion que les Philistins et les Étéocrétois étaient identiques entre eux et identiques aux « peuples de la mer » qui figurent, sur les monuments égyptiens, avec des vases dont les types se retrouvent sur les gemmes insulaires. Les analogies entre les signes crétois et ceux de l'alphabet phénicien doivent s'expliquer par une colonisation crétoise de la côte syrienne, remontant à une époque très reculée. M. Halbherr, qui est en Crète, est tout à fait d'accord avec M. Evans sur l'existence de l'épigraphie « étéocrétoise », à laquelle il dit avoir ajouté encore deux nouveaux signes en une semaine. Le même archéologue signale, dans la nécropole d'Erganos, trois tombes mycénienes à coupole, inviolées, qui contenaient six squelettes bien conservés et de nombreux objets, ainsi que deux nouvelles villes de la même époque, l'une près d'Erganos, l'autre entre Lyttos et Tnatos. Une caverne près de Lebena a donné aux explorateurs quelques vases analogues à ceux de Théra (4).

(1) Sofie von Torma, *Ethnographische Analogieen*, Iéna, 1894.

(2) *Journ. Hell. Stud.*, 1894, p. 81.

(3) P. 148, M. Cook ne connaît pas le travail de Roscher sur l'ἄππος βροτόλου de Nicée, ce qui l'a conduit à des explications inadmissibles.

(4) *Acad.*, 1894, II, p. 136.

— On a exposé à Londres le produit des fouilles faites à Amathonte par MM. Williamson, A. H. Smith et Myres, à l'aide d'une somme léguée par Miss Emma Turner. Les trouvailles comprennent plusieurs modèles de navires en terre cuite, qui rappellent l'envoi de Cinyras à Agamemnon. Suivant M. Jebb, le résultat des fouilles dans la nécropole viendrait à l'appui de la théorie de M. Munro, combattue par M. Furtwaengler, sur la contemporanéité, à Chypre, des différents types de céramique commune (1). Un article du *Times* (29 décembre 1894) insiste sur le fait que des scarabées au cartouche de Thoutmès III ont été découverts, à Amathonte, dans des tombes « qui ne peuvent pas être plus anciennes que le VI<sup>e</sup> siècle, d'après le reste de leur contenu. » L'auteur voit là une nouvelle preuve que ces scarabées, provenant d'une fabrique de Naucratis, ne sauraient être invoqués pour dater les sépultures. Il signale encore, parmi les produits des fouilles, de belles spirales en or émaillées, terminées par des têtes de griffon, une série de pierres gravées de la fin du VI<sup>e</sup> siècle (déesse ailée, navire de guerre, discobole, vache et son veau), des lingots d'or et d'argent de type et de poids uniformes, une scène de banquets sur un vase peint de fabrique locale, enfin plusieurs stèles en calcaire, recouvertes d'un enduit blanc sur lequel ont été exécutées des peintures. Il est bien à désirer qu'on publie des reproductions en couleurs de ces curieux fragments.

— Le rapport de M. Doerpfeld sur les fouilles de Troie en 1894 est accompagné d'un plan où sont figurés la citadelle de la 6<sup>e</sup> couche et le sanctuaire d'Athéna de la 9<sup>e</sup> (2). Toute l'enceinte de la ville mycénienne a été déblayée; elle présente trois systèmes de construction différents, attribuables à la longue durée du travail. Mais cette enceinte de 500 mètres de développement, conservée presque partout sur une hauteur de 5 mètres, peut elle être celle de la ville que les Grecs ont ruinée et rasée? M. Doerpfeld répond que l'on exagère certainement, même aujourd'hui, quand on parle de la destruction complète d'une ville. Hérodote n'a-t-il pas affirmé que Mardonius avait rasé les murs pélasgiques d'Athènes? Les murs de la Troie mycénienne présentaient quatre portes et trois tours; la partie protégée par l'enceinte s'étagait en terrasses qui portaient les édifices et les maisons d'habitation. Les trouvailles de détail ont consisté surtout en fragments de poteries indigène et mycénienne. M. Doerpfeld signale aussi la découverte des murs de la seconde ville, celle d'un grand portique attenant au temple d'Athéna et d'un troisième théâtre romain. J'avoue n'avoir pas lu sans quelque regret : 1<sup>o</sup> qu'il n'a pas pu obtenir l'autorisation de fouiller les grands tumulus de la Troade; 2<sup>o</sup> qu'il considère les fouilles de Troie comme terminées. Il faudrait qu'il se produisît un mouvement d'opinion en Allemagne pour en exiger la continuation.

— Reprenant la vieille question de Tarshish, M. Le Page Renouf (3) s'inscrit en faux contre l'identification traditionnelle de ce pays avec Tartessos. La présence des Phéniciens à Tartessos n'est pas prouvée et la ville elle-même peut avoir aussi peu de réalité que l'Eldorado. Pour l'auteur, Tarshish est simplement la Phénicie; le nom signifie *fractus*, ce qui indiquerait une région côtière (cf. ἀκτὴ rapproché d'ἄγρομι). Cette hypothèse ne sera admise par aucune personne in-

(1) *Journ. Hell. Stud.*, 1894, p. vi.

(2) *Athen. Mittheil.*, 1894, p. 380, pl IX. — M. le capitaine Boetticher a renouvelé ses protestations dans une brochure intitulée *Troja im Jahre 1894*, dont un chapitre est intitulé : *Das todtgeborene Kind von 1893-94*.

(3) *Proc. Soc. Bibl. archaeology*, 1894, p. 104, 138.

formée de la belle dissertation de Fr. Lenormant sur ce sujet, dans le dernier tome des *Origines de l'histoire*. Mais il est vraiment inconcevable que M. Le Page Renouf, traitant de l'origine de l'étain, rapproche encore le mot *κασσίτερος* du prétendu accadien *id-kasduru*, pour conclure que ce métal peut être venu d'abord du Paropamise. Le mot accadien *id-kasduru* n'a jamais existé; c'est le résultat d'une fausse lecture que M. Oppert a désavouée dès 1886 (cf. *L'Anthropologie*, 1892, p. 277). Là où je suis d'accord avec l'auteur, c'est quand il dit que le bronze et l'étain homérique peuvent parfaitement provenir de l'ouest de l'Europe et que le bronze et l'étain de Mycènes attestent une civilisation qui s'était éteinte *perhaps before a single phoenician ship had reached the western coast of the Mediterranean*. Mais il est fâcheux que cet égyptologue distingué traite des sujets sur lesquels il n'a évidemment pas pris la peine de se tenir au courant.

— M. J. H. Gladstone a analysé quelques objets en métal de T.-el-Hesy (1). Une hache de cuivre de la couche inférieure, sans étain, présente des traces d'antimoine. Des clous de bronze (1400-1100 av. J.-C.) ont 45,8 de cuivre, 10,3 d'étain et 1,2 de fer (la corrosion a fait disparaître une partie du cuivre). Un bronze de la période israélite (1100-800 av. J.-C.) donne 63,4 de cuivre et 7,5 d'étain. Pendant cette période, les objets de bronze disparaissent rapidement devant ceux de fer, mais il est remarquable que les outils en silex se rencontrent depuis la période amorite jusqu'à la partie supérieure de la couche israélite, où ils sont d'un excellent travail.

— La huitième campagne de fouilles de M. de Sarzec a été marquée par une découverte de la plus haute importance, celle d'une bibliothèque d'environ 30,000 tablettes couvertes d'inscriptions (inventaires des troupeaux sacrés, contrats, actes aux noms des princes de Sirpourla et des rois d'Our). L'explorateur s'est appliqué à dégager les parties souterraines du palais de Tello et en particulier le massif du patési Our-Baou, prédécesseur de Goudéa. On signale encore, parmi ses dernières trouvailles, plusieurs nouveaux fragments de la stèle des Vautours, des cailloux sacrés couverts de caractères archaïques, des cylindres, deux têtes de taureau en cuivre aux yeux incrustés de nacre et de lapis, etc. D'autres tells plus au sud ont livré une nouvelle moisson d'inscriptions et de statuettes, dont les têtes, par bonheur, sont intactes. Tous ces monuments ont été remis aux mains du délégué ottoman, sous réserve des droits de publication de l'auteur des fouilles (2).

### Mort de Ploix.

Charles Ploix était né à Orléans le 1<sup>er</sup> décembre 1824; il est mort à Paris le 21 février 1895. A sa sortie de l'École polytechnique, il entra dans le service hydrographique de la marine, et, en 1886, il fut mis à la retraite avec le grade d'ingénieur. Il était officier de la Légion d'honneur et officier de l'Instruction publique. Sa carrière administrative fut bien remplie; il fit de nombreux sondages et relevés sur les côtes d'Italie, du Sénégal, de la mer Noire et de la Méditerranée, lors de la pose des premiers câbles télégraphiques; outre de nombreux mémoires communiqués à l'Académie des sciences, il a publié en 1863 la *Météo-*

(1) *Proc. Soc. Bibl. archaeology*, 1894, p. 95.

(2) *Revue archéol.*, 1894, II, p. 285.

*rologie nautique*. Il s'occupa aussi avec succès d'anthropologie, de linguistique et de mythologie. Président de la Société d'anthropologie en 1880, il fit à cette Société des communications importantes : 1870, *Culte du feu* ; 1871, *Origines de la civilisation* ; 1875, *Consanguinité* ; 1884, *Noms des Aryens* ; 1887, *Noms de l'ours* ; 1888, *Aphasie, L'Atlantide, La religion des Hottentots*. Il présida aussi la Société de linguistique, à laquelle il donna les travaux suivants : 1869, les *Dieux latins* ; 1872, *Mars et Mercure ; Hermès*, 1878, le *Nom du ciel* ; 1889, le *Nom du dieu Vulcanus*, etc. La dernière partie de sa vie a surtout été consacrée à la Société des traditions populaires. Élu président en 1883, il fut constamment réélu jusqu'au moment où sa santé devint tout à fait chancelante. Lors de l'Exposition de 1889, il présida le premier Congrès des traditions populaires, auquel il lut un mémoire sur l'*Interprétation des contes mythiques chez les Aryens*. A la *Revue des traditions populaires* il a donné : 1887, la *Grande Ourse* ; 1889, l'*Inventaire des contes* ; 1891, l'*Os qui chante* ; 1892, l'*Épopée argonautique*, etc. Il a publié deux volumes sur la mythologie : la *Nature des dieux*. Paris, 1888, in-8 de 474 pages et le *Sur-naturel dans les contes populaires*. Paris 1891, in-8 de iv-212 pages.

Dans ses diverses fonctions Charles Ploix se montra dévoué à ses devoirs, bienveillant envers ses collègues, et ceux qui, comme l'auteur de ces lignes, ont été pendant des années en relations presque continuelles avec lui avaient pour lui, avec la sincère estime que méritaient sa valeur scientifique et son caractère, une véritable amitié.

PAUL SÉBILLOT.

### Mort de Luzel.

François-Marie Luzel était né à Plouaret (Côtes-du-Nord) ; il est mort à Quimper le 27 février 1895. Successivement professeur dans divers collèges de Bretagne, rédacteur en chef de journaux bretons, il était en dernier lieu archiviste du département du Finistère. Il s'était senti attiré de bonne heure par les chants populaires et les légendes de son pays natal, et, pendant cinquante ans, il s'efforça de les recueillir en leur conservant toute leur saveur originale, et s'abstenant de leur faire subir des modifications littéraires. Il est l'un de ceux qui les premiers en France ont renoncé aux embellissements à la mode pendant la période romantique, et nous ont donné des documents d'une sincérité incontestable. Son œuvre comprend quatre volumes de chansons, les *Gwerziou Breiz Izel*, Lorient, 1868-1874, in-8 ; les *Soniou Breiz Izel*, Paris, 1890, 2 in-8 (en collaboration avec A. Le Braz), qui contiennent plusieurs centaines de poésies populaires bretonnes ; et six volumes de contes : *Contes bretons*, Quimperlé, 1871, in-8 ; *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*, 1882, Paris, 2 p. in-12 ; *Contes populaires de Basse-Bretagne*, 1887, 3 v. p. in-12 ; en y ajoutant les contes publiés dans la *Revue celtique*, *Mélusine*, les *Annales de Bretagne*, la *Revue des traditions populaires*, on arrive au chiffre de 250 contes, l'un des plus considérables qui aient été atteints soit en France, soit à l'étranger : ils sont d'un intérêt tout à fait capital ; à l'étranger, où la réputation de Luzel était plus grande que chez nous, et où les études traditionnistes sont plus en faveur, son nom est l'un de ceux qui reviennent le plus souvent sous la plume des écrivains qui s'occupent des contes populaires comparés. Luzel avait été décoré en 1889 ; il était vice-président de la Société archéologique du Finistère, aux travaux de laquelle il prenait une

part entière, et membre du Comité central de la Société des traditions populaires.

P. S.

#### Mort de la Sicotière.

Louis de la Sicotière était né à Valframbert (Orne) en 1812; il est mort à Alençon le 28 février 1895. Il a présidé pendant cinquante ans la Société des Antiquaires de Normandie, dans le recueil de laquelle on trouve un assez grand nombre de mémoires d'archéologie locale; presque dans tous on rencontre des faits qui intéressent l'ethnographie, et il n'a pas négligé d'en tenir grand compte en écrivant son ouvrage capital *Louis de Fiotté et les insurrections normandes*, non plus que dans la *Normandie illustrée* qu'il fit paraître de 1852 à 1855 (Nantes). M. de la Sicotière, qui s'était occupé de bonne heure de traditions populaires, n'a pas laissé d'ouvrage spécial sur ce sujet; on peut citer parmi ses travaux de quelque importance: la *Légende de Marie Anson*, Alençon, 1832, in-8, et divers articles de la *Revue des traditions populaires*, dont le plus intéressant est la *Bibliographie des usages et des traditions populaires du département de l'Orne* (1893). M. de la Sicotière était un homme très aimable, très travailleur; il avait formé une belle bibliothèque normande, qu'il serait intéressant de ne pas voir dispersée.

P. S.

#### Mort de F. J. Lauth.

L'éminent égyptologue, le Dr F. J. Lauth, est mort à Munich le 11 février à l'âge de soixante-treize ans. Il était professeur honoraire d'égyptologie à l'Université de Munich et conservateur des collections égyptiennes. Ses travaux sur les antiquités de l'Égypte sont nombreux et des plus importants.

M. B.

#### Nouveau Musée.

Un musée national d'histoire naturelle et d'ethnologie vient d'être créé à Para (Brésil). Le Dr Émile Goldi a été nommé directeur de ce nouvel établissement.

M. B.

#### Cours d'anthropologie du Muséum.

M. Hamy, membre de l'Institut, a commencé son cours le 23 mars. Les leçons ont lieu les mardi, jeudi, et samedi de chaque semaine à 3 heures. Le professeur s'occupera, cette année, des races malaises et américaines. Sa première leçon a été consacrée à des considérations générales sur les races jaunes; elle constitue un résumé fort intéressant du cours de l'année dernière, et M. Hamy a bien voulu la rédiger pour les lecteurs de *L'Anthropologie*. Nous publierons ce résumé dans notre prochain numéro.

R. V.

### Cours de paléontologie du Muséum.

M. le professeur Albert Gaudry a ouvert son cours le 13 mars. Il traite cette année de la paléontologie des environs de Paris. Ce sujet lui fournira naturellement l'occasion de résumer devant ses auditeurs la géologie et la paléontologie quaternaires du bassin de la Seine et d'étudier les principaux gisements paléolithiques des environs de la capitale.

M. B.

### Enseignement spécial pour les voyageurs.

Cet enseignement, qui a eu tant de succès les deux années précédentes, continuera avec le même programme. Les leçons commenceront le mardi 23 avril, à 10 heures du matin, dans l'amphithéâtre de la Galerie de zoologie et continueront les jeudis, samedis et mardis suivants à la même heure. En outre, des *Conférences pratiques* seront faites dans les laboratoires ou sur le terrain.

Dans le programme des cours nous aurions à signaler la leçon d'ouverture que M. Milne-Edwards fera le 23 avril; la leçon sur l'anthropologie, par M. Hamy (25 avril); la leçon sur l'ethnographie, par M. Verneau (27 avril). Cette année, M. Gaudry s'est réservé la conférence sur la paléontologie, qu'il fera le 30 mai.

R. V.

### Société des naturalistes du Muséum.

Dans notre précédent numéro, nous avons signalé la fondation de cette Société et rendu compte succinctement de sa première séance. Nous continuerons à rendre compte des réunions, mais il nous faudra nous limiter aux questions qui intéressent directement l'anthropologie; car nous ne nous étions pas trompé en prédisant que cette création susciterait une véritable émulation parmi les naturalistes du Muséum. A la séance d'inauguration, onze communications avaient été faites; il y en figurait vingt-six à l'ordre du jour de la deuxième séance, et trente à celui de la troisième!

A la réunion du 26 février, M. HAMY a parlé des *Principaux résultats de la dernière mission de M. Foureau dans le Sahara*. De son voyage dans le Grand Erg, cet explorateur a rapporté une collection considérable de documents ethnographiques, parmi lesquels il faut citer des armes de pierre taillées, analogues à celles de Saint-Acheul, des pointes de lance en silex aussi bien travaillées que celles de Volgu et qui atteignent jusqu'à 16 centimètres de longueur, sans compter une foule de petites pointes de flèches, fort élégantes, et de petits couteaux soigneusement retouchés sur les bords, comme on en avait déjà récolté beaucoup dans le Sahara.

Les nombreux fragments de poteries rapportés par M. Foureau dénotent que souvent les Sahariens préhistoriques poussaient leur terre à l'intérieur de paniers qui servaient de moules et qui laissaient leur empreinte à la surface des vases. M. Hamy a eu l'idée d'en reproduire les dessins, « en poussant de la terre à modeler à l'intérieur des récipients de diverses tribus actuelles du Sahara ou des régions voisines »; aucune des empreintes obtenues ne ressemble à celles de la collection Foureau. En pratiquant la même opération à l'intérieur de pa-

niers du Çomal on obtient des dessins comparables à ceux qui décorent les poteries anciennes du Grand Erg. M. Hamy a rappelé d'autres faits qui tendraient à démontrer « que les Sahariens primitifs pourraient bien être des Ethiopiens, frères des Çomalis, qui se seraient, à une époque plus ou moins reculée, avancés bien loin dans l'ouest. »

A la même séance, M. DENIKER avait fait une communication sur les ossements humains recueillis par M. Diguët dans la Basse-Californie. Il estime la taille des des anciens habitants à 1<sup>m</sup>,62 pour les hommes et à 1<sup>m</sup>,52 pour les femmes. Il n'a pu malheureusement arriver à aucune autre conclusion et s'est contenté, pour le crâne rapporté par le voyageur, de nous dire qu'il est « aussi dolicho-céphale (indice céph. = 70,74) et aussi haut que les crânes recueillis dans les cavernes d'Espiritu-Santo par M. Ten Kate. » — Les ossements récoltés par M. Diguët étaient peints en rouge, comme ceux qui avaient été ramassés par son prédécesseur.

La séance du 26 mars a débuté par une fort intéressante communication de M. Lopicque sur le voyage de *La Sémiramis*, avec projections de très belles photographies qui ont donné une bonne idée des populations étudiées par le voyageur.

M. HAMY a rencontré deux types parmi les 6 crânes recueillis à Florès et à Adonara ; l'un rentre tout à fait dans le type malais, tandis que l'autre rappelle les Indonésiens, avec quelques mélanges papous. Dans ces îles et dans les archipels situés au nord, les races sont partout réparties de la même façon, ainsi que M. Hamy l'a montré il y a déjà longtemps : au centre habitent les quelques Négritos qui vivent encore ; autour de ces petits Noirs sont disséminés les Indonésiens, et les Malais occupent le littoral. Les premiers occupants ont été refoulés à l'intérieur de chaque île, et les derniers venus sont restés près du rivage.

M. VERNEAU rend compte des résultats auxquels l'a conduit l'étude des 29 crânes d'Abyssinie recueillis à Ghinda par M. Lopicque. Cette localité est située à mi-chemin entre Massaouah et les hauts plateaux. Mais les crânes qui y ont été récoltés appartenaient à des individus provenant de l'intérieur. Ces malheureux, chassés par la famine, fuyaient vers la côte quand une épidémie de choléra vint les arrêter dans leur route. Il est impossible de préciser les points d'origine des Abyssins de M. Lopicque ; tout ce qu'il est permis de présumer, c'est qu'ils vivaient au nord du Tigré.

Les 29 crânes de M. Lopicque appartiennent à des types bien distincts : trois d'entre eux rappellent exactement un des types qui se rencontraient fréquemment dans l'ancienne Égypte ; ils sont caractérisés par le surbaissement de la voûte, qui offre des bosses pariétales très développées et placées très haut, par l'aspect pentagonal de la norma, par l'allongement modéré de la tête, par la finesse de la face et l'étroitesse du nez. Mis à côté de certains crânes égyptiens de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, les trois crânes abyssins dont nous parlons en seraient distingués avec peine.

Un second type est celui du Nègre du Soudan, avec ses formes massives, son crâne long et étroit, sa face prognathe, son nez large ; il est aussi représenté par trois individus.

Ces deux types éliminés, ainsi que quelques têtes qui présentent des traces incontestables de métissage, on reste en présence d'un autre élément ethnique qui doit être regardé comme l'Abyssin véritable. Ce n'est point un Nègre, quoique à tête soit franchement dolichocéphale. Mais l'ossature en est fine, la face est



peu ou point prognathe, le nez est étroit. M. Verneau donne quelques détails sur ce type crânien. Les mesures prises par M. Lapicque sur d'autres crânes de la même localité et sur des Abyssins vivants permettront de fixer à peu près définitivement l'ethnologie de la contrée.

M. DELISLE a décrit les crânes et le squelette recueillis par le voyageur sur le littoral de la Perse, dans le Mekran. Presque tous les os du squelette portent des traces profondes de lésions syphilitiques qui les rendent peu propres à l'étude. La tête toutefois offre des caractères qu'on retrouve sur deux crânes modernes qui ne sont atteints d'aucune lésion pathologique : ces trois pièces sont brachycéphales et elles montrent en arrière une déformation plagiocéphalique très manifeste du côté droit. M. Delisle attribue cette déformation à un mode spécial de couchage.

Les trois autres têtes, ou plutôt les trois voûtes crâniennes rapportées par M. Lapicque, paraissent de date beaucoup plus ancienne ; elles présentent une déformation toute différente des précédentes, déformation qui rappelle celle des Kurdes et des Ansariés, et qu'il faut attribuer à une compression intentionnelle.

R. V.

### Société de Spéléologie.

J'ai eu le plaisir d'assister le 14 mars à une séance de la jeune Société de *Spéléologie* (c'est l'orthographe adoptée). L'ordre du jour, des plus intéressants, comprenait : une communication de M. le professeur Filhol sur les Panthères fossiles des cavernes et leur comparaison avec les Panthères vivantes ; une charmante causerie du baron de Guerne sur l'exploration de la grotte volcanique du Forno de Graciosa, dans les Açores ; une relation de M. Viré sur des recherches souterraines dans le Jura en 1894. M. Martel, secrétaire général, a ensuite dépouillé une volumineuse correspondance, pleine de détails curieux sur les cavernes des diverses contrées de l'Europe.

La Société comprend déjà 130 membres. Elle va publier très prochainement son premier bulletin. M. Martel peut être fier des résultats obtenus en si peu de temps.

M. B.

### Smithsonian Institution.

Nous venons de recevoir de la *Smithsonian Institution* deux volumes de *Reports* pour l'année 1892. Outre plusieurs mémoires d'Anthropologie qui seront analysés dans la Revue, nous devons signaler, comme les années précédentes, l'intéressant rapport de M. Otis Mason intitulé : *Progress of Anthropology*.

Le savant conservateur du Muséum national y résume les principaux travaux publiés en 1892 et accompagne ce résumé d'une liste bibliographique faite avec beaucoup de soin.

M. B.

### « Science ».

Le journal *Science* de New-York, qui avait suspendu sa publication par suite de difficultés budgétaires, vient de reparaitre sous la direction d'un comité où

figurent MM. D. G. Brinton et J. W. Powell pour l'anthropologie. M. Brinton y continue la publication de ses *Current Notes on Anthropology*.

M. B.

### Congrès international de géographie.

La sixième session du Congrès international de géographie se tiendra à Londres du 26 juillet au 3 août 1895. Une grande exposition géographique sera organisée à cette occasion.

M. B.

### Exposition des collections de M. Louis Lopicque.

A diverses reprises, nous avons parlé des intéressantes collections récoltées par M. Lopicque pendant le voyage de *La Sémiramis*. Ces collections viennent d'être exposées durant un mois dans une des salles des galeries de zoologie du Muséum. Cet ensemble offrait un intérêt de premier ordre. Les populations d'Abysinie étaient représentées par 29 crânes, de nombreuses photographies, toutes fort belles, et divers objets d'ethnographie. La Perse méridionale, l'île de Florès avaient fourni des séries de même nature. De Timor, le voyageur n'a pu rapporter de restes humains; mais ses collections ethnographiques et photographiques ne le cèdent en rien à celle des autres régions.

La Grande et la Petite Andaman ont été étudiées d'une façon spéciale par M. Lopicque, qui en a rapporté des objets surpassant encore, au point de vue de leur valeur scientifique, les séries que je viens d'énumérer. Grâce aux documents de toute nature mis sous nos yeux par le voyageur, nous pouvons nous faire une excellente idée du type et de la vie des insulaires du golfe du Bengale. A l'aide des données très précises qu'il a fournies à M. Hébert, l'habile modelleur du Musée d'ethnographie, celui-ci a pu refaire deux Négritos des Andaman, un homme et une femme se livrant à des ébats chorégraphiques qui sont d'une vérité que chacun s'est plu à reconnaître. — A côté de ces Andamaniens, M. Lopicque avait reconstitué leur case. Impossible d'imaginer rien de plus primitif: deux montants de 1<sup>m</sup>,50 environ sont reliés par des bambous à deux autres de plus petites dimensions et sur le cadre ainsi formé sont posées quelques feuilles de palmier. Ni murs, ni parois d'aucune sorte n'abritent les habitants de cette maison rudimentaire. Comme mobilier, une natte peinte en rouge, quelques poteries, une coquille servant de vase à boire, de têtes de cochons suspendues en guise de trophées.

L'exposition de M. Lopicque a eu un véritable succès, et de nombreux visiteurs l'ont sincèrement félicité d'avoir su si bien utiliser pour la science le voyage qu'il a accompli sur le yacht de M<sup>me</sup> Lebaudy.

R. V.

### Vente d'une collection ethnographique de l'Amérique du Sud.

Le numéro du *Courrier français* de Buenos-Aires portant la date du jeudi 14 février 1895 annonce la mise en vente d'une importante collection ethnographique de l'Amérique du Sud. Les objets, alors exposés dans le hall de Guerrero et Williams, provenaient des tribus des *Tobas*, des *Lenguas*, des *Cadaveres*,

des *Chamacocas* et des *Guayacurus*. Il est probable qu'à l'heure actuelle les collections dont il s'agit sont dispersées de tous les côtés.

R. V.

### Un nouveau recueil bibliographique hollandais.

Il paraît à Leide (chez Brill), depuis le mois de juin 1894, un recueil qui sera fort apprécié par tous ceux qui s'intéressent à l'anthropologie et à l'ethnographie des Indes néerlandaises. Ce recueil mensuel est intitulé : « *Nederlandsch kolonial Centralblatt* ». Il s'occupe plus spécialement de l'ethnographie, de l'anthropologie et de l'histoire naturelle des Indes hollandaises (orientales et occidentales) sans pour cela négliger les questions de géographie, d'histoire, de philologie, de médecine, etc.

Il donne des analyses de tous les travaux parus dans les recueils périodiques hollandais pour la plupart inaccessibles au grand public et même aux savants. Le directeur, M. Pleyte, s'est entourée d'un brillant état-major de collaborateurs : MM. Boerlage, Molengraf, Max Weber, Wichmann, Blumentritt, Van den Burg et Ten Kate. Le prix de l'abonnement est de 2 florins 50 par an.

J. D.

### Nouvelle publication du Musée d'ethnographie de Berlin.

Le « *Museum für Völkerkunde* » qui publiait déjà depuis 1889 les « *Veröffentlichungen* », in-4°, vient de créer un nouveau recueil intitulé « *Ethnologisches Notizblatt* », qui paraîtra à des époques non déterminées, par fascicules dont 6 ou 12 formeront un volume. Ce recueil donnera de courtes notices sur les nouvelles acquisitions et en général sur l'accroissement des collections, tandis que les travaux plus étendus et purement scientifiques, faits d'après les documents renfermés dans le Musée, seront réservés aux « *Nachrichten* ».

Le « *Ethnologisches Notizblatt* » sera pour la section ethnographique du musée ce que sont pour la section préhistorique, les « *Nachrichten ueber deutschen Alterthumskunde* » qui paraît comme supplément à la « *Zeitschrift für Ethnologie* » de Berlin. Le premier fascicule de l'« *Ethnologisches Notizblatt* », de 68 pages in-8°, avec 41 figures et 1 planche coloriée, a paru en décembre 1894; nous donnons son contenu dans les « *Sommaires des périodiques* ».

J. D.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

(avec notes analytiques.)

Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, 4<sup>e</sup> série, t. V, n<sup>o</sup> 8  
(octobre-novembre 1894).

*Séance du 18 octobre.* — G. DE MORTILLET, Congrès anthropologique et archéologique de Serajévo (Bosnie) (compte-rendu). — A. SANSON, Sur les Bovidés de l'Afrique centrale. (A propos du travail de M. Adametz de Cracovie sur les *Bos africanus* des Vahima ou Vahima, peuplade habitant le Bouanda, à l'ouest du lac Victoria-Nyanza; ce *Bos* n'est pas le zébu de l'Inde, mais une variété de Bovidé taurin [*B. t. asiaticus*], originaire du Cambodge et des steppes de l'Asie et de l'Europe). — A. VIRÉ, Le Jura souterrain (Une sépulture néolithique ou de l'âge du bronze dans la caverne de Cuisance, près d'Arbois; poteries néolithiques et silex taillés dans la caverne de Baume-les-Messieurs, près d'Arbois). — P. RAYMOND, Contribution à l'étude de la période néolithique dans le Gard (plus spécialement dans les vallées de l'Ardèche, de la Cèze et du Gard, arrondissement d'Uzès; atelier de pointes de lance en silex taillés ayant la forme de feuille de laurier dans l'aven de Rouze; industrie magdalénienne des grottes de l'Ardèche). — *Discussion* : Vauvillé (on ne peut assigner aucune date aux pointes en feuille de laurier).

*Séance du 8 novembre.* — FOURDRIGNIER, Photographies du menhir de Clamart (la « Pierre-aux-Moines » en grès qui n'est pas du pays). — DUHOUSSET, signale le menhir de Borest, aux environs de Senlis, appelé « Queue de Gargantua ». — VAUVILLÉ, Pièces de l'époque solutréenne (de la forme dite en feuille de laurier de l'époque solutréenne, trouvées à Laugerie-Haute-de-Tayac, Dordogne; et à Placard, sur Vilhonneur, Charente). — *Discussion* : Capitan reconnaît qu'on a souvent trouvé des objets de formes solutréennes comme survivances à l'époque néolithique. — CH. LE-TOURNEAU, Les statues de Quinipily, Morbihan (décrites et figurées en 1843 dans « Le Morbihan » de Cayot-Delandre). — *Discussion* (impossible de leur assigner une date). — ZABOROVSKY, Nouvelles analyses (par A. Carnot) d'ossements humains. — Deuxième squelette de Thiais et mâchoire humaine de la station de Carceaux (La composition chimique diffère de celle des os actuels par la proportion moindre de l'acide phosphorique et des matières organiques; teneur en fluor plus élevée que dans les os modernes). — P. D'ANJOY, La famille annamite (basée sur l'autorité absolue du chef, dépositaire des tablettes des Ancêtres ou *Ho*; différentes formes des pronoms personnels suivant la position sociale de la personne à laquelle on adresse la parole; enfants nés des concubines partagent la fortune avec les enfants légitimes, etc.) — *Discussion* : Kovalevski (analogies avec le droit des Ossètes); Deniker (analogies avec les formes du langage usitées par les Javanais et les Sondaïens).

*Séance du 22 novembre.* — DE BAYE, Mobilier funéraire d'une sépulture antique des environs de Kiev (fibules en bronze doré du type scandinave; collier en grains de cornaline, monnaies byzantines du milieu du x<sup>e</sup> siècle, etc.). — DENIKER, Trois microcéphales vivants (arrivés la veille à Paris; présentation; à suivre).

Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris, 5<sup>e</sup> année (1895).

N<sup>o</sup> 1 (15 janvier). — J.-V. LABORDE, La microcéphalie vraie et la descendance de l'homme fig., à propos de trois microcéphales (1) et d'un jeune chimpanzé « Juliette ».

(1) Les mêmes que nous avons présentés à la Société d'anthropologie en novembre 1894 [J. D.].

(Le microcéphale est un produit atavique... dont l'origine... est à la fois, dans un arrêt et une déviation du développement embryonnaire... qui caractérise l'état primitif... de l'homme.) — G. HERVÉ, Les Brachycéphales néolithiques (La présence de mésaticéphales dans la zone des brachycéphales néolithiques, à l'est de la ligne allant de la Bretagne aux Alpes-Maritimes, s'explique par les mélanges avec le type dolichocéphale primordial; cependant la région des mésaticéphales se prolonge au delà de celle des brachycéphales vers la sud). — J. BELLUCI, Fusaïoles modernes d'Italie (du XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle, des environs de Venise, fig.). — G. DE MORTILLET, Chronique paléthnologique (analyses de plusieurs ouvrages; nouvelle de la découverte de 11 squelettes humains de l'âge du mammoth en Bohême annoncée par Maska; nécrologie : Cotteau, Boui, Rames, Fabretti, Berchon, Faucou, P. Fischer, Piketty). — *Livres et Revues* : P. d'Anjoy, Étude de la législation civile annamite; A. B. Meyer et Parkinson, Album von Papua-Typen. — *Varia* : Collection Varat au Musée Guimet par H. H. Galiment; Conférences au Musée Guimet (par Milloué, Deshayes et Galiment); Crânes celtiques en Suisse (dans un ossuaire du canton de Fribourg), par Sanson; Les Juifs en Bohême (leur nombre a plus que triplé de 1754 à 1880).

**Zeitschrift für Ethnologie, 26<sup>e</sup> année (1894), fasc. II et III.**

P. EHRENREICH, Materialien zur Sprachkunde Brasiliens (*Matériaux pour la linguistique des peuples du Brésil*: 1<sup>o</sup> La langue des Carayas ou Goyas [fin]; Grammaire). — F. JAGOR, Berichte über verschiedene Völkerstämme (*Communications sur différents peuples de l'Inde*; *L'exorcisme de Buttha* pratiqué par les sorciers costumés de la caste de Panir à Calicut, pour chasser l'esprit malin, pl.; les *Kallan* ou Colleries, caste de pillards de la pointe méridionale de l'Inde; les *Maravars* de Sivaganga et de Rammed (sud de l'Inde), fig.; les *Katoumaralis* du district de Salem, fig.; les *Nayadi*, mœurs; les *Ouaddar*, parias nomades; les *Chahnar*, grimpeurs habiles, près de Tinnevelly). — Besprechungen (Analyses des ouvrages de Truhelka, de Müller, de Ranke, de Von den Steinen, de Richley).

**Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, etc., 1894.**

Séance du 20 janvier 1894. — SCHUMANN, Slavische Skeletgräber, etc. (*Sépultures slaves à inhumation du Galgenberg* près Wollin, Poméranie; fin). — A. GÖTZE, Die merovingischen Alterthümer, etc. (*Les antiquités mérovingiennes de la Thuringe*; fouilles, à Weimar, des sépultures datant du VII<sup>e</sup> ou VIII<sup>e</sup> siècles ap. J.-C.; fibules, pointes de lance). — Voss, Combination, etc. (*Combinaison des urnes en forme de maison avec les urnes à face humaine*, près Eilsdorf, province de Saxe, Prusse). — G. SCHWEINFURTH annonce de Heluan son prochain départ dans la colonie Érythréenne et de là, vers l'Abyssinie ou Kassala. — VIRCHOW, présente une collection d'objets ethnographiques recueillis au Turkestan, en Sibérie et en Mongolie par M. H. Troll (à noter une pointe de flèche en os de Minoussinsk, Sibérie; un chapelet de rondelles découpées dans le crâne humain de Mongolie; le chougma [lait caillé durci] des Mongols et son analyse chimique par Salkowski). — SCHLÖMANN, Die Malepa (*Le peuple de Malepa* [au singulier LELEPA] dans la république de Transvaal, Afrique australe; d'origine bantou, les Malepa ont émigré dans le nord du Transvaal; ils ont conservé beaucoup de pratiques qui indiquent leur ancien contact avec les Arabes musulmans; aperçu général sur l'ethnographie du Transvaal). — POLAKOWSKY, Die Indianer der Republik Costa Rica, etc. (*Les Indiens de la république Costa Rica et plus spécialement les Guatusos*: quelques Indiens, descendants probables des Talamancas, ont été transportés il y a quelques années près de Nicoya et de Guanacaste où Matarrita a trouvé tant d'objets préhistoriques intéressants en 1887-88. Débris des peuples *Brunças* et *Tervis* ou *Terrebes* repoussés au XVII<sup>e</sup> siècle du littoral

atlantique dans le sud de Nicoya. Photographie des Talamancas et des Guatusos; ces derniers sont les descendants des *Vatas* décrits au xvii<sup>e</sup> siècle; jusqu'en 1832 ils n'employaient encore que les haches en pierre et les couteaux en bois). — F. MUELLER, Eine Wajang-Aufführung (A propos du tableau du peintre malais Toorop « Les trois fiancées »; ressemblances de ses personnages avec les *Wajang* ou marionnettes javanaises). — DU MÊME, Japanisches Buch, etc. (*Un livre japonais contenant les dessins des spectres exécutés par Yochitochi en 1892*; explication des figures). — G. FRITSCH, Berg Damara (Présentation d'un garçon *Damara-montagnard*, de 15 ans, amené à Berlin; taille 1<sup>m</sup>,54; dolichocéphalie; couleur de la peau d'un brun rappelant le café; le type *n'est pas* bochimanoïde. Il est donc de race mixte, comme ses congénères qui ressemblent aux Betchouana [bantou] et parlent un dialecte nama [bochiman]).

Séance du 17 février. — M<sup>lle</sup> LEHMAN-FILHÈS, Die Axt Rimmugygur (*La hache de Rimmugygur*, ancienne arme d'Islande). — DE LA MÊME, Nachgrabungen, etc. (*Fouilles à Hangavad*, sud de l'Islande, dans les sépultures du x<sup>e</sup> siècle; squelette du cheval au pied de celui de l'homme, dont la face est recouverte par le bouclier). — TREICHEL, Ein Friedensband, etc. (*Le ruban de la paix* en soie avec des vers imprimés célébrant la paix conclue, après la guerre de Sept ans, à Hubertsbourg et à Paris en 1763); Maskirte Karten, etc. (*Les cartes à jouer* portant des signes cabbalistiques); les « troncs » des églises, etc.). — A. MARTIN, Ethnographische Gegenstände, etc. (*Objets ethnographiques des îles de Samoa*, surtout des nattes et les échantillons de « tapa », étoffe en écorce battue). — F. HÖNER, Zahnanomalien (*Des anomalies dentaires*, coalescence de l'incisive avec la canine; racine énorme, 2 centimètres et demi, d'une canine, etc.). — DR PIPPOW, Prähistorische Thongeräthe (*Les poteries préhistoriques d'Erdeborn*, district maritime de Mansfeld). — O. OLSHAUSEN, Steinzeitlicher, etc. (*Objets de pierres de la collection du prince Stolberg-Wernigerode*, à Wernigerode, dans le Harz; vases elliptiques; trouvailles faites à Hedersleben; poterie néolithique, fig.). — A. JACOBSON, Der zweite Typus der Geheimbünde, etc. (*Le deuxième type de sociétés secrètes chez les Indiens du nord-ouest de l'Amérique*, les Bella-Coula, les Kwakiutl, Thlinkit, Kenai, etc. Les chamanes et les guérisseurs). — A. VOSS, Eine durchbohrte Hacke, etc. (*Une pioche* faite avec l'os perforé d'un aurochs; observations de M. Nehring; pl.). — DU MÊME, Alemannischer Gräberfelde, etc. (*Les nécropoles alcmans d'Oberflacht* près Tuttlingen, Wurtemberg). — R. VIRCHOW, Ueber den vermeintlichen Sophokles-Schädel, etc. (*Le crâne présumé de Sophocle et la limite entre l'histoire et l'anthropologie* (Réplique aux attaques de M. Wolters et autres à propos de l'authenticité du crâne en question, décrit par Virchow dans les « Comptes rendus de l'Acad. de Berlin »). — BAER, Criminal-Anthropologie (*L'anthropologie criminelle*. Réfutation des théories de Lombroso, Benedict, etc. Les mesures et les observations sur 968 détenus de toute sorte de la prison de Plön n'ont révélé aucune différence appréciable d'avec la population normale à laquelle ils appartenaient; il n'y a pas de criminels-nés). — STAUDINGER, Ueber Kamerun-Expedition, etc. (*Sur l'expédition de MM. Uechtritz et Passarge dans le Cameroun et sur les dessins rupestres près Yola*; dessins grossiers de figures humaines, etc.).

Séance du 24 février. — BÄSSLER, Völkerschaften, etc. (*Les peuples de l'archipel Malais et du Pacifique*; conférence).

Séance du 10 mars. — La mort de M<sup>lle</sup> Boxberg connue par ses travaux sur les sépultures ovoïdes de Vannes (Bretagne), etc. — E. GUEDER, Schweizerhaus (*Maison suisse de 1543 portant une inscription*). — M<sup>lle</sup> LEHMAN-FILHÈS, Noch einige islandische Tempel, etc. (*Encore sur quelques temples et tumuli de l'Islande* trouvés par M. Sigurdur Vigfusson d'après les indications de certaines Saga). — RADLOFF, Sibirische Alterthümer (*Antiquités sibériennes*, traduction abrégée du travail russe paru dans le t. I, fasc. 1 et 2 des « Matériaux pour l'archéologie de la Russie », éditée par la Commission archéologique; description des couteaux et des poignards de bronze). — LISSAUER, Eine zweite Hausurne, etc. (*Une seconde urne en forme de maison de Unzeburg*, dist. de Wanzleben). — H. FROBENIUS, Bemerkungen über einen Passus, etc. (*Observations à*

propos d'un passage de l'ouvrage de M. Stuhlman sur l'Afrique orientale. Les Va-Legga et les Lendou sont classés parmi les Bantou, au lieu de l'être parmi les Négritiens). — A. BASTIAN, Das Entdeckungsschiff von Neu Seeland, etc. (Présentation du modèle du « canot de la découverte », ou Arava, sur lequel les Maoris sont arrivés soi-disant de Havaïki ; dolmen trouvé dans l'archipel de Tonga) (1). — S. CONRADT, Anthropologische Aufnahmen (Observations et mensurations sur les Nègres Adcli, faites à Bismarcksborg, Tago, Afrique occidentale. Mesures nombreuses sur 15 sujets, résumées par Virchow ; mésocéphales hyperplatyrrhiniens ; pas de moyennes).

**Nachrichten über deutsche Alterthumskunde** (supplément à la « Zeitschrift für Ethnologie »), 5<sup>e</sup> année (1894), fasc. iv.

LISSAUER, Aus dem Verwaltungsbericht, etc. (Extraits du rapport sur le Musée provincial de la Prusse occidentale pour l'année 1893). — KLEIN, Bericht, etc. (Rapport sur le Musée provincial de Bonn pour 1893-1894). — TH. VOGES, Das Urnenfeld von Eisdorf (Les urnes funéraires à figure humaine du cimetière d'Eisdorf, près Halberstadt, province de Saxe en Prusse ; objets de bronze et ossements du iv<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). — VON ALVENSLEBEN, Alte Ansiedelung, etc. (Ancienne station de l'âge du fer sur le Havel, affl. dr. de l'Elbe). — R. VIRCHOW, Funde bei der Ausgrabung, etc. (Trouvailles faites pendant le creusement du canal entre la Baltique et la mer du Nord, d'après les rapports officiels des ingénieurs de Kiel ; pointes de flèche en os, instruments en pierre, armes en fer et en bronze, ambre, graines du *Cratoppleura halsatica*, plante qui n'existe plus dans le pays, etc., descriptions incomplètes et sans système). — Die « Olde Burg », etc. (Ruines de l'enceinte fortifiée appelées « Olde Burg », dans le Heidener Venne, Münsterland, Westphalie ; probablement un camp romain). — Pontes longi, etc. (Les « Ponts allongés » des Romains et l'emplacement des batailles de Caecina contre les Germains, dans les tourbières (Venne) de Reken, Münsterland ; la route de planches, trouvée à la profondeur de 60 centimètres, est large de 17 mètres).

**Ethnologisches Notizblatt** herausgegeben von der K. Museum für Völkerkunde in Berlin ; in-8°. Heft 1 (1894).

A. BASTIAN, Vorbemerkungen (Préface expliquant le but du recueil) (2). — A. GRÜNEWEDEL, Kœnig Monamé (Le roi Monamé, personnage d'une épopée singhalaise ; masques qui le représentent, 10 fig.). — W. GRUBE, Ueber eine chinesische Bildrolle (Un rouleau chinois représentant la fête de Tching-ming ; xvi<sup>e</sup> siècle). — F. W. MÜLLER, Neue Erwerbungen aus Hinterindien (Nouvelles acquisitions d'objets de l'Indo-Chine, instruments de musique du Laos, armes et pipes des Chans, des Karens, des Katchin et des Lava ; 3 fig.). — SELER, Die grossen Steinskulpturen, etc. (Les grandes sculptures sur pierre dans le « Museo Nacional » de Mexico : calendrier aztèque « quauhxicolli » du roi Ticoç, statue du Teoyaomiqui, etc. ; 19 fig.). — LUSCHAN, Ueber die Pfeifen der Bali (Les pipes sculptées venant du Bali, arrière-pays du Kameroun ; 4 fig.). — W. G. (RUBE), Ein Bronzegerät aus China (Un objet en bronze venant de Chine ; probablement un appui pour la grande trompette des lamas bouddhistes ; fig.) ; Die Dolmen auf Tonga (Dolmen de l'île Tonga, sorte de portique ; 2 fig.). — A. B. (ASTIAN), Purrah-Maske (Masque distinctif des membres du Pourrah, sorte de société secrète chez les Soussous de Sénégambie ; 1 pl. coloriée). — Miscellen (Mélanges : tambour du pays de Togo ; tête en terre glaise recueillie à Tanager et ayant le type mexicain, etc.). — Bücherschau (Bibliographie).

(1) Voy. décrit dans « *Ethnologisches Notizblatt* » (voy. plus bas l'indication).  
 (2) Voyez dans les Nouvelles et Correspondance.

Veröffentlichungen aus dem K. Museum für Völkerkunde, t. III, fasc. III et IV, Berlin, in-4°.

HROLF VAUGHAN STEVENS, Materialien zur Kenntniss der wilden Stämme, etc. (*Matériaux pour la connaissance des tribus sauvages de la presqu'île Malaise* édités par Alb. Grünwedel; 2<sup>e</sup> partie. Complément du travail publié dans les fasc. III et IV du t. II du même recueil.) — Les Négritos et leurs voisins; leur division en Orang-Belendas et Orang-Menik. Mythologie et religion des Orang-Panggang [fig.]. Légendes semang sur le feu, les plantes parasites, la mort, l'éléphant. Index. Vocabulaire de toutes les tribus négritos de la presqu'île).

The Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland, vol. XXIV, n° 1 (août, 1894), Londres.

J. E. BUDGETT MEAKIN, The Morocco Berbers (*Les Berbers du Maroc*; esquisse ethnographique). — SIDNEY H. RAY, The Languages of British New Guinea (*Les langues de la Nouvelle-Guinée britannique*; avec une carte. La côte ouest de la presqu'île sud-orientale depuis le cap Possession jusqu'au voisinage du Cloudy Bay, ainsi que la pointe sud de la péninsule, sont occupés par les tribus parlant les dialectes mélanésiens. Dans le reste de la Nouvelle-Guinée anglaise dominant les langues de la famille papoue, bien distincte de la famille mélanésienne. Les indigènes de l'archipel du détroit de Torres parlent des langues de la famille papoue mais modifiées par les idiomes australiens. Nombreux vocabulaires). — WADDEL, The Tibetan House-Demon (*Le démon domestique des Tibétains*; anthropomorphe). — DU MÊME, Some ancient indian charms (*Quelques sorcelleries anciennes des Hindous*; traductions tirées d'un traité de magie tibétain, d'origine hindoue, 1 pl.). — O. A. SCHRUBSOLE, On flint implements of a primitive type (*Silex taillés d'un type primitif, des anciens graviers de collines post-glaciaires de Berskire*; 1 pl. Voy. analyse, dans « L'Anthropologie », 1894, p. 689). — LONGMANN, The bows of the ancient Assyrians, etc. (*Les arcs des anciens Assyriens et Égyptiens*, 7 pl.; à propos de la découverte d'un arc composé dans les tombeaux égyptiens par Luchan: les arcs égyptiens étaient formés de tendons et de corne avec quelques pièces isolées de bois). — Discussion: M. Balfour considère les arcs assyriens comme étant d'un type primitif dans le genre des arcs californiens; question de l'arc angulaire figuré sur les monuments assyriens reste irrésolue). — L. S. WADDELL, Note on the poisoned arrows of the Akas (*Note sur les flèches empoisonnées des Akas*, une des tribus Lohit de l'Assam, au nord de Brahmapoutre, pl.; poison extrait des racines d'une plante du genre *Aconitum*). — B. H. CHAMBERLAIN, Two funeral Urns, etc. (*Deux urnes funéraires des îles Lou-tchou ou Lieou-tcheou*; annonce d'un grand travail à paraître sur cet archipel dont les habitants sont très civilisés). — ANTHROPOLOGICAL MISCELANEA (*Mélanges anthropologiques*): HYDE CLARKE, Note à propos du travail de Aston sur les onomatopées japonaises (*Journ. Anthr. Soc.*, XXIII, p. 332); Aston ne fait pas une part assez large au langage de gestes tel qu'il se pratique par les Indiens de l'Amérique, les sourds-muets, les membres de certains ordres monastiques, etc.). — МИХАЙЛОВСКИЙ, *Chamanisme en Sibérie et en Russie d'Europe*, traduction, par M. O. Wardrop, du mémoire russe paru dans les publications de la Société des Amis des sciences de Moscou). — Analyses des différents ouvrages.

Annual Report of the Board of Regents of the Smithsonian Institution to July 1892. Washington, 1893, in-8°.

Articles ayant trait à l'anthropologie :

P. PACKARD, Pre-Columbian copper-mining, etc. (*Exploitation des mines de cuivre dans l'Amérique du Nord avant la découverte*. Au moment de la conquête les Indiens,



surtout ceux du sud, étaient en plein âge néolithique et n'employaient le cuivre martelé que dans quelques cas rares; mines de Keweenaw), p. 175. — E. TREGGAR, *The Polynesian Bow (L'arc polynésien. En se basant sur la trouvaille d'un arc, faite dans le sol de l'île septentrionale de la Nouvelle-Zélande ainsi que sur les considérations philologiques [Pana, arc en malais = Whana, rebondir comme un arc en maori], l'auteur conclut à l'existence de l'arc chez les anciens Maoris)*, p. 199. — O. MASON, *Progress of Anthropology, etc. (Les progrès de l'anthropologie en 1892. Revue des ouvrages parus, suivie d'une longue liste bibliographique)*, p. 465. — A. DE QUATREFAGES, *The Advent of Man in America (L'apparition de l'homme en Amérique; traduction du discours prononcé au XVI<sup>e</sup> Congrès des Américanistes à Paris en 1890)*, p. 513. — TH. WILSON, *Primitive Industry (L'industrie primitive, quaternaire en Amérique du Nord; outils trouvés à Trenton, etc.)*, p. 521. — H. HALES, *Prehistoric New-Mexican pottery (La poterie préhistorique du Nouveau-Mexique, recueillie dans les ruines des pueblos aux environs des rivières Frisco et Gila dans le cañon Tule Rosa; nombreuses reproductions des dessins sur les poteries; hache en bronze; squelettes; pointes de flèche en obsidienne)*, p. 533. — A. WANNER, *Relics of an Indian hunting ground (Trouvailles faites sur un territoire de chasse des Indiens, aux environs de la ville de York, Pensylvanie; pointes de lance taillées en silex, ou en grès; fig.)*, p. 555. — RUSSEL J. THOMPSON, *Aboriginal burial Mounds, etc. (Les Mounds funéraires des aborigènes américains aux environs de la ville d'Eden, comté de Seneca, Ohio; fig.)*, p. 571. — S. BRACKETT, *Indian Remains, etc. (Les restes des constructions des Indiens dans le haut Yellowstone; un fort, cercles en pierre, etc.; fig.)*, p. 576. — LEVI L. CONANT, *Primitive number system (La numération primitive; résumé de la question)*, p. 583. — D. KERFOOT SHUTE, *The Anthropology of the brain (L'anthropologie du cerveau; conférence sur les questions anatomiques et psychologiques)*, p. 595. — ORIS MASON, *The Birth of invention (La genèse de l'Invention, étude psycho-sociologique)*, p. 602.

*Éditions du Bureau of Ethnology; J.-W. POWELL, director (Smithsonian Institution).*

J. C. PILLING, *Bibliography of the Wakashan languages; Washington, 1894, in-8°, 20 pp. (Bibliographie des langues du groupe Wakascha ou Noutka, sud-ouest de l'Amérique septentrionale, avec analyses)*. — CYRUS THOMAS, *The Maya Year; Washington, 1894, in-8°, 64 pp. (L'année Maya; essai de reconstituer le calendrier des Maya et d'établir ses origines, d'après les inscriptions du Codex de Dresde et d'autres documents)*. — J. GARLAND POLLARD, *The Pamunkey Indians of Virginia; Washington, 1894, in-8°, 19 pp. (Les Indiens Pamunkey, tribu de langue algonquienne qui vit à Indiantown, à l'est de Richmond, sud de la Virginie; elle est réduite aujourd'hui à 110 individus; vocabulaire; lois coutumières)*.

**Izviéstia Imperatorskago Obchtchestva Liubitelei Iestestvoznania** (Bulletin de la Soc. impér. des Amis des sciences naturelles, t. LXXX, partie 1 [formant le t. XVI, des « Travaux de la Section anthropologique »]).

Fasc. 1, paru en 1894 [forme le n° 1 de la 3<sup>e</sup> année du « Dnevnik » (Journal) de la Section d'anthropologie et d'ethnographie pour l'année 1893]. *Comptes rendus des séances du 14 et du 18 janvier*. — PRIKLONSKY, *Popytki, etc. (Essais de la détermination du type normal et des variations de la plante du pied chez l'homme à l'aide d'un instrument spécial)*. — MELGOUNOFF, *K'Voprosou o natsionalnosti, etc. (Contributions à l'étude de la nationalité des macrocéphales européens; la seule nationalité qui habitait la région où l'on a trouvé en quantité les crânes macrocéphales déprimés [sud de la Russie, bas Volga, Géorgie, Ossétie] ou qui envoyait ses guerriers dans les pays où l'on a trouvé quelques-uns de ces crânes [sud-est de la Turquie, Hongrie,*

Suisse, Italie du nord] sont les Sarmates ou Alanes, ancêtres des Ossètes modernes). — E. CHANTRE, Proëkt Voprosnika (*Projet d'un Questionnaire de la Commission internationale pour la révision de la nomenclature des peuples de l'Asie*; 12 questions). — N. ZOGRAF, Drevnii teherep, etc. (*Sur un crâne ancien recueilli dans le sud de la Chine* [dans la partie européenne de la ville d'Amoï sur le détroit de Fou-Kiao], par le Dr Issaïeff; sa comparaison avec les crânes mélanésiens décrits par le professeur Sergi. Crâne peint en rouge, trouvé, avec d'autres ossements, dans une urne sépulcrale ovale au sommet d'un tumulus assez ancien; ind. céph. 77,2; ind. nas. 57,3). — PETROFF, Sravnenié, etc. (*La mise en œuvre des données anthropologiques sur les recrues de la province de Koursk, Russie centrale, d'après les données officielles sur 2,722 sujets, dont une moitié Grands-Russiens et une autre moitié Petits-Russiens; la taille des premiers est de 1,637 millim., celle des seconds 1,635 millim. La proportion de blonds est légèrement supérieure chez les Grands-Russiens que chez les Petits-Russiens*). — *Appendice* : J. KOLLMANN, Kakoï interes, etc. (*De l'intérêt que présentait pour un savant étranger le Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Moscou; compte-rendu du Congrès de 1892, publié également en allemand*).

Fasc. 2 (« Journal », etc., t. III, n° 2) — TH. GHINKOULOFF, Rapport préliminaire sur un voyage en Crimée (mensuration des femmes tatares, des colons petits-russiens et des colons bulgares dans les districts de Kertch-Enikalé et de Théodosie; les Bulgares sont dolichocéphales et de taille moyenne). — A. KHAROUZINE, Anthropologitcheskaïa, etc. (*Station anthropologique à Reval; service anthropométrique à la prison avec des observations ayant un intérêt scientifique*). — ZOGRAF, Novyi, etc. (*Un nouveau compas-glissière de M. E. Chantre et une légère modification dans cet instrument, décrit d'ailleurs dans le « Bull. de la Soc. d'anthropol. de Paris », en 1893*). — PANTIUKHOFF, Grouziny, etc. (*Les Géorgiens du district de Tiflis; étude anthropométrique sur des séries de 90 à 3,000 recrues. Taille 1<sup>m</sup>,64 en moyenne; indice céphalique : 85,6 chez les Grouzines, 81,4 chez les Imérètes; grande envergure, circonférence de la tête, couleur des yeux et des cheveux, etc.*). — *Appendice* : N. LYJIN. Anthropologitcheskii Oteherk, etc. (*Esquisse anthropologique des Tsiganes de la Tauride; historique; division en 4 groupes et étude de deux de ces groupes : les Aïoudji, maquignons, petits de taille, à pommettes saillantes et les Daouldji, musiciens, grands, élancés à nez aquilin, etc.*).

J. DENIKER.

Le Gérant : P. BOUCHEZ.

# MÉMOIRES ORIGINAUX

---

## CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

SUR

## LES RACES JAUNES

PAR

M. le Dr E.-T. HAMY (1)

---

Le cours de l'an dernier a été en grande partie consacré à l'étude de ce grand groupe de races, collectivement désignées sous le nom de *racés jaunes*, quoique leur coloration forme une gamme chromatique qui s'éloigne parfois sensiblement du *jaune* proprement dit. Ce groupe de races, ce *tronc*, pour emprunter une heureuse expression introduite dans la science par M. de Quatrefages, est le plus important, numériquement parlant, de tous ceux dont l'ensemble constitue ce que l'on pourrait appeler la *futaie* humaine. On ne saurait, en effet, estimer, à moins de 540 millions le nombre des *Jaunes proprement dits*; c'est plus que le tiers du chiffre total de l'humanité (2), et je ne pouvais vraiment pas écourter l'étude d'une fraction aussi importante de la famille humaine, tout en reconnaissant que les faits précis recueillis au sujet des races jaunes sont encore bien insuffisants.

A quelques exceptions près, en effet, nos documents anatomiques sont des documents *isolés*. Nos observations chiffrées, nos photographies spéciales sont en petit nombre, et les conclusions, reposant sur l'examen et la discussion de matériaux aussi médiocres, doivent être tenues, par suite, comme *éminemment provisoires*.

(1) Leçon d'ouverture du Cours d'Anthropologie du Muséum, faite le 23 mars 1895.

(2) MM. H. Wagner et A. Supan estiment la population de la terre à 1,480 millions environ (*Die Bevölkerung der Erde*, VIII, Gotha, 1891, in-4°, s. XI).

Telles que je les avais formulées naguère, après bien des tâtonnements, j'ai dû vous les présenter de nouveau, dans cet enseignement, où l'un après l'autre, dans un ordre systématique, chaque groupe humain est l'objet d'une enquête particulière, fondée avant tout sur un examen scientifique. Et j'ai été fort heureux de constater, d'une manière générale, que mes conclusions ne vont à l'encontre d'aucune thèse préconisée ailleurs, et que, *tenant compte avant tout des apparences extérieures*, elles n'ont cependant rien qui puisse choquer les orientalistes de profession habitués à ne se servir le plus ordinairement que des caractères linguistiques.

La première observation qu'il nous a été donné de faire, en entrant en matière, se rapporte à l'antiquité relative des races jaunes dans une aire largement étendue. Nous sommes, en effet, autorisés par quelques faits à supposer que l'une de ces anciennes races, aujourd'hui disparues, a connu les mammifères éteints de la vallée du Rhône et que d'autres vieux Mongoliques vivaient dans l'est de l'Europe et dans la Haute-Asie, à une époque moins reculée sans doute, mais encore fort ancienne.

Restreints, dès l'origine, à un habitat plutôt septentrional, les peuples jaunes demeurèrent inconnus des anciens Égyptiens, jusqu'aux invasions des Pasteurs, dont certains chefs figurés sur les monuments de Sâh ou du Fayoum ont des traits véritablement mongoliques. En Mésopotamie ils ont fourni les éléments de l'un des deux groupes ethniques qui, à l'aurore de l'histoire, se disputaient la prééminence sous les noms d'*Accad* et de *Sumer*. *Accad*, dont la langue est apparentée aux langues dites *touraniennes*, domine à Babylone, et offre, sur les rares monuments qui nous ont conservé son image, des traits assez accentués.

Les caractères mongoliques vont en s'exagérant sur certaines figures, plus récentes, où l'on voit, à Behistoun par exemple, au nombre des vaincus de Darius, de vrais Mongols au nez retroussé, à la fine moustache, aux pommettes hautes et saillantes, etc. D'autres figures mongoliques encore sont représentées dans les fameuses ruines de Santchi (Malva), etc., etc. Il faut toutefois descendre jusqu'à l'invasion d'Attila, pour recueillir quelques lambeaux de description, où nous apparaisse le Hun, exagéré encore dans son horreur par l'épouvante qu'il avait inspirée au monde chrétien. *Forma brevis, lato pectore, capite grandiori, minutis oculis, rara barba, simo naso, teter colore, originis suæ signa restituens.* ainsi que l'écrit Jordanès, en parlant d'Attila lui-même.

Bien d'autres historiens, d'Orient et d'Occident, ont dépeint de-

puis lors les bandes immigrantes qui, par les brèches où les Huns avaient passé, se frayèrent un chemin jusqu'au cœur de l'Empire : Avars, Chazars, Komans, et ces Hongrois et ces Bulgares, pères des *Ogres* de nos légendes, des *Bougres* de la langue populaire. Aucun de ces portraits n'est plus saisissant que celui dont Mathieu Paris a introduit le texte dans sa *Grande Chronique*. Le clerc Yvon de Narbonne écrivait de Neustadt en 1243 à Girauld, archevêque de Bordeaux, pour lui faire connaître les dévastations des barbares et représentait ainsi ces envahisseurs désignés dès lors sous le nom commun de Tartares :

« Ils ont, dit-il, la poitrine solide et robuste, *habent autem pectora dura et robusta*; la face maigre et pâle, *facies macras et pallidas*; les épaules droites et élevées, *scapulas rigidas et erectas*; le nez court et retroussé, *nasos distortos et breves*; le menton saillant et pointu, *menta prominentia et acuta*; la mâchoire supérieure basse et profonde, *superiorem mandibulam humilem et profundum*; les dents longues et rares, *dentes longos et raros*; les paupières tendant des sourcils jusqu'au nez, *palpebras à crinibus usque ad nasum protensas*; des yeux mobiles et noirs, *oculos inconstantes et nigros*; le regard oblique et farouche, *aspectus obliquos et torvos*; les extrémités tout os et tout nerf, *extremitates ossosas et nervosas*; enfin les cuisses grosses, mais les jambes courtes, nos égaux toutefois en stature, parce que ce qui manque aux jambes se retrouve vers le haut du corps, *crura quoque grossa, sed tibias breviores, statura tamen nobis æquales*; *quod enim in tibiis deficit id in superiore corpore compensatur* (1)... »

Ce portrait du Tartare, dessiné par Yvon de Narbonne, est très remarquable, malgré ses exagérations et ses erreurs.

Il montre, en effet, l'attention de l'observateur éveillée dès lors sur quelques-uns des traits principaux de cette morphologie exceptionnelle qui fait des Mongols vrais l'un des types fondamentaux de l'anthropologie. Désormais les Européens, missionnaires, marchands, etc., qui aborderont les contrées mystérieuses de l'Orient, vont amasser des notions de moins en moins restreintes, de moins en moins vagues. Et si dans leurs récits ils continuent à confondre en un même ensemble des races, dont on a depuis lors reconnu l'infinie variété, du moins établiront-ils peu à peu une sorte de *groupement général*, premier essai de coordination, qui aboutira plus tard à une classification rationnelle.

(1, *Mathæi Parisiensis, monachi Sancti Albani, Chronica Major*, edit. by R. Luard, vol. IV, 1877, in-8°.

Bernier représente assez bien cette phase des études asiatiques dans la fameuse lettre *sur les différentes espèces races d'hommes*, insérée dans le *Journal des Savants* de 1684. « La troisième espèce, dit-il, après avoir parlé des Blancs et des Noirs, la troisième espèce comprend une partie des royaumes d'Arakan et du Siam, de l'île de Sumatra et de Bornéo, les Philippines, le Japon, le royaume de Pégu, le Tunquin, la Cochinchine, la Chine, la Tartarie, qui est entre la Chine, le Gange et la Moscovie, l'Usbek, le Turquistan, le Zaquétaï, une partie de la Moscovie, les petits Tartares et les Turcomans qui habitent le long de l'Euphrate vers Alep. » « Les habitants de tous ces pays, ajoute le grand voyageur, sont véritablement blancs, mais ils ont de larges épaules, le visage plat, un petit nez écaché, de petits yeux de porc, longs et enfoncés et trois poils de barbe. »

Cette troisième espèce d'hommes de Bernier, c'est le tronc jaune presque entier des anthropologistes modernes : il n'y manque que les Américains, auxquels Bernier, qui les connaissait mal, ne trouvait pas « une assez grande différence pour en faire une espèce particulière et différente de la nôtre ». Mongols et Turcs, Indo-Chinois, Chinois, Japonais et Malais, sont ici comprimés dans un même moule, qui ne sera brisé que beaucoup plus tard par les ethnographes, les linguistes, les anthropologistes.

Les noms de Pallas, de Castrén, de Baër et bien d'autres rappellent les vigoureux efforts tentés depuis un peu plus d'un siècle, pour introduire un peu d'ordre dans les études mongoliques. Les linguistes déclarent que l'on ne saurait confondre dans une même masse des peuples qui parlent des langues monosyllabiques et d'autres qui se servent du système agglutinatif. Aux ethnographes il est aisé de mettre en lumière les divergences profondes qui résultent d'états sociaux absolument différents, de mœurs entièrement contradictoires. Les anthropologistes, enfin, font entrer en ligne de compte les caractères physiques, étudiés cette fois à l'aide d'instruments exacts, sur les sujets vivants, comme sur les squelettes. Et de la coordination de toutes ces études combinées, sort une classification, sans doute appelée à subir encore des changements importants, mais qui peut, déjà, si insuffisante qu'elle demeure, donner à l'enseignement le cadre provisoire qui lui est indispensable.

Il ne suffit plus, en effet, comme il suffisait à Buffon de compiler les récits des voyageurs et de les juxtaposer dans un ordre géographique. Il faut que ces descriptions, devenues plus rigoureuses, plus scientifiques, se présentent dans un enchaînement aussi logi-

que que possible et que les caractères s'y montrent subordonnés dans une succession naturelle. C'est en appliquant ces principes, que nous sommes arrivés à combiner la classification dont il convient, avant d'aller plus loin, de reconstituer le tableau sommaire.

Rappelons tout d'abord que nous avons débuté, en écartant provisoirement de notre chemin les races américaines et malaises, dont le cours de cette année suffira à peine à compléter l'étude. Le terrain rendu ainsi plus abordable, nous avons dégagé huit branches assez voisines, plus ou moins volumineuses, plus ou moins ramifiées, que nous désignerons provisoirement sous les noms de *mongole*, *turque*, *indo-mongole*, *aléoute*, *tongouse*, *aïno*, *chinoise* et *esquimale*.

La première est la branche *mongole proprement dite*, qui a quelquefois donné son nom, de façon abusive, au tronc entier, et qui, en raison des exagérations de toute sorte qui fleurissent sur les rameaux qui la composent, mérite bien de prendre la première place en tête de notre faisceau. Le vocable qui le désigne (*Mong-kou*) et qui signifie *brave*, *hardi*, *généreux*, est d'ailleurs celui de la fraction des *Chi-houéï*, à laquelle appartenait Genghis-Khân, ce qui suffit à expliquer le rôle qu'a joué et que joue encore un pareil nom dans la nomenclature ethnique.

Les Mongols forment une masse de 2 à 3 millions d'hommes presque tous cantonnés entre la Sibérie et la Chine, la Mandchourie et le Turkestan; ils se subdivisent actuellement en *Mongols orientaux*, dont les plus nombreux, les Khalkas, sont parfois qualifiés de *Mongols extérieurs* (les *Mongols intérieurs* forment les tribus Chakhan, Ourote, Ordo, etc.); *Mongols occidentaux* appelés *Kalmouks* par les Turcs, et subdivisés en Dzongares, ou Tchoroses, Derbethes, Torgotes ou Targoutes, et Khochotes ou Khoehooutes de l'Ala Chan, et enfin en *Bouriates*, quelquefois nommés *Mongols du nord-est*.

A quelque groupe qu'ils appartiennent, ces Mongols sont, je l'ai déjà dit, les plus accentués de tous les Jaunes; ils en exagèrent si bien tous les caractères, que nous avons pu, esquissant les traits qui les particularisent, établir comme une sorte de large canevas, sur lequel sont venus ensuite se superposer tous nos autres dessins asiatiques.

Nous avons examiné tout d'abord au microscope ces cheveux, les plus *liotriques* qu'on puisse voir, de coupe circulaire, à la fois très gros, très noirs, très raides et très durs; nous avons analysé les éléments de cette peau médiocrement pigmentée, dont les tons

varient du blanc citrin au brun jaunâtre ou rougeâtre. Nous nous sommes ensuite rendu compte de la morphologie de ces paupières dites *bridées*, si caractéristiques et nous avons reconnu avec Siebold qu'elles doivent leur aspect à un repli cutané (*falte*) masquant l'angle de l'œil, jusqu'à rendre invisible la caroncule lacrymale, et recouvrir le tiers interne du cartilage tarse, et à un renforcement de ce même cartilage sous la paupière supérieure qui vient à moitié cacher les cils : l'ouverture de l'œil ainsi bridé est rétrécie, triangulaire, assez souvent oblique. Nous avons constaté que ces apparences particulières de l'œil mongolique sont indépendantes de la forme du squelette facial, puisqu'il existe nombre de sujets asiatiques — je vous en ai montré plusieurs — chez lesquels un nez à dos surélevé et des pommettes assez analogues aux nôtres peuvent coexister avec les yeux les plus étonnamment déformés, qui se puissent voir en pays mongolique.

L'étude du squelette nous a montré le crâne mongol *hyperbrachycéphale* : son indice céphalique dépasse 87 ; c'est un crâne de Mongol vrai qui représente jusqu'à présent l'extrême brachycéphalie, sans déformation, avec l'indice 98,21 (Huxley). Raccourci, élargi, et en même temps surbaissé, il est sensiblement moins haut que large, et mérite parfaitement la qualification de *platybrachycéphale* que je lui ai donnée naguère (1). La face s'harmonise avec ce crâne bas et dilaté en travers : elle a un aspect losangique plus ou moins raccourci. Les apophyses orbitaires externes, longues et divergentes, donnent attache à des os malaïres d'une ossature grossière, aux pommettes anguleuses, que refoulent en dehors des maxillaires supérieurs d'un volume exagéré. Dirigés en bas, en avant et en dehors, ces malaïres, en même temps qu'ils se courbent à angle droit sur leur bord supérieur et interne pour donner à l'orbite sa carrure si remarquable, débordent en bas en une saillie caractéristique sur laquelle Pruner-Bey a souvent insisté avec juste raison. C'est ce qu'il appelait l'*orbite à jour* ; une partie du bord orbitaire devient, en effet, visible dans la norme verticale. Le crâne mongolique est en outre généralement *phænozyge*, c'est-à-dire que, vu d'en haut, il montre presque entière son arcade zgomatique plus ou moins écartée et convexe. Les maxillaires transversalement aplatis s'excavent quelque peu au niveau des fosses canines, et se développent largement ensuite, à la fois en travers et en haut. L'orifice nasal qu'ils encadrent est assez

(1) *Crania Ethnica*, p. 402 et suiv.



large, mais en même temps fort allongé, et l'indice que donnent ses deux dimensions comparées est un indice *platyrhinien*. Les os propres du nez, redressés en une arête saillante, dessinent au milieu du losange facial un relief très caractéristique.

L'arcade dentaire est à peine prognathe, au-dessous de l'orifice nasal, auquel elle se rattache fréquemment par une pente oblique, qui supprime le bord tranchant du vestibule pré-nasal. Cette arcade est d'ailleurs large, courte, presque demi-circulaire, et est armée de dents qui n'offrent rien de bien particulier, ni comme volume, ni comme forme.

La mandibule, plutôt basse, très robuste, est remarquable par l'aspect anguleux de sa symphyse et ses angles postérieurs, saillants, souvent extroversés, et qui se prolongent de chaque côté en une sorte de volumineux talon.

A l'appui de cette description j'ai fait passer devant vos yeux des spécimens très accentués, rapportés naguère de Mongolie par le Dr Ernest Martin, et en juxtaposant à ces crânes d'Eul She Sou Go, des crânes tures, annamites, chinois, etc., je vous ai donné, dès le début de mes démonstrations, l'impression très nette du polymorphisme fort large de ces diverses races, habituellement confondues dans un véritable amalgame.

Tous les autres caractères propres aux Mongols ont été examinés avec la même attention que les caractères anatomiques. Je ne reviendrai pas dans ce sommaire sur tout ce que je vous ai dit alors de leurs caractères intellectuels et moraux, sociaux et religieux. M'aidant des descriptions des auteurs les plus recommandés, j'ai tenté de vous présenter le tableau le plus exact de la vie des steppes, et des projections photographiques, une visite au Musée Guimet, sont venu suppléer à l'insuffisance de mes descriptions.

Ce que j'avais fait pour les vrais Mongols, j'ai continué à le faire pour les Kalmouks, avec l'aide d'une bonne monographie de M. Deniker, pour les Bouriates, en m'aidant de divers documents recueillis par MM. Malieff et Bogdanoff, et nous avons pu constater combien ces derniers, les plus assimilables de tous les Mongols, sont aujourd'hui profondément altérés par leurs alliances répétées avec leurs maîtres, nos amis les Russes.

La seconde branche que nous avons à examiner, était la branche des *vieux Turcs*, bien plus rapprochée à l'origine des Mongols qu'elle ne l'est demeurée depuis, mais dont le rameau septentrional, séparé des autres par les grandes invasions de la fin du moyen âge, a conservé en partie son aspect archaïque. Ces Turcs du nord,

ce sont les Yakoutes localisés au nombre de 200,000, comme vous le montre la carte, sur le cours inférieur de la Léna. et dont diverses tribus, notamment celles d'Utscha, Cheta, etc.. présentent, encore maintenant, à en juger par les documents de Middendorf, des affinités mongoliques fort saisissantes.

Les autres Turcs (20 millions d'hommes peut-être), ceux que nous désignons dans nos livres d'histoire sous le nom de Turcomans, et dont les invasions hardies qu'ils ont poussées en Europe et en Afrique ont singulièrement élargi le premier domaine, sont bien plus mélangés, et ce n'est que dans les contrées d'où ils ont tiré leurs origines historiques. qu'il peut être utile d'étudier leurs caractères. Avec MM. le baron de Bode et le colonel Duhoussset, nous les avons visités au sud de la Caspienne, sous les noms de Yamoules, Goklanes, etc., dans le Caucase sous celui d'Abreks, et nous avons pu constater que les rares observations précises recueillies dans ces tribus coïncident assez exactement avec celles auxquelles ont donné lieu les Yakoutes, leurs proches parents septentrionaux. Il faut toutefois se défier, en examinant le crâne des Turcomans, d'une pratique usitée chez certains d'entre eux et notamment chez les Kurdes et les Bakhtyaris qui se déforment la tête, en exagérant l'aplatissement pariéto-occipital, commun à tous les Turcs, sorte de troncature naturelle, qui taille à pic à peu près constamment la voûte du crâne en arrière.

Ce trait signalétique très habituel, très manifeste, permet déjà d'établir entre le Mongol et le Turc une différence immédiatement appréciable. Il en est un second plus frappant encore et qui, combiné avec le premier, donne à la boîte crânienne du Turc, qu'il soit Yakoute ou Turcoman, un *aspect cuboïde*. C'est la tendance de la tête à se développer en hauteur, juste en sens inverse, par conséquent, de l'aplatissement vertical du Mongol.

La tête du Turc est donc à la fois plus haute et plus courte: elle est aussi un peu moins large à proportion et l'indice céphalique est seulement sous-brachycéphale. La face, s'harmonisant, comme il convient, avec le crâne ainsi quelque peu rétréci, est moins épanouie; par contre le squelette nasal s'accroît plus encore chez le Turc que chez le Mongol, et vous avez pu voir sur des Ansariéhs, par exemple, des cas de macrorhinie véritablement surprenants.

Avant de quitter la branche turque nous avons eu à examiner de longues séries de types intermédiaires aux Turcs et aux Mongols, comme les Ouzbegs, les Kirghizes, les Baskirs, les Nogaïs; aux Turcs et aux Finnois, tels que ces sujets très profondément mélan-

gés des gouvernements de la Russie orientale, désignés abusivement dans les récits des voyageurs sous le nom commun de Tatars, enfin aux Turcs et aux Caucasiens, aux Slaves, aux Grecs, voire aux Arabes, Osmanlis de Constantinople, Kourouglis d'Alger, etc., etc., Nous passons d'une race à l'autre par des transitions insensibles, et nous avons pu ainsi nous rendre compte de l'extrême difficulté que présente habituellement la délimitation scientifique des Jaunes et des Blancs. On retrouverait les mêmes embarras, en poursuivant bien plus au nord des recherches analogues. Les vallées de la Sibérie occidentale sont parcourues dans les hautes latitudes par des peuples, comme les Samoïèdes, Kanirs ou autres, chez lesquels les variations individuelles sont vraiment fort étendues et conduisent, à peu près sans hiatus, du Mongol au Lapon. Ailleurs, dans les mêmes zones, les types intermédiaires établissent d'autres passages presque insensibles du Lapon au Finnois et du Finnois au Slave. On peut ainsi aligner des séries d'observations continues entre les plus exagérés des Jaunes, et certains Blancs tout à fait avérés. C'est à ces populations *de transition*, si je puis m'expliquer ainsi, que Prichard, voulant indiquer d'une seule expression collective qu'elles sont étrangères à l'ensemble occidental qu'il désigne sous le nom d'Indo-Européen, avait proposé d'attribuer provisoirement (*for the present*) le nom de *racas allophyles, allophylian Races*. C'était fusionner, sous une appellation tout à fait vague, des groupes aussi profondément divers que les Basques, par exemple, et les Finnois, les Tchoudes, les Ougriens, les Samoïèdes, les Ostiakes et tous ces Sibériens de l'est réunis sous le nom de *Paraliens*, etc., sorte d'énorme levée en masse des *incertae sedis* de l'ethnologie du vieux monde. Ces *Allophyles* de Prichard, si provisoires que le célèbre auteur de *Physical History of Mankind* ait voulu les instituer, n'ont pas tout à fait disparu de la langue anthropologique. Quelques écrivains spéciaux leur sont demeurés fidèles. Il est pourtant facile de constater qu'ils perdent du terrain chaque jour, et vous avez pu, dans quelques-unes des leçons de l'année dernière, reconnaître que des opérations attentives, poursuivies avec méthode, avaient diminué sensiblement l'aire géographique de populations, reléguées jusque-là dans le *caput mortuum* de l'analyse ethnologique parce qu'on ne les connaissait pas ou qu'on les connaissait très mal.

Mais revenons à nos séries déjà classées, et débarrassés des Mongols et des Turcs, passons aux peuples de l'Himalaya, leurs voisins au sud et au sud-est, groupés par Prichard sous le vocable d'*Indo-Tartars* et qu'il nous a paru bien préférable en raison de leur situa-

tion géographique et de leurs affinités, de désigner sous le nom commun d'*Indo-Mongols*.

Autant que l'on en peut juger sur des observations clairsemées et incomplètes, ce sont, presque à tous égards, des intermédiaires entre les Turco-Mongols et les Indo-Chinois. Au Tibet, où ils se donnent le nom de Bhôt, ils se montrent assez voisins des Mongols, avec de grosses pommettes, des yeux bridés et un nez droit, parfois même convexe, assez développé chez certains sujets pour faire penser aux Peaux-Rouges des Prairies du Far West américain. Leur crâne est sous-brachycéphale. Ce type, bien accentué sur les hauts plateaux, va tout en s'atténuant lorsque l'on descend dans les plaines. Les croisements qui l'absorbent graduellement sont d'ailleurs des plus variés, empruntant leurs éléments, ici à des sujets de race plus ou moins blanches, là à des Dravidiens ou à des Kolariciens. Dans l'Assam, en particulier, nos Indo-Mongols ont contracté des alliances avec certaines tribus de montagnards dont nous aurons à vous reparler, dès les premières leçons du cours de cette année, représentants très accentués de l'élément indonésien, par l'étude duquel nous comptons aborder l'ethnologie des *racés malaises*.

En Indo-Chine, comme au pied de l'Himalaya, il y a de ci de là, dans les parties les plus élevées du pays, de petites agglomérations évidemment indonésiennes. On compte aussi, mais en bien plus grand nombre, au Cambodge et au Tsiampa, des descendants d'anciens immigrants indous. Enfin, il existe, surtout dans le sud, quelques petites tribus de Négritos.

Tout le reste de la population, Birmans, Thaïs ou Siamois, Annamites, se relie à celle de la Haute-Asie dont il était question plus haut, pour former un ensemble relativement homogène, qui tient d'assez près au Tibétain. Ce type indo-chinois, sous-brachycéphale, comme le Tibétain, se subdivise en Barmah ou Birman, Thaï, Annamite. Nous avons successivement étudié ces trois groupes et suivi leur marche descendante des montagnes vers les deltas des fleuves dont ils occupent les bassins. Une population primitive, assez homogène, dont nous aurons à vous reparler sous peu, occupait d'abord ces vallées; elle a dû céder les parties voisines des grands cours d'eau à des envahisseurs d'origine diverse qui ont successivement gagné le sud.

Les uns apportaient, dans la péninsule orientale, des éléments de civilisation manifestement empruntés à l'Inde. Je me suis efforcé de vous en tracer une histoire aussi complète que possible, et nous avons étudié ensemble avec un soin extrême les admirables monu-

ments qu'ils nous ont laissés de leur puissance et de leur art, au Cambodge et au Tsiampa. Les autres étaient ces Barmahs, ces Thaïs (Siamois, Laotiens), ces Annamites, dont nous avons suivi les luttes acharnées avec le Tsiampa et le Cambodge, depuis les débuts de toute cette sanglante querelle jusqu'à l'occupation française qui a sauvé les derniers débris du peuple khmer d'une complète destruction. Je me suis plus particulièrement arrêté à l'étude de ces éléments ethniques propres aux pays que nous possédons en Extrême-Orient, et l'examen des caractères de toute espèce, spéciaux aux indigènes anciens et actuels des vallées du Me-Kong et du Song-Koï, nous a occupés longuement. Je me suis attaché, en particulier, à bien démontrer leur complète indépendance ethnique, à l'égard des Chinois, leurs voisins du nord, qui furent assez longtemps leurs maîtres, pour leur imposer leur écriture, leur mandarinat, et bien d'autres choses, mais dont la domination n'a réussi à modifier, en quoi que ce soit, les caractères ethniques de leurs subordonnés. Les Annamites, qui ont été étudiés à fond, en tant que race, en Cochinchine française et au Tonkin, n'ont pas subi de modification extérieure imposée par les croisements. Tout au plus a-t-on constaté parmi les Tongkinois la présence de quelques individus plus grands et mésaticéphales, présence que l'on a tenté d'expliquer par l'intervention des Hôls immigrés de Chine, à la fois plus hauts de taille et plus longs de crâne. Dans la péninsule orientale, comme partout ailleurs, le Chinois uni à une indigène voit l'enfant issu de ce mariage (*Minh Huong*), reproduire les traits maternels. A Saïgon, comme à Batavia, à Manille, etc., il ne reste presque rien du grand-père chez les petits-enfants.

Poursuivant nos investigations, en nous éloignant toujours graduellement, et de plus en plus du type mongol initial, après avoir examiné dans les plus grands détails la *branche indo-chinoise* ou *transgangétique*, nous avons analysé deux autres faisceaux de races beaucoup moins importants, et dont on n'avait pas songé, avant mes propres recherches, à composer de petits ensembles ethniques.

La première de ces petites branches, arrachée, si l'on peut parler ainsi, *au buisson allophyle* de Prichard, comprend la plupart des populations des côtes du nord-est, depuis la mer d'Okhotsk jusqu'à la presqu'île d'Alaska. Koriakes, Kamtschadales, Chouklouks, Tchouktchis, sur les rives d'Asie, Aléoutes ou Unoung'ouns, en Amérique, dans les îles et au bout de la péninsule, constituant ce groupe ethnique de 25,000 individus au plus, mal limité sans

doute, surtout vers l'ouest, mais dont l'existence propre ne saurait plus faire de doute. Il est intéressant de constater que l'aire géographique de ce groupe, jusqu'à présent innommé, dépasse les limites du continent d'Asie et déborde très manifestement sur le Nouveau-Monde. Nous retrouverons plus loin d'autres faits semblables qui jetteront assurément certaine lumière sur les origines asiatiques très manifestes, à nos yeux, de la majeure partie des tribus du nouveau continent.

Quoi qu'il en soit, nous plaçons  *systématiquement*  à la suite des Tibétains et des Indo-Chinois, sous-brachycéphales, les Chouklouks, dont l'indice moyen 79,9 est à l'extrême limite de la mésaticéphalie, et non loin d'eux, les Toungouses-Mandchoux (300,000 individus), autre démembrement de l'*allophyllie* de Prichard, au crâne franchement mésaticéphale et en même temps extraordinairement aplati. C'est là, je le repète, une opération tout à fait  *systématique* ; on nous autorisera à la poursuivre sans trouble, puisqu'elle nous a permis d'utiliser les seuls caractères connus avec un peu d'exactitude, les caractères anatomiques, qui nous permettent, tant ils sont bien accusés, de former un petit faisceau assez solide qui pourra fournir plus tard un point d'appui aux nouvelles tentatives des classificateurs. Toute cette extrême Sibérie, toute cette grande Chine du nord sont les terrains de parcours d'une foule de petites agglomérations de nomades, qu'on ne connaît le plus habituellement que par de rares photographies et quelques objets usuels dispersés dans les collections. Il en est certainement dans le nombre, qui établissent, suivant l'expression de Pruner-Bey, le passage vers l'*Américain boréal*. Le Ghiliak du Trans-Amour apparaît ainsi, comme une sorte d'intermédiaire entre le Toungouse et l'Inuit ou Eskimo.

Ce dernier groupe, qui comprend 27 à 28,000 individus, constitue tout un ensemble ethnique, relativement fort homogène, qui nous offre de nouveau le spectacle d'une race ayant une extrémité de son aire d'habitat en Asie, mais ayant gagné lentement tout le long de l'Océan boréal, l'extrême nord-est du Nouveau-Monde, le Groenland, en même temps qu'elle envoyait ses tribus les plus avancées atteindre, sans la dépasser, la chute du Niagara. Je n'ai fait que vous indiquer brièvement les traits les plus essentiels de l'histoire de ces *Hyperboréens*. Il m'a paru plus commode de vous décrire en détail leurs divers groupes, au moment où je vous présenterais les autres indigènes du haut nord américain. Je ne maintiens pas moins pour cela les idées que j'ai toujours soutenues sur

la place à donner aux Eskimos à l'une des extrémités de la ligne dont les Mongols occupent l'autre extrémité. Ce sont les *dolichocéphales vrais* du mongolisme, je vous le montrerai dans quelques jours. Ils sont séparés dans l'ordre de bataille que nous avons adopté, des Aléoutes avec lesquels M. Virchow les confondait naguère encore, par les Tongouses-Mandchoux que nous venons d'inspecter rapidement et par les Chinois qu'il nous reste à passer rapidement en revue, pour en avoir fini avec toute cette grande armée jaune.

Les Chinois, qui sont les plus nombreux de tous les Jaunes (les chiffres les moins exagérés, attribuent toujours à la Chine plus de 300 millions d'habitants), diffèrent profondément de tous les autres Asiatiques dont j'ai rappelé plus haut les traits les plus essentiels. Leur chevelure, leur teint, leurs yeux n'offrent pas, il est vrai, de particularité bien distincte, mais l'ossature crânienne et faciale présente des formes et des proportions que l'on ne rencontre pas en dehors de ce que l'on pourrait appeler la *zone d'influence chinoise*.

Von Baër, qui a le premier appelé l'attention sur cette morphologie spéciale de la tête chinoise, s'exprimait pour en rendre les aspects d'une manière assez pittoresque. Il venait de décrire des crânes bouriates et kalmoukes : « Figurez-vous, ajoutait-il, que vous ayez un moulage de l'un de ces crânes de Kalmoukes, exécuté en quelque substance élastique telle que la gutta-percha, et que vous comprimiez avec les deux mains chaque côté de la voûte, de façon à faire monter le front et saillir plus encore le sommet de la voûte et l'occiput : comprimez plus fortement, ajoutait-il, les arcs zygomatiques, pour qu'ils deviennent plus étroits et que les os jugaux et surtout les maxillaires se profilent en avant, et vous aurez le type chinois. »

Le crâne du Chinois est, en effet, à la fois proportionnellement plus long et plus haut que ceux de tous les autres Jaunes. Son indice céphalique descend jusqu'à la sous-dolichocéphalie (ind. moy. de 142 crânes des deux sexes = 77,24) et sa hauteur dépasse légèrement sa largeur. La face, en complète harmonie avec le crâne, est toujours de dilatation médiocre, avec des pommettes haut placées et saillantes et des mâchoires projetées en un prognathisme étroit et allongé.

Tous les vrais Chinois, quelle que soit leur origine, rentrent plus ou moins dans le type ostéologique ainsi défini. Sans doute les dehors sont variables, très variables même ; la coloration, par exemple, qui est d'un blanc légèrement citrin dans le nord, pourra atteindre à Canton des tons brunâtres foncés ; l'œil presque horizontal rempla-

cera l'œil plus ou moins oblique; le nez s'aplatira ou se relèvera; la face deviendra plus ample, plus massive; la taille, la corpulence subiront des modifications étendues. Mais, sous ces variations toutes extérieures, le type ostéologique subsistera tenace, et les anthropologistes pourront constater que les collections de têtes conservées en France, en Angleterre, en Hollande ou ailleurs donnent des indices constants.

Les variations morphologiques sont donc toutes de surface et l'uniformité profonde de l'ossature a pour complément l'identité de costume, d'allures, etc. Cette immense nation, la première du monde par le nombre, est presque tout entière assujettie à des usages communs, à des mœurs identiques. La natte, imposée par les conquérants tartares au xvii<sup>e</sup> siècle, flotte sur le dos de tous les Célestes, et les longs ongles, protégés par des étuis de métal, sont, dans le midi comme dans le nord, le symbole de l'oisiveté et de la richesse. Par contre, la déformation des pieds féminins, si caractéristique dans la vraie Chine centrale, n'a jamais été acceptée des Chinoises du sud, et les femmes des Mandchoux, les princesses de la famille impériale actuelle, en particulier, ont les pieds de tout le monde.

Nous avons étudié avec grande attention ces diverses particularités ethnographiques, et nous n'avons quitté le Chinois qu'après avoir résumé aussi exactement que possible tout ce qui peut être de nature à nous aider à mieux connaître ce peuple vraiment étrange dans ses manifestations intellectuelles comme dans ses apparences physiques.

J'ai pris soin, notamment, de suivre l'histoire de ses migrations légendaires parties du nord-ouest, et de vous montrer les premiers occupants des vallées des grands fleuves orientaux refoulés peu à peu dans les zones montagneuses du sud et du sud-ouest, où nous allons les retrouver sous les noms de Lolos, de Miao-tsé, etc., en cherchant le berceau des tribus indonésiennes.

Je n'ai rien dit encore de la Corée, si longtemps regardée comme une simple annexe de la Chine, ni du Japon que les ethnologues traitaient naguère encore comme une autre Cochinchine.

Coréens et Japonais rentrent sans contredit, les uns et les autres, au moins jusqu'à un certain point, dans l'ensemble des peuples de race jaune. Les Coréens, dont j'ai mis la photographie sous vos yeux, ressemblaient, à s'y méprendre, à des Tibétains; mais il s'en trouve d'autres qui donnent l'impression d'un croisement océanien, et plus d'un parmi les voyageurs modernes, ne sachant



comment expliquer des variations ethniques qu'on pourrait qualifier de *désordonnées*, a fait intervenir dans la formation de tous ces mélanges les éléments les plus inattendus, depuis l'Aléoutien (Chaillé-Long-Bey) jusqu'au Turc (Varat).

Quant aux Japonais, l'immense collection anthropologique (54 squelettes, 413 crânes, 74 bassins, etc.) envoyée au Muséum par M. Steenackers, démontre surabondamment la multiplicité de leurs origines. Il est désormais incontestable que la population de l'archipel du Soleil Levant est unie par des liens de parenté à ses voisins du continent jaune. Mais il devient de plus en plus certain que des éléments du sud ont joué un rôle très important dans leur ethnogénie. Les Malais (pour prendre un terme fort général), dont les flottes ravageaient encore les côtes du Tsiampa à la fin du viii<sup>e</sup> siècle, exerçaient une action très active à des époques antérieures dans les îles du nord, où il est resté de nombreuses traces de leur intervention. J'aurai plaisir à voir exposer les arguments ingénieux et variés, à l'aide desquels M. Metchnikoff appuie l'opinion très nette qu'il a formulée à ce sujet.

Un dernier élément ethnique, dont l'influence est restée fort modeste, puisque le Japonais le chassait devant lui, avec une sorte de répugnance, c'est l'Aïno, le peuple velu des Kouriles, de Sakhalien et de Yéso. Je vous ai dit le peu que je savais de ces singuliers insulaires, dont pour l'instant il me paraît tout à fait impossible de bien fixer la place dans une classification. Les Aïnos sont, en moyenne, voisins des Chinois par l'indice céphalique et je les ai provisoirement placés entre les Chinois et les Eskimos, tout en reconnaissant très volontiers que cette mise en place est tout à fait provisoire.

Des diverses branches du tronc jaune dont je viens de vous rappeler sommairement la physionomie, celles qui pouvaient être assemblées sans trop de mal en un faisceau relativement homogène, ont été passées en revue. Il nous reste à en étudier un certain nombre d'autres, plus ou moins aberrantes. et que depuis Blumenbach on a généralement mises à part sous les noms de *branche malaise* et de *branche américaine*. C'est à l'examen des documents de toute nature, relatifs à ces deux branches, que sera consacré le cours de cette année.

Nous passerons successivement en revue les matériaux relatifs aux races du Japon et de la Corée, considérées comme intermédiaires entre celles du continent asiatique et celles des grandes îles qui en dépendent. Puis nous aborderons les faits qui se rap-

portent à la Malaisie, et à ses annexes ethnologiques, Madagascar, d'une part, Polynésie et Micronésie de l'autre. Cette première série d'observations nous conduira jusqu'à Pâques. Après les vacances, nous aborderons l'étude des races du Nouveau-Monde, qui occupera tout le reste du cours.

---

# L'INFANTILISME, LE FÉMINISME

ET LES

## HERMAPHRODITES ANTIQUES

PAR

**Henry MEIGE**

---

La fusion des formes corporelles de l'homme avec celles de la femme n'est pas rare dans les reproductions figurées de l'Antiquité.

On a donné bien des explications de ce goût singulier. Tour à tour, on a invoqué la religion, la philosophie, l'esthétique, et jusqu'à un raffinement de libertinage.

Toute œuvre d'art portant en soit les reflets des idées et des mœurs de son époque, on ne pouvait négliger de faire valoir ces diverses influences.

Mais peut-être est-il une autre raison de ces compositions hybrides. Il est tout au moins permis de faire sortir un certain nombre d'androgynes du domaine des créations fictives, en montrant qu'il existe dans la nature des anomalies corporelles dont ils sont l'exacte reproduction.

### I

Tous les arts, la sculpture et la peinture en particulier, semblent avoir un point de départ commun, qui est l'imitation de la nature. C'est aussi une partie de leur but ; mais non pas tout leur but. Si l'artiste s'attache uniquement à la copie servile de la réalité, son œuvre reste forcément inférieure aux procédés de reproduction mécaniques, le moulage et la photographie par exemple. A sa statue ou à son tableau, le sculpteur ou le peintre demandent davantage : ils veulent exprimer une *idée* plus clairement et plus complètement que ne le font les objets réels. Pour être parfaites, leurs œuvres doivent être à la fois conformes à la *nature* et à cette *idée*.

La critique d'art s'adresse à ces deux caractères : la reproduction de la nature et l'expression de l'idéal.

Ce dernier ne saurait être l'objet d'une étude vraiment scientifique. Il n'en est pas de même de la représentation de la nature. Celle-ci s'appuie sur des données que chacun peut apprécier et contrôler.

Cependant en présence de figurations pour lesquelles semble introuvable le document naturel que l'artiste a voulu reproduire ou idéaliser, la critique devient hésitante : elle s'aventure sur le terrain des hypothèses, appelant à son aide, pour interpréter les fictions, toutes les ressources de l'imagination humaine.

Assurément, la part doit être faite avec largesse aux conceptions de l'esprit humain. Nous lui devons trop de créations harmonieuses, en dehors des œuvres d'observation pure, pour qu'il soit permis de méconnaître sa puissance. Des Dieux, des Déesses, des Sirènes et des Chimères, enfants de la fantaisie, ont été adoptés par l'art, consacrés et popularisés par lui, et quelques-uns peuvent compter parmi ses meilleurs rejetons, sans que la nature puisse revendiquer tous les droits à leur naissance.

Mais une idée ou une association d'idées ne suffisent pas pour engendrer une œuvre d'art. Pour mener celle-ci à bonne fin, l'artiste est encore obligé de recourir aux modèles que la nature met sous ses yeux : si elle ne s'appuie pas sur la vérité, son œuvre restera toujours imparfaite.

La recherche du document naturel s'impose donc dès l'abord en matière de critique d'art, et c'est pour l'avoir trop souvent négligée que nombre de jugements portés à la légère, et acceptés plus tard comme article de foi, ont fait reléguer à des rangs secondaires certaines œuvres qui traduisent de remarquables qualités d'observation.

\*  
\* \*

C'est surtout pour apprécier la représentation des *formes extérieures du corps humain* qu'il convient de faire appel aux renseignements fournis par la science.

Les études de morphologie humaine qui prennent chaque jour plus d'importance, contribuent à rapprocher la science et l'art sur un même terrain fertile en enseignements. Anthropologistes, médecins, artistes, archéologues, etc., ne peuvent qu'en bénéficier. La critique artistique doit aussi savoir en tirer profit.

La valeur esthétique des œuvres d'art ne saurait en être amoindrie.

Une belle statue n'est pas déflorée par une analyse de ses formes appuyée sur des documents scientifiques. Elle ne peut que gagner à ce contrôle qui précise et fait ressortir les qualités d'observation et d'exécution de son auteur, sans toucher à l'idéal qu'il a voulu représenter.

« La parenté qui lie l'art à la science, a dit Taine, est un honneur pour lui comme pour elle ; c'est une gloire pour elle de fournir à la beauté ses principaux supports ; c'est une gloire pour lui que d'appuyer ses plus hautes constructions sur la vérité (1). »

Quant au médecin, la connaissance des formes humaines est pour lui indispensable.

« En réalité, disait Charcot, nous autres médecins, nous devrions connaître le *nu* aussi bien et même mieux que les peintres ne le connaissent. Un défaut de dessin chez le peintre et le sculpteur, c'est grave, sans doute, au point de vue de l'art. Mais que diriez-vous d'un médecin ou d'un chirurgien qui prendrait, ainsi que cela arrive trop souvent, une saillie, un relief normal pour une déformation, ou inversement (2) ? »

Les travaux entrepris par M. Paul Richer, à la Salpêtrière (3), ont déjà confirmé plus d'une fois cette importance de la morphologie humaine, tant en Clinique qu'en Art.

\*  
\* \*

Ce n'est pas seulement dans l'étude du nu sur le vivant que le médecin peut puiser des enseignements profitables à sa science. Toutes les reproductions figurées de l'homme normal, ou contrefait, aux temps anciens comme aux temps modernes, peuvent être pour lui des documents d'un réel intérêt (4).

Parmi les représentations figurées de l'antiquité grecque, certaines œuvres sont justiciables de la critique médicale.

Charcot et P. Richer en ont signalé plusieurs (5). J'en ai moi-même publié quelques exemples relatifs aux manifestations convulsives de l'hystérie (6). Peu à peu, de nouvelles découvertes archéolo-

(1) H. TAINE, *Philosophie de l'Art*, t. II, p. 275.

(2) CHARCOT, *Leçons du Mardi*, 30 oct. 1888, p. 21.

(3) Voy. PAUL RICHER, *Anatomie artistique*, Plon-Nourrit, 1890 ; *Physiologie de l'homme en mouvement*, Doin, 1893 ; *Canon des proportions du corps humain*, Paris, Delagrave, 1893, etc.

(4) Voyez à ce propos les remarquables ouvrages de CHARCOT et P. RICHER, *Les Démoniaques dans l'art, les Malades et les Difformes dans l'Art*, Paris, Lecrosnier, édit.

(5) Voy. *Les Malades et les Difformes dans l'Art*, Paris, Lecrosnier, 1889.

(6) HENRY MEIGE, *Les Possédés des Dieux dans l'Art antique* (Nouv. Iconogr. de la Salpêtrière, n° 1, 1894) et *L'Hystérie dans l'Art antique* (Intern. med. phot. Monatschrift, 1894, p. 137).

giques permettront sans doute de grossir la liste de ces documents.

S'il est vrai que les artistes grecs, séduits surtout par l'harmonie des formes, s'attachèrent peu à rendre les expressions choquantes de la maladie, on a eu tort de prétendre qu'ils se soient systématiquement refusés à figurer les déformations corporelles ou les attitudes désordonnées.

Nombre de personnages, soi-disant grotesques, représentés sur les vases peints ou par des figurines en terre cuite, sont des reproductions de difformités pathologiques aisément reconnaissables.

Si d'ailleurs, les irrégularités du corps humain sont, dans la majorité des cas, inharmonieuses, souvent même répugnantes, elles peuvent parfois conserver les qualités du beau, et, en vertu de certaines croyances, ou sous l'influence d'un goût passager, être recherchées par des artistes enclins à sacrifier à l'esthétique du jour.

C'est, selon toute vraisemblance, ce qui se produisit en Grèce, quand la mythologie, la philosophie et l'esthétique s'unirent pour placer à côté des plus belles formes humaines une anomalie corporelle que les sculpteurs idéalisèrent de tout leur talent.

Tel est le cas des Hermaphrodites antiques.

\*  
\* \*

Le mot *Hermaphrodite* éveille en général l'idée d'une monstruosité.

Est-il donc admissible qu'une déformation corporelle aussi choquante ait séduit les Grecs, observateurs habiles assurément, mais avant tout soucieux de l'harmonie des formes ?

Les archéologues ne l'ont pas cru. La plupart se sont ralliés à cette opinion, que les représentations d'hermaprodites étaient purement conventionnelles.

« Les artistes, dit Winckelmann, auraient voulu faire une image nouvelle participant de la nature de l'homme et de celle de la femme. Ils auraient composé un organisme nouveau en contradiction avec toutes les données naturelles, mais possédant une apparence de vraisemblance par la fusion des éléments du beau pris dans les chefs-d'œuvre de l'art, — sans représenter aucun type existant dans la nature. »

« Sans doute, ajoute-t-il, l'hermaphrodisme existe dans la nature et n'était pas inconnu dans l'antiquité, mais personne ne peut penser sérieusement qu'un type aussi rare et aussi anormal ait jamais fourni des éléments vrais aux œuvres d'art (1). »

(1) WINCKELMANN, *Gesch. d. K.*, IV. Buch, II. Kap. § 39.

La conclusion qui s'impose est formulée catégoriquement par O. Müller :

« Il est évident que l'Art peut être considéré comme le créateur du type Hermaphrodite (1). »

Cette affirmation est trop absolue. En tous cas, Winckelmann va trop loin en disant que le type idéalisé par les Grecs « est en contradiction avec toutes les données naturelles. »

Son erreur est explicable. Elle provient d'une application défectueuse du mot « hermaphrodite » à une forme corporelle connue de tous temps, mais bien étudiée depuis peu d'années seulement, et dont les exemples dans la nature sont parfaitement authentiques.

*Hermaphrodisisme* est un terme mal défini lorsqu'il est appliqué à l'espèce humaine.

S'il signifie — comme c'est le cas pour certains animaux inférieurs, — qu'un même individu possède à la fois l'un et l'autre sexes et peut simultanément jouer le rôle du mâle et de la femelle, Hermaphrodisisme ne répond pas, en tératologie humaine, à la réalité : il n'existe jusqu'à ce jour aucun exemple authentique de cette alliance des deux sexes anatomiquement et physiologiquement distincts.

Les tératologistes ont pris soin d'étendre la définition.

Geoffroy Saint-Hilaire désigne sous le nom d'hermaphrodisisme « la réunion, chez le même individu, des deux sexes, ou de quelques-uns de leurs caractères. »

C'est donner trop d'extension à un qualificatif déjà fort vague ; par là, il est impossible de dire où commence l'hermaphrodisisme ni où il s'arrête.

En effet, les différences qui séparent l'un et l'autre sexe ne portent pas seulement sur les organes destinés à la reproduction, et qui constituent les *caractères sexuels primordiaux*.

Le dimorphisme s'établit progressivement sur tout le corps, en suivant un plan général préétabli.

Le squelette, la peau, les glandes, l'habitus général et jusqu'aux facultés psychiques se modifient dans un sens ou dans l'autre, lorsque l'individu évolue normalement vers l'un ou l'autre sexe. Les différences qui en résultent sont désignées sous le nom de *caractères sexuels secondaires*.

Nous ne connaissons rien des lois mystérieuses qui régissent cette double évolution. Mais nous savons qu'elle peut être viciée, arrêtée ou pervertie, et que chez le même individu ses deux modes peuvent parfois se manifester simultanément.

1) O. MUELLER, *Handb. d. Arch.* § 392, 2.

Tel être, qui, par ses attributs sexuels mérite d'être appelé un homme, aura les formes corporelles propres au sexe féminin.

Tel autre, pourvu des attributs de la femme, semblera par ses traits, sa musculature, sa pilosité abondante, appartenir aussi au sexe mâle.

De là, une variété infinie d'anomalies de développement qui se traduit par le mélange en proportion variable de caractères mâle et femelle chez un même individu.

La définition de Geoffroy Saint-Hilaire qui englobe toutes ces variétés sous la dénomination d'hermaphrodisme est donc trop générale.

Avec plus de précision, Ahlfeld déclare que : « Un homme a seins développés, présentant les apparences du féminisme, une femme à barbe, une virago, ne sont pas des hermaphrodites. On ne leur donne ce nom, que si les organes de la génération sont affectés en même temps de quelque vice de développement pouvant faire naître des doutes sur la sexualité réelle de l'organisme. »

Voilà qui permet déjà d'établir une différenciation entre les êtres qui semblent participer à l'un et à l'autre sexe :

On conservera le nom d'*hermaphrodites* à ceux dont les organes génitaux anormalement développés peuvent donner lieu à des méprises sur la sexualité véritable.

Telles sont, par exemple, les femmes chez lesquelles le clitoris volumineux prend grossièrement les apparences d'un pénis ou les hommes chez qui, par suite d'une malformation urétrale et d'une ectopie testiculaire, les bourses réduites à deux feuillets accolés simulent des grandes lèvres.

Les variétés de ces anomalies congénitales sont extrêmement nombreuses. Elles ont leur intérêt en tératologie et en embryogénie.

Ce qu'il importe de retenir, c'est que dans tous ces cas, les anomalies de développement portent sur les *caractères sexuels primordiaux*, sans préjudice des autres malformations corporelles.

De tels êtres, on le conçoit sans peine, ne sont pas faits pour tenter le ciseau d'un artiste, quelque épris qu'il soit des formes naturelles. Ce sont des monstres, et aucun d'eux ne pourrait se targuer d'avoir servi de modèle au type si gracieux et si harmonieux de l'Hermaphrodite antique.

A leur égard, l'opinion de Winckelmann est amplement justifiée.

\*  
\*\*

Laissons donc de côté ces monstruosité inesthétiques qui ont



peut-être eu pour les artistes un intérêt de curiosité, mais qui tout au plus n'ont fourni prétexte qu'à des figurations licencieuses.

Une autre catégorie d'individus d'apparence bisexuée se rapproche infiniment plus des Hermaphrodites de l'antiquité.

Ce sont ceux dont *les attributs sexuels primordiaux, exempts d'ailleurs de malformations trompeuses ou de mutilations éventuelles, ont subi un arrêt de développement.*

Celui-ci peut être *congénital*, ou survenir seulement au temps de la *puberté*.

Dans le premier cas, le corps conserve indéfiniment les *caractères extérieurs de l'enfance*. Les attributs secondaires de l'un et de l'autre sexe demeurent chez lui imprécis. L'être reste *neutre*.

Dans le second, on voit, par une sorte d'inversion évolutive, se développer les *caractères secondaires du sexe opposé*.

C'est au premier de ces syndromes morphologiques qu'il convient de réserver le nom d'*Infantilisme* ; au second, celui de *Féminisme*.

Et c'est dans cette dernière catégorie qu'on rencontre le *prototype naturel de l'Hermaphrodite antique*.

Pour les Hermaphrodites, comme pour les autres divinités anthropomorphes, la nature a fourni le modèle, l'artiste l'a idéalisé.

Une tête de femme, un torse d'athlète se diviniserent sous le ciseau d'un sculpteur de génie. Pareillement, naquit le type androgyne d'un corps humain que la nature mit un jour sous les yeux d'un artiste de talent, et où les formes de la femme se trouvaient harmonieusement confondues avec celles de l'homme.

Sans ériger en règle générale cette origine des représentations bisexuées de l'Art antique, il est permis de supposer que nombre d'Hermaphrodites, de Bacchus, d'Apollons, d'Éros, de Gany-mèdes, au sexe indécis ou double, ont peut-être été inspirés par la rencontre fortuite d'une anomalie de développement aujourd'hui bien connue, le *Féminisme*.

## II

Les termes d'*Infantilisme* et de *Féminisme* sont de création récente. Ces mots ne figurent même pas dans le *Dictionnaire* de l'Académie, ni dans celui de Littré, ni dans aucune des Encyclopédies médicales. On les trouve employés çà et là, depuis quelques années seulement dans la littérature médicale où ils semblent avoir été introduits par Lorrain.

L'Infantilisme n'a donc jamais été l'objet d'une étude complète. Incidemment, quelques auteurs y ont fait allusion depuis la thèse de Faneau de la Cour (1), dont la préface, écrite par Lorrain, résume les idées de ce dernier sur le féminisme et l'infantilisme confondus dans une même description.

Le professeur Brouardel a fréquemment fait allusion à cette conformation corporelle anormale qu'accompagnent toujours des caractères psychiques significatifs.

J'ai eu maintes fois l'occasion de l'entendre en 1890, dans son service de la Pitié, développer ses idées sur l'état physique et psychique des *infantiles* ou des *féminins* : ces entretiens captivants ont été le point de départ des recherches que j'ai entreprises depuis lors (2).

L'état mental des infantiles et des féminins comporterait à lui seul une longue analyse. Les conséquences en sont graves en médecine légale. Je ne ferai qu'en signaler les traits principaux pour insister plus longuement sur l'étude des caractères morphologiques. Ceux-ci ont déjà été esquissés dans une remarquable étude de critique artistique et médicale de M. Paul Richer (3) : celui-ci a rapproché le type hermaphrodite immortalisé par l'art antique, de la conformation corporelle des infantiles ou des féminins.

Les cas de ce genre ne sont pas rares. « Ne pourrait-on pas, dit M. P. Richer, les classer dans une catégorie particulière d'hermaphrodisme dans laquelle ce que l'on appelle les caractères sexuels secondaires, d'ordinaire laissés de côté, seraient appelés à entrer en ligne de compte, et que l'on pourrait désigner sous le nom d'*hermaphrodisme antique* ? »

Ayant eu l'occasion d'observer de mon côté plusieurs cas d'infantilisme et de féminisme, j'ai collationné d'autre part un assez grand nombre de figurations antiques de personnages bisexués. La comparaison de ces documents anciens et nouveaux est venue confirmer entièrement la remarque de M. P. Richer.

La question de l'infantilisme et du féminisme a été aussi l'objet d'une intéressante étude de M. Féré (4). Celui-ci a cherché à établir

(1) FANEAU DE LA COUR, *Du Féminisme et de l'Infantilisme chez les tuberculeux*. Thèse, Paris, 1871.

(2) M. le Dr E. Dupré, alors interne du professeur Brouardel, s'est aussi occupé de ce sujet sur lequel nous comptons revenir prochainement dans un travail fait en commun.

(3) PAUL RICHER, *Les Hermaphrodites dans l'Art* (Nouv. Iconogr. de la Salpêtrière, n° 6, 1892).

(4) CH. FÉRÉ, *Contribution à l'étude des équivoques des caractères sexuels accessoires* (Rev. de médecine, 10 juillet 1893).

une classification dans les anomalies corporelles qui accompagnent l'évolution irrégulière des appareils sexuels, en s'appuyant sur les mensurations anthropométriques. Il distingue ainsi : le *masculisme* (prédominance des caractères sexuels secondaires de l'homme); le *féminisme* (prédominance des caractères sexuels secondaires de la femme); l'*androgynisme* (mélange des caractères sexuels secondaires de l'homme et de la femme); et l'*infantilisme* (conservation des formes corporelles de l'enfance). Cette division est parfaitement applicable à tous les cas qui se présentent en clinique. Au point de vue artistique, l'*infantilisme* et le *féminisme* sont les deux syndromes morphologiques qui correspondent aux différents types d'hermaphrodites antiques.

Ce sont ceux que j'envisagerai particulièrement dans cette étude, me réservant de revenir dans une autre occasion sur une forme corporelle qui participe à la fois de la morphologie de l'homme et de celle de la femme et qui s'observe aussi très fréquemment dans la nature; les peintres et les statuaires l'ont fréquemment reproduite; mais elle ne s'accompagne pas d'anomalies génitales pouvant donner lieu à des équivoques sur la sexualité réelle du sujet: elle ne correspond donc pas à l'*androgynisme* de M. Féré.

### III

Avant d'aborder la description morphologique de l'infantilisme et du féminisme, il n'est pas sans intérêt d'examiner les relations qui unissent cette dystrophie corporelle aux dystrophies qui portent sur les différents appareils du corps humain.

\*  
\* \*

L'enfant, lorsqu'il vient au monde bien conformé, possède un sexe différencié; mais les *caractères sexuels secondaires*, qui appartiennent en propre à l'homme ou à la femme, sont chez lui confondus et restent longtemps méconnaissables. Qu'il soit garçon ou qu'il soit fille, organes génitaux mis à part, c'est la même forme corporelle : pas de seins, pas de poils; même torse, même bassin, même enveloppement adipeux des membres, même voix, mêmes instincts; c'est un *enfant*. Sa morphologie est *neutre*.

Les années s'écoulent : sa taille s'élève. Arrive la puberté : le torse et les épaules s'élargissent, le corps et le visage se couvrent de poils, la peau se durcit et se fonce, les muscles saillent au-des-

sous d'elle, la voix devient forte et grave : un *homme* est né de ce corps indécis.

Inversement, si c'est une fille, le bassin s'agrandit, la peau reste fine et glabre sur le visage et sur le corps, à l'exception du pubis et des aisselles; une épaisse couche adipeuse continue d'envelopper les reliefs musculaires, la voix se renforce un peu, puis les seins deviennent proéminents. La *femme*, comme on dit, s'est *formée*.

Ainsi s'effectue normalement la croissance, et pour deux adultes des sexes différents, issus de deux corps d'enfant, aux organes génitaux près, morphologiquement identiques, les formes extérieures semblent nettement préétablies.

Quel pouvoir trophogénique commande à ces deux évolutions parallèles et cependant si disparates?..... — Nous l'ignorons. Mais c'est peut-être par l'étude des anomalies de la croissance et des maladies dystrophiques, qu'on arrivera à trouver un jour la clef de cette énigme.

Or, les *troubles trophiques de la croissance* portent sur tous les appareils. Ils peuvent se manifester par excès ou par défaut.

Si le système osseux en est le siège, on verra les os s'accroître démesurément ou au contraire cesser de grandir : de là les *géants* et les *nains*.

Telle dystrophie adipeuse produira des *obèses*; telle autre musculaire donnera naissance à la *myopathie*; d'autres enfin entraîneront l'une quelconque de ces affections nerveuses appelées aujourd'hui *familiales*, faute d'une meilleure qualification (1).

Lorsque l'arrêt trophique porte dès la première enfance sur l'appareil sexuel, il donne lieu à une anomalie de développement qui mérite le nom d'*Infantilisme*.

L'infantile, quel que soit son âge, conserve les caractères physiques et psychiques de l'enfance.

Il peut grandir sans doute, parfois même exagérément : mais il garde de l'enfant les formes extérieures, comme aussi son état mental.

Torse arrondi, ventre un peu gros, membres potelés enveloppés de graisse, peau fine et rosée : visage, pubis, aisselles, vierges de tout poil; voix grêle, verge minuscule, testicules gros comme des pois : l'infantile — que sa taille atteigne 1<sup>m</sup>,86 comme dans

(1) Voy. à ce propos les remarques consignées dans la remarquable thèse de PAUL LONDE : *Maladies familiales du système nerveux : L'héredo-ataxie cérébelleuse*. Paris, 1895, Battaille et Cie, édit.

un cas de Capitan, ou qu'il soit âgé de 40 ans comme un sujet dont on lira plus loin l'histoire — l'infantile n'est qu'un *grand enfant*.

La ressemblance se poursuit au moral. Ces enfants, qui ont depuis longtemps atteint l'âge de raison, s'amuse de joujoux; ils rient d'une gaminerie, pleurnichent pour un rien, s'emportent à l'occasion des plus futiles motifs, ont des peurs ridicules et appellent leur maman à la moindre émotion.

\*  
\* \*

En 1890, à l'hôpital de la Pitié, j'eus l'occasion d'observer et de photographier un bel exemple d'*infantilisme*, dans le service de mon éminent maître, M. le professeur Brouardel.

Voici son histoire en résumé (1) :

Louis P., garçon jardinier, âgé de 17 ans, a conservé la taille et les formes d'un enfant de 10 ans. Le crâne est petit, la face large et ronde, les joues grosses, le nez peu développé, des lèvres épaisses, le menton fuyant perdu dans un bourrelet adipeux; sur le front quelques rides donnent à la physionomie un aspect vieillot.

Le torse est allongé, cylindrique, les seins un peu saillants; le ventre est assez proéminent.

Les organes génitaux sont atrophiés en général. De la masse graisseuse prépubienne notablement épaissie sortent une verge et des bourses rudimentaires. Celles-ci sont réduites à deux replis cutanés accolés, entre lesquels sont compris les testicules, du volume d'un gros pois. La verge est très courte, le gland recouvert en entier par le prépuce.

Pas de poils sur le pubis, non plus qu'aux aisselles ni sur la figure.

Les membres inférieurs sont enveloppés par une épaisse couche graisseuse, sans saillie musculaire.

Les fesses sont fortes et leur pannicule adipeux remonte haut. La cuisse est large en haut et s'amincit au genou. Les lignes en sont très féminines.

Un peu au-dessus du condyle interne du fémur gauche, on voit une cicatrice consécutive à un abcès osseux. Le genou en est resté déformé; la saillie condylienne plus forte qu'à droite est abaissée.

La jambe gauche est d'ailleurs atrophiée dans tous ses muscles, et son grand axe incliné en bas et en dehors.

Les bras sont potelés; les attaches du poignet fines, et les mains petites.

L'aspect général est celui d'un enfant; de même pour l'expression de la physionomie.

Le caractère est aussi celui d'un gamin turbulent et pleurnicheur. Il se rendit rapidement insupportable dans la salle.

(1) Voy. HENRY MEIGE, *Deux cas d'hermaphrodisme antique* (Nouv. Iconogr. de la Salpêtrière, n° 1, 1895).

Il avait plusieurs frères et sœurs bien portants. Son enfance à lui avait été assez malade. A la suite de violentes douleurs dans les membres, des abcès étaient survenus. On en voyait encore les cicatrices, sur la fesse, la cuisse, le genou et la jambe, ainsi qu'à l'avant-bras.



FIG. 1. — Infantile, 17 ans.

On se rend aisément compte, sur la photographie (fig. 1), de la morphologie toute spéciale de ce jeune homme. Il est resté, malgré ses 17 ans, un enfant : il en a le corps, il en a la figure ; il en a aussi le caractère et les goûts.

Deux autres faits méritent aussi d'être mis en relief. C'est d'abord la conformation de certaines parties du corps : les hanches, les fesses, la cuisse et les extrémités. La forme en est bien infantile, mais se rapproche aussi du type féminin.

En second lieu, on retiendra que la croissance s'est effectuée difficilement. L'enfant a eu des douleurs très vives et des inflammations

osseuses, qui ont laissé après elles des déformations. En outre, tous les muscles du membre inférieur sont atrophés.

M. Brissaud rapporte l'observation (1) d'un jeune garçon de

(1) BRISSAUD, *Leçons sur les maladies nerveuses* (Salpêtrière, 1893-94) recueillies et publiées par HENRY MEIGE. Paris, 1895, XXX<sup>e</sup> leçon.

18 ans, que l'administration de l'hôpital Saint-Antoine se refusait à recevoir dans un service d'adultes, alléguant qu'on la trompait.

Il n'en était rien ; mais ce jeune homme qui touche à sa majorité a le visage d'un gamin de 12 ans. Il en a aussi les formes corporelles (fig. 2).

De grosses joues rondes, des lèvres épaisses, un torse arrondi et allongé, des membres potelés, des testicules rudimentaires et une verge minuscule ; pas un poil au pubis, pas le moindre duvet sur la face : on dirait un bambin, et il a plus de 18 ans. Son état psychique n'est pas non plus celui de l'âge qu'il a, mais de l'âge qu'il paraît avoir. Il s'amuse en enfant, pleurniche à la moindre contrariété et ne quitte pas les jupes de la surveillante qu'il appelle sa maman.

D'ailleurs, il n'est pas inintelligent et fait adroitement son métier de peintre.

\*  
\* \*

L'arrêt de développement des caractères sexuels secondaires qui se traduit par le syndrome morphologique de l'infantilisme coexiste souvent avec d'autres dystrophies congénitales. M. Brisaud a le premier fait ressortir les analogies saisissantes qui rapprochent les infantiles des *idiots* et des *arriérés myxœdémateux*.

« Tout est *enfantin* chez le myxœdémateux. Tout reste enfant, à un degré qui correspond à l'âge où la maladie a commencé. On peut même dire que, lorsqu'il débute tardivement, le myxœdème refait à ceux qu'il frappe une pitoyable première enfance, quelque chose comme la torpeur fœtale du nouveau-né. Tout ce qui fait la vie de relation est annulé. L'intelligence retourne dans les limbes, les tissus reprennent leur constitution colloïde, les poils tombent. Il n'est pas jusqu'au sexe, qui ne soit — fonctionnellement du moins — ramené à cet état *neutre* auquel l'embryon seul se résigne en attendant mieux. Les règles s'arrêtent, les appétits vénériens s'é-



FIG. 2. — Infantile, 19 ans.

moussent. C'est véritablement l'*infantilisme* dans toute l'acception du mot (1). »

Le jeune homme dont M. Brissaud a rapporté l'histoire représente un type de transition entre l'infantilisme pur et simple et les associations dystrophiques dont celui-ci fait souvent partie.

Le facies de ce grand enfant n'est pas sans analogies avec celui des myxœdémateux : le visage est arrondi, « lunaire », les joues flasques, les yeux bouffis (fig. 3).

Sous l'influence de plusieurs poussées scrofuleuses, il a eu, vers

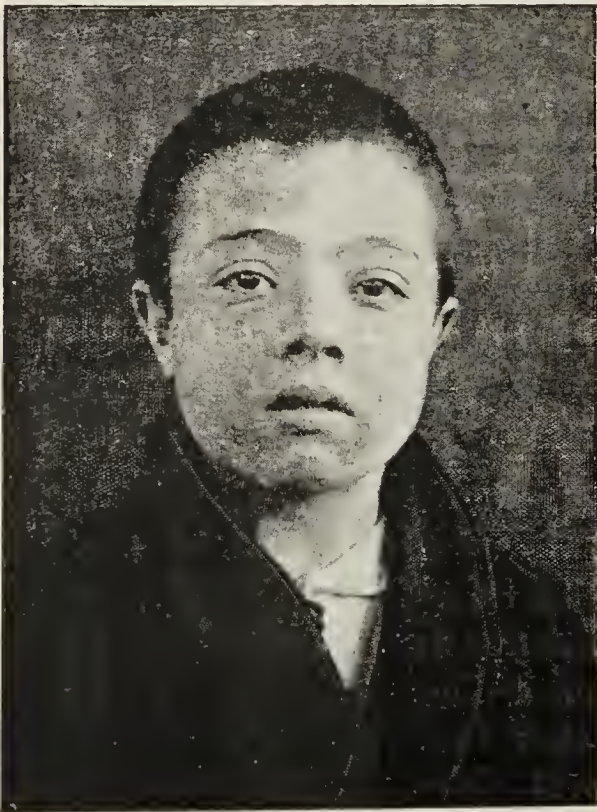


FIG. 3. — Facies infantile.

l'âge de 10 ans, des écoulements cervicaux supprimés et fréquemment incisés. Il n'est pas impossible que le corps thyroïde ait été gravement atteint. En tous cas il est aujourd'hui à peine perceptible, ce qui expliquerait suffisamment le myxœdème.

Il est certain qu'avec leur face arrondie, pouponne, glabre et leurs membres potelés, bien des infantiles méritent d'être considérés comme des exemples de *myxœdème fruste*.

D'autres analogies per-

mettent encore de rapprocher l'infantilisme du myxœdème.

On voit l'infiltration colloïde de la peau suivie de tout le syndrome myxœdémateux survenir à la suite de la disparition de la glande thyroïde.

S'il s'agit d'une atrophie congénitale, on a affaire à l'*idiotie myxœdémateuse*. Si le corps thyroïde est accidentellement détruit, par un goitre, ou par une opération chirurgicale, le résultat est la *cachexie strumipriva*, le *myxœdème acquis*. Dans l'un et l'autre cas, la dystrophie qui se déclare s'accompagne des mêmes manifestations cutanées, sécrétoires, ou vasculaires, et des mêmes troubles de l'intelligence.

(1) E. BRISSAUD, *loc. cit.*, p. 624.



De la même façon, quand un être vient au monde avec des glandes génitales atrophiées, il conserve en grandissant la neutralité de son enfance. Ou bien, si, déjà grand, il est privé de cette glande, normale jusqu'alors, on le voit perdre peu à peu les attributs secondaires de son sexe. Il retourne à l'état neutre. Il devient *infantile*.

La cryptorchidie entraîne l'*infantilisme congénital*.

La castration produit l'*infantilisme acquis*.

On peut donc, sans trop s'aventurer, établir un parallèle entre l'influence de la castration thyroïdienne sur le développement du myxœdème et celle de la castration testiculaire sur l'apparition des caractères de l'infantilisme.

Il est plus présumable qu'une cause lointaine, une influence dystrophiante remontant à la période fœtale, produit chez le même individu à la fois le myxœdème et l'infantilisme : c'est le cas de bien des idiots myxœdémateux, dont le sexe est à peine indiqué (1).

Ainsi la parenté du myxœdème et de l'infantilisme ne semble pas douteuse. Leur coexistence est d'ailleurs cliniquement démontrée.

C'est en effet dans le chapitre du *myxœdème infantile* qu'il faut faire rentrer tous ces êtres qui participent à la fois des caractères de l'infantilisme et de ceux des myxœdémaïeux.

Selon leur degré d'intelligence, ils peuvent être classés dans les catégories des *idiots*, des *imbéciles* ou des *arriérés*.

L'*idiotie myxœlémateuse*, magistralement décrite par Bourneville, occupe un des échelons les plus inférieurs dans la série des déchéances physiques et psychiques. Le célèbre « Pacha » de Bicêtre en est un type mémorable (fig. 4).

Condamné à l'infantilisme à perpétuité, cet avorton a conservé jusqu'à 24 ans les attributs repoussants d'une enfance monstrueuse, lentement flétrie par les années. C'est bien, comme dit M. Brissaud, « un nourrisson, majeur selon la loi, encore emmaillotté de langes, lorsque le recrutement militaire vient l'immatriculer ».

C'est aussi le myxœdème fondu dans un infantilisme super-

(1) Faut-il imputer à l'atrophie thyroïdienne l'état d'infantilisme qui accompagne le myxœdème acquis? Sans se prononcer pour une relation de cause à effet, il est important de noter la coexistence des deux affections. On ne peut nier qu'il paraît exister des affinités très grandes entre le développement de la glande thyroïde et celui des organes de la génération. Il ne semble pas cependant que tous les infantiles possèdent un corps thyroïde atrophié.

latif. Un tel monstre, à n'en pas douter, n'est pas fait pour fournir à l'art le plus rudimentaire élément d'esthétique.

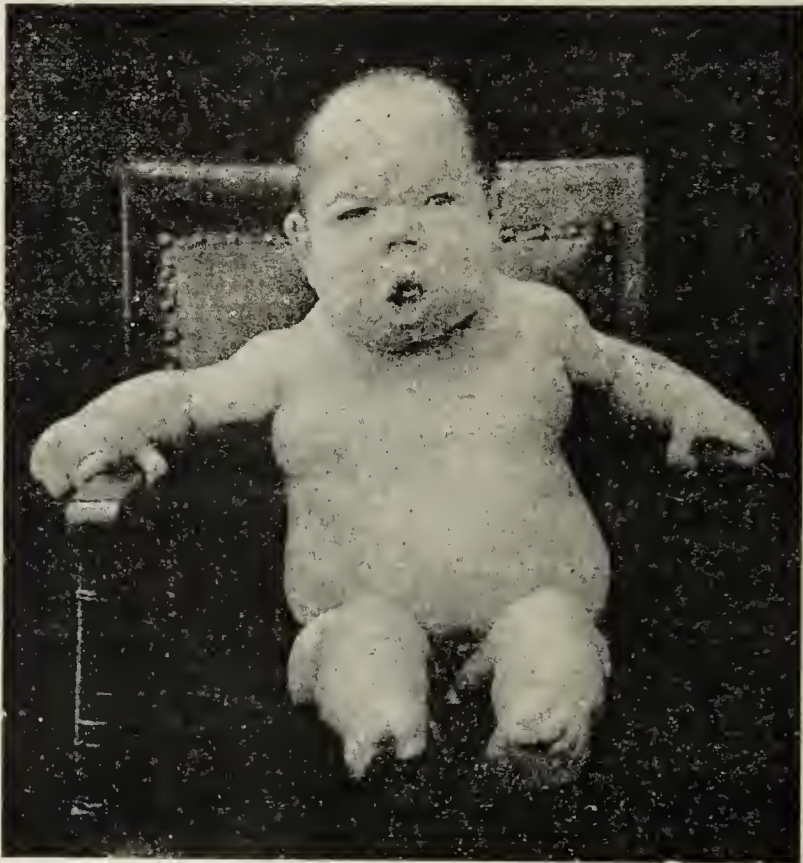


FIG. 4. — Myxœdème infantile. Idiotie myxœdémateuse. Le « Pacha » de Bicêtre, à 24 ans.

On peut en dire autant des *crétins goitreux* dont le myxœdème ne diffère guère au fond de celui de l'idiotie myxœdémateuse, et qui portent aussi souvent les stigmates de l'infantilisme.



FIG. 5. — Myxœdémateuse.

A un degré plus élevé l'on voit les imbéciles myxœdémateux, dont les formes extérieures restent encore enfantines, la taille elle-même restant souvent celle de la première enfance.

Un bel exemple, recueilli par M. Souques (1), rend bien compte de cet aspect d'infantilisme auquel l'âge ajoute la défloration d'une vieillesse précoce. L'influence heureuse du

(1) *Soc. méd. des hôpitaux*, 13 avril 1894.

traitement thyroïdien, dans ce cas, confirme encore sa parenté avec le myxœdème des adultes.

Plus haut encore, se tiennent les *arriérés myxœdémateux*, infantiles eux aussi, et de corps et d'esprit, déjà sortis cependant de la torpeur fœtale (fig. 6) (1).

A côté de ces déshérités complets de l'intelligence humaine, prennent place également ceux dont l'état psychique a subi des atteintes portant inégalement sur l'une ou l'autre de ses facultés.



FIG. 6. — Myxœdémateuse, arriérée myxœdémateuse et idiote myxœdémateuse (Malades de la Salpêtrière).

Qualités affectives, qualités morales ou qualités intellectuelles peuvent être isolément atrophiées, amoindries ou perverties. On peut dire que c'est la règle chez les infantiles. Chez eux le déséquilibre mental accompagne toujours l'anomalie physique.

Il sera facile d'en faire la constatation dans les observations rapportées ici-même.

(1) Voy. l'histoire d'une malade citée par BEISSAUD, *Leç. sur les mal. nerv.*, p. 623.

Un cas relaté par M. Capitan (1) nous servira d'exemple :

René L..., âgé de 29 ans, sans profession, mesure 1<sup>m</sup>,30 et pèse 32 kilogrammes,

*Antécédents héréditaires.* — (Renseignements fournis par la sœur aînée du malade).

Le père, tisserand de profession, est mort à l'âge de 70 ans d'une paralysie générale (?) Accidents vénériens dans sa jeunesse. On n'a pu préciser la syphilis. Il était d'un caractère doux, même mélancolique.

La mère était d'une constitution très forte. Elle mit au monde 18 enfants, d'un seul lit, et tous vivants. Elle fit 5 couches doubles. Elle est morte à l'âge de 32 ans d'une fièvre puerpérale. Elle était très violente, très nerveuse, et s'adonnait un peu à la boisson.

Aucun renseignement sur les grands-pères et les grand-mères.

*Frères et sœurs.* — Des 18 enfants, 4 seulement survivent; 2 garçons et 2 filles.

Des 14 enfants décédés, 13 sont morts ou par accident ou par suite des différentes maladies en bas âge : croup, méningite, scarlatine. Un seul est mort de la poitrine à 20 ans. C'était un garçon de constitution forte, bien constitué et assez grand de taille. Il semble avoir commencé sa maladie par une bronchite aiguë.

Des 4 enfants survivants (le malade compris), les 2 filles ainsi que leurs enfants sont en parfaite santé. Le frère du malade contracta, il y a 40 ans, la syphilis, s'en fit soigner à l'hôpital du Midi et, une fois guéri, se retira à la campagne. Il est d'une taille dépassant la moyenne et d'une constitution assez forte. Oncles et tantes bien portants.

*Antécédents personnels.* — Des 18 enfants de sa famille, René est le cinquième ou le sixième. Durant toute son enfance il fut faible et débile; néanmoins il se développa normalement jusqu'à l'âge de 9 ans sans faire aucune des maladies de l'enfance. Ses organes génitaux sont toujours restés atrophiés.

A l'âge de 9 ans, son développement s'arrête sans raison connue et il reste tel qu'il est aujourd'hui. Il arrive à sa dix-neuvième année sans faire aucune maladie. A 19 ans, il contracte la syphilis de son frère avec lequel il couchait.

*État actuel.* — Malgré cet aspect que lui donne sa face, ses membres grêles et à peau plissée, l'infantilisme chez lui est manifeste. On comprend d'ailleurs que son développement est arrêté, il est donc resté un enfant; mais d'autre part les années se sont succédé et pour de tels sujets elles comptent double. Elles ont donc imprimé à ce corps d'enfant les stigmates d'une vieillesse précoce. A noter le développement marqué des seins, le corps féminin, le bassin également féminin, l'absence complète de poils même au pubis et surtout les organes génitaux qui sont ceux d'un tout petit enfant avec verge minuscule et deux testicules gros à peine comme un haricot remontant facilement dans le canal inguinal. Ce sujet est hyperesthésique aux diverses irritations (tact, piqure, pincement, chaleur). Son champ visuel est rétréci à gauche, mais il n'a pas d'autres stigmates hystériques. Pas d'altération des sens spéciaux. Ses muscles sont très peu développés. Au dynamomètre il donne à droite 21 k. et à gauche 18. Il y a un certain degré d'adipose générale. Il est d'ailleurs assez bien proportionné. Chez lui l'arrêt de développement des organes génitaux remonte à la première enfance. L'arrêt de développement général s'est produit, nous

(1) CAPITAN, *Médecine moderne*, 14 octobre 1893.

l'avons vu, à l'âge de 9 ans. Il a été total et a porté également sur le moral comme on va le voir.

Ce qui est caractéristique chez ce sujet, c'est une perversion absolue de l'instinct génital. Dès sa jeunesse il se livrait à la masturbation, il était aussi exhibitioniste. Plus tard, il devint érotomane obscène. Souvent il se livrait à des voies de fait, sans résultat évidemment, sur des amies de ses sœurs et cela devant plusieurs personnes. Aussi son impuissance génitale complète le désespère. Enfin son développement intellectuel est celui d'un enfant peu intelligent. Il n'a jamais pu apprendre à lire ni à écrire; il sait pourtant compter jusqu'à 1000. Il n'a jamais pu non plus apprendre aucun métier, néanmoins il a quelques dispositions pour le dessin. Il existe aussi chez lui des instincts de criminalité particulièrement développés. Il passe des heures entières à feuilleter des romans populaires illustrés, et toutes les fois qu'il tombe sur un dessin représentant un meurtre ou un assassinat, ses yeux s'enflamment et il pousse des cris de joie. Il n'a qu'une seule passion, le tabac, et qu'une seule adoration, Ravachol. Fumer sa pipe et entendre parler de l'illustre dynamiteur, c'est le *nec plus ultra* de son bonheur. Il faut dire d'ailleurs qu'il vit dans un milieu anarchiste; toute sa famille professe ces opinions. Très violent, extrêmement irritable, lorsqu'il est en colère il tuerait quelqu'un, *s'il était assez fort*, comme il le dit lui-même.

Si, en général, il est aimable et docile et exécute assez bien les ordres qu'on lui donne, c'est qu'il a peur d'être châtié.

Comme nombre de dégénérés, il est en effet méchant par besoin et fait le mal pour le mal. Ses sentiments affectifs sont nuls. Il n'a, bien entendu, aucun sens moral.

C'est en somme là un type d'arrêt de développement absolu physique et moral chez un sujet déjà prédestiné et dont l'évolution était déjà anormale (non développement des organes génitaux). A noter aussi les modifications imprimées au sujet par son âge et son évolution à travers une société d'une valeur morale fort inférieure. C'est ainsi que moralement aussi c'est un petit vieux, il pense déjà à assurer son avenir prochain et espère qu'il pourra entrer dans un asile comme Bicêtre.

Comme le fait bien ressortir M. Capitan, l'infantilisme est manifeste chez ce sujet qui a dépassé aujourd'hui la trentaine.

Le torse, les membres, les organes génitaux sont d'un enfant. La face que l'âge a flétrie a conservé l'aspect foetal : elle a surtout de grandes ressemblances avec celle des myxœdémateux infantiles.

Notons encore en passant, pour y revenir bientôt avec détails, la conformation féminine de certaines parties du corps : l'élargissement du bassin contrastant avec l'étroitesse du thorax et des épaules, la répartition de la graisse sur les flancs, les fesses et les cuisses suivant le type qu'elle affecte dans ces mêmes régions chez la femme, les membres effilés de la racine à l'extrémité, enveloppés d'une couche adipeuse qui masque les reliefs musculaires, enfin le développement des seins qui rend encore plus indécise la sexualité de cet avorton.

(A suivre.)

# ÉTUDES D'ETHNOGRAPHIE PRÉHISTORIQUE

PAR

Ed. PIETTE

---

Pour l'intelligence des mémoires qui vont suivre, il est indispensable que je fasse connaître la succession des assises sur la rive gauche de l'Arise, dans la grotte du Mas-d'Azil. J'y ai fait creuser à grands frais de vastes tranchées pour l'étude stratigraphique de cette station. Voici la coupe la plus instructive (voyez fig. 1). Elle présente, de bas en haut, les couches suivantes :

R. Roche calcaire dans laquelle est creusée la grotte.

A (1<sup>m</sup>,46). — Terre graveleuse, à éléments grossiers et anguleux, mêlés à du limon; elle renferme quelques ossements, du charbon et des pierrailles éparses, assez nombreuses, non roulées provenant de la colline. A la base sont des blocs calcaires reposant sur le rocher R qui formait autrefois l'aire de la grotte. Quelques traces de foyers subsistent encore entre ces blocs. A la hauteur de 0<sup>m</sup>,90 est un lit de pierres détachées de la voûte, faisant défaut en quelques endroits, incliné vers le nord.

B (0<sup>m</sup>,83). — Couche archéologique, noire, devant cette couleur à la présence de cendres provenant de déchets de chair brûlés. Elle est inclinée vers le nord, et renferme des silex taillés de forme magdalénienne, des instruments en os cassés, notamment des fragments d'aiguilles et de harpons en ramure de renne, des ossements brisés, mais non roulés, parmi lesquels on distingue des vestiges de renne, de cheval et de bœuf. Des plaquettes de grès micacé rougies par le feu, des pierres assez nombreuses, tombées de la voûte ou provenant de la colline, du sable et du gravier apparaissent dans cette couche qui a été remaniée sur place par une inondation. Elle appartient évidemment à la dernière partie des temps cervidiens. Lorsqu'on en suit le prolongement à l'est, on la voit affleurer intacte à quelques mètres de la tranchée; elle contient, en



COUPE D'UNE TRANCHEE ouverte dans la grotte du LASCAUX  
sur la rive gauche de l'Arize

Direction Nord au Sud

Fig. 1.

cet endroit, des aiguilles entières et des harpons non brisés. Dans la tranchée, en se continuant vers le nord, elle a été lavée et presque complètement enlevée par une inondation, ne laissant d'autre trace qu'un lit de pierres et quelques ossements. Il n'en reste rien dans le voisinage de la rivière.

C (1<sup>m</sup>,50). — Limon jaune, sableux, schistoïde, incliné vers le nord-est, se délitant en minces feuillets qui ont, en moyenne, un demi-millimètre d'épaisseur et sont formés, à leur partie supérieure, de fins éléments qui paraissent provenir du loess, et, à leur partie inférieure, de grains plus gros de calcaire blanc ou spathique et de limonite ferrugineuse arrachés aux roches qui encaissent la rivière en amont. De minces lits sableux ou de fin gravier sont intercalés dans la masse, et l'on y trouve quelques ossements et quelques pierres éparses. Chaque feuillet de cette couche correspond à une inondation ou à une recrudescence dans une inondation.

D (0<sup>m</sup>,30). — Couche archéologique noire, la dernière de l'âge du renne, légèrement remaniée sur place. Lorsqu'on en suit le prolongement vers l'est et vers le sud, on la voit affleurer intacte à quelques mètres de la tranchée. Là elle a été protégée contre le courant de la rivière par une avancée de la roche à l'entrée de la grotte. Dans la tranchée même où elle a été remaniée, on y recueille des aiguilles entières et des harpons intacts. Les harpons sont presque tous en bois de renne; quelques-uns sont en ramure de cerf élaphe. Les gravures sont nombreuses dans cette assise; mais elle ne renferme pas de sculptures. Il en est de même dans l'assise B; et l'on peut caractériser ces deux strates par la présence d'un gros lissoir en bois de cerf, taillé en biseau. Ils font évidemment partie d'une même formation, celle que j'ai nommée *élapienne*. Mais le nom d'*élapien* convient mieux à la couche à galets colorés où le renne fait complètement défaut; et il est préférable d'appeler la formation BD *élapo-tarandienne*. L'assise D contient des ossements de cerf élaphe, de chevreuil, de bouquetin, de chamois, de bœuf primitif, de cheval, d'ours commun, de sanglier, de renard, de loup, de lynx, de lièvre. Le renne y est rare; le cerf élaphe abondant. Les silex sont de forme magdalénienne. On y trouve, avec eux, de petits grattoirs ronds et de fins instruments taillés en lame de canif, précurseurs des temps nouveaux. L'assise D a été fortement remaniée vers le nord par les eaux débordées; on la voit, dans la tranchée, se transformer en un lit de pierres, seuls vestiges que le courant ait épargnés. Plus près de l'Arise, elle a été complètement emportée.



E (1<sup>m</sup>,24). — Limon jaune pareil à celui de la couche C, se délitant comme lui en minces feuillets, présentant à la hauteur de 0<sup>m</sup>,60 un lit de sable grossier, se transformant au nord en couches de gravier, et disparaissant dans le voisinage de l'Arise, emporté par les crues du cours d'eau. Lorsque l'on suit vers l'est l'affleurement de ce limon, on le voit diminuer de puissance. Il est à peu près nul dans les endroits où la couche archéologique D est intacte. Son épaisseur est plus grande, là où elle est ravinée. C'est un dépôt fluviatile formé par un ensemble de lits très minces qui se sont déposés dans les dépressions de l'îlot archéologique recouvert presque partout par les eaux débordées. Les inondations ont profondément raviné cet îlot, mais elles en ont laissé un grand lambeau intact, placé entre le courant direct et le remous qui suivait le bord de la grotte. Ce limon, qui atteint la hauteur de 12<sup>m</sup>,90 au-dessus du niveau moyen actuel des eaux de la rivière, et celui de la couche D représentent une longue époque de grande humidité, de pluies torrentielles, de fonte de neiges et de puissantes inondations. J'ai compté, dans les dépôts limoneux C et E, plus de huit cents feuillets. C'est à cette époque que les glaciers des Pyrénées, qui avaient reculé vers leurs lieux d'origine, ont fait un nouveau mouvement en avant, peu considérable, il est vrai, mais très appréciable, et que notamment la moraine frontale de Cazeaux s'est formée dans la vallée de l'Arboust.

F (0<sup>m</sup>,15 à 0<sup>m</sup>,50). — Assise rongée, renfermant des amas de peroxyde de fer, de grosses pierres tombées de la voûte, des cendres, du charbon, des ossements de cerf commun, de chamois, de bœuf primitif, de cheval, d'ours commun, de sanglier, de blaireau, de chat sauvage, de castor, d'oiseaux divers, de truites, de brochets, de cyprins, de grenouilles. Le renne fait défaut. Les os de cerf sont très nombreux, quelques-uns se rapportent au cerf du Canada; les autres appartiennent à une petite variété du cerf élaphe dont les dents ressemblent parfois singulièrement à celles du renne. La cendre noirâtre des foyers prouve que l'on y brûlait des déchets de chair, et l'abondance des charbons témoigne qu'on y consumait aussi du bois. Les silex sont presque tous de forme magdalénienne; les petits grattoirs arrondis et les outils en lame de canif déjà signalés dans la couche D n'y sont pas rares. On y rencontre aussi de petits galets usés et polis à l'une de leurs extrémités, ayant servi de ciseaux ou de tranchets. Parmi les instruments en os, les harpons perforés en ramure de cerf prédominent. On y trouve aussi des poinçons, des lissoirs et de nombreuses dents de cerf percées. J'y ai recueilli des

noyaux de prune appartenant à plusieurs variétés, des noyaux de prunelle, de cerise, des noix, des noisettes, des glands, des traces de litière. Pendant la visite que M. Boule est venu me faire dans ce gisement, les ouvriers ont mis à découvert un très petit tas de blé dont les grains tombaient en poudre blanche quand nous voulions les saisir. J'ai rencontré dans cette formation deux sépultures de squelettes inhumés après avoir été décharnés au silex et colorés en rouge au moyen du peroxyde de fer. Cette assise en se prolongeant vers l'est atteint une épaisseur de 0<sup>m</sup>,65. Si on la suit vers le nord, à 19 mètres de la paroi méridionale de la grotte, on la voit se transformer en un amas de grosses pierres rouges. Tous les éléments petits et moyens dont elle était formée ont été emportés par une inondation qui s'est élevée à plus de 13 mètres au-dessus du niveau actuel de la rivière. La coloration rouge est demeurée sur les pierres, malgré le lavage.

G (0<sup>m</sup>,10 à 0<sup>m</sup>,60). — Cendres rubanées de blanc, de rouge et de gris contenant des lits lenticulaires d'*Helix nemoralis*, dont l'épaisseur est parfois de 0<sup>m</sup>,30 et la longueur de 10 à 15 mètres. Les feux de bois y ont détruit beaucoup d'objets en os. J'y ai recueilli des ossements de cheval, de bœuf, de cerf élaphe, de sanglier, des silex travaillés pareils à ceux de la couche précédente, des tranchets, des ciseaux, des racloirs en roche polie, des poinçons, des harpons perforés en ramure de cerf, des spatules, des polissoirs en grès, des noix, des noisettes, des glands, des châtaignes, des noyaux de prune, de cerise, de prunelle, de nèfle, d'aubépine. Cette assise, avec ses amas d'*Helix*, correspond aux *kjoekkenmoeddings*. Elle disparaît, au nord, dans la tranchée, ayant été emportée, par une inondation, à 20 mètres de la paroi méridionale de la grotte. L'eau, pour l'enlever, s'est élevée à 13<sup>m</sup>,60 au-dessus du niveau actuel de la rivière.

H (0<sup>m</sup>,30 à 1<sup>m</sup>,20). — Couche argileuse noirâtre, prenant naissance à 20 mètres de la rivière, à une hauteur de 6 mètres au-dessus du niveau moyen actuel des eaux de l'Arise, contenant des os de porc, de bœuf, de chèvre, de mouton, de cerf, des colliers et des amulettes en albâtre, des tessons de poterie néolithiques, des poinçons, des spatules, des lissoirs, des hameçons, des épingles en os, des flèches en os avec douille, des flèches à ailerons et des flèches à pédoncules en silex, des haches en pierre polie, des ciseaux, des tranchets, des racloirs, également en pierre polie, des hélix des jardins et des noix. Un tas de terre à poterie, intercalé dans l'assise, prouve qu'il y a eu là un atelier de céramique. Quelques parcelles de vert-de-gris apparaissent dans la partie supérieure de cette for-

mation. Ils font complètement défaut à la base, et on ne les rencontre que dans le dernier tiers de sa hauteur. Ils sont l'indice de la contemporanéité du bronze et de ce tiers supérieur; et il n'est pas sans intérêt de constater combien peu l'outillage en pierre et en os qui servait à la masse de la population fut affecté par l'introduction du métal. La possession d'armes et d'outils en bronze fut le privilège de quelques personnes favorisées de la fortune.

La couche H, au point de vue industriel, est homogène dans toute son épaisseur. Les parcelles de vert-de-gris nous apprennent seules que son tiers supérieur représente l'époque calceutique. Ses deux tiers inférieurs sont franchement néolithiques. A 24 mètres de la rivière, il y avait, dans cette couche, une cachette ou plutôt un atelier de fondeur, avec moule de têtes de lances à douille, moule de fibules, enlot de bronze, bracelets, manche de poignard, applique, épingles en bronze. En suivant, dans la tranchée, l'affleurement de la couche H vers le sud, on la voit s'élever sur les vestiges de l'assise à galets coloriés, à une altitude de 14 mètres au-dessus du niveau moyen actuel de l'Arise, puis, lorsqu'elle est à 22 mètres de la paroi méridionale de la grotte, se transformer en un amas de pierres détachées de la voûte qui renferme des haches en pierre polie et à une certaine hauteur des parcelles oxydées de bronze. Je regarde comme contemporaine de cet amas une allée couverte placée à l'extrémité méridionale de la tranchée, quoiqu'elle soit dépourvue de mobilier funéraire. Les pierres qui la constituaient avaient été enfoncées dans l'assise à galets coloriés et l'assise à escargots. Elle contenait de nombreux squelettes accroupis, dont l'étude n'a pas encore été faite.

Si l'on compare l'altitude de la couche H au-dessus du niveau de l'Arise à celles des assises D, E, F et G, on reconnaît que les débordements de l'Arise qui s'élevaient, pendant la formation de ces assises jusqu'à des hauteurs de 13 à 14 mètres au-dessus du niveau actuel de la rivière, et balayaient tout sur leur passage, ont été bien moins considérables à l'époque des haches en pierre polie, puisqu'ils ont épargné une couche meuble placée à 6 mètres seulement au-dessus du niveau du cours d'eau. C'est à cette dernière époque qu'a commencé le régime actuel des eaux fluviales. Antérieurement, il y a eu une longue période de temps caractérisée par des inondations réitérées. Cette période qui a commencé avec la formation des couches élapho-tarandiennes, s'est continuée pendant celle des couches à galets coloriés et à escargots. Elle a pris fin quand l'homme a commencé à se servir de haches en pierre polie.

I (0<sup>m</sup>,20 à 0<sup>m</sup>,40). — Couche argileuse noirâtre contenant des os de porc, de mouton, de cerf, des clous en fer, des poteries gauloises. A la base, sont des aiguilles en os plus grossières que celles des temps magdaléniens, des flèches à pédoncule en os, pareilles aux flèches néolithiques, ou plutôt aux flèches calceutiques, car l'os n'a pas été taillé par enlèvement de petits éclats, et enfin quelques silex sans caractère parmi lesquels est un fragment de hache polie dont on a fait un racloir. A la partie supérieure sont des épingles à cheveux gallo-romaines, en ivoire, puis du verre, et un peu plus haut des poteries vernissées. Dans la tranchée, cette couche est séparée de l'assise H par de la terre vaseuse et des blocailles entre lesquelles on trouve du fer, des os de porc, de cerf et de mouton. Mais si l'on suit son affleurement vers l'est, on la voit en contact avec l'assise calceutique en des endroits où il y a eu continuité d'habitation, et il est parfois assez difficile d'en indiquer la ligne séparative. A 42 mètres de la paroi méridionale de la grotte, elle se transforme en un amas de pierrailles tombées de la voûte, dont l'épaisseur est d'environ 1 mètre, dans lequel j'ai recueilli des clous en fer, des tessons de vases gaulois et des fragments de poterie vernissée.

Il me reste à dire quelques mots de la nomenclature de la période glyptique. Si l'on tient à donner à ses divisions des noms de localités pour les harmoniser avec la terminologie de M. de Mortillet, il est impossible, dans l'état actuel de la science, de ne pas faire une coupure dans ce qu'il a appelé l'époque *magdalénienne*. J'en ai déjà séparé les assises à harpons plats, ovalaires, perforés, en bois de cerf, que l'on confondait autrefois avec le magdalénien, et j'ai réuni sous le nom d'*asilien* (Mas-d'Azil), les couches à galets colorés et à escargots. J'ai distingué, à la base des formations glyptiques, les assises éléphantiennes ou éburniennes que l'on peut désigner sous le nom de *papaliennes* (grotte du Pape, à Brassempouy). Reste le magdalénien proprement dit qui comprend deux époques bien distinctes, mon époque hippiquienne (époque des sculptures en relief) pendant laquelle la faune, compagne du mammoth et du rhinocéros à narines cloisonnées, a disparu, et mon époque cervidienne (époque de la gravure), qui se termine par l'extinction du renne dans notre pays. Les grottes d'Arudy sont un bon type de la première; on peut donc l'appeler *arudienne*. La caverne de Gourdan est un excellent type de la seconde. Le nom de *gourdanienne* est celui qui lui convient le mieux.

## I

RÉPARTITION STRATIGRAPHIQUE DES HARPONS DANS LES GROTTES DES  
PYRÉNÉES

Avant que je ne découvre, dans la grotte du Mas-d'Azil, les assises à galets colorés et à escargots, et ne fasse connaître leur position stratigraphique entre les dernières couches de l'âge du renne et les premiers conglomérats à haches en pierre polie, il était admis par plusieurs préhistoriens qu'entre l'ère quaternaire et l'ère moderne, il s'était écoulé une longue époque de désolation, pendant laquelle les terres de l'Europe occidentale étaient demeurées inhabitées, et la tradition de l'homme avait été interrompue. Ils l'avaient nommée l'*hiatus*. Pour eux, la croyance à l'*hiatus* était presque un dogme; le monde quaternaire et le monde moderne n'avaient rien de commun.

Rien ne prouve mieux la fausseté de cette opinion que l'étude des modifications successives apportées dans la fabrication des armes et des outils pendant les temps magdaléniens et l'époque de transition qui les a suivis. Les types nouveaux naissent des anciens par des perfectionnements continus; et quand des nécessités inéluctables contraignent l'homme à changer la matière première dont il les fabriquait, il parvient, à force d'application et d'essais, à trouver les formes les plus pratiques pour remplacer, avec la nouvelle matière, les instruments faits autrefois d'éléments qu'il n'a plus à sa disposition.

Je vais retracer l'histoire du harpon pendant cette période.

Lartet et Christy ont classé parmi les harpons la flèche à base en losange de Cro-Magnon et de Gorge-d'Enfer. Je lui laisserai le nom de flèche. A mon avis, la barbelure est la caractéristique du vrai harpon. Les angles émoussés de l'arme du Cro-Magnon ne suffisaient pas pour la retenir dans les chairs.

Les harpons magdaléniens étaient composés de deux parties : une hampe en bois évidée antérieurement, et une tête en ramure de renne ou de cerf, tige cylindrique, dont l'extrémité antérieure, aiguë ou en forme de lancette, était destinée à percer, et dont l'extrémité postérieure, façonnée en pointe mousse, entraît dans la hampe, sans y adhérer. Cette tête était garnie de barbelures dont la fonction était de retenir l'arme dans les chairs quand elle y avait pénétré.

Un fil enroulé autour de la hampe la reliait à la tige, à laquelle il était attaché.



FIG. 2. — Poisson percé par un harpon. Mas-d'Azil, rive droite. Assise rangiférienne.

Il y avait deux sortes de harpons : les uns avaient une double rangée de barbelures ; les autres étaient barbelés d'un seul côté. Il y en avait de petits et de grands. Les petits servaient à la pêche ; les grands, qui sont très rares, à la chasse.

A la pêche, lorsqu'ils avaient blessé un poisson, l'animal, en fuyant, faisait dérouler le fil, et la hampe flottant au-dessus des eaux décelait sa présence partout où il se réfugiait.

A la chasse, quand ils avaient pénétré dans le flanc d'une bête, la hampe la flagellait, à chaque mouvement qu'elle faisait. Plus elle courait, plus la hampe lui battait les jambes, et il en était ainsi jusqu'à ce qu'affolée, haletante et épuisée, elle tombât entre les mains du chasseur.

C'était surtout à la pêche qu'ils étaient employés. Une sculpture trouvée dans la grotte du Mas-d'Azil, sur la rive droite de l'Arise, représente un poisson percé d'une flèche à double rangée de barbelures (voy. fig. 2).

Tant que durèrent les froids secs de la première moitié des temps magdaléniens et que les cours d'eau furent réduits à de minimes proportions, les harpons ne furent guère en usage. Je ne saurais même affirmer qu'il y en ait eu à l'époque de la sculpture en relief. Je considère cependant comme provenant d'un harpon

un fragment d'arme à tige cylindrique, épaisse, légèrement carénée par dessus et par dessous, garnie des deux côtés de petites épines

aux pointes abaissées, découvert au Maz-d'Azil sur la rive droite de l'Arise, dans l'assise équidienne de la salle supérieure (voy. fig. 3). On ne peut confondre cette tige épaisse avec celle d'un instrument plat d'un côté (fig. 4), garni de deux rangées d'épines sur une partie de sa longueur, trouvé dans l'assise des gravures à champlevé de la grande grotte d'Arudy, ni avec celle d'un autre instrument très élégant, à section ovale aplatie, orné d'une rangée d'arêtes sur chaque côté, recueilli dans l'assise équidienne de la salle supérieure du Mas-d'Azil, sur la rive droite. Ces deux débris me paraissent



FIG. 3.  
Mas-d'Azil, rive droite.  
Étage équidien.



FIG. 4.  
Grande grotte d'Arudy. Étage équidien.



FIG. 5.



FIG. 6.

devoir être classés parmi ces nombreux outils inventés pour parvenir à tisser, ou du moins à faire du filet à mailles très serrées. C'est peut-être à la même catégorie d'instruments qu'il faut rapporter une tige quadrangulaire (fig. 5), très solide, barbelée d'un seul côté, à barbelures minces, larges et courtes, ayant l'apparence d'un véritable harpon. Je la considérerais comme en étant un réellement, si sa pointe en forme de lancette n'était percée d'un trou qui l'affaiblit et la rend impropre à supporter les chocs. Il est évident que, placé comme il l'est, ce trou ne peut servir à recevoir un fil

pour rattacher la tête à la hampe, sans que ce fil devienne un obstacle à la pénétration. Peut-être pourrait-on considérer cet instrument comme un harpon amulette.

Si j'écarte ces différents fragments, je n'agis pas de même pour un petit débris recueilli dans l'assise des gravures à champlevé de la grande grotte d'Arudy (fig. 6). C'est une tige assez solide, à section ovalaire, garnie d'épines d'un seul côté. Je ne vois aucune raison de ne pas le considérer comme ayant fait partie d'un harpon.

Lorsque le climat changea, et que, sans cesser d'être froid, il devint plus humide et couvert de neige la campagne pendant de longs hivers, le volume des cours d'eau augmenta, les poissons devinrent plus abondants ; la pêche fut une des principales ressources pour l'alimentation, et les harpons furent fabriqués en grande quantité. Ils gisent nombreux dans l'étage cervidien ou étage à gravures simples.

A la base de l'assise rangiférienne, j'ai recueilli, dans la grotte de Gourdan, une tête de harpon barbelée d'un seul côté, terminée inférieurement par une longue pointe. Le fil ne pouvait y être attaché qu'entre deux barbelures, et la pointe inférieure s'enfonçait trop profondément dans la hampe. Le même type a été rencontré dans la grotte du Mas-d'Azil sur la rive droite (fig. 7) ; mais sa pointe inférieure est plus large et deux encoches y ont été faites pour assujettir le fil. Ce harpon devait être d'un usage peu commode. Si les encoches étaient trop grandes, elles affaiblissaient la tige. Si elles étaient trop petites, le fil glissait. J'ai trouvé dans la caverne de Gourdan un harpon à double rangée de barbelures non moins imparfait. Il n'avait pas d'encoche au bas de la tige, et il fallait nécessairement

FIG. 7. — Grotte du Mas-d'Azil, rive droite. Assise rangiférienne.

attacher le fil entre deux barbelures. Pour obvier à cet inconvénient, les harponniers imaginèrent de renfler légèrement la tige au-dessous des bar-



belures (fig. 8). Mais le fil glissait encore, alors ils créèrent le type de la figure 9. C'est une tige bibrabellée amincie à sa partie inférieure et terminée par un cône renversé dont la base est plus large que la tige.

Presque aussitôt, le harpon à saillie inférieure fut inventé (fig. 10, 11 et 12).

Désormais le fil était commodément assujéti; la base ne pouvait



FIG. 8.

Grotte de Gourdan.

Assise rangiférienne.



FIG. 9.

Grotte de Gourdan.

Assise élapho-tarandienne.



FIG. 10.

Grotte du Mas-d'Azil,  
rive gauche.

Assise élapho-tarandienne.

plus s'enfoncer trop profondément dans la hampe, et l'arme était parfaite. Il ne s'agit, on le comprend, que d'une perfection relative, de celle que l'on pouvait obtenir avec la ramure de renne taillée au silex. Quand les métaux seront découverts, le harpon recevra d'autres perfectionnements et devenant une machine assez compliquée, lancée par une sorte de canon, il servira à chasser la baleine. Mais à l'âge du renne, le harpon à saillie inférieure fut considéré comme l'idéal de l'arme.

Il y en eut de deux sortes : le harpon ayant des barbelures d'un seul côté et une seule saillie (fig. 10), et le harpon barbelé des deux côtés (fig. 11 et fig. 12). Les harponniers ne cherchèrent pas mieux.

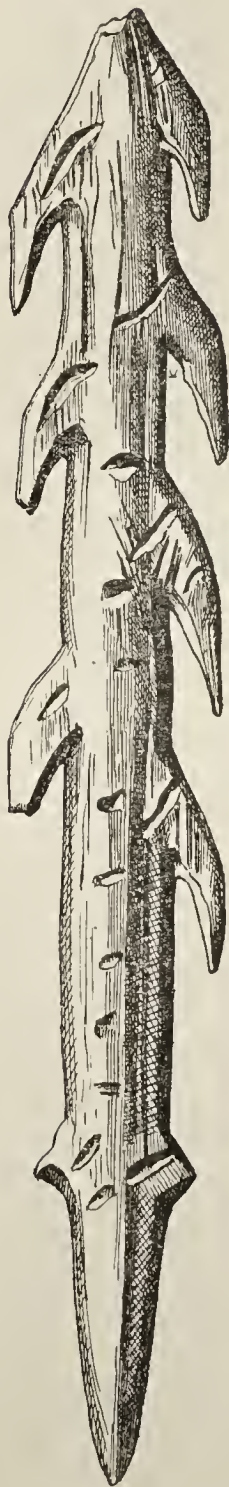


FIG. 11.  
Grotte de Lorthet. Cervidien.

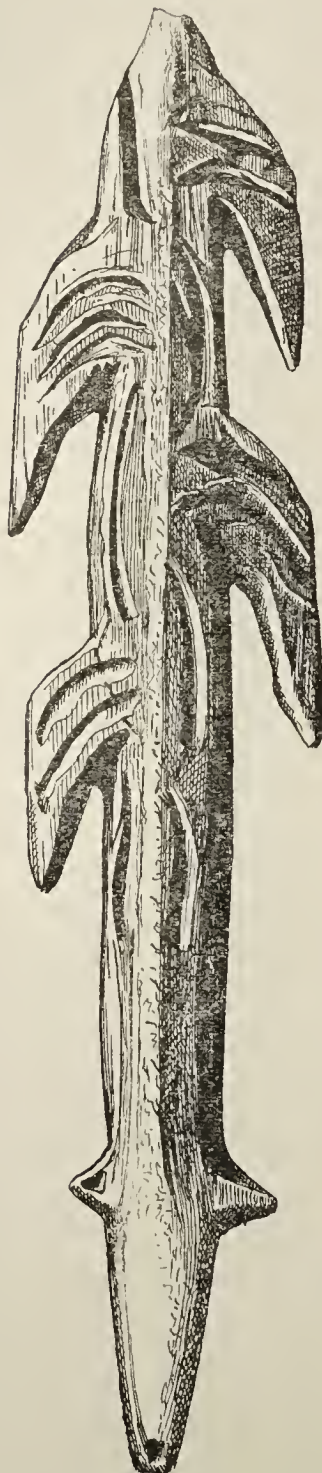


FIG. 12.



FIG. 13.  
Grotte de Gourdan. Cervidien.

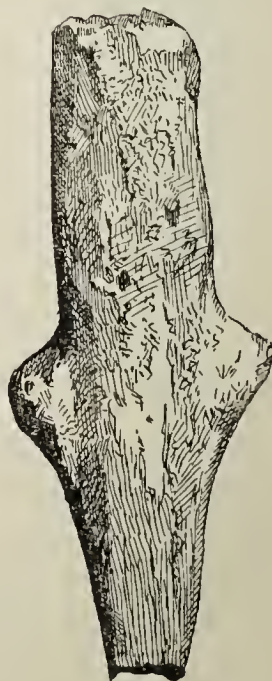


FIG. 14.  
Grotte de Gourdan. Cervidien.

Il y avait eu cependant quelques autres essais. La figure 13 représente certainement un type de harpon; mais il fut peu en usage.

Je ne considère pas comme harpon l'arme représentée par la

figure 15. C'est une pointe de sagaie. Elle aurait pu cependant servir de flèche centrale à des harpons préparés pour chasser les oiseaux en bande. Ces armes, dont on a pu voir des spécimens au Trocadéro, pendant l'Exposition universelle de 1878, ont des flèches barbelées, disposées autour de l'extrémité de la hampe comme les plumes d'un volant enfoncées dans le liège.

A côté des harpons de pêche, on trouve quelquefois des harpons de chasse. Tel est celui dont la figure 14 représente un fragment. Mais ils sont rares. Quand ils étaient lancés sur les bêtes sauvages et qu'ils se brisaient, c'était loin de la caverne.

La figure 16 représente probablement la tête d'un autre harpon de chasse, car sa pointe en forme de grande lancette est aiguisée. On pourrait cependant la prendre pour l'extrémité de l'un de ces propulseurs qui servaient à lancer des traits.

FIG. 16. — Grotte de Gourdan. Cervidien.

Tant que le renne prospéra dans les pays sous-pyrénéens, les deux types de harpon à une ou à deux rangées de barbelures, universellement adoptés, demeurèrent immuables. Ils sont caractéristiques de l'étage cervidien et surtout de sa partie supérieure. Mais une époque vint où le climat s'adoucit, où à des neiges abondantes succédèrent des pluies plus abondantes encore. Alors le renne souffrit et se reproduisit plus difficilement ; sa ramure devint rare ; et il fallut songer à la remplacer par une autre matière première pour la fabrication des harpons. Le cerf élaphe, banni par le froid, avait reparu et il pullulait dans les forêts. L'homme songea à utiliser ses bois. Malheureusement, ils sont spongieux à l'intérieur et les parties qui ne le sont pas manquent de solidité. L'écorce seule est résistante ; mais elle est mince. Les

FIG. 15.  
Grotte de Gourdan. Cervidien.

faiseurs de harpons crurent d'abord qu'il n'était pas nécessaire de modifier les types. Ils se contentèrent de faire la tige cylindrique plus épaisse et d'en affaiblir les barbelures par aucune rayure (Voyez, fig. 17, un harpon en bois de cerf de la fin de l'âge du renne).

Ils reconnurent bientôt que la partie corticale de la ramure du cerf était seule utilisable. Il était impossible de faire des tiges cylindriques solides. Il



FIG. 17. — Grotte du Mas-d'Azil, rive droite. Assise élapho-tarandienne.



FIG. 18.



FIG. 19.

Grotte du Mas-d'Azil, rive gauche. Assise élapho-tarandienne.

fallait donc modifier la forme de l'arme, l'aplatir et l'élargir. Ils inventèrent un type de harpon ovulaire, plat, renforcé par une côte, ayant deux rangées de barbelures (voy. fig. 18). Étant en quête de nouveautés, ils remplacèrent les saillies par un trou rond qu'ils mirent tantôt au milieu du losange de la base, tantôt sur le côté. Ils appliquèrent cette dernière innovation au harpon à une seule rangée de barbelure, de forme tarandienne (voy. fig. 19); mais ces nouveaux types étaient défectueux. Le harpon

monobarbelé, avec son trou rond, n'en était que plus fragile, et la côte nuisait à la pénétration du harpon à double barbelure. Presque aussitôt on inventa le type du monobarbelé aplati. Il ne lui manquait plus qu'un trou en place de saillie pour être une arme de bon usage.

Les transformations du harpon en étaient arrivées au point que je viens d'indiquer, quand le renne s'éteignit; et c'est dans les dernières assises de l'époque magdalénienne qu'on trouve la trace de ces essais.

La nécessité amena rapidement les harponniers à la découverte des formes les plus parfaites de harpons en bois de cerf. Les tâtonnements des derniers temps de l'époque tarandienne avaient beaucoup avancé cette industrie. Il n'y avait plus qu'un pas à faire pour arriver aux formes définitives. Au bas de la couche à galets coloriés, on trouve encore un long harpon épais, à base percée (fig. 22); mais, à côté de lui, on recueille un harpon plat à double barbelure sans trou, puis un autre de même forme, avec trou rond (fig. 20 et 21). Au même niveau, on rencontre un harpon à très fines barbelures, à base large, à trou ovale (fig. 23). Toutes ces formes résultent de tâtonnements et sont obtenues pendant une période d'essais. Enfin on arrive aux types définitifs (fig. 24 et fig. 25).

Le harpon à une seule rangée de barbelures et à trou ovale ou en losange, formé au moyen de longues entailles (fig. 24) disparaît bientôt lui-même; et il ne reste plus qu'un type, le harpon plat, ovalaire, à trou ovalaire formé par des entailles, à doubles rangées de barbelures pointues, presque parallèles à l'axe, dépouillé de tout ornement qui aurait pu l'affaiblir (fig. 25). Universellement employé, il gît en quantité considérable dans la couche à galets coloriés. On en trouve encore quelques-uns dans l'assise à escargots dont les feux de bois ont détruit presque tous les instruments en os. On n'en rencontre plus au Mas-d'Azil, ni à Gourdan dans l'assise des haches polies. L'homme qui se servait de ces haches possédait l'hameçon. Les cours d'eau, très puissants pendant l'é-

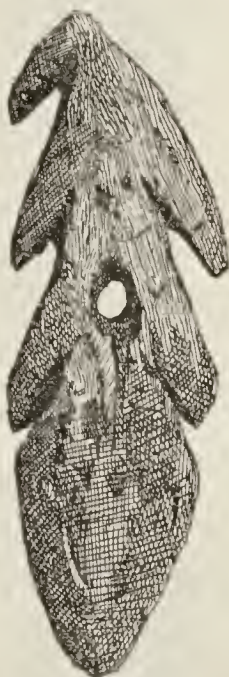


FIG. 20.

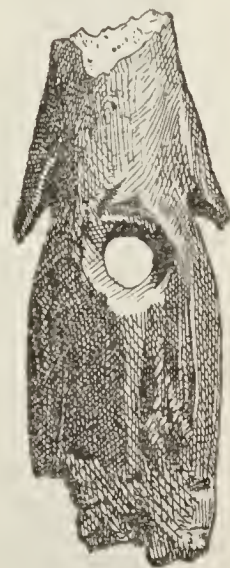


FIG. 21.

Grotte du Mas-d'Azil, rive gauche. Assise à galets coloriés.

poque de transition, avaient beaucoup diminué d'importance aux temps où ces haches furent en usage.

Dans les lacs de la Suisse, la drague a ramené des haches en pierre polie et des harpons. Leur usage a-t-il été simultané? C'est possible; car ces lacs ont encore aujourd'hui de grandes masses d'eau et de nombreux poissons, tandis que l'Arise n'est plus



FIG. 22. — Mas-d'Azil, rive gauche. Assise à galets coloriés.



FIG. 23.



FIG. 24.

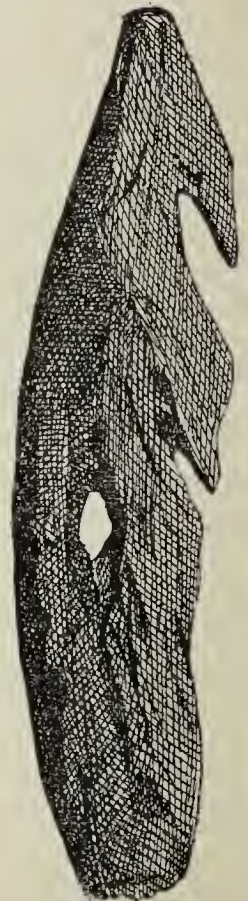


FIG. 25.

Mas-d'Azil, rive gauche. Assise à galets coloriés.

qu'une petite rivière. Je me garderai donc de généraliser ce que j'ai observé dans les Pyrénées où la stratigraphie de certaines grottes est d'une clarté incontestable. Il y a cependant, dans les enseignements qui ressortent de cette stratigraphie, une indication qui mérite d'être notée. Et il y a lieu de s'assurer par de nouvelles observations que l'usage du harpon a duré plus longtemps en Suisse que dans le Midi de la France.

# LA SCULPTURE EN EUROPE

## AVANT LES INFLUENCES GRÉCO-ROMAINES

PAR

M. Salomon REINACH

(Suite) (1)

### XVII

Les historiens de l'art antique ont raison d'attribuer une haute importance à l'étude des *gestes*, dont ils essayent de préciser l'origine, les transformations et la valeur expressive. Il existe même, depuis 1890, une monographie considérable à ce sujet, œuvre d'un archéologue de Würzbourg, M. Carl Sittl, et intitulée : *Die Gebärden der Griechen und Römer*. L'auteur y a réuni, dans un désordre, il est vrai, fort regrettable, une multitude d'indications, empruntées tant aux sources littéraires qu'aux monuments, sur un certain nombre de gestes et d'attitudes familiers à l'art antique (2). D'autres archéologues, notamment Stephani, avaient déjà porté leur attention sur quelques parties de ce vaste sujet (3). Il n'en est pas qui soit plus digne de les attacher.

Mais l'étude des gestes est exposée à une chance d'erreur très grave, qui peut en vicier profondément les résultats. On a souvent le tort, en effet, de prendre pour point de départ les œuvres de l'art classique, où les gestes sont essentiellement expressifs, et d'attribuer, par analogie, aux œuvres primitives une signification tout à fait étrangère à la pensée encore très flottante de leurs auteurs. On oublie que, dans les premiers essais de l'art, les gestes ne sont pour l'artiste qu'un expédient, tantôt suggéré par des difficultés techniques, tantôt inspiré par le désir naïf de représenter une figure aussi complètement, aussi clairement que possible. Comme l'enfant,

(1) Voir *L'Anthropologie*, 1894, p. 15-34, p. 173-186, p. 288-305; 1895, p. 18-39.

(2) Voir le compte rendu que j'ai donné de ce livre dans la *Revue critique*, 1891, 1, p. 223-225.

(3) Dans les *Comptes rendus de la Commission impériale de Saint-Petersbourg*, 1859-1831.

il se préoccupe moins de ce qu'il voit que de ce qu'il sait exister. S'il dessine un personnage de profil, il n'ignore pas que ce personnage a deux bras, deux épaules : de là, dans beaucoup d'arts peu développés, l'habitude de poser un buste vu de face sur des jambes de profil. Mais quelle attitude donner aux bras ? L'artiste primitif ne sait pas encore que chaque attitude parle, pour ainsi dire, un autre langage ; il en adopte une qui mette les bras bien en évidence, qui soit, autant que possible, simple et symétrique. Le type auquel il s'arrête pourra sembler, à l'observateur moderne, exprimer l'abattement, ou la joie, ou l'étonnement, ou la prière ; mais on commettra un véritable anachronisme en prêtant à l'auteur de l'œuvre l'intention de rendre sensible un de ces états d'esprit.

Il en est de même des « airs de tête », qui sont au visage ce que l'attitude et les gestes sont au corps. Tout le monde sait que les sculpteurs grecs, antérieurs à la fin des guerres médiques, ont donné aux têtes de leurs statues une physionomie étrange, qui semble figée comme par un sourire un peu niais. C'est le résultat combiné d'une tradition d'école et d'une tentative restée imparfaite pour animer les visages en abaissant les coins des yeux et en relevant les coins de la bouche (1). Mais ce type souriant, qui nous paraît parfois presque ironique, n'est pas plus expressif, au sens moderne du mot, que l'attitude adoptée par les mêmes sculpteurs grecs, dans les statues viriles, qui consiste à plaquer les bras de leurs personnages le long du corps. Aujourd'hui, dans une figure de soldat, par exemple, cette attitude éveillerait l'idée de l'obéissance, du respect ; mais qui serait assez naïf pour croire que les sculpteurs des *Apollons* de Ténéa, de Théra, d'Orchomène, d'Akraephaie, etc. (2) aient prétendu exprimer ces sentiments ? La vérité, c'est que les artistes primitifs, taillant une matière lourde comme le marbre, étaient encore asservis par les difficultés du travail en ronde bosse. « Dédale le premier, dit Diodore de Sicile, avait fait des statues les yeux ouverts, les jambes écartées, les bras étendus ; *car avant lui les sculpteurs représentaient leurs statues ayant les yeux fermés et les bras pendants et collés aux côtes* (3). » De gestes expressifs, il ne pouvait pas encore être question ; l'émancipation dont on fait honneur à Dédale n'était elle-même qu'un progrès dans la technique, et les bras étendus n'étaient pas plus expressifs que les bras collés au corps.

(1) C'est ce qu'a montré d'abord M. HEUZREY, dans son *Catalogue des figurines de terre cuite du Louvre*, 1884. Cf. mes *Esquisses archéologiques*, 1886, p. 140.

(2) Voir COLLIGNON, *Histoire de la sculpture grecque*, t. I, fig. 56, 66, 92, 93, 94, 96, etc.

(3) DIODORE DE SICILE, IV, 76 (trad. HOEFER, t. I, p. 348),



Nous pensons donc que, dans tous les arts primitifs, *le geste est chose indifférente*, c'est-à-dire qu'il se produit une certaine quantité de types, indépendants de toute conception psychologique, où l'attitude des bras et des jambes n'est qu'un effet de l'inexpérience de l'artiste, de son désir d'être compris de tous et de sa tendance naïve à la symétrie. Dites à un enfant de cinq ans qu'il vous dessine un *bonhomme*; vous le verrez bientôt hésiter en présence de ce problème : « Comment faut-il placer les bras? » Tantôt il les abaissera, tantôt il les étendra, tantôt il les élèvera, sans attacher à ces gestes la moindre importance. C'est, en somme, l'équivalent de l'embarras que les gens un peu rustiques éprouvent dans un salon : *que faire de ses bras?* L'art naissant s'est posé cette question et il y a répondu, sans entendre malice, par des combinaisons variées où le besoin de la symétrie est la seule préoccupation esthétique qui se fasse jour.

Plus tard seulement, lorsque de nombreux types de gestes et d'attitudes avaient déjà été créés et recueillis par la tradition, il s'est produit, à cet égard, une sorte de *spécialisation*. Une observation plus attentive de la nature a montré que tel ou tel geste correspondait à tel ou tel sentiment de l'âme et, cette découverte une fois faite, le geste a contribué, comme l'expression de la physionomie, à traduire la pensée intime de l'artiste ou celle qu'il prêtait à son personnage. Il y a eu là comme une pénétration de la forme par la pensée, qui a fait un langage de ce qui n'était qu'expédients ou formules. Mais les arts les plus développés ont seuls connu cette phase; dans ceux qui nous occupent ici, c'est à peine si l'on peut quelquefois la pressentir. Aussi n'est-il pas d'erreur plus fâcheuse que de chercher, lorsqu'on étudie un art barbare, l'*expression* dans le geste, au lieu d'y voir seulement l'*expédient*. Ces considérations générales trouveront, dans les développements qui vont suivre, des applications nombreuses; mais nous avons déjà eu l'occasion d'en faire saisir l'importance, dans les pages que nous avons consacrées au développement anthropomorphique du triangle (fig. 141-144) et à celui du poignard à antennes (fig. 142-179).

## XVIII

Si l'art de l'Europe centrale nous avait laissé des statues taillées en ronde bosse dans une matière lourde, nous y trouverions certainement des exemples de figures debout, les bras collés symétriquement le long du corps. Mais comme nous n'avons guère que

des terres cuites et des petits bronzes, cette attitude de la sculpture grecque antérieure à Dédale est presque sans exemple hors de la Grèce. C'est à peine si l'on peut citer une statuette de pierre découverte dans une grotte près de Cracovie (1) et les curieuses figurines en

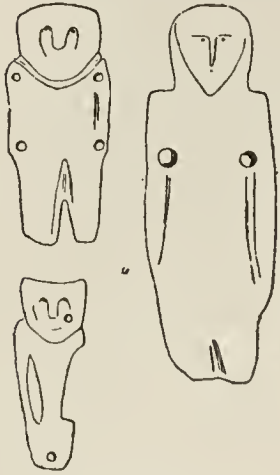


FIG. 225.  
Schwarzort (ambre).

ambre de Schwarzort (fig. 225) (2). Ces dernières sont particulièrement intéressantes, parce qu'on a le droit de les attribuer à une époque très ancienne; je crois tout à fait erronée l'opinion qui les fait descendre jusqu'à l'époque slave. Tischler a signalé (3) une figurine en os, trouvée près du lac de Ladoga, qui présente un type analogue; on le trouve aussi parmi les nombreuses statuettes de bronze découvertes à Rome sur la via Portuense (4). Mais, je le répète, cette attitude est tout à fait exceptionnelle, parce que la légèreté des matériaux employés ne l'imposait pas.

En revanche, dans les petits bronzes primitifs, l'attitude des bras étendus est une des plus fréquentes. Nous en avons déjà cité un exemple d'Olympie (fig. 139); on peut en ajouter deux de même provenance, recueillis dans les couches les plus anciennes de la station



FIG. 226.  
Olympie (bronze).

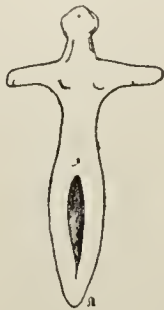


FIG. 227.

(fig. 226, 227) (5). Olympie a aussi fourni deux singulières terres cuites qui appartiennent à la même série, représentant l'une un homme (fig. 228) (6), l'autre une femme (fig. 229) (7), avec cette indication brutale du sexe que l'on considère, très à tort, comme une particularité de l'art oriental. On connaît aussi des terres cuites de Tirynthe figurant des femmes les

bras étendus (8). Un petit bronze du même type, représentant un

(1) *Antiqua*, 1888, pl. I, n° 7.

(2) *Antiqua*, 1888, pl. I, fig. 6; *Archiv für Anthropologie*, t. XXI, p. 65, fig. 62-64

(3) *Bericht der Koenigsb. Ges.*, 1883, p. 30, fig. 10.

(4) HELBIG, *Notizie degli Scavi*, avril 1888, p. 229.

(5) FURTWAENGLER, *Olympia*, t. IV, pl. XV, nos 234, 261.

(6) *Ibid.*, pl. XVII, n° 279.

(7) *Ibid.*, pl. XVII, n° 390.

(8) Cf. *Antiqua*, 1888, pl. II, 4.

personnage viril, a été recueilli en Crète, à côté d'objets de style mycénien (1). En Italie, ce type est très bien représenté tant en ronde bosse que par des figurines plates, faisant partie d'ornements ajourés. Parmi les spécimens du premier genre, nous citerons quatre bonshommes debout sur un disque découvert en Étrurie (fig. 230) (2) et de très nombreuses statuettes nues ou drapées, que l'on a recueillies à Todi (fig. 231) (3) et à Este (fig. 232) (4). Le British Museum a acquis, avec la collection Comarmond, un double collier en bronze, orné de canards et de petits personnages aux bras étendus (fig. 233) (5); on peut en rapprocher deux mors en bronze découverts à Vetulonia (fig. 234) (6). En fait de terres cuites, outre celle de Pizzugghi en Istrie (fig. 140), j'appellerai l'attention sur



FIG. 228.

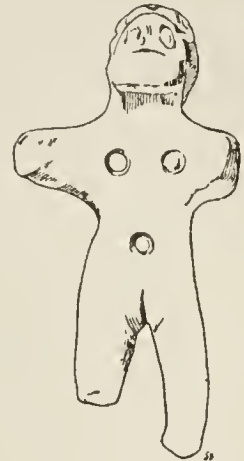


FIG. 229.

Olympie (terre cuite).

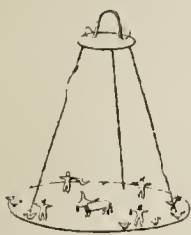


FIG. 230.—Étrurie (bronze).



FIG. 231.—Todi (bronze).

FIG. 232.  
Este (bronze).

FIG. 233.—Italie (bronze).

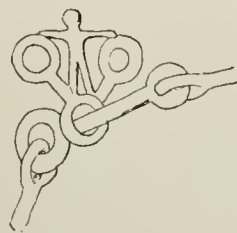


FIG. 234.—Vetulonia (bronze).

deux singulières idoles découvertes, avec des urnes-cabanes, dans la nécropole des monts Albains près de Marino (fig. 235,

(1) *Museo Italiano*, t. II, pl. XIV, 6.(2) *Archaeologia*, t. XXXVI, pl. XXVII, fig. 7.(3) *Antiqua*, 1892, pl. XIII, p. 26, 30-40.(4) *Notizie degli Scavi*, 1887, pl. VII et suiv.(5) *Archaeologia*, t. XXXVI, pl. XXVII, fig. 8.(6) FALCHI, *Vetulonia*, pl. VII, 13; pl. XV, 21.

236) (1). Ce sont des œuvres aussi primitives que celles de Tirynthe et qui paraissent remonter à peu près à la même époque. Enfin, des petits bonshommes en bronze, avec les bras symétriquement étendus, se sont rencontrés dans le Caucase (fig. 237, 238) (2); ils ressemblent singulièrement à ceux qu'on trouve à Olympie et dans diverses stations italiennes.

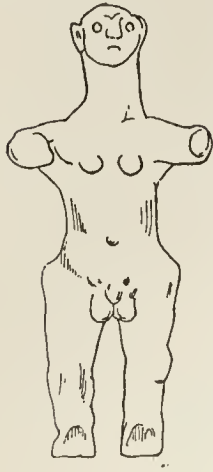


FIG. 235.  
Marino (terre cuite).

L'attitude des bras symétriquement levés, sans être coudés, se devine déjà dans une série d'urnes à visage troyennes (fig. 68-70) et dans des terres cuites analogues de Tirynthe (fig. 132). Nous la trouvons plus nettement indiquée dans une figurine de Chypre (3), dont on peut rapprocher une terre cuite de Gemeinlebarn, qui, par sa tête d'oiseau, rappelle les figures des vases attiques du Dipylon (4). Un fragment de vase découvert dans la palafitte de Châtillon et conservé au Musée de Chambéry est orné

de petits bonshommes en étain qui écartent les jambes et lèvent les bras (fig. 239); ces silhouettes, uniquement composées d'ornements



FIG. 236.  
Marino (terre cuite)



FIG. 237.  
Caucase (bronze).

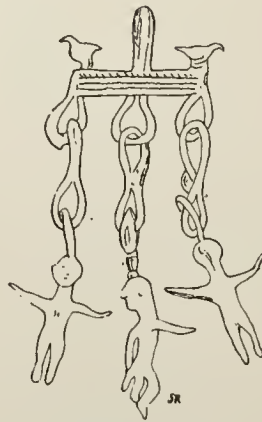


FIG. 238.

rectilignes, marquent le passage du géométrique à l'anthropomorphique, dont nous avons déjà eu souvent l'occasion de parler (5). La collection Forrer renfermait une statuette de bronze recueillie, dit-on, en Bavière, qui peut être alléguée comme un développe-

ment du même motif (fig. 240) (6). Le comte Bobrinsky a publié

(1) Le premier exemplaire est publié dans l'*Archaeologia*, t. XLII, pl. X, n° 1; le second est dans le *Recueil* de BONSTETTEN, pl. XVII, n° 2.

(2) Statuette de Koban (CHANTRE, pl. XXVI, 1); pendeloque de Koban (CHANTRE, t. II, fig. 143).

(3) RICHTER, *Kypros*, pl. LI, 6.

(4) SZOMBATHY, *Mittheil. der praehist. Commission*, t. I, p. 10, fig. 26.

(5) CHANTRE, *Age du bronze*, pl. LXXI, fig. 1; MORTILLET, *Musée préhist.*, fig. 1117.

(6) *Antiqua*, 1887, pl. XIII, 5.

comme provenant de Kiew une figurine virile plus vraisemblablement caucasienne, où les bras levés sont rattachés à la tête par des mains énormes (1). Cette exagération de la grandeur des mains se retrouve non seulement dans des statuettes du Caucase et de la Sardaigne (2), mais sur les grossières gravures rupestres du lac des Merveilles (fig. 241) (3) et du Sud Oranais (4). On ne peut voir là

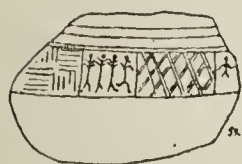


FIG. 239. — Châtillon  
(argilé et étain).



FIG. 241. — Lac des  
Merveilles (bronze).



FIG. 242. — Sud  
Oranais (pierre).



FIG. 240.  
Bavière (bronze).



FIG. 244. — Bade  
(bronze).



FIG. 246.  
Provenance in-  
connue (bronze).



FIG. 243. — Grésine  
(terre cuite).



FIG. 245.  
Hongrie (bronze).



FIG. 247.  
Caucase (bronze).

qu'un effet du désir naïf d'être compris, comme les dessins des enfants en offrent de continuel exemples (5).

Il est plus rare qu'un bras soit levé et l'autre abaissé, comme dans une terre cuite de la palafitte de Grésine (fig. 243) (6), un petit bronze découvert, dit-on, dans le pays de Bade et qui a servi d'amulette (fig. 244) (7), un autre du trésor de Liptó en Hongrie (fig. 245) (8), quelques exemplaires sans provenance connue qu'on

(1) *Verh. Berl. Ges.*, t. XXV, p. 371.

(2) PERROT et CHIPIEZ, t. IV, fig. 65, 66, 87.

(3) *Matériaux*, t. XII, pl. V, 14.

(4) *L'Anthropologie*, 1892, p. 145.

(5) Cf. CHANTRE, *Caucase*, t. II, fig. 160 et suiv.

(6) *Musée préhistorique*, fig. 1112; *Antiqua*, 1888, pl. II, 6.

(7) *Antiqua*, 1887, pl. XIII, 7. Les bavures du métal n'ont pas même été enlevées.

(8) *Congrès de Pesth*, t. II, pl. LXIX, 2.

attribue à l'époque de La Tène (fig. 246) (1). Il s'en trouve aussi, mais d'un art déjà plus développé; dans le Caucase (fig. 247) (2).

## XIX

Après les bras levés, les bras coudés. Nous avons déjà vu sortir ce type de celui des amulettes triangulaires (fig. 118-122) et des poignards à antennes (fig. 170 et suiv.). Dans l'art classique, il éveille l'idée de l'adoration (3); on le prête encore à des personnages qui soutiennent des fardeaux. Personne ne voudra, cependant,



FIG. 248.  
Lycaonie (pierre).

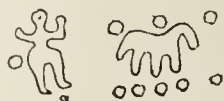


FIG. 250.  
Hallstatt (bronze).

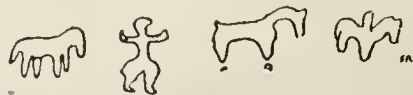


FIG. 249. — Hallstatt (bronze).

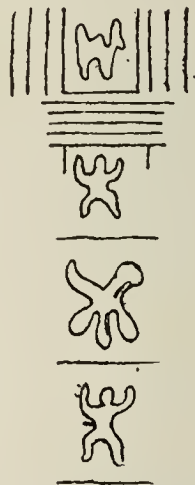


FIG. 251. — Sigmaringen (bronze).

reconnaître des adorants dans les figures du lac des Merveilles (fig. 120) et des vases d'Oedenburg (fig. 121, 122); ce n'est que par une sorte d'exégèse *a posteriori* qu'on a voulu attribuer cette signification au symbole de Tanit (fig. 118). Cette attitude est assez fréquente dans l'art hittite, non seulement dans les statuettes de bronze (4), mais dans toute une série de figures en relief représentées sur le monument d'Eflatoun-Boumar (fig. 248) (5). Là, cependant, comme dans certains monuments de l'art grec archaïque, on ne peut reconnaître le geste de l'adoration, ni, *a fortiori*, celui d'une femme souffrant des douleurs de l'enfantement, que M. Wolters a voulu attribuer à

(1) *Antiqua*, 1890, pl. XIII, p. 8.

(2) *Revue archéol.*, 1885, I, pl. V, fig. 1; cf. CHANTRE, t. II, p. 200, fig. 148.

(3) Cf. CONZE, *Jahrbuch des Instit.*, 1886, p. 11; FURTWAENGLER, *ibid.*, p. 218.

(4) PERROT et CHIPIEZ, t. IV, fig. 357, 368.

(5) *Ibid.*, fig. 356.

une figure archaïque d'un vase thébain (1). Les bras levés et coudés ne sont, à l'origine, qu'une simple convention; la valeur expressive du geste ne sera reconnue que plus tard.

De ce geste *inexpressif*, l'art du premier âge du fer nous offre de frappants exemples : tels sont les bonshommes représentés au repoussé sur des vases en bronze de Hallstatt (fig. 249, 250) (2), que l'on retrouve presque identiques sur des plaques de Sigmaringen (fig. 251) (3), de Haguenau (fig. 252) (4) et sur un vase en bronze martelé de Giornico en Rhétie (fig. 253) (5). En terre cuite, il paraît



FIG. 252. — Haguenau (bronze).

FIG. 253. — Borgstedfeld (argile).

FIG. 254.  
Gemeinlebern  
(terre cuite).



FIG. 255. — Giornico (bronze).

à Gemeinlebern (fig. 254) (6) et, sur un vase en argile, à Borgstedfeld (Schleswig) (fig. 255) (7).

Le Caucase en présente de nombreux exemples, remarquables par la grosseur inusitée des mains, caractère dont il a déjà été question plus haut (fig. 256) (8). M. Cartailhac a publié une statuette de bronze

(1) Vase de Thèbes, 'Εφημερίς ἀρχαιολογική, 1893, pl. VIII-IX; MARGOULIEFF, *Étude critique sur les scènes d'accouchement*, p. 35, fig. 8. Comparez le vase archaïque découvert à Myrina, POTTIER et REINACH, *Nécropole*, pl. 21. Il n'est même pas sûr qu'il faille encore voir des adorants dans les petits bronzes découverts à Suessula (*Römische Mittheilungen*, 1887, p. 239), bien que le geste y soit déjà mieux caractérisé; en tous les cas, il faut les rattacher à une tradition antérieure.

(2) SACKEN, *Hallstatt*, pl. XI, 5 et 6.

(3) LINDENSCHMIDT, *Sigmaringen*, pl. XX, XXI.

(4) BERTRAND et REINACH, *Les Celtes*, fig. 48.

(5) *Antiqua*, 1893, pl. VIII-IX, p. 8.

(6) SZOMBATHY, *Mittheil. der praeh. Comm.*, t. I, pl. II, 4, et p. 10, fig. 17.

(7) *Verh. Berl. Ges.*, t. IX, p. 31; *Congrès de Pesth*, t. I, p. 676.

(8) *Revue archéol.*, 1885, I, pl. III, n° 26 et *passim*; CHANTRE, *Caucase*, t. II, p. 202, fig. 166.

d'un type analogue, découverte à Alemtejo dans le Portugal (fig. 257) (1). On a récemment trouvé, dans l'église de Pflaumloch (Wurtemberg), trois figurines *en fer* dont le motif est le même et que l'éditeur hésitait à attribuer au moyen âge plutôt qu'à l'époque de La Tène (2). Il est évident pour moi que ces statuettes sont récentes, comme celles de nos figures 4-6; elles suffiraient à prouver, s'il en était besoin, que certains motifs élémentaires ont pu être imaginés indépendamment par l'art, dans des milieux rustiques ou à des époques de rudesse et de barbarie.

Dans la plupart des exemples ci-dessus, les bras s'étendent horizontalement et se recourbent ensuite à angle droit : l'influence du principe géométrique est encore sensible. C'est seulement dans quelques

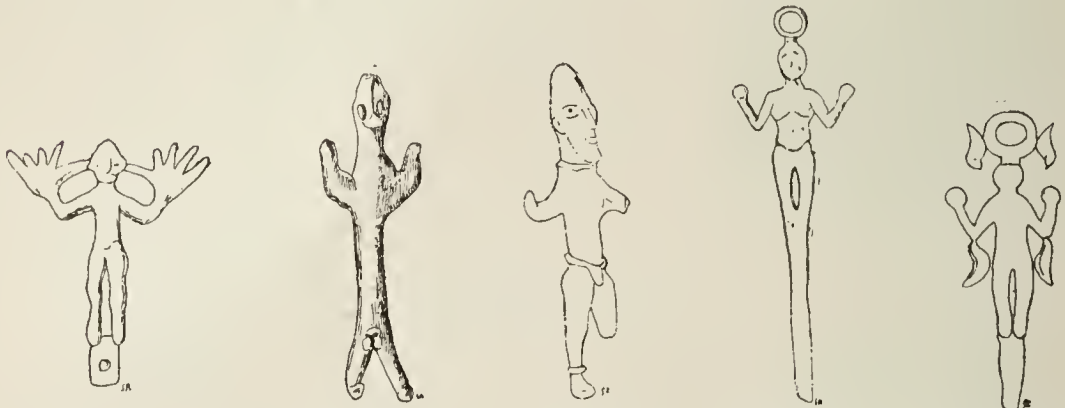


FIG. 256. Caucase (bronze).      FIG. 257. Portugal (br.).      FIG. 258. Caucase (br.)      FIG. 259. Bologne (br.)      FIG. 260. Villanova (br.).

spécimens d'époque plus tardive que les bras se recourbent à angle aigu; nous citerons des figurines de Thimoï dans le Caucase (fig. 258) (3), de Lucca près de Bologne (fig. 259) (4) et de Villanova (fig. 260), cette dernière fort analogue à la précédente et remarquable par l'adjonction de quatre oiseaux, à droite et à gauche de l'anneau de suspension et sous les coudes du personnage (5).

Le mouvement des bras non coudés, tombant de part et d'autre du corps, mais sans le toucher, est un des plus simples auxquels les arts primitifs se soient arrêtés. Nous le trouvons, par exemple, sur un fragment de vase incisé découvert dans le tumulus de Villement (commune de Sainte-Oustrille, Indre), qui remonte à l'époque des armes de bronze et qui rappelle singulièrement le vase à incisions

(1) CARTAILHAC, *Âges préhist.*, p. 300.

(2) *Westdeutsche Zeitschrift*, t. X, p. 384, pl. VI, 7 a.

(3) CHANTRE, t. II, p. 200, fig. 148.

(4) *Ibid.*, t. II, p. 72, fig. 73.

(5) HOERNES, *Praehist. Formenlehre*, I, fig. 40.



remplies d'étain qui a été recueilli à Châtillon (fig. 239) (1). On en rapprochera aussi un vase à ornements imprimés en creux qui a été trouvé à Villanova (fig. 261) (2). Une figurine en bronze, représentant un personnage viril dont les bras retombent symétriquement le long du corps, a été exhumée d'un fond de cabane à Bologne (fig. 262) (3); c'est un des rares exemples de ces statuette incontestablement très anciennes, et non pas seulement grossières, dont on a trouvé aussi un exemplaire en Champagne, l'*amulette phallique* de Saint-Jean-sur-Tourbe (fig. 263) (4). Certaines figurines plates en bronze,

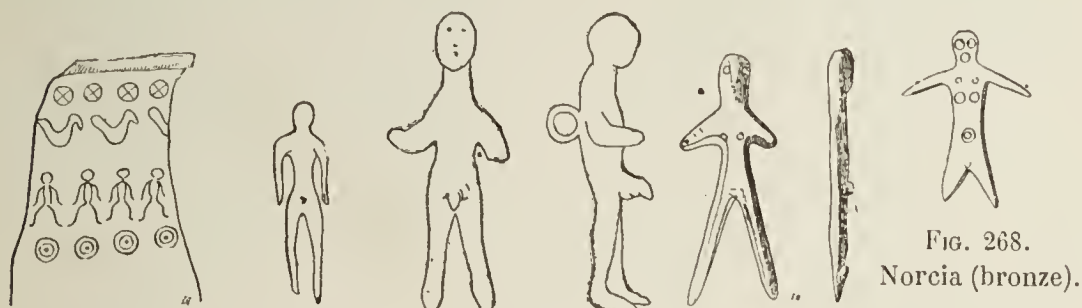


FIG. 261. Villanova (bronze). FIG. 262. Bologne (br.). FIG. 263. Champagne (br.). FIG. 264. Todi (bronze).

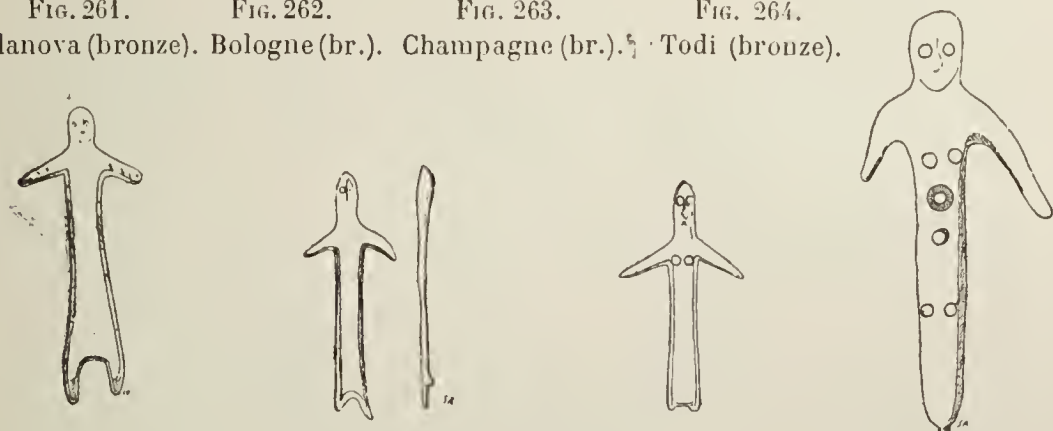


FIG. 265. Todi (bronze). FIG. 266. Todi (bronze). FIG. 267. Todi (bronze). FIG. 269. — France centrale (bronze).

analogues à celles que nous avons déjà signalées (fig. 231) (5), se rapprochent des précédentes par le mouvement attribué aux bras : telles sont celles de Lodi, de Todi (fig. 264, 265, 266, 267) (6), du Viminal

(1) A. DES MÉLOIZES, *Un cimetière gaulois à épées de bronze*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, t. XVII (1890), pl. III, 6.

(2) *Antiqua*, 1890, pl. XII, 13.

(3) ZANNONI, *Arcaici Abitazioni*, pl. XVI, n° 79.

(4) *Congrès de Paris*, 1889, p. 315. La statuette a 0<sup>m</sup>,045 de haut.

(5) *Antiqua*, 1890, pl. XI, 4.

(6) *Ibid.*, 1892, pl. XIII, p. 26 (collection Ancona, puis Forrer). Ces figurines ont été trouvées ensemble dans une sorte de dépôt; elles n'ont pas été coulées, mais découpées dans des plaques de métal.

à Rome (1), de Norcia (fig. 268) (2); on en connaît une qui provient d'une trouvaille faite, dit-on, dans le centre de la France (fig. 269) (3), mais dont l'origine italienne est bien probable. Signalons encore,

comme rentrant dans le même type, les cinq figurines plates suspendues par des anneaux à un objet en bronze découvert à Suessula (fig. 270) (4) et la singulière statuette hongroise (fig. 271) (5), remarquable aussi par la grandeur exagérée des mains.

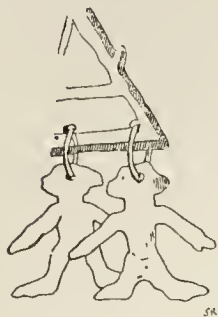


FIG. 270.  
Suessula (bronze).

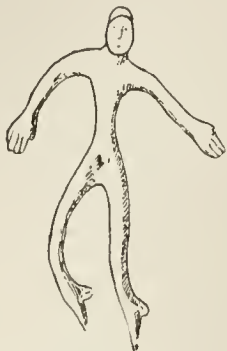


FIG. 271.

On serait tenté de considérer comme celtique un type particulièrement disgracieux, où les

bras s'écartent symétriquement du corps et s'en rapprochent en-



FIG. 272.  
Lunckhofen (bronze).



FIG. 273.



FIG. 274.  
Sigmaringen (bronze).



FIG. 275.  
Fehmarn (bronze).

suite, de manière à suggérer l'idée d'une anse de panier. Cette attitude est celle d'une célèbre statuette de bronze, une des pre-

(1) En 1876, on découvrit sur le Viminal un vase cylindrique en argile contenant vingt figurines en cuivre du même type (*Bull. dell' Instit.*, 1878, p. 11-13); elles n'étaient pas coulées, mais travaillées au marteau et retouchées à la lime. M. Helbig a remarqué (*Notizie degli Scavi*, avril 1888) que deux figurines de cette trouvaille portaient le béret circulaire qu'il assimile au *pileus* italique. Le même savant a publié au même endroit une figurine très primitive trouvée sur l'Esquilin, taillée en galette dans une lame de métal; c'est la même technique que celle des bronzes les plus anciens d'Olympie.

(2) *Notizie degli Scavi*, 1878, pl. I, 4.

(3) *Antiqua*, 1890, pl. XIV, n° 6.

(4) *Notizie degli Scavi*, 1878, pl. VI, 1.

(5) *Congrès de Pesth*, t. II, pl. LXIX, 3.

mières œuvres de l'art européen primitif qui aient été signalées comme telles, la figurine virile découverte à Lunckhofen en Argovie (fig. 272, 273). L'amulette en question (cf. fig. 263) a été recueillie en 1878 avec une autre analogue, représentant une femme nue, dans un tumulus contenant deux squelettes féminins et une quantité d'ornements, entre autres deux bracelets d'argent, de belles fibules *en arbalète* tant en argent qu'en bronze et deux petits pieds en bronze avec anneaux de suspension. On peut attribuer ces objets au début de la période de La Tène (1). Le même geste reparaît dans une statuette virile nue découverte près de Sigmaringen (fig. 274) (2) et dans une autre de Fehmarn dans la Marche (fig. 275) (3). En Italie, je ne trouve guère à citer qu'une statuette du terrain Baratela près d'Este (4), de style analogue à celles de Lodi, de Todi et de Norcia.

## XX

Les bras étendus sont cassants; les bras collés au corps sont indistincts. L'art primitif a de bonne heure imaginé une attitude intermédiaire qui s'est perpétuée, comme nous le verrons, dans l'art classique : c'est celle où les deux bras s'écartent du corps en s'arrondissant et reviennent s'appuyer sur la taille, formant ainsi, de part et d'autre, comme un œillet.

A ce type se rattache une figurine de bronze, non moins connue que celle de Lunckhofen, qui a été découverte à Domèvre-en-Haye (Lorraine). C'est un petit bonhomme dont le phallus proéminent est placé trop haut, presque à la hauteur du nombril; à son cou est passé un fil de bronze, espèce de torques; des restes d'oxyde de fer donnent à penser que la statuette était suspendue au moyen d'un fil de ce métal (fig. 276) (5). « Cette figurine, trouvée dans la sépulture de Domèvre, où elle reposait sur la poitrine du squelette, est la repré-

(1) KELLER, *Archaeologia*, t. XLVII, p. 132; *Revue archéol.*, 1879, II, pl. XIX, p. 52; *Congrès de Paris*, 1889, p. 317; CHANTRE, *Caucase*, t. II, fig. 151; *Antiqua*, 1887, p. 75, pl. XIII, fig. 6.

(2) *Antiqua*, 1887, pl. XIII.

(3) *Verh. Berl. Gesellschaft*, t. XXI, p. 52; cf. *ibid.*, t. XII, p. 139; t. XX, p. 593.

(4) *Notizie degli Scavi*, 1888, pl. XI, 8.

(5) BLEICHER et BARTHÉLEMY, *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, juillet 1886; *Revue d'anthropologie*, 1887, p. 345; *Association française*, 1886, p. 181; *La Lorraine avant l'histoire*, pl. XXX, fig. 9, p. 154, 185; J. DE BAYE, *Congrès de Paris*, 1889, p. 316.

sensation humaine en bronze la plus ancienne qui ait été découverte en France (1). » La sépulture était à inhumation; on y recueillit une fibule du type de La Tène, avec arc en S et bouton à la queue, ainsi que des bracelets à godrons, comme on en trouve souvent en Champagne. On remarquera le caractère phallique de la statuette, que nous avons déjà constaté dans les figures 263 et 272.

Le Musée de Dantzig possède une figurine analogue, trouvée près de Thorn, sur le bord de la Vistule (fig. 277). On en connaît aussi de Poméranie (fig. 278) (2) et du Caucase (fig. 279), où ce type est particulièrement fréquent à Retlo (3). Il paraît dans l'art hellénique le plus ancien, comme en témoigne une statuette de bronze

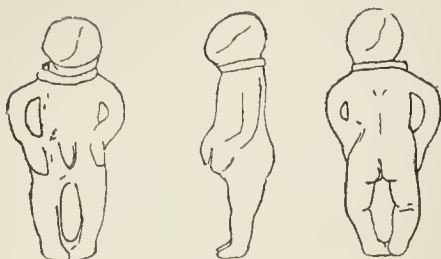


FIG. 276. — Domèvre (bronze).



FIG. 277.  
Thorn (bronze).



FIG. 279.  
Caucase (bronze).

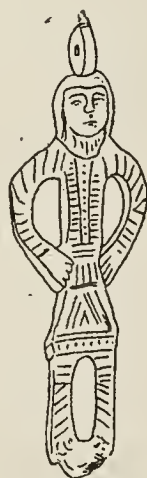


FIG. 280.  
Perm (bronze).

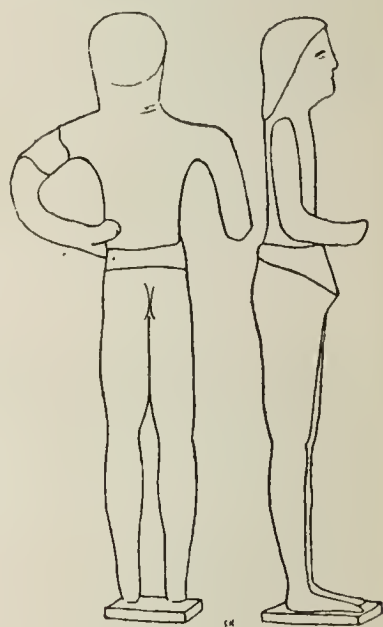


FIG. 278.  
Poméranie (bronze).

découverte en Crète dans l'autre de Psychros (4). Enfin, l'art barbare dit *finno-ougrien* a fourni des figurines entièrement vêtues qui affectent la même attitude (fig. 280) (5).

Nous pouvons citer deux exemples de statuette analogues où le haut du corps est seul représenté. Le premier est une curieuse terre cuite découverte en 1875 dans un champ à Poliez-le-Grand près d'Echallens (canton de Vaud), que l'on peut attribuer à l'époque de

(1) *La Lorraine avant l'histoire*, p. 151.

(2) *Antiqua*, 1888, pl. XII, 1.

(3) *Revue archéol.*, 1885, I, pl. III, p. 39.

(4) *Museo Italiano*, t. II, pl. XIII, 1.

(5) ASPELIN, *Antiquités, Fer*, p. 135, n° 570.

La Tène (fig. 281) (1); le second est un petit bronze de Hallstatt (fig. 282) (2).

La nécropole de Torre Mordillo près de Sybaris, dans l'Italie méridionale, a donné deux exemplaires d'un groupe composé de deux adolescents juxtaposés; les bras libres s'écartent du corps et viennent s'appuyer sur les hanches (fig. 283) (3).

Le motif des bras *en anse de panier* se retrouve dans quelques statuette féminines bien intéressantes, parce qu'elles présentent des analogies que l'on est tenté de ne pas attribuer au hasard. La première est un bronze de Klein-Zastrow près de Greifswald en Poméranie (haut. 0<sup>m</sup>,135), représentant une femme nue dont les organes sexuels sont très apparents (fig. 284) (4); elle rappelle, tant par le travail que par la rudesse du motif, une statuette trouvée à Fœroé

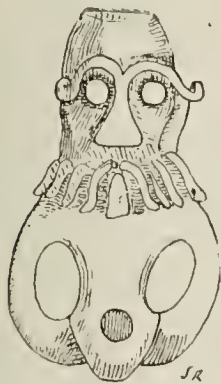


FIG. 281.  
Poliez (terre cuite).



FIG. 282.  
Hallstatt (bronze).



FIG. 283.  
Sybaris (bronze).

au sud-est de Vordingborg (Danemark), qu'Engelhardt attribuait à l'âge du bronze à cause des colliers qu'elle porte au cou (fig. 285) (5). Il est impossible de ne pas reconnaître le même art, ou plutôt la même absence d'art, dans une figurine en terre cuite découverte, assure-t-on, à Hissarlik, qui a été communiquée à M. Forrer par M. Kallenberg de Lindau (fig. 286) (6). C'est la même tradition que dans les statuette en marbre de femmes nues que l'on a recueillies en grand nombre dans les îles de l'Archipel et dans certaines idoles primitives en terre cuite de l'île de Chypre (fig. 287) (7), type qui

(1) *Antiqua*, 1884, p. 46.

(2) SACKEN, *Hallstatt*, pl. XVIII, 34.

(3) *Notizie degli Scavi*, 1888, pl. XV, 22.

(4) *Archiv für Anthrop.*, t. XXI, p. 68, fig. 65; *Antiqua*, 1883, p. 23, pl. VI, 7.

(5) *Aarbøger*, 1871, pl. IX, 3; *Mém. Soc. des Antiq. du Nord*, 1872, p. 70; *Antiqua*, 1888, p. 23, pl. VI, 8.

(6) *Antiqua*, 1889, pl. XI, 2.

(7) Nécropole d'Alambra (PÉROT et CHÉPIEZ. t. III, fig. 375).

subsista longtemps dans l'île, témoin les figures de femmes qui décorent le sarcophage d'Amathonte (1).

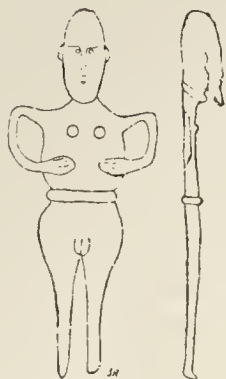


FIG. 284.  
Klein-Zastrow (bronze).



FIG. 235.  
Danemark (bronze).

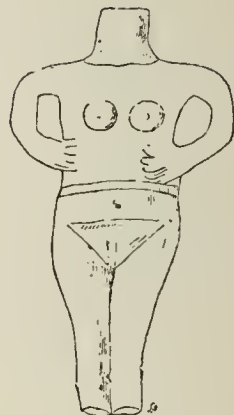


FIG. 286.  
Troie (terre cuite).



FIG. 287. — Chypre riles sur lesquelles on n'a pas encore appelé (terre cuite).

Nous aurons à revenir plus loin sur cette série de statuette, mais nous voulons d'abord dire quelques mots de celles où les deux bras affectent la forme d'un S, l'un étant replié vers la taille, l'autre relevé vers la tête. Je puis citer comme exemples une terre cuite de la nécropole d'Alambra à Chypre, représentant une femme dont le bras gauche tient un enfant (2), une terre cuite qui ornait le pourtour d'une urne de Gemeinlebarn (fig. 288) (3), un bronze archaïque de Crète (4) et surtout un personnage debout sur le couvercle d'une ciste en bronze découverte dans la Basilicate (fig. 289) (5). Kemble a déjà fait observer que l'objet sur lequel se tient ce personnage ressemble singulièrement aux images conventionnelles de vaisseaux scandinaves telles qu'on les voit sur les gravures rupestres de la Suède.

Non moins étrange est une série de figurines vi-

(1) PERROT et CHAPIEZ, t. III, fig. 417.

(2) *Ibid.*, fig. 376.

(3) SZOMBATHY, *Mittheil. der praehist. Comm.*, pl. II, 1.

(4) *Museo Italiano*, t. II, pl. XIV, 5.

(5) GERHARD, *Etruskische Spiegel*, t. I, pl. XVII; *Archaeologia*, t. XXXVI, pl. XXVII, p. 339.

un bras étendu ou relevé vers la tête, tandis que l'autre bras abaissé *pudendum prendit*. Un spécimen, dont la haute anti-



FIG. 288.— Gemeinlebarn (terre cuite). FIG. 289. — Basilicate (bronze).

quité est indubitable, a été recueilli dans la fonderie de Bologne (fig. 290)(1). Les archéologues même les plus hostiles aux idées que nous exposons ne compareront pas sans étonnement cette figurine

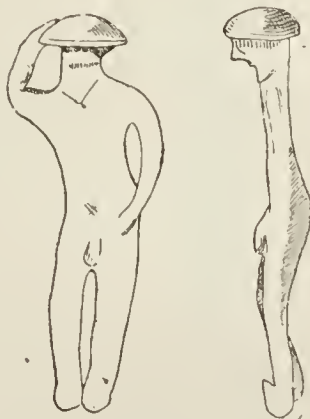
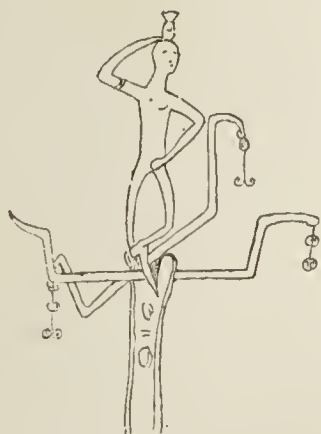


FIG. 290. Bologne (bronze). FIG. 292. — Vetulonia (bronze). FIG. 293. — Mayence (bronze).

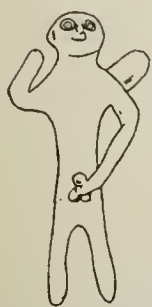


FIG. 291. Hongrie (bronze).

FIG. 294. — Vallée de la Saône (bronze).

à celle qui a été découverte dans le dépôt de Maria Család en Hongrie (fig. 291)(2). Leur surprise augmentera quand ils retrouveront le même motif à Vetulonia, où il forme le couronnement d'un can-

(1) Haut, 0<sup>m</sup>,06 (CHANTRE, *Caucase*, t. II, p. 72, fig. 72; ZANNONI, *La fonderia*, pl. XLIV a, n°2440; *Revue archéol.*, 1877, II, p. 61).

(2) *Congrès de Pesth*, t. II, pl. 69, 1 a.

délabré de très ancien style (fig. 292) (1), et dans une statuette en bronze des environs de Mayence (fig. 293) (2). Cette dernière figurine rappelle, d'une part, celle qui paraît conduire un traîneau, dans un groupe en bronze archaïque du Musée de Saint-Germain (n° 8547), découvert, dit-on, sur les bords de la Saône (fig. 294) (3) et, de l'autre, un petit cavalier recueilli dans les couches les plus profondes d'Olympie (fig. 295) (4). On peut encore citer, en les rapprochant des statuettes de Bologne et de Maria Család, deux figurines viriles de Gurina, d'époque hallstattienne (fig. 296, 297) (5), une statuette en bois découverte en 1856 dans la tourbe près de Menchecourt (fig. 298) (6) et une figurine de bronze trouvée en Étrurie (fig. 299) (7), dont le type présente aussi une lointaine analogie avec celui d'Horus (8).



FIG. 295.  
Olympie (bronze).



FIG. 296.  
Gurina (bronze).



FIG. 297.



FIG. 299.  
Étrurie  
(bronze).

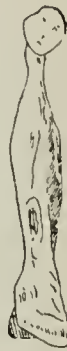


FIG. 298.— Tourbières  
de la Somme (bois).

Ce serait, je crois, se tromper bien lourdement que de reconnaître une intention comique ou obscène dans les objets dont il vient d'être question; il y aurait plus de naïveté encore à les considérer comme des statuettes *pudivques*, parce que leur geste ressemble, *mutatis*

(1) FALCHI, *Vetulonia*, pl. XV, 5.

(2) *Antiqua*, 1890, pl. XIV, 3.

(3) La provenance indiquée est celle qu'admettait Oppermann, le premier possesseur de cet objet. Undset, qui l'a publié (*Zeitschrift für Ethnol.*, t. XXII, p. 55), a voulu qu'il fût italien. L'archéologue scandinave a très justement observé que ce n'était pas un traîneau, mais simplement la partie supérieure d'un petit chariot comme on en connaît de l'Italie méridionale (*Mus. Borb.*, t. XV, pl. XLIX). La saillie antérieure est la *stylisation* d'un bec d'oiseau; le petit objet qu'elle porte à l'arrière est un oiseau.

(4) *Olympia, Bronzen*, t. IV, pl. XVI, n° 258.

(5) *Matériaux*, t. XX, p. 242, fig. 154, 153.

(6) BOUCHER DE PERTHES, *Antiquités celtiques*, t. II, p. 324 et pl. XXI-XXIII. Boucher dit avoir recueilli ces figures lui-même (p. 328).

(7) GERHARD, *Etruskische Spiegel*, t. I, pl. XVIII, n° 6.

(8) HEUZEY, *Catalogue des figurines du Louvre*, p. 8-9.



*mutandis*, à celui de la Vénus de Médicis. En réalité, nous avons là un de ces gestes sans signification précise dont il a été question plus haut, un de ces expédients d'un art malhabile et rustique pour résoudre le « problème des bras ». Mais cette explication a son importance ; elle va nous mettre sur la voie d'une interprétation rationnelle pour tout un groupe de figures qui ont singulièrement égaré les archéologues.

(*A suivre.*)

---

# MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

---

ARCELIN (A.). *Quelques problèmes relatifs à l'antiquité préhistorique* (Extrait du *Compte rendu du troisième Congrès scientifique international des catholiques*), 21 p., in-8°, Bruxelles, 1893).

L'auteur s'est proposé d'étudier les variations réciproques qu'ont subies pendant les temps préhistoriques les trois éléments de classification : industrie, faune, niveau stratigraphique, en limitant son travail au territoire de la France et à quelques pays limitrophes. Il trouve ainsi l'occasion d'exposer — sans références bibliographiques — les travaux les plus importants publiés dans ces dernières années sur les recherches préhistoriques. Un pareil résumé se prête mal à l'analyse. Je me contenterai d'appeler l'attention sur quelques passages.

L'auteur parle (p. 6) de la terrasse à *Elephas antiquus* des vallées du Rhône et de la Saône, comme se tenant environ à 15 mètres au-dessus de l'étiage. La présence de l'*Elephas antiquus* dans une terrasse de la vallée du Rhône n'avait pas été signalée, je crois, jusqu'à ce jour. Si M. Arcelin a recueilli des restes de ce Proboscidiien dans la terrasse de 15 mètres il a fait une découverte qui mériterait plus qu'une simple mention.

Plus loin (p. 7) nous lisons : « C'est donc à tort que les archéologues ont pris l'habitude de désigner les gisements paléolithiques interglaciaires à Éléphant antique sous le nom de Quaternaire inférieur. Ils représentent au plus le Quaternaire moyen des géologues et même la fin du Quaternaire moyen, si l'on en juge par la rareté relative de ces gisements et par leur position au fond des vallées. » Ce reproche est inattendu, car un grand nombre de géologues faisant de la faune à *Elephas primigenius* la caractéristique paléontologique du Quaternaire inférieur sont par suite très éloignés de considérer la faune plus ancienne de l'*Elephas antiquus* comme caractérisant le Quaternaire moyen. Les géologues qui professent cette dernière opinion sont au contraire très rares et il eût été bon de les citer à titre d'exception. D'ailleurs ce n'est là qu'affaire de mots et question d'accolade. Ce qui est plus grave, c'est de voir dans la position de certains gisements au fond des vallées une preuve contre leur antiquité. Nous avons aujourd'hui toutes sortes de raisons de penser que ces dispositions topographiques peuvent varier d'une région à l'autre et n'ont par suite, considérées isolément, aucune valeur stratigraphique ou chronologique.

Ces passages et quelques autres, également susceptibles d'être discutés, n'enlèvent pas au travail de M. Arcelin sa valeur critique. On ne peut qu'être de son avis quand il fait le procès de l'emploi exclusif des méthodes archéologiques ou paléontologiques en matière de chronologie préhistorique et quand il déclare que la stratigraphie doit avoir le dernier mot. C'est là une opinion qui a toujours été défendue dans cette Revue et que nous sommes heureux de voir partagée par un homme aussi expérimenté et aussi érudit que M. Arcelin.

M. BOULE.

PERRIER DU CARNE. **L'arrondissement de Mantes aux temps préhistoriques**, broch. in-8° de 138 pages avec 35 fig. et une carte. Mantes, 1894.

La première partie de ce travail est un exposé élémentaire, un résumé succinct des notions indispensables pour l'étude des temps préhistoriques.

La seconde comprend l'étude de ces mêmes temps préhistoriques dans l'arrondissement de Mantes. L'auteur décrit les alluvions quaternaires de la Seine et les limons où l'on trouve des silex paléolithiques du type ancien. On n'a jamais signalé de vestiges de l'époque du Renne dans l'arrondissement de Mantes. L'homme de la pierre polie et du bronze a laissé au contraire des traces nombreuses. Suit un tableau, dressé par commune, des monuments et des découvertes préhistoriques. La commune d'Épône, où se trouvent le *dolmen de la Justice* et le *dolmen du Trou-aux-Anglais*, est particulièrement riche en vestiges de divers âges.

Ce catalogue, fort bien fait, accompagné de figures, est suivi d'une note sur les *limons de ruissellement de Rosny et de Rolleboise*, qui renferment des silex taillés, et de la description du gisement chelléen de la ballastière de Flins-les-Mureaux (Seine-et-Oise).

M. B.

LADRIÈRE (J.). **Le terrain quaternaire de la vallée de l'Eure aux environs de Chartres** (Extr. des *Annales de la Soc. géologique du Nord*, t. XXII, p. 163, 1894).

M. G. de Mortillet (1) a signalé sur la commune de Luisant, aux environs de Chartres, une sablière où l'alluvion exploitée se trouve surmontée par de la terre à briques. Les dépôts caillouteux renferment des silex taillés dits *coups de poing*, tandis que la formation supérieure présenterait des éclats du type dit de Levallois. Il y aurait donc ici superposition de deux industries.

M. Ladrière a tenu à visiter cette carrière. Il y a retrouvé les trois assises qu'il a si bien décrites dans tout le Nord de la France et qui offrent ici les mêmes caractères que partout ailleurs. On n'a pas rencontré d'ossements fossiles à Luisant. Quant aux silex taillés, M. Ladrière déclare

(1) Cf. *L'Anthropologie*, t. V (1894), p. 202.

qu'il ose à peine toucher à cette question, étant données les discussions auxquelles elle donne lieu journellement à la Société d'anthropologie. D'ailleurs il n'a pu recueillir lui-même aucun objet. Mais d'après les renseignements fournis par le propriétaire et les ouvriers, les gros instruments proviendraient uniquement de la ballastière, tandis que les silex moustériens et les éclats Levallois ne se rencontreraient que dans le gravier supérieur et les limons.

M. B.

TOURNIER (Abbé) et GUILLON (CHARLES). **Les hommes préhistoriques dans l'Ain**, broch. in-8° de 104 pages, avec 7 pl. Bourg, 1895.

Voici une œuvre excellente, digne des éloges les plus vifs. En l'écrivant, les auteurs ont montré une fois de plus combien, dans les sciences naturelles, il est possible de faire de bons travaux, en dehors des grands centres scientifiques, à la condition toutefois de savoir observer et raisonner.

La plus grande partie du mémoire est consacrée à la description d'une grotte préhistorique située dans le département de l'Ain, près du village de Rossillon, non loin du moulin des Hoteaux. MM Tournier et Guillon ont fouillé le sol de l'abri sous roche qui se trouve à l'entrée de la grotte. Les résultats de leurs recherches méritent d'être analysés avec soin.

Une tranchée creusée au centre de l'abri a permis de relever la coupe suivante :

A. — Terre jaunâtre stérile. . . . .	0 <sup>m</sup> ,76
1 <sup>er</sup> foyer. . . . .	0 <sup>m</sup> ,07
B. — Terre jaunâtre . . . . .	0 <sup>m</sup> ,40
2 <sup>e</sup> foyer. . . . .	0 <sup>m</sup> ,05
C. — Terre lavée sableuse . . . . .	0 <sup>m</sup> ,05
3 <sup>e</sup> foyer. . . . .	0 <sup>m</sup> ,04
D. — Terre lavée sableuse . . . . .	0 <sup>m</sup> ,15
4 <sup>e</sup> foyer. . . . .	0 <sup>m</sup> ,10
E. — Terre lavée sableuse . . . . .	0 <sup>m</sup> ,35
5 <sup>e</sup> foyer. . . . .	0 <sup>m</sup> ,05
F. — Terre boueuse argileuse. . . . .	0 <sup>m</sup> ,18
6 <sup>e</sup> foyer. . . . .	0 <sup>m</sup> ,10
G. — Terre jaunâtre argileuse et cailloutense . . . . .	0 <sup>m</sup> ,35
	TOTAL . . . . .
	2 <sup>m</sup> ,35

Roche vive.

Tandis que les couches A et B sont des produits d'altération sur place et de ruissellement, les couches C, D, E témoignent d'une action aqueuse plus intense, de véritables inondations. La couche G est constituée par une terre jaunâtre argileuse emballant des cailloux roulés parmi lesquels s'observent des éléments alpins qui n'ont pu être apportés dans la région que par le grand glacier du Rhône. L'homme n'a donc habité la grotte qu'après le retrait des glaciers quaternaires.

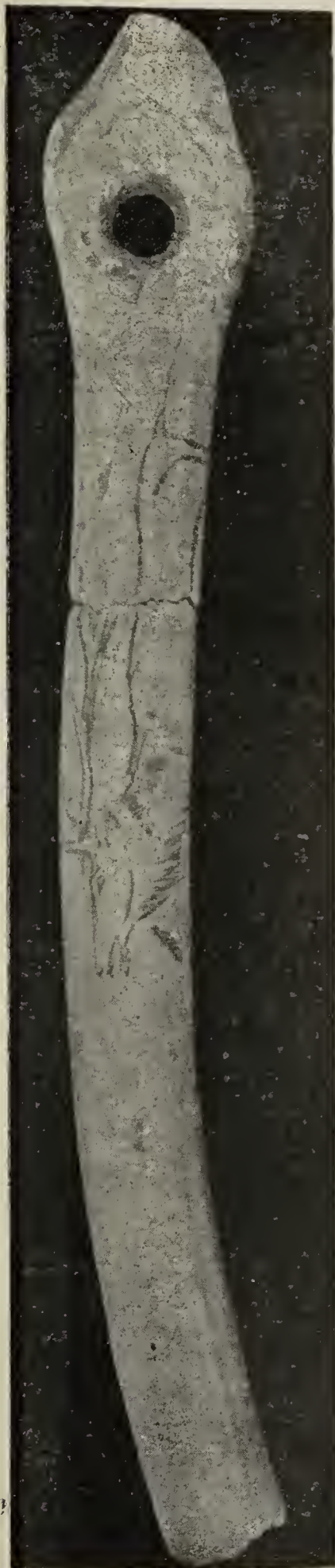


FIG. 1.

Les foyers s'étendant sur une surface de plus de 60 mètres carrés ont livré de nombreux objets. Les ossements qu'ont trouvés MM. Tournier et Guillon m'ont été communiqués et j'ai pu déterminer les espèces suivantes : *Cervus tarandus*, *Capra ibex*, *Cervus elaphus*, *Sus scrofa ferus*, *Arctomys marmotta*, *Castor fiber*, *Lepus timidus*, *Cervus alces*, *Hyæna spelæa*, *Meles taxus*, petits Carnassiers. Cette énumération est faite d'après le degré de fréquence en commençant par le Renne qui est l'espèce la plus abondante (1). Il y avait aussi des ossements d'Oiseaux qui ont été déterminés par M. Milne Edwards : *Tetrao tetrax*, *Tetrao albus*, *Corvus pica*, *Stryx athene*.

Avec ces ossements, gisaient, comme dans tous les gisements analogues, de nombreux objets travaillés. Les silex, lames, grattoirs, racloirs, pointes, perceurs, burins reproduisent les formes classiques. Des objets de parure, coquilles (*Pecten violaceus*) et dents percées, des poinçons en os, des aiguilles, des os gravés complètent les similitudes.

Parmi les os gravés, il faut signaler un *bâton de commandement* en bois de Renne, orné d'une belle gravure de Cervidé et muni d'un trou. Cette pièce mesure 24 centimètres de longueur. Nous reproduisons ici la figure qu'en ont donnée les auteurs d'après une photographie.

Un autre fait des plus intéressants est la présence d'une sépulture dans le foyer le plus ancien, le sixième de la série. Les détails minutieux et circonstanciés fournis par les auteurs, la façon

(1) Le Renne est plus abondant dans les foyers inférieurs; dans les foyers supérieurs, le Cerf élaphe a laissé des débris plus nombreux que dans les couches sous-jacentes.

tout à fait scientifique dont les fouilles ont été faites ne permettent pas de douter de l'authenticité et de l'antiquité de cette sépulture *nettement paléolithique*. Les explorateurs ont constaté et fait constater par une délégation de la Société d'histoire naturelle d'Autun qu'il n'y avait pas traces de remaniements au-dessus du squelette humain et que les lignes noires des foyers se continuaient partout sans interruption. L'exhumation du squelette (dont nous donnons ici la figure communiquée gracieusement par les auteurs) fut faite en présence de plusieurs témoins. Le squelette était étendu sur le dos, orienté du nord au sud ; les os avaient leurs connexions normales, sauf que le fémur droit était placé à gauche et *vice versa*. Les ossements étaient enveloppés d'ocre rouge. Ces deux derniers faits viennent à l'appui des théories présentées par M. Cartailhac sur le mode de sépulture à deux degrés. Il est



FIG. 2.

évident que le corps avait dû être décharné avant l'inhumation. Le mobilier accompagnant la sépulture se composait : d'une dent de Cerf percée d'un trou de suspension, placée à gauche et à côté de la tête, de silex taillés et d'un bâton de commandement percé d'un trou, n'offrant pas de dessins.

On remarquera la grande ressemblance de cette sépulture de l'époque du Renne avec plusieurs autres de la même époque et notamment avec celles des Baoussé-Roussé, dont l'âge a été si discuté.

Le crâne du squelette a donné à la planchette ostéométrique les chiffres suivants :

Diamètre antero-postérieur . . . . .	181 millimètres.
Diamètre transversal. . . . .	140 millimètres.
Indice céphalique . . . . .	77,34.

Il appartient donc aux sous-dolichocéphales de Broca ou mésaticéphales. Il ne porte aucun signe d'infériorité; les arcades sourcilières ne sont point saillantes et ne rappellent en aucune façon le crâne de Néanderthal. Le squelette a appartenu à un jeune homme de 16 à 18 ans; les mensurations des os longs accusent une taille d'environ 1<sup>m</sup>,35.

Le mémoire de MM. Guillon et Tournier se continue par une dissertation sur l'erratique glaciaire des Hoteaux. Le glacier du Rhône avait quitté définitivement le Bugey, il avait disparu depuis quelque temps derrière le massif du Colombier, lorsque les chasseurs de Rennes arrivèrent pour la première fois dans la grotte des Hoteaux.

L'ouvrage se termine par la description sommaire de plusieurs autres grottes de la région (de Glandieu, de la Bonne-Femme, également de l'époque du Renne) et par des conclusions où se retrouvent les qualités de rédaction et la méthode scientifique dont témoigne l'ensemble du mémoire.

M. B.

FORTIN (R.). Sur un gisement d'ossements de Mammifères de l'époque pléistocène découvert à Orval (Manche) (Extr. du *Bull. de la Soc. géologique de Normandie*, t. XV).

Il s'agit de limons remplissant des poches creusées dans le calcaire carbonifère et renfermant des débris osseux de *Hyæna spelæa*, *Elephas primigenius*, *Rhinoceros tichorhinus*, *Equus caballus*, *Cervus elaphus* et *Bison priscus*. La plupart de ces objets sont figurés en trois planches phototypiques.

M. B.

COURIL (L.). Stations paléolithiques de Saint-Julien-de-la-Liègue (Eure) (Extr. de la *Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris*, 1894).

Ces stations se trouvent à la limite des communes de Saint-Julien-de

la-Liègue, de Saint-Aubin, de la Croix-Saint-Leufroy et d'Ecardenville, dans l'arrondissement de Louviers. Elles mesurent environ 300 à 400 mètres d'étendue.

L'auteur y a récolté un grand nombre de silex taillés de dimensions et de formes diverses, les uns travaillés sur deux faces, d'autres sur une seule. Il y a aussi des grattoirs et des racloirs. La plupart de ces objets sont remarquables par leur petitesse. L'absence de documents paléontologiques ne permet pas de dater ces gisements que M. Coutil compare toutefois à celui de Saint-Acheul.

M. B.

EMIL BEYER. *Zur Verbreitung der Tierformen der arktischen Region in Europa während der Diluvialzeit* (Extension de la faune des régions arctiques en Europe à l'époque diluvienne).

La dissertation inaugurale de M. Beyer a pour but de montrer l'extension géographique de la faune arctique de Mammifères, à l'époque pléistocène.

Brandt et d'autres auteurs avaient déjà étudié cette question pour le Renne; Nehring s'était occupé des petits Rongeurs. M. Beyer considère toutes les espèces arctiques : Renne, Bœuf musqué, Renard bleu, Lemming (*Myodes torquatus*, *M. obensis* et *var.*), Lièvre changeant, Ours, et même des espèces subarctiques comme le Glouton.

D'importantes recherches bibliographiques ont permis à cet auteur de dresser, pour chacune des espèces citées, la liste aussi complète que possible des gisements connus dans les diverses régions d'Europe. Ces listes sont suivies de courtes notes qui les résument et font connaître la répartition de chaque espèce.

Une carte intéressante permet de saisir les conclusions de cette partie du travail de M. Beyer; elle montre la limite méridionale de l'extension ancienne des animaux arctiques précités, dans toute l'Europe.

Il est à remarquer que les courbes limitatives forment un faisceau serré, si l'on fait abstraction des courbes correspondant au Glouton et au Lièvre changeant, mais elles ne sont pas parallèles entre elles.

M. Beyer examine ensuite si, de l'ensemble de ces données géographiques, on peut tirer une conclusion en rapport avec l'existence d'une période interglaciaire.

La conclusion de M. Beyer paraît être que, si en des points déterminés, la distinction d'une succession de faunes (faune des toundras, faune des steppes, faune forestière) est bien justifiée, il n'en est pas moins vrai que, en prenant l'expression de période glaciaire dans son sens le plus large, l'extension des glaces vers le sud dans l'Europe entière a entraîné la migration de la faune arctique dans son ensemble, sans que cette faune ait subi, pendant toute la période, des modifications notables, dans l'état actuel de nos connaissances.



Tout essai de chronologie générale de la faune arctique serait prématuré. Ce n'est pas l'étude de la période glaciaire qui éclaircira l'histoire de la faune arctique : cette faune propre aux régions glacées date de plus loin.

ARMAND THEVENIN.

WORTHINGTON G. SMITH. *Man — The Primeval Savage — His haunts and relics from the hill-tops of Bedfordshire to Blackwal.* (L'Homme sauvage primitif, d'après les stations et les reliques des plateaux du Bedfordshire à Blackwall), vol. in-8° de 349 p. avec 242 fig., Londres, Stanford, 1894. :

Ce livre n'est pas un traité général comme le titre semble l'indiquer. C'est une monographie très bien écrite, admirablement illustrée, d'un certain nombre de stations paléolithiques des environs de Londres. Après une introduction élémentaire sur la paléontologie humaine destinée à faciliter la lecture de l'ouvrage à tout le monde, l'auteur nous fait le tableau physique et moral de l'homme primitif tel qu'il le conçoit. Ce tableau n'est pas flatté. Il entre ensuite dans la description du gisement paléolithique qui fait le sujet principal du livre : la station de Caddington près Dunstable, au sommet d'une colline située vers la limite de l'Hertfordshire et du Bedfordshire, à 30 milles au nord de Londres. La colline, de nature crayeuse, est couronnée par de la terre à briques et du gravier. Le sol de la station paléolithique se trouve au milieu de la terre à briques à une profondeur variable pouvant atteindre 4 mètres. Ce sol montre d'anciennes crevasses produites par l'action de la chaleur solaire. Sur certains points des amoncellements artificiels de blocs de silex représentent des provisions de la matière première employée par les hommes paléolithiques. Autour de ces amoncellements les silex taillés gisent par milliers.

La topographie et la disposition des couches indiquent la présence d'un ancien lac dont les bords étaient fréquentés par les hommes de l'époque quaternaire et qui a été comblé depuis par des sédiments. Toutes ces formations, y compris le sol paléolithique, sont plus récentes que les terrains glaciaires ou *boulder-clay* qui se voient sur plusieurs points dans le voisinage de Caddington. En dehors du sol paléolithique des instruments de pierre se rencontrent dans les couches qui surmontent cet ancien sol parce que la contrée fut habitée par l'homme pendant toute la durée de ces dépôts. Tous ces instruments doivent d'ailleurs se rapporter à une même époque, sauf peut-être certaines formes avec patine jaune (*ochreous*) qui se trouvent dans les couches superficielles.

M. Smith décrit longuement les silex taillés recueillis sur l'ancien sol paléolithique. Il a dessiné lui-même, d'une façon très remarquable, un grand nombre de types qui reproduisent tout à fait ceux de nos gisements du nord de la France : pierres taillées sur les deux faces ou sur une seule, et présentant les plus grandes variétés de formes ou de dimen-

sions. Le gisement de Caddington était un véritable atelier de fabrication, car M. Smith, avec beaucoup de temps et de patience, a pu au moyen d'éclats ou de pièces trouvées isolément reconstituer les blocs primitifs de silex d'où ces éclats et ces pièces avaient été détachés successivement. Le chapitre qui traite de ces reconstitutions est un des plus curieux du volume.

Viennent ensuite quelques détails sur un certain nombre d'autres gisements paléolithiques de la vallée de la Lea et du confluent de la Lea et de la Tamise, à Blackwall. A propos de ces gisements, M. Smith expose ses idées sur les divers modes de fabrication des silex taillés et sur la signification de diverses pièces. Il donne la liste des principaux fossiles quaternaires des environs de Londres. Le livre se termine par quelques considérations sur des trouvailles et des monuments néolithiques ou de l'âge des métaux. A signaler particulièrement les tumulus de Dunstable Downs avec squelettes entourés d'une sorte de guirlande d'Oursins de la craie (*Ananchytes*).

M. BOULE.

NADAILLAC (M<sup>is</sup> DE). **Les populations lacustres de l'Europe** (Extr. de la *Revue des questions scientifiques*, octobre 1894).

La lecture de ce mémoire est des plus attrayantes, comme tout ce qui sort de la plume de notre éminent collaborateur. C'est un résumé très documenté de ce que la science peut nous apprendre sur ces populations qui, à diverses époques et sur divers points de l'Europe, élevaient leurs demeures sur les lacs ou au milieu des marais. M. de Nadaillac s'attache surtout à démontrer que, loin d'être l'œuvre d'une race unique, les habitations lacustres répondent à un besoin plus général, besoin de protection et de défense. Nous voyons ce besoin se manifester dès les temps les plus reculés avec les premières palafittes suisses; puis viennent les stations lacustres de l'âge du bronze puis celles du fer. Les *crannogs* d'Irlande et d'Écosse ne remontent qu'à des temps relativement modernes. Quelques-uns datent seulement de la période historique. Celui du Loch Cannor, où Kinnord reçut le roi Jacques IV en 1506, fut seulement détruit en 1648 sur l'ordre de Cromwell.

M. B.

VIDAL (D. LLUIS MARIA). **Coves prehistòriques de la província de Lleydia** (Cavernes préhistoriques de la province de Lérida) (Ext. *Bull. Centre excursionista de Catalunya*, n° 13, 1894).

Ces cavernes se trouvent au nord de la province de Lérida, dans la sierra del Montsech, qui peut être considérée comme une dépendance du versant sud des Pyrénées. Elles sont creusées dans le calcaire crétacé. Dans plusieurs, les fouilles de l'auteur ont été infructueuses.

D'autres ont livré des objets divers. L'auteur les décrit successivement.

La grotte *del Tabaco* est spacieuse, ornée de belles stalactites. La chambre d'entrée a fourni des objets préhistoriques : des meules de pierres, des percuteurs, des morceaux d'oligiste, des silex taillés, des poinçons en os, des coquilles perforées, des morceaux de poterie, etc. Avec ces objets on a trouvé un morceau de pariétal humain, des ossements de Cerf, de Chèvre, de Bœuf ordinaire, de Chien et de Blaireau.

La *Cova de l'Aigua* n'a rien offert de remarquable au point de vue archéologique.

La *Cova negra de Trago de Noguera* est au contraire riche en débris de l'industrie humaine analogues à ceux de la grotte *del Tabaco*. Ces gisements sont néolithiques.

M. B.

VAYSSIÉ (GEORGES). Les monuments primitifs de Pantellaria (*La Nature*, 2 mai 1895).

M. Georges Vayssié a publié dans la *Nature* du 2 mars 1895 un intéressant article sur les monuments primitifs de l'île de Pantellaria, plus ou moins analogues aux *talayots* des Baléares, aux *nur-aghe* de la Sardaigne et qui portent dans le pays le nom de *sesi* (les pierres).

Ce sont des édifices massifs, peu élevés, en dômes, construits en lave, dont la figure ci-jointe, gracieusement communiquée par la *Nature*, donne une bonne idée. Le plus considérable mesure 19<sup>m</sup>,80 de diamètre à la base et 7<sup>m</sup>,15 de hauteur. Le monument se compose de six coupoles emboîtées l'une dans l'autre. Allant du centre à la périphérie, l'on trouve : 1° une simple agglomération de laves légères et de petit volume, réunies de façon à obtenir une masse résistante d'une épaisseur considérable (point de pilier) ; 2° un revêtement de laves lourdes et de grandes dimensions emboitant exactement la première assise mais sur une faible épaisseur ; 3° un remplissage de petites laves légères ; 4° un revêtement de laves lourdes ; 5° un remplissage ; 6° le revêtement extérieur formé de blocs atteignant parfois un demi-mètre cube. De plus la base est flanquée de deux revêtements supplémentaires séparés par deux couches de remplissage.

Une série d'entrées basses et d'accès difficile (onze dans le grand monument) s'ouvrent dans des corridors disposés en rayonnant de la périphérie vers le centre et qui débouchent dans une chambre très exigüe ne permettant pas à un homme de se tenir debout. On voit donc que les *sesi* se différaient des *talayots* et des *nur-aghe* par la forme, le mode de construction, la disposition des chambres, etc. Tandis que pour l'auteur, les *nur-aghe* auraient été des tours de défense, de véritables « burgs » et que les *talayots* restent des monuments énigmatiques aux yeux des personnes qui les ont le plus étudiés, comme M. Cartailhac, les *sesi* sont de véritables tombeaux. M. Vayssié a découvert, en effet, des squelettes humains, dans la terre argileuse des corridors inviolés. Les fouilles lui ont

livré de minuscules vases en terre semblables à des jouets d'enfant. L'auteur termine son article par quelques considérations hypothétiques sur les peuples constructeurs de ces curieux monuments.

M. B.



Vue d'un monument préhistorique de l'île Pantellaria. (D'après une photographie.)

L. NIEDERLE. *Bemerkungen zu einigen charakteristiken der altslawischen Graeber* (Notices sur le caractère particulier des sépultures des anciens Slaves) (Extr. des *Mitteilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, t. XXIV, Wien, 1894, avec 20 gravures dans le texte).

Dans une série de ses « Notices » M. L. Niederle a l'intention d'étudier

quelques questions concernant les particularités vraies ou imaginaires des sépultures des anciens Slaves. La première est consacrée aux anneaux temporaux. Après avoir reconnu parmi ces pièces d'ornements trois types principaux : *a*) non soudés, avec les bouts un peu affilés; *b*) avec un des bouts recourbé en crochet, et *c*) avec un bout recourbé deux fois en forme d'S, dont le premier se rencontre souvent, le deuxième plus rarement et le troisième le plus souvent, l'auteur nous parle de leur emploi qui était assez varié. Quelquefois on les portait des deux côtés de la tête, suspendus sur des bandeaux de tissu en écorce ou en cuir, ou bien enfilés en chaîne qui allait d'une oreille à l'autre, en passant au-dessus de la tête; quelquefois ils servaient à orner les bonnets; ou bien on les portait tout simplement aux oreilles. Les dimensions de ces anneaux ne sont pas considérables; ils ont ordinairement de 0<sup>m</sup>,015 à 0<sup>m</sup>,02 en diamètre. Le métal le plus fréquent est le bronze, les anneaux en argent sont assez rares et l'on ne connaît qu'un seul spécimen en or. Pour résoudre la question de leur origine, M. Niederle s'occupe de leur distribution géographique dans les pays slaves, d'où il résulte qu'ils sont surtout abondants en Bohême et en Moravie et que leur nombre diminue successivement vers le nord, l'est et le sud, ce qui est contraire à la théorie de M. Virchow, qui les fait venir de l'Orient par l'intermédiaire des marchands arabes; mais ils se rencontrent en quantité en Hongrie. M. L. Niederle lui-même n'est pas encore arrivé à une opinion définitive, mais il croit que les faits connus lui donnent le droit de conclure que l'origine des anneaux temporaux doit être cherchée non en Orient, mais dans les pays des Slaves occidentaux, et puis, avec moins d'assurance, que c'est en Hongrie où les diverses formes de ces anneaux se retrouvent dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. De ce pays ils pouvaient pénétrer en Bohême et en Moravie d'où, en se transformant en une nouvelle forme, celle d'S, ils se répandirent dans tous les pays slaves dont les villes principales : Novgorod, Cracovie et Kiev étaient toujours en relations commerciales avec Prague. Mais en disant cela, M. Niederle admet toujours, quoique avec beaucoup de réserve, que peut-être le type *b*, ainsi que le mode de le porter, a été emprunté par les anciens Slaves à une époque très reculée aux tribus finnoises, dont quelques-unes les portent jusqu'à présent, comme on peut le voir sur le dessin d'une figurine, fait par l'auteur au Musée de Roumiantzov à Moscou.

Dans la seconde notice, M. L. Niederle s'occupe des lignes ondulées, qui étaient jusqu'à présent réputées comme caractéristiques pour les antiquités préhistoriques slaves. Les recherches faites par M. Niederle dans les musées archéologiques de la Russie, ainsi que ce qu'il a vu dans la céramique moderne de ce pays, l'ont persuadé que les lignes ondulées, fréquentes en Europe occidentale déjà pendant l'époque de la Magdeleine, puis pendant le Néolithique, et très développées pendant l'âge du bronze et à l'époque hallstattienne, étaient répandues principalement dans les anciennes provinces romaines, d'où elles ont pé-

nétré dans ces pays slaves et surtout en Hongrie. La Hongrie, par conséquent, paraît être la première station d'où se répandirent les anneaux temporaux et les lignes ondulées, qu'on trouve si caractéristiques pour le préhistorique slave. Ce fait, s'il est confirmé, aura une grande importance pour la paléoethnologie slave.

La troisième notice traite des pointes de lance ailées signalées par M. Ranke comme étant aussi d'origine slave. M. Niederle, très sagement, prouve qu'elles se rencontrent beaucoup plus souvent dans l'Europe occidentale et en conclut qu'il n'y a pas lieu de les considérer comme caractéristiques pour les pays slaves.

TH. VOLKOV.

V. N. YASTREBOV. *Opyt topografitcheskaho obozriénia drevnostei Khersonskoi gubernii* (Essai d'aperçu topographique des antiquités du gouvernement de Kherson). Odessa, 1894, in-8, 116 p. (Extr. des *Mémoires de la Société Imp. d'histoire et des antiquités d'Odessa*, t. XVII).

Autant que nous le sachions, c'est le premier essai de travail systématique sur la distribution géographique des antiquités dans les provinces de la Russie. La Société d'archéologie de Moscou ayant entrepris, il y a quelques années, l'œuvre de rassembler les matériaux pour la composition de la carte archéologique générale de toute la Russie, M. Yastrebov se chargea de classer les matériaux, concernant le gouvernement de Kherson. Après avoir étudié tous ces documents, ainsi que tout ce qui avait déjà été mentionné dans la littérature archéologique russe, il y ajouta encore une quantité considérable de renseignements obtenus des savants collectionneurs et des explorateurs locaux, sans omettre même les indications et les récits de la population. Ainsi M. Yastrebov s'est trouvé en présence d'une quantité de documents pas trop considérable sans doute, étant donné que le gouvernement de Kherson occupe une surface presque deux fois plus grande que la Suisse, mais plus importante qu'on ne pourrait le croire. Malheureusement, pour ce classement, il se vit obligé de dévier un peu du programme rédigé par la Société d'archéologie de Moscou. Au lieu de diviser les antiquités suivant un ordre chronologique, l'auteur les mentionne tout simplement suivant leur distribution topographique, après les avoir partagées en groupes suivants : 1° armes et outils ; 2° monnaies ; 3° menhirs, inscriptions et gravures sur pierre, statues grossières ; 4° antiquités diverses ; 5° ateliers et mines ; 6° ossements et sépultures ; 7° grottes et voies souterraines ; 8° dolmens ; 9° remparts en terre ; 10° oppidum et restes d'habitations et 11° kourgans. Dans le premier groupe, ainsi que dans le quatrième, les objets de divers âges et de divers caractères sont mêlés, de sorte que pour se rendre compte, par exemple, de la quantité, du caractère et de la distribution géographique des objets en bronze trouvés dans le gouvernement de Kherson, le lecteur doit dresser lui-même leur liste

après les avoir recherchés assez longuement dans trois ou quatre groupes, puis les diviser au point de vue de leur emploi, les compter, enfin tracer leur topographie sur une carte quelconque, puisque la carte archéologique du gouvernement de Kherson, composée par l'auteur et présentée à la Société d'histoire et des antiquités d'Odessa, ne figure pas dans le livre, ce qui est regrettable. Tout cela évidemment ne rend pas l'ouvrage de M. Yastrebov très facile à consulter ; mais cela ne diminue nullement ni l'intérêt ni la valeur d'un travail très laborieusement fait.

Nous ne trouvons dans ce livre aucune indication sur les objets paléolithiques, les traces de l'homme quaternaire étant complètement inconnues dans le gouvernement de Kherson. L'époque néolithique est représentée par vingt et une haches et haches-marteaux en pierre polie dont six en diorite, plusieurs lames, pointes de flèche, percuteurs, nucléus, etc., ainsi que par de nombreux vases et fragments de poterie. Quant aux objets de l'âge du bronze, nous voyons que sur le territoire étudié, on a découvert jusqu'à présent 14 haches et haches-marteaux (sans distinction de leur forme, qui n'est pas indiquée ou bien est désignée par le terme depuis longtemps déjà abandonné de *celte*), 2 poignards, 1 herminette, 2 serpes, plusieurs pointes de lance, une quantité de pointes de flèche, 1 torques, 1 morceau de fil de bronze spiralé, quelques rondelles, 1 boucle d'oreille ornée de pendeloques faites de dents perforées d'animaux féroces, etc., enfin une hache en cuivre rouge. Tout cela a été trouvé dans 6 cachettes, 3 sépultures et occasionnellement dans la terre pendant le labourage, etc. En outre, dans deux endroits on a trouvé plusieurs moules pour les haches, des herminettes, des serpes et des pointes de lance et flèche. Ces objets sont répartis à peu près également dans tous les districts du gouvernement de Kherson et leur distribution géographique présentera sans doute un intérêt tout particulier quand des travaux analogues à l'ouvrage très important de Yastrebov seront exécutés pour la Bessarabie et pour les gouvernements d'Ékatérinoslav, de Tauride, et le pays des Cosaques du Don, jusqu'au Caucase et la Volga inférieure. Même ce que nous trouvons dans le volume de notre auteur nous indique quelle importance doivent avoir ces travaux pour la théorie de l'origine et de l'importation du bronze professée aujourd'hui par MM. G. de Mortillet et Hervé qui le font venir en Europe occidentale du sud-est de l'Asie par les bords septentrionaux de la mer Noire et la vallée du Danube. Les objets de l'âge du fer et des temps protohistoriques sont beaucoup plus nombreux. Les indications sur les monuments mégalithiques ne dépassent pas beaucoup ce que nous savons par les recherches de M<sup>lle</sup> Melnik, publiées dans les Travaux du Congrès archéologique d'Odessa. Le chapitre des ateliers et des mines nous donne des renseignements très intéressants sur l'exploitation des mines de cuivre probablement pendant l'époque préhistorique. La liste des oppidum présente beaucoup de nouveautés et

donne l'idée exacte de la richesse de ces monuments dans le pays où ils sont au nombre de 137. Enfin, dans la rubrique des kourgans, sont mentionnés 170 endroits où se trouvent soit des tumulus solitaires, soit des groupes entiers de ces tertres funéraires. Quelques faits extraits par l'auteur de documents divers nous apprennent comment étaient traités dans les temps pas trop éloignés de nous les objets d'archéologie : dans le district de Kherson, par exemple, une grande urne qui contenait des ossements calcinés et des cendres, servit longtemps comme un mortier ; dans le district d'Élisavetehrad on a trouvé un squelette d'homme avec des bracelets en or, ornés de pierres précieuses et avec une urne remplie de cendres : les bracelets furent vendus et le reste rejeté ; un vase métallique, probablement une chaudière scythique, servit longtemps comme fonts baptismaux dans l'église de l'endroit, puis remplaça un récipient pour l'eau et enfin fut échangé contre un sceau en bois.

En somme, l'ouvrage de M. Yastrebov, malgré le côté faible de sa classification peu satisfaisante, doit être considéré comme un de ces travaux fondamentaux qu'on ne saurait trop recommander au monde savant qui s'intéresse au préhistorique de la Russie.

TH. VOLKOV.

V. RADIMSKY. 1<sup>o</sup> *Gradina Cungar kod Cazina* (Ruines de Cungar près de Cazina) [*Glasnik zemaljskog Museja u Bosni i Hercegovini* (Revue du Musée national de la Bosnie et Herzégovine). VI, 1894, n<sup>o</sup> 3, Sarajevo, 1894). — 2<sup>o</sup> *Arheologiske crtice iz Bosne i Hercegovine* (Notices archéologiques de la Bosnie et Herzégovine) (*Id.*).

Dans le premier de ces mémoires intéressants de M. Radimsky nous trouvons le résultat des fouilles dans les ruines de Cungar (Tchungar) près de Cazina, faites par M. Jedlicka. Après avoir donné des détails topographiques, l'auteur passe à l'énumération et à la description des objets trouvés, qui appartiennent à des époques très diverses. Les objets de fer sont très rares : une pioche et deux ciseaux, dont l'antiquité ne dépasse pas l'époque romaine. Les objets en bronze sont un peu plus nombreux : deux ou trois fibules, quelques anneaux, etc. Les objets en pierre sont beaucoup plus abondants. Ici nous trouvons beaucoup de meules en grès rouge, ou en conglomérat, quelques polissoirs, plusieurs pierres perforées, etc., quelques instruments en silex et en jaspe. Encore plus nombreux sont les fragments de poterie avec ornementation et objets divers en terre cuite, parmi lesquels nous voyons beaucoup de fusaïoles, une bobine et plusieurs poids qui servaient pour les filets ou pour les métiers de tissage. M. Radimsky croit que le fondement de ces ruines était néolithique, mais qu'elles furent restaurées plus tard pendant l'époque hallstattienne et peut-être une fois encore pendant une époque plus récente.

Dans la série des notices archéologiques, consacrées pour la plupart aux antiquités diverses trouvées dans le pays, c'est la description des objets



découverts pendant les travaux de chemin de fer Lasva-Travnik (Notice n° 25) qui attire notre attention. Parmi ces objets sont surtout remarquables une boucle de ceinture en bronze richement ornée de fils spiralés et un poignard également en bronze avec une belle patine (0<sup>m</sup>,28 de longueur), qui appartiennent sans doute, d'après l'auteur, à l'époque hallstattienne, ainsi qu'un couteau double en fer dont les deux tranchants sont tournés dans le sens opposé. Parmi les trouvailles aux environs de Grohovo (Notice n° 27) sont à signaler une fibule en bronze très richement ornementée et une hache à douille de même métal trouvée près du village de Pecima avec quelques épingles et une pendeloque très typique appartenant également à l'époque hallstattienne. Ces objets rappellent beaucoup ceux qui furent découverts dans la fameuse nécropole de Glasinatz. Enfin très intéressante est la Notice (n° 30) sur les *gromile* (espèce de murgers ou de galgals) près de Pologa aux bords du lac de Mostar. L'un de ces tertres funéraires formés exclusivement de pierres entassées, fouillé par l'auteur, contenait sur le fond pavé de pierres une sorte de muraille semi-circulaire (0<sup>m</sup>,90 de hauteur) en pierres sèches, au centre de laquelle se trouvaient trois cistes en pierres aussi, dont la plus grande avait 1 mètre de longueur, 0<sup>m</sup>,42 de largeur et 0<sup>m</sup>,50 de hauteur. Elles étaient remplies de terre avec des débris d'ossements humains dans un état de décomposition presque complète, avec quelques fragments de poterie grossière. Le seul objet trouvé, un fragment de hache en diorite, prouve d'après M. Radimsky, que ces sépultures appartiennent à l'époque néolithique. Mais une hache à douille et un couteau en bronze trouvés dans une *gromila* pareille, fouillée en 1892, font croire que ces sépultures existaient aussi dans le premier âge du bronze.

TH. VOLKOV.

L. STIEDA. Ueber die Homologie der Gliedmassen der Säugetiere und des Menschen (Homologie des membres chez les mammifères et l'homme). (*Biologisches Centralblatt*, t. XIII, n°s 15 et 16.)

Ce mémoire est surtout destiné à réfuter la théorie de la torsion des membres, l'un par rapport à l'autre, établie pour expliquer l'homologie des membres antérieur et postérieur. L'auteur s'élève avec beaucoup d'ardeur contre cette hypothèse et cherche à démontrer que les fléchisseurs situés à la partie antérieure du bras (biceps, brachiaux interne et antérieur, coraco-brachial) sont homologues à la masse des muscles extenseurs placés en avant de la cuisse (triceps fémoral). De même les extenseurs situés en arrière du bras sont homologues avec fléchisseurs placés en arrière de la cuisse.

En effet, les termes de fléchisseurs et d'extenseurs, dérivés de la fonction des muscles, n'ont aucune importance au point de vue de l'homologie, et rien ne s'oppose à ce qu'un fléchisseur soit l'homologue d'un

extenseur et *vice versa*. Ce qui est important, ce sont les points d'insertion des muscles. Les membres antérieurs et postérieurs primitifs constituaient des palettes rigides. Il s'y est formé une jointure. Mais, au début, les mouvements de cette articulation n'étaient pas limités ; elle était, au membre antérieur comme au postérieur, susceptible d'une flexion dorsale aussi bien que ventrale. Il n'y avait pas de muscles extenseurs proprement dits ; l'extension pouvait être produite par les muscles dorsaux aussi bien que par les muscles ventraux. On peut supposer que cet état de choses a existé chez des mammifères tout à fait primitifs.

Mais, au cours des âges, il y a eu une modification : le mouvement, autrefois libre, s'est limité. Le membre antérieur a perdu sa faculté de flexion dorsale dans l'articulation du coude, le postérieur a perdu sa flexion ventrale au genou. Par suite, les deux extrémités semblent fléchies : l'antérieure forme un angle ouvert en avant ; la postérieure, un angle ouvert en arrière.

Comme conséquence de cette théorie, M. Stieda demande qu'on abandonne les expressions de muscles extenseurs ou fléchisseurs qui ne peuvent que jeter le trouble dans les esprits. En effet, à la main, par exemple, l'extenseur fléchit ce segment de membre du côté dorsal et le fléchisseur le ramène dans l'extension. Au pied, la confusion est encore plus grande : on nomme extenseurs les muscles qui exagèrent la flexion dorsale de cet organe, déjà normalement fléchi de ce côté.

Au segment moyen des membres, le radius correspond au tibia, le cubitus au péroné. Seulement, si l'avant-bras peut se mettre en supination, la jambe est toujours en pronation : de là la différence de situation relative des deux os aux membres supérieur et inférieur.

En résumé, pour M. Stieda, les membres de l'embryon, d'abord perpendiculaires au corps, commencent par subir un mouvement d'adduction. Puis ils se fléchissent au coude et au genou mais en sens inverse, en avant pour l'extrémité antérieure, en arrière pour le membre postérieur. En même temps l'avant-bras et la jambe se mettent en pronation : le radius tourne autour du cubitus, le tibia autour du péroné. L'avant-bras seul possède la faculté de revenir à la supination.

Nous ne suivrons pas M. Stieda dans ses tentatives d'identification des muscles, nerfs et vaisseaux du membre supérieur avec les organes correspondants au membre inférieur. Disons seulement que, soit avec l'ancienne théorie de la torsion, soit avec les nouvelles hypothèses, ces identifications rencontrent de sérieuses difficultés de détails.

D<sup>r</sup> L. LALOY.

E. MEHNERT. Bericht ueber die Leichenmessungen am Strassburger anatomischen Institute (Rapport sur les mensurations de cadavres à l'Institut anatomique de Strasbourg). (*Morphologische Arbeiten*, t. IV, fasc. 1, 3 figures.)

Depuis quatre ans, à l'instigation de M. le professeur Schwalbe, on

fait des mensurations anthropologiques systématiques de tous les cadavres amenés à l'Institut anatomique de Strasbourg. Le dossier de chacun d'eux est numéroté et conservé avec soin. L'ensemble de ces documents constituera une mine précieuse de renseignements pour les recherches futures.

Mais une mensuration anthropologique ne saurait avoir d'intérêt pour les autres que si l'on connaît exactement la façon de procéder et les instruments employés par celui qui a recueilli l'observation. C'est à combler cette lacune qu'est destiné le mémoire que nous analysons. M. Mehnert nous décrit d'une façon précise les appareils qui lui servent et la méthode d'après laquelle il relève chacune des particularités observées sur le cadavre. Les mensurations prises sont au nombre d'une trentaine, sans compter les caractères descriptifs tels que la forme du nez, la couleur des yeux et des cheveux, les indices obtenus par le calcul et les particularités de race, de sexe, d'âge, de profession qui peuvent avoir leur intérêt pour l'étude de certaines variétés anatomiques.

Tous ces détails sont relevés d'une façon absolument identique pour tous les cadavres, reportés sur des fiches qui sont à leur tour classées par sexe, par nationalité, etc. On jugera de l'importance de ces travaux lorsque nous aurons dit que, jusqu'à présent, 1,322 cadavres ont été mesurés, soit 698 hommes et 624 femmes. Après dissection et macération, les mesures relevées sur les os sont comparées avec celles prises sur le cadavre.

D<sup>r</sup> L. L.

VON HOLLANDER. *Ein Beitrag zur Anatomie der Scheitelbeine des Menschen* (Contribution à l'anatomie du pariétal chez l'homme). Dissertation inaugurale. Königsberg, 1894, chez Liedtke.

Ce travail se recommande par le soin scrupuleux avec lequel l'auteur a dressé les longs et minutieux tableaux de mensuration sur lesquels reposent ses conclusions. Le docteur P. von Hollander est un élève du professeur Stieda et nous retrouvons dans sa thèse les qualités qui caractérisent la plupart des travaux accomplis sous l'inspiration de l'éminent directeur de l'Institut anatomique de Königsberg.

Nous pouvons avec l'auteur résumer de la façon suivante le résultat de ses recherches :

1° La constitution du pariétal varie avec le sexe. Chez l'homme cet os a la forme d'un rectangle dont le plus long côté a une direction sagittale ; chez la femme il se rapproche plus ou moins du carré.

2° Chez le fœtus et chez l'enfant pendant la première année, le pariétal a une forme rectangulaire ; le plus grand côté étant disposé frontalement. Au cours du développement ultérieur les différences sexuelles se dessinent progressivement.

3° Chez la femme, le pariétal se distingue de son homologue chez l'homme par sa plus grande largeur et sa moindre longueur.

4° Le pariétal présente chez la femme et l'enfant des caractères communs : dans les deux cas la largeur est à peu près égale à la longueur et les deux dimensions ne diffèrent entre elles que de quelques millimètres.

5° Les anomalies des pièces osseuses et des sutures limitrophes du temporal n'ont aucune corrélation avec les différences sexuelles.

6° Les recherches entreprises par l'auteur malgré leur extension n'ont cependant pas porté sur un nombre d'observations suffisant pour aboutir à des résultats généraux relatifs à l'influence de la race.

De même ne peut-on pas affirmer d'une façon formelle l'existence de différences sexuelles dans la constitution de l'os temporal.

A. PETTIT.

WEISBACH. *Die Oberösterreicher (Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, Bd. XXIV, 1894, p. 77-91).*

Dans ce mémoire, l'auteur a tenté de mettre en lumière les traits caractéristiques des habitants de la Haute-Autriche. Pour ce faire, il n'a pas hésité à pratiquer de longs et consciencieux recensements auxquels ce travail doit en grande partie sa valeur.

La taille moyenne est de 1<sup>m</sup>,667 (les chiffres extrêmes varient entre 1<sup>m</sup>,531 et 1<sup>m</sup>,898). Au point de vue de la coloration des cheveux, on constate de nombreuses variétés, comme l'indique le pourcentage suivant :

Cheveux roux . . . . .	1,73	p. 100
— blonds. . . . .	33,5	—
— châtains . . . . .	20,9	—
— bruns . . . . .	42,0	—
— noirs . . . . .	1,84	—

En somme, le type dominant a les cheveux bruns; les blonds viennent au second rang.

Les yeux ne présentent pas moins de diversité dans leur coloration :

Yeux bleus . . . . .	32,99	p. 100
— gris . . . . .	19,64	—
— gris brun . . . . .	23,25	—
— verts . . . . .	0,41	—
— brun clair. . . . .	6,85	—
— bruns . . . . .	16,82	—
— noirs . . . . .	0,02	—

Enfin, la coloration blanche de la peau est sensiblement prédominante (69 p. 100).

On peut, en résumé, distinguer plusieurs types : 1° le type blond avec cheveux roux ou blonds, et yeux gris (26,5 p. 100); 2° le type brun

avec cheveux bruns ou noirs et avec yeux de même couleur (17,68 p. 100). — A côté de ces deux types, en quelque sorte spécifiques, il en existe un grand nombre d'autres qui représentent des formes de transition entre les deux premiers; ce sont eux d'ailleurs qui sont en plus grand nombre (55,75 p. 100). Quant au crâne, il est le plus généralement brachycéphale.

A. P.

C. IMBAULT-HUART. *L'île Formose, histoire et description*, 1 vol. in-4°, Paris, Leroux, 1893.

Nos connaissances sur l'île Formose étaient bien insuffisantes jusqu'à ces dernières années. A diverses reprises des peuples européens avaient tenté d'y créer des établissements, des missionnaires et des voyageurs avaient pu parcourir la grande île, mais fort peu importants furent les résultats de leurs observations.

M. Imbault-Huart s'est efforcé dans le présent ouvrage de réunir tous les documents propres à nous faire connaître, en même temps que l'histoire et la géographie, tout ce qui a trait aux populations de Formose, à leurs mœurs, à leur répartition. Ce n'est pas ici le lieu de passer en revue les divers chapitres qui racontent les premières expéditions des Chinois, les tentatives des Espagnols et des Hollandais pour créer des comptoirs et des centres de colonisation, les luttes des Hollandais contre l'envahisseur chinois Koxinga, enfin la conquête de la plus grande partie de l'île par les Tartares qui y ont définitivement installé, avec la domination chinoise, la colonisation par le Chinois. Nous nous limiterons à la seule étude des races qui l'habitent.

La population de Formose est nombreuse, mais en donner un chiffre un peu approché est impossible. Elle se compose de trois catégories d'individus : les colons chinois, les aborigènes civilisés et les sauvages non civilisés.

Les colons chinois, bien plus nombreux que les aborigènes, sont émigrés du Kouang-Toung et du Foukien depuis la conquête tartare; quelques familles prétendent descendre des guerriers de Koxinga. Presque tous ces Chinois sont des travailleurs de terre, mais les Hakkas de Kouang-Toung, bien que pratiquant l'agriculture comme les Fokiennes, se livrent aussi à l'industrie et plus spécialement à celle du fer; ils fabriquent des fusils, des couteaux ou autres instruments pour les sauvages.

Le colon chinois est un travailleur acharné, sobre, gagnant peu, misérable le plus souvent. S'il réalise quelque argent, au lieu de penser à l'avenir, il le dépense, jouit du présent, quitte à s'endetter plus tard. Cette manière d'agir est du reste la conséquence d'une organisation sociale défectueuse à notre point de vue européen, parce qu'elle est intimement liée à la cristallisation et à la présomption orgueilleuse des

Chinois qui les empêchent d'agir d'autre façon que leurs ancêtres depuis le temps de Confucius. *Le statu quo* à perpétuité.

Bien plus intéressants sont les indigènes que les Chinois tendent à supplanter d'abord et à détruire ensuite. Les aborigènes civilisés, c'est-à-dire soumis, que les Chinois appellent les *Sek-'houan* (*Cheou-fan*, *Barbares mûrs*) sont plus habituellement connus sous le nom de *Pépo-'houan*, défiguration des mots chinois *p'ing-pou-fan*, *barbares de la plaine*, par opposition à ceux qui habitent la région montagneuse. Pour eux, ils s'appellent *Kabaran*. Ils occupaient les vastes plaines occidentales de Formose lors de l'occupation hollandaise, mais depuis l'immigration chinoise les *Pépo-'houan* ont été peu à peu refoulés loin des côtes, sauf sur quelques points. Les Chinois les ont chassés des bonnes terres cultivables et ils ont dû s'établir sur les pentes de la chaîne centrale qu'ils ont ensuite franchie pour se fixer sur le versant oriental. Les divisions et les luttes intestines entre clans facilitent l'œuvre des Chinois.

Les *Pépo-'houan* sont grands, mais peu robustes; l'ensemble de leurs traits, leur nez aquilin, la largeur et l'éclat de leurs yeux qui donne à leur visage une grande expression de franchise, les différencient des Chinois. Les femmes, parfois jolies, se fanent moins vite que les Chinoises. Leur type rappelle celui des femmes malaises.

Au voisinage de la mer, les *Pépo-'houan* sont pêcheurs, les femmes fabriquent du sel; ceux de l'intérieur sont agriculteurs et chasseurs. Leurs habitations construites à la chinoise se distinguent de celles des Célestes parce qu'elles sont plus propres et mieux entretenues. C'est la femme qui se livre aux travaux pénibles, soins du ménage et travail des champs.

Le langage actuel des *Pépo-'houan* est le chinois local, mixture de cantonnais et de fokiennois. Leur langue propre, de même que celle des sauvages, a beaucoup d'analogie avec le malais.

Ces indigènes sont braves, généreux, sûrs, hospitaliers, mais nonchalants, ce qui explique que les Chinois puissent si facilement les dépouiller de leurs biens. De plus, le contact permanent des Chinois leur a fait perdre leur originalité : en tout ils s'efforcent de ressembler à leurs dominateurs.

Ils sont susceptibles d'un développement intellectuel très marqué. Lors de l'occupation hollandaise de 1624 à 1655 des instituteurs avaient appris aux *Pépo-'houan* à écrire leur langue en caractères européens. M. Steen en visitant cette région a pu se procurer un certain nombre d'actes manuscrits en langue indigène écrits en caractères européens; le plus ancien est postérieur de quatre-vingts ans au départ des Hollandais, le plus récent date de 1796. Il ressort de là que l'influence de l'instruction donnée par les Hollandais a été durable. De nos jours les *Pépo-'houan* ne savent plus lire ces écrits.

Les aborigènes non civilisés, les *Tche-'houan* (*Cheng-fan*, *Barbares crus*), les sauvages, paraissent avoir été les premiers occupants du sol.

Progressivement refoulés dans les gorges désertes et les forêts des montagnes centrales, leur nombre va diminuant et il faut prévoir leur extinction assez rapide.

Les Tche-'houan contrastent à tous les points de vue avec les Pepo-'houan; taille plus petite, crânes moins larges, mais non si oblongs que ceux des Chinois, cheveux noirs et droits, regard soupçonneux, sinistre, front généralement bas, expression manquant d'intelligence. En somme, portrait-peu flatteur. C'est à peu près exactement celui des Igorrotes du nord de Luçon.

Ils pratiquent certaines mutilations ethniques. Le tatouage est fort répandu dans les deux sexes, mais il est assez uniforme, ne variant pas au gré des individus comme en Océanie. On arrache les canines supérieures aux jeunes garçons vers sept ou huit ans. Le costume des hommes se compose d'un simple langouti enroulé autour des reins, et pour les femmes d'un jupon. Les chefs et les riches ont en plus une pièce d'étoffe brodée et des ornements d'or et de cuivre. Dans l'intérieur de Formose il n'est pas rare de trouver nombre d'hommes et de femmes absolument nus. Comme coiffure, les hommes ont des bonnets de peau de daim ou de bambou tressé.

Essentiellement chasseurs, les Tche-'houan ont des lances, des arcs et des flèches. Ils ornent leurs lances avec les queues des Chinois qu'ils ont tués. Cependant on trouve chez eux quelques cultures de patates, de cocos, d'arachides, de melons d'eau.

Leurs huttes sont fort simples, peu commodes et on peut à peine s'y tenir debout. Quelques lits en bambou et des paniers en constituent le mobilier. Au dehors sont suspendus les trophées, têtes et queues des Chinois, leurs ennemis.

Enfin, au point de vue des croyances religieuses des indigènes de Formose, on sait bien peu de chose. Ils ont quelques pratiques fétichistes, sont très superstitieux et croient aux augures tirés du vol d'un certain oiseau.

Il est à souhaiter que de nouvelles recherches viennent compléter les données ethnographiques du livre si intéressant de M. Imbault-Huart.

D<sup>r</sup> F. DELISLE.

CATAT (D<sup>r</sup> LOUIS). *Voyage à Madagascar (1889-1890)*. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>, 1895.

Il eût été difficile à M. Catat de choisir un moment plus opportun pour publier le beau livre que vient d'éditer la maison Hachette. A l'heure où tous les Français ont les yeux tournés vers Madagascar, c'est une bonne fortune de pouvoir se faire une idée exacte de la grande île africaine, de son sol, de ses produits et de ses habitants; or, le livre que nous signalons à nos lecteurs contient les renseignements les plus divers et les plus précis sur ces différents points. Mieux que personne M. Catat avait qualité pour parler d'un pays qu'il a parcouru dans tous les sens lors de

l'exploration scientifique qu'il en a faite en 1889-1890, et qu'il a pu étudier depuis à loisir, durant son séjour à Majunga, où il était retourné en qualité de vice-résident de France.

Comme ses prédécesseurs, l'auteur affirme que les premiers habitants de Madagascar, les Vazimba, ont disparu sans laisser de traces. Il admet aussi qu'une grande partie de la population actuelle est d'origine asiatique et polynésienne, et que les Hova, ou plutôt les Antimerina (1), sont venus soit de la péninsule de Malacca soit de l'archipel Malais, il y a trois cents ans environ.

Les Antimerina, avec leur peau relativement claire et leurs cheveux lisses, ne sauraient à aucun point de vue être rapprochés des Nègres. Le culte qu'ils rendent à leurs ancêtres et à leurs morts, et certaines particularités ethnographiques et linguistiques en font des Asiatiques. Le *fady*, sorte d'interdiction religieuse qu'on rencontre chez eux, n'est autre chose que le *tabou* des Polynésiens. Ils sont encore Orientaux par leur diplomatie, leur esprit de ruse qui les porte à tromper leurs adversaires sans être jamais arrêtés par le respect de la chose jurée. Ils méprisent profondément les Noirs et sont animés contre les Français d'un esprit de haine qui se dénote dans leurs moindres actes. Ainsi dans toute l'île le Blanc est salué à son passage, sauf dans l'Imerina.

Les Antimerina, après des débuts fort modestes, ont rapidement étendu leur influence à Madagascar. Il est certain qu'à l'heure actuelle c'est ce type que l'on trouve le plus fréquemment dans le pays des Betsileo, et on est tout étonné de rencontrer, jusqu'aux environs de Fort-Dauphin, de nombreuses familles antimerina dispersées au milieu des Antanosy. Toutefois, il est également incontestable qu'on a singulièrement exagéré l'importance de nos adversaires actuels ou plutôt diminué la valeur de l'élément noir qui vit tout autour des Antimerina. Déjà chez les Betsileo, cet élément est intervenu et a donné naissance à de nombreux métis. Les Bezanozano et les Betanimena sont de vrais Nègres, quoiqu'ils n'aient pas la peau très noire. Les Antanosy du sud ne sauraient non plus être comparés aux Antimerina dont ils se distinguent notamment par une taille élevée, qui atteint souvent chez les hommes 1<sup>m</sup>,80 et 1<sup>m</sup>,85. Toutes les autres tribus sont absolument nigritiques, et même, sur la côte ouest, on rencontre fréquemment des villages peuplés « presque entièrement de Makoas ». Dans le sud, les Tanala, les Bara, les Antaisaka, etc. offrent des caractères africains. A l'est, la grande confédération des Betsimisaraka ne compte pas moins de Nègres purs. Et ces tribus noires sont nombreuses : la contrée des Bara est très peuplée et le pays des Antaisaka est celui qui contient la population la plus dense.

Il est donc incontestable que l'élément noir, nous dirons même l'élément africain, joue à Madagascar un rôle beaucoup plus important qu'on

(1) Il est presque inutile de faire observer que les Hova ne constituent qu'une caste chez les Antimerina : ce sont les bourgeois. Les nobles sont désignés sous le nom d'Andriana et les esclaves sous celui d'Andevo.



ne l'a dit. Certes l'élément malayo-polynésien a fait sentir son influence chez un bon nombre de tribus nègres, ce qui est prouvé par les pirogues à balancier qu'on trouve jusque sur la côte occidentale, par certains types de cercueils, par certains rites funéraires, par le culte des pierres levées qui se rencontre dans presque l'île, par la langue *en principe* unique. « Le dialecte antimerina peut être sans doute compris dans tout l'étendue de l'île, aussi bien par un Sakalava que par un Betsimisaraka, cela est indiscutable, mais enfin, les dialectes sakalava et betsimisaraka existent, comme d'ailleurs dans chaque tribu... Au point de vue scientifique, le seul dont je doive m'occuper ici, il est infiniment probable que les Antimerina, peuplade venue du dehors, ont dû apporter avec eux des mots et des règles grammaticales inconnus dans l'île avant leur arrivée, et s'ils les ont répandus avec eux dans beaucoup de provinces, *il existe encore une grande partie du territoire de l'île où ce dialecte n'a pas pénétré.* » Tout concorde donc pour nous montrer, à Madagascar, l'existence d'un type nigritique qui compte encore la majorité de la population. Ce type est l'adversaire naturel de l'élément antimerina, auquel il est loin d'être complètement soumis. Chez les Bara, par exemple, les gens à cheveux lisses sont si peu les maîtres que c'est à peine s'ils osent sortir des quelques villages qu'on leur a laissé construire et que les Européens ont qualifiés du nom de *forts*.

Le livre de M. Catat contient donc de précieux renseignements, dont on peut tirer le plus grand profit, sur les populations de Madagascar. L'auteur nous annonce un autre volume qui sera exclusivement consacré à l'anthropologie et à l'ethnographie. L'intérêt que présente le *Voyage à Madagascar* nous fait espérer que M. Catat n'oubliera pas l'engagement qu'il prend envers ses lecteurs. En attendant l'apparition de ce nouveau travail, nous pouvons assurer à tous ceux qui s'intéressent à l'anthropologie qu'ils trouveront déjà de fort nombreux documents sur les populations malgaches dans le livre que nous leur signalons. Presque à chaque page, ils rencontreront des descriptions de types, des renseignements ethnographiques, des traits de mœurs, des détails sur les croyances, les rites funéraires, etc., qui leur donneront une idée vraie des habitants actuels de la grande île africaine. J'ajouterai enfin que le livre, édité avec un véritable luxe, renferme de très nombreuses figures qui, par le soin avec lequel elles ont été exécutées, constituent aussi des documents d'une réelle valeur scientifique.

R. VERNEAU.

ADOLF BASTIAN. *Contributions à l'étude de la mythologie et de la psychologie des Nigritiens de la Guinée en rapport avec les idées fondamentales socialistes* (Zur Mythologie und Psychologie der Nigritier in Guinea mit Bezugnahme auf sozialistische Elementargedanken), xxx, p. 162 avec une carte 1894.

Il est regrettable pour le lecteur, même pour celui qui est entièrement

maître de la langue allemande, que l'ouvrage du savant ethnologue soit écrit, dans un style tellement métaphorique, quintessencié et abstrait, que la lecture en devient un véritable casse-tête de grammaire allemande. La forme fétichiste de la phrase, surchargée d'inversions, d'incidentes, de parenthèses, ne livre le sens très profond qu'à la deuxième ou troisième lecture. Bien que nous respectons infiniment l'œuvre savante d'un homme dont « les doigts, fatigués par le labeur d'une longue vie, voudraient profiter de l'économie à faire sur chaque mot inutile », nous ne pouvons cependant pas admettre que la clarté soit mise à ce point sous le boisseau, à peine transparent, de la concision, et qu'elle compte à un tel degré l'effet de la suggestion sur le lecteur. Si telle devait être la langue allemande néo-scientifique, nous demanderions qu'on veuille bien revenir au latin, ne serait-ce qu'à celui de la *bassa latinitas*. Le lecteur très attentif et très fort en allemand pourra trouver dans l'ouvrage de M. Bastian des rapprochements d'une rare érudition entre les conceptions métaphysiques des entités corporelles, matérielles ou abstraites chez les différentes populations primitives, classiques ou non, leur origine et leur évolution. La carte, très lisible, reproduit les limites linguistiques des tribus de la Côte d'Or parlant le *tchi* (1887), de celles de la Côte des Esclaves parlant l'*éoué* (1890) et de celles de la même côte parlant le *yorouba* (1894), d'après les données du colonel A. B. Ellis.

CAPUS.

DR WILBERFORCE SMITH. **Les dents de dix Indiens Sioux** (The teeth of ten Sioux Indiana) (*Journ. of the Anthropol. Institut.* Nov. 1894).

L'auteur a publié il y a quelque temps une statistique sur l'état des dents de 300 habitants de Londres, pris en dehors des cliniques dentaire et médicale, dans les conditions ordinaires de santé. Lorsque le troupe des Sioux de Buffalo Bill passa par Londres, il réussit, malgré la plus vive résistance et bientôt un refus absolu, à examiner dix d'entre eux.

Sur les dix, un avait 15 ans, quatre de 20 à 21 ans, quatre de 39 à 40 ans et un 50 ans environ. Ces âges ont été estimés en effet. Le présent travail porte sur les dents masticatrices molaires et prémolaires. En voici les résultats.

Ces dents, chez les dix Sioux, sont bien supérieures en développement et en santé à celles des habitants de Londres. Le praticien qui dans son cabinet est incessamment en présence de celles-ci reste émerveillé. Les mâchoires de Sioux sont larges et de forme régulière; elles supportent des dents fortes, admirablement faites et bien rangées. Aucune ne manque sauf, chez quelques-uns, les dents de sagesse non sorties encore. Toutes sont saines et à contours normaux; chez l'homme de 50 ans seulement on entrevoit une trace de décoloration partielle. En revanche les cuspidés sont usées horizontalement chez tous, excepté quelques dents

des jeunes et les dents de sagesse des adultes. Les dents de sagesse manquent sur le Sioux de 15 ans et sur deux des trois de 20 ans comme cela se présenterait chez l'Européen. Elles ne sont pas sorties non plus chez l'un des sujets de 39 ans.

Ici l'auteur compare ses cinq Sioux de 15 à 21 ans à 16 Londoniens du même âge et ses cinq Sioux de 39 à 50 ans à 22 Londoniens correspondants, en comptant les paires de dents s'opposant encore dans l'acte de mastication et dit : — Molaires : chez les Sioux jeunes la formule est de 5 et chez les Londoniens jeunes elle est de 2,5. Chez les Sioux âgés elle est de 5,5 et chez les Londoniens âgés de 4,12 -- Prémolaires : chez les Sioux jeunes elle est de 4 et chez les Londoniens jeunes de 2,5. Chez les Sioux âgés elle est de 4 encore et chez les Londoniens de 4 (?).

Ce qui revient à dire que dès la première période les Londoniens perdent une partie de leurs dents masticatrices et que cette perte s'élève aux trois quarts dans la période suivante, alors que les dents des Sioux sont encore indemnes.

Voilà les faits. Ils se réduisent à ceci : Les Sioux, à en juger par les dix examinés, ont une denture parfaite, mais en revanche des dents très usées. Malheureusement l'auteur n'insiste pas sur cette usure. Les cuspides sont effacées, mais dans quelles mesures ? L'ivoire est-il mis à nu, le corps de la dent est-il entamé ? J'ai essayé, dans mon travail sur *l'Évolution des molaires et prémolaires chez les Primates et en particulier chez l'Homme* de déterminer les cinq ou six degrés que présente cette usure. C'eût été le cas de faire de même.

Le reste du travail concerne la théorie. Pour l'auteur, l'usure semble être en raison inverse de la disposition à la carie. Il rappelle un dicton : « Vaut mieux s'user que se rouiller ». Le rail d'une voie principale s'use tandis que celui d'un rail secondaire se rouille. Les incisives chez les Européens s'usent aisément parce qu'elles reçoivent les premiers chocs, tandis que les molaires se maintiennent parce que la cuisson des aliments et leur fragmentation par le couteau les préservent. Les races sauvages et les races préhistoriques ont les dents très usées et, en revanche, peu cariées. Les victimes de Pompéï et les momies égyptiennes ont les dents très usées. Parmi les populations à dents très usées j'ai remarqué les Tchuelches anciens du Musée Broca et les Esquimaux du Muséum de Paris. Il y a même à se demander si chez ces derniers l'usure et la carie ne s'associent pas.

La carie et l'usure suivant les populations anciennes et actuelles, sauvages et civilisées mériteraient d'être l'objet de recherches spéciales et distinctes. Ainsi la carie est certainement l'œuvre d'un microphyte qui, favorisé en certaines circonstances par le milieu buccal, s'attaque aux dents affaiblies par un état général maladif ou prédisposées par une sorte de décadence évolutive :

La diminution d'ampleur des arcades dentaires fait que chez l'homme en général et dans les races supérieures surtout, les dents manquent de

place. Chez l'homme, chose que l'on ignore souvent, il y a une transformation du type qui s'opère; le nombre des cuspides et le nombre des dents tend à diminuer. L'adaptation à des conditions différentes d'alimentation et, par conséquent, de trituration prend la forme d'une régression. Ne serait-ce pas la cause qui fait que les dents sont dans les races supérieures moins résistantes aux causes de détériorations? Je signale ces sujets à l'attention du Dr Wilberforce Smith. Il dit quelques mots de l'usure et de la carie chez les animaux. C'est tout un sujet aussi à explorer. Les spécialistes dentaires ont peu contribué jusqu'ici à la comparaison de races humaines entre elles et de l'homme avec les autres animaux.

PAUL TOPINARD.

J. WALTER FEWKES. **Les poupées-figurines des Indiens Tusayan** (Dolls of the Tusayan Indians, in *Internationales Archiv für Ethnographie*, VII, 2, 73 p., 7 pl.)

M. Walter Fewkes a entrepris l'étude monographique des Indiens Tusayan, dans la région des *pueblos*, alors qu'il fut attaché à l'expédition Hemenway. Dans le présent travail, il décrit, avec planches coloriées à l'appui, un grand nombre de figurines modernes, en bois sculpté et peint, dont les Indiens des *pueblos* Tusayan se servent comme de poupées à l'usage des enfants. Ces joujoux, appelés *ti-hus*, qualifiés à tort d'idoles par les voyageurs, ont une valeur ethnographique supérieure à celle que leur destination pourrait faire supposer, en tant qu'ils sont l'expression d'un symbolisme décoratif ancien et qu'ils permettent d'avoir des données sur la conception des personnages mythologiques *Ho-pi*. Certaines figurines, placées sur les autels dans les chambres souterraines ou *kib-vas* où se pratiquent des rites secrets, passent pour avoir été apportées des entrailles de la terre lorsqu'elle s'est ouverte pour donner issue aux races humaines. Les *ti-hus* taillés dans le bois accusent un style archaïque qui s'attache beaucoup plus, sinon exclusivement, à symboliser les attributs de la tête que ceux du corps, sans que l'art soit arrivé à exprimer par les traits de la figure le caractère bienfaisant ou malfaisant du personnage. Ils sont, ou bien des imitations de figurines employées dans les cérémonies, ou bien des formes traditionnelles universellement connues. Les statuettes des cérémonies ne sont pas, à vrai dire, des idoles, mais il s'y attache souvent la vénération qu'on aurait pour des objets rituels très anciens. Les fétiches en pierre ne sont pas rares dans les villages. Les plus petits se portent fréquemment comme amulettes. Dans beaucoup de maisons de grandes images en pierre se trouvent dressées en des endroits où elles sont bien en évidence. Fréquentes aussi sont, dans les encoignures, certaines pierres botryoïdales ne rappelant aucune forme humaine ni animale.

Incidentement M. Fewkes note que les couleurs indigènes naturelles

servant à la pigmentation des poupées, sont de plus en plus remplacées par les couleurs artificielles d'origine américaine, sauf dans la coloration des *pa-hós* ou bâtons de prière. Une canne de *yucca* effilochée d'un bout sert de pinceau. Ces *pa-hós* sont coupés au couteau à la longueur voulue, puis terminés à l'instrument de pierre. Couteau et pierre sont employés à la confection des figurines en bois de cotonier, mais il est probable que les plus anciennes, en usage dans les cérémonies, sont entièrement taillées à l'instrument en pierre. Enfin, la description détaillée que l'auteur donne des types très variés de l'art glyptique tusayan est accompagnée de détails nombreux sur la mythologie de cette tribu intéressante des pueblós.

CAPUS.

FR. BOAS. *Der Eskimo Dialekt des Cumberland-Sundes* (Le dialecte des Eskimos du détroit de Cumberland). (*Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, t. XXIV, fasc. III, Vienne 1894).

Le dialecte dont il s'agit se parle dans le détroit de Cumberland et dans les parties de la côte orientale de la baie de Baffin situées un peu plus au nord. Il se rapproche davantage de celui du Labrador que de celui du Groenland. Du reste, les mœurs et coutumes des peuplades qui parlent cette langue sont aussi plus semblables à celles du Labrador.

C'est dans un voyage fait dans la baie de Baffin en 1883-84, que l'auteur a pu recueillir des données importantes sur cet idiome. Le mémoire que nous signalons n'est qu'un dictionnaire de tous les mots qu'il a pu recueillir, avec leur signification. Quoique incomplet, ce lexique est intéressant surtout parce que l'auteur fait suivre chaque mot de ce dialecte, de ses formes labradorienne et groenlandaise. Du reste, il nous promet un prochain mémoire concernant la phonétique, la grammaire et une discussion du vocabulaire.

D<sup>r</sup> L. LALOY.

**Les Indigènes de l'Australie.** Derniers travaux publiés par le *Journal de l'Institut anthropologique de la Grande Bretagne et de l'Irlande*, vol XXIII, 1893-4 et XXIV, 1894-5.

Rien de plus frappant que la rapidité avec laquelle l'anthropologie a progressé en Australie dans les vingt-cinq dernières années. En 1872, nous fûmes chargé par la Société d'anthropologie de Paris de rédiger les *Instructions aux voyageurs* sur les indigènes de ce pays. Aucun résumé n'existait encore sur l'anthropologie physique de l'Australie. Pour remplir notre tâche, il nous fallut fouiller dans les récits originaux de tous les navigateurs, missionnaires, explorateurs et résidents à l'intérieur. Aujourd'hui les monographies de toutes sortes abondent; en anthropologie physique il reste à faire, mais en anthropologie ethnique et sociale tout

a été exploité; on en est réduit à la vérification de faits connus, à leur coordination et à leur explication. Toutes les branches ont eu leur part du butin : la craniologie grâce à l'affluence des crânes australiens dans tous les musées de l'Europe; l'anthropométrie sur place et dans notre propre pays, entre autres par nous-même, grâce aux *Barnum* du jour; l'anatomie avec la description par exemple d'un cerveau australien par Rolleston; l'ethnographie des ustensiles, armes, canots, et autres manifestations matérielles de la civilisation relative des Australiens; la linguistique, les traditions, les croyances, les usages et mœurs de toutes sortes. Aucun pays n'a plus fourni à la sociologie primitive, non pas, il est vrai, à sa phase initiale, comme on se plaît à le croire, mais à ses phases simples ultérieures, offrant déjà des traces d'évolution.

Les premiers travaux insérés dans le *Journal de l'Institut anthropologique* de 1873 à 1877 n'ont guère trait qu'aux langues. En 1883, y paraît le premier mémoire ethnographique d'un homme appelé à beaucoup contribuer à la connaissance de la vie australienne, M. A. W. Howitt, un ancien résident à l'intérieur. En 1884, deux volumes considérables publiés à Londres sous les auspices du gouvernement, impriment un grand élan à cette étude; édités par M. Brough Smith, ils sont intitulés : *Les Aborigènes de Victoria*. Cette même année, paraît la description par Sir William Turner des crânes et ossements rapportés notamment d'Australie par le *Challenger*. De 1883 à 1889 les mémoires sur les indigènes de l'Australie se succèdent à l'Institut anthropologique, sous les signatures de MM. Howitt, Lubbock, Cameron, Bonwick, etc. De 1890 à 1892 il n'y en a qu'un à citer, de M. Howitt encore, mais très important, sous ce titre : *Les Dieri et autres tribus congénères de l'Australie centrale*.

Dans le volume XXIII terminé en 1894 et dans le XXIV<sup>e</sup> de cette année 1895 il y a une reprise. On y trouve trois mémoires de craniologie dont nous nous occuperons spécialement tout à l'heure; un mémoire très intéressant sur *Les peintures des grottes de l'Australie, leurs auteurs et leur signification*, par le Rev. P. Mathews; un mémoire très intéressant aussi sur *Les Aborigènes du Nord-Ouest, à 80 milles de Port-Darwin*, par M. Bassett Smith; trois mémoires distincts, par M. Etheridge, sur *Un panier de jonc d'une forme particulière*, sur *Une modification de l'arme appelée léonile* et sur *Un instrument de musique*, le premier signalé parmi les Australiens, une sorte de castagnette; enfin, d'une part, *Un Questionnaire spécial pour l'Australie* dressé par le professeur J. G. Frazer et, de l'autre, sept *Réponses à ce questionnaire* obtenues par le Dr Stirling de collaborateurs de localités différentes.

On rencontre en Australie, dit le Rev. P. Mathews, deux sortes de dessins en couleur. La première, très répandue, très grossière, consiste en traits rouges, jaunes ou noirs, ceux-ci au charbon, se voit sur des rochers, des arbres, des peaux d'opossum, des armes et représente approximativement des figures d'homme, de kangourou, de tortue, de serpent. La seconde, rare, dispersée sur des points très écartés les uns

des autres, est d'une tout autre facture, quelque peu artistique, empreinte d'un certain caractère religieux et a pour particularités que le corps des figures humaines est criblé de points et que les dessins s'accompagnent souvent d'empreintes de mains. Les premiers dessins sont l'œuvre incontestable des indigènes, les seconds celle d'un même peuple étranger à l'Australie. Suivant M. Brough Smith, ce sont les Australiens encore qui auraient fait ceux-ci. Suivant M. Hall, ce serait un peuple de religion hindoue. Suivant le Rev. Mathews, qui précise, ce seraient les indigènes de Sumatra, ceux mêmes qui ont répandu la coutume de la circoncision, si commune sur le continent australien.

Les questions posées par le professeur Frazer sont purement ethnographiques et au nombre de 213. Elles marquent une phase avancée de la science, en ce sens qu'elles ont pour objet de vérifier et d'approfondir des faits connus dans leur généralité. Mais comment ces faits ont-ils pris naissance, se sont-ils développés, diversifiés et modifiés çà et là? Comment leurs variantes s'enchaînent-elles? Où est la forme primitive et où est la forme secondaire? Les changements constatés sont-ils dus aux circonstances, au genre de vie, à l'imitation, à des idées incidentes, à des personnages accidentels? C'est bien la voie à suivre à présent, mais à la condition de se hâter; car l'originalité de l'indigène disparaît rapidement, on n'aura bientôt plus que des survivances d'usages et de mœurs dont quelques anciens seulement peut-être auront la clef.

Cette nouvelle manière d'envisager les choses complique malheureusement beaucoup les questionnaires. Celui de M. Frazer est excellent sous bien des rapports, mais il n'insiste pas assez sur certains sujets.

Soit, par exemple, la propriété qui fait l'objet de la Question 61 ainsi rédigée : La propriété de la terre est-elle collective (ou tribuale) ou individuelle? et qui est suivie dans le même paragraphe par les trois Questions 62, 63 et 64 ayant trait à la transmission de la propriété individuelle.

Cinq collaborateurs sur les sept ont répondu en ces termes : Première réponse : (61) Non; Limites établies par des trous pleins d'eau ou des buttes de terre (62, 64). Les tribus dont je parle n'ont d'autre propriété que leurs armes et parures qui sont détruites ou enterrées à la mort de leur propriétaire. Deuxième réponse : Aucune propriété ni de tribu, ni particulière; les biens mondains sont partagés entre le père et la mère de l'homme et ses enfants et à leur défaut sont brûlés. Troisième réponse : (61) Non; (62) Ils en ont aucun; (63) Non. Quatrième réponse : (61 à 64) : Indigènes très imprévoyants et n'accumulant aucune propriété, sauf leurs armes et leurs loques. Cinquième réponse : (61 à 64) Chaque tribu a son territoire propre dont les limites sont sacrées et, au sein de chaque tribu, chaque famille a sa portion personnelle de terre. Tous les clans ou familles campent *promiscuously* ensemble, où il leur plaît, dans les limites du territoire de la tribu.

Ce que nous traduisons ainsi : Parmi les tribus, dans les régions observées, les unes ne reconnaissent aucune propriété collective ou par-

ticulière, en dehors des armes et effets; les autres ont les deux conjointement; d'autres ont la propriété collective seule. C'est ce que déjà nous constatons, il y a vingt-cinq ans, dans nos *Instructions sur les indigènes de l'Australie*. Mais aujourd'hui ces réponses sont insuffisantes; bien des détails mériteraient d'être donnés pour aboutir à la filiation de ces usages. Peut-être avec plus d'exigence, découvrirait-on une série de différences suivant les tribus dans les propriétés de tribu et particulière et leurs relations, par exemple sur les points suivants: 1° les droits de chasse, de pêche, de cueille, d'abatage des arbres, communs à tous; 2° les attributions de parcelles par famille, spontanées, chacun prenant à sa guise et se fixant, ou réglées suivant certaines coutumes; 3° les parts de quelques privilégiés, les *headmen* ou chefs et les sorciers, dans les produits d'expéditions; 4° les conséquences de la propriété personnelle: le troc libre comme la transmission, l'un et l'autre dans certaines conditions. Les nuances qui en résultent constituent des degrés dont tiennent compte les doctrinaires sur le chapitre de la propriété.

Vraiment, on se demande pourquoi les auteurs des questionnaires ethnographiques et sociologiques n'emploient pas la méthode des réponses par chiffres ou signes convenus, qui donne de si bons résultats dans les questionnaires craniologiques, anthropologiques et même archéologiques. On aboutirait ainsi, grâce à l'uniformité des réponses, à des statistiques de tel ou tel usage ou variante d'usage qu'on convertirait ensuite en cartes de répartition de cet usage.

L'anthropologie ethnique et sociale a fait de grands progrès, le terrain est déblayé, mais il lui reste beaucoup à faire, tandis qu'il en est temps encore, dans une bonne partie de l'Australie centrale.

P. TOPINARD.

M. LAURENCE H. DUCKWORTH. **Une collection de crânes australiens** (A critical study of the collection of crania in the Cambridge University Museum). — M. L. H. DUCKWORTH. **Deux crânes australiens** (Notes on skulls from Queensland and South Australia). — C. DUDLEY COOPER. **Un crâne australien** (Notes on the skull of an aboriginal Australian), in *Journ. anthrop. Institute*. London, vol. XXIII et XXIV.

Les crânes d'Australiens sont nécessairement plus nombreux en Angleterre que partout ailleurs. En 1884, dans son rapport sur les crânes et ossements recueillis par le *Challenger*, Sir William Turner en comptait 121. D'autres, depuis, ont été ajoutés çà et là. Le présent article nous en fait connaître 41 nouveaux. Ce doit être un total de près de 165. En France, nous en possédons une trentaine.

Le premier des mémoires cités plus haut par M. Duckworth est un travail de premier ordre, parfaitement compris, qui fait le plus grand honneur à son auteur et montre les progrès accomplis en Angleterre en craniologie. Nous n'avons qu'un regret à exprimer: c'est que certaines parties en aient été omises, telles que les descriptions craniologiques,



pour lesquelles l'auteur nous renvoie au Catalogue du Musée de Cambridge, et quelques tableaux. Il porte sur tous les crânes australiens du Musée de l'Université de Cambridge au nombre de 38, savoir : 29 adultes dont 24 hommes, et 5 femmes, 5 âgés et 4 enfants.

Ce qui nous frappe dans ce travail, c'est la méthode suivie : les caractères craniologiques, puis les mesures individuelles, leurs moyennes par lots et par ensemble, leurs indices, les sériations, puis la reprise de ces mesures et indices rapportés à un étalon commun, la ligne basi-alvéolaire, enfin divers tableaux supplémentaires, tous pleins d'intérêt, clairs et bien coordonnés. Nous énumérerons ces tableaux vers lesquels tout aboutit.

Les tableaux 1 et 3 comprennent 43 mesures individuelles et leurs moyennes par sexe, âge et groupes plus ou moins homogènes. Les tableaux 2 et 3 donnent 13 indices dans les mêmes conditions. Les n<sup>os</sup> 5 à 7 donnent l'un 12 mesures individuelles et moyennes concernant la mandibule, l'autre des mesures supplémentaires intéressantes, le troisième des mesures dentaires. Les tableaux 8 et 8a portent sur les séries spéciales de la province Sud-Australie, de la province de N. S. Wales, de la province de Victoria, etc. Le tableau 9 donne les sériations de tous les indices et de quelques mesures. Les n<sup>os</sup> 10 et 10a donnent les rapports des moyennes précédentes à l'étalon ligne basi-alvéolaire de la collection étudiée et d'autres prises pour terme de comparaison. Le n<sup>o</sup> 11 concerne un point de vue que l'on songe rarement à exposer de cette façon : la proportion de chaque sorte d'anomalies offertes. Le n<sup>o</sup> 12 compare les moyennes d'indices de sources diverses, utiles à comparer. Le n<sup>o</sup> 13 est un supplément au n<sup>o</sup> 9. Les tableaux 14 et 15 concernent des mesures spéciales prises sur la coupe antéro-postérieure de deux crânes australiens et de divers Anthropoïdes et Mammifères autres.

Je ne puis insister sur les résultats obtenus qui sont tout en chiffres sans commentaires généraux, mais je dois m'arrêter à l'indice total de la face où l'auteur me met en cause.

M. Duckworth constate que les moyennes de cet indice total de la face que j'ai données pour sept Australiens dans mes *Éléments d'anthropologie générale* sont beaucoup plus élevées que les siennes. Tout d'abord je lui fais remarquer que les chiffres n'ont pas été relevés par moi-même, mais sont calculés avec ceux de M. Pruner-Bey, un craniologiste célèbre par la discussion qu'il eut pendant des années avec Broca. Mon but, en les donnant, était de montrer les *relations* que cet indice accuse entre les diverses races. Tous étaient de la même main et par conséquent comparables entre eux. Mais dans ma pensée jamais ils ne pouvaient être comparés à des indices de même nom pris par d'autres observateurs. Quoi qu'il en soit, M. Duckworth me fit remonter à mes sources et, en y regardant de près, je vis que toutes les largeurs bizygomatiques de Pruner-Bey étaient dans l'ordre à peu près tandis que ses hauteurs ophryo-mentonnière étaient trop petites. Évidemment il y a eu quelque

défaut dans le *modus operandi* de Pruner-Bey. Sans doute qu'il ne s'est pas inquiété de suppléer à l'absence du ménisque inter-articulaire de la mandibule et à l'absence des dents en mainte circonstance, ce qui a diminué la hauteur ophryo-mentonnaire et augmenté relativement la largeur bizygomatique. La leçon à tirer de ce fait, c'est ce que je n'ai cessé d'imprimer, qu'en craniométrie, comme en anthropométrie, il faut être bien sûr du procédé opératoire d'un craniologiste pour oser comparer ses chiffres à ceux d'un autre opérateur. D'où la nécessité de points de repère fixes, de procédés rigoureusement semblables, en un mot, de l'unité de méthode en faveur desquels j'ai tant lutté.

Cette remarque s'applique notamment à la mesure de la capacité cranienne. Les chiffres de celle-ci obtenus par la méthode Broca sévèrement suivie sont constants mais toujours trop forts; ils ne sont comparables à ceux obtenus par la méthode Flower qu'après une réduction dont j'ai donné la formule. Broca avant sa mort avait reconnu le fait et se proposait de reprendre le travail tel que je l'ai exécuté après lui.

P. TOPINARD.

---

## NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

---

### Encore les sépultures des grottes des Baoussé-Roussé.

(Réplique au D<sup>r</sup> R. Verneau.)

Je me dois, en vérité, de ne pas laisser sans réponse les critiques que M. Verneau a formulées, dans le dernier numéro de *L'Anthropologie* (1), relativement à une note de moi, intitulée : *De l'âge des sépultures des grottes des Baoussé-Roussé*. Je le dois d'autant plus, que mon travail n'a pas paru dans *L'Anthropologie*, et que la plupart des lecteurs de cette Revue ne le connaissent probablement pas et ne sauraient, par suite, juger de la valeur des attaques dont je suis l'objet.

M. Verneau me reproche d'abord de parler de choses que je n'ai pas vues. Mais aurait-il vu, par hasard, tout ce dont il traite dans son gros livre sur *Les Races humaines*, et dans son cours d'anthropologie?

M. Verneau m'accuse ensuite de ne « pas faire preuve d'une logique bien rigoureuse » (2). Je vais mettre en regard l'une de l'autre la citation sur laquelle il fonde son accusation et celle qu'il aurait dû faire.

Citation de M. Verneau :

« Si je parviens, dit M. d'Acy, à montrer que l'attribution à l'époque néolithique ne s'impose en aucune façon, j'aurai prouvé, du même coup, que celle à une époque intermédiaire ne le fait pas davantage » (E. d'ACY, *De l'âge des sépultures des grottes des Baoussé-Roussé*, p. 8).

Ce que j'ai dit :

« Les partisans d'une période intermédiaire entre l'époque quaternaire et l'époque néolithique, soit pour les sépultures seules, soit pour les sépultures et les couches qui les renferment, ne font qu'ajouter aux raisons alléguées par les défenseurs de l'époque néolithique des considérations tirées de quelques faits, qui sont également favorables à l'âge paléolithique et des dépôts et des inhumations : absence d'objets en pierre polie etc... Aussi puis-je négliger la première manière de voir. Si je parviens... » — Le reste comme ci-contre (E. d'ACY, *Loc. cit.*, p. 8).

Avec le texte ainsi rétabli, où est le manque de logique?

Quelques lignes plus bas, M. Verneau écrit, à propos des soi-disant inhumations dans un terrain plus ancien, des grottes de Menton : « ... et j'ajoutais que M. Rivière lui-même reconnaissait qu'il y avait eu *inhumation*. M. d'Acy s'empare d'une phrase de mon travail, la cite d'une façon inexacte et ajoute : « M. Verneau altère évidemment le sens du passage de l'ouvrage de M. Rivière

(1) *L'Age des sépultures de la Barma Grande près de Menton* (Réponse à M. d'Acy) in : *L'Anthropologie*, 1893, p. 152 à 159.

(2) *Loc. cit.*, p. 152.

« auquel il fait allusion, auquel il renvoie » Pour prouver son dire, il cite lui-même... un autre passage du livre dont il s'agit (1). »

M. Verneau a la générosité de « passer encore sur ce procédé » (2) Mais moi, je ne passe pas sur cette accusation.

Voici textuellement la phrase du travail de M. Verneau de 1892 (*L'Anthropologie*, 1892, p. 539).

« Les individus dont elles (les sépultures) renferment les restes, ont été *inhumés*, c'est-à-dire enfouis dans un terrain plus ancien, et M. Rivière le reconnaît lui-même » (E. RIVIÈRE, *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, p. 310).

Voici non moins textuellement ma phrase. (E. D'ACY, *Loc. cit.*, p. 12.)

« Lorsqu'il — M. Verneau — dit que « M. Rivière reconnaît lui-même que les individus, dont les sépultures renferment les restes, ont été *inhumés*, c'est-à-dire enfouis dans un terrain plus ancien » (*L'Anthropologie*, 1892, p. 539), M. Verneau altère évidemment le sens.... ».

Parce que j'ai renversé l'ordre des deux membres de phrase, M. Verneau est-il en droit de m'accuser d'avoir cité sa phrase d'une façon inexacte et de donner ainsi à entendre que j'en ai échangé le sens ?

Mais M. Verneau me reproche en outre d'avoir cité un autre passage que celui auquel il avait renvoyé. Il est malheureux que, pour « prouver son dire », il n'ait pas cité ce dernier passage contrairement avec celui que j'ai transcrit. J'affirme que celui-ci est le seul paragraphe de la page 310 de M. Rivière — celle à laquelle a renvoyé M. Verneau — où il soit question de l'inhumation proprement dite. Les deux autres alinéas n'ont trait qu'aux vêtements des morts, aux mobiliers funéraires et à l'emploi du peroxyde de fer. Il est vrai qu'après ce passage, j'en ai cité un autre, qui, quelques pages plus haut — p. 201 — avait déjà dit la même chose (3). Il est peut-être un peu plus explicite que le premier. Mais celui-ci est déjà aussi clair que possible. J'ai eu soin de mettre, avant la seconde citation : « Quelques pages plus haut (p. 201) M. Rivière avait déjà dit : ... » Toute confusion est donc impossible. Parce que j'ai fait deux citations, M. Verneau peut-il parler comme si la première n'existait pas ? Cette fois encore, de quel côté est le bon procédé ?

Malgré tous mes torts, M. Verneau termine son paragraphe, en disant qu'il « reconnaît volontiers que M. Rivière n'attache pas au mot « inhumation » le sens que tout le monde lui accorde (4) ». Mais il maintient que « dans la Barma Grande, une fosse avait été creusée pour y déposer les cadavres et qu'on en voyait les limites du côté opposé à l'entrée. » Je le veux bien ; mais il y a fosse et fosse, comme il y a inhumation et inhumation. M. Verneau a-t-il constaté l'existence d'une fosse de 5<sup>m</sup>,40. au minimum, comme aurait été celle qu'auraient dû creuser des néolithiques ? Malgré le désir que j'en ai, je ne puis citer ce qu'il a dit à ce sujet en 1892 (*L'Anthropologie*, 1892, p. 526). Ce serait trop long. Mais, selon moi, une espèce de cuvette, plutôt qu'une vraie fosse, légèrement creusée, non pas dans une couche antérieure, mais à la surface du fumier,

(1) *Ibid.*, p. 153. Contrairement à ce qu'il fait ailleurs, M. Verneau n'indique pas ici les pages où se trouvent les passages qu'il incrimine.

(2) *Ibid.*

(3) *Loc. cit.*, p. 13.

(4) Je ne relèverai pas ce mot de mauvaise humeur, que M. Verneau a sans doute employé pour masquer sa retraite.

du terreau de la grotte, pour recevoir le peroxyde de fer, dans lequel on déposait ensuite le cadavre; cette espèce de cuvette suffit parfaitement à expliquer ce que M. Verneau a observé (1).

Je ne conteste pas, assurément, l'importance des travaux que les néolithiques ont exécutés, en différents endroits, pour se procurer les silex, dont ils avaient besoin (2). Je ne prétends pas que ces braves gens aient été incapables de creuser, d'une certaine façon, les puits funéraires que l'on voudrait leur attribuer à Menton. Si j'ai dit (p. 33) : « Je ne crains pas de déclarer impossible que les hommes de l'époque néolithique aient creusé de pareilles fosses, de pareils puits, » j'ai ajouté — et cela me paraît expliquer suffisamment le sens du mot *impossible* — : « d'autant plus même que les trois cadavres, dont les os ont été retrouvés en 1892, ont été inhumés à côté les uns des autres, ce qui aurait nécessité une excavation énorme et dans un terrain léger, friable et sujet aux éboulements (3). Je ne suppose pas que ces braves gens aient connu le treuil ou le boisage (4). Il leur aurait fallu vider, puis remblayer la grotte tout entière. »

Si l'exécution de semblables travaux est inadmissible, la preuve qu'ils n'ont pas eu lieu nous est fournie par l'existence de petits foyers en place, qui ont été reconnus en différents points, au milieu de couches limoneuses (5). Ils auraient assurément disparu dans le bouleversement général qu'aurait infailliblement causé le creusement des puits funéraires néolithiques. » J'ajouterai aujourd'hui que cela était d'autant plus évident que l'on avait découvert plus de sépultures dans la même grotte.

Au paragraphe suivant, M. Verneau écrit, à propos de la confiance que j'accorde au témoignage de M. Issel, que je ne suis « vraiment pas heureux dans le choix de mes arguments ». M. Issel a bien déclaré que, « de toute façon, les restes humains étaient contenus dans un dépôt intact, situé sous des stratifications régulières de terre charbonneuse et de cendres » (6). Mais « comment M. Issel aurait-il pu constater les stratifications dont il parle quand il tombe sous le sens que, pour découvrir les squelettes, M. Abbo avait dû enlever toutes les couches sus-jacentes (7)? » Je ne ferai pas remarquer l'aménité des expressions de M. Verneau. Je me bornerai à dire que, quand un *géologue*, de la valeur de M. Issel, émet une affirmation aussi nette, je ne me permets pas de douter que, dans l'étude des parois de la fouille, des terrains restants — terrains qu'il a visités fort peu de temps après la découverte — il n'ait trouvé la preuve de ce qu'il avance.

Je vais être obligé de citer encore *in extenso* M. Verneau et les passages de mon travail, dans lesquels il signale une contradiction formelle. Je demande pardon de ces longueurs. Elles sont nécessaires.

(1) Je l'ai dit, p. 13, note 2 de mon travail.

(2) VERNEAU, *Loc. cit.*, p. 153.

(3) « ... M. Verneau a constaté des éboulements causés par les fouilles de M. Abbo (*L'Anthropologie*, 1892, p. 526). »

(4) « M. Colini a bien reconnu que ces enterrements auraient occasionné de « *notevoli rimescolamenti* » (*Bullett. di Paleol. Ital.*, 1893, p. 319). Je m'étonne qu'il n'en ait pas vu l'invraisemblance, pour ne pas dire l'impossibilité. »

(5) « VERNEAU, *L'Anthropologie*, 1892, p. 521. »

(6) « E. D'ACY, *Op. cit.*, p. 29. »

(7) *L'Anthropologie*, 1895, p. 154.

M. VERNEAU (*L'Anthropologie*, 1895, p. 154) :

« Comme preuve de ce mélange — celui des faunes rencontrées à un même niveau — j'ai reproduit une liste d'espèces mammalogiques que j'avais empruntée à M. Rivière. M. d'Acy ne pouvait guère récuser l'auteur que je citais, car c'est presque exclusivement sur son ouvrage qu'il s'appuie pour réfuter mes conclusions ; aussi admet-il d'abord ces mélanges qu'on a observés « tout semblables, tout aussi *extraordinaires* » dans quelques gisements où des remaniements n'ont pu avoir lieu. « On a cru, il est vrai, que *Rhinoceros tichorhinus*, et peut-être *Ursus spelæus*, s'étaient éteints de bonne heure. Mais il est établi aujourd'hui qu'ils vivaient encore pendant l'âge du renne et même à un moment avancé de cet âge » (E. d'Acy, *Op. cit.*, p. 14) Et comme conclusion, il dit : « Le mélange des faunes d'âges différents *n'existe pas* dans les dépôts de nos cavernes » (*Ibid.*, p. 15). On ne saurait se contredire plus formellement. »

Ce que j'ai écrit (*Loc. cit.*, p. 14 et 15) :

« Pour réfuter cette allégation, — qu'aux mêmes niveaux on rencontre des faunes d'âges différents (*L'Anthropologie*, 1892, p. 522, 539), — il suffira de rappeler quelques gisements où se voient des mélanges tout semblables, tout aussi *extraordinaires* (1) sans que la supposition d'un remaniement ait jamais été mise en avant, je dirai soit possible ». — Suivent les indications de plusieurs de ces gisements.

« On a cru, il est vrai, que *Rhinoceros tichorhinus* et peut-être *Ursus spelæus* s'étaient éteints de bonne heure. Mais il est établi aujourd'hui qu'ils vivaient encore pendant l'âge du renne et même à un moment avancé de cet âge. (A. GAUDRY, *La grotte de Montgaudier*. — A. HARLÉ, *Les brèches à ossements de Montoussé*.)

« Si le mélange de faunes d'âges différents n'existe pas dans les dépôts de nos cavernes, celui de pierres taillées, appartenant à des époques diverses (A. J. EVANS, *Journ. Anthropol. Instit.*, 1893, p. 295), ne saurait être accepté davantage... »

Si M. Verneau n'avait pas pris la peine d'arranger ma prose, il aurait été embarrassé pour me reprocher une contradiction des plus formelles.

Puisqu'il est question de la composition de la faune, aux divers moments de l'époque quaternaire, je ferai remarquer que M. Verneau ne paraît pas avoir des idées fort exactes à ce sujet. Je n'ai parlé, dans le passage cité plus haut, que de *Rhinoceros tichorhinus* et de *Ursus spelæus*, parce que ces deux mammifères étaient les seuls, dans la faune de Menton — ou je me trompe fort — qui auraient pu être considérés comme s'étant éteints de bonne heure. Et, quant aux espèces qui reporteraient cette faune « au début des temps quaternaires » (2), le serais curieux de les connaître. Dans la liste que M. Verneau a donnée « textuellement » d'après M. Rivière (3), il ne figure, que je sache, ni *Machairodus*, ni *Hippopotamus*, ni *Elephas antiquus*, ni *Rhinoceros Merckii* ; en un mot, aucune des espèces véritablement caractéristiques du « début des temps quaternaires ».

Je n'ai pas l'habitude de dire « le contraire » de ce que je pense. Pour avoir déclaré un fait sans importance, après m'être permis d'en discuter non pas seulement la valeur, mais encore la certitude — si je peux parler ainsi —, je ne méritais assurément pas l'accusation... peu courtoise, que M. Verneau formule contre moi (4). Si je ne craignais d'abuser par trop de la patience du lecteur,

(1) M. Verneau n'aurait-il pas compris dans quel sens j'employais le mot *extraordinaires*, et même en le soulignant ?

(2) VERNEAU, *L'Anthropologie*, 1892, p. 516.

(3) *Ibid.*, p. 522.

(4) *L'Anthropologie*, 1895, p. 155.

La même accusation est reproduite, en termes plus voilés, à la page 156, à propos

j'examinerais de nouveau le fait auquel je viens de faire allusion (1). Je me bornerai à répéter qu'à la fin de l'âge du renne, les représentants des espèces animales, aujourd'hui éteintes ou émigrées, étaient rares — je dirai même très rares —, tandis que ceux des espèces actuelles étaient très abondants, et qu'il en était précisément ainsi à Menton. Et, quant à la grande confiance que M. Verneau accorde aux dires de M. Abbo fils, j'avoue qu'elle m'étonne un peu, après la leçon que M. Verneau m'a donnée en commençant, parce que je parlais de choses que je n'ai pas vues; et après les doutes sérieux que différents savants ont énoncés relativement à ... l'exactitude des observations et des dires de M. Abbo père (2). Je ne pense pas que par « recueillis sur mes indications » (3), M. Verneau venille dire : recueillis en ma présence. S'il avait *vu en place* les ossements dont il s'agit, il n'aurait pas manqué de le déclarer.

Le paragraphe suivant va encore m'obliger à une citation en partie double.

M. VERNEAU (*L'Anthropologie*, 1895, p. 155) :

« L'industrie est parfaitement homogène dans la masse des dépôts », affirme notre contradicteur. Mais, pour prouver cette homogénéité, il lui a fallu laisser de côté un certain nombre de trouvailles : « Je laisse de côté, bien entendu, déclare-t-il, les quelques objets polis ou d'un âge douteux qui ont pu être trouvés, je l'ai déjà dit, dans certains endroits des couches superficielles. J'en fais autant pour quelques grandes lames en silex, qui étaient auprès des squelettes et aussi ailleurs, et, en général, pour les mobiliers funéraires » (E. D'ACY, *Op. cit.*, p. 15, note). C'est là un procédé commode : en laissant de côté tous les faits qui peuvent être gênants, on est certain d'arriver aux conclusions que l'on désire : mais alors on ne fait plus de la science. »

Ce que j'ai dit (*Loc. cit.*, p. 15 et même page, note 2) :

Comme ci-contre.

Mais ici, j'ai ajouté : « Ces lames et ces mobiliers présentent un intérêt spécial et je m'en occuperai en détail. J'espère prouver qu'ils n'ont rien de forcément néolithique. »

Je crois inutile de parler des objets plus ou moins néolithiques des couches superficielles. M. Verneau n'a jamais prétendu que ces couches eussent quelque chose à voir avec les dépôts paléolithiques sous-jacents. Mais l'oubli de M. Verneau de citer ma note jusqu'au bout; de transcrire ce que j'ai dit, à la fin, des grandes lames et des mobiliers funéraires; cet oubli n'est-il pas surprenant? J'ai si bien laissé de côté ces « faits gênants », que j'ai consacré à leur examen huit ou neuf pages : de la page 18 à la page 27.

A propos des doutes, qui ont été émis par M. Rivière, au sujet de l'origine

des grandes lames, des poinçons, de la pointe de flèche en os et des objets de parure. Elle n'a pas plus de fondements que la première; et même, il y a plusieurs des objets indiqués, dont je n'ai jamais incriminé l'authenticité ni la provenance.

(1) L'absence, auprès des squelettes trouvés en 1892, de restes d'animaux caractéristiques de l'époque quaternaire. Voir pages 16 et 17 de mon travail.

(2) J'ai indiqué ces savants. — *Ibid.*, p. 16 et 17, note 3; p. 18, note 2; et p. 23.

(3) *Loc. cit.*, p. 155.

d'une de ces lames — celle du premier squelette de 1892 — M. Verneau nous dit : « De la première lame, je ne puis rien dire; mais j'ai assisté à la découverte des deux autres, et j'en ai extrait une moi-même en présence de M. Delerot, bibliothécaire honoraire de Versailles. Or cette lame gisait sous la tête brisée du jeune sujet, et tous les fragments de ce crâne broyé se trouvaient dans la position qu'ils devaient occuper... (1). »

Mais je n'ai jamais révoqué en doute l'authenticité du gisement de cette dernière lame. Je ferai seulement remarquer qu'elle n'a que 17 centimètres sur 5 (2), ce qui est loin de constituer une dimension extraordinaire. Je n'ai même jamais contesté le gisement de la seconde lame dont parle M. Verneau, bien qu'il n'ait pas dit, dans son travail de 1892, qu'il eût assisté à sa découverte. Voici comment il s'est exprimé alors : « D'ailleurs, je suis tout disposé à ajouter foi aux dires du maître carrier, car cette lame (3) rappelle entièrement (4) celle que j'ai vue moi-même en place sous la tête du jeune sujet et que j'ai dégagée de mes propres mains, après avoir retiré les fragments du crâne. En outre, une autre lame de 26 centimètres de longueur et de 5 centimètres et demi de largeur a été rencontrée dans la main gauche du second squelette, c'est-à-dire exactement à la place indiquée pour la première lame par M. Abbo, qui ne pouvait prévoir qu'il en trouverait une autre au niveau de la main gauche de la femme (5). » En vérité, M. Verneau aurait bien dû s'exprimer plus clairement. Dire d'une des deux lames qu'il l'a vue lui-même « en place », qu'il « l'a dégagée de ses propres mains »; puis dire ensuite simplement d'une autre lame — plus longue et plus semblable, par suite, à celle dont il voulait confirmer l'origine — qu'elle « a été rencontrée dans la main gauche du second squelette. . » n'était-ce pas donner tout lieu de croire qu'il n'avait pas assisté à la découverte de cette seconde lame?

Mais, je le répète, je n'ai jamais révoqué en doute l'authenticité du gisement de ces deux lames; et, si j'ai simplement rappelé, en note, les doutes émis par M. Rivière au sujet de la lame du premier squelette de 1892, comme j'en avais assurément le droit, je ne m'en suis nullement prévalu dans la discussion (6).

Je ne me suis pas prévalu davantage de l'accusation formulée par M. Rivière, et confirmée par d'autres savants, contre l'authenticité de certaines pendeloques, qui, vendues comme préhistoriques par M. Abbo, auraient été fabriquées tout récemment; et qui, suivant M. Rivière, seraient analogues à celles mentionnées et figurées par M. Verneau, comme provenant des foyers anciens. Cette accusation n'avait été réfutée, à ma connaissance, par personne. Aussi ai-je cru pouvoir la rappeler, sans en tirer toutefois une fin de non-recevoir contre les objets de M. Verneau et tout en acceptant l'authenticité de ces objets « quelque douteuse qu'elle parût être » (7). Là-dessus, M. Verneau écrit que je « ne procède que par insinuations » (8).

(1) *L'Anthropologie*, p. 156.

(2) *Ibid.*, 1892, p. 530.

(3) C'est celle de 0<sup>m</sup>,23 sur 0<sup>m</sup>,05, dont M. Saige aurait contesté le gisement, d'après M. Rivière.

(4) Sauf une différence de longueur de 0<sup>m</sup>,06, ce qui est quelque chose.

(5) *L'Anthropologie*, 1892, p. 528.

(6) *Loc. cit.*, p. 18, note 2.

(7) *Ibid.*, p. 23.

(8) *L'Anthropologie*, 1895, p. 156-157.



Parce que je n'ai pas été aussi loin que M. Rivière, et que je n'ai pas déclaré fausses les pendeloques de M. Verneau, — tout en mentionnant cependant l'accusation dont elles étaient l'objet — je ne crois pas que l'on puisse me reprocher de procéder par insinuation.

M. Verneau nous dit aujourd'hui : « A part quelques pendeloques, qui m'ont été remises isolées, les autres étaient enchâssées dans des fragments de brèches si dures que plusieurs objets se sont brisés quand, à grand'peine, je les ai dégagés de leur gangue, au laboratoire d'anthropologie du Muséum, en présence de plusieurs personnes qui pourraient en témoigner (1). » Devant cette déclaration, mes doutes cessent relativement aux objets de M. Verneau ; mais, comme je ne m'en étais pas prévalu, ma thèse n'est pas ébranlée ; et l'explication, fournie par M. Colini (2), subsiste. J'ajouterai : subsistent également certains doutes sur l'exactitude des allégations de M. Abbo.

Le paragraphe suivant m'oblige encore à citer, et même en partie triple.

M. VERNEAU (*L'Anthropologie*, 1895, p. 157) :

M. d'Acy « insiste sur l'existence, parmi les ossements qui m'ont été communiqués par M. Abbo, de débris d'un cerf qui, par sa taille, se rapprocherait du *Cervus canadensis*; et, à l'appui de sa thèse... il me cite encore d'une façon inexacte. » — Et en note — : « Voici un exemple de la manière scrupuleuse dont M. d'Acy cite ses auteurs. Il me fait dire que parmi les espèces animales figure un cerf qui « se rapproche du *Cervus canadensis*, qui appartient à une race aujourd'hui disparue. » Or j'avais écrit ce qui suit : « On se trouve en présence de cerfs de deux tailles : l'un est entièrement semblable à notre cerf actuel ; l'autre, plus grand, se rapprocherait du *Cervus canadensis*. Mais la stature seule permet ce rapprochement, car aucun détail anatomique n'autorise à sé-

M. VERNEAU (*L'Anthropologie*, 1892, p. 533, 539-540) :

(Cinq lignes plus bas que le passage ci-contre) : « Ce qu'on peut affirmer c'est que le cerf était très abondant sur le littoral méditerranéen et que parmi les représentants du *Cervus elaphus*, il s'en trouvait qui appartenaient à une race de grande taille, aujourd'hui disparue de notre pays. » — Puis, pages 539-540. —

Ce que j'ai dit (p. 10, 16 et 17) :

P. 10. « M. Verneau nous signale déjà un cerf de grande taille qui « se rapprocherait de *Cervus canadensis* » (*L'Anthropologie*, 1892, p. 533), et qui « est disparu de nos contrées. » (*Ibid.*, p. 540.) — Puis, pages 16-17, en note, le passage que me reproche M. Verneau ; mais, dans lequel, au lieu de « un cerf », comme l'écrit

(1) *L'Anthropologie*, 1895, p. 157.

(2) E. D'ACY, *Loc. cit.*, p. 23.

parer le grand cerf des Baoussé-Roussé du cerf ordinaire » (1).

« La présence parmi les animaux d'un cerf de grande taille, aujourd'hui disparu de nos contrées... »

M. Verneau, il y a : « le cerf qui se rapproche... », ce qui évidemment renvoie aux citations antérieures.

M. Verneau me paraît avoir oublié trois choses : les deux passages, dans lesquels il parle d'un cerf de grande taille aujourd'hui disparu de nos contrées ; mes deux premières citations ; enfin le fait que *Cervus elaphus* et *Cervus canadensis* ne diffèrent, au point de vue ostéologique, que par la taille (2). S'il s'en était souvenu, je comprendrais mal qu'il m'eût fait un reproche aussi sévère, pour avoir mis une fois « se rapproche » au lieu de se « rapprocherait » ; pour avoir parlé d'un cerf appartenant « à une race aujourd'hui disparue » ; pour avoir réuni deux membres de phrase en un ; et pour n'avoir pas transcrit sa phrase relative à la conformité des « détails anatomiques ». Ne serais-je même pas en droit de demander qui, de nous deux, cite ses auteurs de « la manière » la plus « scrupuleuse » ?

De la manière de M. Verneau, voici encore un exemple. J'ai fait remarquer à M. Verneau qu'il se trompait relativement au sens, dans lequel il fallait entendre l'époque *miolithique* de M. Issel et l'époque *cervidienne* de M. Piette (3). Pour l'époque *miolithique* de M. Issel, il dit simplement aujourd'hui, d'un air négligent : « il paraît que je me trompais » (4). Mais, à propos de l'époque *cervidienne* de M. Piette, il écrit « ... comme il me fallait mal connaître l'époque cervidienne de M. Piette, pour tomber dans de semblables erreurs ! Et pour me le démontrer, mon contradicteur me renvoie à un travail publié par M. Piette en 1894 (*Notes pour servir à l'histoire de l'art primitif*, in : *L'Anthropologie*, t. V, 1894) » (5).

M. Verneau voudrait-il donner à entendre que, pour démontrer son erreur, j'ai renvoyé à un travail postérieur au sien ? Or, si l'on vérifie le passage de mon mémoire (6), on verra qu'avant de parler des *Notes...* de M. Piette de 1894, j'ai renvoyé aux *Notions nouvelles sur l'âge du renne*, du même auteur, formant l'Annexe A de : A. BERTRAND, *La Gaule avant les Gaulois*, 2<sup>e</sup> édit., 1891, p. 262 et suiv. et 270. Ce n'est qu'ensuite que j'ai indiqué les *Notes...* de M. Piette, de 1894 ; et voici en quels termes je l'ai fait : « Voir également, du même auteur, bien qu'elles soient postérieures au travail de M. Verneau : *Notes pour servir à l'histoire de l'art primitif*, in : *L'Anthropologie*, t. V, 1894, p. 130 et suiv. »

Après cette petite méchanceté, M. Verneau s'écrie d'un air triomphant : « Eh ! bien, dans ce mémoire, je lis ce qui suit à propos de l'époque élaphienne, qui forme la seconde moitié de l'époque cervidienne (7) : « *La faune de cette époque fut*

(1) Ici encore, M. Verneau néglige de renvoyer aux pages.

(2) Si bien que M. G. de Mortillet a pu dire : « *Cervus Canadensis*, wapiti ou cerf du Canada. C'est un élaphe de très grande taille. » — *Le Préhistorique*, 2<sup>e</sup> édit., p. 460.

(3) *Loc. cit.*, p. 6 et 7, note 2, à la fin.

(4) *L'Anthropologie*, 1895, p. 158.

(5) *Ibid.* C'est la troisième fois que M. Verneau néglige d'indiquer les pages de mon travail, qui renferment les passages qu'il incrimine gravement.

(6) *Loc. cit.*

(7) Je n'avais donc pas tout à fait tort, quand je disais que, dans son travail de 1892, M. Verneau se trompait relativement à l'époque *cervidienne* de M. Piette. — *Loc. cit.*

à peu près celle de l'époque actuelle. Le renne était en voie d'extinction, le mammoth avait peut-être déjà disparu. Le loup, le lynx, le chat sauvage, le renard, le blaireau, l'ours commun, le chevreuil, le chamois, le bouquetin, les équidés, le lièvre, le rat d'eau..., prospéraient alors dans la région pyrénéenne. » Or, je le demande, cette faune n'est-elle pas une faune de transition comme le reconnaît implicitement M. Piette; et comme je l'avais dit moi-même (1)? Que la faune de l'époque élapienne de M. Piette ait été « à peu près celle de l'époque actuelle; » qu'elle ait été le théâtre de l'extinction des dernières espèces quaternaires, qui a dit le contraire? Qu'il y ait eu « transition » et non pas changement brusque entre la faune quaternaire et la faune actuelle, je ne l'ai pas contesté davantage. Mais la faune de l'époque élapienne n'est pas celle de la période intermédiaire entre l'époque quaternaire et l'époque néolithique. Elle est la dernière des faunes quaternaires, mais elle leur appartient, car elle renferme encore des espèces quaternaires.

Et M. Piette doit être fort étonné de voir confondre son époque élapienne avec l'époque intermédiaire entre l'âge du renne et l'époque néolithique, lui qui a toujours rangé cette époque élapienne dans l'âge du renne; qui a eu la gloire de découvrir les couches intermédiaires entre les couches quaternaires, paléolithiques, et les couches néolithiques, et qui vient précisément de donner, dans le dernier numéro de *L'Anthropologie*, le nom d'*asyliennes* à ces assises intermédiaires, qui « reposent sur les dernières couches de l'âge du renne » et qui « sont au nombre de deux : l'assise à galets coloriés et l'assise à escargots qui est l'équivalent des kjoekkenmoedings » (2).

En terminant, M. Verneau tombe, encore une fois, dans son péché d'habitude. Voici ce qu'il dit, p. 159 :

Et voici ce que j'ai écrit :

« Ainsi, après avoir déclaré que l'absence, dans la faune, d'espèces « caractéristiques de l'époque quaternaire » n'avait « aucune importance » (D'Acy, *Op. cit.*, p. 28), après avoir nié toute valeur aux arguments tirés de l'industrie et soutenu qu'aucun des faits invoqués n'avait « la (signification qu'on leur attribue » (*Ibid.*, p. 28), M. d'Acy est bien obligé de tenir compte de nos observations. Et alors il en arrive à placer les sépultures des Baoussé-Roussé aux « derniers temps de notre âge du renne », à « la période élapienne de M. Piette », car ainsi le veut la faune, ainsi le montrent ces objets dont la confection « s'est beaucoup développée » pendant l'époque néolithique et ces sépultures qui ressemblent à « celles — complètement néolithiques — des grottes voisines. »

« L'absence, auprès des squelettes trouvés en 1892, des restes d'animaux caractéristiques de l'époque quaternaire n'a aucune importance » (p. 28).

« Puis aucun des faits mis en avant pour prouver que ces dépôts paléolithiques ont été remaniés et qu'on y a creusé, à l'époque néolithique, des fosses dans lesquelles on a déposé les cadavres, dont MM. Rivière et autres ont retrouvé les restes; aucun de ces faits n'a la signification qu'on leur attribue » (p. 28).

« Mais aujourd'hui — en raison de la composition de la faune dont j'ai parlé plus haut, je crois devoir les rapprocher de nous — les sépultures des Baoussé-Roussé —.

« Ce rajeunissement s'accorde d'ailleurs, d'abord avec la présence dans l'industrie d'objets dont la confection, sans être spéciale à l'époque néolithique, s'est beaucoup développée et généralisée pen-

(1) *L'Anthropologie*, 1895, p. 158.

(2) P. 151, en note.

dant cette dernière période; puis avec les ressemblances que, parmi plusieurs différences, — nous les avons signalées, — nos sépultures présentent avec celles — complètement néolithiques, — des grottes voisines, situées dans les environs de Finale» (p. 36).

Je n'insiste pas sur les variantes de M. Verneau. Quant à la contradiction avec moi-même, dans laquelle je serais tombé, où est-elle, une fois les passages ci-dessus rectifiés? Est-ce que j'ai cessé de soutenir qu'il n'y a pas eu creusement de fosses et inhumation dans un terrain antérieur; qu'il n'y a pas eu remaniement des dépôts paléolithiques; que les squelettes sont contemporains de ces dépôts; que les cadavres ont été inhumés — ou, si l'on veut, déposés — sur les foyers, dans le terreau produit par l'habitation des morts et de leur famille? Est-ce que ce n'est pas là qu'est la vraie question, qui reste tout entière, malgré le rajeunissement, que j'ai cru devoir adopter, en raison des observations, qui, depuis quelque temps, ont mieux fait connaître l'évolution de la faune, pendant l'époque quaternaire, et qui s'accordent avec celles de M. Rivière et aussi avec certaines remarques de M. Verneau — je ne fais pas difficulté de le dire (1). — Pour l'industrie et les ressemblances *partielles*, qu'offrent les sépultures de Menton avec d'autres sépultures — celles-là néolithiques — du voisinage, elles « s'accordent » avec ce rajeunissement, — je n'ai pas dit « elles le montrent » — mais voilà tout. Elles n'ont rien qui empêche de reconnaître les squelettes pour paléolithiques. Je n'ai jamais dit autre chose.

Il n'y avait pas sujet, ce me semble, de prendre un ton dégagé, comme le fait M. Verneau. Je doute que ses arguments aient réussi — comme il s'en flatte — à faire « justice une fois pour toutes des insinuations (2), des erreurs » que j'ai « rééditées » (3).

E. D'ACY.

#### Un dernier mot au sujet des Baoussé-Roussé.

A la fin de ma réponse aux premières critiques de M. d'Acy j'ai déclaré que je considérais la discussion comme close tant que de nouvelles découvertes ne viendraient pas fournir d'autres arguments. Mon intention n'est donc nullement de prolonger le débat. Lorsque M. d'Acy *affirme* que le passage du livre qu'il a cité à propos des inhumations « est le seul paragraphe de la page 310 de M. Rivière — celle à laquelle a renvoyé M. Verneau, — où il soit question du mode d'inhumation », je pourrais lui répondre que sa citation commence à la ligne 27 de la page 309, et qu'en dépit de son affirmation, on trouve à la page 310, ligne 12, un paragraphe qui commence ainsi : « Les hommes de Menton étaient *inhumés*... » Je pourrais le mettre au défi de montrer un seul passage où *j'aie arrangé sa prose*, car chaque fois que j'ai cité son travail, j'ai placé entre guillemets les mots que je lui empruntais sans jamais changer un seul article. Je me suis soigneusement gardé de lui attribuer une phrase composée d'un

(1) Voir E. D'ACY, *Loc. cit.*, p. 44.

(2) Je fais une exception pour les « insinuations » relatives aux pendeloques de M. Verneau. Sa déclaration en a « fait justice ».

(3) *L'Anthropologie*, 1895, p. 452.

fragment pris à droite, d'un autre fragment pris à gauche et d'un verbe changé de temps, ainsi que M. d'Acy reconnaît l'avoir fait à mon égard (V. plus haut, p. 352), même si cette façon d'agir n'eût pas dû modifier le sens général de sa brochure. Il me serait aussi facile de répondre à tous les arguments de sa réplique. Mais il ne me convient pas de suivre mon contradicteur sur le terrain des personnalités, la discussion ne pouvant alors offrir aucun intérêt pour les lecteurs de *L'Anthropologie*. Il me paraîtrait peu décent, d'ailleurs, d'abuser de ma situation dans ce journal pour me livrer à une polémique dans laquelle la science n'aurait plus rien à voir.

R. VERNEAU.

### Mort de Carl Vogt.

Les savants du monde entier connaissent la mort de Carl Vogt survenue il y a quelques semaines déjà. Quoique nos lecteurs aient pu avoir sous les yeux bien des notices nécrologiques sur ce savant, nous n'en avons pas moins cru devoir lui consacrer quelques lignes.

Carl Vogt est né à Giessen le 5 juillet 1817. Après avoir commencé ses études dans la petite université de sa vie natale, il les continua en Suisse, d'abord à Berne, puis à Neuchâtel où il fut pendant cinq ans l'élève et le collaborateur des naturalistes Desor et Agassiz. Bientôt il publia seul des ouvrages sur la minéralogie et la physiologie, qui lui firent une renommée européenne.

De 1844 à 1846, Carl Vogt vécut à Paris, puis il fit le voyage d'Italie et revint en 1847 prendre possession d'une chaire à l'Université de Giessen. A peine avait-il enseigné un semestre que la Révolution de 1848 éclata. Il se lança entièrement dans la politique : tour à tour colonel de la garde nationale et député au Parlement allemand de Francfort, il ne cessa de montrer des idées avancées, déclarant la guerre aux préjugés et éprouvant toujours le besoin de défendre ce qu'il considérait comme la justice et la vérité. Aussi lorsque éclata la réaction qui suivit en Allemagne le mouvement démocratique, Carl Vogt dut-il s'exiler. Il se retira en Suisse, où il se fit naturaliser. Il fut successivement nommé membre du Grand Conseil, du Conseil des États et du Conseil national. Ce savant avait pour les Français la plus profonde sympathie ; il aimait à répéter que tout homme devrait avoir deux patries : la sienne et la France. En 1871, il fut l'un des rares Allemands qui eurent le courage de blâmer l'invasion et le démembrement de notre pays.

Cet homme, doué d'un large esprit, n'a pas été moins hardi en science qu'en politique. « Les quelques grandes idées et théories que notre temps a vues naître ou refleurir, dit M. Letourneau dans un article publié par *Le Siècle*, par exemple le matérialisme scientifique, le darwinisme, les doctrines relatives à la très lointaine antiquité de l'homme, à ses origines animales, toutes ces vérités renouvelées, taxées d'abord de folie, d'impiété, même d'immoralité, C. Vogt a été l'un de leurs premiers défenseurs et propagateurs. Dans ses *Leçons sur l'homme*, il s'est efforcé, avant tout autre, de concrétiser en un seul corps de science les données fondamentales de l'anthropologie. Un peu plus tard, son *Mémoire sur les Microcéphales* (1867), pour lequel l'auteur de cette notice dut jadis rompre quelques lances, fut une heureuse et ingénieuse application de la doctrine transformiste à l'histoire généalogique de l'homme. »

Carl Vogt était d'une nature gaie ; ses saillies pleines d'humour rendaient ses

leçons des plus attrayantes. Il n'était pas de ceux qui pensent que pour paraître profond un savant doit s'efforcer d'être ennuyeux. Et cependant, lorsqu'il s'agissait des grandes idées auxquelles fait allusion le docteur Letourneau dans le passage que nous venons de citer, Vogt discutait avec une logique des plus remarquables. Transformiste convaincu, il a vu les exagérations dans lesquelles sont tombés certains disciples de Darwin, et il a été le premier à réagir contre ces exagérations, sans renoncer en rien aux idées qu'il avait défendues toute sa vie.

Les naturalistes, comme le grand public, conserveront le souvenir de cet homme droit, passionné pour la vérité, qui, tout en discutant parfois avec vivacité, savait toujours rendre justice à ses adversaires de bonne foi et comptait bien des amis même parmi ceux qui ne partageaient pas ses idées scientifiques.

R. VERNEAU.

### Mort de P. Strobel.

Pellegrino Strobel, qui est mort à Vignale di Traversetolo (province de Parme) dans la nuit du 8 au 9 juin, était loin d'avoir la notoriété de Carl Vogt. C'était un homme qui avait néanmoins rendu de réels services à la science. Il fut, en Italie, l'un des principaux fondateurs de la palethnologie et il est resté, au delà des Alpes, un des maîtres de cette science. Le professeur Strobel a surtout fait porter ses recherches sur les stations anciennes de son pays; ses travaux sur les cités lacustres et les terramares italiennes sont bien connus de tous les spécialistes. Il a cependant consacré plusieurs mémoires à l'Amérique du Sud, et l'un de ses ouvrages les plus importants est celui qui a pour titre *Materiali di paletnologia comparata raccolti in Sudamerica*.

Avec Chierici et Pigorini il avait fondé le *Bullettino di paletnologia* que ce dernier continue à diriger pour le plus grand bien de la science.

La mort de Strobel laissera certainement un vide dans les rangs des palethnologues italiens.

R. V.

### Société des Américanistes.

Une Société vient de se fonder à Paris sous le titre que nous donnons. Elle a pour but de donner une nouvelle impulsion aux études concernant le Nouveau-Monde et de grouper, en dehors du Congrès international des Américanistes, ceux qui s'intéressent à ces études.

Le président de la Société nouvelle est M. Hamy; il est donc certain qu'on s'y occupera sérieusement d'ethnologie. Nous savons que plusieurs mémoires relatifs à l'homme américain ont déjà été communiqués à cette Société et seront publiés dans le premier numéro d'un Bulletin qui paraîtra après les vacances.

R. V.

### Société des naturalistes du Muséum.

A la réunion du 30 avril, M. HAMY a communiqué une *Note sur les Sopolits de la rivière Penangah, nord de Bornéo*. Cette curieuse tribu est cantonnée non loin des sources de la rivière, et souvent elle fait de sanglantes incursions sur

les territoires de ses voisins. Le hardi voyageur Tschudnowsky n'a pas craint de pénétrer chez les Sopolits, et il en a rapporté notamment deux têtes humaines qu'il a offertes au Muséum de Paris.

« A en juger par les deux pièces de la collection Tschudnowsky, un crâne masculin et un crâne féminin, les Sopolits diffèrent à peine des Dayaks du sud et sud-ouest qui nous sont connus par un certain nombre de documents précis. » Et M. Hamy le prouve en comparant les diamètres et les indices dans les deux séries.

Le 28 mai, M. HAMY a fait une communication sur l'œuvre de Piron, dessinateur attaché à l'expédition de d'Entrecasteaux. Un certain nombre de dessins originaux, mis sous les yeux des membres de la Société, ont pu donner une idée de la manière de faire de l'artiste. Au point de vue ethnographique, plusieurs de ces dessins ont un véritable intérêt. Mais quand il a voulu représenter des types humains, Piron est loin d'avoir fait des portraits. Ses personnages sont mal proportionnés, et il en est qui ont l'air de véritables échassiers avec leurs membres inférieurs d'une longueur démesurée.

A la même séance, M. VERNEAU a parlé des crânes de Ba-Hnars envoyés au Muséum par le docteur Yersin. Ces sauvages, qui vivent dans les montagnes de l'intérieur de l'Indo Chine, appartiennent, craniologiquement, à deux types différents : les uns ont le crâne long, haut, et la face basse; les autres ont la face allongée comme le crâne, qui continue à être très développé en hauteur. La forme des cheveux vient à l'appui de la division que permettent d'établir les caractères céphaliques.

Le type à face basse rappelle d'une façon frappante les Indonésiens. L'un des crânes envoyés par le docteur Yersin est de tout point comparable à l'un des crânes de Dayaks que possède le Muséum.

Quant au type à face haute, c'est sans doute aux habitants préhistoriques du Cambodge qu'il faut le comparer. Il doit être fort analogue aux individus dont M. Jammes a retrouvé les restes dans les kjökkenmøddings des bords du lac Tonlé-Sap. L'industrie des Ba-Hnars rappelle aussi considérablement celle des vieux Cambodgiens, au point qu'il serait difficile de distinguer telle hache moderne de telle autre provenant d'une sépulture préhistorique.

M. Verneau a insisté sur l'importance du rôle joué jadis sur la terre ferme par l'élément indonésien.

R. V.

### Congrès archéologique de France.

La 62<sup>e</sup> session du Congrès archéologique de France s'est tenue cette année à Clermont-Ferrand du 5 juin au 13 juin sous la présidence de M. Vernière, président de l'Académie de Clermont-Ferrand. Parmi les questions du programme, nous avons relevé les suivantes : Découvertes préhistoriques dans le Puy-de-Dôme et le Cantal. — Dresser des listes ou des cartes des monuments mégalithiques, des tumulus, etc. — Indiquer les noms de terroir qui peuvent fournir des renseignements pour la recherche et l'étude des monuments mégalithiques, etc.

M. B.

### Fédération historique et archéologique de Belgique.

C'est à Tournai que se tiendra cette année, du 5 au 8 août, le Congrès de cette Société.

Parmi les questions qui seront discutées, il faut citer : Quel est l'état de la question de l'étude des monuments mégalithiques depuis le Congrès de Mons (1894)? — Étudier les plans du Hainaut et du Tournaisis à l'époque quaternaire. — Des découvertes d'ossements ou de silex taillés ont-elles été faites dans les couches quaternaires des environs de Tournai? — Quels sont les lieux d'origine des matières premières employées par les troglodytes de Belgique et par l'homme quaternaire des plaines du Hainaut et du Tournaisis pour la fabrication de leurs armes, outils, parures, etc.? — Quels éléments nouveaux peut-on fournir pour la carte préhistorique de la Belgique?

M. B.

### Expositions ethnographiques au Champ-de-Mars.

La Galerie des Machines et la partie du Champ-de-Mars située à l'ouest de la galerie de 30 mètres sont actuellement occupées par une *Exposition russe*. Les chevaux, qui proviennent des haras impériaux de Russie, y jouent un rôle plus important que l'élément ethnique. Des courses de traîneaux, des carrousels constituent les attraits principaux de cette exposition, qui comprend un vaste bazar où sont exhibés des produits de toute sorte. Néanmoins les anthropologistes pourraient tirer parti d'une visite à cette exposition, car au milieu du nombreux personnel amené de Russie on remarque quelques types intéressants, notamment plusieurs individus provenant de l'Asie centrale.

*Le Soudan en plein air* tel est l'enseigne de la seconde exposition. Au milieu d'un immense *tata*, trois cents nègres environ vivent dans des conditions aussi voisines que possible de celles qu'il trouvent chez eux. Toutefois l'industrie indigène est assez faiblement représentée, et on aimerait à voir les marmites sortant de quelque grande maison de quincaillerie de Paris, de Londres ou de Berlin remplacées par des ustensiles un peu plus primitifs.

Je ne fais, d'ailleurs, aucune difficulté de reconnaître que l'ensemble est véritablement attrayant et donne une idée bien exacte de la vie dans les pays nègres de l'Afrique. La plupart des individus exhibés proviennent de Saint-Louis du Sénégal; j'affirmerais même qu'un grand nombre sont de simples Ouolofs. Cependant, à côté de ces Nègres bien connus, j'ai aperçu des figures extrêmement prognathes, extrêmement foncées, qui sont certainement originaires de contrées situées plus au centre, et j'ai vu un type à face allongée, à traits fins, à nez saillant et étroit, à peau relativement claire qui peut passer pour un excellent type peul.

R. V.

### L'âge des silex taillés de Burma.

Nos lecteurs savent (*L'Anthropologie*, t. VI, p. 70) que des silex taillés ont été découverts dans des couches de Burma (Inde) regardées comme miocènes. M. W. T. Blanford écrit au journal anglais *Nature* (25 avril 1895) pour faire remarquer que le *Rhinoceros perimensis* et l'*Hipparion antelopinum*, dont les débris se rencontrent avec les silex, caractérisent, dans l'Inde, les terrains pliocènes et non miocènes. L'auteur de la découverte, le Dr Noetling, serait maintenant lui-même de cet avis. Cette rectification ne diminue d'ailleurs en rien l'intérêt de la découverte du Dr Noetling.

M. B.



### Une découverte archéologique en Colombie.

*La Nature* du 16 février donne la figure d'objets intéressants trouvés récemment dans une grotte de la Sierra Nevada, près Macheta (Colombie) et offerts au pape Léon XIII par le Gouvernement colombien. Nous reproduisons ici cette figure avec la gracieuse autorisation de notre éditeur.



Petos des Chibchas, peuple aborigène de la Colombie. — Ornaments pectoraux en or trouvés à Macheta (Colombie) et offerts au pape par le Gouvernement colombien. (D'après une photographie exécutée à l'intention de la Société de géographie de Paris par M. G. de Brettes, chargé de mission. — Figure réduite.)

Ce sont des ornements pectoraux en or travaillés avec beaucoup d'art et offrant une certaine ressemblance avec les insignes portés autrefois par les grands-prêtres juifs ou assyriens. Comme on peut le voir sur notre figure, dit *La Na-*

ture, ces *petos* sont ornés de figures en relief. Ils portent, en outre, à leurs extrémités, des anneaux destinés probablement à recevoir différents objets : chaînes, billes, fétiches. Les auteurs de ces petits chefs-d'œuvre d'art paraissent être les Chibchos, peuple aborigène du territoire actuel de la Colombie, considérée comme la nation jadis la plus civilisée du continent sud-américain, et qui connaissait le secret de la fonte des métaux.

L'une de ces plaques, la plus grande, ne mesure pas moins de 24 centimètres sur 21 et pèse 390 grammes.

M. B.

### « Antiquités lacustres ».

Sous le titre ci-dessus, la Société académique vaudoise et la Société d'histoire de la Suisse romande publient un album magnifique des divers objets recueillis dans les palafittes. Nous avons reçu le premier des deux fascicules que comprendra cette publication. L'ouvrage complet se composera de 43 planches et d'une carte lacustre, plus d'une préface et d'un texte explicatif. Le prix de souscription est de 30 francs. Les éditeurs sont MM. Bridel et Rouge, libraires à Lausanne. Nous rendrons compte plus longuement de cet ouvrage quand il sera terminé. En attendant nous ne pouvons que signaler à nos lecteurs la beauté des planches et l'intérêt de cette publication.

M. B.

### La tête de Bismarck.

La tête de Bismarck a été très minutieusement mesurée par le célèbre sculpteur Schaper, de Berlin, qui a fait la statue du grand chancelier élevée à Cologne. De ces mesures on a pu, par des méthodes scientifiques, déduire le volume du crâne et le poids du cerveau. Voici quelques chiffres :

Du front à l'occiput, mesurée horizontalement selon les prescriptions de l'anthropologie, la tête de Bismarck mesure 212 millimètres ; la largeur d'une tempe à l'autre est de 170 millimètres. Le crâne est donc de dimensions extraordinaires. Bismarck est un macrocéphale german.

Sur 2,500 recrues, mesurées à Baden-Baden, une seule avait plus de 200 millimètres de longueur de tête ; elle mesurait 206 millimètres. Une tête de 212 sur 170 peut être qualifiée de merveilleuse. La moyenne de 30 membres de la Société des sciences naturelles de Callsruhe, mesurée par Ausmus, était, pour la tête, 195 millimètres sur 155. La plus grande tête de savant mesurait 205 millimètres sur 162.

Le volume du crâne de Bismarck, calculé d'après la méthode scientifique, est de 1965 centimètres cubes. (La moyenne de 245 crânes allemands mesurés était de 1478 cent. cubes, et le plus gros avait 1860 cent. cubes.)

Le poids du cerveau du chancelier est de 1867 grammes, de 35 pour 100 supérieur au poids moyen du cerveau d'un adulte en Europe.

D<sup>r</sup> MEYERS D'ESTREY.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

(avec notes analytiques.)

---

Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, t. V (4<sup>e</sup> série), n<sup>o</sup> 9. Novembre-décembre 1894.

*Séance du 22 novembre 1894.* — J. DENIKER, Trois microcéphales vivants (2 garçons et 1 fille de 8 à 12 ans de l'île de Seriphos (1); ils n'ont que deux sortes de cris pour tout langage. La microcéphalie est due à un arrêt de développement du cerveau, probablement provoqué par des causes mécaniques pendant la vie intra-utérine). — CAPITAN, Statnettes et figurines anciennes (grossières, du moyen âge, trouvées en Bretagne). — L. BOUSREZ, Dolmen de l'Étiau (commune de Couture, Maine-et-Loire; l'inscription, signalée dans la séance du 21 juin 1894, se réduit à des traces produites par un instrument en fer). — L. MANOUVRIER, Le cerveau d'un Fuégien (enfant de 3 ans mort à Paris; poids 1305 gr. frais, 685 gr. après 4 ans de séjour dans l'alcool, soit une perte de 48 pour 100; circonvolutions très compliquées; considérations générales sur les aptitudes intellectuelles des sauvages).

*Séance du 6 décembre 1894.* — G. DE MORTILLET, Présentation d'un nouveau tirage du Tableau de sa classification des périodes préhistoriques (maintien de l'Acheuléen et du Campignien; introduction des nouvelles coupures : *tourassien* et *beuvraysien*). — J. DENIKER, Rapport sur le concours pour le prix Broca, en 1894 (décerné au Dr Le Double). — G. CAPUS, Tatouage en Bosnie-Herzégovine (différent suivant le culte, catholique, musulman ou grec-orthodoxe, des personnes tatouées). — PIETTE et LAPORTERIE, Les fouilles de Brassempouy en 1894 (communication préliminaire; le mémoire est publié dans « L'Anthropologie », 1895, p. 129).

*Séance solennelle du 13 décembre*, 11<sup>e</sup> conférence annuelle Broca : Dr CHERVIN, La situation démographique de la France en Europe [très faible natalité (un tiers de celle de l'Allemagne), faible mortalité, proportion relative très forte de vieillards et d'adultes; néanmoins un million d'hommes valides de moins qu'en Allemagne; si cet état continue, dans 20 ans il y aura 2 conscrits allemands contre 1 conscrit français. Cause essentielle : restrictions volontaires des époux bassées sur les considérations économiques (*A suivre*).]

### Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris, 5<sup>e</sup> année (1895).

N<sup>o</sup> 2. — L. MANOUVRIER, Discussion des concepts psychologiques; sentiment et connaissance. États affectifs (nouvelle théorie conciliant celles de Wundt et d'Herbart). — AD. DE MORTILLET, Statnette en ivoire de la grotte du Pape à Brassempouy (Landes); 2 fig. (trouvée par M. Piette et décrite par lui dans « L'Anthropologie », 1895, n<sup>o</sup> 2), — *Varia*. MANOUVRIER, Le Pithecanthropus (à propos de la découverte d'Eug. Dubois (2), qui est acceptée avec quelques réserves).

N<sup>o</sup> 3. — ANDRÉ LEFÈVRE, Énée et Virgile; croyances des Latins (Une leçon du Cours d'ethnographie). — P. DU CHATELLIER, Allée mégalithique en pierres arc-boutées de Lesconil-en-Poullan (Finistère); 1 fig. — G. DE MORTILLET, Chronique paléolithique (A propos du Tableau mural des objets préhistoriques d'Autriche-Hongrie, de Much;

(1) Voy. *L'Anthropologie*, 1894, p. 742.

(2) Voir *L'Anthropologie*, 1895, p. 65.

analyse des travaux sur le Wabénien en Bohême par *de Baye*, en Hongrie par *Hampel*, en Allemagne par *Söderberg*, en Suisse par *Heierli*, en France par *Coutil et Lièvre*. — *Livres et Revues* (*Meyer*, Les Philippines). — *Varia*. Les pygmées européens de l'époque néolithique (à propos du travail de Kollmann cité plus bas dans le dépouillement de la « *Zeitschr. f. Ethnol.* »). — Hydrocéphalie (F. Regnault constate qu'elle amène un agrandissement plus marqué du diamètre transverse que de l'antéro-postérieur). — Subventions de l'Association française pour l'avancement des sciences, en 1895 (7000 francs attribués aux recherches préhistoriques). — *Funérailles alpines* (Usage de précipiter les cadavres d'un rocher à pic dans un trou profond, qui existait encore il y a peu de temps sur le versant français, dans la commune de Tende).

**Zeitschrift für Ethnologie, 1894, Berlin, in-8°.**

N° 4. — R. VON WEINZIERL, Eine neolithische Ansiedelung, etc. [*Une station néolithique de l'époque de la transition près Lobositz sur l'Elbe* (Bohême). « Oustrines » (trous contenant des débris de cuisine). Stations et sépultures avec poteries et ustensiles en os]. — P. EHRENREICH, Materialien, etc. [*Matériaux pour la linguistique du Brésil* (suite); La langue des Gayapo ou Goyaz de famille Ges; grammaire et vocabulaire].

N° 5. — HROLF VAUGHAN STEVENS : 1. Die Zaubermuster der Orang-hutan, etc. [1. *Desins magiques des Orang-Outans* (de Malacca); mémoire rédigé d'après les notes de H. V. Stevens par *Albert Grünwedel* (suite au mémoire publié dans la « *Z. f. E.* », 1893, p. 71. — 2. *Cérémonie de Toon-tong*; exorcismes; ornements spéciaux en couleurs sur le corps, sur les vêtements et les objets; 2 pl. et 18 fig.]. — JUL. KOLLMANN (Bâle), Das Schweizersbild bei Schaffhausen [*La station préhistorique de Schweizersbild près Schaffhouse et les pygmées de l'Europe*; 1 pl., 4 fig. Mesures et examen de 26 squelettes incomplets provenant de la couche néolithique ancienne; sur 14 squelettes d'adultes, trois squelettes féminins ont la taille (restituée d'après les os longs, méthode Manouvrier) de 1<sup>m</sup>,42 en moyenne; le reste accuse la taille de 1<sup>m</sup>,65 ou de 1<sup>m</sup>,66. Les deux variétés sont microcéphales et chaméprosopes.

**Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte.**

*Séance du 10 mars 1894* (fin). — VIRCHOW, Anthropologische Aufnahmen, etc. (*Observations anthropologiques dans le pays de Togo*, Afrique occidentale allemande; taille moyenne des Adélis : 1683 mm. chez les hommes, 1580 chez les femmes; fig. des tatouages). — BUCHHOLZ, Gräberfunde, etc. (*Les trouvailles dans les sépultures de Vehlefanz, district d'Ost-Havelland*; âge du fer, période de La Tène; épingle en bouclier, poteries; fig.) — C. LEHMAN, Ueber den gegenwärtigen Stand, etc. (*Sur l'état actuel des études métrologiques*; poids et mesures grecs, romains, assyriens, chaldéens, etc.) — FRANKE, Die Völker vom Zambezi, etc. [*Les peuplades entre le Zambèze, le Chiré et le lac Nyassa* (titre seulement)].

*Séance du 21 avril 1894*. — E. HANDTMANN, Urnenfund, etc. (*Urnes extraites des sépultures lithiques de Gandow*). — Observations de HOEFLER et SZOMBATHY sur le mémoire de BARTELS, *La distribution géographique des superstitions se rapportant aux flèches en pierre*. — M<sup>lle</sup> LEHMANN-FILHÉS, *Biographie de Sigurdur Vigfusson*, archéologue islandais mort à Reykjavik en 1892. — BARTELS, Altnorwegisches Amulet-Orakel, etc. [*Présage à l'aide d'une amulette* (figurine humaine jetée sur la balance), *pratiqué en Norvège au x<sup>e</sup> siècle*]. — VON BRANDT, Angebliche Ainu-Ornamente [*Les ornements supposés aïnos et les billes de grelots chinois*; à propos du mémoire de Mac Ritchie sur les Aïnos (les ornements sont japonais) et de la note de Joest (les billes sont employées parfois comme armes)]. — BARTELS, Ein Fest, etc. (*Une fête à Bogadjim, Nouvelle-Guinée*; extrait d'une lettre

du missionnaire Arff). — BUCHHOLZ, Grosse Eisen-Nadeln (*Les grandes épingles en fer avec trois plaques en bouclier des tombeaux de la période de La Tène, près Vchlefan, district Ost-Havelland*). — BARTELS, Photographien, etc. (*Photographies d'un jeune homme ayant une mamelle médiane surnuméraire, à un demi-centimètre au-dessous de l'appendice xiphoïde*). — BASTIAN, Graphische Darstellung, etc. (*Représentation graphique du système du monde d'après les idées bouddhistes, 2 pl.; copies d'une image conservée dans un monastère à Ceylan*). — RÖSLER, Archaeologische Thätigkeit, etc. (*Rapport sur les recherches archéologiques exécutées en 1893 en Transcaucasie, aux environs de Choucha : pointes de flèches en fer et en pierre taillée; buste en argile; fouilles d'un tumulus, objets en bronze, perles, vases; fig.*). — *Observations de Wald. Belck* à propos de cette communication; mention d'un anneau de jambe en étain pur trouvé par lui dans les sépultures de Kalakent, Transcaucasie).

Séance du 19 mai. — STUHLMAN, Bericht über seine Thätigkeit, etc. (*Rapport sur ses travaux en Afrique orientale allemande; annonce d'un envoi des mensurations sur les Noubas, Bornou, etc.*). — SCHÖTENSACK, Ueber das Vorkommen, etc. (*Sur la présence du jadéite dans la Birmanie orientale; gisements exploités depuis 15 ans près du village Tawmaw [25° 44' lat. N., 96° 14' long. E. Greenwich] et dans les alluvions de la rivière Ourou*). — M. OHNEFALSCH, Ausgrabungen, etc. (*Les fouilles dans l'île de Chypre; tombeaux datant de 600 à 1000 av. J.-C.; 7 crânes*). — SCHULENBURG, Stein-Alterthümer, etc. (*Antiquités en pierre dans la Haute-Bavière, pierre du diable, la fille à tabac, etc. Pierres d'aspect bizarre auxquelles se rattachent les légendes*). — NEURING, Die angebliche Verwendung, etc. (*L'emploi supposé de la mandibule de l'ours pour briser les os; réponse négative*). Observations de Virchow à ce propos. — MICS, Maasse und anatomische Merkmale, etc. (*Mesures et observations des particularités anatomiques sur les crânes de Havelberg; proposition d'un procédé du cubage de crâne avec de l'eau, que l'auteur n'a pas eu moyen d'expérimenter. Ind. céph. moyen de 11 crânes des deux sexes : 78,3*). — HELM, Die chemischen Bestandtheile, etc. (*Composition chimique des bronzes préhistoriques trouvés dans la Prusse occidentale; souvent jusqu'à 8 p. 100 de zinc, 4 p. 100 de bismuth, 1,44 p. 100 d'antimoine, etc.*). — L. LEWIN, Ueber Pfeilgifte (*Sur les poisons de flèches; poisons produisant l'inflammation; poisons qui agissent sur le cœur, sur les organes de la respiration; poisons provoquant les convulsions, le tétanos, la paralysie des membres, etc.*). — FR. BOAS, Sagen, etc. (*Les légendes des Indiens de la côte nord-ouest de l'Amérique, notamment des Bella-koula*). — SCHULENBURG, Volkskundliche Mittheilungen (*Notes sur le Folklore allemand; fig.*). — MAAS, *Présentation d'un garçon géant de 13 ans (1<sup>m</sup>, 87)*.

Séance du 16 juin 1894. — M<sup>lle</sup> MESTORF, Torsberger Silberholm (*Le casque en argent de Torsberg; forme nordique; 2 fig.*). — A. GÖTZE, Neue Ausgrabungen in Hissarlik (*Nouvelles fouilles à Hissarlik; muraille de la 6<sup>e</sup> ville; tombes romaines; plans*). — M<sup>lle</sup> LEHMANN-FILHÉS, Thorshammer (*Le marteau de Thor en bronze, portant des signes gravés, conservé au Musée de Reykjavik*). — G. SCHIEKENBERG, de Luzerne, Die Eddafrage (*La question d'Edda en l'année 1894; éclaircissement de ce point de mythologie germanique*). — DR MONTANÉ, Die Ureinwohner Cuba's (*Les aborigènes de Cuba. Trouvailles faites dans les cavernes situées dans l'est de l'île*). — G. SCHWEINFURTH, Reise in der Colonia Eritrea, etc. (*Voyage dans la colonie Érythrée et crânes trouvés dans le Kohaito, près Koloë; envoi de 31 crânes, provenant d'un cimetière chrétien ancien, probablement Gallas*). — R. VIRCHOW, Excursionen, etc. (*Les excursions à Belzig et à Dessau; visites aux gisements préhistoriques*). — DAMES, Bearbeiteten Stein von Niedersachswerfen (*Pierre ouvrée de Niedersachswerfen; une hache (?) ; fig.*). — SCHUMANN, Ueber die Beziehungen des Längenbreitenindex, etc. (*Les rapports entre l'indice céphalique et celui de la hauteur-longueur dans les crânes slaves anciens trouvés dans les sépultures. Les crânes dolichocéphales sont plus bas que les crânes brachycéphales en général*). — A. TREICHEL, Giebel-Verzierungen aus West-Preussen (*Ornements des faites de toits en Prusse occidentale; fig.*). — HEIERLI, Lehrkurse, etc. (*Cours de préhistorique fait aux instituteurs du canton de Zurich et publication prochaine de la carte archéologique de ce canton*). — DU MÊME,

Ein helveto-alamannisches Gräbertfeld, etc. (*Un cimetière helveto-allemand près Zurich*; fouilles de 23 tombeaux de la période de La Tène; armes en fer, poterie; crânes avec indices céphaliques de 80, 81, 77,3, 76,9; mesures des os longs par Martin, etc.). — S. WEISSENBERG, Die sudrussischen Ostereier (*Dessins coloriés sur les œufs de Pâques, dans la Russie méridionale*; fig.). — R. VIRCHOW, Kelt oder Celt (*Faut-il dire Kelt ou Celt, ou ni l'un ni l'autre?*; à propos de l'article de Much paru dans « Mitth. Anthr. Ges. Vienne », 1894, p. 84. Le mot « Celt » est à conserver provisoirement). — OLSHAUSEN, Observation à propos de cette communication. — R. VIRCHOW, Haar und Schädel, etc. (*Cheveux et crâne d'un Blandass Sinnoï de Malakku et crâne d'un Selong de l'archipel Mergui*, rapportés par V. Stevens; le premier crâne recueilli près Tapah (Perak) non loin de la frontière de Kelantan, appartient à une femme; capac. cran. 1350 c. c.; ind. céph. 72,6; ind. haut.-long. 73,2; ind. nas. 54,3; le 2<sup>e</sup> crâne, probablement féminin, a un ind. céph. de 76,3, celui de haut.-long. 73,4; ind. nas. 53,3). — MAAS, Die Sogenaunte, etc. (*M<sup>lle</sup> H. Gäbler, une naine appelée la fée-poupée*, exhibée à Dresde; 1<sup>m</sup>,06, 20 ans; fig.).

Séance du 21 juillet. — A. BOBRINSKOY, Kaukassische Statuetten (*Statuettes caucasiennes*, lettre en français à propos de l'« idole » mentionnée dans les « Verhandl. », 1893, p. 371. Peut être une pièce fausse). — ED. KRAUSE, Schädel von Havelberg [*Provenance des crânes de Havelberg*, décrits précédemment par Miess (« Verh. », p. 257)]. — M. HÖRNES, Ueber ein Detail, etc. (*Un détail du dessin sur la ciste de bronze de Moritzing, Tyrol.*, fig.; grelot attaché à la bride du cheval). — R. VIRCHOW, Topfscherben (*Fragments de poterie des Terramares avec l'anse à croissant*; fig.). — DIESELDORFF, Ein bemaltes Thongefäss, etc. (*Un vase d'argile avec peinture représentant les figurines humaines, provenant de la vallée de Chama* [voy. « Verh. », 1893, p. 371], près Coban, rép. de Guatemala; pl. Une scène avec explications en hiéroglyphes ressemblants à ceux de Palenqué]. — SCHELLHAUS, Eisenkies-Platten, etc. [*Les plaques en pyrite de fer (miroirs) provenant de Coban, Guatemala*]. — BARTELS, Spät-Lactation, etc. (*La lactation tardive à Java*; emploi de certaines drogues pour provoquer la sécrétion lactée chez les vieilles femmes). — BASTIAN, Aus der ethnologischen Sammlung, etc. (Présentation de différents objets de Maroc, de l'ogota, donnés au Musée d'Ethnographie de Berlin). — WALDEYER, Volständig erhalten, etc. (*Crâne parfaitement conservé d'un Dayak*, avec maxil. infér.; ind. céph. 74,7; ind. haut.-long. 78,7; ind. nasal 54).

#### Nachrichten ueber deutsche Alterthumsfunde (Supplément à la Zeitschr. für Ethnologie).

N<sup>o</sup> 5. — FIEDLER, Das Gräberfeld, etc. (*Cimetière près de Göllschau, distr. Goldberg-Haynau, Silésie*; âge du bronze). — SCHUMANN, Skeletgräber (*Sépultures à ossements avec des objets romains à Redel près Polzin, Poméranie*, fibules de bronze, perles, peigue en os; fig.). — E. CARTHAUS, Die Karhof-Höhle, etc. (*La caverne de Karhof dans la vallée de Hönne, Westphalie*, contenant une grande quantité de graines de lentilles, de raves, etc., carbonisées; objets de bronze et de fer). — A. TREICHEL, Die Schwedenschanzen (*Les « remparts des Suédois » près Zedlin, distr. Stolp, Poméranie*; plans). — MAZEGGER, Neue Römerfunde, etc. (*Trouvailles récentes des objets romains à Mais, Tyrol*). — SPLIETH, Ausgrabungen, etc. (*Fouilles dans les tourbières Nydam-Moor, Sleswig*; ornements en argent d'une gaine d'épée).

#### Journal of the anthropological Institute of Great Britain and Ireland, t. XXIV, n<sup>o</sup> 2 (novembre 1894).

REID, Exhibition and description of the Skull, etc. (*Présentation et description d'un crâne de microcéphale hindou*, conservé dans le Musée d'Aberdeen, provenant d'un

fakir; capacité 800 e. eubes; circonferenc 434 millim., ind. eéph. 67,7; 2 planches). — WILBERFORCE SMITH, Tho teeth, etc. (*Les dents de dix Indiens Sioux*, de la troupe de Buffalo Bill; usure diffère de celle des Européens: égale et homogène à cause de la parfaite conservation de toutes les dents; 2 pl.). — A. E. CRAWLEY, Sexual taboo [*Le tabou sexuel; étude sur les relations sexuelles chez les peuples incultes; pratiques par lesquelles on cherche à augmenter le plus possible les différences sociales de l'homme et de la femme, pour mieux assurer la prédominance des hommes (à suivre)*]. — Anthropological Miscellanea, etc. [*Mélanges anthropologiques et livres nouveaux: Chamanisme en Sibérie et en Russie (d'après Ivanovsky, suite). Notes sur les aborigènes de l'Australie; réponses aux 213 questions du questionnaire de M. Frazer, recueillies par Gason, Willshire, Stirling, Matthews et autres, en Australie du nord et du sud dans différentes tribus*]. — H. WICKHAM, *Notes sur les Soumo ou Indiens Voulva de la rivière Blewfield, territoire Mosquito, Honduras, prises en 1866-67; aplatissent les têtes des enfants; peau rougeâtre; usage de manger les poux, etc.*) — TH. BENT, *La cité sacrée des Éthiopiens* (inscriptions sabéennes les plus anciennes à Yeha, identifiée avec Ava, ville sabéenne qui fit place ensuite à la ville sacrée d'Aksoum).

**Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles, t. XIII (1894-95), fasc. 1, 1894, in-8°.**

MARCEL DE PUYDT, 1. Sur une partie de crâne humain trouvée dans le limon d'une grotte près de Pepinster (province de Liège; fragments de calotte cranienne trouvés en 1863 par Dethier et reconnus alors comme quaternaires par M. Gaudry; conservés aujourd'hui dans le Musée de M. Fraipont). 2. Sur quatre instruments en pierre perforés (trouvés à Theux). 3. Sur la présence à Sainte-Gertrude de silex taillés paraissant quaternaires. 4. Sur un vase néolithique de Tourinne. — C. BAMPS et M. DE PUYDT, Hache du type acheuléen trouvée à Curange (prov. de Liébourg, 163 millim. de longueur). — *Discussion* (Doutes sur la taille intentionnelle de la hache). — HOUZÉ, Les progrès de l'intelligence sont dus à la sélection naturelle; celle-ci dépend de la différence de nutrition des organismes dans leur totalité ou dans certaines de leurs parties. L'évolution constante du cerveau est démontrée par l'évolution morphologique; elle a été favorisée par l'acquisition du régime artificiel (suite de la discussion sur le régime alimentaire artificiel). — HEGER, Rapport sur la situation morale de la Société.

**Internationales Archiv für Ethnographie, Leiden; t. VII, fasc. 5 et 6 (1894), in-4°.**

H. H. GIGLIOLI, Notes on some remarkable specimens, etc. [*Notes sur quelques échantillons remarquables de l'art plumassier des anciens Péruviens; 1 pl. col.; description des 15 spécimens de la collection Mazzéi, provenant (sauf 2) des « huacas » des environs de Truxillo et appartenant à la tribu Chimu de la nation Yunca*]. — REV. W. M. GRAY, Some notes on the Tannese [*Quelques notes sur les indigènes de l'île de Tanna, Nouvelles-Hébrides: vêtements, circoncision, organisation politique; guerre; eava; religion (tubahan = tabou); mariage (tableau des mots relatifs aux degrés de parenté); calendrier (12 mois), termes de navigation, langue (spécimens de textes)*]. — H. TEN KATE, Beiträge, etc. [*Contributions à l'ethnographie du groupe insulaire de Timor (îles Solor, Adonara, Samaou, Roti, Timor). Description méthodique d'après le système de Serrurier des objets nouveaux et peu connus rapportés par l'auteur, avec notes prises sur place, relatives à ces objets, et contenant des faits ou des interprétations nouveaux ou rectificatifs; 4 pl. (à suivre)*]. — J.-D. SCHMELZ, *Nouvelles et Correspondance*. — *Signes secrets en usage chez les peuples de l'Inde* (marques sur les arbres, etc.). — *Nouvelles trouvailles en Égypte* [à Dahchour; sans nom de fouilleur

(Morgan ?)]. — *Figures humaines* et animales, maisons et véhicules représentés sur les urnes trouvées dans la Prusse occidentale, par Conwentz. — *Questions et Réponses* ; JOEST, *Deux tubes de bambou*, ornés de dessins, de l'île Mindanao, Philippines; (scènes de chasse, ornements rectilignes). — *Revue bibliographique* : — DOZY (Revue par pays) ; KERN, « Jivaïa Starina » (analyse détaillée de ce recueil russe, consacré principalement au Folk-Lore). — Livres et brochures : *Analyses de* : Ranke, *Der Mensch* (2<sup>e</sup> éd.) ; Grosse, *Die Anfänge der Kunst* ; Finsch, *Ethnologische Erfahrungen*, etc., par SCHMELTZ ; de « Hemenway Expedition », par FR. STARR. — Explorations, etc. (80<sup>e</sup> anniversaire de P. J. Veth).

**Archivio per l'Antropologia e la Etnologia**, Firenze, t. XXIV, fasc. 2 (1894), in-8<sup>o</sup>.

R. LIVI, Contributo alla geografia, etc. [*Contribution à la géographie anthropologique de l'Italie*. Deux cartes de la distribution des blonds et des bruns d'après les observations sur 300,000 recrues; 2 cartes; maximum des blonds, au nord, dans les Alpes et en Lombardie]. — L. TENCHINI, Di una nuova maniera, etc. (*Sur un nouveau mode de compensation dans les anomalies du nombre des vertèbres chez l'homme*. Recherches anatomiques. Déduction de la longueur moyenne de chaque corps vertébral dans chacune des régions de la colonne : cervicale, dorsale, etc. : tableaux). — ADR. GARBINI, Evoluzione del senso cromatico, etc. [*L'évolution du sens chromatique chez les enfants*; expériences faites sur 600 enfants pendant 3 ans (*suite*). Complément d'une étude précédente mettant en évidence que « les perceptions et les expressions verbales qui les traduisent suivent les voies de développement parallèles, qu'elles soient synchroniques ou non » ; conclusions pratiques sur les exercices à faire faire aux enfants pour développer le sens chromatique]. — II. H. GIGLIOLI, Di alcuni ornamenti, etc. (*Sur quelques parures discoïdales en coquillage portées par les peuples mélanésiens des îles Salomon, Amirauté, etc.*). — DU MÊME, Due interessanti, etc. (*Deux amulettes intéressantes et rares des îles Salomon*; rondelle taillée dans l'os frontal humain, relique d'un ancêtre représentant un esprit ou *tindalo*; jarretière en dents humaines).

**Etnografitcheskoïé Obozrienié** (*Revue d'ethnographie éditée par la Section ethnographique de la Soc. des Amis des sciences natur., etc. de Moscou*), in-8<sup>o</sup>, 1894, n<sup>o</sup> 4, in-8<sup>o</sup>.

A. KIRPITCHNIKOF, Otcherki, etc. (*Esquisses de la mythologie du XIX<sup>e</sup> siècle*; survivances des superstitions; le fond des idées de plus de la moitié de l'humanité est encore formé de conceptions mythologiques; preuves tirées des faits-divers des journaux russes, français et allemands, et des chroniques des tribunaux, etc.) — N. KHAROUZIN, K' Voprosou, etc. (*A propos du pouvoir assimilateur du peuple russe*. Les peuples les plus assimilés par les Russes sont les Finnois orientaux, plusieurs tribus turques et mongoles, les Hyperboréens. Les Finnois occidentaux, les montagnards caucasiens, etc. sont rebelles à l'assimilation; certaines peuplades turques, les Yakoutes et les Kirghiz, s'assimilent au contraire les Russes). — G. POTANIN, Lèghendy, etc. (*Les légendes sur le roi Açoka et sur Tchinghiz-Khan*; ressemblances entre les légendes mongoles sur Tchinghiz-Khan, et les légendes hindoues sur le roi bouddhiste Açoka). — E. LIATSKY, Skazitel, etc. (*Le « récitateur » J. Riabinin d'Olonetsk et ses épopées*; textes; portrait de ce rhapsode russe; spécimens de ses chansons avec les airs notés par Arensky). — SMIËSS (*Mélanges*) : N. YADRINTSEFF, *Le culte du chien et l'enterrement solennel de cet animal* (fabliaux et traditions d'origine orientale). — G. POTANIN, *Petites notes de folk-lore* : 3. Le pays de Kamlandjou (mentionné dans l'Histoire des Mongols par Rachid-Eddin, correspond à la partie de la vallée de l'Orkhon, appelée Talakhaïn-Tala). 4. *Iesougan, femme du Tchinghiz-Khan, et conte du tsar Kozarin et sa femme* (parallèles entre la légende mongole et russe). — L'abbé BOUNIATOF, *Éducation des enfants dans les familles arméniennes d'Erivan* (règles d'éducation,



superstitious). — NÉCROLOGIE : *N. M. Yadrintseff* (voyageur et publiciste sibérien bien connu par ses découvertes archéologiques en Mongolie), par POTANIN. — *Ogonovsky* (professeur de la langue petit-russienne à l'Université de Lemberg, Galicie), par KRYMSKY. — *Critique et Bibliographie* (Analyse d'une cinquantaine d'ouvrages russes ; dépouillement d'une trentaine de revues et de journaux russes). — *Notes* (Comptes-rendus des séances de la Section ethnographique, etc.).

*Journal of the Asiatic Society of Bengal*, Calcutta, in-8°, t. LXIII, part 3, n° 1 (1894), in-8°.

HAVELOCK CHARLES, The nasal index compared, etc. (*Comparaison de l'indice nasal pris sur le crâne et sur le vivant*, suivie de notes sur les os nasaux et l'ouverture nasale antérieure ; 3 pl. (La longueur du nez mesurée sur le cadavre est de 4 mm. en moyenne moindre que celle mesurée sur le squelette ; la largeur est moindre aussi de 7 mm. en moyenne ; l'indice chez le vivant et sur le crâne peut différer de 19 à 21 unités). — S. E. PEAL, Fading Histories (*Les histoires qui s'en vont* ; généralités sur les races en voie de disparition ; migrations actuelles des peuples Naga vers le nord ; étude d'une tribu Naga habitant entre les rivières Disang et Dikhon au nord de Patkoï). — COCKBURN, On flint implements, etc. (*Outils en pierre d'un ravin près du village Kon, Mirzapour méridional* ; 3 pl. ; station néolithique avec poteries et un grand nombre de silex taillés du type le plus grossier. La partie sud de la vallée du Gange offre un champ immense pour les explorations d'archéologie préhistorique ; les alluvions qui entourent les collines des Vindhias et des Kymores sont remplies de silex taillés, etc.). — J. WISE, The Muhammedans, etc. (*Les Mohamétans du Bengale oriental* ; histoire ; statistique ; mythologie, superstitions ; mœurs ; caractère).

*The Journal of the Anthropological Society of Bombay*, t. III, n° 4 (1893), in-8°.

FRED. SWYNNERTON, On some rude stone implements, etc. (*Sur quelques outils en pierre, très primitifs, trouvés sur la côte de Back Bay, Colaba moyen, province de Bombay* ; 1 pl. ; silex taillés très grossièrement, trouvés près des kjökkenmöddings, à la surface). — H. BARROW, On Aghoris, etc. (*Sur les Aghoris et les Aghorapanthis ; ancienne secte anthropophage de l'Inde dont il existe encore des survivants*).

Articles intéressant l'anthropologie qui se trouvent dans les recueils non anthropologiques :

*Bulletin du Muséum d'histoire naturelle*, Paris, 1893, in-8°.

N° 2. J. DENIKER, Sur les ossements humains recueillis par M. Digueu dans la Basse-Californie (dans les îles Espiritu-Santo : mesures des os longs ; taille reconstituée : 1<sup>m</sup>,62 pour les hommes, 1<sup>m</sup>,52 pour les femmes d'après la formule de Mauouvier). — E. HAMY, Principaux résultats de la dernière mission de M. Foureau dans le Sahara (ustensiles de pierre du Grand Erg ; flèches du type de Ouargla ; fragments de poterie fabriqués à l'aide des pauciers brûlés ensuite, comme chez les Pueblos du Colorado).

N° 3. L. LAPICQUE, Note sur la mission du yacht « Sémiramis » (Observations sur les indigènes de l'Abyssinie, de la presqu'île Malaise, de Mergui, de Flores, de Timor, du Mékrua, etc.). — E. HAMY, Notes sur l'anthropologie des îles Flores et Adonara (Étude des pièces rapportées par M. Lapicque : 1 crâne de Solorais de l'île Adonara, iud. céph. 74,4 ; hauteur-largeur 101,5 ; 5 crânes de la baie de Larantouka dont un à iud. céph. de 89,8 et les autres à indice variant de 76 à 79,4. Fréquence de la suture métopique dans les crânes de Flores. Mesures des sujets vivants par Lapicque à Larantouka). — R. VERNEAU, Note sur la collection des crânes abyssins de M. Louis Lapicque [Étude de 29 crânes re-

cueillis à Ghinda, à mi-chemin entre Massama et les hauts-plateaux. Type abyssin pur caractérisé par l'extrême dolichocéphalie (ind. céph. sur le crâne 72,8, celui de haut.-largeur 100), par l'absence de prognathisme, par la leptorrhinie (ind. nas. moy. 46). — F. DELISLE, Note sur les crânes trouvés à Tes, Mekran, Perse (Description de 3 crânes à ind. céph. variant de 83 à 93,3 et d'un squelette supposés appartenir à la race Lar).

**Bulletin de la Société de pathologie et d'hygiène coloniale**, Paris, 1895, nos 4 et 5, in-8°.

E. M., Bas-Sénégal. — Mœurs indigènes (circoncision, enterrements, etc.).

**Proceedings of the Cambridge philosophical Society**, Cambridge, t. VIII, part 4 (1894).

MAC KENNY HUGHES, Criticism of the geological evidence, etc. [*Critiques des preuves géologiques de la récurrence des périodes glaciaires* (suite); analyse des théories géographiques et astronomiques; les premières ont plus de valeur et permettent d'admettre la probabilité des récurrences].

**Revista de Sciencias Naturaes e Sociaes**; Porto, in-8°, t. III, n° 12, 1895.

AD. COELHO, Tradicoes populares, etc. (*Traditions populaires portugaises*). — MARTINS SARMENTO, Materiaes, etc. (*Matériaux pour l'archéologie du pays de Barcellos*. [Ruines dites « alto da ponte », celles du mont San Lourenço, et celles de Saya (figures à svastika)]. — *Bibliographie* : Vieira Natividade, La taille du silex au XIX<sup>e</sup> siècle (à Alcobaça), etc..

J. DENIKER.

*Le Gérant* : P. BOUCHEZ.

# MÉMOIRES ORIGINAUX

---

## DAIM QUATERNAIRE DE BAGNÈRES-DE-BIGORRE

(HAUTES-PYRÉNÉES)

PAR

Édouard HARLÉ

---

La carrière d'Aurensan, située au bord de l'Adour, à un kilomètre en amont de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), contenait plusieurs fentes, maintenant presque détruites, qui ont donné de nombreux ossements quaternaires, signalés d'abord par Philippe, il y a plus de quarante ans (1).

L'une de ces fentes, à la base de la carrière, était une station préhistorique à industrie magdalénienne. MM. Émilien et Charles Frossard l'ont soigneusement explorée et décrite (2). Édouard Lartet a reconnu que les ossements de Mammifères de cette station appartiennent à : Ours, Loutre, Loup, Cheval, Sanglier, grand Bœuf, Bouquetin, Chèvre, Chamois, Renne, Cerf élaphe, Chevreuil (3). Il convient d'y ajouter l'Écureuil, d'après une mandibule que M. Charles Frossard a bien voulu me confier pour la déterminer.

Les autres fentes étaient dans le haut de la carrière. Ce sont elles que Philippe a explorées. J'en connais trois. Dans celle de droite, j'ai recueilli des restes de *Hyæna spelæa*, Marmotte, Rhinocéros tichorhine, Cheval, grand Bovidé, Chamois, Renne, Cerf élaphe, Chevreuil — dans celle du milieu, quelques dents d'Ours d'espèce indéterminée, de Cheval, grand Bovidé, Cerf élaphe, Cervidé voisin

(1) *Mémoire sur les cavernes à ossements des environs de Bagnères-de-Bigorre*, par M. PHILIPPE (*Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux*, 1852). Les déterminations de cet auteur sont sujettes à caution.

(2) et (3). *Études sur une grotte... découverte à Bagnères-de-Bigorre*, par MM. ÉMILIEN FROSSARD et CHARLES FROSSARD, extrait en partie du *Bulletin de la Société Ramond*, 1870, 2<sup>e</sup> édition, 1880.

du Cerf élaphe et du Chevreuil et de taille intermédiaire — dans celle de gauche, des ossements de Loup. Les pièces que j'ai achetées aux ouvriers et la riche collection Frossard montrent que les fentes du haut de la carrière contenaient aussi des restes de : *Ursus spelæus*, *Felis spelæa*, Panthère, Lynx, *Elephas primigenius*, Sanglier, mais sans permettre de préciser à laquelle des trois fentes il faut attribuer chacun de ces animaux.

Parmi les pièces qui figurent dans la collection Frossard comme provenant des fentes du haut de la carrière, j'ai remarqué, sous l'étiquette *Cervus Lartetii* Philippe, une mandibule droite d'un Cervidé plus petit que le Cerf élaphe, mais plus grand que le Chevreuil. M. Charles Frossard a eu l'amabilité de me confier cet échantillon pour l'étudier. Grâce au talent de M. Lafont, je l'ai figuré très exactement ci-joint, vu en plan (fig. 1). Le Renne est le seul Cervidé quaternaire à peu près de cette taille que l'on ait signalé dans notre pays, mais ses dents sont de formes bien différentes, surtout la seconde et la troisième prémolaires. Je suis arrivé à me convaincre que le Cervidé en question est un Daim. Voici les raisons sur lesquelles je base cette détermination :

Les longueurs des molaires de cette mandibule sont, en millimètres :

Première prémolaire (d'après son alvéole, car cette dent manque).	41
Deuxième prémolaire . . . . .	12,5
Troisième prémolaire . . . . .	13
Première arrière-molaire . . . . .	17
Deuxième arrière-molaire . . . . .	18,5
Troisième arrière-molaire . . . . .	24
Ensemble des six molaires . . . . .	96

Ce sont les mêmes longueurs que chez le Daim, ainsi que je m'en suis assuré avec deux têtes de Daim actuel d'Europe que je me suis procurées (1), faute d'en avoir trouvé dans les Musées de la région (2).

Ces dimensions excluent complètement le Chevreuil, qui est beaucoup plus petit. Elles excluent aussi le Cerf élaphe, mais moins complètement, car, bien que cette espèce soit généralement beau-

(1) L'une de ces têtes m'a été généreusement donnée par M. Bonhenry, l'habile naturaliste de Toulouse. J'ai acquis l'autre à M. Peignon, de Poitiers.

(2) L'insuffisance de nos Musées provinciaux est due, je crois, en grande partie, à l'émiettement de notre pays en quatre-vingt-six départements. Pour être vraiment utile à l'étude, un Musée d'histoire naturelle doit comprendre un nombre immense d'objets. Il n'est pas possible d'avoir quatre-vingt-six Musées sérieux. Quelques Musées provinciaux devraient être considérés comme d'intérêt, non seulement local, mais régional, et recevoir des subventions à ce titre.

coup plus grande, il en existe une variété méditerranéenne dont la taille ne dépasse guère celle du Daim.

Les caractères des molaires de la mandibule en question sont identiques à ceux des molaires de mes mandibules de Daim. Pour bien faire ressortir les principaux de ces caractères, je vais exposer en quoi ils diffèrent de ceux des molaires correspondantes du Cerf élaphe :

A la troisième arrière-molaire, le croissant extérieur  $E_2$  du second lobe ne dépasse pas transversalement la partie extérieure  $E_3$  du lobe suivant, de sorte que les vides de ces deux lobes communiquent librement. Cette situation n'est pas spéciale à un certain degré d'usure. Je me suis assuré qu'elle doit se maintenir jusqu'à complète disparition, par usure, du vide du dernier lobe. Je remarque aussi que la surface usée de la paroi intérieure  $I_3$  de ce troisième lobe est très large, d'où résulte que, avant toute usure, cette paroi devait s'élever aussi haut que l'extérieure  $E_3$ .

Il en est tout différemment chez le Cerf, ainsi que je m'en suis assuré sur les exemplaires de cette dent que je possède dans ma collection, au nombre de quarante-huit, et sur d'autres échantillons. Ou bien (c'est le cas le plus fréquent) le croissant extérieur  $E_2$  du second lobe y est tellement développé qu'il vient buter contre la paroi intérieure  $I_3$  du dernier lobe — ou bien, au contraire, c'est la partie antérieure de  $E_3$  qui est développée au point de venir buter contre  $I_3$ . Dans tous les cas, le résultat est le même : le vide du dernier lobe est absolument séparé de celui du second et cela dès les débuts de l'usure. En outre, la paroi intérieure  $I_3$  du dernier lobe s'élève moins haut que sa paroi extérieure  $E_3$ .

Ces caractères suffiraient à distinguer le Cervidé d'Aurensan et le Daim du Cerf élaphe.

Ily a d'autres caractères : chez le Cervidé d'Aurensan et les Daims que j'ai vus, le passage du second au dernier lobe de la face intérieure de cette dent,  $I_2$  à  $I_3$ , se fait plus brusquement que

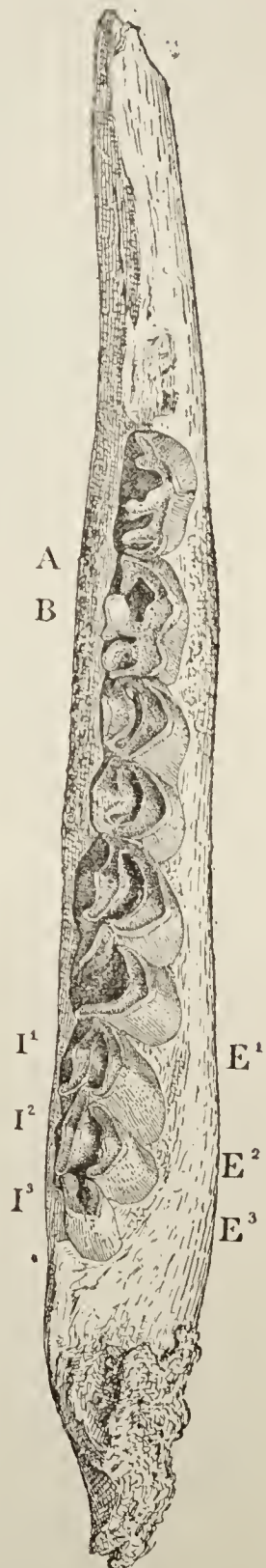


FIG. 1. — Mandibule de Daim, d'Aurensan (Hautes-Pyrénées).

chez le Cerf — la côte de la face intérieure  $I_2$  du second lobe est moins accusée — l'élément moyen B de la dernière prémolaire est peu important et son élément antérieur A est relativement développé, tandis que, chez le Cerf, l'élément B est généralement plus long et l'élément A très réduit — tant que l'usure n'est pas très prononcée, la partie antérieure de la première arrière-molaire empiète sur la partie postérieure de la dernière prémolaire et la refoule, tandis que, chez le Cerf, cet empiètement n'existe pas ou est peu marqué — les pointes interlobaires des arrière-molaires sont à peine sensibles, tandis que, chez le Cerf, elles sont généralement mieux marquées. Tous ces caractères et d'autres me permettent d'affirmer que le Cervidé d'Aurensan est un Daim.

J'ai dit plus haut que cette mandibule portait l'étiquette *Cervus Lartetii* Philippe. J'ai constaté que, en effet, Philippe a créé cette nouvelle espèce pour un Cervidé plus petit que le Cerf élaphe (1). Il n'a « trouvé cette espèce que dans la grotte d'Aurensan ; très rare. »

L'aspect physique de la mandibule en question est ancien. Il est le même que celui des dents que j'ai trouvées dans la fente du milieu, lequel n'est pas tout à fait identique à celui des restes des autres fentes. C'est d'ailleurs dans la fente du milieu que j'ai recueilli moi-même quelques dents d'un Cervidé de cette taille. Il est donc très probable que cette mandibule de Daim provient de la fente du milieu. J'ai énuméré plus haut la faune que j'ai trouvée dans cette fente. Elle est peu caractéristique. Aussi, je n'ose admettre comme certain que la phase du Quaternaire pendant laquelle le Daim a vécu à Bagnères-de-Bigorre est la même que celle où y prospéraient l'*Elephas primigenius*, le Rhinocéros tichorhine et le Renne, dont cette partie de la carrière a donné de nombreux échantillons. Mais cette hypothèse n'est contredite par aucune des nombreuses trouvailles faites à Aurensan. Je ne crois pas d'ailleurs que l'on puisse objecter sérieusement que le Daim est un habitant des pays tempérés-chauds et n'a pu, par suite, vivre avec le climat froid et humide que supposent ces autres animaux. Le Daim, en effet, prospère maintenant en Angleterre, dont le climat est, dans une certaine mesure, froid et humide, et il pourrait vivre par conséquent, à l'état d'exception, si ce climat était plus accentué. La présence exceptionnelle du Daim avec *Elephas primigenius*, Rhinocéros tichorhine et Renne, au pied des Pyrénées, c'est-à-dire à la limite sud de leur plus grande extension, n'aurait donc rien d'étonnant.

(1) *Mémoire précité*, p. 138.

Bien que la mandibule en question soit identique à celle du Daim actuel d'Europe, je ne saurais affirmer d'une manière certaine que le Daim d'Aurensan n'était pas une variété un peu différente. Boyd-Dawkins, en effet, a signalé en Angleterre, dans le Quaternaire, des bois qui ressemblent beaucoup à ceux du Daim, mais présentent cependant quelques petites différences (1).

Des restes quaternaires de Daim ou de Cervidés d'espèces très voisines ont été signalés à Gibraltar (par Busk), en Italie (par Rivière et par Gastaldi), en Autriche et en Hongrie (par Woldrich), en Allemagne (par Nehring), en Angleterre (par Boyd-Dawkins). Si je ne me trompe, on ne connaissait jusqu'ici en France que le *Cervus somonensis* d'Abbeville qui est d'un tiers plus grand que le Daim actuel et que celui d'Aurensan et qui d'ailleurs est peut-être pliocène.

(1) BOYD-DAWKINS, *Quart. Journ. Geol. Soc. London*, 1868, p. 511 et *British Pleistocene Mammalia*, part. VI, 1887, p. 17.

---

## NOTE

SUR

# L'ÉPOQUE DES MÉTAUX EN UKRAÏNE

PAR

Le Baron DE BAYE

---

Comme nous l'avons dit en terminant notre aperçu sur l'âge de la pierre en Petite-Russie (1), il paraît probable que, dans cette contrée, une période où le bronze était exclusivement employé n'a pas succédé à celle où l'usage des métaux était ignoré. En émettant cette proposition, nous nous sommes appuyé sur l'autorité de deux savants qui connaissent parfaitement l'archéologie de ce pays : le comte Alexis Bobrinskoy et le professeur Antonovitch. L'un et l'autre ont opéré des fouilles considérables, ont réuni des collections importantes et sont arrivés aux mêmes conclusions. Est-ce à dire qu'il n'ait jamais été rencontré en Ukraine des produits caractéristiques de cette période dite du bronze? Les archéologues précités sont les premiers à reconnaître que ces objets, rares il est vrai, se rencontrent néanmoins dans cette région si bien explorée par eux. Ces vestiges se trouvent isolés, disséminés et en très petite quantité. Ils peuvent avoir été apportés par le commerce, mais ils ne suffisent pas pour établir l'existence d'une époque distincte entre celle de la pierre et celle où le fer et le bronze étaient simultanément employés.

Les deux principaux indices, auxquels on reconnaît l'âge du bronze, manquent dans la Petite-Russie : 1° les sépultures; 2° les ateliers, les dépôts ou cachettes contenant des instruments terminés, inachevés, ou bien détériorés par l'usage et destinés à être refondus, enfin les moulés ou les autres outils propres à la fabrication.

Quelques échantillons de l'industrie du bronze trouvés à l'état sporadique en Ukraine sont conservés dans les collections du pro-

(1) Cf. *L'Anthropologie*, 1895, p. 1.



fesseur Antonovitch, du comte Bobrinskoy, de M. Choinovsky et au Musée archéologique de l'Université de Kief (1). Mais ces pièces trouvées éparses ne suffisent pas pour établir qu'il a existé un âge du bronze dans ces contrées. Au dernier Congrès russe d'archéologie tenu à Vilna, M. Antonovitch a fait remarquer l'absence d'ateliers et de tombeaux de l'âge du bronze dans le bassin moyen du Dniéper (2).

Au Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Moscou, le comte Bobrinskoy a formulé une observation très juste et nous pensons qu'il convient de la rappeler. « Les progrès de la civilisation ne se sont pas développés parallèlement dans le nord, le centre et le midi de la Russie d'Europe. Il convient de la diviser en deux zones par une ligne horizontale qui correspondrait à peu près au 50° degré de latitude. » L'âge de la pierre a disparu et les métaux ont apparu de bonne heure dans les territoires situés au-dessous et fort tard dans ceux situés au-dessus de cette limite.

#### KOURGANES SCYTHES

Si nous suivons un ordre chronologique dans l'étude des antiquités de la Petite-Russie, après avoir mentionné les kourganes avec ossements peints qui datent de l'âge de la pierre (3) et le groupe tout particulier de Hatuoye qui indique une époque de transition, nous devons nous occuper des kourganes dits scythiques. Au cours de ses explorations le comte Bobrinskoy a constaté que 90 pour 100 des kourganes scythes aux environs de Sméla avaient été violés à une époque ancienne, tandis que les kourganes à ossements peints de l'âge de la pierre ont été respectés. Y avait-il jadis quelque signe extérieur servant à distinguer ceux-là de ceux-ci?

Nous ne discuterons pas la valeur de ce qualificatif *scythe*, nous ne critiquerons ni l'opportunité, ni l'utilité de cette dénomination. Nous nous en servons seulement pour être compris. Cette épi-

(1) Parmi les haches en bronze des environs de Sméla, gouvernement de Kief (collect. Bobrinskoy), il s'en trouve plusieurs à deux oreillettes, comme celles de la Sibérie.

(2) Congrès de Vilna, 1895, séance du 10/22 août. BARON DE BAYE, *Compte rendu des travaux du IX<sup>e</sup> Congrès russe d'archéologie*, Paris, 1894, p. 59.

(3) W. SISOW, *Aperçu sur la structure des différents types de tumulus en Russie* (Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de Moscou, 1892, séance du 17 août).

thète assez vague s'appliquerait à une période commençant environ cinq siècles avant J.-C. selon le comte Bobrinskoy, peut-être même dix siècles avant J.-C. selon M. Antonovitch, et prenant fin vers le 1<sup>er</sup> ou le 11<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne (1). Il est évident que ce nom de *scythe* s'applique à une confédération ou à un groupe de peuples divers (2). Ainsi à l'époque d'Hérodote, les tribus nomades des steppes et les tribus déjà sédentaires de la Russie méridionale étaient désignées comme Scythes. Les Grecs ont appelé Scythes les populations de la Russie méridionale contemporaines de leurs colonies. Derrière la ligne des établissements grecs s'agitait un monde de peuplades que les Hellènes désignaient uniformément sous le nom de Scythes, avec lesquelles ils étaient en rapports de guerre ou d'alliance et qui leur servaient de facteurs pour le négoce dans les régions plus septentrionales (3).

Comme l'a fait remarquer le professeur Bogdanow, le terme *scythe* n'exprime pas une unité anthropologique, mais bien géographique et ethnographique (4). Néanmoins, si l'on entend comprendre plusieurs tribus sous le nom de Scythes, il convient d'ajouter qu'elles avaient à peu près le même art, la même civilisation, les mêmes rites funéraires et que les produits archéologiques sortis de leurs tombeaux forment un ensemble assez homogène.

Ces tumulus et cette civilisation scythiques ne se retrouvent dans la Petite-Russie qu'au-dessous du 50<sup>e</sup> degré de latitude, c'est leur limite septentrionale extrême; vers l'Orient ils semblent s'étendre jusqu'au Don et même plus loin. Notre but ici n'est pas de délimiter leur extension, mais bien d'étudier leurs caractères tels qu'ils se présentent en Ukraine.

Il est difficile, pour créer des classifications géographiques ou ethnographiques, de préciser la date des plus anciens tumulus scythes et non moins difficile de distinguer des nuances industrielles ou artistiques parmi les objets sortis des kourganes. Cependant M. Antonovitch pense que des divisions pourront être établies d'après la variété des rites funéraires. Une dizaine de peuples ont été nommés Scythes ou Sarmates, ces derniers nomades alliés de près aux Scythes d'Europe étaient leurs voisins.

(1) Mithridate avait détruit l'empire des Scythes, mais la population scythe était restée.

(2) Parmi les Scythes proprement dits, Hérodote distingue les Scythes laboureurs, les Scythes nomades et les Scythes royaux.

(3) A. RAMBAUD, *Histoire de la Russie*. Paris, 1893, p. 16.

(4) A. BOGDANOW, *Quelle est la race la plus ancienne de la Russie centrale?* (Congrès intern. de Moscou, 1892, t. I, p. 269).

Plusieurs archéologues n'admettent pas que ces nomades aient eu un art, une industrie qui leur fût propre. Selon eux, il n'y avait pas de villes en Scythie et par conséquent pas d'ateliers. Il faut cependant constater que les tombeaux dont nous nous occupons sont caractérisés par des objets d'une grande originalité. Or, ces objets sont des produits barbares comparativement aux productions contemporaines des colonies grecques de la mer Noire avec lesquelles les Scythes se trouvaient en rapport. Nous savons que les ateliers des colonies grecques fabriquaient spécialement pour les barbares et dans leur goût.

En effet, on rencontre dans les kourganes scythiques des produits importés des colonies grecques, mais ils sont de plus en plus rares à mesure que l'on s'éloigne de ces centres. Les importations que nous venons de mentionner ne forment qu'une infinie minorité dans l'ensemble de ce qui a été recueilli. Parmi les œuvres assurément barbares dont les colonies grecques n'ont aucun titre à revendiquer la paternité, il en est qui nous rappellent beaucoup la Sibérie. L'art hellénique ne joua qu'un rôle secondaire en présence de la masse de productions originales dues à l'industrie et à l'art des indigènes. Cette multitude d'objets destinés surtout à la parure des hommes et des femmes ainsi qu'à l'ornement des chevaux, ne constitue pas un art indépendant, mais doit être considéré plutôt comme le produit d'une branche de l'art barbare de la Sibérie et de l'Asie centrale. Une parenté ethnique ou au moins des rapports commerciaux devaient unir les barbares de la Russie méridionale avec les populations de la Sibérie et de l'Asie centrale (1); selon certains auteurs, le peuple nommé Saki serait le même que les Scythes (2).

M. W. Sisow, dans la très intéressante communication qu'il fit au Congrès international de Moscou en 1892 sur les kourganes de la Russie (3), rapproche les tumulus renfermant des ossements peints des tumulus, moins anciens, dits scythiques, où l'on a retrouvé des morceaux de couleur.

Les uns et les autres de ces tombeaux contiennent des traces de constructions en bois.

Du reste, il existe dans les kourganes scythiques plusieurs modes de sépultures: celles au-dessus desquelles on avait placé une

(1) DIODORE DE SICILE (livre II, p. 155) raconte comment les Scythes sortirent de l'Asie pour se répandre de l'Araxe sur la chaîne du Caucase et dans les Palus Méotides.

(2) Les Sakes étaient la peuplade la plus voisine des Aries (Pline, VI, 19, 1).

(3) Congrès de Moscou, séance du 5 août 1892.

sorte de tente formée de poutrelles et celles pratiquées dans des catacombes.

Dans ces kourganes on rencontre presque toujours du soufre (1) en morceaux plus ou moins gros, ainsi que deux autres variétés de substances colorantes :

1° Le réalgar (2) (bisulfure d'arsenic)  $As^2S^3$ .

2° L'orpiment (3) (trisulfure d'arsenic)  $As^2S^3$ .

Ces matières se retrouvent soit dans les vases déposés près des morts, soit dans de petits sacs de cuir trouvés à leur ceinture. D'après plusieurs archéologues, ces couleurs auraient été usitées pour farder ou pour tatouer.

#### ARMES

*Flèches.* — En première ligne, nous devons citer les armes les plus nombreuses, c'est-à-dire les bouts de flèches généralement en bronze et très exceptionnellement en fer et en os (fig. 1). Les spéci-

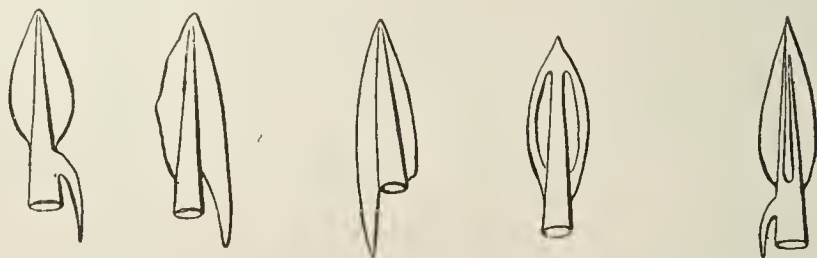


FIG. 1. — Flèches en bronze. Kourganes scythes (Ukraine). 1/2 gr. nat.

mens en bronze sont triangulaires ou à deux tranchants. Ces derniers se terminent par une douille, qui se prolonge jusqu'à la pointe, formant une nervure médiane entre les deux parties coupantes. Dans certains cas, un des côtés affilés s'allongeait de façon à dépasser la douille et à former un crochet (4). Quelquefois, de véritables crochets indépendants, armaient la base de la douille. Souvent, dans les spécimens triangulaires, les trois parties tranchantes, plus lon-

(1) Le soufre existe au voisinage des volcans éteints et aussi en dépôts pulvérulents dans les eaux sulfureuses.

(2) Le réalgar se trouve à Felsobanya et à Kapnick en Hongrie, à Nagyag en Transylvanie, à Kresowo en Bosnie, à Julamerik en Kurdistan.

(3) L'orpiment se trouve dans les mêmes localités que le réalgar et aussi dans le Banat. Ces deux espèces minérales se montrent aussi dans des mines exploitées en Asie. (Renseignements dus à M. Damour.)

(4) Les Asiatiques et les peuples du nord se servaient plus particulièrement de la *sagitta hamata* ou *adunca*.

gues que la douille, faisaient de légères saillies sur la hampe. On constate parfois un trou soit à la douille, soit vers la pointe entre les parties tranchantes, il devait servir à fixer la tige dont les restes demeurent exceptionnellement réunis à la pointe. Ces nombreuses flèches en bronze se rencontrent dans quelques cas associées à des flèches en os. Ainsi, dans le 346<sup>e</sup> kourgane fouillé à Sméla par le comte A. Bobrinskoy, il a été trouvé 29 flèches en bronze à douille et 4 en os. Dans un même tombeau, on a recueilli réunies et quelquefois soudées par l'oxyde 43 (1) et même 67 flèches (2).

C'est ici l'occasion de mentionner le récit d'Hérodote relatif à un vase d'airain dont la grandeur était six fois celle du cratère que Pausanias consacra à l'entrée du Pont-Euxin. Ce vase pouvait facilement contenir 600 amphores et l'épaisseur de ses parois était de 6 doigts. Il avait été fabriqué avec le métal de pointes de flèches, voici à quelle occasion. Un des rois scythes, nommé Ariantas, voulant connaître le nombre de ses sujets, ordonna à chacun d'eux, sous peine de mort, de lui apporter la pointe d'une de ses flèches. Le roi rassembla de cette manière une très grande quantité de pointes et, pour perpétuer le souvenir de ce dénombrement, il en fit faire le vase d'airain qui se voyait à Exampée.

Ammien Marcellin a décrit l'art avec lequel les Scythes tenaient leur arc (3).

Hérodote cite le prince Arposkaïs, c'est-à-dire « le prince aux flèches », parmi les Scythes qui étaient restés des guerriers nomades hardis au combat.

Le comte A. Bobrinskoy a pu constater dans ses fouilles que les flèches étaient généralement renfermées dans des carquois richement ornés d'appliques métalliques et garnis intérieurement de peau conservant ses poils. Nous reviendrons sur la décoration des carquois, lorsque nous parlerons des objets métalliques avec figurations zoomorphiques.

En 1890, au Congrès russe d'archéologie de Moscou, M. le professeur Ragaley signalait dans les découvertes faites en 1888 par M. Zaretsky, en explorant les kourganes de Vitof (gouvernement de Kharkof), deux carquois couverts d'appliques en or (4). Le premier contenait 238 et le second 74 pointes de flèches en bronze. Ce nombre considérable méritait d'être mentionné.

(1) Tumulus d'Alexandropol (fouilles de M. Lutzenko).

(2) Tchertomlitsk.

(3) AM. MARCEL., XXII, 8, 37.

(4) Ces ornements sont conservés au Musée impérial historique de Moscou.

*Épées, poignards.* — Ces armes, à deux tranchants, sont en fer. Hérodote emploie le mot perse *acinaces* pour désigner le glaive droit et court que les Scythes portaient au côté droit (!). Du reste, ce peuple donnait à son dieu suprême le nom de glaive.

Comme on le peut constater par les figures que nous donnons de ces armes provenant de kourganes du gouvernement de Kief et de la nécropole d'Ananino (gouvernement de Viatka) (fig. 2), leur forme

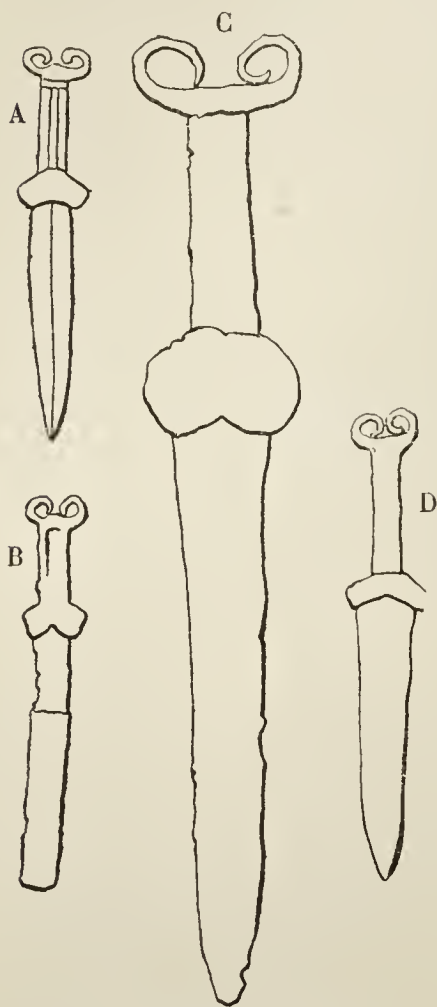


FIG. 2. — Épées et poignards.

A, Minousinsk, Sibérie; bronze. B, nécropole Ananino, gouvernement de Viatka; fer, 1/10 gr. nat. C, kourgane, Sméla, gouvernement de Kief; fer, 1/4 gr. nat. D, Minousinsk, Sibérie; fer, 1/6 gr. nat.

appartient à un type altaï-ouralien. Des armes semblables non seulement en fer, mais aussi en bronze, se retrouvent à Minousinsk (2). Il y a lieu de présumer que les spécimens en fer, recueillis en Ukraïne, sont les dérivés de ceux, en bronze, de la Sibérie.

*Lances, javelots, haches.* — Outre les épées ou poignards, il y avait aussi des javelots, des lances et des haches en fer. On connaît la réponse des Scythes à Alexandre le Grand, rapportée par Quinte-Curce : « Nous frappons l'ennemi de près avec la lance, de loin avec la flèche (3). » Malheureusement les objets en fer provenant des kourganes scythes que j'ai étudiés durant mon séjour en Russie sont généralement très oxydés.

*Armes défensives.* — Nous ne connaissons, comme armes défensives provenant des kourganes scythes, que des restes de cotte de mailles composées de lamelles de fer ou d'os superposées comme des écailles. Une feuille d'or estampée (4), d'un travail

(1) TOLSTOÏ et KONDAKOF, *Antiquités de la Russie méridionale*, 2<sup>e</sup> partie, p. 182. Paris, 1891, traduction de M. SALOMON REINACH.

(2) V. RADLOF, *Antiquités sibériennes, publiées par la Commission imp. d'archéologie de Saint-Pétersbourg*, 1891 (en russe).

(3) QUINTE-CURCE, VII, 8, 16.

(4) TOLSTOÏ et KONDAKOFF, *Antiquités de la Russie méridionale*, traduction de M. SALOMON REINACH, 2<sup>e</sup> partie, Paris, 1891, p. 233, fig. 232. Fouilles de Zabiéline, près d'Alexandropol, à 10 kilomètres du Dniéper.

très grossier, représente un combat entre deux barbares, l'un à cheval, l'autre à pied, revêtus tous les deux d'une de ces cuirasses flexibles dont on trouve les débris dans les kourganes scythes.

Des écailles d'armures semblables ont été trouvées dans les kourganes du district de Romni, gouvernement de Poltava, par M. Masaraki (1), et dans ceux des environs de Sméla par le comte A. Bobrinskoy.

Les boucliers scythiques, souvent mentionnés par les auteurs, n'ont jamais, à ma connaissance, été retrouvés dans les fouilles; ils étaient sans doute fabriqués de matières périssables, qui ne pouvaient résister à l'injure des éléments.

L'analogie de certaines antiquités de la Caucasic du nord avec celles de la Russie méridionale sera plusieurs fois mise en lumière dans cette étude. Or, aux alentours de la stanitza de Terskaïa, on a recueilli les restes d'une cotte de mailles avec de petites bractées d'or en forme de masques (2).

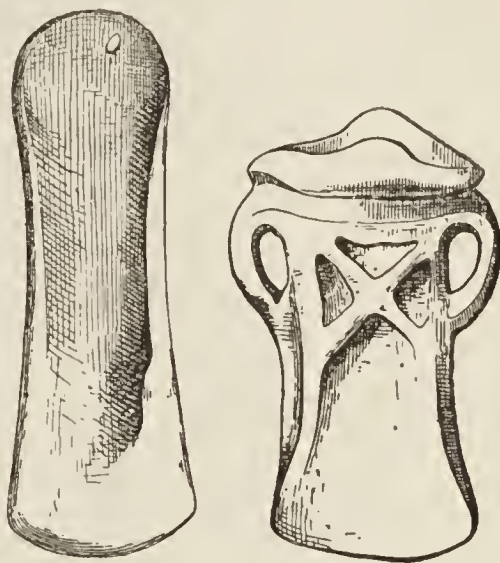


FIG. 3. — Environs de Sméla, gouvernement de Kief. Collection Bobrinskoy.

#### MIROIRS

Les kourganes scythes ont souvent fourni des miroirs d'un bronze contenant beaucoup d'étain (fig. 4 à 6). Ces miroirs se divisent en deux catégories appartenant l'une et l'autre à cette civilisation qui s'étendait à l'ouest jusqu'au Dniester, au sud jusqu'aux rives de la mer Noire peuplées de colonies grecques, au nord jusqu'au 50° degré de latitude, à l'est par le Don. Mais cette délimitation géographique basée sur les découvertes actuellement connues n'est qu'approximativement

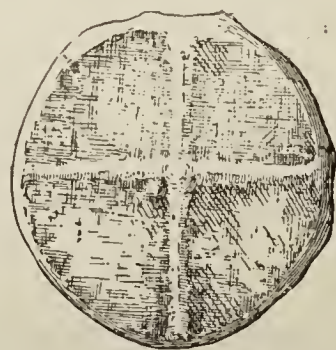


FIG. 4. — Miroir en bronze. Kourgane des environs de Sméla (Ukraine).

(1) TOLSTOÏ et KONDAKOFF, 2<sup>e</sup> partie, p. 279 et 280.

(2) TOLSTOÏ et KONDAKOFF, 3<sup>e</sup> partie, p. 453.

indiquée. Elle sera sans doute modifiée dans ses frontières orientales par les découvertes futures.

Les miroirs se divisent donc en deux types distincts. Le premier, oriental, consiste en un disque métallique pourvu, au centre du revers, d'un bouton ou d'une bélière formant saillie, destinée à le tenir en main (1).

Le second type, d'origine grecque, est muni d'un manche servant de poignée. Souvent ce manche a été fondu d'une seule pièce avec la plaque métallique (2). Dans d'autres cas, cette poignée soit

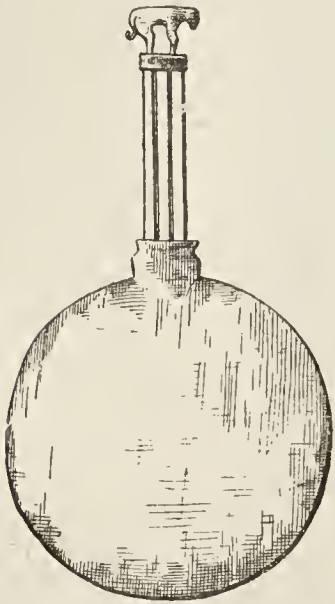


FIG. 5. — Miroir en bronze. Kourgane près Pitigorsk (Caucase).  
Collection Samockvasoff.

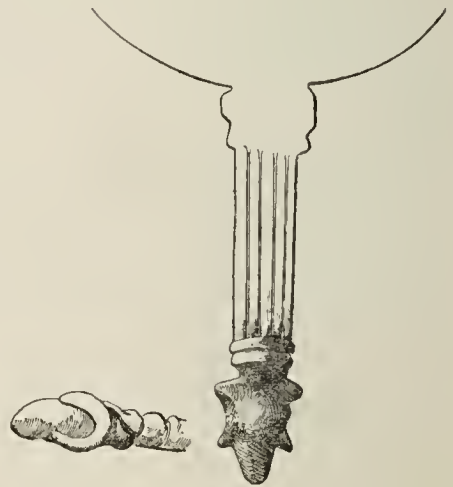


FIG. 6. — Miroir en bronze. Kourgane de Guliai-Gorod, près de Sméla.  
Collection Bobrinskoy.

en bronze, soit en os, a été reliée et ajustée à la partie discoïdale par des rivets.

Dans ses explorations de kourganes scythes, près de Sméla, le comte Bobrinskoy a recueilli un miroir (3) entièrement semblable au spécimen trouvé au Caucase, près de Piatigorsk par M. Samockvasoff. Nous donnons la reproduction de ce dernier (fig. 5) (4). Dans l'un et l'autre de ces miroirs, le manche se termine par un quadru-

(1) Ces miroirs rappellent ceux, recueillis au Caucase à Komunta et à Galiat, figurés par M. E. CHANTRE dans son bel ouvrage : *Recherches anthropologiques dans le Caucase*, t. III, Paris, 1887, pl. VI, VIII et IX.

(2) La surface de ces miroirs n'est point recouverte de dessins gravés, comme dans ceux de la Grèce et de l'Étrurie.

(3) Collection du comte A. Bobrinskoy. Exposition du Congrès d'archéologie pré-historique à Moscou, 1892.

(4) *Catalogue de la collection du prof. Samockvasoff*, n° 1973, Varsovie, 1892 (en russe). Cette collection appartient maintenant au Musée historique de Moscou.



pède debout. De Sméla provient aussi le miroir avec manche terminé par une tête de bélier (fig. 6) (1).

Du reste, les deux formes de miroirs précitées ont été trouvées dans les kourganes scythes du gouvernement de Kief.

#### VASES

Les vases des kourganes scythes sont variés (fig. 7 à 9), les uns doivent être considérés comme des produits de l'industrie locale, les autres proviennent des colonies grecques (2). Ces derniers fabriqués pour les barbares forment une infime minorité. D'après certains archéologues russes, les œuvres d'art grec n'ont apparu dans les milieux scythiques que vers le v<sup>e</sup> ou même le vi<sup>e</sup> siècle avant J.-C. C'est seulement vers le commencement de notre ère que ces barbares ont commencé à se civiliser et à imiter les œuvres grecques, mais avec une grande imperfection.

Parmi les poteries de fabrication locale, les plus nombreuses et les plus caractéristiques à la fois sont des sortes de puissoires dont la principale partie ressemble à nos grandes cuillères à

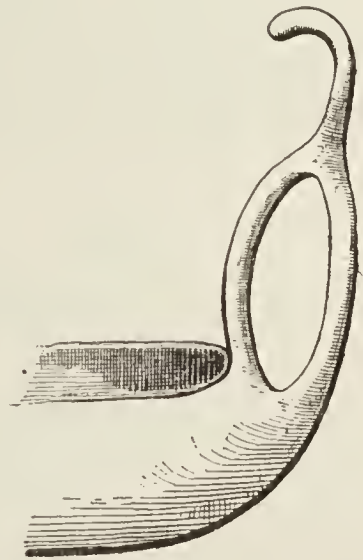


FIG. 7. — Anse d'une poterie scythique. Musée de l'Université de Kief.

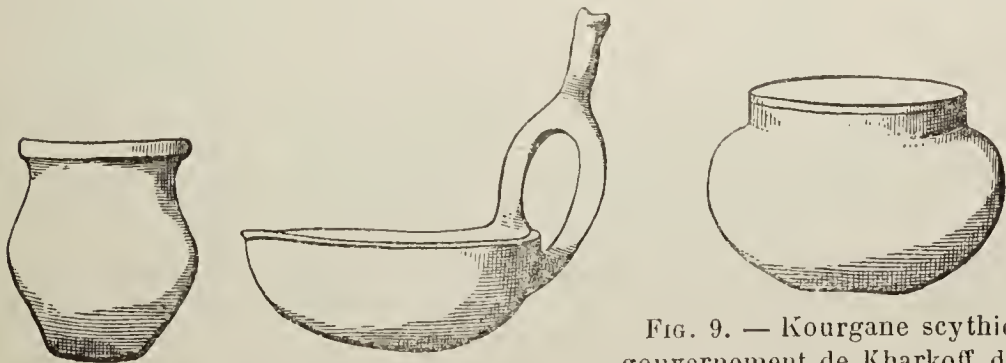


FIG. 8. — Poteries des kourganes scythiques, district de Zenkoff, gouvernement de Poltava.

Fouilles de M. Zaretzki.

FIG. 9. — Kourgane scythique, gouvernement de Kharkoff, district de Bogodoukoff, village de Likhatchofka.

(1) TOLSTOÏ et KONDAKOFF, 2<sup>e</sup> partie, p. 282; Comte A. BOBRINSKOY, *Kourganes et trouvailles anthropologiques près de Sméla*, Saint-Petersbourg, 1887, pl. VIII, fig. 3.

(2) Ce sont de petits vases avec une belle couverture noire ou bien d'énormes amphores.

soupe. L'anse est formée de deux branches, entre lesquelles trois doigts peuvent se loger, et qui se réunissent pour former un crochet destiné vraisemblablement à suspendre le récipient.

Toutes les poteries de fabrication locale ne sont pas faites au tour, mais elles sont généralement bien cuites. Outre les gobelets à anses élevées, il y a de petits pots à anses élargies, de grands bols ou jattes, etc. Leur ornementation consiste en combinaisons de lignes géométriques formant des dessins très variés et quelquefois très compliqués.

Il y a aussi de grands plats creux de forme ovale avec un léger rebord; ils sont façonnés dans des blocs de grès du pays. Le comte Bobrinskoy pense qu'ils étaient destinés à délayer les couleurs dont les Scythes faisaient un fréquent usage.

#### OBJETS D'UN USAGE INDÉTERMINÉ

Il est toujours dangereux de donner un nom à des objets dont la destination demeure ignorée (1). Sans expliquer quel était leur rôle, nous devons citer, comme très particuliers à l'époque scythique, des instruments bruisants de bronze ou de fer qui étaient fixés à l'extrémité d'une hampe métallique ou ligneuse (2). Ce sont en quelque sorte des grelots de grosse dimension; la partie plus ou moins sphérique surmontant la douille est creuse et ajourée; elle contient une boule de fer qui produit un son en l'agitant. Le sommet de ces objets se termine dans certains cas par une figuration animale. Il en existe de cette sorte, au Musée historique de Moscou, dans la collection Samokvasoff et dans celle du comte A. Brobinskoy. La plupart proviennent du gouvernement de Poltava. Les spécimens surmontés d'une tête d'oiseau au bec crochu (fig. 10) et celui couronné par une statuette de quadrupède représenté avec les jambes repliés sous le corps (3) (fig. 11) sont particulièrement intéressants.

(1) On a proposé d'y voir des enseignes militaires, mais cette attribution est purement hypothétique.

(2) Ces bâtons bruisants ne peuvent-ils pas être comparés aux systres de l'Orient indien?

(3) Une figurine analogue conservée au Musée de Bukarest a été publiée dans l'*Archaeologiai értesitö*, n° du 15 décembre 1894, p. 439.

## HARNACHEMENT

Nous ne devons pas être surpris de rencontrer un grand nombre de pièces de harnachement dans les tombeaux de nomades qui passaient une grande partie de leur temps dessus ou avec leur monture. Athéas, roi des Scythes, assurait qu'il éprouvait plus de plaisir aux

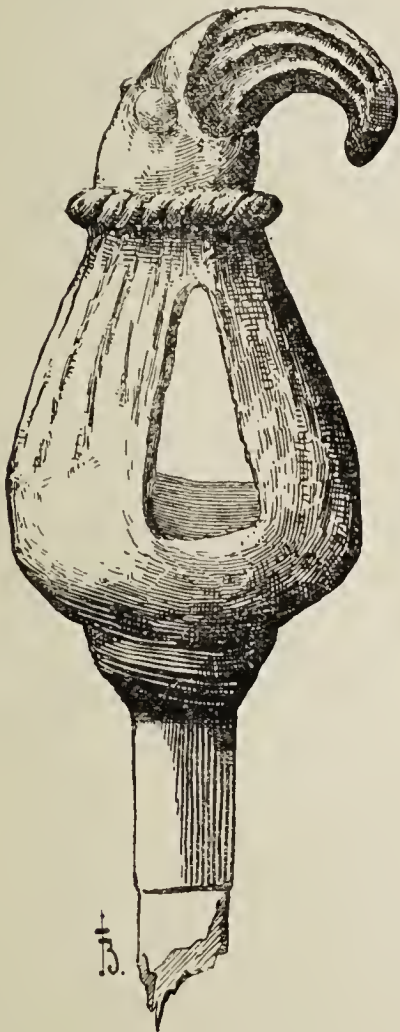


FIG. 10. — Kourgane des environs de Poltava. 1/2 gr. nat.

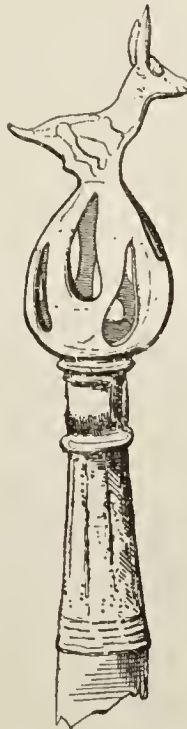


FIG. 11. — Gouvernement de Po'tava, district de Romny. 1/4 gr. nat.

Collection Bobrinskoy.

hennissements de son cheval qu'aux sons les plus harmonieux de la flûte (1).

On a trouvé dans les kourganes scythiques des mors brisés soit en bronze soit en fer. Leurs dimensions assez exiguës indiquent une petite race de chevaux. Ils étaient accompagnés d'une quantité de branches ou de montants (*πσάλιον*) plus souvent en os qu'en

(1) PLUTARQUE, *Apophl.*, 6.

métal. La variété de l'ornementation de ces pièces en os mérite une mention spéciale. Cette décoration, purement zoomorphique, offre un intérêt spécial, car elle donne le caractère distinctif de l'art des barbares, art qu'ils ont sans doute apporté de leur habitat antérieur. Des os fendus dans le sens de la longueur, variant de 10 à

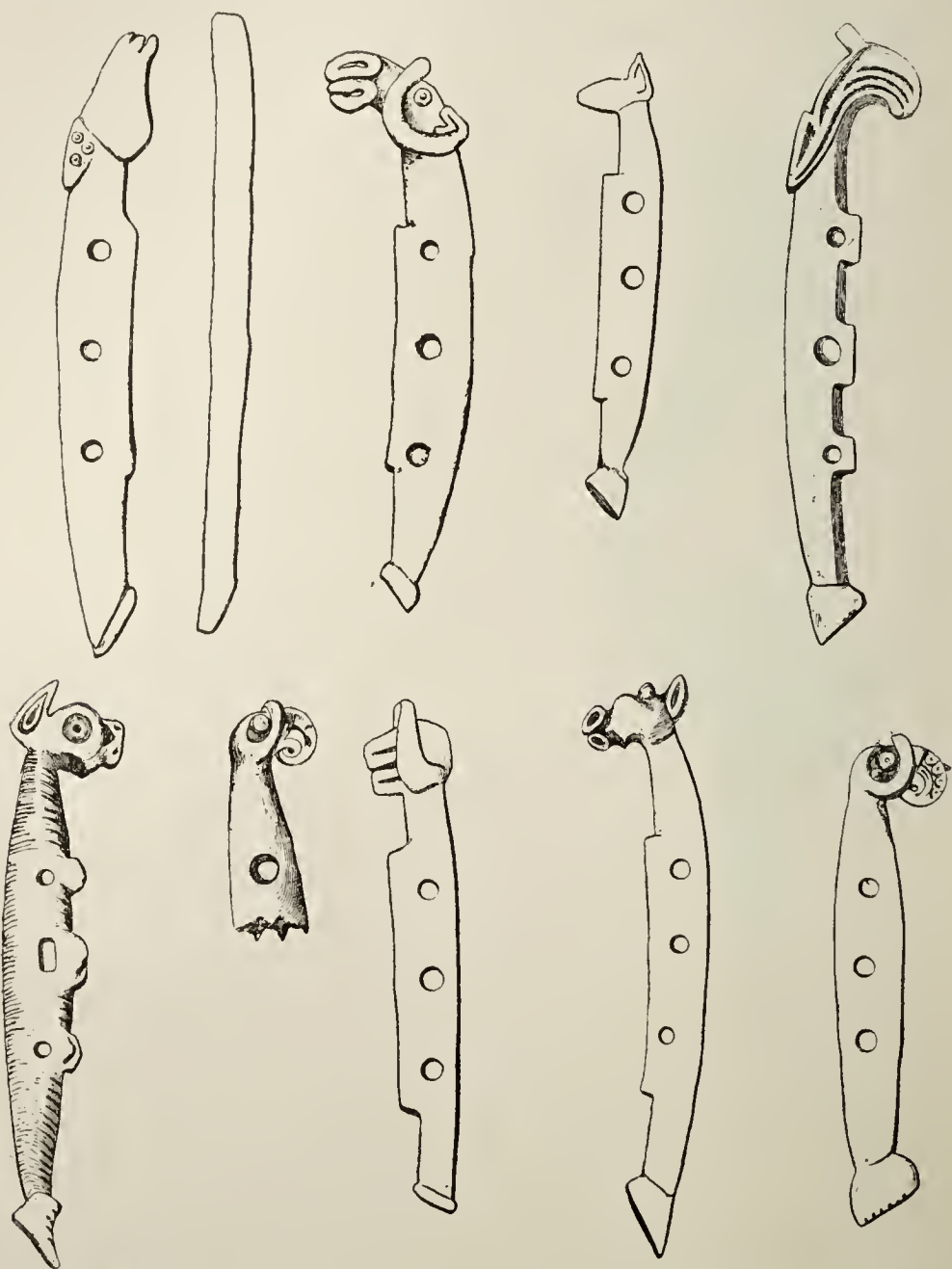


FIG. 12. — Montants de mors en os. Kourganes scythes. Collection Bobrinsky.

20 centimètres de longueur, ont été employés pour confectionner ces objets. La partie externe de l'os soigneusement polie était tournée du côté visible et sculptée à ses deux extrémités. Trois trous se succédant sur la longueur à d'égalles distances servaient sans doute de points d'attache pour relier le mors aux deux montants par des

courroies de cuir. Ces os se terminent d'un côté par une tête et de l'autre par une patte d'animal. Parmi ces figurations, il en est qui reproduisent des animaux réels et d'autres des animaux fantastiques ; mais toutes rentrent dans la catégorie des bêtes que les anciennes populations de la Sibérie occidentale aimaient à reproduire.

Nous avons dessiné, à Sméla, dans la collection du comte A. Bobrinskoy, un grand nombre de ces branches de mors et nous en reproduisons ici toute une série (1) (fig. 12). Quant aux appliques métalliques qui enrichissaient le harnachement, nous en parlerons en même temps que des autres ornements zoomorphiques.

Nous ne sommes pas surpris du soin que les barbares mettaient à orner le cheval, ce compagnon de leurs courses et de leurs expéditions guerrières (2).

#### PARURES

Les parures étaient variées. Par exemple, les colliers composés de grains en ambre, en cornaline, en verre, d'une seule couleur ou polychromes. Il s'en trouve de bleus avec des yeux blancs, entièrement pareils à ceux de nos tombeaux gaulois ; mais les plus abondants sont formés d'une composition d'émail argileux. Les dents d'animaux percées se retrouvent aussi fréquemment. Un tumulus du gouvernement de Poltava a fourni à la collection du comte Bobrinskoy un collier composé de plusieurs centaines de petites coquilles nommées *Cypræa moneta*. Le Musée de l'Université de Kief possède aussi un grand nombre de ces coquilles originaires de l'océan Indien, trouvées dans les kourganes scythes du gouvernement de Kief. Peut-être servaient-elles de monnaies ? actuellement au Soudan, on les nomme *kaouri* et elles sont employées à cet usage.

M. Antonovitch m'a signalé, comme un fait exceptionnel en Ukraïne, un collier de coquillages percés, de provenance méditerranéenne.

Quelques bijoux en bronze ont été rencontrés, tels que : épingles à cheveux, bracelets, bagues, etc.

Les bracelets en or et en argent ne se rencontrent que dans les sépultures de princes ou de chefs indigènes. Parmi ces objets pré-

(1) Ces montants de mors se trouvent toujours par paire et les deux pendants sont semblables.

(2) PLINIE, *H. N.*, VIII, 64.

ciens, quelques-uns sont fabriqués dans le goût barbare et d'autres dans le style grec. Les uns et les autres se trouvent parfois réunis dans les riches kourganes scythes avec catacombes. Ce genre de sépulture semble avoir été usité principalement vers les rivages de la mer Noire, c'est-à-dire dans les territoires correspondants à la Nouvelle-Russie (gouvernements de Kherson, d'Ekatérinoslaf, d'Odessa et la Crimée). Cependant, près des contrées explorées par le comte Bobrinskoy, dans le gouvernement de Kief, on a trouvé un tombeau de cette sorte à Ryzanowka (district de Zvienigorod) (1). Ce kourgane contenait une grande quantité de parures en or et des vases en argent. M. Ossowsky l'attribue à une époque variant entre les années 650 et 480 avant J.-C. (2). Mais il convient de le rajeunir, si on se base sur les monnaies d'or associées à ces nombreux objets d'orfèvrerie (3).

#### ORNEMENTS ZOOMORPHIQUES

De tous les objets recueillis dans les kourganes scythiques de l'Ukraine, ceux qui représentent des animaux sont assurément les plus intéressants (fig. 13-15). La ressemblance de beaucoup d'entre eux avec les antiquités sibériennes nous permet de supposer qu'ils sont proches parents. L'art des Scythes que nous étudions dérive-t-il directement de l'art ouralo-altaïen ou bien proviennent-ils l'un et l'autre de l'Asie centrale? La question est posée, mais n'est pas résolue. Nos connaissances actuelles ne permettent pas d'y répondre; mais elles nous autorisent à rapprocher les antiquités scythiques de l'Ukraine de celles de la Sibérie méridionale. Non seulement les œuvres des barbares mais celles des Grecs faites pour les barbares reflètent l'influence sibérienne. Nous avons déjà indiqué des analogies à propos des glaives et à propos des figures d'animaux surmontant les grelots ou terminant les branches de mors. Les brides

(1) Le riche mobilier funéraire de cette sépulture est conservé au Musée de Cracovie. Il a été magnifiquement édité par le comte A. BOBRINSKOY, *Kourganes et trouvailles archéologiques près de Sméla*, t. II, Saint-Petersbourg, 1894, pl. XVI, XVII et XVIII.

(2) OSSOWOSKI, *Grand kourgane de Ryzanowka*. Cracovie, 1888 (en polonais).

(3) La date peut être déterminée approximativement grâce à deux bagues d'or dans lesquelles étaient enchâssés des statères autonomes de Panticapée portant au droit la tête de Pan. Ces statères ont été frappés au IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. mais, comme ils sont employés ici pour la décoration, il est probable que les objets trouvés en même temps appartiennent à une époque plus récente (TOLSTOÏ et KONDAKOFF, *Antiquités de la Russie méridionale*, 2<sup>e</sup> partie, p. 283).

de chevaux, les carquois, les vêtements eux-mêmes étaient parés d'appliques métalliques de bronze et d'or.

Le caractère original de l'art des Scythes se révèle dans tous ces objets. Nous ne pouvons pas ici leur consacrer une étude détaillée, mais nous devons insister sur leur intérêt.

Alors que cette industrie scythique florissait dans la Russie méridionale, la civilisation de Hallstatt et de La Tène s'étendait sur une grande partie de l'Europe. Je crois inutile d'insister sur la distinction qui existe entre ces deux civilisations. Je ne pense pas que, dans l'état actuel de la science, nous puissions trouver une parenté entre l'industrie de La Tène où les figures animées sont si rares et l'art scythique où l'ornementation zoomorphique joue un rôle prépondérant.

Comme les découvertes de la Sibérie nous le prouvent, depuis l'époque néolithique, la représentation des animaux a toujours été en honneur dans ce pays. Les découvertes de M. Savenkof



FIG. 13. — Ornaments zoomorphiques. Kourganes scythes des environs de Sméla. Collection Bobrinskoy.

à Krasnoïarsk (1) en sont une preuve. Avec la connaissance des métaux la stylisation de ces formes animales s'est manifestée, mais avant que le style altaï-ouralien se soit répandu dans les contrées situées sur le versant occidental des montagnes qui séparent l'Asie de l'Europe. Du reste, ce style ne tarda pas à les franchir, car on en trouve de nombreuses traces dans les gouvernements de Perm, de Viatka et même de Simbirsk. Il gagna par cette voie le nord du Caucase. C'est ainsi que ce mode de décoration est parvenu dans la Russie méridionale et s'y est maintenu pendant l'époque scythique, en subissant toutefois l'influence du voisinage des colonies grecques.

Il serait trop long d'énumérer et de décrire les animaux qui se voient sur ces appliques en bronze fondu ou en or estampé exhumées des kourganes scythes de l'Ukraine. Les cerfs ou élans avec leurs ramures compliquées dont les extrémités se transforment

(1) BARON DE BAYE, *Rapport sur les découvertes faites par M. Savenkov dans la Sibérie orientale* (Lecture faite à l'Académie des sciences dans sa séance du 27 février 1893. Paris, 1894).

parfois en têtes bizarres ; les oiseaux avec un immense bec crochu, les griffons, les bouquetins, les félins, et une quantité d'animaux fantastiques forment une faune ou plutôt un bestiaire qu'il conviendrait mieux de figurer que de décrire. Outre les admirables séries du Musée de l'Ermitage et du Musée historique de Moscou, nous devons citer les collections de l'Université de Kief, du comte Bobrinskoy, de M. Zaretsky, de M<sup>me</sup> Starginsky, pour ne mentionner que les principales.

L'étude de ces figurations animales nous a conduit à les considérer comme étant les prototypes d'où dérive la majeure partie de la décoration de cette bijouterie moins ancienne qui a été improprement qualifiée de mérovingienne (1). Or ce style composite est apparu dans l'Europe orientale alors que l'époque scythique prenait fin et que les Goths apparaissaient sur la scène de l'histoire.



FIG. 14. — Bronze.  
Kourgane des environs de Sméla, gouvernement de Kief. Collection Bobrinskoy.

Parmi les diverses influences artistiques qui ont concouru à la formation de cette technique, nous constatons plusieurs emprunts au bestiaire dont nous venons de parler.

Parmi les nombreux objets scythes qui nous rappellent les décorations de prédilection des barbares, nous signalerons les têtes d'oiseaux à bec crochu si caractéristiques. Nous en avons constaté fréquemment la présence dans les kourganes scythes (fig. 13 et 14). Par exemple, dans les gouvernements de Kief et de Poltava, associés à des mobiliers funéraires qui datent des deux derniers siècles avant ou des deux premiers siècles après notre ère, MM. le comte Bobrinskoy (2) et Samockvasoff (3) ont exhumé des appliques en bronze, ayant servi à orner des carquois, sur lesquelles on remarque des têtes géminées qui ressemblent à l'aigle bicéphale. Ce sont les mêmes oiseaux que nous remarquons sur les bijoux barbares du style nommé mérovingien et dont la présence a été constatée depuis la Russie méridionale et le Caucase jusqu'aux régions les plus occidentales de l'Europe.

Il serait trop long d'énumérer tous les rapprochements que nous

(1) *Le Congrès intern. d'anthrop. et d'archéol. préhistoriques de Moscou*. Paris, 1893, p. 13. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*.)

(2) Comte A. BOBRINSKOY, *Kourganes et trouvailles archéologiques près de Sméla*, t. II, pl. XXIV, fig. 21, 23 et 25.

(3) Villages Prokhorovka et Aksitinets (gouv. de Poltava). Fouilles de S. E. Samockvasoff.



avons opérés en comparant les ornements zoomorphiques des anciennes parures scythiques avec ceux des bijoux barbares plus récents, mais non moins intéressants.

Cette genèse prouve éloquemment que notre théorie sur l'origine des Goths et des autres barbares est justifiée. Du reste, nous sommes



FIG. 15. — Ornaments zoomorphiques. Sibérie et Ukraine.

heureux de constater que notre manière de voir trouve tous les jours de plus nombreux partisans.

#### SÉPULTURES GRECQUES

Comme j'ai pu le constater au Musée archéologique de l'Université de Kief, il a été trouvé, dans la partie méridionale du gouvernement de Kief, un petit nombre de sépultures grecques, la plupart sous kourganes. Elles sont caractérisées par le rite de l'inhumation et par l'absence d'objets barbares dans les mobiliers funéraires. Des colons ou des commerçants grecs ont été sans doute enterrés en pays scythe et les tombeaux en question contiennent leurs restes. Nous mentionnerons les trois principales sépultures de ce genre :

I. *Sépulture trouvée près du village de Petryki* (district de Zvénihorodka). — Elle contenait un vase en bronze, quatre pierres gravées, des parures en or, une pendeloque en forme d'urne et un bracelet du même métal dont l'anneau se termine par deux têtes de cheval reliées par une pierre gravée sertie dans un cercle métallique; enfin un fragment de miroir en potin.

II. *Sépulture du village Ossota* (district de Tchérine). — Elle

était riche en bijoux d'or : bagues, pendeloques en forme de vase, etc., auxquels était jointe une petite figurine phallique en bronze.

Le corps de cette statuette est bien celui d'un homme, mais la tête, avec des yeux incrustés d'or, est celle d'un singe. Nous devons aussi mentionner un anneau en bronze sur le pourtour duquel des ornements en relief se répètent trois fois à intervalles égaux. Ces ornements sont formés de spirales et de trois demi-sphères groupées ensemble.

III. *Tumulus du village Lazourtzi* (district de Kanef). — L'exploration de ce tertre funéraire n'a été ni complètement, ni scientifiquement effectuée. Les bijoux en or qui en proviennent sont au Musée impérial historique de Moscou (1), tandis que les beaux vases en terre cuite et l'œnochoé sont au Musée de Kief.

Les œuvres d'art grecques sorties des tombeaux que nous venons d'énumérer ne sont pas figurées ici, car elles rentrent plutôt dans le domaine de l'archéologie classique. Nous avons voulu simplement les mentionner pour bien faire ressortir les nombreux rapports qui existaient entre les Scythes et les Grecs.

---

(1) Salle 5, ils ont été en partie publiés par M. Oreschnikoff.

# RÉFLEXIONS ANTHROPOLOGIQUES

A PROPOS DES

## TUMULUS ET SILEX TAILLÉS DES ÇOMALIS ET DES DANAKIL

PAR

M. le D<sup>r</sup> JOUSSEAUME

---

L'hiver dernier, pendant mon séjour à Obock et Djibouti, j'ai recueilli quelques documents sur les monuments préhistoriques de ces contrées, et rapporté une cinquantaine de silex taillés qu'un de mes bons amis, M. Mac Conkey, avait ramassés sur le haut plateau du Çomal.

Revoilà, les D<sup>rs</sup> Faurot et Santelli, qui ont visité ces contrées, ont publié de très intéressantes monographies sur l'anthropologie et l'ethnographie des Çomalis et des Dankalis. Je suis très heureux de rendre à ces trois explorateurs, dont j'ai pu contrôler les observations, l'hommage que l'on doit à tout auteur qui vous transmet, sans sortir de la vérité, ce qu'il a vu et étudié.

L'étude de cette région est d'autant plus intéressante que ses habitants sont connus depuis la plus haute antiquité des temps historiques; et que les Çomalis se sont trouvés en rapport avec les peuples les plus civilisés, les Égyptiens du temps des Pharaons et des Ptolémées, les Phéniciens, les Grecs, etc.

En remontant le cours du Nil, trois peuples avaient surtout attiré l'attention des anciens auteurs; les Blemmyes par la conformation anormale de leur corps, les Troglodytes par les grottes qui leur servaient d'habitations, et les Avalites par leurs relations commerciales.

Le premier de ces peuples habitait la rive gauche du Nil, entre l'Égypte et l'Éthiopie. Les Troglodytes étaient répandus dans tout l'espace compris entre le Nil et la mer Rouge (*olim sinus Arabicus*) et les Avalites occupaient le territoire qui s'étend, sur la côte, du cap Gardafui au détroit de Bab-el-Mandeb. Parmi les races nombreuses et bien distinctes qui peuplent actuellement l'espace compris entre le Nil, la mer Rouge et le golfe d'Aden, pourra-t-on retrouver

quelques descendants de ses premiers habitants ? Les Blemmyes, qui furent, sous Probus, donnés en spectacle à Rome, sont déjà passés à l'état légendaire. Les races humaines étant soumises comme toute chose à la loi d'extinction et, comme tout ce qui vit, à des changements continuels, il est probable que les races actuelles se sont superposées aux races anciennes et que c'est en vain qu'on en chercherait les traces.

Quant aux Avalites, obligés à de continuels déplacements pour trouver un peu d'eau et de verdure dans ce pays aride, leur existence a suivi les oscillations de la prospérité égyptienne. Il semble par les villes et les villas dont on voit encore les restes sur les hauts plateaux que ce peuple se soit trouvé sous les Ptolémées dans la plénitude de son activité commerciale. Mais le bien-être et la prospérité dont il a joui à ce moment se sont écroulés sous la domination turque et, à ce moment, par le manque d'énergie des uns et l'indifférence des autres, le désert et la misère reprirent leur place.

Depuis que les Anglais d'un côté et les Français de l'autre ont imposé aux habitants de la côte leur protectorat, l'activité commerciale s'est de nouveau réveillée et un peu plus de bien-être s'est répandu dans la population.

Le territoire des Avalites est actuellement occupé par les Çomalis et les Danakil (1).

Le pays habité par ces deux peuples est, comme toute la contrée qui borde la mer Rouge, formé de deux zones. La zone littorale, dont la largeur varie de quelques mètres à plusieurs kilomètres, a reçu le nom de *zone maritime*. Son sol peu accidenté et à surface plane est formé de sable aggloméré, de récifs madréporiques et sur quelques points d'un cailloutis de basalte divisé en fragments de différentes grosseurs. Dans toute son étendue cette zone est réfractaire à la culture.

Dans le lit des torrents presque toujours à sec, l'on peut cependant faire pousser à grands frais quelques plantes maraîchères. Mais en général, dans cette vaste solitude, il ne pousse, pour nourrir de maigres troupeaux, que quelques plantes et des arbustes clairsemés, qui étalent en ombelles leurs frêles rameaux, afin de protéger leur racine des ardeurs du soleil et condenser sur un sol ombragé et moins brûlant la rosée des nuits.

(1) J'avais écrit le mot *Dankalis* au singulier et au pluriel, sans me préoccuper de quelle façon les Arabes, les Chinois et autres peuples de la terre formulent le pluriel de leurs noms ; mais pour ne pas détruire l'harmonie de la publication dans laquelle cet opuscule a reçu l'hospitalité je me suis conformé à l'usage.

Plus loin, en s'avancant dans les terres, le sol s'élève, des plateaux s'étalent, des montagnes se dressent, des cours d'eau apparaissent, la végétation se ranime, le sol se couvre d'humus, et l'homme peut là se livrer à la culture et à l'élevage des bestiaux comme dans les plaines fertiles de l'Europe.

Les monuments que je vais décrire se trouvant, ceux des Danakil dans la zone maritime et ceux des Çomalis sur les hauts plateaux, j'ai dû, à ce sujet, donner une courte description de ces deux zones.

Le pays des Danakil, où la timidité nous retient au rivage, nous est encore peu connu. Les intéressantes descriptions qu'en ont données mes confrères, MM. les D<sup>rs</sup> Faurot et Santelli, sont des jalons précieux. Mais pour une étude plus complète, un séjour plus prolongé et la connaissance de la langue sont indispensables.

Le Dankali est aussi peu communicatif que le Çomali est loquace, et j'ai pu me convaincre, par les récits que l'on m'en avait faits, à combien d'erreurs on est soumis lorsqu'on s'en rapporte à des racontars que l'on accepte sans les vérifier. L'homme dankali majestueux dans son mutisme et la femme léonine par son regard me rappelaient l'antithèse que j'avais observée en Espagne, où l'homme se drape avec majesté dans sa *capa*, alors que la femme surprend par la hardiesse de sa parole, de son regard et de son maintien.

C'est en considérant comme un fait acquis cette désinvolture apparente que les littérateurs et les poètes ont chanté les Espagnoles avec des notes aussi fausses et des tons aussi discordants. Si, au plus léger manque de courtoisie, le gant, l'éventail ou le bouquet d'une señora leur eût effleuré le visage; si le regard dédaigneux de la fille du peuple leur eût jeté le mépris, ces troubadours eussent mis leurs chants en harmonie avec la hauteur des sentiments que masquaient d'avenantes manières.

J'ai souvent entendu ce dicton populaire: Tout voyageur tout blagueur. Certainement le voyageur qui passe ne rapporte de son voyage que des impressions et souvent celles des autres. Comme il ne peut, par un séjour prolongé, en vérifier l'exactitude, il prend l'ombre pour la proie et passe au public avec assurance et conviction des observations erronées et des documents sans valeur.

Le voyageur qui séjourne peut également, sans s'en apercevoir, passer à côté de la vérité tant il est difficile de s'éclairer sur des questions presque toujours au-dessus du développement intellectuel des personnes que l'on interroge.

Je pourrais à ce sujet rapporter de nombreux exemples, mais je n'en signalerai qu'un qui trouve ici sa place.

Les habitants de l'Arabie font un fréquent usage d'une plante appelée *Cat* (*Catha edulis*). Dans l'Yémen on la cultive avec des soins particuliers, de manière à obtenir de jeunes pousses en aussi grand nombre que possible. Ce sont ces jeunes pousses recouvertes de leurs feuilles qui, détachées de la tige commune et mises en paquet, sont envoyées fraîches dans les localités environnantes. Le prix de chaque paquet, relativement très élevé, en fait un aliment de luxe. On mange le Cat en guise de passe-temps en dehors des repas, et, afin de faire durer le plaisir, on en prend de petites quantités à la fois que l'on mastique longtemps avant de les avaler.

A Aden, la première fois que je vis brouter cette plante (cette expression rend admirablement l'action d'un mangeur de Cat), je m'approchai des consommateurs pour leur demander des renseignements sur ce singulier usage. J'appris que cette plante merveilleuse apaisait la faim, calmait les désirs, relevait les forces et procurait à l'esprit des rêves élyséens.

Sans m'arrêter à leur assertion, j'interrogeai les plus vieux habitants de la localité et j'obtins des renseignements si nombreux et si variés qu'on en pourrait faire un volume. M'étant aperçu, en poursuivant ces recherches, que tous les mangeurs de Cat avaient, à des degrés divers, l'air hébété, l'œil hagard, de l'indécision et de la lenteur dans les mouvements; et que, pour comprendre votre pensée et exécuter l'ordre que vous leur transmettiez, il leur fallait un moment de repos et de réflexion, pendant lequel ils étaient comme des hommes qui cherchent une idée perdue, j'acquis la conviction que le Cat avait sur le système nerveux et sur toute l'économie une action débilitante; car tous les faits que je viens de signaler se trouvaient en contradiction avec la douceur de leur caractère, leur soumission, leur désir de bien faire et la rectitude de leur jugement.

Souvent je m'étais enquis auprès des personnes qui en faisaient usage, si son abus ne conduisait pas à la folie. Dans ma naïveté, je n'avais pas réfléchi que, pour connaître les funestes effets de l'alcool ou de l'opium sur l'organisme de ceux qui en font abus, ce n'est pas à des alcooliques ou à des fumeurs d'opium qu'il faut s'adresser.

A mon septième voyage, m'étant arrêté à Djibouti, j'appris qu'au Harrar le Cat poussait sans culture et que les habitants en faisaient un usage abusif. Ils en contractaient rapidement l'habitude et cette habitude devenait, comme pour les alcooliques et les fumeurs d'opium, un impérieux besoin.

Celui, me disait-on, qui, habitué depuis longtemps à manger du Cat, en cesse brusquement l'usage, éprouve en même temps qu'une privation morale un affaissement général. Son corps dépérit et ses forces s'affaiblissent si rapidement que la mort le frapperait en peu de temps, s'il voulait en continuer l'abstinence.

Mais il tombe de Charybde en Scylla, car si, en continuant ses excès, il échappe à la mort, il est conduit à la folie. Comme l'alcool, la funeste habitude de cette plante fait perdre la raison ; une folie incurable et dangereuse surtout pour les femmes qui sont les plus sujettes aux provocations et aux coups de celui qui en est atteint. Pour éviter leurs agressions et empêcher ces malheureux de nuire, on leur met des entraves aux pieds et aux mains et on les laisse circuler dans le village. Vous pouvez aller au Harrar, me disait-on, et dans un très grand nombre de villages, vous y verrez se promener ainsi bon nombre de mangeurs de Cat.

Les *catiphages* qui, dans leur folie, provoquent les femmes, y sont-ils poussés par des excitations gènesiques, ou dans leur faiblesse n'osent-ils s'attaquer qu'à des êtres faibles comme eux ? Cette question et beaucoup d'autres ne pourront être résolues que par une étude approfondie des effets physiologiques de cette plante.

En pensant, et ce n'est pas le seul fait de ce genre, à la persévérance que j'ai mise et aux difficultés que j'ai éprouvées pour me procurer ce peu de documents sur une plante aussi connue et d'un usage aussi répandu, je puis juger à combien d'erreurs sont exposés les explorateurs qui traversent une contrée sans s'y arrêter.

J'ai lu quelque part que l'amour et l'amitié n'existaient pas chez le Dankali ; eh bien ! si j'avais une opinion à émettre à ce sujet, je serais d'un avis contraire.

L'amour et l'amitié, ces attributs de la nature humaine, que l'on retrouve également chez des êtres moins perfectionnés, sont certainement soumis aux variabilités produites par l'éducation, les mœurs et les lois qui, selon les pays, en exaltent ou atténuent les manifestations. Mais en nier l'essence me paraît aussi difficile que d'enlever à l'homme les sensations de la soif, de la faim, du froid et de la douleur, etc. Comment peut-on refuser des sentiments affectueux à des femmes qui, dans le but unique de plaire à l'homme qui leur est destiné, se laissent mutiler l'organe préposé par la nature à l'attraction des sexes. Pour se parer, la femme dankali ne joint-elle pas aux quelques haillons qui ne lui couvrent souvent qu'une bien faible partie du corps tous les hochets qu'elle peut se procurer ? Ne met-elle pas dans l'ornementation de son visage, dans sa

démarche, dans son regard, autant de coquetterie qu'une Européenne ? Il est même des femmes de ces contrées qui, à défaut de parures, se font mutiler les parties du corps accessibles à la vue pour attirer l'attention. J'ai vu de jeunes Çomalis dont la partie externe des bras, depuis l'épaule jusqu'au coude, était couverte de torsades dessinées au fer rouge.

J'interrogeai un jour une femme galla sur les sentiments des femmes de son pays. *Ici comme chez vous*, me dit-elle, *la femme est toujours femme et ses sentiments sont partout les mêmes*. Je fus tellement frappé de cette réponse que je ne crois pas en avoir changé un seul mot.

Un Européen qui était venu encore jeune se fixer dans une de ces contrées me disait : Peu de temps après mon arrivée, j'achetai une esclave privée de l'organe essentiel aux sensations voluptueuses. Je lui appris les soins du ménage et nous vécûmes ensemble maritalement. Plus tard, ayant su qu'elle me trompait, je lui en fis le reproche. Que veux-tu, me dit-elle, je suis ton amie, j'ai beaucoup d'affection pour toi ; mais tu ne me suffis pas. Et mon interlocuteur ajoutait comme fiche de consolation : C'était une hystérique.

Trois fois, pendant le cours de mes voyages, j'ai entrevu les Danakil, sans pouvoir me renseigner sur leurs mœurs et pénétrer les sentiments qui les animent. Leur étude m'a cependant paru des plus intéressantes. Mais il faudrait, pour arriver à des résultats sérieux, parler leur langue et capter leur confiance ; c'est ce que j'espère faire dans mon prochain voyage.

En attendant, je ne parlerai que d'un monument ancien d'une forme particulière qui a dû servir de tombeaux à leurs ancêtres : on le trouve à 3 kilomètres environ à l'ouest-nord-ouest d'Obock. Ce monument, si toutefois on peut donner le nom de monument à un amas conique de pierres de toutes formes et de toutes grosseurs, est formé de trois pyramides irrégulières reliées entre elles par une double rangée de pierres formant bordure à un sentier qui s'étend d'une pyramide à l'autre ; ces trois monticules, alignés et dirigés du nord au sud, ont environ 2<sup>m</sup>,50 de hauteur et 4 mètres de diamètre à la base. La distance qui sépare la pyramide nord de celle du centre est de 64 mètres alors que celle du sud n'est éloignée de cette dernière que de 58 mètres. La forme irrégulière de ces pyramides en partie écroulées est plutôt celle d'un cône ; il est même probable que primitivement elles formaient, comme celles mieux conservées que l'on observe dans les environs, un cône assez régulier. De la pyramide nord et de la pyramide sud part une double rangée



de pierres plates fixées en terre par l'une de leurs extrémités qui forment bordure à un sentier de 4<sup>m</sup>,30 de largeur ; ce sentier vient aboutir sur les deux faces opposées de la pyramide centrale. Les pierres qui lui servent de bordure ont été choisies et ajustées ; elles ont presque toutes une hauteur variant entre 0<sup>m</sup>,50 et 0<sup>m</sup>,65.

Ce monument diffère de ceux décrits par M. le D<sup>r</sup> Faurot, par l'ensemble de ses trois pyramides qu'un double mur relie entre elles.

Quelle peut être la cause de cette disposition singulière ? Chacune de ces pyramides a-t-elle servi de sépulture à un membre d'une même famille ou sommes-nous en présence d'une sépulture unique qui serait l'expression de l'idée qui prévalut dans l'ancienne Egypte, où l'on admettait dans la puissance qui régit le monde le concours de trois forces ? L'avenir nous donnera peut-être la solution de ce nébuleux problème, et la surprise sera grande si l'on découvre, chez les premiers habitants de ces contrées inhospitalières, l'idée primordiale de la Trinité chrétienne.

Aux environs de ces trois pyramides se trouve un cimetière moderne ; on y voit aussi d'autres pyramides en parties écroulées. Parmi les décombres de l'une d'elles, j'ai vu en très grand nombre des agates et des opales brutes qui avaient dû être recueillies dans le lit de la Moya qui n'est distante de cette localité que d'environ un kilomètre et demi. L'on voit également, à peu de distance de la pyramide sud du monument que je viens de décrire, une tombe formée par un anneau de grosses pierres avec une pierre de couleur rouge sombre au centre.

Du même côté, mais à l'autre extrémité, on rencontre le cimetière moderne, qui en est éloigné d'environ 500 mètres. La plupart des tombes sont entourées de pierres, dont l'une, beaucoup plus grosse, est placée au centre ou à l'une des extrémités. L'on peut voir, par le dessin qu'en a donné M. le D<sup>r</sup> Faurot, la forme d'une de ces tombes.

L'étroit espace où se trouvent réunis ces monuments variés et d'époques différentes doit faire partie, depuis les temps les plus reculés, du domaine de la cité des morts ; car l'on peut, par une analogie frappante, considérer comme des tumulus les trois pyramides que je viens de signaler. Là reposent sans doute quelques guerriers illustres ou quelques personnages vénérés ; mais arrivera-t-on par des fouilles à percer le voile mystérieux qui couvre ces monuments d'un lointain passé. Le doute est permis, car la décomposition des corps, que l'on recouvrait à peine de terre à cette époque, a dû depuis longtemps réduire leurs os en poussière.

## MONUMENTS ET SILEX TAILLÉS DU ÇOMAL

L'on peut se convaincre, par la description et les figures que l'on trouve dans le mémoire de M. le D<sup>r</sup> Faurot, que les monuments danakil sont identiques à ceux observés par Revoil sur les hauts plateaux des Çomalis. Ce fait vient confirmer l'opinion des géographes qui réunirent ces deux contrées et les désignèrent d'abord sous le nom d'Avalites et ensuite sous celui d'Adel.

Pour eux, les Danakil se trouvaient plus au nord, dans la région primitivement désignée sous le nom de Trogloditique. La chaîne de montagnes qui, du détroit de Bab-el-Mandeb se dirige à l'ouest pour se terminer aux confins de l'Abyssinie, semble avoir été prise par les anciens géographes comme ligne de démarcation entre les Danakil et les Adels.

Notre colonie d'Obock ferait donc partie de l'ancien royaume Adel, alors que la colonie italienne se trouverait en plein territoire dankali.

Depuis le voyage de Revoil, aucun document sur le Çomal ne nous était parvenu; l'an dernier, pendant mon séjour à Aden, mon généreux ami, M. Mac Conkey, me remit un lot de silex taillés pour l'une de nos collections publiques et les dessins des monuments qu'il avait observés pendant le cours de plusieurs voyages successifs qu'il venait de faire dans les pays des Habr-Awal.

C'est sur les hauts plateaux qui s'élèvent en dehors de la zone maritime, en face de l'espace compris entre Zeila et Berbera (*olim* Borbara), que se trouvent les monuments qu'il m'a signalés et les silex qu'il a recueillis. Parmi ces silex, les uns se trouvaient à la surface du sol, dans l'enceinte ou aux environs des monuments, et les autres dans le lit des torrents. Dans ces contrées, les pluies, quoique rares, sont abondantes à certains jours et creusent profondément le sol des vallées; elles s'écoulent avec rapidité et laissent à sec presque toute l'année le lit du torrent qu'elles ont tracé.

La contrée explorée par M. Mac Conkey se trouve à 15 lieues environ au sud de Boulhard et porte le nom de Eil-Anod Plain; il a également recueilli un assez grand nombre de silex dans le sable du torrent Tog Darar Weina. Sur l'une des rives de ce torrent qui forme un talus d'une hauteur d'une centaine de mètres, il a trouvé, à environ 45 milles de Boulhard, un tombeau dont la moitié s'était écroulée dans le lit du torrent; l'autre, restée en place, s'élevait sur la rive. C'est dans le talus des bords du torrent, au-dessous de cette

pyramide de pierres à moitié écroulée, que plusieurs des silex rapportés ont été recueillis.

Comme ceux des Danakil, les monuments du Çomal sont construits en pierres brutes, irrégulièrement sphériques ou ovoïdes et de grosseur différente ; elles sont accumulées et forment ensemble un cône surbaissé ou une pyramide à peine ébauchée. Il eût été difficile, du reste, avec les matériaux employés pour la construction de ces monticules, de leur donner une autre forme ; ceci porterait à croire que l'impossibilité de faire autrement et non l'art a tracé le premier plan de ces pyramides géantes du bord du Nil, qui, pendant quarante siècles, ont conservé les dépouilles mortelles des Pharaons.

Quoique moins solides et plus modestes, les pyramides du Çomal ont résisté aux différentes causes de destruction et quelques-unes se dressent encore avec leurs dimensions primitives et dans un bon état de conservation. Quelquefois on en rencontre qui portent au sommet une colonne poreuse dont le pourtour et les cloisons sont formés par l'agglomération de sables aux grains réguliers et fins.

« Ces colonnes, me disait mon intrépide ami, ne sont pas un couronnement posé par l'homme au sommet de ces pyramides, mais le moule d'un arbre détruit par les termites, car non loin de là on trouve dans la plaine un assez grand nombre de ces colonnes qui toutes ressemblent à des arbres dont on aurait coupé le trouc à une certaine hauteur au-dessus du sol. Pour construire leurs nids, les termites ont dû envahir un arbre, en détruire progressivement le bois et le remplacer par des grains de sable. »

Une ancienne coutume qui existe encore dans ces contrées justifie cette observation. Les Danakil, les Çomalis et les tribus environnantes croient aux esprits malfaisants. Quelquefois ces esprits qu'ils redoutent habitent le corps d'un homme. Mais le plus souvent c'est dans un espace de terrain d'étendue variable que cet esprit invisible règne en maître d'autant plus absolu que personne n'oserait lui en contester la jouissance. Aussi le voyageur qui veut traverser ces contrées diaboliques dit une prière et fait une offrande. S'il n'a rien avec lui, et c'est le cas le plus fréquent, il ramasse une pierre et vient la déposer au pied de l'arbre qui est désigné comme le sanctuaire aux offrandes. Au pied de ces arbres s'élèvent des monticules de pierres semblables à ceux des tumulus. Avait-on enterré en cet endroit le corps d'un méchant dont l'esprit règne en maître dans les environs, ou une impulsion de cause inconnue a-t-elle guidé les habitants dans le choix de ce lieu pour y disposer

leurs ex-voto? Ces coutumes sont bien anciennes pour qu'il soit possible de remonter à leur origine.

Je dois dire cependant que l'homme blanc est considéré comme le diable par les femmes de ces contrées; et elles ont, du moins en apparence, une peur terrible qu'il leur jette un sort. Cette crainte de l'homme blanc, qui a dû se transmettre de génération en génération, peut remonter à l'époque où l'Européen a établi pour la première fois des comptoirs de commerce dans ces contrées. Obligé, dans son isolement, à intimider et à opposer l'audace au nombre, l'homme blanc a dû, pour ces peuples, être considéré comme un esprit redoutable; et la crainte qu'il leur avait inspirée se transmet plus tard aux endroits qu'il avait choisis pour y fixer sa demeure.

Indépendamment de ces pyramides d'ex-voto accumulés au pied d'un arbre, l'on rencontre encore sur les plateaux les plus élevés de la région des tertres de pierres superposées qui servent aux guetteurs pour explorer l'horizon. C'est même à cet unique usage qu'une personne qui depuis longtemps habite ces contrées rapportait tous les monticules qu'on y rencontre. J'en ai fait fouiller plusieurs, me disait-il, et je n'ai jamais rien trouvé dessous.

C'est avec des assertions semblables que le voyageur rapporte avec conviction et assurance des faits qu'il n'a pu contrôler, et les transmet à la science avec une persuasion invincible.

Quoique peu nombreux, les documents que nous possédons actuellement sur les monticules de pierre des Danakil et des Çomalis nous permettent de les considérer comme des tumulus. Ceux que l'on rencontre sur les hauts plateaux des Çomalis présentent dans leurs formes et leurs dimensions une très grande variabilité. Nous trouvons une explication de ce fait dans les rapports successifs des Çomalis avec les anciens habitants du littoral de la Méditerranée.

Le type qui me paraît le plus ancien est celui qui affecte la forme conique ou pyramidale. Ce n'est probablement que plus tard qu'on a ajouté l'entourage circulaire que l'on observe sur un assez grand nombre. Parmi ces derniers, il en est un dont on m'a donné le croquis qui est agrémenté au pourtour de son enceinte de quatre anneaux formés, comme le circuit de l'enceinte, par de grosses pierres adossées.

Ce monument, de grande dimension, est formé d'un cône semblable à ceux qui ont été décrits et, à un mètre de distance, d'un entourage circulaire de pierres en contact, généralement plus grosses que celles qui entrent dans la construction du cône. Sur quatre points équidistants et opposés deux à deux l'on a ajouté en dehors de cet

entourage quatre anneaux formés, comme l'entourage auquel ils sont adjoints, de pierres assez grosses et souvent dressées. Trois de ces anneaux sont petits et d'égales dimensions, alors que le quatrième est d'une étendue beaucoup plus grande et d'un diamètre presque double de celui des trois autres. Le diamètre de l'entourage, sans y comprendre les anneaux, est d'environ 15 mètres. On ne m'a pas donné la hauteur du cône, mais elle doit être comprise entre 2 et 4 mètres; ce sont les dimensions ordinaires des cônes et pyramides observés jusqu'à ce jour dans cette région.

L'ami auquel je suis redevable de ces renseignements m'a remis le plan d'un autre tumulus remarquable par sa forme et les anneaux annexés.

La forme de l'entourage est un carré dont les côtés ont de 15 à 20 mètres de longueur; les anneaux qui y sont annexés se trouvent: l'un, qui est plus du double plus grand que les autres, au sommet d'un angle et les quatre autres, à peu près d'égales dimensions, au milieu des côtés avec lesquels chacun d'eux se retrouve en contact par un point de sa périphérie. Ces anneaux, ainsi que les quatre côtés de l'entourage, sont construits avec des pierres dressées et serrées les unes contre les autres.

Cette forme carrée de l'enceinte, les quatre anneaux placés comme des anses sur le milieu des côtés et l'anneau unique au sommet d'un angle, ne sont pas les seules particularités que présente ce monument. Au centre, au lieu de la pyramide de pierre que l'on trouve dans les autres, on voit, au niveau du sol, des pierres plates juxtaposées et enfoncées perpendiculairement en terre. Par leur assemblage ces pierres forment un rectangle qui rappelle, par sa dimension, sa forme et l'épaisseur de ses parois, une de ces vastes tombes grecques taillées d'une seule pièce dans un bloc de pierre.

Les côtés de ce rectangle, au lieu d'être parallèles à ceux de l'entourage, sont obliquement placés et se trouvent en face des angles du carré. L'un des petits côtés fait face au sommet couronné d'un anneau. Ses quatre angles ont les sommets dirigés vers les anneaux des parties latérales.

Dans ce monument, qui n'a pas été fouillé, on a trouvé à la surface du sol quelques silex taillés.

Les deux tumulus que je viens de décrire, malgré les anneaux décoratifs de leur enceinte, sont si différents sur tous les autres points qu'ils doivent marquer des époques distinctes et éloignées, ou ils ont été édifiés par des hommes qui n'appartenaient pas à la même nation. Le Çomal a été le rendez-vous de tant de peuples

divers qu'il serait plus facile de sortir d'un des labyrinthes dont l'antiquité nous a tracé l'histoire que d'assigner une époque aux monuments variés qui s'y trouvent.

Par les récits des premiers historiens et les descriptions des anciens géographes, nous savons que les Çomalis (*olim* Avalites) furent de toute antiquité en relations commerciales avec les peuples du nord, Égyptiens, Phéniciens, Grecs, etc. Sur la côte, depuis la baie de Tadjoura jusqu'au cap Gardafui, se trouvaient des villes ou plutôt des comptoirs, où les produits du centre africain étaient échangés contre ceux qui étaient apportés par les nations maritimes du littoral méditerranéen. Les noms sous lequel on désignait alors quelques-unes de ces villes : Avalites Emporium, Mateos Emporium, Mondi Emporium, indiquent suffisamment qu'elles étaient consacrées au commerce, et l'on a tout lieu de supposer qu'elles occupaient la place actuelle de Zeyla, Boulhard et Berbera. Cependant, cette dernière localité pourrait bien être l'ancienne ville de Mosylon qui était près de Mondi, mais un peu plus à l'est.

Les assertions des anciens auteurs, que l'on a souvent mises en doute, se trouvent ici confirmées par les découvertes faites en 1880 par Revoil, qui a rencontré, dans des fouilles faites sur la côte du Çomal, des poteries grecques et égyptiennes du temps des Ptolémées, des perles et des objets de bronze et de verre. Les rapports continuels des Çomalis avec les peuples du nord pendant une aussi longue période de siècles ont apporté des perturbations physiques et morales qui se traduisent par des différences individuelles : un esprit astucieux et mercantile, une attitude dégagée et indifférente en présence d'un Européen.

La ruse, qui est le fond de leur caractère, a pris chez eux un tel développement que les Anglais eux-mêmes n'échappent pas toujours au piège qu'elle leur tend. J'ai souvent admiré, non sans humiliation, la facilité avec laquelle ils roulent les Européens qui les traitent de sauvages. L'expression des rues que je viens d'employer est la seule qui rende bien la pensée pour exprimer cet acte dans toute sa plénitude.

Le Çomali actuel n'est pour moi qu'un métis, et, pour avoir quelques renseignements sur les habitants primitifs de cette région, il faudrait en chercher les traces dans les ruines les plus anciennes des tumulus de cette région. De tous ceux qui sont connus, les tertres de pierres semblent remonter à l'époque la plus reculée, et l'on se demande en les voyant si la croyance qui a présidé à l'édification des pyramides d'Égypte n'était pas la même que celle

pratiquée par des Çomalis de cette époque. Pourquoi, sur un seul corps, tant de pierres inutiles, si l'on n'était pas guidé par la pensée de le conserver intact afin que l'essence vitale qui s'en était échappée retrouvât sa demeure, s'il lui prenait un jour fantaisie de reprendre sa place?

De tout temps, et sous tous les climats, l'amour, l'affection, l'amitié, la reconnaissance ont poussé l'homme au culte, à la vénération et au respect des morts. Ce sentiment naturel l'entraîne à conserver le plus longtemps possible l'être par lui regretté, mais il lui faut se plier aux exigences sociales, l'accompagner dans la tombe de ses douloureux regrets et laisser son corps se mêler lentement à la poussière.

Les corps des Pharaons, des prêtres de cette époque et des prêtresses de Vénus les plus recherchées ont pu, sous l'égide de l'art et de la science, résister quatre mille ans à la dispersion de leurs cendres. Mais l'heure est sonnée et dans moins de deux siècles le ver de la science moderne les aura dispersés dans la poudre commune. Spectacle plus navrant encore, ne voit-on pas chaque jour la pioche du Parisien creuser les champs de repos des habitants de Lutèce, briser leurs crânes, disperser leurs os et aplanir le sol où ils dormaient en paix, afin d'élargir et d'embellir une ville moderne? et, dans l'accomplissement de cette horrible tâche, l'homme oublie son profond respect et son vieux culte pour les morts. Tel est le sort de toutes les agglomérations humaines : les cendres des ancêtres ne peuvent pas reposer en paix dans un perpétuel séjour, et de nos jours l'on en est réduit à donner pour dix ans à peine une tombe à celui qui aura, par son travail, le plus contribué à la fortune publique.

Qu'il soit le protégé de la fortune ou la victime de la misère, qu'il soit le maître ou l'esclave, qu'il soit illustre ou ignoré, l'homme qui a cessé de vivre devient pour ceux qui subsistent une gêne et un danger. Et malgré tout ce que les cœurs lui conservent d'affection, il faut, dans l'intérêt commun, éloigner au plus vite et cacher à la vue son cadavre qui ne serait plus dans quelques jours qu'une amas putride et dangereux.

Que n'a-t-on fait pour lui trouver une place? J'ai vu les Banians étendre sur le sol, la tête soutenue par une pierre, le cadavre d'un de leurs coreligionnaires, le couvrir de bois, y mettre le feu et attiser ce foyer ardent qui en moins de deux heures le réduisit en cendre. Le foyer éteint, les assistants recueillirent les cendres qu'ils jetèrent dans les flots de la mer voisine.

J'ai vu sur la plate-forme grillée d'une tour élevée le cadavre d'un Parsi rongé et déchiqueté par les oiseaux de proie ; et les os désarticulés tomber à travers les barreaux de la grille dans le charnier commun creusé au centre de la tour.

J'ai vu glisser à la mer le corps d'un voyageur mort pendant la traversée, les flots s'écartant, se rejoignant et l'engloutissant.

J'ai parcouru les rues solitaires de ces villages mornes et silencieux dont les maisons d'un style uniforme et sévère n'ouvrent jamais leur porte que pour recevoir la dépouille mortelle d'un habitant du village voisin.

Mais tous ces modes de sépulture ne sont pas aussi généralement répandus que l'enterrement pour les croyants qui paient et l'enfouissement pour les esprits forts qui se refusent de payer la dîme à Caron. Comme le résultat est le même, je ne chercherai pas lequel de ces deux mots doit être employé pour les inhumations qui ont précédé l'ère chrétienne.

Les Çomalis, les Danakil et probablement tous les peuples primitifs, n'ayant pas à leur disposition d'instruments pour creuser la terre, ont enterré leurs morts à de faibles profondeurs, et, pour les préserver des animaux voraces, ils ont accumulé au-dessus des pierres ramassées aux environs. Cette observation a déjà été reproduite par mon confrère, le D<sup>r</sup> Faurot (1).

Actuellement, pour creuser une terre sablonneuse le Çomali se sert de ses mains comme pelle et d'une petite manne de jonc pour la rejeter sur les bords du trou. Aussi lorsque la mort vient à frapper un des membres d'une tribu nomade, on porte son cadavre à quelque distance du campement, où il est enterré à si peu de profondeur que souvent les mains ou les pieds apparaissent au-dessus du sol. Pour le préserver des hyènes et des chacals, ils le couvrent de quelques grosses pierres, lorsqu'ils en trouvent à leur portée. Mais souvent, après un combat, les adversaires se retirent pour gagner leur tribu, et les morts restent sans sépulture sur le champ de bataille ; on en rencontre alors les squelettes, les crânes brisés par les dents d'une hyène.

Cette indifférence pour les morts et le peu d'énergie qu'ils apportent à leur inhumation doivent être attribués à la paresse arrivée à son dernier degré dans un pays où l'aridité du sol rend tout travail inutile ; s'ils érigent un monument grandiose, il faut que l'homme

(1) Dans un prochain mémoire, je parlerai de cimetières que je viens de visiter, où les cadavres inhumés depuis moins d'un siècle ont été simplement déposés sur le sol et recouverts d'un petit dôme construit en pierres superposées.



auquel il est destiné ait été de son vivant un héros ou un grand chef.

Aussi à l'époque des tumulus décrits précédemment, qui sont pour ces contrées des monuments grandioses, le souffle religieux de quelques naïves croyances a dû, pour vaincre leur paresse, terrifier les habitants qui les ont construits. Il est probable qu'inspirées par la crainte, toutes les personnes qui s'approchaient d'une tombe y déposaient quelques pierres avant de s'éloigner, et qu'on arrivait ainsi à faire produire à une réunion d'individus ce que l'on n'aurait pas pu obtenir des membres de la famille.

C'est par un moyen semblable qu'ont été créées les routes des caravanes à travers le désert. Tous les voyageurs, sous l'impulsion d'une idée commune, déposaient en alignement sur le bord de la route les pierres qui gênaient leur passage. Se livrer à un travail dans l'unique but d'être utile à son semblable est trop au-dessus des forces humaines pour ne pas attribuer à la crainte ou à l'espoir d'une récompense future le mobile de ses travaux.

L'histoire des inhumations çomaliennes doit être celle de tous les peuples primitifs. L'homme qui s'est trouvé pour la première fois en présence d'un mort a dû être terrifié par le spectacle répugnant de la décomposition, ou des moisissures étalant sur les cadavres les teintes livides de leurs blafardes couleurs et ou des paquets de vers immondes se roulant dans un liquide infect de chairs putréfiées. Supporter ce hideux spectacle, qui lui représentait sa destinée future, lui fut impossible et il lui fallut quitter là le cadavre et chercher un autre refuge. Lorsqu'une épidémie ou une affection contagieuse se répandait parmi les habitants d'une caverne, les morts s'y entassaient et les survivants allaient dans un autre lieu établir leur demeure. La découverte de squelettes dans des cavernes qui servaient d'habitation ne peut s'expliquer d'une façon plus plausible.

Fuir et céder la place aux morts fut et est encore la première impulsion de l'homme, et ce n'est que la crainte de ne trouver un autre gîte ou le regret de quitter une hutte péniblement construite qui le décide à rester en place et transporter les morts dans une grotte abandonnée ou dans un endroit désert. Pour le masquer à la vue, on le recouvrait, selon la nature du terrain, de terre, de graviers ou de fascines.

Ces moyens précaires, qui ne pouvaient empêcher les exhalaisons putrides et protéger le mort de la voracité des animaux, pouvaient suffir, comme je l'ai indiqué pour les Çomalis, à des populations

nomades et disséminées. Mais il était insuffisant pour les agglomérations humaines où la fertilité du sol leur permettait un long séjour. C'est dans ces lieux que les sages de l'endroit (je les appelle sages car, selon toute probabilité, ils ne devaient pas à cette époque faire payer leurs conseils) ont inventé quelques diableries pour engager leurs concitoyens à enterrer plus profondément leurs morts et à les couvrir de pierres pour les soustraire aux griffes des fauves. Plus tard, la civilisation ayant mis des instruments dans la main de l'homme, la terre fut profondément creusée et les morts mis à l'abri de toute atteinte. Les pierres tombales, devenues inutiles, furent cependant conservées comme un objet de luxe qui sert de nos jours, pour les transmettre à la postérité, à inscrire le nom, les actes et les vertus de celui qui repose en ce lieu et à recevoir les témoignages et les larmes de regrets de ceux qui les ont connus.

#### SILEX TAILLÉS DU ÇOMAL

Pour simplifier l'étude de ces silex, je les diviserai d'après la forme en quatre groupes.

Le premier groupe n'est représenté que par un seul spécimen, dont la forme est celle d'un coin. Son tranchant émoussé décrit, comme celui d'une hache, une courbe arrondie. Les parties latérales se rapprochent en s'éloignant du tranchant. Sa base, très épaisse et rugueuse, présente les aspérités de la surface du silex qui a servi à la fabrication de cet instrument : la longueur du tranchant est 0<sup>m</sup>,07, la distance du sommet à la base 0<sup>m</sup>,06, et sa largeur 0<sup>m</sup>,04.

Malgré son peu de hauteur, qui devait rendre son emmanchement difficile et laisser peu de saillie à la lame, il est permis de regarder cet instrument comme une hache dont on se servait peut-être sans la fixer à l'extrémité d'un manche. L'usage de la hache ne doit pas être très répandu, car pendant mon séjour dans ces contrées je n'en ai vu que très rarement entre les mains des habitants.

Dans le deuxième groupe (fig. 4), se trouvent quelques silex spatuliformes assez longs, très épais, et toujours plus larges à l'une des extrémités. L'une des faces est plane et recourbée en dedans à l'extrémité la plus large. La face opposée est divisée par un arête médiane et deux facettes latérales qui forment avec les précédentes des bords tranchants. La petite extrémité est mousse et plane, alors que l'extrémité opposée coupée obliquement sur les côtés possède

une arête qui se termine en une pointe tournée du côté de la surface plane. Quoique grossièrement taillés, ces instruments sont, pour perforer le bois, d'une forme irréprochable. Aussi devait-on s'en servir comme d'une tarière, en leur imprimant un mouvement de rotation pour percer des trous, et comme d'un bec-d'âne pour creuser une mortaise en pressant dessus et leur faisant exécuter un mouvement de bascule.

Le troisième groupe (fig. 2 et 3) est représenté par plusieurs spécimens de différentes grandeurs. Leur forme est discoïde. La moitié de la périphérie est formée par un tranchant aigu et la partie opposée, moins arrondie et quelquefois presque droite, est épaisse d'environ 0<sup>m</sup>,01. Cette partie est toujours disposée de manière à pouvoir être solidement saisie entre le pouce et les trois premiers doigts, ce qui permet d'agir sur le tranchant de toute la force du poignet.

L'on a donné le nom de grattoirs aux instruments de même forme trouvés dans d'autres régions. Ceux des Çomalis sont, pour moi, des couteaux, car ils leur servaient à cet usage : tailler, couper,



FIG. 1.



FIG. 2 et 3.

trancher et quelquefois gratter. Aussi les rencontre-t-on en abondance : les uns, et ce sont de beaucoup les plus nombreux, sont en silex et les autres en grès compact.

Dans le quatrième groupe j'ai réuni tous les silex taillés en fer

de lance. Ils sont plus ou moins aplatis, très larges pour leur longueur et façonnés sur deux bords tranchants et trois facettes, deux plus petites sur l'un des côtés et une très large sur l'autre. On peut par leurs dimensions les diviser en deux catégories : les uns (fig. 4), qui ont de 0<sup>m</sup>,08 à 0<sup>m</sup>,09 de long, peuvent être considérés comme des pointes de lance ; les autres, au contraire, qui n'ont que 0<sup>m</sup>,045 de long sur 0<sup>m</sup>,030 de large peuvent être considérés comme des pointes de flèche. Ces derniers, beaucoup plus nombreux et dont la pointe est moins aiguë que celle des précédents, ont toujours l'un des bords plus étendu que l'autre, de sorte que la pointe se trouve inclinée sur l'un des côtés relativement à la base.

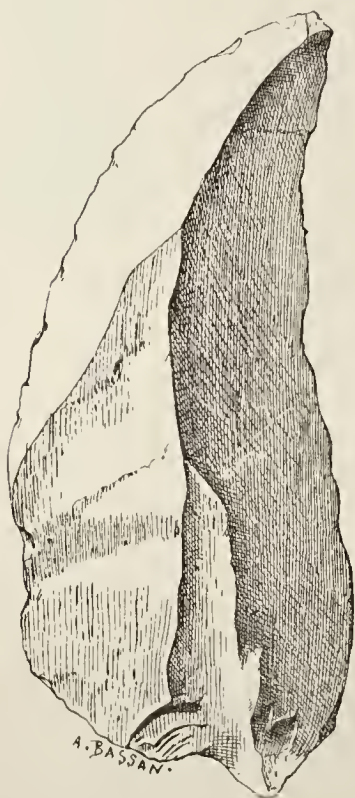


FIG. 4.

Cette particularité est trop constante pour être attribuée à l'effet du hasard. Quel motif a poussé celui qui fabriquait ces instruments à leur incliner la pointe sur l'un des côtés ? les habitants primitifs de ces contrées, au lieu de les fixer à l'extrémité d'une tige, ne les auraient-ils pas fixées sur les parties latérales d'un bâton dont ils se seraient servis comme d'un sabre ? Par analogie, tout le monde verra dans ces silex des pointes de flèche et l'on s'étonnera, certes, de me voir hésitant. Mais l'analogie est-elle toujours l'expression de la vérité ? surtout lorsque les termes de comparaison sont pris dans des localités différentes ou à des époques éloignées.

Quel est l'Européen au flair assez développé qui reconnaîtrait, en voyant des crottes de chameaux, le savon dont se servent les Çomalis pour lessiver leur linge ? Le fait, connu depuis quelques années déjà, n'étonnerait plus personne ; mais a-t-on recherché, pour les appliquer à l'industrie, les alcalis ou autres substances contenus dans ces excréments ? le chameau roule peut-être, à l'insu de l'intelligence humaine, le pactole dans ses intestins, et au bout pourra se trouver la fortune.

Mais, comme tout le monde, je passe en détournant la tête et reviens à l'étude des silex.

Ceux que j'ai décrits et ceux rapportés par Revoil sont tous d'une taille grossière et des plus primitives. Lorsque l'ouvrier avait

obtenu, en faisant sauter quelques éclats, l'instrument qu'il désirait, il ne cherchait point à perfectionner son œuvre. Les éclats même les plus informes qui pouvaient servir comme pointe, ou couper, devaient être utilisés.

La surface de presque tous ces silex porte la patine du temps et cette patine pour quelques-uns s'étend même dans toute leur épaisseur.

Ce double caractère d'une taille grossière et d'une patine d'une aussi grande épaisseur semblerait assigner à ces silex une origine approchant du premier âge de l'espèce humaine.

Mais ce qui pourrait être vrai sous certaine latitude devient douteux pour les régions du Çomal. Dans ces contrées les silex et la plupart des roches exposées au contact de l'air changent rapidement d'aspect. L'on dirait, en les cassant, qu'ils sont recouverts d'une couche d'un aspect différent, qui atteint quelquefois plus d'un centimètre d'épaisseur. Il n'en est rien cependant; car un examen microscopique fait à l'École des Mines par les soins de M. Cayeux, secrétaire de la Société géologique, sur une roche basaltique que j'avais apportée de ces contrées, a révélé, contre mon attente, que les éléments constitutifs de cette enveloppe superficielle étaient les mêmes que ceux de la roche; et, fait curieux, sous le champ du microscope les couleurs variées de tous ses éléments avaient conservé dans la partie terne leur même intensité et leur même brillant.

La taille grossière des silex ne me paraît pas non plus un bon caractère pour leur assigner une époque déterminée. Il suffit d'avoir vu les habitants des pays arides qui bordent la mer Rouge se contenter de l'utile sans chercher l'agréable, restreindre leurs besoins à des limites qui touchent à la privation et prendre, lorsque la nécessité les pousse à certains travaux, ce qui leur tombe sous la main pour les exécuter, pour être persuadé qu'il ne s'est accompli aucun progrès dans la taille des silex et qu'elle est toujours restée grossière pendant l'âge de pierre de ces contrées. L'on y trouvera peut-être quelques silex isolés dont la taille perfectionnée semblera marquer chez ces peuples une époque de progrès. Mais il faudra, conseillé par la prudence, s'enquérir si ces silex n'y ont pas été importés par des voyageurs ou des tribus de l'intérieur.

M<sup>sr</sup> Taurin, le vénérable et digne représentant de la foi chrétienne et du patriotisme, qui depuis bientôt trente ans fait aimer et respecter le nom français chez tous les peuples de cette région, me

disait que chez les Aromos on se servait encore, à son arrivée, d'un silex pour pratiquer la circoncision. C'est, du reste, si j'ai bonne mémoire, avec un silex, que cette opération doit être pratiquée pour se conformer au texte de la loi.

Quoique le pays des Aromos soit en dehors de la zone inculte, l'étude des silex qui servent à la circoncision serait des plus intéressantes, car elle permettrait peut-être, en les comparant aux silex anciens, de s'assurer si leur taille est la même ou si le temps y a apporté quelque perfectionnement.

En général, dans ces parages de la mer Rouge, paillettes, ustensiles, instruments, armes, tout est pauvre, misérable, insuffisant. Les hommes sont là les ennemis du travail; c'est une fatigue qu'ils laissent à la femme; ils peuvent cependant, lorsqu'ils y sont forcés, apporter dans la fabrication de certains objets un perfectionnement qui étonne.

Ainsi sur le plateau de Djibouti les paillettes, qui doivent être bien construites pour être acceptées par le gouvernement, sont de véritables palais, comparées à celles des autres villages. Les habitants fabriquent également, lorsqu'ils ont l'espoir de les vendre à quelques chefs de la contrée ou à des étrangers, des armes et autres objets, qu'ils décorent et couvrent d'ornements pour masquer bien souvent des parties simplement dégrossies. Dans ce travail ils suppléent au manque d'outillage par l'intelligence et la patience, et souvent ils arrivent à donner à leur œuvre un degré de perfection qui la rend agréable à la vue.

Celui qui n'aurait, pour faire l'ethnographie des Çomalis, que des objets travaillés avec soin et ne verrait que les paillettes de Djibouti donnerait sur ce peuple des notions qui ne répondraient guère à leurs mœurs et à leurs habitudes. Heureux encore si les objets recueillis dans ces contrées n'y avaient pas été apportés ou fabriqués dans le pays même par des étrangers.

L'anthropologie des Danakil et des Çomalis réserve à l'explorateur qui en fera l'étude des révélations historiques et scientifiques du plus haut intérêt. Les services qu'il rendra à la science et la satisfaction que lui procureront ses découvertes lui feront oublier les rigueurs du climat, les fatigues du voyage et l'âpreté des privations. Des ruines encore debout de cités disparues ont été vues sur les hauts plateaux des Çomalis par Revoil. D'autres ont été entrevues et signalées par les guides de son escorte au voyageur intelligent qui m'a remis ses silex; mais aucun habitant de ces régions n'ose approcher de ces lieux redoutables, de ces séjours d'un esprit

malfaisant, et celui qui passe auprès se prosterne à leur vue le front dans la poussière (c'est leur manière de faire le signe de croix) et, sans détourner la tête, s'en éloigne au plus vite. Ne serait-il pas curieux de rencontrer parmi ces ruines, qu'un génie imaginaire a si longtemps préservées du génie destructeur inhérent à l'espèce humaine, l'ancienne ville de Niloptoleum ?

---

# L'INFANTILISME, LE FÉMINISME

ET LES

## HERMAPHRODITES ANTIQUES

PAR

**HENRY MEIGE**

---

(Suite) (1)

\*  
\* \*

La parenté congénitale qui unit le myxœdème à l'infantilisme n'implique pas que celui-ci doive toujours participer des caractères de celui-là, surtout en ce qui concerne les anomalies des formes extérieures.

S'il est des individus, comme les idiots myxœdémateux, chez qui la conformation extérieure du corps semble résumer les caractères du myxœdème et de l'infantilisme réunis, si d'autre part le myxœdème acquis prend parfois quelques apparences de l'infantilisme, il y a beaucoup d'infantiles qui n'ont rien des myxœdémateux. Myxœdème et infantilisme sont deux dystrophies congénitales ou acquises ou peut-être deux modes d'une même dystrophie qui se fusionnent ensemble à des degrés divers, mais dont les formes typiques conservent des caractères bien tranchés.

L'infantilisme se rencontre associé à d'autres troubles du développement.

Les irrégularités de la croissance des os sont chose fréquente, chez les infantiles. L'atrophie des organes génitaux a-t-elle un retentissement sur l'appareil squelettique? Il serait prématuré de la soutenir, les anomalies osseuses qu'on observe ne semblant suivre aucune loi déterminée. Il est plus vraisemblable d'admettre que la maladie évolutive dont l'enfant est atteint frappe à la fois plusieurs systèmes.

L'accroissement des os peut se continuer normalement malgré l'imperfection sexuelle. Il peut aussi subir une hypertrophie inusitée ou un arrêt total, sans que rien ne puisse expliquer ni faire pré-

(1) Voir *L'Anthropologie*, 1895, p. 257-275.



voir l'un ou l'autre de ces deux processus contraires. Rien n'est plus inexplicable, en effet, que ces deux modifications diamétralement opposées, réalisées aussi bien par les inflammations osseuses que par les troubles de l'évolution squelettique : atrophie, résorption, fonte totale de l'os dans un cas, hypertrophie, productions exubérantes dans l'autre : les ostéites, les ostéomyélites de la croissance, les ostéopathies nerveuses, celles du tabes en particulier, nous en fournissent des exemples fréquents. Quelle qu'en soit la cause encore introuvable, il faut retenir ce fait général : une même lésion osseuse produit des malformations tantôt par excès, tantôt par défaut.

La croissance est soumise à ces fluctuations.

Souvent l'enfant grandit par poussées, qui s'exagèrent tantôt pendant l'été, tantôt pendant l'hiver. Ce fait, sur lequel M. le P<sup>r</sup> Brouardel a attiré l'attention, s'observe fréquemment dans les collèges.

Toutes les parties du corps ne subissent pas en même temps un accroissement proportionnel. Parmi les adolescents, les uns sont tout en jambes, d'autres tout en buste. C'est surtout l'époque où les extrémités atteignent des dimensions excessives. Au temps de la puberté, on voit se réaliser de la façon la plus naturelle une sorte d'*acromégalie transitoire* (1). Qui n'a vu de ces éphèbes aux grands pieds, aux larges mains, au nez volumineux, à la voix indécise, parfois grave à l'excès, véritables *acromégaliques de l'âge ingrat*?

Les années suivantes, les parties qui étaient restées stationnaires peuvent grandir à leur tour, et l'équilibre se rétablit.

Le développement des os semble donc évoluer de son côté, indifférent à l'évolution du reste de l'organisme. Quoi d'étonnant alors à ce qu'on rencontre, parmi les infantiles, tantôt des individus de grande taille, tantôt de véritables nains ?

Les cas de nanisme sont plus fréquents sans doute chez les infantiles, tels que les idiots myxœdémateux. Chez eux, en effet, le processus trophogénique semble arrêté dans tous ses modes, l'atrophie frappe à la fois tous les systèmes.

Chez d'autres, le développement du squelette est, comme l'état mental, en quelque sorte perversi. Et cette perversion trophique de l'ossature se traduit toujours par les mêmes manifestations.

L'accroissement trop rapide ou trop lent du squelette est l'indice d'une nouvelle anomalie évolutive qui ne doit pas surprendre chez des êtres congénitalement imparfaits.

Mais il y a plus encore. En dehors des malformations qui font les

(1) V. E. BRISAUD et H. MEIGE, *Gigantisme et acromégalie* (Journ. de méd. et chir. prat., 25 janvier 1895).

géants ou les nains, aussi bien chez les infantiles, que chez les individus normalement sexués, il est fréquent d'observer chez ces derniers des *lésions osseuses inflammatoires*, des *abcès*, des fistules rebelles, entraînant à leur suite des fontes osseuses ou des hyperostoses capables de modifier la charpente et la configuration du corps. Les genu valgum ne sont pas rares chez les infantiles.

Le jeune garçon dont j'ai rapporté plus haut l'histoire était entré plusieurs fois à l'hôpital pour des accidents de ce genre, et à la suite d'une ostéite du condyle fémoral, sa jambe gauche s'était complètement déformée.

Un autre sujet, observé la même année, venait d'être opéré pour un abcès de même siège et de même origine. M. le Pr Brouardel a constaté le fait un grand nombre de fois.

Dans la majorité des cas enfin, si la lésion osseuse inflammatoire fait défaut, les *douleurs dites de croissance* existent à un très haut degré.

L'observation suivante, due aussi à M. Capitan (1), montre à la fois l'alliance, chez un même individu, du *gigantisme* à l'*infantilisme*, et les accidents qui accompagnent parfois le développement des os chez les infantiles.

I. — Charles F., fondeur en cuivre, âgé de 21 ans, mesurant 1<sup>m</sup>,86 et pesant 83 kilogrammes, est le 17<sup>e</sup> enfant de 20.

*Antécédents héréditaires.* — Père. — Lutteur de foire alcoolique, mort à l'âge de 48 ans, assassiné; petit de taille, mais extrêmement fort. Il n'avait que 1<sup>m</sup>,49 de taille, mais pesait 98kg,500.

Mère. — Vivante, 44 ans, pèse 90 kilogrammes. Constitution très forte, de petite taille, nerveuse.

*Frères et sœurs.* — Charles a 10 frères et 9 sœurs, tous vivants et en excellente santé, tous petits de taille. Il y a 7 filles et 9 garçons qui sont mariés.

Les 7 filles ont mis au monde 9 garçons et 2 filles.

Les 9 garçons ont mis au monde 8 filles et 9 garçons.

Au dire du malade, cette nombreuse famille jouit d'une santé parfaite.

*Antécédents personnels.* — A 9 ans, fièvre typhoïde, variole. Il entre pour se faire soigner à l'hôpital Trousseau et il y reste 15 mois. De sa douzième jusqu'à sa seizième année, il souffre pendant chaque hiver d'un eczéma. A l'âge de 16 ans, il entre pour se faire soigner à Saint-Louis. Après un séjour de 5 mois dans ledit hôpital, il en sort guéri. A 19 ans, blennorragie guérie au bout de 2 mois.

Jusqu'à l'âge de 18 ans, la croissance est normale. Il présente la taille et l'aspect d'un jeune homme de taille ordinaire. A 18 ans, une croissance subite commence et débute par des *douleurs excessives dans tous les membres, douleurs qui forcent le malade à garder le lit pendant 3 mois*. Durant ce temps, il gran-

(1) CAPITAN, *loc. cit.*

*dit* très rapidement et, quand il put se lever, sa taille avait augmenté d'environ 30 centimètres. Depuis lors, il continua à grandir et il grandit encore.

Actuellement, ce qui frappe surtout, c'est l'aspect absolument infantile de la face, complètement imberbe, et qui est plutôt celle d'un gamin que celle d'un jeune homme. Ses membres sont assez grêles, *son bassin à type féminin*, ses *seins assez développés*. Absence complète de système pileux même au pubis. Les organes génitaux sont normaux mais peu développés, ce sont ceux d'un jeune homme de 14 à 15 ans, pas de stigmates hystériques. A noter cependant une hyperesthésie surtout marquée aux membres inférieurs. Au dynamomètre, malgré tous ses efforts, il ne peut donner que 38 à droite et 35 à gauche. En somme, on dirait d'un gamin démesurément *agrandi*, surtout en hauteur.

L'analyse morale de ce sujet est assez difficile. Il est bavard, vantard et menteur. D'une façon générale, son individualité psychique ressemble à son organisme physique. C'est à ce point de vue également un gamin, mais un gamin méchant, vantard, orgueilleux, débauché et brutal. Faisant parade de sa force physique qu'il dit considérable, racontant volontiers ses exploits génitaux, ses batailles. Il semble d'ailleurs complètement manquer de sens moral. Avec cela, son intelligence paraît assez bornée, au moins pour les faits d'ordre un peu élevé. Il ne sait ni lire, ni écrire. Il a pourtant cette facilité d'élocution de l'ouvrier parisien et une certaine intelligence pratique d'ordre matériel. Il fait fréquemment des excès alcooliques.

En somme, chez ce sujet, il y a une sorte de développement excessif, suivant ses divers diamètres pourrait-on dire. Il est resté au physique comme au moral ce qu'il était avant cette poussée. Il s'est simplement *agrandi*. C'est un jeune adolescent vu à travers un verre grossissant mais fixé au point où il était avant de grandir et ne se différenciant en rien aujourd'hui qu'il a 21 ans, sauf par sa taille, de ce qu'il était à 17 ans.

Comme le fait justement remarquer M. Capitan, la figure est celle d'un gamin, aux joues encore replètes, au nez petit accusé, aux lèvres assez grosses; le torse est allongé, cylindrique, la taille mal dessinée.

Le tronc et les membres sont enveloppés d'une nappe grasseuse qui voile tous les reliefs osseux ou musculaires.

Les bras et les jambes s'effilent vers les extrémités. Pubis, aisselles et menton sont glabres.

Ce sont bien là des caractères de l'infantilisme.

Mais ici encore on entrevoit l'ébauche d'une morphologie qui rappelle celle de la femme : les épaules sont étroites et le bassin élargi. Autour des flancs, des fesses et des cuisses, la couche grasseuse prend la disposition qu'on retrouve dans le sexe féminin. Le modelé du genou est aussi celui de la femme, grâce à la présence de ces bourrelets adipeux dont M. P. Richer a bien fait ressortir la valeur morphologique : les reliefs osseux et musculaires chez l'homme donnent en effet à cette région une conformation extérieure notablement différente.

\*  
\* \*

L'*Infantilisme* est aussi fréquemment associé à la dystrophie adipeuse qui constitue l'*obésité*.

La graisse est, on le sait, un des attributs de l'enfance. Avec les années, elle disparaît peu à peu, et chez l'homme qui suit son évolution régulière, elle cède la place aux muscles dont les reliefs apparaissent alors sous la peau, donnant aux formes du corps des contours plus heurtés et moins fondus.

Dans certains cas, au contraire, la couche adipeuse sous-cutanée conserve les caractères du premier âge; parfois même elle s'accroît exagérément : l'individu devient polysarcique.

C'est encore une anomalie trophogénique dont la cause reste inconnue, mais proche parente assurément des dystrophies qui produisent les arrêts de développement du squelette ou du muscle.

On a depuis longtemps signalé chez les myopathiques la présence de masses graisseuses qui viennent combler les vides causés par l'atrophie musculaire (1).

L'obésité fait d'ailleurs partie des tares héréditaires d'origine névropathique. Son alternance dans certaines familles avec les autres affections nerveuses familiales : hystérie, asthme, diabète, etc., et même avec les vésanies, est reconnue depuis longtemps.

La plupart des infantiles possèdent, comme les enfants, un tissu graisseux abondant, et le fait s'observe non seulement dans l'infantilisme congénital, mais encore lorsque celui-ci se manifeste à la suite d'une destruction accidentelle des organes génitaux. Il est notoire que les emuques sont le plus souvent gras à l'excès. Ainsi ne doit-on pas être surpris de voir l'obésité associée à l'infantilisme.

M. Reichlin a recueilli l'observation, particulièrement intéressante à cet égard, d'un jeune homme présenté dernièrement par M. Brissaud dans une de ses leçons (2).

En voici le résumé :

Il s'agit d'un sujet israélite, âgé de 21 ans. Ses antécédents, soigneusement collationnés, mettent en évidence un certain nombre de tares familiales : un arrière-grand-père de taille colossale, une grand'mère atteinte de manie puerpérale, une grande tante vésanique, une autre bizarre et excentrique, enfin un oncle

(1) Voy. PAUL LONDE et HENRY MEIGE, *Myopathie primitive généralisée* (Nouv. Iconogr. de la Salpêtrière, n° 3, 1894).

(2) Hôpital Saint-Antoine, 29 novembre 1894. L'observation détaillée doit être publiée par M. Reichlin.

mystique, un autre obèse et asthmatique, la grand'mère paternelle obèse également, très nerveuse; un frère a eu une paralysie infantile dont il garde aujourd'hui encore des reliquats. Le père est bien portant.

Ce jeune homme est né à terme, dans de bonnes conditions, a marché à 15 mois.

Jusqu'à 13 ans, rien ne pouvait faire prévoir son état actuel.

Intelligent, bon élève dans sa classe, il semblait robuste et bien constitué.

Vers l'âge de 13 ans et demi, il fut pris de céphalées violentes, à recrudescences périodiques, surtout nocturnes, pendant plusieurs mois.

Le fait est fréquent à cette époque de la vie : on est souvent obligé de retirer du collège les jeunes adolescents dont le moindre travail intellectuel exaspère les douleurs.

Vers la même époque, il se mit à grandir rapidement. Il avait un appétit vorace, des soifs impérieuses : c'est la règle à cet âge où tout l'organisme subit une poussée d'accroissement excessive qui réclame un surcroît d'alimentation.

Mais, en même temps, ce jeune garçon devint obèse. Son corps et ses membres s'enveloppèrent d'une couche adipeuse d'épaisseur croissante.

A 19 ans, à la suite d'un accroissement irrégulier des extrémités osseuses du tibia et du fémur du côté droit, se développa un genu valgum qui rend aujourd'hui la marche assez pénible.

Actuellement la taille de ce jeune homme est de 1<sup>m</sup>,78; son poids de 114 kilogrammes.

La circonférence du torse est de 1<sup>m</sup>,18 au niveau de l'ombilic, 1<sup>m</sup>,05 au niveau du mamelon.

Le ventre est volumineux, cerclé de gros bourrelets graisseux, séparés par des sillons et couverts de vergetures. Les cuisses sont énormes.

Le bassin est très élargi, évasé. Les mains et les pieds sont disproportionnés, non pas élargis dans toutes leurs dimensions comme dans l'acromégalie, mais démesurément allongés comme dans le gigantisme; cou allongé relativement mince. Corps thyroïde peu développé.

La voix est grêle, aigre, à telles enseignes que lorsqu'il parle au téléphone on le prend toujours pour une femme.

Les organes génitaux, de configuration normale, sont considérablement réduits. La verge est courte et mince, les testicules très petits.

Aucun appétit génital jusqu'à ce jour. Presque pas de poils sur le pubis.

La face est enfantine, les joues grosses et rondes. Le visage glabre. Strabisme divergent à gauche avec amblyopie congénitale de ce côté.

La bouche rappelle aussi celle de l'enfant : la lèvre supérieure retroussée, l'inférieure tombante comme celles des myopathiques, avec ce relèvement en accolade des commissures qu'on observe pendant la parole, et la difficulté de siffler ou de souffler caractéristique. C'est d'ailleurs une conformation de famille; plusieurs de ses parents la présentent avec la même netteté.

L'état psychique est en rapport avec l'arrêt physique. Caractère léger, naïf; affectivité d'enfant, pour sa mère comme pour les animaux. Il n'est pas inintelligent, mais son intelligence est restée celle qu'on possède à 13 ans : elle n'a pas mûri.

L'hérédité névropathique n'est pas douteuse dans ce cas : elle est même remarquablement chargée.

L'*infantilisme* est flagrant ainsi que l'*obésité*. En outre, on y retrouve cet accroissement anormal du squelette déjà signalé, ce *gigantisme* irrégulièrement réparti sur certains points du corps (aux membres inférieurs et surtout aux mains et aux pieds) et ces déformations des extrémités osseuses qui modifient la charpente de l'individu (un *genu valgum* à droite).

Enfin, l'apparence des lèvres qui rappellent celles des malades atteints de myopathie primitive, montrent un nouveau lien de parenté entre l'infantilisme et la *dystrophie congénitale du système musculaire*. Il semble que les lèvres aient conservé la forme qui en fait dans le jeune âge des organes de succion au premier chef.

Le cas de M. Reichlin est un bel exemple d'association de l'infantilisme à trois autres anomalies du développement, portant sur les systèmes conjonctifs, osseux et musculaires, l'*obésité*, le *gigantisme* et la *myopathie primitive*.

\*  
\* \*

De toutes les tares névropathiques, qui retentissent sur le développement physique et psychique de l'individu, celles qui sont le plus souvent associées à l'Infantilisme sont l'*Épilepsie* et l'*Hystérie*.

Bourneville et Sollier (1) ont bien montré cette fréquence des anomalies des organes génitaux chez les idiots, les arriérés et aussi chez les épileptiques.

Un des malades de M. Capitan dont nous avons rapporté plus haut l'observation, issu de souche névropathique, présentait des stigmates indéniables d'hystérie; l'autre avait une hyperesthésie des membres inférieurs.

Les sujets qui ont servi à M. Féré (1) pour établir une classification des anomalies des caractères sexuels accessoires étaient tous des épileptiques. L'un d'eux (Obs. IV) est rangé par lui dans le groupe des Infantiles.

Enfin, la *Tuberculose* dont l'alternance avec les maladies nerveuses a été maintes fois signalée dans les familles de névropathes, vient souvent frapper les Infantiles (3).

Nous retrouverons chez les Féminins la même fréquence des troubles névropathiques.

\*  
\* \*

L'idée qu'un grand nombre d'affections dystrophiques sont la

(1) *Progrès médical*, 1888.

(2) *Loc. cit.*

(3) Voyez la thèse de Fauneau de la Cour.

conséquence d'une lésion qui remonte à la vie intra-utérine tend à s'accréditer de plus en plus aujourd'hui, au fur et à mesure qu'on connaît mieux les maladies dites familiales. M. Brissaud a souvent insisté sur la nécessité d'invoquer des *lésions fonctionnelles* datant de la période embryonnaire pour expliquer la localisation des désordres trophiques observés chez l'enfant et chez l'adulte (1).

Tout récemment, M. Hanot, dans une remarquable étude générale sur les maladies progressives (2), attribue aux antécédents organiques de date endo-utérine un rôle de premier ordre. « Sans eux, dit-il, toute étiologie, toute pathogénie reste obscure et tronquée. — L'individu naît avec un dossier pathologique chargé des incidents de la vie embryonnaire et fœtale. Le compte morbide, à la naissance, est déjà ouvert : la partie de notre évolution à laquelle nous donnons exclusivement le nom de vie, parce que c'est d'elle seule que nous avons conscience, notre évolution extra-utérine ne fait que continuer la série physiologique ou pathologique. Les causes morbides que nous pouvons distinguer et analyser s'ajoutent aux transformations déjà produites *ab ovo*, et subissent d'ailleurs, du fait même de leur succession, des aggravations ou atténuations subordonnées à l'état préalable. »

On peut appliquer à l'Infantilisme ces considérations pathogéniques.

L'Infantilisme, en effet, se rencontre associé à toutes les maladies dystrophiques, à toutes les affections qui sont sous la dépendance d'une perturbation congénitale du système nerveux.

Ces associations si fréquentes viennent à l'appui de l'hypothèse émise précédemment : à savoir que les atrophies des organes génitaux, comme celles des muscles ou des os, peuvent être commandées par une *altération des centres trophiques remontant à la période fœtale*.

*Secondairement* — et comme corollaire de l'atrophie sexuelle — se développe le *syndrome morphologique* qui imprime au corps de l'individu les stigmates de l'Infantilisme.

#### IV

De tout ce qui précède on peut dégager les considérations suivantes :

(1) BRISSAUD, *Leçons sur les maladies nerveuses*, 1894. Voy. Lec. VI, XVI, etc.

(2) *Bulletin médical*, 26 juin 1895.

1° Le nom d'*Infantilisme* sert à désigner un état physique et mental qui s'observe chez des individus dont l'appareil sexuel a subi, congénitalement ou accidentellement, un arrêt dans son évolution.

2° Les caractères extérieurs de l'Infantilisme sont, à l'accroissement de la taille près, ceux qui appartiennent à l'enfance jusqu'à l'époque de la puberté.

Le *Signalement de l'Infantile* sera donc ainsi conçu :

Face arrondie, joufflue, lèvres saillantes et charnues, nez peu développé, visage glabre, peau fine et de couleur claire, cheveux fins, sourcils et cils peu fournis.

Torse allongé, cylindrique. Ventre un peu proéminent.

Membres potelés, effilés de la racine aux extrémités.

Une couche adipeuse d'une assez grande épaisseur enveloppant tout le corps et masquant les reliefs osseux et musculaires.

Organes génitaux rudimentaires.

Absence de poils au pubis et aux aisselles.

Voix grêle et aigre. Larynx peu saillant. Corps thyroïde généralement petit (1).

Tel est le *syndrome morphologique* qui appartient en propre aux infantiles. C'est l'*Infantilisme pur et simple*.

3° Mais si l'Infantilisme peut se manifester isolément, il n'est pas rare de le voir *associé à d'autres dystrophies congénitales*.

La plus fréquente de ces associations est le *myxœdème infantile* qui participe à la fois des caractères de l'infantilisme et de ceux du myxœdème.

On l'observe souvent chez les idiots, les crétins, les goitreux, les imbéciles, les arriérés.

Très fréquemment aussi les infantiles sont en même temps des *épileptiques* ou des *hystériques*.

L'Infantilisme peut coexister également avec les anomalies du développement qui portent sur les systèmes osseux, conjonctifs ou musculaires. L'Infantilisme est alors associé au *nanisme*, au *gigantisme*, au *rachitisme*, à l'*obésité* ou à l'*atrophie musculaire*.

Les *affections osseuses inflammatoires* qui entraînent des déformations squelettiques sont fréquentes chez les infantiles.

4° Un *état mental infantile* accompagne toujours la malformation corporelle.

Il concorde en général avec celui de l'âge que paraît conserver le

(1) Dans une récente autopsie d'un Infantile mort à l'Hôpital Saint-Antoine, M. Brossard a de nouveau constaté l'existence d'un corps thyroïde tout à fait rudimentaire.



corps : légèreté, naïveté, pusillanimité, pleurs et rires faciles, irascibilité prompte, mais fugace, tendresses excessives ou répulsions irraisonnées.

En outre, les facultés morales, affectives et intellectuelles subissent des altérations en rapport avec les accidents psychopathiques qui relèvent de l'hystérie dont les sujets sont fréquemment atteints.

## V

Jusqu'à présent nous n'avons parlé que de l'Infantilisme observé chez des individus du sexe mâle. Un syndrome morphologique analogue s'observe aussi dans le sexe féminin.

De cette anomalie corporelle aucun exemple typique, à ma connaissance, n'a encore été décrit.

On imagine aisément ce que peut être l'*Infantilisme chez la femme* après ce que nous avons dit de l'Infantilisme chez l'homme.

Le corps conserve les attributs de l'enfance, à la taille près.

L'Infantile femme reste une grande fillette à laquelle la puberté n'apporte pas ses modifications ordinaires.

Les seins ne grossissent pas, les poils ne poussent pas au pubis et aux aisselles, le torse reste cylindrique, car les hanches ne subissent qu'un faible élargissement et l'échancrure de la taille se dessine à peine.

L'état mental demeure également celui de l'âge que conserve le corps.

L'exemple suivant me semble particulièrement démonstratif :

Il s'agit d'une Infantile, que j'ai observée et photographiée en 1890 à l'hôpital de la Pitié (fig. 7). Bien qu'agée de 30 ans, elle avait conservé les apparences extérieures d'une maigre petite fille de dix à douze ans ; son caractère et ses goûts correspondaient à



FIG. 7. — Infantilisme chez une femme âgée de 30 ans.

ceux des fillettes de cet âge. Elle n'avait jamais eu aucune manifestation sexuelle : pas de poils, pas de seins, pas de règles (1).

Ce cas n'est pas isolé; j'ai eu l'occasion d'en voir plusieurs analogues et il est probable que l'Infantilisme n'est pas moins fréquent chez la femme que chez l'homme.

On le retrouve associé au myxœdème chez les idiots et les arriérées, et vraisemblablement à toutes les autres affections dystrophiques.

Les myxœdémateuses idiots et arriérées que représente la figure 6 (p. 373) sont aussi des Infantiles femmes.

Il existe donc chez la femme un syndrome morphologique caractérisé par la non-apparition des caractères sexuels secondaires et la conservation des formes de l'enfance, et qui mérite également le nom d'*Infantilisme*.

## LE FÉMINISME

Les dystrophies des organes génitaux n'entraînent pas seulement la non-apparition des caractères sexuels secondaires.

Chez les êtres dont l'appareil sexuel a subi, congénitalement ou accidentellement, un arrêt de développement, il n'est pas rare de voir apparaître les *attributs secondaires du sexe opposé*. Selon Darwin, « dans chaque femelle, tous les caractères secondaires mâles, et dans chaque mâle, tous les caractères secondaires femelles, existent à l'état latent, prêts à se manifester dans certaines conditions (2) ».

Le fait est de constatation vulgaire et s'observe aussi bien chez les animaux que dans la race humaine.

Chez certains crustacés mâles, la castration parasitaire entraîne des anomalies sexuelles qui les rapprochent du type femelle (3).

Les chapons n'ont ni le plumage ni le chant du coq : ils imitent le gloussement de la poule et cherchent à couvrir les œufs. Le bœuf n'a ni le poil, ni la peau, ni la conformation du cou du taureau. Chez les cerfs châtrés, les bois ne poussent pas, ne muent pas périodiquement. L'eunuque enfin est généralement glabre, sa voix est grêle, ses os petits, ses seins développés ; il a des goûts féminins.

Pareillement, quand par l'effet de l'âge, la vitalité génitale s'éteint,

(1) HENRY MEIGE, *Infantilisme chez la femme* (Nouv. Icon. de la Salpêtrière, n° 4, 1895).

(2) DARWIN, *Variations des animaux et des plantes*, t. II, p. 53.

(3) GIARD, *Bull. scient. du Nord*, 1387.

il n'est pas rare d'observer une sorte de poussée des caractères sexuels secondaires opposés.

La vieille poule a des ergots comme un coq. Les biches très âgées finissent par avoir des bois comme les cerfs. La femme elle-même en vieillissant prend, après la ménopause, l'aspect masculin : les seins s'effacent, la barbe pousse, la voix devient forte et rauque.

L'hypothèse des *caractères sexuels latents* émise par Darwin se trouve donc confirmée par un certain nombre de preuves. L'embryologie en fournira peut-être l'explication dans l'avenir. Pour le moment, il est sage de se borner à enregistrer les faits d'observation pure et simple.

Mais on ne peut négliger de rapprocher des exemples précédents la singulière évolution morphologique de la plupart des infantiles. En effet la dystrophie génitale — ou la castration précoce — qui chez un jeune garçon entraîne l'Infantilisme, s'accompagne souvent d'une apparition des caractères sexuels secondaires de la femme.

Tandis que par la conformation extérieure de son appareil sexuel l'Infantile mâle reste un homme à l'état de promesse, on voit les formes de la femme se dessiner sur son corps d'enfant. Ses hanches deviennent plus larges ; ses cuisses, ses jambes, ses bras se modèlent sur le type féminin ; les seins grossissent, le mamelon devient saillant.

Bien souvent, à l'hôpital, M. le P<sup>r</sup> Brouardel, cachant la face et les organes génitaux de ces jeunes sujets, nous montrait seulement leur abdomen et leur thorax. C'étaient ceux d'une fille et non d'un garçon. La méprise était inévitable.

\*  
\* \*

C'est au moment de la puberté qu'on voit apparaître ces anomalies morphologiques.

A cette époque, où l'individu subit dans tout son organisme la révolution qui doit confirmer son sexe encore enfant, on assiste à une efflorescence singulière des caractères sexuels, primordiaux et accessoires.

L'élan trophique est si puissant alors qu'il dépasse parfois son but et que son action paraît désordonnée. Comme on voit les os croître en quelques mois dans des proportions excessives, les caractères sexuels deviennent, eux aussi, exagérés : l'exubérance des organes génitaux, l'extrême gravité de la voix, au moment de la

mue, l'éclosion rapide des poils, les appétits immodérés, sont l'indice de cette suractivité évolutive de l'adolescence. Ne dirait-on pas que ces hommes naissants sont plus virils que des adultes?

Mais souvent aussi ces corps d'éphèbes, qui tendent à sortir de la neutralité de l'enfance, semblent hésiter entre la forme mâle et celle du sexe féminin.

Des poils poussent au pubis et aux aisselles, mais non pas au visage, ni sur le torse, ni sur les membres. La couche graisseuse qui enveloppe le muscle encore mal dessiné persiste et adoucit le modelé du corps. La voix reste faible et incertaine ; les épaules ne s'élargissent pas. Enfin, bien souvent les seins subissent un accroissement de volume qui s'accompagne d'une sécrétion inusitée.

L'habitus extérieur de ces éphèbes indécis pourrait être appelé le *Féminisme de la puberté*.

Celui-ci n'est pas rare chez les jeunes gens confinés dans le séjour des grandes villes.

Selon M. Brouardel, l'existence sédentaire et le surmenage intellectuel dans les écoles, la vie au sein des grandes agglomérations urbaines privée d'exercice et de grand air, l'insalubrité des logements, les excès de toutes sortes commis par les parents, comme aussi la débauche précoce des jeunes gens, sont autant de causes qui, incapables d'ailleurs d'agir isolément, peuvent par leur accumulation favoriser l'apparition du Féminisme.

Tous ces facteurs étiologiques ont leur importance, mais à la condition qu'ils portent leurs atteintes sur un organisme congénitalement prédisposé. Le Féminisme se déclare alors, comme d'autres fois le gigantisme ou l'obésité.

Il importe de retenir les traits saillants de ce Féminisme qu'on observe chez le jeune adolescent des grandes villes.

« Si nous l'examinons physiquement, dit M. Brouardel, nous voyons qu'au moment de la puberté, il a subi un temps d'arrêt dans son développement, et que sa conformation corporelle est restée presque stationnaire. La verge est grêle, elle est celle d'un enfant de dix ans, les testicules sont petits ; c'est à peine s'il paraît quelques poils sur le pubis ou dans les aisselles, le reste de la peau est presque glabre ; plus tard la barbe se montrera, maigre et clairsemée.

« Le squelette ne prend pas la forme masculine, le bassin est élargi ; la graisse envahit parfois le tissu sous-cutané, fait gonfler la région mammaire.

« Vers seize ou dix-huit ans, en général, quelquefois plus tôt,

ces Infantiles prennent de l'embonpoint, leurs formes s'arrondissent ; ils ont quelques-unes des allures féminines, et c'est parmi eux que ceux qui exploitent les pédérastes choisissent leurs sujets, leurs *clercs*. C'est par eux qu'ils excitent les instincts pervertis des sodomistes. Mais, contrairement à ce qu'on pourrait croire en lisant Tardieu, ce n'est pas parce qu'ils se livrent à des actes contre nature que ces individus prennent des formes et des allures féminines, mais parce *qu'ils sont physiquement des féminisés*, moralement indifférents aux actes de débauche, peu aptes à remplir les fonctions normalement dévolues à leur sexe, qu'ils se laissent embaucher par les pédérastes exploitateurs (1). »

L'état mental subit aussi des irrégularités de développement qui vont de pair avec l'anomalie corporelle.

Le plus souvent ce Féminisme de la puberté est transitoire, et au bout d'un nombre d'années très variable suivant les sujets, on n'en retrouve plus les traces. Bien des individus cependant conservent dans leur charpente osseuse, dans leur pilosité, dans la répartition de leur tissu adipeux, etc., les marques de l'habitus féminin de leur adolescence.

Parfois enfin, il semble qu'un arrêt d'évolution enrayer brusquement le développement de l'individu et le fixe au moment même où son corps participe des caractères extérieurs de l'un et de l'autre sexe. Éphèbe il était quand l'arrêt s'est produit, éphèbe il restera toujours. Bien plus, par une inversion trophique inexplicable, on verra s'accuser chez lui les formes de la femme : les seins vont se dessiner, la graisse envahira les hanches et les cuisses, tout ce corps qui promettait un mâle va se modeler suivant le type féminin. Ni femme, ni homme, ni adulte, ni enfant, c'est bien l'Hermaphrodite que nous a dépeint Ovide :

*Nec duo sunt, sed forma duplex, nec femina dici  
Nec puer ut possit, neutrumque et utrumque videtur*(2).

Cet être hybride est le *Féminin*. Et c'est lui qui peut être considéré comme le prototype naturel de certains Hermaphrodites antiques.

\*  
\* \*

Quelques exemples cliniques sont ici nécessaires :

Un Italien, Angelo C., âgé de 40 ans, était entré à la Pitié dans un service de

(1) BROUARDEL, *Sur le surmenage intellectuel et la sédentarité dans les écoles* (Bulletin de l'Académie de médecine, 21 juin 1887).

(2) OVIDE, *Métam.*, liv. IV.

chirurgie pour y être opéré d'un abcès osseux situé au niveau du condyle du fémur. La guérison à peu près terminée, on le fit passer dans le service de M. le professeur Brouardel pour y finir sa convalescence.

Cet homme, qui parlait fort mal le français, était d'ailleurs d'une intelligence assez obtuse. Il n'avait pas de profession bien arrêtée, ayant essayé de tous les métiers, sans en apprendre réellement aucun. Paresseux, indolent, incapable

de s'astreindre à un travail régulier, il avait des goûts féminins, aimant les bijoux, les couleurs voyantes; il était aussi très superstitieux et faisait parade de ses sentiments religieux.

Timide et pusillanime à l'excès, il avait, quand on s'approchait de son lit pour le découvrir, des gestes pudibonds et des mouvements de défense comme une femme.

Assez docile, quand il voyait qu'on s'intéressait à son sort, il entraînait dans des colères furibondes contre ses camarades de salle, quand ceux-ci se permettaient de le plaisanter sur ses manières et ses croyances, ou — ce qui arrivait plus souvent encore — d'équivoquer sur son sexe.

Peut-être ces railleries n'étaient-elles pas tout à fait imméritées; les mœurs d'Angelo ne semblent pas avoir été irréprochables.

Voilà pour l'état mental.

Au physique (fig. 8), c'est un individu de taille au-dessus de la moyenne. Il est peu musclé et se tient fort mal. La figure est sans expression. L'air, craintif et inquiet. Le front bas, étroit, ridé. L'œil, petit. Le nez, long et fortement busqué; les oreilles très grandes, effilées par le haut, mal ourlées. Pas un poil de barbe sur le visage. La voix est celle d'un enfant. Le cou est grêle, les épaules tombantes et étroites. Le torse est arrondi. Les seins, bien développés, forment un relief tout à fait



FIG. 8. — Féminisme chez un homme de 40 ans.

anormal très apparent sur le profil. Ils ont la forme des seins de jeunes fillettes déjà pubères.

Le mamelon qui les surmonte est saillant au milieu d'une auréole glabre.

Le ventre, plat au-dessus de l'ombilic, est bombé au-dessous, la cicatrice ombilicale enfoncée.

Les organes génitaux sont très atrophiés. Les testicules réduits au volume d'une noisette apparaissent entre deux feuillets des bourses accolés à la partie interne. La verge, très petite, atteint à peine les dimensions de celle d'un enfant de 8 ans. Au-dessus d'elle, quelques poils rares, disposés comme chez la femme au-dessus du mont de Vénus, et ne remontant pas sur la ligne médiane. Il en existe aussi, mais très peu, sous les aisselles. Le bassin est notablement élargi. Les fesses sont enveloppées d'une forte nappe grasseuse qui remonte sur les faces postérieure et latérales du tronc.

Cette couche grasseuse fait disparaître les sillons supérieur et inférieur des flancs. En arrière on voit la dépression lombaire inférieure, la seule constante chez la femme ; la supérieure n'est pas visible.

La graisse de la région prépubienne est répartie suivant un triangle curviligne, bombé, constant dans le type féminin. Les cuisses chargées de graisse à leur racine, en dehors principalement, sont effilées vers le bas, sans reliefs musculaires.

Au genou et au jarret, même enveloppement adipeux, ainsi qu'à la jambe d'aspect fusiforme. Le pied est étroit et plat. Le bras et l'avant-bras sont arrondis. Le poignet mince, la main petite et les doigts fins.

Corps et membres sont franchement féminins. Angelo marche l'échine un peu ployée, les cuisses fléchies sur les jambes, à petits pas, d'une allure hésitante et serrant les genoux comme une femme. Cependant il ne souffre plus de son membre opéré.

Dans la description précédente, on retrouve d'abord plusieurs des caractères de l'Infantilisme : l'atrophie des organes génitaux, la voix grêle, l'enveloppement grasseux du corps, l'absence de poils sur le visage.

On y constate aussi l'existence de ces inflammations osseuses dont nous avons déjà relevé la fréquence chez les Infantiles.

Mais il y a plus. La conformation extérieure du corps a pris les apparences féminines.

Épaules et poitrine étroites, bassin anormalement élargi, membres effilés de la racine à l'extrémité, répartition de la graisse dans les régions lombaire, fessière et abdominale suivant le type féminin.

La face n'a plus cette rondeur pouponne qui caractérise celle de l'Infantile.

Les lèvres ne sont plus charnues et saillantes, le nez s'est allongé.

C'est le visage d'un adulte, et c'est plutôt celui d'une femme que celui d'un homme.

Enfin la disposition des poils et de la graisse dans la région pubienne et, plus que tout cela, le développement inusité des seins complète la ressemblance avec la morphologie féminine. Au moral, même transformation : esprit léger, versatile, crédule, timidité, pudibonderie, coquetterie : tous ces caractères appartiennent surtout au sexe faible.

En définitive, de corps et d'esprit, Angelo peut passer pour une femme dont l'appareil sexuel est remplacé par des organes génitaux d'enfant.

\*  
\* \*

Un bel exemple de Féminisme — véritablement beau au point de

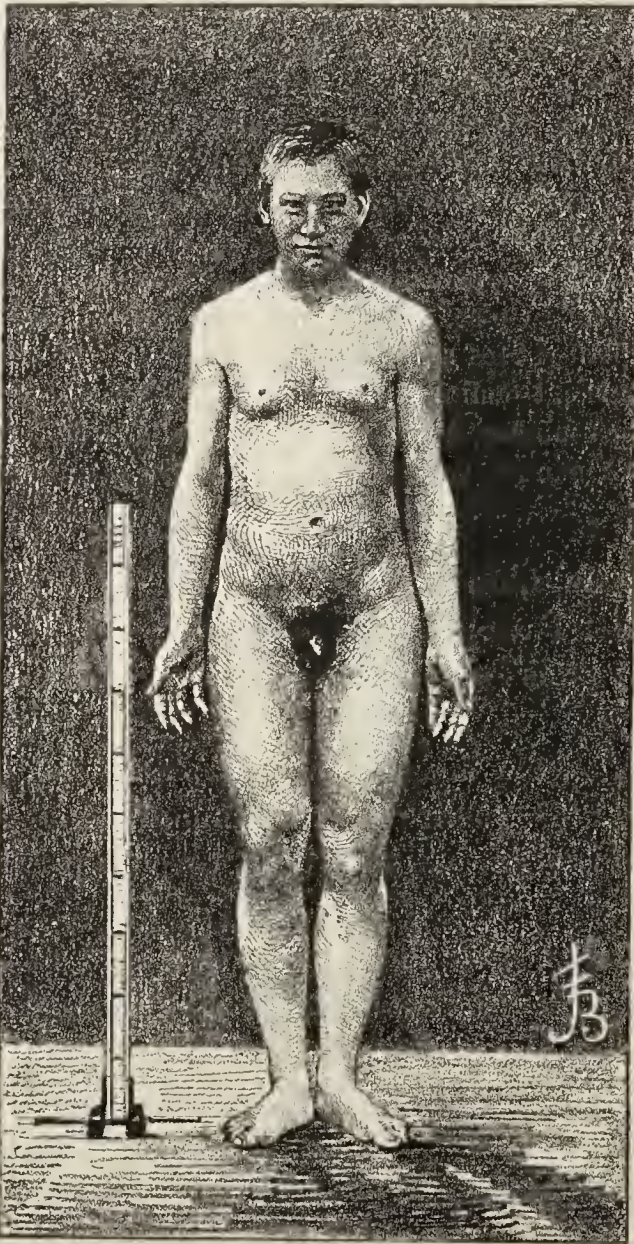


FIG. 9. — Féminisme (d'après la photographie d'un malade de la Salpêtrière).

développement — est celui d'un malade qui, pendant les années 1891 et 1892, demeura dans le service de M. le professeur Charcot, à la Salpêtrière.

— véritablement beau au point de vue esthétique — est celui d'un malade qui, pendant les années 1891 et 1892, demeura dans le service de M. le professeur Charcot, à la Salpêtrière.

C'était un hystérique sujet à des attaques de sommeil de forme narcoleptique dont l'observation a été publiée en détails par M. Parmentier (1).

Il a été également l'objet d'une très intéressante étude morphologique de M. Paul Richer (2) au cours de laquelle j'ai eu l'occasion de voir de près ce malade.

On peut le considérer comme un type du genre (fig. 9). La fusion des formes masculines et féminines est chez lui aussi complète qu'harmonieuse. C'est à la fois un beau modèle et un exemple clinique parfait.

(1) PARMENTIER, *De la forme narcoleptique de l'attaque de sommeil hystérique* (Arch. gén. de médecine, nov. déc. 1891).

(2) PAUL RICHER, *Les Hermaphrodites dans l'Art* (Nouv. Icon. de la Salpêtrière, n° 6, 1892).



La verge est petite, les testicules atrophiés sont de la grosseur d'une noisette; par contre les seins sont volumineux et bien dessinés. La taille est peu accentuée, mais les fesses grosses et rondes, les hanches élargies par la présence d'un tissu adipeux abondant qui remonte dans le dos et envahit les flancs. Les cuisses sont grasses et fuselées à la racine. Tout le membre inférieur est d'un beau modèle féminin.

La face et le corps sont glabres, sauf quelques poils rares au pubis et sous les aisselles.

L'état mental de cet individu est celui de tous ses congénères : léger, versatile, prétentieux, content de sa personne, affichant même des aptitudes poétiques que déflorent les nombreuses fautes d'orthographe dont ses vers détestables sont émaillés.

\*  
\* \*

Tous les cas sont loin d'être aussi caractéristiques, les formes frustes sont assurément les plus nombreuses.

Déjà, en parlant de l'Infantilisme, nous avons rencontré plusieurs sujets parvenus à l'âge d'homme chez lesquels certains signes de Féminisme étaient plus ou moins accentués.

Si l'on regarde la photographie du premier malade que j'ai observé à la Pitié, on verra que chez lui les contours de la cuisse et de la jambe sont fondus, non sans grâce, suivant le modelé féminin; il en est de même des bras et des extrémités. C'est bien le *puer membris muliebribus* dont parle Lucrèce(1).

La même remarque s'applique, à l'élégance des formes près, aux deux malades de M. Capitan : l'étroitesse des épaules et du thorax; l'élargissement des hanches, la répartition de la couche adipeuse, enfin la saillie déjà très appréciable des seins chez l'un d'eux sont bien des caractères du Féminisme surajoutés à ceux de l'Infantilisme.

Il arrive aussi souvent que les caractères de la morphologie féminine ne sont manifestes que dans une moitié du corps, le bassin et les membres inférieurs principalement. La dystrophie féminine affecte alors, quant à sa localisation, un type qui rappelle celui des paraplégies infantiles. Peut-être y a-t-il là plus qu'une analogie, et les causes intimes de ces anomalies ont probablement quelque étroite parenté dans les localisations des lésions fœtales des centres trophiques.

(1) LUCRÈCE, IV, 1041.

D'ailleurs, la conformation corporelle de la femme est sujette elle-même à de nombreuses variations individuelles et l'on doit se borner à n'en chercher chez les Féminins que les caractères les plus significatifs.

A ce propos, il est important de remarquer que la morphologie de la femme se rapproche beaucoup plus que celle de l'homme de la morphologie de l'enfant. Le tissu adipeux sous-cutané, qui chez ce dernier tient une place importante dans l'organisme, persiste chez la femme adulte, tandis qu'il disparaît à peu près complètement chez l'homme fait dont le développement a suivi la loi régulière. La femme également conserve le duvet de la première enfance. L'apparition des poils ne se fait chez elle qu'au pubis et aux aisselles, tandis que chez l'homme elle envahit le visage et presque tout le corps.

La peau de la femme demeure mince et de couleur claire, ses cheveux restent fins, ses traits conservent une douceur enfantine. Ses muscles, ses os n'acquièrent pas la taille et le volume de ceux du sexe opposé. Son larynx enfin subit une transformation moins profonde.

Pareillement, l'évolution psychique semble moins complète chez la femme que chez l'homme.

Au temps de la virilité, les facultés mentales ont acquis chez celui-ci un perfectionnement qui se traduit par son activité laborieuse, la confiance en sa force, l'équilibre de l'intelligence, des sentiments moraux ou affectifs sobrement dirigés.

La femme garde au contraire la timidité, l'esprit léger et versatile, l'imagination, les peurs, les émotions, les élans passionnés, les vives affections du jeune âge.

Les vieux auteurs aimaient à faire ressortir ces analogies et ces différences, qui, pour eux, étaient autant d'arguments en faveur de la supériorité de l'homme sur la femme.

Sans nous perdre dans ces considérations philosophiques que l'embryologie rajeunira peut-être un jour, retenons cependant le fait morphologique qui est d'observation pure et simple, à savoir que la conformation féminine du corps offre des points de ressemblance plus nombreux avec celle de l'enfant que la forme virile.

Aussi ne doit-on pas être surpris de rencontrer chez les Féminins plus d'un vestige de l'Infantilisme, et réciproquement, de trouver chez les Infantiles certains caractères du Féminisme.

(A suivre.)

# MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

## EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

---

J. D. M. GUIRE. **Palæolithic Man** (L'homme paléolithique) (*The Archæologist*, juillet 1894).

READ (CHARLES H.). **On the evolution of the art of working in stone** (Sur l'évolution de l'art de travailler la pierre) (*American Naturalist*, décembre 1894).

POWELL (J. M.). **Stone art in America** (L'art de la pierre en Amérique) (*American Anthropologist*, janvier 1895).

J. D. M'GUIRE. **On the evolution of the art of working in stone** (Sur l'évolution de l'art de travailler la pierre) (*American Naturalist*, janvier 1895).

J'ai entretenu les lecteurs de *L'Anthropologie* (1894, t. VI, p. 465) des idées de M. Mc Guire sur ce qu'il appelle « l'erreur de l'hypothèse paléolithique ». Pour le savant américain, l'art de travailler les pierres par frottement et polissage a dû nécessairement précéder l'art de les façonner par éclats. Les publications de M. Mc Guire ont fait en Amérique un certain bruit; elles ont été discutées avec ardeur. Il me paraît indispensable de dire un mot de cette discussion telle qu'elle ressort des documents imprimés qui me sont parvenus. J'ai reproduit ci-dessus les titres d'un certain nombre de ces notes ou mémoires.

A vrai dire, je ne crois pas que les idées de M. Mc Guire puissent être partagées par un seul préhistorien européen ayant quelques connaissances précises de la paléontologie humaine, ou ayant eu l'occasion de fouiller lui-même un bon gisement paléolithique. Mais *L'Anthropologie* a de nombreux lecteurs aux États-Unis; elle ne saurait, à ce titre, se désintéresser d'une question qui passionne vivement les archéologues du Nouveau-Monde.

Dans son nouvel article de *l'Archæologist*, M. Mc Guire insiste sur les divergences de vues qui existent entre les préhistoriens les plus autorisés sur des points importants de la science : la présence ou l'absence de la poterie dans les gisements paléolithiques européens; la signification exacte des pierres taillées de Trenton; la classification des divers types d'instruments. Il part de là pour déclarer que tout est à refaire en archéologie préhistorique, et il profite de l'occasion pour exposer de nouveau sa théorie : Il est plus facile d'user une pierre par frottement et de la polir que de la tailler par éclats. Vouloir admettre que la taille a précédé le polissage, c'est aller à l'encontre des lois générales du progrès.

M. Read, du British Museum, a d'abord fait remarquer que l'existence d'une période paléolithique antérieure à la période néolithique est fondée en Europe sur des milliers d'observations faites sur les points les plus différents par un grand nombre d'observateurs. Il a cherché ensuite à réfuter l'argument principal de l'archéologue américain. De deux méthodes permettant d'arriver à un but donné, la plus facile peut ne pas être celle qui sera découverte en premier lieu. Pour fabriquer une chaise du modèle européen ordinaire, un charpentier polynésien imagina de la sculpter toute d'une pièce dans un bloc de bois, ignorant qu'il eût été plus facile de la faire en plusieurs morceaux et d'assembler ensuite ces morceaux. D'ailleurs, pour ne parler que de l'Europe où presque tous les instruments paléolithiques sont en silex, la dureté et la fragilité du silex rendent cette roche plus facile à travailler par éclats que par écrasement ou polissage. A propos des formes des silex taillés, l'auteur se défend d'y voir un criterium absolu de leur âge. A l'époque néolithique on commençait par tailler les silex avant de les polir : par suite des pièces ébauchées peuvent être et sont en effet souvent plus frustes, plus grossières que des instruments paléolithiques. M. Read termine en regrettant que les archéologues américains soient si peu au courant des découvertes européennes et des données scientifiques acquises dans l'Ancien Continent.

Un mois après la publication de l'article de M. Read, M. Powell, directeur du Service américain d'ethnologie, prenait la défense de M. Mc Guire. M. Powell nous raconte qu'il y a vingt-cinq ans il a pu observer dans l'Ouest américain diverses tribus d'Indiens qui avaient des procédés industriels très différents puisque les uns, comme les Shoshonis, fabriquaient des instruments en pierre en enlevant des éclats successifs, tandis que les Palvants fabriquaient ces mêmes instruments par le polissage. Les premiers étaient des paléolithiques, les seconds des néolithiques. D'autres tribus, telles que les Uintahs, se servaient des deux procédés à la fois, et ces procédés variaient suivant la nature des matériaux employés.

M. Powell expose ensuite les recherches de M. Holmes sur les anciennes carrières des Indiens et sur les pierres taillées qui représentent les déchets ou les rebuts de fabrication. Il conclut de ces recherches que l'art de tailler les pierres n'a pas dû nécessairement précéder l'art de les polir puisque ces deux manières étaient contemporaines chez les diverses tribus indiennes il y a une vingtaine d'années à peine. Il n'y a donc pas lieu de distinguer en Amérique un « homme paléolithique » et un « homme néolithique ». Il termine en conviant les Européens à faire une révision de leurs découvertes. Il attend pour partager leurs conclusions qu'ils aient démontré par « les nouvelles méthodes géologiques » qu'il existe une différence d'âge entre les instruments exclusivement taillés et les instruments à la fois taillés et polis ! De pareilles assertions, tombant de la plume d'un ancien directeur du Geological Survey des États-Unis

et du Bureau ethnologique national, sont extraordinaires. Elles rendent la discussion bien difficile (1).

M. Mc Guire a répliqué dans l'*American Naturalist* à l'article de M. Read, sans invoquer de nouveaux arguments, mais en maintenant ses affirmations. Sans préjuger la question en ce qui concerne le continent américain, les savants de l'Europe doivent attendre pour reprendre la discussion que leurs confrères du Nouveau-Monde soient mieux informés et plus instruits des données élémentaires de l'archéologie préhistorique de l'Ancien Continent.

M. B.

WILSON (THOMAS). *Primitive Industry* (L'industrie primitive) (*Annual Report of the Smithsonian Institution for 1892*, Washington, 1893, p. 321).

Cet article est le texte d'une conférence faite au Muséum national de Washington. Au moment où de divers côtés en Amérique, les notions les mieux établies et les plus claires de l'archéologie préhistorique sont remises en question, il nous est agréable de voir un savant comme M. Wilson, aussi versé dans l'étude de la préhistoire européenne que de la préhistoire américaine, remettre les choses au point et combattre les idées parfois bizarres de certains de ses compatriotes, les uns niant l'existence de l'homme paléolithique en Amérique, les autres prétendant que la civilisation néolithique a dû précéder la civilisation paléolithique.

M. Wilson commence par résumer d'une façon très claire les grands traits du Préhistorique européen. Il expose ensuite les découvertes faites à Trenton par le Dr Abbott. Pour lui, les travaux, d'ailleurs fort intéressants, de M. Holmes sur les anciens ateliers indiens, ne prouvent rien contre le gisement de Trenton, qu'il continue à regarder comme l'analogue de nos gisements paléolithiques européens.

M. B.

DUPONT (E.). *Les phénomènes généraux des cavernes en des terrains calcaireux et la circulation souterraine des eaux dans la région Han-Rochefort* (Extrait des *Annales de la Société belge de géologie*, 1894).

Ce mémoire se divise en deux parties : la première traite des phéno-

(1) Il me paraît utile ou tout au moins intéressant d'en reproduire ici le texte :

« In view of these facts, abundantly demonstrated far and wide over the continent, many American archæologists and geologists have reached the conclusion that the distinction between « palæolithic man » and « neolithic man », as determined by the method of making the implements, is not valid for this continent. If these facts or the conclusion flowing from them startle European observers in geology and archæology, it behooves them to reexamine their own facts, and if by the new methods of geologic observation they can demonstrate a time distinction between exclusively chipped implements and mixed implements fashioned by both processes we shall not fail to accord belief to their conclusions : but we shall hold the question open until assured that the new methods have been tried. »

mènes généraux des cavernes, mode de formation et modes de remplissage; la seconde est réservée à la région classique de Han-Rochefort. C'est, « par le fait, une justification des principes énoncés dans la première ».

Après avoir parlé de la formation des cavernes et des divers agents de cette formation, l'auteur réédite, à propos du remplissage, ses vues sur l'époque du creusement des vallées, lequel creusement aurait eu lieu pendant l'âge du Mammouth. La meilleure preuve de ce fait, selon lui, c'est que jamais les cavernes n'ont livré d'ossements fossiles antérieurs à cette époque. M. Dupont explique ensuite comment l'approfondissement des vallées permettait le dépôt d'alluvions dans les cavernes disposées à des hauteurs diverses sur le flanc de ces vallées. Ces conclusions sont peut-être vraies pour la Belgique, mais il nous paraît superflu de démontrer qu'elles ne sauraient être admises d'une façon générale. Les géologues belges n'ont pas encore tenu compte des observations faites par beaucoup de géologues français au sujet du creusement des vallées de diverses régions. Il est de toute évidence, par exemple, qu'aux environs de Paris la vallée de la Marne était creusée jusqu'à son niveau actuel, à quelques décimètres près, au moment où se déposaient les graviers à *Elephas antiquus* bien plus anciens que les graviers à *Elephas primigenius*. Dans le Plateau central de la France où les épanchements volcaniques, en venant recouvrir les fonds des cours d'eau de l'époque, ont, en quelque sorte, enregistré les diverses étapes du creusement des vallées, il est aussi clair que possible que ces vallées étaient complètement creusées quand le Mammouth y fit son apparition. Je pourrais multiplier ces exemples. A mon sens, M. Dupont ferait mieux de chercher l'explication de cette sorte d'anachronisme que présentent les vallées belges que de généraliser ses observations. Je répéterai ici ce que j'ai dit ailleurs à propos de l'âge du creusement de la vallée de la Loire et de la vallée de l'Allier dans leur partie supérieure (1) : « Les résultats qui précèdent sont de nature à nous mettre en garde contre les généralisations à propos de cette question si difficile de l'âge du creusement des vallées actuelles. Beaucoup de géologues pensent encore qu'il faut rapporter à une époque unique les grandes extensions glaciaires, le creusement des vallées, etc. Ils regardent ces phénomènes comme caractérisant le Quaternaire. Il en était de même, naguère, pour l'âge du granite, des récifs coralligènes, etc. Les études patiemment poursuivies sur le terrain nous apprennent tous les jours qu'une pareille uniformité n'existe pas dans la nature. »

La seconde partie du mémoire de M. Dupont est consacrée à la description des cavernes et de la circulation souterraine des eaux dans la région de Han-Rochefort. C'est un excellent chapitre de géographie physique, écrit avec beaucoup de science et orné de figures et de plans coloriés.

(1) M. BOULE, *Description géologique du Velay*, p. 241.

Mais un tel sujet, quel que soit son intérêt, sort du cadre des matières de cette Revue. Je ne puis que le signaler à l'attention des lecteurs que la *spélaologie* intéresse particulièrement.

M. BOULE.

LOVISATO (D.). **Sopra alcuni nuovi oggetti litici della Calabria** (Sur quelques objets de pierre de la Calabre) (*Bullettino di Paleontologia italiana*, série II, t. X, 20<sup>e</sup> année, nos 1-3, p. 1, 1894).

L'auteur est un géologue et sa note est intéressante par le côté minéralogique, lequel est traité avec soin. La nature pétrographique d'un certain nombre de pierres travaillées est déterminée avec soin. Parmi ces pierres les unes, comme la chloromélanite, la néphrite et la jadéite sont exotiques : d'autres, comme la sillimannite, se trouvent en Italie et notamment dans la Calabre où l'auteur connaît des gisements de cette espèce minérale.

M. B.

RAYMOND (D<sup>r</sup> P.). **Contribution à l'étude de la période néolithique dans le Gard** (*Bull. de la Soc. d'anthrop. de Paris*, t. V (4<sup>e</sup> série), n<sup>o</sup> 8, p. 544.)

Les monuments mégalithiques ne se rencontrent que sur les hauts plateaux formés par des calcaires néocomiens, tandis que les stations sont localisées sur les terrains d'argiles et de sables. L'auteur a fait des recherches dans un certain nombre de grottes des vallées de l'Ardèche, de la Cèze et du Gard. Partout il a trouvé de très nombreux tessons de poteries, mais les silex taillés étaient très rares ou complètement absents. Ce n'est que par comparaison avec des localités voisines, dont l'âge est bien établi, qu'on peut rapporter ces gisements à l'époque néolithique, les poteries n'étant nullement caractéristiques.

Une découverte intéressante est celle d'un atelier de taille pour les pointes lancéolées qu'on rencontre dans les dolmens. Cet atelier se trouve à la limite du Gard et de l'Ardèche, au fond d'un puits, l'*aven* de Ronze, dans les bois du village d'Orgnac. Le trou de Ronze, de 50 mètres de diamètre, se compose de deux étages, l'un de 16 mètres, le second de 80 mètres de profondeur. A l'union du premier et du second étage, se trouve une sorte d'abri sous roche exposé au midi. Le sol de cet abri est formé, à 12 centimètres de profondeur, par une couche, assez régulière, de 25 centimètres d'épaisseur, composée de terres, de charbons et de cendres où M. Raymond a recueilli une quantité énorme de silex taillés. La plupart sont des éclats ou des pièces à peine dégrossies, mais on trouve aussi des pointes parfaites et tous les termes de passage. Les bonnes pièces sont des feuilles de laurier, finement retouchées sur les deux faces et reproduisant le type solutréen pur. Avec les silex, se trouvaient des objets en os, des débris de Cheval, de Chien, une grande quantité de fragments de poteries, etc.

Dans les contrées voisines du Rhône, où s'observent des terrains plus récents (l'auteur insiste beaucoup sur les relations de la géologie et du préhistorique dans le Gard), on rencontre de nombreuses stations avec haches, pointes, flèches, grattoirs, perçoirs, etc.

En terminant, M. Raymond présente une série d'objets provenant des grottes de l'Ardèche et qui dénotent une industrie paléolithique « franchement et exclusivement magdalénienne ».

M. B.

MULLER (M.). Fouilles pratiquées dans une grotte située aux Balmes de Buisse, près Voreppe (Isère). — Fouilles de la station néolithique des Balmes de Fontaine (*Bull. de la Soc. dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie*, n° 3, décembre 1894, p. 187).

Ces fouilles ont livré un certain nombre d'objets très variés, en pierre, en os, en métal, ainsi que des poteries. Les objets les plus anciens ne paraissent pas remonter au delà du Néolithique. Le grand nombre de débris humains recueillis dans la grotte des Balmes de Buisse indique qu'il s'agit d'une grotte funéraire.

M. B.

BORDIER (Dr A.). État de nos connaissances sur les monuments mégalithiques (*Bull. de la Société dauphinoise d'ethnologie et d'anthropologie*, t. I, n° 2, p. 57).

Résumé didactique fort intéressant de nos connaissances sur les menhirs, les alignements, les cromlechs, les dolmens et les cistes, les grottes sépulcrales artificielles et naturelles et les tumuli. Ces derniers monuments, pas plus que les dolmens ni les autres mégalithes, ne sont l'œuvre d'un peuple particulier. « Ils répondent à un besoin de l'humanité et au même sentiment grossièrement exprimé qui nous fait construire aujourd'hui nos monuments funéraires ou commémoratifs. Au point de vue architectural, la période de la pierre brute, ici comme dans l'industrie manuelle, précède la pierre taillée. »

M. B.

G. DE MORTILLET. Monuments mégalithiques des Hautes-Alpes et de l'Isère (*Ibid.*, p. 69).

Dans les Hautes-Alpes, il n'y a plus qu'un seul dolmen en ruines, sur six ou sept qui avaient été signalés. Le dolmen de Villard, dans les Basses-Alpes, est encore bien conservé quoique encombré de pierrailles. Le seul mégalithe authentique de l'Isère est le menhir de Décines, canton de Meyzieux. L'auteur fait appel au concours des membres de la Société dauphinoise pour augmenter ce trop court catalogue.

M. B.



ISSEL (A.). *Cenni di nuove raccolte nelle caverne ossifere della Liguria* (Rapport sur de nouvelles découvertes dans les cavernes ossifères de la Ligurie). Extr. *Atti della Società Ligustica di scienze natur. e geogr.*, anno V, fasc. iv, 1894.

Chargé d'une mission par le Ministre de l'Instruction publique d'Italie, le professeur Issel a visité un certain nombre de grottes de la Ligurie et fait des fouilles dans quelques-unes. Dans la présente note, il décrit surtout la caverne *Pollera* située sur les bords de la rivière *La Valle*, au-dessus de Finalborgo. Après avoir donné quelques détails topographiques, l'auteur nous parle des dépôts de remplissage. Les fouilles faites à diverses époques, antérieures aux recherches de M. Issel, ont rendu ces recherches fort difficiles et ce n'est pas sans peine que le savant de Gênes a pu trouver vers le fond de la grotte un lambeau intact des formations primitives. Les fouilles sur une grande échelle ont été exécutées vers l'ouverture, à un endroit délaissé par les explorateurs précédents parce qu'il était encombré de rochers tombés de la voûte. Une tranchée transversale par rapport à la direction de la grotte fut creusée sur une longueur de 8 mètres. M. Issel découvrit ainsi plusieurs sépultures humaines à des profondeurs allant jusqu'à 3<sup>m</sup>,50. Les ossements dénotent tous des individus morts jeunes ou des enfants. M. Issel remarque que les sépultures d'enfants sont toujours pauvres en objets archéologiques. Il croit qu'une partie déterminée de la caverne était réservée à l'ensevelissement des morts non adultes. D'ailleurs la grotte de Pollera, comme beaucoup d'autres de la même région, n'a pas seulement servi de champ funéraire; elle a été fréquentée et habitée par les vivants, comme en témoignent les nombreux objets archéologiques, instruments, meules, poteries qui y ont été recueillis. Les objets recueillis, à quelques niveaux qu'ils aient été trouvés, appartiennent tous à la civilisation néolithique, et la grotte de Pollera, comme toutes les grottes sépulcrales néolithiques, a des caractères bien différents de celles des Baoussé-Roussé. M. Issel profite de cette occasion de parler des grottes de Menton pour combattre l'opinion des savants qui regardent les squelettes de cette localité comme néolithiques. Il proteste avec énergie en faveur de l'antiquité des sépultures de Menton qu'il rapporte au *Miolithique*, c'est-à-dire à une époque correspondant à peu près au *Magdalénien* ou au *Solutréen* de certains auteurs français.

M. Issel décrit ensuite les objets trouvés dans ses fouilles : ossements humains; ossements de Mammifères; coquilles de Mollusques; objets travaillés, pointes, poignards, poinçons en os, haches polies, silex taillés, poteries, etc. Quelques-uns de ces objets sont figurés sur une planche en lithographie.

M. B.

GOWLAND (W.). **Notes on the Dolmens and other Antiquities of Korea** (Notes sur les dolmens et autres antiquités de la Corée) (*The Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, February 1895, p. 316).

L'auteur a séjourné au Japon et fait un long voyage en Corée. Il classe les antiquités de cette contrée en préhistoriques et historiques, les premières comprenant : les dolmens, les instruments de pierre et la céramique funéraire.

Les dolmens, si nombreux au Japon, sont assez rares en Corée et ne se trouvent que dans la moitié septentrionale de la péninsule. Trois seulement ont été signalés d'une façon précise. Le plus important se trouve près de Tsolmorro à 30 milles de Soül. Il est formé de quatre dalles de granit disposées verticalement et recouvertes par une cinquième dalle débordant beaucoup de tous les côtés, de 14 pieds de longueur sur 13 de largeur. La chambre n'a que 6 pieds de long sur 4 de largeur. On n'y a trouvé aucun objet.

Les dolmens de la Corée sont intermédiaires entre les cistes et les vrais dolmens. Le nom qu'on leur donne dans le pays est « koin-dol », ce qui veut dire « pierre placée sur une autre ». Ils sont entièrement différents de ceux du Japon, lesquels sont presque toujours sous tumulus et accompagnés d'allées couvertes. L'absence de documents ethnographiques et même de traditions rend bien difficile toute appréciation à l'égard des dolmens de la Corée et de leurs constructeurs. L'auteur pense qu'il s'agit d'une population très ancienne, dont les Coréens actuels seraient les descendants, mais qui serait postérieure toutefois à l'émigration japonaise.

Les vases funéraires que décrit ensuite l'auteur proviendraient de mounds situés près de Kim-hai au nord-ouest de Fusan. Ces vases, munis ou non de couvercles, ont un pied plus ou moins élevé et percé de trous quadrangulaires. Ils ont des dimensions et des formes très différentes. Cette céramique se rapproche de celle des dolmens japonais sans être identique. Elle est probablement du même âge.

Les instruments de pierre sont très rares en Corée puisque l'auteur n'a pu s'en procurer aucun. Mais il en a vu plusieurs provenant des tumuli de Kim-hai entre les mains de M. Jouy, collectionneur de l'Institut Smithsonian de Washington : une petite hache polie, deux poignards et plusieurs pointes de flèche. Les poignards ressemblent tellement aux armes analogues de bronze qu'ils en sont sûrement des copies. Ces objets paraissent contemporains des poteries. L'auteur décrit ensuite des ruines bouddhiques, japonaises ou coréennes relativement récentes.

M. B.

PIGORINI. **I rasoi di bronzo italiani** (Les rasoirs de bronze italiens) (*Bullet. di Paletnol. italiana*, 20<sup>e</sup> année, p. 6).

L'auteur déclare d'abord qu'il est impossible de démontrer que les

objets en question ont réellement servi de rasoirs. En Italie, ces instruments sont assez communs; leur forme varie suivant leur antiquité ou les régions d'où ils proviennent. Ceux de l'âge de bronze sont fort différents de ceux de l'âge du fer. Les premiers sont toujours formés par une lame quadrangulaire à deux tranchants, avec une encoche arrondie à la partie supérieure, et souvent ajourée dans le milieu ou décorée de dessins gravés. La poignée fait corps avec la lame et sa forme rappelle plus au moins celle d'un 8. Avec le premier âge du fer la forme se modifie : la lame se recourbe et n'a plus qu'un seul tranchant du côté convexe; le manche s'allonge et se termine par un anneau. Ces caractères s'accroissent et la lame, se recourbant davantage, finit par avoir une forme semi-lunaire. L'auteur décrit certaines pièces du Musée préhistorique de Rome qui ne pourraient servir de rasoirs mais qui, copiant la forme de ces instruments, doivent être considérés comme des *rasoirs symboliques*.

Les rasoirs italiens ne se trouvent que dans les palafittes du *groupe oriental*; ils manquent absolument dans le *groupe occidental*; cette opinion combattue par Castelfranco est défendue énergiquement par l'auteur qui entre à cet égard dans de longs développements. Une belle planche de phototypies représente les principaux types de rasoirs de bronze italiens.

M. B.

PACKARD (R. L.). *Pre-Columbian copper-mining in North America* (Les mines de cuivre précolombiennes dans l'Amérique du Nord) (*Smithsonian Report* de 1892, 1893, p. 175).

Au moment de la découverte de l'Amérique, les peuplades de ce continent étaient à peu près dépourvues d'armes ou d'outils métalliques. Elles vivaient dans un état de civilisation néolithique. Les quelques objets de cuivre qui se trouvent dans les collections sont des objets d'ornementation; la plupart proviennent du Wisconsin, région renfermant le plus de cuivre natif, soit dans la roche en place, soit à l'état de blocs erratiques. Ce cuivre, qu'employaient les Indiens avant la découverte, est différent, au point de vue chimique, de celui qu'ils obtinrent plus tard des navigateurs européens par voie d'échange et qui, résultant du traitement des minerais, n'avait pas la pureté du premier. Aucun indice ne permet de croire en effet que les Indiens ont su reconnaître les minerais de cuivre et encore moins les transformer en métal.

L'auteur donne des détails sur les gisements du Lac Supérieur et sur les exploitations primitives. Celles-ci se réduisaient à des excavations peu importantes qui ont servi de guide aux mineurs modernes pour la recherche des gîtes métallifères.

On a trouvé, dans ces vieilles mines, de nombreux marteaux en pierre, des paniers en osier et du charbon de bois. Les procédés des mineurs primitifs étaient des plus simples. Ils allumaient de grands feux pour

porter les roches métallifères à une haute température. Ils les faisaient ensuite éclater en projetant à leur surface de l'eau froide. Puis ils détachaient les morceaux de métal avec leurs marteaux de pierre. Beaucoup de ces anciennes exploitations sont aujourd'hui recouvertes de forêts dont certains arbres remontent à une haute antiquité, à une époque antérieure de quelques années au voyage de Christophe Colomb. Il est certain, d'après les témoignages de la plupart des voyageurs du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, qu'au moment où ces voyageurs visitaient l'Amérique du Nord, les Indiens connaissaient et exploitaient les gisements de cuivre natif du Lac Supérieur.

L'auteur insiste sur ce fait que, par contre, ces Indiens étaient incapables de fondre des minerais de cuivre et d'en extraire le métal. Ils n'auraient d'ailleurs pas trouvé dans leur contrée l'étain nécessaire pour faire du bronze. Dans le centre et le sud de l'Amérique du Nord, par contre, on avait quelques notions de métallurgie et l'on savait obtenir le bronze. Cette civilisation n'aurait pas manqué de pénétrer dans le cours des siècles jusque dans le nord du continent si le développement régulier de l'industrie aborigène n'avait été interrompu par l'arrivée des Européens. Quoi qu'il en soit, il paraît nettement établi que la métallurgie était absolument inconnue dans le nord de l'Amérique au moment de la découverte de ce continent.

M. B.

ALEXIS ELENEV. *Soobchtchenié o Birioussinskikh pechtcherakh* (Communication sur les cavernes de Birioussa) (*Bulletins de la Section de la Sibérie orientale de la Société Imp. russe de géographie*, t. XXV, n<sup>os</sup> 2 et 3, Irkoutsk, 1894, in-8°).

Encouragé par la découverte de quelques objets et d'une défense de mammoth dans une caverne près de l'embouchure de la rivière Birioussa, affluent d'Enisseï, l'auteur a entrepris l'exploration des nombreuses cavernes situées dans la même région le long de cette rivière. Après avoir fouillé 42 de ces excavations naturelles dans la roche calcaire, il a recueilli une quantité assez considérable d'objets archéologiques qui montrent que ces cavernes étaient habitées probablement aux XII-XIV<sup>e</sup> siècles par un peuple pêcheur, chasseur et éleveur de bétail, qui ne les occupait que pendant l'hiver, quand il devait chercher un abri contre le froid. Parmi les objets trouvés 55 sont en fer, 80 en os (3 pointes de flèche, 2 pointes de javelot, 1 harpon, plusieurs aiguilles, 1 pendeloque ou une amulette peut-être, représentant un *os penis* d'ours, muni d'un trou de suspension, ainsi que plusieurs pendeloques pareilles faites d'*os penis* de chien et quelques os d'autres animaux également travaillés en forme d'*os penis*, etc.); 70 en bois, quelques objets en écorce parmi lesquels une petite figurine représentant un cheval, beaucoup de fragments de poterie souvent ornementée et quelques poids en pierre pour les filets. Outre cela, un des anciens explorateurs de ces gisements

a trouvé une statuette représentant un ours dans une position accroupie. Quant à la défense de mammoth exhumée en partie en 1884 et en partie pendant les dernières fouilles, l'auteur suppose qu'elle gisait autrefois à l'extérieur et qu'elle a été apportée dans la caverne par les habitants de l'époque du fer, qui ont voulu probablement l'utiliser pour ciseler quelque objet, ce qu'on peut croire d'après les traces d'instrument tranchant qu'on observe sur cette défense. On n'a trouvé que quelques fragments isolés de crânes humains, ce qui prouve que les cavernes n'ont pas servi de sépultures. Malgré toutes les recherches de l'explorateur, les sépultures de ces troglodytes, dont l'existence pourrait être supposée quelque part au voisinage, n'ont pas été trouvées. L'article intéressant de M. Elenév est accompagné d'un plan des cavernes. Nous regrettons de n'y pas trouver les dessins des objets recueillis dont quelques-uns présentent un intérêt particulier. Ces objets ainsi que la statuette d'ours sont conservés au musée de la Société.

TH. VOLKOV.

D. N. ANOUTCHINE. *Amoulete iz kosti tcheloviétcheskaho tcherépa, etc.* (L'amulette cranienne et la trépanation des crânes dans les temps anciens en Russie). Extr. du vol. I des *Travaux du Congrès archéologique de Vilna*, Moscou, 1895, 18 p. in-4°, avec 3 planches de phototypie et 13 gravures dans le texte.

L'amulette cranienne décrite par M. le professeur Anoutchine a été trouvée dans une station néolithique près du village de Nicola-Odoïévsky, sur la rivière Vetloug, gouvernement de Kostroma, avec deux percuteurs, plusieurs éclats de silex, deux fragments de haches en pierre polie, un hameçon en os, etc., une certaine quantité de fragments de poterie grossière et des ossements fendus d'animaux sauvages ou domestiques (élan, castor, ours, renard, chien, porc, bœuf, cheval), etc. C'est une rondelle de forme irrégulièrement ovoïde (62<sup>mm</sup>, 5 de longueur, 50 millimètres de largeur au tiers inférieur et 35 millimètres au tiers supérieur), découpée évidemment dans la partie fronto-pariétale gauche d'un crâne humain et munie d'un trou de suspension de 6 millimètres de diamètre. Sur sa face intérieure on peut distinguer des impressions très nettes de ramifications des vaisseaux. La suture coronale étant disjointe, on a dû coller ses deux parties détachées. Les bords de la rondelle sont légèrement inclinés vers l'intérieur et légèrement usés. Il est par suite difficile de décider si elle a été découpée du vivant ou après la mort, mais sa forme assez régulière et ses dimensions assez considérables font supposer qu'elle a été enlevée sur un crâne déjà desséché, dépourvu de ses membranes et de la peau. Pour savoir dans quel but fut découpée et portée cette rondelle, l'éminent anthropologiste de Moscou mentionne toutes les trouvailles analogues de l'Europe occidentale (celles de MM. Prunière, de Baye et Morel) et de l'Amérique et trouve, en les comparant, que la rondelle décrite par lui se distingue

des autres par ses dimensions plus considérables, ainsi que par le trou de suspension, qui n'avait été observé que sur des rondelles très petites et très minces. Après avoir rappelé les suppositions de Broca sur le caractère médical et superstitieux de la trépanation des crânes humains à l'époque préhistorique, M. Anoutchine exprime l'opinion que la rondelle en question ne peut être considérée comme un simple ornement. Étant donné le développement des idées religieuses et un certain respect qu'on avait pour les restes des morts pendant l'époque néolithique, elle devait servir comme un talisman religieux ou une amulette. D'après lui, c'est la première trouvaille de ce genre faite en Russie. Jusqu'à présent les fouilles archéologiques dans ce pays n'avaient donné ni d'objets faits aux dépens d'un crâne humain, ni de crânes avec traces de trépanation. Tout récemment d'ailleurs (en 1893) M. Biélachevsky a découvert à la station de Kniája-hora un crâne trépané sur la partie supérieure de l'os frontal (v. *L'Anthrop.*, V, 332) et M. le professeur Vsev. Miller a trouvé, dans une nécropole de Khoulam au Caucase, un autre crâne présentant les traces d'un commencement de trépanation sur l'os pariétal gauche près du *lambda* (1). Ce dernier crâne a une certaine ressemblance avec celui du Musée de l'Académie des sciences de Lisbonne, décrit par MM. G. de Mortillet et Cartailhac; il s'en distingue parce que le sillon creusé ne présente pas de cercle fermé et qu'il fut pratiqué sans doute à l'aide d'un ciseau, ce qui n'avait pas encore été remarqué sur aucun des crânes trépanés connus jusqu'à présent.

Parmi les éclats de silex trouvés dans la station de Nicola-Odoïévsky quelques-uns sont taillés en forme de têtes de différents animaux, si grossièrement toutefois que leur ressemblance avec ces têtes pourrait bien être considérée comme tout à fait fictive, si les yeux n'étaient pas représentés par des impressions évidemment intentionnelles. Ces morceaux de silex assez singuliers représentent des têtes de chien, de bélier, de porc, d'ours et d'oiseau. Dans deux cas on peut même trouver une ressemblance humaine. Le lecteur en pourra juger lui-même d'après les phototypies excellentes qui accompagnent le mémoire très intéressant de M. le professeur Anoutchine, mémoire où sont réunis tous les renseignements que nous avons jusqu'à présent sur la trépanation dans les temps préhistoriques.

TH. VOLKOV.

KL. CERMAK. *Praveka osada u nejjznejši cihelny v Caslavi* (Station préhistorique de la briqueterie la plus méridionale à Caslav), Caslav, 1894, 17 p. avec trois phototypies. — *Geologické rozhledy v cihelne u Kozeluh pod Caslavi* (Recherches géologiques à la briqueterie de Kozeluh près de Caslav) (*Vesmir* [L'Univers], n° 11).

Au sud de la ville de Caslav (Tchaslav) en Bohême, sur la rive gauche de Brslenka, on a découvert en 1885 de nombreuses fosses en forme de

(1) Dans l'explication des planches, évidemment par erreur, la trépanation est indiquée dans la région gauche de l'écaille occipitale.

chaudière, creusées dans la terre à briques, remplies de terre noire et dans lesquelles une exploration superficielle a permis de recueillir une hache polie en schiste amphibolique et une certaine quantité de fragments de poterie. Les travaux ultérieurs de la briqueterie ainsi que les fouilles systématiques entreprises sous les auspices de la Société savante locale, l'*Abeille de Caslav*, ont mis au jour une quantité assez considérable de foyers, de fosses à détritrus de cuisine, d'habitations d'hiver, de sépultures et de couches archéologiques. Les nombreux objets trouvés un peu partout nous offrent le tableau complet de la civilisation du peuple primitif qui habitait cette station. Ce peuple a employé des lames et des couteaux en silex, sans fabriquer d'ailleurs de scies et de pointes de flèches; du schiste se trouvant au voisinage, il en a fait des haches et des haches-marteaux polies. Les pierres erratiques arrondies et les pierres plates lui ont servi de broyeurs et à battre les peaux. Parmi les instruments en os on peut citer des épingles, des alènes, des ciseaux, des polissoirs, des cuillers. Les poteries sont faites très habilement et très bien ornementées. La céramique est très variée et rappelle beaucoup celle de l'époque hallstattienne. Une grande quantité d'ossements de bovidés ainsi que des mâchoires de chiens (*Can. intermedius* Woldr.) montrent, d'après l'auteur, qu'il s'agit d'un peuple de pasteurs, quoiqu'il y ait aussi quelques produits de chasse comme des ossements de sanglier, de *Bos primigenius*, ainsi qu'un morceau découpé de bois de cerf. Vivant ainsi dans un état assez primitif, ce peuple a subi l'influence de voisins plus avancés dans leur civilisation, ce que prouvent une épingle et 4 boutons en bronze trouvés avec les objets en pierre et en os. Cela n'empêche pas M. Cermak (Tchermak) de considérer cette station comme appartenant à l'époque néolithique. Une certaine quantité, même une véritable abondance d'instruments en silex taillé (environ 100), montre que les habitants de cette station étaient en relations fréquentes avec des voisins chez lesquels la fabrication des silex était très développée. D'un autre côté, la présence de noyaux de rejet prouve que les instruments en pierre polie étaient faits sur place par les indigènes. Les restes des constructions indiquent que ce peuple pasteur passait l'hiver dans les habitations souterraines où il faisait du feu pour se réchauffer. Dans ces mêmes habitations on enterrait les enfants morts, tandis que les adultes étaient ensevelis avec leurs armes et outils en position accroupie dans les tombes assez étroites creusées dans la terre. Il est démontré, pour l'auteur, par l'ethnologie préhistorique tchèque, que le peuple auquel correspond cet état de civilisation existait en Bohême pendant l'époque du bronze et même celle de Hallstatt. Des faits pareils se rencontrant sur toute l'étendue du pays prouvent que « les Slaves y étaient des autochtones » et, dit l'auteur : « toutes les suppositions de changement subit de la civilisation à cause de l'invasion d'un nouveau peuple n'ont aucune chance de succès. »

Dans son article sur les recherches géologiques dans la briqueterie

près de Kozeluhy, M. Cermak donne des détails stratigraphiques sur la localité ; il énumère les trouvailles archéologiques qui y ont été faites, en insistant sur la céramique, dont le développement successif peut se suivre, selon lui, depuis l'âge néolithique.

ТН. VOLKOV.

V. N. YASTRÉBOV. **Liadinsky et Tomnikovsky moguilniki Tambovskoï goub** (Les nécropoles de Liada et de Tomnikov, du gouvernement de Tambov (*Matériaux pour l'archéologie de la Russie, publ. par la Commission impériale archéologique*, n° 117, 63-31 p. avec 45 pl. et 51 grav. dans le texte, in-4°, Saint-Pétersbourg, 1893).

Chargé par la Commission Impériale archéologique d'explorer les localités où pendant les travaux du chemin de fer de Tambov-Saratov on a trouvé quelques objets anciens, l'auteur a découvert une nécropole particulièrement riche au point de vue archéologique. Une autre tout à fait pareille a été découverte et fouillée dans les biens du comte Vorontzov-Dachkov en 1890. La première, celle de Liada, n'a pas été explorée tout entière, mais la partie fouillée contenait 143 tombes dans lesquelles on a recueilli environ 2000 objets. Les sépultures se trouvaient à la profondeur de 0<sup>m</sup>,33 à 1<sup>m</sup>,40 dans une couche de sable fin et mou, qui ne permettait pas de déterminer leur forme d'une manière exacte. On a pu constater qu'il en existait de deux sortes : par inhumation et par incinération. Dans les tombes de la première catégorie, au nombre de 127, les ossements étaient en très mauvais état. Les squelettes le mieux conservés étaient couchés sur le dos, avec les jambes étendues, les têtes regardant pour la plupart vers le sud et tournées sur le côté gauche ; les mains sans se croiser se trouvaient sur la poitrine, quelquefois près du cou. Dans plusieurs tombes on a recueilli des traces d'écorce de bouleau ; des bandes de cette écorce entouraient dans plusieurs cas le cadavre en long et en travers. Dans un cas seulement la tombe contenait un squelette de cheval, dont la tête était tournée vers les pieds du cadavre humain. A cause de la conservation incomplète des ossements on n'a pu distinguer les tombes des hommes et des femmes que par le mobilier funéraire, qui dans les tombes des femmes, était beaucoup plus riche et varié.

Les têtes de femmes étaient ornées de couronnes pour la plupart en bronze, quelquefois en argent, composées de plaques de métal enfilées sur une courroie, ou dans un cas, sur une boule d'écorce de bouleau. Les tresses de cheveux dans 7 cas s'étaient conservées presque intactes ; elles étaient enroulées autour d'une petite baguette en bois et entourées d'une courroie ornée aussi de plaques de métal ; un ornement en forme de bracelet spiralé en bronze a été trouvé sur une de ces tresses. La couleur de toutes ces tresses était châtain. Dans une tombe de jeune fille on a observé une tresse postiche. Un ornement de tête consistait en petits paquets de spirales assez longues au bout desquelles étaient



suspendues des pendeloques en forme d'étoile. Près de la tête se trouvaient quelquefois des fusaroles en terre cuite. Sur la poitrine d'un squelette il y avait un ornement pectoral composé de grosses perles, d'anneaux et de coquilles de *Cypræa moneta* réunies par des courroies entourées d'un fil de bronze. Les boucles d'oreilles et les ornements temporaux en bronze et en argent faisaient partie intégrale du mobilier funéraire des femmes. Ils se trouvaient dans quelques cas avec de petits morceaux de cuir dans lesquels ils étaient enfilés par leurs bouts supérieurs ; probablement ils étaient attachés à la coiffure ou aux oreilles à l'aide de petites courroies. Comme autres vestiges de coiffure on a trouvé des morceaux de feutre et de tissu avec des plaquettes en bronze. Des perles très variées et multicolores en matière argileuse, en verre, en os, etc., se trouvaient dans chaque tombe de femme en grande quantité ; quelquefois leurs rangs étaient interrompus par les fils de cuivre spiralés et complétés par de petits grelots, des coquilles de *Cypræa moneta*, des dents d'ours perforées et des pendeloques en forme d'oiseau faites d'ongles d'ours. Ces derniers ornements, se trouvant pour la plupart dans les tombes des enfants, jouaient, suppose l'auteur, le rôle d'amulettes. On a trouvé aussi beaucoup d'ornements en bronze et en argent en forme de petits flacons et de clochettes, des colliers composés de petits tubes en argent avec diverses pendeloques, des chaînettes, des ornements pectoraux en bronze, découpés à jour, des plaques en métal, garnies de pendeloques, etc. Les torques occupent aussi une place importante dans le mobilier funéraire des femmes de Liada. Ils sont plats ou tordus, en bronze, en fer et très rarement en argent, munis d'anses ou de crochets ; quelquefois ils sont aplatis en forme de croissant et munis sur le bord inférieur d'un rang de pendeloques, formant une sorte de frange. Les courroies dont l'emploi était, comme on le voit, très répandu, avaient à leurs bouts des agrafes en bronze ou en argent qui ont été recueillies tantôt sur la poitrine, tantôt sur le bassin, etc. Les formes de bracelets de cette nécropole ne sont pas très variées : c'est presque toujours une spirale à six ou huit tours ou bien un bracelet plat et ouvert, dont les bouts sont légèrement aplatis et recourbés. Les squelettes étaient parfois surchargés de ces ornements ; un d'eux en avait 11 : 5 sur un bras et 6 sur l'autre. Les anneaux simples, spiralés ou tordus en bronze et en argent, étaient assez nombreux, tandis que les bagues en bronze étaient très rares. Des agrafes en bronze en forme d'anneau étaient quelquefois très abondantes sur un seul squelette (jusqu'à 20) et disposées pour la plupart le long du tronc, sur le ventre et la poitrine, quelquefois avec des vestiges de tissu ou de cordon. Les squelettes de femmes étaient entourés de divers objets, parmi lesquels les plus fréquents étaient des vases en terre cuite, un ou deux dans chaque tombe, des puisoirs ou des cuillers en terre cuite également, quelquefois de petits couteaux en fer près de la ceinture, une clé, quelques haches, ciseaux, etc., en même métal ; dans deux tombes on a

trouvé de petits tas de coquilles de mollusques d'eau douce. Enfin une certaine quantité de silex qui avaient servi évidemment pour faire du feu.

Le mobilier des tombes d'hommes, comme nous l'avons dit, était bien moins riche. On y a trouvé beaucoup de courroies ornées de plaques en bronze et en argent et munies d'anneaux au lieu d'agrafes et quelquefois de petites anses en bronze pour attacher un couteau, une petit sac contenant le briquet et le silex, etc. Les squelettes étaient enveloppés parfois de peaux d'animaux, de feutre, etc. Les bracelets en bronze étaient beaucoup plus rares, moins encore que les torques et les anneaux. Mais des couteaux en fer se rencontraient dans chaque tombe, ordinairement au-dessus du fémur gauche; un de ces couteaux était muni d'un fourreau en bois. On a trouvé aussi beaucoup de morceaux de silex non travaillé, des pointes de flèche, de lance et de javelot à droite du crâne ou près de l'épaule droite, des haches et des marteaux, des mors de cheval, etc., enfin un sabre et quelques ciseaux. Auprès de la tête il y avait parfois des sceaux en bronze dont un avec des traces visibles d'une inscription arabe. Signalons encore quelques vases et une cuiller en bois. Enfin dans une tombe on a découvert sept pièces de monnaie d'argent imitant les dirhems arabes. Chacune de ces pièces porte deux trous, ce qui montre qu'elles faisaient jadis partie d'un collier, mais d'après l'auteur elles furent déposées dans la tombe en qualité de monnaies et non pas d'ornement.

Les tombes avec traces d'incinération incomplète étaient au nombre de 4 et se rapportaient toutes à des femmes. Trois de ces sépultures contenaient des crânes intacts, tandis que les autres ossements étaient plus ou moins calcinés; dans la quatrième, au contraire, c'est le crâne qui portait des traces de feu. Les sépultures à incinération complète, au nombre de 12, font croire que les objets intacts qu'elles contenaient y furent déposés après la combustion du cadavre qui avait lieu probablement hors de la tombe; quelquefois ces objets étaient disposés dans un certain ordre. Ainsi dans une tombe de ce genre, les anneaux spirales, se trouvant au-dessus des os calcinés et des fragments de poterie, étaient enfilés aux bouts d'un torques. Parmi les objets trouvés séparément hors des tombes on peut mentionner deux haches de fer, un harpon, un grattoir et une clochette du même métal.

Nous ne pouvons pas suivre M. Yastrébov dans tous les détails de comparaison qui constituent la deuxième partie de son travail, laquelle est écrite avec beaucoup d'érudition. Remarquons cependant que des couronnes pareilles à celles qui ornaient les têtes de femmes de Liada avaient déjà été trouvées au district de Mourom (décrites par M. Aspelin) ainsi que dans le gouvernement de Vitebsk. Elles sont représentées sur les figures monolithes de la Russie méridionale (*kamynnya baby*) et on les porte jusqu'à présent chez les Tchérémisses, Tchouvaches, Bachkirs, etc. Les tresses enroulées autour d'une baguette et entourées d'une courroie,

ornées des plaquettes de métal, ont été également rencontrées dans la nécropole de Mouranka (1), tandis que les femmes tchéremisses et mordvines enroulent leurs cheveux à présent autour d'une petite baguette pour pouvoir mettre une coiffure spéciale nommée *tiourik*. Les tresses ornées de bracelet en spirale rappellent celles qui furent trouvées en Curlande et dans une nécropole du gouvernement de Penza près de Rybkino. L'ornement composé d'anneaux, de perles et de coquilles de *Cypræa moneta* était connu déjà des tombes de Finlande et de l'île d'Oesel. Les ornements temporaires ont quelque ressemblance avec ceux qui sont portés par les femmes mordvines et russes du gouvernement de Riazan, de Toula et de Tambov. Les torques plats en forme de croissant avaient été décrits dans les districts de Mourom et de Morchansk, les autres torques se rencontraient déjà dans diverses localités de la Russie. Très intéressants sont les ornements en bronze fondu représentant des têtes de chevaux tournées en arrière. Comme on sait, ce motif est extrêmement répandu, et d'après l'opinion du comte Ouvarov, lié à certaines conceptions religieuses. Les ongles d'ours et de renard étaient portés au cou il y a un siècle par les Mordvines du gouvernement de Perm avec leurs croix. Les dents d'ours se rencontrent dans les sépultures des Mériens et sont employés par les Mordvines contemporains. Parmi les objets de céramique les vases ornés de signes de croix rappellent les signes pareils sur certains rochers en Sibérie et sur un objet trouvé dans les ruines de la ville des anciens Bulgares près de Kazan. Le manque de place nous empêche de continuer ces rapprochements extrêmement utiles qui distinguent d'une manière très favorable l'excellent ouvrage de M. Yastrébov de beaucoup d'autres. Passons à ses conclusions.

Les monnaies trouvées dans une des tombes de Liada n'étant que des imitations, il est difficile de déterminer la date de la nécropole d'une manière très exacte. On peut supposer en tout cas que son antiquité ne remonte pas au-dessus du VIII<sup>e</sup> siècle et ne dépasse pas le XIV<sup>e</sup>. Quant à savoir à quel peuple elle appartenait, les savants ayant pris connaissance des objets trouvés (MM. Aspelin, Smirnov et en partie M. Yastrébov lui-même) sont unanimes pour à croire qu'elle appartenait aux Mordvines, mais M. Yastrébov hésite évidemment pour reconnaître cela d'une manière définitive.

La nécropole de Temnikov ressemble, sauf quelques détails, à celle de Liada; elle appartenait probablement au même peuple et à la même époque.

Les appendices ajoutés à l'ouvrage de M. Yastrébov contiennent un extrait de journaux des fouilles à Liada et à Temnikov et les résultats de l'analyse chimique des objets en bronze trouvés dans la nécropole de Liada en 1869, faite par M. Sabaniéiev. Ces bronzes ont des compositions assez diverses : les uns contiennent 10 et même jusqu'à 20,9 pour

(1) Baron DE BAYE, *La nécropole de Mouranka*, dans la *Revue archéologique*, 1890.

100 d'étain, tandis que dans les autres l'étain est remplacé par le plomb ou le zinc dans des proportions très variées. Les planches et les dessins du texte ne laissent rien à désirer. Une seule chose nous paraît regrettable dans l'ouvrage de M. Yastrébov, c'est l'emploi des mesures russes qui sont depuis longtemps déjà remplacées dans les travaux scientifiques par le système métrique.

ТН. VOLKOV.

FR. FIALA. *Uspjesi prekopavanja prehistorickih grobova na Glasincu godine 1894* (Les progrès des fouilles des sépultures préhistoriques de Glasinac en 1894) (*Glasnik zemaljskog Museja u Bosni i Hercegovini*, VI, 4. Sarajevo, 1894).

Après avoir tracé la topographie des localités explorées, le savant auteur nous donne l'énumération des objets trouvés dans 154 *gromila's*, c'est-à-dire tumulus ou plutôt *galgals*, du district de Glasinac devenu célèbre par les fouilles précédentes et le Congrès de Sarajevo. La plupart de ces sépultures, au nombre de 100, présente les traces de funérailles par inhumation, 9 par incinération, 17 par incinération incomplète ; 28 étaient vides. Cent neuf d'entre elles appartiennent à l'ancienne époque du fer, trois à celle de La Tène, cinq à la période romaine et une seule à l'époque des migrations. Parmi les objets trouvés qui sont au nombre de 1000 pièces ou 807 n<sup>os</sup>, il y a 561 n<sup>os</sup> en bronze, 126 en fer, 11 en argent, 53 en terre cuite, 16 en pierre, 12 en os, 16 (soit 146 objets) en ambre et 12 (soit 57 objets), perles en verre et en émail. Les fibules, au nombre de 125, sont très variées. Les plus originales sont munies d'une chaînette qui servait à réunir deux fibules et non pas d'ornementation. Elles sont analogues à celles de Vorarlberg en Autriche, des environs de Bologne en Italie et de Sommebionne en France (Marne). Des quelques tumulus dont le mobilier appartient à l'époque romaine l'un est daté par une monnaie en bronze de Dioclétien.

La conclusion de l'article de M. Fiala est consacrée à l'examen des opinions exprimées par M. Salomon Reinach pendant le Congrès et plus tard dans *L'Anthropologie* (V, p. 563-567), d'après lesquelles la nécropole de Glasinac serait un champ sacré, un lieu de sépulture commune à plusieurs grandes tribus illyriennes et les enceintes bordées de pierres, leurs sanctuaires ou lieux de sacrifices. Ces opinions de M. S. Reinach sont basées, comme on sait, sur la critique des suppositions de M. Fiala qui évalue, d'après M. Montelius, la durée d'existence de la nécropole à 600 ans (1100 à 1500 avant notre ère) et la population du pays de Glasinac à 10,000 habitants, ce que paraît accuser le nombre existant de 20,000 tumulus, contenant à peu près 60,000 morts. D'après M. S. Reinach, ce calcul de M. Fiala n'est pas admissible, parce que presque tous les objets de cette nécropole appartiennent à l'époque hallstattienne : ce n'est donc pas une durée de 600 ans, mais de 300 au plus, qu'il faut attribuer à la nécropole et par conséquent il faut reconnaître une

moyenne de 200 morts par an, ce qui implique une *élite* de 20,000 habitants, qu'il faut tripler pour arriver à la population totale, y compris les esclaves, les artisans, etc., population que le plateau de Glasinac n'aurait pu jamais nourrir et c'est à cause de cela qu'on peut croire que ce pays pouvait être choisi comme nécropole centrale.

Après avoir cité cette argumentation de M. S. Reinach, M. Fiala dit : « A ce propos je prends la liberté de remarquer ce qui suit : avant tout rien ne nous oblige de diminuer la durée de la période hallstattienne à 300 ans (de 800 jusqu'à 500 av. J.-C.). Mais si nous fixons enfin le commencement de cette période à l'an 800, il nous reste toujours cette question : A quelle civilisation faut-il attribuer la période de 500 ans avant notre ère jusqu'à l'occupation romaine, laquelle eut lieu dans notre pays seulement après J.-C. ? Les plus anciennes inscriptions latines n'appartiennent chez nous qu'à la fin du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère et toutes les monnaies romaines connues n'appartiennent qu'au II<sup>e</sup>. La civilisation de La Tène n'est représentée chez nous que d'une manière très faible et les trouvailles de cette époque ne font que 1/2 pour 100. Pour le laps de temps de 300 à 400 ans c'est très peu. Les Illyriens auraient-ils renoncé pendant l'époque de La Tène à leurs anciens usages funéraires et commencé à ensevelir leurs morts dans les sépultures plates ? Ce n'est pas vraisemblable, parce que les objets de La Tène ont été trouvés dans les tumulus. Enfin nous ne sommes pas encore éclairés sur ce qui se passait pendant la période romaine et plus tard pendant l'époque des migrations ; l'ancien mode d'ensevelissement dans les tumulus était-il repris de nouveau ?

« Moi-même, je suis sûr que la civilisation hallstattienne se maintint au sud et dans les endroits peu accessibles au moins jusqu'à l'occupation romaine. Ses restes furent trouvés même par les Slaves qui y vinrent beaucoup plus tard ; dans nos sépultures hallstattiennes on a rencontré plusieurs fois des cuirasses composées d'une quantité de boutons de bronze découpés et connus dans notre costume populaire sous le nom de *tóka*. En renonçant donc à la manière primitive de dater du Dr Montelius (1100-1500), j'insiste toujours sur la date de 800 jusqu'à 400, par exemple, de notre ère, c'est-à-dire sur la durée d'au moins 700 ans, en laissant 200 ans pour la période de La Tène et pour la romanisation. Quant à l'ensevelissement des esclaves à Glasinac, je peux dire, en me basant sur ma pratique de trois ans, ce qui suit : Presque dans chaque tumulus contenant quelques morts, l'un d'eux au moins est dépourvu de tout mobilier funéraire et très souvent c'est seulement un fragment de poterie quelconque qui indique que ce tumulus appartient à l'époque hallstattienne. Très souvent aussi des tumulus se rencontrent dans lesquels tous les squelettes ne sont accompagnés d'aucun objet ; il y a même de petites nécropoles qui ne contiennent que des tombes de cette catégorie. En présence de ces faits nous n'avons pas besoin de chercher bien loin le lieu où étaient ensevelis les esclaves. Leurs tombes sont celles

à inhumation de Glasinac et celles d'incinération sans mobilier funéraire. Nous n'avons pas le droit de supposer une autre espèce de sépulture pour les esclaves ; celle que nous trouvons dans les *gromila's* de Glasinac est la plus primitive possible. Les cadavres et les restes de leur incinération y sont recouverts souvent par une couche de pierres d'environ 0<sup>m</sup>,50 d'épaisseur ; il n'y a jamais aucune chambre funéraire. On ne peut pas croire que les esclaves étaient ensevelis même éventuellement dans les tombes plates parce qu'il est inadmissible que les maîtres fussent inhumés d'une manière moins difficile et moins coûteuse que les esclaves.

« Tout cela, dit plus loin M. Fiala, m'amène à la conclusion que la population du pays de Rogatica (Glasinac, etc.) ne peut être évaluée à beaucoup plus de 10,000 habitants, que ses 20,000 tumulus représentent des tombes accumulées pendant 700 ans et qu'elle pouvait bien habiter la contrée qui nourrit à présent 24,000 habitants.

« Par conséquent il n'y a pas besoin d'inventer le « *campus sacer* », en cherchant une autre explication de la quantité si considérable des tumulus dans ce pays.

« L'idée d'un champ sacré quelconque est contredite aussi par cette circonstance que des tumulus nombreux se rencontrent également dans plusieurs localités de la Bosnie et Herzégovine. Ainsi dans les districts de Petrovac et le long de D. Unac on les trouve en nombre non moins considérable que dans celui de Rogatica ; ils appartiennent aussi à l'époque hallstattienne, ce qui est constaté par les trouvailles dans beaucoup de tombes fouillées. Une grande quantité se trouve également dans les districts de Stolac, de Bilek, de Gatac, de Nevesinje, de Ljubin et Ljubus en Herzégovine, où se rencontrent des sépultures de l'époque hallstattienne ; d'autres ont une chambre funéraire, d'autres offrent des squelettes entassés, celles-ci appartenant même à l'époque néolithique. Du reste les « *gromila's* » sont dispersés dans tout le pays, excepté peut-être dans la partie nord-ouest et la pleine septentrionale. Ainsi il y a des nécropoles à Foce, à Tjentista, à Visegrada, à Sarajevo, etc. Hors de Bosnie il y a aussi beaucoup de *gromila's* dans la province voisine sur le champ de D. Matoroge. En voulant voir dans chacune de ces nécropoles un « *campus sacer* », nous devrions admettre que presque la moitié de la Bosnie était consacrée aux morts, ce qui n'est pas admissible même pour les peuples dits primitifs.

« M. S. Reinach rapproche de ce « champ sacré » du district de Rogatica les enceintes bordées de pierres en les considérant comme les lieux de sacrifices de cette localité. Je ne veux pas affirmer que dans l'une ou l'autre des 42 enceintes que nous connaissons jusqu'à présent dans ce pays, il n'y a pas de sanctuaire, mais je ne peux admettre qu'on puisse considérer comme tels ces remparts gigantesques dont la situation seule indique qu'ils étaient construits pour défendre l'accès dans les vallées et devaient avoir une destination plutôt stratégique que sacra-

mentale. Les fouilles faites jusqu'à présent n'ont confirmé que d'une manière très faible leur contemporanéité avec les tumulus. Les objets de ménage, quelques simples pots en terre cuite, quelques ossements de bœufs, de chevaux, de sangliers, de cerfs et de chiens, des objets taillés en os, mais pas d'armes ni en bronze ni en fer, — voilà l'inventaire de toutes les trouvailles. Nulle part dans la couche archéologique on n'a trouvé ni ossements d'animaux en masse ni charbon d'os qui pourraient démontrer le caractère de ces lieux.

« La population nombreuse de certaines contrées de la Bosnie et l'Herzégovine et par conséquent la présence de nombreux tumulus, conclut l'auteur, sont les résultats du développement de l'élevage du bétail, qui présente aujourd'hui même la ressource principale de ce pays. Les pâturages immenses, entourés de montagnes qui pendant l'été fournissent aussi de la nourriture aux troupeaux, sont des facteurs très favorables pour l'élevage de bétail. Même à présent ce sont justement les districts de Rogatica et de Petrovac (y compris le district de D. Unac) qui contiennent le plus de tumulus et qui occupent au point de vue de l'élevage du bétail la première place dans tout le pays. »

TH. VOLKOV.

HAVELOCK ELLIS. *L'homme et la femme* (Man and Woman, a study of human secondary Sexual characters) in *The Contemporary science series*, edited by Havelock Ellis. London, 1894, Walter Scott.

La femme est-elle inférieure ou supérieure à l'homme, ou simplement différente sous un certain nombre de rapports? Telle est la question qui s'agite depuis quelques années, à laquelle les tendances sociales nouvelles donnent une haute actualité et que résume M. Havelock Ellis, en tenant compte des nombreux documents épars sur le sujet et de quelques ouvrages spéciaux, tels que *Der Weib* de Ploss et Bartel.

Nous laisserons de côté, dit-il, les caractères sexuels primaires pour nous attacher aux caractères sexuels secondaires, c'est-à-dire à ceux « qui, en différenciant davantage les sexes, concourent à les rendre plus attrayants l'un pour l'autre et à favoriser le but de la reproduction », et aux caractères sexuels tertiaires, c'est-à-dire à toutes les autres différences, quelles qu'en soient les raisons.

Deux types serviront de comparaison (*standards of comparison*), ajoute-t-il. L'un est celui de l'enfant et de ses caractéristiques anatomiques et physiologiques. « L'autre est constitué par les caractères de l'Anthropoïde, du sauvage et de la créature humaine sénile » (p. 21). Ce dernier est un type composé (*compound standard*) que l'auteur motive ainsi : Si l'on considère l'Anthropoïde enfant, on s'aperçoit qu'il est plus semblable à l'homme que l'Anthropoïde adulte. L'Anthropoïde dégénère à mesure qu'il croît, les caractères nouveaux qu'il acquiert sont en rapport avec les milieux et les circonstances dans lesquels il vit; il se sénilise.

Le jeune est donc plus avancé en évolution et constitue le vrai type simien. De même pour l'homme, l'enfant donne son type zoologique ; ce qui s'ajoute est un écart, une dégénérescence. On pressent la conséquence de cette façon de poser la question.

M. Havelock Ellis entre dans son sujet, visiblement avec l'ardent désir d'aboutir à des conclusions favorables à la femme. Tout en exposant les arguments pour et contre dans chaque cas, il glisse sur les conclusions qui lui sont pénibles et insiste sur celles qui lui sont agréables. Mais, entraîné par les faits, il conclut, en fin de compte, dans son dernier chapitre comme il suit (traduction textuelle) :

« Il est surabondamment évident que nous n'avons pas atteint le but que nous nous étions proposé. Nous n'avons pas réussi à déterminer les caractères essentiels et absolus de l'homme et de la femme, ne tenant pas aux conditions extérieures. Quelquefois, une induction suffisamment étendue des faits (comme dans les prétendues différences sexuelles de la respiration) nous a montré ce qu'ils ont d'artificiel et ce qu'ils ont de vrai. D'autres fois (comme dans les différences de sensibilité tactile) plus l'induction des faits a grandi, plus les résultats nous ont paru complexes et mobiles. Nous devons reconnaître que notre connaissance actuelle des hommes et des femmes ne nous dit pas ce qu'ils pourraient ou devraient être, mais ce qu'ils sont dans les conditions actuelles de la civilisation. En nous montrant que dans des conditions variables les hommes et les femmes sont, dans de certaines limites, indéfiniment modifiables, une connaissance précise des faits actuels de leur vie, nous défend de systématiser rigoureusement sur les sphères respectives de l'homme et de la femme » ... En tout cas « le petit nombre de femmes qui veulent prouver l'infériorité absolue du sexe mâle et le groupe plus grand d'hommes qui désirent circonscrire rigoureusement la sphère de la femme, doivent également être mis hors de cause. De même, nous ne devons pas écouter les dogmatiques, prétendus savants qui, s'appuyant sur des cas anatomiques isolés ou douteux, créent des lois s'appliquant à toute l'humanité. »

Quelques conclusions générales se dégagent cependant, pour l'auteur, du parallèle qu'il vient de terminer. Telles sont : la variabilité plus grande des caractères de l'homme, la précocité physique et psychologique de la femme se traduisant par une croissance plus rapide et terminée plus tôt.

Un autre fait général, c'est que la femme, sous tous les rapports, est un intermédiaire entre l'enfant et l'adulte. Or, citons textuellement encore (p. 390), « l'Anthropoïde enfant est plus élevé en évolution que l'adulte et, par comparaison avec l'enfant, l'Anthropoïde femelle plus élevé que l'Anthropoïde mâle. L'homme, continuant la lignée d'évolution, s'est détaché non de quelque Anthropoïde mâle, mais d'un Anthropoïde enfant ou d'un Anthropoïde femelle » ... Donc, eu égard à l'évolution, la femme est supérieure à l'homme ; l'homme, à partir de la 3<sup>e</sup> année, ne



croit qu'en dégénérescence et sénilité et perd de son type, tandis que la femme conserve davantage de ce type. Nous nous abstenons de toute réflexion.

Nous parlerons peu des développements contenus dans le corps du livre. Le chapitre 1<sup>er</sup> concerne la femme chez les sauvages et au moyen âge. Six chapitres concernent spécialement les caractères physiques. Sept, assez dispersés, portent sur les fonctions sensibles, motrices et intellectuelles. En tout, dix-huit chapitres.

Ce qui fait l'intérêt du livre, ce sont les documents nombreux analysés et reproduits. La page empruntée au professeur Otis T. Mason, président de la Société d'anthropologie des femmes de Washington, est un beau plaidoyer en faveur du rôle initiateur de la femme dans l'industrie primitive. Nous aurions quelques critiques à formuler. Pour nous, M. Ellis s'en tient trop à la lettre des documents et met facilement sur le même pied des auteurs de valeur très inégale, par exemple, lorsqu'il oppose M. Manouvrier qui trouve volontiers « que tous les faits d'anatomie et de physiologie donnent la supériorité à la femme » et M. De-launay qui les trouve « tous favorables à la supériorité de l'homme ». Nous regrettons aussi les affirmations sans explication de M. Ellis du genre de celles-ci : « L'homme de génie est petit de taille. Les races inférieures se tiennent moins droit que les races supérieures. La région frontale du cerveau est relativement plus grande chez l'Anthropoïde que chez l'homme. En ce qui concerne les citations qui nous regardent personnellement deux sont à relever. Dans le tableau de la page 95 dont toutes les parties, sauf une, sont empruntées à nos *Éléments d'anthropologie générale*, notre moyenne du poids du cerveau de l'homme européen est dite de 1400, au lieu de 1360 (de 20 à 60 ans).

Une note plus loin me fait dire que je ne trouve pas de différence notable (*not much*) entre le poids du cerveau de l'homme et de la femme. Or, voici comment je me résume dans mon *Homme dans la nature*. « Le poids moyen, de 20 à 60 ans, est de 1361 pour l'homme et de 1211 pour la femme et, de 60 à 90 ans, de 1290 chez le premier et de 1140 chez la femme. » La femme, de 20 à 60 ans, a 7 pour 100 de poids du cerveau de moins, mais, en défalquant ce qui, dans cette proportion, est imputable à sa taille plus petite, 3 pour 100 seulement. Or, cela répond à 40 grammes au moins environ, ce qui n'est pas à dédaigner, et mes chiffres portent sur la totalité des pesées de Boyd, Broca et Bischoff. Si j'insiste, c'est que M. Ellis conclut, d'après la même totalité comme il suit : « L'homme ne possède aucune supériorité relative en ce qui concerne la masse du cerveau ; s'il y a supériorité elle est du côté de la femme. »

En résumé, après lecture attentive du livre de M. Havelock Ellis, nous pensons, comme lui, que la véritable question du jour n'est pas encore résolue. La femme, à juger par son organisation, doit-elle rester ce que la société moderne l'a fait, le compagnon de l'homme et la pro-

vidence des enfants et du ménage et peut-elle subir la transformation fin-de-siècle qui la menace?

P. TOPINARD.

MIES. *Ueber des Gehirngewicht des herauwachsenden Menschen* (Le poids du cerveau chez l'homme en voie de croissance) (*Correspondenz-Blatt der deutschen anthropologischen Gesellschaft*, 1894, n° 10).

L'auteur de ce mémoire a collationné les données recueillies sur le poids du cerveau des enfants par Parrot, Boyd, Parchappe, Sappey, Parisot, etc. Il y a joint un certain nombre d'observations inédites effectuées par Voit, Bollinger, Oppenheimer et par lui-même. Prenant la moyenne de ces pesées à chaque âge de la vie, de 0 à 20 ans, il établit le diagramme de la croissance du cerveau dans les deux sexes. Voici quelques-uns des résultats les plus intéressants auxquels il arrive.

A toute époque, le poids du cerveau est plus élevé dans le sexe masculin : il est de 330 grammes chez la fille au moment de la naissance, de 340 gr. chez le nouveau-né mâle. A 20 ans, le cerveau de la femme pèse 1230 gr., celui de l'homme 1400 gr. Le premier a donc augmenté de 900 gr., le second de 1050 gr. Cette augmentation de poids se fait d'une façon très irrégulière. Si on la divise en trois parties égales (300 gr. chez la femme, 350 chez l'homme), on verra que le cerveau gagne un tiers de cette augmentation totale dans les neuf premiers mois de la vie. Le second tiers n'est atteint qu'en dix-huit mois, du dernier trimestre de la première année au second trimestre de la troisième année. Enfin pendant toute la période consécutive le cerveau ne cesse de croître lentement pour gagner le dernier tiers et arriver au poids qu'il doit avoir à 20 ans.

Le rapport entre le poids du cerveau et la taille diminue chez le fœtus et chez l'enfant jusque vers l'âge de 2 ou 3 ans ; c'est-à-dire que le cerveau croît plus vite que la hauteur du corps. Le contraire a lieu ensuite. Dans les sept premières années de l'existence, le poids du corps comparé à celui du cerveau croît lentement et d'une faible quantité ; l'augmentation est au contraire rapide et importante dans les années suivantes.

D<sup>r</sup> L. LALOY.

ARTHUR THOMSON. *Fifth Annual Report of the Committee of collective Investigation of the anatomical Society of Great Britain and Ireland for the year 1893-1894* (5<sup>e</sup> compte rendu annuel du Comité des recherches collectives organisé par la Société anatomique...) (*The Journal of anatomy and physiology*, vol. XXIX, part I, 1894, p. 35-61).

Parmi les questions qui ont été mises à l'étude par la Société anatomique de la Grande-Bretagne et d'Irlande, il en est une qui intéresse tout

particulièrement l'anthropologie; cette Société a, en effet, entrepris de déterminer par *voie d'enquête auprès de ses membres* la fréquence relative de la présence ou de l'absence des muscles suivants : muscle pyramidal de l'abdomen, muscle grand palmaire et muscle plantaire. Le tableau suivant résume les résultats fournis par le dépouillement des réponses adressées à la Société par ses correspondants :

	PYRAMIDAL DE L'ABDOMEN		GRAND PALMAIRE		PLANTAIRE	
	Sujets.		Sujets.		Sujets.	
	♂	♀	♂	♀	♂	♀
	P. 100	P. 100	P. 100	P. 100	P. 100	P. 100
Les deux muscles sont présents. . . . .	161 ou 74,1	109 ou 73,1	144 ou 81,1	107 ou 82,9	173 ou 90,1	129 ou 86
— — — absents. . . . .	37 ou 17,1	30 ou 20,1	19 ou 10,8	11 ou 8,6	9 ou 4,6	12 ou 8
Le muscle droit est présent. . . . .	7 ou 3,2	2 ou 1,3	8 ou 4,5	8 ou 6,2	7 ou 3,6	7 ou 4,6
— — — manque. . . . .	11 ou 5,1	8 ou 5,3	5 ou 2,8	3 ou 2,3	3 ou 1,5	2 ou 1,3
Le muscle gauche est présent. . . . .	11 ou 5,1	8 ou 5,3	5 ou 2,8	3 ou 2,3	3 ou 1,5	2 ou 1,3
— — — manque. . . . .	7 ou 3,2	2 ou 1,3	8 ou 4,5	8 ou 6,2	7 ou 3,6	7 ou 4,6
Nombre de sujets examinés. . . . .	216	149	176	129	192	150

En somme, l'absence totale (des deux côtés) des muscles pyramidal et

du plantaire semble être plus fréquente chez la femme que chez l'homme, tandis que le grand palmaire fait moins souvent défaut chez la femme que chez l'homme. Au point de vue de l'absence d'un côté ou de l'autre de ces différents muscles, on peut constater que les muscles grand palmaire et plantaire manquent plus fréquemment à gauche qu'à droite; pour le pyramidal, c'est le muscle gauche qui semble persister le plus fréquemment.

A. PETTIT.

C. C. BAXTER TYRRE. **Three cases of congenital absence of the whole or part of a bone** (Trois cas d'absence congénitale partielle ou totale d'un os) (*The Journal of anatomy and physiology*, vol. XXVIII, part IV, 1894).

L'auteur fait connaître trois cas intéressants de monstruosité par défaut; l'un d'eux mérite surtout attention. Sur un fœtus à terme, bien développé, le pouce manquait et le radius n'était représenté que par une bande fibreuse; le carpe comprenait cinq pièces. Dans un second cas, le péroné absent était remplacé par une lame fibreuse.

A. P.

L. STIEDA. **Die Gefassfurchen am knöchernen Gaumen des Menschen** (Les sillons vasculaires du palais osseux chez l'homme). (*Anatomischer Anzeiger*, t. IX, nos 24-25, avec 3 figure).

Dans ce mémoire, M. Stieda signale une anomalie des plus rares du palais osseux, qu'il n'a observée qu'une seule fois sur 1,000 à 1,200 crânes examinés. Voici en quoi elle consiste. De chaque côté du palais, il y a deux sillons vasculaires, l'un externe, l'autre interne, séparés par une crête osseuse. Le sillon interne est également délimité en dedans par une crête. Parfois, mais rarement, ces deux crêtes fusionnent et le sillon palatin interne est transformé en canal. Or, M. Mies (*Correspondenzblatt der deutschen Gesellschaft für Anthropologie*, t. XXIV, p. 105) avait annoncé que le sillon palatin externe peut également être transformé en un canal par une languette osseuse. M. Stieda vient à son tour de constater cette conformation, des plus rares, sur un crâne. Avec les deux cas de Mies, ce n'est que la troisième fois que l'on observe un canal palatin externe.

D<sup>r</sup> L. LALOY.

L. STIEDA. **Ueber die Plomben von Drogitschin** (Les plombs de Drogitchin). Königsberg, 1894 (avec 1 planche).

La petite ville de Drogitchin, dans le gouvernement de Kovno, tout près de la frontière russo-polonaise, paraît avoir eu autrefois une importance beaucoup plus considérable. On y a trouvé, au milieu de nombreux débris d'ustensiles de toutes sortes, plus de 3,000 petites plaques

de plomb portant de chaque côté une empreinte : caractère rappelant les lettres de l'ancien alphabet slave, croix, figures d'hommes ou d'animaux, etc. Après avoir envisagé les diverses hypothèses qui ont été émises pour expliquer cette trouvaille, l'auteur se range à l'opinion suivante : ces plaquettes dateraient de l'ancienne domination russe dans ces régions, du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. Ce seraient effectivement des plombs analogues à ceux employés de nos jours pour cacheter des ballots de marchandises ; en effet, ils sont formés de deux plaques entre lesquelles pouvait passer une cordelette. Les marchandises arrivaient plombées à Drogitchin après avoir acquitté les droits de douane. Les plombs étaient enlevés en ce point, lieu de bifurcation important des grandes voies commerciales d'alors : de là leur abondance à Drogitchin. Ce qui prouve que l'invention des « plombs », attribuée à Colbert, lui est bien antérieure en Russie.

D<sup>r</sup> J. L.

S. K. KUSNEZOW. *Ueber den Glauben von Jenseits und dem Todtencultus der Tschéremissen* (La croyance à l'au-delà et le culte des morts chez les Tchérémisses) (*Internationales Archiv für Ethnographie*, t. VIII, fasc. 1, 1895).

L'auteur, né et établi dans le pays des Tchérémisses, actuellement bibliothécaire à l'Université de Tomsk, a beaucoup fréquenté ce peuple. Aussi les renseignements qu'il fournit sur eux ont un caractère d'authenticité indiscutable. Les Tchérémisses attribuent tous leurs maux à l'influence de l'esprit malin, qu'ils nomment *Keremèt*, et dont le seul rôle paraît être de nuire à l'espèce humaine. Aussi, dès que l'un d'eux est malade, son premier soin est d'envoyer un de ses parents chez le *mujed* ou sorcier. Celui-ci ordonne invariablement d'apporter un présent à la divinité, ou au moins de déposer un gage qui constitue une promesse de faire plus tard un sacrifice plus sérieux. Les Tchérémisses ont l'habitude de déposer de ces gages dans diverses circonstances de la vie, lorsqu'ils veulent se rendre la divinité favorable. Comme souvent la misère les empêche de faire le sacrifice auquel ils se sont engagés, ils sont forcés de renouveler indéfiniment le gage et arrivent parfois à se ruiner complètement. Ces gages consistent en substances alimentaires, vêtements, objets mobiliers, etc. Ils sont déposés d'ordinaire dans le bois sacré le plus voisin. Il y a, en effet, près de la plupart des villages un bouquet de pins ou de sapins consacrés à *Keremèt* ou à *T'choumboulat*, autre divinité guère moins redoutable.

Lorsque la maladie se prolonge, sur le conseil du *mujed* on se décide à sacrifier un mouton, et, si la divinité reste sourde à toutes les prières, les Tchérémisses, même non baptisés, vont prier et brûler des cierges dans l'église russe.

Quand le malade sent approcher sa fin, il rassemble sa famille et ses amis autour de lui, bénit ses enfants et fait ses recommandations sur

la façon dont les survivants doivent arranger leur existence ; il indique les objets qu'on doit mettre dans son cercueil et donne aux siens quelques conseils de morale. Cette sorte de testament oral a force de loi et est toujours respecté par les survivants.

D<sup>r</sup> L. L.

**Troudy podsektzii statistiki** (Travaux de la sous-section de statistique du IX<sup>e</sup> Congrès des naturalistes et des médecins russes, tenu de 3 à 11 janvier 1894 à Moscou). Tchernihov, 1894, v-299 p.

En Russie, ce n'est qu'avec beaucoup de difficultés que les travaux de statistique prennent place parmi les recherches scientifiques. Les données fournies par les comités de statistique officiels et recueillies par les agents inférieurs du gouvernement n'étant pas suffisamment exactes, les conseils provinciaux (*zemstvo's*) ont établi des bureaux spéciaux qui opèrent d'une manière beaucoup plus scientifique et recueillent leurs chiffres par l'intermédiaire de leurs membres, personnes pour la plupart très compétentes. Mais les résultats obtenus par ces bureaux ne correspondent pas toujours aux vœux de l'administration ; aussi les travaux de cette nature ne sont-ils pas encouragés et quelquefois même ils ne peuvent être publiés. Faute d'un organe central, les travaux statistiques des conseils provinciaux manquent souvent d'unité dans les méthodes et les programmes. Malgré tout cela ils ont donné déjà une somme importante de matériaux. C'est seulement l'année dernière que, cédant aux sollicitations de quelques statisticiens, l'éminent anthropologiste de Moscou, M. le professeur Anouchine, président de la section de géographie, d'ethnographie et d'anthropologie du Congrès de 1894 à Moscou, a réussi à organiser dans sa section une sous-section de statistique, sous la présidence de M. le professeur Tchouprov. Les travaux de cette première réunion des statisticiens russes sont publiés dans le volume que nous avons devant nous. Naturellement la plupart des mémoires sont consacrés aux questions de l'organisation générale de la statistique provinciale, aux meilleures méthodes d'enregistrement, etc., ce qui ne nous regarde pas directement. Mais parmi les communications des membres de cette section, nous en trouvons quelques-unes qui sont excessivement intéressantes au point de vue de l'ethnologie générale. Tel est par exemple le mémoire de M. Lositzky *Sur la mortalité des enfants en Russie*. Après avoir constaté que les enfants morts, en Russie d'Europe, avant l'âge d'un an, constituent, pendant la période de 1867 à 1881, 37 pour 100 de tous les décès (le *maximum* dans le gouvernement de Perm = 55 pour 100 et le *minimum* dans celui de Vilna = 20 pour 100) l'auteur démontre que la plus grande mortalité des enfants avant un an se manifeste dans toutes les provinces du nord-est et du centre de la Grande-Russie, tandis que la plus faible se rencontre dans les gouvernements méridionaux de la Grande-Russie, dans toute l'Ukraine et au nord-ouest, c'est-à-dire en

Russie-Blanche, en Lithuanie, dans les provinces Baltiques et en Finlande. Mais l'accroissement graduel de la mortalité des enfants dans la direction du nord-est s'interrompt très brusquement dans les gouvernements où la population est musulmane ou protestante (tartare, bachkire ou allemande), notamment dans ceux d'Oufa, d'Orenbourg, de Kazan et de Samara. En recherchant les causes de ce phénomène, M. Lossitzky fait remarquer avant tout que la plus forte mortalité dans le nord-est de la Russie, comme dans toute l'Europe, a lieu pendant les mois d'été et que la plupart des enfants meurent de maladies gastriques; il en conclut que ce n'est pas dans les actions du climat qu'il faut chercher l'explication de ce fait, mais dans le système d'alimentation. En effet, chez la population grand-russienne on donne aux enfants nouveau-nés, avant l'apparition du lait dans les seins de la mère, c'est-à-dire pendant les trois premiers jours, une *soska* ou *jevka*, espèce de biberon présentant une boule de pain mâché, enveloppé dans un petit morceau de toile usée. Plus tard, la même *soska* sert pour compléter la nourriture naturelle de l'enfant à partir de la cinquième ou sixième semaine de sa vie, en partie à cause de la superstition qu'autrement l'enfant ne sera pas rassasié, en partie à cause du manque de temps. A l'âge de quatre à six mois, on commence déjà à donner à l'enfant la nourriture ordinaire des adultes, c'est-à-dire la nourriture presque exclusivement végétale, surtout pendant les jeûnes dont l'observation la plus rigoureuse est obligatoire même pour les enfants; pendant ces jeûnes on les prive d'œufs et de lait selon les règles de l'Église russe. Dans quelques endroits (comme, par exemple, dans le district de Souzdal, gouvernement de Vladimir), les mères pieuses considèrent comme un péché de donner même le sein aux enfants. Si nous nous rappelons que les Russes ont jusqu'à 250 jours de jeûne pendant l'année, nous ne serons pas trop étonnés de la conclusion de l'auteur que la cause principale de la mortalité qu'il démontre n'est que l'ignorance complète de la population grand-russienne et ses superstitions religieuses. Les protestants allemands et surtout les musulmans tartares et bachkirs de la même région ne sont pas plus riches que les autres, mais leur religion et l'état de leur civilisation ne leur empêchent pas de nourrir leurs enfants d'une manière plus raisonnable. Le *soska* que nous venons de décrire ci-dessus n'existe pas chez eux et les enfants ne quittent le sein qu'à l'âge d'un an et demi, tandis que l'alimentation supplémentaire ne commence qu'à partir du troisième ou cinquième mois. La population, quoique orthodoxe, de l'Ukraine et la population catholique ou protestante des provinces occidentales, étant beaucoup plus civilisées, ne sont pas non plus aussi ravagées par la mortalité des enfants que celle de la Grande-Russie. On voit, par cet exemple, l'importance que prennent parfois les questions religieuses comme conditions de milieu.

**Troudy Antropologitcheskaho Obchtchestva pri Imp. Voénno-Meditszinskoï Akademii** (Travaux de la Société d'anthropologie annexe à l'Académie Imp. de médecine militaire, t. I, fasc. 1 de l'année 1893), Saint-Pétersbourg, 1894, 203 p. in-8°.

Dans le premier numéro de la revue publiée par la nouvelle Société d'anthropologie de Saint-Pétersbourg, nous trouvons une communication très intéressante de M. Tarénetzki sur *Les mutilations du crâne après la mort*. Après avoir dit quelques mots des mutilations du cadavre en général, provoquées par des idées superstitieuses, l'auteur examine celles qu'on pratique dans le but de se procurer certaines parties du corps humain pouvant servir comme amulettes, telles que les dents de mort portées par les voleurs, etc. Il cite aussi les mutilations qu'on observe en Russie, surtout sur les crânes de divers peuples de l'île de Sakhaline et du district de l'Amour. Ces faits ont déjà été publiés en 1881 par le professeur Kœpernicki et par l'auteur lui-même, qui a exprimé alors l'opinion que certaines mutilations trouvées fréquemment sur les crânes des Aïnos devaient être considérées comme occasionnelles. Aujourd'hui l'auteur renonce à cette opinion et laisse la question ouverte.

M. Tarénetzky décrit ensuite un tambourin double des Indes, composé de deux calottes craniennes unies par leurs fonds et dont les ouvertures sont couvertes de peau humaine tendue. Dans le sillon compris entre les deux calottes se trouve une bande de drap rouge avec un bout pendant qui sert à tenir l'instrument dans la main. A cette bande sont attachées deux ficelles, avec de petites boules en cire aux bouts. Étant tourné avec une certaine vitesse, ce tambourin produit les sons d'un vrai tambour. L'auteur croit savoir que de pareils tambourins sont généralement faits des crânes d'un homme et d'une femme pris en flagrant délit d'adultère. Un autre instrument de même provenance décrit par M. le professeur Tarénetzky consiste en un fémur humain transformé en une espèce de sifflet.

Parmi les autres articles intéressants publiés dans le même numéro, nous citerons celui de M. Batouïév sur *La morphologie des dents humaines au point de vue anthropologique*, et celui de M. Nicolsky sur *Les travaux russes relatifs à l'anthropologie pendant les dernières années*, ainsi que des articles de M. Délitzyne, secrétaire de la Société, sur un cas d'hermaphroditisme et de M. Talko-Hrynecwicz sur *L'anthropologie de la population de la Lithuanie et de la Russie-Blanche*. Dans cette dernière note, l'auteur en arrive à la conclusion que les Lithuano-Littaviens et les Russes-Blancs ou Biélorousses ont conservé visiblement des affinités anthropologiques avec les Finnois, ce qui distingue leur squelette de celui des habitants de l'Ukraine. Nous nous bornerons à ces quelques mots, comptant revenir sur ce travail remarquable. Un article de M. le colonel Kozlov est consacré à l'anthropométrie criminelle. Le fascicule est enrichi de phototypies assez habilement faites.



D. N. ANOUTCHINE. *Drevniy serebrianyi ostiatzkiy idol, etc.* (Ancienne idole ostiaque en argent représentant un éléphant). *Arkhéologičeskia izviéstia i zamiétki* (n<sup>os</sup> 3 et 4, 1893).

Cette notice de M. le professeur Anoutchine est relative à une idole très singulière, trouvée par M. l'ingénieur Lebedzinski sur le versant oriental de la partie septentrionale du mont Oural. « Au bord de la rivière Lepsia, affluent de la Grande Sosva, dit-il dans une lettre écrite à M. Anoutchine, se trouve un des sanctuaires des Ostiaks, gardé par un vieux chaman. Ayant promis à celui-ci de ne pas divulguer aux autres son secret professionnel, je me suis rendu avec lui dans un endroit isolé où se trouve la *chameïka*, c'est-à-dire un petit cabanon sur deux pilotis de 3 mètres de hauteur, où réside la divinité... S'étant approché, le chaman alluma une branche de cèdre et parfuma le cabanon; puis il ouvrit la porte et en sortit l'idole enveloppée dans des mouchoirs ordinaires et en soie et dans des morceaux d'étoffes diverses apportés comme offrandes... Elle représente une statuette d'éléphant en argent, et mesure 9 pouces de longueur et 7 1/2 de hauteur... Comme j'avais promis au chaman de ne pas toucher l'idole... je dus me borner à en faire la photographie... » Cette image, qui accompagne la notice de M. Anoutchine, représente un éléphant des Indes avec la trompe relevée, les oreilles pendantes et très régulièrement plissées, la queue un peu trop longue. Après l'avoir comparé aux autres objets de même forme, découverts en Sibérie, le savant professeur de Moscou croit que cet éléphant a été trouvé par les Ostiaks dans des temps assez éloignés, et qu'il ne présente aucune analogie avec les objets de l'époque sassanide; il n'aurait pas de caractère sacré et ne serait que la reproduction artistique d'un animal probablement domestiqué. D'où vient-il et comment est-il arrivé au mont Oural? C'est une question très difficile à résoudre, mais il est à croire que cette statuette a pu être apportée du midi, de la Perse ou de la Bactriane, à une époque où les relations avec ces pays étaient plus faciles.

TH. V.

J. W. YOUNG. **Législation relative au mariage en Chine** (*Tydschrift voor indische taal-land en volkenkunde*, t. XXXVII, fasc. 1 et II. Albrecht et Rusche, Batavia, 1894).

Parmi les usages des Chinois dont l'étude et la description présentent de véritables attraits, ceux relatifs au mariage occupent certainement une place importante.

Aussi ce travail a-t-il été essayé par bien des sinologues, mais jusqu'à présent tous n'ont étudié que certaines formalités, et nous ne possédons aucun traité nous donnant la description complète de ce sujet.

M. J. W. Young, interprète de langue chinoise à Samarang (île de Java), est le premier auteur qui nous fournit sur les formalités du mariage en Chine un traité qui embrasse tout et où rien n'a été négligé.

Pour tout ce qui se rapporte aux cérémonies et aux fêtes, il a consulté de savants Chinois, et pour tout ce qui concerne les questions de droit il a consulté le Code.

Pour les premières, il se heurtait souvent à cette difficulté que les avis des personnes auxquelles il s'adressait n'étaient pas toujours les mêmes, et, dans ce cas, il lui fallait l'avis de plusieurs individus afin de pouvoir établir une majorité.

Quant aux questions de droit, beaucoup de Chinois déclaraient que ces lois ne sont pas toujours observées dans la pratique et que les magistrats prononcent leurs jugements d'après leurs propres idées sans tenir compte de la législation. Cependant ici encore il n'est pas possible, surtout dans un pays qui tient tant à ses habitudes, que les magistrats puissent s'écarter beaucoup des lois existantes. Or, si la loi n'est pas toujours consultée, on doit admettre qu'elle donne l'image fidèle des mœurs et coutumes du pays et que, par conséquent, on peut la consulter comme un guide sûr et certain.

L'auteur compare les diverses questions autant que possible avec celles que l'on rencontre en d'autres pays; il cherche à les expliquer et à les faire comprendre.

Il divise son travail en divers chapitres, tels que les choses nécessaires pour se marier, les fiançailles et le mariage, les droits et obligations du mariage, le divorce et le second mariage. Une liste d'ouvrages consultés termine ce travail.

Nous en extrayons ici quelques détails qui nous paraissent intéressants surtout au point de vue de leur originalité.

D'abord on regarde avec mépris le Chinois qui reste garçon et l'on considère le mariage comme un devoir religieux auquel personne ne doit se soustraire. Aussi voit-on peu de célibataires en Chine. Chacun suit autant que possible les préceptes de la morale, qui veulent que les hommes soient mariés avant leur trentième année et les femmes avant leur vingtième.

Il est aussi d'usage que dans les familles qui comptent plusieurs filles, celles-ci se marient selon leur âge, c'est-à-dire qu'une fille plus jeune ne se marie pas avant sa sœur aînée, à moins que cette dernière ait des infirmités qui l'empêchent de contracter une union. Dans ce cas on lui donne une indemnité, un présent qui lui est offert par le jeune homme qui épouse sa sœur cadette avec prière de ne pas lui en vouloir.

Après la condition de l'âge, celle du rang et de l'état est observée. On veut en Chine que les futurs époux soient de la même classe et qu'ils ne soient pas issus de concubines ou d'esclaves. Jamais les enfants nés de femmes légitimes n'épousent des enfants ayant une origine autre que la leur. Sous ce rapport la morale est très rigoureuse en Chine.

L'état de santé est également minutieusement examiné. Comme le mariage est principalement contracté en vue d'avoir des enfants, surtout un fils, on prend autant que possible ses précautions pour que cet

enfant, ce fils, soit un être bien fait, bien constitué, exempt d'infirmités et de défauts, ne souffrant d'aucune sorte de maladie. A ce point de vue même la loi intervient et ne permet pas le mariage en Chine entre personnes ne jouissant pas d'une santé parfaite.

Les mariages entre personnes portant le même nom de famille sont défendus en Chine, et le Code indique une foule d'autres défenses de ce genre entre parents plus ou moins éloignés.

En Chine on ne fait jamais remplir des fonctions par des fonctionnaires dans le pays ou la contrée où ils sont nés et où demeurent leurs parents. C'est pour éviter des abus que l'on agit ainsi, et pour la même raison il est défendu aux fonctionnaires de se marier avec des femmes habitant la province où ils exercent des fonctions.

Celui qui épouse une femme qui a été poursuivie pour quelque crime ou délit est considéré comme le complice de cette femme et puni comme tel, à moins qu'il ne fournisse la preuve que le fait lui était inconnu. Il est défendu aux fonctionnaires en Chine d'épouser des chanteuses publiques.

Le commerce de filles et de femmes destinées à servir de concubines est fait en Chine par des femmes appelées *hoan sao po* dans le dialecte d'Amoy. Ces femmes achètent à des familles pauvres, de jeunes filles gentilles qu'elles élèvent jusqu'à l'âge de la puberté pour les vendre ensuite à qui en veut. A cet effet, on les voit les offrir dans la rue, jusqu'à ce qu'on leur en donne un bon prix. Ce commerce comprend aussi quelquefois des jeunes femmes.

Les mariages avec ces femmes ou ces filles sont également défendus.

Les femmes qui se sont rendues coupables d'adultère ne peuvent pas se marier non plus avec leurs complices.

Le mari peut vendre sa femme adultère ou la donner à un autre, mais il lui est défendu de la céder à l'homme qui fut son complice.

Les enfants ne sont pas consultés pour leur mariage en Chine; ce sont les parents, les grands-parents ou autres personnes de la famille qui décident et qui *ordonnent* le mariage selon leur choix.

Généralement ce sont des femmes qui servent d'intermédiaires pour des négociations de ce genre. Les demandes peuvent être faites soit de la part des parents du jeune homme ou de la part de ceux de la jeune fille. Mais ce dernier cas est plus rare et ne se voit que pour les jeunes gens qui ont un brillant avenir devant eux. Dans ce cas, les parents des jeunes filles s'empressent pour l'obtenir et augmenter de la sorte l'importance de la famille, car le bonheur de leur enfant n'est jamais compté pour rien dans ces unions.

Lorsque les parents ont pris des renseignements et agréé la personne qui leur est présentée par une entremetteuse, ils consultent un sorcier ou diseur de bonne aventure afin de savoir s'il y a lieu de donner suite à la demande, et ce n'est que lorsque cette réponse est favorable que le père du jeune homme est averti qu'il peut faire la visite des fiançailles.

Le lendemain celui-ci se présente au domicile des parents de la fian-

cée pour convenir des conditions du prochain mariage et offrir en même temps quelque petit cadeau au père, et un couple de bougies pour la table à offrande.

Ainsi les fiançailles (*tian tiouh* ou *ting bing*) sont terminées.

Mais après les fiançailles vient le don à offrir par le fiancé, et dont on ne connaît point l'origine en Chine. Cet usage empêche souvent bien des mariages. Ce don varie selon la situation des parents, mais souvent il est assez lourd et demande plusieurs années au père du fiancé pour pouvoir être réalisé.

Le jour de la remise de ce don est soigneusement choisi; on consulte l'almanach afin d'éviter les jours qui portent malheur.

Enfin le jour de la première rencontre des fiancés est fixé et les deux familles commencent les préparatifs du mariage. L'habitation est nettoyée, les meubles sont raccommodés, tout est remis à neuf. Le lit doit être prêt douze jours avant la première rencontre et l'on y met pour cette occasion deux enfants, ce qui veut dire que l'on espère obtenir une nombreuse famille.

La toilette de la mariée est généralement louée pour un demi-dollar; on a une couronne de mariée avec voile, une robe en étoffe rouge brodée et un jupon, le tout entouré d'une foule de bibelots qui sonnent gaiement quand la mariée marche ou fait un mouvement.

Le vêtement du marié, costume de gala de mandarin, est généralement emprunté.

Le palanquin de la mariée est orné de fleurs artificielles sur des draperies rouges. Des musiciens accompagnent le cortège.

Quelquefois avant le mariage on coiffe la mariée comme on coiffe les femmes en Chine. On rase la tête du marié et l'on met un fil rouge dans sa queue comme signe d'une heureuse nouvelle. Les personnes qui font ces opérations doivent être nées dans l'année qui est indiquée dans l'almanach par les mêmes noms d'animaux que ceux des années de naissance du jeune homme et de la jeune fille.

Le jour du mariage on va chercher la fiancée à l'heure indiquée par le sorcier, c'est ordinairement dans la matinée, et on la porte à l'habitation du fiancé; tout le monde est en palanquin; chaque palanquin est porté par quatre hommes et accompagné de musiciens et de porteurs d'oriflammes.

A l'arrivée on est reçu par un feu d'artifice ou par des pétards. La fiancée est complètement voilée. Aussitôt que le fiancé s'approche d'elle, elle fond en larmes pour exprimer le chagrin qu'elle éprouve en quittant ses parents.

Arrivés dans la demeure du fiancé, les jeunes mariés se rendent dans la salle où les attend le repas de noce qui a déjà été décrit par d'autres auteurs.

C'est là qu'arrivé devant la table, le marié ôte le voile de la mariée et la voit pour la première fois.

Après le repas le marié se retire avec les hommes et la mariée passe l'après-midi avec les femmes et des amies. Quand l'heure est venue de se coucher, un enfant vient prendre le marié par la main pour le conduire dans la chambre nuptiale.

En se déshabillant, le marié a surtout bien soin que sa femme, ne fût-ce que par malheur, ne marche pas sur ses souliers. Ce serait de très mauvais augure, ce serait un indice qu'elle dominerait dans le ménage. Aussi se dépêche-t-il de placer ses souliers dans un endroit le plus élevé possible. Quant au linge qu'il porte la première nuit de ses noces, il le fait laver le lendemain et le garde jusqu'à la mort pour qu'on le mette dans sa tombe.

S'il arrive qu'une fiancée meurt avant son mariage, le fiancé est libre de contracter une autre union, mais il ne se considère entièrement libéré qu'après avoir fait un mariage simulé avec la fiancée morte.

Quand, au contraire, le fiancé est mort avant le mariage, il arrive quelquefois que la fiancée se fasse transporter au domicile de la famille du fiancé pour y rester jusqu'à sa mort en soignant le tombeau de son fiancé.

D<sup>r</sup> MEYERS D'ESTREY.

ED. FOA. *Le Dahomey*. 1 vol. in-8, avec 17 planches, plans et carte coloriée (*Biblioth. de l'Explorateur*, A. Hennuyer, Paris, 1895).

Le livre de M. Foa est écrit avec méthode et il se lit avec facilité. Il est divisé en trois parties, dont la première traite de l'histoire et de la géographie physique et politique; la seconde, de l'ethnologie et de l'ethnographie; la troisième, enfin, du commerce et de l'hygiène. Nous pourrions ajouter qu'un appendice est consacré aux expéditions dans le Dahomey et à un aperçu sur la côte de Guinée et sur les villes anciennes et modernes de la région.

L'ethnologie et l'ethnographie occupent une large place dans le travail de M. Foa, car 208 pages y sont consacrées. Le lecteur trouvera dans cette partie de nombreux et intéressants renseignements sur les trois groupes qu'étudie spécialement l'auteur : le Minah, le Dahomien proprement dit et le Nago. « A une époque très reculée et difficile à définir, la portion de continent dont nous nous occupons était habitée par d'autres peuples qu'aujourd'hui; elle avait ses aborigènes. On peut admettre que, plus tard, ils se mélangèrent aux Mandingues, aux Noubas, aux Fouls, aux Pouls, aux Fellatahs, peut-être même à des Éthiopiens, à des Bas-Égyptiens, et formèrent cette race d'aujourd'hui que l'on désigne sous le nom de *guinéenne*. » C'est, sans doute, faire entrer bien des éléments dans cette race guinéenne, qui « se subdivise en tribus (éparpillées) se distinguant par la couleur de la peau, la beauté ou la laideur physique, la stature, l'angle facial et, par conséquent, l'intelligence. » M. Foa nous indique là un moyen peu connu d'apprécier l'in-

telligence; mais y a-t-il réellement un rapport entre les facultés intellectuelles et le plus ou moins d'ouverture de l'angle facial?

Dans ses descriptions, le voyageur introduit une donnée nouvelle : il tient compte du poids de ses sujets. Nous doutons fort qu'on puisse trouver dans le poids un caractère ethnique d'une certaine valeur; mais ce qui est hors de doute, c'est que bien peu de voyageurs seront en mesure de l'apprécier d'une manière précise.

Ces petites critiques n'enlèvent rien à l'intérêt du livre de M. Foa. On aimerait assurément à ne pas y trouver des phrases comme celle-ci : « le *front* est généralement aussi élevé que le permet la ligne faciale »; ou bien encore : « la largeur du diamètre antéro-postérieur du crâne indique presque invariablement la forme dolichocéphale. » Mais, en revanche, on est heureux d'apprendre que le Dahomien et le Nago appartiennent au même type et ne se différencient guère que par une légère différence de taille, un peu plus élevée chez le second; que l'un et l'autre ont le menton rond ou pointu et que la couleur de leur peau varie du rouge jaune au noir violet foncé. Le Minah, plus grand que ses voisins, offre un type plus beau, moins nigritique, malgré sa peau d'un noir mat. Le nez, petit, n'a pas, malgré son aplatissement, « le lobule bouffi habituel à la race noire... Le menton est plutôt carré, l'oreille petite. Une autre particularité qui distingue le Minah est la *présence de la barbe*, aussi commune à la Côte d'Or, que dans la race blanche. »

M. Foa, qui n'est « que le voyageur qui essaye de peindre à grands traits les anomalies les plus frappantes », nous parle d'un caractère qu'il aurait remarqué chez la négresse et qui consiste dans la faculté de pouvoir « plier légèrement *en avant* » l'avant-bras sur le bras. De sa description, il résulte que c'est le contraire qui se produirait : dans l'extension forcée le bras et l'avant-bras pourraient arriver à former un angle ouvert en arrière.

Parmi les faits signalés par M. Foa, citons encore le suivant. « Les enfants d'un Européen et d'une négresse ne peuvent parfois se distinguer que par la chevelure, qui est *celle de la race blanche*; il arrive que leur teint soit très foncé; mais ils n'ont jamais les cheveux crépus. » Et, en note, il ajoute : « Nous connaissons, à Lagos, une Anglaise mariée à un noir; leurs enfants sont presque noirs avec des cheveux blonds, longs et soyeux. » C'est là un point qui vient renverser les idées admises et sur lequel nous appelons l'attention des voyageurs en Afrique.

On trouve, d'ailleurs, dans le livre bien d'autres idées qui peuvent paraître un peu hasardées, celle-ci par exemple : « la petite vérole du noir *n'est pas contagieuse pour le blanc* », M. Foa affirme en avoir fait l'expérience lui-même lors d'une épidémie, en 1886. Mais tous les jours nous voyons chez nous des gens soigner des varioleux sans contracter le mal, et personne ne songe à dire que la variole n'est pas une maladie contagieuse.

Le chapitre consacré aux caractères physiques, physiologiques et

pathologiques ne comprend que 13 pages. Ceux qui suivent prêteraient à moins de critiques, et on peut même affirmer que tous ceux qui les liront y trouveront des renseignements intéressants.

Tel qu'il est, le livre dont vient de s'enrichir la *Bibliothèque de l'Explorateur* est un volume utile que voudront consulter tous ceux qui s'intéressent au Dahomey.

R. VERNEAU.

C. MAISTRE. *A travers l'Afrique centrale, du Congo au Niger*, 1 vol. gr. in-8° avec 80 gravures et 2 cartes. Paris, Hachette et C<sup>ie</sup>, 1893.

La relation du voyage si remarquable de M. Maistre était impatiemment attendue par tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'Afrique. Nous ne serons démenti par personne en affirmant que ce livre a répondu à l'attente de tous : édité avec un vrai luxe par la maison Hachette, il renferme, entre autres, une foule de documents dont pourront tirer parti les anthropologistes.

Les deux premiers chapitres sont consacrés aux possessions françaises du Congo ; l'auteur glisse rapidement sur les races qu'il a observées dans cette région, tout en nous donnant des renseignements sur les Babamkas, les Batékés, les Bacongos, les Bayanzis, les Boubanguis, les Bondjos, les Banziris, etc., etc., en un mot sur toutes les tribus qui vivent sur les rives du Congo, de l'Oubangui, de la rivière Tomi et de la Kémo, jusqu'au poste fondé sur cette rivière par Dybowski.

M. Maistre serait presque tenté de s'excuser d'entrer dans quelques détails au sujet de ces tribus qui ont été visitées par d'autres. Nous le remercions au contraire sincèrement de nous avoir apporté sur elles certaines données inédites. Les populations de notre Congo sont encore, en effet, des plus mal connues au point de vue anthropologique ; nos collections anatomiques ne se sont guère enrichies depuis que nous sommes établis dans ce pays. Cependant dans certains villages, chez les Bondjos, par exemple, devant presque toutes les cases « on remarque de nombreux crânes humains à moitié enterrés ; ce sont des prisonniers de guerre ou des esclaves qui ont été mangés. » Il est vrai que, bien souvent, le voyageur qui récolterait de semblables têtes ne pourrait savoir à quel groupe humain elles ont appartenu.

M. Maistre nous montre, dans le Congo, de beaux Nègres, robustes, à taille élevée, à côté d'autres Noirs à taille moyenne et de petits Nègres mal faits, chétifs, sales et misérables, comme les Ouaddas et les Togbos. Si tous ont la face ou le corps recouverts de cicatrices provenant de tatouage ; s'ils se taillent presque sans exception les incisives en pointe, il en est qui ont la tête allongée, tandis que d'autres ont le crâne rond ou carré. En coordonnant les documents contenus dans le livre de M. Maistre, on arrivera à esquisser le portrait des tribus qui vivent sur nos possessions,

A partir du moment où il se lance dans l'inconnu, notre auteur se borne à reproduire textuellement son journal de voyage. Cela ne veut pas dire que nous ne trouverons plus rien qui puisse nous intéresser ; loin de là. Sept pages du chapitre iv sont consacrés à ces Ndris anthropophages qui mangent jusqu'à leurs propres morts ; dans le chapitre v, six pages sont consacrées aux Mandjias, véritables colosses dont la taille moyenne n'est pas inférieure à 1<sup>m</sup>,73. Ces Mandjias, qui travaillent le fer avec une habileté remarquable, possèdent un vrai langage sifflé dont nous avons déjà parlé dans ce journal (1). Plus loin, nous trouvons la description des Ouias, des Aouakas, des Akoungas, populations chez lesquelles on rencontre des individus au « visage presque européen, sauf la couleur bien entendu » ; malheureusement ils se déforment la face par leurs ornements de nez, de lèvres et d'oreilles.

Les Saras sont assez longuement décrits, et ils le méritent, malgré leur intelligence un peu bornée. Ce sont en effet de « très beaux hommes », « presque des géants », qui constituent la plus belle race rencontrée par M. Maistre et ses compagnons dans le centre de l'Afrique. Les Tounoks, les Gaberis, les Lakas et les autres tribus du sud du Baguirmi, comptent parmi eux des individus d'une beauté vraiment sculpturale. Au point de vue de la pureté des lignes, les femmes de Laï sont les plus belles que notre auteur ait rencontrées sur le continent noir. « Très bien campées avec des poses souvent gracieuses, elles ressemblent parfois, quand elles restent un moment immobiles, à de vraies statues de bronze, et feraient pour un sculpteur des modèles parfaits ». Leur poitrine « pointe en avant deux seins de forme conique d'une fermeté bien rare chez les Africaines. Beaucoup auraient une physiologie agréable, jolie même, avec leurs dents blanches et leurs grands yeux noirs, si elles n'avaient la déplorable habitude de se défigurer en se perçant les lèvres et les narines pour y introduire de petits ornements en bois, ivoire ou métal. »

Restons sur cette citation, quoique le livre contienne encore de nombreux renseignements sur les races de l'Adamaoua et du sud du Mouri. Mais mon but était uniquement de signaler à nos lecteurs l'intérêt anthropologique du beau livre de M. Maistre, et j'espère l'avoir atteint. Pour être complet, il me faudrait cependant encore mentionner les vocabulaires qui se trouvent à la fin du volume, ainsi que le tableau qui renferme les moyennes données par les mesures prises sur des individus appartenant à dix tribus différentes.

R. V.

E. SCHMIDT. *Die vorgeschichtlichen Indianer Nordamerikas* (Les Indiens préhistoriques de l'Amérique du Nord) (*Archiv für Anthropologie*, t. XXIII, fasc. 1 et 2, novembre 1894).

Ce mémoire se divise en deux parties : un exposé détaillé des faits

(1) Voy. *L'Anthropologie*, t. V, 1894, p. 126.



connus, un essai d'interprétation de ces faits. Après avoir décrit les *mounds* et les objets qu'ils renferment, l'auteur développe les principales hypothèses qui ont été émises sur leur origine. S'aidant des données de l'archéologie, ainsi que de l'ethnographie des Peaux-Rouges actuels, il s'attache à démontrer que les Mound-Builders ne différaient pas sensiblement de ceux-ci par leur degré de civilisation. Il établit, par des exemples probants, que la construction des mounds s'est continuée jusque dans la période historique chez certaines tribus. Aussi faut-il considérer les Mound-Builders comme les ancêtres directs des Peaux-Rouges actuels. La durée totale de la période des *mounds* doit être excessivement longue. Si la construction des plus anciens se perd dans la nuit du passé, celle des derniers est certainement postérieure à la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Les Mound-Builders ne connaissaient pas l'art de fondre les métaux : les quelques instruments de cuivre qu'on trouve dans les mounds sont formés de cuivre natif — assez commun dans l'Amérique du Nord — simplement martelé et encore mêlé de globules d'argent comme dans la nature : s'il y avait eu fusion, l'argent aurait disparu en se combinant au cuivre.

Si la plupart des mounds sont des tumuli, des sépultures, d'autres doivent être considérés comme des restes de fortifications ou comme la base destinée à supporter un village et qui s'est exhaussée petit à petit par l'apport incessant de débris de toutes sortes. Quant aux mounds en forme d'animaux, leur aire de distribution est si restreinte qu'on peut les considérer comme l'œuvre d'une tribu isolée. Un passage de Charlevoix (1) cité par l'auteur semble indiquer en effet que les Iroquois auraient eu l'habitude de construire leurs huttes sur des tertres en forme d'animaux; ils y auraient renoncé après la destruction de leurs villages par les blancs.

Mais il ne suffit pas de savoir que les Mound-Builders sont les ancêtres immédiats des Indiens actuels. Il faut encore rechercher les rapports des constructeurs des différentes sortes de mounds avec les différentes tribus indiennes. Cette tâche est ardue. Pourtant en s'aidant des données de la linguistique et des légendes indiennes, l'auteur parvient à donner un tableau de la position primitive et des migrations ultérieures des principales tribus. Nous renvoyons pour les détails au mémoire original, qui par l'abondance des documents et la bibliographie très complète qui l'accompagne, constitue une mine précieuse de renseignements.

D<sup>r</sup> L. LALOY.

D<sup>r</sup> FRANZ BOAS. **Le métis indien** (The half-blood Indian, an anthropometric study) (Extrait du *Popular Science Monthly* for October 1894).

Lorsque l'Exposition de Chicago fut résolue et que le professeur

(1) CHARLEVOIX, *Journal d'un voyage dans l'Amérique septentrionale*, t. VI, Paris, 1744.

Putnam, conservateur du Musée de Peabody (Harward University Cambridge, Mass.), fut nommé commissaire général de la section d'anthropologie, le Musée de Peabody institua aussitôt une commission de mensurations sur le Blanc et l'Indien, sur l'enfant et l'adulte tout à la fois et en confia la direction au Dr Boas. Les premiers résultats furent l'objet par celui-ci de deux mémoires : l'un communiqué au Congrès d'anthropologie de Chicago et que le présent Recueil a brièvement analysé et l'autre, inséré dans un Recueil américain, contenant 14 diagrammes qui manquaient au premier, et que nous allons résumer.

Les mensurations sur lesquelles M. Fr. Boas s'appuie portent, en ce qui concerne les indigènes, sur 17,000 Indiens de plein sang et demi-sang, pour nous servir des expressions employées dans le texte, et qui se comprennent d'elles-mêmes. Ce travail débute par des généralités très exactes. Le Dr Boas est connu par de nombreux travaux qui touchent plus ou moins à toutes les parties de l'anthropologie, sauf la comparaison de l'homme avec les animaux et possède, comme on va le voir, une connaissance parfaite des différences qui existent entre les notions de race, de type et de peuple ou tribu.

« Nous ne considérerons, dit-il, les tribus que comme des groupes géographiques..... Le type sera l'ensemble des formes constatées dans un district donné (qui y prédominent, eût été mieux)..... Je ne prétends pas que le type déterminé soit le type original de la population qui actuellement le présente. Celle-ci a pu se mélanger avec d'autres dans le cours des siècles et son type original avoir entièrement disparu (quoique son nom historique ou légendaire persiste, aurait-on pu ajouter). Le type physique est le résultat de la descendance complexe d'un peuple et des effets du milieu sur son développement physique. Le type physique n'a rien à faire avec les organisations politiques et sociales que nous appelons des tribus ou nations. »

Tout d'abord, M. Boas s'attache à l'influence des croisements entre Indiens et Blancs et son premier résultat est le suivant. Les femmes demi-sang sont plus fertiles que les femmes indiennes de plein sang.

J'énumère les autres résultats sur lesquels il insiste :

1° La largeur de la face est l'une des meilleures caractéristiques de l'Indien. Dans les moyennes elle est de un centimètre plus grande chez lui que chez le Blanc. Or, chez les demi-sang cette largeur est toujours, dans ces moyennes, plus rapprochée du chiffre de l'Indien pur sang que du chiffre du Blanc pur sang. Deux explications se présentent. L'hérédité d'un caractère est d'autant plus forte que ce caractère est plus accusé, plus constant, plus ancien, plus confirmé. La largeur varie beaucoup chez le Blanc et varie peu chez l'Indien. L'autre explication serait que, l'union ici se faisant entre femme indienne et homme blanc presque toujours, l'influence de la femme l'emporte. M. Boas conclut, comme je le ferais, que la première explication est la meilleure. Toutefois elle peut s'allier à la seconde : maintes fois on a dit que la femme perpétuait mieux le type.

2° L'écart des variations autour de la moyenne est plus grand chez les métis que chez les Indiens et Blancs pur sang. C'est logique.

3° Dans la courbe de ces variations, il y a chez les demi-sang non un seul sommet de fréquence, mais deux, c'est-à-dire qu'une masse se rapproche davantage de l'Indien pur sang et une autre masse s'en rapproche moins. M. Boas dit que le fait a déjà été signalé en Angleterre et en Allemagne dans les croisements ou mélanges entre deux types ou races. Il l'a été auparavant en France par Bertillon et Lagneau, il y a longtemps.

4° Dans les croisements entre Indiens de haute taille et Européens petits, les demi-sang adultes sont plus grands que les Indiens. Ce fait ne saurait être attribué à l'influence des milieux, il ne peut être attribué qu'à un excès de vitalité chez le demi-sang, analogue à celui qui produit l'excès de fertilité cité plus haut chez la femme demi-sang. La même influence élève la taille dans le même sens dans les autres groupes de croisements.

5° Dans les mêmes conditions, les métis enfants sont plus petits au contraire jusqu'à l'âge de dix ans chez les garçons et de neuf ans chez les filles. Passé cet âge, la croissance de la taille s'accélère et tend à dépasser celle du pur sang adulte, comme il vient d'être dit.

6° On sait qu'on a constaté chez les blancs une période de trois années de douze à quatorze ans dans laquelle les filles sont plus grandes que les garçons, la taille s'accélérait ensuite chez ces derniers. Cette période est peu caractérisée chez les Indiens pur sang, mais elle est très marquée chez les demi-sang.

L'auteur passe ensuite à la distribution de la taille et de l'indice céphalique, ouvrant çà et là des horizons suggestifs. Pour lui, les différences moyennes de la taille des Indiens dans les lieux qu'ils occupent actuellement tiennent plus aux milieux qu'à la race. Toute la vallée du Mississipi a un indice moyen de 79; autour des Grands Lacs l'indice s'élève. De ce point en se portant à l'est, il s'abaisse; le long de la côte occidentale on est généralement brachycéphale. Les Micmacs de la Nouvelle-Écosse entre autres sont dolichocéphales. L'auteur tire de ces répartitions un certain nombre de déductions à méditer.

Ces deux mémoires du Dr Franz Boas sont les plus féconds en conclusions fermes que l'anthropométrie ait donnés aux États-Unis, depuis les célèbres mensurations de la guerre de la Sécession.

PAUL TOPINARD.

Le comte DE CHARENCEY. *Les déformations craniennes et le Concile de Lima.* Extrait de la *Revue des Religions* (mars et juin 1894), 1 broch. de 57 pages, in-12, Amiens, 1894.

Rien de bien nouveau dans ce travail pour tout anthropologiste qui aura un peu sérieusement étudié cette question si intéressante des dé-

formations artificielles du crâne. C'est une analyse de textes déjà maintes fois cités. On voit que l'auteur n'a pas étudié les déformations pièces en main, et ce lui eût été chose facile que d'en trouver de nombreuses autant que variées de forme dans les collections.

M. de Charencey a voulu établir une division des populations plus ou moins civilisées du Nouveau Monde en Toltèques orientaux et occidentaux, division basée sur l'aplatissement du front chez les premiers et la déformations en pain de sucre chez les seconds. Il serait bien en peine d'en faire la démonstration rigoureuse. Les migrations des populations américaines ne sont pas encore déterminées de façon aussi précise que l'avance l'auteur.

Quant aux influences asiatiques, au point de vue de la déformation, elles n'ont pas eu, croyons-nous, une grande importance. Au reste qu'étaient ces déformations en usage dans l'Asie orientale, en Chine, en Corée? Jusqu'à ce jour on n'a pu trouver une seule pièce ancienne provenant de l'Asie orientale qui permit de vérifier en même temps que les dires de Ma Touan-lin et de Klaproth le degré de la déformation chinoise.

Que les déformations artificielles du crâne aient été un moyen de se distinguer d'une autre population, ou qu'elles fussent liées à tel ou tel genre de culte à l'origine, c'est possible, mais nous ne pouvons faire à ce sujet que des hypothèses. Il est bon de ne pas aller au delà, faute de documents positifs.

Le clergé espagnol, par le Concile de Lima, établit la méthode pour faire abandonner l'usage des déformations : les peines ecclésiastiques et la bastonnade.

Elles auraient probablement disparu toutes seules, comme en maint autre endroit.

D<sup>r</sup> F. DELISLE.

ÉDOUARD TYSON. *Les Pygmées des anciens. Réimpression, avec Introduction sur les races pygmées et les contes de fées* par BERTRAM C. A. WINDLE (A Philological Essay concerning the Pygmies of the Ancients by Edward Tyson, M.D, F. R. S. 1699; now edited, with an Introduction treating of Pygmy races and Fairy tales by BERTRAM C. A. WINDLE, D. Sc., M. D, M. A. Trinity college, Dublin; Dean of the medical Faculty and Professor of Anatomy, Mason College, Birmingham). — Londres, 1895, vol. IX de *Bibliothèque de Carabas*.

Ce charmant petit volume in-12, tiré à un petit nombre d'exemplaires à titre de curiosité bibliophile, a un double intérêt pour les anthropologistes. Il réédite un mémoire peu connu du célèbre E. Tyson et est précédé d'une savante introduction du professeur Windle qui complète l'ouvrage de notre regretté maître de Quatrefages sur le même sujet, *Les Pygmées*, publié en 1885.

Édouard Tyson naquit à Bristol suivant les uns, à Clevedon, Somerset, suivant les autres, fit ses études à Oxford, obtint son grade de docteur à

Cambridge en 1673, fut reçu membre du Collège des chirurgiens en 1683, puis membre de la Société royale et mourut en 1708. Il publia des mémoires d'anatomie, un mémoire de philosophie et quatre essais de philologie. Son œuvre principale, celle qui lui donne rang dans l'histoire de l'anthropologie, porte le titre suivant :

*Orang-outang sive Homo sylvestris* ou l'Anatomie d'un Pygmée, comparée à celle d'un Singe, d'un Anthropoïde et d'un Homme ; à laquelle est ajouté son Essai philologique sur les Pygmées, les Cynocéphales, les Satyres et les Sphinx des Anciens ; d'où il résulte qu'ils sont tous des Anthropoïdes ou des Singes (*Apes or Monkeys*) et non des hommes comme on l'a prétendu. -- Londres, 1699.

Le Pygmée en question était, en effet, un Chimpanzé dont le squelette est actuellement au Muséum d'histoire naturelle de South Kensington.

Le mémoire réimprimé de Tyson est l'essai philologique. C'est l'histoire très étendue avec textes à l'appui de ce que tous les auteurs anciens, Homère, Hérodote, Aristote, Ctésias, Pline, Pomponius Mela, etc., ont écrit sur les prétendus peuples ou tribus de Pygmées d'Asie et d'Afrique. Sur ce sujet l'opinion a varié. Dans une première phase à laquelle appartiennent Tyson et Buffon, les Pygmées ne sont autres que des Singes pris pour des hommes. Dans une seconde, que de Quatrefages exprime, ce sont réellement des hommes de très petite taille, dont on retrouve aujourd'hui les descendants dans les lieux même à peu près où ils ont été indiqués par les anciens. Le professeur Windle se rattache à cette opinion ; mais il ajoute deux chapitres dans lesquels il discute la part d'animisme populaire que peuvent avoir les nombreuses fables qui circulent en tous pays sur des nains imaginaires.

L'Introduction de M. Windle se divise en quatre parties ou chapitres. Dans la première, après avoir établi que, pour rentrer dans la catégorie des tribus pygmées, la taille doit être notablement au-dessous de 5 pieds (1524 millim.), l'auteur passe en revue tous les renseignements que la science possède sur les populations susceptibles de rentrer dans ce cadre. Il parle ainsi successivement :

En Asie, des autochtones de petite taille qui, au Japon, ont précédé les Aïnos et, en Chine, les Baks vers le <sup>xxiii</sup><sup>e</sup> siècle avant notre ère ; des Négritos de l'intérieur de la Malaisie et de la presqu'île de Malacca ; des Aetas de Luçon entre autres ; des Andamans étudiés principalement par Man et Dobson ; des Brahouis du Belouchistan ; des Kurumbas et Irulas, des Nilghiris ; des Veddahs de Ceylan.

En Afrique, des Akkas, des Wambutti et des Batwa décrits par Schweinfurth, Stanley et Emin-Pacha dans la région de l'Arouwimi ; des Dokos de l'Abyssinie méridionale signalés par Krapf ; des Akoas du Gabon ; des M'Boulous de Marche, des Ashongos de Duchbaillu ; des Boshimans, etc. L'un des documents les plus curieux mis à jour par le professeur Windle est celui de Battell en 1625 sur les Babonkos du Loango, qui par plusieurs caractères ethniques rappellent les Pygmées de l'Arouwimi. Ces

différents groupes toutefois ne sont pas homogènes. Stanley note deux types très opposés l'un à la face longue, l'autre à la face courte; les uns ont de la barbe, les autres n'en ont pas; leur teint aussi diffère.

La seconde partie de l'Introduction rapproche ces données de celles fournies par les auteurs anciens. La troisième et la quatrième sont consacrées aux contes de fées dans lesquels figurent des nains et qu'on retrouve dans le folklore de l'Angleterre, de l'Écosse, de l'Irlande, de l'Islande, du Danemark, de l'Allemagne, de la Suisse, de la Hongrie, de la Malaisie, du Japon et jusque dans des pays, comme l'Amérique du Nord, où il semble n'avoir jamais existé que des hautes tailles. Ces nains ou tribus naines ont pour demeures les monticules ou tertres, les grottes et souterrains, les monuments mégalithiques, les bords des eaux, les fontaines, les forêts; ils y habitent des chambres simples ou des palais très somptueux, mêlés parfois à des géants, à des fées et autres personnages imaginaires. J. E. Campbell et surtout Mac Ritchie ont émis l'hypothèse que, dans la Grande-Bretagne, ces légendes reflètent le souvenir des populations petites, les Pictes peut-être, qui ont précédé les Scotts; qu'ailleurs, comme aux Indes, une explication analogue est valable; que ces populations se cachant dans les entrailles de la terre, hantant les lieux déserts, les forêts, représentent presque partout les vaincus et les parias de la nuit des temps. M. Windle ne le croit pas et y voit simplement une manifestation de cette tendance au mystère et à la superstition, qui est l'une des caractéristiques de l'homme ignorant, et sur laquelle le professeur Tylor a insisté.

Le livre de M. Windle est, en somme, la confirmation de la thèse, soutenue par MM. de Quatrefages et Hamy, de l'existence actuellement et dans le passé, en Asie orientale et méridionale, sous le nom de Négritos, et, en Afrique centrale, s'irradiant vers le sud, sous le nom de Négrilles, de deux races ou souches de races nègres que tout porte à considérer comme des plus anciennes dans l'histoire de l'origine et du développement de l'homme.

P. TOPINARD.

O. HOVORKA v. ZDERAS. **Verstümmelungen des maennlichen Gliedes bei einigen Voelkern des Alterthums und der Jetztzeit.** (Mutilations du membre viril chez certains peuples anciens et modernes). (*Mittheilungen der anthrop. Gesellsch. in Wien*, t. XXIV, fasc. III, Vienne, 1894, 12 figures.)

Des deux fonctions membre viril — miction et cohabitation — c'est toujours cette dernière qu'ont en vue les mutilations de cet organe. Il s'agit d'obtenir tantôt une augmentation, tantôt une diminution des sensations voluptueuses, tantôt enfin d'empêcher complètement le coït ou la fécondation.

Passant rapidement sur les mutilations les plus connues, l'auteur insiste surtout sur certaines déformations plus rares et plus compliquées.

Il décrit d'abord la *discision de l'urèthre* ou hypospadias artificiel pratiqué en Australie, probablement dans le but d'empêcher la fécondation en provoquant la sortie prématurée du sperme.

Les *mutilations du pénis* ont surtout pour but une augmentation des sensations voluptueuses de la femme. C'est ainsi que les Dayaks de Bornéo, après avoir perforé transversalement le gland et laissé cicatriser le canal ainsi produit, y introduisent un bâtonnet d'ivoire ou de métal qui dépasse le gland de chaque côté et dont les extrémités portent des boules de métal, ou des pinceaux de poils. Cet appareil, nommé « *ampallang* », est, paraît-il, fort apprécié des femmes de là-bas. Les Alfoures de Célèbes sont encore plus raffinés : en outre de l'appareil précédent, ils garnissent le sillon situé à la base du gland d'une brosse formée du bord palpébral et des cils d'un bouc. Les Javanais semblent avoir eu l'intuition de certaine capote bien connue en Europe : ils enveloppent le pénis d'une bande de peau de chèvre garnie de ses poils : elle est destinée à exercer une friction énergique sur le vagin et non à servir d'étui protecteur. Dans le même ordre d'idées, il faut citer le « *persimbraon* » des Batta de Sumatra : ce sont de petites pierres anguleuses que l'on introduit sous la peau du pénis par une incision qu'on laisse ensuite se refermer par dessus.

Les *mutilations du prépuce* nous retiendront moins longtemps. Tout le monde connaît la circoncision pratiquée par les juifs, les mahométans, certains nègres d'Afrique et d'Australie, enfin par des Indiens d'Amérique. L'excision et l'incision ne sont que des circoncisions partielles : la première est pratiquée par les Tartares ; la seconde par les indigènes de Nouka-Hiva et par les Massaï de l'Afrique centrale. Toutes ces opérations semblent avoir pour but de faciliter la procréation en découvrant davantage le gland.

La perforation du prépuce ou *infibulation*, pratiquée par les anciens Romains, n'est plus en usage chez aucun peuple actuel. Mais les textes anciens cités par l'auteur ainsi qu'un certain nombre d'objets d'art qu'il reproduit dans son mémoire permettent d'affirmer que cette opération était destinée à empêcher le coït : on introduisait dans l'ouverture faite de chaque côté du prépuce un anneau ou une fibule destinés à le fermer partiellement. Il paraît, d'après l'auteur, que les comédiens et les chanteurs des théâtres de Rome étaient forcés de porter cet appareil afin de se garantir contre les entreprises de leurs trop ardentes spectatrices : un coït trop répété aurait pu leur gêner la voix. Les dames en étaient réduites à payer pour faire tomber la fibule.

L'infibulation ne doit pas être confondue avec les *kynodesmes* en usage chez les anciens Grecs et les Étrusques. C'étaient des cordons destinés soit à fermer le prépuce en avant du gland, soit à relever le pénis entier contre la paroi abdominale. Le prépuce était simplement lié, ou le pénis passé derrière une ceinture abdominale. Le but de cette disposition était de garantir le gland contre tout accident, d'immobiliser le pénis afin

d'éviter tout frottement nuisible. Un grand nombre de tribus indiennes du Brésil emploient encore actuellement des appareils analogues au kynodesme des Grecs. Chez d'autres peuples sauvages les organes génitaux sont plus couverts. Mais ce n'est qu'à un stade bien postérieur que ces appareils de protection se transforment en vêtements destinés à sauvegarder la pudeur.

D<sup>r</sup> L. LALOY.

L. MARILLIER. *La survivance de l'âme et l'idée de justice chez les peuples non civilisés.* Paris, 1894. Imprimerie nationale.

Le mémoire de M. Marillier est un travail des plus documentés, et les faits que cite l'auteur sont tellement nombreux qu'ils doivent suffire aux plus exigeants.

Pour la plupart des philosophes, la croyance à l'immortalité de l'âme a son origine dans un besoin de justice inhérent à la nature humaine. En voyant un homme injuste et brutal comblé d'honneurs et de richesses, tandis qu'à côté de lui un homme vertueux sera accablé de malheurs immérités, on a dû imaginer une autre vie où chacun fût traité selon ses œuvres. Cependant, l'idée de la survivance de l'âme apparaît « le plus souvent dénuée de tout caractère moral, et l'autre vie n'est d'ordinaire que la continuation de celle-ci : le pays des morts est fort semblable aux pays des vivants, les mêmes habitudes y règnent, les mêmes usages, le même genre de vie. » Quelquefois, la vie dans l'autre monde est plus clémente à tous, parfois aussi elle est plus triste encore et plus misérable.

Chez beaucoup de populations, les âmes ont toutes la même destinée dans l'autre vie ; mais il n'en est pas toujours ainsi : « les grands de ce monde conservent souvent le rang qu'ils occupaient de ce côté du tombeau ». Dans telle contrée ce sont les guerriers mariés qui sont favorisés après leur mort ; à Taïti, il existe un paradis spécial pour la société des Aréoïs. « Ce n'est pas toujours cependant du rang qu'occupait un homme en cette vie et de sa position dans sa tribu ou sa nation, que dépend la destinée de son âme dans l'autre monde ; très souvent aussi le séjour qui lui est assigné et le traitement qu'elle reçoit dépendent de la façon dont il est mort. » Ici les âmes des guerriers tués sur le champ de bataille jouissent de faveurs spéciales ; là, les individus tués par un tigre ou un éléphant se transforment en êtres errants ; ailleurs, les femmes qui meurent en couches deviennent des spectres d'une espèce particulière, tandis qu'aux Marquises elles partagent dans le ciel le bonheur des dieux supérieurs et des chefs.

Assez fréquemment le chemin qui mène au séjour des élus est long et difficile ; il faut, comme à Nanuméa, dans l'île Saint-Augustin, que l'indigène ait été bon pour que son âme se rende dans un pays lumineux où coulent des eaux limpides ; celle du méchant, au contraire,



vit dans la boue et les ténèbres. Ici nous nous trouvons en présence d'une conception nouvelle, d'une conception morale. Mais l'action vertueuse que doit accomplir un individu pour que son âme puisse être admise dans le ciel varie selon les populations, ce qui est moral pour l'une ne l'étant pas pour l'autre.

En présence d'idées aussi différentes, M. Marillier pense « que ce n'est point un sentiment, un besoin mal satisfait de justice, qui est l'origine et la source de cette foi presque universelle en la survivance de l'âme qui se retrouve chez les peuples les plus divers et est unie aux conceptions les plus opposées sur les destinées qui lui sont réservées... Cette croyance est une conception métaphysique, engendrée par le besoin d'expliquer certains phénomènes de la vie, le rêve par exemple. Quand les idées morales trouvent place dans la vie d'au-delà du tombeau, les actes que le plus souvent punissent seulement les dieux, ce sont ceux qui les lèsent directement. » Ils finissent toutefois par punir les fautes qui ne les atteignent pas eux-mêmes. Les dieux, comme le dit l'auteur, se moralisent en même temps que se moralisent les hommes.

R. VERNEAU.

MILNE-EDWARDS, DENIKER, BOULART, DE POUSARGUES et DELISLE. *Mémoire sur l'Orang-Outang* (*Nouvelles Archives du Muséum d'histoire naturelle*, 3<sup>e</sup> série, t. VII, Paris, 1895).

\*  
\*

I. MILNE-EDWARDS. *Observations sur deux Orangs-Outangs adultes morts à Paris.*

Par suite de circonstances particulières, M. le Directeur du Muséum de Paris a pu faire profiter le Jardin des Plantes des cadavres de deux Orangs-Outangs mâles qui étaient exhibés l'an dernier au Bois de Boulogne. Afin de tirer le plus grand parti possible de ces pièces, M. Milne Edwards a invité plusieurs naturalistes du Muséum à les étudier : telle est l'origine des trois mémoires dont nous donnons ci-dessous l'analyse.

Dans sa courte note, le professeur Milne-Edwards fait ressortir l'importance que présentait l'étude de ces deux animaux « car jusqu'à présent les anatomistes n'ont jamais eu l'occasion de disséquer en Europe des Orangs-Outangs adultes »(1). Le plus grand des deux animaux représente un des plus grands Orangs-Outangs connus ; il mesurait du talon au sommet de la tête 1<sup>m</sup>,40 et son envergure (les bras tendus) était de 2<sup>m</sup>,62 ; son poids atteignait 73<sup>kg</sup>,500 ; enfin dans la région jugale de la face, s'élevaient d'énormes loupes graisseuses, caractéristiques de l'âge adulte. Le second Orang ne mesurait que 1<sup>m</sup>,28 et son poids était de 65<sup>kg</sup>,500 ; il ne présentait que des loupes jugales peu

(1) *Loc. cit.*, p. 32.

développées. Cependant malgré ces légères variations, M. Milne-Edwards n'hésite pas à considérer ces deux individus comme appartenant à la même espèce ; il estime que « les comparaisons qui ont été faites des deux Orangs-Outangs adultes montrent quelle peut être l'étendue des variations (1) que présente le squelette chez des animaux de même espèce et elles confirment l'opinion des zoologistes qui admettent l'unité d'espèce de ces grands Anthropomorphes » (2).

II. DENIKER (J.) et BOULART (R.). *Notes anatomiques sur les sacs laryngiens, les excroissances adipeuses, les poumons, le cerveau, etc..... des Orangs-Outangs.*

a) SACS AÉRIENS. — Ils sont représentés par deux poches inégales, recouvertes par deux muscles peauciers volumineux ; la poche gauche est volumineuse ; celle de droite au contraire a des dimensions sensiblement moindres ; elles sont séparées l'une de l'autre par une mince cloison résultant de l'accolement de leurs parois.

La poche gauche commence par un pédicule dont la cavité communique avec la portion supérieure du ventricule de Morgagni ; sa surface présente quelques bosselures qui augmentent sa capacité et qui sont situées d'une part dans la région axillaire et d'autre part dans la région cervico-dorsale.

La poche principale droite se présente comme un ovoïde dont les dimensions sont sensiblement inférieures à celle de la poche gauche ; elle offre également un sac axillaire et un réservoir cervico-dorsal.

b) LANGUE. — L'organe folié décrit par Pilliet et Boulart présentait chez les deux Orangs morts à Paris douze lames de chaque côté.

c) LARYNX. — Les auteurs ont pu vérifier l'observation de *Kärner* qui en 1884 avait indiqué que chez les Orangs-Outangs le muscle thyroaryténoïdien ne présente qu'un seul faisceau.

d) POUMONS. — Ces organes ne présentaient pas de lobation ; le poumon droit offrait simplement une fente transversale de 0<sup>m</sup>,055.

e) EXCROISSANCES ADIPEUSES. — Elles sont au nombre de trois : une petite sur le front ; une seconde sur l'occiput et enfin une troisième, paire, disposée latéralement de chaque côté de la face (masses jugales de M. Milne-Edwards). L'étude histologique de ces dernières a montré qu'elles étaient formées de tissu lamineux (fibres conjonctives, fibres et lames élastiques) chargé de cellules adipeuses ; on trouve en outre, en certains points, quelques minces faisceaux musculaires qui représentent

(1) De même Pouchet avait, il y a déjà longtemps, démontré que certaines espèces d'Édentés, dont tous les individus se ressemblent absolument par les caractères extérieurs, peuvent néanmoins présenter une variation en quelque sorte indéfinie dans le nombre et le rapport des os de leur squelette.

(2) *Loc. cit.*, p. 34.

la terminaison des muscles qui pénètrent dans les masses jugales et qui sont en quelque sorte noyés dans la graisse.

f) CERVEAU. — Le cerveau du plus grand des deux Orangs (le seul que MM. Deniker et Boulart aient eu entre les mains) pesait avec la pierre 400 grammes, à l'état frais.

III. POUSARGUES (E. DE). *Note sur l'appareil génital mâle des Orangs-Outangs.*

« Dans sa configuration générale et extérieure, dit M. de Pousargues, l'appareil génital mâle de l'Orang *Simia Satyrus* (L.), présente certaines analogies avec celui de l'Homme ; chez l'un et l'autre se retrouvent les mêmes organes disposés de même sorte. Mais en examinant ces organes avec plus d'attention et dans leurs plus petits détails on ne tarde pas à découvrir de véritables différences de structure.... » Parmi ces particularités, signalons l'os pinéal volumineux (longueur 17 millim. chez le plus grand animal) qui est enfoui dans la profondeur des tissus du gland et dont l'extrémité antérieure n'est recouverte que par une mince couche de tissu spongieux. Le gland présente également une structure qui mérite d'être signalée : toute sa surface est sillonnée de nombreuses rides transversales assez profondes et d'apparence squameuse qui donnent au toucher la sensation d'une fine rape ; enfin le frein et la couronne font défaut chez l'Orang.

IV. DELISLE (F.). *Notes sur l'ostéométrie et la craniologie des Orangs-Outangs.*

Le docteur Delisle a réuni dans un long mémoire une série de mensurations rigoureuses relatives à l'ostéométrie, qu'il nous est impossible de reproduire ici. Cependant, vu l'intérêt que présentent les recherches relatives à la détermination de la capacité crânienne des Orangs-Outangs, nous donnons le tableau dressé à ce propos par l'auteur.

*Tableau des capacités crâniennes de divers Orangs-Outangs.*

DÉSIGNATION	CAPACITÉS exprimées en centim. cubes
Le plus grand des deux Orangs-Outangs morts à Paris . . .	385
Le plus petit — — — — . . .	470
Squelette d'Orang-Outang . . . . .	475
Crâne A. 514 (1). . . . .	439
Crâne A. 515. . . . .	410
Crâne A. 516. . . . .	395
Crâne 1893, n° 591. . . . .	445
Crâne 1893, n° 592. . . . .	390
Crâne 1893, n° 593. . . . .	340
Crâne 1894, n° 594. . . . .	355
Crâne sans indication . . . . .	415

(1) Ces indications sont relatives aux collections du Muséum.

Ce qui donne un chiffre moyen de 408 centimètres cubes.

Nous devons, avant de terminer, attirer l'attention sur la partie iconographique du Mémoire sur l'Orang-Outang qui a été confiée à M. Millot; l'excellent artiste, en effet, a exécuté plusieurs planches d'un haut intérêt qui constituent des documents précieux pour l'histoire de ces grands Anthropomorphes.

A. PETTIT.

S. M. LUKJANOW. *Éléments de Pathologie cellulaire générale*. Leçons faites à l'Université impériale de Varsovie, traduites avec l'autorisation de l'auteur par MM. FABRE-DOMERGUE, docteur ès sciences, et A. PETTIT, licencié ès sciences, 1 vol. in-8o, 324 p. Paris, Georges Carré, éd., 1894.

Le titre même de cet important ouvrage est l'énoncé d'une théorie, et cette théorie est la plus heureuse et la plus autorisée à guider les sciences biologiques modernes. M. le professeur Lukjanow, bien que ne répudiant pas le titre à ferme concision, est un esprit trop scientifique-ment prudent pour ne pas corriger les ultimes déductions de la théorie cellulaire autonome par des restrictions que lui suggère la pénurie de nos connaissances sur plus d'un domaine des manifestations vitales de la Cellule. On aime à rencontrer dans des œuvres de ce genre des phrases ainsi formulées : « Toutes ces considérations présentent en partie un caractère hypothétique; toutefois on ne peut leur refuser un certain degré de vraisemblance en raison des analogies avec les organismes pluricellulaires et avec les données que nous possédons sur les échanges physiologiques en général. »

Aussi bien l'ouvrage du savant professeur de Varsovie se range-t-il sous l'autorité d'une idée directrice de R. Virchow : « Il existe une transition insensible dans toute la série des phénomènes vitaux, et ce sont précisément les formes les plus simples qui nous servent souvent à expliquer les parties les plus parfaites et les plus compliquées. La loi se manifeste avec le plus d'évidence dans le Simple et le Petit. »

En vingt leçons magistrales sont exposés successivement les schémas nouveaux, morphologique, physico-chimique et fonctionnel de la Cellule, le substratum pathologique et les différentes métamorphoses de dégénérescence cellulaire : granulo-albuminoïde, muqueuse, colloïde, amyloïde, graisseuse, pigmentaire, etc., la kératinisation, la minéralisation; la karyokinèse pathologique, etc. Un chapitre spécial contient des considérations comparatives sur les fonctions psychiques des cellules, un autre traite du parasitisme intra-cellulaire dans les conditions pathologiques.

Enfin une dernière leçon est consacrée à la mort de la Cellule.

Nous ne saurions, dans ce recueil de *L'Anthropologie*, retracer comme il conviendrait les conclusions nouvelles, les aperçus d'ensemble, les groupements d'observations que M. Lukjanow a coordonnés dans son

livre ; c'est là une tâche plus spécialement d'un recueil d'histologie pathologique. Nous signalons toutefois — et cela en vertu même de cette nécessité aujourd'hui affirmée de « fondre en un ensemble harmonique la physiologie normale et pathologique de la Cellule » — les parties du livre ayant trait à la métamorphose pigmentaire et à l'infiltration graisseuse. Peut-être que l'avenir permettra d'envisager une parenté d'origine plus étroite entre certains faits, ici héréditairement normaux, là sporadiquement pathologiques.

Il serait injuste de ne pas reporter une partie de l'intérêt avec lequel on consultera ce livre très documenté, à la qualité de la traduction française. MM. Fabre-Domergue et Pettit ont mis à la disposition d'un sujet nécessairement complexe, d'une exposition ardue bien que fort habilement classé par l'auteur, la clarté de la langue scientifique française et le repos de la ponctuation opportune.

Il faut leur savoir gré d'avoir mis un ouvrage de cette valeur à la disposition des bibliothèques de littérature scientifique française.

Le volume est accompagné d'un index bibliographique qui ne comprend pas moins de 35 pages in-8°.

CAPUS.

---

## NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

---

### Mort du Professeur Huxley.

Avec le Professeur Huxley, la Science perd, pour employer les expressions mêmes du grand anatomiste, « un de ces esprits laborieux doués de ce génie créateur qui ne sait bâtir que sur de solides fondations. » Les travaux du savant anglais ne sont pas de ceux qui peuvent se résumer en quelques lignes; aussi devons-nous nous attacher uniquement à mettre en lumière le grand caractère de rigueur et la haute pensée philosophique dont toutes ses œuvres portent l’empreinte. Dans les plus humbles objets, dans les plus infimes créations de la nature, Huxley s’efforce toujours de voir un exemple des vérités générales dont le groupement constitue la Science; c’est d’ailleurs à la démonstration de cette thèse qu’est consacrée son admirable monographie de l’Écrevisse; pour Huxley tous les phénomènes de la nature forment « une série continue de causes et d’effets; et le but final de la science c’est de retrouver cette série, depuis le terme qui est le plus près de nous, jusqu’à celui qui est situé à la limite extrême que peuvent atteindre nos moyens d’investigation. » Pour se conformer à ce programme, le savant anglais a cru devoir successivement s’attacher à l’étude de la plupart des questions biologiques; le domaine de ses investigations est considérable: anthropologie, zoologie, anatomie, géologie, Huxley a tout exploré. A côté d’un *Manual of the Anatomy of the Vertebrated Animals* et de *Lectures on the Elements of comparative Anatomy*, Huxley laisse des mémoires biologiques estimés; dans l’un d’eux, avec cette netteté de vue qui le caractérise, il n’hésite pas à considérer le Protoplasma comme la « base physique de la vie », expression qui a fait fortune dans la science. Mais, pour le professeur anglais, le rôle du savant ne se borne pas à la conquête de vérités nouvelles; « il lui reste à exposer sous une forme intelligible à ceux-là mêmes qui ne possèdent aucune notion particulière de la nature, les faits principaux sur lesquels doivent être fondées toutes les conclusions » et il insiste sur l’importance qu’il y a à appliquer cette discipline à l’étude des questions anthropologiques qui suscitent l’intérêt le plus passionnant et le plus général; en effet « la question suprême pour l’humanité, le problème qui est à la base de tous les autres et qui nous intéresse le plus profondément qu’aucun autre, est la détermination de la place que l’homme occupe dans la nature et de ses relations avec l’ensemble des choses. » Ce programme est développé tout au long dans son célèbre ouvrage: *Sur la place de l’homme dans la nature* (publié primitivement sous le titre: *Evidence as to Man’s Place in Nature*, 1857). Dès cette époque et avec une hardiesse de vue remarquable, Huxley affirme nettement les liens étroits qui nous unissent aux autres animaux et place ainsi la question de la place de l’Homme dans la nature sur son véritable terrain; l’auteur résume lui-même ses conceptions en ces termes: « Je tiens pour démontré que les différences anatomiques du ouistiti et du chimpanzé sont beaucoup plus grandes que celles du chimpanzé et de

l'homme. De sorte que si des causes naturelles quelconques ont suffi pour faire évoluer un même type souche, ici en ouistiti, là en chimpanzé, ces mêmes causes ont été suffisantes, pour, de la même souche, faire évoluer l'homme. »

Pendant toute sa carrière, Huxley a eu l'heureuse fortune de trouver auprès du gouvernement britannique l'appui auquel ses travaux lui donnaient droit. Dès 21 ans, le *Royal College of Surgeons* lui conférait le diplôme de docteur et l'année suivante il obtenait d'embarquer sur le *Rattlesnake* qui allait explorer les récifs-barrières de l'Australie et de la Nouvelle-Guinée; enfin à 29 ans, la *Royal School of Mines* le nommait professeur d'Histoire naturelle (1854). A partir de cette date, la vie d'Huxley n'est plus qu'une succession ininterrompue de nominations aux postes les plus enviés. En 1855, il est nommé professeur de Physiologie à la *Royal Institution* et examinateur de Physiologie et d'Anatomie comparée à l'*Université de Londres*. De 1863 à 1870, il occupe la chaire d'Anatomie comparée au *Royal College of Surgeons*; en 1872, il est promu à la dignité de *Lord Rector of the University of Aberdeen*; en 1879, l'Académie des sciences de Paris le nomme membre correspondant pour la section d'Anatomie et de Zoologie; en 1883, le gouvernement de la Reine l'appelle au poste d'*Inspector of Fisheries*, et trois ans plus tard la Société royale le choisit pour président.

A. PETIT.

### Conférences spéciales sur l'histoire naturelle de Madagascar.

Les quatre conférences annoncées depuis longtemps ont eu lieu au Muséum avec un succès qui a dépassé ce qu'on était en droit d'attendre. Le grand amphithéâtre avait peine à contenir les auditeurs qui étaient venus pour écouter MM. A. Milne-Edwards, E. Hamy, Stanislas Meunier et Ed. Bureau.

M. Hamy a insisté sur les rapports physiques et ethnographiques qui existent entre les habitants de l'Imerina et les Malais, voire même entre les Malgaches et certaines populations qui vivent aujourd'hui à l'est de la Malaisie. Il a recherché cet élément oriental chez les autres tribus de Madagascar et il a cru le retrouver fréquemment, chez les Sakalaves notamment où il se rencontrerait dans toute l'aristocratie. Le conférencier a eu grand soin, toutefois, de montrer que l'élément nigritique, l'élément africain joue à l'heure actuelle un rôle important chez les Malgaches, et, en cela, il est absolument d'accord avec notre ami, le Dr Catat, dont nous avons analysé l'ouvrage dans notre précédent numéro.

R. V.

### Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences.

La section d'anthropologie du Congrès qui s'est réuni à Bordeaux du 4 au 9 août a été présidée par M. Arsène Dumont. Dans la circulaire qu'il avait rédigée, le président appelait l'attention sur « une question également intéressante pour la science de l'homme et pour la patrie française..., celle de la *dépopulation* si active dans cette partie du sud-ouest dont Bordeaux est la capitale naturelle ». Inutile d'ajouter que toutes les questions relatives à l'anthropologie pouvaient, comme dans les réunions précédentes, être traitées devant la section.

Dans notre prochain numéro nous publierons le compte rendu des séances de la section d'Anthropologie.

R. V.

### Cours d'Anthropologie de l'Hôtel de Ville.

Le Dr Verneau, professeur de l'Enseignement populaire supérieur, commencera son cours dans la salle des Prévôts, à l'Hôtel de Ville, le mercredi 16 octobre, à 8 heures et demie du soir; il le continuera les samedis et mercredis suivants, à la même heure.

Le professeur reprendra, cette année, l'examen des questions relatives à l'anthropologie générale et à l'ancienneté de l'homme.

### Les gisements du Grand Cerf d'Irlande.

M. Cl. Reid a publié dans l'*Irish Naturalist* (mai 1895) une note fort curieuse sur l'origine des dépôts irlandais où l'on trouve les squelettes complets de *Megaceros*. Les marnes fossilifères renferment beaucoup de débris de *Chara*, de *Potamogeton* et d'autres plantes aquatiques. Ces végétaux devaient former, à la surface des étangs ou des marais, des sortes de tapis se déchirant sous les pieds des *Megaceros* qui s'aventuraient à leur surface. Ces animaux se noyaient brusquement et comme leurs bois très rameux s'embarrassaient dans les tiges des plantes aquatiques, il leur était impossible de se sauver. Cette hypothèse s'accorde avec l'observation faite depuis longtemps que les squelettes des mâles sont bien plus abondants que ceux des femelles.

M. B.

### Découverte d'ossements humains paléolithiques en Angleterre.

Dans la séance du 22 mai, la Société géologique de Londres a entendu une communication de M. E. T. Newton sur la découverte d'un crâne avec sa mandibule et de quelques autres ossements humains dans les graviers à silex paléolithiques de Galley Hill, Kent. Le crâne est très long et très étroit; il est hyperdolichocéphale, il est également très déprimé. Les arcades sourcilières sont proéminentes, le front est fuyant, l'occipital aplati en dessous. Trois molaires et deux prémolaires inférieures sont en place. Les trois molaires ont des dimensions sensiblement égales; elles sont très usées. Les os des membres dénotent un sujet d'environ 5 pieds un pouce. La comparaison de ces ossements avec ceux de Spy montre beaucoup de ressemblances. Il n'y aurait, d'après l'auteur, aucun doute sur l'antiquité de ces débris, lesquels se trouvaient dans des couches non remaniées et renfermant, non seulement des silex taillés paléolithiques, mais encore des ossements d'animaux quaternaires. Nous reviendrons sur ce sujet intéressant lorsque le mémoire de M. Newton aura paru *in extenso*.

M. B.

### L'antiquité de l'homme dans l'Amérique du Nord.

Dans l'*American Naturalist* de juin 1895, le savant paléontologiste M. Cope consacre quelques pages à cette question. A propos de l'Europe, il commet, comme la plupart de ses compatriotes, des confusions regrettables, confondant par exemple l'époque du Renne avec celle des alluvions du bassin de Paris et de la Tamise. Par contre, en ce qui touche l'Amérique, M. Cope admet la réalité de l'homme paléolithique et ne croit pas que les travaux de Holmes aient prouvé



le contraire. Les cavernes des États-Unis, autant qu'on peut le savoir par les fouilles de l'auteur et celles de M. Mercer, renferment deux faunes bien distinctes : une faune pléistocène avec Mastodonte et grands Édentés (*Megalonyx*, *Mylo-don*, etc.) et une faune identique à la faune actuelle. Ce n'est qu'avec cette seconde faune qu'on a trouvé des objets humains. Pourtant M. Cope a recueilli des pointes de lance en obsidienne dans un dépôt de l'Orégon, en compagnie d'une faune éteinte (*Equus fauna*), laquelle doit être regardée comme contemporaine de la faune pléistocène à *Megalonyx* de l'Est américain. Il est dès lors probable que l'Homme existait en Amérique à l'époque quaternaire.

M. B.

### Sarcophages mérovingiens.

Tous les journaux ont signalé la découverte, dans la rue des Barres, d'un sarcophage en pierre de l'époque mérovingienne. Voici quelques renseignements sur ce sarcophage :

« Formé de dalles en pierre d'une épaisseur de 15 centimètres, il a été précieusement sorti de sa gaine de terre et descellé avec précaution par les employés du Musée Carnavalet.

« Dans l'intérieur, au milieu d'une poussière d'un rouge sombre presque noir, dont il était rempli, on a trouvé le squelette entier d'un homme de haute taille et, fait remarquable, sur le crâne une torsade de cheveux noirs, d'une longueur de 50 centimètres, attachés de place en place par des liens faits avec des cheveux de cette tresse.

« Cette torsade de cheveux et différents autres objets découverts dans le sarcophage figureront dans les collections du Musée anthropologique Carnavalet, ainsi que la boucle trouvée précédemment à peu près au même endroit.

« De nombreux sarcophages en plâtre ont été également découverts ; ils sont remplis de squelettes, mais ne présentent pas l'intérêt des sarcophages en pierre qui devaient être, à l'époque mérovingienne, ceux des personnages importants. »

R. V.

### Mœurs lithuaniennes.

« Il est d'usage, en Lithuanie, comme dans beaucoup d'autres contrées, de faire suivre d'un dîner somptueux les funérailles des personnes riches.

« Dans un village, il y a quelques jours, eut lieu l'enterrement de la femme d'un propriétaire. Parents, amis et connaissances affluèrent ; on mangea et but de bon appétit, en faisant l'éloge de la défunte.

« Ce thème, toutefois, fut rapidement épuisé et on discuta la question de savoir si le veuf se remarierait. Tout à coup celui-ci entra dans la salle, donnant la main à une charmante voisine, qu'il présenta comme sa fiancée aux convives stupéfiés.

« Beaucoup de mines de mamans s'allongèrent ; toutefois la fête continua ; les musiciens furent appelés ; on dansa, mangea et but pendant deux jours et deux nuits ; et bientôt on recommencera, à l'occasion du mariage. » (*La Lanterne.*)

R. V.

### Les résultats scientifiques de l'expédition du « Challenger ».

Les derniers des cinquante volumes consacrés à la description des matériaux recueillis par le *Challenger* venant de paraître, la revue anglaise *Natural Science* a eu l'idée de demander aux savants collaborateurs de cette immense publication quelques lignes résumant les principaux résultats obtenus dans leur spécialité. Elle a composé ainsi un numéro (juillet 1895) des plus curieux, signé de 35 naturalistes éminents et parfaitement illustré. Nous croyons devoir le signaler à nos lecteurs qui s'intéressent à la biologie d'une manière générale. L'anthropologie fait d'ailleurs l'objet d'un paragraphe dû à M. A. C. Haddon.

M. B.

### Mongolie et Thibet.

La *Smithsonian Institution* vient de publier le journal de voyage de M. W. Rockhill qui parcourut en 1891 et 1892 la Mongolie et le Thibet. Ce volume renferme un grand nombre d'observations ethnographiques et anthropologiques. Comme toutes les publications américaines, il est fort bien illustré.

M. B.

### Un Galla vivant, à Paris.

Les Gallas sont à peine représentés dans nos collections; aussi est-ce une bonne fortune pour nous d'avoir pu mesurer, photographier et mouler un individu de ce groupe. Le Galla dont il s'agit est un beau garçon de 19 ans, sur les caractères duquel nous reviendrons plus tard. Je ne veux aujourd'hui que signaler ses remarquables dispositions intellectuelles qui frappent dès l'abord. Outre sa langue maternelle, notre sujet a appris l'arabe; il parle très couramment le français et il s'exprime avec la plus grande facilité en anglais. Non seulement il sait lire et écrire, mais il possède des notions de géographie et sait fort bien consulter une carte. Ce fut un véritable étonnement, parmi ceux qui se trouvaient au laboratoire d'anthropologie du Muséum lorsqu'il vint pour la première fois, de l'entendre demander un atlas géographique pour indiquer l'endroit exact de sa naissance.

Aussitôt qu'on lui eut expliqué en quoi consiste le moulage, il comprit et s'y prêta de très bonne grâce. L'opération fut faite par MM. Hébert père et fils, dont tout le monde a pu apprécier le talent au Musée d'ethnographie; elle a parfaitement réussi, et le buste de notre Galla occupera une place honorable dans les nouvelles galeries d'anthropologie du Muséum.

R. V.

M. d'Acy a adressé à notre gérant, en en demandant l'insertion, la note suivante :

#### Le dernier mot de M. Verneau au sujet des Bao assé-Roussé (1).

M. Verneau commence par me citer d'une façon peu exacte.

J'ai dit : « l'inhumation proprement dite » (2); et non pas : « le mode d'inhumation (3). » Mais cette erreur est peu importante.

(1) Voir *L'Anthropologie*, mai-juin 1895, p. 354-355.

(2) *Ibid.*, p. 346.

(3) *Ibid.*, p. 354.

Voici qui est plus grave. M. Verneau omet de mentionner la phrase de ma réponse, qui suit les mots ci-dessus, et qui indiquerait clairement, s'il en était besoin, le sens restreint de mise en terre, dans lequel j'ai employé l'expression — inhumation proprement dite — puisqu'elle est ainsi conçue : « Les deux autres alinéas (de la page 310 de M. Rivière) n'ont trait qu'aux vêtements des morts, aux mobiliers funéraires et à l'emploi du peroxyde de fer. » Puis, M. Verneau ne cite que les six premiers mots du premier de ces deux derniers paragraphes : « Les hommes de Menton étaient *inhumés*... » ; il passe sous silence la suite : « les adultes vêtus peut-être encore d'une peau de bête, mais, en tout cas, ornés de leurs parures de dent... » et le reste, où, comme je l'ai indiqué, il est uniquement question des ornements et des mobiliers funéraires ; et, grâce à ce procédé, il arrive à nier l'exactitude de mon affirmation, que le paragraphe précédent, par moi transcrit, « est le seul de la page 310 de M. Rivière, où il soit question de l'inhumation proprement dite. »

M. Verneau me met « au défi de montrer un seul passage, où *il ait arrangé ma prose*. » Il trouve sans doute que tronquer les textes, en encadrer des fragments, de façon à en dénaturer la signification, la portée, ce n'est pas les *arranger*.

Le lecteur appréciera.

Il jugera de même si, d'une manière ou d'une autre, j'ai réellement changé le sens ou la portée « d'un seul passage » de M. Verneau.

E. D'ACY.

### A nos lecteurs.

Lorsque j'ai pris la plume pour répondre aux premières attaques de M. d'Acy, je n'ai obéi qu'au seul désir de rétablir certains faits qui me paraissaient avoir une importance au point de vue scientifique. A l'heure actuelle, la discussion a été transportée exclusivement sur le terrain des personnalités ; je ne la continuerai pas. Les lecteurs de *L'Anthropologie* ont droit à autre chose qu'à des attaques où ils chercheraient en vain un passage ayant trait à la science.

Pour être courtois jusqu'au bout envers un adversaire auquel nous ne demandions pas de répondre « *touché* » à la suite de chaque engagement, nous avons publié les lignes qui précèdent. Comme le demande M. d'Acy, « le lecteur appréciera ». Je me soumetts d'autant plus volontiers à ce jugement réclamé par mon contradicteur que je n'ai pas le moindre doute sur le sens dans lequel il sera rendu.

R. VERNEAU.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

(avec notes analytiques.)

Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, t. V (4<sup>e</sup> série), 1894, n<sup>o</sup> 10.

*Séance du 20 décembre.* — OLLIVIER BEAUREGARD, Marionnettes javanaises (présentation ; détails sur les représentations théâtrales : *topeng* et *ouayang*, [sorte d'ombres chinoises]). — F. REYNAULT, Déformations craniennes dans l'art antique (présentation de l'article paru dans « La Nature » : Statuettes de Tanagra à tête déformée, etc.). — *Discussion* : Mortillet cite des statuettes analogues trouvées à Butmir en Bosnie ; selon Manouvrier, ce sont plutôt des caricatures. — VERNEAU, Tombes bogoumiles (ce sont des *mégolithes* pleins et non des *sarcophages* creusés comme l'admet M. de Mortillet ; détails sur les sculptures des tombeaux de Han-Sarenac. Les Bogoumiles connaissaient le signe de la croix). — *Discussion* : Mortillet explique le terme de sarcophage appliqué à ces tombes. — O. VAUVILLÉ, Fancille du département de l'Aisne (provenant des dragages de la rivière d'Aisne en amont de Soissons) de l'époque du bronze. — DU MÊME, Habitations mérovingiennes, non construites, de l'Aisne (sur les territoires de Tarties et d'Osly-Courtil, canton de Vic-sur-Aisne ; trouvailles de poteries diverses). — *Discussion.* — LIONEL BONNEMÈRE, Cimetière de Grezillé (canton de Gennes, en Anjou, sur la rive gauche de la Loire ; époque mérovingienne?). — ARMAND VIRÉ, Préhistorique de la Basse-Kabylie (région de Bordj-Menaïel entre Alger et Tizi-Ouzou ; coup de poing chelléen ; tumulus fouillé ; haches de bronze).

*Douzième Conférence annuelle transformiste.* — MANOUVRIER, L'esthétique et le transformisme. La beauté anatomique (résumé de la conférence qui sera publiée ultérieurement).

Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris, 5<sup>e</sup> année, 1895.

N<sup>o</sup> 4 (15 avril). — FR. SCHRADER, L'Asie (Une leçon du cours de géographie anthropologique ; l'Asie paraît avoir réuni plus de conditions favorables au développement humain que les autres parties de la terre ; les groupes ethniques y sont disposés par zones, suivant les parallèles). — AB. HOVELACQUE et G. HERVÉ, Notes sur l'ethnologie du Morvan : a) L'âge de la pierre dans le Morvan (énumération des stations ; carte) ; b) Crânes de Château-Chinon (série de 37 crânes, se rapprochant par leur brachycéphalie du type du haut Morvan. Dans ce dernier, 80,5 pour 100 de brachycéphales, contre 70,5 pour 100 dans le bas Morvan). — G. DE MORTILLET, Chronique paléthnologique (Analyses des ouvrages d'Issel et de d'Acy sur les sépultures des Baoussé-Roussé ; de Tihou sur les classifications ; de Boulay sur l'ancienneté de l'homme : de Müller sur les fouilles aux Baluns [époques gauloise et néolithique ; fig.] ; de Brizio et Pignorini sur les fouilles dans le canton de Rimini ; de Hoernes sur le mycéénien, etc. — Nécrologie). — *Varia.* Analyses : S. Lagneau, *Influence du milieu sur la race* : Sergi, *Anthropologie du Latium* (« Bull. Acad. Méd. Rome », 1895) (24 variétés craniennes sur deux séries de 27 et de 98 crânes) ; H. Galiment, *Le déchiffrement des inscriptions d'Orkhon* (par Thomson) ; Gisements de lignite en France (d'après le « Journ. officiel » du 4 mars 1895).

N<sup>o</sup> 5 (15 mai). — G. HERVÉ, Les populations lacustres (une leçon du cours d'ethnologie). — PH. SALMON, Dénombrement des crânes néolithiques de la Gaule (par ordre

alphab. des gisements; indications bibliographiques etc.; indices céphaliques; au total 688 crânes, dont 57,7 pour 100 dolichocéphales, 24,1 mésocéphales [de 77 à 79] et 21,2 brachycéphales. Ind. le plus fréquent : 73; carte).

*Zeitschrift für Ethnologie*, Berlin, in-8°, 26<sup>e</sup> année (1894), fasc. 6.

Besprechungen (*Analyses* par R. Virchow : *Felkin*, On the geographical distribution of tropical diseases; *Hoernes*, Wissenschaftliche Mittheilungen aus Bosnien, t. II; *J. Schmidt*, Mittheilungen aus Provinzial Museum der Prov. Sachsen; China Imperial Maritime Customs, Medical Reports, etc.).

### Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte.

*Séance du 21 juillet 1894.* — R. VIRCHOW, Schädel aus Sud-America, etc. [*Crânes de l'Amérique du Sud, et plus spécialement de l'Argentine et de la Bolivie*. 1. *Crânes d'un ancien cimetière patagon à Norquin, Argentine méridionale* (près de la Cordillère de l'ouest, dans la région des sources du Rio Negro; 26 crânes, dont aucun déformé; la plupart [16] brachycéphales; 8 mésocéphales (de 75 à 79)). Indice céphal. moyen 79,9; indice de haut.-long. 77,1). 2. *Crânes de l'Argentine septentrionale* (surtout d'Agua Caliente près de Jujuy) et de la Bolivie (Chulpa à l'est du lac Poopo. Sur 44 crânes d'Agua Caliente, 6 sont méso et 11 brachycéphales; déformations dans les autres séries; pl. et fig.). — A. TREICHEL, Beiträge zur « Schulzenzeichen und Verwandtes » (*Contribution à l'étude des signes distinctifs des maïres et objets analogues*, bâtons recourbés, marques en encoches sur des tables, etc.) — DU MÊME, Von Quernen (Sur les moulins à bras qui existaient encore en Prusse au commencement de ce siècle). — DU MÊME, Giebel, etc. (*Le faite du toit des habitations rustiques dans la Prusse occidentale*; fig.).

*Séance du 20 octobre.* — STUHLMANN, Ein Wahehe Skelet, etc. [Lettre annonçant l'envoi d'un squelette de Wahehe (Afrique orientale); réponse à la critique de Frobenius (« Verhandl. », p. 162), sur la place des Nègres Lendou dans la classification ethnographique]. — P. SCHELLHAS, Deformirter Schädel, etc. (*Crâne déformé de Ulpan, près Coban, Guatemala*, exhumé par M. Disseldorff). — A. MAKOWSKY, Spuren, etc. (*Traces de l'existence de l'homme à l'époque du Mammouth à Brünn, Moravie*. Trouvailles dans une couche de loess à 4<sup>m</sup>,50 de profondeur; crâne néanderthaloïde, ind. céph. 65,7; autres ossements humains et objets en os et en pierre. — Discussion : R. Virchow nie avoir jamais dit que le crâne de Néanderthal soit « absolument pathologique ». — FR. NOETLING (de Calcutta), Ueber das Vorkommen, etc. (*Sur la présence des éclats de silex taillés (intentionnellement?) dans les couches du pliocène inférieur de la Birmanie*, près de Yenangyoung, sur l'Irravadi, 29° 21' lat. nord; fig.). — JOEST, Haarmensch, etc. (Ram-a-Samy, l'homme poilu, exhibé à Copenhague et dressé à « faire le sauvage »; fotogr.). — SCHUMANN, Bronze-Depotsfund etc. (*Cachette des objets de bronze à Schwennenz, Poméranie*; poterie, armes, fibules « en lunettes », bracelets spiralés de la IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> périodes de bronze de Montelius [VI<sup>e</sup> à VIII<sup>e</sup> siècles av. J.-C.]; fig.). — F. LUSCHAN, Holzgefäß etc. (*Plat en bois trouvé dans les ruines de Zimbabwe, Afrique australe*; fig.). — R. VIRCHOW, Das lesende Kind (L'enfant qui a appris tout seul à lire couramment à 2 ans). — A. BASTIAN, Armbruste, etc. (*Arbalètes et arcs, généralités*). — PFLUGMACHER, Alte Darstellungen (*Anciennes [XVII<sup>e</sup> siècle] représentations d'outils de meunier*). — BARTELS, Drei Guanche-Schädel, etc. (*Trois crânes de Guanches de Ténérife*; anomalies : crête à l'os frontal et soudure de l'atlas à l'occipital). — BARTELS, Die Siebenlinge (Cas de naissance de sept enfants vivants). — DU MÊME, Ein Menschenschwanz (La queue chez un enfant de 5 mois, longue de 4 centimètres; fig.). — G. FRITSCH, Verunstaltungen, etc. (*Mutilations des organes génitaux dans l'Orient* surtout en Égypte : castration, soudure et excision des lèvres,

circoncision, etc.). — MAAS, Eine Zwergin, etc. (*Une naine* [Princesse Topaze de Paris, 79 centimètres] *et un géant* [Égyptien Hassan Ali, 2<sup>m</sup>,50]; présentation).

Séance extraordinaire du 31 octobre. — Vorstellung, etc. (*Présentation d'une troupe d'acteurs chinois dirigée par M. Tay-chow-beng*, et jouant une comédie en chinois).

Séance du 10 novembre. — Hochzeits-Gebräuche, etc. (*Coutumes matrimoniales des classes inférieures des citadins arabes et des femmes fellah en Égypte*, notes d'un naturaliste résidant au Caire communiquées par SCHWEINFURTH). — CERMAK, Die Fundstelle der Geschweiften Becher, etc. (*Trouvailles de vases festonnés à Caslau* [Bohême] *et l'âge des couches de loess dans cette localité* [ces couches ne sont pas de l'alluvion]; coupe et fig.). — DU MÊME, Ein neunzehiger Slovak (Cas de *neuf orteils* sur le pied gauche d'un *Slovaque*). — DU MÊME, Prähistorische Alterthümer, etc. (*Antiquités préhistoriques de l'Équateur, Amérique du Sud*; haches en pierre et en cuivre; fig.). — D<sup>r</sup> BEHLA, Eisenfund bei Niewitz (*Trouvaille d'objets en fer à Niewitz, district de Luckau*; couteaux, lances, etc.). — R. VIRCHOW, Gräberfunde, etc. (*Trouvailles dans les tombeaux du district West-Sternberg*; couteaux de bronze, poteries, etc.). — Voss, Alterthümer, etc. (*Antiquités des environs de Laudin*, titre seulement). — M<sup>lle</sup> E. LEMKE, Spinn-Apparat, etc. (*Fuseau et aiguille de Zunis*, fig.). — M. S. MILLER, de Philadelphie. (*Un cerveau humain présumé fossile trouvé dans le crâne exhumé d'un mound d'Ohio*. — Discussion: Virchow insiste sur la nécessité d'une analyse chimique). — WALDEMAR BELCK, Das Reich der Mannäer (*Le royaume des Mannä ou Mannaïa, qui luttèrent contre les Assyriens au ix<sup>e</sup> siècle av. J.-C.*). — F. v. LUSCHAN, Ausgrabungen, etc. (*Fouilles de Sendjerli* [Syrie septentrionale à trois journées d'Alexandrette] entreprises par un comité privé et par le gouvernement allemand; ruines araméennes et assyriennes du ix<sup>e</sup> siècle av. J.-C.).

Séance solennelle pour fêter le 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la Société (17 novembre). Discours de R. VIRCHOW (sur les problèmes d'anthropologie agités au sein de la société); télégrammes et lettres de félicitation de différents savants et de diverses institutions; discours de BASTIAN, de WALDEYER, de RICHTHOFFEN, etc.

Séance du 15 décembre. — Protestation contre la menace de destruction de l'île Philæ, Haute-Égypte, par suite du nouveau projet d'établissement des réservoirs du Nil. — SCHMELTZ, Das Verständniss, etc. (*Explication de quelques usages populaires en Hollande*). — M. HÖRNES, Transkaukasische Gürtelbleche, etc. (*Plaques de ceinture trouvées en Transcaucasie et figures priapiques du Caucase*). — PISKO, Nordalbanesische Legenden (*Les légendes des Albanais du nord*). — DU MÊME, Aufnahmen, etc. (*Couleur des cheveux et des yeux des enfants albanais*; 8 pour 100 du « type blond »). — HOFT, Mirika, Porst, Hopfen (Mirika, Porst (*Myrica gale*) *et houblon*; indications pour l'étude de l'antiquité avec notes historiques sur les boissons fermentées, surtout celles de la presqu'île Cimmérienne). — GRABOWSKY, Vorgeschichtliche, etc. (*Les outils préhistoriques en silex des environs de Brunswick*). — E. FORSTEMANN, Das Gefäss von Chama (*Le vase de Chama*; explication de l'inscription Maya dont il est orné. Cf. « Verh. », XXXI, p. 372, pl. VIII). — DIESELDOF, Thongefäss, etc. (*Une poterie avec l'image d'une divinité à tête de vampire, trouvée à Chama, près Coban*; 1 pl.) — E. SELER, Fledermaus-Gott, etc. (*Le dieu chauve-souris des Mayas*; fig.) — A. MÖLLER, Présentation d'un marteau en pierre trouvé aux environs de Weimar; fig.) — FR. NÖTTLING, Vorkommen von Werkzeugen, etc. (*Les outils de l'âge de la pierre en Birmanie*; résumé de toutes les recherches; types de haches semblables à celles du Cambodge). — LEHMANN-NITSCHKE, Eine eigenthümliche Verwendung, etc. (*Usage particulier des os longs dans les temps modernes, pour remplir de liquide les tonneaux*; fig.). — R. VIRCHOW, Der neugeborene Kind (*Le nouveau-né d'une Dahoméenne*; couleur gris brunâtre, cheveux frisés, longs de 2 centimètres). — SCHUMANN, Skeletgräber, etc. (*Sépultures à ossements avec des objets romains, à Borkenhagen, Poméranie*; vase en verre, fibules en bouclier et en arbalète; 4 crânes dolichocephales; ind. céph. de 69,8 à 72,7). — ED. HAHN, Der Hirse (*Le millet; sa distribution géographique et son importance au point de vue de la civilisation antique*).

**Nachrichten ueber deutsche Alterthumsfunde, 1894, t. VI, fasc. 6** (supplément à la « Zeitschrift für Ethnologie »).

H. SCHUMANN, Steinzeitliches Skeletgrab, etc. (*Sépulture à ossements sans tombeau de Stramhel [Uckermark]; pointes de lance en silex*). — A. GÖRZE, Hügelgräber, etc. (*Tumuli près Seddin, district West-Priegnitz; âge du bronze, épée « à antennes » de Lissauer*). — NAUE et VIRCHOW, Hallstattzeit-Gräbhügel, etc. (*Tumulus de la période de Hallstatt dans le Haut-Palatinat, fig. ; 3 crânes dolichocéphales [ind. céph. de 74,3 à 77,6]; fig.*).

**General-Register zu Band I-XX (1869-88) der Zeitschrift für Ethnologie, etc.,** herausgegeben von R. Virchow, Berlin, 1894 (vol. in-8° de 362 p.).

(Excellent répertoire de la « Zeitschrift » et des « Verhandlungen » de la Société de Berlin pour vingt années; contient : 1. Table par nom d'auteurs; 2. Table des articles originaux; 3. Table des travaux analysés dans la « Zeitschrift »; 4. Table alphabétique des auteurs et des matières des articles des « Verhandlungen »).

**Veröffentlichungen aus dem K. Museum für Völkerkunde,**  
Berlin, in-fol., t. IV, fasc. 1 (1895).

FR. HAMILTON CUSHING, Katalog einer Sammlung, etc. (*Catalogue d'une collection d'idoles, fétiches et objets du culte des Zuni ou Indiens Achioni du Nouveau-Mexique; 26 figures. Idoles, etc. se rapportant au culte du « frère aîné », dieu de la guerre et de la chance dans le jeu; fétiches de la chasse; etc.*). — KARL SAPPER, Altindianische Ansiedelungen (*Stations des anciens Indiens du Guatemala et de Chiapas; habitat des diverses peuplades : Zoques, Chiapanèque, Pipils, Sincas, tribus Mayas, etc.; 1 carte et 10 planches*). — ED. SELER, Alterthümer aus Guatemala (*Antiquités du Guatemala, recueillies par Diesseldorf et K. Sapper à Alta-Vera-Paz et à La Cueva, près de Santa-Cruz; vases à visage humain; figurines; explication des inscriptions qui forment le passage entre les vrais hiéroglyphes et l'écriture cunéiforme des Maya*).

**Archiv für Anthropologie, t. XXIII, fasc. 3 (1895).** Braunschweig, in-4°.

A. TOEROEK, Ueber den Yezoer Aïnoschædel, etc. (*Sur un crâne d'Aïno, rapporté par le comte Béla Szecheny et sur le crâne d'un Aïno de Sakhaline conservé au Musée anthropologique de Dresde. Contribution à la réforme de la craniologie; 6 fig., 2<sup>e</sup> partie. Problème des études craniologiques en général. Problème des séries nécessaires pour caractériser le type crânien. Formules de l'erreur probable, de la déviation probable de la moyenne, etc.*). — S. WEISSENBERG, d'Elisabethgrad, Die sudrussischen Juden, etc. (*Les juifs de la Russie méridionale. Étude anthropométrique. — L'anthropométrie, son but et ses méthodes. Importance des mesures sur les nouveau-nés et les enfants pour établir les lois du développement des caractères distinctifs des races, etc. Mesures détaillées sur plus de 300 juifs et juives de tout âge. Taille 1<sup>m</sup>,65; l'étroitesse de la poitrine n'est pas un caractère de race, mais une particularité acquise. Nombreux tableaux montrant l'influence de l'âge, du sexe, de l'occupation, du degré du bien-être sur les différentes mesures, etc.*). — OSCAR MONTELIUS, Findet man in Schweden Ueberreste von einem Kupferalter? (*Trouve-t-on en Suède des objets de l'âge du cuivre? réponse affirmative, description et analyse chimique des pièces [haches pour la plupart]; fig.*). — DU MÊME, Zur ältesten Geschichte, etc. (*Contribution à l'histoire la plus ancienne de l'habitation en Europe et plus spécialement dans le nord de ce continent. La forme primitive, hutte conique, se transforme en maison d'abord ronde, puis polygonale et enfin quadrangulaire. Exemples de toutes les*

formes intermédiaires se trouvant en Suède et les pays avoisinants. *Appendice*. La forme ronde était généralement celle de l'habitation primitive dans toute l'Europe ; fig.). — C. VOIR, Ueber die Nahrung, etc. (*Sur l'alimentation dans les différents climats* (Conférence. Expériences sur les animaux et les hommes. Dans les pays chauds, l'homme a besoin d'autant de nourriture que dans les pays froids. Expériences spéciales sur les chevaux, confirmant cette thèse). — Referate (*Analyses*) : Controverses d'ethnologie et autres publications de Bastian, par Achelis ; Westermarck, Histoire du mariage (traduction allemande), par Ködderitz. Analyses des travaux italiens, par G. Buschan (« Archivio per l'Antropologia », t. XX) ; « Bullettino di Paleontologia italiana ». Analyse des travaux russes, par Stieda (XI<sup>e</sup> Congrès des archéologues russes à Vilna en 1893 ; très détaillée). Analyse d'ouvrages anglais par Dubois-Raymond (Porter, The growth of the Saint-Louis Children, etc.).

**Correspondenz-Blatt der Deutschen Gesellschaft für Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte, Munich.**

25<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 9 (septembre-décembre 1894). — 2<sup>e</sup> Gemeinsame Versammlung, etc. (2<sup>e</sup> Session du Congrès réuni de la Société d'anthropologie allemande et de celle de Vienne, tenue à Innsbruck du 24 au 28 août 1894. — Discours d'ouverture de R. VIRCHOW (Sur différents problèmes d'anthropologie). — C. TOLDT, Zur Somatologie, etc. (*Contribution à la somatologie des Tyroliens* d'après les travaux de Tappeiner, Hooll, Zuckerkandl, etc. Population leptoprosope et très brachycéphale [pas de chiffres, des moyennes !] surtout dans le Tyrol allemand. L'altitude n'a aucune influence sur la forme cranienne. La taille est plus élevée dans le Tyrol allemand que dans l'italien [pas de moyennes !]. — VON WIEZER, Die wichtigsten Ergebnisse, etc. (Les résultats principaux des recherches préhistoriques en Tyrol, titre seulement). — SZOMBATHY, Bemerkungen, etc. (*Observations sur l'état actuel des recherches préhistoriques en Autriche*). — C. V. MARCHESSETTI, Ueber die Herkunft, etc. (*L'origine des cistes côtelées* est en Italie et notamment dans le Bolonais pour la grande forme à anse latérale fixe, dans la Vénétie-Lombardie pour la petite forme à anse mobile). — M. HÖRNES, Zur Chronologie der Gräber, etc. (*L'âge des tombeaux de Santa-Lucia*, sur l'Isonzo, fouillés par Marchesetti et Szombathy ; deux couches d'âge différent de la période hallstattienne caractérisées par deux formes différentes de fibules ; fig.). — F. V. LUSCHAN, Ueber orientalische Fibeln (*Les fibules orientales* trouvées à Sendjerli, VIII<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> siècle av. J.-C.). — B. REBER, Die vorhistorischen Sculpturen denkmäler, etc. (*Monuments de sculpture préhistorique cupuliforme* trouvés en Suisse et plus spécialement dans le canton du Valais, dont l'âge est encore à déterminer. Discussion). — LÖBISCH, Die Ernährungsfrage (*La question de l'alimentation ; sa signification anthropologique et ethnologique* ; l'auteur cite les habitants de la vallée de Schoana qui ne connaissent point les boissons alcooliques ; le rôle de rationnement dans la longévité ; expériences à faire sur les paysans montagnards, etc.). — KALTENEGGER (Coïncidence de la répartition géographique des races de bêtes à cornes avec celle des races humaine en Tyrol ; au centre brachycéphale correspond la race des bœufs blancs ; au coin sud-est relativement dolichocéphale, la race des bœufs noirs, etc.). — MONTELIUS, Ueber die Kupferzeit, etc. (*L'âge du cuivre en Suède* ; l'article a paru dans l'« Arch. f. Anthropologie » ; voyez plus haut). Discussion (suivant Much chaque objet de cuivre a une décuple importance par rapport à l'objet de pierre, car la plus grande partie des outils en cuivre a dû être refondue au moment de la découverte du bronze). — F. FIALA, Ueber einige Neue (*Quelques nouvelles découvertes à Glasinac, Bosnie* : les enceintes fortifiées et les nécropoles appartiennent à la même époque de civilisation). — A. HERMANN, Mittheilungen, etc. (Présentation des travaux de l'archiduc Joseph sur les Tsiganes). — MASKA, Forläufiger Bericht (*Communication préliminaire sur le squelette humain trouvé dans le diluvium de Predmost, Moravie*). — C. MOSER, Ueber Hölenfunde, etc. (*Trouvailles faites dans les cavernes des environs de Nabresina, littoral de l'Istrie* ; industrie néolithique ;



dessins sur os ; figure humaine). — KRIZ, Ueber die Gleichzeitigkeit, etc. (*L'homme contemporain du Mammouth en Moravie* ; réponse aux critiques de Steinstrup). *Discussion*. — R. VIRCHOW, Ueber Zwergrasscu (*Les races naines, généralités sur les Pygmées*). — SERGI, Ueber die europäischen Pygmäen (*Les Pygmées européens* ; les recrues de 1<sup>m</sup>,25 à 1<sup>m</sup>,45 de taille forment 1,63 pour 100 du contingent en Italie ; en Sardaigne, Sicile et Calabre elles forment jusqu'à 3,61 pour 100 du contingent, etc.). — WALDEYER, Ueber einige Gehirne, etc. (*Sur quelques cerveaux des Africains orientaux* ; 12 cerveaux de Soudanais, Souaheli, Vanyamouesi et Zoulous ; branches ascendante et horizontale de la scissure de Silvius un peu plus courtes que chez les Européens ; poids de 9 cerveaux conservés dans l'alcool : de 1050 à 1280 gr. ; un cerveau de Vanyamouesi de 18 ans pèse 780 gr. seulement ; fig.). — J. RANKE, Ueber die aufrechte Haltung, etc. (*Sur l'attitude verticale des Singes anthropoïdes et sur la dépendance de cette attitude chez l'homme du volume de son cerveau, qui permet au crâne de se tenir en équilibre sur la colonne vertébrale verticale*) — MIES, Ueber das Gehirngewicht, etc. (*Le poids du cerveau de l'homme pendant la croissance*. Travail basé sur les mémoires de Parrot, de Boyd, de Parchappe, Sappey, Parisot, Ballinger, et les observations de l'auteur lui-même ; en tout 2,200 cerveaux pesés de tout âge, de la naissance à 20 ans. Poids du cerveau du nouveau-né : 339 gr. chez le garçon, 330 chez la fille ; le nouveau-né a pour 1 gr. de cerveau 6 grammes du poids du corps et un homme ou une femme de 18 à 19 ans, 35 gr.). — J. EIGL, Die Salzburger Rauehäuser, etc. (Les maisons sans cheminée du Salzbourg et le développement des appareils à chauffage dans d'autres maisons des paysans salzbourgeois ; fig.). — HENNING, Ueber das deutsche Haus (*La maison allemande* ; critique du mémoire de Montelius publié dans l'« Arch. f. Anthr. » [voyez plus haut]). — BANCALARI, Die Hausforschung, etc. (*Les recherches sur les types des maisons en Autriche* ; leurs résultats et les problèmes de l'avenir). — HILDEBRANDT, Zur Vorgeschichte, etc. (*Le préhistorique en Suède* ; aperçu d'ensemble).

26<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 1 (janvier 1895). — SCHLOSSER, Ueber die prehistorischen Schichten in Franken (*Les couches préhistoriques en Franconie*, notamment dans les vallées d'Oberailsbach, dans la Wiesenthal et autour de Pegnitz. Certaines analogies avec le gisement de Schweizersbild). — *Analyses* : (Richly, Bronzzeit in Böhmen ; Muller, Vor- und frühgeschichtliche Alterthümer der Provinz Hannover, etc.).

**The Journal of the Anthropological Institute of Great Britain and Ireland**, London, in-8<sup>o</sup>, t. XXIV, n<sup>o</sup> 3 (février 1895).

L. H. DUCKWORTH, Notes on Skulls from Queensland, etc. (*Notes sur [deux] crânes du Queensland*, [et un crâne] de l'*Australie du sud* ; cap. cran. de 1265 à 1300 c. c. ; ind. céph. de 68,7 à 71,3 ; vertical de 75 à 77). — A. E. CRAWLEY, Sexual Taboo, etc. (*Le Tabou sexuel*, suite (1) : Résultats de la différenciation des sexes dans la vie sociale [à suivre]). — CL. R. MARCKHAM, A list of Tribes, etc. (*Liste des tribus de la vallée de l'Amazone et de ses affluents*, 2<sup>e</sup> édition [la 1<sup>re</sup> est de 1864], par ordre alphabétique, avec détails descriptifs, géographiques et bibliographiques). — H. WARD, Ethnographical Notes, etc. (*Notes ethnographiques sur les tribus du bassin du Congo* ; observations personnelles sur les superstitions, les sociétés secrètes [N'kimba ou « Foua Kongo »], sur la position de la femme, sur le costume, les proverbes, le cannibalisme, l'armement, etc.). — SAUNDERSON, Notes on the Corea (*Sur la Corée et ses habitants* ; les hommes sont grands, 1<sup>m</sup>,67 en moyenne, mais les femmes petites, 1<sup>m</sup>,52 environ ; faciès plus européen que chez les Chinois et les Japonais ; caractère, vêtements, nourriture, habitudes sociales, maladies, religion, arts et industries, divertissements). — W. GOWLAND, Notes on the Dolmens, etc. (*Sur les dolmens et autres antiquités de la*

(1) Voy. *L'Anthropologie*, n<sup>o</sup> 3.

*Corée*; 1 pl. ; Description d'un dolmen près Séoul; trois autres ont été signalés précédemment, toujours dans le nord du pays. Pas de tumulus, pas d'objets. Description de quelques poteries, de pointes de flèches en silex et des antiquités bouddhiques et japonaises trouvées en Corée). — *Anthropological Miscellanea*, etc. (*Mélanges d'anthropologie et livres nouveaux* : L. S. Waddell, *The Buddhism of Thibet or Lamaism*; *Withington*, *Medical History from the earliest times*, etc.).

J. DENIKER.

---

ERRATA

Dans le dernier numéro (Mai-Juin), quelques erreurs typographiques se sont glissées dans l'article de M. Piette.

Page 294, ligne 26,	au lieu de :	(fig. 23),	lisez :	(fig. 24).
— — 29,	—	(fig. 24 et 25),	—	(fig. 23 et 25).
— — 31,	—	(fig. 24),	—	(fig. 25).
— — 35,	—	(fig. 23),	—	(fig. 23).

---

*Le Gérant* : P. BOUCHEZ

# MÉMOIRES ORIGINAUX

---

## LA BALLASTIÈRE DE TILLOUX

PRÈS DE GENSAC-LA-PALLUE (CHARENTE)

PAR

Marcellin BOULE

---

Au mois de juillet dernier, le Service de la Paléontologie du Muséum d'histoire naturelle fut informé par M. Grégoire, chef de division de l'administration des Chemins de fer de l'État, que les travaux entrepris dans la ballastière de Tilloux, près de la station de Gensac-la-Pallue, venaient de mettre au jour des débris gigantesques d'Éléphants, associés avec des produits de l'industrie humaine. Quelques jours après, un savant archéologue de Ruffec, M. Chauvet, écrivait également à M. le professeur Albert Gaudry pour lui annoncer cette découverte. Je me suis rendu à Gensac-la-Pallue, et sous la très aimable direction de M. l'ingénieur Le Blanc et de ses collaborateurs MM. Gros, Robin et Douchet, j'ai pu faire des observations qui me paraissent de nature à intéresser particulièrement les lecteurs de *L'Anthropologie*.

J'ai déjà donné les principaux résultats de ces observations dans une note présentée par M. Albert Gaudry à l'Académie des sciences (1); cette note a été reproduite dans *La Nature* (2).

De son côté, M. Chauvet a publié plusieurs articles sur le même sujet (3). La sablière de Gensac-la-Pallue était connue d'ailleurs depuis longtemps. Elle fut signalée, dès 1870, par M. Arnaud (4)

(1) Séance du 29 juillet 1895.

(2) N° 1159 (27 août 1895).

(3) *L'Observateur de Ruffec* (21 juillet 1895). — *Le grand Éléphant fossile de Tilloux* (Elephas antiquus) contemporain de l'Homme primitif, br. in-8, 8 p.

(4) *Matériaux pour l'histoire naturelle et primitive de l'Homme*, 1870, p. 425.

comme renfermant des fossiles et des objets travaillés par l'Homme. M. Chauvet (1) l'a mentionnée dans plusieurs brochures.

Dans ces derniers temps, les travaux entrepris par la Compagnie des chemins de fer de l'État pour l'extraction du ballast ont amené la découverte d'un grand nombre d'objets intéressants. Grâce aux soins éclairés de M. l'ingénieur Le Blanc et de ses collaborateurs, ces objets ont été précieusement recueillis et donnés libéralement au Muséum.

### I. — TOPOGRAPHIE ET STRATIGRAPHIE.

Tilloux est un hameau situé près de la station de Gensac-la-Pallue, c'est-à-dire entre Cognac et Jarnac (fig. 1). Les alluvions

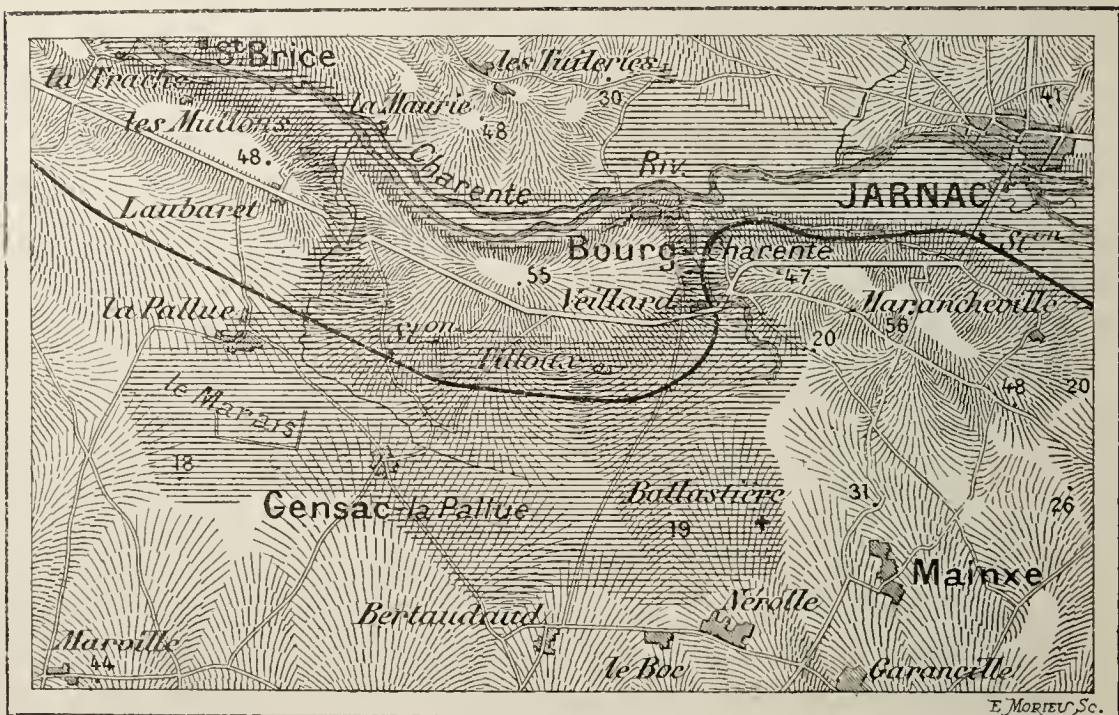


FIG. 1. — Carte au 1/100,000<sup>e</sup> des environs de Gensac-la-Pallue. (Les hachures horizontales représentent les parties basses occupées par des alluvions anciennes.)

exploitées comme ballast se trouvent sur la rive gauche de la Charente. Elles occupent, au milieu des collines crétacées, une dépression dans laquelle la Charente pénétrait à l'époque quaternaire, et dont la partie la plus basse est encore à l'état de marais. Cette dépression se trouve à l'altitude de 18 mètres, tandis que la rivière coule à 11 mètres environ. Elle est séparée de la vallée par des

(1) Collection G. Chauvet. Cartons de l'Exposition de Poitiers, in-8, 24 p. Ruffec, 1887. — Coup d'œil sur les temps quaternaires dans la vallée de la Charente, in-8, 16 p., 1891.

hauteurs de 45 mètres à 55 [mètres. La communication entre la vallée et la dépression se faisait à l'époque quaternaire et se fait encore aujourd'hui par la coupure de Veillard. On observe, dans ce

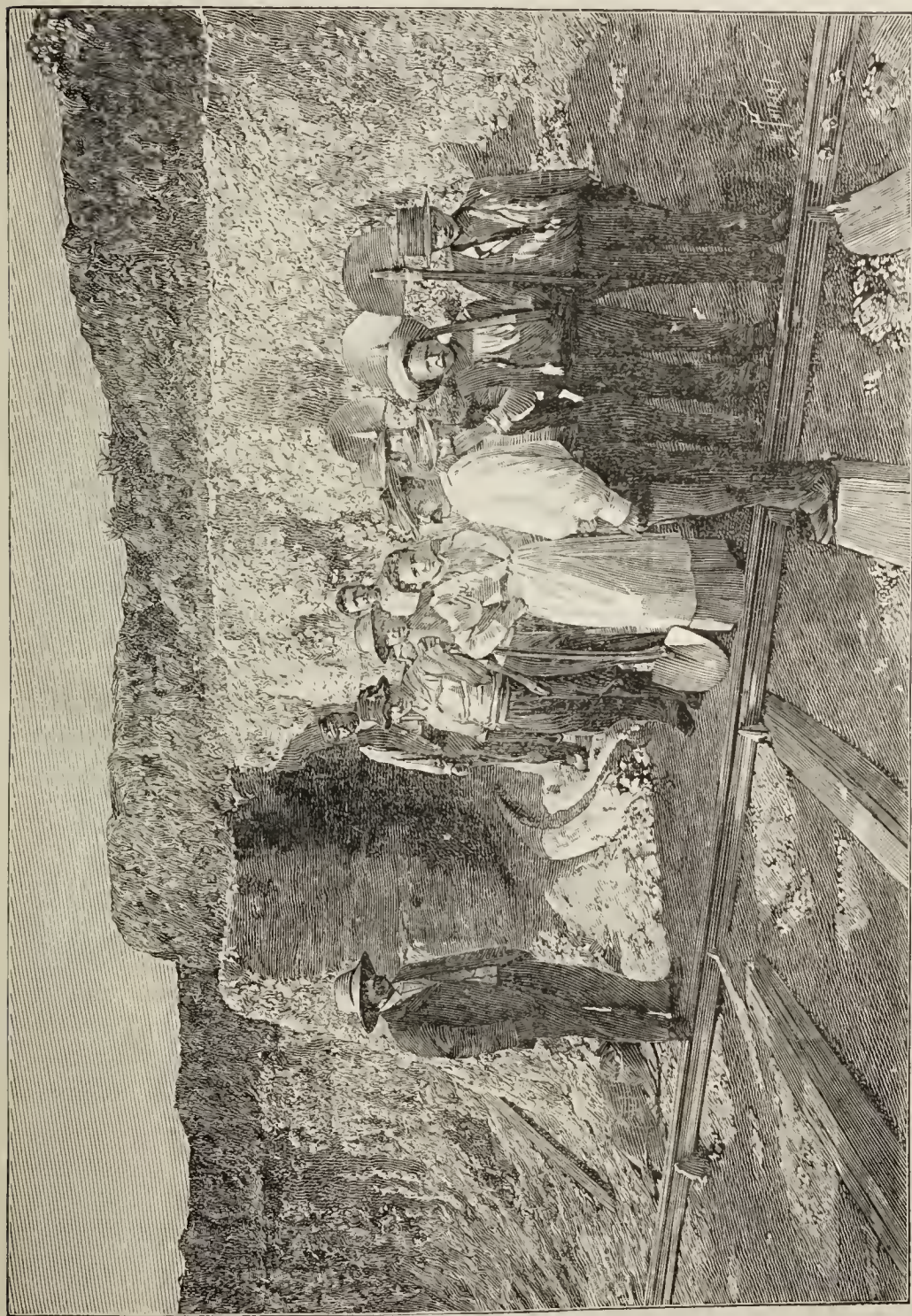


FIG. 2. — Vue du front d'attaque de la ballastière de Tilloux, au point où a été trouvée l'une des deux défenses. (Cliché prêté par *La Nature*.)

village même et dans la tranchée du chemin de fer, des alluvions anciennes reposant sur le Crétacé et reliant les matériaux de remplissage de la cuvette à la terrasse quaternaire de la vallée de la Charente elle-même. Une autre coupure, aux flancs moins

abrupts, se trouve à l'ouest de la première, à Laubaret; elle permet aux eaux du marais de s'écouler directement dans la Charente. Cette coupure établissait probablement une seconde communication entre la cuvette de Gensac-la-Pallue et la vallée. Je dis probablement, parce que le temps m'a manqué pour vérifier le fait. Si cette hypothèse est exacte, la dépression de Gensac-la-Pallue correspond simplement à un ancien bras très élargi de la Charente, à une époque où les collines de Bourg-Charente formaient une île. D'après Coquand (1), ces collines sont en grande partie formées par le Turo-nien, tandis que la cuvette de Gensac-la-Pallue est constituée par le Sénonien.

Les alluvions qui en tapissent le fond présentent une épaisseur très variable. Dans la ballastière, elles sont exploitées sur une hauteur variant de 3 mètres à 4 mètres (fig. 2 et 3).

Elles comprennent des lits de sable et de cailloux roulés alternant sans ordre, en stratification entrecroisée, suivant le mode habituel de ces formations. L'ensemble, très homogène, repose sur la craie, dont la surface de contact montre des sillons dus à l'action des courants rapides. Seule, la partie supérieure est décalcifiée et rubéfiée sur une épaisseur variable (diluvium rouge).

La figure 3 est la reproduction photographique d'une coupe prise au point d'où a été extraite l'une des défenses. Cette coupe montre de haut en bas :

*T. v.* — Terre végétale : 0<sup>m</sup>,70; terre très sableuse, grise.

*D. v.* — *Diluvium rouge*, épaisseurs diverses; pénètre à des profondeurs variables dans le *diluvium gris*.

*D. g.* — *Diluvium gris*. Sables et graviers fluviatiles, à stratification entrecroisée, alternant avec des sables plus ou moins fins.

La grosseur moyenne des cailloux roulés est celle d'une noix; leur volume ne dépasse que très rarement celui du poing. Le sable est très quartzeux. Les cailloux sont la plupart de nature calcaire. Il y a aussi beaucoup de silex et de quartz. Ces derniers sont très roulés, ce qui est d'accord avec leur origine plus lointaine. On peut faire toute une collection de fossiles à l'état remaniés dans le ballast. On y recueille notamment : *Ostrea vesicularis*, *O. proboscidea*, *O. santonensis*, *O. carinata*. J'y ai vu aussi des moules de Pleurotomaires, des morceaux de Rudistes, de Bélemnites, etc. A divers niveaux s'observent des traînées blanchâtres qui sont des parties calcaires dues aux eaux d'infiltration. Un petit lit de sable fin, un peu argi-

(1) Carte géologique de la Charente, 1858.

leux, se trouve à la partie inférieure du gravier. C'est entre ce petit lit de sable et le gravier sous-jacent, à 0<sup>m</sup>,85 environ au-dessus de la craie, que se trouvaient les défenses d'Éléphants dont il sera question plus loin.

C. — Craie sénonienne, ravinée et sillonnée.

Cette coupe se reproduit sans modifications importantes sur toute la longueur de la ballastière et sur les autres points de la cuvette que j'ai visités. Le diluvium rouge est particulièrement développé dans des carrières situées près de Mainxe. Du côté de Nérolle, une sorte



FIG. 3. — Photographie du front d'attaque de la ballastière de Tilloux. *T. v.*, terre végétale. *D. r.*, diluvium rouge; *D. g.*, diluvium gris; *C.*, craie; X, point où gisait la défense d'Éléphant.

de loess sablo-argileux s'intercale entre les alluvions et la terre végétale.

Un point sur lequel il faut insister c'est l'uniformité de cette formation alluviale dont on peut reconnaître partout le contact avec la craie sous-jacente. Il est impossible d'y voir autre chose que le produit d'une seule et même époque géologique.

## II. — PALÉONTOLOGIE.

Un assez grand nombre d'ossements fossiles ont été trouvés dans

la sablière de Tilloux. M. Chauvet en possède une collection qu'il a bien voulu me montrer à Ruffec. Je parlerai surtout, dans cette note, des spécimens offerts au Muséum par M. Le Blanc, puisque j'ai pu les étudier à loisir.

Jusqu'à présent ce sont des restes d'Éléphants qu'on a rencontrés le plus souvent. L'étude de ces débris offre un grand intérêt.

Il faut d'abord signaler deux énormes défenses, qui ont été trouvées à 6<sup>m</sup>,80 de distance l'une de l'autre, vers la partie inférieure du gravier, dans les conditions indiquées plus haut. Leurs dimen-

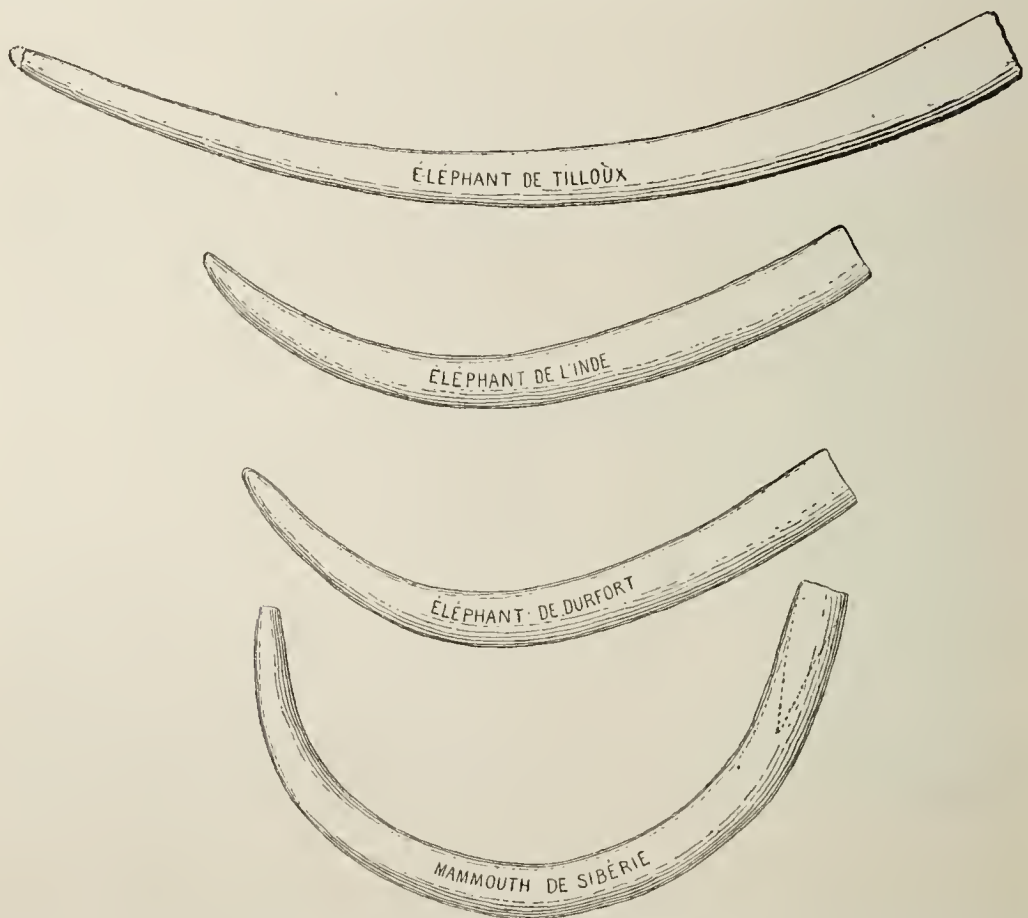


FIG. 4. — Schéma montrant les grandeurs relatives des défenses de l'Éléphant de Tilloux et de quelques autres espèces; 1/30<sup>e</sup> de la grandeur naturelle.

sions dépassent celles de toutes les défenses que j'ai vues dans les collections du Muséum de Paris. Elles sont peu recourbées. La ligne joignant les deux extrémités de la mieux conservée a 2<sup>m</sup>,85, tandis que cette ligne n'a que 1<sup>m</sup>,87 sur la plus grande des défenses d'Éléphant actuel de l'Inde des galeries du Muséum et 1<sup>m</sup>,70 chez l'*Elephas meridionalis* de Durfort. Les défenses de Tilloux paraissent aussi dénoter un animal de taille plus considérable que le Mammoth du musée de Saint-Pétersbourg. Le schéma (fig. 4) est destiné à montrer ces différences. Toutes les défenses sont figurées à



la même échelle, au trentième de la grandeur naturelle. La défense de Mammouth de Sibérie, représentée au bas de la figure, fait partie des collections de Paléontologie du Muséum.

Entre ces défenses, on a trouvé deux arrière-molaires supérieures, l'une droite, l'autre gauche, qui, par la forme générale, le nombre des collines et les caractères de l'émail, se rapprochent beaucoup plus des molaires de l'*Elephas meridionalis* que de celles de toute autre espèce et qui rappellent surtout les variétés provenant de certains terrains de la fin du Pliocène ou de l'aurore du Pléistocène, notamment du *Forest-bed* d'Angleterre (fig. 5) (1).

Quand je vis ces pièces pour la première fois à Saintes, dans le cabinet de M. Le Blanc, je n'éprouvai pas la moindre hésitation à les rapporter à l'*Elephas meridionalis*. A Paris, M. Gaudry déclara également, au premier coup d'œil, que si elles provenaient d'un gisement pliocène, on les déterminerait de cette façon sans aucun scrupule. Mais en présence de l'association de cette forme ancienne avec des espèces généralement plus récentes et de beaux instruments en pierre, un contrôle sérieux s'imposait. Mon excellent maître et moi avons comparé les molaires de Tilloux à de nombreux spécimens provenant des localités pliocènes les plus diverses. On observe, dans presque toutes ces localités, des formes se rapprochant beaucoup de celles de Tilloux, parfois même identiques. Comme je l'ai dit plus haut, les molaires de Tilloux sont moins larges, ont un émail moins épais que certains types pliocènes. Elles offrent, par exemple, à ce point de vue, une différence assez marquée avec les dents de l'*Elephas meridionalis* de Senèze (2) près de Brioude, ou de certains gisements des environs du Puy, ou encore avec certains échantillons de Saint-Prest. Mais à Saint-Prest, d'après ce que j'ai vu au Musée de Chartres, il y a des molaires où l'émail s'amincit et où les lamelles se rapprochent. Il en est de même en Angleterre, comme on pourra s'en convaincre en consultant les ouvrages de Falconer, Leith-Adams, etc.

Nos spécimens ne sauraient appartenir à l'*Elephas antiquus*. Leith-Adams (3) a considéré comme une variété à couronne large d'*Elephas antiquus* un échantillon provenant de Clacton, Essex. On pourra comparer la figure qu'il en donne avec notre figure 5 et l'on

(1) Cette figure et les suivantes sont des reproductions photographiques.

(2) M. BOULE, *Découverte d'un squelette complet d'Elephas meridionalis à Senèze (Haute-Loire)* (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 24 octobre 1892).

(3) *British fossil Elephants* (pl. V, fig. 1).

verra que si la longueur est égale, notre dent est plus large et ne présente que onze collines au lieu de quatorze.

L'étude des spécimens et les circonstances de gisement ne permettent pas de douter que les défenses et les molaires n'aient appartenu à un même individu. C'est là un fait capital qui s'oppose à toute hypothèse de remaniement par des phénomènes alluviaux postérieurs à un premier ensevelissement de ces débris.

Mais l'espèce la plus répandue dans le gisement de Tilloux est l'*Elephas antiquus* qui a fourni de nombreuses molaires identiques aux échantillons des gisements classiques du bassin de Paris, de Chelles par exemple. M. Chauvet m'a montré, dans sa belle collection, un grand nombre de pièces de cette nature. L'*Elephas antiquus* est également bien représenté dans la collection donnée au Muséum par la Compagnie des chemins de fer de l'État. J'ai fait photographier (fig. 6) un de ces échantillons en le réduisant à la même échelle que la dent d'*Elephas meridionalis* pour faciliter la comparaison.

Un fait remarquable est l'association, dans le même gisement, de l'*Elephas primigenius* avec les deux espèces précitées. Nous possédons des molaires de Mammouth parfaitement caractérisées, provenant du même niveau que les débris d'*Elephas meridionalis* et même d'un niveau inférieur. La molaire représentée figure 7, toujours à moitié de grandeur naturelle, a été trouvée au contact même de la craie. Je crois utile de répéter qu'on ne peut voir sur ce point, pas plus que sur un point quelconque de la sablière, aucune trace d'un ravinement de graviers anciens par des graviers plus récents. Les ravinements qu'on observe sont de l'ordre de ceux qu'on constate dans tous les dépôts de rivières même contemporains, mais aucune disposition stratigraphique, aucune différence dans les caractères physiques ne permet de distinguer ni même de soupçonner deux dépôts d'un âge différent.

Il faut d'ailleurs remarquer que les restes de Mammouth, de même que ceux d'*Elephas meridionalis*, sont beaucoup plus rares que les débris d'*Elephas antiquus*. Nous sommes en présence d'un gisement analogue à ceux de certaines localités du Nord de la France que caractérise l'Éléphant antique, mais ici, comme dans le *Forest-bed* anglais, nous constatons la présence d'une sorte de retardataire qui est l'Éléphant méridional et d'une sorte d'avant-coureur qui est le Mammouth, nouvelle preuve de la continuité des phénomènes géologiques et paléontologiques.

Cet exemple nous montre une fois de plus combien il est peu scien-



FIG. 5. — Molaire supérieure droite d'*Elephas meridionalis* de Tilloux, 1/2 gr. nat.



FIG. 6. — Arrière-molaire inférieure droite (incomplète) d'*Elephas antiquus* de Tilloux :  
1/2 gr. nat.



FIG. 7. — Troisième arrière-molaire supérieure droite d'*Elephas primigenius* de Tilloux ;  
1/2 gr. nat.

tifique de considérer comme vraies les divisions brutales de nos classifications, alors que celles-ci ne devraient être regardées que comme un artifice venant au secours de notre esprit. Nous constatons ici un phénomène analogue à celui que nous offrent les termes de passage entre le Pliocène moyen et le Pliocène supérieur. On est convenu d'admettre que les Mastodontes (*M. arvernensis* et *Borsoni*) caractérisent le Pliocène moyen et que l'*Elephas meridionalis* caractérise le Pliocène supérieur. Cela est vrai pour la plupart des cas. Mais il y a des gisements d'âge intermédiaire où la coexistence des Mastodontes et de l'Éléphant méridional ne paraît pas douteuse.

De même, l'*Elephas antiquus*, regardé à juste titre comme caractéristique du Quaternaire inférieur, peut se trouver associé dans certains cas, comme dans le Norfolk, dans la Charente, etc., à l'*Elephas meridionalis* et même à l'*Elephas primigenius*. La coexistence du Mammouth et de l'*Elephas antiquus* est d'ailleurs un phénomène assez commun. L'association des trois principales espèces d'Éléphants fossiles de nos pays est un phénomène beaucoup plus rare.

A ces débris de Proboscidiens, il faut ajouter d'après les renseignements qu'a bien voulu me fournir M. Chauvet et ce que j'ai vu dans sa collection : une molaire d'Hippopotame ; une molaire inférieure de *Rhinoceros* qui, par la faible hauteur du fût et la rareté du ciment, doit être rapportée au groupe du *Rhinoceros Merckii* et qui, dans tous les cas, n'est pas le *Rh. tichorhinus* ; une molaire supérieure de Cervidé de la taille du Cerf élaphe. L'envoi de M. Le Blanc comprend, en outre, une molaire supérieure d'un Bovidé de la taille du *Bison priscus*.

### III. — PIERRES TAILLÉES.

La ballastière de Tilloux a fourni une grande quantité d'objets travaillés par l'Homme et provenant des mêmes couches que les fossiles dont je viens de parler. Ce sont des silex taillés, parfois d'une grande beauté et reproduisant les diverses formes de Chelles et de Saint-Acheul. Cet outillage de pierre est très varié. Les échantillons les plus nombreux affectent la forme classique en amande. J'ai vu chez M. Chauvet une belle collection de ces pointes qui atteignent parfois des dimensions considérables et sont d'un travail très soigné. J'ai fait reproduire par la photogravure quelques-uns des

échantillons recueillis par les soins de M. Le Blanc et donnés par

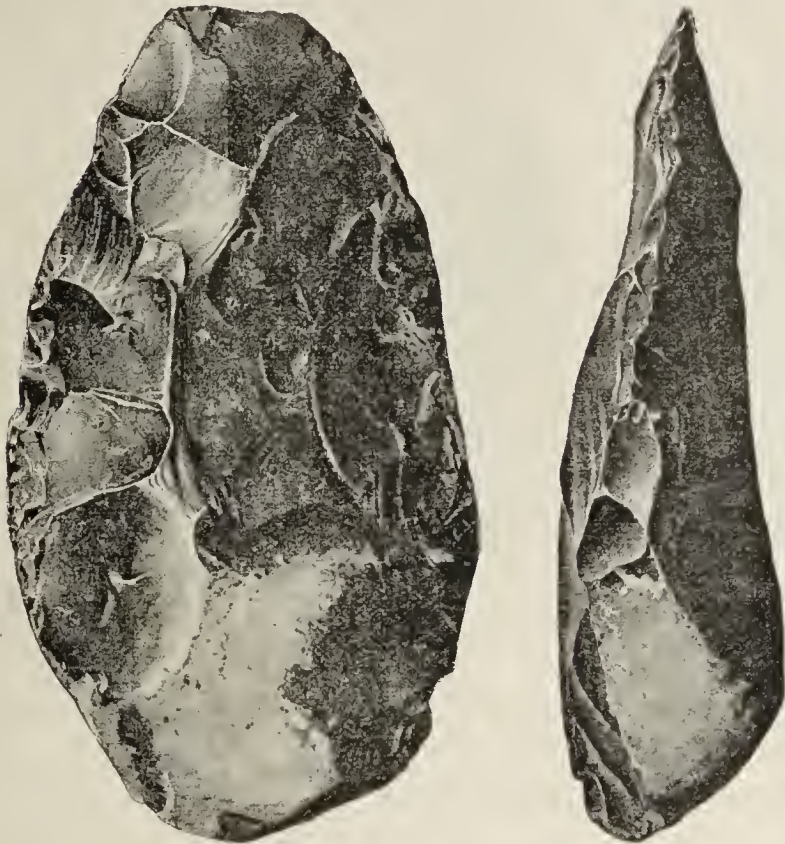


FIG. 8. — Silex taillé de la ballastière de Tilloux; 1/2 gr. nat.

lui au Muséum. Toutes ces figures sont à moitié de grandeur naturelle. Voici (fig. 8) la forme classique de Saint-Acheul, de contour

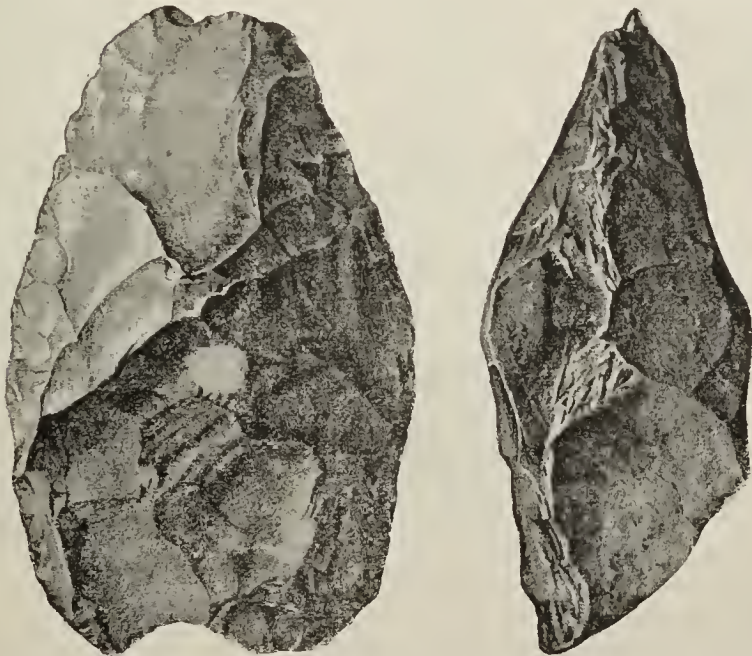


FIG. 9. — Silex taillé de la ballastière de Tilloux; 1/2 gr. nat.

élégant et d'une belle exécution. La figure 9 nous montre une forme plus lourde, plus trapue.

Les figures 10 et 11 représentent de petits instruments regardés par la plupart des préhistoriens comme marquant la transition entre deux grandes époques de la classification de M. de Mortillet : le *Chel-*



FIG. 10. — Silex taillés de la ballastière de Tilloux; 1/2 gr. nat.

FIG. 11. — Silex taillé de la ballastière de Tilloux; 1/2 gr. nat.

*léen* et le *Moustérien*. Elles ont été rencontrées dans les mêmes couches que les objets précédents.

Il y a aussi des pièces beaucoup plus grossières, des sortes de

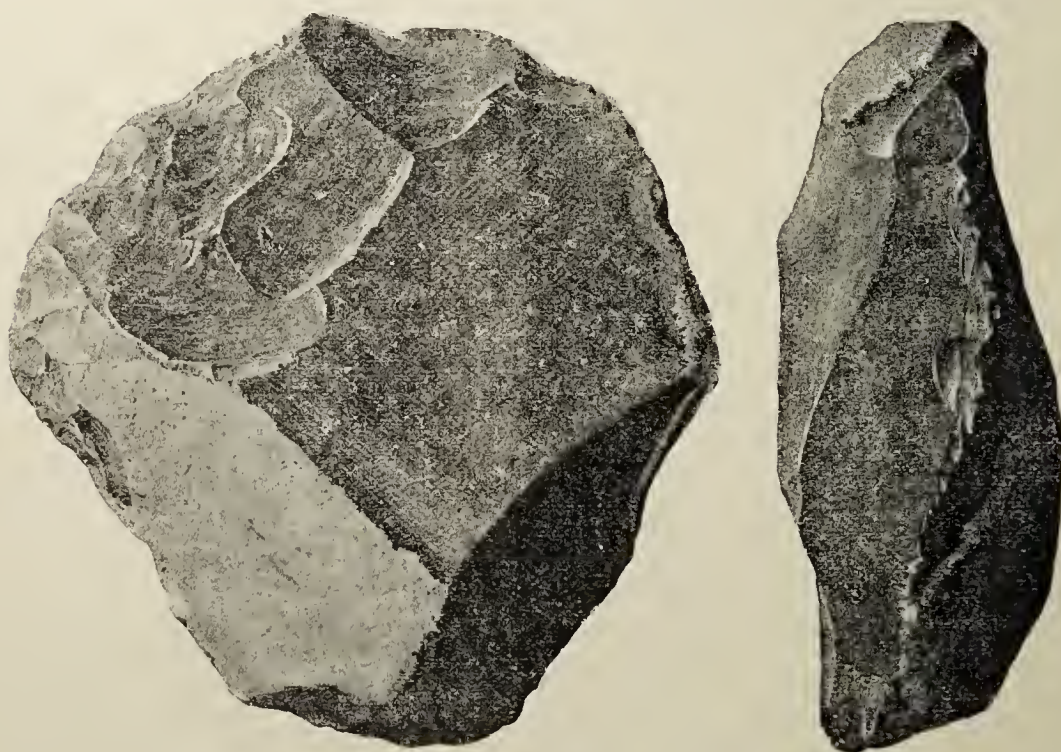


FIG. 12. — Silex taillé de la ballastière de Tilloux; 1/2 gr. nat.

disques taillés à grands éclats et retouchés sur certains bords (fig. 12).

On est étonné de trouver dans un gisement de ce genre des lames finement retouchées comme celle que je représente (fig. 13).

Or, la contemporanéité de tous ces objets ne paraît pas douteuse. De l'avis de MM. Gros et Douchet, chefs de section de la Compagnie des chemins de fer, qui ont la direction des travaux de la ballastière, et au témoignage de tous les ouvriers, les silex taillés se trouvent presque tous vers le milieu des couches de gravier. On n'en trouve jamais dans la partie supérieure. D'ailleurs par un heureux hasard, la petite collection du Muséum est démonstrative à cet égard. Les pièces représentées figures 8, 10 et 13 sont faites avec le même silex, offrent la même patine à tel point qu'il serait impossible de les distinguer les unes des autres par leurs caractères physiques autres que la forme.



FIG. 13. — Silex taillé de la ballastière de Tilloux; 1/2 gr. nat.

Enfin un beau racloir (fig. 14) a été trouvé sous l'une des défenses, à laquelle il adhérerait. Nous avons déjà vu qu'il était impossible d'expliquer la présence des défenses par l'hypothèse d'un remaniement. Le racloir est donc contemporain de la défense.

C'est la première fois qu'on signale, d'une façon qui me paraît indiscutable, des objets de l'industrie humaine, contemporains d'une espèce d'Éléphant regardée jusqu'à ce jour comme caractéristique du Pliocène supérieur.

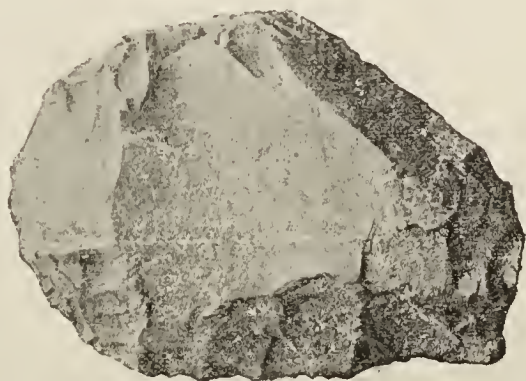


FIG. 14. — Silex taillé des ballastières de Tilloux; 1/2 gr. nat.

La variété de l'outillage de pierre du gisement de Tilloux nous amène à énoncer, au point de vue archéologique, des conclusions analogues à celles que j'ai présentées au point de vue purement paléontologique. Il devient évident, une fois de plus, que, si la forme des silex taillés peut être utile pour établir des classifications plus ou moins locales, elle ne saurait être considérée comme un critérium absolu, et qu'elle ne saurait avoir l'importance que certains savants lui attribuent.

# OUOLOFS, LEYBOUS ET SÉRÈRES

PAR

Le Dr R. VERNEAU

---

En 1885, M. le Dr Tautain s'exprimait, au sujet des Ouolofs et des Sérères, dans les termes suivants : « Depuis longtemps nous sommes en relation avec ces peuples et nous vivons au milieu d'eux dans plusieurs de nos établissements. Cependant on peut affirmer que la moitié de l'ethnographie, toute l'anthropologie et même la linguistique restent encore à faire(1). » Depuis cette époque quelques mémoires ont paru qui ont jeté une certaine lumière sur la question. Je me contenterai de citer le travail de M. Tautain auquel j'ai emprunté les lignes qui précèdent et celui qu'ont publié dans *L'Anthropologie* MM. Deniker et Laloy sous le titre : *Les races exotiques à l'Exposition universelle de 1889* (2). Toutefois on peut encore assurer que le sujet est loin d'être épuisé, notamment en ce qui concerne l'anthropologie anatomique. Le premier des auteurs dont je viens de rappeler le nom déclare, en effet, qu'il n'a rien à ajouter à la description des Ouolofs, « n'ayant pu faire d'anthropométrie ». Quant à MM. Deniker et Laloy, ils n'ont eu à leur disposition que 14 observations que nous avons faites sur 12 Ouolofs et 2 Sérères qui se trouvaient en 1889 au village sénégalais de l'esplanade des Invalides.

Les Leybous nous sont encore moins connus que les Ouolofs et les Sérères. On les confond généralement avec les premiers, et les Sénégalais eux-mêmes font facilement cette confusion. Les Leybous que chacun a pu voir au village soudanais du Champ-de-Mars s'intitulent volontiers des « Ouolofs de Dakar. » Nous verrons ce qu'il y a de vrai dans cette assertion.

A la suite de notre dernière Exposition universelle, j'ai rédigé sur les Ouolofs un mémoire qui est resté inédit. Je ne regrette nul

(1) Dr TAUTAIN, *Études critiques sur l'ethnologie et l'ethnographie des peuples du bassin du Sénégal*, in *Revue d'Ethnographie*, t. IV, 1885.

(2) Cf. *L'Anthropologie*, t. I, 1890.



lement aujourd'hui de n'avoir pas livré à la publicité le résultat des observations que j'avais faites à l'esplanade des Invalides, non pas que j'aie maintenant à modifier sensiblement mes conclusions, mais parce que je dispose de documents beaucoup plus nombreux. Grâce, en effet, à l'extrême obligeance de MM. J. et L. Barbier, qui ont organisé au Champ-de-Mars la très intéressante exposition dont le succès a été bien mérité, j'ai pu examiner à loisir les Nègres amenés par eux. C'est avec un véritable plaisir que je leur adresse mes remerciements pour l'accueil aimable qu'ils m'ont fait ainsi qu'à tous ceux qui ont voulu étudier les habitants de leurs villages soudanais. Je dois remercier aussi MM. Bastard et Dedoyart qui, pendant mon séjour à Londres, se sont mis à ma disposition pour photographier et commencer à mesurer tous ces Nègres.

Plusieurs de nos collègues ont profité des bonnes dispositions des organisateurs de l'exposition soudanaise. C'est ainsi que MM. Collignon, Deniker, Mahoudeau et Manouvrier ont pu faire d'intéressantes observations qui viendront sûrement éclairer d'un jour tout nouveau la question encore si obscure des races du Sénégal et des contrées limitrophes.

Pour tirer le meilleur parti possible des documents réunis, nous avons pensé qu'il convenait de nous diviser le travail. A cause de mes recherches antérieures, je me suis occupé plus particulièrement des Ouolofs. Je n'ai pas cru pouvoir en séparer les Leybous et les Sérères que la plupart des ethnologues ont voulu, comme je viens de le rappeler, rattacher aux premiers. Je m'en tiendrai d'ailleurs uniquement aux caractères physiques. Dans un mémoire, que nous publierons prochainement, MM. Collignon et Deniker envisageront au même point de vue les autres groupes représentés au Champ-de-Mars. Nous croyons savoir que MM. Mahoudeau et Manouvrier se proposent d'étudier à fond certains points spéciaux de l'anatomie et de la physiologie des gens dont nous exposerons les caractères physiques d'une façon générale.

Les procédés de mensuration employés par MM. Collignon et Deniker diffèrent parfois légèrement des nôtres. Aussi, pour que le lecteur puisse comparer nos chiffres, je crois utile d'exposer en quelques mots la façon dont nous avons opéré. Grâce à la complaisance du premier de ces observateurs, qui a bien voulu me communiquer ses mesures, j'ai pu les comparer aux miennes, et voici à quel résultat je suis arrivé. Pour la taille, la grande envergure, la circonférence horizontale de la tête, les diamètres antéro-postérieur et transverse maximum de la tête, le diamètre bizygomatique, la

hauteur de la face (de l'ophryon au menton) et la largeur du nez, nos chiffres concordent d'une façon très satisfaisante. Voici, en effet, quelques exemples, des différentes insignifiantes qui existent entre nos observations :

	Écart moyen.	Écart maximum.
Taille . . . . .	1/2 millimètre	15 millimètres
Hauteur de la face . . . . .	1 —	5 —
Largeur du nez. . . . .	7/10 —	1,5 —

Pour les autres mesures que je viens d'énumérer l'écart est aussi minime.

Les seules dimensions pour lesquelles nous ne soyons pas absolument d'accord sont la hauteur totale de la tête et la longueur du nez. Pour la hauteur totale de la tête nous ne différons en moyenne que de 3 millimètres, et l'écart maximum ne dépasse pas 8 millimètres. C'est là encore une différence négligeable, étant donné que cette mesure dépasse toujours 200 millimètres. En somme, ce n'est que pour la longueur du nez que nos résultats ne sont pas concordants. L'écart est en moyenne de 3 millimètres 1/2, et dans deux cas il s'est élevé à 6 millimètres. Mes chiffres sont toujours plus élevés que ceux de MM. Collignon et Deniker. Pour pouvoir comparer nos indices nasaux, il faudrait, avant de faire le calcul, ajouter 3 millimètres 1/2 aux longueurs obtenues par ceux-ci ou retrancher la même quantité aux chiffres que j'ai donnés. La divergence tient à ce que mes collègues ont pris comme point de repère supérieur la partie la plus concave, tandis que j'ai cherché, en comprimant les téguments, à trouver la véritable racine anatomique, c'est-à-dire le point correspondant à la partie moyenne de la suture fronto-nasale, ce qui est généralement facile.

Je ne dirai que deux mots de la façon dont j'ai calculé certains rapports. Le rapport de la taille assis à la taille debout a été obtenu en divisant la première de ces mesures par la seconde; de sorte que plus le torse et la tête augmentent de hauteur et plus le rapport s'accroît. Pour la grande envergure et la taille, j'ai également pris celle-ci comme dénominateur, et, par suite, le rapport est d'autant plus grand que la grande envergure est elle-même plus considérable. L'indice facial a été calculé en divisant la largeur de la face (diamètre bizygomatique) par la hauteur (distance du menton à l'ophryon), de même qu'on divise habituellement les largeurs du crâne ou du nez par les longueurs pour obtenir les indices céphalique et nasal.

J'ai cru utile de donner ces explications avant d'entrer en matière pour permettre à ceux qui voudraient utiliser mes chiffres de s'en servir à bon escient. Examinons, sans plus de préambule, les caractères de chacun de nos trois groupes.

### I. — LES OUOLOFS.

Les Ouolofs que nous avons étudiés sont au nombre de 28 et comprennent 22 hommes et 6 femmes. Sur ce total, 16 sont originaires de Saint-Louis; les autres sont nés dans le Cayor. Dans notre série, nous faisons entrer les 12 sujets masculins que nous avons mesurés en 1889, à l'Exposition universelle, et dont nous avons jadis communiqué les mesures à MM. Deniker et Laloy, lorsqu'ils ont rédigé le mémoire auquel nous avons fait allusion plus haut (1).

Les nouvelles observations que nous avons faites au Champ-de-Mars ont confirmé sur presque tous les points les déductions qu'on pouvait tirer de nos premiers documents. La *peau*, comme l'ont écrit MM. Deniker et Laloy, est excessivement noire, mais c'est la série nouvelle qui permet d'émettre cette affirmation, car sur les 12 Ouolofs examinés en 1889, onze offraient une coloration tirant plutôt sur le chocolat (n<sup>os</sup> 42 à 43 de l'échelle chromatique de Broca) (2). Ceux que nous avons vus cette année au Champ-de-Mars ont la peau sensiblement plus foncée (n<sup>os</sup> 28 à 41 du tableau). A ce point de vue nous n'avons noté aucune différence appréciable entre les deux sexes.

Les Ouolofs sont les plus noirs de tous les Nègres qui ont été amenés à Paris par M. Barbier. Leur teinte de peau offre quelque chose de particulier : elle est mate et rappelle le noir de fumée, ce qui permet de distinguer de suite nos sujets des individus à peau très noire et luisante qu'on rencontre dans l'intérieur du continent, au voisinage du lac Tchad, et des Mandingues, qui, tout en étant d'une couleur très foncée, présentent des reflets bronzés.

Les *cheveux* et la *barbe* méritent à peine de nous arrêter; ils offrent les caractères qu'on observe chez tous les Nègres en général. Les cheveux complètement noirs sont presque toujours coupés ras chez les Ouolofs. Chez les quelques individus qui les portent un peu plus longs ils se montrent extrêmement crépus. C'est à ce ca-

(1) DENIKER et LALOY, *op. cit.* (*L'Anthropologie*, t. I, 1890, p. 263).

(2) *Id.*, *Ibid.*, p. 264.

ractère que les enfants doivent d'avoir les cheveux enroulés en touffes, de la grosseur d'un grain de poivre ou de café, rappelant tout à fait la disposition signalée chez les Boschismans et les Hottentots. On ne saurait voir là un caractère spécial aux populations du sud de l'Afrique, car l'immense majorité des enfants des villages soudanais l'offraient très accusé.

Quant aux femmes, elles ont également les cheveux noirs et crépus. A force de travail, elles arrivent à les diviser en une multitude de petites nattes à peine grosses comme une plume d'oie.

La barbe est noire. Elle est rare sur les joues et à la lèvre supérieure; ce n'est guère qu'au menton qu'elle pousse un peu abondamment.

En général, les Ouolofs ont les *yeux* châtain et si foncés qu'au premier abord ils paraissent presque noirs (n° 4 de l'échelle chromatique). Chez quelques-uns, l'iris est limité en dehors par un anneau d'un bleu très sombre (n° 44 du tableau) qui se fond rapidement avec la teinte brune du centre. La vue paraît excellente, quoique les conjonctivites palpébrales et oculaires soient loin d'être rares.

La *taille* moyenne atteint 1<sup>m</sup>,71 pour les hommes et 1<sup>m</sup>,647 pour les femmes. Le premier de ces chiffres est exactement celui que nous avaient donné nos 12 Ouolofs de 1889, et le minimum (1<sup>m</sup>,60) n'a pas été non plus abaissé par nos nouvelles observations. Le maximum resterait également le même (1<sup>m</sup>,79) si M. Collignon n'avait rencontré un individu de 1<sup>m</sup>,855.

Voici comment se répartissent, au point de vue de la taille, les individus que nous avons examinés :

	Hommes.	Femmes.
Au dessous de 1 <sup>m</sup> ,60 . . . . .	0,00	33,33
De 1 <sup>m</sup> ,60 à 1 <sup>m</sup> ,65 . . . . .	14,30	16,67
De 1 <sup>m</sup> ,65 à 1 <sup>m</sup> ,70. . . . .	33,33	50,00
De 1 <sup>m</sup> ,70 à 1 <sup>m</sup> ,75. . . . .	19,05	0,00
De 1 <sup>m</sup> ,75 à 1 <sup>m</sup> ,80. . . . .	28,57	0,00
Au-dessus de 1 <sup>m</sup> ,80 . . . . .	4,75	0,00
TOTAL . . . . .	100,00	100,00

Nous avons pris chez nos sujets la taille des individus assis, et en comparant les chiffres ainsi obtenus à la hauteur totale, il nous a été possible de nous faire une idée des *proportions* relatives de la partie supérieure du tronc et des membres inférieurs. Les Ouolofs ont les membres proportionnellement longs, car le tronc et la tête

réunis ne forment que les 48 centièmes environ de la taille de l'individu debout. Chez un seul homme ce rapport dépasse 50 centièmes (50,29). Chez un autre, en revanche, le rapport obtenu n'atteint que 46,93. Mais chez les femmes, il s'élève en moyenne à 51,62, c'est-à-dire que le torse, relativement plus long que chez les hommes, forme avec la tête plus de la moitié de la hauteur totale du sujet.

Ces hommes de belle stature, tout en ayant le tronc relativement court, l'ont très développé en largeur à la partie supérieure; en bas, il se rétrécit d'une façon notable. Ainsi, la largeur des épaules atteint en moyenne 38 centimètres et arrive même à 40 centimètres chez quelques-uns. En revanche, la largeur des hanches prise au niveau des grands trochanters ne dépasse guère 29 centimètres. Si au lieu des diamètres on comparait les circonférences, le résultat serait exactement le même.

Cette grande largeur des épaules jointe à une longueur exagérée des bras donne une *grande envergure* toujours supérieure à la taille. L'excédent peut aller jusqu'à 25 centimètres, et ce chiffre était même dépassé chez un des piroguiers de l'Exposition de 1889. Chez les femmes, la différence entre la grande envergure et la taille est sensiblement plus faible. Si nous cherchons le rapport qui existe entre ces deux mesures, en divisant la grande envergure par la hauteur totale du corps, nous arrivons au chiffre moyen de 108,84 pour les hommes (max. = 115,03; min. = 100,61) et de 102,95 pour les femmes (max. 103,53; min. = 102,37).

Les *bras* ne sont pas seulement développés en longueur; ils offrent aussi un développement musculaire des plus remarquables.

Les *jambes*, au contraire, sont relativement grêles. Toutefois le mollet n'est pas aussi atrophié qu'on s'est plu à le répéter, et un éminent physiologiste qui voulait étudier la marche du Nègre et qui désirait avoir pour ses recherches des sujets à mollet très peu saillant a eu peine à les trouver, aussi bien chez les Ouolofs que chez les autres individus des villages soudanais.

La *tête* est relativement bien développée en hauteur pour des hommes d'aussi belle taille. Le diamètre vertical, mesuré verticalement du menton au vertex, atteint en moyenne 222 millimètres chez les hommes et 247 chez les femmes. Si nous établissons un rapport entre cette hauteur de tête et la taille nous voyons que la tête est contenue en moyenne 7 fois  $\frac{7}{10}$  dans la hauteur totale du corps. Un seul individu a plus de 8 têtes ( $8\frac{4}{10}$ ), et cet individu est le plus grand de notre série. Chez les femmes, la taille s'abaissant,

la tête devient proportionnellement plus haute et le rapport moyen est de  $7\frac{5}{10}$ .

En même temps qu'elle est haute, la tête est très développée d'avant en arrière. Le *diamètre antéro-postérieur* maximum atteint en moyenne 191 millimètres chez les hommes et environ 189 millimètres chez les femmes (1); nous l'avons même vu s'élever à 202 millimètres chez les premiers.

Le *diamètre transverse maximum*, tout en étant relativement faible, ne tombe pas au-dessous de 144 millimètres en moyenne dans le sexe masculin et de 138 millimètres dans l'autre sexe; aussi la circonférence horizontale moyenne n'est-elle pas inférieure à 553 millimètres. On peut donc dire que les Ouolofs, avec leur beau développement céphalique vertical et avec la circonférence horizontale que nous leur voyons, ont la tête plutôt volumineuse.

Le *crâne* est dolichocéphale. L'*indice céphalique* horizontal, obtenu à l'aide des mesures prises sur le vivant, n'atteint chez les hommes que 75,56 (2) (maximum = 77,77; minimum = 72,16) et chez les femmes 73,08 (maximum = 75,69; minimum = 71,50). Si, comme l'a proposé Broca, nous diminuons de 2 l'indice céphalométrique pour obtenir l'indice céphalique craniométrique, nous arrivons aux chiffres de 73,56 pour les hommes et de 71,08 pour les femmes (2). Nous sommes donc en droit de classer les Ouolofs parmi les populations franchement dolichocéphales. Je ferai remarquer qu'au point de vue de l'indice céphalique notre groupe offre une homogénéité assez remarquable, la différence entre les extrêmes ne dépassant pas 5,61. Nous voyons se produire ce qu'on observe dans presque toutes les races humaines : je veux parler de la dolichocéphalie plus accusée chez la femme que chez l'homme.

Si le crâne est comparativement étroit au niveau du point où tombe le diamètre transverse maximum, il offre en avant une largeur relative fort remarquable. Le *diamètre frontal minimum* atteint en moyenne 109 millimètres, chiffre sensiblement supérieur à celui que donnent la plupart des races humaines et les Parisiens eux-mêmes.

(1) Je dis « environ 189 millimètres chez les femmes » car, à cause de la chevelure il est difficile de prendre chez elles d'une manière *précise* les diamètres antéro-postérieur et transverse, la circonférence horizontale, etc.

(2) La série de 1889 nous avait donné comme moyenne de l'indice céphalique le chiffre 75,8. Nos nouvelles observations n'ayant guère abaissé ce chiffre que d'une fraction minime, il est permis de regarder nos résultats comme à peu près définitifs.

Les chiffres que je viens de citer nous montrent que la tête des Ouolofs est assez développée pour loger un cerveau volumineux et que ce cerveau doit offrir un beau développement dans sa région antérieure.

Dans son ensemble, la *face* est haute et étroite; la tête présente donc une véritable harmonie. Toutefois dans sa partie supérieure, au niveau des orbites, cette face est assez développée en largeur puisque le *diamètre biorbitaire externe* atteint en moyenne 102 millimètres. Étant donnée la grande largeur du front, il ne pouvait en être autrement. Mais le visage s'élargit peu au niveau des pommettes (fig. 1). Le *diamètre bizygomatique* ne dépasse pas en moyenne 133 millimètres chez les hommes et 129 millimètres chez les femmes. Il convient de noter que chez celles-ci la face est plus longue que chez l'homme, et comme elle est en même temps plus étroite, l'indice facial obtenu en divisant le diamètre bizygomatique par la hauteur ophryo-mentonnaire est sensiblement plus petit.

Dès 1889, j'avais fait une remarque qui ne me paraît pas dépourvue d'intérêt, et qui s'est trouvée confirmée par mes nouvelles observations : c'est que la plus grande largeur de la face surpasse à peine (de moins de 4 millimètres) la largeur prise immédiatement en avant des trous auditifs; souvent même les diamètres biauriculaire et bizygomatique maximum sont exactement égaux. Il en résulte que toute la partie faciale qui s'étend en avant des oreilles est absolument plane. Ce caractère est frappant chez presque tous les Ouolofs, les exceptions étant relativement très rares.

L'intervalle entre les deux yeux n'est pas très grand, car le *nez* n'est fort développé en largeur ni au niveau de la racine ni au niveau des ailes. Sa plus grande largeur n'est en moyenne que de 44 millimètres, et comme sa longueur dépasse 48 millimètres (moyenne = 48,7), il en résulte que l'indice nasal reste à 91,26. Il faut faire cependant une exception pour les femmes dont l'indice moyen s'élève à 105,52. Le chiffre fourni par les hommes est assurément faible pour des Nègres, puisque souvent, chez les populations noires de l'Afrique, l'indice nasal est très supérieur à 100. Au point de vue de la forme, le nez des Ouolofs est également remarquable : au lieu d'être aplati, *épaté*, comme chez la plupart de leurs voisins, il forme une saillie notable, parfois même un peu forte. Les exceptions à cette règle sont peu nombreuses. Le profil nasal est concave chez quelques-uns, mais le plus souvent il est droit (fig. 2).

La *bouche* est plutôt étroite que large. Les lèvres, tout en étant un peu fortes, sont loin d'offrir le volume de celles des Nègres de la côte orientale ni même des Mandingues. Quelquefois on est frappé de la disproportion qui existe entre les deux lèvres, la lèvre inférieure étant infiniment plus grosse que l'autre. Ce fait s'observe principalement chez les femmes et tient à une cause accidentelle. Les élégantes, en effet, dans le but de s'embellir, se ta-

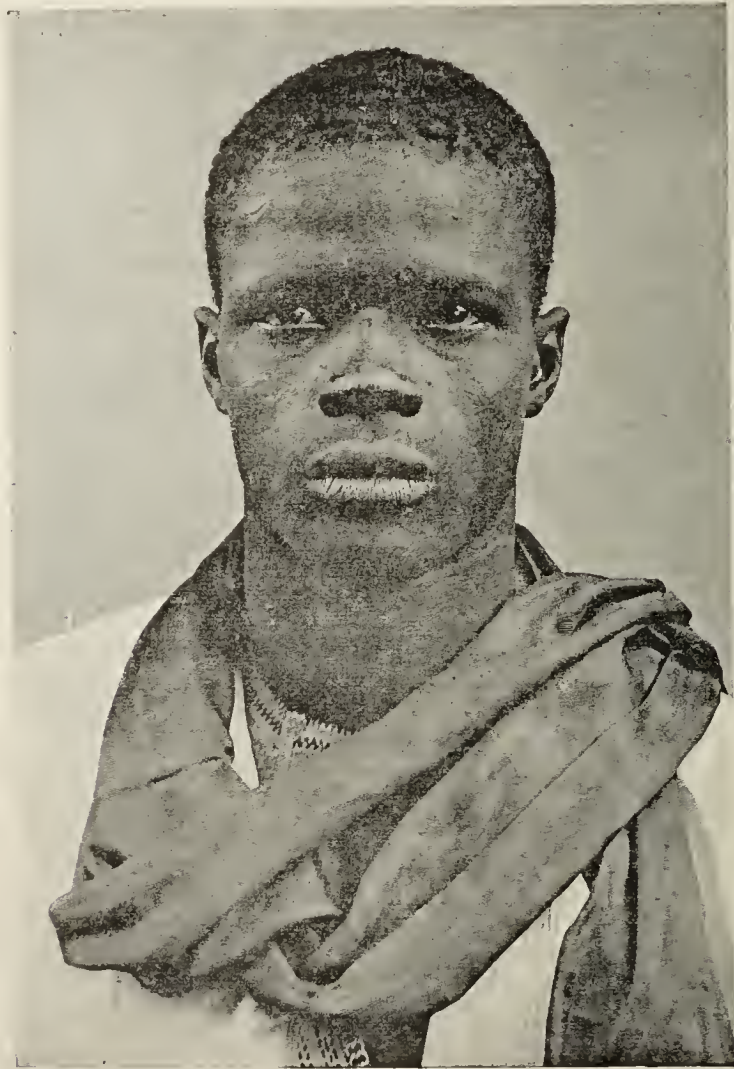


FIG. 1. — Yoro Gueye, 20 ans, Ouolof né à Saint-Louis.

touchent fréquemment la lèvre inférieure, et ce tatouage par piqûre a pour résultat d'amener une hypertrophie labiale.

Les *dents* sont de dimensions moyennes; quelques rares sujets les ont volumineuses, surtout les incisives supérieures. Belles, très blanches, presque toujours exemptes de maladies, ces dents sont implantées à peu près verticalement : le prognathisme dentaire est assez exceptionnel chez les Ouolofs. Je viens de signaler le bon état de la dentition et je crois qu'il faut l'attribuer en grande



partie aux soins que nos Nègres apportent à son entretien. On les voit à chaque instant se frotter légèrement les dents avec un petit bâtonnet de bois tendre, qui remplace pour eux la brosse et qui enlève tout ce qui pourrait s'attacher à l'émail.

Les *oreilles* sont généralement d'une petitesse remarquable, bien dessinées et bien ourlées. Chez beaucoup l'ourlet se prolonge



FIG. 2. — Le même, vu de profil.

jusque sur le lobule. Ce n'est que tout à fait exceptionnellement qu'on rencontre des individus avec des oreilles grandes et écartées de la tête.

Nous pouvons en quelques mots résumer les caractères physiques des Ouolofs. Ce sont des gens de taille élevée, offrant un beau développement de la partie supérieure du tronc et une tête relativement volumineuse. Ils ont la peau d'un noir mat très foncé, les cheveux fort crépus, la barbe rare. Leur tête est déve-

loppée à la fois en hauteur et en longueur; elle est large en avant, dans la région frontale. Mais ils ont la face moins nigritique que la plupart de leurs voisins, les pommettes peu accusées, le nez assez saillant et sans largeur par trop exagérée, les dents belles et verticales, les lèvres moyennes, les oreilles petites et bien ourlées.

Le tableau suivant permettra au lecteur de compléter le portrait que nous venons de tracer. Nous nous bornons aux mesures que nous jugeons les plus importantes.

## Oulofs.

	HOMMES (22)			FEMMES (6)		
	Moy.	Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.
Taille debout . . . . .	1710	1855	1600	1647	1700	1580
— assis . . . . .	830	860	790	875	900	850
Grande envergure. . . . .	1863	1980	1640	1745	1760	1730
Circonférence horizontale de la tête . . . . .	553	570	540	558	565	550
Diamètre antéro-postérieur maximum . . . . .	191	202	184	189	194	181
— transverse maximum . . . . .	144	157	140	138	144	135
— vertical (vertex au menton) . . . . .	222	234	213	217	223	214
— bizygomatique . . . . .	133	146	121	129	139	116
Hauteur de la face (ophryo-mentonnière) . . . . .	137,5	154	125	138	146	134
Largeur du nez . . . . .	44	48	39	41,7	48	35
Longueur du nez . . . . .	48,7	60	42	39,6	44	34
Rapport de la taille assis à la taille debout . . . . .	48,55	50,29	46,93	51,62	52,95	50,30
Rapport de la grande envergure à la taille. . . . .	108,84	115,03	100,61	102,95	103,53	102,37
Nombre de têtes dans la taille . . . . .	7,7	8,4	7,3	7,5	7,7	7,4
Indice céphalique horizontal . . . . .	75,56	77,77	72,16	73,08	75,69	71,50
— facial. . . . .	100,18	112,80	84,41	94,48	103,72	86,56
— nasal. . . . .	91,26	114,28	75	105,52	114,71	87,50

## II. — LES LEYBOUS

Grâce à mon confrère et ami, le Dr Collignon, qui a bien voulu me communiquer les mesures qu'il a prises sur 6 Leybous exhibés à l'Exposition de Bordeaux, le chiffre de mes observations atteint le nombre de 35. Dans ce nombre, il n'entre qu'un seul sujet du sexe féminin. Nous aurions pu mesurer une plus grande quantité de femmes, mais il est difficile de savoir d'une manière positive si l'épouse d'un Leybou appartient à la même nation que son mari; elle est souvent oulove ou mandingue.

Ces Leybous sont cantonnés sur un petit territoire qui comprend Dakar et les environs. J'ai dit plus haut qu'on les confondait volontiers avec les Ouolofs et qu'eux-mêmes s'intitulent souvent « Ouolofs de Dakar ». J'ai ajouté qu'il existait cependant entre les deux groupes des différences appréciables, que nous allons passer en revue.

La *peau*, tout en étant très foncée, est un peu plus claire chez les Leybous que chez les Ouolofs ; leur teint tire presque toujours sur le chocolat. Au lieu d'être mate, la peau est quelque peu luisante. Elle rappelle, en somme, aussi bien par la couleur que par cet aspect brillant, les caractères cutanés qu'offrent les Mandingues.

Les *cheveux* ni la *barbe* ne présentent aucun caractère différentiel qu'on puisse noter.

Les *yeux* des Leybous sont d'un brun très foncé, mais le liseré bleu obscur que nous avons signalé autour de l'iris de quelques Ouolofs est beaucoup plus fréquent chez les gens de Dakar, car on le rencontre dans la proportion de 43 pour 100. Chez un certain nombre d'entre eux, la teinte bleue s'étale sur tout l'iris, qui n'en reste pas moins d'un brun foncé. A une certaine distance, les yeux semblent franchement bruns, et ce n'est qu'en les examinant attentivement et de près qu'on observe la teinte bleuâtre à laquelle je fais allusion.

Les Leybous sont au moins d'aussi grande *taille* que les Ouolofs. Nos 34 hommes nous ont donné comme moyenne le chiffre de 1<sup>m</sup>,73, comme maximum 1<sup>m</sup>,86 et comme minimum 1<sup>m</sup>,58. La seule femme que nous ayons mesurée n'avait que 1<sup>m</sup>,53.

Si nous faisons la mise en série de nos individus en tenant compte de la taille, nous arrivons au résultat suivant :

Au-dessous de 1 <sup>m</sup> ,60 . . . . .	5,88 p. 100
De 1 <sup>m</sup> ,60 à 1 <sup>m</sup> ,65 . . . . .	2,94 —
De 1 <sup>m</sup> ,65 à 1 <sup>m</sup> ,70 . . . . .	11,76 —
De 1 <sup>m</sup> ,70 à 1 <sup>m</sup> ,75 . . . . .	44,12 —
De 1 <sup>m</sup> ,75 à 1 <sup>m</sup> ,80 . . . . .	20,59 —
Au-dessus de 1 <sup>m</sup> ,80 . . . . .	14,71 —
TOTAL . . . . .	100,00

C'est entre 1<sup>m</sup>,70 et 1<sup>m</sup>,75 que vient prendre place la grande majorité des Leybous (44,12 p. 100). Au-dessus de cette taille on trouve encore plus de 35 pour 100 des hommes. Ce sont donc des individus de fort belle taille, qui l'emportent assurément sur les Ouolofs véritables.

Les *membres inférieurs* sont relativement un peu plus courts que chez ceux-ci (rapport de la taille assis à la taille debout = 49,09).

Quant aux *membres supérieurs*, ils offrent exactement le même développement proportionnel ; dans les deux groupes, le rapport de la *grande envergure* à la taille est de 108,84 en moyenne. Il en est encore de même si nous tenons compte de la hauteur relative de la tête : l'extrémité céphalique est contenue 7 fois  $\frac{6}{10}$  dans la hauteur totale du corps.

Si nous faisons abstraction de la coloration de la peau, les Leybous ne se distinguent guère, en réalité, des Ouolofs par les caractères que nous venons de passer en revue. C'est par les caractères



FIG. 3. — Hane Doye, 19 ans, Leybou né à Dakar.

craniens et faciaux qu'ils se différencient le plus les uns des autres. Le *crâne*, encore plus volumineux que chez leurs voisins, mesure en moyenne 194 millim.  $\frac{1}{2}$  de diamètre antéro-postérieur et 148 millimètres de diamètre transverse maximum. L'accroissement dans le sens transversal l'emportant sur l'augmentation dans le sens antéro-postérieur, l'*indice céphalique horizontal* s'élève à 76,04. La différence entre les moyennes est évidemment minime, mais les deux groupes se distinguent l'un de l'autre dès qu'on met les individus en série. Voici comment se répartissent, au point de vue de l'indice céphalique, nos sujets masculins :

	Ouolofs.	Leybous.
Au-dessous de 70 . . . . .	0,00	2,94
De 70,01 à 73. . . . .	4,76	17,65
De 73,01 à 75. . . . .	33,33	17,65
De 75,01 à 77. . . . .	47,62	20,59
De 77,01 à 80. . . . .	14,29	29,41
Au-dessus de 80. . . . .	0,00	11,76
TOTAL. . . . .	100,00	100,00

Comme il est facile de le voir, la grande majorité des Ouolofs



FIG. 4. — Le même, vu de profil.

vient se grouper entre 73 et 77. Au-dessus de ce chiffre, on n'en rencontre qu'un nombre très restreint; aucun ne présente plus de 80 d'indice céphalique. Pour les Leybous, il n'en est plus de même. Ils se répartissent en nombre important dans chacun des quatre groupes que nous avons établis entre 70,01 et 80, le groupe le plus important étant constitué par les individus dont l'indice céphalique oscille entre 77,01 et 80. En outre quelques individus ont moins de 70 d'indice céphalique; quelques autres, plus nombreux, ont un indice supérieur à 80.

En somme, le tableau ci-dessus montre que les Leybous forment

une population moins franchement dolichocéphale que les Ouolofs. Plusieurs d'entre eux rentrent dans le groupe des sous-brachycéphales, même en défalquant 2 unités pour obtenir l'indice sur le crâne. Il est évident qu'un élément ethnique à crâne relativement court s'est mélangé à un autre élément franchement dolichocéphale pour donner naissance à la population que nous étudions. Est-ce au groupe mandingue qu'il faut rattacher cet élément à tête moins allongée ? Il semble assez difficile de l'admettre. D'après le peu que nous en sachions, les Mandingues auraient le crâne encore plus dolichocéphale que les Ouolofs. Rappelons que les 10 crânes décrits dans les *Crania Ethnica* ont donné comme moyenne de l'indice céphalique à MM. de Quatrefages et Hamy le chiffre de 72,8(1) et que MM. Deniker et Laloy ont trouvé sur le vivant un indice moyen de 74,9(2), ce qui correspondrait exactement, sur le crâne, au chiffre donné par les auteurs des *Crania Ethnica*. De leur côté, MM. Dally et Manouvrier ont obtenu une moyenne encore plus faible pour les 4 crânes qu'ils ont étudiés, cette moyenne ne dépassant pas 71,8(3). On ne saurait donc expliquer par l'intervention d'un élément plus dolichocéphale le raccourcissement de la tête chez les Leybous.

Et cependant d'autres caractères qu'on observe chez eux paraissent bien provenir d'un croisement avec des populations mandingues. La face, en effet, diffère sensiblement de celle des Ouolofs : elle offre en moyenne 5 millimètres de largeur en plus au niveau des arcades zygomatiques, de sorte que l'indice facial, au lieu de dépasser 100, reste en moyenne à 97,46. La différence n'est certes pas considérable, mais elle s'accroît dans le nez, qui se raccourcit au point de donner un indice de 96,74 (au lieu de 91,26), dans les lèvres, sensiblement plus volumineuses, et surtout dans les pommettes qui font une saillie très notable. Certains Leybous, comme celui dont nous donnons le portrait (fig. 3 et 4), seraient facilement pris pour des Mandingues.

Nous ne saurions donc regarder la population dont nous venons d'esquisser les caractères comme de véritables Ouolofs. En présence des nombreux points de contact qu'on observe entre ces deux groupes, nous croyons difficile de nier qu'il existe entre eux une parenté ethnique. Les Leybous peuvent avec quelque droit se dire les Ouolofs de Dakar ; mais ce ne sont plus des Ouolofs purs, et je crois avoir démontré le fait. Les mesures ci-jointes mettront le

(1) DE QUATREFAGES et HAMY, *Crania Ethnica*, p. 362.

(2) DENIKER et LALOY, *op. cit.*, in *L'Anthropologie*, t. I, 1890, p. 261.

(3) *Bulletin Soc. d'Anthrop.*, 1886, p. 254.

lecteur en état de compléter lui-même la description sommaire que nous venons de faire et de se rendre compte de l'étendue des différences qui existent entre les deux populations que nous venons d'étudier.

A mon sens, l'existence d'un croisement est absolument indiscutable. J'ai exposé les raisons qui me font croire à l'intervention de l'élément mandingue. J'aurais pu invoquer un autre argument.

## Leybous.

	HOMMES (34)			FEMME (1)
	Moy.	Max.	Min.	
Taille debout . . . . .	1730	1860	1575	1530
— assis . . . . .	852	890	785	770
Grande envergure . . . . .	1885	2035	1690	1570
Circonférence horizontale de la tête . . . . .	561	590	543	512
Diam. antéro-post. max. — . . . . .	194,5	204	187	175
— transverse max. — . . . . .	148	162	138	132
— vertical (du vertex au menton) . . . . .	229	251	215	»
— bizygomatique . . . . .	138	150	128	122
Hauteur de la face (ophryo-mentonnière) . . . . .	142	156	131	127
Largeur du nez . . . . .	43,8	49	40	39
Longueur du nez . . . . .	46	53	37,5	39
Rapport de la taille assis à la taille debout . . . . .	49,09	55,24	46,37	50,33
— de la grande envergure à la taille . . . . .	108,84	115,55	103,65	102,61
Nombre de têtes dans la taille . . . . .	7,6	8,2	7	»
Indice céphalique horizontal . . . . .	76,94	83,15	69,70	75,42
— facial . . . . .	97,46	110,29	87,33	96,06
— nasal . . . . .	96,74	128,56	80	100

Les Leybous vivent entre les Ouolofs au nord et les tribus mandingues qui peuplent les Rivières du sud ; il est donc probable que les deux races, en contact l'une avec l'autre, ont dû contracter dans la contrée où elles se sont rencontrées de nombreuses alliances. De ces croisements sont issus les Leybous. Mais ils ne suffisent pas pour expliquer un de leurs caractères, le raccourcissement de la tête. Un autre élément a dû intervenir, élément que, dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne saurions songer à déterminer.

## III. — LES SÉRÈRES.

Les individus de ce groupe que nous avons pu étudier sont au nombre de 18, comprenant 13 hommes et 5 femmes. Ils sont ori-

ginaires du Baol ou du Saloum, c'est-à-dire de cette contrée qui se trouve entre le pays des Ouolofs et les régions occupées par des tribus de race mandingue.

Comme les Leybous, les Sérères ont la *peau* d'une couleur tirant un peu sur le chocolat. Un ton clair correspondant au n° 28 de l'échelle chromatique de Broca se rencontre même parmi eux. Toutefois la coloration de la majeure partie de ces gens serait



FIG. 5. — Samba Tioukel, 23 ans, Sérère né dans le Baol.

donnée par un mélange de ce ton n° 28 avec une certaine quantité d'une teinte plus foncée telle que le n° 27, le n° 34 ou le n° 41 du tableau de Broca.

Les *yeux*, d'un brun foncé, n'offrent rien de spécial, non plus que les cheveux, ni la barbe.

Les Sérères paraissent l'emporter encore sur les Ouolofs et les Leybous au point de vue de la *taille*. La moyenne des hommes atteint, en effet, 1<sup>m</sup>,746 (max. = 1<sup>m</sup>,83; min. = 1<sup>m</sup>,66); celle des femmes



n'est que de 1<sup>m</sup>,554 (max. = 1<sup>m</sup>,57; min. = 1<sup>m</sup>,54). Il y a donc une différence considérable entre les deux sexes, différence qui, en moyenne, ne reste guère au-dessous de 20 centimètres.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau ci-après pour se faire une idée des analogies qui existent entre les Sérères et les deux populations que nous venons d'étudier.

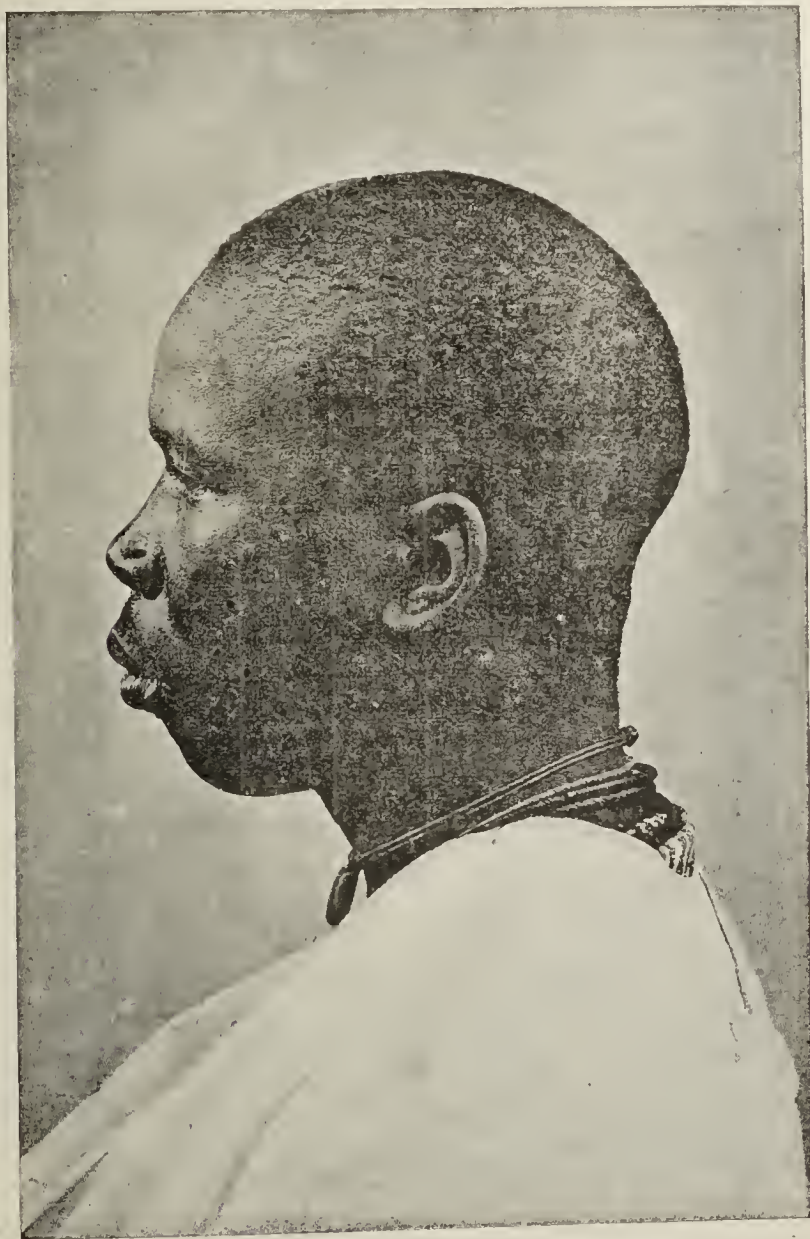


FIG. 6. — Le même, vu de profil.

Ce tableau pourrait presque se passer de commentaires. Nous nous contenterons de faire remarquer que les *proportions* relatives de la tête, du tronc, des membres inférieurs, sont sensiblement les mêmes que chez les Ouolofs. Les bras sembleraient un peu plus courts, mais la différence qui existe entre le rapport de la grande envergure à la taille chez les uns et les autres est trop minime pour

que nous puissions en tirer des conclusions. Les dimensions de la tête (diamètre antéro-postérieur = 195; diamètre transverse maximum = 146; diamètre vertical = 225; indice céphalique = 75,03), ne permettent pas de douter que les Sérères ne soient intimement apparentés aux Ouolofs. Mais la face s'élargit d'une façon notable, et l'*indice facial* obtenu en divisant le diamètre bizygomatique par la hauteur ophryo-mentonnaire n'est que de 93,95 au lieu de 100,18.

## Sérères.

	HOMMES (13)			FEMMES (5)		
	Moy.	Max.	Min.	Moy.	Max.	Min.
Taille debout . . . . .	1746	1830	1660	1554	1570	1540
— assis . . . . .	842	900	790	760	770	751
Grande envergure. . . . .	1841	1975	1770	1620	1643	1609
Circonférence horizontale de la tête .	555	575	535	540	556	533
Diam. antéro-post. max. — .	195	204	184	188	197	181
— transverse max. — .	146	151	138	136	141	132
— vertical (du vertex au menton).	225	239	200	210	218	200
— bizygomatique. . . . .	138	145	127	129	129	128
Hauteur de la face (ophryo-mentonnaire) . . . . .	146	158	134	122,5	123	122
Largeur du nez. . . . .	43,7	51	38	38,3	41,5	34
Longueur du nez . . . . .	49,5	56	38	37,3	39	36
Rapport de la taille assis à la taille debout . . . . .	48,88	50,58	46,20	49,03	51,18	47,25
Rapport de la grande envergure à la taille . . . . .	106,81	109,58	103,51	104,52	107,06	103,68
Nombre de têtes dans la taille . . . . .	7,7	8,5	7,2	7,7	»	»
Indice céphalique horizontal . . . . .	75,03	78,26	70,41	72,37	77,90	67
— facial. . . . .	93,95	101,49	85,71	104,89	105,73	104,06
— nasal. . . . .	92,28	113,11	75,47	102,17	108,33	90,65

Le nez offre à peu près les mêmes proportions de longueur et de largeur, mais les *pommettes* s'accroissent et les *lèvres* deviennent volumineuses (fig. 5 et 6).

En somme, le Sérère se rattache au Ouolof par sa taille, par les proportions de sa tête, de son torse et de ses membres, par son indice céphalique horizontal et son indice nasal. Il se rapproche du Mandingue par sa peau tirant sur le chocolat, tout en restant foncée, par sa face relativement large, par ses pommettes saillantes et ses lèvres volumineuses. Il me paraît difficile de ne pas admettre qu'il résulte d'un croisement entre ces deux races.

# L'INFANTILISME, LE FÉMINISME

ET LES

## HERMAPHRODITES ANTIQUES

PAR

**HENRY MEIGE**

(*Suite et fin*) (1)

### II

Le Féminisme peut, comme l'Infantilisme, se trouver associé chez le même individu à d'autres affections dystrophiques.

En première ligne vient son alliance à l'*obésité*.

M. Féré a rapporté un cas (2) intéressant d'une association de ce genre. Il s'agit d'un épileptique, âgé de 25 ans (fig. 10).

La face est complètement glabre, ainsi que tout le reste du corps. Les cheveux sont fins, les poils du pubis sont peu développés. La peau est fine et d'un blanc mat. La tête est assez régulière, l'oreille gauche est plus écartée et mal ourlée.... Les épaules sont étroites.... Les régions mammaires sont saillantes; mais ces saillies sont surtout constituées par du tissu graisseux qui est du reste assez abondant dans toutes les régions. Le bassin paraît évasé, les hanches sont saillantes, il existe un sillon sus-pubien très marqué. Les organes génitaux sont peu développés: la verge est petite et les deux testicules restés à la partie supérieure d'un scrotum rudimentaire, ont un diamètre longitudinal de 3 centimètres et un diamètre transversal de 1 centimètre 1/2, c'est-à-dire à peu près le volume de la phalangelette du petit doigt. Les membres sont plutôt grêles....

Les mensurations anthropométriques montrent en outre que les diamètres biiliaque et bitrochantérien « sont plus féminins que chez une femme de même taille, mais le diamètre biacromial reste plus masculin. »

Le Féminisme est manifeste; et son association à l'adipose donne encore au sujet une apparence plus féminine. La répartition de la graisse dans les régions mammaire, pubienne et lombaire, sur les

(1) Voir *L'Anthropologie*, 1895, p. 257-275.

(2) FÉRÉ, *loc. cit.*, Obs. II.

cuisses et sur les flancs, et même sur les bras et les jambes, se fait exactement suivant le type féminin. C'est un corps de femme grasse avec des seins rudimentaires et des organes génitaux de jeune garçon.

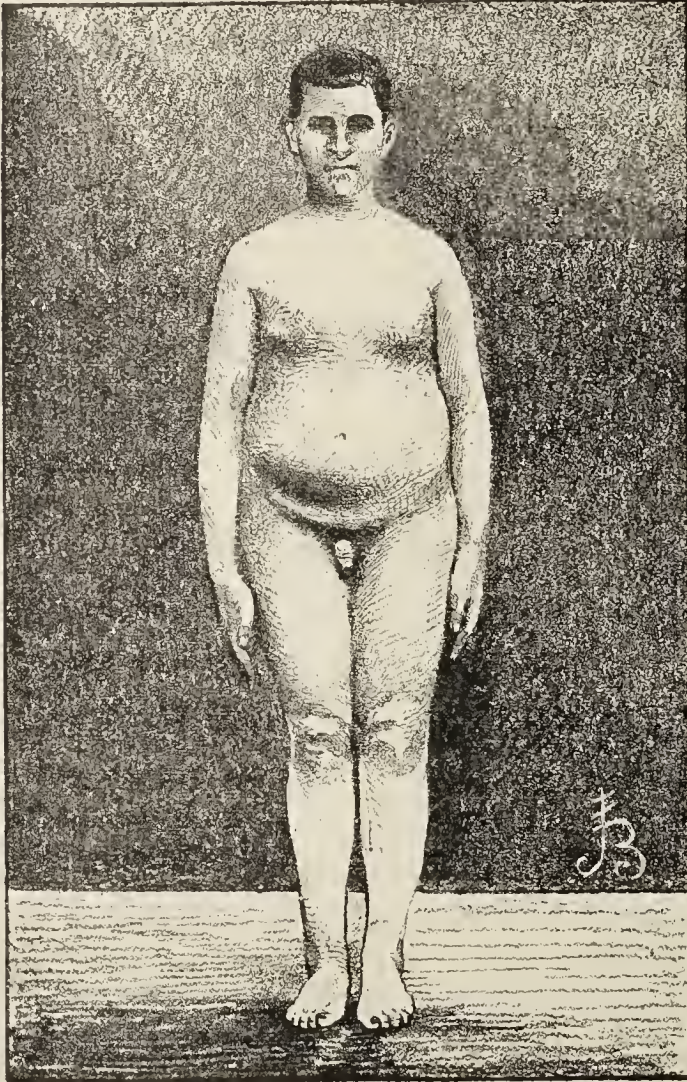


FIG. 10. — Féminisme et obésité, d'après un malade de M. Ch. Féré.

\*  
\* \*

L'*Hystérie* et l'*Épilepsie* sont aussi fréquentes chez les Féminins que chez les Infantiles et l'on pourrait faire au sujet de cette coïncidence les mêmes remarques que précédemment.

En dehors des stigmates de la névrose et des accidents paroxystiques signalés dans les observations, il est certain qu'une large part des désordres psychiques qu'on observe chez les Féminins peut être mise sur le compte de l'*Hystérie*.

Cependant l'état mental de ces indi-

vidus est surtout commandé par leur conformation corporelle.

Éphèbes inachevés, ils conservent le caractère imprécis de l'âge ingrat. Grands enfants que les jeux amusent encore par boutades, ou qui s'essayerent sans persévérance à des occupations d'homme, on voit aussi chez eux poindre les tendances féminines, la coquetterie, l'humeur changeante, les peurs, les engouements et les répugnances irréfléchies.

Leur hybridité les pousse indifféremment ou vers l'homme ou vers la femme. En général leurs appétits sont nuls, comme est nulle leur puissance génésique. Cependant, par un triste privilège qui n'a

pas disparu de nos jours, ils exercent encore une attraction sur quelques pervers. Beaucoup, victimes de leur propre monstruosité, deviennent des instruments de débauche, d'ailleurs impuissants et indifférents.

### III

Ainsi, le syndrome morphologique qui caractérise le Féminisme est le résultat de la combinaison des formes extérieures de la femme avec celles de l'éphèbe, et non avec celles de l'homme fait.

C'est le corps d'un mâle à son entrée dans l'adolescence sur lequel se greffent les caractères secondaires du sexe féminin.

En premier lieu, les proportions du *squelette* confirment cette manière de voir.

P. Camper, dans une formule simple, qui se trouve vérifiée dans la majorité des cas, dit que chez la femme l'ellipse circonscrite aux épaules est plus petite que celle qui circonscrit le bassin, et inversement chez l'homme.

Tel est le cas des Féminins, chez qui les diamètres biiliaques et bitrochantériens l'emportent sur le diamètre biacromial. Mais en même temps la largeur des épaules, tout en restant inférieure ou presque égale à celle du bassin, est généralement plus grande chez le Féminin que chez la femme. Par là, il se rapproche de la conformation masculine.

Le bassin n'est pas seulement plus large, il est aussi plus évasé; le ventre est plus saillant, plus bombé que chez l'adulte mâle.

Les genoux sont très rapprochés dans la station debout verticale, et la marche se ressent de cette disposition squelettique.

La tête est en général petite, et la physionomie féminine.

Le larynx est petit, la voix faible. Le corps thyroïde peu volumineux.

La conformation du cou rappelle l'aspect que prend celui-ci chez la jeune fille. La couche graisseuse qui l'enveloppe et l'arrondit lui donne une apparence cylindrique. Il n'est pas rare d'y voir dessinés ces plis circulaires auxquels on a donné le nom de colliers de Vénus.

Tous ces individus ont un *pannicule adipeux abondant*; mais ici encore la répartition de la graisse se fait suivant les lois qu'on observe chez la femme.

Dans la région des *flancs* en particulier la graisse contribue beau-

cuisse et sur les flancs, et même sur les bras et les jambes, se fait exactement suivant le type féminin. C'est un corps de femme grasse avec des seins rudimentaires et des organes génitaux de jeune garçon.

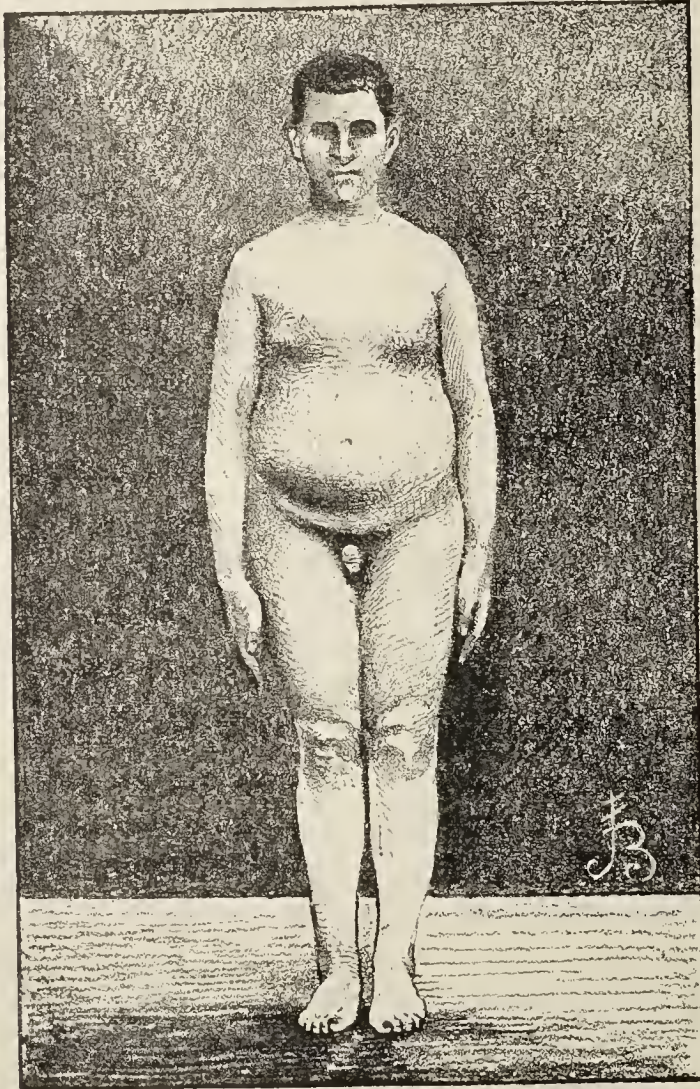


FIG. 10. — Féminisme et obésité, d'après un malade de M. Ch. Féré.

\* \* \*

L'Hystérie et l'Épilepsie sont aussi fréquentes chez les Féminins que chez les Infantiles et l'on pourrait faire au sujet de cette coïncidence les mêmes remarques que précédemment.

En dehors des stigmates de la névrose et des accidents paroxystiques signalés dans les observations, il est certain qu'une large part des désordres psychiques qu'on observe chez les Féminins peut être mise sur le compte de l'Hystérie.

Cependant l'état mental de ces indi-

vidus est surtout commandé par leur conformation corporelle.

Éphèbes inachevés, ils conservent le caractère imprécis de l'âge ingrat. Grands enfants que les jeux amusent encore par boutades, ou qui s'essayent sans persévérance à des occupations d'homme, on voit aussi chez eux poindre les tendances féminines, la coquetterie, l'humeur changeante, les peurs, les engouements et les répugnances irréflechies.

Leur hybridité les pousse indifféremment ou vers l'homme ou vers la femme. En général leurs appétits sont nuls, comme est nulle leur puissance génésique. Cependant, par un triste privilège qui n'a

pas disparu de nos jours, ils exercent encore une attraction sur quelques pervers. Beaucoup, victimes de leur propre monstruosité, deviennent des instruments de débauche, d'ailleurs impuissants et indifférents.

### III

Ainsi, le syndrome morphologique qui caractérise le Féminisme est le résultat de la combinaison des formes extérieures de la femme avec celles de l'éphèbe, et non avec celles de l'homme fait.

C'est le corps d'un mâle à son entrée dans l'adolescence sur lequel se greffent les caractères secondaires du sexe féminin.

En premier lieu, les proportions du *squelette* confirment cette manière de voir.

P. Camper, dans une formule simple, qui se trouve vérifiée dans la majorité des cas, dit que chez la femme l'ellipse circonscrite aux épaules est plus petite que celle qui circonscrit le bassin, et inversement chez l'homme.

Tel est le cas des Féminins, chez qui les diamètres biiliaques et bitrochantériens l'emportent sur le diamètre biacromial. Mais en même temps la largeur des épaules, tout en restant inférieure ou presque égale à celle du bassin, est généralement plus grande chez le Féminin que chez la femme. Par là, il se rapproche de la conformation masculine.

Le bassin n'est pas seulement plus large, il est aussi plus évasé; le ventre est plus saillant, plus bombé que chez l'adulte mâle.

Les genoux sont très rapprochés dans la station debout verticale, et la marche se ressent de cette disposition squelettique.

La tête est en général petite, et la physionomie féminine.

Le larynx est petit, la voix faible. Le corps thyroïde peu volumineux.

La conformation du cou rappelle l'aspect que prend celui-ci chez la jeune fille. La couche graisseuse qui l'enveloppe et l'arrondit lui donne une apparence cylindrique. Il n'est pas rare d'y voir dessinés ces plis circulaires auxquels on a donné le nom de colliers de Vénus.

Tous ces individus ont un *pannicule adipeux abondant*; mais ici encore la répartition de la graisse se fait suivant les lois qu'on observe chez la femme.

Dans la région des *flancs* en particulier la graisse contribue beau-

coup chez cette dernière à l'élargissement du diamètre transversal. Le sillon iliaque inférieur est presque complètement comblé, et en arrière, la limite avec la fesse se trouve effacée. Celle-ci paraît remonter jusqu'au sillon iliaque supérieur, plus indiqué en général que chez l'homme. La fossette lombaire supérieure a disparu.

De même aussi le pannicule adipeux de la cuisse atteint chez la femme une épaisseur considérable à la région supéro-externe, se fondant en arrière avec celui de la fesse. Il en résulte un allongement apparent de la hauteur et de la largeur du bassin, caractéristique des formes féminines.

La *cuisse* entière est enveloppée d'une couche graisseuse qui masque les relief musculaires et lui donne un aspect fuselé qui va en s'amointrissant jusqu'au genou. Tous les Féminins ont la cuisse ainsi faite.

Enfin, aux membres, toutes les saillies musculaires et osseuses sont dissimulées par le pannicule adipeux ; les lignes sont adoucies et les courbes plus souples.

La *région prépubienne* est bombée et saillante, nettement limitée supérieurement par un pli cutané à concavité supérieure qui la sépare du ventre. Ce pli, qui chez l'homme normal est à peine dessiné, devient ici comme chez la femme nettement accentué. La graisse qui s'accumule sous la peau de cette région explique la différence.

La disposition des *poils* sur le corps est un caractère sexuel secondaire qui a son importance. S'il n'a pas dans l'espèce humaine la même valeur que chez les animaux, il n'en constitue pas moins un élément distinctif qui n'est pas négligeable.

L'homme adulte est velu sur presque tout le corps ; ses poils sont longs et rudes. La barbe est son apanage ; ses cheveux sont gros. Enfin, chez lui, les poils du pubis remontent sur la ligne médiane jusqu'à l'ombilic et descendent au pourtour de l'anus.

La femme n'a sur le corps et le visage qu'un léger duvet, comme l'enfant. Ses cheveux sont plus fins. Les poils du pubis s'arrêtent net, suivant un trajet curviligne au-dessus du mont de Vénus, et l'anus n'en est pas entouré.

Schultze a signalé des exceptions à cette règle énoncée par Camper. — Sur 100 jeunes femmes, il en a vu 5 dont les poils atteignaient l'ombilic et sur 140 jeunes hommes, 34 fois les poils étaient limités au pubis. — Une anomalie portant sur un caractère sexuel secondaire n'est pas chose bien rare. On trouve à cet égard :

Bon nombre d'hommes qui sont femmes,



et réciproquement; mais la majorité des cas semble confirmer la distinction signalée par Camper.

Chez les Féminins, la répartition des poils se fait exactement comme chez la femme, et même, bien souvent, avec une pauvreté remarquable.

La conformation des *seins* est certainement le caractère le plus frappant du Féminisme. C'est celui qui, chez le jeune éphèbe, attire le premier l'attention et éveille des doutes sur sa sexualité véritable. C'est en effet l'attribut féminin par excellence et son apparition sur un individu du sexe mâle ne peut être considérée que comme une monstruosité.

Il y a lieu pourtant de faire à cet égard quelques réserves.

Chez la femme, les seins sont surtout formés par de la graisse. On sait que la qualité d'une nourrice ne dépend pas de la grosseur de ses seins.

« Il est intéressant de noter, dit M. P. Richer (1), que même chez l'homme, qui porte une mamelle toute rudimentaire, le tissu graisseux joue un rôle important dans la morphologie de la région. Il en augmente la saillie dans toute la partie inférieure, au dessus du sillon sous-mammaire. Si bien qu'en cet endroit le relief de la région pectorale n'est point uniquement dû à la saillie des fibres charnues du grand pectoral, ainsi que le pensait Gerdy; mais que le tissu graisseux, même chez les gens maigres, y entre pour une certaine part. Il n'est pas rare de voir des gens peu musclés présenter une saillie assez considérable de la région mammaire, qui constitue, pour ainsi dire, un lieu de prédilection pour l'accumulation de la graisse chez les personnes qui prennent de l'embonpoint. »

Le fréquent développement du tissu adipeux chez les Féminins n'est pas seul en cause dans la proéminence de leurs mamelles.

Si celles-ci ne sont jamais très volumineuses, elles prennent cependant la forme des seins de la femme. La répartition de la graisse s'y fait systématiquement suivant une calotte sphérique dont le mamelon occupe le pôle, et non suivant un bourrelet qui longe le sillon sous-mammaire, ainsi qu'on l'observe chez les sujets gras.

Il s'agit donc d'une hypertrophie caractéristique de la mamelle, en rapport avec la conformation féminine de l'individu.

(1) P. RICHER, *Anat. artistique*, p. 147.

Le développement des mamelles à la suite des atrophies testiculaires est un fait qu'on a souvent noté. Il est notoire chez les eunuques d'Orient. On l'a observé aussi à la suite de certaines orchites atrophiantes, et l'on donne à ce phénomène le nom de *Gynécomastie*.

Rappelons encore à ce propos l'hypertrophie mammaire des adolescents qui s'accompagne parfois d'une sécrétion légère, et celle qu'on observe chez les tuberculeux à l'occasion d'une mammite spéciale.

La saillie des mamelles n'est donc pas un stigmate absolument pathognomonique du Féminisme. Mais, associé aux caractères précédemment décrits, il en constitue un des signes morphologiques les plus frappants, surtout si l'on tient compte de la *configuration* féminine du sein plutôt que de son volume.

Les *organes génitaux* présentent toujours un certain degré d'atrophie. En moyenne, ils ont l'apparence de ceux d'un enfant de 10 à 12 ans.

Ils peuvent être encore plus rudimentaires : testicules de la grosseur d'une noisette dans des bourses ratatinées, souvent à peine sortis du canal inguinal, verge minuscule dont le méat n'est pas toujours normalement placé.

D'ailleurs, il est fréquent qu'on observe le Féminisme chez des sujets atteints de malformations génitales.

Le syndrome morphologique qui le caractérise accompagne presque toujours les anomalies des organes génitaux qui ont pu donner l'illusion d'un Hermaphrodisme véritable. Les anciens auteurs ont insisté avec raison sur la conformation féminine du corps dans les cas qu'ils ont rapportés.

Au Féminin pourrait s'appliquer la description que Zacchias a donnée de la femme, et qu'il dit reconnaître chez les Hermaphrodites :

« *Habitus corporis muliebris mollis et delicatus; vox exilis, animus demissus et passionibus muliere dignis implicitus; pili in mento, in ano, in perinæo nulli, mammæ tumidæ et pectus carnosum, capilli capitis promixti tenues, molles.* »

#### IV

En résumé :

1° Le nom de *Féminisme* sert à désigner un *syndrome morpholo-*

*gique* qui se révèle au temps de la puberté chez de jeunes garçons dont l'appareil sexuel a subi congénitalement ou accidentellement un arrêt dans son évolution.

2° Les caractères extérieurs du Féminisme sont constitués par la fusion des formes extérieures de la Femme avec celles de l'éphèbe.

Le *signalement du Féminin* est ainsi conçu :

Tête petite, visage glabre, cheveux ténus, peau fine et blanche.

Épaules et torse étroits, bassin élargi, ventre saillant, genoux rapprochés.

Corps enveloppé d'une couche de tissu adipeux, masquant les reliefs osseux et musculaires, prédominant dans les régions lombaires, fessières, et dans les flancs.

Cuisses fuselées, membres effilés aux extrémités.

Épaisse masse grasseuse prépubienne garnie de poils rares s'arrêtant net suivant un sillon curviligne.

Seins plus ou moins volumineux, mais dessinés comme chez la femme.

Organes génitaux très peu développés.

Larynx et corps thyroïde petits.

3° Les caractères du Féminisme apparaissent parfois d'une façon *passagère* au temps de la puberté. On retrouve chez certains adultes des traces de cette conformation transitoire.

4° Les caractères morphologiques du Féminisme et de l'Infantilisme sont fréquemment confondus.

5° Le Féminisme est souvent associé à l'*Obésité*, à l'*Hystérie* et à l'*Épilepsie* et, vraisemblablement, peut accompagner toutes les affections qu'on rattache aux dystrophies originelles.

6° Un *état mental féminin* va de pair avec la conformation corporelle. Il participe de l'état psychique de l'éphèbe et de la femme, et se complique à l'occasion des stigmates psychiques de l'Hystérie.

## V

L'Infantilisme et le Féminisme ne s'observent pas seulement dans la race blanche.

Le Dr P. C. J. van Brero, médecin de l'asile des aliénés de Buitenzorg (Java), m'a communiqué dernièrement l'observation d'un Javanais, âgé de 25 ans, qui est un exemple remarquable d'Infantilisme. Le sujet était épileptique; en outre d'un certain degré

d'atrophie des organes génitaux, il avait un hypospadias; et la peau de la verge était soudée à celle des bourses (1). Le facies a de grandes ressemblances avec celui des myxœdémateux.

On a signalé (2) cette conformation corporelle chez les Afourous, peuplade noire des rives de l'Oubangui, qui passe pour anthropophage. Les jeunes gens et même les hommes faits ont fréquemment des formes féminines; leurs seins sont aussi développés que ceux d'une jeune fille adulte. Ils ont tous d'ailleurs une propension marquée à l'obésité.

Hammond (3) rapporte que chez les Indiens Pueblos, qui descendent des Aztèques au Nouveau-Mexique, il existe des hommes appelés *mujerados* qui ont tous les attributs secondaires du sexe féminin: des seins bien développés, un ventre proéminent, des membres aux formes arrondies, les organes génitaux petits, la voix grêle et très peu de poils. Ils ont les goûts, les occupations et le costume des femmes. Ces individus, qui jouent un rôle important dans les cérémonies religieuses, seraient des jeunes gens bien conformés, artificiellement transformés en féminins dès l'âge de la puberté par l'abus de l'onanisme et de l'équitation.

On peut rapprocher de cette sorte d'eunuques les *Anandres* décrits par Hérodote et Hippocrate, chez les anciens Scythes. La maladie des Scythes (le nom lui est resté) survenait chez les jeunes gens qui s'adonnaient à l'exercice immodéré de l'équitation; avec l'atrophie des organes génitaux qui en était la conséquence, le corps prenait une conformation féminine.

On retrouverait encore chez certaines peuplades du Caucase cette malformation corporelle. Elle n'est pas rare chez les Orientaux.

## VI

Au Féminisme, qui apparaît chez le jeune homme, correspond chez la femme une anomalie morphologique inverse, à laquelle on donne quelquefois le nom de *Masculisme*. Le terme de *Virilisme* serait peut-être préférable.

Cette forme corporelle est caractérisée par l'adjonction des attributs sexuels secondaires du mâle sur un individu du sexe féminin.

(1) V. BRERO, *Infantilisme, Féminisme et malformation des organes génitaux chez un épileptique* (Nouv. Icon. de la Salpêtrière, n° 4, 1895).

(2) P. BRUNACHE, *Le centre de l'Afrique*, Paris, Alcan, 1894, p. 47.

(3) HAMMOND, *American Journ. of. Neurol. a. Psychiatry*, août 1882.

Tel est le cas d'un grand nombre de sujets soi-disant hermaphrodites, généralement porteurs de malformations sexuelles pouvant prêter à confusion.

Chez eux, le bassin reste étroit, les épaules s'élargissent, les membres fortement musclés offrent des reliefs heurtés. Les seins sont peu développés, les poils envahissent tout le corps, jusqu'au visage.

Les femmes à barbe qui abondent dans les foires sont parfois de remarquables exemples de Virilisme.

Celui-ci peut d'ailleurs exister sans que les organes génitaux soient malformés. Il ne manque pas de viragos, normalement sexués, qui par leur squelette, leur musculature, leur abondante pilosité, leur voix forte et leurs goûts masculins, représentent des modalités de la combinaison des caractères sexuels secondaires chez un même individu.

Le Virilisme constitue donc, au point de vue morphologique, un habitus corporel qui mérite d'être mis en parallèle avec le Féminisme. Il représente une anomalie évolutive qui peut coexister avec d'autres troubles du développement tels que le gigantisme ou l'obésité. La femme à barbe des fêtes foraines est souvent en même temps une femme géante ou une femme colosse.

Mais ici encore il importe de distraire de cette catégorie les cas de pseudo-hermaphrodisme dans lesquels une malformation des organes génitaux a pu causer des équivoques sur la sexualité réelle du sujet. On ne dira pas qu'un individu est entaché de Virilisme si, par suite d'une conformation vicieuse de son appareil sexuel, les testicules sont inapparents, et si une disposition vicieuse des bourses simule une vulve et un vagin, quand bien même cet individu présenterait tous les caractères secondaires du sexe masculin. Un tel être est un homme, un homme anormal assurément, mais l'élément de différenciation primordial, le testicule, lui assigne sa place parmi les mâles.

- Le *Virilisme* est un syndrome morphologique qui s'observe chez la femme pourvue de ses attributs sexuels primordiaux, normalement ou anormalement constitués.

Il est caractérisé par la présence des caractères sexuels secondaires de l'homme : largeur des épaules, amplitude du thorax, musculature forte et saillante, système pileux envahissant tout le corps, parfois même la figure, voix forte et goûts masculins.

- Selon les cas, les seins peuvent être bien développés ou notablement réduits.

## VII

Les exemples et les considérations qui précèdent conduisent aux conclusions suivantes :

*Il existe dans la nature plusieurs conformations corporelles, dans lesquelles les caractères morphologiques de l'homme s'allient à ceux de la femme chez un même individu.*

*Ces formes hybrides doivent être considérées comme des anomalies de développement résultant d'une altération congénitale des centres trophiques qui président à l'évolution de l'appareil sexuel.*

*Elles peuvent se ramener à trois principales : l'Infantilisme, le Féminisme et le Virilisme.*

Voyons maintenant si parmi les figurations antiques de personnages bissexués, il en est qui soient conformes à ces anomalies naturelles.

### LES HERMAPHRODITES ANTIQUES.

Les Hermaphrodites antiques sont extrêmement nombreux. Une étude détaillée des principaux monuments artistiques que nous ont légués les Grecs et les Romains outrepasserait déjà notablement les limites de ce travail. Je me bornerai à choisir dans le nombre quelques types caractéristiques, qui pourront servir de repères pour la critique des autres documents.

Au dire des archéologues, la plus ancienne figuration bissexuée connue est celle d'un personnage hermaphrodite barbu honoré à Chypre. Ce culte aurait été importé de l'Orient.

De cette image primitive il n'existe aucune représentation authentique. S'il s'agit — ce qui est loin d'être prouvé — d'une reproduction d'après nature, tout au plus peut-on conjecturer que l'Hermaphrodite cypriotte avait été inspiré par une femme présentant les caractères du Virilisme.

La même hypothèse peut d'ailleurs être avancée pour tous les hermaphrodites barbues et vêtus d'habits féminins. Mais peut-on prétendre que la « femme à barbe » ait jamais été l'objet d'un culte, ou qu'elle ait simplement inspiré un artiste?...

Les Termes Hermaphrodites qui forment un autre groupe important de représentations bissexuées ne peuvent guère fournir à la cri-

tique médicale. Il s'agit en général d'un torse à la tête et aux seins bien féminins, terminé en bas par un socle sur lequel sont figurés des organes mâles.

Les représentations anthropomorphes sont les plus nombreuses et les plus intéressantes.

Selon Friedreich (1), elles constituent une création tardive de l'art remontant à peine à l'époque d'Alexandre le Grand. Au début, elles ne répondaient pas à une idée mythologique, et n'ont jamais servi au culte. O. Müller affirme que l'art seul a contribué à les faire éclore. La Poésie, dit Welcker (2), aurait fourni plus tard la signification de ces figurations au sexe double.

Le premier artiste auquel on rapporte la création de l'Hermaphrodite antique est Polyclès le Jeune (3), qui vivait au <sup>iv</sup>e ou <sup>iii</sup>e siècle avant J.-C. Depuis lors, il est fort difficile d'établir une chronologie entre les nombreuses répétitions de cet Hermaphroditus Nobilis, signalé par Pline (4).

« On peut cependant, dit Herrmann (5), entrevoir deux courants qui d'ailleurs sont souvent mélangés. Mais on ne saurait dire quel est le plus ancien.

« Dans le premier groupe prédomine la nature mâle (*forme masculine*). — On peut considérer cette forme comme la plus naturelle et la plus ancienne.

« Dans le second, qui contient les plus nombreux exemples, les *formes féminines* du corps sont si accentuées que les attributs sexuels mâles peuvent seulement faire comprendre l'hermaphroditisme.

« L'élément lascif est plus accentué ici que dans le groupe précédent où il est presque étranger. »

Au point de vue artistique, on a proposé de répartir les Hermaphrodites en trois catégories, selon qu'ils sont *debout, couchés, ou en groupe*.

Les Hermaphrodites debout seraient caractérisés par la prédominance des formes masculines, ceux qui sont couchés participeraient de l'un et de l'autre sexe, enfin ceux qui font partie d'un

(1) FRIEDREICH, *Bausteine neu herausgegeben von Wolters*, p. 579.

(2) WELCKER, *Heidelb. Stud.*, Bd. IV.

(3) KIESERITZKY, *Ann. dell' Inst.*, 1882, p. 245; — FURTWAENGLER, *Samml. Sabouroff*, II, p. 19. — *Ann. Inst.*, 1878, p. 96. — ROBERT, *Hermes*, XIX, 209 Ann.

(4) PLINE, *N. H.*, XXXIV, 80.

(5) Article *Hermaphrodite* in *Ausfürliche Lexicon d. gr. u. röm. Mythologie*, par ROSCHER, 1890.

groupe sculptural ou pictural auraient des formes féminines très accentuées, ces deux dernières catégories contenant surtout des images lascives dont beaucoup sont ithyphalliques.

D'ailleurs, on trouve entre ces trois groupes tous les intermédiaires.

La classification précédente est commode pour le classement des images bissexuées, et à ce titre elle mérite d'être conservée.

Cependant, en s'appuyant sur les données de la morphologie humaine, on peut proposer un groupement nouveau, qui d'ailleurs s'adjoit au précédent à titre complémentaire.

Une première division doit séparer les représentations d'Hermaphrodites purement *conventionnelles* de celles qui semblent avoir été inspirées par la *nature* et qui n'en sont peut-être qu'une copie plus ou moins embellie.

\*  
\* \*

Le premier groupe contient les reproductions du *type idéal* de l'Hermaphrodite. C'est la réalisation par l'art d'une *idée* ou d'une *fiction*.

Un être capable de réunir en lui toutes les qualités esthétiques de l'homme et de la femme, sorte de synthèse du beau pris dans l'un et l'autre sexe, tel fut l'idéal rêvé par les philosophes, chanté par les poètes, et que les artistes cherchèrent à réaliser (1).

(1) L'histoire mythique d'Hermaphrodite n'est pas uniforme. Elle a donné lieu à bien des variantes. Une des plus connues est celle de la fontaine de la nymphe Salmacis :

Hermaphrodite, fils de Mercure et de Vénus, fut élevé par les Naïades. Parvenu à l'adolescence, il se mit à voyager. Étant en Carie, il fut aperçu par la nymphe Salmacis qui conçut pour lui une vive passion ; mais Hermaphrodite ne voulut pas la partager. Or, un jour qu'il se baignait dans une fontaine, la nymphe, dépouillée de ses vêtements, se présenta à lui, « et après avoir par tous les moyens de parole, geste et attouchement tenté son austère et orgueilleux courage, et voyant que par aucun d'iceux il ne pouvoit estre réduit à son amitié, elle pria les dieux que leurs deux corps fussent tellement conjoincts qu'il n'en fust fait qu'un. — Ce qui leur fut accordé et lors celui qui estoit entré en la fontaine, se trouva demi homme » \*.

Telle est la fiction poétique. Une légende courut plus tard sur la fontaine de Salmacis : tous ceux qui s'y baignaient subissaient une métamorphose semblable à celle de la nymphe.

On a voulu expliquer ce mystère avec quelque vraisemblance par un fait historique. Les Grecs ayant fondé une colonie en Carie, les habitants du pays s'étaient réfugiés sur les montagnes avoisinantes, et, de là, ne cessaient de harceler leurs

\* J. DUVAL, *Traité des Hermaphrodites*, etc., p. 262, Rouen, 1612.



Pour beaucoup d'Hermaphrodites antiques, il n'est pas douteux que la combinaison des formes mâle et femelle se soit effectuée uniquement dans l'imagination de leurs auteurs, et que, sans consulter les exemples offerts par la nature, ils se soient contentés de marier dans leur statue les caractères morphologiques de l'homme et de la femme.

Les œuvres d'art qui en résultent sont parfaitement reconnaissables.

Dans la majorité des cas, il s'agit d'un *corps de femme* d'un beau modèle : les courbes de la taille, des hanches et des membres sont harmonieusement fondues, les seins sont fermes et saillants. Le sexe mâle n'est indiqué que par ses attributs génitaux qui semblent ajoutés comme après coup sur ce corps tout féminin, et dont souvent l'artiste a exagéré les proportions.

Il est en effet toute une série d'Hermaphrodites antiques qui rentrent dans la série des figurations conventionnelles : je veux parler des images — et leur nombre est considérable — dans lesquelles l'élément lascif tient la place principale. Presque toujours la conformation du corps est essentiellement féminine ; le sexe mâle est en même temps exagéré : ces images licencieuses sont le plus sou-

vainqueurs. Cet état de guerre dura jusqu'au jour où un traité de paix fut signé et consacré par des mariages nombreux.

Une autre version est donnée par Phèdre :

Prométhée, ayant fabriqué des corps humains, s'occupa d'en déterminer le sexe un soir qu'il revenait de dîner chez Bacchus.

Il commit une foule de méprises :

*Adplicuit virginali generi masculo  
Et masculina membra adplicuit feminis.*  
(PHÈDRE, *Fab. Œsop*, IV, 14.)

Il existe encore d'autres légendes ; comme les précédentes, elles n'ont qu'un intérêt mythologique.

Pausanias (*Achaïe*, ch. xvii) en rapporte une entre autres, véritable imbroglio d'allégories, qui peut prêter aux interprétations les plus variées :

« Jupiter endormi eut une pollution, et sa semence tomba sur la terre, qui, au bout de quelque temps, enfanta un génie qui avait les deux sexes ; on dit qu'il se nommait Agdistis. Comme il inspirait beaucoup de crainte aux dieux, ils lui coupèrent les parties viriles, et de ces parties naquit un amandier. Lorsque ses fruits furent mûrs, la fille du fleuve Sangeris en cueillit, et les mit dans son sein ; mais ces fruits disparurent aussitôt, et elle se trouva enceinte. Après son accouchement, un bouc prit soin de l'enfant, qu'elle avait exposé, et, comme en grandissant, il devenait d'une beauté plus qu'humaine, Agdistis en devint amoureux. Attès (cet enfant) étant parvenu à l'âge viril, ses parents l'envoyèrent à Pénisunte pour y épouser la fille du roi ; on chantait déjà l'hyménée lorsque Agdistis survint, et Attès furieux se coupa les parties viriles ; le père de la fille en fit autant. Agdistis se repentit bientôt de ce qu'il avait fait à Attès, et il obtint de Jupiter qu'aucune partie de son corps ne pût se pourrir ou se dessécher.

vent ithyphalliques ; elles avaient leur place réservée dans les bains et les lieux de débauche.

Les Hermaphrodites couchés sont de ce nombre (1). Il en existe un, debout, au Musée du Louvre, qu'on a dû soustraire aux regards du public en raison de l'indécence de sa posture.

Sur les pierres gravées on retrouve encore des Hermaphrodites ithyphalles ; parfois ici la forme générale du corps est masculine : les seins proéminents indiquent seuls le double sexe.

Les scènes de pompes dionysiaques reproduites sur les vases peints contiennent souvent des personnages bissexués dont la signi-

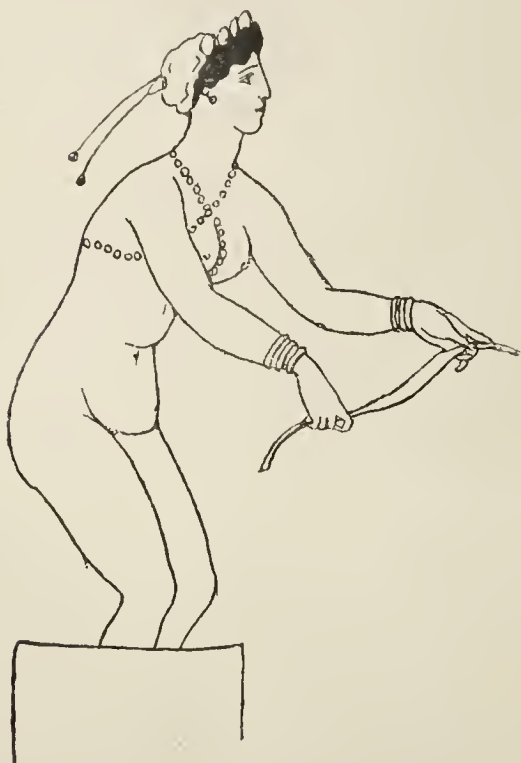


FIG. 11.

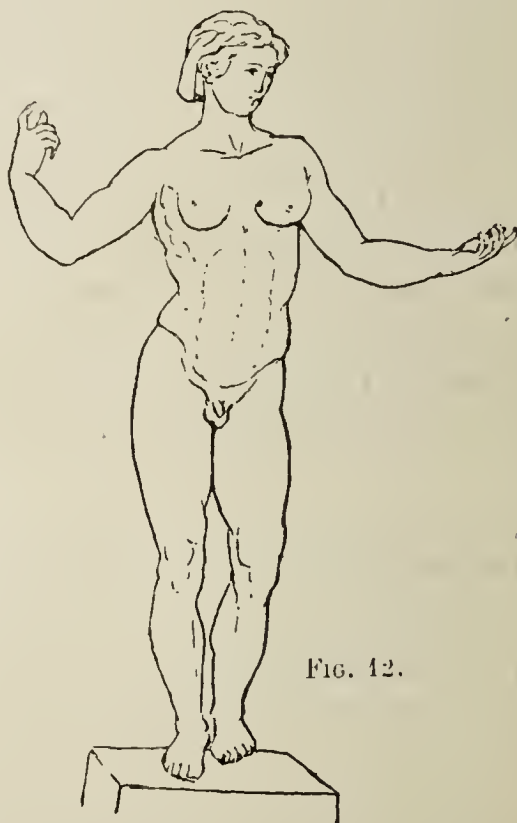


FIG. 12.

fication est encore obscure. Quelques-uns, ailés, sont considérés comme des Éros. En général, les formes sont franchement féminines ; le sexe mâle est plus ou moins largement indiqué.

La figure 11 représente un de ces personnages (2).

Dans d'autres cas, il s'agit d'une *forme mâle*, aux muscles accentués, aux fortes épaules et à la poitrine large, sur laquelle l'artiste a appliqué deux seins volumineux. Tel l'Hermaphrodite debout de Florence (fig. 12).

(1) Les plus célèbres parmi les Hermaphrodites couchés, ceux de la villa Borghèse (à Rome), du Louvre, de Florence (aux Offices), de Saint-Petersbourg, etc., ont tous une conformation féminine très évidente.

(2) Fig. 11. Sur un vase grec reproduit dans TISCHBEIN, III, 21. — Le sexe ithyphallique n'est pas figuré sur le dessin.

Ici encore, il s'agit de créations artificielles, auxquelles on doit d'ailleurs souvent reconnaître une réelle valeur esthétique.

\*  
\* \*

Un second groupe renferme au contraire toute une série d'œuvres d'art dont les modèles semblent avoir été choisis parmi les êtres d'apparence bissexuée qui existent dans la nature.

Ce groupe réunit les Hermaphrodites antiques reproduisant un *type naturel*, bien différent du *type idéal* conventionnel.

Il participe des formes de l'enfant, de l'éphèbe et de la jeune fille. Il correspond à l'*Infantilisme*, et surtout au *Féminisme*.

On ne sera pas surpris de voir le choix qu'ont fait les artistes grecs de ces formes corporelles rangées avec raison aujourd'hui parmi les anomalies du développement sans grand intérêt pour l'art, si l'on se rappelle les singulières doctrines sur l'esthétique et sur l'amour, émises par les disciples de Socrate en un temps où la philosophie autorisait bien des licences.

Platon (*In Conviv.*) pense que la personnification de l'androgyné n'a été imaginée que pour symboliser les trois différents penchants amoureux de l'homme et de la femme, soit pour un sexe différent selon le vœu de la nature, soit pour leur propre sexe.

Cette doctrine scabreuse qui n'excuse pas les amours contre nature a pu trouver crédit en son temps, et les êtres aux formes hybrides n'ont pas manqué d'en bénéficier.

Les aberrations sexuelles sont d'ailleurs une conséquence obligée chez des individus qui, comme les Féminins, participent des caractères physiques et psychiques de l'homme et de la femme. Les observations rapportées plus haut en font foi.

Les Féminins répondaient bien à la conception idéale de Platon, et leur rencontre dans la nature devait être considérée comme une bonne fortune pour un philosophe et pour un esthète. Ils y trouvaient presque la réalisation de leur rêve.

Les artistes, imbus des mêmes idées, n'ont pas dû négliger de



FIG. 13. — Hermaphrodite de la villa Albani.

les utiliser comme modèles, d'autant que certains féminins ne sont pas dénués de caractère esthétique.

Les monuments figurés plaident en faveur de cette hypothèse. Un grand nombre d'Hermaphrodites antiques répondent exactement au signalement des Féminins.

C'est surtout chez les Hermaphrodites debout qu'on retrouve les caractères du Féminisme.

Parmi les marbres, nous citerons celui de la villa Albani (fig. 13) et surtout celui du Musée de Berlin (1) (fig. 14).



FIG. 14. — Hermaphrodite du Musée de Berlin.

Métis de vierge et d'éphèbe, il répond aussi exactement que possible à la description des plus beaux Féminins. La réplique du torse qui est également du Musée de Berlin a été justement mise en parallèle par M. Paul Richer avec les formes du malade de la Salpêtrière reproduit précédemment.

Une statuette en bronze au Musée d'Épinal dont je dois la connaissance à M. S. Reinach répond aussi très exactement au signalement du Féminin.

Le Féminisme se reconnaît parfois dans certaines figurations de Dionysos ou d'Apollon, ou du moins dans certaines images où un personnage bissexué porte les attributs de ces divinités.

Les Faunes, les Satyres sont aussi quelquefois pourvus des attributs des deux sexes. Il en est de même de Pan, de Priape ; mais dans tous ces cas il s'agit de personnages ithyphalliques certainement conventionnels.

Les peintures d'Herculanum conservées au Musée de Naples contiennent un certain nombre d'Hermaphrodites dont plusieurs offrent les caractères du Féminisme.

La figure 15 représente un de ces personnages androgynes qu'un Faune attire entre ses bras.

(1) N° 193. — Voy. CAYLUS, *Rec. d'ant.*, III, Taf. 28, 30, et CLARAC, 669, n° 1546.

La figure 16 est celle d'un autre Hermaphrodite du même musée, qui mérite d'être comparée à la photographie d'un de nos malades, Angelo.

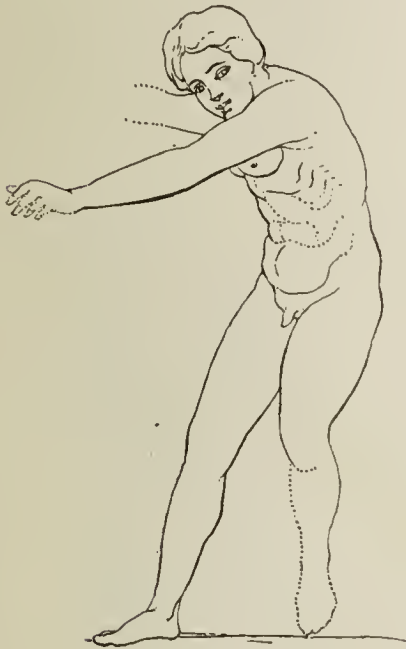


FIG. 15. — Personnage hermaphrodite d'après une peinture d'Herculanum (Musée de Naples).



FIG. 16.

\*  
\* \*

De tous les monuments antiques représentant des êtres au sexe double, ceux qui se rapprochent le plus exactement de la nature sont sans contredit les figurines en terre cuite trouvées en Asie Mineure.

Elles sont par excellence des reproductions d'un *type naturel*. Chacune d'elles semble la copie faite sur nature d'un Féminin.

Il n'entre pas dans le but de ce travail de refaire l'historique de ces curieuses statuettes, non plus que de reprendre les discussions encore pendantes sur leur signification véritable. Qu'il s'agisse de représentations de divinités, Dionysos, Apollon, ou Éros, ou de figurations d'Hermaphrodite, que l'on ait affaire à des images protectrices du foyer, à des ex-voto symboliques, ou à des offrandes funéraires, quelle qu'ait été enfin la destination de ces figurines, ce qu'il importe de faire ressortir ici, c'est qu'elles sont parfaitement conformes au type morphologique qui constitue le Féminisme.

Refaire à leur égard l'étude des formes corporelles serait reprendre l'analyse faite précédemment à propos des Féminins. La

comparaison des figures représentant les types cliniques avec celles qui reproduisent les figurines antiques sera plus édifiante que de longs commentaires.

Les figures 17, 18, 19, 20, 21, 22, photographies des statuettes découvertes par MM. Pottier et S. Reinach dans la nécropole de Myrina, sont particulièrement convaincantes.

La figure 23 représente une autre figurine inédite de la même époque non moins caractéristique (1).



FIG. 17.



FIG. 18.

Corps de jeune femme fondu dans un corps d'éphèbe, organes mâles très petits, seins peu saillants, mais bien formés, cou délicat et arrondi, ventre proéminent, enveloppement adipeux du torse et des membres avec prédominance des reliefs graisseux aux fesses, aux cuisses, aux hanches et surtout au pubis, ... tous ces caractères se retrouvent avec une remarquable sincérité d'exécution.

La tête seule est généralement embellie et d'une gracieuse expression féminine.

(1) De la collection de M. Henry Perreire que je remercie vivement d'avoir bien voulu me permettre de photographier ce précieux document



FIG. 19.



FIG. 20.



FIG. 21.



FIG. 22.

STATUETTES EN TERRE CUITE PROVENANT DE LA NÉCROPOLE DE MYRINA.  
(Fouilles de MM. Pottier et S. Reinach.)

Faut-il conclure que toutes ces statuettes à double sexe ont été copiées sur nature par des artistes ayant choisi des Féminins pour modèles?

Une pareille assertion serait bien absolue. Mais il est moins invraisemblable d'admettre que le type ait été inspiré par la rencontre fortuite d'un exemple de Féminisme se rapprochant dans une certaine mesure de l'idéal androgyne rêvé par les Grecs. Le type une fois trouvé et embelli par l'artiste suivant l'esthétique à la mode, les répliques et les variantes se sont multipliées à foison.



FIG. 23. — Statuette en terre cuite provenant des fouilles de Myrina. (Coll. de M. Henry Pereire.) Type de féminisme.

En effet, un grand nombre de statuettes en terre cuite sont remarquables par leur caractère *naturaliste*. Les artistes chargés de les exécuter semblent avoir eu le souci de l'exactitude et de la vérité jusqu'à s'attacher à reproduire, dans un but caricatural ou autre, des difformités naturelles. On y trouve des bossus, des nains, des rachitiques, des obèses, des têtes d'idiots ou de dégénérés, etc. (1). Dans tous ces cas, les détails sont d'une précision telle qu'on ne peut mettre en doute que le type primitif ait été pris dans la nature.

Peut-être en fut-il de même des premières figurations bissexuées.

\*  
\* \*

A ne s'en tenir qu'aux données de l'observation pure, l'application des études morphologiques de l'Infantilisme et du Féminisme à la critique des figurations bissexuées de l'Antiquité conduit aux conclusions suivantes :

*Parmi les Hermaphrodites antiques, il existe un certain nombre d'œuvres d'art qui reproduisent une conformation corporelle existant dans la nature, le Féminisme.*

Les Hermaphrodites antiques ne peuvent donc pas être considérés comme étant uniquement des créations de l'Art.

(1) Voy. HENRY MEIGE, *Les ex-votos pathologiques dans les temples de l'Antiquité* (Journal des Connaissances médicales, nos 33, 34 et 35, 1895).



# LA SCULPTURE EN EUROPE

## AVANT LES INFLUENCES GRÉCO-ROMAINES

PAR

M. Salomon REINACH

---

(Suite) (1)

### XXI

Quand l'art primitif ne se sent pas de force à détacher les bras, il les ramène sur le devant du corps, soit en se contentant de juxtaposer les mains, soit en les croisant. Faut-il voir là un geste expressif? Un des juges les plus délicats que nous ayons en matière d'art antique, M. L. Heuzey, a paru le croire. Il parle quelque part (2) d'une série de figurines babyloniennes archaïques qui ont toutes les mains ramenées sur le devant du corps. « Cette attitude, dit-il, a été de tout temps, chez les Asiatiques, celle du repos et de l'attente respectueuse ». Mais je pense que l'artiste primitif n'a pas songé à cela, non plus que le sculpteur de l'Apollon de Ténéa, en collant les bras de cette statue le long de son corps, n'a pensé à la représenter dans l'attitude de l'obéissance militaire. Ici comme là, le geste n'est qu'un expédient.

Nous avons déjà publié plusieurs spécimens de figures grossières caractérisées par l'attitude des bras ramenés sur le devant du corps : telles sont, pour ne rappeler que quelques exemples typiques, celles de Saint-Sernin (fig. 22), de Bamberg (fig. 40), de Rosenberg (fig. 47), de la Russie (fig. 52), de Chypre (fig. 61, 287), de Troie (fig. 67, 286). Les monuments les plus importants de ce groupe sont les statuettes plates, généralement en marbre de Paros, qui ont été découvertes surtout dans les îles de l'Archipel, mais dont on connaît aussi des exemplaires provenant de la Grèce continentale, des îles Ioniennes et de la côte asiatique. L'intérêt de cette série est accrue par le fait qu'on en trouve, pour ainsi dire, le point de départ dans les rudes idoles plates de la seconde ville troyenne (fig. 62-64). Il s'agit donc bien d'un développement indigène, qui s'est accompli

(1) Voir *L'Anthropologie*, 1894, p. 15-34, p. 173-186, p. 288-305; 1895, p. 18-39, p. 292-314.

(2) HEUZEY, *Catalogue des figurines du Louvre*, p. 27.

dans la région de la mer Égée. Nous donnons comme spécimens deux figures, provenant l'une de Naxos (fig. 300) (1), l'autre d'Amorgos

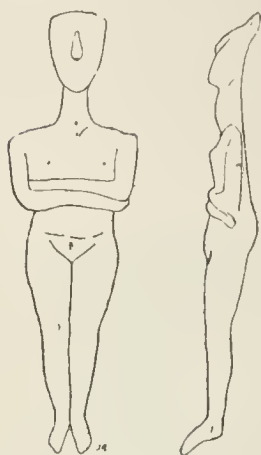


FIG. 300.  
Naxos (marbre).

(fig. 301) (2), desquelles on pourrait en rapprocher bien d'autres qui attestent la grande diffusion de ce type. Or, cette diffusion se place à une époque très reculée, puisque les idoles en marbre ne se trouvent déjà plus dans les sépultures mycéniennes, mais se rencontrent, à Amorgos, à Cnide et ailleurs, en compagnie d'une poterie primitive qui ressemble beaucoup à celle de Théra et d'Hissarlik. On a donc tout lieu de croire qu'elles appartiennent à l'intervalle compris entre l'an 2500 et l'an 1600 avant J.-C., correspondant, tant en Grèce qu'en Europe, à l'âge des armes de bronze, tel

qu'il nous est surtout connu par les plus riches stations lacustres de la Suisse.

La nécropole très archaïque d'Alambra, dans l'île de Chypre, a fourni des statuettes analogues (3); mais le parallèle le plus intéressant que l'on puisse citer est la figurine de plomb découverte par Schliemann dans la seconde ville d'Hissarlik (fig. 302) (4). Comme dans les idoles en marbre de l'Archipel, la nudité féminine y est complète; elle est aussi accusée avec insistance, non seulement par le dessin brutal du triangle, mais par la présence d'une croix gammée évidemment symbolique à l'endroit même qui caractérise le sexe. Or, la croix gammée appartient à ce qu'on peut appeler la tradition européenne: elle est tout à fait inconnue en Assyrie et en Babylonie.

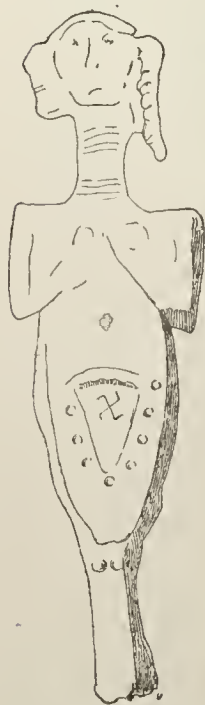


FIG. 302.  
Troie (plomb).

D'autre part, elle est extrêmement fréquente à Hissarlik, où Schliemann en a relevé des centaines d'exemplaires sur les ex-voto en terre cuite qu'on appelle, par convention, des fusaiöles. Il faut ajouter que les tombes profondes de Troie ont donné quantité de vases,



FIG. 301.  
Amorgos  
(marbre).

(1) LE BAS-REINACH, *Mon. figurés*, pl. 123; PERROT et CHUPIEZ, t. V, fig. 243; t. VI, fig. 331; cf *ibid.*, fig. 332-334.

(2) *Athenische Mittheilungen*, 1891, p. 49; PERROT et CHUPIEZ, t. VI, fig. 333.

(3) PERROT et CHUPIEZ, t. III, fig. 150.

(4) *Ibid.*, t. VI, fig. 295.

affectant avec plus ou moins d'exactitude la silhouette d'une femme, et où les organes féminins sont grossièrement indiqués. Nous sommes donc en présence d'une œuvre indigène, qui, bien que trouvée sur le sol de l'Asie, n'a rien d'asiatique, de même que les habitants de Troie, suivant la tradition grecque, étaient originaires de l'Europe. Deux monuments d'un grand intérêt viennent confirmer et compléter nos impressions. Le premier est une figurine en terre cuite découverte dans un tumulus de Thrace, qui est conservée au Musée de Vienne (1) : elle représente une femme nue dont le bas-ventre est décoré d'un ornement incisé en S, à l'endroit où la statuette d'Hissarlik présente une croix gammée. Le second est un moule en serpentine, découvert en Méonie (Lydie), que j'ai acquis en 1882 à Smyrne et qui se trouve aujourd'hui au Musée du Louvre (2). On y voit, à côté d'un personnage viril dont le bas du corps est drapé, une femme entièrement nue, un peu plus grande, portant les mains à ses seins et dont le triangle sexuel est accusé avec une insistance significative. Dans le champ sont des ornements circulaires dont l'analogie avec les *fusaïoles* d'Hissarlik avait frappé, dès 1883, le professeur Sayce (3). La manière dont sont indiqués le cou et les cheveux de la déesse est tellement conforme à ce que nous offre le plomb d'Hissarlik qu'il est impossible de ne pas attribuer ces deux œuvres à une même école. C'est à cette école, ou, si l'on préfère, à cette tradition qu'appartiennent aussi les sculptures dites hittites ou hétéennes ; or, sur l'une de ces dernières, découverte à Ibriz en Lycaonie, apparaît, à titre d'ornement, le symbole de la croix gammée, dont le plus ancien exemple, sur le sol de l'Asie, est précisément fourni par la statuette troyenne de plomb (4).

Il ressort de ce qui précède que nous n'attribuons aucune signification symbolique au geste des figurines troyennes, chypriotes et insulaires qui ramènent leurs bras sur leur poitrine. Plus tard seulement, lorsque les attitudes traditionnelles tendirent à devenir des gestes expressifs, on en vint à concevoir des types de femmes nues, personnifiant la fécondité ou l'abondance, qui pressent leurs mamelles pour en faire jaillir du lait. Un exemple significatif de cette transformation est une statuette chypriote en pierre calcaire con-

(1) S. REINACH, *Revue archéol.*, 1895, I, p. 379.

(2) S. REINACH, *Revue archéol.*, 1885, I, p. 54 ; *Esquisses archéol.*, p. 45.

(3) SAYCE, *ap.* SCHLIEMANN, *Troja*, p. XXII.

(4) PERROT et CHIPIEZ, t. IV, p. 725.

servée au Louvre (1). Plus tard encore, la main ramenée sur la poitrine sera interprétée par l'art grec comme un symbole de pudeur : de là le type de la Vénus de Médicis (2).

Nous avons dit que les figurines en marbre de l'Archipel ne se sont pas rencontrées à Mycènes. On a pourtant recueilli, dans la troisième tombe royale de l'Acropole, des bractées en or (3) qui se rattachent à la même tradition (fig. 303). Elles représentent des femmes nues debout, les mains ramenées sur la poitrine, avec le nombril et les organes sexuels très accusés. Sur la tête et autour des épaules du spécimen que nous reproduisons voltigent trois colombes ; ces mêmes oiseaux reparaisent aux angles d'une autre plaquette d'or découverte à Mycènes, qui représente la façade d'un bâtiment, probablement d'un temple (4), ainsi que sur le toit du portique d'un temple d'Aphrodite, figuré sur une monnaie de Paphos (5).

## XXII

Ce n'est pas la première fois que nous rencontrons ainsi des oiseaux associés, à titre d'ornement, à la forme humaine : rappelons le bronze ajouré de provenance italienne (fig. 233), la pendeloque du Caucase (fig. 238), le vase de Giornico (fig. 253), le bronze de Villanova (fig. 260) et le vase estampé de même provenance (fig. 261). La comparaison de notre figure 260 avec la bractée de Mycènes est particulièrement instructive ; nous donnons encore un bronze ajouré de Falerii, où l'emploi décoratif des oiseaux est analogue (fig. 304) (6). Le grand trésor de bronzes de Bologne (*fonderia*) a fourni un ornement ajouré représentant un homme entre deux oiseaux (fig. 305) (7) ; un exemplaire plus complet du même type, où le disque ajouré est soutenu par une tige sur laquelle s'applique un petit personnage aux bras levés, a été découvert à Verucchio près de Ri-

(1) PERROT et CHIEPIEZ, t. III, fig. 580.

(2) Dans cette dernière statue, le geste de la main portée vers la poitrine est complété par celui de l'autre main qui couvre le sexe. Or, l'association de ces deux gestes paraît déjà, suivant M. Richter, dans une figurine en terre cuite incisée de Chypre, qui remonte au deuxième millénaire avant J.-C. (*Kypros*, t. I, p. 277).

(3) *Ibid.*, t. VI, fig. 294.

(4) *Ibid.*, t. VI, fig. 111.

(5) *Ibid.*, t. III, fig. 58.

(6) *Notizie degli Scavi*, 1887, pl. VI, 6 ; HOERNES, *Præhist. Formenlehre*, I, fig. 41.

(7) ZANNONI, *La fonderia di Bologna*, pl. XLIV, 62 ; LINAS, *Orig. de l'orfèvrerie*, t. III, p. 240.

mini (1); d'autres, un peu différents, ont été recueillis à Tarquinia, à Vetulonia(2), à Hallstatt (fig. 306)(3). Des représentations similaires s'observent sur plusieurs de ces pierres gravées de l'Archipel qui se rattachent très étroitement à l'art mycénien et n'ont rien de commun avec l'art de la Babylonie : telles sont une femme tenant deux oiseaux (4), une femme entre deux grands oiseaux volant autour d'elle (5). Enfin, l'île d'Égine a donné récemment un objet incontes-



FIG. 303.  
Mycènes (or).

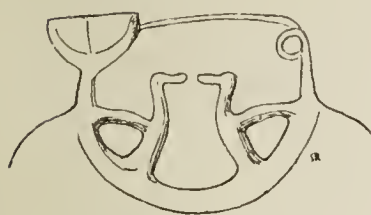


FIG. 306.  
Hallstatt (bronze).

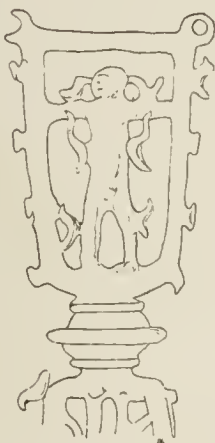


FIG. 304.  
Falerii (bronze).



FIG. 305.  
Bologne (bronze).



FIG. 307. — Égine (or).

tablement analogue à celui de Bologne : c'est un bijou d'or, de style égyptien, faisant partie d'un trésor considérable acquis par le Musée Britannique (fig. 307)(6).

M. Arthur Evans qui, en décrivant le bijou d'Égine, s'est souvenu fort à propos du bronze ajouré de Bologne, a présenté des observations un peu confuses sur l'analogie existant entre ces objets. L'idée la plus simple, celle qui vient le plus naturellement à l'esprit,

(1) *Bull. di Paleontol. italiana*, 1894, p. 172.

(2) FALCHI, *Vetulonia*, pl. XVIII, 16; *Notizie*, 1882, pl. XIII bis, 49.

(3) LINDENSCHMIDT, *Alterthümer*, II, 1, 4, 2 et 3. Ce sont des fibules avec des pendeloques comme celles de notre figure 307.

(4) PERROT et CHUPIEZ, t. VI, fig. 431, 7.

(5) *Ibid.*, fig. 432, 2.

(6) *Journal of Hellenic Studies*, t. XIII, p. 197, 201.

c'est que le bijou éginète, de fabrication égyptienne ou phénicienne, a été imité, à la fin de l'âge du bronze, en Italie. Telle paraît être encore l'opinion de M. Pigorini : *Io vedo in ciò*, écrit-il (1), *un nuovo argomento per dovere cercare dalla parte dell' Egeo gli elementi i quali penetrarono nella primitiva civiltà del popolo delle terremare, trasformandola gradatamente in quella posteriore che diciamo di Villanova, nulla ostante l'opinione del Reinach, che la nuova luce si propagasse invece dall' occidente verso l'oriente.*

Sans m'arrêter à relever ce qu'il y a d'inexact dans ce résumé par trop laconique de l'*opinion del Reinach* (2), je vais examiner le sentiment de M. A. Evans, qui a certainement, dans l'espèce, l'avantage d'être bien au courant de l'archéologie hellénique, qualité dont une vaste érudition « préhistorique » ne tient pas lieu.

Le trésor d'Égine comprend, outre le bijou que nous avons figuré, une coupe en or ornée en repoussé d'une rosace qu'entourent quatre spirales (3), un ornement ajouré muni de pendeloques comme à Hallstatt (4), une tête de lion supportant des pendeloques analogues (5), une plaque recourbée terminée par deux têtes, avec pendeloques également (6), enfin divers colliers, bracelets, bagues, bractées, diadèmes, sur lesquels nous ne pouvons insister. Il suffit d'ajouter que, parmi les pendeloques, les unes représentent simplement des disques, tandis que les autres ont la forme d'oiseaux au vol. M. Evans a fait observer que les « canards-pendoloques », rares dans les nécropoles italiennes primitives, se rencontrent dans les cimetières du sud de l'Autriche, à Olympie, dans le Caucase et jusque dans la Russie du nord (7) ; en revanche, ils sont inconnus à l'art égyptien ou égypto-phénicien, bien que le canard lui-même ait souvent été employé, en Égypte, comme motif ornemental (8).

Que les bijoux d'Égine présentent des caractères égyptiens, assyriens et phéniciens, en même temps que des analogies étroites avec

(1) *Bull. di Paletol. ital.*, 1894, p. 174.

(2) Personne n'a plus insisté que moi sur l'importance des civilisations égéenne et mycénienne. Mais j'ai essayé de réfuter ceux qui veulent expliquer la civilisation de l'Europe centrale par celles du Caucase, de la Babylonie et de l'Égypte.

(3) *Journal of Hellenic Studies*, t. XIII, p. 196.

(4) *Ibid.*, p. 203.

(5) *Ibid.*, p. 205.

(6) *Ibid.*, p. 207.

(7) *Notizie*, 1882, pl. XIII, 7 ; *Olympia*, t. IV, pl. XXIV, n° 421 ; CHANTRE, *Caucase*, t. II, pl. XXIV, 5-10 ; pl. XXVI, 8 ; ASPELIN, *Antiquités du nord finno-ougrien*, p. 512 n° 689 (indications réunies par M. Evans).

(8) *Journal of Hellenic Studies*, t. XIII, p. 206.

les œuvres mycéniennes, c'est ce que tout le monde accordera à M. Evans. On ne reconnaîtra pas moins volontiers avec lui que le style n'en est pas purement oriental, qu'on s'étonne de l'absence de certains motifs caractéristiques de l'industrie égypto-phénicienne, tels que le sphinx, le griffon, les figures ailées, l'arbre sacré, le dieu Bès, le faucon (1). M. Evans considère donc le trésor comme sorti d'une fabrique hellénique, qui aura subi des influences orientales. « C'est du mycénien abâtardi et orientalisé, » écrivais-je aussitôt après la découverte (2); je n'ai rien appris depuis qui m'incline vers une autre opinion.

Pour le bijou de la figure 307, M. Evans a évidemment éprouvé des hésitations. Il commence par le rapporter franchement à un prototype égyptien, celui du chasseur de canards dans sa barque, qu'on trouve assez souvent figuré sur les peintures (3); puis il écrit, vingt-cinq pages plus loin (4) : « Les comparaisons instituées avec certains types et ornements appartenant au groupe de Hallstatt en Italie et dans l'Europe centrale fournissent une confirmation intéressante des données chronologiques que l'on peut tirer d'autres sources (5). Nous avons montré que les bijoux ajourés du trésor d'Égine, tels que celui où une figure mâle tient deux oiseaux aquatiques. ..., offrent, *sinon les prototypes, du moins les plus hautes expressions artistiques de toute une classe d'objets ajourés en bronze de style grossier qui caractérisent la fin de l'âge du bronze et le début de l'âge du fer en Italie.* Quelques-uns de ces derniers, celui, par exemple, qui provient du dépôt de Bologne, remontent au ix<sup>e</sup> siècle avant notre ère (6)... Les disques et les canards, employés comme pendeloques, ont des analogues dans les mêmes contrées, et la comparaison s'étend, comme nous l'avons vu, aux nécropoles primitives du Caucase, que nous pouvons assigner au ix<sup>e</sup> siècle et aux siècles suivants. Ce qui rend cette dernière comparaison particulièrement intéressante, c'est le fait que les fibules de bronze trouvées à Koban... sont imitées du type mycénien d'époque tardive, etc. »

Il ne faut point chercher dans les écrits des archéologues plus qu'ils n'ont entendu y mettre. M. Evans s'est montré un peu timide.

(1) *Journal of Hellenic Studies*, t. XIII, p. 249.

(2) *Le mirage oriental*, p. 69 du tirage à part.

(3) *Journal of Hellenic Studies*, t. XIII, p. 199.

(4) *Ibid.*, p. 224.

(5) M. Evans place le trésor d'Égine vers l'an 800 avant J.-C.

(6) Date proposée par M. Montelius.

Constatant la ressemblance entre un bronze italien et un bronze d'Égine, il n'a pas voulu dire que ce dernier fût le modèle du premier : il y voit seulement « la plus haute expression artistique » d'un type auquel ils se rattachent l'un et l'autre. Cela est évident, mais laisse indécise la question la plus importante. Or, si l'on peut admettre que des bijoux analogues à celui d'Égine se sont répandus en Italie et y ont été l'objet d'imitations *stylisées*, on peut croire aussi qu'un type mycénien, analogue à celui de Bologne, s'est *égyptisé* dans une île de l'Archipel. De ces deux opinions, nous préférons la seconde, attendant, pour adopter la première, qu'on nous présente des motifs évidemment égyptiens qui, à une époque très ancienne, auraient été imités et *stylisés* en Italie. Quant à l'analogie du bronze ajouré de Bologne avec les peintures égyptiennes représentant des chasses aux canards qui ont été alléguées par M. Evans, nous la considérons, jusqu'à nouvel ordre, comme fortuite ; nous n'admettons pas davantage, jusqu'à preuve du contraire, qu'il existe un rapport entre le motif bolonais et les cylindres orientaux où l'on voit un personnage tenant deux oiseaux ou deux animaux quelconques, produits de sa chasse ou attributs de sa puissance divine (1). Si nous nous trompons à cet égard, c'est du moins avec franchise : notre opinion est nettement exprimée.

### XXIII

Un archéologue « classique », qui m'a suivi attentivement jusqu'ici, m'interrompt pour me dire que je me moque du monde, qu'en parlant préhistoire aux historiens et histoire aux préhistoriens j'abuse de la crédulité des uns et des autres.

« Comment ! s'écrie-t-il, vous nous avez présenté d'abord tout un bataillon de femmes nues, venant d'Hissarlik, de l'Archipel et d'autres lieux ; vous nous avez invités à y voir les produits d'une génération spontanée, les manifestations naïves d'un art naissant ; et vous n'avez pas compris que leur nudité, leur nudité indécente, suffit à les dénoncer comme des imitations grossières de la grande divinité babylonienne, cette Istar, cette Zarpanit, cette Nana, dont l'Aphrodite grecque n'est qu'une petite-fille ? Insistant ensuite sur les femmes nues de Mycènes, qui sont entourées de colombes, vous n'avez pas dit un mot de l'origine babylonienne de cet attribut,

(1) MENANT, *Glyptique orientale*, t. II, p. 115, fig. 109 ; t. II, p. 47, 48, 95.



qui suffit encore à nous y faire reconnaître des copies de la Vénus chaldéenne. Au lieu de suivre cette piste, déjà frayée par tant d'archéologues raisonnables, vous avez couru chercher en Occident ou au Caucase des personnages flanqués d'oiseaux, comme si ces oiseaux eux-mêmes étaient autre chose que l'imitation des colombes babyloniennes ! Je veux bien que vous nous ayez fait voir quelques monuments peu connus, mais la Babylouie, Monsieur, que faites-vous donc de la Babylonie ? »

Et comme mon interlocuteur a de la lecture, il me soumet nombre de textes, empruntés aux œuvres d'archéologues contemporains, qui ne laissent point de doute sur l'absurdité de ma méthode. Là-dessus, tous sont d'accord : MM. Lenormant père et fils, Heuzey, Perrot, Curtius, Menant et bien d'autres admettent l'existence d'idoles nues de la Vénus chaldéenne, prototypes lointains de celles des Grecs. Un savant allemand, en 1886, résumait comme il suit leur opinion et la sienne : « Il est hors de doute que les Babyloniens ont créé le type le plus ancien de la nudité féminine ; des Babyloniens il a passé aux habitants de l'Asie antérieure, aux Européens et même aux Égyptiens (1). » Et M. Dümmler, suivant François Lenormant et suivi par M. Perrot, n'hésite pas à faire dériver d'un type babylonien non seulement l'idole en plomb d'Hissarlik (fig. 302), mais les idoles primitives en marbre de l'Archipel (fig. 300, 301) (2).

A l'encontre de cette thèse universellement admise, je soutiens : 1° que le type d'une déesse nue est absolument étranger à l'art assyro-babylonien archaïque ; 2° que ce type appartient à l'art égéen ; 3° que lorsque le type d'une divinité nue paraît dans une œuvre assyro-babylonienne, on peut être certain qu'il est le résultat d'un emprunt.

La démonstration complète de ces trois propositions m'entraînerait trop loin ; j'ai essayé d'ailleurs de la donner dans un autre travail (3). Il me suffira d'insister ici sur quelques points essentiels.

L'art chaldéen et l'art assyrien répugnent également à la représentation de la nudité, tant féminine que virile. Comme exemples de la nudité féminine, on allègue trois ordres de monuments : 1° une statue unique trouvée à Nimroud et conservée au British Museum, qui date environ de l'an 1100 et porte le nom du fils de Téglatphalasar I<sup>er</sup> (4) ; 2° des cylindres où paraît une figure de

(1) KROKER, *Jahrbuch des Instituts*, 1886, p. 102.

(2) DÜMMLER, *Athenische Mittheilungen*, t. XI, p. 38.

(3) *Revue archéol.*, 1895, 1, p. 367-394.

(4) PERROT et CHUPIEZ, t. II, p. 515.

femme nue (1); 3<sup>o</sup> des statuettes en terre cuite et en albâtre découvertes en Babylonie (2).

La statue, étant unique, peut être laissée de côté. Les cylindres sont plus dignes d'attention; mais, comme l'a déjà remarqué M. Menant, la divinité nue qui y est figurée, debout, les mains ramenées sur la poitrine, ne prend jamais aucune part à la scène qui se déroule autour d'elle; souvent elle est beaucoup plus petite que les autres personnages; dans plusieurs exemplaires, elle est posée sur un piédestal. M. Nikolsky a montré, en 1892, que c'était la copie d'une statue (3). Mais cette statue ne peut être celle d'Istar, la grande déesse assyrienne, sans quoi elle ne serait pas plus petite que les personnages qui l'entourent. Quant aux terres cuites et aux figurines en albâtre, M. Heuzey a établi, dès 1884, qu'elles étaient postérieures à l'époque de la conquête perse; c'est par une hypothèse dénuée de tout fondement qu'on veut y voir la continuation d'un type plus ancien.

Or, les statues en marbre de l'Archipel, représentant des femmes nues, sont presque identiques à la déesse figurée nue sur les cylindres. Les statues en question appartiennent, comme nous l'avons déjà dit, au deuxième millénium avant J.-C. Elles se sont rencontrées non seulement dans les îles et sur le continent grec, mais en Asie Mineure, aux environs de Cnide (4). Si donc la figure nue des cylindres babyloniens est la copie d'une statue, l'original peut fort bien avoir été une statue de style *égéen*, enlevée par quelque conquérant asiatique dans quelque temple de Lydie, de Carie ou même de Syrie....

Nous savons précisément que les conquérants babyloniens avaient coutume d'enlever, pour les transporter à Babylone, les statues de divinités étrangères. Les textes cunéiformes nous apprennent que Téglatphalasar I<sup>er</sup> emporta vingt-cinq statues du pays de Sugi, que Sennachérib, Assourbanipal, Asarhaddon furent également des « voleurs de dieux » (5). Évidemment, ces enlèvements n'étaient pas inspirés par une idée artistique, mais par une préoccupation religieuse; c'est l'équivalent des vols de reliques au moyen âge. Les dieux conquis étaient l'objet d'un culte dans les sanctuaires où la

(1) MENANT, *Glyptique orientale*, t. I, p. 440, et *Collection de Clercq*, t. II, p. 438.

(2) HEUZEY, *Catalogue des figurines du Louvre*, p. 32 et suiv.

(3) *Revue archéol.*, 1892, II, p. 37.

(4) *Journal of Hellenic Studies*, t. IX, p. 82.

(5) Cf. MASPERO, *Hist. ancienne*, 4<sup>e</sup> éd., p. 453, 454; LENORMANT-BABELON, *Hist. ancienne*, t. IV, p. 148.

conquête les transférait; on reproduisait leurs images sur les cylindres qui représentaient des scènes d'adoration. C'est ainsi qu'on trouve plusieurs fois, à côté de la déesse nue, une image qui ressemble à celle du Bès égyptien et qui est plutôt, à mon avis, celle d'un dieu arabe.

Si, comme j'incline à le penser, des statues de femmes nues du type insulaire furent enlevées vers 1200 par Téglatphalasar I<sup>er</sup>, on s'explique facilement qu'on ait pu trouver à Nimroud une réplique de l'une d'elles, portant le nom du fils de ce conquérant.

Le dernier argument que l'on fasse valoir en faveur de l'origine babylonienne du type de la déesse nue est emprunté à la littérature. Un vieil hymne chaldéen raconte la descente aux Enfers d'Istar, à la recherche de son amant Doumouzi, qui a été tué par un sanglier (1). Elle se présente à la porte des Enfers superbement parée; mais à chaque cercle qu'elle franchit, on lui enlève un de ses ornements et l'on finit par la mettre toute nue. C'est là, pour la déesse, une cruelle humiliation; aussi, quand elle revient à la lumière, reprend-elle une à une toutes les parures qu'on lui avait arrachées. Ce texte est absolument inconciliable avec l'idée qu'il aurait existé, en Babylonie, des images nues d'Istar. Elle ne pouvait même pas être représentée ainsi en qualité de déesse des Enfers, car elle ne règne pas aux Enfers: elle y lutte, elle y est vaincue, elle y souffre, et si elle finit par obtenir ce qu'elle désire, c'est parce que la terre, en son absence, est frappée de stérilité et de mort.

Hérodote a parlé des prostitutions sacrées qui, à Babylone, faisaient partie du culte de la Vénus chaldéenne. On a voulu conclure de là que l'image de cette déesse était nue; c'est une induction qui n'a pas la moindre valeur. Un culte, immoral aux yeux des modernes, pouvait parfaitement s'adresser à une image qu'ils trouveraient fort décente.

J'admets qu'aux environs de l'an 1200 des statuettes égéennes, représentant des déesses nues, ont été introduites en Babylonie. A une époque plus ancienne encore, ces types ont été imités en terre cuite à Chypre et ont pu passer de là en Phénicie. Quand la Grèce, après l'invasion dorienne, donna naissance à un art nouveau, sans liens avec celui de son passé, il est probable qu'elle connut, grâce au commerce phénicien, certains types créés par la civilisation égéenne et déposés par elle dans les îles et sur les côtes d'Asie. Vers la fin du ve siècle, les artistes grecs représentèrent de nouveau la

(1) Voir la traduction de M. MASPERO, *Histoire des peuples de l'Orient*, éd. in-4<sup>o</sup>, t. I, p. 693.

nudité féminine et lui donnèrent bientôt son expression la plus haute. Le motif de la Vénus de Cnide, sculptée vers 350 par Praxitèle, se répandit tant en Orient qu'en Occident et fut reproduit jusqu'à la fin de l'époque romaine. Le moyen âge le proscrivit, sous l'influence des religions orientales triomphantes; quand il reparut, au xv<sup>e</sup> siècle, ce fut encore sous l'inspiration de la Grèce, dont l'âme survivait dans les monuments de ses sculpteurs.

Donc, loin que le type de la déesse nue soit oriental ou sémitique, il me paraît certain que l'Orient, y compris l'Inde, l'a reçu de la Grèce tant préhistorique qu'historique. Dans le bassin oriental de la Méditerranée, le plus ancien exemple qu'on en possède, remontant peut-être à l'an 2500 avant J.-C., est la figurine en plomb d'Hissarlik, où la croix gammée est un indice d'origine européenne; vers l'Occident, nous en trouvons des spécimens bien antérieurs encore, tels que la prétendue *Vénus impudique* du marquis de Vibraye (1) et les femmes plus ou moins stéatopyges de M. Piette. L'avenir dira s'il est possible d'établir une connexion quelconque entre ces dernières œuvres et les divinités nues de l'Archipel. Pour le moment, il y aurait presque folie à l'affirmer; mais qui peut dire qu'il en sera encore de même dans dix ans?

#### XXIV

Si ce qui précède est conforme à la vérité, il est évident que la petite figurine en or de Mycènes, malgré les trois colombes qui l'accompagnent, ne peut pas être une Istar babylonienne, mais doit bien plutôt se rattacher aux statuettes en marbre de l'Archipel (fig. 303).

C'est d'ailleurs par un simple préjugé que l'on s'obstine à voir dans la colombe le symbole, pour ainsi dire exclusif, de la Vénus chaldéenne (2). Les textes et les monuments nous montrent, à une époque fort ancienne, la colombe associée au culte d'Aphrodite ou d'Astarté dans l'île de Chypre et sur la côte de Syrie; ils n'attestent rien de semblable en ce qui concerne Ninive et Babylone, dont les

(1) BERTRAND, *La Gaule avant les Gaulois*, 2<sup>e</sup> éd., p. 119.

(2) Voir V. HEHN, *Kulturpflanzen und Haustiere*, 5<sup>e</sup> éd., 1887, p. 273-285, où le parti pris *orientaliste* est très sensible. De ce que Hygin (*fab.* 197) fait tomber dans l'Euphrate l'œuf couvé par les colombes d'où sort la *dea Syria*, est-il raisonnable de conclure comme le fait Hehn (p. 279) : « *Der Taubendienst kam also vom Euphrates nach Vorderasien, ebenso die Anschauung der Naturgöttin als Taube!* »

religions ne se sont pas répandues en Syrie, mais ont été, tout au contraire, pénétrées par des influences syriennes.

Il y a, dans le monde antique, trois centres religieux importants où la colombe paraît associée à de très vieux cultes.

Le plus occidental est Dodone, vieux sanctuaire de Jupiter pélasgique, où la tradition sacerdotale recueillie par Hérodote représentait la colombe comme venue d'Égypte (1), tandis que d'autres la considéraient comme indigène (2). Le second est l'île de Chypre, où des ex-voto en terre cuite ornés de colombes, ou affectant la forme de colombes, ont été recueillis dans les couches les plus anciennes, antérieures à la colonisation phénicienne de l'île, que M. O. Richter croit pouvoir faire remonter jusqu'au troisième millénaire avant J.-C. (3). Le troisième est Ascalon, ville amorite et non phénicienne, où la tradition faisait naître Sémiramis, la déesse-colombe, où elle est aussi représentée sur les monnaies impériales romaines (4), d'où enfin, suivant une tradition recueillie par Hérodote, le culte d'Aphrodite avait autrefois passé à Chypre (5).

Que la colombe ait été un oiseau sacré sur la côte de Syrie et à Chypre, attribut fréquent, bien que non exclusif, d'Aphrodite (6), c'est ce que les textes et les monuments sont d'accord pour attester (7). A Hiérapolis de Syrie, Lucien, au II<sup>e</sup> siècle après J.-C. (8), vit une statue de Sémiramis sur la tête de laquelle était posée une colombe d'or; quoique cette statue fût certainement vêtue, elle devait ressembler aux bractées d'or de Mycènes, qu'on en a déjà souvent rapprochées.

Mais Dodone, Chypre et la Syrie ne sont pas la Babylonie et la Chaldée. C'est un singulier entêtement qui fait chercher en Mésopotamie l'origine d'un symbolisme qui n'y paraît point ou qui, du moins, n'y paraît que tard. A cet égard, les lignes suivantes de M. Perrot sont bien intéressantes à méditer (9) :

« Si nous ne pouvons encore citer de textes et de monuments qui attestent que la colombe ait été consacrée à l'une de ces déesses de

(1) HEROD., II, 54; cf. CARAPANOS, *Dodone*, t. I, p. 132, 166.

(2) SERV., *Ad Aen.*, III, 466.

(3) RICHTER, *Kypros*, t. I, p. 278 et suiv. Il y a, dans ce fouillis presque impénétrable, beaucoup de renseignements utiles et qui paraissent très dignes de foi.

(4) ECKHEL, *Doctr. numm.*, t. II, p. 445.

(5) HÉRODOTE, I, 105. Voir ENMANN, *Kypros und der Ursprung des Aphroditekultus*, Saint-Petersbourg, 1886, p. 18 et suiv.

(6) RICHTER, *Kypros*, t. I, p. 280. A Chypre, on sacrifie aussi des colombes aux autres divinités.

(7) Cf. PERROT et CHIPIEZ, t. III, p. 69.

(8) LUCIEN, *De dea Syria*, XIV et XXXIII.

(9) PERROT et CHIPIEZ, t. III, p. 200.

la fécondité qu'adorèrent sous divers noms les Sémites orientaux, *le fait est prouvé tout au moins pour ces déesses syriennes qui ne sont que les filles de celles de la Chaldée et de l'Assyrie.* »

Mais qui donc a prouvé que les déesses syriennes sont les filles de celles de la Chaldée et de l'Assyrie? Sémiramis, il est vrai, règne à Ninive et à Babylone, mais elle est originaire d'Ascalon. La conclusion, s'il fallait en tirer une, c'est que le culte de la colombe, né sur les bords de la Méditerranée, s'est propagé de là vers l'Asie orientale. On admet toujours, comme un postulat, l'influence de la Babylonie sur la Syrie, et l'on ne se demande pas si l'influence inverse n'a pas été plus considérable. L'erreur, à cet égard, est si profondément enracinée qu'elle a conduit M. Richter, le dernier archéologue qui se soit occupé de la colombe, à une solution plaisante (1). Trouvant des colombes sacrées à Chypre vers l'an 3000 avant J.-C., ou même avant, et ne pouvant renoncer à leur attribuer une origine babylonienne, il émet l'hypothèse qu'elles ont été introduites dans l'île par Sargon I<sup>er</sup>, lequel, suivant des calculs contestables, mais généralement admis, régnait vers 3800 avant notre ère. Or, nous possédons aujourd'hui, grâce surtout à M. de Sarzec, toute une série de monuments chaldéens de cette époque : on n'y trouve pas la moindre trace de colombes sacrées.

Fr. Lenormant a publié, en 1878, un cylindre en hématite du Cabinet des médailles où l'on voit une divinité nue, avec triangle sexuel accusé, debout entre deux oiseaux (2); derrière la divinité est un personnage en adoration. Au premier aspect, on reconnaît là une œuvre syrienne d'assez basse époque; mais Lenormant ne l'entend pas ainsi. Il veut que ce soit un cylindre babylonien très archaïque, sur lequel figure Istar-Sémiramis. Le nom de Sémiramis, suivant lui, serait purement assyrien, ayant pour forme indigène *Sammu-ramat*, signifiant « la colombe des hauteurs »; ce qui vient merveilleusement confirmer les dires d'Hésychius et de Diodore, empruntés à Ctésias : 1° Σερίραμις περιστερὰ ὄρειος ἑλληγιστί. 2° ὄνομα Σερίραμιν, ὅπερ ἐστὶ κατὰ τὴν τῶν Σύρων διάλεκτον παρωνομασμένον ἀπὸ τῶν περιστερῶν. Une reine assyrienne nommée *Sammu-ramat* est mentionnée au IX<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

M. Oppert, que j'ai consulté à ce sujet, n'admet pas que le composé *Sammu-ramat* signifie « la colombe des hauteurs »; mais quand même cela serait, il resterait à prouver 1° que *Sammu-ramat* et *Sémiramis* sont le même nom 2° que ce nom n'est pas syrien. Et

(1) RICHTER, *Kypros*, t. I, p. 285.

(2) *Gazette archéologique*, 1878, p. 73; cf. PERROT et CHUPIEZ, t. VI, fig. 346.

pour identifier la Sémiramis du cylindre et Istar-Sémiramis de la bractée d'or de Mycènes, il faudrait montrer que l'Istar babylonienne était associée à la colombe — ce dont il n'y a pas d'exemple certain sur les cylindres — et aussi qu'elle était représentée nue — ce qui est extrêmement invraisemblable.

Ainsi, dans les œuvres d'art, la colombe n'est pas plus une marque d'influence babylonienne que la nudité féminine et ceux qui nous parlent de Babylonie et d'Istar à propos des bractées de Mycènes admettent comme prouvé ce qui n'est même pas probable. Tout au plus pourrait-on supposer que la vieille population hellénique de Chypre, étant en relations commerciales et religieuses avec le continent grec, ait introduit en Grèce, vers 1500 avant J.-C., la colombe domestique, mais tant qu'on n'aura pas découvert, à Chypre même, une figurine de femme nue avec une colombe sur la tête, on ne pourra même pas attribuer aux bractées de Mycènes une origine chypriote (1).

Il a existé, tant à Chypre qu'en Syrie et sur le continent hellénique, une très ancienne civilisation antérieure aux influences phéniciennes. Cette civilisation n'est pas morte lorsque les Phéniciens y ont superposé la leur; bien au contraire, elle l'a pénétrée, elle s'y est infusée tout entière. En Syrie, elle est restée vivace, avec une ardeur de prosélytisme infatigable, jusqu'à la fin de l'époque impériale romaine. La Babylonie a reçu d'elle au moins autant qu'elle lui a donné. L'avenir dira dans quelle mesure elle se rattache à la civilisation de la mer Égée et de l'Europe centrale. Mais, dès à présent, on peut et l'on doit se tenir en garde contre la double et grossière erreur qui consiste à ne voir en Syrie que des reflets de la Chaldée et à prendre pour chaldéen tout ce qui, en Grèce ou dans les îles, rappelle les mythes ou les monuments de la Syrie (2).

(A suivre.)

(1) M. RICHTER (*Kypros*, t. I, p. 236) prétend que c'est « un pur hasard » si l'on n'a pas encore trouvé à Chypre d'images analogues aux bractées mycéniennes. Voilà un hasard singulièrement malicieux!

(2) Si l'on veut, par convention, appeler *phénicienne* la civilisation de la Syrie avant l'an 1000, rien n'empêche de qualifier également de phéniciennes les civilisations mycénienne et égéenne. Mais ce serait simplement jouer sur les mots. Quand on parle de civilisation phénicienne, on entend par là une culture particulière, la seule que nous connaissions directement en Phénicie, où les éléments égyptiens et chaldéens sont très fortement représentés; or, ces éléments font défaut dans l'*égéen* et sont en très petit nombre dans le *mycénien*. Quant à la langue que parlaient les Égéens, nous n'en savons naturellement rien; mais s'il est un fait évident, c'est que leur civilisation se rattachait étroitement à celle de l'Europe et ne dérivait, sauf quelques emprunts purement techniques, ni de l'Égypte, ni de la Chaldée.

## VARIÉTÉS

---

### Distribution géographique des tribus dans le Baoulé.

Lorsqu'on a sous les yeux une carte du Baoulé, indiquant, comme celle que nous devons à notre collaborateur, M. Delafosse, l'emplacement occupé par chacune des tribus qui vivent dans cette contrée, on n'arrive pas à comprendre comment a pu se produire un tel amalgame de populations. Entre le Baoulé et la côte, les mélanges ne sont pas moins compliqués. « J'ai tout lieu de croire, m'écrit M. Delafosse (1), que le pays de feu la tour de Babel doit se trouver dans la Côte d'Ivoire, car c'est bien ici par excellence la contrée de la confusion des langues et des races. Rien que dans l'itinéraire que j'ai suivi pour me rendre de Grand-Bassam ici (à Toumodi), les langues et races sont légion.

A Grand-Bassam d'abord, comme dans la plupart des points de la côte, on observe un cosmopolitisme des plus variés : il y a les autochtones, domiciliés de l'autre côté de la lagune, qu'on appelle les *Ahé*; ils parlent leur langue propre, l'*ahé*, et aussi l'agni (dialecte d'Assinie). Puis il y a beaucoup d'indigènes d'Axim et d'Apollonia, venus de la colonie anglaise, et qui sont là comme commerçants, interprètes, secrétaires, commis de factorerie et... proxénètes. On les appelle du nom général d'*Apolloniens*; ils sont soit Apolloniens proprement dits ou *Zemma*, soit *Fanti*. Leur langue est devenue la langue la plus parlée à Grand-Bassam; elle est de la même famille que l'agni, le baoulé, le fanti, l'achanti, le mina, l'accréen, etc. — Un certain nombre d'hommes d'*Elmina* et d'*Accra* sont employés comme payeurs et comme manœuvres. Les pêcheurs sont des *Ebrié*, des *Papaïré* ou des *Aradjyan* (ou Jack-Jack); autant de langues différentes. Enfin beaucoup de Kroumen venus de Béréby ou de Libéria s'emploient à passer la barre. Je ne compte pas les Sierra-Léonais et les Sénégalais établis comme industriels. »

En dehors des *Ahé*, qu'on regarde comme les autochtones, dix groupes au moins sont donc représentés à Grand-Bassam.

(1) M. Maurice Delafosse, dont nos lecteurs n'ont certainement pas oublié les intéressants articles, est depuis près d'un an chef de poste à Toumodi. C'est à lui que je dois tous les documents qui ont servi à la rédaction de cette note, au bas de laquelle j'aurais fait figurer son nom, si je n'avais été retenu par le scrupule de lui faire endosser la responsabilité des quelques modifications apportées à son texte.



Si nous nous dirigeons vers l'ouest, nous rencontrerons les mêmes mélanges sur les deux rives du Bandama. Ce sont, sur la rive gauche du fleuve, le long de la mer, les *Jack-Jack* ou mieux *Aradjyan*; puis, de l'autre côté de la lagune, les *Adjoukrou*, qui sont des étrangers venus probablement de l'ouest et qui parlent une langue tout à fait à part. Un peu plus à l'intérieur, on rencontre les *Abidji* qui doivent être considérés comme les autochtones de la forêt; l'idiome qu'ils parlent rappelle d'assez loin certaines langues de la famille mandingue. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

Entre les Abidji et Thiassalé s'étendent les *Abé*.

Au point de vue linguistique nous trouvons dans cette région, en dehors de la langue spéciale parlée par les Adjoukrou et de l'idiome des Abidji, un dialecte agni intermédiaire entre celui d'Assinie et le baoulé. Dans toutes les tribus, sauf chez les Adjoukrou, on rencontre beaucoup de gens qui parlent ce dialecte. A partir de Thiassalé, c'est la race Agni qui vit dans la forêt, où elle est représentée par les Eloumoua et les Ouarabo, les deux fractions les plus avancées vers le sud d'une grande invasion agni venue de Krinjabo (au nord de la lagune d'Assinie) dans le Baoulé, il y a moins d'un siècle.

« Une fois sorti de la forêt, c'est-à-dire à 120 kilomètres de la côte à peu près, commence le Bas-Baoulé ou Gonda, qui va jusqu'à 50 kilomètres au nord de Toumodi et est limité à l'est par le Nzini, affluent du Bandama, à l'ouest par ce fleuve (les cartes sont toutes très inexactes au point de vue de l'hydrographie). Après le Gonda, est le Baoulé proprement dit, qui va jusqu'aux pays Dyoula musulmans. Dans le Gonda et le Baoulé on ne parle qu'une seule langue, le *baoulé*, qui est un dialecte agni, mais plus différent de l'agni de Krinjabo que le dialecte des Ourabo-Eloumoua. . . » Les habitants actuels du Baoulé ne sont pas autochtones: les autochtones étaient, de l'avis même des habitants actuels, des Abidji et des Gouro, appartenant à une même race, sans doute la race mandingue. Devant les envahisseurs, les uns se sont retirés au sud et sur la rive gauche du Nzini, d'autres se sont retirés dans les forêts qui bordent la rive droite du Bandama (Souambé et Gouro). Beaucoup sont restés sur le sol natal comme esclaves, surtout des femmes, et ceci a dû modifier beaucoup la race envahissante, qui venait du pays des Achanti et du pays de Krinjabo, et modifier aussi sa langue. Le mélange de l'agni, de l'*achanti* et du *gouro* a donné le *baoulé*. Les deux premiers éléments étaient homogènes, mais le dernier, étant hétérogène, a donné au baoulé son caractère spécial et beaucoup de mots étrangers à l'agni et à l'achanti.

« J'ai pu étudier la langue gouro, grâce au grand nombre d'esclaves de cette race qu'on trouve ici: et j'ai été frappé de sa ressemblance avec certaines langues mandingues, surtout le soussou, le veï et les autres langues mandingues de la Côte occidentale. De plus, le type des Gouro rappelle bien celui des Mandingues Dyoula qui viennent commercer dans

ces pays: au lieu de la tête bien faite des Baoulé, au nez droit, aux lèvres généralement fines, aux yeux superbes, les Gouro comme les Mandingues Dyoula ont le front bombé, le nez court et épaté en spatule, les lèvres énormes, l'œil sans énergie. C'est ce qui me fait dire que la population primitive du Baoulé devait être mandingue.

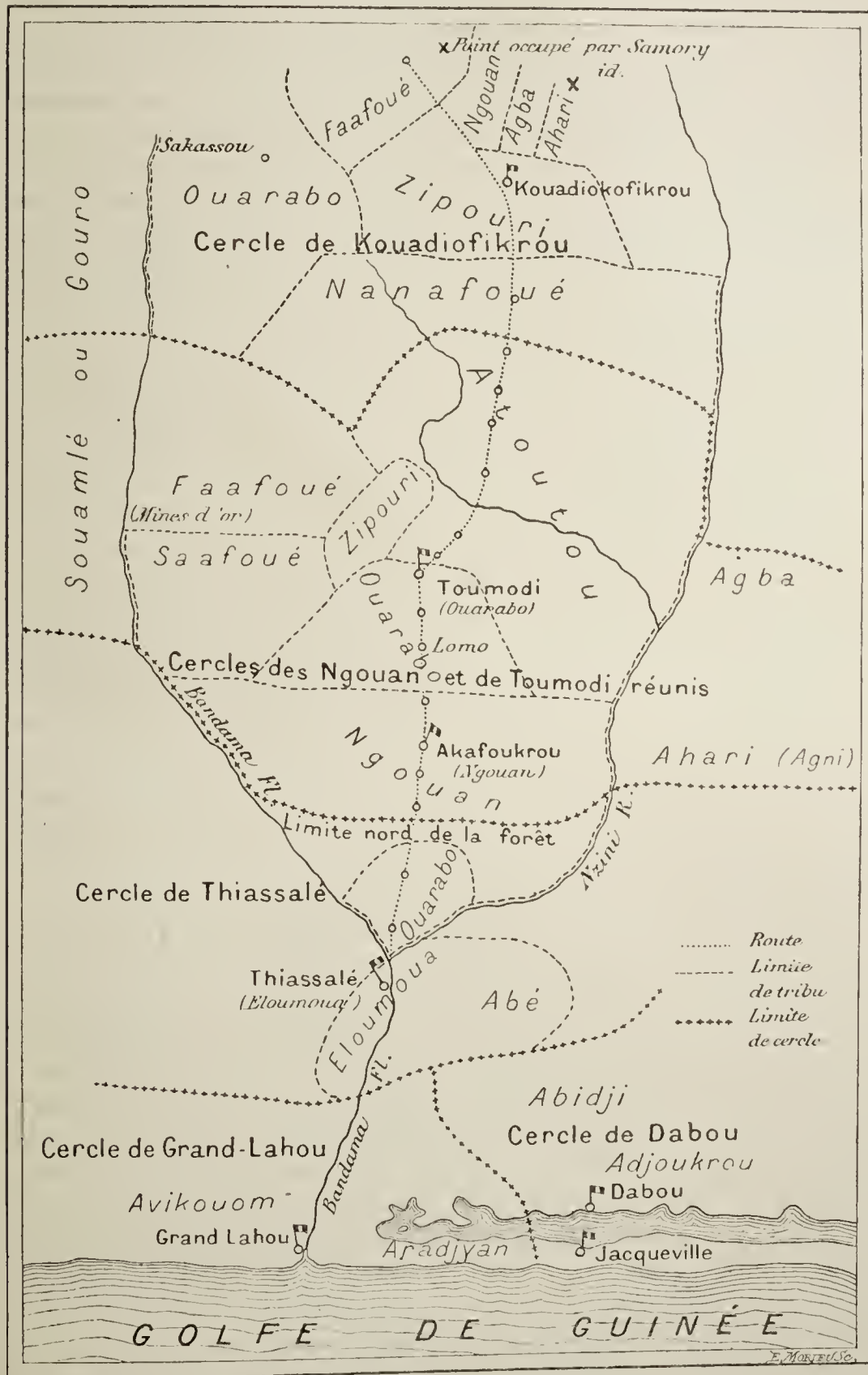
« La race conquérante, par suite des alliances avec des esclaves gouro ou dyoula, est très mélangée et ne présente pas de type bien caractéristique. Depuis la côte jusqu'aux pays dyoula, il semble que le type soit le même. Seules les constructions, avec certains objets mobiliers, permettent de reconnaître dans quel groupe de races on se trouve. Les gens de la côte et les Adjoukrou ont des maisons carrées, aux murs en bois; les Abidji, les Eloumoua et les Baoulé ont des maisons rondes avec les murs en tapade (clayonnage de bois recouvert de terre glaise). »

Tous les Baoulé actuels sont des nouveau-venus dans le pays, d'où ils ont chassé les Abidji et les Gouro qui y vivaient jadis. L'invasion achanti a eu lieu la première; il ya soixante-dix ou quatre-vingts ans elle a occupé le Haut-Baoulé. Les envahisseurs appartenaient à deux familles, les Zipouri et les Faafoué. Ils s'établirent, les premiers autour du village actuel de Kouadiokofikrou, les seconds au nord-ouest des premiers. — Puis vinrent des Agni et des Achanti mélangés, formant les familles des Ngouan, des Atoutou, des Nanafoué, des Saafoué. Les Ngouan s'établirent au nord des Zipouri, où ils furent bientôt rejoints par leurs cousins les Agba; les Atoutou s'établirent au centre du Baoulé, depuis 40 kilomètres au sud de Toumodi jusqu'à 50 kilomètres au nord. Les Nanafoué s'interposèrent entre les Zipouri et les Atoutou. Quant aux Saafoué, ils poussèrent très avant dans l'ouest, firent passer le Bandama aux derniers Gouro, et s'établirent le long des montagnes d'or entre Toumodi et le Bandama. Cette seconde invasion eut lieu sans doute, vers 1835 ou 1840.

« Vers 1850 ou 1855, les familles qui s'étaient établies dans le nord du Baoulé s'étant multipliées, descendirent dans le sud pour fonder de nouvelles colonies. Mais cela n'alla pas sans guerres avec les familles établies dans le centre. Les Faafoué, après une guerre acharnée avec les Saafoué, s'emparèrent des montagnes où l'on récolte l'or, qu'ils possèdent encore à l'heure actuelle. Les Zipouri fondèrent aussi quelques colonies chez les Saafoué. Une partie des Agba émigra au sud-est de Toumodi et alla s'établir de l'autre côté du Nzini.

« Vers 1860 eut lieu la troisième invasion, comprenant les familles Ahari et Ouarabo, originaires de Krinjabo. Ce fut la plus considérable. Les Ahari s'établirent au nord-est des Zipouri, à l'est des Ngouan et des Agba du nord. Une autre bande d'Ahari alla rejoindre les Agba du sud sur la rive gauche du Nzini. Actuellement les gens du Baoulé désignent ceux-ci sous le nom d'Agni, parce qu'ils ont conservé le dialecte de Krinjabo, tandis que les autres l'ont abandonné pour le *baoulé*. Néanmoins les vieillards le comprennent encore. Les Ouarabo s'établi-

rent à l'ouest des Faafoué et des Zipouri au nord et fondèrent une ville encore aujourd'hui florissante, bien qu'elle ait un nom funèbre : *Sakas-*



sou (le Cimetière). Mais ils étaient trop nombreux pour ce territoire. Bientôt, une bande, commandée par le chef Fatouaka, descendit au sud

jusqu'au confluent du Nzini et du Bandama, chassa du pays les Abidji et s'empara, sur les Abé de Thiassalé, du pays situé en face, sur la rive gauche du fleuve : c'étaient des Ouarabo-Eloumoua. Actuellement encore Fatouaka, qui est très vieux, réside à Nyan-Voué, en face de Thiassalé. C'est lui qui commanda le meurtre de nos deux compatriotes, Voituret et Papillon, qui avaient voulu se passer de sa permission pour aborder à Thiassalé. Les Abé paient tribut à Fatouaka. »

M. Delafosse nous montre d'autres Ouarabo gagnant, vers 1870, le centre du Baoulé, battant les Atoutou qu'ils repoussèrent vers le nord, non sans faire de nombreux prisonniers qu'ils réduisirent en esclavage. Ils s'installèrent d'abord à Lomo, puis détruisirent le village atoutou de Tomédi (situé un peu au nord du village actuel) et bâtirent un petit village ouarabo auquel ils donnèrent le même nom.

Tomédi veut dire « Vends-moi ». M. Pobéguin, en faisant sa carte, a défiguré ce nom et l'a changé en *Toumodi* qui est devenu le nom officiel du village. Depuis sa fondation, Tomédi a beaucoup prospéré. Actuellement le village compte environ 250 habitants, et les petits villages qui en dépendent donnent un total au moins égal. L'un des chefs qui le fondèrent est mort le 2 avril dernier ; son cadavre est toujours dans sa case. On attend pour l'enterrer l'arrivée de son ancien collègue.

Depuis l'établissement des Ouarabo à Tomédi, la guerre a continué à bouleverser le sud du Baoulé. Ce fut un chef Ngouan qui vint à son tour et coupa en deux tronçons les Ouarabo du sud, au milieu desquels il se constitua un domaine. C'est ce chef qui a ouvert les premières hostilités contre la colonne Monteil. La plupart de ses villages ont été brûlés par la colonne, et il a dû faire sa soumission. Il commence maintenant à les faire rebâtir. « Son échec l'a beaucoup frappé : considéré par tout le Baoulé comme le chef invincible, le fer que rien ne ploie, il était persuadé qu'il réussirait à chasser les Blancs du Baoulé. »

Telle est, en quelques mots, l'histoire ethnographique du Baoulé. C'est à la suite de guerres que les tribus ont fini par former cet enchevêtrement que nous observons aujourd'hui. Anciennement le pays était occupé par des populations qu'on doit regarder comme Mandingues ; puis, il y a quatre-vingts ans environ arrivèrent des Achanti, qui furent suivis par des Agni et des Achanti mêlés ; enfin des Agni de Krinjabo vinrent en nombre important vers l'année 1860. Des croisements se sont certainement opérés, mais la fusion des races est loin d'être complète. Nous avons déjà vu que les anciens habitants, réduits en esclavage, se distinguent des envahisseurs par leurs caractères physiques. M. Delafosse me promet de m'envoyer des renseignements sur les traits, les habitations, les mœurs, etc., de toutes les populations qui se sont donné rendez-vous dans le Baoulé. J'ai la conviction qu'il n'oubliera pas cette promesse et qu'il nous mettra en mesure de nous faire une idée vraie de ces tribus sur lesquels les documents nous font encore presque complètement défaut.

R. VERNEAU.

### Le Canada précolombien (1).

Depuis vingt ans les études sur le vieux passé de l'Amérique ont pris la plus rapide et heureuse extension. Le Canada restait encore à peu près inconnu ; les recherches de M. D. Boyle, ses rapports annuels imprimés par ordre de l'Assemblée Législative, le musée fondé à Toronto qu'il dirige avec tant de succès, sont venus combler la lacune et permettre quelques appréciations sur le passé de la vaste région qui s'étend de l'extrême Nord aux grands Lacs et dont la superficie égale à peu près celle des États-Unis. Nous n'avons aucune preuve de l'existence au Canada de l'homme quaternaire. Il est même probable que les glaciers qui descendaient jusqu'au 38° de latitude rendaient toute habitation humaine impossible(2). On sait qu'aujourd'hui une école nombreuse se refuse même à admettre l'existence de cet homme sur le continent américain. Il semble cependant que les découvertes du Dr Abbott à Trenton, pour ne citer que celles-là, ne peuvent laisser de doute et leur étude sur place par MM. Gaudry et Boule met fin à toute discussion.

Au Canada, avec nos connaissances actuelles, il faut remonter à des temps relativement modernes où nous voyons les Indiens(3), les Peaux-Rouges selon le terme consacré, établis dans le pays ayant sur quelques points des demeures fixes, mais presque toujours nomades, ignorant toute culture et ne demandant qu'à la chasse ou à la pêche leur subsistance journalière.

D'où venaient ces Indiens ? Il est assez généralement admis que l'Asie était leur pays d'origine et leur type asiatique prête à cette conclusion. Ils seraient arrivés par le détroit de Behring ou par les îles Aléoutes. Le professeur Otis Mason(4) croit que des relations suivies ont existé pendant des siècles, entre les habitants des côtes du Pacifique et ceux des côtes de l'océan Indien et que les longues navigations nécessaires à ces communications n'étaient pas pour les arrêter. La thèse du Dr Brinton est plus radicale ; il regarde les premiers Américains comme autochtones et pour citer ses propres paroles(5) : « Je maintiens, dit-il, que jusqu'à présent, il n'est pas un dialecte, pas un art, pas une institution, pas un

(1) DAVID BOYLE, *Annual Report of the Canadian Institute, 1887-1894* — *Notes on Primitive Man in Ontario*. — CYRUS THOMAS, *Manitoba and the Dakotas, Report of the Bureau of Ethnology, 1890*.

(2) Il faut consulter sur cette période F. WRIGHT, *The Ice Age in North America* et une excellente analyse par M. Boule (*L'Anthropologie, 1890, p. 591 et s.*).

(3) C'est à une erreur de leur glorieux parrain Christophe Colomb que les Indiens doivent leur nom.

(4) *Migration and Food Quest. A Study in the Peopling of America (Anthropologist, July, 1894, p. 275)*.

(5) *Memoirs of the International Congress of Anthropology, Chicago, 1894*.

mythe, pas un animal domestique, pas une plante à l'usage de l'homme, pas un outil ou une arme, pas un jeu ou un symbole existant en Amérique au moment de sa découverte, auquel on puisse attribuer une origine asiatique ou européenne. »

D'autres hypothèses plus ou moins sérieuses ont été successivement mises en avant; mais un seul point reste acquis, s'il est certain que les immigrations furent multiples et se prolongèrent pendant des siècles, l'origine même de ces immigrations est encore loin de sa solution et il faut se contenter de résumer ici ce qu'il est possible de savoir des Hurons et des Algonkins, les principales tribus indiennes établies dans le sud du Canada.

Il existait de grandes différences entre ces tribus. Si tous les Indiens se nourrissaient principalement de gibier et de poisson, les Hurons seuls cultivaient certaines plantes, le maïs et le tabac par exemple; ils connaissaient plusieurs racines comestibles(1); ils savaient préparer une boisson fermentée assez agréable, en brisant des noix et en les faisant macérer dans l'eau. Ils broyaient aussi le maïs et ils en obtenaient une sorte de pâte épaisse et lourde qui leur servait de pain.

Chez les Mound-Builders de l'Ohio et du Wisconsin, nous voyons souvent la crémation comme le rite funéraire en usage; d'autrefois les cadavres étaient étendus ou bien rangés en cercle, presque toujours accompagnés d'outils, d'armes, de poteries destinés au mort, dans le monde nouveau où il entrait. Un mound souvent considérable recouvrait la sépulture. Le rite le plus habituellement en usage chez les Indiens était fort différent et il s'est continué longtemps après l'arrivée des Européens. On creusait des fosses presque toujours sur une colline au sous-sol sablonneux et les os y étaient précipités sans ordre alors que le temps avait détruit les chairs. Souvent ces ossuaires renfermaient plusieurs centaines de cadavres(2) et rarement des objets quelconques étaient déposés auprès d'eux. Cette indifférence n'était pas générale; les Hurons, qui furent constamment nos alliés dans nos guerres contre les Anglais, professaient au contraire un grand culte pour ceux des leurs qu'ils avaient perdus. Tous les douze ans, on célébrait la fête des morts. Brébœuf raconte une de ces solennités à laquelle il assistait en 1636(3). Les Quatre Nations qui formaient la confédération des Hurons, nous dit-il, plaçaient leurs morts sur des échafaudages élevés. Quand le jour de la

(1) PETER KALM (*Resa till Norra America*, Stockholm, 1753-1761) cite notamment trois de ces plantes qu'il dit égales en bonté à la pomme de terre : le *Hopniss* (*Glycine Apios* L.), le *Kalniss* (*Sagittaria sagittifolia* L.), le *Taw-hoou*, navet indien (*Arum virginicum* L.).

(2) Le Dr Taché, de Québec, écrivait récemment qu'il avait fouillé seize ossuaires; ils renfermaient, selon son appréciation, de six cents à douze cents squelettes.

(3) *Voyages de la Nouvelle France occidentale dite Canada*. Jean de Brébœuf partit sur le même vaisseau que Champlain et évangélisa les Hurons sur lesquels il exerçait une grande influence. Fait prisonnier par les Iroquois, il périt, en 1649, dans les plus cruels supplices.

fête approchait, ces tristes reliques étaient descendues et les couvertures enlevées. Chaque famille reconnaissait les siens, nettoyait les ossements, enlevait les morceaux de chair qui pouvaient encore y adhérer. Les caressait, les embrassait avec tous les témoignages d'une vive tendresse ; puis les os étaient enveloppés de riches fourrures et suspendus aux poutres d'un wigwam destiné à ce seul usage, et où chaque famille avait sa place marquée. On déposait enfin auprès des morts, comme dernière offrande des leurs, des présents souvent d'une grande valeur, au milieu des pleurs, des hurlements et des chants de toute la tribu. Souvent l'ossuaire commun était à une grande distance (1), et il fallait plusieurs jours de marche pour y arriver. Chaque *gens* se mettait en route par des sentiers connus de ces seuls membres, sans se laisser rebuter par les fatigues et recevant partout l'hospitalité. Il fallait arriver au jour désigné pour l'accomplissement des rites funéraires.

Cette différence dans leur mode de disposer de leurs morts n'était pas la seule qui distingua les Indiens des Mound-Builders. Nous ne voyons chez les premiers ni les retranchements d'une étendue immense qui étonnent l'explorateur, ni les mounds avec leur masse imposante, comme celui de Cahokia, comme tant d'autres, ni des cônes tronqués au sommet desquels on accède par des rampes habilement ménagées, ni les représentations d'animaux mesurant des centaines de mètres de longueur. Je n'ai observé chez les Indiens qu'un seul mode de fortification, écrit un ancien voyageur (2) : c'est une circonvallation formée de palissades d'une hauteur de 12 à 15 pieds solidement liées ensemble et avec des ouvertures qui permettaient aux assiégés de lancer des flèches. Les forts attaqués par Champlain en 1609 étaient défendus par des pieux enfoncés en terre et reliés par des branches et des cordes fabriquées avec des filaments d'écorce. Telles sont les fortifications décrites par M. Boyle à Southwell et à Glearville dans l'Ontario (3) et tel était encore le mode employé dans notre siècle par les Peaux-Rouges. Catlin décrit un de leurs villages entouré de palissades (4) et en 1851, on signalait à l'Association américaine pour l'avancement des sciences (5) un retranchement élevé sur le Missouri près de Council Bluffs et construit selon les traditions de la race en troncs d'arbres empilés les uns sur les autres.

Les tumuli à sépulture, si fréquents dans tous les pays du globe, sont au contraire très rares au Canada et ne rappellent en rien les mounds des États-Unis. M. Boyle, si j'ai bonne mémoire, n'en cite que deux dans

(1) L'ossuaire des Hurons était à Ossossane, leur principale ville située à l'est de la baie de Nottawasaga.

(2) Cité par SCHOOLCRAFT, *Archives of aboriginal Knowledge*, t. III, p. 206.

(3) *Report of Canadian Inst.*, VI, p. 22. Southwold formait une ovale dont les deux axes mesuraient 390 et 330 pieds. Des arbres qui pouvaient avoir de deux à trois siècles croissaient dans l'enceinte : un érable comptait 242 cercles concentriques, un orme 266. On ne cite aucune trace de demeures.

(4) *Illustrations of the Manners, Customs and Condition of the North American Indians*

(5) *Americ. Ass.*, Worcester, Mass. 1855.

l'Ontario, un dans le comté de Dundas et l'autre sur Tidd's Island (1). Ils sont plus nombreux dans le Manitoba, mais les plus grands ne mesurent que 9 pieds de diamètre. Il existe aussi des tertres allongés principalement sur la rivière Souris qui atteignent 200 à 300 pieds de longueur et qui portent des petits mounds coniques à leurs deux extrémités (2). Les fouilles de l'un d'eux à la jonction du North Antler et de la Souris ont mis à jour des couches de gravier et d'ossements de bison recouvrant un puits vertical où gisaient dans un grand désordre des ossements humains appartenant à quatre squelettes différents.

Si dans leurs constructions comme dans leur mode de sépulture, les différences entre les Indiens et les Mound-Builders sont frappantes, il n'en est plus de même si nous étudions leur mobilier. Chez les uns comme chez les autres, le cuivre était le seul métal usuel. La fusion et le moulage étaient inconnus et l'on obtenait par le martelage les formes cherchées, des haches, des couteaux, des pointes de lance. On a également trouvé des bracelets d'une seule pièce et des grains de forme ovale ou cylindrique toujours difficiles à façonner. Ces objets avaient pour l'ouvrier une grande valeur et il n'est pas rare de voir des haches soigneusement enveloppées dans des peaux de castor. Le même fait se présente chez les Mound-Builders qui se servaient de fragments de toile.

Je n'attache pas une grande importance aux objets en pierre, les premiers sans doute que l'homme apprit à fabriquer. Dans toutes les régions du globe, nous voyons les mêmes formes; souvent on a mêlé des armes ou des outils de provenances diverses et éloignées; les archéologues les plus compétents parvenaient rarement à les distinguer et les seuls géologues pouvaient par la nature de la roche les classer (3).

Je ne m'arrêterai pas non plus à la poterie. Il est certain que les vases provenant des mounds et ceux des Indiens présentent une grande similitude dans leur mode de fabrication, dans leurs formes, dans leur ornementation. Mais ce sont là des procédés inhérents au génie de l'homme, adoptés dans tous les temps et dans tous les pays, et il est aussi facile de comparer la poterie des Indiens à la poterie primitive de nos régions qu'à la poterie des Mound-Builders. La même observation s'applique aux instruments en os et notamment aux harpons barbelés et aux grattoirs destinés à la préparation des peaux. Les pipes ouvrent un autre ordre d'idées. L'habitude de fumer est venue du Nouveau-Monde et partout le nombre de pipes recueillies est considérable. Au Canada, on a

(1) Le mound de *Tidd's Island* mesurait environ 40 pieds de longueur. Il renfermait de 12 à 15 squelettes rangés en cercle. Les fouilles ont donné quelques instruments en pierre et des ornements en cuivre dont quelques-uns étaient attachés à des débris de cuir qui avaient dû être des vêtements.

(2) Des mounds semblables existent en assez grand nombre dans la partie nord du Dakota.

(3) On a cependant remarqué que l'Américain pratiquait une rigole au silex pour l'attacher au manche et que l'Européen, au contraire, perçait des trous; mais cet usage dans l'un ou dans l'autre continent est loin d'être général.



trouvé des pipes en terre cuite et en pierre. Les unes et les autres représentent soit les animaux les plus divers, soit des figures ou pour mieux dire des caricatures humaines; toutes sont d'une grossière exécution, très inférieures assurément à celles des Mound-Builders. Les pipes en terre cuite sont très souvent modernes. Une d'elles figure assez exactement le costume européen, une autre porte un signe maçonnique, le compas et l'équerre. Le tuyau qui servait à aspirer la fumée est souvent recourbé. Cette courbe s'obtenait assez facilement au moyen d'une branche flexible d'un faible diamètre qui servait de moule et qui disparaissait à la cuisson. Toutes les roches du pays, la serpentine, la stéatite, l'argillite, le schiste huronien richement veiné et susceptible d'un beau poli ont été utilisés pour les pipes en pierre; on a même trouvé la catlinite, cette belle roche rouge de sang dont Longfellow parle dans *Hawatha* et qui ne se rencontre que dans les montagnes qui séparent le bassin du Missouri du bassin du Minnesota. Les Canadiens n'ont pu l'obtenir que par échange. Mais le fait capital est la complète ressemblance de ces pipes, comme matière et comme travail, avec celles provenant des mounds. Une telle ressemblance ne saurait être l'effet du hasard et, contrairement à ce que j'avais toujours pensé, il faut bien conclure à des rapports entre les Indiens et les Mound-Builders, malgré les importantes différences que nous constatons et malgré la difficulté qu'il y a à admettre que les descendants d'une population sédentaire et comparativement civilisée aient pu dégénérer en les sauvages féroces et nomades rencontrés par les premiers explorateurs de l'Amérique. Le problème est donc loin d'être encore résolu.

Les crânes déposés au Muséum de Toronto ne peuvent rien nous apprendre. Les mesures sont toujours difficiles à obtenir et il y a longtemps que Bernard de Palissy a dit que le crâne humain était la forme la plus irrégulière se rencontrant dans la nature. L'indice céphalique moyen des 35 crânes mesurés est de 74.6 ou dolichocéphale. Mais qui ne voit qu'une moyenne ne permet aucune conclusion sérieuse, alors que l'indice de certains crânes atteint 90.3, 91.7, 93.1, et jusqu'à 96, puis descend chez d'autres à 68.9, 68.2, et même à 65! Les mesures, nous dit-on, ont été prises selon les méthodes du D<sup>r</sup> Topinard; mais sont-elles complètement exactes? Il est permis d'en douter (1), et dès lors elles perdent considérablement de leur valeur. On ajoute que les 8 crânes provenant de Clairville présentent un développement occipital très exagéré. Nous ne savons si ces crânes sont compris parmi ceux dont on donne les mesures.

Tel est le résumé de nos connaissances actuelles sur le Canada pré-colombien. Grâce à M. Boyle, les jalons sont plantés et il ne reste plus qu'à continuer des travaux si bien commencés.

Mis DE NADAILLAC.

(1) « These measurements were made as carefully and accurately as limited time and scant apparatus would permit. » *Report*, 1891, p. 57.

# MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

---

Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques, t. II, année 1894, 160 p., avec fig. et pl.

Ce deuxième volume de son *Bulletin* fait le plus grand honneur à la Société normande d'études préhistoriques. Avec les procès-verbaux des séances, il renferme le Catalogue de l'exposition organisée par la Société à l'occasion du Congrès de l'Association française à Caen, et un certain nombre de mémoires originaux.

M. BIGOT a rédigé une note sur *le Quaternaire des environs de Caen*. L'intention de l'auteur a été « moins de donner dans cette note des résultats nouveaux que de rappeler les observations déjà faites sur ce sujet et de provoquer des recherches plus précises en montrant combien nos connaissances sont encore incomplètes. »

Le morceau de résistance est le *Résumé des recherches préhistoriques en Normandie*, par M. COUTIL. C'est un catalogue par arrondissement, par canton et par commune, avec documents bibliographiques, de toutes les découvertes préhistoriques faites dans le département du Calvados. De nombreuses planches illustrent le texte, les unes sont dues au crayon de M. Coutil, les autres sont des phototypies. Une table par matières et un index alphabétique facilitent les recherches. De pareils ouvrages sont précieux pour les recherches et les travaux d'ensemble. Il serait à désirer que l'exemple de la Société normande et de son dévoué secrétaire (aujourd'hui président), M. Coutil, fût suivi partout en province.

M. BOULE.

TIHON (FERD.). *Les temps préhistoriques en Belgique et les cavernes de la vallée de la Méhaigne*. (Extr. du *Compte rendu du 3<sup>e</sup> Congrès scientifique international des catholiques*. Bruxelles, 1894.)

Il y a en Belgique une école de jeunes savants : géologues, paléontologistes ou préhistoriens, qui ont beaucoup travaillé dans ces dernières années et ont fait singulièrement avancer la palæoethnologie humaine en Belgique. M. Tihon est du nombre. Ses fouilles dans la vallée de la Méhaigne, en collaboration avec MM. Fraipont, Lohest, de Loe, etc. sont trop connues de nos lecteurs pour que nous ayons à y revenir ici. Le mémoire que vient de publier M. Tihon est un résumé de ces fouilles,

mais un résumé critique fait en comparaison des résultats du même genre obtenus dans d'autres parties de la Belgique et dans d'autres contrées.

L'auteur se montre au courant de la science. Nous constatons avec plaisir qu'au sujet du creusement des vallées, tous les géologues belges ne partagent pas les idées de M. Dupont et que beaucoup, tenant compte des faits observés ailleurs, ont su retrouver dans leur pays des faits analogues. Le mémoire de M. Tihon est particulièrement intéressant à ce point de vue. Nous regrettons que l'abondance toujours croissante des publications à signaler dans la Revue ne nous permette pas d'en faire une analyse détaillée. Nous ne pouvons qu'en recommander la lecture.

M. B.

FERMOND (J.). **La Charente préhistorique, vallées de la Tardoire et du Bandiat.** (Extr. du *Bull. de la Soc. de géographie de Rochefort*, 1894.)

Bon catalogue, renfermant de très nombreux renseignements et accompagné d'une carte où des signes spéciaux figurent les gisements et les lieux où ont été faites des découvertes d'objets préhistoriques.

M. B.

MIQUEL (JEAN). **Essai sur l'arrondissement de Saint-Pons.** 1<sup>er</sup> fascic. **Saint-Pons préhistorique et gallo-romain.** (Extr. du *Bull. de la Soc. languedocienne de géographie*, 1894, 68 p. in-8°, et une carte.)

A en juger par le très utile travail que vient de publier M. Miquel, l'arrondissement de Saint-Pons peut passer pour un des plus riches de la France au point de vue de l'archéologie préhistorique. A côté de gisements connus depuis longtemps, en quelque sorte classiques comme la grotte de Minerve et celle de Bize, M. Miquel en signale d'autres à peine explorés. Plusieurs de ces excavations, inscrites par M. Miquel sur la rubrique *Age de la pierre polie* parce qu'elles ont livré des objets néolithiques, doivent également renfermer des dépôts plus anciens. M. Miquel dit avoir fouillé en ces dernières années plus de 50 grottes. Évidemment c'est *sondé* que notre aimable confrère a voulu dire. Fouiller à fond et d'une manière scientifique 50 grottes exigerait une vie humaine. M. Miquel a bien fait certainement de commencer par une exploration d'ensemble de son arrondissement; il lui appartient maintenant de localiser ses efforts et de nous donner de bonnes monographies de quelques gisements qu'il aura choisis comme pouvant être particulièrement riches en renseignements de divers ordres. Le chapitre sur les monuments mégalithiques, dolmens, menhirs, sur les « camps celtiques », les tumuli, présente une ample moisson de faits. L'ère gallo-romaine a fourni la matière d'un chapitre important. La brochure est accompagnée d'une carte archéologique des environs de Saint-Pons.

M. B.

X. STAINER. **Le cours de la Meuse depuis l'ère tertiaire.** (Extr. du *Bull. de la Soc. belge de géologie*, t. VIII, 1894, p. 83-101, avec une pl.)

Étude fort intéressante et très bien faite. Malheureusement les faits stratigraphiques ne sont complétés par aucune donnée paléontologique, de sorte que l'âge des graviers des divers niveaux décrits par l'auteur reste tout à fait vague et hypothétique. Espérons que des découvertes de fossiles permettront un jour à l'auteur de reprendre son travail et de lui donner plus de précision.

M. B.

GEIKIE (JAMES). **Classification of European Glacial Deposits** (Classification des formations glaciaires d'Europe). — CHAMBERLIN. **Classification of American Glacial Deposits** (Classification des formations glaciaires d'Amérique). *Journal of Geology*, vol. III, n° 3, avril-mai 1895.

Le *Journal de géologie* de Chicago que j'ai déjà eu l'occasion de présenter à nos lecteurs (*L'Anthropologie*, t. VI, p. 72) a publié récemment deux articles, en quelque sorte parallèles, de deux éminents spécialistes, MM. James Geikie et Chamberlin.

L'article de M. Geikie est un résumé de diverses publications que j'ai analysées ici longuement (t. IV, p. 57 et t. VI, p. 74). Il y a pourtant quelque chose de plus. Chaque division établie par l'auteur dans l'histoire des époques glaciaires est désignée par un nom d'étage le plus souvent emprunté à un pays et se terminant par un son final uniforme. C'est ainsi que les plus anciennes formations glaciaires connues, d'après M. Geikie, se trouvant en Scanie, le premier étage prendra le nom de *Scanien* (*Scanian*). L'époque interglaciaire qui suit étant bien représentée par le Forest-bed du Norfolk prendra le nom de *Norfolkien*, etc. Certains étages empruntent leur nom aux forêts fossiles et à la tourbe qu'il renferment. Nous avons ainsi le tableau suivant :

#### Époques glaciaires et interglaciaires d'Europe.

XI. <i>Upper Turbarian</i> . . .	=	6 <sup>e</sup> époque glaciaire.
X. <i>Upper Forestian</i> . . .	=	5 <sup>e</sup> époque interglaciaire.
IX. <i>Lower Turbarian</i> . . .	=	5 <sup>e</sup> époque glaciaire.
VIII. <i>Lower Forestian</i> . . .	=	4 <sup>e</sup> époque interglaciaire.
VII. <i>Mecklenburgian</i> . . .	=	4 <sup>e</sup> époque glaciaire.
VI. <i>Neudeckian</i> . . . . .	=	3 <sup>e</sup> époque glaciaire.
V. <i>Polandian</i> . . . . .	=	3 <sup>e</sup> époque glaciaire.
IV. <i>Helvetian</i> . . . . .	=	2 <sup>e</sup> époque interglaciaire.
III. <i>Saxonian</i> . . . . .	=	2 <sup>e</sup> époque glaciaire.
II. <i>Norfolkian</i> . . . . .	=	1 <sup>re</sup> époque interglaciaire.
I. <i>Scanian</i> . . . . .	=	1 <sup>re</sup> époque glaciaire.

Cet essai de nomenclature n'ajoute rien au mérite des travaux de M. J. Geikie. Dans l'état actuel de la science, sur une question aussi difficile et aussi controversée, il est clair qu'une pareille tentative ne sau-

rait avoir un bien grand succès; elle ne répond d'ailleurs pas à un réel besoin.

L'exemple de M. J. Geikie a été suivi par M. Chamberlin, d'une manière plus sobre toutefois. Le savant américain a cherché de plus à paralléliser les formations glaciaires de l'Amérique du Nord avec celles de l'Europe. M. Chamberlin ne connaît rien qui puisse être mis en regard du *Scanien* et du *Norfolkien*. Les plus anciens dépôts glaciaires bien authentiques des États-Unis, ceux de la *Kansan formation* (bien développés dans le Kansas) représentent probablement le *Saxonien* de M. Geikie. En Amérique comme en Europe, ces dépôts correspondent à la plus grande extension glaciaire. Au-dessus viennent des dépôts tourbeux bien développés près d'Afton, dans l'Iowa, ce qui leur vaut le nom d'*aftoniens* et que M. Chamberlin parallélise, toujours avec un point de doute, avec l'*Helvétien* de M. J. Geikie.

Sur ces dépôts tourbeux interglaciaires viennent des terrains glaciaires accompagnés de loess, qui sont très développés dans l'Iowa (*Iowan formation*) et qui représenteraient, dans le Nouveau-Monde le *Polandien* de l'Ancien. Le *Neudeckien* (de Neudek, localité de la Prusse occidentale) aurait son pendant dans la *Toronto formation*. Enfin le *Mecklenbourgien* pourrait être rapproché de la *Wisconsin formation*, correspondant aux grandes moraines terminales des États-Unis et du Canada. Il est plus difficile de faire des rapprochements portant sur les étages supérieurs.

M. B.

NEHRING (A.). Ueber fossile Menschenzähne aus dem Diluvium von Taubach bei Weimar (Dents d'hommes fossiles du diluvium de Taubach près Weimar). (*Naturwissenschaftliche Wochenschrift*, n° du 4 août 1893.)

Si, en France, la coexistence de l'homme avec l'*Elephas antiquus*, avec la faune de Chelles, est admise par tous, on sait qu'il n'en est pas de même en Allemagne. Un des gisements célèbres de cette faune, Taubach près de Weimar, avait fourni des os rongés et calcinés, des silex paléolithiques, des traces de foyers, etc. ; on a trouvé, en 1893, dans la même assise, une dent qui a été transmise à M. Nehring.

Malgré une usure très avancée de la couronne et certaines particularités dans la forme de la racine, qui, au premier abord, donnent l'impression d'une dent animale, M. Nehring a reconnu qu'il était en présence d'une dent humaine. C'est, dit-il, une première molaire de lait de la mâchoire inférieure gauche. La forme spéciale de la racine est due au processus de résorption qui accompagne le remplacement des dents. Cette molaire trouvée isolée était probablement déjà remplacée.

Ce qui frappe, en comparant cette dent avec son analogue chez des enfants actuels, c'est sa grande taille (longueur 8<sup>mm</sup>,8 ; largeur 7<sup>mm</sup>,5). L'usure extrêmement oblique de la couronne de cette première molaire

inférieure est en relation avec le grand développement de la canine supérieure de lait, c'est là un caractère pithécoïde qu'on peut observer, plus marqué encore, dans les dentitions de lait des Chimpanzés et des Gorilles, ou, pour la première prémolaire, dans la dentition définitive des Singes qui ont de fortes canines.

M. Nehring a voulu comparer cette dent à une molaire analogue d'un autre enfant quaternaire. Il a reçu de M. Maska une première molaire de lait inférieure gauche provenant du lœss de Predmost en Moravie (1). Malgré certaines différences, une taille moindre et une usure moins avancée pour la dernière dent, il y a concordance sur tous les points essentiels. M. Nehring rapporte d'ailleurs le lœss de Predmost à une époque plus récente que le travertin de Taubach, ce serait le niveau à *Elephas primigenius*.

Une autre dent humaine venant de Taubach a été plus récemment communiquée à M. Nehring mais sa provenance est moins certaine; elle est depuis de longues années au Musée germanique d'Iéna. Néanmoins M. Nehring et son correspondant d'Iéna croient pouvoir affirmer qu'elle provient également des couches paléolithiques de Taubach.

C'est une première molaire (vraie) inférieure gauche. Par comparaison avec les mâchoires d'adultes actuels la dent de Taubach est extrêmement forte et sa couronne compliquée. Sa longueur est 11<sup>mm</sup>,7, sa largeur 9<sup>mm</sup>,9. Indépendamment des cinq denticules principaux, la surface de la couronne montre *une multitude de petites saillies, d'enfoncements et de replis d'émail!* Aucune dent humaine récente ne paraît présenter ce caractère, mais M. Nehring le trouve sur une molaire de Chimpanzé. La comparaison de la dent de l'homme de Taubach se fait moins bien avec le Gorille ou l'Orang.

Il est hors de doute, dit le professeur de Berlin, qu'on est en présence d'une dent humaine, mais il n'en est pas moins vrai qu'elle a des caractères pithécoïdes. Il en est de même pour la dent de lait décrite d'abord, qui provient vraisemblablement du même gisement.

Ce sont là les plus anciens restes d'hommes connus en Europe. A en juger par la taille de leurs dents, ces hommes primitifs devaient avoir des mâchoires fortes et probablement aussi projetées en avant, leur dentition se rapprochait de celle des Anthropoïdes et spécialement du Chimpanzé.

Il faut attendre, pour conclure, que des découvertes nouvelles dans le gisement paléolithique de Taubach nous apportent des éclaircissements.

A. THEVENIN.

NEHRING (A.). Ueber Wirbelthier-Reste von Klinge (Sur des restes de Vertébrés de Klinge). (*Neues Jahrbuch für Mineralogie, Geol. und. Palæont.*, 1895, fascic 1.)

Plusieurs fois déjà les lecteurs de *L'Anthropologie* ont trouvé dans

(1) Sur le gisement de Predmost, voy. *L'Anthropologie*, t. VI, p. 194.

le *Mouvement scientifique* le résumé des découvertes faites par M. Nehring à Klinge, près de Cottbus, dans des exploitations d'argiles quaternaires(1). Dans sa nouvelle note le professeur de Berlin rappelle ses précédentes découvertes, indique la présence de Vertébrés nouveaux et cherche à préciser l'âge des dépôts.

Il a relevé à Klinge la coupe suivante (nous indiquons, en même temps, les principaux restes organisés de chaque assise) :

1. — Sable et humus : 0<sup>m</sup>,50.
2. — Sable jaunâtre, stratifié : 2 mètres.
3. — Couche tourbeuse supérieure : *restes de plantes indéterminables*; *Megaceros*, *Rhinoceros* : 0<sup>m</sup>,50 à 1 mètre.
4. — Marne argileuse ou argile plastique, grisâtre (argile supérieure) : 2 à 3 mètres.
5. — Couche de passage; argile avec bancs ligniteux : *Bison priscus*, *Equus* : 0<sup>m</sup>,60 à 1 mètre.
6. — Couche tourbeuse inférieure : *Cervus tarandus*, *Equus*, *Rhinoceros*, *Elephas*, *Castor*, *Emys*, *Tinca* : 0<sup>m</sup>,60 à 0<sup>m</sup>,75.
7. — Couche fissile intermédiaire : *Megaceros* (?), Tortues et Poissons : *Emys*, *Tinca*, *Esox* : 0<sup>m</sup>,50.
8. — Argile gris verdâtre calcarifère (argile inférieure) : *Megaceros Ruffii*, *Alces*, *Cervus elaphus*, *Equus*, *Rhinoceros*, *Vulpes*, *Castor* (2) : 2 à 4 mètres.
9. — Couche de gravier semblable à un conglomérat avec matériaux du Nord (*Mischschotter* de Credner) : 1 mètre.
10. — Assise argileuse jaune rougeâtre : 0<sup>m</sup>,50.
11. — Argile noire fissile. : 1 mètre.

Ce sont les assises 6 et 7 qui ont fourni à M. Nehring la flore remarquable déjà indiquée dans ses précédentes notes. C'est également là qu'on a trouvé les rameaux portant des incisions et connus sous le nom de *Biberstock*.

M. Nehring fait pour chaque détermination d'ossement découvert par lui (particulièrement pour les Cervidés) une étude critique qui peut être consultée avec profit mais ne peut être résumée.

Il est difficile de regarder comme postglaciaires les dépôts de Klinge; les restes de Vertébrés ne paraissent pas avoir été remaniés. La considération des espèces végétales de la tourbe inférieure tend aussi à prouver qu'il n'y a pas eu transport lointain. Il y a, de façon certaine, du bas en haut, une succession des espèces caractéristiques. *Paradoxocarpus carinatus* se trouve exclusivement à la base de cette assise. *Cratopleura helvetica* est cantonnée dans une assise de 7 à 8 centimètres, située vers la partie supérieure de la tourbe inférieure; au-dessus, il n'y a pas de *Cratopleura* et ces plantes sont de plus en plus rares dans les assises plus inférieures.

Quant à l'âge de cette tourbe inférieure, M. Nehring a hésité longtemps, la tenant pour interglaciaire ou pour préglaciaire. La dé-

(1) Voy. *L'Anthropologie*, t. III (1892), p. 70, 449 et 450.

(2) M. Nehring rapproche ce *Castor* du *Trogontherium Cuvieri* jeune, décrit et figuré par Newton (E. T. NEWTON, *The Vertebrata of the forest-bed series*, Londres, 1882).

couverte, faite par M. Credner, d'un gravier à éléments du nord sous l'argile inférieure, ne permet plus de considérer la tourbe inférieure comme préglaciaire, malgré l'analogie évidente de sa flore avec celle du Forest-bed de Cromer. Cette flore est une flore tempérée et, en admettant avec MM. Penck, Brückner, etc., trois périodes glaciaires pour l'Europe centrale, il faut se demander à laquelle des deux périodes interglaciaires appartiennent l'argile et la tourbe inférieures de Klinge. Ce serait l'interglaciaire le plus ancien.

Des deux genres de plantes les plus caractéristiques, l'un *Folliculites* (*Paradoxocarpus*) est éteint, l'autre, *Cratopleura* (représenté actuellement par les *Brasenia*) est émigré hors d'Europe. La raison de cette disparition peut être la rigueur du climat à la deuxième période glaciaire, la plus intense dans l'Europe centrale. Si ces deux genres avaient été assez résistants pour supporter ce climat, ils pourraient exister encore aujourd'hui comme *Nymphaea*, *Potamogeton*, *Cratophyllum* qui les accompagnent à Klinge, car la troisième période glaciaire ne paraît pas avoir été très rigoureuse.

Les restes de Vertébrés confirment cette hypothèse sur l'âge des assises 6, 7 et 8. Si, en effet, on regarde les graviers inférieurs 9 comme une formation de la première période glaciaire, on peut très bien voir dans les restes de Renne de la partie tout à fait supérieure de l'assise 6 et dans les restes de Bouleaux nains de l'argile supérieure l'indication de la seconde époque glaciaire.

M. Nehring incline à penser que les couches ligniteuses à *Paradoxocarpus carinatus* et *Cratopleura halsatica*, signalées par M. Weber en Suisse, à Utnach et à Durnten, appartiennent également à la première période interglaciaire.

A. T.

KRAUS (FRANZ). *Höhlenkunde* (Spélæologie), 1 vol., Vienne, 1894.

Aucun de ceux qu'intéresse l'histoire des temps quaternaires et de l'homme préhistorique ne peut rester étranger à la science des cavernes; aussi convient-il de signaler ici le livre que M. Kraus a fait paraître un peu postérieurement à l'ouvrage de M. Martel, ayant pour titre : *Les Abîmes*.

Après avoir passé en revue les diverses théories émises relativement à leur mode de formation, l'auteur entreprend la description des cavernes. Selon leur origine il les divise en trois groupes : cavernes primitives, c'est-à-dire contemporaines de la roche qui les constitue (boursofflures dans des roches volcaniques, cavernes de lave, cavernes horizontales dans des récifs); — cavernes formées ultérieurement, soit par rupture, soit par érosion, soit encore par recouvrement; — enfin cavernes artificielles, à la création desquelles l'homme contribue ou a contribué.

Si les cavernes de la première catégorie sont rares, celles du second



groupe sont fréquentes. A propos des cavernes produites par érosion, M. Kraus entre dans quelques détails sur les sources vaclusiennes et autres phénomènes analogues, ainsi que sur les grottes, cavernes où l'eau ne circule plus ou sur les cavernes formées par érosion superficielle (avens des Causses, grotte de Padirac, etc.).

Les cavernes par recouvrement sont moins répandues. C'est le cas de quelques cavernes formées par un épanchement de lave ou par un amas de rochers.

Il est regrettable pour les anthropologistes que l'étude du troisième groupe : cavernes artificielles et cavernes habitées par l'homme, n'ait pas été plus développée. Le lecteur y trouvera cependant d'intéressantes descriptions des habitations dans le lœss ou le lehm et des monuments créés en plein roc par les peuples anciens.

Le chapitre relatif au remplissage des cavernes est plus bref encore.

Après un court résumé sur les légendes des grottes M. Kraus arrive aux découvertes d'animaux fossiles qui peuvent être faites dans les cavernes, mais dans une étude aussi générale, on ne peut espérer trouver de longues indications sur un sujet spécial. L'auteur appelle également l'attention sur la faune cavernicole actuelle.

L'ouvrage se termine par des conseils pratiques aux spéléologistes.

Le livre de M. Kraus est pittoresque et d'une lecture facile : il est accompagné des cartes du Salzkansumergut et de la Bavière, dressées pour indiquer les cavernes de ces deux pays.

A. T.

PETITOT (E.). *La station néolithique de Mareuil-lès-Meaux (Seine-et-Marne)*, 30 p. in-16, avec fig., Meaux, 1893.

Bonne description, avec des rapprochements ethnographiques parfois un peu aventureux, d'une station néolithique située sur les bords de la Marne, près de Mareuil-lès-Meaux, à 1<sup>m</sup>,30 de profondeur. L'auteur a retiré du foyer deux fusaiöles en terre cuite, un poinçon en os de Chevreuil, de nombreux fragments de poteries, une molaire humaine et des débris de Bœuf, de Mouton, de Sanglier, voire même de Phacochère (!?). Avec les tessons qu'il a recueillis M. Petitot a cru pouvoir reconstituer les profils des poteries ; il donne les figures de ces poteries qui sont très variées : assiettes plates, bols, vases élégants. Ces vases sont parfois ornés d'impressions et de torsades grossières.

M. Petitot termine son opuscule par des considérations chronologiques où l'imagination nous paraît devoir jouer un trop grand rôle.

M. BOULE.

BLEICHER (D<sup>r</sup>) et FAUVEL (D<sup>r</sup>). *Supplément aux Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace*. (Extr. *Bull. de la Soc. d'hist. nat. de Colmar*, 1891-1894.)

La mort du D<sup>r</sup> Fauvel a privé le D<sup>r</sup> Bleicher d'une collaboration pré-

ciense. C'est avec l'aide de M. Mathieu Mieg que notre aimable et savant confrère publie ce supplément à son ouvrage sur l'Alsace. C'est un catalogue d'objets préhistoriques, silex taillés ou polis. Quelques pièces provenant du loess offrent un intérêt particulier.

M. B.

ALEXANDRE BERTRAND et SALOMON REINACH. *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, vol. in-8°, 242 p., 115 fig.

Ce volume fait partie de la série de *Nos origines* par M. Al. Bertrand. Le sujet de la civilisation de la première époque du fer dans la Haute-Italie n'avait pas encore été traité en France. Les deux savants archéologues du Musée de Saint-Germain l'ont étudié dans ses rapports avec le Hallstattien de la Basse-Autriche et dans l'idée que cette civilisation doit avoir été commune aux Celtes, aux Illyriens et à d'autres populations de l'Europe centrale vers la même époque. Mais, comme le disent les auteurs dans la préface, l'identité de civilisation n'implique ni l'unité de langage, ni l'unité ethnographique. Il n'y a donc pas là une nouvelle tentative pour faire aux Celtes une part trop grande aux dépens des autres peuples.

Au point de vue purement archéologique, ce qu'il y a de plus important dans le livre de MM. A. Bertrand et S. Reinach est l'étude comparative des épées à antennes (p. 85), des plaques historiées (p. 91 et suiv.) et des situles à figures (p. 96 et suiv.). C'est la première fois qu'on donne des images exactes de tous ces monuments qui, rapprochés, sont si instructifs pour la connaissance de la civilisation du premier âge du fer. Il faut signaler ensuite (p. 145 et suiv.) la statistique des grandes épées du type de Hallstatt, statistique qui pourrait être complétée dès maintenant par les fouilles de Naue dans la Haute-Bavière, mais sans que la distribution géographique qu'elle indique ne soit modifiée.

Plusieurs *annexes* terminent le volume. Dans l'appendice C, M. Salomon Reinach a développé une idée, vraie ou fausse, mais importante à discuter, d'après laquelle la civilisation dite mérovingienne ne serait qu'une réviviscence de la civilisation celtique. Notre savant collaborateur essaie de le prouver par l'étude des armes offensives de ces deux époques, qui ne dérivent pas des armes romaines correspondantes, mais se rattachent les unes aux autres. Ainsi la *spatha* franque est l'épée de Hallstatt, la *francisque* est une transformation de la *cateia*.

Les annexes E et F, également de M. S. Reinach, sont, l'une, l'analyse d'un très savant travail de Hirschfeld sur la migration des Gaulois en Italie, telle que Tive-Live l'a racontée d'après Cornelius Nepos; l'autre, une statistique, avec carte géographique, de la distribution des cistes à cordons, dont l'auteur énumère 104 exemplaires. La distribution de ces cistes est fort analogue à celle des prétendus rasoirs.

Enfin l'appendice G concerne la civilisation mycénienne. M. S. Reinach

essaie de montrer que cette civilisation s'est continuée en Illyrie, que les situles historiées se rattachent aux travaux damasquinés des Mycéniens, tels que le bouclier d'Achille décrit par Homère, et que les coupes gravées phéniciennes, loin d'être les inspiratrices des œuvres mycéniennes, n'en sont que des dérivés abâtardis.

Les figures qui ornent ce volume sont fort belles et tirées avec soin. Que les auteurs de cet intéressant ouvrage me permettent une critique en terminant. Leur livre est très technique, très documenté. Les lecteurs qui ne sont pas des spécialistes éprouveront une certaine difficulté à dégager les vues d'ensemble et les conclusions. Il était facile de remédier à cet inconvénient, d'ailleurs inhérent à une publication de ce genre, en donnant à la préface plus d'extension, en faisant de cette préface un exposé plus détaillé de l'ensemble.

M. B.

JULIUS NAUE. L'époque de Hallstatt en Bavière, particulièrement dans la Haute-Bavière et le Haut-Palatinat. — Traduit sur le manuscrit de l'auteur par S. REINACH, dans la *Revue archéologique* de juillet-août 1895 (p. 40-77).

Cet important travail résume, de la façon la plus claire et la plus complète, les recherches de l'auteur, M. Naue, dans les tumulus de la Haute-Bavière et du Haut-Palatinat. Il est accompagné de deux cartes et de très nombreuses figures, dessinées par l'auteur lui-même et donnant une idée exacte de la variété des types qui caractérisent les différentes époques étudiées par lui. Voici, en abrégé, les conclusions auxquelles aboutit M. Naue et les faits principaux sur lesquels il les appuie.

CHAPITRE PREMIER. — *Nécropoles de la Haute-Bavière.* — La plupart sont voisines de centres habités et établies sur de hauts plateaux, d'où l'on jouit d'une vue étendue. Les tumulus des trois périodes de Hallstatt que distingue M. Naue sont espacés, au lieu d'être juxtaposés et serrés les uns contre les autres comme les tombes des deux périodes du bronze. Souvent, entre les tumulus d'une nécropole, se trouvent des espaces libres assez considérables, qui peuvent avoir servi à la célébration de sacrifices funéraires et d'autres cérémonies. La hauteur des tumulus varie entre 0<sup>m</sup>,50 et 3 à 4 mètres. Ils sont presque exclusivement composés d'argile, que l'on allait souvent chercher fort loin et qui, souvent aussi, est tout à fait pure, sans aucun mélange de pierres. Il est très rare que l'on ait employé de la terre noire; *jamais* on n'a pris ni la terre noire, ni l'argile dans le voisinage immédiat du tumulus.

Des constructions en pierre, comme celles que présentent presque régulièrement les tumulus de l'âge du bronze, manquent à l'époque de Hallstatt; en revanche, on rencontre çà et là des cercles de pierres, au milieu desquels avait lieu l'ensevelissement.

L'incinération, qui caractérise la seconde période de l'âge du bronze, ne prédomine plus à l'époque de Hallstatt; les deux rites se rencon-

trent souvent dans le même tumulus. M. Naue a observé nombre de cas d'ensevelissement partiel et de brisure intentionnelle des corps. Tantôt c'est la tête, les fémurs et les os du tronc qui manquent ; tantôt le squelette a été brisé en morceaux et l'on a posé certains os longs sur le tronc ou à côté de lui. Souvent le crâne est placé sur le milieu du tronc. « Dans certains cas, dit M. Naue, je n'ai pu constater que la présence des fémurs, sur lesquels les bras étaient croisés ; une fois même, je n'ai trouvé que le bassin, avec, tout auprès, des os humains incinérés, mêlés à des ornements de bronze. »

Un autre détail intéressant est la présence, dans les tombes, de squelettes, entiers ou fragmentés, de sangliers grands ou petits. Dans un tumulus de dimension considérable, M. Naue a trouvé seulement un squelette de sanglier, enseveli avec des vases. On sait que le sanglier était un animal sacré chez les Celtes.

Les ossements brûlés sont généralement répandus au milieu de l'aire ; d'autres fois, ils forment un petit amas. Il est rare qu'ils soient placés dans des vases ; régulièrement, ils ont été réunis avec soin et débarrassés de toute trace de cendre ou de charbon.

Les emplacements de bûchers sont reconnaissables à la terre argileuse du sol, qui est rougie par la cuisson sur une hauteur d'un à deux centimètres. Comme il n'y en a pas trace dans beaucoup de tumulus à incinération, il faut admettre que la crémation se pratiquait en dehors. Par contre, on constate dans les tumulus la présence des charbons rapportés du bûcher ou du lieu où se célébrait le banquet funéraire comme pour consacrer le lieu de la sépulture.

Quelques tumulus très bien construits étaient entièrement vides et paraissent devoir être pris pour des cénotaphes.

Comme nous l'avons déjà vu, M. Naue distingue trois périodes de Hallstatt, dont voici quelques caractères essentiels :

*1<sup>re</sup> période.* Inhumation et incinération. Absence de fibules et d'objets en fer. Beaucoup d'objets de parure sont analogues à ceux qu'on recueille dans les tombes de la dernière époque du bronze ; il en est de même des vases.

*2<sup>e</sup> période.* M. Naue fait durer la seconde période pendant au moins trois siècles, de 700 à 400 environ avant J.-C. Les incinérations prédominent, mais les tombes où l'on trouve des épées (tombes de chefs) sont généralement à inhumation. Les squelettes de sangliers sont fréquents dans les tombes d'hommes. Armes en fer, fibules et objets de parure en bronze. Les boucles d'oreilles sont rares et ne paraissent guère qu'à la fin de cette période. Presque toutes les femmes de condition élevée portaient des ceintures, décorées d'un grand nombre de petits boutons de bronze et munies d'un fermoir en fer. Les vases funéraires sont encore peu nombreux, mais on trouve déjà des vases peints en rouge et rehaussés à l'aide de graphite ou d'une substance blanche crayeuse.

*3<sup>e</sup> période.* La troisième période occupe environ un siècle (400-300 av.

J.-C.). L'incinération prédomine; on voit paraître les mystérieuses inhumations de corps brisés. Les armes de fer sont plus belles que celles de la période précédente. Les tombes des riches contiennent des harnachements de chevaux, des mors de bronze et de fer, des ceintures de cuir ornées de boutons, de plaques et d'anneaux de bronze, des restes de chars à deux et à quatre roues, dont les moyeux sont ornés de plaques en bronze et en fer, ces dernières souvent damasquinées à l'aide de fil de bronze. Les chars étaient décorés de plaques et de clous de bronze. Dans certaines régions, presque chaque tombe virile renferme un ou deux mors de fer avec des restes de harnachement. Les sépultures riches contiennent aussi des vases de bronze; M. Naue a pu aussi recueillir et conserver une coupe en bois faite au tour, qui était placée à l'intérieur d'une situle de bronze.

Les ornements féminins en bronze sont nombreux : boucles d'oreilles, colliers (on en trouve maintenant de tors), perles de verre et d'ambre, fibules très variées, anneaux de bras, brassards, etc. Les ceintures de bronze présentent parfois des ornements zoomorphiques; ainsi, un riche tombeau de femme contenant une ceinture sur laquelle on voit, frappée au poinçon, l'image très rare d'un bouquetin. A la fin de la période on commence à rencontrer des crochets de ceinturon à décoration zoomorphique du début de l'époque de La Tène. Les vases présentent une grande richesse de types et de décoration polychrome (rouge, blanc et noir).

Depuis le début du <sup>vi</sup>e siècle avant J.-C., les nécropoles de la Haute-Bavière semblent révéler une civilisation en décadence. Les objets dits de La Tène (le *Marnien* des archéologues français) y sont très rares et paraissent importés. La civilisation de Hallstatt continue, mais dégénérée et appauvrie. Un singulier usage se constate dans les tombes : le sol, comprimé et aplani, est recouvert de grandes plaques carrées en *fer*, sur lesquelles sont étendus les restes des morts et des objets placés auprès d'eux. Cette pratique gagne en fréquence avec la décadence de la civilisation hallstattienne et disparaît subitement lors de la soumission, par les Romains, des Vindéliciens, maîtres du pays. Le contenu des tumulus se modifie rapidement : bientôt les armes y font complètement défaut. Dans les tombes contemporaines de la domination romaine en Germanie, il n'y a même plus de couteaux et l'on ne trouve que très rarement de simples épingles en fer. Il n'y a plus ni bracelets, ni fibules de bronze. Les coupes, décorées de lignes incisées capricieusement, peuvent être l'œuvre des femmes vindéliciennes, mariées à des colons romains, qui continuaient assez maladroitement les traditions de l'industrie nationale. La rareté même des tumulus indique la dépopulation du pays.

CHAPITRE SECOND. — *Nécropoles du Haut-Palatinate*. — La disposition des tumulus est la même que dans la Haute-Bavière. Les inhumations sont plus fréquentes que les incinérations et quelques indices semblent

attester l'usage de sacrifices humains. « On a plusieurs fois observé, dit M. Naue, la réunion d'un squelette d'homme avec un squelette de femme; une fois même, l'homme avait le bras gauche passé autour du cou de la femme. Il est probable que la femme suivait volontairement son époux au tombeau. Les squelettes d'autres personnages, que je crois avoir été sacrifiés, sont toujours placés au-dessus du mort principal et *sans objets*, alors que le squelette inférieur, celui du grand personnage, est richement pourvu de bronzes, de vases, etc. Une fois, j'ai trouvé *douze* squelettes ensevelis irrégulièrement au-dessus d'un mort, auprès duquel étaient des vases et des parures de bronze; une autre fois, dans un cas analogue, j'ai observé *quatre* squelettes au niveau supérieur. Les têtes de ces squelettes étant séparées des troncs, je suppose que les victimes ont été décapitées; l'une d'elles a dû être mise à mort après qu'on lui eût attaché les mains derrière le dos, position que présentait son squelette. A 0<sup>m</sup>,50 au-dessous des quatre squelettes dont il s'agit étaient deux morts richement parés. Remarquons que la Haute-Bavière ne nous a pas fourni d'indices de ces cruelles pratiques; nous sommes donc en présence d'une civilisation différente et plus sauvage » (p. 166).

Il est à peine besoin d'insister sur le haut intérêt de ces constatations, qui paraissent avoir été faites avec toute la rigueur désirable.

M. Naue n'a encore trouvé aucun tumulus de la première période de Hallstatt et la seconde est bien moins richement représentée dans le Haut-Palatinat que dans la Haute-Bavière. Il n'y a ni ceintures de cuir à boutons de bronze, ni fermoirs de ceinture en fer. La troisième période est caractérisée par la fréquence des pointes de lance et des couteaux en fer, mais les épées, tant en fer qu'en bronze, et les objets de harnachement sont rares. Les objets de parure et les vases sont généralement inférieurs à ceux qu'on rencontre dans la Haute-Bavière. Mais il faut faire une place à part à un groupe de vases à surface jaune claire ou brune, avec ornements peints, mats ou brillants. Ils sont le plus souvent en compagnie de fibules à tête d'oiseau et de fibules de la première période de La Tène, ce qui permet d'en fixer la date vers la fin du iv<sup>e</sup> siècle avant J.-C. L'argile en est très pure, sans sable ni pierres; l'extérieur est poli. Les ornements géométriques sont incisés ou imprimés et souvent remplis d'une masse crayeuse; on constate l'emploi de la molette ou d'un instrument pour tracer des lignes parallèles. Parfois la décoration géométrique se transforme et l'on voit paraître des représentations grossières d'oiseaux ou de femmes, ces dernières fort analogues à celles des vases du Dipylon, des vases d'argile de l'époque de Hallstatt en Hongrie et de ceux d'Oedenburg. De petites figures viriles, peintes au graphite, se voient sur de petites coupes hémisphériques peintes en rouge; elles ont les jambes écartées et les bras levés, avec de grands doigts très espacés. L'origine géométrique de ces grossières représentations est partout sensible.

L'intérêt de cette classe de vases est encore accru par le fait qu'on y rencontre, pour la première fois dans cette région, des *croix gammées* peintes en noir ou en brun noirâtre.

De la comparaison des deux grands groupes de nécropoles si consciencieusement étudiés par lui, M. Naue conclut que le peuple établi dans le Haut-Palatinat à l'époque de Hallstatt était plus rude et moins doué que les Vindéliciens de la Haute-Bavière. Assurément, il est probable que les uns et les autres étaient des Celtes, mais, dans ce vaste ensemble de populations qui parlaient des idiomes celtiques, les écrivains anciens eux mêmes nous montrent des civilisations bien inégales et l'archéologie ne fait, à cet égard, que confirmer et préciser leurs indications. Il n'est plus permis aujourd'hui de parler des Celtes en général, pas plus, du reste, qu'un écrivain bien informé ne parlerait du caractère et des mœurs des Grecs sans distinguer, par exemple, entre les Lacédémoniens du Péloponnèse et les Ioniens de la côte d'Asie. Ce qu'il faut à l'archéologie, ce sont des monographies de régions nettement délimitées, où l'on peut suivre, pendant plusieurs siècles, le développement et la décadence d'une civilisation. On peut dire que M. Naue a donné un excellent exemple de ce que doivent être les monographies de ce genre et les travaux d'exploration préliminaires qui en fournissent les éléments.

S. R.

M. HOERNES. *Ausgrabungen auf dem Castellier von Villanova am Quieto in Istrien* (Recherches archéologiques dans le « castellier » de Villanova sur le Quieto). *Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, tome XXIV, fasc. iv (1894).

On donne, en Istrie, le nom de « castellieri » à des éminences plus ou moins escarpées, à sommet aplati et propre à porter des habitations. Souvent elles sont entourées de remparts et contiennent des restes de murailles; dans tous les cas il suffit de creuser légèrement leur surface pour recueillir des débris de toutes sortes prouvant que ces lieux étaient habités autrefois. Actuellement encore, à part les ports de mer, la plupart des bourgs et villages de l'Istrie sont situés sur des hauteurs : ce sont des « castellieri » ayant persisté jusqu'à nos jours. Ils diffèrent cependant des anciens par leur plus grande étendue : ceux-ci étaient en revanche plus nombreux. Quelques centaines de hameaux plus ou moins fortifiés se sont, avec le temps, condensés en quelques douzaines de petites villes. Beaucoup de celles-ci portent les noms caractéristiques de Villanova, Cittanova. Certaines « castellieri » sont désignés par le nom de la localité la plus rapprochée suivie de l'épithète « vecchio ».

Il est difficile de se prononcer d'une façon générale sur l'âge et l'histoire des « castellieri ». Ils ont été fondés à diverses époques et leur développement n'a pas été le même partout. L'auteur a étudié particulièrement le castellier de Villanova, situé près de la localité de ce nom,

non loin de Verteneglio, dans le district de Buje. Il occupe le sommet d'un monticule de 130 mètres d'altitude, à l'issue d'une vallée latérale débouchant dans celle du Quieto. Il domine toute la plaine environnante. La forme du plateau est oblongue, son plus grand diamètre est de 500 mètres, sa largeur de 250 mètres. On constate sur une partie de son périmètre des restes de remparts. Ce castellier paraît être d'origine relativement récente. En effet l'âge de la pierre et celui du bronze ancien n'y ont pas laissé de traces notables. Les objets recueillis se rattachent principalement aux périodes de Hallstatt et de La Tène. Quelques-uns datent seulement de l'occupation romaine. C'est dire qu'on y constate le passage graduel du préhistorique aux époques historiques.

Les deux faits les plus importants qui ressortent de l'examen des objets recueillis, sont :

1° La concordance de nombreuses formes spécifiques avec les types des nécropoles de Pizzugghi et des tombeaux des Vermo.

2° Le synchronisme des monnaies et des fibules recueillies, qui se rapportent les unes et les autres aux derniers siècles de la République romaine, soit à la fin de la période de La Tène. Quant aux objets d'os ou de bois de cerf, ils ne sauraient, d'après l'auteur, être rattachés à l'époque néolithique ; car on y constate des incisions qui n'ont pu être faites qu'avec des instruments de métal.

Ce mémoire contient la description de tous les objets trouvés à Villanova, avec 98 figures dans le texte.

D<sup>r</sup> L. LALOY.

D. N. ANOUTCHINE. *Sliedy bronzovaho viéka v Prikamié...* (Traces de l'âge du bronze dans le bassin de Kama, d'après les fouilles de M. Néfédov). Extr. de *Notices et Nouvelles archéologiques*, 1895, n° 6. Moscou, 1895.

Dans cette brochure le savant professeur de Moscou expose les résultats des fouilles de M. Néfédov, chargé par la Société Impériale d'archéologie de Moscou d'explorer les nécropoles de Kotlovka et de Piany-Bor ainsi que plusieurs *gorodichtchés* (enceintes fortifiées) situées aux bords de la Kama et de Biélaïa. Le bassin de la Kama, comme tout le versant occidental des monts Oural, intéresse depuis longtemps déjà les archéologues par les découvertes de traces de mines de cuivre préhistoriques et de plusieurs objets en bronze, parmi lesquels ceux de la nécropole d'Ananyino appartiennent seuls à l'âge du bronze ou au premier âge du fer (époque hallstattienne), tandis que tous les autres sont d'une époque beaucoup plus récente. Entreprises dans le but de déterminer si la nécropole d'Ananyio présentée seule dans ce pays des traces de l'âge du bronze, les fouilles de M. Néfédov ont donné des résultats très importants qui ne laissent plus douter que la civilisation du bronze y était répandue assez largement. Dans la nécropole de Kotlovka 27 tombes fouillées contenaient 34 squelettes avec les têtes tournées vers le nord



ou le nord-ouest; auprès de ces squelettes se trouvaient des haches à douille, des poignards, des couteaux, des pointes de flèche, des torques, des anneaux simples et spiralés, un objet en forme de tête de griffon et beaucoup d'objets d'ornement divers, le tout en bronze, ainsi que quelques pointes de flèche en silex taillé et plusieurs fragments de poterie, ce qui, avec les pierres placées près de la tête et des pieds, constitue un mobilier funéraire très semblable à celui de la nécropole d'Ananyino. D'autre part, plusieurs objets en os et une amulette crânienne avec un trou de suspension rapprochent cette nécropole des *gorodichtchés* décrites par M. Spitzyne et M. Anoutchine, tandis que quelques ornements en forme de cheval avec des pendeloques rappellent les nécropoles plus récentes des peuples finnois.

Une autre nécropole remarquable, explorée par M. Néfédov, celle du village de Piany-Bor, quoique déjà fouillée (les objets trouvés notamment des plaques pectorales en bronze sont conservés au Musée de l'Université de Kazan et ont été publiés par M. Aspelin) contenait quelques sépultures complètement intactes, dans lesquelles on a trouvé des haches à douille, une hache-marteau avec une tête d'aigle ou de griffon tout à fait semblable à celle d'Ananyino, des pointes de lance et de flèche, des torques, des bracelets, des plaques de bronze en forme de semelles auprès des pieds, plusieurs pièces d'ornement, des perles en pâte rouge, en ambre jaune, en verre bleu, etc. Tous ces objets présentent pour la plupart une ressemblance frappante avec ceux de la nécropole d'Ananyino, quoique parmi ces derniers les instruments en os, ainsi que les pendeloques plus modernes, fassent complètement défaut. Dans les enceintes fortifiées M. Néfédov a trouvé aussi beaucoup d'objets en bronze et en os. Celle de Grochan dont les remparts sont faits en terre et en pierres contenait plusieurs foyers et une tombe dans laquelle près d'un crâne se trouvaient des vases en plaques de bronze. Autour des foyers dans les tas de cendres et d'ossements calcinés d'animaux, on a trouvé une hache courte à douille, un manche de couteau ornementé, etc. Parmi les enceintes M. Néfédov distingue les *tekoures* jetées énormes en terre, complètement isolées et se trouvant dans les prairies inondées pendant les débordements de rivières. Dans une de ces îles artificielles (près de Poustobaïév) on a trouvé des pointes de flèches en silex, une pointe de lance en bronze avec des trous latéraux, des haches en schiste, etc., et dans l'autre (près de Tcheganda) des pointes de flèche et des ossements en bronze, des rondelles, une hache à douille avec une anse, également en bronze, des couteaux en fer, etc. M. le professeur Anoutchine trouve que les fouilles de M. Néfédov sont extrêmement intéressantes et jettent beaucoup de lumière sur le passé préhistorique du pays de Kama.

W. RADIMSKY, M. HOERNES et C. SCHROETER. **Die neolithische Station von Butmir bei Sarajevo in Bosnien. Ausgrabungen im Jahre 1893** (La station néolithique de Boutmir près Sarajevo en Bosnie. — Fouilles de l'année 1893). — Édition du Musée national de Bosnie-Herzégovine, Vienne, 1895. Ad. Holzhausen. In-folio, 54 p., 1 plan, 20 tableaux, 85 fig. dans le texte.

Depuis que le passage des destinées politiques de la Bosnie-Herzégovine en des mains plus habiles et plus actives a fait naître dans ce pays, si peu connu jusqu'alors, une ère nouvelle, le champ restreint de nos connaissances scientifiques s'est élargi dans une mesure des plus heureuses. La préhistoire et l'archéologie ont profité, entre toutes, des découvertes étendues et très importantes que le sol antique des deux provinces d'occupation réservait à ceux qui entreprirent de l'interroger sur le passé lointain. Ces découvertes furent telles, dans les dernières années, les problèmes qu'elles soulevaient furent si vastes, que le gouvernement, soucieux des intérêts de la science, convia l'année dernière en un congrès international à Sarajevo, les savants les plus éminents de l'Europe afin que de leurs discussions autorisées s'affirmât l'interprétation exacte des résultats déjà obtenus. Ce congrès auquel prirent part, pour la France, MM. G. de Mortillet, le D<sup>r</sup> R. Verneau et Salomon Reinach — congrès dont M. Salomon Reinach a rendu un compte détaillé ici-même — a permis à ses membres d'explorer, en dehors des vitrines si riches du Musée de Sarajevo, un certain nombre de stations préhistoriques types, d'y assister à des fouilles et de se former, sans l'intermédiaire de la description et de la figuration, une idée exacte de la valeur des découvertes. C'est ainsi que l'immense nécropole du Glasinatz, les stations préhistoriques de Soboumar, Debelo-Brdo et Boutmir dans le voisinage de Sarajevo furent soumis à un examen attentif qui fit l'objet des discussions dans les réunions subséquentes. La station de Boutmir fut désormais classée parmi les plus importantes de l'Europe à cause de sa richesse en matériaux et objets d'étude et en raison de certaines particularités que présentaient ces objets figurés et trouvés pour la première fois dans ces parages. Si le parallélisme chronologique avec les stations les plus similaires divisa les opinions à quelques siècles près ; si l'identification avec une station atelière, ou avec une terramare, ne les rallia pas toutes, et si la présence de figurines modelées jointe à certains caractères de décoration céramique n'entraîna pas la conviction d'une parenté d'esthétique et d'origine avec une lointaine civilisation orientale, il n'en reste pas moins à la station de Boutmir une valeur d'autant plus grande qu'elle fait naître des problèmes imprévus et qui doivent nécessairement élargir l'horizon des données connues. C'est pour cette raison, et en dehors de son intérêt propre, que la publication du Musée national sur les fouilles de Boutmir acquiert une importance de premier ordre. Elle met, en effet, sous les yeux du lecteur tous les documents des fouilles de l'année 1893 avec une fidélité de reproduction des objets qui ne saurait être surpassée.

Le texte explicatif et historique des travaux sont de M. Radimsky, prospecteur en chef des mines à Sarajevo, dont les membres du Congrès ont pu apprécier la modestie de caractère et l'infatigable activité. C'est à lui qu'est due, en grande partie, l'exploration des stations préhistoriques de la Bosnie-Herzégovine dans ces dernières années.

Boutmir est situé au milieu de la plaine fertile et bien irriguée qui s'étend à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Sarajevo. Les hauteurs qui entourent la plaine ont conservé des traces assez nombreuses d'établissements préhistoriques. Découverte accidentellement en 1893 alors que le gouvernement faisait creuser les fondations des bâtiments d'une nouvelle station agronomique, la station de Boutmir se présente superficiellement comme une éminence de 2 mètres environ au-dessus de la plaine adjacente, avec un diamètre moyen de 160 mètres. Une coupe verticale à travers le terrain central montre la succession des couches suivantes : humus 0<sup>m</sup>,30 à 0<sup>m</sup>,40; gisement des objets dans une couche de matière cendrée, de coloration foncée, avec des particules et de la cendre de charbon, entrecoupée de lentilles d'argile jaunâtre et de masses d'argile cuite 1<sup>m</sup>,10-1<sup>m</sup>,40; argile grasse brun rougeâtre, homogène 0<sup>m</sup>,90-1<sup>m</sup>,10; alluvion calcaire d'une épaisseur de plus de 3 mètres au-dessus des couches tertiaires néogènes. La couche d'argile grasse peut être considérée comme plancher des fonds de cabane à contours plus ou moins arrondis, ovalaires qui, en 1893, ont été découverts au nombre de 12. Ces cabanes, soit habitations, soit ateliers ou greniers suivant leurs dimensions, avaient un clayonnage en bois et un revêtement d'argile ainsi qu'en témoignent les empreintes des bâtons. Aucune de ces cabanes ne semble avoir été détruite par le feu, contrairement à celles dont les traces se révèlent à un niveau plus élevé. Elles ont toutes fourni des objets dont la situation respective a été notée avec soin.

Les objets recueillis en 1893 se composent d'objets et de fragments en argile et en pierre, de quelques ossements d'animaux et de restes de plantes carbonisées. Aucune trace de la présence d'un métal ni aucun instrument en os. Les objets en argile sont représentés par des figurines humaines, une figurine d'animal, des vases et des fragments de poteries, des poids, etc. Ces figurines humaines sont considérées comme des idoles dont l'origine ou la parenté, comme nous le disions, reste encore à déterminer. La forme singulière du crâne a même donné lieu à des discussions dont le compte rendu *in extenso* du Congrès de Sarajevo nous fera part. L'ornementation est la règle sur les poteries de Boutmir et l'emploi très commun de la spirale est à remarquer. On y trouve des motifs très variés d'ornements en entaille et en relief ainsi que des motifs en échiquier dont nous devons nous borner à signaler la présence sans suivre MM. Hoernes et Radimsky dans leurs savantes recherches comparatives.

Les objets en pierre atteignent le chiffre de 5148 pièces, sans compter les objets non classés ni déterminés encore. Ce sont des instruments

tels que : couteaux, scies, racloirs, poinçons, perceurs, haches, ciseaux, marteaux, percuteurs, polissoirs, meules, etc., puis des armes, telles que pointes de lance, de javelot et de flèche. Une seule pièce peut être considérée comme objet d'ornement. Simplement percutees, retouchées, polies, on rencontre une infinité de transitions entre ces diverses formes qui présentent également des dimensions très variables.

A remarquer la reprise de fragments d'outils cassés ou détériorés, notamment des haches polies hors d'usage, pour la préparation d'autres instruments plus petits. A noter également la forte proportion de marteaux percés d'un trou foré obliquement au centre de leur masse. Il est curieux qu'aucun instrument poli ne soit en silex, bien que des rognons et des bancs de cette espèce minérale se rencontrent fréquemment autour de Sarajevo. Boutmir l'a remplacé par le jaspe, plus facile à travailler et plus agréable à l'œil comme coloration. Avec le jaspe qui prédomine, on trouve au total représenté dans la facture des objets, les espèces minérales et roches suivantes : silex, quartz, quartz laiteux, quartzite, jaspes variés, héliotrope, schiste quartzitique, argile quartzéuse, schiste argileux clair, schistes de Werfen rouge brun, grès, diorite, serpentine, gabbro, amphibolite, schiste amphibolique, schiste argileux foncé, souvent noir. Tous ces matériaux appartiennent au sol bosniaque et il est à remarquer que l'obsidienne, qui aurait pu être importée de Hongrie comme en d'autres stations, fait défaut à Boutmir. M. Radimsky estime que tous les objets ont été fabriqués à la station même, sauf les marteaux perforés qui proviendraient de stations néolithiques ateliers situées dans le voisinage.

Boutmir n'a pas donné d'ossements humains. Les ossements d'animaux mal conservés dans l'épaisseur de la deuxième couche cendrée ont pu être en partie rapportés par M. Woldrich aux genres et espèces suivants : *Bos taurus* ; *Bos brachyceros* ; *Bos primigenius* var. (?) ; *Bos* sp. (?) ; *Sus palustris* ; *Capreolus Caprea* (?) ; *Capra* ou *Ovis* sp. ; *Cervus Elaphus*. Bien que plusieurs de ces pièces montrent des traces d'entailles, entre autres un bois de cerf nettement coupé, on ne trouve aucun instrument en os ou en bois de cerf.

M. Schröter, professeur à Zurich, a déterminé, dans un appendice fort intéressant au texte de M. Radimsky, les espèces végétales auxquelles appartiennent les débris recueillis à Boutmir. Il résulte de ses observations que les graines sont carbonisées par le feu et que, enfouies dans cet état, elles lui doivent leur conservation. Nous trouvons : *Triticum monococcum* L. très répandu à l'époque préhistorique dans le sud-est de l'Europe et dans l'Orient ; *Hordeum vulgare*, mais cette variété d'orge semble se distinguer de celle des palafittes par la petitesse de son grain ; *Triticum compactum* Host. d'une variété à petits grains aujourd'hui éteinte ; *Ervum Lens* L. var. *microspermum* ; comme mauvaises herbes : *Bromus secalinus* L. et *Polygonum aviculare* L. (?). De plus, un

échantillon de *Pyrus Malus* L. ; des fragments de noisettes *Corylus Avellana* L. et une aiguille carbonisée d'*Abies pectinata*.

En envisageant dans leur ensemble les résultats de ces fouilles si riches et si inattendus, M. le Dr Hoernes à qui l'on doit tant de savants travaux sur la préhistoire du sud-est de l'Europe, a consacré une préface très substantielle à l'examen de la valeur et de la place qu'il convient d'assigner à la station de Boutmir. Il la qualifie incontestablement de néolithique et de station atelier. Quant aux inductions de parenté et de similitude d'origine qu'on pourrait hasarder sur la base d'une comparaison des figurines-idoles, de l'ornementation potière et de la céramique, il se montre fort réservé eu égard sans doute aux différentes opinions émises au Congrès de Sarajevo. Toutefois, sans abandonner complètement l'hypothèse de l'existence d'une très ancienne période de culture prémycénienne, il tend à voir dans l'industrie artistique de Boutmir-Bosnie une création autonome, issue, sans trop d'influences étrangères, d'un besoin et d'un sentiment d'art local et autochtone. Toujours est-il qu'il pose le problème et si les données actuelles ne permettent pas encore de le résoudre, il se trouve du moins posé à l'investigation future avec les signes d'interrogation importants qu'a fait surgir la découverte de Boutmir.

Les qualités d'édition de cet in-folio méritent une mention toute spéciale. Nous ne connaissons pas d'ouvrage de ce genre dont les planches d'illustration poussent à une telle perfection la fidélité du rendu et du détail des formes et de la coloration des objets. La chromo-phototypie est arrivée à produire ici un modèle de genre.

On ne saurait, finalement, ne pas applaudir à la sollicitude éclairée d'un ministre qui favorise, d'une façon aussi digne du sujet, le développement des études scientifiques dans un pays qui nous réserve encore bien des découvertes sur le champ activement exploré de l'anthropologie préhistorique.

G. CAPUS.

#### Congrès international de géographie de Londres.

Le sixième Congrès international de géographie, qui a tenu sa session à Londres du 26 juillet au 3 août, a eu un véritable succès. Le nombre des adhérents s'est élevé à 1,400 environ. Une place minime avait été faite dans le programme à l'anthropologie. Néanmoins, nous avons pu entendre quelques communications intéressantes au point de vue de nos études spéciales.

*Sir John Kirk* a le premier traité la question de savoir s'il convient pour l'Afrique tropicale d'être civilisée par les races blanches ou sous leur direction. MM. *Joachim Graf von Pfeil* et *Klein Ellguth*, *Silva White*, *Lionel Dècle* se sont occupés du même sujet. Tous ces savants se sont placés presque exclusivement au point de vue économique. Toutefois

l'action du climat sur les Blancs a été examinée avec soin par plusieurs orateurs qui pensent que dans certaines contrées de l'Afrique tropicale le milieu est un obstacle presque insurmontable à l'acclimatation des Européens. Cependant une étude sérieuse des règles hygiéniques à suivre sous les tropiques pourra fournir aux Blancs les moyens de s'acclimater là où il semble impossible aujourd'hui qu'ils puissent vivre.

*M. P. Vuillot*, au cours d'une communication sur les *Les lacs du Niger*, nous a donné des renseignements sur les populations qui vivent dans le voisinage de ces lacs : elles appartiennent à la race Targuie et à la tribu des Kel Antassar. Cette tribu se subdivise en trois fractions, dont une, celle des Himatahabanes, n'a qu'une importance tout à fait secondaire.

*M. V. von Haardt* a donné des renseignements sur la carte ethnographique de l'Europe à laquelle il travaille et qu'il compte terminer au commencement de l'année 1896. Cette carte sera à l'échelle de 1 : 3,000,000 et fera pendant à la carte ethnographique publiée par l'auteur en 1887.

*M. Henry G. Bryant* a fait trois voyages au Groenland, dans les années 1891, 1892 et 1894; il a pu visiter les Eskimos les plus septentrionaux, qui s'étendent jusqu'à 600 milles au nord du cap York. Kane, qui avait vu cette tribu, évaluait à 140 le nombre de ses membres et en prédisait l'extinction à brève échéance. Le lieutenant Peary, dont les chiffres peuvent être considérés comme certains, porte ce nombre à 250. — Ce sont des individus robustes, qui n'ont point reçu de sang étranger comme les Eskimos du sud du Groenland.

*M. Bryant* a donné de curieux renseignements sur les caractères physiques, les coutumes, l'ethnographie, les croyances de cette population boréale.

La polygamie n'est guère en faveur chez elle; le mariage ne s'accompagne d'aucune cérémonie spéciale et le divorce est extrêmement rare. Parmi les coutumes barbares en usage chez ces Eskimos, nous signalerons la strangulation des enfants en bas âge lorsque le père vient à mourir.

Les indigènes du cap York croient à deux divinités suprêmes, *Tungook-an-ah*, l'esprit du bien, et *Ka-koi-ah*, l'esprit du mal. L'*angedkok* ou homme-médecine est un personnage important, que l'on croit en communication avec les génies de la terre et de l'air.

Telles sont les quelques rares communications pouvant intéresser nos lecteurs qui ont été faites au Congrès international de géographie de Londres.

R. VERNEAU.

sous-clavières à la crosse de l'aorte chez quelques Primates supérieurs (*Journ. Anat. and Physiol.*, vol. XXIX, April 1895).

Dans un premier article sur les Rapports de ce Comité, nous avons eu pour objet de montrer les voies nouvelles que suit la science anatomique en Angleterre. Les variations du type, considéré comme normal, n'étaient relevées jusqu'ici qu'à titre de curiosités; aujourd'hui elles ont une signification. L'anthropologie avait les yeux fixés sur le squelette et en particulier sur le crâne, aujourd'hui elle recherche dans tous les appareils des caractères différentiels auxquels elle donne une haute valeur. Dans cet article nous avons fidèlement reproduit les questions posées par le Comité et résumé les réponses données à chaque. Cette fois nous allons nous attacher à l'une des questions en particulier, prise pour exemple, la rapprocherons d'un mémoire spécial auquel, en outre des réponses, elle a donné lieu, et exposerons les applications à l'anthropologie comparée qui résultent de leur ensemble.

Les troisième et quatrième Rapports publiés dans le *Journal d'Anatomie et de Physiologie* de 1893 comprennent 8 questions, avec schémas, portant sur les variations de certaines parties du squelette, des muscles, des artères et des nerfs. Celle que nous allons examiner regarde les quatre grosses artères qui naissent directement ou indirectement de la crosse de l'aorte : savoir les deux sous-clavières pour les deux membres supérieurs, droit et gauche, et les deux carotides pour les deux côtés de la tête. Nous négligerons les petites artères qui occasionnellement naissent de cette crosse et dont s'occupe aussi la question. Les réponses portent sur 500 hommes. Plus tard en 1895, M. Arthur Keith, dans le même journal, reprend le sujet et l'étend à 187 hommes de plus, à 55 Anthropoïdes et à 51 Singes Pithéciens et Cébiens.

Le premier qui, à notre connaissance, ait synthétisé le sujet, au point de vue anthropologique, est Broca dans son célèbre mémoire *Sur les Primates* en 1869. Il y démontre que les types d'origine des grosses artères sur la crosse de l'aorte sont réductibles chez 4 Mammifères à quatre, savoir : le type des Solipèdes (et des Ruminants), dans lequel les quatre artères naissent par un seul tronc commun appelé l'aorte antérieure; le type des Insectivores, dans lequel la sous-clavière et la carotide droites, naissent par un tronc brachio-céphalique commun, la sous-clavière et la carotide gauches par un autre tronc brachio-céphalique commun; le type des Carnassiers, dans lequel un même tronc donne naissance à une artère qui se divise bientôt en sous-clavière droite et carotide droite et à une autre artère qui est la carotide gauche, tandis que la sous-clavière gauche naît de l'angle de réunion du tronc précédent avec le crosse de l'aorte; et le type humain, dans lequel les sous-clavière et carotide droites naissent par un tronc brachio-céphalique commun, tandis que les carotide et sous-clavière gauches naissent directement et séparément de la crosse de l'aorte. Le problème poursuivi par Broca était

celui-ci : L'Anthropoïde d'une part et les Singes ordinaires de l'autre ont-ils le type humain ou bipède, ou le type carnassier ou quadrupède, ou se rapprochent-ils de l'un plus que de l'autre? Sa conclusion fut que les Lémuriens, les Singes ordinaires et le Gibbon ont le type quadrupède, que l'Orang se rapproche du type humain et que le Gorille et le Chimpanzé ont ce dernier exactement.

Les Rapports de la Société anatomique anglaise ne s'occupent que des variations chez l'Homme. Voici à quoi aboutissent les réponses, en laissant de côté quelques variations, tout à fait hors cadre et celles se rapportant aux petites artères accessoires : Sur 590 cas, 441 ont donné le type humain classique, celui de Broca, et 53 le type quadrupède.

Le travail de M. Arthur Keith entre dans plus de détails. Il admet, de l'homme au type le plus inférieur constaté par lui chez les Singes, cinq types qu'il désigne par des lettres mais que, pour la clarté de la description, nous indiquerons par des noms, savoir : un premier *humain* classique ; un deuxième *sub-humain* dans lequel la carotide gauche naît au pied du tronc brachio-céphalique, un troisième *sub-quadrupède*, dans lequel la carotide gauche naît du tronc brachio-céphalique près de sa base ; un quatrième *quadrupède*, dans lequel elle naît de ce tronc, mais plus haut ; et un cinquième *ultra-quadrupède*, se rapprochant du type solipède, dans lequel la sous-clavière gauche, jusque-là normale, naît au pied du tronc commun de la carotide gauche, de la carotide droite et de la sous-clavière droite.

Or, sur les 187 hommes, le type humain pur s'est rencontré 161 fois, le type sub-humain 15 fois et le type quadrupède pur 7 fois. Sur 20 Gorilles et Chimpanzés, réunis par ce caractère, le type humain a été trouvé 15 fois et le sub-quadrupède 4 fois. Sur 35 Orangs et Gibbons, identiques sous ce rapport, 6 ont le type sub-humain, 18 le type sub-quadrupède et 11 le type quadrupède. Enfin sur 45 Pithéciens (Catarhiniens sans queue), 2 ont le type sub-quadrupède, 21 le type quadrupède et 22 le type ultra-quadrupède. Nous ne parlerons pas des 6 Céciens venant après, parce qu'il s'y trouve une faute d'impression que nous ne savons comment corriger.

Ce sont là de curieux résultats, aussi nets que pourrait en donner un caractère craniométrique. Les quatre groupes Homme, Anthropoïde d'Afrique, Anthropoïde d'Asie et Singes ordinaires de l'ancien monde, forment une échelle graduée descendante régulière. L'Homme a un type inférieur au sien propre dans la proportion de 11,8 pour 100. Le Gorille et le Chimpanzé ont un type humain dans la proportion de 75 pour 100. L'Orang et le Gibbon ont en moyenne un type sub-quadrupède. Les Pithéciens ont un type fortement quadrupède.

Cela donne un caractère qui, avec d'autres (et à l'inverse de beaucoup, faut-il y ajouter), rapproche considérablement certains Anthropoïdes de l'Homme et les éloigne des Singes ordinaires.

Cet aperçu, si je ne m'abuse, démontre bien le grand intérêt que



présentent les recherches collectives, si heureusement instituées par la Société d'anatomie anglaise.

P. TOPINARD.

A. LE DOUBLE. **Sur le muscle présternal.** (*Bulletin de la Soc. d'anthropologie*, V, 7, 1894.)

Dans cette communication, provoquée par la présentation d'un nouveau cas de muscle présternal due à M. O. Lambert, le Dr Le Double rappelle les conclusions auxquelles ses études antérieures sur le même sujet l'ont amené. Il combat l'opinion du Dr Testut d'après laquelle le présternal aurait une origine ophidiennne et ne voit dans ce muscle qu'un rudiment du peaucier des animaux.

Il distingue au reste deux variétés de présternaux : les uns dérivant du platysma et innervés par les nerfs intercostaux, et les autres dérivant des pectoraux et innervés par les nerfs thoraciques antérieurs.

G. CAPUS.

T. CHUDZINSKI. **Quelques observations sur le muscle jumeau de la jambe.** (*Bulletin de la Soc. d'anthropologie*, n° 7, 1894.)

On connaît la patiente conscience avec laquelle M. Th. Chudzinski aborde les sujets les plus ardues de l'anatomie comparée des races humaines. Dans ce travail consacré à l'étude des variations du muscle jumeau de la jambe dans les différentes races et chez les deux sexes, l'auteur établit par des mensurations exactes, chiffrées, un certain nombre de conclusions formulées ainsi :

Les muscles jumeaux varient peu dans les races et les différences sont plutôt individuelles ou sexuelles. Les appréciations oculaires sont trompeuses. La saillie du mollet des Blancs dépend beaucoup de la largeur et de l'épaisseur de la masse charnue des jumeaux soléaires.

La longueur absolue de la partie charnue des jumeaux est plus considérable dans la race de couleur; elle l'est également pour la partie tibiale, mais cette longueur est moindre chez les femmes de la race noire.

La distance de la partie charnue des jumeaux au talon est plus grande dans la race noire et plus rapprochée dans la race jaune.

Le point où les deux chefs jumeaux se réunissent est peu éloigné de l'articulation du genou chez les femmes de la race noire et les hommes de la race blanche; elle l'est plus chez les hommes de la race noire et jaune.

La fusion des tendons de terminaison des jumeaux et du soléaire se fait plus bas dans les races de couleur que dans la race blanche.

La plus grande largeur de la masse charnue des jumeaux est plus prononcée chez les sujets morts en pleine santé que chez les individus malades; elle est moindre dans les races de couleur.

La largeur des extrémités supérieures des jumeaux est au maximum dans la race blanche et au minimum dans la race jaune.

La longueur maximum des aponévroses d'origine des jumeaux est celle de la race jaune, le minimum se trouve chez les femmes de la race noire.

L'insertion calcanéenne du tendon terminal du jumeau est presque égale dans toutes les races.

G. C.

Dr F. OLORIZ. **Distribution de l'indice céphalométrique en Espagne.** (*Bulletin de la Soc. d'anthropologie*, V, 7, 1894.)

Nous connaissons ce travail très important par une analyse en résumé qu'en a faite M. Azoulay à la Société d'anthropologie. Il complète en quelque sorte, en les étendant à la péninsule ibérique, les travaux similaires que M. Collignon a consacrés à la France et M. Livi à l'Italie.

Le nombre de sujets vivants mesurés par M. Oloriz est de 8368, tant militaires que civils, appartenant à différentes classes sociales : ce qui fait, pour chaque province espagnole, un chiffre dépassant 100. La population des classes inférieures à faible culture intellectuelle a fourni la majeure partie des sujets observés. L'indice moyen de toute l'Espagne se trouve être de 78.18; le plus fréquent étant celui de 77.

Les trois cinquièmes de la population sont mésaticéphales (75-80) et les brachycéphales offrant un indice supérieur à 80 prédominent dans les provinces du nord-ouest.

Les dolichocéphales, dont la proportion est plus constante et plus uniforme bien que plus petite, se rencontrent surtout sur les versants orientaux de l'Espagne, et ils rappellent par l'indice les populations de la Méditerranée occidentale, les Arabes et les Berbères. M. Oloriz a pu diviser l'Espagne en dix régions, caractérisées par un indice céphalométrique moyen différentiel, et il donne la répartition géographique des indices avec les foyers d'intensité de la dolicho et de la brachycéphalie. Les Basques d'Espagne ne lui ont pas présenté d'indice caractéristique et cet indice est plus bas que celui des Basques français et un peu plus élevé que celui des Espagnols. La population de Madrid est un peu plus dolichocéphale que le reste de l'Espagne.

Aucune relation directe entre les différences dans la constitution géologique du sol et les indices, n'a pu être trouvée; mais le relief du sol intervient dans le sens d'un indice moyen plus fort pour les montagnards comparés à leurs voisins de la plaine, et le passage d'un bassin fluvial à l'autre se manifeste par des changements notables dans le chiffre de l'indice. Cette observation est intéressante au point de vue de l'extension du peuplement par un même élément. En comparant les crânes espagnols anciens aux modernes, M. Oloriz trouve une augmentation de l'indice depuis les temps anciens, exercée, entre autres, par les

Ligures dans le voisinage du détroit du Gibraltar et du Segre. Les Celtes auraient apporté en Espagne plus de leur culture que de leur mélange de sang et la distribution des indices n'aurait pas éprouvé de modifications sensibles depuis la domination romaine.

M. Oloriz constate finalement que les Pyrénées constituent une véritable frontière ethnique, excepté entre Gérone et le Roussillon où la dolichocéphalie pénètre en France. Il qualifie le peuple espagnol considéré au point de vue de son indice céphalométrique « comme un des plus purs, des plus homogènes et des plus uniformément répartis de l'Europe. »

G. C.

W. HEIN. *Die geographische Verbreitung der Todtenbretter* (La répartition géographique des « planches des morts ») (*Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, t. XXIV, fasc. v, 1894).

Dans certains pays allemands, existe la coutume suivante: avant de procéder à l'enterrement d'un mort, on l'étend dans sa maison sur une planche sculptée. Les dessins que porte cette planche sont en première ligne des emblèmes religieux, monogramme du Christ ou de la Vierge, croix, etc. ; parfois des figures d'anges ; d'autres fois le dessin d'un cadran avec indication de l'heure de la mort. Elle porte en outre les noms, âge et lieu de naissance du décédé, et des inscriptions en vers d'un caractère pieux qui constituent souvent de véritables poésies en plusieurs strophes. L'auteur reproduit quelques-unes de ces inscriptions qui expriment les idées élevées, quoiqu'un peu banales, généralement en usage sur les pierres tumulaires de nos cimetières. Il donne également de fort belles photographies de ces planches, qui permettent de se rendre compte du style général de leur décoration.

Après la levée du corps, la planche est fixée en des lieux variant suivant la localité. Tantôt on la dresse dans un coin du jardin près de la maison, comme afin de rappeler le souvenir du mort et de retenir son esprit auprès des objets qui lui ont été familiers. Tantôt on la cloue, en compagnie de beaucoup d'autres, sur le mur d'une chapelle, ou on la dépose au pied d'une des croix qui existent en grand nombre sur les routes d'Allemagne. Une des coutumes les plus intéressantes et qui pourrait bien être une survivance païenne est celle de certaines localités où les planches des morts sont dressées dans la forêt au pied de grands arbres.

L'auteur étudie l'aire géographique de cette coutume ; il l'a rencontrée dans une bonne partie de l'Allemagne du Sud et de l'Autriche allemande, notamment en Bavière et dans la province de Salzbourg. Du reste elle paraît avoir eu une extension beaucoup plus grande autrefois: le prix élevé du bois lui fait perdre du terrain de jour en jour.

On peut rapprocher de cette coutume, celle des Dayaks du sud-ouest

de Bornéo : après la mort d'un des leurs, ils érigent dans sa maison une planche qui porte divers dessins et qui sert de séjour provisoire à l'âme errante. Celle-ci en effet n'a pas de demeure fixe dans l'autre monde jusqu'à la fête du mort. Or en Bohême et dans le Haut-Palatinat les planches des morts sont placées en travers des tombeaux ou de certains sentiers. Ceux qui les enjambent sont tenus de dire une prière à l'intention du mort. Il est interdit de poser le pied sur la planche « pour ne pas fouler aux pieds le cœur de la pauvre âme (?) » Ainsi donc dans ces localités, comme à Bornéo, d'après la croyance populaire, l'âme du mort réside dans la planche qui lui est consacrée. La planche est abandonnée à la destruction par les agents naturels et lorsqu'elle est entièrement pourrie, on admet que l'âme du mort est enfin entrée au Paradis, délivrée des souffrances du Purgatoire par les prières des survivants.

En résumé, cette coutume, simple en apparence, procède cependant d'idées très complexes sur la vie future et nous ouvre des horizons inattendus sur les survivances du paganisme.

D<sup>r</sup> L. LALOY.

W. SCHWARTZ. *Die Butterhexe in Wagnitz, eine havellaendische Sage* (La sorcière au beurre, à Wagnitz, légende du Havelland) (*Zeitschrift für Ethnologie*, t. XXVI, fasc. 1, Berlin, 1894).

Il s'agit, dans cette légende, d'une sorcière qui avait un pot de beurre inépuisable. Cette particularité de ne se vider jamais était due à un crapaud placé sur le fond du pot. Elle avait également un chat qui dégorgeait à volonté le lait qu'il avait volé chez les voisins en passant par le trou de la serrure.

L'auteur étudie à ce propos le rôle joué par ces deux animaux dans les légendes. Il cherche à montrer que le crapaud est assimilable aux dragons gardiens de trésor de l'époque païenne. De même que l'éclair avec ses zigzags a fait naître l'idée de serpents célestes, « les nuages sombres qui s'élèvent lentement dans le ciel au début des orages auraient suggéré aux hommes primitifs la notion d'un crapaud céleste. En effet, c'est de même au crépuscule et lorsqué le temps est humide que cet animal quitte sa retraite et traîne lentement son corps pesant. »

Nous croyons qu'il est inutile de chercher une explication aussi compliquée. Il est un certain nombre d'animaux (chouettes, hiboux, chauves-souris, etc.) surtout crépusculaires ou nocturnes, que leur facies étrange et leurs allures mystérieuses ont toujours fait regarder avec terreur par le vulgaire superstitieux. Le chat, et parmi les batraciens, le crapaud et la salamandre sont de ce nombre. Leur rôle dans les légendes s'explique suffisamment par certaines particularités capables de frapper l'imagination populaire (viscosité du corps chez le crapaud, phosphorescence des yeux chez le chat, etc.).

D<sup>r</sup> L. L.

R. HAVELOCK CHARLES. L'influence de la fonction établie par la morphologie des extrémités inférieures des Pendjabs (The influence of the fonction, as exemplified in the morphology of the lower extremity of the Pendjabi). — Caractères morphologiques des Pendjabs et leur portée dans la question de la transmission des caractères acquis (Morphological peculiarities in the Pendjabi and their bearing on the question of the transmission of acquired characters), in *Journ. of Anat. and Physiol.*, vol. XXVIII, Oct. 1893 and April 1894, Edimburg.

Depuis de longues années la lutte se continue, en Angleterre notamment, sur la prééminence à donner à la sélection qui résume toute la doctrine de Darwin ou à la transmission des caractères acquis qui résume toute la doctrine de Lamarck. La difficulté dans les deux cas est de mettre la main sur des faits irrécusables se produisant directement et naturellement sous nos yeux et donnant des résultats incontestablement permanents. S'il faut en croire le Dr Havelock Charles, et les faits semblent absolument probants, Sir W. Turner les accepte, la science serait en possession de la preuve si ardemment cherchée en faveur de notre compatriote Lamarck.

Le Dr R. Havelock Charles est professeur d'anatomie au Collège médical de Lahore dans le Pindjab. A ce titre, il dispose pour la dissection de nombreux corps d'indigènes de castes inférieures du Pendjab, provenant de la prison et de l'asile de Lahore. Il a publié, dans les volumes XXVI et XXVII, 1891 et 1892, du *Journal d'Anatomie et de Physiologie*, une description craniométrique étendue de 96 crânes du Pendjab, et dans le volume XXVII, 1893 et 1894, les deux mémoires dont nous avons donné les titres. Voici quel était l'état de la question à ce moment.

En 1880, dans la *Revue d'Anthropologie*, notre collaborateur, le Dr R. Collignon, constatait une disposition anguleuse ou rétroversion de l'extrémité supérieure du tibia, sur des ossements recueillis dans le loehm de Bollwiller en Alsace et en concluait qu'elle était due à une démarche demi-fléchie et constituait un caractère simien. En 1888, MM. Fraipont et Lohest auxquels dans une visite à Liège je fis remarquer ce caractère sur leurs ossements de Spy, en firent l'objet d'un mémoire spécial et se rallièrent à cette explication. En 1889, à la Société d'anthropologie, M. Manouvrier, après avoir examiné des centaines de tibias, concluait que cette rétroversion n'est pas spéciale aux races préhistoriques, qu'elle s'observe fréquemment sur des races actuelles, notamment chez les Indiens de la Californie et même chez les Parisiens qui assurément marchent droit. Peu après dans le n° de janvier 1890 du *Journal d'Anatomie et de Physiologie* paraissait un mémoire de M. Arthur Thomson sur l'influence de la posture sur les surfaces articulaires du tibia et de l'astragale chez l'Homme et les Anthroïdes. Il y constatait dans une foule de races inférieures, ainsi que chez le Gorille, le Chimpanzé et l'Orang, la coexistence de plusieurs caractères, savoir : une ou deux facettes articulaires supplémentaires sur le bord antérieur de l'extrémité inférieure du tibia, un ou deux prolongements en avant de

la surface trochléenne de l'astragale, ou des facettes spéciales; le remplacement du plateau plat habituellement du condyle externe (supérieur) du tibia par une convexité antéro-postérieure, s'abaissant plus ou moins en arrière; enfin la rétroversion précédente, coïncidant accidentellement avec de la platycnémie, toutes choses qu'il attribuait à une même cause, la posture accroupie fréquemment prise.

C'est la même thèse que reprend M. Havelock, mais en étendant ses observations à tout le membre, notamment au fémur et se restreignant aux indigènes du Pendjab, qui précisément affectent cette posture, toutes les fois qu'ils ne sont pas debout. Deux gravures montrent ce qu'il entend par l'attitude accroupie. L'une est celle qui évidemment exerce sa véritable action sur la production des adaptations constatées : le sujet repose sur ses deux ischions, ses cuisses fléchies au maximum et presque verticales au contact des parois de l'abdomen, ses jambes fléchies au maximum aussi et presque parallèles aux cuisses, enfin les pieds fléchis encore. L'autre est la position en tailleur sur le sol.

Voici les principaux caractères qu'il indique par rapport au type européen décrit dans les ouvrages d'anatomie, spécialement dans celui du professeur Macalister, l'un des hommes qui, aujourd'hui en Angleterre, tiennent la tête comme anthropologistes.

*Os coxal.* — Le rebord de la cavité cotyloïde est plus développé. L'arrière-fond de celle-ci est plus grande; l'échancrure qui la continue au côté interne est plus profonde, plus étendue et presque convertie en un trou par deux avancées du rebord cotyloïdien, l'inférieure plus forte; la gouttière du tendon de l'obturateur externe est plus profonde.

*Fémur.* — A son extrémité supérieure la portion de la tête, encroûtée de cartilage, est plus considérable, spécialement en avant. Le col plus long et plus dégagé permet des mouvements plus étendus. A l'extrémité inférieure la surface articulaire du condyle interne se prolonge en dessus, y formant même parfois comme une facette particulière.

*Tibia.* — A son extrémité supérieure la surface articulaire du condyle externe est convexe et inclinée en arrière et a le n° 2,5 ou 3 de l'échelle de A. Thomson. Cette extrémité offre plus ou moins la rétroversion indiquée par M. Collignon et Manouvrier. L'indice de la platycnémie est en moyenne de 69,9 sur 52 tibias. A l'extrémité inférieure sur le bord antérieur existent une ou deux facettes articulaires, indépendantes le plus souvent, me paraît-il, de la mortaise tibiale; l'interne plus petite n'existe jamais seule.

*Astragale.* — La surface trochléenne supérieure ne se termine jamais en avant par une ligne transversale, mais présente de chaque côté un prolongement articulaire sur le col; quelquefois sur le prolongement externe s'ajoute une facette indépendante. Enfin la portion verticale externe de la trochlée de l'astragale se prolonge de même sur le col, jusqu'à moitié parfois. Il en résulte que le col de l'os est raccourci.

*Calcaneum*. — Très souvent sa surface articulaire avec l'astragale est double.

Il est visible en produisant la flexion du pied que les facettes du tibia et de l'astragale se correspondent exactement.

Telle est la substance du premier mémoire. Dans le second, l'auteur montre que les principales de ces dispositions à l'astragale, au tibia et au fémur existent déjà très accentuées chez l'enfant, chez le nouveau-né et chez le fœtus de 3 à 8 mois, tandis que chez l'Européen aux mêmes époques il n'y rien de pareil.

La conclusion, c'est que toutes ces dispositions, très accusées chez les indigènes du Pendjab, y sont dues à la posture accroupie, que ce sont des adaptations des organes aux fonctions qui leur sont demandées; et que — étant reconnu que nos ancêtres, avant l'habitude prise de s'asseoir comme nous le faisons aujourd'hui, avaient les adaptations voulues par la posture accroupie dont nos races préhistoriques portent le témoignage, — non seulement les caractères acquis peuvent se transmettre, s'accumuler et se fixer, mais que les caractères fixés peuvent eux-mêmes se transformer et disparaître sous l'influence d'habitudes nouvelles pour faire place à des caractères nouveaux. C'est le triomphe de la doctrine de Lamarck.

Quant à attribuer les adaptations à l'action musculaire, comme le fait le Dr Havelock Charles, c'est rétrécir le sujet. Les pressions et frottements des surfaces les unes sur les autres dans la position spéciale en question, suffisent largement.

P. TOPINARD.

PAUL D'ENJOY. *La famille annamite.* (*Bulletin de la Soc. d'anthropologie*, V, 8, 1894.)

L'auteur, qui remplit les fonctions de procureur de la République à Bac-Lieu, établit le principe constitutionnel de la famille en An-nam, principe basé sur l'autorité suprême dont le chef, l'époux, est investi. La polygamie n'admet qu'une seule épouse de premier rang à côté d'un grand nombre possible de femmes légitimes de second rang vivant sur un pied de parfaite égalité, sauf le respect dû à la femme du premier rang. Le nom de l'individu se compose de trois parties : Ho, *Lot* et Tèn, c'est-à-dire d'un nom patronymique, d'un nom de sexe et d'un nom personnel. Mais il n'est pas d'usage communément d'appeler les individus par leur nom personnel.

La hiérarchie familiale est très étroite, tyrannique et s'accuse déjà dans les allures d'autorité que le bambin de cinq ans affecte vis-à-vis d'un cadet à la mamelle.

Les droits des enfants à la succession paternelle sont égaux; mais le chef de famille défunt est de suite remplacé par un enfant mâle, l'aîné ou un de ses descendants directs ou, à leur défaut, l'aîné des représentants d'une branche cadette. Il prélève une part spéciale de la suc-

cession, ou *Huong-hoa*, destinée aux frais de célébration du culte familial des ancêtres; c'est une sorte d'investiture à sa haute dignité de chef de famille. La famille annamite est une façon de monarchie absolue où l'ancêtre représente le droit divin et où les privilèges sont basés sur la naissance.

G. CAPUS.

E. ZUCKERKANDL. *Zur Craniologie der Nias-Insulaner* (Craniologie des indigènes des îles Nias) (*Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, t. XXIV, fasc. v, 1894).

L'auteur donne la description et les mensurations de 30 crânes des îles Nias, provenant, la plupart, de la collection du baron Brenner. C'est la série la plus considérable qui ait été étudiée jusqu'à ce jour. Sur ce nombre il y a 15 crânes masculins, 10 féminins et 5 de jeunes gens ou d'enfants. Voici leur sériation au point de vue de l'indice céphalique :

Dolichocéphales . . . . .	18
Mésocéphales . . . . .	11
Brachycéphales . . . . .	0
Hyperbrachycéphales . . . . .	1 (ce dernier provient d'une tombe plus moderne).

Comme variétés anatomiques, on trouve : l'os interpariétal typique, 1 cas; un petit os interpariétal au niveau de la division du lambda, 1 cas; une apophyse frontale de l'écaïlle du temporal, 1 cas; des apophyses articulaires de la partie basilaire de l'occipital dans *six cas*.

Les arcades sourcilières et la glabelle sont peu saillantes. L'indice facial a pu être déterminé sur 14 crânes : 10 chamœprosopes, 4 leptor prosopes. L'indice nasal donne les résultats suivants :

Leptorrhines . . . . .	3 cas
Mesorrhines . . . . .	7 —
Platyrrhines . . . . .	12 —
Hyperplatyrrhines . . . . .	3 —

Dans la plupart des cas, le dos du nez est très aplati.

L'indice orbitaire est hypsiconche dans 19 cas, méso dans 6 cas, et chamœconche dans 2 cas. La capacité du crâne varie en général entre 1200 et 1500 centimètres cubes.

Le fait le plus saillant de cette étude est la forte proportion des crânes allongés (dolicho et mésocéphales) : elle est de 85 pour 100 contre 15 pour 100 de têtes courtes (brachy et hyperbrachycéphales) sur l'ensemble des 80 crânes des îles Nias connus jusqu'à ce jour. Du reste il ne faudrait pas croire que les têtes longues constituent une exception en Indonésie : si chez les Javanais il y a 72 pour 100 de brachycéphales, en revanche chez les indigènes des Philippines (Négritos exceptés) on trouve 43 pour 100 brachycéphales, et 30 pour 100 seulement chez les Dayaks, contre 70 pour 100 dolicho et mésocéphales.



Le mémoire est accompagné d'une planche qui donne des vues des principaux types de crânes des îles Nias.

D<sup>r</sup> L. LALOU.

Prof. Sir WILLIAM TURNER. Sur la description de M. Dubois des restes récemment trouvés à Java et attribués par lui à un *Pithecanthropus erectus*, in *Journ. Anat. and Physiol.*, April 1895.

Le *Pithecanthropus* de M. Eugène Dubois dont il a été question dans l'avant dernier numéro de *L'Anthropologie*, p. 65, fait son tour d'Angleterre. Il en a été question à la Société d'anatomie de la Grande-Bretagne et à la Société royale d'Édimbourg à laquelle M. W. Turner a communiqué l'article que nous allons examiner.

Les trois pièces, une molaire supérieure, une calotte crânienne et un fémur ont été trouvées, on s'en souvient, dans la berge quaternaire (ou pléistocène) de la rivière Bengawan dans l'île de Java, la première en septembre 1891 à 1 mètre au-dessus du niveau des basses eaux dans la saison sèche, la seconde un mois après au même endroit, à 1 mètre de la première, la troisième un an après, dans le même gisement à 15 mètres en amont.

*Calotte.* — Le professeur Turner en reproduit la description et les mesures données par M. Dubois puis montre que, contrairement aux conclusions de celui-ci, il n'y a aucune raison de croire qu'elles ne s'appliquent pas à une calotte humaine.

Comme dimensions, la calotte de Java à 54 millimètres de longueur de plus que 2 Chimpanzés dont un vieux mâle, 54 de plus qu'un Orang mâle et 65 de plus qu'un Orang femelle. Sa largeur maximum est de 32 millimètres plus grande que chez 2 Chimpanzés et 1 Orang femelle. Sa largeur frontale post-orbitaire a 20 millimètres de plus que le Chimpanzé et 28 de plus que l'Orang. Sous tous ces rapports la calotte de Java n'a rien des Anthroïdes auxquels on puisse la comparer pour la grosseur (le Gorille excepté, pour la longueur qui se présente dans des conditions différentes de mensuration). L'abaissement de la voûte, en second lieu, est plus fort chez l'Européen dont seul parle M. Dubois, mais il est moindre que chez le Gibbon et le Chimpanzé dont s'est servi M. Dubois. La capacité crânienne, estimée au juger, serait de 1000 centimètre cubes; c'est le double de celle de 5 Gorilles mâles et de 1 Gorille femelle cubés par M. Turner, deux fois et demie celle de l'Orang, trois fois celle du Chimpanzé.

Dans ses comparaisons avec l'Homme, M. Dubois ne songe qu'à l'Européen; c'est avec les sujets de races inférieures qu'elles doivent être faites, par exemple avec les Australiens, les Andamans, les Veddahs. Or la longueur moyenne du crâne de 38 Australiens mâles et femelles est de 183,5 tandis que celle de la calotte de Java est de 185. La largeur maximum moyenne sur les Australiens est de 131 chez les hommes et de

127 chez les femmes, alors qu'elle est de 130 sur la calotte de Java. La largeur post orbitaire est de 97,6 chez les Australiens et de 92 chez les Australiennes alors que sur la calotte elle est de 90. Pour la capacité crânienne approximative de 1000 centimètres cubes, ce chiffre peut être atteint par des hommes de race inférieure et est parfois beaucoup moindre chez des femmes. Quant à la platycéphalie, la ligne d'orientation de la calotte glabello-sous-occipitale est trop défectueuse pour l'apprécier, c'est à une ligne naso-iniaque qu'il eût été préférable de se confier, ligne d'après laquelle M. Turner oriente le tracé de la voûte de six crânes platycéphales divers, dont le Néanderthal.

Deux tableaux de mesures comparatives, l'un pour les Anthropoïdes et l'autre pour l'Homme, accompagnent cette critique. Bref, la calotte de Java appartiendrait à un homme, et sans doute à un homme du sexe masculin, tandis que M. Dubois l'attribue à un Anthropoïde du sexe féminin.

*Fémur.* — Sous bien des rapports, il est humain, d'après M. Dubois, mais par quelques caractères il serait anthropoïde. M. W. Turner trouve que ceux-ci n'ont qu'une faible importance et se rencontrent normalement à titre de variations dans le fémur humain. En tout cas, rien ne permet de croire qu'il appartienne au même sujet que la calotte.

*Molaire supérieure.* — C'est la troisième du côté droit pour M. Dubois. Tout d'abord, dit M. Turner, elle ne peut appartenir au même sujet que la calotte, car elle est à peine usée, tandis que celle-ci a toutes ses sutures fermées. Sa grosseur est le fait capital. Elle dépasse celle de la troisième molaire du Chimpanzé et de l'Orang, elle est égale à la même chez un Gorille mâle et plus petite chez trois autres Gorilles mâles. Elle est plus grosse que la dent de sagesse de l'Européen, plus grosse même que celle des Australiens. Sur un certain Australien cette molaire a un diamètre transversal de 14 millimètres et un diamètre longitudinal de 9 en dedans et de 10 en dehors, tandis que la calotte de Java a le premier 15,3 et le second 11,3 en dedans. Il s'agit donc d'une molaire d'Anthropoïde et sans doute d'un Orang de grande taille.

En résumé, d'après le professeur Turner, il n'y a pas lieu de croire que ces trois pièces appartiennent à un même sujet. La calotte et le fémur seraient humains, la calotte serait une réédition du Néanderthal, la molaire est celle d'un Anthropoïde. A la discussion qui s'est produite, à la Société anatomique anglaise, M. Arthur Keith a soutenu que la molaire était celle d'un Orang et le professeur Cunningham que la calotte et le fémur étaient humains.

Pour terminer, nous donnerons notre propre opinion autant que le permettent la description et les figures de M. Dubois, quoique cette opinion soit conforme à la précédente.

Pour nous, la calotte est celle d'un homme d'une cinquantaine d'années et est, à peu de choses près, la répétition de celle du Néanderthal. Sa capacité est faible, mais ne peut être estimée en chiffres même approxi-

matifs. Pour être simienne, il lui manque les traces des lignes courbes fronto-temporo-pariétales des Anthropoïdes qui, en se rapprochant sur la ligne médiane, donnent lieu à la crête sagittale et qui, même lorsqu'elles ne produisent par cette crête et ne se rapprochent que peu, sont cependant saillantes et visibles chez l'Anthropoïde adulte, même chez les femelles. Il lui manque surtout la crête transversale que j'ai appelée inio-mastoïdienne, constante chez les Anthropoïdes, forte, qui se rend par deux racines, de l'arcade zygomatique et de la région mastoïdienne, à l'inion, crête qui fait défaut chez l'Homme.

Pour nous, le fémur, est celui d'un sujet de 1<sup>m</sup>,66 environ, de proportions élancées, peut-être féminin et ne présente rien de l'Anthropoïde.

Pour nous, la molaire est trop grosse pour être humaine. Aucune molaire d'Australien connue de nous ne lui ressemble. Ma première impression, sans songer à ce moment que les Anthropoïdes d'Afrique étaient hors de cause, fut que c'est une molaire supérieure d'Orang, récemment sortie. La description des cuspidés, de la crête oblique incertaine et des racines me fait admettre que c'est la troisième, celle sur laquelle toutes les parties sont souvent confuses ou atténuées. Divers indices enfin me portent à croire qu'elle n'est pas celle d'une des deux espèces d'Orang que nous connaissons, mais celle d'une autre espèce éteinte, plus grande que les actuelles.

La question est jugée à nos yeux. Nul n'est plus convaincu que nous qu'entre l'un des types de Primates, actuels ou anciens disparus, et l'Homme du Néanderthal il a existé des types intermédiaires se rapprochant de plus en plus de l'Homme et que la paléontologie nous fera un jour connaître. Mais aucun cas ne s'est révélé encore et toutes ces hypothèses d'Anthropopithecus ou de Pithecanthropus ne sont que des conceptions prématurées.

Ce qui dégage de plus net de ce fait, c'est que le type du Néanderthal a existé aux temps quaternaires à Java, aussi bien que dans la République Argentine et en Europe.

P. TOPINARD.

M. HABERLANDT. *Die Eingeborenen der Kapsulan-Ebene von Formosa* (Les naturels de la plaine de Kapsulan à Formose) (*Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, t. XXIV, fasc. IV, 1894).

L'auteur donne la description (avec 37 figures) d'un certain nombre de pièces ethnographiques qu'il a étudiées dans les Musées de Vienne, Berlin et Leide. Parmi les plus intéressantes nous citerons la coiffure des hommes : elle est faite de fibres végétales entrelacées et affecte la forme d'un bonnet de jockey, dont la visière serait placée en arrière. Peut-être est-ce à l'imitation des chapeaux des matelots européens qui ont visité l'île autrefois ; ou bien faut-il voir dans cette coiffure l'analogie des anciens casques japonais. Les bonnets de rotang ou de peau

de chamois sans visière rappellent ceux des Dayaks de Bornéo. Pour se protéger de la pluie ou du soleil lorsqu'ils travaillent aux champs, les indigènes de Formose portent sur le dos un cadre de bois léger dont le milieu est comblé par des languettes de bambou. On trouve des dispositions analogues chez les Calingas de Luçon. Les femmes de Formose enroulent autour de chacune de leurs jambes une bande d'étoffe de coton, destinée probablement à les garantir des épines. Parmi les objets de parure il faut noter un bracelet de rotang tressé; il est creux et devait contenir des graines ou de petites pierres destinées à être agitées en cadence et à marquer la mesure en dansant.

Les armes blanches (couteaux, sabres et lances) n'ont souvent qu'un demi-fourreau, l'une des faces de celui-ci étant remplacée par un entrelacement de fils métalliques. Les arcs et les flèches servent à la guerre, à la chasse et aussi à tuer les poissons; dans ce cas la flèche porte trois pointes de bambou. Les pipes sont soit en bambou, soit en bois taillé de façon à représenter, par exemple, une figure humaine. Le seul instrument de musique connu à Formose est constitué par un morceau de bambou portant des lamelles métalliques. On l'introduit entre les arcades dentaires et, en soufflant, on produit des bourdonnements variés.

D'une façon générale l'examen des pièces ethnographiques provenant de Formose conduit l'auteur à admettre une parenté entre ces indigènes et les tribus malaises des Philippines. Cette hypothèse est du reste confirmée par la linguistique; mais, avant de se prononcer d'une façon définitive, il faut attendre que nous possédions sur les indigènes de Formose des données anthropologiques et surtout craniologiques suffisantes.

D<sup>r</sup> L. LALOY.

D<sup>r</sup> L. BERTHOLON. *La race de Néanderthal dans l'Afrique du Nord.* (*Revue tunisienne*. Broch., 8 p., Tunis, 1895.)

En comparant le résultat de ses propres recherches sur l'anthropologie du Nord africain, et plus particulièrement ses études sur les populations de la Koumirie, avec ceux d'observations récentes faites principalement par MM. le D<sup>r</sup> Collignon, D<sup>r</sup> Topinard, Médina, Rabourdin, etc., sur l'ethnographie comparée de la Tunisie et du Sahara, le D<sup>r</sup> Bertholon confirme une conviction antérieurement formulée sur la présence d'une race néanderthaloïde au sud de la Méditerranée.

Cette race se retrouve, dit-il, dans l'Afrique du Nord et plus spécialement en Tunisie (Koumirie et Djerid).

Elle paraît s'étendre dans les régions sahariennes. Ce type néanderthaloïde, observé par MM. Topinard, Collignon et Bertholon dans le nord-est de la Berbérie, serait le même que celui signalé par M. Collignon comme formant des îlots en Dordogne et dans le sud de la Cha-

rente et reconnu par MM. de Quatrefages et Hamy sur des populations espagnoles. Le trait d'union territorial quaternaire aurait été formé par la jonction, à cette époque, du sud espagnol et de la Sicile, au Nord africain. D'après l'aire de répartition actuelle des sujets de ce type, on peut rattacher cette race aux Mélando-Gétules. Plus à l'orient, d'après les documents de l'ancienne Égypte dont certaines statues, selon le Dr Collignon, accusent le même type, il faudrait y voir le type de la race kouschite.

Quant à l'origine de cette race néanderthaloïde, Huxley en ayant signalé des représentants craniomorphiquement semblables dans l'Inde et MM. de Quatrefages et Hamy en Australie, M. Bertholon conclut à la vraisemblance d'origine de la vieille race quaternaire de l'Europe, soit de l'Inde, soit de l'hypothétique Lémurie.

Ajoutons que l'hypothèse émise par M. Rabourdin sur l'intercourse ancienne de Peuls ou de Foulahs d'origine malaise avec les populations sahariennes, n'est pas acceptée par M. Bertholon qui considère les invasions peules ou foulanes comme trop récentes pour qu'on puisse leur attribuer l'importation de coquilles de la mer des Indes et de haches en néphrite d'origine océanienne, invoquée par M. Rabourdin.

G. CAPUS.

Dr L. BERTHOLON. *Le Secret du Lotophage. — Fantaisie archéologique.* (*Revue tunisienne*, 1895. Broch., 22 p.)

Le Dr L. Bertholon, dont il n'est point besoin de rappeler ici les savants travaux sur l'ethnologie primitive du Nord africain, est naturellement très désireux de faire partager à tous ses lecteurs la forte conviction qu'il a de la justesse de ses hypothèses et de ses inductions sur le passé lointain des tribus berbères actuelles.

Il voudrait, notamment, agir efficacement sur l'esprit de ses collègues de la section historique de l'Institut de Carthage et les convaincre, même par une voie détournée, de l'origine européenne des Libyens proprement dits. Persuadé de la détrempe indélébile d'une civilisation européenne, de l'époque du bronze, sur les peuplades primitives de la Berbérie, convaincu que les porteurs de cette civilisation étaient, probablement, bruns et brachycéphales comme les Alpains, les Ligures ou les habitants de la Celtique, il explique par leur arrivée l'hiatus de l'âge de la pierre polie dans l'Afrique du Nord et conclut de leur présence antérieure à celle des Phéniciens que ceux-ci ont subi beaucoup plus l'ascendant de ces Libyens-Européens qu'ils ne leur ont imposé le leur. Il propose même de substituer au terme de Liby-Phéniciens, celui d'Égéο-Phéniciens, tellement les restes conservés jusqu'à nos jours de la civilisation antique des indigènes de Berbérie sont apparentés à cette civilisation qui, dans l'antiquité reculée, avait acquis son plein épanouissement sur les bords de la mer Égée.

La thèse implique de ces problèmes qui ne courent pas encore les rues, dit le D<sup>r</sup> Bertholon, et, pour dorer la pilule à ses collègues réfractaires, très gracieusement, à ses idées, il a écrit le *Secret du Lotophage*. Le thème en est simple, en partie dialogué, en partie descriptif d'une fouille heureuse dans un vieux tombeau pré-berbère près de Sedouikech dans l'île des Lotophages. L'ami Guizet, compagnon de voyage et interlocuteur tenace du docteur, se refuse à voir dans les Berbères des descendants d'Européens et les qualifie opiniâtrement d'autochtones et d'entité ethnique indépendante, ce qui, par les jours de siroco surtout, le met aux prises oratoires avec le docteur non moins rebelle à ces idées contraires aux siennes. La découverte dans le susdit tombeau d'un manuscrit fruste, aux caractères antiques, va les mettre d'accord, en accordant la victoire à celui qui déchiffrera le papyrus, l'un à coups de dictionnaires vieux-berbères, l'autre à l'aide de vocabulaires aryens archi-archaïques. Au bout de quelques jours de fiévreux travail, le docteur, au désespoir, est prêt à faire cadeau de son muscle lingual au fidèle compagnon de l'homme, lorsque l'heureuse rencontre d'un Néo-Grec, très versé dans les dialectes archaïques de sa langue maternelle, le met sur la voie du déchiffrement dans les sentiers couverts d'un dialecte grec antérieur à la langue d'Homère. L'ami Guizet, de son côté, arrive tout triomphant avec une traduction presque parfaite en vieux-berbère!

Mais alors, le grec dériverait du berbère! s'écrie Guizet. Et le docteur, comme il convient à l'auteur de la brochure, lui démontre finalement, avec des peines décroissantes, que le berbère n'est plus qu'une horrible mixture d'euro péen, de kouschite et de sémite.

Cela nous vaut la joyeuse traduction du papyrus sous le titre suggestif d'« Agathoglosse à la longue chevelure » — poème lotophage. La spirituelle bluette du D<sup>r</sup> Bertholon produit l'effet voulu d'une hilarante injection sous-scientifique.

G. C.

**Les N'Sakkaras**, par un membre de la Mission française du Haut-Oubangui. 1893-1895, in-12. Imprimerie Comte-Jacquet, Bar-le-Duc, 1895.

L'auteur, M. P. Comte, donne dans ce petit livre quelques renseignements sur l'une des populations noires qui occupent cette partie de nos nouvelles possessions du centre africain. D'après la carte qui accompagne le travail, on voit que les N'Sakkaras occupent près de deux degrés en longitude et au moins un et demi en latitude, soit près de 25,000 kilomètres carrés.

Après avoir donné de brèves indications sur le sol, la végétation de cette partie de l'Afrique, M. Comte dit quelles sont les cultures en usage chez ces Noirs.

Les N'Sakkaras ne doivent pas être au nombre de plus de 25,000 su-

jets; les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes. Les sacrifices humains et la vente des esclaves à l'État indépendant tendent à diminuer leur nombre. A côté des N'Sakkaras on trouve des villages d'esclaves Boubous, d'autres de Yakomos ou Dendis. Des Zandés commencent à émigrer dans leurs pays.

Les N'Sakkaras sont grands, forts, assez intelligents, marcheurs remarquables, mais peu travailleurs. Ce sont les femmes qui travaillent, et on trouve parmi elles de beaux types.

Viennent ensuite de nombreux renseignements sur l'organisation sociale, les croyances, les coutumes, les mœurs, la médecine chez les N'Sakkaras. M. Comte nous dit que la chair humaine est le mets préféré de ces sauvages, et que « tous les hommes tués à la guerre, à la chasse ou après jugement sont scrupuleusement mangés. »

Le volume se termine par un glossaire qui comprend quelques règles du langage n'sakkara et un grand nombre de mots et de phrases usuelles qui seront d'un grand secours à ceux qui iront dans cette région éloignée.

Dr DELISLE.

L. MANOUVRIER. **Le cerveau d'un Fuégien.** (*Bulletin de la Soc. d'anthropologie*, V, 9, 1894.)

L'heureuse occurrence qui a permis au laborieux professeur de l'École d'anthropologie de se procurer, non sans de multiples efforts, ce cerveau de jeune Fuégien (3 ans environ) lui a fourni matière, non seulement à description et analyse complètes de l'organe en question, mais encore à considérations générales sur la valeur de ces recherches et l'interprétation à donner aux faits de concordance ou de discordance qu'elles révèlent. Il se trouve d'abord établi, par des observations antérieures sur des Fuégiens adultes, que cette race paraît être bien douée sous le rapport de la capacité crânienne, et l'observation du poids de 1305 grammes pour le cerveau d'un enfant de 3 ans vient corroborer cette opinion. La race fuégienne étant considérée comme une des plus inférieures de l'espèce humaine, il s'est trouvé néanmoins que le cerveau du jeune sujet de M. Manouvrier n'est nullement inférieur, quant au degré de complication de ses plis, à la moyenne des Européens, et, s'il y a des particularités, elles sont de celles que l'on trouve parfois sur des cerveaux européens.

On ne trouverait pas là matière à caractérisation ethnique du cerveau fuégien. M. Manouvrier conclut donc de ce fait qu'un cerveau fuégien peut atteindre un degré de développement pondéral et morphologique équivalent à la moyenne européenne, sauf à ne pas préjuger, sur le changement ultérieur de la forme générale de ce jeune cerveau, des parties influencées par les progrès de la masse du corps, de la taille. Cependant il ne faudrait pas s'autoriser de cette observation pour in-

firmer la valeur physiologique que nous attachons à l'étude des caractères physiques du cerveau en général. D'abord cette observation est isolée en ce qui concerne les Fuégiens; de plus, la *moyenne* intellectuelle et la *moyenne* cérébrale des Européens ne sont pas élevées au point de laisser derrière elles certaines moyennes individuelles qu'un sauvage bien doué parmi ses congénères peut acquérir. M. Manouvrier fait à ce sujet quelques remarques fort justes sur la valeur comparée des actes qui caractérisent soi-disant les différentes phases de la civilisation, revendiquées par l'homme supérieur aussi bien que par la « moyenne » inférieure.

Si nous sommes autorisés à considérer la plupart des races sauvages comme bien moins douées cérébralement que la plupart des races blanches, il ne s'ensuit pas que certains individus parmi les premières ne puissent atteindre, et même dépasser, l'intelligence moyenne d'un Européen. « Que fût devenu un petit Darwin, se demande M. Manouvrier, mis en nourrice, par exemple, et abandonné dans une famille de Fuégiens? Nous n'en savons rien, mais j'accepterais volontiers l'hypothèse qu'il eût excellé dans l'art de tailler des pointes de flèches dans des tessons de bouteilles ou qu'il eût pu ajouter un chapitre à la cosmogonie fuégienne, ou encore qu'il eût exercé avec distinction la profession de sorcier. »

Qu'on n'aille cependant pas conclure de l'exemple étudié dans ce travail au défaut de signification physiologique de la morphologie cérébrale.

Ajoutons qu'un autre résultat des études auxquelles M. Manouvrier vient de se livrer sur ce cerveau de Fuégien, montre la possibilité de comparer les dimensions mesurées sur des cerveaux à des états très divers de macération et de dessiccation.

G. CAPUS.

---



## NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

---

### Mort d'Ernest Haeckel.

A peu d'intervalle, les apôtres les plus illustres, les contemporains et les disciples les plus féconds de l'idée évolutionniste synthétisée par Ch. Darwin, paient l'ultime tribut à la nature. Avec Charles Vogt, Th. Huxley, voici Ernest Haeckel qui clôt la longue série de ses travaux, à travers lesquels il a essaimé les plus hardis corollaires des principes du maître. Peu d'esprits, cultivés à la lumière de la philosophie des sciences naturelles et des sciences biologiques modernes, ont suscité des problèmes plus irritants et dont la solution préconisée fût plus âprement défendue par les uns et plus véhémentement attaquée par les autres. L'œuvre de Haeckel est, comme celle des savants illustres de sa génération opérant sur le même terrain, une œuvre double : d'observation personnelle d'abord, d'interprétation inductive et déductive ensuite.

L'évolution de ses conceptions est comparable en quelque sorte à celle de ses *plastidules* qu'il a décrites dans son travail sur « la périgénèse de la plastidule ou la genèse ondulatoire des particules vivantes » (*Die Perigenesis der Plastidule oder die Wellenzugung der Lebenstheilchen*, Berlin, 1876). Les dates d'apparition de ses travaux, tantôt d'observation directe, tantôt d'ordre spéculatif, montrent ce développement ondulatoire de ses théories.

Ernest-Henri Haeckel naquit à Potsdam le 16 février 1834. Après avoir reçu sa première éducation à Mersebourg où résidait son père, il fit ses études de médecine à Berlin et à Wurtzbourg où il fut l'élève de Jean Müller, de R. Virchow et de Kölliker. Il s'établit comme médecin à Berlin ; mais l'histoire naturelle ne tarda pas à ouvrir des horizons plus vastes à son esprit et à son imagination. Comme les Darwin, Agassiz, Huxley, Vogt, de Quatrefages, Wallace, etc., il commença par aller chercher ses matériaux d'études dans le grand vivarium, la mer, et d'un premier voyage d'exploration à Helgoland et à Nice il rapporta, en 1857, entre autres, le sujet d'une thèse inaugurale (*De telis quibusdam Astaci fluviatilis*). Deux ans plus tard, en 1859 et 1860, il explore à Messine et à Naples la faune marine et publie, en 1862, à Berlin, ses études sur les *Radiolaires*. Cette même année, après avoir été agrégé de l'Université d'Iéna, il est nommé professeur extraordinaire d'anatomie comparée, pour, trois ans plus tard, être promu aux fonctions de professeur ordinaire, titulaire de la chaire de zoologie spécialement créée pour lui. En 1865, il continue la publication de ses études sur la faune marine inférieure (*Contributions à l'histoire naturelle des Hydroméduses*, Leipzig) et dans un ouvrage célèbre qui devient la base de ses théories subséquentes (*Sur l'origine et l'arbre généalogique de l'espèce humaine*, Iéna, 1865, 3<sup>e</sup> édit., Berlin, 1873) il développe les idées maîtresses de Darwin en les appliquant avec une hardiesse provoquante à la descendance présumée de l'Homme. Ses théories s'affirment avec ensemble dans l'ouvrage capital qu'il publia l'an-

née suivante (*Generelle Morphologie der Organismen*, Berlin, 1866, 2 vol.) puis dans sa *Natürliche Schöpfungsgeschichte*, qui parut en 1868 et dont sept éditions se sont suivies jusqu'en 1879.

Entre temps il avait été rendre visite à Darwin à Londres, en 1866, et dans un voyage d'études qu'il fit aux îles Canaries, à Madère, sur les côtes du Maroc et de l'Espagne, il avait recueilli de nouveaux éléments de publication. En 1869 parut *Le développement des Siphonophores* et successivement une étude sur la division du travail (*Ueber Arbeitstheilung in Natur und Menschenleben*, Berlin) et une autre sur les problèmes de la zoologie (*Entwicklungsgang und Aufgabe der Zoologie*, Iéna); puis en 1870 ses *Études sur les Monères* (vol. I, *Biolog. Studien*, Leipzig) et *La vie dans les profondeurs de la mer* (Berlin). La solution analytique du problème de l'origine des espèces, il pensait surtout l'avoir donnée dans son travail sur les *Éponges calcaires*.

En 1874, l'*Anthropogénie ou Développement de l'Homme* (Leipzig, 3<sup>e</sup> éd., 1877) vient susciter les discussions les plus retentissantes. Mais ses idées ne devaient pas tarder à recevoir l'appoint considérable de l'approbation de Darwin, au moins en ce qui concernait le genre humain dont Haeckel fait « un ramuscule du groupe des Catarhiniens ». En 1873, le Khédive avait mis à la disposition du célèbre naturaliste un vaisseau de guerre, et c'est à la suite de ce voyage sur les côtes de la mer Rouge que Haeckel publie en 1876 ses *Arabische Korallen* où il étudie la genèse et le développement des récifs de corail. Parmi ses nombreux travaux, il convient de citer les suivants : *Ziele und Wege der heutigen Entwicklungsgeschichte*, Iéna, 1875; *Ueber die Urkunden der Stammesgeschichte*, Berlin, 1876; *Die heutige Entwicklungslehre im Verhältniss zur Gesamtwissenschaft*, Stuttgart, 1877; *Studien zur Gastraea-Theorie in Biolog. Studien*, vol. II, Leipzig, 1878; *Freie Wissenschaft und Lehre gegen Virchow*, Stuttgart, 1878; *Das System der Medusen*, Iéna, 1879; *Metagenesis und Hypogenesis von Aurelia aurita*, Iéna, 1881; *Die Naturanschauung von Darwin, Goethe und Lamarck*, Iéna, 1882, etc.

En 1833, après un voyage aux Indes, il fait paraître ses *Indische Reisebriefe* que M. Lefourneau a traduits et qui nous montrent que Haeckel était non seulement un grand savant, mais encore un littérateur de mérite qui savait d'une plume alerte et dans une langue colorée et vivante rendre les impressions du voyageur, avec celles du savant.

L'œuvre de Haeckel (1), si considérable et si profondément aberrante des idées philosophiques de l'école ancienne, si avancées pour les modernes mêmes, devait rencontrer de nombreux contradicteurs. Parmi les plus ardents, on peut citer Michelis, Goette, Semper, His, puis Virchow et Vogt qui maniaient contre ses théories extrêmes le raisonnement tantôt froid, tantôt sarcastique et mordant. De Quatrefages, en France, qui répudiait avec tant de sincérité toutes théories quittant le terrain sûr des faits établis et des expériences faites, rejette ses arbres généalogiques en combattant sa théorie avec des armes tirées des théories transformistes mêmes.

Bien que Haeckel ait surtout contribué aux connaissances exactes par ses études sur les animaux inférieurs, son rôle a été un des plus éminents dans l'ensemble du savoir humain. Un des premiers à adopter les conceptions de

(1) Plusieurs de ses ouvrages ont été traduits en français, notamment sa *Natürliche Schöpfungsgeschichte*, par M. MARTINS; son *Anthropogénie*, le *Règne des Protistes* et la *Psychologie cellulaire*, par M. J. SOURY, et les *Lettres d'un voyageur dans l'Inde*, par M. Ch. LETOURNEAU.

Darwin, il les a développées avec une fouguese intuition du possible des temps passés. Aux extrémités de son arbre généalogique il a placé, d'une part, le règne des Protistes ou *Zellinge*, organique et neutre; de l'autre, l'hypothèse de l'ancêtre pithécoïde en introduisant également, dans le développement embryogénique du représentant gradé d'un niveau organique, la conception de la phyllogénie c'est-à-dire l'histoire de l'évolution paléontologique de l'espèce. L'empreinte profonde qu'il laisse par ses travaux scientifiques et par ses écrits de vulgarisation (*Gesammelte populäre Vorträge aus dem Gebiete der Entwicklungslehre*, Bonn, 1878-79) lui conserve une des premières places parmi les disciples de Darwin et les propagateurs de l'idée évolutionniste.

G. CAPUS.

### Nécrologie.

On annonce la mort : de Gustave Nordenskiöld, explorateur suédois des plus intrépides, auteur d'un beau travail sur les *cliff-dwellers* de Mexico. G. Nordenskiöld n'avait que vingt-sept ans;

Du D<sup>r</sup> George Marx, archéologue et entomologiste de Washington D. C.

De Sir *John Tomes*, l'auteur de nombreux travaux de physiologie et d'anatomie dentaires.

M. B.

### Congrès des Américanistes.

La XI<sup>e</sup> session du Congrès des Américanistes se tiendra à Mexico du 15 au 20 octobre. Signalons parmi les sujets qui y seront discutés : Origine et progrès des Caraïbes. Différentes formes et usages divers des flèches, chez les Indiens de l'Amérique centrale. Recherches sur la date de l'apparition de l'Homme en Amérique. L'Homme préhistorique mexicain. Les Cliff-Dwellers. L'Histoire naturelle médicale des anciens Mexicains, les mines et la métallurgie avant la conquête du Mexique. Sur les relations qui peuvent exister entre les Esquimaux et autres races indigènes de l'Amérique du Nord. Classification chronologique des monuments du Mexique et de l'Amérique centrale, etc. Le président du Congrès est M. J. Baranda et le secrétaire M. T. S. Santos.

M. B.

### Le gisement de San Isidro près de Madrid.

Je reçois de mon éminent maître, M. le professeur Albert Gaudry, la lettre suivante dont l'intérêt ne saurait échapper aux lecteurs de *L'Anthropologie*.

M. BOULE.

« Grenade, 4 octobre 1895.

« Mon cher ami,

« Les belles études de M. Cartailhac ont contribué à développer en Espagne le goût des recherches préhistoriques. Le célèbre gisement de San Isidro a été, depuis les recherches de Casiano de Prado, de Louis Lartet, de Vilanova, étudié par plusieurs savants, notamment par le Père Capelle, M. Siret, M. Cazorro, M. de Baye. J'y ai été conduit par deux aimables professeurs de Madrid, M. Mallada et

M. Cazorro. Vous savez qu'on y a signalé des silex taillés du type chelléen associés avec des restes d'Éléphants qu'on a appelés *Elephas africanus* mais qui, en partie au moins, sont de l'*Elephas antiquus*. J'ai vu dans la salle du musée de la calle d'Alcala, à côté de celle où on admire le squelette entier de *Megatherium* trouvé en 1789, deux grosses molaires et une défense très peu courbée longue de 2<sup>m</sup>,50 au moins qui me semblent appartenir à l'*Elephas antiquus*. M. Cazorro m'a dit que, suivant les observations faites dans ces dernières années, il ne semble pas que les grands ossements et les outils chelléens proviennent de la même couche. Les ouvriers m'ont remis quelques silex taillés que je rapporte pour le Muséum; ils m'ont montré la place où ils les ont pris; ils sont dans les couches supérieures. Ils m'ont fait voir aussi l'assise d'où proviennent les grands os: elle est la plus inférieure tout au moins parmi celles qui sont visibles dans l'état actuel des terrassements. Voici la disposition des lieux telle que MM. Mallada et Cazorro me l'ont montrée.

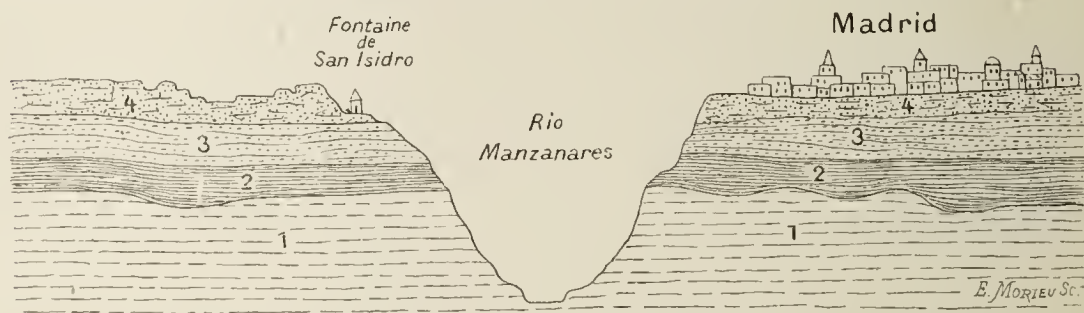


FIG. 4. — Coupe de la vallée du Manzanares.

4. Limon sableux quaternaire, gris ou brun, avec quelques cailloux roulés et silex chelléens, 3 mètres.
3. Limon et sable gris, en couches irrégulières, indiquant par place de forts courants d'eau, 7 mètres.
2. Limons quaternaires, gris, argileux, à la base desquels on a trouvé les gros ossements, 5 mètres.
1. Limon tendre ou endurci (Miocène moyen), avec *Anchitherium*, *Mastodon angustidens*.

« Le haut des couches quaternaires est à 60 mètres au-dessus du cours actuel du Manzanares: pour expliquer un si grand creusement, il faut sans doute admettre qu'un long temps s'est écoulé depuis les jours qui virent se former la couche à outils chelléens. Cependant on n'a pas jusqu'ici à San Isidro la preuve certaine que l'*Elephas antiquus* (*africanus*) soit associé avec les outils chelléens.

« Veuillez, cher ami, recevoir l'assurance de mes sentiments affectueux.

« ALBERT GAUDRY. »

### Second Congrès international de sociologie.

Le deuxième Congrès international de sociologie a tenu ses séances à Paris, dans la salle de la Société d'anthropologie, du 30 septembre au 3 octobre. Diverses communications intéressantes ont été faites sur le matriarcat, l'évolution de la famille, le passage de la propriété collective à la propriété individuelle, l'évolution des formes politiques, etc. Mais la question qui a certainement

donné lieu aux plus vives discussions est celle du « crime, comme phénomène social. » Les disciples de Lombroso sont venus soutenir de nouveau l'irresponsabilité complète du criminel; mais cette thèse a été vivement combattue par M. Manouvrier et la plupart des membres français.

R. V.

### Nouvelle Revue archéologique.

M. Kliment Cermák, conservateur du Musée de Caslav (Bohême), vient de publier le premier numéro d'une nouvelle revue : *Vestník ceskoslovanských spolku musejních archaologických* (Messager des Sociétés des Musées archéologiques tchèques-slavons) consacrée aux nouvelles des musées, aux découvertes archéologiques récentes, aux méthodes de conservation des objets, à l'échange des doubles entre musées et collectionneurs, à la publication de catalogues, etc. Le nom seul du savant directeur de cette nouvelle revue fait qu'elle sera favorablement accueillie non seulement dans les pays slaves mais aussi dans l'Europe occidentale.

Th. V.

### L'Homme miocène de Burma.

Le dernier numéro de *Natural Science* publie un article de M. R. D. Oldham sur la découverte du Dr Nœtling. Des deux questions à savoir : 1° si les silex sont taillés; 2° s'ils sont miocènes, M. Oldham ne discute que la seconde. Il a visité le gisement en compagnie du Dr Nœtling lui-même. Les silex ont été trouvés sur la crête d'une sorte de contrefort se rattachant à un plateau entouré d'escarpements. L'auteur se demande si les silex sont bien en place et s'ils ne proviennent pas de la surface du plateau où des objets analogues sont épars. Dans ces conditions il ne peut accepter que l'âge miocène des silex de Burma soit un fait démontré.

M. B.

### Abri sous roche dans la Haute-Loire.

Un fait nouveau pour l'archéologie préhistorique de la Haute-Loire est la découverte que vient de faire M. A. Vernière d'un abri sous roche avec foyer, près de Saint-Arcons d'Allier, au bord d'un ruisseau affluent de l'Allier. J'ai visité le gisement au mois d'août dernier, sous l'aimable direction du savant président de l'Académie de Clermont-Ferrand et de M. Paul Le Blanc. L'abri est formé par une coulée de basalte magnifiquement prismée et dont la base offre une anfractuosité assez considérable. Le foyer se trouve à 3<sup>m</sup>,50 de profondeur au milieu d'éboulis et de cailloux de basalte. Il renferme de nombreuses pierres travaillées en silex, en quartz et en basalte. Les silex sont extrêmement petits et mal venus. Évidemment, la matière première, absente de la région, était une matière précieuse. Les pierres taillées en basalte sont une particularité intéressante. Avec les silex se trouvent des ossements de Bœuf, de Cheval, de Chèvre, de Cerf. Je n'ai pas vu de Renne, malgré tout le soin que j'ai apporté à rechercher des débris de cette espèce. Je crois cependant que le gisement de Saint-Arcons d'Allier est paléolithique. J'ai recueilli un fragment d'os orné de stries qui rappelle les objets similaires de l'époque du Renne. Les pierres taillées parlent dans le même sens. Il faut espérer que les fouilles de M. Vernière nous feront connaître la nature exacte de ce curieux gisement.

M. B.

### Trouvaille intéressante.

Après l'abaissement des eaux printanières de la rivière de Grand-Irguize, les paysans du village d'Oukraïnka, district de Nikolaïév, gouvernement de Samara en Russie, en compagnie des quelques Bachkirs du village voisin, ont trouvé un fragment d'une « corne » (probablement d'une défense) d'un grand animal « antédiluvien ». Frappés par les dimensions vraiment respectables de cette « corne » qui a 2 mètres de long et 0<sup>m</sup>,35 de diamètre, les paysans l'ont déposée près de leur église. Le bruit ayant circulé que cette « corne » était douée de la propriété miraculeuse de guérir la fièvre, les paysans superstitieux se sont empressés de détacher de petits morceaux pour les offrir à leurs malades. Mais ils avaient compté sans leurs voisins les Bachkirs qui, par jalousie, ont volé la « corne » et l'ont emportée dans leur village. Après avoir rassemblé toutes leurs forces, les habitants de l'Oukraïnka se mirent en marche contre les ennemis pour rentrer en possession de leur trouvaille miraculeuse *in manu militari*. Mais l'administration locale, ayant appris le fait, s'est emparée de la « corne » et l'a placée dans un musée.

TH. V.

### Paléontologie humaine.

MM. Louis Roule et Félix Regnault (de Toulouse) ont appelé l'attention de l'Académie des sciences sur un maxillaire inférieur humain trouvé dans la grotte de l'Estelas (Ariège), dans une couche argileuse sous-stalagmitique, et associé à des ossements d'*Ursus spelæus*. La grotte de l'Estelas (commune de Cazaret, près Saint-Girons) renfermait en outre de nombreux débris de Marmotte, de Cheval, de Cerf élaphe, de Bœuf et d'*Ursus arctos*.

La mâchoire humaine dénote un sujet de dix ans environ. La puissance et l'étendue des insertions musculaires sont remarquables pour un individu aussi jeune. Elle présenterait une ressemblance frappante avec la célèbre mâchoire de la Naulette et avec celle de Malarnaud (Ariège).

M. B.

### Nouvelles d'Amérique.

La Société d'histoire naturelle de Boston met au concours pour un prix à décerner en 1897 la question suivante : *Phénomènes particuliers en relation avec la fin de la période glaciaire*.

La célèbre collection de Mammifères fossiles américains de M. Cope vient d'être vendue au Musée d'histoire naturelle de New-York. Cette collection ne comprend pas moins de 470 espèces parmi lesquelles 402 ont été créées par M. Cope. Les échantillons ont été recueillis de 1872 à 1895 et appartiennent à onze horizons géologiques différents.

M. B.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

(avec notes analytiques.)

**Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, t. VI (4<sup>e</sup> série, 1895), fasc. 1.**

*Séance du 3 janvier 1895.* — BONNET, Habitations souterraines (de l'époque mérovingienne des départements de l'Indre et de Loir-et-Cher, d'après le *Dr Bourgoïn*). — CAPITAN, A propos des déformations craniennes dans l'art antique (Présentation de deux têtes grecques; à propos de la communication de F. Regnault faite à la séance précédente). — G. DE MORTILLET, Photographies anthropologiques (des Juifs et d'un Arabe, nus). — MANOUVRIER, Discussion du « Pithecanthropus erectus » comme précurseur présumé de l'Homme [Discussion des pièces, crâne, fémur et dent dans l'hypothèse qu'ils appartiennent à un seul et même individu, puis en supposant qu'ils appartiennent aux individus différents. Le fémur a tous les caractères humains; la dent et le crâne ont des caractères intermédiaires entre ceux des Hommes et des Anthropoïdés; existence sur le crâne du renflement pariéto-occipital (caractère simien). La théorie de Dubois n'est qu'une hypothèse, mais la découverte a une grande valeur] — L. BONNEMÈRE, Le dolmen de l'Éthiau (commune de Couture (Maine-et-Loire), [signes gravés]).

*Séance du 17 janvier.* — COLLIGNON, Indice céphalique des Basques (à propos de la présentation par J. Deniker de l'ouvrage d'Oloriz sur l'indice céphalique des Espagnols). — DUHOUSSET, Échelle témoin pour les photographies anthropologiques; fig. — G. DE MORTILLET, Terrasse inférieure de Villefranche-sur-Saône (Rhône). Industrie et faune (près du pont Beauregard; l'industrie est moustérienne; la faune également, et pas chelléenne comme le prétend M. Depéret). — L. BONNEMÈRE, Les pierres gravées de la Nouvelle-Calédonie (trouvées par *Glaumont* à Va-Oro, Nézadim, Diahot, etc.; des-sins grossiers symboliques).

**Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris, 5<sup>e</sup> année (1895).**

N<sup>o</sup> 6 (15 juin). — L. MANOUVRIER, Sentiments et connaissances (Discussion des concepts psychologiques « sentiments » et « connaissance », états affectifs; suite du mémoire paru dans le n<sup>o</sup> du 15 février). — PH. SALMON, Ethnologie préhistorique (Liste de gisements néolithiques dont les ossements humains brisés, détruits, dissipés, négligés ou en mauvais état sont ou paraissent perdus pour les recherches ethnologiques de la Gaule; suite au travail de l'auteur sur les crânes néolithiques, p. 155 du même recueil). — École (G. de M[ortillet]. Le musée de l'École en 1894, accroissement des collections, 183 n<sup>os</sup>; fig.). — Livres et Revues. (*F. Oloriz*, Indice céphalique en Espagne, par A. Hovelacque). — Nécrologie (*C. Vogt*, par Ch. Letourneau).

N<sup>o</sup> 7 (15 juillet). — CH. LETOURNEAU, Le passé et l'avenir du commerce (le troc primitif; le commerce barbare; le commerce actuel et celui de l'avenir). — G. DE MORTILLET, Chronique paléolithique (Radimsky, Fouilles de Boutmir, fig.; Fouilles de Fiala en Bosnie; de Coutil dans le Calvados; Rapport de de Loë sur les fouilles en Belgique. — Nécrologie.) — École; Résumé des cours de l'année écoulée (Cours d'anthropologie zoologique; d'anthropologie préhistorique; d'anthropologie physiologique; excursions en 1895).

**Zeitschrift für Ethnologie, Berlin, 1895, fasc. 1.**

OTTO HELM, Chemische Untersuchung etc. (*Analyse chimique des objets préhistoriques en bronze et en cuivre trouvés dans la Prusse occidentale et plus spécialement*

de ceux qui contiennent de l'antimoine; la quantité de cuivre varie de 76 à 96 p. 100; celle de l'antimoine de 0,3 à 2,8 p. 100). — RICH. ANDREE, Die Südgrenze des Sächsischen Hauses (*La limite sud des maisons construites à la saxonne dans le Brunswick*; elle se trouve un peu au nord de la ligne ferrée de Hildesheim à Magdebourg; fig., 1 pl. et 1 carte). — Besprechungen (*Analyses des ouvrages de Seybold sur les langues guarani par Ehrenreich; des Rapports du Bureau of Ethnology, par R. Virchow, etc.*).

**Verhandlungen der Berliner Gesellschaft für Anthropologie, etc., Berlin, 1895.**

*Séance du 19 janvier.* — C. RADEMACHER, Zwei prähistorische Begräbniss-Stätten, etc. (*Deux cimetières préhistoriques dans l'Eifel et sur les bords du Lippe inférieur; tumuli, enceintes fortifiées, etc.*). — R. VIRCHOW, Gefässcherbe, etc. (*Fragments de poteries en pierre de Lavez [schiste chloriteux ou talc-schiste] provenant de la station romaine à Ober-Mais*). — G. A. KRAUSE, Verhältnisse, etc. (Lettre datée d'Aburi, Côte de l'Or, Guinée, sur les conditions d'achat des objets ethnographiques dans le pays de Togo, et sur les langues africaines; beaucoup d'objets au Togo sont falsifiés par les Haussas, ou fabriqués à Liverpool; la limite des langues bantou s'étend au delà de Kameroun le long du Niger, au nord de Noupe jusqu'au 11° latitude nord. Les langues hamitiques, sémites et ariennes ont une origine commune). — A. ERNST, Etymologisches, etc. (Etymologie de certains mots mentionnés par les missionnaires au XVI<sup>e</sup> siècle, sur la côte nord du Venezuela), — DU MÊME, Drei Nephrit-Beile, etc. (*Trois haches de néphrite du Venezuela*; fig.). — R. VIRCHOW, Conferenz etc. (*La conférence de Scrajevo*; Rapport sur les travaux) (1). — DU MÊME, Neue anthropologische Beobachtungen, etc. (*Nouvelles observations anthropologiques dans l'Afrique orientale et dans le sud et le sud-ouest de l'Afrique*. Squelette d'un M'flehe ou Va Hehe [tribu Zoulou, au nord-est du lac Nyassa]; crâne très petit, i. c. 74,3; i. haut.-long. 76, 2 crânes très dolichocéphales de Va Sandaouï, tribu qui habite entre les Massaï et les Va Nyamouesi [i. c. 72,4 et 74,6]; 1 crâne d'une caverné du Transvaal, dolichocéphale, i. c. 70,5; crâne d'un Herero, i. c. 71,6; un garçon Massaï vivant; i. c. 75; cheveux crépus mais moins que chez les Nègres; peau d'un bru clair). — W. KRAUSE, Pithecanthropus, etc. (Sur l'ouvrage d'E. Dubois, *Sur le Pithecanthropus erectus, forme de passage, découverte à Java*; le fémur est humain, le crâne et la dent paraissent appartenir à un Anthropoïde. Discussion: Luschan croit que le fémur est aussi simien; R. Virchow constate des erreurs dans les mesures; le chiffre de la capacité crânienne n'a aucune base solide; il ne se prononce pas sur la dent et sur le fémur, tout en croyant que ce dernier se rapproche plutôt de celui du Gibbon; Waldeyer croit le fémur humain. R. Virchow constate que la trouvaille date du pliocène supérieur ou du post-pliocène inférieur).

**Nachrichten ueber deutsche Alterthumsfunde** (suppl. à la « Zeitschr. f. Ethnol. »), 1895, n° 1.

E. KRAUSE, Hügelgräber, etc. (*Sépultures tumulaires et cimetières ou tombeaux plats près de Lüsse, distr. de Zauch-Belzig, fig.*; urnes contenant dans leur intérieur d'autres vases ou des jouets). — A. GOETZE, Depotfund, etc. (*Cachette de Klein-Mantel, district de Königsberg; bracelets spirales en bronze, fig.*). — A. VOSS, Alterthümer, etc. (*Antiquités des environs de Laudin, district de Westhavelland*). — BUCHHOLZ, Ostgermanische Gräberfunde, etc. (*Objets provenant des fouilles dans les sépultures des Germains orientaux à Goscar, district de Crossen; fig.*). — DU MÊME, Bronzefund (*Objets de bronze de Lehnitz, district Nieder-Barnim; fig.*).

(1) Cf. *L'Anthropologie*, 1894: l'article de S. REINACH, p. 554 et note de R. VERNEAU *ibid.*, p. 502.



Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien, XXIV (nouv. sér., t. XIV)  
fasc. 6 (1894).

Sitzungsbericht, n° 4, etc. (*Comptes rendus des séances du Congrès des anthropologistes allemands et autrichiens tenu à Innsbruck en août 1894*) (1).

Sitzungsberichte (*Comptes rendus*). Séance du 13 novembre 1894 : W. HEIN, Volkskundliche, etc. (*Notes folkloriques prises pendant un voyage en Autriche*). — Séance du 13 décembre : SZOMBATHY, Zweite, etc. (Deuxième reconnaissance dans la Bukovine; préhistorique). — DU MÊME, Die Tumuli (*Les tumuli de Mallesten près de W. Neustadt*). — DU MÊME, Die Areheologen, etc. (*La conférence des archéologues à Serajevo en 1894*).

T. XXV, fasc. 1 (1895).

L. v. SCHROEDER, Ueber die Entwicklung der Indologie (*Développement des études indianistes en Europe et leurs rapports avec l'Ethnographie générale. Leçon d'ouverture à l'Université d'Innsbruck*). — H. LEDER, Ueber alte Grabstätten, etc. (*Cimetières anciens en Sibérie et en Mongolie. Conférence. La civilisation dont les restes ont été découverts par Yadrintsef, Radloff, etc. en Mongolie doit être attribuée aux Yakoutes Ouriankhaï et des Ouïgours*). — H. v. WLISLOCKI, Lappenbäume, etc. (*Les arbres vo'ifs dans les croyances populaires des Hongrois; usage d'attacher des chiffons aux arbres en cas de maladie, etc.*). — LITERATURBERICHTE (*Analyses : Von den Steinen, Unter den Naturvölkern Central-Brasilien, par Andrian; Ranke, Der Mensch, par Szombaty. — Post et Albert, Grundriss der ethnolog. Jurisprudenz, par Haberland, etc.*).

Sitzungsberichte (*Comptes rendus des séances de la Société*). Séance du 8 janvier 1895. — M. HABERLANDT, Animismus, etc. (*L'animisme chez les juifs à l'état de survivance*). — Dr A. v. TÖRÖK, Offener Brief (*Lettre ouverte à M. le prof. Moritz Benedikt, à propos des formes typiques du crâne étudiées à l'aide de l'appareil de Benedikt*). — Antwort, etc. (*Réponse à cette lettre de M. Benedikt; les mesures craniennes ne peuvent être prises avec précision que par le cathétomètre optique; adhésion à la façon de travailler de M. Török*).

Festsitzung [Séance solennelle du 12 février 1895 pour fêter le 25<sup>e</sup> anniversaire de la Société; Discours d'Andrian-Werburg; Conférence de O. Benndorf sur le Monument d'Adamklissi dans le Dobroudja (Roumanie), érigé par Trajan après la guerre contre les Thraces : fig. (restauration); Discours des différents délégués; télégrammes de félicitation, etc. — Liste des membres qui sont de la Société depuis sa fondation. — Liste des membres actuels].

Archivio per l'Antropologia e la Etnologia. t. XXIV, fasc. 3, Firenze, 1894.

G. PELL, L'indice cerebrale (*L'indice cérébral chez les hommes sains d'esprit et chez les aliénés; cet indice, ainsi que l'indice céphalique, est plus élevé chez les hommes normaux que chez les aliénés; tableaux et planches*). — E. H. GIGLIOLI, Di alcuni strumenti, etc. (*Sur quelques outils de pierre et d'os que l'on emploie encore aujourd'hui en Italie dans la fabrication des peaux et des cuirs; grattoirs, etc., fig.*). — Riviste (*Analyses d'une trentaine d'ouvrages et recueils périodiques*). — Notizie (*Notes : Une naine à Dresde : taille 1<sup>m</sup>,06; Société de médecine légale à Parme*). — Varietà [*Variétés : MONTAGAZZA. Parmi les Indiens Miemaes; traditions et légendes. Sur le Pithecanthropus de Dubois (adopté avec réserves)*]. — GIGLIOLI, *Photographics des types de la Mélanésie septentrionale et de la Papouasie orientale recueillies par R. Parkinson; sur l'Album des types des Philippines par A. Meyer; à propos de deux publications de Retana sur les Philippines*. — Le Schofar, instrument de musique usité jadis dans le culte israélite. — Notes sur les Tchinyungve, etc. (d'après Dècle)]. — *Comptes rendus (administratif) des séances de la Société*.

(1) Voy. *L'Anthropologie*, 1895, p. 494.

## Internationales Archiv für Ethnographie, t. VIII (1895). Leide, in-4°.

*Fasc. 1.* — II. TEN KATE, Beiträge zur Ethnographie der Timorgruppe (*Contributions à l'ethnographie du groupe insulaire de Timor*; 2<sup>e</sup> partie. Description des objets provenant des îles Flores, Timor et Roti, groupés d'après le système de M. Serrurier. Tableau de la répartition géographique de certains usages encore peu ou point connus; 4 pl. col.). — S. K. KUSNEZOW, Ueber den Glauben, etc. (*Sur la croyance à l'au-delà et sur le culte des morts chez les Tchérémisses*, suite d'un article publié dans le t. VI de l'« Archiv »; 2<sup>e</sup> partie: La maladie et la mort; sortilèges qui s'y rattachent; le culte de *Keremet*, esprit malin). — *Nouvelles et Correspondance*: 1. Un nouveau système d'écriture hiéroglyphique pré-phénicienne découvert en Crète et dans le Péloponèse (extrait d'un mémoire de M. EVANS lu au Congrès de l'Association Britannique d'Oxford). 2. LEBOND, Traditions populaires de la Lorraine annexée. 3. Masques en étoffe que portent les paysannes pendant les travaux des champs dans l'île Fanö (mer du Nord, Allemagne). 4. L'origine des cérémonies de la fête de Hosein (elle est dans le culte de Tammuz, d'après Erdwan). 5. Fouilles de Sendjerli. 6. Jouets javanais au Musée de Leide. 7. Les elous enfoncés dans un tilleul planté sur le tumulus près Evessen; d'après Hartland. 8. Le peuplement des îles de l'océan Pacifique, d'après VÖLZ. 9. Pipes à opium très primitives; fig. 10. Ouvrage en préparation de ZARAGOZA: Geografía y descripción universal de las Indias en el siglo XVI, et projet d'un périodique, par le même: « Archivio de los Americanistas. » — III. J. D. SCHMELTZ, *Musées et collections*: 1. Musée provincial de la Prusse occidentale (préhistorique locale). 2. Musée colonial de Haarlem. 3. Collection privée d'objets coréens de M. Ed. Meyer de Hambourg. 4. Exposition des objets se rapportant à l'histoire de la civilisation de la Frise du nord, à Husum, en 1894. 5. Musée municipal de Lüneburg. 6. Musées provinciaux en Autriche (à Brunn, Graz, Innsbruck, Lvow, Linz, Prague, etc.). — IV. G. J. DOZY, *Revue bibliographique* méthodique des travaux se rapportant à l'ethnographie des cinq parties du monde. — V. *Livres et brochures* (analyses): *Retana*, Supersticiones de los Indios filipinos. *Draganof*, Recueil slavo-macédonien (en russe). *Dobrovolski*, Recueil ethnographique de Smolensk (*id.*) *Mac Ritchie*, Scottish Gypsies under the Stewarts. *Borthel*, Völkerbewegungen auf der Südhälfte des afrikanischen Kontinents. etc. — VI. *Explorations, Nominations, Nécrologie*, etc. — Société d'études japonaises à Londres. Ouvrages en préparation: Terehevsky sur les Yakoutes, Wissman sur l'Afrique centrale. Mort de Pander, de Yadrintseff, Terrien de Lacouperie, Mallery, Wijumalen, etc.

*Fasc. 2.* — F. VON LUSCHAN, Zur Ethnographie der Matty-Insel (*Contributions à l'ethnographie de l'île Matty*, sur la côte nord de la Nouvelle-Guinée allemande, au nord du 2<sup>e</sup> latitude sud. Habitants de couleur plus claire que les autres Mélanésiens; yeux bridés, nez mince, cheveux droits et longs. Vêtements, lances pour la pêche, flèches, vases, canots, formant la collection du Musée d'ethnographie de Berlin et ne présentant aucun rapport avec les objets de n'importe quelle population de la Terre. La population probablement micronésienne a dû vivre dans l'isolement complet au moins depuis trois siècles; 3 pl.). — O. SCHELLONG, Notizen ueber das Zeichnen der Melanesier (*Notes sur le dessin des Mélanésiens*, de la Nouvelle-Irlande et de la Nouvelle-Guinée allemande; 2 pl. *Note additionnelle* de M. SCHMELTZ sur l'importance de systématiser l'étude du dessin chez les peuples primitifs). — I. SCHMELTZ, *Nouvelles et Correspondance*: JOEST, Le cheval chez les peuples malais (Notes à propos de l'ouvrage de Veth sur le même sujet). SNOECK HURGRONJE, Les jouets des indigènes des Indes néerlandaises. Les baguettes à encoches. Les poisons des flèches d'après Lewin. Nouvelles contributions à la botanique ethnique. Publication du manuscrit de Pedro Sarmiento de Gamboa: Histoire du royaume des Incas. Conférences au Musée Guimet. — III. *Musées et collections*: Musée des antiquités du district de Dithmer à Meldorf. Collection d'amulettes italiennes du Dr J. Bellucci à Pérouse. Section de l'art japonais au Musée des Beaux-Arts de

Boston. Musée de Bowes (art japonais) à Liverpool. Musée ethnographique à Leipzig. — *Revue bibliographique*, par G. Dozy : *Livres et brochures* : Schwarz, Sintflut und Völkervandernungen in Völkerpsychologie. II. *Ten Kate*, Verslag eener reis in de Timor-groep en Polynésie. II. *Muller*, Industrie des Cafres du sud-est de l'Afrique. *K. Martin*, Reisen in den Molukken. — *Explorations, etc.* Société d'ethnographie autrichienne. Voyages de Büttikofer et Molengraaff dans l'île de Bornéo. Mort de J. Jacobs.

Éditions du *Bureau of ethnology* à Washington :

**Annual Report of the Bureau of Ethnology to the secretary of the Smithsonian Institution**, by J. W. POWELL, Director.

**Eleventh Report** (11<sup>e</sup> Rapport), 1890, Washington, 1894, gr. in 8, 553 p., 49 pl. et 200 fig.

Report etc. (*Rapport du Directeur* sur l'exploration des *mounds*, ainsi que sur d'autres travaux de fouilles et les publications). — M<sup>me</sup> MATHILDE CAKE STEVENSON, The Sia [*Les Indiens Sia*, habitant le pueblo de même nom situé au confluent du Rio Jemez et du Rio Salado, Nouveau-Mexique. Au nombre de 103, ils représentent les restes d'un peuple jadis puissant. Au physique ils ressemblent aux autres Indiens Pueblo, mais ils parlent une langue différente. Construction des maisons; cosmogonie (araignée géante créateur de l'Univers); sociétés religieuses [cérémonies rituelles pour provoquer la pluie, etc.]; chants; rites mortuaires; mythes; accouchements, etc.; pl. et fig.]. — L. TURNER, Ethnology of the Ungava District (*L'Ethnologie du district d'Ungava, territoire de Hudson bay*, côte nord du Labrador. Étude faite surtout au Fort Chimo [58° 8' lat. nord] et ses environs [vallée du Koksiak, etc.] sur les Esquimaux Koksdagmuit, etc. et les Indiens [Montagnais et deux autres tribus]). Rites funéraires, religion, tatouage, vêtements, habitation, canots, armes, jeux de domino, poupées, folk-lore. — J. OWEN DORSEY, A study of Siouan Cults (*Étude sur les idées et les cultes religieux des Indiens de la famille Siou*; Omaha, Ponka, Osages, etc.; fétichisme, chamanisme, cérémonies mystérieuses; pas de croyance au « Grand Esprit » que l'on prétend être si générale parmi les Indiens; danses sacrées, forces de la nature déifiées; pl. et fig.).

**Twelfth Report** (12<sup>e</sup> rapport). 1890-91, Washington, 1894, gr. in-8°, 742 pages, 42 pl. et 334 fig.

Report, etc. (*Rapport administratif du Directeur*, etc.) — CYRUS THOMAS, Report on the mound explorations, etc. (*Rapport sur l'exploration des « mounds » organisée par le Bureau*. Description détaillée par État. — Établissement des types caractéristiques. — Les « mounds » ont été construits par les Indiens, ancêtres des tribus actuelles d'Algonquins, Tcheroquis, Dacota, etc., et certains d'entre eux ne remontent guère qu'à l'époque de la découverte).

**Contributions to North American Ethnology**, vol. IX (faisant partie de la publication : U. S. geographical and geological Survey of the Rocky Mountain Region, J. W. Powell in charge), Washington, 1893, in-4°.

STEPHEN RETURN RIGGS, Dakota Grammar, etc. (*Grammaire Dakota*; textes en langue Dakota et notes *ethnographiques* sur ce peuple [publiées après la mort de l'auteur par J. Owen Dorsey]. Tribus, migrations, clans, droit coutumier).

W. Henry Holmes, An ancient quarry, etc. Washington, 1894, in-8°, 12 pl., 7 fig. (forme le « Bulletin » n° 20).

(Une ancienne carrière dans le territoire Indien, à 480 kil. sud-ouest de Saint-Louis; atelier de silex dans le genre de Saint-Acheul et de Moustier; cependant l'atelier a pu exister encore au moment de l'arrivée des Européens dans le pays).

Fr. Webb Hodge, List of the Publications, etc. Washington, 1894, in-8° (forme le « Bulletin » n° 24).

[Liste des publications du Bureau d'ethnologie avec un index d'auteurs et de sujets. Comprend le collationnement : des 13 Rapports annuels 1879-92, gr. in-8°; de 24 publications à part de Pilling, C. Thomas, etc. numérotés comme « Bulletins » de 1 à 24 (1887-94), in-8°; des Contributions to N. American Ethnology, in-4°, t. I à IX (1877-93), in-4°; de 4 publications diverses (épuisées)].

Articles intéressant l'anthropologie publiés dans les recueils non anthropologiques.

**Journal international d'Anatomie et de Physiologie**, Paris-Leipzig-London, in-8°, t. XII, fas. 5, 1895.

P. 249. — HARRY BENEDICT RESPINGER, Contribution à l'étude de l'usure dentaire. Historique. Recherches originales s'appuyant sur la description de 22 cas inédits d'usure dentaire; 19 photogr.

**Izviestia**, etc. (*Bulletin de l'Académie des sciences de Saint-Petersbourg*, n° 1, janvier 1895, in-8°).

P. 34. — L. STIEDA, Verzeichniss der Manuscripte, etc. (*Catalogue des manuscrits, notes, etc. de feu K. E. von Baer*, membre de l'Académie; notes sur les Scythes, les Iluns, les Avars, etc. Index, p. 34).

**Revista del Museo de La Plata**, dirigida por Fr. P. Moreno, t. VI, fasc. 1, 1894, in-8°.

P. 45. — BARTOLOMÉ MITRE, Lenguas Americanas (*Les langues de l'Amérique*, Étude bibliographique et linguistique des œuvres du P. Luis de Valdivia [1606-7] sur la langue Araucane [grammaire] et sur la langue des Allentiak [peuple éteint qui habitait à San-Juan, territoire de Cuyo]; vocabulaire).

**Memorie della R. Accademia delle Scienze dell' Istituto di Bologna**, série 5, t. III, Bologne, 1892-95, in-4°.

P. 55. — CALORI, Sopra due processi nasali, etc. (*Sur deux apophyses nasales anormales de l'os frontal chez l'homme, ayant leurs analogues chez les mammifères et plus spécialement chez les carnassiers*; apophyses intercalées des deux côtés entre l'os propre du nez et l'apophyse montante du maxillaire supérieure; 1 pl.).

P. 353. — DR VITTORIO SIMONELLI, Fossili terziari e post-pliocenici, etc. (*Fossiles tertiaires et quaternaires de l'île de Chypre recueillis par le Dr A. Bergat*. Les couches de Larnaca, de Thavlon, etc., appartiennent au quaternaire moyen et non au quaternaire inférieur comme le pensait M. Gaudry; le nombre des espèces éteintes y est moins considérable que dans les couches de l'Ostrakodes, de Nicosia, etc.).

P. 362. — G. CAPELLINI, Resti di Mastodonti, etc. (*Les restes des Mastodontes dans les dépôts pliocènes de la province de Bologne*; fraction de dents du *M. arvernensis*; tibia; 1 pl.).

**Boletín de la Sociedad geografica de Lima**, 6<sup>e</sup> année, 1894, t. IV, 2<sup>e</sup> trimestre; in-8°.

P. 190. — MODESTO RASADRE, Los Indios Urus (*Les Indiens Ourous* habitant les bords du lac Titicaca; ils mènent en 1894 le même genre de vie qu'en 1601, date où ils ont été décrits par Herrera; peu de renseignements précis). — P. 210, MANUEL GARCIA Y MERINO, Proyectiles primitivos, etc. (*Armes de jet primitives des Péruviens actuels*: Huaraca [fronde]; bolas; lluarapalo, sorte de boomerang; forya [javelot]; flèches, lazzo, etc.).

J. DENIKER.

Le Gérant : P. BOUCHEZ.

# MÉMOIRES ORIGINAUX

---

## RECHERCHES SUR LE POIDS DU CERVEAU

CHEZ LES ALIÉNÉS DE L'HOSPICE SAINT-JEAN, A COPENHAGUE

PAR

F. MEYER et P. HEIBERG

---

Depuis 1883, presque tous les cerveaux des sujets qui meurent à l'hôpital Saint-Jean sont pesés. L'encéphale est pesé à 5 grammes près, avec ses membranes, après l'ouverture des ventricules latéraux et lorsque la sérosité a eu le temps de s'écouler.

Tous nos cerveaux proviennent d'individus âgés de plus de 20 ans. Lorsque nous eûmes éliminé les cas douteux, il nous resta 398 cerveaux d'hommes et 292 cerveaux de femmes.

Nous n'avons eu à éliminer qu'un petit nombre d'encéphales, par exemple ceux qui avait subi de grandes pertes de substance — surtout par de récentes et grandes hémorragies cérébrales — ou ceux qui offraient de grandes tumeurs. Nous avons tenu compte, au contraire, des cerveaux atteints d'œdème, d'anémie, d'hypérémie, d'atrophie ou de périencéphalite.

Dans la mise en œuvre de nos matériaux, nous avons toujours essayé de voir si une différence était due ou non à une cause accidentelle. Cependant, pour ne pas fatiguer nos lecteurs, nous n'avons pas rapporté les calculs auxquels nous nous sommes livrés.

Pour évaluer les poids moyens, nous avons négligé les chiffres les plus élevés et les plus bas, parce que, dans ces cas extrêmes, il est évident qu'il s'agit de chiffres exceptionnels.

Nous avons groupé nos matériaux d'abord d'après le sexe, puis d'après l'âge, et enfin en tenant compte de la périencéphalite, s'il en existait.

Au début, nous avons l'intention d'examiner les variations du cerveau dans les différentes formes d'aliénation mentale et de rechercher l'influence que pouvait avoir sur le poids la durée de la maladie; mais il fut bientôt évident pour nous que nos matériaux ne nous permettaient pas d'aborder de semblables détails.

Nous n'avons pu étudier que l'influence de la paralysie générale comparée aux autres formes de folie.

## HOMMES.

Nous avons pesé 398 cerveaux masculins. Lorsque nous avons

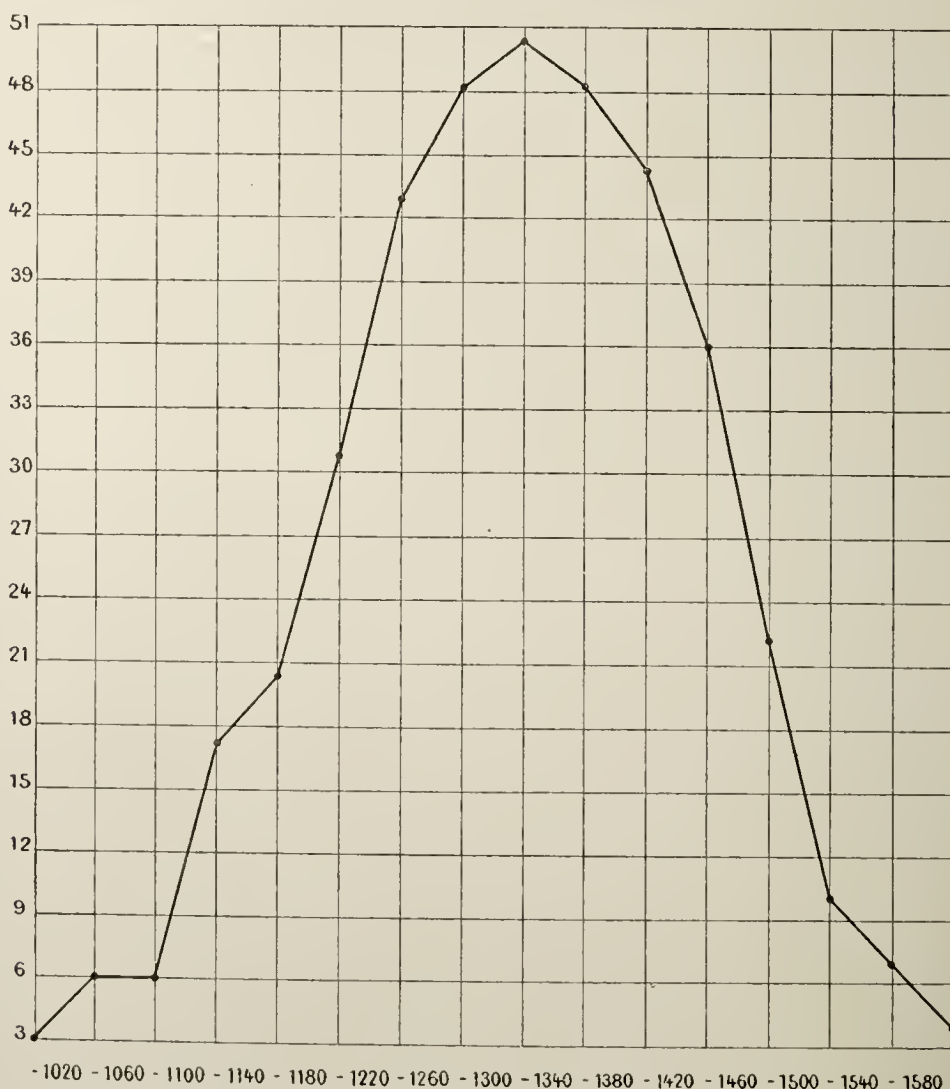


FIG. 1. — Répartition de tous les cerveaux d'hommes (Les chiffres placés à gauche indiquent le nombre d'observations).

calculé le poids moyen, nous avons éliminé les 14 chiffres les plus élevés et les 14 les plus faibles. Le poids moyen ainsi obtenu est de

1,320 grammes. Le poids le plus élevé a atteint 1,866 grammes et le plus bas 995 grammes.

Nous avons pesé 244 cerveaux sans périncéphalite; ils nous ont donné un poids moyen de 1,331 grammes, l'erreur possible ne dépassant pas 7 grammes en moyenne.

Examinons le rapport qui existe entre le poids du cerveau et l'âge. La plupart des auteurs qui se sont occupés de cette question ont divisé leurs sujets en deux groupes; ceux âgés de moins de soixante ans, et ceux qui avaient dépassé cet âge. Nous avons agi de même et divisé nos cerveaux en deux séries, comme l'avaient fait nos prédécesseurs. La première série comprend 158 sujets, la deuxième 86.

Dans le premier groupe (hommes de moins de 60 ans), le poids moyen du cerveau est de 1,352 grammes, avec une erreur moyenne pouvant s'élever à 9 grammes.

Dans le deuxième groupe (hommes ayant dépassé 60 ans), le poids moyen n'atteint que 1,303 grammes, à 10 grammes près.

Nous pouvons subdiviser nos deux séries. Parmi nos sujets âgés de moins de 60 ans, 90 avaient de 21 à 50 ans. Le poids moyen de leur cerveau est de 1,365 grammes, l'erreur pouvant s'élever à 11 grammes en moyenne. Les 68 autres sujets étaient âgés de 51 à 60 ans. Le poids moyen de leur cerveau n'atteint que 1,327 grammes (avec une erreur possible de 14 grammes).

Dans notre deuxième série rentrent, nous l'avons dit, 86 cerveaux; 62 proviennent de sujets âgés de 61 à 70 ans. Leur poids moyen tombe à 1,317 grammes (avec une erreur moyenne de 13 grammes).

Nous n'avons pesé que 20 cerveaux de sujets âgés de 71 à 80 ans, et 4 seulement d'hommes ayant dépassé 80 ans, de sorte que nous ne nous croyons pas en droit de suivre au delà de 70 ans l'atrophie sénile.

Nous possédons les poids de 15 cerveaux de sujets âgés de 21 à 30 ans, de 33 cerveaux de sujets âgés de 31 à 40 ans et de 42 de sujets âgés de 41 à 50 ans. Pour ces trois séries le nombre des pesées est trop faible pour qu'on puisse calculer la moyenne de chacune d'elles.

Dans 162 cas, il y avait de la périencéphalite; 8 de ces cas ayant été observés chez des individus de plus de 60 ans, nous n'en avons pas tenu compte à cause de l'atrophie sénile. Le nombre réel des cerveaux de cette catégorie est donc 154.

Le poids moyen de ces 154 cerveaux nous a donné le chiffre de

1,303 grammes, l'erreur moyenne pouvant s'élever à 12 grammes.

Les cerveaux avec périencéphalite se groupent de la manière suivante :

Au-dessous de 1000 grammes . . . . .	2
De 1000 à 1100 — . . . . .	5
De 1100 à 1200 — . . . . .	32
De 1200 à 1300 — . . . . .	38
De 1300 à 1400 — . . . . .	39
De 1400 à 1500 — . . . . .	30
De 1500 à 1600 — . . . . .	6
Au-dessus de 1600 — . . . . .	2

Pour nous rendre compte de l'influence que peut avoir la durée de la maladie sur le poids de l'encéphale et pour nous mettre en

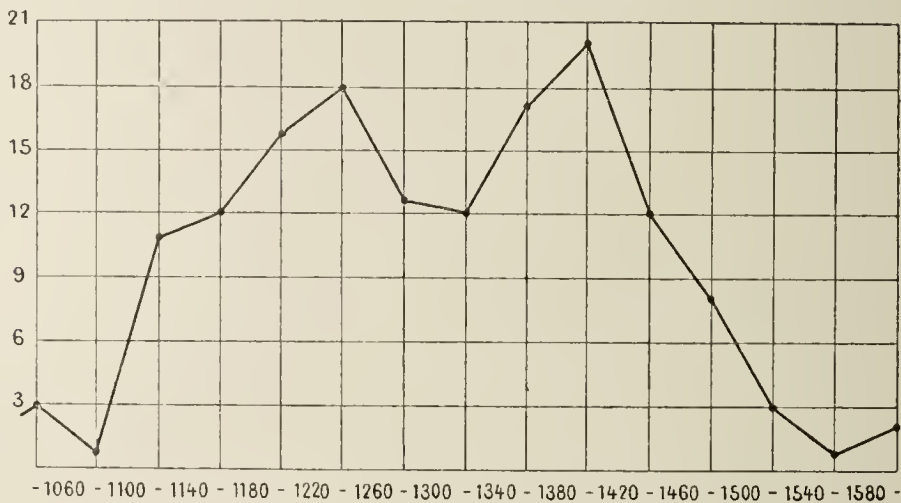


FIG. 2. — Répartition de 154 cerveaux d'hommes atteints de périencéphalite.

même temps à l'abri de l'influence exercée par l'âge, nous avons fait un nouveau classement des cerveaux atteints de périencéphalite et provenant d'individus âgés de moins de 50 ans : le premier groupe comprend les sujets morts dans le cours de l'année qui a suivi leur admission ; le second groupe comprend ceux qui ont vécu plus d'un an à l'hôpital.

Dans la première catégorie rentrent 70 cerveaux et dans la seconde 66.

Voici les résultats que nous avons obtenus :

	1 <sup>er</sup> groupe	2 <sup>e</sup> groupe
Au-dessous de 1000 grammes . . . . .	0	2
De 1000 à 1100 — . . . . .	2	1
De 1100 à 1200 — . . . . .	9	22
De 1200 à 1300 — . . . . .	15	19
De 1300 à 1400 — . . . . .	23	9
De 1400 à 1500 — . . . . .	15	10
De 1500 à 1600 — . . . . .	6	1
Au-dessus de 1600 — . . . . .	0	2
	<hr/> 70	<hr/> 66



Les cerveaux de la première catégorie offrent un poids moyen de 4,344 grammes, l'erreur moyenne pouvant s'élever à 17 grammes.

Dans le second groupe, le nombre des pesées est trop petit pour qu'on puisse songer à établir des subdivisions. Il serait même hasardé de calculer le poids moyen des cerveaux de ce groupe. Mais du tableau précédent il résulte d'une façon nette que le poids du cerveau diminue à mesure que la maladie se prolonge.

Dans le tableau suivant nous donnons par âge le nombre de nos 162 sujets atteints de périencéphalite :

De 21 à 30 ans. . . . .	3
— 31 à 40 — . . . . .	65
— 41 à 50 — . . . . .	68
— 51 à 60 — . . . . .	48
Au-dessus de 60 — . . . . .	8

Les conclusions qui ressortent de ce qui précède peuvent être formulées dans les termes suivants :

1° Les cerveaux sans périencéphalite diminuent de poids après la soixantième année. En effet, nous avons trouvé pour ces cerveaux les chiffres qui suivent :

	Poids moyen.	Erreur moyenne.
De 21 à 60 ans. . . . .	1352	9
De 61 à 90 ans. . . . .	1303	10

La différence entre les poids moyens de ces deux groupes est de 49, soit à peu près 2 fois 1/2 le total des erreurs moyennes; il y a donc une différence notable.

2° On est en droit de penser que le cerveau commence à diminuer de poids dès l'âge de 50 ans, ainsi qu'il résulte des chiffres que nous ont donnés les cerveaux sans périencéphalite.

	Poids moyen.	Erreur moyenne.
De 21 à 50 ans. . . . .	1365	11
De 51 à 60 ans. . . . .	1327	14

La différence entre les poids moyens de ces deux groupes est de 38 ce qui représente environ 4 fois 1/2 la somme des erreurs moyennes.

3° Il est manifeste que le poids des cerveaux atteints de périencéphalite est sensiblement inférieur à celui des cerveaux sans périencéphalite, car nous avons trouvé :

	Poids moyen.	Erreur moyenne.
Pour les cerveaux sans périencéphalite :		
de 21 à 60 ans. . . . .	1352	9
Pour les cerveaux avec périencéphalite :		
de 21 à 60 ans. . . . .	1303	12

La différence entre les poids moyens de ces deux groupes est de 46, soit environ 2 fois  $\frac{3}{10}$  le total des erreurs moyennes.

La diminution de poids ne peut pas être attribuée à la proportion relative des cerveaux provenant de sujets ayant dépassé 50 ans, car dans le premier groupe ces cerveaux représentent plus du tiers du nombre total, tandis qu'ils ne constituent que la septième partie du deuxième groupe.

#### FEMMES.

Nous avons pesé 292 cerveaux de femmes. Leur poids moyen est de 1,177 grammes, avec une erreur possible de 7 grammes en

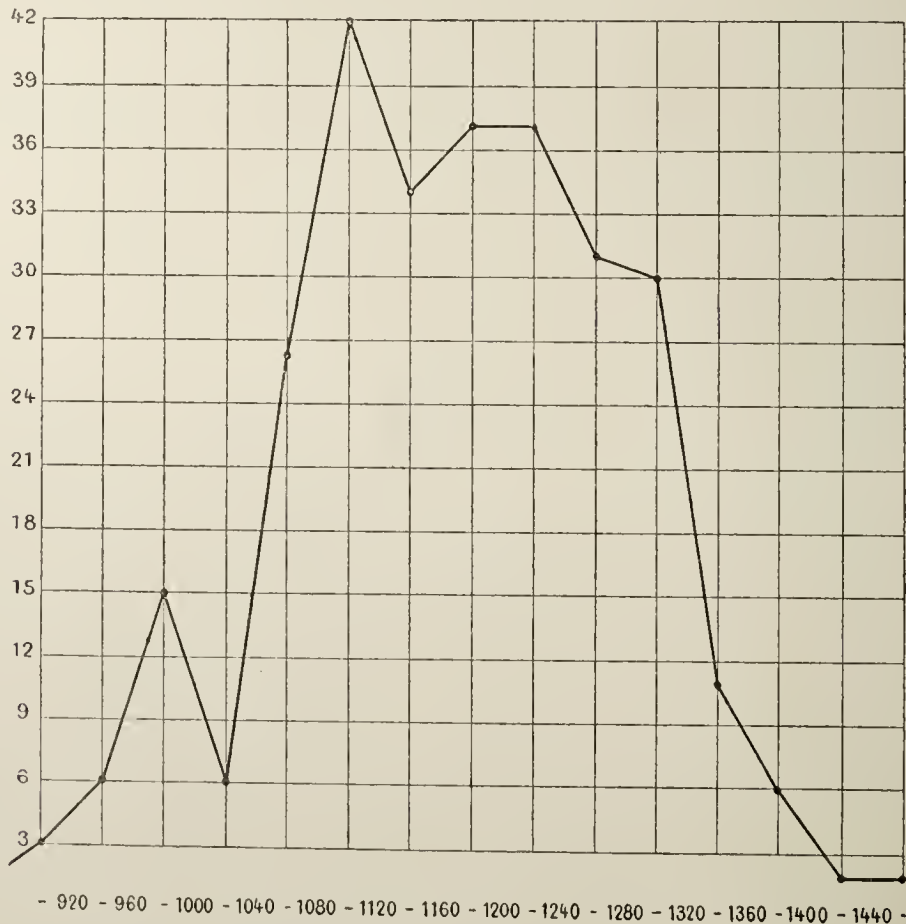


FIG. 3. — Répartition de tous les cerveaux de femmes.

moyenne. Le cerveau le plus lourd a donné le poids de 1,509 grammes; le plus léger celui de 780 grammes. Sur ces 292 cerveaux, 233 ne présentaient pas de périencéphalite et leur poids moyen a atteint 1,182 grammes, à 8 grammes près. Si l'on partageait en deux groupes ces cerveaux, selon que les sujets avaient dépassé

ou non la soixantaine, ou aurait dans le premier groupe 106 cerveaux et 127 dans le second.

Les cerveaux provenant de femmes âgées de moins de 60 ans ont donné un poids moyen de 1,205 grammes, avec une erreur possible de 11 grammes en moyenne.

Pour les encéphales du second groupe (ceux qui proviennent de femmes ayant dépassé 60 ans) le poids moyen est de 1,164 grammes, avec une erreur possible de 10 grammes environ.

Nous avons eu 68 cerveaux de femmes mortes entre 21 et 50 ans ; leur poids moyen atteint 1,226 grammes. L'erreur moyenne peut être d'environ 14 grammes.

Nos 233 sujets féminins se subdivisent comme il suit :

De 21 à 30 ans . . . .	11
De 31 à 40 ans . . . .	21
De 41 à 50 ans. . . .	36
De 51 à 60 ans. . . .	38
De 61 à 70 ans. . . .	55
De 71 à 80 ans. . . .	57
De 81 à 90 ans. . . .	15
TOTAL . . . .	<u>233</u>

Ces séries sont trop peu nombreuses pour pouvoir les étudier en particulier. Nous avons les poids de 59 cerveaux atteints de périencéphalite, sans tenir compte de quatre qui proviennent de femmes âgées de plus de 60 ans. Le poids moyen de ces 59 cerveaux est de 1,150 grammes, l'erreur moyenne pouvant s'élever à 13 grammes.

Le tableau suivant indique l'âge et le nombre de nos femmes atteintes de périencéphalite.

De 21 à 30 ans. . . .	9
De 31 à 40 ans. . . .	20
De 41 à 50 ans. . . .	20
De 51 à 60 ans. . . .	10
Au-dessus de 60 ans. . . .	4
TOTAL. . . .	<u>63</u>

De ce qui précède il permis de conclure :

1° Après la soixantième année, les cerveaux sans périencéphalite montrent une perte de poids, car ils nous ont donné :

	Poids moyen.	Erreur moyenne.
Pour les cerveaux de femmes âgées de 21 à 60 ans.	<u>1205</u>	<u>11</u>
Pour les cerveaux de femmes âgées de 61 à 90 ans.	1164	10

La différence entre le poids moyen est, dans ces deux groupes, de

41, soit deux fois environ le total des erreurs moyennes ; c'est donc une différence dont il faut tenir compte.

2° Les cerveaux atteints de périencéphalite donnent un poids inférieur à celui des cerveaux sains, car nous avons trouvé :

	Poids moyen.	Erreur moyenne.
Pour les cerveaux (sans périencéphalite) de femmes âgées de 21 à 60 ans. . . . .	1205	11
Pour les cerveaux (avec périencéphalite) de femmes âgées de 21 à 60 ans. . . . .	1150	13

La différence entre les poids moyens de ces deux groupes est de 55, c'est-à-dire plus de deux fois la somme des erreurs moyennes.

On ne saurait attribuer cet écart au nombre différent de cerveaux qui, dans chaque groupe, proviennent de sujets ayant dépassé 50 ans, car dans la première catégorie, ces cerveaux forment plus du tiers du nombre total, tandis que, dans la seconde (cerveaux avec périencéphalite), ils n'en constituent plus que la sixième partie environ.

Dans les deux sexes, le cerveau diminue donc ou augmente de poids dans les mêmes conditions.

Les tableaux ci-dessous (I et II) nous montrent la répartition

I. — Tableau donnant la répartition des 244 cerveaux d'hommes (sans périencéphalite).

	HOMMES DE							
	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	61 à 70 ans	71 à 80 ans	81 à 90 ans	21 à 90 ans
De 1000 à 1100 grammes		3		3	1	1		8
1100 à 1200 —		1	2	5	7	4		19
1200 à 1300 —	5	4	10	23	19	8	2	71
1300 à 1400 —	4	10	14	23	24	7	2	84
1400 à 1500 —	6	12	10	10	9			47
1500 à 1600 —		2	5	3	2			12
1600 à 1700 —			1	1				2
au-dessus de 1700 —		1						1
	15	33	42	68	62	60	4	244

II. — Tableau donnant la répartition des 233 cerveaux de femmes (sans périencéphalite).

	FEMMES DE							
	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	61 à 70 ans	71 à 80 ans	81 à 90 ans	21 à 90 ans
De 800 à 900 grammes				2		1		3
900 à 1000 —			1	3	1	7	4	16
1000 à 1100 —		3	5	5	9	13	3	38
1100 à 1200 —	4	7	6	16	19	19	4	75
1200 à 1300 —	5	9	16	8	18	12	4	72
1300 à 1400 —	2	2	5	4	7	4		24
1400 à 1500 —			3		1	1		5
	11	21	36	38	55	57	15	233

générale des cerveaux sains, lorsqu'on divise les sujets en séries basées sur l'âge, chacune de ces séries embrassant une période de dix ans.

Les trois courbes jointes à ce travail montrent aussi la répartition des poids pour quelques-uns des groupes de cerveaux dont nous venons de parler. Les chiffres placés au bas de chaque courbe indiquent les poids; ceux qui se trouvent à gauche correspondent au nombre de cerveaux. Il est à remarquer que la courbe la plus régulière est celle qui correspond au plus grand nombre de pesées.

Comparons maintenant nos résultats à ceux obtenus par d'autres observateurs, en commençant cette comparaison par les cerveaux sains.

On se demande d'abord où trouver un poids moyen sûr pour le cerveau normal? Ce qui est certain, c'est qu'il ne faut pas le chercher dans les manuels ordinaires. Lorsque, en 1879, le chef de service, en même temps directeur de l'hospice d'aliénés situé près d'Aarhus, M. Selmer(1) voulut comparer à des chiffres déjà connus les résultats de ces 435 pesées de cerveaux, il s'exprima de la manière suivante au sujet des poids moyens donnés par les auteurs : « Le poids moyen du cerveau normal diffère beaucoup selon les

(1) *Communications et recherches statistiques de l'hospice d'aliénés près d'Aarhus, pendant les premiers vingt-cinq ans. 1879.*

observateurs. Toute comparaison est d'autant moins sûre, qu'on ne sait pas si ces moyens reposent sur des pesées nombreuses, ou bien si les poids ont été obtenus par un procédé plus exact que celui employé à l'institution de Jylland (Jutland). » M. Selmer a parfaitement raison de formuler cette critique; mais il n'est pas en droit de prendre cinq chiffres peu sûrs, comme ceux auxquels il fait allusion, d'en tirer la moyenne et de regarder cette moyenne comme « exprimant d'une façon assez correcte le poids moyen du cerveau normal. » Il n'est pas nécessaire d'insister sur ce qu'a d'inadmissible une méthode qui consiste à tirer un chiffre sûr de cinq chiffres douteux.

Parmi les 40 séries environ de pesées de cerveaux qui ont été publiées, il y en a une qui dépasse de beaucoup les autres; c'est celle de M. R. Boyd (1), qui a eu plus de 2,030 cerveaux sains à sa disposition. A lui seul, il a donné environ le tiers de tous les poids de cerveaux sains qui ont été publiés (2). Pour nous, d'ailleurs, les pesées de M. Boyd ont un avantage: elles ont été exécutées d'après la même méthode que les nôtres. L'auteur de ces observations a gardé aussi les membranes molles et fait des « incisions verticales » pour que l'humeur s'écoule; il n'a pas rejeté non plus les cerveaux pathologiques. Puisque M. Boyd a eu à sa disposition plus de cerveaux que nous, nous sommes portés à croire qu'il y a moins d'erreurs dans ses moyennes que dans les nôtres. Comparons donc nos chiffres aux siens en laissant de côté les cerveaux atteints de périencéphalite, parce que nous savons d'avance que leur poids est plus faible que celui des autres cerveaux d'aliénés, et partageons nos observations en deux groupes, en nous basant sur l'âge des sujets.

	M. BOYD		MM. MEYER et HEIBERG		ERREUR moyenne
	Nombre d'observations	Poids moyen	Nombre d'observations	Poids moyen	
Hommes :					
De 21 à 60 ans. . . . .	425	1354	158	1352	9
De 61 à 90 ans . . . . .	255	1300	86	1303	10
Femmes :					
De 21 à 60 ans. . . . .	370	1221	106	1205	11
De 61 à 90 ans . . . . .	374	1176	127	1164	10

(1) *Philosophic. Transactions*, 1861.

(2) TOPINARD, *Éléments d'anthropologie générale*, 1885.

La seule différence qu'on ne puisse pas regarder comme accidentelle entre les poids moyens de M. Boyd et les nôtres nous est fournie par les cerveaux de femmes âgées de 21 à 60 ans, car ici la différence est de 1 fois 1/2 plus grande que la somme des erreurs moyennes. Mais, parmi nos sujets, il en est un plus grand nombre qui ont passé la cinquantaine, et nos recherches nous font soupçonner fortement que le cerveau diminue de poids à partir de 50 ans. Tenons compte de ce fait et groupons nos sujets en trois séries, d'après leur âge. Voici ce que nous obtiendrons :

	M. BOYD		MM. MEYER et HEIBERG		ERREUR moyenne
	Nombre d'observations	Poids moyen	Nombre d'observations	Poids moyen	
Hommes :					
De 21 à 50 ans . . . . .	306	4359	90	4365	10
De 51 à 60 ans . . . . .	119	4343	68	4327	14
De 61 à 70 ans . . . . .	127	4315	62	4317	13
Femmes :					
De 21 à 60 ans . . . . .	267	4223	68	4226	14

Pour les séries qui comprennent les femmes âgées de 51 à 60 ans et de 61 à 70 ans, nous avons trop peu d'observations pour pouvoir établir un poids moyen avec certitude.

Si l'on fait abstraction des cerveaux atteints de périencéphalite, c'est-à-dire provenant de sujets affectés de paralysie générale, maladie qui occupe à tant d'égards une place spéciale parmi les affections mentales, on arrive à la conclusion qu'il n'y a pas de différence entre le poids moyen des cerveaux d'aliénés et celui des cerveaux sains. En tout cas, la différence est si petite qu'on ne pourrait la mettre en lumière qu'à l'aide de milliers d'observations.

Essayons maintenant d'établir une comparaison avec les pesées faites dans les autres hospices d'aliénés. Nous avons sous les yeux les 435 pesées de cerveau de M. Selmer, dont nous avons parlé ci-dessus. Avant de prendre le poids, M. Selmer n'a pas vidé les ventricules latéraux, mais il a enlevé les membranes molles et « autant d'humeur qu'il a pu s'en écouler après avoir retiré les cerveaux et les avoir déposés pendant quelque temps. » Il dit lui-même que ses chiffres sont plutôt trop élevés. Dans un article sur la folie paralytique, M. le Dr Geill(1) cite en passant quelques

(1) *Hospitalisdeude*, 1892, n° 12.

pesées de cerveaux, faites aussi à l'hospice d'aliénés situé près d'Aarhus, et qui ont été exécutées d'après la méthode de M. Selmer. M. Geill trouve un poids moyen de 4,395 grammes pour 200 cerveaux d'hommes, sans périencéphalite. Ce poids moyen comparé à celui qu'ont donné à M. Selmer 190 cerveaux masculins sans périencéphalite (4,343 grammes), indique peut-être qu'il faut être prudent lorsqu'on veut tirer des conclusions des poids obtenus par la méthode en usage à l'hospice d'aliénés près d'Aarhus. Il peut se faire que la différence considérable existant entre les deux poids moyens que nous venons de rappeler tiennent à ce que, parmi les cerveaux de M. Selmer, il y en ait beaucoup plus qui proviennent d'individus avancés en âge que parmi ceux étudiés par M. Geill.

La méthode employée par les deux auteurs dont nous nous occupons diffère trop de la nôtre, et ils ont donné trop peu de renseignements sur l'âge de leurs sujets pour que nous puissions établir une comparaison entre nos résultats et les leurs. D'une façon générale, nous remarquerons seulement que lorsqu'elles ne sont pas basées sur un trop petit nombre d'observations, leurs moyennes sont un peu plus élevées que les nôtres, ce qu'il était facile de prévoir, étant donnée la différence des méthodes.

M. le Dr Julius Jensen a publié (1) une série de pesées de cerveaux pratiquées à l'hospice d'aliénés d'Allenberg, en Prusse. Ce sont des matériaux d'une valeur exceptionnelle, car on y trouve indiqués et le poids du sujet et sa taille. Mais la description montre que M. Jensen n'attache pas assez d'importance au petit nombre de matériaux dont il dispose. Il trouve, par exemple, pour les « épileptiques idiots » un poids moyen de 4,390 grammes chez les hommes et de 4,076 grammes chez les femmes; or sa première moyenne repose sur deux observations et la deuxième sur quatre! Cependant ses recherches prouvent que le poids moyen du cerveau dans les différentes formes de maladies mentales (excepté dans la folie paralytique) varie si peu, que certainement il lui faudrait, pour constater une différence, des matériaux plus nombreux que ceux qu'il a recueillis et que ceux dont nous disposons nous-mêmes.

Un des derniers mémoires qui ont été publiés sur le poids du cerveau est dû à M. le Dr Tigges (2). Comme plusieurs auteurs qui se sont occupés du sujet, M. Tigges cite sans critique toutes les observations imaginables. Aussi l'auteur divise-t-il ses documents

(1) *Archiv für Psychiatrie*, 1889, B. XX.

(2) *Allg. Zeitschrift f. Psychiatrie*, 1889



en groupes si étroits que l'utilité des valeurs moyennes est réduite à rien ; et, malgré cela, il déclare lui-même qu'il est nécessaire d'avoir un grand nombre d'observations, tout en se permettant de se moquer de la loi des grands chiffres. Cependant c'est seulement en se servant de celle-ci qu'on voit si le nombre des observations dont on dispose est assez élevé, ou si l'on se trouve dans le domaine du hasard.

Parmi les Allemands, nous citerons encore M. Bartels (1), l'un de ceux qui ont fait le plus d'observations : ses 1.240 pesées représentent environ le quart de toutes celles qui ont été faites dans les hospices d'aliénés. Il se plaint de ce que d'autres ne décrivent pas leur méthode de pesage, et il oublie lui-même de faire connaître la sienne.

Comme poids moyen du cerveau sain, M. Bartels accepte le chiffre donné par MM. Henle et Krause, quoiqu'il avoue lui-même ne rien savoir de leur méthode de pesage ou du nombre de cerveaux qu'ils ont eu à leur disposition. Le motif qui pousse M. Bartels à se servir de ce poids moyen, c'est que les « autres recherches scientifiques de ces deux auteurs sont bien exactes ! » M. Bartels sait qu'il est nécessaire que les observations soient nombreuses pour en tirer des conclusions ; mais il est évident qu'il n'a pas la notion du nombre d'observations qu'il faut réunir. Ainsi il accepte l'opinion de ceux qui disent que le cerveau des mélancoliques perd moins de son poids que celui des maniaques, parce que 59 cerveaux de maniaques lui ont donné un poids moyen de 1,349 grammes et 169 cerveaux de mélancoliques un poids moyen de 1,351 grammes. On arrive avec ses chiffres à un résultat opposé si l'on met à part les cerveaux féminins.

Les poids moyens donnés par M. Bartels pour les diverses formes d'aliénation simple — à l'exception de la folie paralytique — se rapprochent tant les uns des autres qu'ils prouvent seulement que ses matériaux ne suffisent pas pour démontrer qu'il existe une différence. Les chiffres de M. Bartels sont d'ailleurs toujours plus élevés que les nôtres, ce qui tient peut-être à ce qu'il pèse aussi l'humeur séreuse des ventricules latéraux.

Finalement, nous allons mettre en parallèle nos chiffres avec ceux obtenus par M. Boyd, du Sommerset County Lunatic Asylum, qui a pesé 521 cerveaux. Ces pesées, comme celles de M. R. Boyd, ont été pratiquées sur des cerveaux à peu près sains et exécutées de la même manière que les nôtres.

(1) *Allg. Zeitschrift f. Psychiatrie*, 1888.

Malheureusement, dans les observations de M. Boyd, nous ne pouvons pas démêler les cerveaux atteints de périencéphalite. Quand il s'agit de sujets âgés de plus de 60 ans, c'est-à-dire de sujets arrivés à un âge où la périencéphalite est exceptionnelle, M. Boyd a trop peu d'observations (68 hommes et 66 femmes), pour qu'on puisse avoir confiance en ses poids moyens, d'autant plus que nous ignorons comment les chiffres se groupent autour des moyennes.

Voici les poids moyens obtenus par M. Boyd et par nous :

	M. BOYD.		MM. MEYER et HEIBERG		ERREUR moyenne
	Nombre d'observations	Poids moyen	Nombre d'observations	Poids moyen	
Cerveaux d'hommes (de 21 à 90 ans) . . . . .	295	1323	398	1320	6
Cerveaux de femmes (de 21 à 90 ans) . . . . .	233	1216	292	1177	1

Pour les hommes, il n'y a donc pas de différence entre les poids moyens, tandis que pour les femmes la différence est très sensible. Il faudrait sans doute l'attribuer soit à nos 59 cerveaux atteints de périencéphalite, M. Boyd n'en ayant eu que 15, soit à une proportion différente de sujets de chaque âge. Ainsi, plus de la moitié de nos cerveaux féminins proviennent de femmes ayant dépassé 60 ans, tandis que les femmes de cet âge n'entrent que pour un quart dans la série de M. Boyd.

Si nous essayons, pour comparer nos résultats à ceux de M. Boyd, de faire une série de cerveaux égale en nombre à la sienne, comprenant le même nombre de sujets de chaque âge et la même quantité de cerveaux atteints de périencéphalite, nous arriverons aux résultats suivants :

	M. BOYD		MM. MEYER et HEIBERG	
	Nombre	Poids moyen	Nombre	Poids moyen
Cerveaux d'hommes . . . . .	295	1323	295	1338
— de femmes . . . . .	233	1216	233	1201

Par le poids moyen, les cerveaux d'hommes offrent une différence

exactement égale à celle qui se trouve entre les cerveaux de femmes. Nos résultats, en ce qui touche aux cerveaux d'aliénés, concordent donc avec ceux de M. Boyd. Ce fait est d'autant plus frappant que nous sommes sûrs que nos pesées de cerveaux sains sont tout à fait comparables aux siennes.

En somme, nous nous croyons autorisés à conclure de nos recherches qu'ordinairement on peut employer comme critérium la loi d'erreurs pour décider si une différence observée entre deux poids moyens de cerveaux a ou non de l'importance.

S'il existe une différence entre deux poids moyens, il faut s'assurer qu'elle ne peut être attribuée ni à l'âge ni à la périencéphalite, avant d'être en droit de conclure qu'on doit l'attribuer à une autre cause.

En comparant nos chiffres avec ceux fournis par la plus grande série de cerveaux sains que l'on connaisse, nous n'avons pu démontrer qu'il existe une différence entre le poids moyen des cerveaux sains et celui des cerveaux d'aliénés, abstraction faite des cerveaux atteints de périencéphalite, car ceux-ci donnent sans aucun doute un poids moyen plus petit que les autres cerveaux d'aliénés. Si, néanmoins, une telle différence pouvait se rencontrer, ce ne serait qu'à l'aide de milliers de pesées de cerveaux qu'on arriverait à la mettre en évidence.

Nos cerveaux atteints de périencéphalite proviennent tous de malades affectés de folie paralytique. Il y a donc, dans nos résultats, une nouvelle raison pour attribuer à cette maladie une place spéciale parmi les affections mentales.

En terminant, nous tenons à remercier sincèrement M. Rohmel, médecin et directeur de l'hospice Saint-Jean, qui nous a permis d'utiliser les matériaux que nous venons de mettre en œuvre.

---

**ÉTUDE**  
**SUR LE MARIAGE CHEZ LES POLYNÉSIENS (MAO'I)**  
**DES ILES MARQUISES**

PAR

**Le D<sup>r</sup> TAUTAIN**  
Administrateur des Marquises.

---

**Hétaïrisme ; sa cause probable.** — Divers auteurs ont émis l'opinion que tous les peuples ont traversé une période d'hétaïrisme, une période pendant laquelle les femmes étaient un bien commun, un domaine public.

Sans accepter une formule aussi absolue, aussi théorique, nous reconnaissons que beaucoup de populations ont passé par cet état social que diverses circonstances sont susceptibles d'engendrer. Mais nous ne pouvons voir dans cet état qu'une résultante de conditions particulières, variables suivant les groupes, et non point une phase obligatoire de l'évolution de l'espèce humaine.

A l'époque de la découverte de leurs îles, à l'époque même de notre installation chez eux, les Marquisiens ne semblaient pas sortis depuis longtemps de cette phase d'hétaïrisme. Et c'est là, plutôt que dans la licence ou la dépravation des mœurs, venues sans doute après, qu'il faut chercher l'explication de beaucoup de leurs coutumes. C'est là qu'il faut notamment chercher la raison d'être de la cérémonie principale de leur mariage.

Quant à l'origine de cet état de communauté lui-même, nous sommes disposé à la trouver dans les conditions où se sont effectuées les migrations qui ont peuplé l'archipel. Les grandes pirogues doubles, les grandes pirogues simples étaient en général interdites aux femmes (*tapu*). Ce *tapu* avait diverses causes, l'une toute politique, les chefs tenant fort peu à voir les femmes s'éloigner de pays qu'on venait d'occuper, qu'il fallait peupler et rendre agréables; les autres superstitieuses. Ainsi la présence d'une femme ayant ses époques sur une pirogue donnait la lèpre aux matelots ou tout au moins aux propriétaires; les relations intimes avec une femme, au

moment d'une entreprise, portaient malheur (une variante du *triste ac stupidum* du poète); etc.

Aussi n'est-il pas étonnant que, dans plus d'un de leurs mouvements volontaires ou involontaires, toutes les fois qu'il ne s'agissait pas d'un chef parfaitement résolu à émigrer avec son clan et qui savait faire lever le tapu, les Adelantados Maori n'aient point eu de femmes avec eux. Peut-être, lorsqu'une terre avait été découverte, un projet d'établissement formé, quelques-uns retournaient-ils en arrière pour aller chercher les femmes et le reste du clan; mais les vents et les courants, favorables à l'aller, l'étaient moins au retour, ce qui devait faire échouer une partie de ces tentatives; et, d'autre part, chefs et prêtres de la terre qu'on abandonnait devaient faire tous les efforts pour entraver le départ des femmes.

L'une des migrations, qui ont abouti au groupe sud-est des Marquises, était, d'après la tradition, composée de trois ou quatre pirogues à cent vingt hommes chacune, et il n'y avait pas une seule femme. Dans ces conditions, il a bien fallu que les quelques émigrants qui étaient accompagnés d'épouses, de sœurs, de filles, de mères consentissent à les mettre dans le domaine public. Si les idées étaient celles d'aujourd'hui, cela s'est fait sans grande résistance, car ce peuple ne semble pas attacher plus d'importance à la satisfaction de l'instinct sexuel qu'à celle des autres fonctions physiologiques.

Ainsi, contrairement à la théorie de Lubbock, de Bachofen, de Mac Lennan et d'autres, il est fort possible que les Marquisiens aient connu le mariage, soit dans leur patrie primitive de l'Insulinde, soit même dans quelques-unes de leurs étapes à travers le Pacifique, puis l'aient perdu pour y revenir graduellement. La communauté des femmes serait fonction des circonstances, des conditions de vie et non fonction du degré d'avancement intellectuel et moral.

Ce qui s'est passé aux Marquises s'est évidemment passé dans d'autres archipels; et ne serait-ce pas précisément dans ce passage par un état forcé de communauté, là plus vite disparu, ici plus longtemps conservé, qu'il faudrait chercher, en partie, l'origine de l'extrême liberté de mœurs des Polynésiens. Ce n'est point le seul facteur assurément. Il y avait déjà quelque chose dans le caractère de la race; et, en outre, le climat et l'inutilité du travail, l'oisiveté ont dû jouer un rôle assez important. Cependant pour ces dernières causes on peut penser qu'elles ont eu plus d'action sur le libertinage que sur la liberté des mœurs.

**Existence d'un mariage aux Marquises.** — Beaucoup de personnes

ont pu penser que le mariage n'existait pas aux Marquises. Et il est certain qu'en voyant la licence qui règne on est peu disposé à l'admettre, ni même à rechercher s'il existe. Cependant il y en a un très réel, qui nous paraît caractérisé par deux cérémonies principales et par les droits acquis par l'homme qui se marie et ses frères, et aussi par l'existence de certains mots dans la langue.

Dans les familles nobles, le mariage (*tuia*) était toujours précédé d'une demande qui pouvait être faite aussi bien par les parents de la jeune fille que par ceux du jeune homme. Si les deux familles étaient apparentées, la demande en mariage ne pouvait être déclinée, tandis qu'on pouvait la rejeter en cas de non-parenté. A partir de ce moment il y avait une sorte d'état de fiançailles pouvant durer plus ou moins longtemps, car on attendait la récolte des fruits à pain, l'engraissement des cochons pour faire la Fête du mariage, *koika huona* (*ko-i-ka*, fête ; *hou-o-na*, gendre ou bru). En attendant cette fête, les parents du jeune homme apportaient à la jeune fille des cadeaux de vivres, du poisson notamment ; les parents de la fiancée agissaient de même avec leur gendre. Ces présents portaient le nom de *fafitapu*.

**Expiation pour le mariage (muhei, ou mako).** -- Au moment de la fête les parents, les alliés, les amis apportaient aux deux familles des présents (*haituahee* = *ha-i-tou-a-hé-e*), qui ne profitaient guère aux destinataires, car ils étaient immédiatement pillés par les *kikino*. Puis la *koika* commençait fort semblable, croyons-nous, à toutes les fêtes marquisiennes. Quand elle tirait à sa fin, c'est-à-dire lorsque les vivres et le kava étaient à peu près épuisés, après la danse *toheva*, sur un signal du marié tous les hommes présents se réunissaient, formaient une file en chantant et en dansant, et, chacun à son tour, défilait devant l'épouse, qui, couchée dans un coin du *paepae* des *koika* (1), la tête appuyée sur les genoux de son mari, les traitait tous en époux. Le défilé, qui avait commencé par les plus vieux, les moins nobles, se terminait par les grands chefs et, en dernier lieu, par le mari qui ensuite emmenait sa femme dans leur case.

Quand on songe au nombre d'hommes qui assistaient à ces fêtes lorsqu'il s'agissait de familles très nobles, surtout du côté de la mariée, on penserait qu'il ne s'agissait que d'un simulacre. Il n'en était rien. Si pour beaucoup, grâce au kava, à la débauche anté-

(1) *Koika*, fête. La forme primitive est *koinga*, par le *g* nasal ; aussi trouve-t-on la forme *koina* dans certains dialectes. *Paepae* (*pa-é-pa-é*), plateforme élevée en pierres sèches ; *tu'uia*, mariage = *tou'ou-ia*.

rière, à l'excitation même de la scène, il ne pouvait y avoir qu'un geste, pour beaucoup d'autres il y avait plus. C'est pourquoi les jeunes mariées, parfois demi-mortes, étaient forcées de garder ensuite le lit plusieurs jours : c'est pourquoi on peut entendre deux femmes se querellant se jeter : « Tu n'as pas pu supporter plus de  $n$  hommes, tandis que moi, j'ai tenu bon jusqu'à  $n + 10$ . » *Cum plurimis maximum decus!*

Cette cérémonie, aussi licencieuse que peu intime, avait lieu pour toutes les femmes sans exception, quel que fût le rang social. Mais pour les filles de kikino, elle ne se faisait qu'à leur premier mariage, à moins qu'elles ne fussent épousées par un chef. Pour les filles nobles au contraire, lorsqu'elles épousaient des gens de leur rang, et notamment des chefs ou futurs chefs, la cérémonie se répétait autant de fois qu'elles se mariaient et à quelque âge qu'elles fussent arrivées (1).

Il n'y a point à se tromper sur l'idée fondamentale de cette cérémonie. Elle consiste bien à retirer une femme du domaine public, la communauté faisant abandon de ses droits au profit d'un seul (ou d'un groupe restreint), moyennant une reconnaissance formelle, et moyennant un seul usage de ses droits. C'est un mariage aussi rudimentaire, aussi ignoble que possible ; mais c'est un mariage.

**Transplantation des figuiers (ahuka).** — L'autre cérémonie importante consistait dans la transplantation des deux maisons paternelles à la maison des jeunes mariés de deux pieds de jeune figuier des Baniens (*hiapo*). Les couches profondes de l'écorce de cet arbre jeune servaient à faire une tapa brune qui, plus résistante à la pluie, plus durable que celles fabriquées avec l'arbre à pain ou le mùrier à papier, était employée pour les vêtements habituels, le costume de tous les jours.

La cérémonie de la transplantation avait lieu en pompe. L'un des pieds était porté par le grand-père du marié, l'autre par le grand-père de la mariée (ou à défaut par le frère de la mère, croyons-nous), et tous les parents, par le sang, par l'alliance, par l'adoption se faisaient un devoir de former les deux cortèges que venait grossir toute la foule des amis, sujets et simples connaissances.

Il est bien difficile de ne pas considérer cette cérémonie comme

(1) Chez les kikino la demande en mariage ne paraît pas avoir été obligatoire ; et un mariage pouvait se conclure instantanément. Ainsi un garçon, au cours d'une *koika*, voyait une fille qui lui plaisait et qui l'acceptait ; accompagné de ses amis, il l'entraînait dans la brousse, car alors l'expiation ne pouvait se passer sur le *paepae* réservé à la noblesse, et ensuite elle était sa femme.

importante, comme caractéristique d'un mariage. Son sens est clair : Vous fondez une nouvelle famille — c'est la définition même du mariage — nous vous apportons en conséquence ce qu'il faut pour faire vos vêtements à tous deux.

**Plantation de textiles ; trou à *Ma* lors de la naissance.** — A la naissance d'un enfant on faisait un trou à *ma* (fruit à pain conservé) et une plantation de *hiapo* (*Ficus prolixa*) et de *aute* (*a-outé*; *Broussonetia papyrifera*). Dès que *hiapo* et *aute* étaient à point, on en faisait de la *tapa* qui était mise de côté pour être donnée au moment du mariage. Le jour de la *koika huona* la mariée portait toute cette *tapa* sur elle (Voir dans Radiguet, *Les derniers sauvages*, la description d'une fête). La plantation était ensuite brûlée. Quant au silo à *ma*, il ne s'entamait qu'au mariage. Ce *ma* et ces *tapa* constituaient pour ainsi dire la dot des époux. Ce fait encore nous paraît devoir être retenu.

**Droits acquis par le mari ; par ses frères.** — Du moment où un homme épouse une femme il acquiert des droits maritaux sur toutes les sœurs de sa femme, ce qui ne les empêchera pas de se marier elles-mêmes ailleurs, si elles ne le sont déjà. Et, en outre, tous les frères du mari acquièrent le droit d'user de sa femme.

N'y a-t-il pas là le début de l'idée de propriété, de l'idée que la femme est un bien, idée qui par son progrès mène au mariage individualiste, particulariste ? A ce moment le bien est encore en commun pour la famille, plus tard il n'appartiendrait qu'à un seul.

**Autre forme de mariage. — Le mariage d'enfants.** — Outre le mariage entre personnes nubiles, on pratiquait aux Marquises, comme à Tahiti, comme à la Nouvelle-Zélande, le mariage d'enfants en bas-âge. Ces unions, qui rappellent celles de quelques-uns de nos rois, avaient pour but d'affermir dans le présent, d'assurer pour l'avenir certaines alliances politiques. Souvent aussi elles se faisaient pour des parents rapprochés, des cousins germains. On a dit que les Marquisiens épousaient leurs sœurs. Sans vouloir nier que cela ait pu exister, car la consanguinité la plus rapprochée est au début de toutes les races, nous pensons qu'on a été trompé par les mots indigènes ; nous revenons plus loin sur cette question. Dans les temps modernes le mariage même entre cousins germains était limité à un seul cas : les enfants de deux frères ne pouvaient s'épouser, non plus que les enfants de deux sœurs ; il n'y avait que les germains issus d'un frère et d'une sœur.

Dans le mariage d'enfants il y avait, comme toujours, une fête ; mais on comprend qu'il ne pouvait y avoir de cérémonie de l'expia-



tion, puisqu'il s'agissait de bambins qui n'avaient quelquefois pas quatre ans à eux deux.

A partir de cette fête cependant les deux enfants vivaient ensemble; mais le mariage ne devenait définitif que lorsqu'ils étaient arrivés à la puberté, le garçon circoncis, la fille réglée. A l'approche de la menstruation, on édifiait dans le voisinage de la maison une petite case, le *putoto hae* (*poutoto*, règles, de *toto*, sang; *ha-é*, maison), où se retirait la jeune femme jusqu'à ce que sa première époque fût terminée.

Alors avait lieu la *koika putoto*, à la suite de laquelle le mariage devenait définitif, si les jeunes gens s'étaient convenus. Lorsqu'ils ne se convenaient pas, ils étaient libres de se séparer pour aller se marier, chacun de son côté; mais alors, à quelque époque qu'il naquit, le premier enfant de la jeune femme était réputé le fils de l'homme qu'elle avait épousé enfant. Cela tient-il à ce que la jeune femme n'arrivait jamais à sa première menstruation avec un « capital » intact, et en vertu d'une sorte de droit de suitage. Il est certain que dans ces mariages, comme dans les autres du reste, il n'arrivait jamais que la fille fût vierge. Mais nous ne savons point, d'une façon certaine, quelle est la raison de ce droit sur l'enfant.

Lors de la *koika putoto*, il n'y avait pas d'expiation pour le mariage, comme si les droits de la communauté avaient été perdus par la prescription. Cependant les grands chefs du même rang (ou peut-être d'un rang supérieur) que les jeunes mariés pouvaient posséder l'épouse. Mais les choses se passaient alors avec une certaine discrétion, sans apparat, dans la case et non à la face du peuple.

Le mariage d'enfants, était, au moins dans les temps anciens, tout à fait spécial aux familles de chefs. Si dans les temps modernes il se faisait aussi dans les familles *kikino*, cela était au moins rare.

**Maris et femmes secondaires (*pekio*).** — La polygamie véritable, telle que nous la voyons pratiquée par d'autres peuples, n'existait pas. L'extrême liberté des mœurs, le peu de travail à faire pour vivre la rendaient inutile. Le seul motif qui eût pu pousser à la polygamie les chefs surtout (le besoin d'avoir des enfants pour perpétuer la race, pour hériter du pouvoir) trouvait d'autres moyens de se satisfaire. Il y avait d'abord l'adoption d'un enfant né ou à naître. Il y avait l'enlèvement, consenti d'ailleurs, d'une femme enceinte. Cette femme était la femme secondaire, la *vehine pekio*; tandis que l'ancienne était la *ha'atapeiu vehine*(1) (*ha'atape-i-ou véhiné*), la femme principale.

(1) L'apostrophe dans le mot *ha'atapeiu* représente un claquement glottique rem-

Le mari de la femme enlevée la suivait ; il était son *vahana pekio*, situation qui, tout en lui laissant ses droits au devoir conjugal, faisait de lui un serviteur du mari principal. Étaient encore des *vahana pekio* tous les frères du mari ; des *vehine pekio* les sœurs de la femme, comme nous l'avons dit plus haut.

La femme principale prenait souvent à son tour un *pekio*. Et ce n'étaient pas les seuls cas d'introduction de *pekio* dans le ménage. Un homme devenu trop vieux pour grimper sur les cocotiers et sur les arbres à pain, et dont la femme pouvait encore attirer quelqu'un, prenait un *pekio*. De même, mais nous ne pourrions énumérer tous les cas, la différence d'âge souvent excessive entre l'homme et la femme (1) amenait l'introduction de *vehine* ou de *vahana pekio*.

Tout cela est bien de la polygamie et de la polyandrie ; mais point celles qu'on rencontre habituellement.

**Manque d'union dans le ménage. — Suicide.** — Malgré le relâchement des mœurs qui faisait que les liens conjugaux enchaînaient fort peu, malgré l'absence de sentiments affectueux pouvant conduire à une véritable jalousie, à cause de cette même absence d'amour conjugal et d'une forte dose d'orgueil, les ménages marquisiens étaient peu unis, et le mariage assez peu solide. On se battait souvent ; dans ces rixes le caillou, si adroitement, si vigoureusement manié par les indigènes jouait fréquemment son rôle. On se querellait, on s'insultait encore plus souvent. Et un beau jour on se séparait, assez amicalement parfois. Mais d'autres fois, surtout quand la haine était entrée dans l'âme de l'un des conjoints, on recourait au suicide, les femmes principalement. Le suicide n'avait pas pour motif la désespérance, pour but l'abandon d'une vie devenue insupportable. L'idée directrice était la vengeance. C'était la perspective de revenir sous forme de *veinehae*, de *etuahae* (*vé-iné haé* ; *é-tou-a ha-é, hae*, sauvage, féroce ; *etua*, esprit ; *veine* ?), de revenant, persécuter, torturer celui qu'on a pris en haine.

En cas de suicide d'une femme, toutes les femmes se font ses complices. Pas une n'essaiera de la raisonner, de la détourner de son projet, ou de l'empêcher de le mettre à exécution. Au contraire, soit en dissimulant l'empoisonnement jusqu'au moment où il est

plaçant une lettre élidée : un *k* dans l'espèce. *Vahana* se prononce quelquefois *'ahana*.

(1) Les Marquisiens, qui, d'ailleurs, ne se rendent aucun compte de leur âge, ne paraissent pas faire la moindre attention aux âges respectifs des conjoints. Je connais des couples où l'un des conjoints a 25 à 30 ans et l'autre 50 ou 60 ans ; et l'on voit des vieilles de plus de 60 ans courir et avoir des amants.

trop tard pour le combattre, soit en lui procurant une nouvelle dose si la première était insuffisante, toutes lui prêtent leur aide.

Le moyen de suicide le plus usité est l'empoisonnement par l'amande bien mûre du *Cerbera manghas* (Apocynées) qui est ici appelé *'eva*. On choisit de préférence les fruits tombés à terre, et l'âcreté de l'amande, irritante, émétique et drastique, la rendant impossible à mâcher, on la râpe dans du lait de coco pour pouvoir l'avaler.

**Hae mako.** — Il y avait souvent dans les districts marquisiens des femmes qui, faute de trouver un parti leur agréant, ne s'étaient pas mariées, des femmes qui après avoir eu un époux n'en trouvaient pas d'autres à leur gré. Elles menaient une conduite plus que légère ; c'était d'ailleurs leur droit absolu, puisqu'elles n'étaient pas en puissance d'hommes. Dans leurs maisons (*hae mako*) on se réunissait pour s'amuser, pour chanter, pour danser des chants et des pas licencieux. C'étaient des maisons de plaisir. Ces femmes jouissaient d'un bizarre privilège : elles avaient le droit d'appeler chez elles, sans qu'en aucun cas on pût le leur refuser, les hommes qui passaient devant leurs cases. On aurait d'ailleurs grand tort de s'imaginer que ces femmes, qui, somme toute, tenaient lieu de nos courtisanes, fussent méprisées et condamnées à la prostitution perpétuelle. Elles étaient au contraire très bien vues, et il ne tenait qu'à elles de se marier, ce qu'elles faisaient lorsqu'elles trouvaient quelqu'un qui leur plaisait.

**La parenté.** — Lorsqu'on examine le système de parenté de divers archipels polynésiens, et celui de quelques archipels mélanésiens qui ont reçu en plus ou moins grand nombre des colons maori : Havai'i, Tahiti, Tuamotu, Tonga, Marquises ; Gilbert ou Kingsmill, Fidji, on remarque que la clef de ce système se trouve dans le mot : *femme* qui signifie en même temps : épouse, sœur de l'épouse, épouse du frère, épouse du frère de l'épouse. Nous ne referons point le tableau de ces parentés ; on peut les trouver dans divers auteurs, et en outre il est facile de deviner les dénominations après ce que nous venons de dire.

On ne peut chercher l'explication de ce système dans une pauvreté des langues. Le polysynthétisme de ces langues agglutinantes, qui leur permet de former aisément des mots et de représenter toutes les idées, toutes les nuances des idées dérivées, suffirait à écarter cette hypothèse de l'indigence du vocabulaire, si nous ne constatons pas en outre que les peuples dont il s'agit ont une foule de mots pour représenter des degrés et des nuances de parenté de

sang, d'adoption ou d'alliance que nous ne songeons point à différencier. De même, et pour la même raison, doit-on rejeter la théorie qu'ils auraient jugé inutile de faire la différenciation de certains degrés. Du moment où on a différencié des beaux-frères par rapport au mari, des belles-sœurs par rapport à la femme, il est inadmissible que, sans une raison expresse, on n'ait point fait l'inverse.

On ne peut accepter davantage la théorie de Morgan qui divise les systèmes de parenté en systèmes par description et systèmes par classification. Le système polynésien serait un système par classification, c'est-à-dire dans lequel on réduit la consanguinité à de grandes classes et on applique les mêmes termes à tous les membres de la même classe. Bien que Morgan ait admis l'arbitraire dans le groupement, sa théorie ne permet point de comprendre l'exemple que nous venons de donner un peu plus haut, ni l'existence de mots pour dire frère aîné, sœur aînée, frère cadet, etc.

Peut-on enfin accepter l'hypothèse que le sang n'aurait joué aucun rôle dans l'établissement de la nomenclature qui serait plutôt basée sur l'organisation de la tribu; les termes employés n'étant que des expressions indiquant les résultats du mariage et ne comportant point l'idée de parenté telle que nous la comprenons. Évidemment cette théorie a sa part de vérité, mais elle est beaucoup trop absolue et contredite par la présence de certains mots; en outre elle ne rend pas compte de ce que nous trouvons un mot spécial pour désigner la sœur du mari par rapport à la femme, tandis qu'il n'y en a pas pour désigner la sœur de la femme par rapport au mari. Sans qu'il soit nécessaire de discuter plus longuement chacune de ces théories, arrivons à la véritable.

En réalité, d'après ce que nous avons dit plus haut du mariage marquisien, on voit que pour comprendre le système de parenté, il suffit de prendre à la lettre les divers sens du mot : *femme*, considérer ces diverses acceptions comme la constatation d'un état de choses existant encore, ou la survivance de cet état, suivant les cas et les archipels. Si la *femme* appelait *mari* les frères de son mari, c'est, ainsi que nous l'avons dit, qu'elle leur devait le devoir conjugal; si le mari appelle *épouse* la sœur de sa femme, c'est qu'en effet elle est une épouse pour lui; d'où la conséquence que les enfants d'une femme étaient pour son mari et pour tous ses frères des fils; que les enfants des sœurs de sa femme étaient aussi pour le mari des fils, et qu'entre eux ils s'appelaient frères.

On retrouve une application démonstrative de ce que nous venons de dire dans un fait que nous avons signalé à propos des mariages

d'enfants. Nous disions que le Marquisien admettait le mariage entre cousins germains dans un seul cas, celui où les cousins étaient les enfants d'un frère et d'une sœur. Il suffit de faire un peu attention pour se rendre compte que c'est en effet le seul cas où, aux yeux des indigènes, les cousins ne fussent pas frères et sœurs. Les enfants de deux frères étaient frères, puisque tout frère avait des droits sur la femme de son frère; les enfants de deux sœurs étaient aussi frères puisque les maris avaient des droits sur les sœurs de leurs femmes.

Si on admet, comme nous pensons qu'il y a lieu de le faire, que ce que nous pouvons constater aux Marquises a existé dans nombre d'autres points où les Polynésiens ont pris pied, purs ou mélangés, le système de parenté si incompréhensible et compliqué, devient simple et compréhensible dans tous ses termes.

**Influence du cannibalisme sur le mariage.** — Cet état du mariage, ces droits des frères, le droit sur les sœurs, tout cela n'est-il pas un premier pas vers l'idée de la femme-propriété et par conséquent vers un mariage individuel, un mariage se rapprochant de notre façon d'envisager cette institution. Évidemment, même si on croyait y voir seulement une limitation de la communauté des femmes, un hétéirisme restreint, il faudrait y trouver un début du mariage particulariste.

Tandis que les Marquisiens en restaient là, d'autres Polynésiens faisaient un pas en avant. Nous croirions volontiers que c'est dans la persistance et l'intensité de l'anthropophagie qu'il faut chercher la raison de l'absence de progrès du Marquisien dans cet ordre de choses. Et nous sommes presque convaincu que le jour où on aurait pu faire une prisonnière sans être obligé de la faire manger, le mariage particulariste aurait commencé à se fonder. Sans accepter dans tout leur absolutisme les idées de Sir John Lubbock, nous pensons en effet que, fort souvent au moins, la capture, qui rend la femme propriété individuelle du capteur, a été le début du vrai mariage.

**Nouvelle-Zélande.** — On peut objecter que la Nouvelle-Zélande dont la population était très cannibale, connaissait le mariage, un mariage sévère puisque l'adultère de la femme était cruellement puni. Nous ne pouvons discuter à fond, n'étant pas assez familier avec l'ethnographie des Maori néo-zélandais. Mais nous inclinons à penser que la cause principale qui là a constitué le mariage, malgré l'anthropophagie, ce sont les difficultés de l'existence. Les Maori n'étaient plus dans les îles du Pacifique tropical, où il n'y a presque qu'à allonger la main pour manger. De là la nécessité du

travail et, en conséquence, la nécessité de la servante appartenant bien en propre à son maître. Plus tard, comme les institutions morales sont, fréquemment, le résultat des expériences accumulées d'utilité, l'idée de morale et avec elle le point d'honneur ont suivi.

On pourrait peut-être ajouter que, au moment où s'est faite la migration néo-zélandaise, les mœurs étaient déjà modifiées dans l'Archipel de Cook, sous le double point de vue du cannibalisme et du mariage. Et tandis que chez ces émigrants les difficultés de l'existence renforçaient le mariage, ces mêmes difficultés, jointes à la rencontre d'une race étrangère et à une multiplication rapide de la population, réveillaient, surexcitaient un cannibalisme peut-être auparavant atténué. Enfin l'esclavage existait à la Nouvelle-Zélande, et on comprend son influence sur le mariage.

**Mariage à Tahiti.** — A Tahiti, où l'anthropophagie était très atténuée bien longtemps avant d'être supprimée, au mariage par expiation avait succédé le mariage par capture; l'idée de communauté des femmes était donc éloignée.

On a dit que le mariage se faisait à Tahiti sans aucune cérémonie. Cela n'est pas possible chez ce peuple pour lequel tout était motif à cérémonie; et nous savons du reste par d'autres observateurs qu'il y avait des cérémonies matrimoniales très complexes. Aujourd'hui encore nous pouvons relever deux détails qui nous semblent avoir une très grande importance et sur l'interprétation desquels nous avons fondé la conclusion ci-dessus énoncée. Comme tout d'ailleurs à Tahiti, ces détails s'oublient et bientôt on n'en trouvera plus trace. Les voici :

1° Lorsque la fête du mariage tire à sa fin, la nouvelle mariée se retire avec sa mère dans la case paternelle. Un peu plus tard s'esquive le mari qui, au lieu de la rejoindre et de la venir chercher franchement, arrive en se dissimulant, s'introduit en tapinois dans la maison et essaie d'emmener sa femme subrepticement, en un mot de l'enlever. On a vu des maris faire une brèche dans la paroi de la case opposée à la porte, ce qui est très facile avec le mode de construction en rondins de bois d'hibiscus, et par cette brèche entrer et faire sortir leur femme.

2° D'autre part, il est bien, encore aujourd'hui, que la jeune épouse résiste à son mari, l'égratigne, le frappe, engage en un mot un véritable combat au moment de se donner pour la première fois. Et cela dans des unions où la femme est complètement et librement consentante, heureuse même de son choix, autant au moins qu'une Canaque peut être heureuse de quelque chose qui n'est pas mal.

Ces deux faits ne sont compréhensibles que si on les considère comme des survivances du mariage par capture, capture probablement réelle d'abord, puis feinte. Le second notamment ne peut en aucune façon être attribué à la pudeur. Chacun sait que par les leçons de choses les Tahitiennes savent à quoi s'en tenir sur les fins du mariage avant même de savoir parler. Outre les exemples, les conversations très libres, licencieuses, qui ont lieu devant elles et auxquelles elles prennent part, souvent enfin quelques exercices pratiques ont parfait leur instruction au moment où elles arrivent à se marier.

**Niveau moral.** — En terminant, il est un point sur lequel on n'a jamais, à notre avis, assez insisté, sur lequel on n'insistera jamais assez et dont nous voudrions dire quelques mots. On a traité les Polynésiens de voluptueux, leurs mœurs de libres. C'est être bien modéré, trop indulgent dans son appréciation, ou les mal connaître. D'autres, dont M. de Bovis, un des meilleurs observateurs de Tahiti, ont dit que leur débauche était sans frein et qu'elle était grossière. C'est incontestable; mais ce n'est point encore assez dire (1); car on pourrait simplement comprendre qu'ils se livraient sans pudeur et avec excès au plaisir. Pour être complet, pour être juste il faut ajouter qu'ils étaient libidineux, sadiques même. Il n'y a pas un raffinement, pas une perversion du sens génital qu'ils aient ignorés, qu'ils n'aient point pratiqués. Leur seul sujet de conversation a toujours été la luxure; jamais ils n'ont gazé les récits les plus scabreux, employant au contraire les termes les plus expressifs et les plus crus, surenchérissant les uns sur les autres en détails et en richesse d'expressions. Quand un enfant, car ces conversations aussi bien que les actes qu'elles rapportent ont lieu devant eux, quand un enfant place son mot on étouffe de rire, on le complimente, on redresse son erreur ou complète sa pensée. Et cela, qu'on le sache bien, non pas par une sorte d'inconscience, mais parce que, surtout s'il s'agit d'une fille, il faut s'y prendre de bonne heure pour en faire la machine à plaisir. Aussi les choses ne se bornent-elles pas à des conversations.

Sous ce rapport, comme sous bien d'autres, les Marquisiens sont un peuple dégradé et ne méritant pas la moindre sympathie. C'est notre jugement personnel après trois ans et demi d'études.

(1) J'ai naturellement en vue ceux que je connais, les Marquisiens. Mais il n'y a pas à se dissimuler qu'en atténuant très légèrement, en tenant compte d'un semblant de progrès, cela est applicable aux Tahitiens, malgré quatre-vingts ans de christianisme et malgré la loi du 30 décembre 1880 qui les déclare citoyens français.

# LES STATIONS PRÉHISTORIQUES

## DES ENVIRONS DE MARSEILLE

PAR

**E. FOURNIER**

Licencié ès sciences naturelles  
Collaborateur au Service de la Carte géologique.

---

La région qui entoure Marseille est certainement une des parties de la France qu'on avait le moins étudiées jusqu'ici, au point de vue paléolithologique. Persuadé qu'il y avait là un sujet intéressant d'études, nous nous sommes mis à l'œuvre, et depuis 1890, nous avons poursuivi sans relâche nos recherches dans cette région. En 1892, nous avons commencé à publier dans la *Feuille des Jeunes naturalistes*, une série de notes sur les stations que nous avons fouillées. Depuis, les découvertes se sont multipliées, jetant un jour nouveau sur les stations précédemment décrites. Nous ne voulons pas revenir ici sur la description détaillée des objets et des espèces animales que nous avons exhumés de nos fouilles, nous voulons seulement donner un aperçu général sur le Préhistorique de la région et exposer les conclusions que nous avons pu tirer de nos études.

Les stations les plus anciennes de nos environs paraissent devoir remonter à l'époque magdalénienne. Mais, cette époque ne présente pas en Provence des caractères absolument identiques à ceux que l'on observe dans le sud-ouest et le centre de la France. Nous avons bien rencontré, dans les stations les plus anciennes de nos environs, des instruments en os, mais ils ne sont pas ornés de gravures comme ceux de la Madeleine et de Laugerie ; le harpon est inconnu ; en revanche, ils se distinguent nettement des instruments néolithiques par l'absence constante de polissage. Quant aux silex, ils ressemblent à s'y méprendre à ceux de la Corrèze et des Pyrénées. S'ils sont souvent de plus petite taille, c'est que les rognons de silex dans lesquels ils ont été taillés atteignent rarement dans notre région un volume un peu considérable.



Les ornements et parures usités à cette époque sont très rudimentaires, nous n'avons à signaler que quelques coquilles perforées pour en faire des colliers. Ce sont principalement les Patelles qui ont servi à cette usage. La poterie fait *absolument défaut*, tandis qu'elle est au contraire très abondante, même dans les stations les plus anciennes de notre Néolithique.

Dans l'abri de la Corbière (1), nous avons trouvé pêle-mêle un certain nombre d'ossements humains appartenant au même individu. Les fémurs, les cubitus, les radius et les humérus indiquent un individu grand et robuste. Les dents, parfois cariées, sont toujours au moins très usées, ce qui montre qu'il devait être déjà d'un âge mûr, bien que cette usure s'observe toujours à un haut degré chez les races préhistoriques. Quoique tous ces ossements fussent réunis au même point de l'abri, ils n'avaient plus leurs connexions naturelles. La tête, les tibias, une partie des côtes et un grand nombre de vertèbres faisaient défaut; d'ailleurs, il n'y avait auprès de ces ossements ni ornements funéraires, ni armes en silex, mais bien les mêmes déchetts de cuisine que dans le reste de l'abri. De plus, la couche qui surmontait ces ossements n'offrait aucune trace de remaniement, ce qui n'aurait pas manqué de se produire s'ils avaient été introduits là postérieurement à la période pendant laquelle la grotte avait été habitée. En comparant ces ossements avec ceux des autres animaux recueillis par nous dans l'abri, nous avons pu constater qu'ils avaient la même composition chimique, qu'ils étaient arrivés au même degré d'altération et de porosité. Aucun ossement n'a d'ailleurs été brisé intentionnellement, aucun d'entre eux ne porte de trace de l'action du feu et ils étaient tous réunis au même point. Il y a donc tout lieu de croire que le cadavre a dû se décomposer sur place, car s'il avait été dévoré par les habitants de l'abri, ceux-ci n'auraient pas manqué de disperser çà et là les ossements, ou même ils les auraient rejetés à l'extérieur, comme ils l'ont fait pour ceux des autres grands Mammifères.

Si nous réunissons les documents recueillis par nous dans les différents abris que nous rapportons à cette période, nous pouvons en reconstituer la faune qui est assez variée. Nous avons récolté en effet les espèces suivantes :

MAMMIFÈRES. — *Sus scrofa (ferus)*, Ruminants : (os longs), Bœuf (une dent offrant des caractères très spéciaux qui ne nous permet-

(1) E. FOURNIER et C. RIVIÈRE, *Sur la découverte d'une station de l'époque magdalénienne à la Corbière, près Marseille* (*Le Naturaliste*, n° 143, 15 février 1893, p. 44).

tent de la rapporter à aucune espèce vivant actuellement ; certains caractères la rapprochent au contraire des formes quaternaires).

Rongeurs : *Lepus*.

OISEAUX. — Fragments indéterminables.

POISSONS. — Sargue.

MOLLUSQUES. — *Patella cærulea*, *P. tarentina*, *P. Bonnardi*, *P. aspera*, *P. scutellaris*, *P. punctata*, *P. ferruginea* (var. *Lamarcki*), *Monodonta fragaroides* (*T. Olivieri*), *Cerithium vulgatum*, *C. rupestre*, *Purpurea hæmatostoma*, *Columbella rustica*, *Trochus divaricatus*, *Murex trunculus*, *Helix pisana*, *H. vermiculata*, *H. conspurcata*, *H. pyramidata*, *Zonites algirus*, *Cyclostoma elegans*, *C. sulcatum*, *Mytilus edulis*, *M. galloprovincialis*, *Spondylus gæderopus*.

ÉCHINODERMES. — *Strongylocentrotus lividus*.

Les espèces marines appartiennent toutes à la faune littorale et ne supposent pas l'usage d'instruments de pêche un peu perfectionnés.

Dans les stations néolithiques les plus anciennes, au contraire, nous trouverons des Mollusques et des Poissons qui n'ont pu être capturés qu'en tirant le filet.

On a voulu voir, dans plusieurs régions, une lacune entre les stations quaternaires et les stations néolithiques, lacune qui serait représentée dans certaines grottes par un dépôt assez puissant ne contenant pas de débris d'industrie ; mais l'existence de ce dépôt n'est pas un fait constant, bien loin de là, et ne suffit pas certainement à établir l'existence d'un hiatus. Des arguments beaucoup plus importants ont été tirés de la comparaison de l'industrie magdalénienne à l'industrie néolithique, mais cette prétendue lacune entre les deux industries n'est en réalité qu'une lacune dans nos connaissances. En effet, depuis longtemps déjà M. Siret, en Espagne, et plusieurs autres auteurs ont signalé des stations établissant un passage insensible entre le Magdalénien et le Néolithique ancien (Campignien des auteurs). Pour les environs de Marseille, nous avons constaté que l'on passe sans transitions brusques, des stations que nous venons de décrire à celles du Néolithique ancien ; il y a entre ces deux époques une période intermédiaire assez difficile à caractériser. Les instruments en pierre ne sont pas encore polis, mais il existe de la poterie. La population vit de la chasse et de la pêche et ne connaît encore ni l'agriculture, ni la domestication des animaux. Il n'y a ni monuments, ni sépultures, ni aucune manifestation extérieure d'un culte pour les morts. Le sentiment artistique, très vague, ne se manifeste que par quelques ébauches

d'ornements géométriques sur poterie, ornements atteignant une perfection et une complexité beaucoup plus grandes dans la période néolithique proprement dite.

A cette période de transition appartiennent : l'abri décrit par M. Marion à la Nerthe (1), ceux des Petits Pins (2), du Chemin de fer (3), des Bûcherons, de l'Establon.

Les silex recueillis dans ces grottes sont généralement petits et grossièrement taillés ; ce sont des couteaux, des raclours, des grattoirs, des tranchets, des burins et des pointes de formes diverses. La poterie est rare et généralement sans ornements ; les vases affectent la forme d'une voûte crânienne, forme que nous retrouverons dans les stations les plus anciennes du Néolithique. Comme à l'époque précédente, on ne trouve comme ornements que des Patelles perforées d'un trou de suspension.

La faune commence déjà à présenter des différences notables avec celles des abris magdaléniens, car nous pouvons citer les espèces suivantes :

**MAMMIFÈRES.** — Bœuf, Chèvre, Blaireau, Lapin, Rongeurs divers, Sanglier. Nous avons aussi recueilli des dents de Mouton dans l'abri du Chemin de fer, mais la situation dans laquelle nous les avons trouvées ne nous permet pas d'affirmer qu'il n'y a pas eu remaniement.

**OISEAUX.** — Choquard (abri Marion à la Nerthe), et Passereaux divers indéterminables.

**POISSONS.** — Sargue.

**CRUSTACÉS.** — Balanes sur plusieurs coquilles de Mollusques.

**ANNÉLIDES.** — Serpules sur les Gastropodes et les *Ostrea*.

**GASTROPODES.** — *Patella vulgata* et variétés, *P. cærulea*, *P. punctata*, *P. Bonnardi*, *P. tarentina*, *P. ferruginea* (var. *Lamarcki*), *Monodonta fragaroides*, *Colombella rustica*, *Purpurea maculosa*, *Cerithium vulgatum*, *C. rupestre*, *Pisania striata*, *Turbo rugosus*, *Zonites algirus*, *Helix pisana*, *Cyclostoma elegans*, *C. sulcatum*.

**LAMELLIBRANCHES.** — *Cardium edule*, *Mytilus edulis*, *M. galloprovincialis*, *Pecten glaber*, *Ostrea edulis*, *Cardium tuberculatum*.

Presque toutes ces espèces existent encore dans la région, néanmoins le Blaireau et le Sanglier sont devenus excessivement rares

(1) MARION, *Premières observations sur l'ancienneté de l'Homme, dans le département des Bouches-du-Rhône*, 1866 (Congrès Sc. de France, Aix, 1867, p. 357).

(2) E. FOURNIER, *Nouvelles stations préhistoriques aux environs de Marseille* (Feuille des Jeunes naturalistes, n° 277, 1<sup>er</sup> novembre 1893).

(3) Id., *ibid.*

et le Choquard a émigré dans les Hautes-Alpes au niveau des neiges perpétuelles.

Parmi les MOLLUSQUES comestibles nous voyons apparaître quelques nouvelles espèces : *Ostrea edulis*, *Turbo rugosus*, *Purpurea maculosa*, *Cardium tuberculatum*, etc., qui nous prouvent que les pêcheurs ne se contentaient plus des ressources de la faune la plus littorale comme pendant l'époque précédente.

La période néolithique présente dans nos environs deux divisions bien distinctes. Dans la première on ne trouve que des instruments grossièrement taillés, jamais de pierre polie, des vases en forme de voûte cranienne, des débris de pêche et de chasse, point d'animaux domestiques.

Dans la seconde on rencontre des silex finement retouchés, des vases de forme variée à pâte plus fine, à ornements plus complexes, des poinçons en os poli, des haches de pierre polie, peu de débris de chasse et de pêche, des animaux domestiques et très souvent des ornements et des amulettes. C'est à cette dernière période seulement que se rattachent toutes les sépultures néolithiques de notre région.

La première période néolithique semble pouvoir être synchronisée avec le Campignien. Les stations de cette époque sont nombreuses ce sont : l'abri de Courtiou (1), les grottes de Saint-Michel-d'eau-douce (2) ; celles du vallon de la Mounine et du Malvallon (Marseillevéyre). L'abri de la source Maurel à Carry-le-Rouet (3). Les *kjækkenmoedings* des Goudes (4), du cap Croisette (4), de l'île Maire, de Riou (2) et de Rassueu (5), et plusieurs abris d'importance secondaire.

Le type des silex n'a guère varié ; quant à la poterie c'est toujours, comme nous l'avons déjà dit, la forme de voûte cranienne qui domine. Les ornements sont plus fréquents mais toujours tracés en creux à l'aide d'un poinçon ou d'un burin. Les instruments en os poli qui

(1) E. FOURNIER et F. FARNABIER (*Feuille des Jeunes naturalistes*, n° 261, 1<sup>er</sup> juillet 1892) : *Sur la découverte d'une station de pêche de l'époque robenhausienne à Courtiou, près Marseille.*

(2) E. FOURNIER et C. RIVIÈRE, *Sur quelques nouvelles stations préhistoriques dans les environs de Marseille* (*Feuille des Jeunes naturalistes*, n° 274, 1<sup>er</sup> mai 1893, p. 108).

(3) M. DELOYE, *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, 1885, 2<sup>e</sup> sem.

(4) E. FOURNIER, *Les kjækkenmoedings en Provence* (*Feuille des Jeunes naturalistes*, n° 279, 1<sup>er</sup> janvier 1894, p. 40).

(5) BAUX (*Revue de Marseille*, 1880, p. 279 et suiv.) : *L'homme préhistorique dans les Bouches-du-Rhône (habitat de Rassueu)*, in P. CASTANIER, *La Provence préhistorique et protohistorique jusqu'au VI<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne*, Paris-Marseille. Marpon et Flammarion, 1893.

seront communs à l'époque suivante commencent à apparaître, à l'état sporadique seulement; quant à la faune elle offre des analogies de plus en plus étroites avec la faune actuelle. Nous pouvons signaler les espèces suivantes :

**MAMMIFÈRES.** — Homme : une mâchoire, recueillie à Courtiou, qui, comparée à des mâchoires actuelles normales, nous a fourni les caractères suivants : léger prognathisme, absence d'apophyse geni, menton en saillie, apophyses coronoides et condyles articulaires excessivement robustes.

Parmi les autres Mammifères il faut citer : *Hystrix (major ?)*, *Lepus cuniculus*, Cerf, Chèvre.

**OISEAUX.** — Ossements indéterminables.

**POISSONS.** — Sargue, Thon.

**GASTROPODES.** — *Patella cærulea*, *P. punctata*, *P. aspera*, *P. Bonnardi*, *P. ferruginea (P. Lamarcki)*, *Monodonta fragaroides*, *Trochus divaricatus*, *Purpurea hæmatostoma*, *Murex trunculus*, *Murex erinaceus*, *M. brandaris*, *Conus mediterraneus*, *Pisania striata*, *Triton nodiferum*, *Colombella rustica* (souvent perforée pour faire des colliers), *Turbo rugosus*, *Cerithium vulgatum*, *C. rupestre*, *Nassa reticulata*, *Nassa corniculum*, *Cerithiopsis scaber*, *Chenopus pespelicani*, *Helix melanostoma*, *H. vermiculata*, *H. conspurcata*, *Zonites algirus*, *Cyclostoma elegans*, *C. sulcatum*.

**LAMELLIBRANCHES.** — *Mytilus edulis*, *M. galloprovincialis*, *Cardium edule*, *Cardita sulcata*, *Cytherea Chione*, *Ostrea edulis*, *Pectunculus glycimereis*, *Cardium tuberculatum*, *Spondylus gæderopus*, *Pecten maximus*.

**CRUSTACÉS.** — *Maïa squinado*, *Carcinus mænas*.

**ÉCHINODERMES.** — *Dorocidaris papillata*, *Strongylocentrotus lividus*.

Toutes ces espèces existent dans la région, sauf *Hystrix major*, *Cardita sulcata*, et *Patella Lamarcki* qui se sont retirés dans des régions plus chaudes. Le Cerf est devenu rare, mais existe encore dans des régions peu éloignées.

Le Néolithique supérieur ou Robenhausien proprement dit est caractérisé par des instruments en silex finement retouchés, des haches polies (assez rares), des poteries excessivement abondantes, fréquemment ornées d'empreintes faites avec les doigts et munies d'anses de forme très variable. La station de la Baume-Loubière (1) à elle seule nous a fourni assez de documents pour pou-

(1) E. FOURNIER et C. RIVIÈRE, *Découverte d'objets de l'époque robenhausienne dans la Baume-Loubière près Marseille* (Bull. de la Soc. d'anthropologie de Paris, p. 587, 5 octobre 1893).

voir faire quelques remarques intéressantes sur l'art du potier à cette époque. Les vases ont le fond tantôt plat, tantôt légèrement concave ; la forme dite tulipe est très répandue ; il y a aussi des petits vases à panse ventrue et à ouverture rétrécie, d'autres ont la forme d'une coupe à fond plat et à bords très relevés. Quant aux anses, nous en avons trouvé de toutes les formes. Les unes ne sont qu'un simple épaissement ayant l'aspect d'un mamelon un peu conique, d'autres fois d'un bourrelet hémicylindrique. Dans ce dernier cas il arrive fréquemment que ce bourrelet a été comprimé latéralement entre le pouce et l'index, ce qui forme deux dépressions qui permettaient de saisir plus facilement l'anse et de soulever le vase. D'autres fois ces anses ont été perforées pour y passer une corde de suspension. De là à l'anse percée ordinaire il n'y a qu'un pas, et nous avons trouvé plusieurs formes où l'ouverture de l'anse était assez large pour qu'on puisse y passer les doigts. Ces anses étaient presque toujours appliquées après coup sur le vase, parfois elles sont ornées d'un prolongement très curieux en forme de spatule tronquée.

Quant aux ornements de ces poteries, ils sont très variés mais toujours géométriques. Ils sont le plus souvent placés sur les parties latérales du vase, près du bord et à l'extérieur. Nous n'avons point trouvé d'ornements intérieurs même dans les formes à large ouverture.

Un type d'ornementation très répandu consiste en des empreintes circulaires, modelées avec le doigt sur un bourrelet qui entoure le vase. Parfois ces empreintes sont faites à l'aide de l'index et l'on voit encore dans chacune d'elles la trace de l'ongle de l'ouvrier ; ces empreintes faites avec l'index sont peu profondes. D'autres, plus petites, plus circulaires et plus profondes, sont faites à l'aide du petit doigt que l'ouvrier enfonçait verticalement dans la pâte. On y voit aussi la trace de l'ongle qui est plus profonde, mais bien moins large, et plus incurvée que dans le type précédent.

Nous avons aussi trouvé un échantillon portant des empreintes moulées entre le pouce et l'index ; la partie charnue du doigt ayant seule touché la pâte, on n'y observe point d'empreintes d'ongles. Ce type d'ornementation a été appliqué après coup et non moulé dans la pâte même du vase comme les précédents. Les autres ornements sont tous en creux dans la poterie ; ce sont parfois des traits verticaux plus ou moins réguliers, d'autres fois des dessins plus ou moins fantaisistes dans lesquels figurent presque toujours des empreintes circulaires peu profondes, très régulières, faites à l'aide

du doigt. On trouve aussi des traits ondulés, généralement peu accentués ; nous devons encore signaler un fond de vase entouré de trois rainures concentriques en creux.

Dans la Baume-Sourne (1), les poteries se rapportent au même type, mais les ornements ne sont pas aussi variés. Enfin, les baumes de la Montée près Plan de Cuques (2), du Gros de Riou, près la Croix de Malte (3), la Baume de la Saussette (4), celle de Bretagne (4), la grotte de Rolland (5) et divers abris aux environs de Simiane (2), doivent être rapportés à cette période.

C'est à cette époque aussi que nous pouvons rattacher la plupart de nos stations en plein air (Simiane (2), Lascours (6), Saint-Julien (3), le Plan d'Aups) (4), et toutes les sépultures sous grotte (Lascours (6), île Jaïre (5), Sainte-Claire (7), Roquevayre (non décrite), ou sous tumulus (Cos de Bote (8), Bouc (9), Cuges (10), Roquefort) (10).

La faune comprend les espèces suivantes recueillies par nous tant dans les grottes que dans les stations en plein air.

MAMMIFÈRES. — Homme, Bœuf, Cheval, Mouton, Chèvre, Lapin, Sanglier, Cochon, Renard, Loup, Ours, *Canis* sp. ? Rongeurs divers, petit Ruminant indéterminé.

OISEAUX. — Fragments indéterminables.

MOLLUSQUES. — *Patella cærulea*, *P. punctata*, *Monodonta fragaroides*, *Cardium edule*, *Cardium tuberculatum*, *Pectunculus glycymeris* (le crochet a été percé d'un trou de suspension), *Mytilus edulis*, *Dentalium* (ayant servi d'ornement).

Comme on le voit, cette faune est nettement différente de celle de l'époque précédente: les Mollusques ont été presque abandonnés

(1) E. FOURNIER et C. RIVIÈRE, *Découvertes d'objets de l'époque robenhausienne dans la Baume-Sourne* (Feuille des Jeunes naturalistes, n° 264, 1<sup>er</sup> octobre 1892, p. 239).

(2) E. FOURNIER, *Nouvelles stations néolithiques dans les environs de Marseille* (Feuille des Jeunes naturalistes, n° 277, 1<sup>er</sup> novembre 1893, p. 10).

(3) Nous avons fouillé cet abri en compagnie de notre ami M. Farnarier, nous n'avons pas encore publié le résultat de nos fouilles.

(4) E. FOURNIER, *Notes de préhistoire* (Feuille des Jeunes naturalistes, n° 279, 1<sup>er</sup> janvier 1894, p. 40).

(5) E. FOURNIER et C. RIVIÈRE, *Feuille des Jeunes naturalistes, loc. cit.*, n° 271, 1<sup>er</sup> mai 1893, p. 108.

(6) E. FOURNIER et C. RIVIÈRE, *Découverte d'un groupe de stations néolithiques à Lascours, près Roquevayre [Bouches-du-Rhône]* (Feuille des Jeunes naturalistes, n° 269, 1<sup>er</sup> mars 1893, p. 74).

(7) *Matériaux*, 1876, p. 93 et SAUREL, *Congrès arch. de France*, 1882, p. 112 et suiv.

(8) SAUREL, *ibid.*

(9) *Stat. des Bouches-du-Rhône*, 1824, t. II, p. 369.

(10) L'abbé PUGNET in CASTANIER, *loc. cit.*, p. 108.

tandis que les Mammifères, dont un grand nombre sont domestiques, fournissent un tribut de plus en plus important à l'alimentation. La faune ne comprend que des espèces vivant encore actuellement dans le pays, sauf l'Ours qui s'est retiré dans les Alpes. Le Sanglier et le Loup sont rares aujourd'hui, mais existent en assez grande abondance dans le Var et les Basses-Alpes.

Nous n'avons rien trouvé, dans la région que nous avons étudiée, qui puisse se rapporter nettement à l'âge du bronze mais dans une région voisine, aux environs de Trets, un de nos amis, M. A. Bresson, a découvert une sorte de pendeloque en cuivre, en forme de clochette ; avec cet objet il y avait dans la même station des perles en callaïs, des perles dites phalliques et de fort beaux silex.

Les conclusions que nous venons d'exposer ici sont le résultat de fouilles opérées par nous dans 110 stations différentes : sur ces 110 stations, 45 seulement nous ont fourni des documents sur la faune et l'industrie préhistoriques et parmi ces 45, 25 à peine peuvent être considérées comme un peu importantes.

On voit combien l'étude du Préhistorique dans notre région a été difficile et ingrate, puisqu'il nous a fallu cinq ans d'explorations et de fouilles continuelles pour arriver à découvrir 25 stations.

Néanmoins nous nous considérerons comme amplement dédommagé de nos peines, si les quelques documents que nous soumettons ici à l'appréciation des palethnologues peuvent apporter une contribution à la connaissance du Néolithique des régions méditerranéennes et jeter quelque lumière sur les divisions qu'il y aurait lieu d'établir, selon nous, dans cette période si intéressante.

Comme résumé de cette note, nous donnons ci-après un tableau indiquant les principales stations de la région, classées en quatre groupes d'après leur faune et leur industrie.



		GROTTES ET ABRIS	STATIONS EN PLEIN AIR	SÉPULTURES
NÉOLITHIQUE	<p>SUPÉRIEUR (Robenhausien proprem. dit.)</p>	<p>Baume-Sourne. Baume et abri de la Loubière. Baume de la Montée, pr. Plan de Cuques. Baume de la Saussette. Baume de Bretagne. Abri du Gros-de-Riou, près la Croix-de-Malte. Abri de Saint-Michel-d'eau-douce (couches supérieures).</p>	<p>St-Julien (champs du Cos-de-Bote). Les Cayols, près Simiane. Le Plan-d'Aups. Bords de l'étang de Berre, près Martigues.</p>	<p><i>Tumuli.</i> { Berre. Cos-de-Bote. Cuges. Roquefort.  <i>Grottes.</i> { Baume de Las-cours. Baume Sainte-Claire. Baume des Morts (île Jaïre).</p>
	<p>INFÉRIEUR (Campignien des auteurs.)</p>	<p>Abri de Saint-Michel-d'eau-douce (couches inférieures). Abri de la Source-Maurel (Carry). Abri de Courtiou. Abri du Pas-de-Courtiou.</p>	<p>Kjækkenmæddings de Rassuen. Kjækken. des Goudes, de Croisette et de l'île Maïre. Kjækken. de l'île Riou.</p>	
	<p>PÉRIODE MIXTE</p>	<p>Abri du Chemin de fer (La Nerthe). Abri des Petits-Pins (La Nerthe). Abri Marion (La Nerthe). Abri des Bûcherons (La Nerthe).</p>		
	<p>MAGDALÉNIEN</p>	<p>Abri du Puits-de-Sormion. Abri du Puits 24 (La Nerthe). Abri de la Corbière, près l'Estaque.</p>		

# LA SCULPTURE EN EUROPE

## AVANT LES INFLUENCES GRÉCO-ROMAINES

PAR

M. Salomon REINACH

---

(Suite) (1)

### XXV

Nous arrivons à la dernière partie de cette longue enquête : la représentation des animaux dans l'art primitif et l'association de la forme humaine aux formes animales, figurées tantôt entières, tantôt abrégées.

On a souvent remarqué que les représentations d'animaux dues aux chasseurs de rennes sont très supérieures aux quelques figures humaines qu'ils nous ont laissées, que plusieurs de celles-là, comme le renne de Thaïngen et l'aurochs de Laugerie-Basse (2). témoignent d'une étude sincère de la nature, interprétée avec fidélité et précision.

Il n'en est plus de même aux époques suivantes. Dans les œuvres des troglodytes des Pyrénées, de la Vézère ou des Alpes, l'animal, gravé ou sculpté, est un être vivant, un organisme ; dans celles du premier âge des métaux, c'est un ornement, un élément décoratif. Et cette tendance à la *stylisation*, — néologisme allemand que l'archéologie a dû accueillir, — est restée si vivace dans l'Europe occidentale et transdanubienne qu'on en constate la persistance non seulement aux époques celtique et romaine, mais dans l'art mérovingien et roman jusqu'à la Renaissance (3).

Aussitôt que l'animal cesse d'être, en lui-même, l'objet de l'imitation artistique, pour n'être plus qu'un élément de décoration, il est soumis, dans l'art, aux conditions générales qui régissent les éléments décoratifs. Ces derniers prêtent tout naturellement à des combinaisons dont l'esthétique élémentaire a pour première loi la

(1) Voir *L'Anthropologie*, 1894, p. 15-34, p. 173-186, p. 288-305 ; 1895, p. 18-39, p. 292-311, p. 549-563.

(2) *Antiquités nationales*, t. I, fig. 66 et 101.

(3) Cf. *Bronzes figurés*, p. 5.

symétrie. Dès les premiers tâtonnements de nos ancêtres dans la voie des créations artistiques, l'activité de l'esprit humain s'affirme par le goût de la symétrie ; on en trouve déjà des marques incontestables dans les belles haches en amande de Saint-Acheul. Ce qui est alors l'indice d'un heureux naturel devint bientôt et resta longtemps une entrave. Même dans les premiers groupes de sculpture dus à l'art grec, le besoin d'une symétrie rigoureuse tient en laisse l'imagination des artistes. C'est bien tard seulement que la symétrie fait place à l'harmonie, qu'elle s'élève, pour ainsi dire, dans une sphère supérieure, et qu'au lieu d'éléments similaires, se répondant deux à deux de part et d'autre d'un centre commun, on trouve des éléments dissemblables, diversement combinés, mais dont l'aspect général, de part et d'autre d'un axe, est tel, que la composition satisfait l'esprit en lui donnant le sentiment de l'équilibre. Les Grecs, seuls parmi les anciens, ont su ainsi substituer l'équilibre à la symétrie. Partout ailleurs, la tendance à la symétrie est impérieuse ; on peut constater tous les jours combien ce goût est naturel à l'homme en priant un enfant de dessiner une fleur, un arbre, une tête humaine. Décoration géométrique et symétrie, tels sont les caractères essentiels des premiers balbutiements de l'art, chez les peuples comme chez les individus.

Lorsque la forme animale, stylisée sous l'influence du goût géométrique, est employée à des combinaisons pour satisfaire le goût de la symétrie, on obtient ces motifs d'animaux affrontés ou adossés qui, par un développement ultérieur, donnent naissance au style héraldique.

Je dis : *par un développement ultérieur*. Car, sous peine de confondre les images avec les idées, il ne faut parler de style héraldique que lorsque l'ornement s'est transformé en symbole.

Jusqu'en ces derniers temps, le plus ancien exemple que nous connussions du style héraldique était fourni par l'art égyptien : je veux parler du globe ailé, formé du disque solaire des deux côtés duquel se dresse l'*wraeus*. « Ce groupe, écrit M. Perrot (1), rappelle le triomphe du Bien sur le Mal, la victoire d'Horus sur Set. Une inscription d'Edfou nous apprend que Toth, après la victoire d'Horus, a recommandé de représenter ce signe au-dessus de toutes les entrées et, de fait, il décore le linteau de presque toutes les portes égyptiennes. On le voit apparaître, nous disait Mariette, dès la XII<sup>e</sup> dynastie, mais il est alors plus simple. Les *wraeus* manquent et les ailes, indiquées d'une manière bien plus abrégative, sont pen-

(1) PERROT et CHUPIEZ, *Histoire de l'art*, t. I, p. 604.

dantes. C'est vers le temps de la XVIII<sup>e</sup> dynastie que ce groupe prend la forme sous laquelle il paraît dans plusieurs de nos figures. A partir de cette époque, il devient, par excellence, le symbole égyptien. »

Tout récemment, M. Heuzey a fait connaître deux monuments babyloniens, appartenant à l'antiquité la plus reculée (xxxv<sup>e</sup>-xxxviii<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), où se montrent des motifs héraldiques parfaitement caractérisés. Le premier est un bas-relief de Tello, aujourd'hui au Louvre (1), où un aigle léontocéphale pose ses griffes sur la croupe de deux lions adossés. Le second est un merveilleux vase d'argent de même provenance (2), où le même motif est incisé au burin, avec une symétrie plus exacte encore tant dans le dessin de l'aigle fantastique que dans celui des animaux dominés par lui.

M. Heuzey a démontré que ce groupe, symbolisant la victoire de la royauté sur ses ennemis, constituait les armoiries de l'ancienne Sirpourla, aussi nommée Lagash, dont l'emplacement est le *Tello* rendu célèbre par les fouilles de M. de Sarzec. Sur la *Stèle des Vautours*, le même symbole, tenu dans la main d'un héros ou dieu protecteur, domine un pêle-mêle d'ennemis vaincus (3). Cependant, dans cet exemple, le motif est abrégé : « les serres du monstre ne posent plus que sur deux *protomés* de lions couchés, formant un assemblage tout conventionnel. » L'art égyptien présente quelques spécimens de deux lions assis, sur la croupe desquels repose le disque solaire; mais, observe M. Heuzey, « aujourd'hui, quand il est question de l'influence réciproque que les deux grandes civilisations primitives ont pu exercer l'une sur l'autre, on est en droit de rechercher qui a commencé, de l'Égypte ou de la Chaldée (4). »

Que les symboles et, en particulier, les armoiries voyagent facilement, c'est ce qui ne fait plus doute pour personne; on sait que l'aigle à deux têtes des armoiries cappadociennes est devenu, par des emprunts dont Longpérier a le premier fait l'histoire, l'emblème tutélaire de la maison de Habsbourg (5). Mais *l'art ne commence pas par le symbole*; l'étude de l'art des enfants, auquel il faut toujours revenir, suffit à le prouver. Le symbole est le produit d'une idée qui s'insinue dans une forme traditionnelle, dans un ornement qui a commencé par n'être qu'un ornement (par exemple la croix

(1) HEUZEY, *Monuments Piot*, t. I, pl. II.

(2) *Ibid.*, t. II, pl. I.

(3) *Ibid.*, t. I, p. 9.

(4) *Ibid.*, t. I, p. 13.

(5) LONGPÉRIER, *Œuvres*, t. I, p. 95.

gammée). En Égypte, et même en Chaldée, ce stage primitif du style héraldique échappe encore à notre connaissance; mais il n'en est peut-être pas de même ailleurs.

## XXVI

Le plus ancien exemple connu de deux animaux adossés, formant un ensemble qui n'a pas de prototype exact dans la nature, est fort antérieur aux armoiries de Sirpourla.

C'est un fragment de bâton de commandement, découvert dans la station de Laugerie-Basse et appartenant à la collection Massénat (fig. 308) (1). Il représente une *protomé* de taureau adossée à une *protomé* de vache, « objet d'un type exceptionnel, écrivais-je en 1889, à cause de la tendance à la symétrie décorative qui s'y fait jour. » Les cavernes ont fourni quelques autres gravures où paraît aussi, à côté de la tendance réaliste qui prédomine, le goût purement décoratif de la symétrie. Tel est le bois de renne de La Madelaine, où l'on voit douze mains humaines distribuées par six de chaque côté (fig. 309) (2); tel encore, de même provenance, une pointe de lance offrant sur ses deux faces huit groins opposés nez à nez (3).

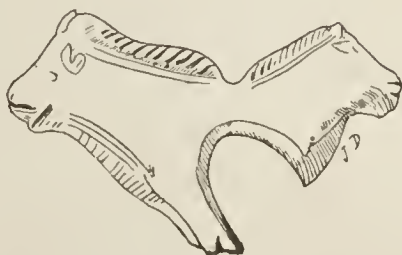


FIG. 308.  
Laugerie-Basse (bois de renne).

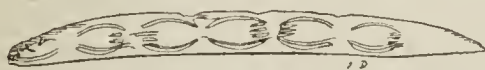


FIG. 309.  
La Madelaine (bois de renne).



FIG. 310.

Ces exemples suffiraient à montrer l'erreur où sont tombés les archéologues lorsqu'ils ont cru pouvoir établir que tous les groupements symétriques, tous les motifs appelés à tort héraldiques, dérivent, en dernière analyse, de l'industrie textile et, en particulier, de la fabrication des tissus telle qu'on la pratiquait dans la Chaldée (4). Qu'à une époque fort ancienne, les étoffes sorties des at-

(1) S. REINACH, *Antiquités nationales*, t. I, p. 241, fig. 105.

(2) *Antiquités nationales*, t. I, p. 227, fig. 91.

(3) *Ibid.*, p. 225, fig. 84.

(4) E. CURTIUS, dans les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin, 1879, p. 23 (réimprimé depuis).

liers babyloniens aient servi à répandre certains motifs, comme celui de l'aigle debout sur deux lions, cela est possible et même très vraisemblable ; mais nous voyons que l'ornement zoomorphique géminé remonte à une époque où il n'était pas encore question d'étoffes, ni même de Babyloniens. Un des derniers auteurs qui ait étudié l'origine du style héraldique, M. Aloïs Riegl (1), a eu parfaitement raison de chercher, à l'origine de ce style, le goût primitif pour la symétrie, une simple application de la tendance géométrique à des éléments qui ne le sont pas. Il y a là un fait purement humain, qui a pu se produire et s'est produit sous des latitudes bien différentes, encouragé encore par la paresse d'invention qui est une conséquence de la loi du moindre effort. Par suite, lorsque nous trouvons, dans l'art primitif de l'Europe, des exemples d'ornements zoomorphiques géminés, comme des dents de loups ou des triangles

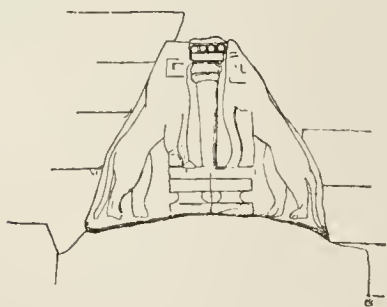


FIG. 311. — Mycènes (pierre).

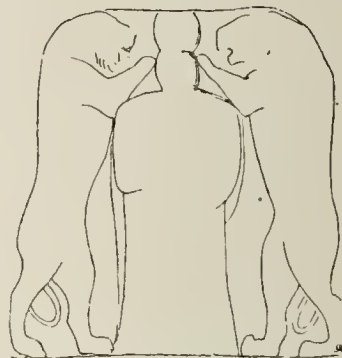


FIG. 312. — Phrygie (pierre).

opposés par le sommet, il est plus qu'inutile, il est fâcheux de faire intervenir des influences chaldéennes. Nous admettons la migration des *symboles*, mais nous croyons à la genèse indépendante des *motifs* qui, sur un très petit nombre de points du monde antique, ont servi de matière et de support au symbolisme.

Le groupe des lionnes affrontées de la fameuse porte de Mycènes (fig. 311) (2) a été longtemps isolé dans l'histoire de l'art. Aujourd'hui, on en connaît des imitations diverses sur des intailles découvertes à Mycènes même et en Crète, qui ont été soigneusement décrites par M. Perrot (3). Mais ce qui est plus intéressant à constater, c'est la présence d'un motif analogue, non plus transposé sur un petit objet, mais exécuté dans des proportions monumentales, en Phrygie, au fond de la chambre sépulcrale d'Arslan-Kaïa

(1) A. RIEGL, *Stilfragen*, Berlin, 1893. Voir surtout p. 39 et suiv.

(2) SCHLIEMANN, *Mykenae*, pl. à la p. 36.

(3) PERROT et CHIPIEZ, *Histoire de l'art*, t. VI, p. 801-802.

(fig. 312) (1) et à Bologne (stèle Malvasia), au-dessus de la porte de l'ancienne ville (fig. 313) (2). A Iasili-Kaïa encore, en Cappadoce, nous rencontrons un motif analogue, mais plus compliqué, sculpté dans une paroi rocheuse par des artistes indigènes qui n'étaient pas de simples imitateurs de l'art assyrien (fig. 314) (3).

Lors de la découverte, due à M. Ramsay, de la tombe d'Arslan-Kaïa (4), où deux lions affrontés sont debout de part et d'autre d'une image de Cÿbèle, on se souvint tout naturellement de la stèle des lionnes de Mycènes et des rapports, signalés par les anciens, entre la civilisation mycénienne et la Phrygie. Mais le groupe de monu-

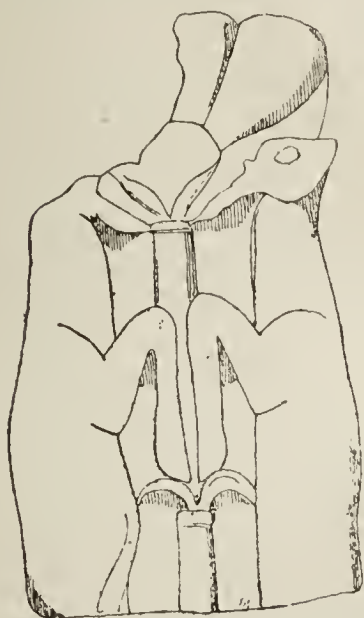


FIG. 313. — Bologne (pierre).

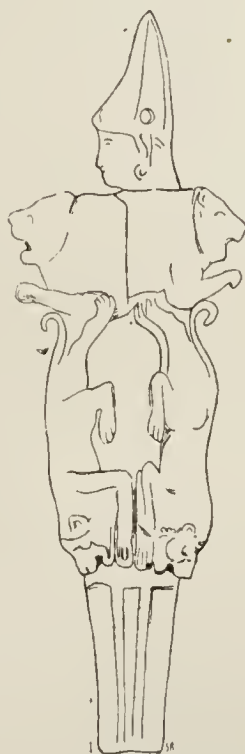


FIG. 314. — Cappadoce (pierre).

ments phrygiens auquel appartient Arslan-Kaïa est postérieur de plusieurs siècles à la Porte des Lions, puisque l'usage de l'écriture se constate sur quelques-uns d'entre eux; s'il y a eu emprunt, ce qui n'est pas certain *a priori*, ce motif est venu de Mycènes en Asie et non inversement.

Pour Bologne, les indications chronologiques font singulièrement défaut. Il y a cependant tout un cycle de traditions qui montrent, après la guerre de Troie, des héros grecs venant s'établir en

(1) *Ibid.*, t. V, fig. 110, p. 157.

(2) *Zeitschrift für Ethnologie*, t. XV, p. 214; BERTRAND et REINACH, *Les Celtes*, fig. 93.

(3) PERROT et CHIPIEZ, t. IV, fig. 320, p. 647.

(4) *Journal of Hellenic Studies*, 1884, p. 285.

Italie. Je ne crois pas que ces traditions soient méprisables. Elles impliquent l'importation, en Italie, de la civilisation que nous appelons mycénienne, ou du moins de certains éléments de cette civilisation. Ainsi pourrait peut-être s'expliquer l'étonnante analogie des stèles en fer à cheval, découvertes dans la nécropole de La Certosa à Bologne, avec celles que Schliemann a déterrées à Mycènes

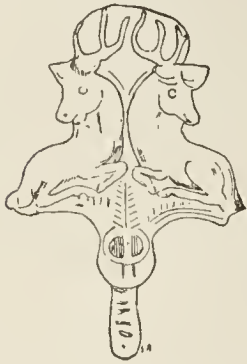


FIG. 315.  
Mycènes (or).



FIG. 316.  
Sibérie (bronze).

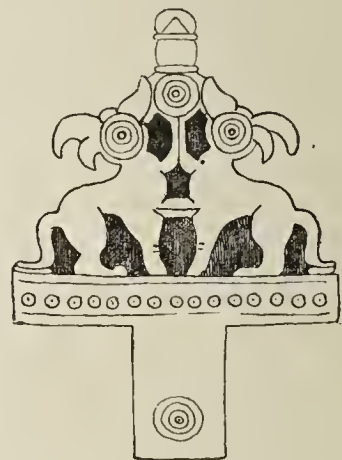


FIG. 317.  
Somme-Bionne (bronze).

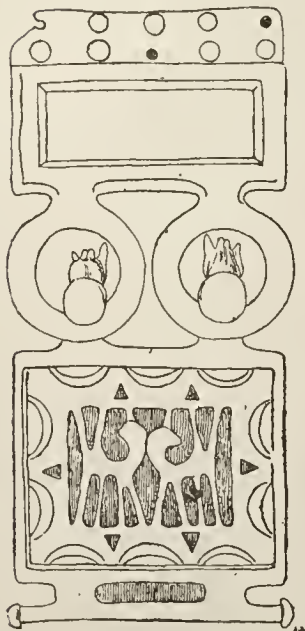


FIG. 319.  
France? (bronze).



FIG. 318.  
Aylesford (bronze).

au-dessus des tombes royales. Il est remarquable que le style mycénien, dans l'Italie du nord, n'est guère encore représenté que par des sculptures en pierre et que la céramique mycénienne si caractéristique y fait défaut. D'autre part, l'hypothèse d'une imitation directe de la Porte des Lions à Mycènes se heurte à cette difficulté que les animaux affrontés, sur la stèle Malvasia, ne sont pas des lions, mais des veaux. Il serait vain de proposer une solution pour tenir compte des données complexes du problème, alors que nous



ne connaissons encore que des anneaux très espacés d'une même chaîne, alors surtout que les cités pélasgiques de l'Italie centrale n'ont été l'objet d'aucune fouille à *la Schliemann*. Tout ce que l'on peut avancer pour l'instant, c'est que les monuments signalés plus haut ne se rattachent pas à des prototypes égyptiens ou chaldéens, mais dérivent d'une tradition indépendante, dont la Porte des Lions est le témoignage le plus ancien.

Les motifs héraldiques ne sont pas rares à Mycènes dans la décoration des objets de petite dimension (1). Notre figure 315 reproduit un ornement d'or, trouvé par Schliemann dans la troisième tombe royale (2), qui est caractéristique de toute une série de représentations analogues. Les animaux ne sont pas *affrontés* au sens strict du mot, car ils détournent symétriquement la tête. Nous en donnons quatre autres exemples : une applique de bronze découverte en Sibérie (fig. 316) (3), une autre provenant de la tombe de Somme-Bionne en Champagne (fig. 317) (4), un groupe décorant le seau d'Aylesford (fig. 318) (5), qu'on a rapproché des types de certaines monnaies des Rèmes (6), enfin une garniture de ceinturon ajourée découverte, dit-on, en France et conservée au Musée d'artillerie à Paris (fig. 319) (7). Ces spécimens, dont il serait facile d'augmenter le nombre, suffisent à montrer la persistance d'une tradition en même temps que sa singulière extension géographique. Ici encore, si Mycènes n'est pas le point de départ, c'est du moins le lieu où ont été recueillis les documents les plus anciens dont nous disposons.

## XXVII

Jusqu'à présent, — sauf dans le relief d'Iasili-Kaïa, où paraissent encore deux *protomés* adossées de lions, — il n'a guère été question que d'animaux représentés *in extenso*. Mais nous avons déjà vu, en signalant le bâton de commandement de Laugerie-Basse (fig. 308), que la décoration zoomorphique, par cela même qu'elle

(1) Cf. SCHLIEMANN, *Mykenae*, fig. 266, 279, 539; O. RICHTER, *Kypros*, pl. XXXII.

(2) SCHLIEMANN, *Ibid.*, fig. 265.

(3) ASPELIN, *Antiquités du Nord finno-ougrien*, bronzes, p. 69, n. 310.

(4) MOREL, *La Champagne souterraine*, pl. IX, n° 5.

(5) *Archaeologia*, t. LII (1890), pl. XIII, 1.

(6) HUCHER, *L'art gaulois*, fig. 29 *bis et ter*, p. 23.

(7) LINDENSCHMIT, *Allerthümer*, t. II, VI, 1, 1; autre moins compliquée trouvée près de Marbourg, *ibid.*, t. II, VI, 1, 2.

ne s'inspire pas directement de la nature, comporte une tendance à l'abrègement. La Sibérie, la Sardaigne, l'Italie, la Hongrie, la Bosnie même vont nous fournir des exemples d'animaux adossés, mais dont les croupes se confondent, de manière à présenter l'aspect d'un corps unique terminé par deux avant-trains qui se font pendant. Voici d'abord, en Sibérie, deux exemples bien caractéristiques, l'un et l'autre en bronze (fig. 320) (1) et 321) (2) ; ce dernier sert de couronnement à une hache. Le spécimen sarde orne le sommet d'une épée votive de Teti (fig. 322) (3) ; celui d'Étrurie, dessin gravé sur une plaque de bronze, est remarquable par son ca-

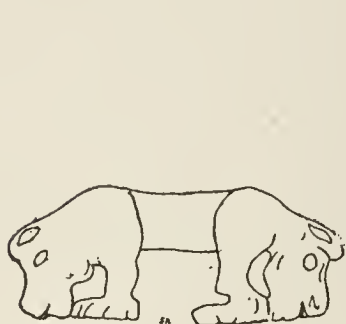


FIG. 320.  
Sibérie (bronze).



FIG. 321.  
Sibérie (bronze).



FIG. 322.



FIG. 323.  
Étrurie (br.).

ractère décoratif et la stylisation fantastique des formes (fig. 323) (4). Les petites pendeloques de bronze formées de deux taureaux ainsi adossés, quelquefois aussi d'un bélier et d'un taureau, sont très fréquentes : il n'est guère de musée important qui n'en possède (5). Les exemples que nous reproduisons proviennent de Cervetri (fig. 324) (6), de l'Italie du nord (fig. 325) (7), du lac Fucin (fig. 326) (8), enfin d'Olympie (fig. 327) (9). Wylie, en publiant l'exemplaire du lac Fucin (fig. 326), a fait observer que les cornes sont celles des bœufs de l'Italie méridionale ; il s'agit donc d'une fabrication italienne, qui s'est peut-être étendue à la côte opposée de l'Adria-

(1) ASPELIN, *Antiquités du Nord finno-ougrien*, fer, p. 133, n° 559.

(2) *Ibid.*, bronze, p. 58, n° 227.

(3) PERROT et CHIPIEZ, *Histoire de l'art*, t. IV, p. 82, fig. 77.

(4) Plaque de bronze de la collection Mahler au Musée de Karlsruhe (LINDENSCHMIT, *Alterthümer*, t. II, VIII, *Beilage*, n° 2).

(5) Spécimens au Louvre dans la salle des bronzes, vitrine des animaux près de la fenêtre de droite.

(6) *Archaeologia*, t. XLII, pl. 29.

(7) Au British Museum (*ibid.*, t. XXXV, pl. XXVI, 15).

(8) *Ibid.*, t. XLIII, 2, p. 559.

(9) FURTWAENGLER, *Olympia, Bronzen*, pl. XXV, 477.

tique. Enfin, deux petites pendeloques de bronze, provenant l'une de Hongrie (fig. 328) (1), l'autre de Glasinac en Bosnie (fig. 329) (2), nous montrent des oiseaux à double tête et à double col qui se rattachent évidemment à la même série.

Les objets que nous venons de figurer sont pré-romains et barbares; aucun caractère précis n'autorise à les mettre en relations

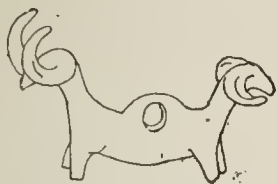


FIG. 324. — Cervetri (bronze).



FIG. 325. — Italie (bronze).

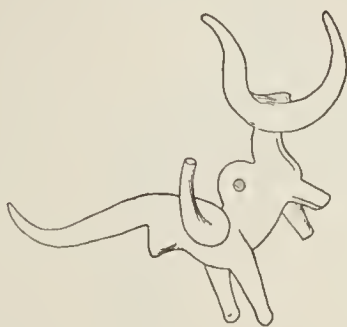


FIG. 326.  
Lac Fucin (bronze).

avec les spécimens classiques de types analogues, tels que les chapiteaux ornés de protomés de taureaux que l'on voit à Persépolis et à Délos (3). L'Assyrie et l'Égypte n'ont pas ignoré ce genre de décoration (4), qui est resté en honneur à l'époque romaine (5) et se retrouve fréquemment dans l'art barbare du VI<sup>e</sup> siècle et au-delà (6). Mais le spécimen de Laugerie-Basse (fig. 308), sur lequel



FIG. 327.  
Olympie (bronze).



FIG. 328.  
Hongrie (bronze).



FIG. 329.  
Glasinac en Bosnie (br.).

on ne saurait trop insister, nous avertit de ne point chercher, pour rendre compte de ce procédé décoratif, un centre unique de diffusion. Une preuve encore qu'il ne s'agit pas de copies, c'est que les animaux adossés, dans l'art de l'Europe occidentale, ne sont

(1) *Congrès de Pesth*, t. II, pl. LXIX, 7 a.

(2) *Mittheilungen* de Vienne, t. XXII, p. 116, fig. 101.

(3) PERROT et CHUPIEZ, *Histoire de l'art*, t. V, p. 497; BLOUET, *Expéd. de Morée*, t. III, pl. 7-8.

(4) PERROT et CHUPIEZ, *Ibid.*, fig. 321, 323; t. II, fig. 272, 412, 413.

(5) LINDENSCHMIT, *Allerthümer*, t. II, VII, 4, 12.

(6) *Ibid.*, t. II, XII, 6.

pas des lions comme en Égypte et en Assyrie; on n'y trouve pas non plus, comme en Perse, des taureaux agenouillés. Si la Perse et la Grèce ont imité l'Assyrie, ce qui est probable, le type des protomés adossées, dans l'art primitif de l'Europe, ne présente qu'un rapport très général et très vague avec les motifs similaires en Orient.

## XXVIII

Dans plusieurs des objets que nous venons de reproduire, les animaux n'appartiennent pas à des espèces réelles : on est en présence d'êtres fantastiques. L'aspect d'un animal fantastique éveille tout d'abord la pensée de l'Orient, cette patrie, dit-on, des monstres et des chimères. Mais il faut se mettre en garde contre cette première impression. Un animal mal dessiné n'appartient pas à la faune réelle; il est difficile, souvent impossible de lui donner un nom. Si, par surcroît, à l'incorrection du dessin s'ajoute la tendance à la stylisation, à la transformation du corps et des membres en fioritures, l'animal représenté n'est plus seulement indéterminable, mais irréel, et appartient au domaine de la fantaisie. La numismatique gauloise nous montre par des centaines d'exemples comment le type du cheval des monnaies macédoniennes s'est modifié ainsi, par des altérations successives, au point de devenir un monstre sans nom. Il n'y a pas lieu, à ce propos, d'invoquer des influences orientales, puisque, au contraire, le type réaliste est venu de l'est et a été dénaturé en Occident. Mais les monnaies ne sont pas les seuls documents que l'on puisse alléguer de ces transformations. Ceux que je reproduis ici appartiennent tous à l'époque de La Tène: on remarquera qu'il n'y a parmi eux ni un sphinx, ni un griffon, ni un Pégase, modèles que le commerce phénicien, dont on parle tant, n'eût pas manqué d'introduire, avec des Bès et des scarabées, dans l'Europe occidentale, si l'art industriel de l'Europe avait vraiment été tributaire de la Phénicie. Nos figures 330 et 331 représentent deux fourreaux d'épée découverts à La Tène (1); le premier, qui comporterait une étude spéciale, présente des analogies curieuses avec le style des situles historiées de Hallstatt. Observons seulement, pour ne pas sortir de notre sujet, comment les jambes de derrière et la queue des deux animaux de la rangée inférieure

(1) VOUGA, *Les Helvètes*, pl. I, n° 40; GROSS, *La Tène*, pl. I, n° 1; VOUGA, pl. VIII, 1.

se sont transformées en fleurons, tendance qui se retrouve dans les serpents stylisés de la figure 331. Le sanglier (?) qui décore le bouclier découvert dans la rivière Witham en Angleterre (fig. 332) (1) n'est pas en moindre conflit avec la réalité. Voici (fig. 333) un fragment de bronze recueilli dans l'*oppidum* gaulois de Bonnens

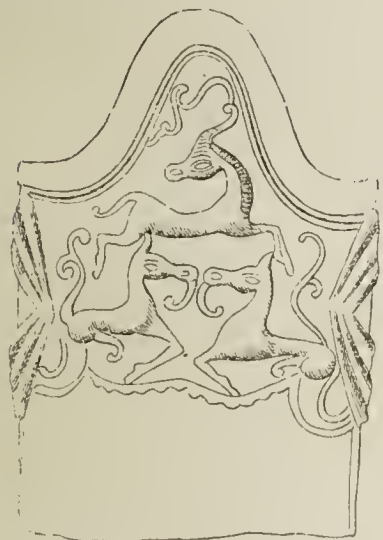


FIG. 330.  
La Tène (bronze).



FIG. 331.  
La Tène (bronze).

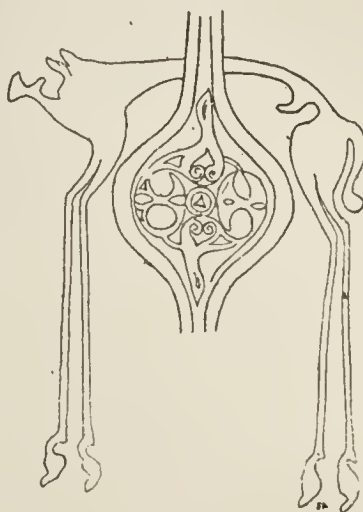


FIG. 332.  
Rivière Witham (brouze).

(Indre) (2); le cheval, qu'on y reconnaît à grand'peine, peut aller de pair avec le sanglier de la Witham (remarquez aussi les têtes iso-



FIG. 333. — Bonnens, dans l'Indre (bronze).



FIG. 334. — Belbury-Camp (bronze).

lées, qui rappellent les prétendues têtes coupées du monument d'Entremont près d'Aix). Quelques rares figurines d'animaux en ronde bosse présentent les mêmes caractères : tel est le bœuf de Belbury-Camp (Dorset), qui servait peut-être d'ornement à un casque et qui a été découvert, en 1881, avec d'autres objets *late*

(1) KEMBLE, *Horae feriales*, pl. XIV, 1.

(2) BONSTETTEN, *Deuxième supplément*, pl. IX, fig. 9.

*celtic* (fig. 334, 335) (1); tel est encore l'animal difficile à dénommer qui servait d'anse à une cœnochoé recueillie près de Bourges (fig. 336) (2). Il serait aussi facile que fastidieux d'alléguer, parmi les monuments de l'art barbare au début du moyen âge, des spécimens nombreux d'animaux étrangers à toute faune, où la fantaisie

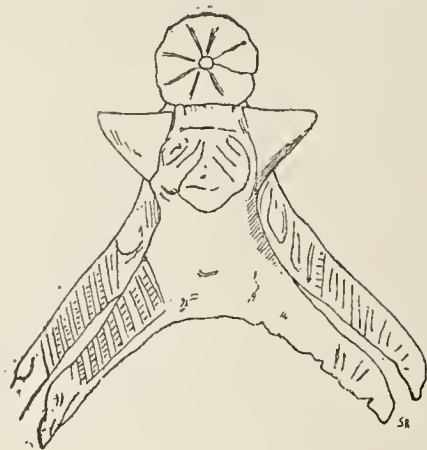


FIG. 335.  
Belbury-Camp (bronze).

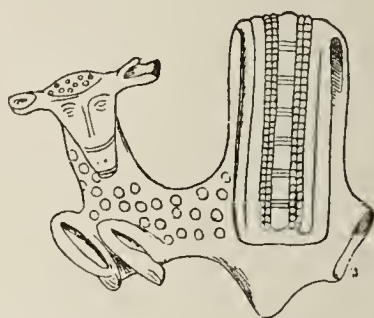


FIG. 336.  
Bourges (bronze).

n'est pas le reflet d'une conception mythologique, mais le résultat, comme à l'époque celtique, d'une perversion des formes naturelles par la prédominance du principe décoratif. Qu'il nous suffise



FIG. 337.  
Ermatingen (bronze).

de reproduire, pour prendre des exemples peu connus, une plaque ajourée d'Ermatingen (fig. 337) (3) et une courroie de ceinturon en bronze découverte en Hongrie (fig. 338) (4). Avec ces objets, nous sommes déjà au moyen âge, mais c'est encore le style de La



FIG. 338.  
Hongrie (bronze).

Tène. L'art de la Grèce et de Rome a bien pu semer ses monuments sur le Rhin et sur le Danube; la moisson qui a poussé dans ces contrées a conservé le goût du terroir. Le vieux schématisme barbare, aussi hostile au réalisme qu'à l'idéal, a bien vite repris le dessus pour ne s'effacer — est-il bien sûr qu'il soit mort? — qu'à l'aube de la Renaissance.

(A suivre.)

(1) *Archaeologia*, t. XLVIII, p. 449.

(2) MOREL, *La Champagne souterraine*, pl. XXV, 2.

(3) *Indicateur d'antiquités suisses*, 1876, pl. XI, 7.

(4) *Ungarische Revue*, 1889, p. 475.

## VARIÉTÉS

---

Association française pour l'avancement des sciences.

XXIV<sup>e</sup> session, Congrès de Bordeaux, 11<sup>e</sup> section, Anthropologie.

Les dernières assises de l'Association française se sont tenues à Bordeaux du 4 au 9 août dernier. Comme les années précédentes, la Section d'Anthropologie a été très suivie.

M. *Chauvet* s'est occupé des trouvailles faites dans les *Alluvions quaternaires de la Charente*, près de Cognac.

Des graviers, on a extrait des ossements d'Éléphants, de Rhinocéros, d'Hippopotame, etc., ainsi que des armes et outils en silex, haches chelléennes, pointes et lames retaillées d'un seul côté. L'auteur s'étend sur la sablière de Tilloux, que M. Boule a décrite dans le dernier numéro de *L'Anthropologie* (1), et se demande si la classification des Éléphants quaternaires peut être regardée comme définitive.

M. *Piette* rappelle que les trois espèces d'Éléphants trouvées à Tilloux avaient été rencontrées par les Anglais dans la même assise. Il ne croit pas à des remaniements dans la ballastière de la Charente.

M. *G. de Mortillet* pense que ce rapprochement dans une même assise de trois espèces d'Éléphants « n'est qu'une macédoine » produite par des remaniements.

M. le D<sup>r</sup> *Pommerol* et M. *Dumont* prennent part à la discussion. Le premier exprime l'idée que la présence à Tilloux de l'*Hippopotamus major* doit faire croire que l'Éléphant dont on trouve les restes est bien l'*E. meridionalis*. Le deuxième prétend que les eaux et les vents remanient sans cesse les bancs de sable, et que par suite des objets trouvés dans la même couche peuvent être d'âges différents.

MM. *A. de Mortillet*, *E. Collin* et *Reynier* donnent quelques renseignements sur les *Silex taillés trouvés dans les tufs de la Celle-sous-Moret* (*Seine-et-Marne*).

Ces tufs sont situés sur la rive droite de la Seine. Ils sont au-dessus d'une couche d'alluvions caillouteuses anciennes, plaqués contre un escarpement de calcaire lacustre tertiaire. Un carrier y a découvert un certain nombre de silex taillés, de grosseurs variables, de forme amygdaloïde en général ; la patine en est blanche et mate. Ils dateraient, d'après les auteurs, de la fin de l'époque chelléenne ou du commencement de l'époque acheuléenne.

(1) Voy. *L'Anthropologie*, t. VI, n<sup>o</sup> 5, p. 497.

M. le Dr *Pommerol* n'est nullement étonné que l'on n'ait pas trouvé d'ossements fossiles ; la constitution même des tufs étant le fait d'eaux minérales chargées de bicarbonate de soude, il s'est produit un dégagement intense d'acide carbonique qui a grandement facilité la destruction des débris osseux.

M. *Arsène Dumont* communique le résultat de ses recherches sur la *Natalité dans le canton de Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne)*.

Les départements du Lot-et-Garonne, de l'Eure, de l'Orne, du Tarn-et-Garonne et du Gers sont les cinq départements de France qui ont la plus faible natalité. Si M. Dumont a choisi comme objet de son travail le canton de Sainte-Livrade, c'est que, pour le nombre des enfants vivants par famille, il est de tous les cantons du Lot-et-Garonne, celui qui en a le moins. Depuis soixante ans, dans toutes les communes de ce canton, le chiffre des décès est de beaucoup supérieur à celui des naissances.

Pendant la dernière décade 1883-1892, sur 100 femmes mariées de 15 à 49 ans, dans la commune de Sainte-Livrade, le nombre des naissances légitimes a été de 7,6 ; c'est le chiffre plus bas qui ait été observé.

Les naissances naturelles sont à peu près inconnues dans certaines communes, rares dans les autres. Enfin il faut tenir grand compte de la stérilité voulue du mariage, dans une région où l'aisance est à peu près générale.

M. le Dr *R. Collignon* présente une série de vingt cartes et une carte murale exposées par lui à l'Exposition de Bordeaux, qui ont trait à l'*Ethnographie du Sud-Ouest de la France*.

Quatre races principales sont en présence dans cette région : deux dolichocéphales, races de Cro-Magnon et de Hallstatt (race blonde) ; une sous-brachycéphale (race basque), une brachycéphale (race celte de Broca).

La répartition cantonale des divers caractères anthropologiques, tels que les indices du crâne et de la face, la couleur des yeux et des cheveux, la taille, etc., permet de localiser chacune de ces races avec une précision presque mathématique, de suivre leurs voies de pénétration réciproque, d'étudier les types mixtes résultant de leurs mélanges historiques et antéhistoriques.

Pour établir ces cartes, M. le Dr Collignon a utilisé plus de cent mille mesures prises par lui au cours des opérations des conseils de révision.

M. *Chauvet* dit que, pour l'étude des populations de la Charente, on pourrait utiliser un important ossuaire trouvé dans le cimetière de Châteauneuf-sur-Charente.

M. *Dumont* présente quelques remarques au sujet de la communication de M. Collignon.

M. *Léon Morel* expose le résultat de ses recherches dans la *grotte de Mirabel* (Drôme), qui lui a fourni une cinquantaine de beaux objets en silex : pointes de flèches du type de Solutré, belles lames finement retou-



chées, scie en silex rubané, collier fait de petits disques de pierre et stéatite, amulette percée en serpentine, etc. Les ossements humains dispersés autour de la grotte étaient colorés en bleu, ressemblant aux fossiles du Gers, qui passent pour de fausses turquoises.

Le même M. Morel lit une *Note sur les vases peints trouvés dans les sépultures gauloises des environs de Reims*. Jusqu'à ces derniers temps on n'avait trouvé, dans les sépultures gauloises antérieures à la conquête romaine, que des vases peints ou gravés portant des grecques, des dents de loup, des chevrons.

Les récentes fouilles de MM. Bosteaux et Coyon aux environs de Reims ont mis à jour des vases peints portant des dessins plus compliqués et par là fort curieux. Ils proviennent de simples fosses et non des sépultures à chars gaulois.

M. Cartailhac dit que ces vases sont remarquables par la beauté des enroulements qui ont évidemment quelque rapport avec le style mycénien, mais qui sont assez répandus dans notre art national gaulois.

M. Daleau a fouillé la *caverne de Boucaud*, près de Bourg-sur-Gironde ; elle lui a fourni deux os d'Ours de petite taille, et la portion antérieure du squelette d'une jeune Hyène. Ces os étaient en place et recouverts de concrétions stalagmitiques. D'une fente naturelle M. Daleau a extrait deux os d'Équidé et un canon de Saïga.

M. Piette développe ses idées sur les *Formations et étages des temps glyptiques*. — Les temps glyptiques furent ceux pendant lesquels l'homme des âges quaternaires, se servant des outils en silex, cisela, sculpta, couvrit de gravures l'ivoire, l'os, la ramure des Cervidés et aussi la pierre. La matière première des objets d'art et des instruments fut d'abord l'ivoire ; plus tard, ce fut la ramure du Renne. Ainsi donc deux types différents d'industrie, l'industrie *éburnéenne* et l'industrie *tarandienne*, caractéristiques du Solutréen et du Magdalénien de M. de Mortillet. La formation solutréenne est mal limitée. On n'y comprend que les assises contenant des pointes de sagaie en forme de feuille de laurier et des flèches à cran, et M. Piette pense qu'il y faut ajouter l'assise éburnéenne à sculptures en ronde bosse. Elle se trouve alors placée entre le Moustérien avec gros silex amygdaloïdes taillés des deux côtés et la couche de Cro-Magnon caractérisée par les têtes de flèches à base en losange. Cette dernière couche étant d'une époque de transition peut être rattachée aussi bien au Solutréen qu'au Magdalénien. Comme elle est très développée à la Gorge-d'Enfer, il lui donne le nom de *Vallinfernaliennne*. Il appelle alors *Papalien*, comme synonyme d'*Éburnéen* les strates de ce genre, parce que la *grotte du Pape* en est le gisement le plus caractéristique.

L'assise vallinfernaliennne constituant la couche la plus inférieure de la période magdalénienne, celle-ci est divisée en étage *équidien* et étage *cervidien*. Le type du premier est la grotte d'*Arudy* dont les couches sont très riches en sculptures en relief et en gravures au champlevé ;

de là le nom d'*Arudyen*. La grotte de Gourdan donne son nom au second type, le *Gourdanien* et se divise en strates *rangifériens* et strates *élaphto-tarandiens*. M. Piette a désigné sous le nom d'*Asylienne* (grotte du Mas d'Azyl) la partie supérieure du Magdalénien qui est limitée par l'assise des galets coloriés, au-dessus de laquelle on trouve l'assise à escargots ou amas coquillier, homologue des *kjækkenmøddings*.

L'assise à galets coloriés et les amas coquilliers constituent le premier étage des temps néolithiques, et M. Piette l'appelle *Apéléciq* ou *Arisien* du nom de la rivière *Arise* au bord de laquelle ces couches sont nettement développées. Cet ensemble correspondrait à la lacune admise autrefois.

*La femme en ivoire de Brassempony* a conduit M. G. de Mortillet à faire des recherches intéressantes. Il a retrouvé, dans la région, des femmes d'âges différents, même des fillettes, chez lesquelles on rencontre les mêmes formes : ventre fort, arrondi, comme ballonné et projeté en avant.

M. Chauvet parle de la cachette d'objets en bronze de Vénat près Angoulême, qui a donné un millier de pièces entières et de nombreux débris. Il montre les différents types d'objets répandus dans la Charente à la fin de l'âge du bronze.

Les métaux connus à cette époque étaient le cuivre, le plomb, le fer et l'étain.

L'industrie de la cachette de Vénat remonterait probablement au <sup>x</sup>e siècle avant l'ère chrétienne.

Selon M. H. Gosse, tous ces objets ne sont pas de la même époque. Les cachettes de fondeurs ne devraient pas être prises pour désigner une époque indéterminée.

M. G. de Mortillet est de l'avis de M. Chauvet, concernant l'âge de la cachette de Vénat. La forme des objets, la présence du plomb dans les alliages, celle du fer indiquent qu'elle est de la fin du Larnaudien.

M. Turquan montre une série de planches qui permettent de se rendre compte de la durée de la génération chez l'homme et chez la femme et de la fécondité aux divers âges.

Les fouilles que M. Bosteaux-Paris a pratiquées dans les sépultures du cimetière gaulois de Warméville lui ont donné un vase gaulois de 0<sup>m</sup>,30 de hauteur sur lequel se trouve gravé et peint en violet un signe qui présente beaucoup d'analogie avec le *swastika*.

M. Chauvet n'y voit, malgré une certaine ressemblance avec le *swastika*, qu'un genre d'ornementation ordinaire.

Les dernières trouvailles faites par M. Bosteaux dans les cimetières gaulois de l'est de l'arrondissement de Reims lui ont permis de relever des traces de l'industrie phénicienne aux époques *hallstattienne* et *marnienne*. Ce sont des bracelets en verre et une figurine en verre noir (tête de nègre) rappelant celles qui sont dans les collections du Louvre. Au cimetière gaulois de Warméville, il a trouvé des torques et des bracelets

en bronze du genre dit hallstattien, des bracelets composés de grains d'ambre et de coquilles du tertiaire marnien ; il signale l'emploi du corail comme servant à l'ornementation des parures gauloises.

Il rapproche ces objets d'autres semblables, d'origine phénicienne, qui existent dans les collections françaises.

A propos des perles en pâtes de verre colorées, M. de Mortillet les regarde comme datant de l'origine de l'exploitation des métaux. Elles provenaient des laitiers vitrifiés formés pendant le traitement des minerais de cuivre. On en fit des perles, des bagues, des bracelets et sur le tard des vases. On en fabriqua beaucoup sur la côte phénicienne et en Asie Mineure. Ceux de ces objets qu'on récolte dans nos régions ont été importés.

M. le Dr Pommerol signale les fabriques actuelles d'Hébron, d'où s'importent dans tout l'Orient et dans le Sahara des amulettes de verre.

M. Gosse mentionne les vases en verre trouvés en Suisse, semblables à ceux provenant de Syrie et d'Égypte.

Pour M. Chauvet la tête en pâte noire peut être l'œuvre d'un artiste indigène, mais on ne peut dire qu'elle représente le type nègre.

M. le Dr E. Maurel a recherché quelle était l'influence des mariages inféconds sur la dépopulation. En France, la diminution de la natalité a suivi la marche de la suralimentation qui provoque l'héréditaire arthritisme, cause principale de l'augmentation des ménages inféconds par la diminution de la masculinité. C'est dans les villes et les départements les plus suralimentés que la natalité est la plus faible.

M. Dumont montre une carte qui permet de se rendre compte de ce qu'a été la dépopulation en France en 1893. Dans cinquante et un département les décès sont supérieurs aux naissances.

M. le Dr Pommerol est d'avis que dans le Puy-de-Dôme la restriction volontaire occupe une grande place. Les lois civiles sur le partage des fortunes est aussi un puissant motif.

M. le Dr Bertillon s'occupe de la natalité à Paris de 1889 à 1893, et de l'évaluation du degré de bien-être des arrondissements de Paris. Le nombre des naissances (mort-nés compris) pour la période 1889-1893 a été, à Paris, de 313,291 pour 2,424,705 habitants, soit une natalité annuelle de 26 pour 1000 habitants, chiffre très faible vis-à-vis des pays étrangers, mais supérieur à la natalité française qui n'a été que de 23,7.

M. Bertillon étudie ensuite la natalité par arrondissement parisien et il arrive au résultat suivant : Pour 1000 femmes de 15 à 50 ans, la moyenne des naissances en un an est de 79 ; pour les dix premiers arrondissements qui sont les plus riches, la moyenne n'est que de 61 et, pour les 10 autres, très peuplés, elle s'élève à 95.

Les migrations intérieures de la population en France et en particulier dans le département de la Gironde font l'objet d'une communication de M. le Dr Drouineau. L'auteur insiste plus particulièrement sur les migrations intérieures du département de la Gironde. L'immigration est de

38,2 par 1000 habitants, l'émigration de 9,9. Les départements limitrophes fournissent le plus gros contingent de l'immigration, mais elle ne se limite pas là et s'étend jusqu'à la Bretagne et au centre de la France.

Les documents concernant la population nomade sont insuffisants dans le recensement de 1891.

M. *Lalanne* rappelle que les populations humaines tendent à se diriger vers le soleil. Il cite certains faits qui tendent à montrer que des émigrants partis de la Suisse ou de la Grèce sont arrivés dans le Médoc.

M. *Zaborowski* parle de la circoncision en Abyssinie et à Madagascar.

M. *Daleau* donne quelques indications sur des coutumes locales dans la Gironde au sujet des dents de la première dentition des enfants, des ongles, etc.

M. le Dr *Pommerol* parle de la circoncision plutôt au point de vue pathologique qu'au point de vue ethnique.

M. le Dr *Manouvrier* a observé une *mutilation préhistorique* sur des crânes provenant du dolmen « de la Justice » à Épône, près Mantes (Seine-et-Oise). Douze crânes plus ou moins complets ont été retirés de ce dolmen et sur trois d'entre eux présentant des caractères féminins, M. Manouvrier a observé sur la voûte une très grande cicatrice en forme de T, résultant évidemment de la suppuration d'une plaie ou d'une série de plaies faites au cuir chevelu. L'identité de la lésion sur les trois pièces montre qu'il y a eu là quelque chose d'intentionnel; rien de semblable sur les crânes masculins. Dans les collections de la Société d'anthropologie, M. Manouvrier a trouvé trois crânes féminins provenant de dolmens qui présentent, eux aussi, cette cicatrice en T.

M. *Coutil* a dressé un *Inventaire des monuments mégalithiques du département de l'Orne*. Dans 59 localités il a relevé : 1 abri-sous-roche, 20 dolmens, 2 allées couvertes, 2 dolmens sous tumulus, 29 menhirs, 2 cromlechs et 1 polissoir.

M. *Coutil* présente en plus une note sur une plaque zoomorphe de style barbare trouvée à Muids (Eure), plaque de ceinturon en bronze sur laquelle sont représentés deux éléphants, et il la compare à celles du même genre qui ont été trouvées jusqu'à ce jour.

M. *Rivière* donne quelques détails sur la grotte de la Mouthe (Dordogne).

M. le Dr *Lantier* a donné un *Aperçu démographique de sept communes du canton de Tannay (Nièvre) pour la décade de 1885 à 1894*.

Dans les années 1885, 1889, 1894, il s'est produit un abaissement rapide de la population causée par l'émigration, la diminution du nombre des mariages et de la natalité.

M. *Rivière* présente des photographies représentant plusieurs menhirs qui se trouvent à Brunoy (Seine-et-Oise), les uns debout, les autres renversés.

La station de Montefonfort à Saint-Martory (Haute-Garonne) a été l'objet des investigations de M. Louis Darbas, qui lui a comparé les stations de la Tourasse de Montefonfort.

Au point de vue de l'outillage, les deux stations sont fort dissemblables. Leur situation permet d'affirmer qu'elles sont d'époques différentes. Montconfort serait du plein âge du Renne, la Tourasse de la fin de cette même époque.

M. *Félix Regnault* rend compte de ses *nouvelles fouilles dans la grotte de Gargas (Hautes-Pyrénées)*, pratiquées vers l'entrée et sous un plancher stalagmitique dur et épais. Il a trouvé dans une couche de terre noire des débris d'un foyer renfermant des ossements cassés, quelques-uns calcinés, des silex, dont plusieurs du type du Moustier, et des objets travaillés, tous très primitifs. Le grand Bœuf, le grand Cerf, le Cheval et l'Ours ont été chassés par les habitants anciens de Gargas. Cette station serait d'une époque qui n'est pas nettement déterminée, mais très ancienne.

Dans une autre salle de la grotte et sous la stalagmite, M. Regnault a découvert une urne brisée, très fragile, très primitive, contenant des ossements humains qui ont subi l'action du feu. D'après M. *Cartailhae*, elle serait de l'époque du bronze.

M. *G. Carrière* présente une *carte du Gard préhistorique*.

M. *Zaborowski* parle *des origines, des mœurs et des caractères des sauvages de la Cochinchine*. Il présente un certain nombre de photographies.

M. *Chauvert* trouve que l'ornement cylindrique qui se trouve dans le lobule de l'oreille des Moïs est analogue à ceux recueillis par M. *Jammes* dans les sépultures préhistoriques du Grand-Lac.

Le Dr *Maurel* qui a observé et mesuré en 1885 les populations dont M. *Zaborowski* a parlé, pense que les Nougs, Rodais, Roongs, Kouys, Penongs, etc., constituent la population autochtone qui a précédé les Tiams et les Khmers. Ils se rapprochent des Moundas de l'Hindoustan par leurs caractères extérieurs et anthropométriques ; ils s'éloignent des Mongols.

M. *Vacher de Lapouge* a présenté trois mémoires :

1° Sur *l'indice céphalique des populations en mouvement* ;

2° Sur *l'anthropologie du département de l'Hérault* ;

3° Sur *les causes biologiques de la dépopulation de la France*.

M. de Lapouge détaille ses idées particulières sur la classification des variétés blanches de l'espèce humaine en France.

M. *Rousseau* montre les *objets préhistoriques trouvés à Sainte-Cécile (Vendée)*. Ils remontent à l'époque néolithique.

M. *Flamand* communique les planches de son ouvrage intitulé : *Recherches préhistoriques dans le Sud-Oranais : Les ateliers, les stations, les abris, les hadjra mektoubas (pierres érites)*. M. *Flamand* a exploré à ce point vue spécial tout le sud de la province d'Oran (hauts plateaux de Saïda ou de Daya, de chott Tigri, de Figuig, etc.).

Dans les grottes, les cavernes, les abris sous roches, etc. il a pu réunir de nombreux échantillons de silex taillés de l'époque néolithique. Sur les parois des rochers il a relevé de nombreuses et remarquables ins-

criptions rupestres d'époques différentes, et des dessins préhistoriques.

M. *Viré* a fouillé *quelques abris sous roches du canton de Bordj-Ménaïel*, entre les vallées des ouadi Sebaou et Isser. Cette région a été anciennement habitée. On trouve, en effet, des pierres taillées sur le sol, dans les abris sous roches et dans les cavernes.

C'est au lieu dit *la Cascade* que M. *Viré* a pratiqué ses fouilles. Il en a retiré des ossements humains calcinés, des instruments en pierre durs et en silex, des outils grossiers en pierre, des poinçons, des grattoirs, des ciseaux en os, un petit hameçon en fer très oxydé. Parmi les fragments d'os humains était un morceau de crâne présentant une raie horizontale et des raies verticales nettement et régulièrement tracées.

M. *Dubail-Roy* a continué les fouilles des grottes de *Cravanche* près Belfort. Jusqu'à ce jour il lui a été encore impossible de découvrir l'ouverture qui y donnait accès à l'époque préhistorique. Les fouilles de 1894-95 ont été peu fructueuses.

*Les stations préhistoriques du Beaujolais* sont nombreuses et ont été en partie découvertes par M. *Savoie*. Celle d'Odenas est la plus importante et a fourni des pièces de toutes les époques, pierre et bronze. M. *Savoie* a aussi étudié celles de Villefranche-sur-Rhône (silex moustériens), de Bessay (paléolithique), de Boitrait, de Dailly-le-Perdu ou de Roland, de Fontcréty, etc. (néolithiques).

A la Section de Géographie M. *Leroy d'Abartiaque* a présenté un mémoire sur *la question basque*. Il trouve que leur langue rapproche les Basques tout autant de l'Afrique du Nord que de l'Amérique et il est très porté à les regarder comme venus de l'Atlantide, d'où ils auraient passé dans l'Europe méridionale, sur la côte nord de l'Afrique et en Amérique.

Pour M. le général *Parmentier*, l'étude du vocabulaire de la langue euskarienne ne permettra pas d'éclaircir la question. Il renferme 80 pour 100 de mots étrangers. Cependant l'origine atlantique des Basques se justifierait par ce fait que la langue basque offre des affinités étroites avec les idiomes agglutinants des tribus indiennes d'Amérique.

M. le D<sup>r</sup> *Delisle* fait remarquer que les affinités ethniques du peuple basque le rapprochent de la race préhistorique de Cro-Magnon dont l'aire d'extension comprenait probablement avec le sud-ouest de la France, l'Espagne, le Maroc et l'Algérie, et que les Guanches des Canaries ont conservé jusqu'à nos jours le type de cette race. Quant à l'origine atlantique, c'est une antique hypothèse et les rapports ethniques avec les Indiens d'Amérique sont bien difficiles à saisir, si l'on considère les caractères anthropologiques des Basques et des Indiens.

Pour M. *Julien Vinson*, la solution du problème de l'origine des Basques devient de plus en plus difficile parce que, sous les nombreuses influences qui l'entourent, le peuple basque perd de plus en plus, non seulement son autonomie, mais encore les caractères spéciaux qui le distinguent. Leur seule caractéristique actuelle est la langue. Au point

de vue de la race, M. Vinson est aussi d'avis que le rapprochement du type basque avec celui de Cro-Magnon, des Berbères de l'Afrique du Nord et des Guanches est le plus admissible.

Au point de vue linguistique, les ressemblances de vocabulaire n'ont qu'une importance secondaire; la grammaire seule peut fournir des indications positives. Or la grammaire basque n'offre pas seulement des analogies remarquables avec les langues de l'Amérique, mais avec tous les idiomes agglutinants. M. Vinson est d'avis, qu'au point de vue linguistique, il n'y a pas plus de raison pour chercher l'origine des Basques à l'Occident qu'à l'Orient.

M. le général *Parmentier* présente un *Vocabulaire rhéto roman* des principaux termes de chorogéographie et des mots qui entrent le plus fréquemment dans la composition des noms de lieux. Le domaine et les traits caractéristiques de ce groupe de langues (encore peu connues en France) s'étend, mais non sans interruptions, à travers les vallées des Alpes depuis le Saint-Gothard jusqu'à l'Adriatique, et comprend le *frioulan* à l'est, le *ladin du Tyrol* dans le Trentin italien et autrichien et les dialectes *romanches* du canton des Grisons en Suisse.

M. Henri Mager présente *une carte ethnographique et politique de Madagascar* fort intéressante en ce sens qu'elle montre sur quelle portion de la grande île de l'océan Indien la tribu des Hovas a réellement étendu son autorité. Les Hovas sont à peine maîtres du quart de Madagascar et les deux tiers de la population ont maintenu leur indépendance. Le titre de reine de Madagascar n'a jamais été une réalité et doit être effacé des formulaires diplomatiques.

D<sup>r</sup> DELISLE.

---

# MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

## EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

---

BOULE (MARCELLIN). **Le Plateau de Lannemezan et les alluvions anciennes des hautes vallées de la Garonne et de la Neste** (*Bulletin du Service de la Carte géologique de la France*, n° 43, décembre 1894, avec figures et planches).

Voici les conclusions de ce mémoire, qui a pour but de faire connaître les alluvions anciennes du bassin supérieur de la Garonne.

Ces alluvions présentent trois niveaux différents :

1. La terrasse inférieure se relie nettement, par l'intermédiaire d'un cône fluvio-glaciaire, aux moraines quaternaires de Labroquère, près de Montréjeau. Son âge, et par suite l'âge de la dernière grande époque glaciaire dans les Pyrénées, est indiqué par de nombreux fossiles de la faune à *Elephas primigenius*. L'âge du Renne est nettement postérieur au recul des derniers grands glaciers.

2. La terrasse supérieure présente des caractères d'altération et une couverture de loess qui dénotent une bien plus grande antiquité. Tout semble indiquer que cette terrasse correspond à une phase d'extension glaciaire plus ancienne que celle dont je viens de parler, mais nous ne connaissons pas encore les moraines qui représentent cette extension. Certaines découvertes paléontologiques portent à penser que cette terrasse supérieure remonte au Pléistocène le plus inférieur.

3. La surface des plateaux de Lannemezan, d'Orignac, etc., est recouverte d'un manteau épais d'alluvions à très gros éléments. La plupart de ces éléments ont disparu par décomposition ; seuls de nombreux blocs de quartzite ont résisté. Cette alluvion représente des cônes de déjections torrentielles édifiés à la sortie de vallées anciennes, dont la direction générale devait concorder à peu près avec celle des grandes vallées actuelles. La présence de gros blocs erratiques peu ou point roulés et provenant des terrains primaires de la chaîne permet d'affirmer que les glaciers ont dû jouer un rôle dans la formation de ces dépôts des plateaux. Leur âge est compris entre le Quaternaire le plus ancien et le Miocène supérieur. Ils sont donc pliocènes. Il n'est pas possible de préciser davantage dans l'état actuel de nos connaissances.

Ces résultats rappellent ceux auxquels, dans ces dernières années, MM. Penck, Brückner, Du Pasquier sont arrivés pour les Alpes centrales et orientales.



KILIAN (W.) et PENCK (A.). **Les dépôts glaciaires et fluvio-glaciaires du bassin de la Durance** (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 17 juin 1895).

Alors que de tous les côtés, en Angleterre, en Allemagne, dans les Alpes suisses et dans les Alpes bavaroises, les géologues reconnaissaient les traces de plusieurs périodes glaciaires, la plupart des savants français persistaient, jusqu'à ces dernières années, à n'admettre dans nos montagnes que les traces d'une seule extension glaciaire. Nous venons de voir par le compte rendu précédent ce que nous apprennent les Pyrénées. Malgré des travaux tout à fait remarquables publiés par de savants spécialistes sur les anciens glaciers des Alpes françaises, ou plutôt à cause de la grande valeur de ces travaux, minutieux et détaillés, les Alpes françaises étaient toujours citées comme exemple par les partisans de l'unité de l'époque glaciaire. Il était pourtant facile de prédire qu'il n'en serait pas toujours ainsi. En 1889, je développai « les raisons qui me portaient à croire qu'un jour ou l'autre, on relèverait dans les Alpes françaises des coupes tout à fait probantes (1). » Je dressai alors un tableau de synchronisme des terraius quaternaires dans les divers pays de l'Europe et j'adoptai, pour les formations du bassin du Rhône et des Alpes, une classification que la belle monographie de MM. Delafond et Depéret sur la Bresse est venue plus tard confirmer. Aujourd'hui, notre savant confrère, M. Kilian, avec la collaboration d'un éminent spécialiste, M. Penck, nous apporte les coupes dont je parlais en 1889.

Il ressort de leurs travaux que les traces de plusieurs glaciations s'observent avec la plus grande netteté dans le bassin de la Durance. Il y a, aux environs de Sisteron, comme dans les Alpes suisses, les Alpes bavaroises et les Pyrénées, trois terrasses de graviers d'âges différents dont les éléments sont d'autant plus altérés qu'ils appartiennent à une terrasse plus élevée, c'est-à-dire plus ancienne.

Les graviers de la *haute terrasse* sont surmontés (comme dans les Pyrénées) d'une couche de lœss. Ils présentent en amont des intercalations de boue et de cailloutis glaciaires et passent entièrement à des moraines qui ont en partie perdu leur fraîcheur primitive et qui rappellent les moraines *externes* de la Suisse.

Les graviers de la basse terrasse sont à peine altérés; ils vont se perdre dans les moraines frontales de Saint-Andéol, du Poët, etc., moraines parfaitement conservées et en arrière desquelles, comme dans les autres parties des Alpes et comme dans les Pyrénées, s'ouvre la *dépression centrale*.

Aux environs d'Embrun, la haute terrasse est superposée à des moraines de fond typiques. Cette terrasse d'Embrun est donc nettement interglaciaire. Elle correspond, disent les auteurs, à un retrait d'au moins 70 kilomètres du glacier de la Durance.

(1) M. BOULE, *Essai de paléontologie stratigraphique de l'Homme*, p. 42.

Nous reviendrons sur ces faits lorsque aura paru le travail plus développé que les auteurs ne manqueront pas de publier.

M. B.

DAVID MARTIN. **Formations caillouteuses de la vallée de la Durance. Note préliminaire** (22 p. in-8°. Extr. du *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 1895).

L'auteur de cette brochure étudie depuis longtemps les formations superficielles du bassin de la Durance. Il vient de publier une *Note préliminaire* d'un bon augure pour le travail d'ensemble en préparation. Comme MM. Kilian et Penck, M. David Martin a su distinguer des alluvions et des moraines de plusieurs époques. Malheureusement, l'absence de fossiles ne permet pas d'arriver à établir l'âge absolu de ces diverses formations.

M. David Martin étudie aussi La Crau. Cette immense plaine serait constituée par « deux cônes de déjections torrentielles d'âge et de diamètre différents, superposés tangentiellement suivant deux génératrices issues du col de Lamanon. » Le premier se raccorderait avec les alluvions les plus anciennes (alluvions tertiaires) du bassin de la Durance ; le second serait en quelque sorte la continuation des hautes et moyennes terrasses de la Durance, qui sont quaternaires. Enfin des traces de mouvements du sol, postérieurs au quaternaire, s'observeraient dans le Bas-Rhône.

M. B.

G. DE MORTILLET. **Terrasse inférieure de Villefranche-sur-Saône. Industrie et Faune** (*Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1895, p. 57).

D'ACY (E.). **Quelques observations relativement au gisement interglaciaire de Villefranche** (*Ibid.*, p. 80).

M. G. de Mortillet a voulu se rendre compte par lui-même des faits rapportés par M. Depéret touchant le gisement « interglaciaire » de Villefranche (voy. *L'Anthropologie*, 1893, p. 64). Il a visité les sablières d'où proviennent les objets décrits par M. Depéret et il a vu ces derniers dans les collections de la Faculté des sciences de Lyon. D'autres échantillons recueillis par M. Chantre se trouvent au Muséum de Lyon où M. G. de Mortillet a pu également les étudier. L'auteur considère comme moustérienne l'industrie paléolithique de Villefranche. Il est sur ce point d'accord avec M. Depéret. Pour la faune, c'est tout différent. L'Éléphant que le savant professeur de la Faculté de Lyon avait d'abord rapproché de l'*Elephas antiquus* et sur la véritable nature duquel il déclarait plus tard ne pouvoir se prononcer, est pour M. de Mortillet l'*Elephas primigenius*. Le Rhinocéros que M. Depéret appelle *R. Merckii*, n'a pas paru suffisamment caractérisé aux yeux de M. de Mortillet qui serait pourtant tenté de le rapporter au *Rhinoceros tichorhinus*. Enfin certain Cervidé de Villefranche, qui se trouve au Muséum de Lyon, pourrait bien être le Renne. L'auteur critique l'expression d'*interglaciaire*

appliquée par M. Depéret au gisement de Villefranche. Il n'y a pas de glaciaire aux environs de cette ville. L'expression d'interglaciaire ne peut donc être que théorique. « Dès lors, ajoute peu charitablement M. de Mortillet, n'est-il pas permis de penser que le désir de mettre en contradiction les données de l'industrie avec celles de la Paléontologie proprement dite a eu quelque action sur l'opinion émise? »... « Rien n'est donc changé dans les données générales de la paléontologie. »

A la séance suivante, M. d'Acy a pris la défense des idées de M. Depéret. S'appuyant sur l'opinion de M. Albert Gaudry et du signataire de cet article, ainsi que sur les planches de fossiles de Villefranche publiées par M. Depéret, M. d'Acy fait remarquer que si l'Éléphant est indéterminable, les dents de Rhinocéros sont bien du *R. Merckii* et que personne n'a vu de bois de Renne. Comme dans toutes ses communications, M. d'Acy fait preuve de beaucoup d'érudition. Il compare le gisement de Villefranche à d'autres gisements nettement interglaciaires et il s'attache à montrer que M. Depéret était parfaitement en droit de qualifier de cette façon la terrasse de Villefranche. La discussion entre les deux savants a été assez longue, sans apporter d'ailleurs de nouveaux éléments à la question.

Puisque j'ai été plus ou moins directement mis en cause, je crois devoir saisir l'occasion d'exprimer toute ma pensée au sujet de la terrasse de Villefranche. Lors de la réunion de la Société géologique de France à Lyon, et après notre excursion à ce gisement, je comptais faire part de mes réflexions sur ce sujet à mes confrères. Mais à la séance qui suivit cette excursion, j'appris une nouvelle qui me causa beaucoup de chagrin, la mort de notre regretté confrère J.-B. Rames et je quittai la réunion.

Au point de vue stratigraphique, il est impossible de se prononcer. Pourtant quand on réfléchit qu'on est à Villefranche dans une région voisine des Alpes et si l'on raisonne par analogie, on est porté à considérer la terrasse de 15 mètres comme représentant la *basse terrasse* des géologues suisses et allemands, c'est-à-dire la terrasse représentant les dépôts fluvio-glaciaires de la dernière époque glaciaire, c'est-à-dire la terrasse datée par le Mammouth et le Rhinocéros à narines cloisonnées. Mais, je le répète, ce n'est là qu'une impression, dont un géologue, visitant le pays pour la première fois, doit se défier en présence surtout des affirmations de savants connaissant admirablement la région comme MM. Delafond et Depéret.

Restent les fossiles. Je les vis à la Faculté des sciences. Les quelques lamelles de dents d'Éléphant me parurent indéterminables. Pourtant si j'avais été mis en demeure d'exprimer mon opinion, je les aurais plutôt rapportées au Mammouth qu'à l'Éléphant antique. Quant aux molaires de Rhinocéros, il n'y a pas de doute. Ce ne sont pas des molaires de *Rhinoceros tichorhinus*, cette espèce étant toujours très facile à distinguer de toutes les autres. Ce sont des molaires du type *Merckii*, ai-je dit à

M. d'Acy, c'est-à-dire des molaires du type des Rhinocéros pliocènes qu'on appelle *R. megarhinus*, *R. leptorhinus*, etc. et dont les molaires ressemblent tellement à celles du *R. Merckii* qu'il est à peu près impossible de les distinguer. Je songeai aussitôt à un remaniement qui ne me parut plus douteux après notre excursion aux sablières. Celles-ci se trouvent en effet dans une vallée creusée au milieu des cailloutis pliocènes. Les sables de Trévoux qui renferment le *Rhinoceros leptorhinus* forment, en face même des sablières de Villefranche, tout le flanc de la vallée, depuis le Thalweg jusqu'au sommet du plateau. Il est tout à fait naturel de trouver dans les alluvions quaternaires des fossiles remaniés de ces alluvions pliocènes. Telle est, selon moi, l'origine probable des molaires de Rhinocéros figurées à juste titre par M. Depéret comme des molaires différentes du *R. tichorhinus* et pouvant se rapporter au *R. Merckii*.

Depuis cette époque, le Laboratoire de Paléontologie du Muséum a reçu du Muséum de Lyon le moulage d'une molaire d'*Elephas primigenius* typique provenant de Villefranche.

De sorte que je partage l'avis de M. G. de Mortillet. On me permettra toutefois de faire remarquer que mon opinion est basée sur des raisons différentes de celles qu'a invoquées le savant professeur de l'École d'anthropologie (1).

M. B.

CHOFFAT (PAUL). Note sur les tufs de Condeixa et la découverte de l'Hippopotame en Portugal (Ext. des *Comunicações da direcção dos trabalhos geológicos*, t. III, 1895, avec 1 planche).

Ces tufs, en bancs puissants, couvrent une grande surface dans les environs de Condeixa. Ils forment un revêtement qui s'étend à la surface des plateaux, sur le flanc des vallées actuelles et dans le fond même de ces vallées. Il est donc probable qu'ils se rapportent à des âges très différents. Il s'en forme même à l'heure actuelle.

Ces tufs renferment de nombreux débris de végétaux et des Mollusques qui habitent encore la contrée. A la base de ces tufs se trouve un conglomérat qui a livré une molaire d'*Elephas antiquus* (?) et des restes d'Hippopotame.

M. B.

GEORGE (J.) et CHAUVET (G.). Cachette d'objets en bronze découverte à Vénat, commune de Saint-Yrieix, près Angoulême, vol. in-8°, 288 p., 24 pl. et fig. (Extr. du *Bulletin de la Société archéologique de la Charente*, année 1894), 1895.

Le 8 septembre 1895, on découvrit dans une sablière de la prairie de

(1) Depuis la composition de cet article, les alluvions interglaciaires de Villefranche sont revenues en discussion devant la Société géologique de France, où j'ai exposé les considérations ci-dessus. A la séance suivante, M. Depéret a reconnu l'existence du Mammouth et maintenu que les dents de Rhinocéros ne portent aucune trace de remaniement. (Cf. *Comptes rendus sommaires de la Société géologique*, séance du 18 novembre et du 5 décembre 1895.) [Note ajoutée pendant l'impression.] M. B.

Vénat, commune de Saint-Yrieix, près d'Angoulême, un vase en terre contenant environ 75 kilogrammes d'objets en bronze. La Société archéologique de la Charente confia à MM. George et Chauvet, qui s'étaient rendus acquéreurs de la plupart de ces objets, le soin de faire un rapport sur cette découverte et d'en préparer la publication. Le remarquable ouvrage qui vient de paraître comprend donc deux parties. La première, due à la plume de M. George, est purement descriptive ; la seconde, rédigée par M. Chauvet et beaucoup plus importante, est un travail de comparaison et d'érudition.

M. George nous donne l'énumération complète de ces objets, la description et les mensurations de chacun d'eux, et, ce qui vaut mieux, de bonnes phototypies, à demi-grandeur naturelle, de plus de 300 pièces. Le vase de Vénat renfermait 26 haches à douille (1), 20 haches à ailerons, des fragments d'épées se rapportant à 30 armes différentes dont trois ont pu être reconstituées, 41 têtes de lances ou de javelots, 1 pointe de flèche, 15 poignards à languette et à soie ou à douille, 1 poinçon, 1 ciseau, 6 gonges, 1 faucille, 21 tranchets, 2 marteaux, 3 scies, 5 couteaux, 23 rasoirs, 6 pinces, 148 bracelets à tige circulaire, à tige demi-circulaire, à ruban, creux, etc., plus de 200 perles, 12 bagues, 11 boucles d'oreille, 12 épingles, des fibules, 56 boutons, 21 clous, des umbos de bouclier, 65 appliques, des fragments de casques et de cuirasses, des objets d'ornement, à griffes, à bélières, des objets à rivets et à clous, des pendeloques, des appareils de suspension, des anneaux, des grelots, un fragment de roue, des objets divers, et enfin des lingots de bronze en forme de tronc de cône et des déchets de fonte.

L'analyse chimique d'échantillons prélevés à un objet de chacune des catégories ci-dessus a montré que l'alliage renfermait toujours du cuivre (de 64,15 à 88,65 p. 100), de l'étain (de 7,60 à 12,46 p. 100) et du plomb (de 1,45 à 25 p. 100). Il ne peut y avoir aucun doute sur l'introduction voulue et non accidentelle du plomb dans certains de ces bronzes.

Le mémoire de M. Chauvet se prête mal à l'analyse. C'est une œuvre très remarquable témoignant d'un travail considérable, de recherches bibliographiques énormes et qui montre comment, avec de l'énergie et le feu sacré de la science, on peut arriver, en province, même à Ruffec, à produire des ouvrages scientifiques qui feraient honneur à nos savants des capitales.

M. Chauvet commence par la description des divers groupes d'objets contenus dans le vase de Vénat, et à propos de chacun d'eux, il établit des comparaisons avec les découvertes d'objets analogues faites dans les autres régions de la France et à l'étranger. Ces indications sont

(1) La plupart de ces chiffres se rapportent aux pièces complètes. Il y avait en outre de très nombreux fragments.

toujours accompagnées de références bibliographiques complètes, puis vient une statistique détaillée des objets trouvés dans le vase de Vénat. Les chapitres suivants ont trait à la métallurgie et aux procédés industriels, aux comparaisons de l'industrie de Vénat avec des industries similaires d'autres pays, à la chronologie de l'époque du bronze.

Voici les conclusions de l'auteur :

« Vénat n'apprend rien sur l'origine du bronze et sur les premiers temps de son usage.

« Rien n'indique une importation venant d'Orient ; si des rapports ont existé avec l'Égypte, la Grèce, l'Asie-Mineure, ils paraissent oubliés ; les traces ne s'aperçoivent plus.

« Quand on examine les divers trésors et cachettes de l'Europe, on n'a pas l'impression d'une importation d'objets sortant d'un centre commun, centre que, du reste, on n'a découvert nulle part. L'idée vient, tout naturellement, d'une industrie unique se développant par régions, suivant des modes et des habitudes différentes ; chaque fonderie se rattache aux fonderies voisines par plusieurs points et en diffère par beaucoup d'autres.

« On pense à un assemblage de tribus ou de peuples arrivés à des degrés analogues de développement, chacun avec son génie propre, et entretenant des relations assez suivies avec les voisins.

« Il semble que notre Gaule de l'ouest, se suffisant à elle-même au point de vue industriel, était cependant en rapports étroits avec la Gaule de l'est, la Suisse, la Savoie et l'Angleterre et n'était pas étrangère à l'Europe centrale et à l'Italie.

« Les divers objets de Vénat confirment les observations suivantes de M. J. Evans :

1° Les haches plates ne se trouvent pas dans les trésors.

2° Les armes à douille sont rarement avec les haches à rebords.

3° Les épées et les fragments d'épées ne se rencontrent pas avec les haches à rebords.

4° Les haches à douille se rencontrent souvent avec des épées et des pointes de lances.

5° Les haches à douille sont souvent accompagnées de gouges, et un peu moins souvent de marteaux et de ciseaux, mais, même avec ces derniers outils, il y a généralement des pointes de lances.

6° Lorsque des trésors contiennent des masses de métal brut, il y a généralement aussi des haches à douille.

7° Les ciseaux, les gouges, les marteaux et les couteaux à douille sont contemporains des haches à douille, ainsi que des pointes de lances.

8° Les trésors appartiennent à la fin de l'âge-du bronze.

« Les observations de M. J. Evans paraissent infirmées sur les points suivants :

1° Les pointes de lances et poignards à soie ne se rencontrent jamais, d'après lui, avec des haches à douille.

2° Le rasoir à soie peut être regardé comme propre à la Grande-Bretagne.

« Worsaaë paraît avoir raison en rattachant l'Angleterre à la France plutôt qu'à la Hongrie, dans la formation des « provinces du bronze ».

Ces conclusions découlent naturellement des faits observés. L'auteur a présenté à part des hypothèses qui complètent ces conclusions. Il croit que la cachette de Vénat remonte au moins au x<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Il suppose que les hommes de cette époque étaient sédentaires, au moins en partie, comme les néolithiques; qu'ils avaient, comme ces derniers, des établissements fixes; qu'ils étaient métallurgistes habiles, sachant se procurer dans la région le cuivre, l'étain, le plomb, qu'ils alliaient en proportions diverses pour fabriquer à volonté des bronzes plus ou moins durs. Ces hommes étaient chasseurs en même temps qu'agriculteurs. Les expéditions guerrières leur étaient familières. Ce vieux peuple avait la vie facile, il était riche en armes, en outils, en bijoux, etc.

M. Chauvet a dû lire beaucoup de livres, compulsé de nombreux mémoires rédigés avec plus ou moins de clarté et de soin. Il a voulu que le sien soit d'un accès facile et d'un usage pratique. Aussi l'a-t-il complété par un index des figures, un index des noms d'auteurs, un index archéologique et un index géographique. Ces tables des matières achèvent de donner à l'ouvrage de M. Chauvet un grand cachet scientifique. Conduit avec une méthode parfaite, échappant à l'influence des théories préconçues ou des théories à la mode, ce mémoire est un document qui ne perdra jamais de sa valeur. J'ajouterai que, la manière synthétique dont M. Chauvet a compris et rédigé sa monographie en fait un véritable *Traité sur l'âge du Bronze* et l'un des meilleurs qui existent, malgré la modestie de son format et de son titre.

M. B.

REINACH (SALOMON). *Chronique d'Orient* (*Revue archéologique*, 1895).

M. Salomon Reinach nous autorise à extraire de sa trentième *Chronique d'Orient* (1895) quelques passages qui peuvent intéresser nos lecteurs.

— Publiant quelques terres cuites phéniciennes qui sont très exactement imitées de modèles en bois égyptiens, M. Pottier a repris la question de l'influence de l'Égypte sur la sculpture grecque à ses débuts (1). Il pense que cette influence s'est exercée par les œuvres des sculpteurs grecs établis en Égypte et par les copies phéniciennes importées, mais seulement depuis le vii<sup>e</sup> siècle. Si le type viril des *Apollos* la trahit avec évidence, le type féminin ne doit presque rien à

(1) *Bull. de Corresp. Hellén.*, 1894, p. 408 (paru en 1895.)

l'Égypte, « probablement parce qu'il est le plus ancien et qu'il était en grande partie formé au VII<sup>e</sup> siècle. » Au VI<sup>e</sup> siècle seulement, les statues féminines se conforment presque toutes au principe adopté pour le type masculin et sont représentées, comme les figures viriles, avec la jambe gauche avancée.

— Je regrette que M. Politès ait enfoui dans le *Parnassos* (revue estimable, mais peu répandue en Europe) une étude sur un sujet très intéressant, la brisure intentionnelle des vases dans les cérémonies funéraires. Cet usage est de ceux qui se sont perpétués dans la Grèce actuelle (1).

— Le mémoire de M. Foucart sur l'origine et la nature des mystères d'Éleusis a paru en 1895. C'est un travail trop important pour être résumé et discuté en quelques lignes (2). Il suffit de dire ici que l'auteur admet deux migrations d'idées égyptiennes à Éleusis, l'une vers 1600 avant J.-C., introduisant en Attique une Isis-Déméter purement agricole, l'autre vers 700, y apportant une sorte de contrefaçon du *Livre des Morts*, qui devint, dans les mystères, la partie essentielle des λεγόμενα. Vers la même époque et sous les mêmes influences naquit l'école orphique; mais elle conserva son indépendance et se fractionna en sectes, tandis que les mystères, institution d'État, se maintinrent presque sans altération jusqu'à la fin du paganisme (3).

— Ce mémoire, la *Nekyia* de M. Dieterich et la seconde partie de la *Psyché* de M. Rohde ont aussi conduit M. Weil sur le terrain d'Éleusis et de l'orphisme (4). « Voici, écrit-il (p. 306), la plus forte objection que l'on puisse faire au système de M. Foucart. Après l'avoir fondé sur la présence simultanée dans la religion de Déméter, comme dans celle d'Isis, de deux caractères différents, il infirme lui-même sa thèse en établissant que l'un de ces traits caractéristiques n'entre dans les mystères d'Éleusis que longtemps après l'autre. » M. Weil insiste aussi sur le caractère chaldéen, et non égyptien, de l'hymne homérique à Déméter : quand Istar descend aux Enfers pour chercher Adonis, la vie dépérit sur la terre, exactement comme lorsque la fille de Déméter est enlevée par Hadès. Cependant il ne conclut pas de là que le mythe grec

(1) *Παρνασσός*, t. XVII, p. 81.

(2) Cf. l'article de M. Maspero dans les *Débats du soir* (29 mars 1895) et le mien dans la *Revue critique*, 1895, II, p. 21.

(3) Je signale à la même occasion l'ouvrage de S. Aurich sur les mystères dans leurs relations avec le christianisme; cf. *Philol. Woch.*, 1895, p. 655. M. Conybeare a publié sur ce livre un article très important (*Academy*, 1895, II, p. 148). Il y insiste sur le fait que les croyances éliminées par la Réforme ont précisément des analogies dans les mystères du paganisme gréco-romain; les Germains, Anglais et Scandinaves, auxquels la conquête n'avait pas imposé la civilisation gréco-romaine, furent aussi les peuples élus de la Réforme. M. Conybeare appelle encore l'attention sur le grand rôle joué par le judaïsme alexandrin dans la pénétration du christianisme par certains éléments empruntés aux mystères helléniques.

(4) *Journal des Savants*, 1895, p. 213, 303.



soit d'origine babylonienne; il admet seulement que le mythe babylonien a pu fournir *un motif* au poète grec. Sur la marche et la nature des cérémonies d'Éleusis, M. Weil paraît donner raison à M. Foucart, auquel il concède aussi que l'Égypte du vi<sup>e</sup> siècle a exercé une influence sur la religion éleusinienne (1).

MYCÈNES. LE MYCÉNIE ET LE MIRAGE ORIENTAL (2). — Les fouilles récentes de M. Tsountas ont donné quelques objets importants, un relief en poros, fragment de métope d'un temple du vi<sup>e</sup> siècle, un anneau d'or avec sujet gravé (homme conduisant une chèvre au sacrifice), un trésor de 3.750 monnaies, la plupart en argent (Argos, Corinthe, Phliunte), enfin des tombeaux très anciens contenant des épées de bronze et des fibules (3).

— Sous un titre qui en dit long — *La Méditerranée phénicienne*. — M. Bérard continue sa campagne contre l'antisémitisme préhistorique (4). Il montre très bien comment le pansémitisme effréné de Bochart s'écroula, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, avec l'autorité de la Bible. Puis ce fut le philhellénisme qui, « chassé de la politique, s'était introduit dans la science sous les auspices des Allemands. » Les Tyriens et les Sidoniens furent mis à la porte, car « il n'y avait aucune place pour les vendeurs phéniciens dans le temple de la Raison. » Ensuite le positivisme anglais (Grote) condamna les recherches sur les origines, tandis que la théorie indo-européenne substituait les Aryens aux Hébreux comme inventeurs de la civilisation. L'archéologie essaya, mais sans succès, d'aborder le problème, qui est du ressort, dit M. Bérard, de la géographie primitive, c'est-à-dire de la toponymie éclairée par la connaissance des lieux. Jusqu'à présent, il n'y a là qu'un exposé de la méthode, mais l'auteur annonce des étymologies sémitiques dont nous ferons part à nos lecteurs. « L'onomastique méditerranéenne pourrait se comparer à un terrain sédimentaire... Nous voyons les dépôts anglais se former aujourd'hui... Il semble que les bancs épais de la Grèce et de Rome soient supportés par une couche plus ancienne, dépôt des Phéniciens. » Pour M. Bérard, c'est la « couche primitive. » Pauvres Pélasges (5)!

— Les Phéniciens, on le voit, reprennent l'offensive. Leur vieux champion, M. Helbig, est rentré en lice avec une théorie intransigeante : l'art mycénien est *tout entier* phénicien. Il a lu un mémoire à ce sujet

(1) Les conclusions de M. Weil sont à peu près identiques à celles que j'ai formulées dans la *Revue critique*, *loc. cit.*

(2) A compléter par ce qui sera dit plus loin sur les découvertes faites en Crète.

(3) *Athen. Mitth.*, 1895, p. 233; *Athen.*, 1895, II, p. 169.

(4) *Annales de Géographie*, 13 avril 1895, p. 271.

(5) L'article contient une intéressante comparaison « typologique » des lieux appelés *Astypalaia*; c'est l'application d'une méthode qu'avait recommandée feu Hirschfeld, dans un article qu'il considérait comme son meilleur travail et qui a passé presque inaperçu.

dans une séance de l'Académie (1); comme j'en ai eu le manuscrit sous les yeux, je peux le résumer avec quelque précision.

Le point de départ de M. Helbig est le même qu'avait indiqué M. Pottier. Il existe une singulière différence de qualité entre les produits immobiliers et les produits mobiliers de l'art mycénien. Les premiers sont de travail achéen, local (stèles sculptées, peintures), et reproduisent maladroitement des motifs importés; les seconds (sauf les terres cuites grossières, qui sont indigènes) sont dus aux Kefti, c'est-à-dire aux Phéniciens. Toute la céramique proprement mycénienne est phénicienne, parce qu'elle emprunte sa décoration au règne de la mer que les Phéniciens, pêcheurs et fabricants de pourpre, connaissaient bien, tandis que les Grecs d'Homère, non ichtyophages, l'ignoraient. La vraie poterie grecque est géométrique. A l'époque mycénienne, elle s'efface devant la poterie phénicienne importée; pour reparaitre et se développer ensuite, exactement comme, suivant la théorie que j'ai exposée en 1893, l'art de La Tène est relégué au second plan, à l'époque gallo-romaine, pour se révéler à nouveau et prendre le dessus lors des invasions barbares. Dans l'épopée homérique, les belles œuvres d'art viennent de Phénicie, ou sont attribuées à Héphaestos, dieu hellénique, preuve qu'à l'époque mycénienne il n'existait aucune différence entre l'art de la Syrie et celui de la Grèce. M. Helbig n'admet pas du tout, avec M. Beloch et d'autres, qu'Homère, en attribuant des œuvres de prix aux Phéniciens, ait tenu compte d'un état de choses postérieur à l'an 1000, car non seulement le fonds de l'épopée est achéen, mais les détails (armes de bronze, grands boucliers, etc.) nous reportent à la même période pré-dorienne. En outre, dans l'épopée, le centre phénicien est Sidon, tandis qu'après le x<sup>e</sup> siècle la suprématie appartient à Tyr. — Partout où l'on trouve le style dit mycénien, en Grèce, en Italie, en Sicile, en Égypte (Tell-el-Amarna), ce sont les Phéniciens qui l'y ont porté. Naturellement, les gemmes insulaires sont aussi phéniciennes. L'habileté technique dont témoignent ces pierres, comme les poignards incrustés et les gobelets de Vaphio, n'a pu être acquise qu'au prix de longs tâtonnements; or, en Grèce, on a fouillé plusieurs emplacements jusqu'au roc et l'on n'a pas trouvé les premiers essais dont l'art prétendu achéen aurait dû sortir. En Phénicie, où l'on n'a pas fouillé profondément, rien n'empêche d'admettre que l'on doive exhumer un jour les traces de l'évolution qui a conduit l'industrie à cette hauteur. Si, à l'époque historique, l'art phénicien se montre à nous comme un mélange assez conventionnel d'éléments égyptiens et chaldéens, tandis qu'il est naturaliste à l'époque mycénienne, cela tient à ce que nous ne connaissons qu'un art phénicien de décadence, épuisé et comme ramolli par un excès de production industrielle, de production *en masse*.

(3) La discussion, qui a occupé trois séances, a été soutenue par MM. Bertrand, Ravaisson, Perrot, Collignon, Dieulafoy, de Vogüé, etc. (31 mai, 7 et 13 juin 1895).

Au fond, c'est encore, transposée de vingt siècles en arrière, la question qui mit autrefois aux prises Lasteyrie et Labarte. Il s'agissait d'expliquer l'art barbare du <sup>v</sup><sup>e</sup> et du <sup>vi</sup><sup>e</sup> siècle après J.-C., l'art mérovingien, burgonde, lombard. Il est byzantin et oriental, disait Labarte; il est barbare et septentrional, répondait avec raison Lasteyrie. Mais l'art de Byzance avait fortement subi l'influence de celui des Barbares, et, comme l'habileté technique y était plus grande, il avait produit, dans le même style, des objets bien supérieurs. » Ce n'est pas à dire que la question soit résolue, écrivais-je en 1889 (1). Peut-être finira-t-on par rendre aux Byzantins sinon l'invention de ce style, qu'ils ont certainement reçu du dehors, du moins une part très importante dans sa diffusion. » Au lieu de *Byzantins*, écrivez *Sidoniens*; l'analogie n'est-elle pas frappante? Mais, *mutatis mutandis*, la théorie de M. Heibig reviendrait à dire que les merveilleux bijoux lombards, aujourd'hui au Musée des Thermes de Dioclétien, sont des œuvres byzantines. A cela je réponds sans hésiter : Non, mille fois non !

— Nous avons vu que la question des Kefti se lie étroitement à la question mycénienne. Voici la dernière opinion exprimée à ce sujet par M. Steindorff (2) : « M. Müller a raison, comme Pietschmann, Erman et moi-même, de nier que Keft soit la Phénicie : le nom de ce pays est *Zahi*... J'ai déjà dit que Keft est probablement une région de la Syrie du nord, mais nous ne pouvons pas savoir si ce nom s'étendait à toute la Cilicie. » M. Steindorff approuve ensuite M. Müller d'avoir écrit que « le Péloponnèse, les îles et la côte asiatique jusqu'à Chypre ont travaillé en commun à la formation de la civilisation postérieure » et que « la technique (des Kefti) n'est pas une technique cilicienne locale, mais celle de tout l'ouest (?) en général. » Il n'y a encore là que des assertions ; mais nous connaissons maintenant quelques noms propres portés par des Kefti. En 1893, M. Spiegelberg a publié un texte égyptien écrit sur une tablette de bois du British Museum, où sont transcrits — c'est le contexte qui nous l'apprend — des *noms composés de la langue des Kefti* (3). M. Max Müller en a donné les lectures suivantes (je supprime les points diacritiques) : *Ashazura*, *Nasuy*, *Akashow*, *Adinai*, *Pinaruta* (4). Le troisième lui paraît identique à celui du roi philistin אכיש. Mais *Pinaruta*, à rapprocher de *Pinara* en Lycie, peut-il être un nom sémitique ?

— Dans la préface de la seconde édition de son *Héraclès* (1895), M. de Wilamowitz se prononce avec force contre l'hypothèse de l'origine phénicienne des religions grecques. « Quelqu'un, ajoute-t-il, vient de rouvrir les chambres de réunion sémitiques, dont plaisantait autrefois Guttschmid. Il manque pourtant une étymologie à celles qu'il nous offre : c'est

(1) *Histoire du travail en Gaule*, p. 67.

(2) *Phil. Week.*, 1895, p. 560.

(3) *Zeitschrift für Assyriol.*, 1893, p. 384.

(4) *Ibid.*, 1894, p. 392.

à savoir que le lion de Némée s'appelait en réalité *Lévi* et que naturellement il a dévoré Hercule. » Des plaisanteries ne sont pas des raisons ; aussi n'ai-je rappelé celle-là que pour mémoire. On sait que le point de vue de M. de Wilamowitz est à peu près celui d'Otfried Müller : la Grèce aux Grecs.

— A son tour, M. Ridgeway se demande : quel peuple a produit les ouvrages appelés mycéniens (1) ? Par voie d'élimination, il arrive tout naturellement à la conclusion que ce sont les Pélasges. Fort bien, mais que sont donc ces Pélasges ? Voilà le point qui reste à étudier. Car s'il plaît à M. Helbig de les appeler Phéniciens et au P. de Cara de les qualifier de Hittites, la question n'aura pas avancé d'un pas.

— L'*Athenaeum* a publié un compte rendu du VI<sup>e</sup> volume de M. Perrot où il y a des choses vraiment incroyables (2). L'auteur de l'article trouve singulier que les objets les plus anciens recueillis en Grèce appartiennent à une époque relativement récente de la période néolithique — *that there are no dolmens nor menhirs, IN FACT nothing of the paleolithic age*. Alors les dolmens sont paléolithiques ?... Plus loin, il attribue à M. Perrot la théorie que les statuettes de marbre de l'Archipel sont sidoniennes, alors que M. Perrot a dit très vivement qu'elles ne l'étaient pas (p. 736). En général, la critique prête à M. Perrot, au sujet des Phéniciens, une thèse diamétralement opposée à celle qu'il a soutenue. Je note cependant avec plaisir qu'il n'admet pas l'influence du type d'Astarté sur les statuettes insulaires et explique leur attitude, comme je l'ai fait moi-même, par l'inexpérience des sculpteurs.

— L'article de M. Houssay sur les *théories de la genèse à Mycènes* est le développement d'une idée de ce naturaliste résumée par MM. Perrot et Chipiez dans le VI<sup>e</sup> volume de l'*Histoire de l'Art* (t. VI, p. 924). Une croyance populaire veut que le *Lepas anatifera* donne naissance à un canard ou à une oie ; M. Houssay pense que les canards mycéniens sont des anatifes *ansérisés*. La faune marine des vases mycéniens est l'expression d'une « philosophie zoologique » primitive. Un des éléments de cette faune, le poulpe, se présente au Caucase sous la forme d'une tête de bélier. La décoration géométrique se compose d'« abstractions graphiques » du poulpe et de l'argonaute. Les statuettes primitives, toujours sans bouche, sont des poulpes *anthropomorphisés*. Il est facile de rire de ces hardiesses ; j'ai trouvé, pour ma part, beaucoup d'intérêt à en suivre l'exposé (3).

— Parce que Pausanias prend les tombes à coupole mycéniennes pour des *trésors*, on a cru que la destination funéraire de ces monuments avait été oubliée dès le v<sup>e</sup> siècle. C'est ce que contredit, d'abord, la description par Sophocle du tombeau où l'on enferme Antigone ; mais M. Zingerlé a montré, en outre, que sur le fameux vase de Sotades

(1) *Academy*, 1895, II, p. 32.

(2) *Athen.*, 1895, I, p. 447.

(3) *Revue archéologique*, 1895, I, p. 1.

(*Coll. Branteghem*, pl. 41), le jeune Glaucos est bien enseveli au fond d'une tombe à coupole, dans une attitude accroupie qu'on a déjà constatée à l'époque mycénienne et qui est très fréquente chez les peuples primitifs (1). M. Dragoumis, à son tour, essaye, de montrer, par des citations empruntées aux tragiques, que l'existence et la destination des *trésors* de Mycènes étaient parfaitement connues au v<sup>e</sup> siècle. La désignation de *trésor* s'explique par l'emploi accidentel du verbe  $\theta\eta\sigma\chi\upsilon\rho\acute{\iota}\zeta\epsilon\iota\upsilon$  dans le sens d' « ensevelir » (Hérod., II, 88) (2).

— On croit généralement que les colonnes torsées, si souvent employées au moyen âge et plus tard, sont une invention de la basse antiquité. M. Belger a appelé l'attention sur une gemme mycénienne, qui représente deux griffons de part et d'autre d'un dattier dont le tronc affecte la forme d'une colonne torsée; il ajoute qu'un fragment de colonne analogue se trouve dans la cour du Musée de Mycènes, qu'un autre a été découvert sur l'Acropole d'Athènes parmi les débris prépersiques. La colonne de bronze de l'ex-voto delphique à Constantinople appartient à la même série. La colonne torsée n'est donc pas moins ancienne, dans l'architecture grecque, que la colonne cannelée (3).

Le double  $\theta\epsilon\pi\iota\gamma\chi\acute{\epsilon}\varsigma\ \lambda\acute{\epsilon}\theta\omega\upsilon$  qui entourait l'héron de Mycènes a été de nouveau étudié par M. Belger (4). Il est singulier que l'auteur n'ait pas songé aux analogies que présentent nos cromlechs occidentaux.

CRÈTE. — M. Joseph Corpi, professeur à Constantinople, a donné au *Stamboul* (20 décembre 1894) un article développé sur les recherches de MM. Halbherr et Taramelli en Crète (5). 1<sup>o</sup> Nécropole mycénienne d'Erganos; un caveau contenait six corps presque intacts, dont les crânes, suivant M. Sergi, seraient gréco-italiques. On a constaté à plusieurs reprises que les ossements avaient été déposés dans des vases, après la décomposition des corps. 2<sup>o</sup> Sur les hauteurs dominant la nécropole, restes d'une ville avec palais mycénien. 3<sup>o</sup> Nécropole de Kourtès, plus récente, avec vases de transition. 3<sup>o</sup> Nécropole de Kamarès, analogue à celle d'Erganos. 4<sup>o</sup> A Praesos, terres cuites votives archaïques, vases de cuivre (6). 5<sup>o</sup> A Patella près de Prinia, ville mycénienne. 6<sup>o</sup> Sur la colline de Saint-Élie, grandes jarres avec reliefs (course de chars). L'article signale encore la découverte de nombreuses inscriptions, entre autres celle d'une loi sur la frappe et la circulation des monnaies (7).

(1) *Arch. epigr. Mill.*, 1884, p. 120. Ce que dit l'auteur de la posture accroupie dans les tombes est insuffisant: voir Wosinsky, dans le *Congrès des Catholiques* de 1891, *Section d'Anthropologie*, p. 127-199,

(2) *Athen. Mittheil.*, 1895, p. 127.

(3) *Archaeol. Anz.*, 1895, p. 13.

(4) *Jahrb. des Instit.*, 1895, p. 114.

(5) A compléter par une correspondance de M. Halbherr, *Athen.*, I, 1895, p. 812.

(6) Les fouilles ont été faites au nom de l'École américaine d'Athènes (autel primitif, *pinakes* grecques, figurines de femmes nues, dont une avec inscription; *Athen.*, 1895, I, 813)

(7) *Acad.*, 1895, I, p. 198.

M. Mariani a rendu compte de son voyage dans l'*Aeademy* (1). Il a vu une statue de femme, de style analogue à celui des frontons d'Olympie, à Cydonia, identifié Lycastos à Kauli Kastelli, découvert une nouvelle ville mycénienne à Anavlochos, une inscription mentionnant la tribu des *Anaischeis* à Latos, etc. Une inscription de Praesos contient un long traité entre cette ville et celles de Sitaea et de Stelae, concernant les pêcheries et le commerce du *murex*. La région des Étéocrétois a fourni à M. Mariani des terres cuites d'un art très primitif, rappelant à la fois, suivant lui, le mycénien et le hittite. Il mentionne aussi, comme provenant d'une grotte près de Kamarès, des fragments d'une poterie indigène, plus voisine de celle de Théra que de celle de Mycènes. Les considérations ethnographiques qu'il expose ne sont autres que les idées du P. de Cara, qui aurait dû être nommé à ce propos.

— Au printemps de 1895, MM. Evans et Myres ont entrepris un nouveau voyage en Crète; ils ont suivi plusieurs « routes militaires mycénienes » qui paraissent rayonner autour de la grande forteresse de Goulas (2). Les explorateurs ont étudié à nouveau l'ancre de Psychro et d'anciennes acropoles destinées à la défense des routes. Ces travaux de défense sont si nombreux que MM. Evans et Myres, au milieu de leurs montagnes crétoises, se sont souvenus de l'aspect actuel des Vosges. *Eadem, sed aliter*.

— Si le mémoire de M. A. Evans sur la pictographie et l'épigraphie, créto-mycénienne (3) était mieux disposé et plus court, il aurait certainement produit une véritable émotion dans le monde savant, car les monuments qu'il fait connaître et les conclusions qu'il suggère sont d'une importance que l'on ne peut exagérer (3).

Ces monuments sont les suivants :

1° Des signes pictographiques relevés sur des gemmes insulaires pour la plupart découvertes en Crète (*égéen pictographique*).

2° Des signes linéaires relevés sur les blocs du palais mycénien de Gnosse, sur les vases de Goulas et de Prodromos Bolzano, sur une fusaiole de Phaestos, sur une anse d'amphore et une anse de vase en pierre de Mycènes.

Or, il y a concordance frappante :

a) Entre 6 signes de l'égéen pictographique et de l'égéen linéaire, puis entre deux signes de l'égéen linéaire et deux caractères sémitiques (*ain* et *aleph*). La chose est d'autant plus remarquable que *ain*, signifiant *œil*, se rattache au signe égéen pictographique en forme d'œil et que *aleph*, signifiant *bœuf*, se rattache à la tête de bœuf de l'égéen pictographique (4).

(1) *Acad.*, 1895, I, p. 469.

(2) *Acad.*, 1895, I, p. 430 ; *Athen.*, 1895, I, p. 813.

(3) Il n'a pas encore, que je sache, été l'objet d'une discussion sérieuse. Une longue polémique sur les *σύματα λαγρά* d'Homère s'est engagée dans l'*Academy* du mois d'août 1895, mais je ne crois pas qu'on y ait rien allégué de nouveau.

(4) *Journal of Hellen. Stud.*, t. XIV, p. 270.

b) Entre 4 signes de l'égéen pictographique et de l'hiéroglyphisme dit hittite ou anatolien.

c) Entre 14 signes de l'égéen linéaire et du syllabaire chypriote.

d) Entre 8 signes de l'égéen linéaire et du syllabaire (?) de Lachisch (T.-el-Hesy) (1).

Que conclure de ces rapprochements ?

Ils montrent une pictographie égéenne primitive apparentée au syllabisme hétéen, donnant naissance d'une part à un syllabisme linéaire, qui s'est étendu à la Grèce continentale et à la Syrie, d'autre part au syllabisme chypriote ; plusieurs éléments, tout au moins, de l'alphabet dit phénicien sortent par évolution du syllabisme égéen linéaire et, comme conséquence, la théorie de Rougé, qui fait dériver l'alphabet phénicien de l'écriture hiératique égyptienne, céderait la place à celle de l'origine égéenne ou mycénienne de cet alphabet.

On voit assez combien ces résultats — disons encore : ces hypothèses — sont conformes aux vues que nous soutenons ici-même depuis trois ans sur l'indépendance des civilisations égéenne et anatolienne à l'égard de l'Égypte et la Chaldée. Le *mirage oriental*, du moins dans sa forme traditionnelle, n'est certainement pas encouragé par les découvertes de M. Evans.

Que la Syrie n'ait pas simplement accepté la pictographie égéenne, mais qu'elle ait contribué à sa formation, c'est ce que prouve la représentation d'un chameau sur une stéatite crétoise. M. Evans pense qu'à l'époque de la XII<sup>e</sup> dynastie égyptienne (vers 2500), la Crète a reçu de l'Égypte le motif de la spirale, qui devait jouer un si grand rôle dans l'art mycénien et dans celui de l'Europe du nord (2) ; il rapproche, à cet effet, certains scarabées égyptiens de cachets crétois ; mais les analogies qu'il signale n'ont rien de concluant et, dans l'hypothèse d'un emprunt, il faudrait encore savoir qui est l'emprunteur. Enfin, trouvant sur une pierre de Goulas le motif générateur du plafond d'Orchomène et de décorations égyptiennes datant de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, il veut encore que le motif soit un emprunt fait par la Crète à l'Égypte, ce qui me paraît — en l'absence d'autres emprunts — très invraisemblable.

D<sup>r</sup> CHERVIN. La situation démographique de la France en Europe (11<sup>e</sup> Conférence annuelle Broca. *Bulletin de la Soc. d'anthropologie*, V, 9, 1894).

Avec MM. Lagneau, Arsène Dumont, Bertillon, Turquan, etc., M. Chervin est un de nos démographes les plus autorisés à discuter en parfaite connaissance de cause les multiples problèmes du mouvement des po-

(1) Dans la théorie de Rougé, le signe de l'aleph dérive d'un hiéroglyphe en forme d'aigle. On voit de quel côté est la vraisemblance.

(2) M. Evans est revenu sur cette question à propos du livre de M. Naue, *Acad.*, 1893, I, p. 362.

pulations en France. La multiplicité et la complexité de ces problèmes ont souvent été mises en évidence au cours des nombreuses discussions qui se sont agitées autour de ce sujet éminemment important au point de vue de l'avenir du pays ; et la question de la dépopulation en France a donné lieu à des études dont les résultats demeurent encore, cependant, pour la plupart à l'état de conclusions d'enquêtes scientifiques. Les faire connaître dans leur ensemble, établir le bilan des études faites, des opinions exprimées, des causes inventoriées et des remèdes proposés, tel a été le but de M. Chervin, lorsqu'il a choisi le titre et le sujet de sa conférence Broca. Avec la clarté d'exposition que nous lui connaissons, il commence par rappeler les travaux de Broca sur le domaine des investigations sociologiques et, après avoir fait l'historique des principales discussions sur la situation comparée de la démographie en Europe, il aborde l'examen des causes qui peuvent affecter dans un sens ou dans l'autre le relèvement de la natalité en France. Il examine d'abord, pour la condamner, la théorie du laisser-faire et envisage successivement l'influence invoquée de l'âge tardif des mariages, de la diminution de la nuptialité, de l'affaiblissement du sentiment religieux, du développement du célibat religieux, du morcellement de la propriété, des guerres et des révolutions, enfin des restrictions volontaires des époux. Autant de causes, autant de remèdes proposés. *Sublata causa, tollitur effectus*. Parmi les principaux remèdes et les mieux préconisés autant par la valeur de leurs auteurs que par l'efficacité probable de leur application, M. Chervin discute surtout les mesures législatives à prendre éventuellement, telles que réformes de l'impôt, loi dite des sept enfants, modifications du Code civil dans le sens de la recherche de la paternité, réformes des lois successoriales et liberté de tester. Il estime qu'aucune des réformes législatives proposées, et notamment les mesures fiscales, n'aboutiront à relever la natalité. Si, d'accord avec Broca et quelques autres, il croit à l'impuissance des remèdes tentés pour relever la natalité, il admet par contre l'efficacité de ceux contre la mortalité avec la nécessité de les appliquer pour neutraliser les effets de progression insuffisante du chiffre de la population comparée à celle des autres pays. Les mesures d'ordre hygiénique s'imposent ici au premier chef.

Enfin, M. Chervin souhaite de voir développer davantage une mesure facile et pratique, non seulement de faire monter la nationalité française, mais encore d'acquérir des habitants et des habitants adultes : c'est d'englober, d'absorber plus intimement les étrangers qui viennent en France et d'en faire des éléments de fécondité nationale, au lieu de les laisser s'organiser en colonies hostiles, ou simplement malveillantes. On voit, par là, combien les idées sainement libérales de certains hommes de science s'affranchissent du souci de la pureté de la race au profit de celle de l'intention.



A. WEISBACH. *Die Salzburger* (Les Salzbourgeois) (*Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, tome XXV), Vienne, 1895.

L'auteur étudie, dans ce mémoire, l'anthropologie de la province de Salzbourg. Il a examiné 670 soldats âgés de 21 à 23 ans en moyenne. Nous ne pouvons que reproduire ici quelques-unes des données les plus intéressantes recueillies par M. Weisbach.

La *taille* moyenne est de 1,676 millimètres ; elle se répartit ainsi : 7 pour 100 petites tailles (au-dessous de 1,599) ; 54 pour 100 tailles moyennes et 39 pour 100 hautes tailles (au-dessus de 1,700) Ces dernières sont plus communes que dans les provinces voisines, de Haute et Basse-Autriche.

La *couleur des cheveux* est claire dans 21 pour 100 des cas, foncée dans 45 pour 100. Les cheveux clairs sont unis à une taille plus basse (1,669 millim.) que les cheveux foncés (1,679 millim.).

La *couleur des yeux* est très variable suivant les districts. Pour l'ensemble de la province, il y a 19 pour 100 yeux bleus, 34 pour 100 yeux gris, 26 pour 100 yeux gris-brun, 7 pour 100 brun clair, et 13 pour 100 bruns. Dans la Haute et la Basse-Autriche les yeux bleus sont beaucoup plus fréquents.

Après avoir étudié rapidement la *couleur de la peau*, M. Weisbach donne la répartition des *types anthropologiques*. Le type clair pur (15,5 p. 100) est à peine plus fréquent que le type foncé pur (14,3 p. 100). Dans la Haute-Autriche, le type clair est beaucoup plus commun (26,5 p. 100 contre 17,6 p. 100 foncés). Dans la Basse-Autriche l'inverse a lieu (23 p. 100 foncés contre 14 p. 100 clairs).

Comme type mixte on ne trouve, dans la province de Salzbourg, la combinaison des cheveux clairs avec les yeux foncés que dans 1,3 pour 100 des cas. Au contraire les cheveux foncés unis aux yeux clairs sont bien plus fréquents (17,3 p. 100).

L'*indice céphalique* est de 82,7 en moyenne ; ses éléments sont 185 et 153 millimètres. Les Salzbourgeois sont donc, comme les habitants des provinces voisines, à la limite inférieure de la brachycéphalie. L'indice est inférieur à 79,9 (dolichoïde) dans 18,5 pour 100 des cas ; compris entre 80 et 81,9 dans 21 pour 100 ; et supérieur à 82 dans 60,5 des cas (brachycéphales vrais).

Sur les 144 hommes à cheveux clairs, il y a 22 dolichoïdes (15 p. 100) contre 96 brachycéphales (66 p. 100) ; sur les 305 individus à cheveux foncés, 62 sont dolichoïdes (20 p. 100), et 177 brachycéphales (58 p. 100), le reste appartenant au groupe moyen. Si on cherche à se rendre compte des variations géographiques de l'indice, on constate que le nombre des dolichoïdes augmente de l'ouest à l'est : Salzbourg 18 pour 100, Haute-Autriche, 20 pour 100, Basse-Autriche 25 pour 100. La brachycéphalie a une distribution inverse ; elle augmente vers l'ouest, du

côté de la Bavière. On sait que l'indice des Bavarois est de 83,2 sur le crâne, d'après Ranke.

La taille moyenne des dolichoïdes est de 1,687 millimètres ; celle des individus à tête plus courte n'est que de 1,674. On trouvera dans le mémoire de M. Weisbach un exposé intéressant des diverses combinaisons de caractères rencontrées dans le groupe ethnique étudié. Des tableaux et deux cartes facilitent l'intelligence du texte.

D<sup>r</sup> L. LALOY.

D<sup>r</sup> WL. OLECHNOWICZ. *Charakterystyka, etc.* (Caractères anthropologiques de la population de la province de Lublin) ; *Zbior wiadomosci do Antropologii Krajowej, etc.* (Recueil de documents pour l'anthropologie locale, édité par l'Académie des sciences de Cracovie), t. XVII, 1893 ; Section anthropologique, p. 1 (en polonais).

L'étude anthropométrique de M. Olechnowicz sur la population polonaise de la province ou gouvernement de Lublin est intéressant surtout parce que cette province est située dans le coin sud-est de la Pologne russe, entre la Galicie et la Petite-Russie. Mais il est aussi instructif au point de vue des différences anthropologiques suivant les classes de la société, car l'auteur distingue parmi les 384 personnes mesurées (182 hommes et 202 femmes) trois catégories : les nobles, les petits bourgeois et les paysans. Les groupes ainsi formés, quoique n'étant pas tous d'égale valeur numérique (la plus grande différence est entre la série de 36 femmes de la noblesse et 105 paysannes), permettent néanmoins de faire quelques rapprochements et des comparaisons intéressantes.

Ainsi, la taille moyenne dans la noblesse est de beaucoup supérieure à celle que l'on constate dans la petite bourgeoisie et parmi les paysans, et cela dans les deux sexes, comme on peut le voir sur le tableau que nous donnons plus bas. Le fait est-il dû à l'influence du bien-être, comme le pense l'auteur, ou à la différence de races, comme cela nous semble plus probable, c'est une question ouverte. Toutefois il faut noter que, parmi les nobles mesurés, plusieurs ne sont pas originaires de la province de Lublin. Aussi ne pouvons-nous accepter comme taille moyenne des hommes de la province celle qui résulterait de l'addition des moyennes des trois catégories (1674 mill.) ; il est préférable de lui substituer la taille moyenne des deux catégories de citoyens (1647 mill.), qui forment réellement la population indigène (paysans et petits bourgeois). D'ailleurs, cette moyenne se rapproche sensiblement de la taille moyenne des recrues de la province (1627 mill.) qui résulte des travaux d'Anoutchin (1) et de Zakrzewski (2).

(1) АНОУТЧИН, *O gheografitcheskom raspredielinii, etc.* (Répartition géographique de la taille dans la population masculine de la Russie). Saint-Petersbourg, 1889, in-8, analysé dans *L'Anthropologie*, 1890.

(2) A. ZAKRZEWSKI, *Wzrost, etc.* (La taille dans le royaume de Pologne ; in : *Zbior Wiadomosci, etc.*), t. XV, Cracovie, 1891.

	TAILLE	INDICE	NOMBRE POUR CENT	
	moyenne en millimètres	céphalique moyen	de dolicho. et mésocéph.	de sous-brachy et brachycéph
Hommes :				
69 nobles . . . . .	1734	83,8	21,6	78,4
45 petits bourgeois . . . . .	1643	82,5	21,6	78,4
77 paysans . . . . .	1649	83,6	40,4	59,6
Femmes :				
36 nobles	1604	84,4	62	93
61 pet. bourgeoises . . . . .	1530	84,1	15	85
105 paysannes . . . . .	1520	83,4	20	80

Notons aussi que les recherches de M. Olechnowitz ont porté sur les sujets venant presque exclusivement des districts occidentaux de la province (Lubarsow, Pulawy, Janow et surtout du district de Lublin) dans lesquels la taille moyenne est moins élevée (1<sup>m</sup>,62 à 1<sup>m</sup>,63), d'après les travaux des auteurs précédents, que dans les districts orientaux (Hrubieszow, Chelm, etc. 1<sup>m</sup>,63 à 1<sup>m</sup>,64). Cette élévation se comprend d'ailleurs, car ces derniers districts sont peuplés en grande partie de Petits-Russiens qui sont en général plus grands que les Polonais.

Une autre différence à noter entre les nobles et les paysans, c'est celle de la grande envergure: elle dépasse de 5 pour 100 la taille chez les paysans et les paysannes, tandis que dans la noblesse elle ne dépasse que de 3 pour 100 la taille chez les hommes et de 1 pour 100 seulement chez les femmes. Cela tient évidemment en partie, comme le pense l'auteur, à un plus grand développement des membres supérieurs chez les paysans qui s'adonnent aux travaux manuels, mais cela peut dépendre aussi, suivant nous, d'une autre cause. L'augmentation de l'envergure peut provenir de l'augmentation de la largeur absolue des épaules due au plus grand développement de la poitrine chez les individus vivant en plein air (paysans dans le cas présent), et de l'augmentation relative de cette largeur, par rapport à la taille; on sait, en effet, que la largeur des épaules diminue proportionnellement, ainsi que le périmètre thoracique, avec l'augmentation de la taille.

Passons à la couleur des yeux et des cheveux. Les cheveux blonds sont plus nombreux parmi les paysans et les bourgeois que parmi les nobles de deux sexes; tandis que pour les yeux il n'y a pas grande différence entre les trois catégories. La tête est plus volumineuse chez les nobles que chez les paysans; l'indice céphalique est presque le même pour les trois groupes (83,5 pour les hommes, 83,8 pour les femmes), mais le nombre de dolichocéphales et de mésocéphales est plus grand parmi les paysans que parmi les nobles et les bourgeois.

En somme, prise en bloc, la population polonaise de la province de Lublin est caractérisée par une taille au-dessous de la moyenne, par sa brachycéphalie, par le teint clair des cheveux (33,6 p. 100 de blonds parmi les bourgeois et les paysans, 42 p. 100 parmi les femmes de la bourgeoisie et les paysannes), par les yeux clairs (62 et 66 p. 100 des yeux clairs pour les deux catégories susnommées), par le nez droit (ou assez souvent retroussé chez les paysans, convexe chez les nobles).

En comparant l'indice céphalique des Polonais de Lublin avec celui des Ruthènes et des Polonais de la Galicie (d'après Mayer, Kopernicki et autres), l'auteur arrive à la constatation que le centre de la brachycéphalie slave se trouve dans la partie montagneuse de la Galicie et principalement dans les monts de Tatras; de là, la brachycéphalie va diminuant au nord, vers la Vistule et au sud-est vers les plaines de la Galicie et de la Russie. En rapprochant ensuite cette brachycéphalie de celle des crânes auvergnats, bretons et savoyards, M. Olechnowicz arrive à une conclusion un peu inattendue, à savoir que : les Celto-Slaves, caractérisés par un indice céphalique de 85, sont le noyau de la race aryenne en Europe. A part cette assertion qui n'est basée que sur des semblants de preuves, le travail de M. Olechnowicz est une contribution précieuse à l'anthropométrie des Polonais, si peu connue encore, et mérite toute l'attention des savants qui s'intéressent aux questions de l'ethnogenie européenne.

J. DENIKER.

J. N. SMIRNOV. *Mordva. Istoriko-etnografitcheskiy otcherk* (Mordvines. Récit historique et ethnographique), Kazan, 1895, vi-291-5 p., in-8°.

Ce volume termine la série des excellentes monographies de M. Smirnov, professeur à l'Université de Kazan, sur les peuples finnois orientaux. Comme ses travaux précédents (*Tchérémisses*, 1889; *Votiaks*, 1890, et *Permiaks*, 1891), son nouvel ouvrage contient le résultat de plusieurs années d'études linguistiques, archéologiques, historiques et ethnographiques; c'est un résumé complet de tout ce qui a été fait jusqu'à présent sur cette région. Proto-historiques, pour ainsi dire, dans leur état actuel, ces peuples nous fournissent une quantité de faits qui éclaireront plus d'une question d'ethnologie des peuples slaves, lithuaniens et germaniques, ainsi que de ceux de la Sibérie, sans compter l'intérêt général qu'ils présentent au point de vue des migrations ethniques.

Les *Mordva* ou Mordvines, comme on les nomme plus souvent en français, c'est la plus grande des tribus finnoises orientales contemporaines. Elle occupe à présent des espaces considérables dans les gouvernements de Nijni-Novgorod, de Penza, de Tambov, de Simbirsk, de Kazan, de Samara, d'Oufa, d'Orenbourg et de Saratov. Leur passé pré-historique a été étudié par MM. Budentz, Donner, Tromsen, Tomaschek, Anderson, Köppen, etc. Tous ces auteurs se sont basés sur la linguis-

tique pour montrer que, pendant la période où ils vivaient en commun avec les Suomi ou Finnois occidentaux, ils habitaient à peu près les mêmes endroits qu'aujourd'hui. C'est aussi la linguistique qui a permis à M. Smirnov de déterminer leur ancien territoire d'une manière précise; ce territoire s'étendait jadis dans tout l'espace compris entre la Volga, l'Oka, la Soura et les affluents de la Mokcha, c'est-à-dire dans les districts actuels de Nijni-Novgorod, d'Arzamas, de Kniaguinine, de Loukianov, etc. (p. 15). L'archéologie préhistorique seule pourrait indiquer les éléments ethniques de la population ancienne de ce pays, mais, faute de fouilles scientifiques satisfaisantes, on ne peut même pas dire si les Mordvines ont été les premiers habitants de cette contrée (1). Étant donné tout ce que nous savons jusqu'à présent, nous pouvons constater sur le territoire mentionné le manque d'unité du type funéraire : dans certains cas, le squelette se trouve en position accroupie; dans d'autres, il est couché sur le dos, quelquefois sur le côté, avec la tête dirigée soit vers le nord, soit vers l'est. Une partie des sépultures est à incinération, l'autre à inhumation; les cadavres étaient parfois déposés dans une excavation creusée dans le sol, parfois simplement à la surface. Parmi les tombes, il en est qui sont surmontées de tumulus; d'autres ne dépassent pas le niveau de la terre. Les nécropoles sont ordinairement situées ou dans les plaines, ou sur les pentes des montagnes. Dans les unes, on rencontre des ossements d'animaux, dans les autres, des fragments de poterie et dans les troisièmes seulement des restes de costumes. Malgré ces variations, toutes les nécropoles explorées offrent certains traits communs : toutes renferment, par exemple, des tresses de femmes enroulées autour d'une baguette et entourées d'un fil de cuivre. Les fouilles pratiquées dans des tombes du xvii<sup>e</sup> siècle, qui appartiennent sans doute à la population mordvine, montrent qu'à cette époque, les cadavres étaient ensevelis étendus dans des tombes peu profondes, dont le fond était couvert d'une couche d'écorce. La distribution géographique de ces tombes correspond assez exactement à celle de nécropoles qui doivent appartenir aux Mordvines, à en juger par leurs noms.

L'auteur s'arrête ensuite assez longuement sur les textes classiques et les témoignages des anciens voyageurs arabes. Il combat l'opinion de certains commentateurs d'Hérodote et de Strabon qui ont voulu retrouver dans les Mordvines les anciens Aorses, Boudines ou Androphages; il croit qu'il ne faut pas non plus les confondre avec les anciens Bourtasses décrits par Ibn Dosta, Massoudi, El-Balkhi, etc. Il prête plus de confiance aux récits de Rubruquis et aux chroniques russes, et fait

(1) L'auteur n'a probablement pas eu à sa disposition l'ouvrage remarquable de M. Yastrebov dont le compte rendu a paru dans le fascicule 4 de notre revue; il a dû ignorer aussi les résultats des fouilles toutes récentes de M. Nefedov, qui ne sont d'ailleurs pas encore publiés.

enfin un petit tableau de la civilisation préhistorique de Mordva d'après les données linguistiques.

Historien avant tout, le savant professeur de Kazan ne nous donne pas sur les Mordvines de renseignements anthropométriques, mais il nous indique néanmoins leurs particularités ethniques. Ils se divisent depuis longtemps en deux groupes principaux : Erses et Mokcha's. Les premiers sont blonds, ont les yeux gris et la peau blanche; parmi les seconds dominant les cheveux et les yeux foncés et la teinte jaunâtre de la peau, qui est un peu basanée. Les uns et les autres sont de haute taille et ont la figure ronde; mais les Mokcha's se rapprochent plus du type mongolique et se distinguent par leur corps plus massif et un peu lourd. L'idiome d'Erse se différencie assez sensiblement de celui de Mokcha, de même que le costume national, qui ne s'est conservé que chez les femmes.

La nourriture des Mordvines se distingue de celle des Russes par une consommation beaucoup plus considérable de viande. Autrefois les Mordvines ne faisaient pas de distinction entre les animaux et mangeaient les pies, les corbeaux, les faucons, etc.; ils continuent à manger le lièvre que dédaignent les paysans russes. La consommation plus grande de viande tient aussi à ce que la religion ancienne des Mordvines exigeait des sacrifices d'animaux. Les plats végétaux sont chez eux beaucoup plus variés que chez les Russes; ils sont toujours assaisonnés avec du beurre et de la graisse du porc, ce qui est défendu aux Russes pendant leurs nombreux jours de jeûne. Comme boisson nationale les Mordvines ont leur *pouré*, espèce d'hydromel d'un goût assez agréable.

Les habitations contemporaines des Mordvines ont subi l'influence russe. Primitivement, d'après M. Heikel, elles comprenaient une cage en bois, enfoncée dans la terre, avec un foyer ouvert au milieu et une légère charpente au-dessus du sol. C'est de cette forme primitive que dériveraient les formes actuelles, bien que l'influence russe se soit fait sentir. En acceptant la théorie de M. Heikel, il semble impossible à M. Smirnov de constater une différence entre les constructions erses et mokeches qui, jadis, devaient être complètement identiques. Au point de vue de la technique, il est à remarquer que les anciens Mordvines n'ont employé que des planches fendues (et non sciées); les toits étaient en chaume ou bien en planches très minces, fendues également. Les traîneaux ont servi autrefois été comme hiver, et aujourd'hui encore le mot *nourte* signifie à la fois traîneau et voiture. L'industrie métallurgique s'est arrêtée chez le Mordva à un état très rudimentaire. Les forgerons locaux ont fabriqué probablement jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle des couteaux, des haches, des lances, des pointes de flèche et des briquets; mais au xviii<sup>e</sup> siècle l'administration russe a défendu aux indigènes, dans un but politique, d'exercer le métier de forgeron, et les Mordvines ont complètement oublié les procédés employés par leurs ancêtres (p. 132).

Le chapitre que M. Smirnov consacre à la famille est d'un très haut intérêt. Les Mordvines, comme les autres Finnois orientaux, n'ont pas de termes spéciaux pour désigner les relations de consanguinité qui lient l'enfant à ses parents. Le mot *fil*s signifie jeune mâle ; la *fil*lle, jeune fille en général. Les Mordvines ne distinguent que les relations d'âge sans s'occuper des degrés de la parenté. Les mots : *grand-père*, *grand-mère*, *oncle*, *tante*, *neveu*, *frère*, *sœur*, *petit-fils*, *petite-fille*, n'existent pas dans la langue mordvine dans le sens européen, mais nous y trouvons une série de mots qui servent à désigner les personnes plus âgées et plus jeunes que le personnage donné. « La famille mordvine, au premier degré de son évolution, dit le savant auteur, présentait, autant qu'on peut en juger par cette terminologie, l'union de personnes qui n'étaient liées entre elles que par l'habitation commune sous le même toit.

La possession de la femme n'était pas encore individualisée : le mot *ava* chez les Mokcha's et *ni* chez les Erses désigne non pas l'épouse de quelqu'un, mais une femme adulte en général ; *erve* ou *ourva*, une femme reçue dans certaine famille... Les couples conjugaux n'étant pas encore fixés d'une manière précise, il était impossible de déterminer la parenté, le degré de consanguinité ; la société ou le clan se divisait pour chaque personne en deux groupes selon l'âge : personnes plus âgées et plus jeunes. » M. Smirnov trouve la confirmation de ces faits dans les relations extra-matrimoniales de la jeunesse mordvine d'aujourd'hui. Les jeunes filles, appartenant même aux familles les plus russifiées, commencent à avoir des relations sexuelles avec les jeunes gens dès l'âge de leur puberté, c'est-à-dire vers 14 ans. Jusqu'au mariage, qui a lieu ordinairement de 20 à 25 ans, elles réussissent toujours à faire connaissance de plusieurs garçons de leur village. La naissance d'un enfant n'est point mal vue, parce que cela augmente le nombre des membres de la famille. La parenté même la plus proche n'est pas un obstacle à ces relations plus ou moins passagères. Les cousins se lient très souvent avec leurs cousines, et, dans le district d'Insarsk, on a indiqué à M. Smirnov deux cas de cohabitation des frères avec leurs sœurs. Les relations entre beau-frère et belle-sœur sont très fréquentes. Les Mordvines païens d'autrefois contractaient mariage sans tenir compte de la parenté.

Les cérémonies nuptiales d'aujourd'hui reflètent les coutumes d'autrefois. La fiancée doit être enlevée rituellement ; les garçons d'honneur portent le nom de « ravisseurs d'une esclave ». Lorsque la jeune fille a été échangée contre de l'eau-de-vie, le mariage paraît définitif, car à partir de ce moment le fiancé entre en possession de sa future et couche avec elle sans attendre la consécration religieuse de ses droits. L'argent payé pour la jeune fille appartient à son père et à son clan. La cohabitation du chef de la famille avec les femmes de ses fils mineurs était très répandue au xviii<sup>e</sup> siècle et n'est pas encore très rare, mal-

gré l'opposition du clergé russe, surtout lorsque le jeune mari est tenu éloigné par le service militaire.

Les limites atteintes déjà par notre compte-rendu ne nous permettent pas d'entrer dans des détails sur les rites funéraires et les croyances religieuses des Mordvines. Disons en terminant que M. Smirnov a apporté dans son travail une méthode vraiment scientifique. Il a suivi pas à pas l'évolution de la population mordvine, et a fait, en somme, un livre qui peut servir de modèle aux jeunes ethnographes russes.

TH. VOLKOV.

CARRARA, M. *Studio su dieci crani Indiani* (Étude de dix crânes indiens) (*Archivio per l'Antropologia e la Etnologia*, vol. XXIV, fasc. 10, 1894).

Il s'agit dans cette note de la description de 5 crânes d'Indous, de 4 crânes mahométans et de 1 crâne sikh conservés au Laboratoire de médecine légale de Turin (Prof. Lombroso, directeur). Des tableaux de mensuration complètent ce travail.

A. PETTIT.

L. VON SCHROEDER. *Ueber die Entwicklung der Indologie in Europa und ihre Beziehungen zur allgemeinen Völkerkunde* (Développement de l'Indologie en Europe; ses rapports avec l'ethnographie générale) (*Mittheilungen der anthropologischen Gesellschaft in Wien*, t. XXV, fasc. 1), Vienne, 1895.

Ce travail est une leçon d'ouverture faite par l'auteur à l'Université d'Innsbruck. Comme son sujet sort un peu de notre cadre habituel, nous nous contenterons d'en signaler le sens général. M. von Schröder fait d'abord l'historique des études indoues en Europe. Il montre ensuite comment la philologie conduit à l'étude de la mythologie, des légendes, des mœurs, du droit; comment surtout l'étude des migrations des légendes a donné des résultats intéressants. La comparaison des mœurs et coutumes chez les divers peuples de race indo-germanique aurait aussi pour origine première les études de philologie indoue. A part certaines exagérations, on trouvera dans cette « leçon d'ouverture » nombre de renseignements historiques intéressants.

D<sup>r</sup> I. LALOY.

D<sup>r</sup> ANDRÉ RANÇON. *Dans la Haute-Gambie. Voyage d'exploration scientifique*. 1 vol. in-8°, avec cartes et figures dans le texte et hors texte. Paris, Société d'éditions scientifiques, 1895.

Le livre de M. Rançon est loin d'être un simple récit de voyage plus ou moins enjolivé pour l'agrément du lecteur. On sent, en le lisant, que l'auteur est un savant, qui nous raconte sincèrement ce qu'il a vu. Il a sur beaucoup d'explorateurs l'avantage de pouvoir mettre lui-même



en œuvre les documents scientifiques qu'il a recueillis, et son ouvrage contient des chapitres qui constituent autant de monographies du plus haut intérêt. On reconnaît bien vite que le D<sup>r</sup> Rançon a une prédilection marquée pour la botanique; mais il traite également avec soin tout ce qui a rapport à la géographie, à la topographie, à la climatologie, à la flore, à la faune et à l'anthropologie. Il nous décrit successivement, à tous ces points de vue, le Ouli, le Sandougou, Mac-Carthy, le Kaloukadougou, le Kantora, le pays de Damentan, ceux de Coniagué et de Bassaré, le Tenda et les pays de Gamon et de Badon, le Niocolo, le Dentilia, etc., c'est-à-dire toutes les régions fort peu explorées de la Haute-Gambie. Après avoir raconté les péripéties de son voyage à travers chacune de ces contrées, il résume immédiatement dans un chapitre spécial tout ce qu'il sait d'intéressant au point de vue scientifique. C'est là une méthode excellente, qui rend les recherches extrêmement faciles.

Les pays visités par le D<sup>r</sup> Rançon sont surtout peuplés de Mandingues; mais sur bien des points des Peulhs se sont établis, et il n'est pas rare de voir juxtaposés dans le même endroit un village mandingue et un village poulo. Les relations entre les deux races restent d'ailleurs toujours tendues, et les mélanges sont bien moins fréquents qu'on ne pourrait le supposer. Aussi trouve-t-on dans la Haute-Gambie des Peulhs d'un type élevé, que nous sommes tenté de rapprocher des Abyssins les mieux caractérisés. Ils sont d'ailleurs, comme leurs congénères, pasteurs avant tout et ne dédaignent néanmoins pas l'agriculture.

Parmi les populations les plus curieuses qu'ait visitées le voyageur et qu'il nous décrive avec détails, figure celle des Coniagués. Sans oser leur assigner une place certaine, M. Rançon est tenté de les rattacher à la famille des Malinkés. « Mais alors, dit-il, nous aurions affaire à des Malinkés dégénérés ou plutôt à des Malinkés restés absolument à l'état sauvage. » Ce sont des hommes de haute taille (1<sup>m</sup>,72), d'une coloration un peu moins foncée que celle des Ouolofs et rappelant plutôt celle des Malinkés. Leurs membres supérieurs, tout en étant grêles, sont si développés en longueur que le médius atteint « aisément le bord supérieur de la rotule » lorsque les bras pendent le long des membres inférieurs. Et cependant « la face revêt à un degré moins prononcé le caractère simiesque de celle du Malinké. » Les mœurs, les coutumes de cette population bizarre font l'objet d'une description détaillée dans laquelle les ethnographes trouveront des faits intéressants, que nous ne pouvons mettre en relief dans un simple compte rendu.

Si les gens du monde parcourent volontiers le livre de M. Rançon, les hommes de science le liront avec intérêt, en souhaitant qu'il serve de modèle à plus d'un voyageur.

R. VERNEAU.

V. JACQUES. *Les Congolais de l'Exposition universelle d'Anvers* (*Bulletin de la Société d'Anthropologie à Bruxelles*, tome XIII, 1894-95).

Le travail de M. Jacques est fort intéressant. En effet, la population de l'État indépendant du Congo est des plus variées et l'auteur a pu observer des indigènes appartenant aux principaux groupes ethniques de cette région. D'une façon générale, cette population se compose de Bantous, c'est-à-dire de métis nigritiens-khamitiques. Mais vers le nord, il doit y avoir retour vers le type nigritien pur; vers le nord-est il y a contact avec des métis de race rouge et, enfin, on trouve çà et là des Négrilles qui peuvent avoir abaissé la moyenne de la taille et élevé l'indice céphalique. De plus, les éléments arabes et européens ont eu une certaine part d'influence en quelques points limités du territoire.

L'auteur a étudié en tout 80 hommes et 28 femmes appartenant à 13 tribus différentes. Il donne le tableau détaillé des mesures (au nombre de 24) relevées par lui sur chaque individu et des indices calculés (céphalique, frontal, facial total et nasal). Il indique également les caractères descriptifs, tels que la couleur de la peau, d'après les tableaux de Broca, et les différents stigmates ethniques tels que les tatouages et les mutilations des dents. En ce qui concerne celles-ci, il les représente par 12 figures schématiques qu'il désigne par des numéros d'ordre. Dès lors, au lieu de recourir à une description fastidieuse et difficilement intelligible, il lui suffit, dans chaque cas particulier, d'indiquer le numéro qui correspond à la déformation observée.

On rapprochera avec fruit le travail de M. Jacques des mensurations prises par M. Deniker et moi sur 80 Nègres de l'Afrique occidentale (1). Nous nous contenterons ici de mettre en relief quelques-uns des principaux résultats obtenus par M. Jacques.

Les Bakongo occupent la rive gauche du fleuve au voisinage des cascades. Quatorze hommes avaient une taille moyenne de 1<sup>m</sup>,65; une femme, 1<sup>m</sup>,56. L'indice céphalique est de 75.

Les Bangala habitent les deux rives du fleuve, vers sa partie moyenne. La taille moyenne de 16 hommes est de 1<sup>m</sup>,70; celle de 12 femmes, de 1<sup>m</sup>,62. L'indice céphalique est de 76 dans les deux sexes. Tous les Bangala portent sur le front un étrange tatouage en forme de crête de coq, qui part de la racine du nez pour se perdre au sommet de la tête. C'est une succession de saillies et de sillons, sur le mode de production desquels on n'est pas encore fixé. Nous n'insisterons pas sur les tatouages que les Bangala et les autres indigènes portent sur le corps. Ils sont analogues à ceux que M. Deniker et moi avons observés chez les Gabonais et les Angolais, et décrits dans le mémoire cité plus haut.

Les Mongo et les Wangatta habitent la grande courbe du Congo, au sud des Bangala. La taille de deux Mongo est de 1<sup>m</sup>,72 et 1<sup>m</sup>,75, celle

(1) J. DENIKER et L. LALOY, *Les races exotiques à l'Exposition universelle de 1889. Les Nègres de l'Afrique occidentale*. (*L'Anthropologie*, 1890, p. 237.)

d'une femme, de 1<sup>m</sup>,65. Les indices céphaliques varient de 75,8 à 79,8. Celui d'un Waugatta est de 78. La taille de celui-ci n'est que de 1<sup>m</sup>,61.

Les Basoko occupent le confluent du Congo et de l'Arrouimi. Ils étaient représentés par 12 hommes et 5 femmes. La taille moyenne des premiers n'est que de 1<sup>m</sup>,63, celle des femmes, 1<sup>m</sup>,54. L'indice céphalique est de 80,6 chez les hommes, 78 chez les femmes.

Laissant de côté les Bakoune représentés par un seul individu et les Katanga dont l'origine n'est pas absolument certaine, nous arrivons aux tribus du bassin du Kassaï et du Sankuru : ce sont 3 Kassaï mâles ; 5 Sappo-Sap mâles et 2 femmes ; enfin, 2 Baluba mâles. La taille est en moyenne de 1<sup>m</sup>,70 chez les hommes de ces trois tribus. L'indice céphalique est de 75,5 chez les Sappo-Sap, de 79,5 chez les Kassaï et de 82 chez les Balouba.

Les Sango appartiennent au bassin de l'Ouellé. La moyenne de la taille de 9 hommes est de 1<sup>m</sup>,67 avec variations de 1<sup>m</sup>,60 à 1<sup>m</sup>,70 seulement. L'indice céphalique est de 78,8, avec variations très peu étendues également. La série est donc très homogène. Il en est de même de 10 individus provenant des environs de Djabbir : leurs indices varient de 78 à 85 et donnent une moyenne de 80,7. La taille est de 1<sup>m</sup>,70.

Nous en avons dit assez pour montrer toute l'importance du mémoire de M. Jacques. On y trouvera en outre un résumé des observations faites dans la même région par Mense, Wolff et autres ; des tableaux très complets des mensurations relevées ; enfin des photographies d'individus isolés et de groupes qui permettent de se rendre fort bien compte de l'apparence générale de ces indigènes et de la disposition de leurs tatouages.

Dr L. LALOY.

Dr FRANZ BOAS. **Les Indiens de la Colombie britannique.** 5<sup>e</sup> Rapport de M. Boas. Extrait du 10<sup>e</sup> Rapport de la Commission pour les tribus du nord-ouest du Canada, instituée en 1884 à Montréal par l'Association britannique pour l'avancement des sciences. Ipsich, 1895.

Ce travail a pour objet de combler les lacunes du rapport antérieur du Dr Boas contenu dans le septième de la Commission. Il comprend cinq articles, dont le premier consacré à l'anthropologie physique. Les mesures et observations qui en sont la base portent sur 461 indigènes des deux sexes, dont 44 de demi-sang, provenant de 13 tribus différentes s'étendant de l'île de Van Coover à la rivière Skeena, le long de la côte du Pacifique et dans l'intérieur.

Les mensurations prises sont au nombre de six pour le corps : la hauteur au vertex et aux épaules, la hauteur assis, la longueur du bras, la largeur des épaules et la grande envergure, et de six pour la tête : les longueur et largeur du crâne, les hauteur et largeur de la face et les

hauteur et largeur du nez. Les rapports ou indices auxquels elles donnent lieu sont au nombre de sept : les indices céphalique, facial, nasal, du bras, de l'envergure, de la hauteur assis et de la largeur des épaules. Leurs résultats, individu par individu, sont consignés dans 10 tableaux distinguant l'âge, le sexe et le métissage, et leurs moyennes par tribus, et dans 25 autres tableaux. Vingt autres tableaux de moindre importance ayant trait à des points de vue particuliers sont dispersés dans le texte. Un tableau spécial sur le nombre des enfants, des femmes termine le travail. Ce qui fait au total 46 tableaux qui déjà montrent la valeur de cet important travail d'anthropométrie.

L'auteur, constatant tout d'abord le contraste physique considérable que présentent certains de ses groupes, se demande, en prenant l'un des plus importants, celui des Kwakiult, si dans leur sein une certaine homogénéité se retrouve. Les Kwakiult sont précisément ces Indiens dont j'ai parlé dans mon travail sur l'*Anthropologie aux États-Unis*, et qui, sous la surveillance du Dr Boas, ont exécuté devant nous, à l'Exposition de Chicago, leur fameuse danse « de l'anthropophagie ». M. Boas pour cela a partagé ses Kwakiult mesurés en groupes géographiques et, en faisant la moyenne, a trouvé une uniformité entre eux très remarquable. En revanche, M. Boas signale l'un de ses groupes, les Ntalakya, comme très mélangé.

Une autre préoccupation de M. Boas était de savoir dans quelle limite la déformation artificielle de la tête réagit sur les mesures. Procédant encore sur les Kwakiult qui se déforment la tête, quoique cette coutume tende à disparaître, il constate qu'aucune déformation n'a de retentissement sur la face et que les cas excessifs seuls agissent sur la portion de la tête où l'on pose les pointes du compas en allongeant un peu le diamètre antéro-postérieur et rétrécissant le transverse. Il en résulte qu'il n'y a que les cas excessifs à distraire des moyennes pour l'indice céphalique.

La conclusion principale du Dr Boas est qu'on peut distinguer quatre types sur la côte de la Colombie britannique : l'un, septentrional, représenté par les Indiens de la rivière Nass, le second celui des Kwakiult, le troisième celui du lac Harrison, le quatrième ou Salish de l'intérieur représenté par les Okanagàn, les Têtes Plates et les Shuswap.

Les premiers, ceux de la rivière Nass, ont une taille moyenne (1670; pour nous, c'est un peu au-dessus de la moyenne ou médiane). Leurs bras sont relativement longs et leur corps court. La tête est grosse particulièrement dans sa largeur qui est la plus grande rencontrée jusqu'ici chez les Indiens de l'Amérique du Nord. La hauteur de la face, étant modérée, semble ainsi très basse. Le nez comparé à la même hauteur de la face, est très bas aussi, quoique large; il dépasse très peu la face; sa racine est concave et très plate entre les yeux.

Les Kwakiult sont plus petits : 1644 (insensiblement au-dessous de la médiane, dirions-nous). Leur corps est relativement plus long, leurs

bras et leurs jambes plus courts que les précédents. La grosseur de leur tête est presque la même, mais leur face a un type à part qui la distingue de celle des trois autres types : sa largeur excède très légèrement la moyenne des autres Indiens, mais sa hauteur est énorme. On en peut dire autant du nez qui est haut et étroit et dont la saillie est forte; les os nasaux sont très développés, forment un arc raide et se relèvent à leur extrémité inférieure. Il en résulte un nez très fortement busqué (*hooked*), type fréquent chez les Kwakiult et presque absent dans toutes les autres parties de la côte du Pacifique. La forme de la face, leptoprosope, dirions-nous, et ce nez busqué suffisent à eux seuls pour déceler dans un groupe mixte la présence de l'élément Kwakiult.

Les Indiens du lac Harrison sont très petits : 1580. Leur tête est extrêmement courte et large, surpassant par là toutes les autres formes connues dans l'Amérique du Nord. La face est très large, mais très basse donnant une forme chamœprosope dont les proportions ressemblent à celles de la rivière Nass, tandis que ses dimensions réelles sont beaucoup plus petites. Dans cette petite face se voit un nez plus haut d'une façon absolue que dans la face monstre de la rivière Nass. En même temps ce nez est plus étroit. Enfin la portion inférieure de la face est très petite. La distance de la cloison du nez au menton est de 69 chez les Nass, de 73 chez les Kwakiult, de 62 chez les Harrison et de 67 chez les Shuswap.

Les Shuswap ont un type qui se rencontre partout dans l'intérieur de la Colombie britannique, de l'Idaho, de Washington et de l'Orégon, là où se trouvent des tribus Salishan et Sahaptin. Leur taille est de 1679. Leur tête est plus courte que celle des tribus de la Colombie septentrionale et des Indiens de la plaine. Leur face a la hauteur moyenne de la face indienne; elle est plus haute que celle des Nass et plus basse que celle des Kwakiult. Le nez est haut et large et a la forme indienne caractéristique, rare dans la plus grande partie de la côte. Les indices facial et nasal sont intermédiaires à ceux des Kwakiult et des Nass.

L'indice céphalique seul est négligé dans ce résumé; il est successivement pour les quatre types de 83,5, 83,8, 88,8 et 83,4, les Harrison étant ainsi les plus brachycéphales.

Nous ne continuerons pas cette analyse. Incidemment ou directement, le Dr Boas aborde une foule de questions. Notons ça et là cependant quelques réflexions ou considérations qui attestent le profit que l'auteur sait tirer de ses observations et la parfaite intelligence avec laquelle il les manie.

Page 25, après avoir exposé ses essais sur les caractères descriptifs, il dit n'y avoir qu'une médiocre confiance, parce que l'équation personnelle est trop forte et ajoute ceci : « Lorsqu'on voit les Indiens pour la première fois on a de la tendance à dire les lèvres épaisses parce qu'on les compare à celles des Européens, tandis que plus tard on les dit modérées parce qu'on compare les Indiens entre eux. » C'est très juste, mais

les types imprimés et numérotés empêchent précisément ces erreurs. Broca, puis moi-même, sommes entrés dans cette voie, nous engageons M. Boas à suivre la méthode et à l'augmenter. L'équation personnelle entre observateurs différents est aussi forte pour les mensurations que pour les caractères descriptifs observés comme je dis. M. Boas nous apprend que les Kwakiult ont la peau la plus claire parmi les indigènes de la côte septentrionale du Pacifique, tandis que chez les Nass et Thompson elle est très foncée. Ce n'est pas un résultat à dédaigner. Et, à ce propos, je remarque qu'il a fait usage des cartons des couleurs de Radde sur lesquels j'ai appelé l'attention pour cet usage à l'Exposition de Paris de 1878.

Pages 26 et 28, se trouvent de bonnes considérations sur le trouble qu'apporte dans une population l'intervention de types étrangers et sur les idées qu'éveille cette intervention.

Pages 25 et 26, il remarque que, dans un groupe étudié, les enfants sont plus brachycéphales que les adultes. Mais n'est-ce pas la règle ?

Page 24, il remarque que, chez ses Kwakiult, la face et le nez sont plus leptoprosope et leptorhinien chez les femmes que chez les hommes, contrairement à la règle. C'est bien la règle en effet.

Pages 8 et 10. Là se trouve un long résumé de la répartition de la taille sur la côte du Pacifique, du Labrador et de l'Alaska à la Californie. Le fait principal est celui-ci : la taille est à son minimum sur le bas Fraser. A partir de ce point elle s'élève graduellement en remontant le long de la côte vers le nord et descendant vers le sud et aussi en remontant le cours du Fraser vers l'intérieur. M. Boas ne trouve pas de différence suivant les milieux ; pour en donner l'explication et malgré lui, il fait la réflexion suivante : « Il semble que cette répartition ne peut s'expliquer que par une lente pénétration (*a slow permeation*) des tribus de haute taille du nord et des tribus de petite taille de la rivière Fraser. » Nous prenons acte de cette réflexion et engageons M. Boas à ne pas être aussi convaincu que la taille est un caractère instable plus inhérent aux milieux qu'à la race.

De prochaines publications de notre collègue des États-Unis nous donneront l'occasion de revenir sur ses opinions. Avec lui l'anthropologie américaine entre dans une nouvelle phase.

PAUL TOPINARD.

ONNIS, E.-A. **Crani umani della « Magenta »** (Crânes humains rapportés par le « Magenta ») (*Archivio per l'Antropologia e la Etnologia*, vol. XXIV, fasc. 1, 1894).

L'auteur décrit une série de crânes inédits provenant du voyage accompli en 1868 par le navire de la marine royale italienne le *Magenta* ; cette collection comprend 6 crânes péruviens anciens, 3 crânes chinois et 1 crâne d'Australien.

A. PETTIT.

Dr MIES. *Ueber die Form des Gesichts* (De la forme de la face) (*Correspondenz-Blatt der deutschen anthropol. Gesellsch.*, n° 10, 1895). Communication au XXVI<sup>e</sup> Congrès anthropologique, tenu à Cassel.

L'auteur a étudié la largeur bizygomatique et la hauteur du nasion au point mentonnier sur un grand nombre de crânes. Il a pu calculer ainsi 1,400 indices faciaux. Il a de plus étudié isolément chacun des éléments de cet indice. C'est ainsi que, pour la largeur bizygomatique, le nombre des crânes mesurés par lui ou relevés dans les catalogues de divers musées d'Allemagne s'est élevé à 2,900. Il a constaté que cette dimension varie dans des limites bien plus étendues que ne le supposait Broca : de 100 à 155 millimètres (Broca donne comme valeurs extrêmes 110 et 148 millim.).

L'auteur cherche à établir des catégories rationnelles pour l'indice facial et ses éléments. Il constitue d'abord 2 classes comprenant les valeurs extrêmes et qui ne renferment que 1 pour 100 des cas chacune. Les 3 catégories moyennes comprennent chacune environ le tiers des cas restants. Il obtient ainsi pour la largeur bizygomatique les 5 groupes des faces très étroites, étroites, moyennes, larges et très larges ; pour la hauteur les groupes des faces très basses, basses, moyennes, hautes et très hautes. Il est regrettable que, pour cette dernière mesure, M. Mies n'ait pas pris également la hauteur ophryo-alvéolaire de Broca. En effet, la hauteur nasio-mentonnière est souvent incertaine et parfois impossible à prendre. L'auteur n'a du reste pu la relever que sur 2000 crânes environ. En revanche l'indice facial ainsi obtenu est celui qui a été adopté en Allemagne au Congrès de Francfort. Il ne se divisait jusqu'à présent qu'en deux groupes ; chamæprosopie au-dessous de 90, leptoprosopie au-dessus de 90, M. Mies répartit les valeurs trouvées par lui en 5 catégories d'après le procédé décrit plus haut. Il obtient ainsi :

1. Les indices les plus faibles, 64-76. . . . .	1 p. 100 de cas.
2. Les faces arrondies (strongyloprosopes), 76-86,4	31 —
3. Les faces moyennes (mésoprosopes), 86,5-91,4 .	35 —
4. Les faces allongées (oöoprosopes), 91,5-103 .	32 —
5. Les indices les plus élevés, 103-113 . . . . .	1 —

En résumé, ces très importantes recherches permettent d'avoir une vue plus nette de la répartition de l'indice facial. Lorsqu'une étude analogue aura été poursuivie sur un très grand nombre de crânes, tant pour cet indice que pour les autres mesures faciales et craniennes, nous aurons des groupes plus naturels que nos catégorisations actuelles, forcément un peu sommaires. C'est M. Mies qui a ouvert la voie ; il convient de l'en féliciter.

Dr L. LALOY.

Dr GUSTAVE LAGNEAU. **Influence des milieux sur la race. Modifications mésologiques des caractères ethniques de notre population.** (*Bulletin de la Soc. d'anthropologie*, VI, 1895, 2.)

Ce mémoire, inséré d'abord aux *Comptes rendus de l'Académie des Sciences morales*, est analysé par M. Lagneau dans une communication faite à la Société d'anthropologie où très souvent ces questions font le sujet d'intéressantes discussions. D'après M. Lagneau, les trois races : aquitanique, celtique et germanique, dont procède notre population actuelle, ont subi et subissent, tout comme les races d'animaux domestiques, l'influence des conditions de milieu dans lesquels, sur les différentes parties du territoire, elles se sont maintenues plus ou moins à travers leurs descendants. Relevant surtout les observations faites et les statistiques établies par les médecins militaires lors du recrutement, il signale les principaux facteurs mésologiques qui exercent des arrêts de développement, en particulier l'abaissement de la taille, l'affaiblissement de la constitution et diverses autres altérations pathologiques dont on peut accuser le milieu.

La misère de l'organisme paraît tenir ici, d'une façon générale, à trois causes principales : la stérilité du sol, l'action morbigène de certaines localités et le travail excessif ou anti-hygiénique. M. Lagneau examine successivement l'influence, dans les différentes régions du territoire, de la stérilité du sol, de l'altitude agissant surtout comme agent de stérilité, du paludisme, des pays à goitres ; puis les effets des efforts exagérés, de certains travaux industriels, des mines et des fabriques, de la sédentarité industrielle ou scolaire, enfin de l'habitat urbain. En comparant les différents facteurs susnommés dans leur application aux différentes races, on peut, comme le fait M. Lagneau, dégager, d'un côté la réalité de leur action, et de l'autre voir intervenir également l'appoint, en plus ou en moins de l'effet exercé, des caractères différentiels de la race. Des études aussi importantes que celles de M. Lagneau, ont nécessairement un complément pratique auquel les hygiénistes ne sont pas seuls à devoir une attention reconnaissante.

G. CAPUS.

GURRIERI ed MASETTI. **Influenza de sesso e dell'età sul peso del cranio e della mandibola** (Influence du sexe et de l'âge sur le poids du crâne et de la mandibule) (*Rivista sperimentale di Freniatria e de Medicina legale*, vol. XXI, fasc. III, 1895).

Les auteurs du présent mémoire ont cherché, par une série de mensurations rigoureuses effectuées sur 200 crânes, à déterminer l'influence du sexe et de l'âge sur le poids du crâne et de la mandibule ; on peut résumer le résultat de leurs travaux en les termes suivants :

1° Le crâne de l'homme a un poids supérieur à celui de la femme, y compris ou non la mandibule.



2° Le rapport du poids du crâne à celui de la mandibule est plus élevé dans le sexe masculin que dans le sexe féminin.

3° Le poids du crâne est sujet à des variations individuelles plus considérables chez la femme, que chez l'homme.

4° Le poids du crâne dans l'un et l'autre sexe atteint son maximum entre 29 et 45 ans.

5° Le poids de la mandibule est plus élevé chez l'homme que chez la femme.

6° Dans les deux sexes la mandibule à un poids plus élevé de 20 à 45 ans que de 46 à 70 ans.

A. PETTIT.

REGALIA, E. *Sulla causa generale delle anomalie numeriche del rachide* (Sur les causes générales des anomalies numériques de la colonne vertébrale) (*Archivio per l'Antropologia e la Etnologia*, vol. XXV, fasc. 2, 1895).

Dans un nouveau mémoire, M. Regalia reprend l'étude des anomalies numériques de la colonne vertébrale. Après avoir donné, passé en revue et discuté les hypothèses émises à ce sujet par ses devanciers, le savant italien expose l'ingénieuse théorie qui lui est personnelle et à laquelle M. le professeur Testut a prêté l'appui de sa haute compétence : « J'adopte pleinement, en ce qui me concerne, dit l'éminent anatomiste, la théorie de Regalia, non pas seulement parce qu'elle est ingénieuse et nous rend compte des faits mais aussi et surtout parce qu'elle repose sur un fait embryologique qui me paraît précis. » Ce fait embryologique est le suivant : le bassin dans le cours de son développement n'est nullement fixe ; il remonte de bas en haut, en prenant contact successivement avec des vertèbres de plus en plus élevées. Il peut en résulter des augmentations dans le nombre des pièces constitutives du sacrum et, par compensation, la disparition d'un nombre égal de pièces vertébrales. On trouvera d'ailleurs dans l'ouvrage classique du professeur de Lyon une discussion des théories de Topinard, Tarruffi, Phisalix et Fol.

A. P.

W. S. HALL. *Les changements de proportions du corps pendant la croissance.* (The changes in the Proportions of the Body in the Period of Growth) *Journ. (Anthrop. Institut*, août 1895, Londres).

Ce travail porte sur 2,000 garçons des écoles de Philadelphie, âgés de 9 à 23 ans et issus de parents anglais nés aux États-Unis. Il a été rédigé à Lepsik.

Les mensurations prises à Philadelphie comprennent la hauteur totale du corps, la hauteur ou la longueur des segments des membres supérieurs et inférieurs, les largeurs biacromiale et bitrochantérienne, les diamètres antéro-postérieurs de la poitrine et de l'abdomen, les

circonférences de la tête, du cou, du tronc, des hanches, des jointures et de la portion maximum des divers segments des membres, la capacité pulmonaire, la force de cinq principaux groupes de muscles et le poids du corps. Malheureusement, à ses débuts, l'auteur ne s'était pas préparé, comme cela arrive si souvent; il ignore évidemment les mesures et les procédés qui ont cours de préférence dans la science. Ainsi chacun sait que, lorsqu'on prend la taille, il faut mettre la tête dans son attitude naturelle, ne pas la forcer à toucher la règle ou la muraille avec l'occiput et que des erreurs très sensibles en sont la conséquence. Il aurait su que la hauteur du pubis est condamnée pour plusieurs motifs, surtout chez les jeunes gens. Il aurait renoncé à faire entrer dans la dénomination de jambe toute l'épaisseur du bas du fémur fléchi à angle droit. Il se serait plus attaché à certaines mesures transverses et moins aux circonférences des muscles.

Plus tard, à Lepsik, lorsqu'il s'agit de mettre à profit ses mensurations, il adopte la méthode de la médiane basée sur la sériation, celle des rapports à un même module, celle des proportions centésimales, puis des courbes de comparaison et explique pourquoi. C'était inutile. Tout cela a été exposé et débattu dans des travaux français qu'il ignore. Il eût mieux fait de s'expliquer sur la façon dont il a composé certaines résultantes.

Quoi qu'il en soit, ses courbes et ses listes sont intéressantes. Nous en donnerons deux extraits écourtés. La progression des changements s'opérant d'âge en âge, de 9 à 23 ans, est indiquée avec soin dans ses tableaux, la mesure obtenue à 9 ans est prise pour 100. Dans l'extrait suivant qui concerne cinq de ses résultantes, la progression est notée de 3 en 3 ans. A 10 ans, par exemple, la taille a monté à 105,4, c'est-à-dire, a gagné de 5,4 pour 100, la longueur des membres, de 5,2, la circonférence des jointures de 4,9. A 13 ans, les 5,4 pour 100 de taille se sont élevés à 18,5, et ainsi de suite.

TABLEAU A

*Évolution des proportions. — Mesures à 9 ans = 100.*

	TAILLE	LONGUEUR des membres	CIRCONFÉRENCE		
			des jointures	du tronc	des muscles
A 10 ans . . . .	105,4	105,2	104,9	105,0	105,6
A 13 ans . . . .	118,5	119,6	117,2	116,3	117,0
A 16 ans . . . .	129,8	132,6	131,9	134,3	136,9
A 19 ans . . . .	131,9	134,6	136,5	139,0	146,9
A 23 ans . . . .	132,3	135,0	137,4	142,0	148,2

Il est regrettable que, dans les synthèses de ce genre, l'auteur n'ait pas séparé les membres supérieurs des inférieurs, lesquels n'obéissent pas rigoureusement à la même loi de croissance, comme il le croit. Nous regrettons aussi qu'il n'ait pas comparé directement les largeurs brutes des épaules et des hanches, à la taille, au lieu de recourir à un détour complexe. Voici un second extrait écourté de ses tableaux ; cette fois, c'est la mesure à 14 ans qui est prise pour point de départ et égale à 100.

TABLEAU B  
Capacité et force à 14 ans = 100.

	CAPACITÉ PULMONAIRE	FORCE MUSCULAIRE
A 15 ans . . . . .	111,4	119,3
A 17 ans . . . . .	142,9	154,6
A 19 ans . . . . .	173,4	177,8
A 21 ans . . . . .	192,0	188,7
A 23 ans . . . . .	202,3	195,4

Voici les lois générales auxquelles le travail aboutit :

1° Lorsque la dimension verticale du corps humain accélère son mouvement de croissance, les dimensions horizontales offrent un retard de croissance, et réciproquement.

2° Le poids du corps aux différents âges de croissance varie soit comme le produit de la taille, de la largeur biacromiale et du diamètre antéro-postérieur de l'abdomen, soit comme le produit de la taille et du diamètre antéro-postérieur de la poitrine porté au carré.

3° La capacité pulmonaire varie aux différents âges avec la force musculaire totale.

P. TOPINARD.

CH. LETOURNEAU. *La Guerre dans les diverses races humaines*. 1 vol. in-8°. Paris, L. Bataille et Cie, 1895.

Le nouveau volume de M. Letourneau forme le tome XVI de la *Bibliothèque anthropologique*. Cette fois le mot « évolution » ne figure pas dans le titre du livre, et les lecteurs ne manqueront pas d'en faire la remarque. « Mais, dit l'auteur, leur étonnement cessera, quand ils auront pris la peine de parcourir le volume. C'est que ce qui constitue le fond de la guerre ne saurait évoluer ; en réalité, toute guerre n'est qu'une rechute en sauvagerie, réveillant et déchainant tous les penchants de bête fauve, legs d'un passé sanguinaire et mal éteint encore dans nos cœurs. »

Chez tous les animaux la concurrence vitale, la lutte pour l'existence, amène des conflits sanglants. Lors même qu'il a apaisé sa faim, l'animal n'est pas entièrement satisfait : des besoins se font sentir, et en première ligne il convient de citer les besoins sexuels. Que de batailles entre mâles n'ont d'autres causes que la rivalité pour la possession d'une femelle ! Dans l'humanité les mêmes causes ont mis, et mettent encore chaque jour, les armes à la main de tribus qui eussent vécu en bonne intelligence. Mais, tandis que chez les autres animaux, les combats se livrent à peu près toujours de la même façon entre individus d'une espèce donnée, ils offrent au contraire de nombreuses variantes dans l'espèce humaine. Chaque population, pour ainsi dire, possède ses armes particulières et combat d'une manière spéciale. Telle tribu se contentera après la bataille de prélever un impôt sur le vaincu ou de pratiquer des razzias qui porteront tantôt sur les biens, tantôt sur les femmes ; telle autre aura surtout pour objectif de se procurer des esclaves ; une troisième sera poussée par le désir de posséder de beaux trophées guerriers ou de se procurer des prisonniers qui serviront à alimenter la table des vainqueurs. Ce sont toutes ces coutumes, toutes ces industries, toutes les organisations militaires enfantées par les rivalités humaines que M. Letourneau s'applique à nous faire connaître. Il passe successivement en revue la guerre chez les races noires, chez les races jaunes et chez les races blanches ; il n'oublie pas plus les races anciennes que celles qui vivent de nos jours, et il nous fait souvent assister à des scènes d'une véritable horreur. Et cependant son livre se lit ; bien mieux, quand on en a commencé la lecture, on veut la poursuivre, tant sont variés les tableaux qui défilent sous les yeux du lecteur.

*La Guerre dans les diverses races humaines* est un livre qu'on ne saurait songer à résumer. Bourré de faits, exposés d'ailleurs avec méthode, il sera lu en entier par tous ceux qui ont eu entre les mains les autres ouvrages de M. Letourneau. Après cette lecture ils resteront convaincus que la guerre est la chose la plus horrible qui se puisse imaginer. Et bien que « depuis l'âge de la pierre taillée, toutes les sociétés humaines, petites ou grandes, aient travaillé avec ardeur à s'entre-détruire » ; bien que les hommes aient jusqu'à ce jour fait tout ce qui dépendait d'eux pour amener la disparition du genre humain, il ne s'ensuit pas que la guerre soit nécessaire. Si on s'appliquait à utiliser sainement tout le savoir moderne, il ne serait nullement nécessaire d'envoyer à la mort les mieux doués physiquement et intellectuellement pour éviter la pléthore d'individus à la surface du globe. « On arriverait à peupler la terre d'une humanité nouvelle, c'est-à-dire à former des populations plus denses que celles du Céleste Empire et douées en outre d'une puissance physique et mentale beaucoup plus grande. »

Ce ne sera pas de sitôt qu'on réussira à abolir la guerre. Mais en attendant que par une amélioration continue des formes politiques et sociales on atteigne ce résultat, peut-être hypothétique, rien ne s'oppose à ce

que l'on cherche d'ores et déjà à en atténuer les effets néfastes. Le moyen est connu : c'est l'arbitrage. Cet arbitrage deviendra possible le jour où, dans les nations civilisées, la conscience publique le réclamera ; et elle le réclamera lorsque par la parole, par le livre, les penseurs en auront fait sentir la nécessité aux masses. En mettant sous les yeux de ses lecteurs les plaies de toutes sortes déchainées par la guerre, M. Letourneau aura contribué, nous n'en doutons pas, à hâter l'avènement de cette ère de paix relative.

R. VERNEAU.

PAUL SÉBILLOT. *Légendes et curiosités des métiers*. 1 vol. orné de 220 gravures d'après des estampes anciennes et modernes ou des dessins inédits. Paris, E. Flammarion.

C'est avec le plus grand plaisir que nous signalons à nos lecteurs le livre si attrayant que vient de publier M. Sébillot. Il intéressera, et souvent il amusera tous ceux pour qui le monde des travailleurs n'est pas indifférent. L'auteur nous fait assister à la vie intime des diverses corporations, aux coutumes, aux fêtes des différents métiers ; il nous fait connaître les superstitions, les préjugés, les légendes qui se rattachent à chacun d'eux. Dans un style clair, agréable, M. Sébillot nous retrace l'histoire familière des travailleurs de toutes catégories, et lorsqu'on a commencé à lire une des 33 monographies que renferme l'ouvrage, on ne s'arrête qu'en arrivant à la fin. L'auteur a su, tout en montrant une érudition très réelle, donner à son livre une forme qui ne fatigue pas.

Dans ce travail le lecteur retrouvera plus d'une des chansons populaires qui ont bercé son enfance ; mais il y trouvera aussi bien d'autres chansons qu'il ignore, et une foule de proverbes, souvent exotiques, que l'auteur a recueillis avec soin. C'est que M. Sébillot ne s'en est pas tenu à écrire l'histoire locale de ses corporations ; il lui arrive fréquemment d'entreprendre des voyages hors de France et il ne lui répugne nullement de franchir les frontières de notre vieille Europe. Les rapprochements qu'il établit entre des légendes empruntées à des pays parfois fort éloignés ne peuvent manquer d'offrir un véritable intérêt pour les ethnographes.

A côté du texte, auquel elles apportent un complément utile, l'auteur a placé 220 images qui constituent une anthologie de l'iconographie des métiers. Les illustrations du livre, choisies parmi des gravures anciennes ou modernes, souvent fort rares, et qui comprennent aussi des dessins inédits, montrent les costumes, l'attitude et l'intérieur des ouvriers à différentes époques, leurs coutumes et les caricatures qui les mettent en scène. Elles donnent un attrait de plus à cet élégant volume, qui peut être mis entre toutes les mains.

R. V.

CHABRIÉ, G. *Les Phénomènes chimiques de l'ossification*, 1 vol. in-8°, Paris, 1895.

Malgré le titre, les anthropologistes trouveront une ample moisson de faits nouveaux et intéressants dans l'ouvrage de M. Chabrié; en effet l'auteur, après avoir étudié la composition du tissu osseux à l'état embryonnaire, puis celle du tissu qui vient le remplacer, s'est efforcé de trouver la source de ces transformations dans les phénomènes biologiques; une telle méthode ne pouvait être que fructueuse; en dehors d'un grand nombre de données nouvelles de chimie anatomique ou d'applications thérapeutiques importantes que le cadre de la Revue ne nous permet pas de résumer, l'étude du chimisme de l'ostéo-génèse a conduit M. Chabrié à émettre une série de considérations dont les anthropologistes ne peuvent manquer de tirer parti.

A ce titre, le chapitre x intitulé : *Considérations sur la taille humaine* mérite l'attention des lecteurs de *L'Anthropologie*. Après avoir soigneusement discuté la bibliographie de la question, l'auteur formule les conclusions anthropologiques de ses recherches. Pour lui, la taille élevée doit être considérée comme un avantage au point de vue de la résistance à la fatigue, mais cette grande taille doit être accompagnée d'un poids corporel proportionné et d'une capacité respiratoire suffisante. Il est possible que dans certains exercices cependant une petite taille soit avantageuse, soit à cause du faible poids qui l'accompagne, soit à cause de la rapidité des actes réflexes qui est plus considérable, en général, chez l'homme petit que chez l'homme grand. Ces conclusions ne sont basées que sur des statistiques comparatives faites sur des individus d'un même pays et ne peuvent s'étendre à ceux de nations différentes. Néanmoins il paraît qu'un Français, qu'un Allemand ou un Belge grands sont mieux doués physiquement qu'un Français, qu'un Allemand ou qu'un Belge petits. Enfin il semble qu'il existe des rapports entre la taille et le développement intellectuel : « Je serais assez volontiers tenté de conclure, dit M. Chabrié, s'il était permis de porter un jugement sur la partie d'une question qu'on n'a pas particulièrement étudié, de la même manière que lorsqu'il s'agissait de la résistance à la fatigue. Si l'on se rappelle que, pour les hommes de notre race, une taille légèrement supérieure à 1<sup>m</sup>,62 doit être considérée comme assez élevée, il me semble que les hommes les plus remarquables dans les travaux de l'esprit peuvent être classés dans la catégorie des hommes d'assez haute taille. Je base cette opinion non sur les nombres incertains relatifs à la taille des grands hommes dont parle l'histoire, mais sur ceux que fournit l'examen des savants français contemporains qui, en majorité, ont une taille supérieure à 1<sup>m</sup>,62. » Très vraisemblablement il y a matière à de fructueuses recherches dans le nouveau champ d'études inauguré par M. Chabrié. Son livre est d'ailleurs rempli d'aperçus ingénieux et sa méthode est toujours rigoureuse; M. Chabrié a réussi de cette façon à justifier pleinement les paroles de son maître,

M. le professeur Guyon : « Soumis à la discipline de la méthode expérimentale, dit l'éminent chirurgien, vous ne porterez un jugement définitif que lorsque vous en aurez tous les éléments ; vous ferez ainsi œuvre utile, durable et scientifique. »

A. PETTIT.

GARNAULT. **Peut-on tirer de la forme du crâne des conclusions sur les dispositions anatomiques rendant plus ou moins dangereuses les opérations sur le rocher.**  
Broch. in-8, Paris, 1896.

On sait combien sont dangereuses les opérations qui ont pour but d'ouvrir l'antre mastoïdien ; en effet, même en opérant avec toute la prudence désirable, on risque fort souvent d'ouvrir le sinus latéral ou même de tomber dans la fosse cérébrale moyenne. Körner eut en 1887 l'idée de tenter de déterminer d'après la forme du crâne et les variations de son indice céphalique les probabilités plus ou moins grandes qu'il y a de rencontrer sur un crâne donné les sinus latéraux procidents et le plancher de la fosse cérébrale moyenne abaissé. M. Garnault reprend l'étude de la question ; après avoir résumé la littérature, l'auteur discute avec une rigueur dont on ne saurait trop le louer et en se basant sur de nombreuses et consciencieuses mensurations (60 crânes ont été étudiés à ce point de vue spécial) les assertions de ses devanciers ; ses conclusions sont opposées à celles de Körner ; pour M. Garnault, il n'existe pas en effet de lois générales susceptibles d'être utilisées par le praticien ; néanmoins l'auteur a cru constater que le nombre des crânes dangereux est peut-être un peu plus considérable pour les brachycéphales que pour les dolichocéphales ; en tous cas, le sinus latéral droit est d'une façon pour ainsi constante plus procident que le gauche.

Malgré les résultats peu encourageants de cette étude, M. Garnault et ses devanciers semblent avoir inauguré un champ nouveau d'études anthropologiques dont la pratique pourra peut-être tirer ultérieurement un utile profit.

A. P.

---

## NOUVELLES ET CORRESPONDANCE

---

### Nécrologie.

Nous apprenons la mort, à Saint-Porchaire (Charente-Inférieure), du docteur Bacarisse, qui, en 1873, avait soutenu devant la Faculté de médecine de Paris une thèse remarquable sur le *Sacrum suivant le sexe et suivant les races*. Ce travail contient notamment une bonne description de la vertèbre de transition, intermédiaire entre les vertèbres lombaires et les vertèbres sacrées. L'auteur a mis en évidence, malgré l'idée généralement répandue, que, dans toutes les races, le sacrum de l'homme est plus fortement courbé que celui de la femme. Il était arrivé aussi à des conclusions intéressantes relativement aux variations de formes et de proportions que le sacrum présente dans les diverses races humaines.

Après avoir publié ce travail, Bacarisse est allé exercer la médecine dans la Charente Inférieure, emportant les sympathies de tous ceux qui l'avaient connu au Muséum ou au Laboratoire d'anthropologie des Hautes Études. La conscience qu'il avait apportée à sa thèse a fait regretter à plus d'un qu'il ne se fût pas décidé à se consacrer à la science.

R. V.

### Rectification.

Dans la notice que notre collaborateur, M. Capus, a consacrée à Haeckel, une erreur s'est glissée, que nous nous empressons de rectifier. La note placée au bas de la page 614 attribuée à M. Martins la traduction française de l'*Histoire de la Création naturelle*; elle est de M. Ch. Letourneau. M. Martins n'a écrit que la préface qui figure en tête des deux premières éditions et qui a été supprimée dans la troisième. C'est également M. Letourneau qui a traduit en français l'*Anthropogénie*, dont la traduction est à tort attribuée à M. J. Soury.

Certes M. Letourneau est à la tête d'un avoir scientifique assez considérable pour que les erreurs que nous venons de rectifier ne puissent pas lui porter préjudice. Mais nous devons à la vérité de lui restituer ce qui avait été faussement attribué à d'autres.

R. V.

### Second Congrès international de sociologie.

Le deuxième Congrès international de sociologie a tenu ses séances à Paris, dans la salle de la Société d'Anthropologie, du 30 septembre au 3 octobre. Diverses communications intéressantes ont été faites sur le matriarcat, l'évolution de la famille, le passage de la propriété collective à la propriété individuelle, l'évolution des formes politiques, etc. Mais la question qui a certainement donné lieu aux plus vives discussions est celle du « crime, comme phénomène social. » Lombroso et ses disciples sont venus soutenir de nouveau l'irresponsabilité complète du criminel; mais cette thèse a été vivement combattue par M. Manouvrier soutenu par la plupart des membres français.

R. V.



### Société d'Histoire naturelle d'Autun.

Le septième volume du *Bulletin* de cette Société vient de paraître. Comme les années précédentes, il renferme un grand nombre de mémoires importants sur les diverses branches de l'Histoire naturelle. Il est orné de belles planches et de gravures dans le texte. Nous devons signaler ici particulièrement deux articles de M. F. Pérot : 1. une note sur une dent de *Mammouth* provenant d'un foyer ou habitation préhistorique à la Rochette, au nord de Digoin ; 2. une note sur un couteau en schiste noir trouvé à la Villeneuve, près de la localité bien connue de Volgu. Ce couteau ou poignard a 28 centimètres de longueur, avec une poignée de 7 centimètres. Le tranchant est très aigu, tandis que le dos, très épais, est parfaitement arrondi. La partie qui forme le manche est percée d'un trou. L'auteur insiste sur la petitesse de la poignée.

M. B.

### Encore le *Pithecanthropus erectus*.

Les premiers mémoires consacrés à l'être découvert à Java par M. Dubois ne reposaient que sur la description et les figures qu'en avait données l'heureux découvreur. Mais si consciencieuse que soit une description, si exactes que soient les figures, il vaut souvent mieux, pour se prononcer, avoir les pièces en main. C'est ce qui est arrivé pour le *Pithecanthropus*. Cet être, que les uns regardaient sans hésiter comme un homme du type de Néanderthal, que les autres considéraient sans plus d'hésitation comme un grand singe anthropomorphe, a été mis sous les yeux des savants réunis au Congrès de Leyde ; et, après l'avoir vu, des hommes aussi compétents que MM. Milne-Edwards et Filhol, pour ne parler que de Français, ont cru prudent de ne pas se prononcer d'une façon catégorique.

M. Dubois ne s'est pas contenté d'exhiber à Leyde les précieux débris ; il les a apportés à Paris et, à l'heure actuelle, il les soumet à l'examen des savants les plus autorisés de l'Angleterre. Ici, la voûte, le fémur et les deux molaires furent déposés au laboratoire d'Anthropologie des Hautes-Études, et M. Manouvrier, accompagné de M. Dubois, s'empessa de venir nous prévenir ; nous ne saurions trop les remercier de cette attention. Deux heures après, un certain nombre de naturalistes du Muséum, MM. Hamy, Boule, Delisle, Lpicque, etc., étaient réunis rue de l'École de Médecine. Au premier abord, les paléontologues furent frappés du degré de fossilisation atteint par les os, qui offrent un aspect que ne présente aucun des ossements humains découverts dans les couches les plus anciennes. La voûte est d'un ton brun foncé tirant légèrement sur le chocolat ; le fémur est d'un brun aussi foncé, mais la teinte rougeâtre fait défaut. Le poids de ce dernier os est d'un kilogramme, plus du double du poids d'un fémur actuel de même taille.

Pour tous les spécialistes présents, la voûte crânienne, dont les figures du travail de M. Dubois ne donnaient qu'une idée imparfaite, ne saurait être attribuée à un être vraiment humain ; d'un autre côté, les zoologistes n'osent pas en faire un singe véritable. De ces hésitations on est, à mon sens, en droit de conclure qu'il s'agit, comme l'a dit dès le début l'auteur de la découverte, d'un être intermédiaire entre l'homme et les anthropoïdes actuels. Les dents non plus ne sont pas humaines. La cuspidé postérieure fort développée que présenterait l'une d'elles, nous ne l'avons pas trouvée sur l'original.

Quant au fémur, il me paraît réellement humain, et, selon moi, il ne proviendrait pas du même sujet que la voûte dont il ne présente pas, d'ailleurs, la coloration. Les deux débris, on se le rappelle, ont été trouvés à une quinzaine de mètres de distance. M. Manouvrier ne croit pas qu'il s'agisse d'un fémur humain parce que, à 4 centimètres au-dessus de la surface articulaire inférieure, il offre un diamètre antéro-postérieur égal au diamètre transverse et que, à ce niveau, la portion comprise en arrière, entre les deux bifurcations de la ligne âpre, au lieu d'être plane ou légèrement concave, est, au contraire, convexe; il en résulte que le plus grand diamètre antéro-postérieur tombe entre les deux bifurcations au lieu de tomber sur la bifurcation externe. Par tous les autres caractères, d'après M. Manouvrier, le fémur de M. Dubois rappelle tout à fait celui de l'homme.

Depuis qu'il nous a été donné de voir ces très intéressantes pièces, M. Manouvrier a fait, à la Société d'Anthropologie, une communication détaillée dans laquelle il a exposé les raisons qui le conduisent à ne voir dans le *Pithecanthropus erectus*, ni un homme, ni aucun des anthropoïdes actuels. Nous reviendrons sur cette communication lorsque le travail de M. Manouvrier aura été publié. Mais je dois déclarer, comme je l'ai fait à la Société d'Anthropologie, que je me range entièrement à cette manière de voir. C'est également l'opinion à laquelle s'est rallié M. Pettit après avoir examiné les moulages de la voûte et des dents qui ont été offerts par M. Dubois. Il estime que l'examen des pièces lève les objections qu'il a exposées dans cette Revue (1), lorsqu'il n'avait à sa disposition que la description et les figures publiées à Batavia.

R. VERNEAU.

### Nouvelle découverte paléolithique en Amérique.

M. G. F. Wright, le savant auteur de *Ice Age in North America*, vient de publier une nouvelle trouvaille sur laquelle pourront s'appuyer les partisans de l'Homme paléolithique américain. D'après l'*American Naturalist*, d'octobre 1895, il s'agit d'un instrument parfaitement travaillé, présentant même des traces d'usage par l'usage, offrant une belle patine et provenant des alluvions glaciaires de la vallée de l'Ohio. M. Huston, l'auteur de la découverte, est un géologue familiarisé avec l'étude des alluvions. Il l'a extrait lui-même du sein des graviers d'une ballastière exploitée par une voie ferrée.

D'après M. Wright, qui visita le gisement en compagnie de M. Huston, ces graviers font partie d'une terrasse qui se retrouve sur toute la longueur de la vallée de l'Ohio jusqu'à Louisville. Cette terrasse correspond à celles de Delaware et de Little Miami, dans lesquelles ont été trouvées les pierres taillées tant discutées en Amérique pendant ces dernières années. Cette terrasse se confond en amont avec des dépôts glaciaires. Le professeur Putnam a exprimé l'opinion que cette découverte est des plus importantes.

C'est avec un vif plaisir que *L'Anthropologie* enregistre cette nouvelle, puisque nous avons eu plusieurs fois l'occasion de discuter dans cette Revue en faveur de l'Homme paléolithique américain.

M. BOULE.

### Le fluor et les ossements fossiles.

M. Th. Wilson, conservateur des collections d'anthropologie préhistorique de

(1) Voy. *L'Anthropologie*, t. VI, 1893, p. 65.

la *Smithsonian Institution* de Washington, vient de publier dans l'*American Naturalist* une série d'articles sur le fluor dans les ossements fossiles. Il a eu l'idée de faire appliquer les nouvelles méthodes d'analyse de M. Carnot à l'examen des pièces osseuses pleistocènes recueillies en 1846 à Natchez, Mississipi, par le docteur Dickeson. Les analyses faites par M. Packard d'un fragment de l'os pelvien humain de Natchez et d'un fragment de *Myiodon*, comparées aux analyses faites par M. Carnot sur un grand nombre de spécimens d'âges très différents et publiées par notre savant compatriote, ont montré : 1<sup>o</sup> que les ossements humains et les ossements de *Myiodon* sont sensiblement contemporains; 2<sup>o</sup> que l'antiquité de ces objets se place entre l'époque moderne et l'époque quaternaire. On sait que Lyell (*Antiquité de l'Homme*), malgré la connaissance qu'il avait des objets et des gisements de Natchez, n'avait pas osé émettre une opinion affirmative en faveur de l'antiquité de l'os pelvien humain, mais qu'il était porté à croire à cette antiquité.

M. B.

### Les anciens habitants de la Jamaïque.

Dans son numéro du 17 octobre, *Nature* donne le résumé d'un intéressant travail de Sir Wiliam Flower sur la découverte récente à la Jamaïque, d'ossements humains préhistoriques. Ces débris se rapportent à de nombreux individus. Ils proviennent d'une petite caverne dont l'ouverture obstruée par des éboulis, fut remise à jour par un laboureur. On a également trouvé dans cette caverne un canot en bois de cèdre, des poteries, un mortier en bois, de grandes coquilles marines et des coquilles terrestres, un silex taillés, etc.

Sir W. Flower entre dans de nombreux détails anatomiques sur les ossements humains. Ils appartiennent sûrement à une race aborigène et datent d'une époque antérieure à la conquête espagnole. Leurs plus grandes affinités sont avec les squelettes des Péruviens, des Mexicains et des constructeurs des *mound-builders* des États-Unis.

M. B.

### Une nouvelle tribu mexicaine.

M. Karl Lumholtz, le célèbre voyageur que connaissent tous nos lecteurs, vient de séjourner chez une tribu indienne du Mexique, dont l'existence ne paraît pas avoir été signalée jusqu'à ce jour; elle porte le nom de Vi-rà-ri.

Cette tribu comprend cinq mille hommes, dont la seule occupation consiste à célébrer toute l'année des fêtes religieuses dans des temples de forme conique. Leurs dieux sont légion; ils conservent leurs idoles dans des cavernes. — Le vêtement des Vi-rà-ri consiste en une tunique dont la coupe rappellerait singulièrement la toge romaine.

Les mœurs de ces Indiens sont assez douces, et M. Lumholtz n'a nullement eu à se plaindre de leurs procédés.

R. V.

### La circoncision chez les Nègres du Sénégal.

A plusieurs reprises, nous avons assisté, au Champ-de-Mars, à l'opération de la circoncision qui fut pratiquée sur de jeunes Nègres de l'Exposition soudanaise.

Comme chez tous les musulmans, cette opération avait revêtu le caractère d'une cérémonie religieuse. Une enceinte en paille avait été construite, assez grande pour contenir le père de l'enfant, un certain nombre de Noirs, dont plusieurs étaient armés de fusils, l'opérateur et son aide, sans compter les invités. Cet opérateur exerce, en temps ordinaire sa profession à Dakar; il a circoncis, nous dit-il, des centaines d'individus. Son outillage est peu compliqué : il comprend un grand mortier en bois couché par terre, mesurant environ 30 centimètres de diamètre, à l'intérieur duquel se trouvent une ficelle, un vulgaire couteau bien affilé et une chandelle de suif qui sert à graisser des bandelettes de toile.

Le premier enfant que nous avons vu circoncire était vêtu d'un boubou bleu foncé, entièrement neuf et si long qu'il descendait jusqu'aux chevilles. En arrière, au niveau de la taille, étaient fixées deux étroites bandes d'étoffe tout à fait comparables à la ceinture d'un peignoir. On le fit asseoir à cheval sur le mortier, et, à trois reprises, il toucha successivement avec la main droite son siège et son front. Le boubou une fois relevé, l'opérateur tira le prépuce en avant et, avec la ficelle, il le serra fortement, immédiatement au devant du gland. Une seconde ligature fut appliquée à 2 millimètres environ de la première, et un coup de couteau fit une section nette entre les deux ligatures, l'extrémité de la verge ayant été maintenue sur le vase en bois qui servait de banc.

Le pansement fut des plus simples. La ligature enlevée, la partie du prépuce restée adhérente au gland fut renversée en arrière et assujettie à l'aide d'une des bandelettes graissées de suif, de manière à laisser le gland entièrement découvert. Les deux surfaces sectionnées se trouvent ainsi forcément en contact, l'une étant ramenée en arrière, l'autre étant poussée en avant par les plis que forme la peau de la verge.

Au moment où l'opérateur porte le couteau sur le prépuce, les assistants tirent des coups de fusil ou bien chantent sur un ton criard, sans doute pour étouffer les cris de l'enfant s'il s'avisait d'en pousser. Mais les patients se montrent pleins de courage; il est vrai qu'on leur a répété auparavant qu'ils ne pourront jamais se marier s'ils font preuve de lâcheté.

A peine l'opération était-elle terminée qu'un assistant s'avança et coiffa le patient d'un vaste bonnet en étoffe semblable à celle du boubou; il lui passa ensuite un collier et l'enfant sortit de l'enceinte, pour se promener escorté par de petits Négrillons.

Pour les autres, les choses se passèrent exactement de la même façon. La seule différence qu'il soit possible de noter, c'est que le boubou change de couleur et qu'au lieu de collier en perles on suspend parfois au cou de l'opéré une amulette attachée à une cordelette.

Le procédé opératoire employé par les Nègres est, ainsi qu'on peut en juger, d'une simplicité rare (1). Les résultats sont toujours excellents, et, si au Champ-de-Mars l'opérateur arrosa tout le pansement d'eau phéniquée pour faire plaisir aux directeurs, au Sénégal il n'en est point de même. Sans précautions antiseptiques, sans repos, la cicatrisation ne s'en fait pas moins en quelques jours.

R. V.

(1) Depuis que ces lignes sont écrites, j'ai eu l'occasion de pratiquer la circoncision sur un jeune enfant; j'ai appliqué les deux ligatures des Nègres, et je puis affirmer que le procédé est des plus pratiques.

**Quadrumanes humains.**

Il est encore des naturalistes qui regardent comme une main toute extrémité qui possède un pouce opposable aux autres doigts. Chaque fois que l'occasion s'en est présentée, nous avons protesté contre cette manière de voir, qui aurait pour résultat de faire ranger parmi les quadrumanes tout homme dont le gros orteil posséderait un mouvement d'opposition. Or de tels hommes existent, et on en a cité déjà de nombreux exemples. Dans l'Amérique du Sud, comme dans l'Annam et dans l'Inde, il existe même des peuplades entières qui ont le pied ainsi conformé. Voici, sur ce sujet, quelques faits nouveaux que nous empruntons à une lettre inédite du docteur Stiepovich, inspecteur sanitaire ottoman dans la mer Rouge : « Sur toute la côte arabique, dit notre confrère, de la mer Rouge, depuis Yambo sur le 24<sup>e</sup> degré nord jusqu'à Bahrein et Bassorah dans le golfe Persique, les marins qui montent les *sambouks* et les *baglus* (bâtiments caboteurs à voile latine jaugeant de 50 à 150 tonnes) et qui font des voyages fréquents le long du littoral arabique, ainsi que les pêcheurs de nacre de Djeddah, Lith, Confudah et Lohea, des îles Farsan, Djizan et Camaran, d'Hodeyda et Moka, qui montent des embarcations plus petites, tous font usage de leurs premier et second orteils pour grimper le long de la corde jusqu'au sommet de l'unique mât. Il n'y a pas à douter que, dans ce travail, les orteils n'agissent comme une véritable pince sur la corde, parfois très mince, puisque, dans le changement des mains, tout le poids du corps est supporté par les deux premiers orteils. A un moment donné, lorsque les marins doivent ramasser la voile, les marins ne tiennent même plus la corde, et tout le corps est maintenu par la seule pression des deux orteils sur la corde pendant un certain temps. Aussi ai-je constaté une mobilité et une force extrême du gros orteil chez ces gens. Les mouvements de flexion, d'extension, d'abduction et d'adduction sont en même temps très développés chez ces individus qui offrent un écartement de 40 millimètres au moins entre le premier et le second orteils, ainsi qu'on l'a observé chez les Bengalis. »

Si la main était, comme on l'a écrit, « une extrémité servant à la préhension », les hommes dont parle le docteur Stiepovich devraient à coup sûr prendre place parmi les quadrumanes.

R. V.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

(avec notes analytiques.)

Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, t. VI (4<sup>e</sup> série), 1895, fasc. 2.

*Séance du 7 février 1895.* — D'ACY (M.-E.), Quelques observations relativement au gisement interglacière de Villefranche (à propos de la communication de G. de Mortillet qui soutient que le gisement est moustérien). — PALLARY (P.), Recherches paléthnologiques effectuées aux environs d'Ouzidan (près Tlemcen, département d'Oran; cavernes artificielles renfermant des coups de poing chelléens, des pointes de flèches chelléo-moustériennes, etc.). — REGNAULT (M.-F.), Forme du crâne dans l'hydrocéphalie (agrandissement plus marqué du diam. transverse que de l'antéro-postérieur). — PERITOR (Émile), Vestiges robenhausiens (près de Mareuil-les-Meaux, Seine-et-Oise; foyer contenant des ossements d'animaux et des poteries)(1). — CAPUS (G.), Sur la taille en Bosnie (d'après les mesures sur 700 conscrits de la province de Serajevo; taille moyenne : 1<sup>m</sup>,71, variant peu suivant les districts et les confessions).

*Séance du 21 février 1895.* — ROCHET (CHARLES), L'anthropologie des Beaux-Arts (Résumé des travaux de ce sculpteur octogénaire, surtout du canon du prototype humain, à dix têtes comprises dans la longueur du corps avec les bras en l'air; réclamations contre les plagiaires). — *Discussion* (d'ordre administratif). — ZABOROWSKI, Du Dniestre à la Caspienne, esquisse paléthnologique (Résumé des travaux publiés sur le préhistorique de cette région: la « race néolithique blonde » habitait primitivement l'espace « de la mer du Nord jusqu'au delà du Dniepre, de la Baltique au Rhin, et aux plaines du Danube »).

*Séance du 7 mars 1895.* — LAGNEAU (GUSTAVE), Influence des milieux sur la race. Modifications mésologiques des caractères ethniques de notre population (Influences nocives dues à la misère, à la stérilité du sol, aux efforts exagérés, aux travaux industriels, etc., qui se traduisent par l'abaissement de la taille, la faiblesse de constitution, etc.). — *Discussion* : COLLIGNON expose, en s'appuyant sur l'exemple des variations des tailles dans les contours pyrénéens, combien est variable l'influence de l'altitude sur la taille). — ZABOROWSKI explique les variations de tailles observées par Carret en Savoie.

*Séance du 21 mars 1895.* — DURAND (DE GROS), Coup d'œil rétrospectif sur diverses questions anthropologiques (Les types ethniques se constituent et se diversifient par transformation sous l'influence des milieux. Le Polyzoïsme physiologique et psychologique dans l'homme; réclamation de priorité contre Claude Bernard, Perrier et Charcot. Théorie de la torsion de l'humérus).

### Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris, 1895.

N<sup>o</sup> 8 (15 août). — G. DE MORTILLET, Les mottes (tertres artificiels entourés de fossé ayant servi à la défense; elles datent du ve siècle à peine; description). — École (Résumé des Cours d'ethnographie et de linguistique). — Livres et Revues (J. George et S. Chauvet, Cacheette d'objets en bronze... à Venat... près Angoulême, fig. — *Varia*. — H. GALIMENT, Les cérémonies du thé au Japon).

N<sup>o</sup> 9 (15 septembre). — CAPITAN, Le milieu extérieur (Cours de géographie médicale). — L. MANOUVRIER, Discussion des concepts psychologiques. Sentiments et connaissance. États affectifs (suite du mémoire publié dans le même recueil, p. 41 et 185). — E. COLLIN, REYNIER et A. DE MORTILLET, Découverte de silex taillés dans les tufs

(1) Cf. *L'Anthropologie*, 1895, p. 581.

de la Celle-sous-Moret (sur la Seine à 2 kilomètres du confluent du Loing; coups de poing chelléens; fig. et coupe géol.). — *École* (Résumé du Cours d'ethnologie). — VARIA : *Crânes de Toulon-sur-Arroux, Saône-et-Loire* (13 crânes du xv<sup>e</sup> et xvi<sup>e</sup> siècles, dont un dolichocéphale et le reste brachycéphales). *Ossements à recueillir* (pour le musée de l'École).

**The Journal of the Anthropological Institute of Great Britain, t. XXIV, n<sup>o</sup> 4, May 1895.**

TYLOR (EDW. B.), On the occurrence of ground stone implements, etc. (*Présence des outils en pierre taillée du type australien en Tasmanie*; coups de poings; pas d'emmanchure; 1 pl.). — THOMSON (BASIL H.), The Kalou-Vu (*Le Kalaou-Veu ou dieux des ancêtres des Fidjiens à Viti-Levou*; création d'une religion nouvelle dans l'île par le prophète Na-vosa-vaka-dua). — LORIMER FISON, The Classificatory, etc. (*Système de classification de la parenté dans les îles Fidji, appelé Veinganeï, comprenant tous les individus mariables entre eux dans la tribu*). — THOMSON (BASIL H.), Concubintancy, etc. (*Concubintance dans le système de classification de la parenté*; à propos du mémoire précédent; le mot *Veinganeï* veut dire concubintance; les mariages dans les limites de ce système sont un peu moins féconds qu'entre les personnages non apparentés). — MONTEFIORE (ARTHUR), Notes on the Samoyads, etc. (*Notes sur les Samoyèdes de la grande toundra, d'après le journal de F. C. JACKSON, avec quelques remarques préliminaires*; dialecte, caractères physiques des Youraks; leurs idoles, bâtons de comptes, costume; vocabulaire; 3 pl. et fig.). — R. H. MATHEWS, The Bora, etc. (*Le Bora ou cérémonies d'initiation dans la tribu Kamilaroï, habitant près de la ville de Gundabloris, comté de Finch, Nouvelle-Galles du Sud*; 1 pl.). — R. ETHERIDGE, JUL., A highly ornated sword, etc. (*Une épée richement ornée de la presqu'île de Coburg, Australie du Nord, en forme de pagaie*; 1 pl.). — CRAWLEY, Sexual Taboo (*Le tabou sexuel, Étude sur les relations des sexes, 3<sup>e</sup> partie, tabou de commensalisme chez tous les peuples de la terre*). — W. SMITH, The teeth of ten Sioux Indians [*Les dents de dix Indiens Sioux*; supplément au mémoire publié dans le même recueil en 1894, p. 109; les dents des anciens Romains (parmi lesquels l'usage de la fourchette était très peu répandu) ont été aussi fortes que celles des sauvages actuels.] — MACALISTER, Presidential address (*Discours du président sortant: Revue des questions de l'hérédité des caractères acquis, à propos du travail de Charles sur les facettes articulaires des Hindous; sur les questions de la brachy- et dolichocéphalie, etc.*). — Anthropological Miscelanea, etc. (*Mélanges anthropologiques et Livres nouveaux: Schmeltz, Coquilles chez les Indonésiens; Feathermann, Histoire sociale des races, 4<sup>e</sup> volume; Fartier, Les contes populaires de la Louisiane; O. Mason, Les origines des inventions, etc.*).

**Archiv für Anthropologie, t. XXIII, fasc. 4, Brunswick, 1895, in-4<sup>o</sup>.**

S. WEISSENBERG, Die Südrussischen Juden [*Les Juifs de la Russie méridionale*; 2<sup>e</sup> partie (fin). La tête et la face, leur développement suivant l'âge des individus; indice céphalique moy. 82,5 dans les deux sexes, chiffre presque identique à ceux qu'ont trouvés Bechmann, Dybowsky, Weisbach, etc.; couleur des cheveux et des yeux, etc. Les Juifs comme race; *photogr.*]. — M. HOERNES, Untersuchungen, etc. (*Recherches sur la civilisation hallstattienne*; chronologie des tombeaux de Santa-Lucia près Isonzo, Istrie. Pas d'hyatus entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> périodes hallstattiennes; 4 pl.). — REFERATE (*Analyses des travaux scandinaves, de Wimmer, Olrik, Müller, Hazelius, Montelius, etc., par M<sup>l</sup>e Mestorf; des ouvrages tchèques de Niederle, Pic, Paliardi, etc., par Matiegka*). — VERZEICHNISS, etc. (*Catalogue de 160 pages de la littérature anthropologique pour les années 1892 et 1893, suivant le programme habituel*).

**Correspondenz-Blatt der Deutschen Gesellschaft für Anthropologie, etc.,**  
26<sup>e</sup> année (1895), Munich-Brunswick, in-4<sup>o</sup>.

N<sup>o</sup> 2 (février). — II Nachtrag, etc. (2<sup>o</sup> *Supplément au Congrès réuni des Sociétés anthropologiques allemande et viennoise à Innsbruck* : 1) Discours de VON WIESEK sur le préhistorique du Tyrol; 2) C. HOERMANN, Les jeux nationaux en Bosnie-Herzégovine). — Mittheilungen, etc. [*Communications des Sociétés locales*. Société d'anthropologie et d'hist. nat. de Gœttingue : sur les indigènes de l'Afrique Australe (suite); Section anthropologique de la Soc. des sciences naturelles de Danzig : *Les Kjökkenmödings de Rutzau*, de l'époque de la pierre polie].

N<sup>o</sup> 3 (mars). — TÖRÖK, Ueber die neue paläethnologische Eintheilung der Steingeit (*Sur une nouvelle division paléolithologique de l'âge de la pierre*; Exposé de la classification de Salmon). — G. BUSCHAN, Bertillonage (*Le Bertillonage*; Exposé du système d'identification d'A. Bertillon). — Mittheilungen, etc. (*Communications des Sociétés locales*: Section anthropologique de Danzig : HELM, *Analyse chimique des anciennes monnaies de bronze* [contiennent 1,2 pour 100 d'antimoine]; KUMON, *Les urnes à visage*).

N<sup>o</sup> 4 (avril). — A. MÜLLNER, Die Zerstörungen (*Dégâts produits dans le Musée Rudolfinum de Laybach par le tremblement de terre dans la nuit de Pâques du 14 au 15 avril 1895*). — C. MEHLIS, Neue Ausgrabungen (*Nouvelles fouilles de « Heidenburg » dans le Palatinat septentrional*; plan, fig.).

N<sup>o</sup> 5 (mai). — J. BRUNIER, Silber (*L'argent*; à propos de la dérivation de ce mot, dans les langues aryennes du japonais, affirmée par J. Schmidt dans son travail sur la patrie primitive des Indo-Germains). — CARTHAUS, Aus der Vorzeit, etc. (*Le préhistorique de la vallée du Höhne*). — Mittheilungen, etc. (*Communications, etc.*; Société Isis à Dresde : OSBORNE, *La patrie primitive des Aryens* [d'après Ihering, qui l'indique dans l'Indou-Kouch]; DU MÊME, *La période néolithique en Bohême*; Société physique et économique de Königsberg : KEMKE, *Fouilles à Scharnick*, près Seeburg; poterie.)

N<sup>o</sup> 6 (juin). — FR. BOAS, Dr W. E. Porter's Untersuchungen (*Recherches de W. T. Porter sur la croissance des enfants de Saint-Louis* (1). — Classification paléolithologique de Mortillet.)

N<sup>o</sup> 7. — SCHMIDKONTZ, Zur Ortsnamen-Forschung, *A propos des recherches toponymiques* : leur importance pour les études préhistoriques.

N<sup>o</sup> 8 (avril). — E. SUCHIER, Praehistorische Funde (*Trouvailles préhistoriques près de Höchst-sur-le Main* où il n'existait point de centre de population ni à l'époque romaine ni au moyen âge : poignard et couteau du premier âge du bronze; haches en pierre polie). — K. SPIEGEL, Das « Querkelas-Loch » (*Exploration du « trou des nains »*, caverne à Veitenstein, près Baunach, Basse-Franconie; fig.) — Mittheilungen, etc. (*Sociétés locales*. Société des naturalistes de Brunswick : W. BLASIUS, *Nouvelles fouilles dans la caverne de Baumanshöhle*; âge de la pierre taillée. — Société des sciences naturelles de Greifswald : SOLGER, *Les canaux formés par les champignons sur les os*, post mortem [confirmation des recherches de W. Roux]. — Société des naturalistes de Carlsruhe : WILSER, *Races primitives de l'Europe*; résumé de la question. — Société anthropologique de Hambourg-Altona : PROCHOWNICK, *L'état actuel de la science anthropologique*; DU MÊME, *Les crânes andamans*. — 1<sup>er</sup> Congrès des archéologues de la Thuringe à Erfurt). — *Analyses des différents ouvrages*. Buschan : Botanique préhistorique; Bertillon, Anthropométrie signalétique, traduction allemande, etc.

**Archivio per l'Antropologia et la Etnologia**, t. XXV, fasc. 1, Firenze, 1895.

MARCO PITZORNO, Quattordici crani, etc. (*Quatorze crânes portant des os supplémentaires*, observés dans une série de 200 crânes sardes. Os wormiens dans la région

(1) Cf. *L'Anthropologie*, 1895, p. 210.



du bregma et sur la suture coronale; 1 pl.). — G. MONDIO, Nove cervelli di delinquenti [*Neuf cerveaux de criminels*; descriptions et mesures (à suivre)]. — Dr ENRICO H. GIGLIOLI, Appunti intorno ad una collezione, etc. [*Notes sur une collection ethnographique faite pendant le 3<sup>e</sup> voyage de Cook* et conservée depuis la fin du siècle passé dans le Musée de physique et d'hist. nat. de Florence (suite) : IV. Iles Sandwich; V, Côte nord-ouest de l'Amérique du Nord et Terres arctiques (Noutka, Vancouver); Appendice : îles Tonga; 2 pl.]. — Riviste (*Analyses* : *Baggiani*, Les Cadouvés ou Gnaycourou; *L. Arréat*, Mémoire et imagination).

**Internationales Archiv für Ethnographie.** Leide, in-4°, t. VIII, fasc. 13 (1895).

J. G. RIEDEL, Alte Gebräuche, etc. (*Anciens usages accompagnant la naissance, le mariage et la mort chez les Toumboulouh de Minahassa, Célèbes septentrional*; 1 pl. et fig.). — B. LANGKAVEL, Hunde und Naturvölker [*Les chiens et les peuples incultes*; extrait des 114 notes et mémoires précédents publiés par l'auteur. Patrie originaire du chien; la chair du chien comme nourriture, castration; chiens de trait (à suivre)]. — *Nouvelles et Correspondance*. — D. MAC RITCHIE, *Les pygmées de la vallée de Ribus* (prov. de Gérone, Espagne, sur la frontière des Pyrénées orientales, signalés par Miguel Morayta (1<sup>m</sup>, 10 de taille); vérification faite sur place, ce sont des cas fréquents mais isolés et pas les restes d'une race). — *Un instrument à signaux très ancien* (sorte de tambour, en usage chez les bûcherons du Harz, analogue à celui des Dayaks). — C. W. LUEDERS, *Canons du Japon*; 1 pl. — P. SCHELLHAS, *Anciens vases en argile du Guatemala*; 2 pl. — *Questions et Réponses*. SCHMELTZ, Cuirasse d'écaillés des îles indonésiennes? 1 pl. — *Id.*, Poignards de Célèbes? fig. — *Revue bibliographique* (200 articles environ), par DOZY. — *Livres et brochures* : *Analyses* : *Hallsburton*, Les nains du Nouveau-Monde, par Mac Ritchie; *E. Schmidt*, Le préhistorique de l'Amérique; *Tokounosouké*, La céramique japonaise, etc. — *Explorations*, etc. (Une lettre de Max Uhle datée de La Paz. — Distinctions honorifiques : Van Hoevell, de Gøje, Ten Kate, Fritsch, Radloff, von Luschan, etc.

T. VIII, fasc. 4 (1895). — *La mort de P. J. VETH*. — S. W. BARON VAN HOEVELL, Einige weitere Notizen, etc. (*Quelques nouvelles notes sur les formes sous lesquelles l'hommage est rendu aux divinités dans les îles du sud-ouest et du sud-est de l'archipel asiatique*, 1 pl.; légende d'une vierge qui a conçu par l'opération d'une divinité). — B. LANGKAVEL, Hunde, etc. (*Les chiens et les peuples incultes* : services que rendent les chiens au point de vue de la salubrité de la voirie; objets d'ornements tirés des chiens; le mot « chien » employé comme injure; vénération du chien; son rôle dans la généalogie des premiers hommes). — O. FRANKFURTER, Träume, etc. (*Les songes et leur signification*, d'après un livre de songes siamois). — J. D. SCHMELTZ, Beiträge zur Ethnographie, etc. (*Contributions à l'ethnographie de la Nouvelle-Guinée*; 1 pl. : 1) Objets venant de Tongheri, dans le sud de la Nouv.-Guinée, entre autres des flèches à pointe en éperon du casoar; 2) Échidné, comme sujet d'ornementation dans la Nouvelle-Guinée; 3) Objets de cérémonie de la Nouvelle-Guinée Britannique, sortes de tablettes en forme de bouclier portant des images des figures humaines). — *Nouvelles et Correspondances*, etc. : Une cérémonie de deuil à la cour de Bangkok. — Les empreintes des doigts en Asie orientale. — Sur l'importance de la bonne tenue (Conférence de S. Morse; comparaison des mœurs japonaises avec celles des Européens et des Américains, à l'avantage des premières). — Travail du cuivre par les indigènes de l'Amérique du Nord (rectification par Mason d'un article paru dans le *Globus* en avril 1895, p. 238). — Survivance des anciens rites agricoles en Angleterre, d'après S. Hartland. — J. RIEDEL, *Aleurites et Pangium* comme plantes comestibles dans les Moluques. — O. FRANKFURTER, L'usage des coquillages au Siam (cauri dont 200 à 1000 valent 1 *fouang*). — M. UHLE, sur la conservation des ruines de Tiahuanaco. — Corpus inscriptionum Arabicarum, par Van Berchem. — Nouveau recueil périodique consacré aux langues africaines et océaniques. — Nouvelle édition de

« Java » de Veth. — Recherches archéologiques et ethnographiques en Dalmatie, *Musées et Collections*, etc. : Musée historique et artistique d'Amsterdam; Musée des arts industriels à Berlin; Musées des instruments de musique et des postes à Berlin; Musée d'hist. nat. et d'Ethnographie de Brème; Field Columbian Museum à Chicago; Catalogues de la Section anthropologique à l'Exposition de Chicago; Musée Bishop consacré à l'ethnographie polynésienne et à l'hist. nat. à Honolulu; Musée des antiquités à Leide; Musée du Louvre à Paris — *Revue bibliographique*, par Dozy (125 articles environ). — *Livres et brochures* : *Wenckstern*, Bibliographie de l'empire japonais, par Schlegel (signale plusieurs omissions et incorrections); *Snouck Hurgronje*, Les Atchinais; *J. Jacobs*, La vie de famille et de village dans le Grand Atchin (l'analyse est suivie de la notice sur la mort de l'auteur); *Bastian*, Les lieux de repos de l'âme séparée du corps et autres travaux; *O. Mason*, Les arcs de l'Amérique du Nord; *Gerini*, La cérémonie de la tonsure au Siam; *Achelis*, Mythologie et cultes des îles Hawaï, etc. — *Explorations*, etc. : 11<sup>e</sup> Congrès des Américanistes à Mexico; 67<sup>e</sup> Congrès des naturalistes et médecins allemands à Lubeck; 5<sup>e</sup> Congrès des naturalistes et médecins hollandais à Amsterdam; Congrès des Anthropologistes allemands à Cassel; expédition de Ziehy en Asie centrale; Voyage de Möwis au Tibet; Fouilles de Flinders Petrie près Thèbes (2000 tombes sans un seul objet égyptien, mais avec des outils en pierre taillé; squelettes. Fl. Petrie suppose que les tombes sont libyennes (?) et dateut de 3000 av. J.-C.); *Sapper*, Sur les antiquités de San Salvador. Nécrologie de R. Krause (av. portr.); Notes sur la mort de Derenbourg, Elisseicff, Huxley, Vogt, Xantus.

#### Travaux publiés à part ou dans les recueils non anthropologiques.

**Fundberichte aus Schwaben...** herausgegeben vom Württembergischen anthropologischen Verein unter Leitung von G. Sixt. Jahrgang II : 1894; Stuttgart, 1895, in-8°, 48 p., fig.

(Nouveau recueil périodique fondé en 1893, contenant les rapports sur les fouilles exécutés en Souabe et se rapportant aux époques préhistorique, romaine et mérovingienne).

**Verhandlungen der Naturforschenden Gesellschaft in Basel**, t. X, fasc. 3, 1895.

A. GUTZWILLER, Die Diluvialbildungen, etc. [*Les formations diluviennes des environs de Bâle*, Description détaillée des couches dont voici la succession : Pléistocène inférieur (gravier de recouvrement de la Haute-Alsace); Pléistocène moyen (grav. de recouv. récent; gravier des terrasses supérieures, lœss); Pléistocène supérieur (gravier des terrasses inférieures); 2 *coupes géol.*].

**The Journal of the Anatomy and Physiology**, Londres, in-8°, t. XXIX, part. 2 (janvier 1895).

ARTHUR KEITH, Growth of Brain, etc. (*La croissance du cerveau chez l'homme et chez les singes*; étude suivie d'un court aperçu critique sur la méthode usuelle pour la détermination du poids relatif du cerveau. (Le cerveau perd au moins le tiers de son poids après 8 jours de conservation dans l'alcool; la capacité crânienne des anthropoïdes en e. c. correspond au poids du cerveau en grammes, etc. Croissance rapide dans l'enfance, lente pendant l'adolescence au même degré chez l'homme, l'anthropoïde et le chat; diagrammes), p. 282(1). — G. HUMPHRY, Notes on the microcephalic or idiot skull, etc. (*Notes sur le crâne microcéphale ou d'idiot et sur le crâne macrocéphale ou hydrocéphale*; caractéristique de ces deux formes d'après l'étude de

(1) Voy. *L'Anthropologie*, 1895, p. 220.

29 crânes ; mesures), p. 304. — WIN. ST CLAIR SYMMERS, Askull, etc. (*Présence de trous pariétaux énormes, de 15 et 21 mm. de diamètre sur un crâne*), p. 329.

Part. 3 (avril 1895). LAURENCE H. DUCKWORTH, Variations, etc. (*Variations observées sur plus d'une centaine de crânes de Gorilla savagei; énumération de 7 caractères communs aux crânes de gorille et d'un homme de race inférieure et de 7 autres qui différencient cet homme du gorille; tableaux de mesures*), p. 333. — SIR WILL. TURNER, On M. Dubois's Description of remains, etc. (*L'ouvrage de M. Dubois sur les ossements fossiles trouvés par lui récemment à Java et décrits sous le nom de Pithecanthropus erectus; revue critique avec quelques observations à propos des soi-disant formes de passage entre l'homme et les singes; fig. Tous les restes trouvés, calotte, fémur et dents sont humains; ils se rapprochent de ceux de la race de Spy et de Néanderthal; il est peu probable que le crâne et le fémur appartiennent à un seul et même individu*), p. 424(1) — F. G. PARSONS, On the movements etc. (*Les mouvements de flexion de l'articulation métacarpo-phalangienne du pouce observés sur 187 sujets de tout âge et des deux sexes; la surface articulaire de la tête du métacarpe est plate dans le pouce inflexible; elle est très incurvée dans le pouce très flexible*), p. 446. — A. KEITH, The modes of origine, etc. (*Différents modes de l'origine de la carotide et de la sus-clavière sur l'arc aortique chez quelques primates supérieurs. 500 observations sur l'homme, les anthropoïdes, semnopithèques, macaques et atèles. La disposition la plus fréquente chez le gorille et le chimpanzé est celle qui est décrite comme normale chez l'homme; chez l'orang et le gibbon, la sous-clavière gauche naît seule isolément, les trois autres artères provenant du tronc brachio-céphalique*)(1), p. 451.

**Abhandlungen und Berichte des K. zoologischen und- anthropolog.-ethnogr. Museums zu Dresden, 1894-95, in-4°.**

N° 12. — A. B. MEYER, Zwei Hauwaffen von Mally (*Deux massues provenant de l'île Mally, près de la Nouvelle-Guinée, de forme micronésienne; bâton garni de dents triangulaires en écaille de tortue; 1 pl.*).

N° 14. — A. B. MEYER, Ein brauner Tschimpanse, etc. (*Un chimpanzé brun dans le Jardin zoologique de Dresde: jeune spécimen ayant la peau d'un blanc rosé, les poils roux ou roux foncé, les yeux obliques; variété signalée pour la première fois. Relevé et correction des erreurs bibliographiques de R. Hartmann*).

**KUBARY, J. S., Ethnographische Beiträge zur Kenntniss des Karolinen Archipels, 3<sup>e</sup> et dernière partie, avec 27 pl.; Leide, 1895, in-8°.**

(Ce fascicule terminant l'ouvrage contient : l'architecture dans les îles Pelau; la construction des bateaux dans les mêmes îles; la préface, la table des matières, etc. l'ouvrage entier).

**Sitzungsberichte der mathem.-physisch. Classe der K. Bayerisch Akademie der Wissenschaften, 1895, n° 1.**

RANKE (Johannes), Zur Anthropologie der Halswirbelsäule, etc. (*Étude anthropologique sur la portion cervicale de la colonne vertébrale; contribution à la connaissance du mécanisme de développement morphologique du corps humain. L'attitude bipède de l'homme est une conséquence de l'extrême développement du cerveau qui provoque mécaniquement l'équilibre du crâne sur la colonne vertébrale sans effort musculaire*), p. 3.

J. DENIKER.

(1) Voy. *L'Anthropologie*, 1895, p. 605.

(2) Voy. *L'Anthropologie*, 1895, p. 594.

# TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SIXIÈME DE L'ANTHROPOLOGIE

## MÉMOIRES ORIGINAUX

	Pages.
BAYE (Baron de). — Notes sur l'âge de la pierre en Ukraine. . . . .	1
— Notes sur l'époque des métaux en Ukraine . . . . .	374
BOULE (Marcellin). — La ballastière de Tilloux, près de Gensac-la-Pallue (Charente). . . . .	497
DIGUET (Léon). — Note sur la pictographie de la Basse-Californie. . . . .	160
FOURNIER (E.). — Les stations préhistoriques des environs de Marseille. . . . .	652
GLAUMONT. — De l'art du potier de terre chez les Néo-Calédoniens. . . . .	40
HAMY (D <sup>r</sup> E.). — Considérations générales sur les races jaunes. . . . .	241
HARLÉ (Édouard). — Daim quaternaire de Bagnères-de-Bigorre (Hautes- Pyrenées). . . . .	369
HEIBERG (P.) et MEYER (F.). — Recherches sur le poids du cerveau chez les aliénés de l'hospice Saint-Jean, à Copenhague. . . . .	625
JOHNSTON (Charles). — Race et caste dans l'Inde. . . . .	176
JOUSSEAUME (D <sup>r</sup> ). — Réflexions anthropologiques à propos des tumulus et silex taillés des Comalis et des Danakils. . . . .	393
LIOTARD. — Les races de l'Ogooué. Notes anthropologiques. . . . .	53
MEIGE (Henry). — L'Infantilisme, le Féminisme et les Hermaphrodites antiques . . . . .	257, 414, 510
MEYER (F.) et P. HEIBERG. — Recherches sur le poids du cerveau chez les aliénés de l'hospice Saint-Jean, à Copenhague . . . . .	625
PIETTE (Ed.). — La station de Brassempouy et les statuettes humaines de la période glyptique. . . . .	129
— Études d'ethnographie préhistorique. . . . .	276
REINACH (Salomon). — La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines . . . . .	18, 293, 519, 662
TAUTAIN (D <sup>r</sup> ). — Étude sur le mariage des Polynésiens des îles Mar- quises . . . . .	640
VERNEAU (D <sup>r</sup> R.). — L'âge des sépultures de la Barma-Grande, près de Menton (Réponse à M. D'Acy) . . . . .	152
— Ouolofs, Leybous et Sérères . . . . .	510

# LISTE DES PLANCHES, DES FIGURES & DES CARTES

## PLANCHES

- I. — Statuette féminine de Brassempouy.  
 II-III. — Statuette féminine de Brassempouy (grandeur double).  
 IV. — Statuette féminine de Brassempouy. Statuette féminine du Mas d'Azil.  
 V. — Statuettes diverses. — La femme au renne.  
 VI. — Statuette à la capuche.  
 VII. — Figurines diverses.

## FIGURES

	Pages.
1-2. Kourganes de l'âge de la pierre en Petite-Russie . . . . .	4
3. Squelette avec traces de coloration . . . . .	5
4-5. Vases des kourganes . . . . .	6, 7
6. Fusaïoles en schiste rose du district d'Owroutch (Volhynie). . . . .	8
7. Haches en pierre du plateau d'Awratyn (Volhynie) . . . . .	10
8. Silex taillés du plateau d'Awratyn (Volhynie) . . . . .	12
9. Hache-marteau brisée et retaillée (Volhynie) . . . . .	13
10. Pointes de flèche en pierre (gouvernement de Tchernigow) . . . . .	14
11. Silex de Vichenky (gouvernement de Tchernigow) . . . . .	15
12. Poterie d'un kourgane de Hatnoye (Kief) . . . . .	17
13. Poignard de Salon (bronze et fer) . . . . .	19
14-15. Poignard de Neuchâtel (bronze et fer) . . . . .	19
16-17. Poignard de Chaumont (bronze et fer) . . . . .	19
18-19. Poignard de Mouriès (bronze et fer) . . . . .	21
20-21. Poignard de Tesson (bronze et fer) . . . . .	21
22. Poignard de Witham (bronze et fer) . . . . .	21
23. Poignard d'Égypte (or) . . . . .	23
24. Poignard d'Égypte (bronze et bois) . . . . .	23
25. Épée de Lyon (bronze) . . . . .	23
26. Épée de Concise (bronze) . . . . .	23
27. Épée d'Upland (bronze) . . . . .	26
28. Épée d'Hallstatt (bronze) . . . . .	26
29. Épée de Luysel (bronze). . . . .	26
30. Poignard de Halland (bronze) . . . . .	26
31. Poignard de Scanie (bronze) . . . . .	26
32. Poignard de Wollishofen (bronze) . . . . .	26
33. Poignard de Hallstatt (bronze) . . . . .	26
34. Poignard de Hallstatt (bronze) . . . . .	26
35. Poignard de Thalheim (bronze). . . . .	26
36. Poignard de Bellune (bronze et fer) . . . . .	27
37. Poignard de Niederaunau (bronze et fer). . . . .	27

	Pages.
38. Poignard de Hallstatt (bronze et fer) . . . . .	27
39. Poignard d'Alaise (fer). . . . .	27
40. Poignard de Salem (bronze et fer). . . . .	27
41. Poignard de Väringenstadt (bronze et fer) . . . . .	27
42. Poignard de Zurich (fer). . . . .	27
43. Poignard de Hallstatt (bronze et fer). . . . .	27
44. Poignard de Hallstatt (bronze et fer). . . . .	27
45. Poignard de Hallstatt (bronze et fer). . . . .	29
46. Poignard de Carthage (fer) . . . . .	29
47-48. Poignard de Rastel (bronze et fer) . . . . .	29
49. Poignard de Schwadernau (bronze et fer) . . . . .	29
50. Poignard de Schlieren (bronze et fer) . . . . .	29
51. Poignard de Hongrie (bronze et fer) . . . . .	29
52. Couteau d'Alsace (bronze et fer) . . . . .	29
53. Couteau de Worms (bronze). . . . .	30
54. Couteau d'Hissarlik (bronze) . . . . .	30
55. Couteau de Tenebüttel (bronze). . . . .	30
56. Fibule de Kreuznach (bronze) . . . . .	30
57. Fibule de Mayence (bronze) . . . . .	30
58. Fibule de Sulzbach (bronze) . . . . .	30
59. Fibule d'Urexweiler (bronze). . . . .	30
60. Fibule du Nassau (bronze) . . . . .	31
61. Fibule d'Inneringen (bronze). . . . .	31
62. Fibule de Franconie (bronze) . . . . .	31
63. Monnaie d'or d'Ingolstadt. . . . .	31
64. Fibule de Schwabsburg. . . . .	31
65. Fibule de Prozor (bronze). . . . .	31
66. Fibule du Taunus (bronze) . . . . .	34
67. Fibule de Hallein (bronze). . . . .	34
68. Fibule de la Hesse (bronze) . . . . .	34
69. Fibule de Zerf (bronze). . . . .	34
70. Fibule de Budenheim (bronze). . . . .	34
71. Fibule de Darmstadt (bronze) . . . . .	34
72. Fibule de Weisskirchen (bronze) . . . . .	34
73. Objet de Mycènes (bronze) . . . . .	34
74. Fibule de Wiesbaden (bronze) . . . . .	34
75. Fibule de Wiesbaden (bronze) . . . . .	34
76. Fibule de Niederscharhausen. . . . .	34
77. Fibule de Langenlonsheim (bronze) . . . . .	34
78. Corne d'or de Klein-Aspergle. . . . .	34
79-83. Anneaux de chaînes avec terminaisons zoomorphiques. . . . .	36
84. Objet de Voigtland (bronze). . . . .	37
85. Torques de l'Aube (bronze) . . . . .	37
86. Torques de Bussy-le-Château (bronze). . . . .	37
87. Torques de Courtisols (bronze) . . . . .	37
88. Torques d'Aulnizeux (bronze) . . . . .	37
89. Torques de Cernay-les-Reims (bronze) . . . . .	37
90-91. Collier et bracelet de Waldalgesheim . . . . .	38
92. Collier en or de Rodenbach (or). . . . .	38

	Pages.
93. Crochet de ceinturon de Weisskirchen (bronze) . . . . .	38
94. Anse de vase en bronze de Waldalgesheim . . . . .	38
95. Écusson en bronze de Marson . . . . .	38
96. Marmite calédonienne. . . . .	41
97. Marmite calédonienne posée sur trois pierres. . . . .	42
98. Marmite calédonienne suspendue à une branche. . . . .	43
99-101. Ornementation de poteries calédoniennes. . . . .	44
102. Vase du nord de la Nouvelle-Calédonie avec figure humaine en relief. . . . .	45
103-110. Débris de poteries dans les alluvions à la Nouvelle-Calédonie .	46
111-112. Vase fabriqué par la mouche-gargoulette. . . . .	47
113. Berge d'un ravin de l'île d'Aoba (Nouvelles-Hébrides) . . . .	50
114. Profil du crâne du <i>Pithecanthropus</i> comparé aux profils des crâ- nes de l'Homme et de divers anthropomorphes. . . . .	67
115. Urne double, peinte au graphite, du tumulus de Langerlebarne (Autriche) . . . . .	82
116. Hache de bronze d'un tumulus d'Amstetten (Autriche) . . . .	83
117. Constructions en forme de fer à cheval des tumuli entre Win- klam et Wassering (Autriche) . . . . .	84
118-120. Pendeloques en os . . . . .	132
121. Ivoire sculpté . . . . .	133
122. Fragment de bague en ivoire . . . . .	134
123. Instrument en ivoire sculpté . . . . .	135
124. Ivoire cylindrique sculpté. . . . .	135
125. Coupe de la grotte de Brassempouy . . . . .	137
126. Pétroglyphes de la cañada del Muerto . . . . .	161
127. Pétroglyphes de la laguna de San Pedro . . . . .	162
128-130. Pétroglyphes de la cañada de Pinami. . . . .	162
131-133. Bloc granitique de la sierra de las Cacachillas . . . . .	163
134. Peintures de la roche de los Pescaditos, sierra de las Cacachil- las . . . . .	164
135. Personnages peints sur le frontispice de la grotte de San Bor- gita. . . . .	165
136. Peintures de la grotte de San Borgita . . . . .	166
137. Peintures de l'abri sous roche de San Juan dans l'arroyo de San Pedro . . . . .	168
138-140. Peintures de l'abri sous roche de la côte del Pamarito, sierra de San Francisco . . . . .	169
141. Caractères idéographiques. . . . .	170
142-143. Peintures de la cañada de San Matillita . . . . .	171
144. Phallus en bois d'une station lacustre du lac de Constance .	198
145. Infantile, 17 ans . . . . .	268
146. Infantile, 19 ans . . . . .	269
147. Facies infantile . . . . .	270
148. Myxœdème infantile. Idiotie myxœdémateuse. Le « Pacha » de Bicêtre, à 24 ans . . . . .	272
149. Myxœdémateuse . . . . .	272
150. Myxœdémateuse, arriérée myxœdémateuse et idiote myxœdé- mteuse . . . . .	273

	Pages.
151. Coupe d'une tranchée dans la grotte du Mas d'Azil . . . . .	277
152. Poisson percé par un harpon. Maz d'Azil. . . . .	284
153-156. Harpons en bois de renne . . . . .	285
157. Harpons. Maz d'Azil. . . . .	286
158-160. Harpons en bois de renne. . . . .	287
161-164. Harpons divers . . . . .	288
165-166. Harpons en bois de cerf . . . . .	289
167-169. Harpons en bois de cerf. . . . .	290
170-171. Harpons en bois de cerf . . . . .	291
172-175. Harpons en bois de cerf . . . . .	292
176. Figurines en ambre de Schwarzort. . . . .	296
177-178. Bronzes d'Olympie . . . . .	296
179-180. Terres cuites d'Olympie. . . . .	297
181-185. Bronzes divers. . . . .	297
186-187. Terres cuites de Marino. . . . .	298
188-189. Bronzes du Caucase . . . . .	298
190. Fragment de vase de Châtillon (bronze et étain) . . . . .	299
191. Statuette de bronze de Bavière . . . . .	299
192. Gravure rupestre du lac des Merveilles . . . . .	299
193. Gravures sur rocher du Sud-Oranais . . . . .	299
194. Terre cuite de Grésine . . . . .	299
195. Statuette en bronze (Bade). . . . .	299
196. Statuette en bronze de Hongrie . . . . .	299
197. Statuette en bronze (province inconnue) . . . . .	299
198. Statuette du Caucase . . . . .	299
199. Figure en relief de Lycaonie (pierre) . . . . .	300
200-201. Figures sur des vases de bronze de Hallstatt. . . . .	300
202. Plaques de Sigmaringen . . . . .	300
203. Plaque de Haguenau (bronze). . . . .	301
204. Figures sur un vase en bronze de Giornico . . . . .	301
205. Terre cuite de Gemeinlebarn . . . . .	301
206. Vase en argile de Borgstedfeld . . . . .	301
207-211. Statuettes en bronze . . . . .	302
212-221. Statuettes en bronze. . . . .	303
222-227. Statuettes en bronze. . . . .	304
228-232. Statuettes en bronze . . . . .	306
233. Terre cuite de Poliez . . . . .	307
234. Bronze de Hallstatt . . . . .	307
235. Bronze de Sybaris . . . . .	307
236. Bronze de Klein-Zastrow . . . . .	308
237. Bronze du Danemark . . . . .	308
238. Terre cuite de Troie. . . . .	308
239. Terre cuite de Chypre . . . . .	308
240. Terre cuite de Gemeinlebarn . . . . .	309
241. Bronze de Basilicate. . . . .	309
242-246. Statuettes et figurines de bronze. . . . .	309
247-250. Statuettes de bronze. . . . .	310
251. Statuette en bois des tourbières de la Somme . . . . .	310
252. Bâton de commandement de la grotte des Hoteaux (Ain) . . . . .	315



	Pages.
253. Sépulture de la grotte des Hoteaux . . . . .	316
254. Monument préhistorique de l'île Pantellaria . . . . .	322
255. Petos des Chibchas. Ornaments pectoraux en or, trouvés à Macheta (Colombie) . . . . .	359
256. Mandibule de Daïm d'Aurensan (Hautes-Pyrénées) . . . . .	371
257. Flèches en bronze des kourganes scythes . . . . .	378
258-261. Épées et poignards de l'Ukraine . . . . .	380
262-263. Haches en bronze de Sméla (Kief) . . . . .	381
264. Miroir en bronze des environs de Sméla. . . . .	381
265. Miroir en bronze (Caucase) . . . . .	382
266. Miroir en bronze (Sméla) . . . . .	382
267-270. Poteries scythiques . . . . .	383
271-272. Objets en bronze des kourganes . . . . .	385
273-282. Montant de mors en os (kourganes scythes) . . . . .	386
283-286. Ornaments zoomorphiques (kourganes scythes) . . . . .	389
287. Bronze (kourganes scythes) . . . . .	390
288-295. Ornaments zoomorphiques. Sibérie et Ukraine. . . . .	391
296-298. Silex taillés des Çomalis . . . . .	409
299. Silex taillés des Çomalis . . . . .	410
300. Infantilisme chez une femme âgée de 30 ans . . . . .	423
301. Féminisme chez un homme . . . . .	428
302. Féminisme (malade de la Salpêtrière). . . . .	430
303. Vue de la ballastière de Tilloux. . . . .	499
304. Photographie du front d'attaque de la ballastière de Tilloux. . . . .	501
305. Schéma montrant les grandeurs relatives des défenses de l'Éléphant de Tilloux et de quelques autres espèces. . . . .	502
306. Molaire d' <i>Elephas meridionalis</i> de Tilloux . . . . .	505
307. Molaire d' <i>Elephas antiquus</i> de Tilloux . . . . .	505
308. Molaire d' <i>Elephas primigenius</i> de Tilloux . . . . .	505
309-312. Silex taillés de Tilloux . . . . .	507
313-318. Silex taillés de Tilloux . . . . .	508
319-321. Silex taillés de Tilloux . . . . .	509
322-323. Yoro-Gueye, Ouolof né à Saint-Louis . . . . .	518
324-325. Hane-Doye, Leybou né à Dakar . . . . .	522
326-327. Samba Tioukel, Sérère né dans le Baol . . . . .	526
328. Féminisme et obésité d'après un malade de M. Féré . . . . .	530
329-330. Hermaphrodites antiques . . . . .	542
331. Hermaphrodite de la villa Albani . . . . .	543
332. Hermaphrodite du Musée de Berlin . . . . .	544
333-334. Hermaphrodites d'Herculanum . . . . .	545
335-336. Statuettes de Myrina (hermaphrodites) . . . . .	546
337-340. Statuettes de Myrina (hermaphrodites) . . . . .	547
341. Statuette de Myrina. . . . .	548
342-343. Statuette de marbre de Naxos . . . . .	550
344. Statuette d'Amorgos (marbre). . . . .	550
345. Statuette de Troie (plomb) . . . . .	550
346-350. Objets divers ajourés (bronze et or) . . . . .	553
351. Coupe de la vallée du Manzanarès . . . . .	616
352. Diagramme relatif au poids du cerveau . . . . .	626

	Pages
353. Courbe de répartition de 154 cerveaux d'hommes atteints de périencéphalite. . . . .	628
354. Diagramme relatif au poids du cerveau de femmes. . . . .	630
355. Sculpture en bois de Renne (Lagerie-Basse) . . . . .	665
356-357. Sculptures en bois de Renne (La Madelaine) . . . . .	665
358-359. Pierres sculptées (Mycènes et Phrygie) . . . . .	666
360-361. Pierres sculptées (Bologne et Cappadoce) . . . . .	667
362-366. Objets sculptés en bronze et en or. . . . .	668
367-370. Objets sculptés en fer et en bronze. . . . .	670
371-376. Objets sculptés en bronze . . . . .	671
377-381. Objets sculptés en bronze . . . . .	673
382-385. Objets sculptés en bronze. . . . .	674

### CARTES

Carte au 1/100,000 <sup>e</sup> des environs de Gensac-la-Pallue . . . . .	498
Carte du Baoulé . . . . .	567

# INDEX ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE <sup>(1)</sup>

---

- Abri sous roche* dans la Haute-Loire, 617.
- Acy (D'). Sur les sépultures des Baoussé-Roussé, 345, 488. Observations sur le gisement interglaciaire de Villefranche, 686.
- Adresse* présentée par la Société géologique à M. le Ministre de l'Instruction publique, 113.
- Afrique.** Les races germaniques au nord de l' —, 120. L' — centrale, 469. La race de Néanderthal dans l' — du Nord, 608.
- Age de la pierre* en Ukraine, 1; — de la Calabre, 437.
- Age du bronze* dans le bassin de Kama, 588.
- Ain.** Les hommes préhistoriques dans l' —, 314.
- Alcoolisme* et tempérance, 121.
- Aliénés.* Le poids du cerveau chez les —, 625.
- Alluvions* anciennes des vallées de la Garonne et de la Neste, 684.
- Alphabets* des Berbères, 210.
- Alsace.** Préhistorique de l' —, 581.
- Amas de coquilles.* Les — de la Floride, 90.
- Amérique.** L'art de la pierre en —, 433. Mines de cuivre précolombiennes de l' — du Nord, 441. Les Indiens préhistoriques de l' — du Nord, 470. L'antiquité de l'Homme dans l' — du Nord, 486. Nouvelle découverte paléolithique en —, 726.
- Amulette* cranienne, 443.
- Angleterre.** Ossements humains paléolithiques en —, 486.
- ANOUTCHINE.** L'amulette cranienne et la trépanation en Russie, 443. Idole ostiaque en argent, 463. Traces de l'âge du bronze dans le bassin de Kama, 588.
- Antéchrist*, 121.
- Anthropométrie* des enfants des écoles aux États-Unis, 210.
- Anthropologie* des Indiens de l'Amérique du Nord, 85; de l'Italie, 94; de la mer du Sud, 100; de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, 102. L' — à l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, 119. L'étude de l' — dans les collèges américains, 213. — de l'Insulinde et de la Polynésie, 217. Cours d' — du Muséum, 228. Cours d' — de l'Hôtel de Ville, 486.
- Antiquités* frankes trouvées en Bohême, 91. — du gouvernement de Kherson, 324. — lacustres, 360. — de la Corée, 440.
- ARCELIN.** Quelques problèmes relatifs à l'antiquité préhistorique, 312.
- Arizona.** Les Papagos de l' —, 212.
- Aryens.* L'origine des —, 199.
- Australie.** Les Indigènes de l' —, 339. Sur des crânes d' —, 342.
- Autriche.** La Haute —, 330.
- Back-Bay.** Sur des pierres taillées de —, près de Bombay, 80.
- Bagnères-de-Bigorre.** Daim quaternaire de —, 369.
- Ballastière* de Gensac-la-Pallue, Charente, 497.
- Baoulé.** Distribution géographique des tribus dans le —, 564.
- Baoussé-Roussé.** Sépulture des —, 345, 354, 488.
- Barma Grande.** L'âge des sépultures de la —, 152.
- BASTIAN (A.).** Mythologie et psychologie des Nigriliens de la Guinée, 335

(1) Les noms d'auteurs sont en petites capitales; ceux de peuples et les noms géographiques, en égyptiennes; les sujets traités en italiennes.

- Bavière.** L'époque de Hallstatt en —, 583.
- BAXER TYRRE.** Trois cas d'absence congénitale d'un os, 458.
- BAYE (Baron DE).** Note sur l'âge de la pierre en Ukraine, 4. Antiquités frankes trouvées en Bohême, 91. Compte-rendu du 9<sup>e</sup> Congrès russe d'archéologie, 92. Note sur l'époque des métaux en Ukraine, 374.
- BEAUVOIS.** La découverte du Groenland par les Scandinaves au x<sup>e</sup> siècle, 94.
- Bedfordshire.** L'Homme primitif dans le —, 349.
- Belgique.** Les temps préhistoriques en —, 574.
- Berbères.** Les alphabets des —, 210.
- BERTHOLON.** La race de Néanderthal dans l'Afrique du Nord, 608. Le secret du Loto-phage, 609.
- BERTRAND (A.).** Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube, 582.
- BEYER (E.).** Extension de la faune des régions arctiques en Europe à l'époque diluvienne, 318.
- Biroussa.** Cavernes de —, 442.
- BISMARCK.** La tête de —, 360.
- BLEICHER.** Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace, 581.
- BOAS (Dr F.).** L'anthropologie des Indiens de l'Amérique du Nord, 85. Le dialecte des Eskimos du détroit de Cumberland, 339. Le métis indien, 471. Les Indiens de la Colombie britannique, 711.
- Bohême.** Antiquités frankes trouvées en —, 91.
- BORDIER (Dr).** État de nos connaissances sur les monuments mégalithiques, 438.
- Bosnie et Herzégovine.** Archéologie de la —, 326, 450, 590.
- BOULART.** Mémoire sur l'Orang-outang, 479.
- BOULAY (L'abbé).** L'ancienneté de l'homme d'après les sciences naturelles, 71.
- BOULE (M.).** La ballastière de Tilloux, près de Gensac-la-Pallue, Charente, 497. Le Plateau de Lannemezan et les alluvions anciennes des hautes vallées de la Garonne et de la Neste, 684.
- Brassempouy.** La station de — et les statuettes humaines de la période glyptique, 129.
- Brésil.** Étude des langues du —, 215.
- BRINTON (Dr).** Sur les relations entre les Asiatiques et les Américains, 89, 95. Discours d'ouverture du Congrès d'Anthropologie de Chicago, 105. L'origine des nombres sacrés, 108. Les alphabets des Berbères, 210.
- Bulletin bibliographique*, 123, 234, 361, 490, 619, 730.
- Burma.** Silex taillés dans le Miocène supérieur de —, 70, 338, 617.
- Cachette* d'objets en bronze de Vénat (Charente), 688.
- Calabre.** Objets en pierre de la —, 437.
- Californie.** La pictographie de la Basse —, 160.
- Canada.** Le — précolombien, 569.
- CANAL (Carlos).** Séville préhistorique.
- CARRARA.** Étude de dix crânes indiens, 708.
- Caslav.** Stations préhistoriques de —, 444.
- Caste.* Race et — dans l'Inde, 176.
- CATAT (Dr).** Voyage à Madagascar, 333.
- Cave-dwellers* de la Sierra Madre, 87.
- Cavernes** préhistoriques de Lérida, 320. Phénomènes généraux des —, 435 — ossifères de la Ligurie, 439. — de Biroussa, 442. — de la vallée de la Méhaigne, 574.
- Celtes.** Les — dans la vallée du Danube, 582.
- CERMAK.** Station préhistorique à Caslav, 444.
- Cerveau.** Croissance du — chez l'Homme et les Singes, 220. Le poids du — chez l'homme en voie de croissance, 456. Le — d'un Fuégien, 611. Recherches sur le poids du —, 623.
- CHABRIÉ.** Les phénomènes chimiques de l'ossification, 722.
- Challenger.* Résultats scientifiques de l'expédition du —, 483.

- CHAMBERLIN Classification des formations glaciaires d'Amérique, 74, 576.
- CHARENCEY (Comte DE). Le folklore dans les deux mondes, 107. Les déformations craniennes et le concile de Lima, 473.
- Charente. Ballastière de la —, 497. La — préhistorique, 575. L'âge du bronze en — 688.
- Chartres. Le quaternaire des environs de —, 313.
- CHAUVET et GEORGE. La cachette d'objets en bronze de Vénat, 688.
- CHERVIN (Dr). La situation démographique de la France en Europe, 699.
- Chine. Législation du mariage en —, 463.
- CHOFFAT. Sur les tufs de Condeixa et la découverte de l'Hippopotame en Portugal, 688.
- CHUDZINSKI (T.). Sur le muscle jumeau de la jambe, 597.
- Circoncision* chez les nègres du Sénégal, 727.
- Colombie. Découverte archéologique en —, 359. Les Indiens de la — britannique, 711
- Çomalis. Tumulus et silex taillés des —, 393.
- Commission préhistorique de l'Académie royale de Vienne, 81. — internationale pour l'étude des glaciers actuels, 112.
- Congolais. Les — de l'Exposition universelle d'Anvers, 710.
- Congrès international d'anthropologie de Chicago, 85, 105. Neuvième — russe d'archéologie, 92. — international de géographie, 232, 593. — archéologique de France, 357. Neuvième — des naturalistes et médecins russes, 460. — de l'Association française, 485, 675. — des Américanistes, 615. — de sociologie, 616, 725.
- Constance. Stations lacustres du lac de —, 198.
- Corée. Dolmens et antiquités de la —, 440.
- COUTIL (L.). Stations paléolithiques de Saint-Julien-de-la-Liègue, 317.
- Crânes australiens, 342.
- Craniologie* des Indigènes des îles Nias, 604.
- Cuivre. Mines de — précolombiennes de l'Amérique du Nord, 441.
- Dahomey, 467.
- Daim* quaternaire de Bagnères-de-Bigorre, 369.
- Danakil. Tumulus et silex taillés des —, 393.
- Danube. Les Celtes dans la vallée du —, 582.
- Davidson. Sur les dépôts laissés par la neige, considérés au point de vue de l'origine du loess et de la conservation des ossements de Mammoth, 189.
- Déformations* craniennes, 473.
- DELISLE (Dr). Mémoire sur l'Orang-outang, 479.
- DENIKER. Bulletin bibliographique, 123, 234, 361, 490, 619. Mémoire sur l'Orang-outang, 479.
- Dents. Variations dans la forme des — suivant les races humaines, 105. Les — de dix Indiens Sioux, 336. — humaines fossiles du diluvium de Taubach, 577.
- Dialecte* des Eskimos de Cumberland, 339.
- DIGUET (Léon). Note sur la pictographie de la Basse-Californie, 160.
- DILLER. Gravier aurifères de la côte du Pacifique, 73.
- Dolmens* de la Corée, 440.
- DORSEY (G. A.). L'étude de l'anthropologie dans les collèges américains, 213.
- DUCKWORTH (Laurence). Sur des crânes australiens, 342.
- DUPONT (E.). Les phénomènes généraux des cavernes, 435.
- Durance. Les formations glaciaires du bassin de la —, 685, 686.
- EHRENREICH (Paul). Matériaux pour servir à l'étude des langues du Brésil, 215.
- ELENEV (Alexis). Cavernes de Birioussa, 442.
- ENJOY (Paul D'). La famille annamite, 603.
- Époque du Renne*. Une nouvelle grotte de l' —, 119; Harpons de l' —, 283.
- Époque des métaux* en Ukraine, 374.
- Espagne. Distribution de l'indice céphalométrique en —, 598.
- États-Unis. Anthropométrie des enfants des écoles aux —, 210. Les éléments qui font le citoyen le plus utile aux —, 214.

- Ethnographie*. Études d' — préhistorique, 276.
- Exposition* de Chicago, 95. — des collections de M. Louis Lapicque, 232. — ethnographique au Champ-de-Mars, 358.
- Faune* des régions actiques, 318.
- Fédération* historique et archéologique de la Belgique, 357.
- FEDOR JAGOR (Dr). Sur diverses tribus de l'Inde antérieure, 207.
- Féminisme*, 257, 414, 529.
- FERMOND (J.). La Charente préhistorique, 575.
- FIALA (Fr.). Sépultures préhistoriques de Glasinac, 450.
- Finocchito**. La nécropole sicule de —, 182.
- Floride**. Les amas de coquilles de la —, 90.
- FOA (E.). Le Dahomey, 467.
- Folklore*. Le — dans les deux mondes, 107.
- Formations glaciaires*. Classification des — d'Europe et d'Amérique, 576. — de la vallée de la Durance, 685, 686.
- Formose**. L'île de —, 531. Les indigènes de —, 607.
- FORTIN (R.). Sur un gisement de Mammifères pléistocènes à Orval (Manche), 317.
- FOURNIER (E.). Les stations préhistoriques des environs de Marseille, 652.
- Franconie**. Le Pléistocène en —, 187. Sur les gisements préhistoriques en —, 188.
- Fuégien**. Le cerveau d'un —, 610.
- GAILLARD (D. D.). Les Papagos de l'Arizona et de la Sonora, 212.
- Galla**. Un — vivant à Paris, 488.
- Gard**. Néolithique du —, 437.
- GARNAULT. De la forme du crâne et des opérations sur le rocher, 723.
- GARSON. Les antiques races de la Grande-Bretagne, 78.
- GAUDRY (Albert). Le gisement de San Isidro près Madrid, 615.
- GEIKIE (J.). La grande époque glaciaire et ses relations avec l'antiquité de l'homme, 74.
- GEIKIE (J.). Classification des formations glaciaires d'Europe, 576
- Gisements* de Marmottes fossiles, 119. Sur les — préhistoriques en Franconie, 188. — préhistoriques de la province de Séville, 190. — de Mammifères fossiles d'Orval, 317. Les — du grand Cerf d'Islande, 486. — de San Isidro, 615.
- Glaciaire* de la Norwège, 73. Classification du —, 74. La grande époque — et ses relations avec l'antiquité de l'Homme, 74.
- Glasinac**. Sépultures préhistoriques de —, 450.
- GLAUMONT. De l'art du potier de terre chez les Néo-Calédoniens, 40.
- GOWLAND (W.). Dolmens et autres antiquités de la Corée, 440.
- Grand Cerf d'Irlande*. Les gisements du —, 486.
- Grande-Bretagne**. Les antiques races de la —, 78. L'anthropologie de la —, 102. Société anatomique de la —, 436. Ossements humains paléolithiques en —, 486.
- Graviers aurifères* de la côte du Pacifique, 73.
- Groenland**. Découverte du — au x<sup>e</sup> siècle, 91.
- Grotte*. Une nouvelle — de l'époque du Renne, 119. La — des Hoteaux, 314. — néolithique de l'Isère, 438.
- GUILLON (Ch.). Les hommes préhistoriques dans l'Ain, 314.
- Guinée**. Mythologie et psychologie des Nigritiens de la —, 335.
- GURMERT et MASETTI. Influence de l'âge et du sexe sur le poids du crâne et de la mandibule, 716.
- HABERLANDT. Les naturels de la plaine de Kapsulan à Formose, 607.
- Habitation* néolithique près de Lobositz, sur l'Elbe, 196.
- HALL. Les changements de proportion du corps pendant la croissance, 717.
- Hallstatt**. L'époque de — en Bavière, 583.
- HAMY (Dr). Considérations générales sur les races jaunes, 241.
- HANSEN. Succession des phénomènes glaciaires en Norwège, 73.
- HARLÉ (E.). Daim quaternaire de Bagnères-de-Bigorre, 369.
- Haute-Gambie**. Dans la —, 708

- Haute-Loire.** Abri sous roche dans la —, 617.  
*Hautes-Alpes.* Monuments mégalithiques des —, 438.  
 HAVELock ELLIS. L'homme et la femme, 453.  
 HAVELock CHARLES. Anthropologie des Pendjabs, 601.  
 HEIBERG (et MEYER). Recherches sur le poids du cerveau, 623.  
 HEIERLI (J.). Aperçu sur le préhistorique de la Suisse, 196.  
 HEIN (W.). La répartition géographique des « planches des morts », 599.  
**Herculanum.** Un — dans l'Amérique centrale, 120.  
*Hermaphrodites* antiques, 257, 414, 529.  
 HILLYER GIGLIOLI. Sur l'ancien « ars plumaria » péruvien, 216.  
*Hippopotame.* Découverte de l' — en Portugal, 688.  
 HOERNES. Recherches archéologiques dans le « castelier » de Villanova. 587. La station néolithique de Boutmir, 590.  
 HOLLANDER (VON). Contribution à l'anatomie du pariétal chez l'homme, 329.  
*Homme* miocène dans l'Inde, 70. L'ancienneté de l' — d'après les sciences naturelles, 71. Antiquité de l' —, 74. — préhistorique dans l'Utah, 192. — quaternaire à Predmost, 194. Croissance du cerveau chez l' —, 220. L' — sauvage primitif, 919. Homologie des membres chez les Mammifères et l' —, 327. — paléolithique, 433.  
**Hoteaux.** La grotte des —, 314.  
 HOVORKA v. ZDERAS. Les mutilations du membre viril chez certains peuples anciens et modernes, 476.  
*Idole* ostiaque en argent, 463.  
 IMBAULT-HUART. L'île Formose, 331.  
**Inde.** L'Homme miocène dans l' —, 70. Race et caste dans l' —. 176. Sur diverses tribus de l' — antérieure, 207.  
*Indice* céphalométrique en Espagne, 598.  
**Indiens** préhistoriques de l'Amérique du Nord, 470. — de la Colombie britannique, 711.  
*Indigènes* de l'Australie, 339; des îles Nias. 604; de Formose, 607.  
*Industrie* primitive, 435.  
*Infantilisme*, 257, 414, 529.  
*Institut Smithsonian* à l'Exposition de Chicago, 95. Rapports annuels de l' —, 231.  
**Insulinde.** Problèmes anthropologiques de l' —, 217.  
**Irlande.** Les gisements du grand Cerf d' —, 486.  
**Isère.** Fouilles dans des grottes de l' —, 438. Monuments mégalithiques de l' —, 438.  
 ISSEL (A.). Nouvelles découvertes dans les cavernes ossifères de la Ligurie, 439.  
**Italie.** Anthropologie de l' —, 94. Rasoirs de bronze d' —, 440.  
 JACOBY (A.). L'extinction des peuples non civilisés de l'extrême Nord, 202.  
 JACQUES (V.). Les Congolais de l'Exposition universelle d'Anvers, 710.  
**Jamaïque.** Les anciens habitants de la —, 727.  
 JESCHKE (K.). Sur le sillon précondylien de l'occipital, 222.  
 JOHNSTON (Charles). Race et Caste dans l'Inde, 176.  
 JOUSSEAUME (Dr). Tumulus et silex taillés des Comalis et des Danakil, 393.  
**Kama.** L'âge du bronze dans le bassin du —, 588.  
 KEITH (Arthur). La croissance du cerveau chez l'Homme et les Singes, 220.  
**Kherson.** Antiquités du gouvernement de —, 324.  
 KILIAN (et PENCK). Les dépôts glaciaires de la vallée de la Durance, 685.  
**Klinge.** Restes de Vertébrés de —, 578.  
*Kourganes* du district de Rylsk, 80.  
 KRAUS (F.). Spélæologie, 580.  
 KRAUSS (Dr Friedrich). Le parrainage par coupe des cheveux chez les Slaves du sud, 203.  
 KUSNEZOW. Le culte des morts chez les Tchérémisses, 459.  
 LADRIÈRE. Le terrain quaternaire de la vallée de l'Eure aux environs de Chartres, 313.  
**Lannemezan.** Le plateau de —. 684.  
 LAGNEAU (G.). Influence des milieux sur la race, 716.

- LAPICQUE. Exposition des collections de M. —, 232.
- LE DOUBLE. Sur le muscle présternal, 597.
- LEINER (L.). Sculptures et symboles des stations lacustres du lac de Constance, 198.
- Lérída. Cavernes préhistoriques de —, 320.
- LETOURNEAU. La guerre dans les diverses races humaines, 719.
- Leybous, 510.
- Ligurie. Cavernes ossifères de la —, 439.
- LIOTARD. Les races de l'Ogooué, 53.
- Lobositz. Habitations néolithiques de —, 196.
- LOEHR (P.). Sur le sulcus præauricularis de l'os iliaque, 110.
- Læss. Sur l'origine du —, 189.
- LOVISATO (D.). Objets en pierre de la Calabre, 437.
- Lublin. Caractères anthropologiques de la province de —, 702.
- LUKJANOW. Éléments de pathologie cellulaire générale, 482.
- LUMHOLTZ (Carl). Les *Cave-dwellers* de la Sierra Madre, 87.
- M<sup>e</sup> GEE. Le citoyen, 214.
- M<sup>e</sup> GUIRE. L'Homme paléolithique, 433.
- Madagascar. Voyage à —, 333. Conférences sur l'histoire naturelle de —, 485.
- MAISTRE (C.). A travers l'Afrique centrale, 469.
- Mammouth. Sur la conservation des ossements de —, 189.
- MANOUVRIER. Le cerveau d'un Fuégien, 611.
- Mantes. Préhistorique de l'arrondissement de —, 313.
- Mareuil-lès-Méaux. Station néolithique, 581.
- Mariage. Législation relative au — en Chine, 463. Le — chez les Polynésiens des îles Marquises, 640.
- MARILLIER. La survivance de l'âme et l'idée de justice chez les peuples non civilisés, 478.
- Marmottes fossiles, 119.
- Marquises. Le mariage chez les Polynésiens des îles —, 640.
- Marseille. Les stations préhistoriques des environs de —, 652.
- MARTIN (David). Formations caillouteuses de la vallée de la Durance, 686.
- MASKA (K. J.). Découverte de l'homme quaternaire à Predmost, 191.
- Méhaigne. Cavernes de la vallée de la —, 574.
- MEHNERT. Mensurations de cadavres, 328.
- MEIGE (Henry). L'Infantilisme, le Féminisme, et les Hermaphrodites antiques, 237, 414, 529.
- MENDIAROV. Sur les Tchérémisses du gouvernement d'Oufa, 204.
- Mensurations de cadavres, 328.
- MERCER. Silex taillés de San Isidro, 86.
- Métis. Le — indien, 471.
- Meuse. Le cours de la — depuis l'ère tertiaire, 576.
- MEYER et HEIBERG. Recherches sur le poids du cerveau, 625.
- MIES. Le poids du cerveau chez l'homme en voie de croissance, 456. De la forme de la face, 715.
- MILNE-EDWARDS. Mémoire sur l'Orang-outang, 479.
- Mines de cuivre préc lombiennes de l'Amérique du Nord, 441.
- Miocène. Silex taillés dans le — supérieur de Burma, 70, 358.
- MIQUEL. Essai sur l'arrondissement de Saint-Pons, 575.
- Mœurs lithuaniennes, 487.
- Mongolie, 488.
- MONTGOMERY (Henry). L'homme préhistorique dans l'Utah, 192.
- Monuments primitifs de Pantellaria, 321. — mégalithiques, 438.
- Mordvines, 704.
- MORTILLET (G. DE). Monuments mégalithiques des Hautes-Alpes et de l'Isère, 438. Terrasse inférieure de Villefranche-sur-Saône, 686.



- MUELLER (F.). Les silhouettes siamoises du Musée d'ethnographie de Berlin, 209.
- MULLER (M.). Fouilles dans des grottes de l'Isère, 438.
- Muscle*. Sur le — présternal, 597. Sur le — jumeau de la jambe, 597.
- Musée* d'ethnographie de Berlin, 209. Nouveau —, 228. Nouvelle publication du — d'ethnographie de Berlin, 233.
- Muséum*. Société des Naturalistes du —, 111, 229, 356. Accroissement des collections d'Anthropologie du — en 1894, 117. Cours d'Anthropologie du —, 228. Cours de Paléontologie du —, 229. Enseignement spécial par les voyageurs au —, 229.
- Mutilations* du membre viril, 476.
- Mythologie* des Nigritiens de la Guinée, 335.
- NADAILLAC (M<sup>is</sup> DE). Les populations lacustres de l'Europe, 320. Le Canada précolombien, 569.
- NAUE (J.). L'époque de Hallstatt en Bavière, 583.
- Néanderthal**. La race de — dans l'Afrique du Nord, 608.
- Nécrologie*. Marquis de Saporta, 111. D<sup>r</sup> Jollet, 111. Ploix, 226. Luzel, 227. De la Sicotière, 228. F. J. Lauth, 228. Carl Vogt, 355. P. Strobel, 356. Huxley, 484. Hæckel, 613. Nordenskiöld (G.), 615. Marx (G.), 615. J. Tomes, 615. D<sup>r</sup> Bacarisse, 724.
- Nécropole*. La — sicule de Finocchito, 182. — de Liada et de Tomnikov (Russie), 446.
- NEHRING (A.). Dents humaines fossiles du diluvium de Taubach, 577. Sur des restes de Vertébrés de Klinge, 578.
- Neige*. Sur les dépôts laissés par la —, 189.
- Néolithique*. La période — dans le Gard, 437.
- NEWCOMBE. Les éléments qui font le citoyen le plus utile aux États-Unis, 214.
- NIEDERLE. Sépultures des anciens Slaves, 322.
- Nigriens**. Mythologie et psychologie des — de la Guinée, 335.
- NOETLING (D<sup>r</sup> Fritz). Sur la présence de silex taillés dans le Miocène supérieur de Burma, 70.
- Norwège**. Glaciaire de la —, 73.
- Nouvelle-Calédonie**. De l'art du potier en —, 40.
- N'Sakkaras**, 610.
- Ogooué**. Les races de l' —, 53.
- OLECHNOWICZ (D<sup>r</sup> Wl.). Caractères anthropologiques de la population de la province de Lublin, 702.
- OLORIZ (D<sup>r</sup> F.). Distribution de l'indice céphalométrique en Espagne, 598.
- ONNIS (E. A.). Crânes humains rapportés par le « Magenta », 714.
- Orang-outang*. Mémoire sur l' —, 479.
- Orval** (Manche). Gisement de Mammifères fossiles d' —, 317.
- Os* craniens trouvés dans un tombeau germain, 93. Absence congénitale totale ou partielle d'un —, 458.
- Ossements* humains paléolithiques en Angleterre, 486; — fossiles de Klinge, 578. Le fluor et les — fossiles, 726.
- OTIS MASON. Sur la mécanique des anciens Américains, 86. L'exhibition ethnologique de l'Institut Smithsonian à Chicago, 95.
- Ouolofs**, 510.
- Pacifique**. Les graviers aurifères de la côte du —, 73.
- PACKARD (R. L.). Les mines de cuivre précolombiennes de l'Amérique du Nord, 441.
- Paléontologie humaine*, 618.
- PANGRATZ. Le dédoublement des veines caves supérieure et inférieure, 105.
- Pantellaria**. Monuments primitifs de —, 321.
- Papagos**. Les — de l'Arizona et de la Sonora, 212.
- Pariétal*. Anatomie du —, 319.
- Parrainage* par coupe des cheveux, chez les Slaves du sud, 203.
- Pendjabs**. Anthropologie des —, 601.
- PERKINS. Recherches archéologiques dans la vallée du Champlain, 86.

- PERRIER DU CARNE. L'arrondissement de Mantes aux temps préhistoriques, 313.
- PETITOT (E.). Station néolithique de Mareuil-lès-Meaux, 581.
- Phallus* en bois d'une station lacustre du lac de Constance, 498.
- Pictographie* de la Basse-Californie, 460.
- PIETTE (Ed.). La station de Brassempouy et les statuettes humaines de la période glyptique, 429. Études d'ethnographie préhistorique, 276. (Mus d'Azil)
- PIGORINI. Les rasoirs de bronze italiens, 440.
- Pithecanthropus erectus*. Le —, 65, 605, 725.
- Pléistocène*. Le — en Franconie, 187.
- Plombs*. Les — de Drobitschin, 458.
- Pô. Les Celtes dans la vallée du —, 582.
- Polynésie. Rapport d'un voyage en —, 97. Anthropologie de la —, 217.
- Polynésiens. Le mariage chez les —, 640.
- Populations lacustres* de l'Europe, 319.
- Poterie* chez les Néo-Calédoniens, 40.
- Poupées figurines* des Indiens Tusayan, 338.
- POUSARGUES (DE). Mémoire sur l'Orang-outang, 479.
- POWELL. L'art de la pierre en Amérique, 433.
- Préhistorique*. Aperçu sur le — de la Suisse, 496. Quelques problèmes relatifs à l'antiquité —, 312. — de l'arrondissement de Mantes, 313.
- Psychologie* des Nigriliens de la Guinée, 335.
- Pygmées*. Les — des Anciens, 474.
- Pyrénées. Les harpons des grottes des —, 283.
- Quadrumanes* humains, 729.
- Quaternaire*. Le — des environs de Chartres, 313.
- Questions*, 122.
- Races*. Des relations supposées entre les — américaines et les — d'Asie, 89, 95. Variations dans la forme des dents suivant les — humaines, 105. Les — germaniques au nord de l'Afrique, 120. — et caste dans l'Inde, 176. Considérations générales sur les — jaunes, 244.
- RADIMSKY (V.). Sur l'archéologie de la Bosnie et Herzégovine, 326. La station néolithique de Boutmir, 590.
- RANÇON (D<sup>r</sup> A.). Dans la Haute-Gambie, 708.
- Rasoirs* de bronze italiens, 440.
- RAYMOND (D<sup>r</sup> P.). La période néolithique dans le Gard, 437.
- READ (C. H.). Sur l'évolution de l'art de travailler la pierre, 433.
- REGALIA (E.). Sur les causes générales des anomalies numériques de la colonne vertébrale, 717.
- REGNAULT (D<sup>r</sup> F.). Variations dans la forme des dents suivant les races humaines, 105.
- REINACH (Salomon). La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines, 48, 293, 549, 662. — La nécropole sicule de Finocchito, 182. Chronique d'Orient, 223, 691. Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube, 582.
- RUPERT JONES. L'Homme mioène dans l'Inde, 70.
- Russie. Antiquités de la —, 324, 446, 459, 463. L'amulette cranienne et la trépanation en —, 443.
- Saint-Pons. Préhistorique de l'arrondissement de —, 575.
- Salzbourgeois. Les —, 701.
- SANDMANN. Rapport de l'artère mammaire avec le sternum, 109.
- San Isidro. Gisement de —, 86, 615.
- Sarcophages* mérovingiens, 487.
- SCHLOSSER (D<sup>r</sup> M.). Le Pléistocène en Franconie et ses relations avec les dépôts du Schweizersbild près de Schaffouse, 187.
- SCHMIDT (E.). Les Indiens préhistoriques de l'Amérique du Nord, 470.
- SCHROETER. La station néolithique de Boutmir, 590.

- SCHWARTZ (W.) Légende du Havelland, 600.
- Schweizersbild. Age de la station paléolithique du —, 186. Le Pléistocène en France et ses relations avec les dépôts du —, 187.
- Sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines, 18, 293, 549, 662; — et symboles des statues lacustres de Coustance, 198.
- SÉBILLOT (P.). Légendes et curiosités des métiers, 721.
- Sénégal. Circoncision chez les Nègres du —, 727.
- SENF (F.). Os craniens trouvés dans un tombeau germain, 93.
- Sépultures. L'âge des — de la Barma Grande, 152. — des anciens Slaves, 322. Sur les — des Baoussé-Roussé, 345, 354, 488; — préhistoriques de Glasinac, 450.
- Sérères, 510.
- Séville préhistorique, 190.
- Sibérié. Cavernes de —, 442.
- Silex taillés dans le Miocène supérieur de Burma, 70, 358; de San Isidro, 86, 616. — des Çomalis et des Danakil, 393.
- Silhouettes siamoises du Musée d'ethnographie de Berlin, 209.
- Sioux. Les dents de dix Indiens —, 336.
- Slaves. Le parrainage par coupe de cheveux chez les — du sud, 203. Sépultures des anciens —, 322.
- SMIRNOV (J. N.). Mordvines, 704.
- Sonora. Les Papagos de la —, 212.
- Société des Naturalistes du Muséum, 114, 229, 356. Adresse présentée par la — géologique à M. le Ministre de l'Instruction publique, 113. — spéléologique, 114, 231; — impériale russe de géographie, 116. Anniversaire de la — d'anthropologie de Vienne, 117; — des Américanistes, 356; — anatomique de la Grande-Bretagne, 456; — normande d'Études préhistorique, 574. — d'Histoire naturelle d'Autun, 725.
- Spéléologie, 114, 231, 580.
- SPERANSKY. Fouilles dans les kourganes du district de Rysk, 80.
- SPÉSSIVTZEV (Père Basile). Trouvailles archéologiques, 194.
- STAINIER. Le cours de la Meuse depuis l'ère tertiaire, 576.
- Station paléolithique du Schweizersbild, 186.
- Stations lacustres du lac de Coustance, 198. — paléolithiques de l'Eure, 317. — préhistoriques à Caslav, 444. — néolithiques de Mareuil-lès-Meaux, 581. — néolithiques de Boutmir, 590. — préhistoriques des environs de Marseille, 652.
- Statuettes humaines de la période glyptique, 129.
- STEINMANN. L'âge de la station paléolithique du Schweizersbild, 186.
- STEPHEN PEET. Les sociétés secrètes et leurs rites, 89.
- STIEDA (L.). Homologie des membres chez les Mammifères et l'Homme, 327. Les sillons vasculaires du palais chez l'Homme, 453. Les plombs de Drogitchin, 458.
- STUDER (Th.). Crania helvetica antiqua, 200.
- Suisse. Sur le préhistorique de la —, 196.
- SWYNNERTON (F.). Sur des pierres taillées de Back-Bay, près de Boubay, 80.
- Taubach. Dents humaines fossiles du diluvium de —, 577.
- TAUTAIN (Dr). Étude sur le mariage des Polynésiens des Marquises, 640.
- TAYLOR (Isaac). L'origine des Aryens et l'homme préhistorique, 199.
- Tchérimisses du gouvernement d'Oufa, 204. Le culte des morts chez les —, 459.
- TEN KATE (Dr H.). Rapport d'un voyage au groupe d'îles Timor et en Polynésie, 97. Sur quelques problèmes anthropologiques de l'Insulinde et de la Polynésie, 217. Contribution à l'ethnographie du groupe de Timor, 220.
- Thibet, 488.
- THOMSON (A.). Rapport du Comité de recherches de la Société anatomique de la Grande-Bretagne, 102, 456, 594.
- THON (F.). Les temps préhistoriques en Belgique et les cavernes de la vallée de la Méhaigne, 574.
- Timor. Rapport d'un voyage à —, 97. Ethnographie de —, 220.

- Tombeau*. Os craniens trouvés dans un — germain, 93.  
**TOURNIER** (Ch.). Les hommes préhistoriques dans l'Ain, 314  
*Trépanation* en Russie, 443.  
*Tumulus* des Comalis et des Danakil, 393.  
**TURNER** (Sir William). Sur le Pithecanthropus, 603.  
**TYSON** (E.). Les pygmées des anciens, 474.  
**Ukraine**. L'âge de la pierre en —, 1. L'époque des métaux en —, 374.  
**Utah**. L'homme préhistorique dans l' —, 192.  
**VAYSSIÉ** (G.). Monuments primitifs de Pantellaria, 321.  
**Vénat**. Cachette d'objets en bronze de —, 688.  
**VERNEAU**. L'âge des sépultures de la Barma Grande, 152. Sur les sépultures des Baoussé-Roussé, 354, 489. Ouolofs, Leybous et Sérères, 510. Distribution géographique des tribus dans le Baoulé, 564.  
**VIDAL** (D.-L.-M.). Cavernes préhistoriques de la province de Lhérída, 320.  
**VILLANOVA**. « Castellier » de —, 587.  
**VOLK**. Cachettes de silex dans le New-Jersey, 88.  
**VOLZ**. Contribution à l'anthropologie de la mer du Sud, 100.  
**WALTER FEWKES**. Les poupées figurines des Indiens Tusayan, 338.  
**WEINZIERL** (R. v.). Habitation néolithique près de Lobositz sur l'Elbe, 196.  
**WEISBACH**. La Haute-Autriche, 330. Les Salzbourgeois, 701.  
**WEST** (Gérard). L'anthropométrie des enfants des écoles aux États-Unis, 210.  
**WILBERFORCE SMITH**. Les dents de dix Indiens Sioux, 336.  
**Villefranche**. Gisement interglaciaire de —, 686.  
**WILSON** (Thomas). L'industrie primitive, 435.  
**WITT WEBB** (DE). Les amas de coquilles de la Floride, 90.  
**WORTHINGTON G. SMITH**. L'Homme sauvage primitif, 319.  
**YASTREBOV**. Antiquités du gouvernement de Kherson, 324. Les nécropoles de Liada et de Tomnikov du gouvernement de Tambov, 446.  
**YOUNG**. Législation relative au mariage en Chine, 463.  
**ZABOROWSKI**. Anthropologie de l'Italie, 94.  
**ZITTEL** (Karl). Traité de Paléontologie, 185.  
**ZUCKERKANDL**. Craniologie des indigènes des îles Nias, 604.

*Le Gérant* : P. BOUCHEZ.

1



1a



1b



1c



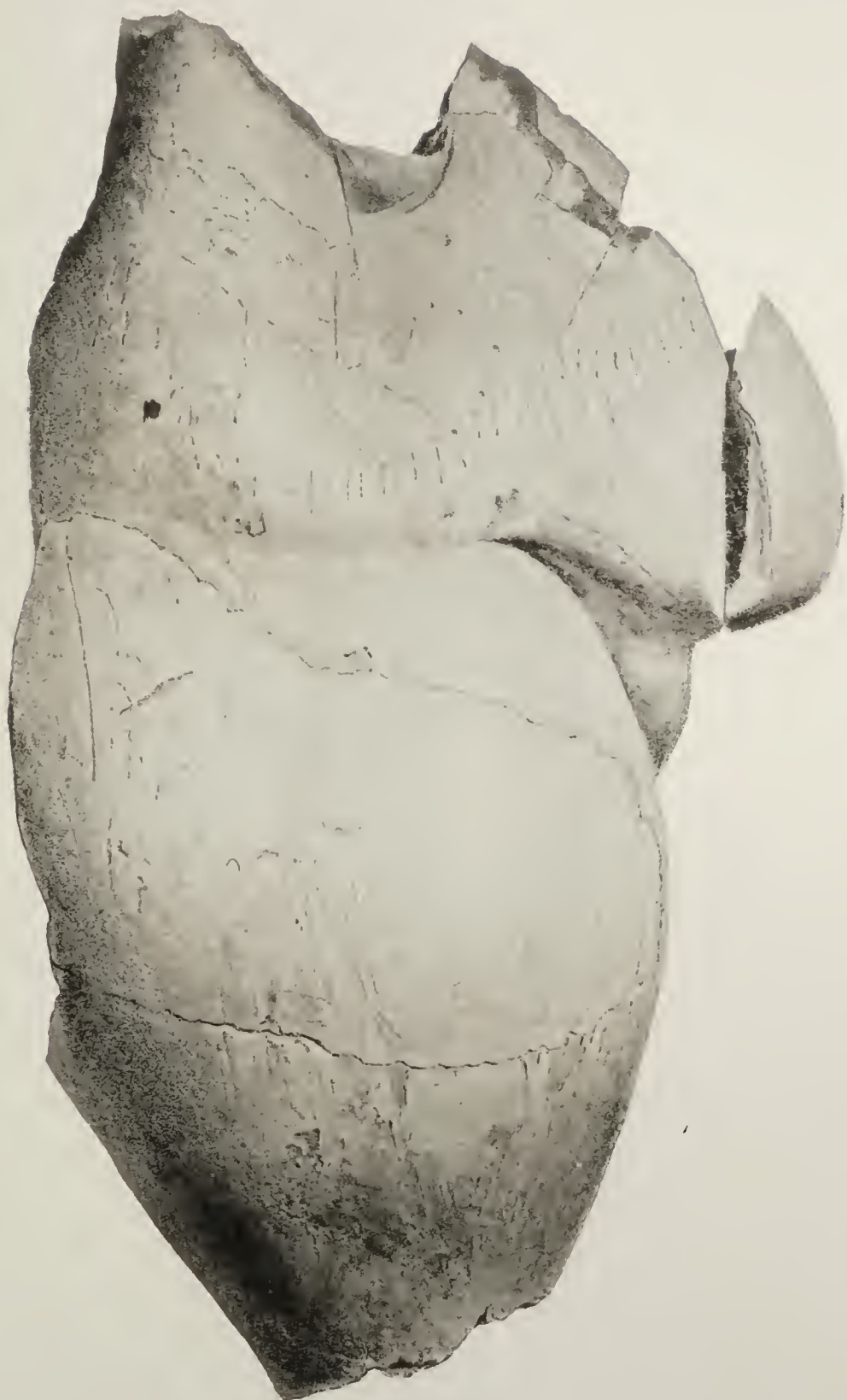
Procédé D<sup>e</sup> G. Pilarski

15, rue Morère, Paris

Statuette féminine de *Brassempouy*.

(gr. réelle)





Procédé D<sup>e</sup> G. Pilarski

15, rue Morère, Paris

Statuette féminine de *Brassempouy*  
(grandeur double)







Procédé D<sup>s</sup> G. Pilarski

15, rue Morère, Paris

Statuette féminine de *Brassempouy*  
(grandeur double)



1

1<sup>a</sup>

1<sup>b</sup>



2

2<sup>a</sup>

2<sup>b</sup>



Procédé D<sup>e</sup> G. Pikorski

15, rue Morère, Paris

1. — Statuette féminine de *Brassenpouy* (gr. réelle)  
2. — Statuette féminine du *Mas d'Azil* (gr. double)





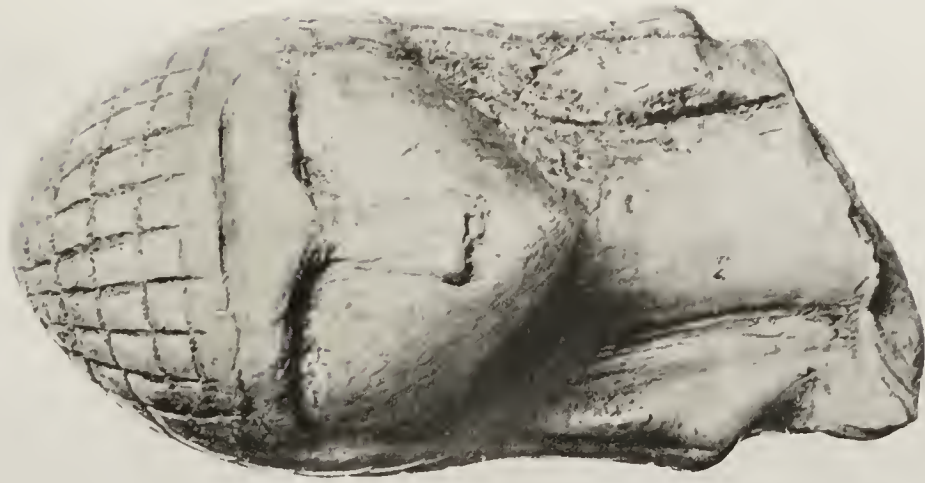
Procédé D<sup>e</sup> G. Filarski

15, rue Morère, Paris

- 1. Statuette à la pèlerine
- 2. Statuette à la capuche

- 3. Fragment d'ivoire
- 4. La femme au renne





Procédé D<sup>e</sup> G. Pilarski

15, rue Morère, Paris

Statuette à la capuche (grossissement)







Procédé D<sup>e</sup> G. Pilarski

15, rue Morère, Paris

1. Figurine à la ceinture — 2. Fillette  
3. Ebauche de figurine





Procédé D<sup>e</sup> G. Pilarski

15, rue Morère, Paris

Femme au renne (grosicement)





Phototypie, Dr G. Pilarski.

15, Rue Morère - Paris

*Manche de poignard*  
représentant le torse d'une femme





Phototypie D<sup>r</sup> G. Pilarski

45, Rue Morère. Paris

Statuette féminine. - Grande galerie de Brassempouy

Grandeur Naturelle















GETTY CENTER LIBRARY



3 3125 00702 4389

